QK1
.A215
New ser.
v.1-3
1914-
1916/17

COLONIE DE MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

NOUVELLE SÉRIE. — TOME Ier -3

1914 - 1916/17

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 janvier 1902
à Tananarive
par M. le Gouverneur Général GALLIENI

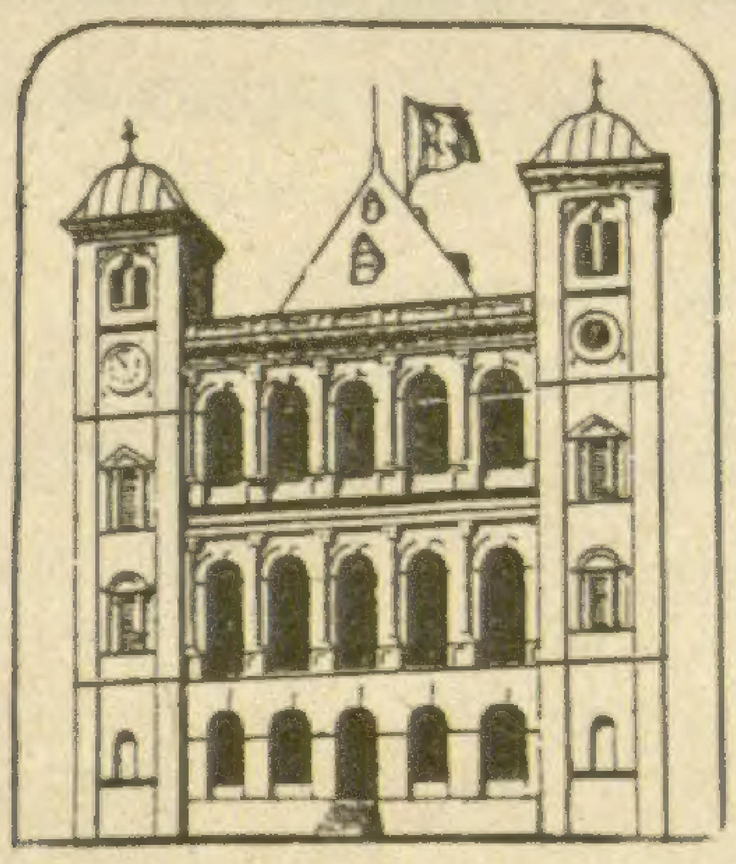

TANANARIVE
Imprimerie Officielle

1917

$1.00

MISSOURI BOTANICAL
GARDEN LIBRARY

Les articles publiés, étant originaux, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

PRÉFACE

« Quel merveilleux pays que Madagascar ! » s'écriait, émerveillé, l'illustre voyageur Commerson. « Il semble que la nature se soit retirée dans cette île pour y travailler en secret sur des modèles autres que ceux qu'elle utilisait ailleurs ». Les travaux des naturalistes n'ont fait, depuis, que confirmer cette impression. Aussi, dans ce pays où l'homme a joué un rôle si effacé, où l'histoire tient en quelques vagues traditions orales, où la littérature se réduit à quelques contes puérils, où l'art est inexistant, où, somme toute, le principal intérêt gît dans le troublant mystère des origines, l'Académie Malgache ne remplirait-elle pas tout son devoir si, s'attachant exclusivement à l'étude de l'homme et de ses œuvres, elle négligeait l'étude des productions de la nature. Mais dans l'étude des sciences naturelles, le dessin et, mieux encore, le document photographique — véritable langue universelle — est devenu une nécessité. Or le format, petit in-8° qui a été jusqu'ici celui de notre Bulletin, se prête assez mal aux illustrations. Il ne permet que la publication de petites planches ou oblige à de disgracieux pliages. Aussi croyons-nous bien faire — malgré tous les inconvénients que comporte un pareil changement — d'adopter désormais le format in-4° qui est celui des principales publications périodiques scientifiques françaises.

D'ailleurs, outre les illustrations documentaires, nous nous proposons de publier les planches qui pourraient accompagner les textes littéraires et les mettre mieux en valeur. Nous pensons même, puisant dans les collections de clichés photographiques déjà formées, et faisant appel au concours des amateurs éclairés, pouvoir aborder la publication d'un *Album de Madagascar*, qui pourrait contribuer à faire mieux connaître notre grande Colonie, surtout à l'étranger.

Nous ne devons point nous dissimuler que les circonstances actuelles sont peu favorables pour des travaux de ce genre, mais nous ne devons point non plus nous laisser arrêter par les difficultés. Nous devons, au contraire, aborder ces difficultés avec la même volonté tenace, la même ingéniosité que celles que manifestent sur les champs de bataille nos vaillants poilus dont l'héroïsme nous permet de continuer nos travaux.

LE BUREAU.

COMPOSITION DU BUREAU

pour l'année 1914

MM. le Dr FONTOYNONT.. *Président ;*
le Dr VILLETTE.. *Vice-président ;*
le Dr STANDING.. *Vice-président ;*
LAMBERTON.. *Secrétaire général.*

LISTE DES MEMBRES

Membres honoraires

MM. GRANDIDIER (Alfred), membre de l'Institut.
ESTÈBE, gouverneur des colonies.
VERGNES, id.
GUYON, id.
LACROIX, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut.
GAUTHIER, professeur à la Faculté des lettres d'Alger.
MARRE, ancien professeur de malais à l'Ecole des langues orientales.
PIOLET, ancien missionnaire à Madagascar.
le Rév. RICHARDSON, id.
le Rév. COUZINS, id.
DAHLE, id.
BOULE, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
MOUNEYRES, chef du service des travaux publics au Sénégal.
CHASE S. OSBORN, Sault Sainte-Marie Michigan, Etats-Unis.
BESSON, administrateur des colonies.
FERRAND (G.), consul général.

Membres titulaires

GARBIT, gouverneur général de Madagascar.
GERBINIS, administrateur en chef des colonies.
GUÉDÈS, id.
JULIEN, id.
AUJAS, administrateur des colonies.
le Dr FONTOYNONT, directeur de l'école de médecine.
BERTHIER, administrateur en chef des colonies.
RENEL, chef du service de l'enseignement.
le R. P. CADET, missionnaire catholique.
le R. P. COLIN, id.
CHAZEL, missionnaire protestant.

MM. le Dr Standing, missionnaire anglais.
Dandouau, directeur d'école.
Jacobsen, missionnaire norvégien.
Mondain, missionnaire protestant.
le Rév. Sibrée, missionnaire anglais.
le Frère Raphael, des écoles chrétiennes.
Vernier, missionnaire protestant.
le Dr Villette, directeur de la maternité d'Isoraka.
Fontoynont, administrateur des colonies.

Membres sociétaires

Ardant du Picq, capitaine d'infanterie coloniale.
Bénévent, administrateur en chef des colonies.
Bourdariat, directeur de la Compagnie Coloniale.
Camboué (Paul), missionnaire catholique.
Carougeau, chef du service vétérinaire.
Caussèque (Pierre), missionnaire catholique.
Colançon, administrateur des colonies.
Mgr Crouzet, vicaire apostolique de Madagascar-Sud.
Dubois, missionnaire catholique.
Fouilloux, pharmacien.
Gamon, président de la Cour d'appel.
Guyon, chef de bataillon d'infanterie coloniale.
Grandmougin, vétérinaire.
Hesling, administrateur en chef des colonies.
Lamberton, professeur à l'école Le Myre de Vilers.
le Dr Monnier, médecin de colonisation.
le R. P. Muthuon, missionnaire catholique.
Ranaivo, médecin à Tananarive.
le Dr Salvat, directeur de l'Institut Pasteur.
Sims, missionnaire protestant.
Vig, missionnaire norvégien.
Andriamifidy, lettré indigène.
Carle, chef du service de colonisation.
Perrier de la Bathie, explorateur.
Rasamimanana, docteur à l'école de médecine.
Vivaldi, administrateur des colonies.
Bonnefond, chef du service des mines.
Devaux, inspecteur de l'enseignement.
Louvel, directeur des eaux et forêts.
Pétré, directeur du laboratoire de chimie.
De Guise, administrateur en chef des colonies.
le Dr Moss.
Savaron (Calixte), industriel.
Scharman, missionnaire anglais.
Girod, directeur des travaux publics.
Rajaofera, inspecteur des écoles.
Fraud, administrateur des colonies.
Boureau, colon.
Drouhard, agent du service de colonisation.
Rusillon, missionnaire protestant.

Membres correspondants

MM. Bensch, administrateur des colonies.
Boyer, directeur de l'Ecole des langues orientales.
le Dr Renward Brandstetter.
Boudillon, inspecteur des domaines.
Cabaton, professeur de malais à l'Ecole des langues orientales.
Castan, missionnaire catholique.
De Cespédès, directeur d'école.
Carlos Everett Conan, professeur à l'Université de Chicago.
Conty, secrétaire d'ambassade.
Daruty de Grandpré, secrétaire de la Société royale des arts et sciences de l'île Maurice.
De la Devèze, missionnaire catholique.
Delhorbe, publiciste à Paris.
Finot, directeur de l'Ecole française de l'Extrême-Orient.
Froideveaux, docteur ès lettres.
De Froberville, propriétaire.
le Dr Gaubert.
Grandidier (Guillaume), explorateur.
Hermann, notaire à la Réunion.
Jensenius, missionnaire norvégien.
Léon, missionnaire catholique.
Merle, ingénieur des mines.
Millot, planteur au Sambirano.
Oberthur (René), à Rennes.
Oberthur (Charles), à Rennes.
Paulhan, professeur à l'Ecole des langues orientales.
l'Abbé Rousselot, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France.
Sacleux (Charles), missionnaire catholique.
Toussaint (René), administrateur des colonies.
Viguier, professeur à la Sorbonne.
le Dr Vinson.
le Dr Roy, Montréal (Canada).
Ph. S. Van Ronkel, secrétaire général de l'Académie des arts et sciences de Batavia.
le Dr Jourdran.
Guénot, administrateur des colonies.
Gaillard, directeur du Muséum de Lyon.
Rouquette, vétérinaire.

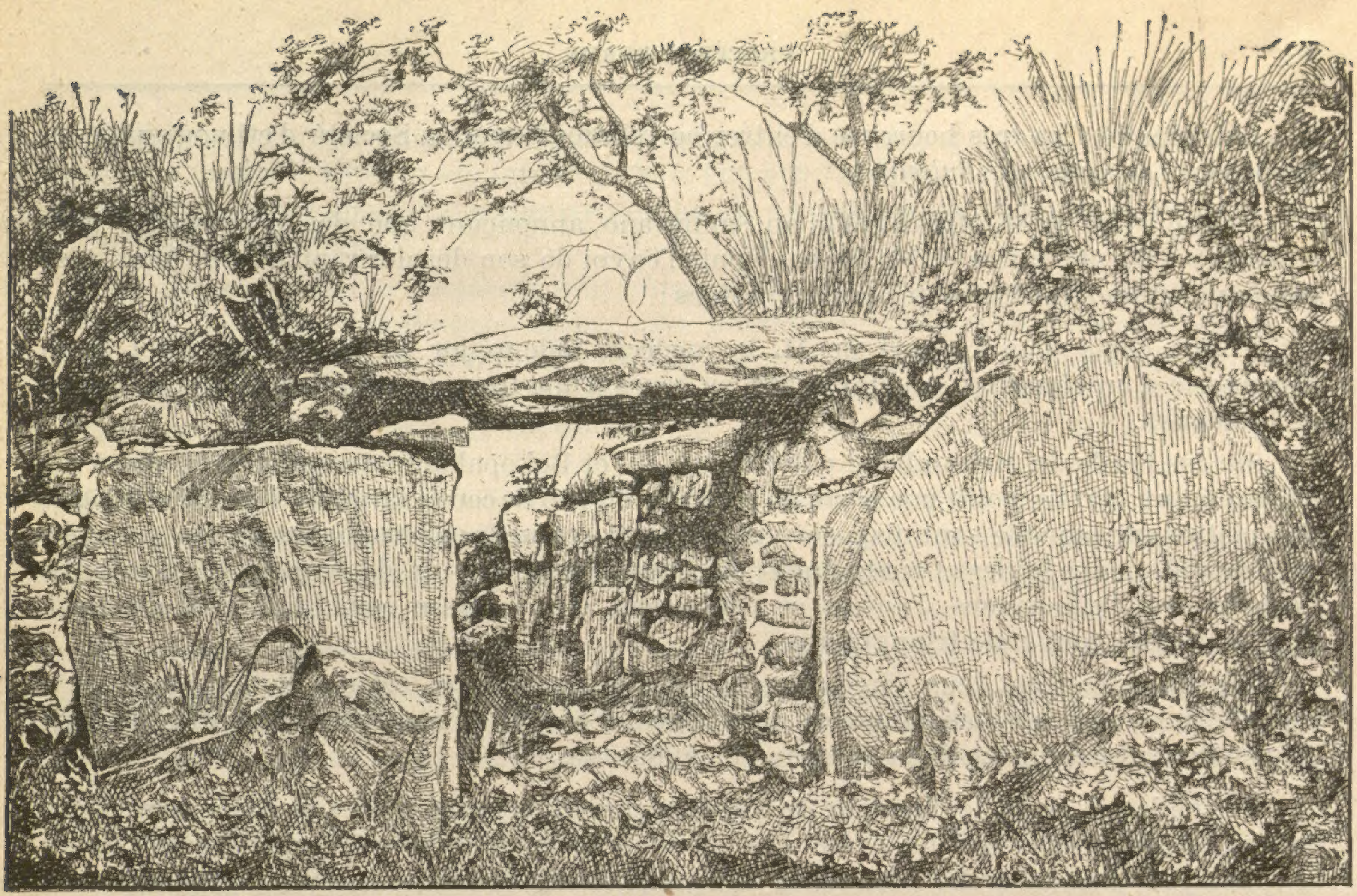

PORTE D'AMBAVAHADIMITAFO (TANANARIVE)

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 22 janvier 1914

PRÉSIDENCE DE M. LE D[r] FONTOYNONT

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. le D[r] Standing, Garbit, Hesling, Girod, Renel, Rajaofera, Frère Raphaël, Lamberton, P. Muthuon, Sims, Sibrée, P. Cadet, Carle, Mondain, Dandouau.

Excusé : M. Chazel.

Le président lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Il donne ensuite lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. le Gouverneur Général, accompagnant l'envoi d'un numéro de la *Revue* que fait paraître la Société d'ethnographie de Paris et faisant connaître que M. le sénateur Bérenger, président de la Société, serait heureux d'obtenir la collaboration scientifique des colons et fonctionnaires de la Colonie et demandant si l'Académie Malgache voudrait s'intéresser à ses travaux et lui prêter son concours.

L'Académie sera très heureuse d'entrer en relations avec la Société d'ethnographie et proposera l'échange du *Bulletin* ;

2° Une lettre de M. Millot, colon au Sambirano, annonçant que des découvertes intéressantes ont été faites à Mahilaka depuis l'envoi de son dernier rapport. Il joint à sa communication d'intéressantes photographies ;

3° Une copie d'un rapport de M. le médecin aide-major Le Maux, au sujet de la découverte d'un cimetière sakalava faite au cours d'une tournée effectuée dans la région de Bekopaka.

Sur les bords du Manambolo, entre Bebozaka et Bekopaka, se trouve une falaise à pic offrant en un certain point une sorte de corniche en arc de cercle large de 1 m. 20 et longue de 6 mètres sur laquelle sont disposés vingt-quatre cercueils en hazomalandy. Ces cercueils sont de différentes tailles et contiennent des cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants. Certains sont cylindriques, d'autres se composent d'une caisse semi-lunaire ou quadrangulaire et d'un couvercle triangulaire.

Ces squelettes sont ceux d'individus de race malgache, aux crânes d'un type brachycéphale bien marqué. Les indigènes, interrogés, n'ont pu ou n'ont pas voulu dire d'où ils provenaient et depuis combien de temps ils étaient-là ;

4° Une lettre de M. le directeur du Muséum des sciences naturelles de Lyon remerciant de l'envoi de crânes qui lui a été fait et annonçant qu'il serait disposé cette année à consacrer une nouvelle somme à des achats d'ossements fossiles : lémuriens ou oiseaux ;

5° Une lettre du président de l'Union Coloniale Française annonçant la publication des tomes VI et VIII des *Ouvrages Anciens* sur Madagascar et demandant le concours de l'Académie Malgache pour la remise de ces volumes aux souscripteurs ;

6° Une lettre de M. le capitaine Ardant du Pic annonçant l'envoi de deux numéros du *Tour du Monde* relatifs aux Tanala ;

7° Une lettre de M. Viguier, professeur de botanique à la Sorbonne, renouvelant la promesse qu'il avait faite d'une collaboration effective pour le *Bulletin* de l'Académie et annonçant notamment l'envoi prochain d'un *Synopsis de la flore malgache*, une série de clefs dichotomiques permettant d'arriver aux espèces ;

8° Une lettre de M. Paulhan au sujet de ses *Hain-teny Merina.*

Le président donne ensuite la parole à M. Standing qui lit et commente un intéressant rapport sur la dernière campagne de fouilles d'Antsirabe. La présence de gisements fossilifères à Antsirabe est connue depuis longtemps, mais, avant l'année dernière, personne n'avait fait de fouilles méthodiques. En 1913, un grand canal de drainage ayant été creusé par le service de colonisation, la vallée marécageuse a été asséchée et des recherches sérieuses ont été possibles. Dès le début, M. Perrier de la Bathie obtint des résultats fort intéressants au point de vue paléontologique et l'Académie envoya pour le seconder son préparateur Ramamonjy. Les résultats ont largement répondu à son attente.

Tandis que les gisements d'Ampasimbazimba étaient surtout riches en restes de lémuriens et d'hippopotames, ceux d'Antsirabe nous ont offert principalement des ossements d'*Æpyornis.* Toutefois quelques vestiges : bassin, fragment de fémurs, omoplate, récemment trouvés, semblent indiquer la présence à Antsirabe d'hippopotames de taille beaucoup plus considérable que ceux que nous connaissons. Une étude plus approfondie permettra de décider si nous sommes en présence d'espèces nouvelles, ou simplement d'individus de grande taille.

Les restes d'autres mammifères ne sont représentés que par des ossements épars. A signaler un fémur en parfait état du grand rongeur déjà trouvé.

Enfin, deux voûtes crâniennes appartenant à des individus du genre « canis » sont à signaler. Comme le chien a été introduit dans l'île par l'homme, leur présence au milieu des restes de subfossiles est une preuve de plus de l'existence de l'homme à l'époque où ces derniers ont disparu.

Les autres classes de vertébrés sont représentées par des fragments de tortues, de crocodiles, dont un gigantesque, et par une magnifique série d'ossements d'oiseaux et notamment d'*Æpyornis* de différentes espèces. Notre collègue le Dr Monnier, dans son beau travail sur les *Æpyornis* qui vient de paraître dans les *Annales* de paléontologie, n'avait retenu tout d'abord que trois espèces : *E. Maximus*, *E. Médius*, *E. Hildebrandti*, puis il crut devoir y ajouter ensuite : *E. Gracilis*. La majorité des fémurs trouvés appartiennent à l'*E. Hildebrandti.* Une série très intéressante de crânes recueillis dans un bon état de conservation tend à nous faire penser que nous avons dans nos nouvelles trouvailles au moins une nouvelle espèce d'*Æpyornis,* ce que paraîtrait confirmer l'examen de deux sternums bien conservés.

En présence de ces résultats remarquables, il est décidé que les fouilles seront reprises le plus tôt possible et continuées jusqu'à épuisement complet, si possible, de la cuvette d'Antsirabe. Mais, afin de ménager nos ressources, une demande sera adressée à M. le Gouverneur Général pour solliciter l'autorisation d'employer à ces recherches la main-d'œuvre pénale.

Le Président donne ensuite lecture :

1° De deux communications de M. Berthier, communications que notre collègue avait esquissées l'an dernier. L'une est relative aux destins des quatre éléments, l'autre concerne le *relatif* en malgache et notamment dans le malgache ancien. Elles seront insérées dans le *Bulletin* de 1913 en préparation.

2° D'une lettre de M. Rouquette, vétérinaire à Fort-Dauphin, annonçant l'envoi d'une étude sur l'*anthropométrie des Antandroy.* D'autres études du même genre suivront celle-ci incessamment. Les conclusions de cette première étude sont intéressantes à retenir.

« Les mensurations précédentes, bien que ne s'étendant pas à toutes les régions du « corps, permettent néanmoins d'aboutir à deux conclusions importantes :

« 1° Les Antandroy ne sont pas des métis ;

« 2° Les Antandroy seraient-ils métissés, les races qui les auraient formés ne seraient « ni les Arabes ni les Bantous.

« Je dis que les Antandroy ne sont pas des métis parce que la valeur des diverses « mesures prises n'oscille qu'autour d'une seule moyenne. Cette constatation est conforme « à la loi de Quetelet qui dit que dans toute race pure les individus varient constamment « autour d'une moyenne qui est la moyenne de la race ; qui ajoute que plus on s'éloigne de « ce centre plus le nombre d'individus porteurs des variations décroît ; s'il y avait « métissage, les variations oscilleraient autour de deux centres qui représenteraient « chacun la moyenne dans les deux races composantes.

« Je dis que les Antandroy n'ont aucun rapport d'origine avec les Bantous et avec les « Arabes, la considération des indices céphaliques, de la grande envergure, etc., etc. « suffisent à le démontrer ».

M. Rouquette est désigné à l'unanimité comme membre correspondant de l'Académie Malgache.

Le président fait connaître qu'il a reçu du médecin indigène Razakariasy une série intéressante de poissons de la région de Fort-Dauphin. Il est décidé, pour reconnaître le zèle intelligent avec lequel ce fonctionnaire s'est associé à nos recherches, qu'une récompense honorifique sera demandée pour lui à M. le Gouverneur Général.

Il lit ensuite des parties du travail qu'il prépare avec le médecin indigène Rabefierana concernant le mariage chez les Betsimisaraka et notamment de longs kabary rituéliques transcrits en langue betsimisaraka.

Le P. Cadet dépose au nom du P. Soury-Lavergne la traduction de tout un chapitre du *Tantara* du P. Callet : Le chapitre Ier de la deuxième partie : *Histoire d'Andrianjaka* ; *les vazimba* ; *les ancêtres et les morts*. Dans cet essai de traduction intégrale, l'auteur, comme il le dit lui-même, « s'est efforcé de retenir un peu de la saveur primitive de ces « documents, documents d'âme encore plus que d'histoire, un peu de l'allure naïve et popu- « laire de ce parler des « anciens » avec ses répétitions, ses bizarreries, ses ambiguïtés « parfois et, aussi, ses trouvailles d'expressions heureuses ».

Cette traduction sera publiée au *Bulletin*.

M. Mondain attire à nouveau l'attention de l'Académie sur la porte d'Ambavahadimitafo qui menace ruine de plus en plus. Le président recommande cet intéressant vestige du passé à notre collègue M. Girod, directeur des travaux publics. Celui-ci promet de s'en occuper.

M. Garbit signale l'intérêt qu'il y aurait pour l'Académie Malgache à entrer en relations étroites avec sa jeune sœur de la Réunion. Des échanges fructueux pour les deux sociétés savantes pourraient être faits. Des archives fort riches viennent d'être retrouvées à Saint-Denis ; leur classement, qui sera fait incessamment, permettra de retrouver quantité de documents d'un très haut intérêt pour l'histoire malgache. L'Académie Malgache, de son côté, possède une riche collection de fossiles et subfossiles qui manquent absolument au musée de la Réunion. M. Garbit serait très heureux si nous pouvions faire part à l'Académie de la Réunion d'une partie du superflu de nos richesses. L'Académie charge M. Standing du soin de choisir ce que nous pourrions ainsi envoyer.

M. Dandouau dépose sur le bureau les publications récemment parvenues et notamment une série fort intéressante de tirages à part de MM. Grandidier père et fils, qui manquaient à notre bibliothèque.

Il fait connaître que M. l'administrateur Poirier ayant appris que nous possédions en double le *Dictionnaire Français-Malgache* du P. Weber, avait manifesté le désir de l'acheter. Si l'Académie Malgache n'y voit pas d'inconvénient et si aucun de ses membres ne manifeste le désir d'acquérir pour lui-même cet ouvrage, le bureau pourrait être autorisé à s'entendre avec M. Poirier. Accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures et demie.

Séance du 26 février 1914

Présidence de M. le Dr Fontoynont

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. Rajaofera, Rasamimanana, Frère Raphaël, P. Mutuon, P. Cadet, P. Colin, Andriamifidy, Carle, Mondain, Lamberton, Maisonneuve, Dandouau.

Excusés : MM. Hesling, Sims, Dr Standing, Dr Salvat.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le secrétaire, est approuvé.

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. le Gouverneur Général faisant connaître qu'il autorise M. le chef de la province du Vakinankaratra à mettre à la disposition de l'Académie, pour les fouilles d'Antsirabe, aux conditions ordinaires de cession de main-d'œuvre pénale aux services publics, les détenus qui seront nécessaires ;

2° Une lettre du secrétaire général du Muséum d'Adélaïde (South-Australia) accusant réception du volume X du *Bulletin* ;

3° Une lettre du secrétaire général de l'Institut égyptien du Caire, accusant réception du volume X du *Bulletin* et priant l'Académie de vouloir bien compléter la collection. Satisfaction est donnée.

Le P. Colin dépose sur le bureau et offre à l'Académie le volume XXIII (1913) des observations météorologiques faites à l'observatoire de Tananarive. Puis il continue et complète la communication faite à la séance du 18 décembre 1913 sur les variations diurnes et mensuelles de la pression barométrique, par une étude sur les variations accidentelles de cette pression, c'est-à-dire sur les cyclones.

Deux conclusions, dit le P. Colin, se dégagent de l'étude de la pression atmosphérique : 1° la stabilité de marche du baromètre assure la régularité des autres éléments météorologiques : température, pluie, vent, nébulosité ; 2° l'on doit attribuer à cette heureuse combinaison l'uniformité du climat et l'activité remarquable de la vie végétative.

A côté de ces avantages dont jouissent en général les régions tropicales, nous sommes exposés, de par ailleurs, à de graves inconvénients. Les forces endormies de la nature se réveillent parfois, animées de convulsions terribles, grandioses. Par sa proximité des régions où se forment les cyclones, par sa forme allongée du nord au sud, par sa vaste superficie, Madagascar est particulièrement exposé à subir les effets des ouragans. La côte orientale, en particulier, se trouve fatalement sur leur trajectoire. Depuis le mois de novembre jusqu'en avril, nous vivons dans les menaces continuelles des éléments atmosphériques, menaces qui se changent souvent en de sinistres réalités.

Ces motifs d'appréhension, unis à l'intérêt que nous témoignons tous au progrès scientifique, nous engagent d'eux-mêmes à étudier, à mieux connaître, de si redoutables phénomènes, car comme dit le proverbe : un ennemi connu est un ennemi vaincu. Essayons, dans la première partie de ce travail, d'expliquer les origines des cyclones, d'analyser leurs propriétés caractéristiques ; dans la deuxième partie nous développerons les lois auxquelles ils sont assujettis et utiliserons dans ce but nos données personnelles et celles de l'observatoire de Maurice.

Nous ne suivrons pas le P. Colin dans ses savantes démonstrations impossibles à résumer ici, mais nous tenons à donner sa conclusion :

« En terminant cette étude sur les cyclones, qu'on nous permette d'exposer les avantages que nous retirerons de l'installation du futur poste radiotélégraphique de Tananarive, au seul point de vue de la prévision du temps. Sans doute, les lignes aériennes et les câbles sous-marins qui forment actuellement une chaîne de communication entre Tananarive, Tamatave, La Réunion, Maurice, Rodrigues, sur une longueur de 1.841 kilomètres, constituent une base d'observations très appréciable ; complétées avec les postes météorologiques établis dans la Grande Ile, elles nous renseignent assez utilement sur la circulation générale de l'atmosphère à Madagascar et dans son voisinage. Mais qui ne connaît la fragilité de ce système et ses fréquentes interruptions à l'époque des orages ! De plus, étant donnée la distance des stations les plus éloignées, il faut passer par des intermédiaires, d'où retard dans l'envoi et la réception des dépêches. La T. S. F. reçoit et annonce directement et par tous les temps, à des milliers de kilomètres, les dépressions signalées ; dès qu'un navire, un poste menacé demande un renseignement météorologique, on le lui transmet sans retard. Le jour où les îles Seychelles et leurs annexes situées vers l'est communiqueront avec Diego par les ondes hertziennes, nous serons prévenus des moindres perturbations survenues dans leur voisinage. Les navires munis de ces précieux instruments confirmeront, pendant la traversée dans la zone des calmes, les données fournies par les Seychelles, et indiqueront le développement, la direction des dépressions. D'autre part, du côté sud-est, les observatoires de Rodrigues, Maurice, La Réunion signaleront leur présence. Avec cette double ligne de communications et de renseignements dans le nord-est et le sud-est de Madagascar, nous ne serons plus surpris, comme au cyclone du 24 novembre 1912, par l'arrivée inopinée d'une tempête sur nos côtes ; nous connaîtrons à l'avance sa présence, sa direction. Des signaux conventionnels émis par les postes de T. S. F. indiqueront les positions géographiques de la dépression aux stations secondaires et aux navires qui connaîtront de cette manière où se trouvé le danger ».

Le président se fait l'interprète de toute l'assemblée pour remercier le P. Colin de sa belle communication. Elle sera insérée *in extenso* au *Bulletin*.

M. Dandouau fait connaître qu'il a trouvé dans les archives de l'Académie copie d'un manuscrit qui fut envoyé en 1907 par M. Dupont, de Maurice, et dont il est fait mention au procès-verbal de la séance du 16 avril 1907. Nous ignorons le nom du rédacteur de ce manuscrit. Nous savons seulement qu'il faisait partie de la mission que Sir Farqhard, gouverneur de Maurice, envoya à Radama Ier en 1816, mission commandée par le capitaine Lesage et comprenant un certain nombre d'Européens et une troupe de cipayes. L'auteur du manuscrit ne suivit pas la mission jusqu'à Tananarive et c'est fort regrettable car il nous eut donné de précieux renseignements sur la capitale, sur Radama Ier et sur la cour hova en 1816. Il demeura à Tamatave comme résident anglais, officiellement accrédité auprès du roi Jean René, et il fut chargé, en outre, de l'administration et de l'entretien de de tout ce que la mission Lesage avait laissé à Tamatave. Son récit, tenu au jour le jour, nous renseigne d'une amusante façon sur la manière de vivre des traitants de Tamatave en 1816, nous donne des détails pittoresques sur les mœurs et coutumes indigènes, ainsi que sur les guerres de Jean René contre ses rivaux du nord.

Le président et le secrétaire lisent quelques passages du manuscrit et, sur leur proposition, il est décidé qu'il sera publié au *Bulletin*.

M. Dandouau ajoute qu'il a écrit à notre collègue M. Daruty de Grandpré, secrétaire de la Société royale de Maurice, pour le prier de le mettre en rapport avec M. Dupont auquel il est nécessaire de demander quelques renseignements complémentaires sur le manuscrit lui-même et sur son auteur. Il tiendra l'Académie au courant des pourparlers.

M. Carle donne quelques renseignements sur les deux sources thermales que M. Perrier de la Bathie a fait jaillir dans le marais de Ranomafana, à Antsirabe ; l'une, au sud de la route de Betafo, du côté de l'hôpital, est une source gazeuse à 37°, l'autre, près des bains

actuels, donne de l'eau à 52°. Les sondages exécutés ont permis à M. Perrier de déterminer la formation des terrains de cette vallée ; conformément à ses prévisions, les terrains cristallophylliens, sous forme de latérite, ont été trouvés à 27 mètres. A 22 mètres existe une nappe aquifère dans un lit de sable. Les sources ont des débits de 150 litres à la minute.

M. Dandouau dépose au nom de M. Perrier de la Bathie trois tirages à part offerts par l'auteur :

1° Une étude sur les baobabs de Madagascar ;

2° Une révision complète du genre Médenilla ;

3° Une longue étude sur les palmiers de Madagascar, contribution de premier ordre contenant, avec force documents photographiques, de nombreuses descriptions d'espèces nouvelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Séance du 26 mars 1914

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. le Dr Standing, Mondain, Rajaofera, Rasamimanana, P. Cadet, P. Muthuon, Frère Raphaël, Sims, Dr Salvat, Carle, Lamberton, Grandmougin, Savaron, Fouilloux, Dandouau.

Excusés : MM. Hesling, Chazel.

Le président donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Pour compléter ce procès-verbal, M. Dandouau lit une lettre qu'il a reçue de M. Daruty de Grandpré au sujet du manuscrit, rédigé par un des compagnons du capitaine Lesage. L'auteur se nommait Doderlein et fut effectivement laissé à Tamatave comme résident anglais auprès de Jean René. M. Doderlein a laissé un autre manuscrit qui a été communiqué à M. Daruty de Grandpré par M. Lesage, petit-fils du capitaine, et qui contient, avec la copie des lettres de M. Doderlein, un récit du voyage de la mission à Tananarive d'après les lettres de Lesage, Chardenaux, Chochot, etc., etc.

M. Daruty de Grandpré termine en disant qu'il a lui-même beaucoup de vieux papiers sur Madagascar qu'il dépouille en ce moment ; il nous signalera ce qu'il y trouvera d'intéressant. L'Académie accepte cette offre si cordiale et des remerciements seront adressés à notre collègue.

Le président donne lecture d'une lettre de M. le Diréeteur des finances annonçant qu'un crédit de 200 francs est accordé par M. le Gouverneur Général pour les fouilles de Langaina. Des remerciments seront adressés à M. le Gouverneur Général.

Le président donne ensuite la parole à M. Standing, qui entretient brièvement l'assemblée de la marche des fouilles d'Antsirabe ; M. Standing dit que les résultats continuent à être excellents. Il a été envoyé cinq caisses d'ossements contenant surtout des os d'*Æpyornis*. Notre préparateur Ramanonjy conserve pour les apporter lui-même certaines pièces très fragiles et notamment des crânes. M. Standing estime que la campagne de fouilles terminée, il sera possible de monter plusieurs squelettes complets.

Quant à la caisse envoyée de Fort-Dauphin par le médecin indigène Razakariasy elle contenait, entre autres choses, une phalange d'*Æpyornis Maximus* et un fragment de cubitus d'*Archéolémur*, pièces d'un intérêt secondaire en elles-mêmes, mais importantes parce qu'elles donnent d'utiles indications pour des recherches à entreprendre.

Le président prie M. Grandmougin de demander à notre collègue M. Rouquette de vouloir bien se charger de sondages dans les gîtes fossilifères, qui lui seront signalés, de façon à avoir une base d'appréciation sur leur richesse.

M. Savaron présente une moitié de vase en pierre, fait au tour, analogue, quant à la fabrication et à la matière première, à ceux que nous avons déjà, mais de forme un peu différente. Il a été trouvé par un agent de la Compagnie Lyonnaise dans des fouilles faites pour creuser un tunnel aux bords de la Fanantara. Il a demandé des renseignements complémentaires et il les communiquera à l'Académie dès qu'il les aura reçus.

M. Carle fait connaître à l'Académie la part qu'il voudrait lui voir prendre à l'organisation de l'exposition de Marseille. L'Académie accepte à l'unanimité les propositions de principe qui lui sont soumises et charge son bureau de régler avec M. Carle les questions de détail.

Le président annonce que, devant rentrer en France par le prochain courrier, il conviendrait de lui désigner un successeur. A l'unanimité, le Dr Villette, qui sera à Tananarive dans quelques jours, est nommé président.

Le P. Cadet, en sa qualité de doyen des membres titulaires, se fait l'interprète de l'assemblée en souhaitant à notre président, pour lui et les siens, un bon voyage et un excellent séjour en France. Il ajoute que cette absence toute momentanée ne fera que l'éloigner matériellement de nous, car il est sûr que, même en congé, notre président continuera à s'occuper de l'Académie Malgache. Ces paroles sont accueillies par d'unanimes applaudissements.

Sur la proposition du président, M. l'administrateur Besson, membre sociétaire, qui a quitté la Colonie, sans esprit de retour, est nommé membre honoraire, ainsi que M. G. Ferrand, consul général, ancien résident de France à Mananjary. M. le Dr Jourdran, qui a quitté également la Colonie d'une façon définitive, est nommé membre correspondant.

MM. Carle et Perrier de la Bathie sont désignés comme membres sociétaires en remplacement de MM. Besson et Jourdran.

Enfin, sur la proposition de MM. Fontoynont et Dandouau, M. Guénot, administrateur des colonies, est nommé membre correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Hors séance, le P. Cadet fait part à l'Académie Malgache de la mort du P. Roblet. Bien que celui-ci ne fît pas partie de l'Académie, l'assemblée regrette vivement cette perte. Le défunt fut à Madagascar un pionnier de la première heure ; ses travaux scientifiques lui avaient donné une grande autorité dans le monde savant et lui avaient valu de flatteuses distinctions. Cette mort constitue, pour la science et pour la géographie, une très grande perte et le président prie le P. Cadet d'être son interprète et celui de l'Académie pour transmettre à la Mission catholique toutes ses condoléances.

Séance du 23 avril 1914

Présidence de M. le Dr Villette

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. le Dr Standing, Mondain, Rajaofera, F. Raphaël, P. Cadet, Rasamimanana, Lamberton, Carle, Grandmougin, Guénot, Dandouau.

Excusés : MM. Hesling, le Dr Salvat.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le président, est adopté à l'unanimité.

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre du Muséum für Volker kunde de Leipzig signalant qu'il n'a pas reçu le dernier numéro du *Bulletin* de l'Académie, et demandant son envoi, si toutefois l'Académie désire continuer les échanges. Satisfaction sera donnée ;

2° Une lettre de M. le conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes priant de vouloir bien compléter la copie qui est entre ses mains d'une communication de M. Monnier sur divers objets trouvés dans les tombes arabes de Vohemar par M. Albin Maurein. Il sera adressé à M. le conservateur un exemplaire du *Bulletin* de 1910 où se trouve reproduite cette communication ;

3° Une lettre adressée par M. Perrier de la Bathie faisant connaître que M. E. Perrier, directeur du Muséum, préparant une monographie, désirerait étudier des poissons d'Andavakoera et Ambilobe. Notre collègue demande si on ne pourrait pas envoyer en communication ceux de l'Académie, sous condition qu'on nous les renverrait déterminés. Il est décidé que les poissons fossiles de l'Académie seront adressés au Dr Fontoynont, en congé à Paris, qui les confiera à M. Perrier, sous la condition expresse qu'ils nous seront rendus après étude et détermination ;

4° Une lettre de M. Rusillon, de Marovoay, annonçant l'envoi de deux exemplaires de son ouvrage sur le *Tromba*. Notre collègue ajoute qu'il a été mis à même de contrôler à nouveau et les faits et l'explication qu'il en a donnée. Toutefois quelques-unes des manifestations du Tromba se sont modifiées sous l'influence de la civilisation, il ne reste lui-même que dans les coins reculés où elle n'a pas encore pénétré. Notre collègue continue ses observations et indique que des rapprochements seraient à faire : soit avec des coutumes similaires existant en d'autres pays, soit avec la nécrolatrie primitive de plusieurs peuples.

Le secrétaire donne connaissance de fragments de quelques lettres qu'il a reçues, notamment :

1° Du P. Dubois, de Fianarantsoa, qui pense pouvoir adresser bientôt la rédaction définitive de sa communication sur le sens de l'orientation chez les Malgaches ;

2° De M. de Cespédès, annonçant qu'il a trouvé certains vieux indigènes qui peuvent lui donner des renseignements sur le séjour de Benyowski à Maroantsetra et qui affirment qu'il existerait encore des vestiges de routes construites par ce dernier.

3° De M. le commandant Rey, annonçant l'envoi à M. le Gouverneur Général de la « Notice sur les produits naturels de Madagascar et leur mode d'utilisation pour l'alimentation des Européens », dont il a été déjà parlé dans une séance antérieure.

Le P. Cadet offre à l'Académie quelques ouvrages écrits en langue malgache dont il est l'auteur. Le président le remercie de son don et une discussion s'engage sur le point de savoir si l'Académie n'aurait pas intérêt à réunir dans sa bibliothèque tout ce qui s'imprime en malgache, comme elle essaye d'y réunir tout ce qui s'est publié, et se publie, en français, anglais, etc., etc.

Il est décidé qu'il y aurait intérêt à réunir cette collection déjà commencée autrefois. Tout ce qui se publie à Madagascar, ou ailleurs, en langue malgache, devrait se trouver à l'Académie. Les chercheurs qui viendront après nous ne pourront que nous savoir gré d'avoir ainsi constitué des collections de documents écrits qui marqueront les différentes étapes de la langue et des esprits.

Le secrétaire donne lecture d'une communication de M. Jensenius, d'Antsirabe, au sujet des « Kimoso », tribu de nains qui, d'après plusieurs auteurs, existerait dans le sud du Betsileo et chez les Bara.

M. Jensenius, qui a vécu plus de vingt ans dans ces régions et qui a connu effectivement à Ivohibe et à Ihosy la tribu des Kimoso, n'y a jamais constaté la présence de nains. La taille des membres de cette tribu est la même que celle des autres Malgaches. La conclusion découlant de la discussion qui s'engage est que les Kimoso du sud ne sont pas des pygmées, que la dénomination Kimoso pour nain est inconnue dans tous les dialectes du sud, et enfin que, s'il y a, à Madagascar, des nains assez nombreux, parfaitement bien conformés, ils représentent des anomalies individuelles sans caractère de fixité absolue.

Un membre de l'Académie signale ensuite qu'il a appris qu'un projet est mis à l'étude actuellement pour démolir les sept tombeaux appelés *Fitomiandalana* : les sept alignés, qui menacent ruine et les remplacer par un mausolée unique où tous les cadavres trouveraient place. Le projet comporterait même que ce mausolée serait édifié dans, ou sur, le grand bassin qui se trouve au nord du palais d'argent, bassin qui fut édifié autrefois par J. Laborde pour recevoir l'eau que sa fameuse canalisation amenait naturellement au sommet du rova. Ces sept tombeaux se relient de la façon la plus intime aux traditions les plus sacrées du peuple hova. L'emplacement en fut désigné par Andrianjaka lui-même dès qu'il commença la construction du rova de Tananarive dont il venait de s'emparer, et il y déposa les restes de presque tous ses ancêtres. L'usage de cette nécropole continua jusqu'en 1895. Si en 1897 elle fut déplacée, c'est que le Palais ayant été transformé en école et les cours servant aux récréations, il avait paru préférable d'édifier à nouveau ces tombeaux derrière ceux qui existaient déjà dans la grande cour. L'Académie émet à l'unanimité le vœu que la disposition traditionnelle des sept tombeaux soit respectée. Comme leur reconstruction s'impose, dans leur état actuel de délabrement, ils pourraient, si pour des raisons quelconques cela était impossible sur leur emplacement actuel, être réédifiés à l'endroit même qui avait été choisi par Andrianjaka. La population indigène ne pourrait qu'être satisfaite de constater une fois de plus le respect absolu que nous avons pour les reliques de son passé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Séance du 26 mai 1914

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr VILLETTE

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. le Dr Standing, Carle, Carougeau, P. Cadet, Rajaofera, Rasamimanana, Lamberton, Dandouau.

Excusés : MM. Hesling, Girod.

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. le Gouverneur Général transmettant à l'Académie, pour examen, une étude de M. Ferarès, de Paris, intitulée : « Les lois malgaches et le Pentateuque », dans laquelle l'auteur veut prouver que les Zafi-Ibrahim (Betsimisaraka) sont d'anciens Hébreux qui ont colonisé Madagascar.

M. Ferarès, de son côté, adresse à notre président un exemplaire de cette même étude en le priant de vouloir bien faire étudier cette question si importante « pour l'histoire de Madagascar, sans se laisser influencer par les savantes études antérieures qui concluent dans un sens opposé au sien (MM. Grandidier, Ferrand, Mondain), etc., etc. »

MM. Mondain et Cadet, particulièrement qualifiés pour cette étude, ont bien voulu s'en charger. M. Mondain a déposé le rapport ci-dessous :

Courtes remarques sur un article paru dans la « Revue de linguistique » à propos des Malgaches et du Pentateuque

« L'étude de M. Ferarès sur les lois malgaches et le Pentateuque parue dans la *Revue de linguistique et philologie comparée* à la date du 15 janvier 1914, se propose de reprendre la question des rapports des Malgaches et des Juifs, et tend à démontrer que, dans un temps très reculé, peut-être même vers 600 ans avant Jésus-Christ, des Hébreux seraient venus jeter à Madagascar les fondements d'une civilisation de tendance, non seulement sémitique, mais spécifiquement juive.

« L'explication généralement donnée pour justifier l'existence chez les Malgaches de certaines coutumes d'apparence sémitique, tirée de l'influence indéniable des migrations arabes, paraît tout à fait insuffisante à M. Ferarès qui va jusqu'à dire (p. 28) « que les « recherches faites à ce sujet l'ont été dans une fausse direction. »

« L'étude de M. Ferarès, dans son ensemble, est intéressante. Elle signale certaines coïncidences curieuses, et par-là mérite attention.

« Toutefois elle n'apporte rien d'absolument nouveau.

« Dans sa lettre d'envoi, notre auteur se flatte d'avoir fait une véritable découverte, en ayant été le premier à comparer les mœurs et les institutions malgaches à celles des Hébreux de la haute antiquité, et spécialement d'avant la captivité de Babylone.

« En fait, il a paru plusieurs articles et brochures sur ce sujet, dont une de M. Henri Mager, si je ne me trompe.

« Nous avons nous-même, il y a deux ans et demi environ, fait une leçon sur ce sujet devant les étudiants de la Faculté de théologie de Montauban, sous le titre suivant : « Les Malgaches et certains faits de l'ancien testament. » J'y parlais, avant M. Ferarès, du

mariage léviratique, des rapprochements entre les ordalies malgaches et juives d'après les nombres et le lévitique, de certaines analogies dans les formes religieuses et funéraires. Mais je n'en concluais absolument pas que les Malgaches avaient reçu ces coutumes des mains des Hébreux.

« Voici en effet à quoi j'aboutissais : « Si les rapprochements que nous avons pu faire ne peuvent étayer en aucune espèce de façon la thèse de l'origine hébraïque de certains Malgaches, ils nous mettent cependant sur la trace d'une vérité, ou, du moins, de ce qui m'apparaît tel : à savoir l'unité essentielle de l'espèce humaine. En étudiant l'ethnographie ou le folklore des diverses populations qui couvrent la surface de la terre, on est, en effet, surpris de la similitude des idées, des aspirations, et très souvent des pratiques qu'on retrouve de tous côtés, témoignant, me paraît-il, non seulement d'aptitudes semblables, mais aussi d'un héritage et de souvenirs communs. »

« Pour aller plus loin, et pour admettre une filiation précise des Hova aux Juifs, il faudrait des faits singulièrement nets et probants. M. Ferarès nous les donne-t-il ?

« Il relève tout d'abord quelques parallélismes entre certaines coutumes sakalava rapportées par Drury, et certains passages des livres saints. Or, précisément, les Sakalava sont, de l'aveu général, une des tribus dont l'origine doit être tracée en dehors complètement de tout courant juif hypothétique. Ces parallélismes sont-ils convaincants ?

« En cas de dégât commis par le troupeau de quelqu'un dans le champ d'autrui, vous dit Drury, le propriétaire du troupeau doit donner une bêche. M. Ferarès rapproche de cela la loi juive très générale indiquée Exode XXII, 5, ordonnant, en pareil cas, le don par le propriétaire du troupeau du meilleur produit de son champ et de sa vigne.

« Je ne vois là qu'une analogie fort lointaine. Dans une foule de législations, si ce n'est dans toutes les législations humaines, ce cas est traité, et précisément le fait que la pénalité est absolument différente dans les deux cas devrait plutôt exclure le rapprochement.

« Je ferai la même remarque pour la façon si différente dont les Sakalava et les Hébreux entendent le mariage léviratique, les uns l'étendent jusqu'à la belle-mère, les autres traitant d'abomination une pareille extension.

« La législation à propos des querelles que M. Ferarès rapproche ensuite est, à mon avis, entièrement différente : on trouverait certainement, en cherchant bien, des rapprochements plus étroits entre les pratiques d'autres peuples absolument et évidemment séparés au point de vue ethnique.

« Pour donner un exemple probant de l'arbitraire et du vague de la plupart des analogies que notre auteur croit devoir signaler, je transcris ici l'une d'entre elles rapprochant Exode XXIII, 14, d'un passage de Drury.

1° *Drury*

« Si un homme emprunte un bœuf ou une vache à son voisin, au bout d'un an le dit bœuf est supposé devoir rapporter six veaux. Si l'emprunteur néglige de régler avec son prêteur, à ce dernier est reconnue la propriété de trois taureaux et de trois génisses, ainsi que des produits de ces dernières, le tout payable par l'emprunteur.

2° *Exode*

« Si un homme emprunte à un autre un animal, et que l'animal se casse un membre et qu'il meure, en l'absence de son maître, il y aura lieu à restitution. Si le maître est présent, il n'y aura pas lieu à restitution. Si l'animal a été loué, le prix de louage suffit.

« M. Ferarès croit ensuite trouver dans quelques étymologies de mots de nouvelles preuves à l'appui de sa thèse.

« Mais la dérivation du mot *ody* ou *oly* de la racine hébraïque *gal* (fumier), ou du nom de peuple antemorona que Drury a pris à tort pour un nom de Dieu, du dieu assyrien *Amat*, ou de l'*An-tam-zu* des Hittites, ou encore du mot *Andriambilisa* (qui vient en réalité directement de l'Arabe), de *Anu-Bel*, dieu babylonien, paraîtront de pures fantaisies.

« D'autres rapprochements sont moins forcés. Mais, à notre humble avis, ils s'expliquent parfaitement par l'arabe, lié comme on sait de très près à l'hébreu. C'est certainement par le canal de l'arabe que les Malgaches ont été amenés à leur calendrier, à leurs pratiques astrologiques et c'est par-là aussi qu'ils ont reçu, en dépit de l'affirmation de M. Ferarès, les noms de leurs sept jours, ou quelques vagues notions de l'histoire des patriarches.

« Tout en reconnaissant l'érudition et la science de M. Ferarès, nous en resterons donc, jusqu'à plus ample informé, à une des conclusions de notre travail de janvier 1910 (paru dans le numéro de mars 1912 de la *Revue de théologie et des questions religieuses*)

« En vivant pendant quelque temps côte à côte avec une nation primitive, et spécialement un peuple comme les Hova, on peut espérer parfois ressaisir certains aspects de la vie israélite antique et pénétrer un peu mieux le sens des documents sacrés. Je dis « particulièrement les Hova » parce que leur état de civilisation actuel correspond assez bien à celui des Israélites des temps anciens. Les Hova, en effet, ne sont pas des sauvages : ils sont comme à mi-chemin entre le non civilisé réel et le civilisé. Ils ont, d'autre part, une origine plus ou moins asiatique, ont subi enfin certaines influences arabes ».

G. MONDAIN.

Le P. Cadet s'associe entièrement aux conclusions de M. Mondain.

« Pour prouver une thèse aussi importante, dit-il ensuite en substance, il faudrait un effort plus considérable, avec des preuves autrement nombreuses et autrement concluantes ; celles qui sont apportées, même si elles étaient acceptées, ne suffiraient pas à l'étayer. Certains rapprochements sont tout fortuits, d'autres sont enfantins, et, même si des ressemblances sérieuses sont établies, elles ne prouvent pas une parenté directe.

« Les preuves linguistiques apportées par M. Ferarès n'en sont pas en réalité, car sa bonne volonté et ses consciencieuses recherches n'ont pu suppléer à son ignorance de la langue malgache. Et d'abord, il faut mettre en fait que le malgache de Flacourt est, en général, fort mal transcrit, Flacourt n'ayant jamais su cette langue, si bien que, d'avis autorisés, son catéchisme est du P. Nacquart et son dictionnaire du P. Bourdaise.

« Quant à Drury sa notation malgache est plus fantaisiste encore. Il avait quatorze ans lorsqu'il quitta l'Angleterre, il vécut quinze ans à Madagascar, puis quatorze ans avec des matelots. Son instruction devait être très ordinaire. Lorsqu'il écrivit son vocabulaire (en supposant qu'il ne l'ait pas dicté), il le transcrivit comme il le prononçait, en bon cockney de Londres, c'est-à-dire avec surabondance de *r* et *w*, et avec une notation anglaise qui seule suffit à dérouter les lecteurs français.

« Etablir dans ces conditions des comparaisons linguistiques c'est s'exposer à commettre force erreurs.

« Nous en citerons quelques-unes :

« *Zafy*, rappelle le mot hébreu *tsafa* (émanation), dit M. Ferarès. Mais *zafy* se dit aussi *afy* dans les dialectes provinciaux et ressemble beaucoup au futunien *afu* (rejeton).

« L'*oly* (que l'on écrit et prononce, suivant les régions, *ody*, *aody*, *aoly*), dit Carpeau du Saussay, est une petite boîte avec des tuyaux remplis de mille saletés. M. Ferarès ne

retient, de tout ceci, que le mot saletés, et rapproche alors le mot *oly* des mots hébreux *guilolime* (abominations), *gal* (fumier, ordure), ce dernier mot correspondant à l'araméen *nwoli*, que, sans la ponctuation massorétique, on pourrait lire *nouli* et *noli* C'est un peu forcé. L'*aoly* (qui se prononce en réalité *oule*, *aoule*, est loin d'être une ordure, et il faut entendre le mot saletés, écrit par Carpeau du Saussay, dans le sens où nous l'employons familièrement : choses disparates.

« Drury cite le nom de quatre sous-divinités malgaches dont M. Ferarès ne peut donner les étymologies exactes, ce qui ne nous surprend pas, étant donné la transcription ultra fantaisiste de Drury, mais au sujet desquelles il signale des rapprochements :

« 1° *Decan Antemoor* est rapproché de *Anata* ou *Anat*, dieu assyrien-babylonien, ou *An-tam-zu*, dieu des Hittites. En réalité, il faut lire *Andrian-Antimora* ou prince du pays de l'Imoro (renommé pour ses sorciers) ;

« 2° *Anabeleshey* est rapproché de *Anu-Bel* ou *Bilat*, assyrien-babylonien, et *An-Bel* des Hittites. En réalité, il faut lire *Andrian Anabilisy*, que l'on retrouve souvent sous la forme *Ibolisy* (arabe *Iblis*) ;

« 3° *Méguddummateme* renferme, dit M. Ferarès, des traces de *Gulat-Anunil* des Ass-Babyl. Mais en réalité c'est la transcription d'*Andrian-Mihodinatimo*, le maître du Sud.

« D'autres étymologies sont aussi singulières :

« *Amonouques* (tombeaux) signifie en réalité cadavre, et vient non de l'hébreu *manoukha* (repos), mais du malgache *fonoka* (pourri, réduit en poussière) ;

« *Andria* (Seigneur) vient plutôt du sanscrit *arya* (noble) que de l'hébreu *Adon* (Seigneur). *Alle*, mauvaise transcription de Flacourt pour *alina* (nuit), ressemble beaucoup plus au malais *malam*, *alem* (nuit) qui se retrouve dans *fialemana* (repas du soir) qu'à l'hébreux *laïla* (nuit) ;

« *Massinpoh* (lois) n'a rien de commun avec *misch pat* (justice, loi) car il se décompose aussi : *masina* (saint), *fo* (cœur) ;

« *Philobey* n'a rien de commun avec lévite car le mot, bien transcrit, s'écrit ainsi *filohambe-be : filoha* (celui qui est en tête), *be* (grand, important) ;

« *Mevoreche* est une faute de Flacourt qui ne savait pas le malgache. Nous écririons aujourd'hui *mivorika*, ce qui veut dire : action de faire des *vorika* ou charmes, sortilèges, prières. L'opérateur serait le *mpamorika*, et nous ne voyons pas le rapport entre ce mot et *mebarekh*, tandis que *vorika* vient directement de l'arabe.

« Quant aux noms des jours de la semaine, nous ne voyons pas pourquoi ils sont, d'après M. Ferarès, d'origine plutôt hébraïque qu'arabe étant donné que ce sont des mots arabes à peine déformés. *Talata*, par exemple, qui se prononce partout talata et non *tsalatsa* ressemble beaucoup plus à l'arabe *thalâthâ* qu'à l'hébreu *sjelisji* ; lundi, qui se dit *alitinin* dans les provinces, *alatsinainy* en hova, est plus près de l'arabe *al-ithnin*, que de l'hébreu *sjeni*.

« En ce qui concerne les mots retenus par M. Ferarès du vocabulaire qui se trouve dans l'ouvrage de M. Julien, ce sont des mots bantous, c'est-à-dire venus d'Afrique, dont quelques-uns sont nettement arabes, comme *salam* ; d'autres se rencontrent dans tous les dialectes indonésiens : *mati* (mort), et pourrions-nous ajouter, si nous étions facétieux, en espagnol, puisque tuer se dit *matar*.

« Nous ne voulons pas prolonger outre mesure cette discussion qui finirait par devenir fastidieuse et que nous n'avons faite si longue que pour nous rendre aux désirs de

M. Ferarès. Nous dirons, toutefois, que d'autres que lui ont essayé de trouver dans des mots malgaches — mal transcrits — des origines hébraïques. Dans la préface de son livre : *Histoire de la colonisation à Madagasar et à Bourbon*, M. Guët cite le fait suivant :

Sur le mot « Bombetoc »

« On a dit que Madagascar ne possédait aucune trace de monuments antiques. Le mot *Bombetoc* semblerait indiquer que la baie de ce nom en avait au moins un. En effet ce mot, formé de deux racines, l'une grecque *bomos* (autel), l'autre hébraïque *betoc* (milieu), pourrait mettre sur la trace de vieux monuments. On pourrait croire que les premiers Malgaches abordèrent, sur cette partie de Madagascar et, faisant de ce lieu le centre de leur établissement, y dressèrent un monument auquel ils donnèrent le nom de « autel du milieu ». C'était un usage chez les anciens de constater (sic) le souvenir des événements par l'élévation d'un monument et l'offre d'un sacrifice ».

« Ces mots à double racine (l'une hébraïque et l'autre grecque) étaient communs chez les premiers peuples, de même que le devinrent plus tard chez nous les mots à racines grecques et latines. On voit que l'étymologie d'un seul mot pourrait conduire à la découverte du langage que parlaient les premiers habitants du royaume de Bombetoc, et, par conséquent, à quelle nation ils appartenaient ».

Dr DE LEISSÈGUE,
Médecin-chef de la marine.

(Archives coloniales Nossi-Bé 1834).

« Ceci est très bien déduit, mais l'auteur, ignorant le malgache, ne savait pas que Bombetoc est le mot malgache *Ampombilokana* (qui se prononce *Ampoumbitouke*), déformé par les Européens, comme tant d'autres, et qui se décompose ainsi : *Any* (où il y a) *fomby* (rafia) *tokana* (isolé), (où il y a un rafia isolé).

« En résumé, l'Académie, en rendant hommage aux efforts et aux recherches de M. Ferarès, ne peut en accepter les conclusions. Il est certain que pendant longtemps, et depuis longtemps, des courants d'émigration nombreux et variés se sont dirigés vers Madagascar. Peut-être une de ces migrations a-t-elle été juive et s'est-elle produite dans un temps très reculé, mais ceci n'est pas suffisamment prouvé, pas plus que n'a été prouvée l'origine phénicienne si chère à M. Guët. Les lois d'Andrianampoinimerina n'en sont pas une certitude. Ce roi malgache, qui vivait de 1780 à 1810, ignorait certainement tout du Pentateuque et de ses lois, il était absolument illettré, *ainsi que tous ses sujets*, à l'exception de quelques scribes antaimoro — d'origine arabe — qu'il avait fait venir, et dont les écrits sont, sinon perdus, du moins restés inconnus jusqu'à ce jour.

« Peut-être dans l'avenir pourrons-nous soulever un coin du voile qui nous dérobe à peu près tout du passé de notre île. Les recherches, les fouilles entreprises un peu partout, donnent quelques résultats. Dans les régions où les Zafi-Ibrahim résidaient on trouve en mille points des ustensiles en pierre fabriqués que les Malgaches actuels n'emploient pas, dont aucune tradition n'a conservé le souvenir, et dont quelques exemplaires gisent dans des tombeaux que les habitants du pays déclarent ne pas être ceux de leurs ancêtres. Peut-être l'étude comparative de ces ustensiles, marmites à trois pieds pour la plupart, jettera-t-elle une lueur dans l'obscurité de nos connaissances ».

Copie du présent procès-verbal sera adressée à M. le Gouverneur Général et à M. Ferarès.

Le président lit ensuite une autre lettre de M. le Gouverneur Général, transmise par M. Carle, concernant l'organisation de l'exposition de Marseille. M. le Gouverneur Général ayant bien voulu charger l'Académie Malgache de toute la partie scientifique de l'exposition, il est décidé qu'il sera fait appel à la bonne volonté de tous les membres de l'Académie,

chacun suivant ses goûts et ses aptitudes, et de tous ceux qui pourront nous aider dans cette tâche. Une circulaire sera adressée à chacun d'eux pour les inviter à nous prêter leur concours.

D'ores et déjà quatre grandes commissions sont créées :

1° Ethnographie et art indigène ;

2° Botanique et zoologie.

3° Géologie, paléontologie, minéralogie ;

4° Géographie, climatologie, agrologie.

La composition de ces commissions et des projets détaillés seront présentés dans la prochaine séance de l'Académie.

Une troisième lettre de M. le Gouverneur Général prie l'Académie Malgache de vouloir bien désigner un de ses membres pour faire partie de la commission chargée du classement des monuments historiques, en remplacement de M. Toussaint. A l'unanimité, M. Mondain est désigné.

M. Dandouau fait connaître à l'Académie qu'il s'est rendu récemment à Antsirabe et qu'il a pu visiter nos chantiers de fouilles. Une vingtaine de prisonniers y travaillent avec huit ou dix ouvriers recrutés sur place, sous la surveillance de deux commandeurs. Les fouilles se font dans la plaine qui s'étend entre la route de Betafo et le Ranovisy. Un long canal de drainage a été creusé par l'Administration. C'est en creusant ce canal que les premières découvertes furent faites. Notre préparateur Ramamonjy s'occupe des recherches sous la direction de M. Perrier de la Bathie. Elles ont été entreprises en cinq endroits. Deux sont abandonnés : le premier, parce qu'il y a des bancs de concrétions calcaires trop compactes ; le second, parce que les eaux l'envahissent et provoquent des éboulements, des glissements de boues dangereux pour les ouvriers. C'est dans celui-là que furent trouvés presque tous les ossements de l'an dernier. Les autres sont en pleine activité. Les boues stériles sont enlevées à la pelle ou à la main, et les eaux d'infiltration sont évacuées à la mode malgache, à l'aide d'un récipient quelconque : assiette, cuvette émaillée, etc., etc. Les résultats sont remarquables et l'Académie a tout intérêt à épuiser complètement cette vallée — cet ossuaire, pourrions-nous dire.

M. Dandouau fait circuler des photographies qu'il a prises et qui permettent à chacun de se rendre compte de l'état des travaux et des procédés de recherche employés. Il a pu photographier notamment un bassin et un fémur en place, d'une espèce d'hippopotame de grande taille qui, peut-être, constitue une espèce nouvelle.

M. Dandouau rend compte également, en son nom et au nom de M. Perrier de la Bathie, des sondages qu'ils ont pu faire au lac Tritriva. Des légendes circulaient depuis longtemps sur la profondeur de ce lac, et presque toutes étaient d'accord pour en faire un gouffre mystérieux, un abîme insondable dont jamais, malgré plusieurs tentatives, nul n'avait pu trouver le fond. Il regrette beaucoup d'avoir à détruire cette légende qui s'harmonisait si bien avec le cadre désolé et un peu effrayant du lac Tritriva. La profondeur maximum rencontrée a été de 160 mètres environ, au milieu du lac, au tiers sud à peu près de son grand axe. Le sondage a été des plus aisés. Un radeau fut construit avec des barriques sur lesquelles furent cloués quelques madriers et des planches. Un treuil rudimentaire fut fixé solidement sur ce plancher et servit à enrouler une longue corde, à laquelle on avait fait, tous les 10 mètres, un nœud, fixant un bout d'étoffe rouge. Une série de sondages furent effectués le long de la paroi ouest, en allant du sud au nord, à environ 10 ou 12 mètres de cette paroi. Le premier donna 125 mètres à l'angle des rochers sud-ouest, le second, en face du premier *nonoka* de la légende, 129 mètres ; le troisième entre ce *nonoka* et l'autre, situé plus au nord, 146 mètres ; le quatrième, en face du deuxième *nonoka*, 139 mètres.

L'extrémité sud offre une grande faille assez étroite, dans laquelle semble se trouver du basalte : c'est sans doute là une ancienne fissure dépendant du volcan. Au milieu de la faille la profondeur est de 18 mètres seulement. Un peu plus au sud-est, la sonde indiqua 60 mètres, puis, vers le milieu de la falaise est, toujours à la même distance (10 à 12 mètres)

du bord, 110 mètres. Enfin, en face le gros rocher qui se trouve au point où aboutit le chemin donnant accès au lac, rocher qui se voit assez souvent en saison sèche, la profondeur fut de 120 mètres. Le maximum, 160, extraordinaire si on tient compte des dimensions du lac, fut trouvé un peu au nord-ouest de ce dernier point. Peut-être y a-t-il dans les parties non sondées des profondeurs plus grandes, mais nous ne le pensons pas.

Le lac est creusé dans le gneiss, et ses parois sont taillées à pic, à l'emporte-pièce, ainsi que le supposait notre regretté collègue le Rév. Baron, dans un article de l'*Antananarivo Annual* (1885). Il n'est pas trop risqué de supposer qu'il a été creusé par une explosion gazeuse finale ainsi que cela arrive assez fréquemment. Beaucoup de débris, chassés par l'explosion, sont retombés dans le gouffre ainsi ouvert, le recomblant en partie ; les érosions des pluies ont fait le reste et le lac semble se combler peu à peu.

Le niveau du lac est approximativement à une altitude de 1.670 mètres, supérieure de 180 mètres au niveau moyen de la vallée thermale d'Antsirabe.

Le petit kiosque qui se trouve sur l'arête du cratère, au point où aboutit le chemin d'accès, est exactement à 60 mètres au-dessus du niveau de l'eau. Celui-ci correspond à peu près avec le niveau des dernières cases sud-est du village bâti au pied du volcan.

M. Dandouau fait circuler quelques photos qu'il a pu prendre et qui montrent le lac sous ses divers aspects.

En terminant, il tient à signaler le concours parfait que M. le D^{r} Béréni, chef de la province du Vakinankaratra, n'a cessé d'apporter à nos fouilles. L'Académie adresse à ce dernier ses plus sincères remerciments.

Le secrétaire dépose ensuite sur le bureau un volumineux travail de M. Rouquette, vétérinaire à Fort-Dauphin, contribution importante à l'anthropologie du Sud, et, pourrions nous dire, seul document établi jusqu'à nos jours, avec quelque base scientifique, sur l'anthropologie des races autochtones de la province de Fort-Dauphin.

Dans sa lettre d'envoi, M. Rouquette dit :

« Je voudrais vous communiquer les résultats que m'a donnés la mensuration de 700 « Antandroy, 500 Antavaratra, 500 Antanosy....

« ...... En ce genre d'études, je crois que la documentation importe surtout. Les hypothèses, les généralisations, les théories peuvent être hâtives, hasardées ou erronées, et, de ce fait, peuvent passer, alors que les faits sur lesquels elles sont édifiées demeurent. »

Dans l'exposé de son travail, il pose ainsi le problème qu'il désirait résoudre :

« Les populations indigènes qui peuplent le sud de Madagascar : Antandroy, Antanosy, Antavaratra, Antaisaka, appartiennent-elles à des sous-races humaines différentes, ou forment-elles des groupes ethniques sans différenciation anatomique, ou, en d'autres termes : ces collectivités possèdent-elles des différences anatomiques suffisamment nettes et stables pour qu'il soit possible de les distinguer morphologiquement, j'allais dire zoologiquement, les unes des autres. »

Pour résoudre ce problème, M. Rouquette s'est livré à une infinité de mensurations, toutes résumées en des tableaux, portant sur les Antandroy, les Antavaratra et les Antanosy. Nous ne pouvons condenser ici ce travail, qui sera publié *in extenso* au *Bulletin*, mais nous en citerons les conclusions qui sont importantes.

Les Antandroy appartiennent à une sous-race, en général sous-dolichocéphale et souvent sous-brachycéphale, leur taille est légèrement supérieure à la moyenne, leurs proportions sont moyennes et leur grande envergure est relativement faible.

Les Antavaratra appartiennent à une sous-race franchement sous-dolichocéphale, leur taille est en général moyenne, leurs proportions sont plus massives, leur grande envergure est plus allongée, mais elle n'atteint pas toutefois, en général, la grande longueur si souvent constatée sur d'autres races nègres.

Les caractères distinctifs secondaires sont les suivants :

Visage moins élargi, yeux plus rapprochés et moins ouverts, nez plus épaté et plus rarement droit chez les Antavaratra. Longueur relative des mains sensiblement égale dans les deux sous-races, mais pieds plus allongés chez les Antandroy.

Le petit tableau suivant condense les résultats :

	Antandroy	Antavaratra
Taille	1 m. 67	1 m. 635
Longueur du crâne	186 m/m 5	190 m/m
Largeur du crâne	146 m/m	139 m/m 5
Indice céphalique	78-79	73
Hauteur des épaules rapportée à une taille de 100 centimètres	83,75 à 81	82,50 à 63,75
Grande envergure	103 c/m 75	105 c/m
Largeur des épaules	21 c/m 75	22 c/m 25
Largeur du bassin	15 c/m 25 à 15,5	15 c/m 75
Longueur de la main	11 c/m 75	12 c/m
Longueur du pied	13 c/m 5 à 15 c/m 75	15 c/m 25

Quant aux Antanosy, il y a identité à peu près complète entre eux et les Antavaratra, ne sorte que seuls les Antandroy et les Antavaratra forment chacun une unité anthropologique.

L'Académie adresse à M. Rouquette toutes ses félicitations pour son beau travail.

Il est à souhaiter qu'il puisse paraître assez vite dans notre *Bulletin*. A ce sujet, un membre fait remarquer que le retard considérable que notre *Bulletin* éprouve dans sa publication est très gênant et peut décourager nos correspondants dont la seule récompense est de voir insérer les résultats de recherches parfois longues et difficiles. Déjà, en 1911, dans un article publié dans le *Journal Asiatique*, M. E.-F. Gautier le déplorait : « Les résultats d'une enquête intéressante, complètement terminée en 1905, disait-il, n'auront été connus en France qu'en 1910. Et encore faut-il se féliciter qu'ils aient tout de même fini par l'être. A l'avancement des études concernant Madagascar, c'est un très gros obstacle que l'inexistence de communication régulière entre les malgachisants d'Europe et ceux de Madagascar. Il en résulte naturellement, de part et d'autre, l'impossibilité d'être jamais au courant. »

Il est décidé qu'une démarche sera faite auprès de M. le Gouverneur Général pour lui signaler le retard dont souffre notre *Bulletin*. Celui de 1912 est à peine imprimé à moitié, bien que la copie ait été livrée, il y a exactement deux ans. Celle de 1913 est prête depuis longtemps déjà.

Le P. Muthuon fait ensuite la très intéressante communication résumée ci-dessous. Il promet sous peu de compléter et d'apporter les preuves sur lesquelles il base sa théorie.

Essai sur l'origine de l'ancien lac de Tananarive

« La plaine de Betsimitatatra et les larges vallées qui y débouchent immédiatement constituèrent jadis le fond d'un grand lac : il est intéressant de rechercher quelles causes géologiques prédisposèrent ainsi la région de Tananarive à devenir un centre de concentration pour les eaux du pays environnant.

« L'Imerina est une sorte de cuvette irrégulière, limitée dans tous les sens par des reliefs variés. Vers le sud, le sud-est et l'est, les pentes, dans leur ensemble, se relèvent graduellement jusqu'aux sommets de l'Ankaratra volcanique, jusqu'au plateau accidenté d'où descend le Sisaony et jusqu'à l'arête saillante qui borne à l'est le plateau central. C'est donc de ces directions que devait forcément venir la grande masse des eaux, conduites vers le nord-ouest par l'orientation prédominante des lignes de relief dans ce sens. Vers

l'ouest, les bords de la cuvette sont formés par plusieurs chainons relativement élevés, ayant l'orientation sus-citée ou l'orientation perpendiculaire et, dans l'un et l'autre cas, également infranchissables pour les eaux.

« Au nord, circonstance remarquable, une chaîne orientée est-ouest dresse une barrière brusquement saillante devant les eaux qui affluent vers elle, chaîne dont les sommets principaux, au nord de l'Imerina, sont le mont Andringitra et le mont Langana. Cette chaîne a joué un rôle de premier ordre dans la formation du lac de Tananarive : appuyée au nord sur les divers *tampoketsa* ou plateaux à profil horizontal et à pendage nul, dont le capitaine Carrier a signalé l'existence dans la région d'Ankazobe, elle a constitué comme un môle résistant contre lequel les strates du sud sont venues se comprimer ou s'écraser. Dans la région de Tananarive, la constitution géologique du terrain se ramène essentiellement à deux anticlinaux distincts : l'*anticlinal de Tananarive* même, orientée nord-nord-ouest, et l'*anticlinal d'Imerintsiatosika*, orienté nord-est. Ces deux anticlinaux, orientés sensiblement à angle droit, sont venus en quelque sorte se heurter par leurs extrémités nord et buter contre la chaîne est-ouest, dans la région d'Ambohitrimanjaka et d'Ambohimanarina. Il en est résulté, tout semble l'indiquer, sur l'emplacement actuel du cours de la Mamba et de son confluent avec l'Ikopa, une dislocation avec effondrement des couches du sol. De là, la formation d'une dépression que les eaux sont venues combler. Les traces de ces ruptures et de ces effondrements sont manifestes sur le flanc ouest du rocher de Tananarive et aux extrémités des lignes de relief qui aboutissent à la vallée de la Mamba. Il y avait donc là tout ce qu'il fallait pour former un lac étendu : une aire déprimée et une barrière infranchissable aux eaux. Cette barrière a été usée peu à peu par le flot, d'abord au défilé d'Ambohiboanjo, entre le mont Ambohimanoa et le mont Ambohimasina, puis, mais plus incomplètement, au seuil même de Farahantsana ; la dépression elle-même fut partiellement comblée par l'apport alluvionnaire des cours d'eau, et le lac, après avoir probablement persisté pendant des siècles, finit par se vider. »

Le P. Cadet dépose sur le bureau, au nom du P. Dubois, la première partie du *Dialogue français-malgache*, texte betsileo.

Sur la proposition de MM. Dandouau et Perrier de la Bathie, M. le D^r^ Béréni, administrateur, et M. Dropsy, prospecteur-minéralogiste distingué et élève de M. Lacroix, sont nommés membres correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures et quart.

Séance du 25 juin 1914

Présidence de M. le Dr Villette

La séance est ouverte à 4 heures et demie.

Etaient présents : MM. le Dr Salvat, Carle, Dr Standing, R. P. Muthuon, Andriamifidy, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : MM. Hesling, Girod.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le secrétaire, est approuvé.

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. le Gouverneur Général au sujet des sept tombeaux du Rova de Tananarive. Un mausolée sera édifié sur un emplacement qui sera désigné ultérieurement en s'inspirant des vœux que présenteront les familles indigènes dont les ancêtres reposent dans les tombeaux ;

2° Une lettre de M. l'administrateur chef de la province de Tulear, transmise par M. le Directeur des affaires civiles, annonçant l'envoi d'une défense d'animal qui paraît être une défense d'éléphant ;

3° Une copie de la dépêche ministérielle N° 81, du 2 avril 1914, relative à l'exposition de Marseille, transmise par M. Carle. M. le Ministre estime qu'il serait particulièrement intéressant de faire figurer à Marseille une exposition rétrospective de documents relatifs à nos vieilles colonies : manuscrits, imprimés, affiches, articles de journaux, cartes, plans, estampes, gravures, objets ayant le caractère de souvenirs, etc., etc., de façon à constituer un ensemble, aussi intéressant que possible, de tout ce qui concerne l'histoire, la géographie, la littérature et les arts. M. le Ministre ajoute qu'il conviendrait, qu'à la date du 1er janvier 1915, M. le Commissaire général Charles-Roux fut en possession de tout ce qui doit être exposé ;

4° Une lettre de M. le pasteur O.-A. Olsen, de Masinandraina, annonçant l'envoi d'une étude sur une tribu tanala, les Zafindiamanana, au milieu de laquelle il a vécu quatorze ans, et sur le *Famadihana*. Le manuscrit, écrit en malgache, sera examiné et traduit en vue de sa publication au *Bulletin*.

M. Dandouau donne communication de diverses lettres qu'il a reçues personnellement :

1° Une lettre de M. Guédès, annonçant qu'il pourra, sans doute, faire traduire en Sakalava du nord-ouest les *Dialogues français-malgache* de la Mission catholique.

2° Deux lettres de remerciment de MM. Béréni et Dropsy, pour leur désignation comme membres correspondants ;

3° Deux lettres de M. Fontoynont, L'une de Lyon, annonçant que M. Gaillard, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Lyon, serait heureux d'acquérir un squelette d'hippopotame ainsi que des ossements d'*Æpyornis*, deux membres inférieurs, par exemple. Il est décidé que l'on priera M. Standing de vouloir bien faire préparer cet envoi.

M. Fontoynont demande encore à ce qu'un échange de publications soit fait avec le Muséum de Lyon : adopté. Il propose en outre la nomination de M. Gaillard comme membre correspondant : adopté à l'unanimité.

La deuxième lettre annonce que M. Lacroix prépare un volume consacré exclusivement à Madagascar ; que MM. Grandidier viennent de faire paraître le volume de leur *Grande monographie* concernant l'anthropologie, volume que nous recevrons incessamment.

Il annonce ensuite que le Muséum adresse régulièrement ses *Bulletins* depuis de nombreuses années. Or, des recherches faites par le secrétaire, il résulte qu'aucun de ces *Bulletins* ne nous parvient et qu'aucun numéro ne se trouve à la bibliothèque du Gouvernement Général ni dans les archives. Il sera écrit pour signaler le fait et prier le Muséum de faire faire des recherches. Quantité de documents s'égarent ainsi, tel, par exemple, ce volume de minéralogie dont l'envoi nous a été annoncé en janvier dernier par M. Lacroix et qui ne nous est jamais parvenu ;

4° Deux lettres de M. Aujas annonçant : l'une, que M. de Froberville donne volontiers à l'Académie l'autorisation de restituer aux noms géographiques cités par Mayeur dans ses deux voyages, leur orthographe moderne, soit au bas des pays, soit par des notes à la fin des relations.

L'autre annonce que le tirage des clichés Jean René a été fait à 500 exemplaires moyennant 30 francs et que les planches et les épreuves seront envoyées incessamment.

Une lettre de M. Ferrand remerciant de sa nomination de membre honoraire et annonçant son prochain départ pour la Nouvelle-Orléans où il vient d'être nommé Consul général. Il promet d'envoyer dans quelque temps un programme de recherches linguistiques de façon à tracer la voie aux travailleurs de bonne volonté.

M. Lamberton présente une belle collection d'oiseaux contenant environ 300 individus répartis en une cinquantaine d'espèces. Ils appartiennent principalement à l'ordre des *Picariés* et à celui des *Passereaux*. Chaque spécimen est muni d'une étiquette portant le nom scientifique et un nom indigène. Il y a là de très jolies espèces comme *Ipsidina madagascariensis*, *Merops superciliosus*, *Leptosomus discolor*, *Brachypteracias leptosomus*, *Geobiastes squamigerus*, *Atelornis Crossleyi*, *Atelornis pittoides*, *Phileppita jala*, *Artamia leucocephala*, *Cyanolanius bicolor*, *Leptopterus viridis*, *Lantzia rufa*, *Terpsiphone mutata*, *Vanga curvirostris*, *Nectarinia souimanga*, *Foudia madagascariensis*, etc., etc.

Il annonce qu'il se propose de compléter cette collection et qu'actuellement il fait recueillir des spécimens de *Palmipèdes* et d'*Echassiers* aux environs du lac Alaotra.

M. Dandouau, secrétaire général, annonce à l'Académie que, devant partir bientôt en congé, il conviendrait, dans la prochaine séance, de pourvoir à son remplacement. La question sera mise à l'ordre du jour. Il est désigné pour représenter l'Académie Malgache au Congrès des Sociétés savantes qui doit se tenir à Marseille en avril prochain.

Il offre à l'Académie, au nom de M. Fraud, administrateur chef du district autonome d'Ambilobe, une belle collection de poissons fossiles complétant un envoi antérieur tout aussi important. L'Académie remercie M. Fraud.

La publication du *Bulletin* ne semblant pas être beaucoup activée, il est décidé qu'une délégation composée du président et du secrétaire attirera l'attention de M. le Gouverneur Général sur les inconvénients que ces retards présentent pour la bonne marche de la Société et lui demandera de vouloir bien donner des instructions pour que la deuxième partie du *Bulletin* de 1912 paraisse au plus tôt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Séance du 23 juillet 1914

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr VILLETTE

La séance est ouverte à 4 heures et demie.

Etaient présents : MM. le Dr Standing, Mondain, Dr Salvat, Sibree, R. P. Cadet, Rajaofera, Frère Raphaël, Andriamifidy, Rasamimanana, Maisonneuve, Carougeau, Lamberton, Dandouau.

Excusé : M. Bourdariat.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Dr Standing donne quelques détails sur les derniers ossements reçus d'Antsirabe. Il fera une communication plus étendue lorsque ces documents auront été étudiés. Dès maintenant, il peut affirmer que cet envoi ne renferme pas de nouveautés, mais, par contre, il contient des spécimens d'une parfaite conservation, notamment un sternum d'*Æpyornis*, auquel il ne manque qu'un fragment insignifiant et des vertèbres du même oiseau qui portent encore les longues et fines crêtes servant à l'insertion des muscles. Il y a aussi quelques humérus qui sont d'une extrême gracilité, surtout si on les compare aux os des pattes de l'oiseau géant. M. Standing montre encore un demi-bassin d'*Archeolemur* absolument intact et où la symphyse pubienne se distingue très bien, et un crâne d'une grosse tortue qu'il pense être *Testudo Grandidieri.*

M. Dandouau donne lecture, au nom de M. Perrier de la Bathie, d'une note au sujet des *Tourbières de Marotampona*, dans lesquelles l'auteur a trouvé une grande quantité de débris végétaux, mêlés à quelques ossements d'*Æpyornis*, d'*Hippopotames* et de *Lémurs*.

Notre savant collègue, dont le nom est mêlé d'une manière si intime au progrès de nos connaissances sur Madagascar en ces dernières années, a envoyé récemment au Muséum un superbe squelette de *Dinosaurien* qui, sous peu, fera l'orgueil de notre grand établissement national. Ce colosse dépassera de beaucoup le célèbre *Diplodocus* qui, cependant, atteignait déjà près d'une trentaine de mètres de longueur.

Le F. Raphaël présente le rapport qui lui avait été demandé sur un travail en langue malgache envoyé par M. Olsen. Il a trouvé ce travail très intéressant et souhaiterait que des monographies semblables fussent faites pour les diverses régions de l'île. Il indique qu'on pourrait charger une personne de recueillir ces traditions. L'Académie est d'avis qu'il serait désirable de recueillir les traditions ancestrales des Malgaches pendant qu'il en est encore temps, mais divers membres font remarquer que ce travail a déjà été fait pour diverses régions et que charger une personne de faire une étude de ce genre pour toute l'île, serait un procédé bien coûteux et bien imparfait, car ce n'est pas en traversant le territoire d'une peuplade qu'on peut connaître parfaitement ses coutumes, ses mœurs et ses traditions. A peine peut-on y parvenir après un long séjour. Aussi, semble-t-il préférable à l'Académie de faire appel à la bonne volonté de gens compétents et établis depuis longtemps dans le pays.

M. Lamberton annonce que les crédits destinés à la préparation de l'exposition de 1916 viennent d'être accordés par M. le Gouverneur Général, et que dans quelques jours ils seront à la disposition de l'Académie. Il explique que tout en comptant sur la collaboration de nos membres et sur celle de diverses personnes amies des sciences, il lui a paru prudent

de rechercher un moyen laissant moins de place au hasard. L'Académie ayant accepté la préparation de la partie scientifique de l'exposition de Marseille, il y va de sa bonne réputation que cette manifestation soit aussi réussie que possible. M. Lamberton a alors pensé à faire faire le tour de l'île par un chasseur naturaliste de profession. Il indique le nom de M. Chauvin qui a récemment fait pour le compte du Muséum du Transvaal une tournée très productive en espèces nouvelles qui viennent d'être décrites dans le *Bulletin* publié par cet établissement. Si l'Académie accepte cette manière de voir, différentes stations vont être déterminées à l'avance dans l'ouest et dans l'est, d'après la répartition de la faune, et elles seront successivement fouillées à fond. M. Lamberton préparera soigneusement le voyage à l'avance et s'efforcera de ne rien laisser au hasard. De cette façon, il est certain d'avoir quantité de documents intéressants et variés et espère trouver aussi bon nombre d'espèces nouvelles.

L'Académie accepte en principe ce projet.

Fort de cette décision, M. Lamberton annonce qu'il va alors entrer en relations avec M. Chauvin, et qu'à la prochaine séance il pourra donner des précisions tant sur la somme qui serait consacrée au voyage projeté, que sur le nombre minimum d'objets que s'engagerait à livrer le chasseur naturaliste.

M. Dandouau annonce que devant partir dans quelques jours, il y a lieu d'élire un nouveau secrétaire-trésorier. Il remercie ses collègues des nombreuses marques de sympathie qu'ils lui ont données, et d'avoir si grandement facilité son travail.

M. le président se fait l'interprète de l'Académie, en exprimant à notre secrétaire les regrets que nous cause son départ. Non seulement il a pris une part très active dans nos travaux, mais il a su augmenter la bonne renommée de notre association, en donnant de nos séances, dans des procès-verbaux de tout point remarquables, une idée aussi exacte qu'animée.

On passe au vote. M. Lamberton est élu secrétaire-trésorier. Il remercie ses collègues de cette marque de confiance et de sympathie. Il ne sait si l'Académie aura lieu de se féliciter de son nouveau choix, mais il fera son possible pour maintenir les bonnes traditions léguées par son prédécesseur.

M. Dandouau rend compte de sa gestion financière et il est décidé que le bureau examinera sa comptabilité et lui délivrera le quittus d'usage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures et demie.

Séance du 24 septembre 1914

Présidence de M. le Dr Villette

La séance est ouverte à 4 heures.

Etaient présents : MM. Mondain, Dr Salvat, R. P. Cadet, R. P. Muthuon, Frère Raphaël, Andriamifidy, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : MM. le Dr Standing, Hesling.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Il est décidé que malgré la guerre, l'Académie tiendra ses séances mensuelles.

M. Lamberton présente à l'Académie une collection d'animaux conservés dans l'alcool. Elle contient un certain nombre d'espèces curieuses, notamment :

Parmi les serpents : deux espèces de *Langaha*, remarquables par le prolongement cornu ou foliacé qui orne leur nez ;

Parmi les Geckonidés : plusieurs espèces d'*Uroplates*, remarquables par leur queue aplatie et leur mimétisme accentué ;

Parmi les Chaméléonidés : quatre espèces de *Brookesia*, remarquables par la double rangée d'épines que porte leurs flancs, et même leur queue ;

Parmi les Batraciens : nombre de jolies espèces de *Mantadactylus*.

Enfin, la collection comprend aussi un joli lot de scorpions, de scolopendres et de myriapodes.

Une partie de ces matériaux est déjà déterminée, le reste le sera peu à peu.

Ramamonjy, travaillant pour le compte de l'Académie depuis plusieurs années déjà, en qualité de préparateur, a demandé à ce que sa situation soit fixée par un contrat régulier.

L'Académie accueille ce vœu et charge son bureau de faire le nécessaire.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Séance du 29 octobre 1914

PRÉSIDENCE DE M. LE D[r] VILLETTE

La séance est ouverte à 4 heures et demie.

Etaient présents : MM. Sibree, Andriamanana, D[r] Salvat, Carougeau, R. P. Cadet, Frère Raphaël, Rajaofera.

Excusés : MM. Girod, Renel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Béréni, par laquelle notre collègue nous informe qu'il fera rechercher les animaux que nous lui avons signalés ;

2° Une lettre de M. Drouhard annonçant l'envoi d'un colis d'animaux divers. Le colis est parvenu avec son contenu en parfait état. A signaler surtout dans cet envoi quelques serpents et lézards intéressants. L'Académie remercie M. Drouhard de vouloir bien, tout en accomplissant la mission qui lui a été confiée, nous faire recueillir des spécimens pour nos collections ;

3° Une lettre de M. Gerbinis nous informant de l'envoi de deux défenses d'éléphant, trouvées sur le rivage de la mer à une centaine de mètres du village d'Itampolo, au nord d'Androka, district d'Ampanihy, au pied des rochers qui bordent la côte et que la mer recouvre à marée haute. Notre collègue pense que ce sont les vestiges de quelque naufrage, et après examen de ces deux pièces, l'Académie est aussi du même avis ;

4° Une lettre par laquelle M. Chauvin, le naturaliste à qui nous avions commandé une collection de squelettes, nous informe que son chasseur indigène ayant été privé de port d'armes, il est dans l'impossibilité de nous donner satisfaction. L'Académie va faire des démarches pour essayer de faire rendre le port d'armes retiré ;

5° Une lettre de M. Pochard, président de la Chambre d'agriculture. Cette assemblée offre de subventionner l'Académie Malgache si nous voulons constituer un Musée d'histoire naturelle qui soit en même temps commercial et agricole. Elle nous demande de mettre notre bibliothèque à la disposition des agriculteurs qui désireraient consulter nos ouvrages scientifiques et de faire le service de notre *Bulletin* aux divers comices agricoles.

L'Académie Malgache est très heureuse d'entrer en rapport avec les groupements représentant les intérêts économiques de l'île. Elle accueille d'autant plus volontiers la très intéressante proposition de la Chambre d'agriculture, qu'elle-même est très désireuse de constituer un Muséum. Il semblerait que la meilleure marche à suivre pour la réalisation de ce projet serait de demander d'abord à M. le Gouverneur Général s'il serait disposé à approuver le principe de la création d'un Muséum d'histoire naturelle et à donner les facilités nécessaires pour sa mise en train et son bon fonctionnement. Si, comme nous avons tout lieu de l'espérer, M. le Gouverneur Général nous répond par l'affirmative, il lui sera présenté un projet aussi complet et aussi précis que possible. Mais, dès maintenant, nous continuerons les recherches déjà commencées et nous acceptons avec gratitude la somme que la Chambre d'agriculture veut bien mettre à notre disposition.

En retour, il est entendu que nous ferons désormais le service de nos *Bulletins* aux comices agricoles, et que notre bibliothèque sera ouverte aux agriculteurs qui demanderont à consulter nos ouvrages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Séance du 27 novembre 1914

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr VILLETTE

La séance est ouverte à 4 heures et demie.

Etaient présents : MM. Carougeau, Andriamimanana, Rajaofera, Andriamifidy, Frère Raphaël, R. P. Dubois, Sibree, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : MM. Hesling, Dr Salvat.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. le Directeur des affaires civiles nous faisant connaître que suivant le vœu que nous lui avions transmis, il a invité le chef de la province de Tamatave à remettre à l'indigène employé par M. Chauvin, naturaliste, le permis de port d'armes qui lui avait été retiré ;

2° Une lettre de M. Chauvin nous remerciant de notre intervention et nous informant qu'il va immédiatement s'occuper de nos commandes ;

3° Une lettre de M. le Gouverneur Général nous faisant connaître que la rareté du papier l'oblige à limiter dorénavant notre *Bulletin* à 300 pages ;

4° Une lettre de M. Dandouau par laquelle notre collègue nous propose de rayer ceux de nos membres correspondants qui sont de nationalités allemande et autrichienne.

Après un échange de vues, l'Académie considérant :

Que les intellectuels allemands, non seulement n'ont pas désavoué les atrocités et les actes de vandalisme accomplis par l'armée du kaiser, mais qu'ils s'y sont en quelque sorte associés par un manifeste signé par 93 d'entre eux ;

Décide, à l'unanimité des membres présents, de rayer ceux de ses membres correspondants qui sont de nationalités allemande et autrichienne.

Cette mesure s'appliquera à MM. Voeltzkow, Wolf, Zawoduy ;

5° Une lettre de notre collègue M. Hesling, transmettant un manuscrit intitulé *Notes d'histoire malgache* rédigé par M. Bouroumeau, sous la dictée de Rabozaka, chef rebelle, qui joua un rôle important au moment de l'insurrection. Il est décidé que ce travail sera confié pour étude à notre collègue le P. Cadet, qui nous en dira son sentiment à la prochaine séance ;

6° Une lettre de M. le Gouverneur Général nous faisant connaître qu'il accueille favorablement l'idée de la création d'un Musée d'histoire naturelle qui serait en même temps agricole et commercial, et nous invitant à lui fournir aussitôt que possible un programme détaillé et précis. Il est décidé que le secrétaire préparera pour la prochaine séance un avant-projet qui servira de base aux discussions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Séance du 17 décembre 1914

Présidence de M. le Dr Villette

La séance est ouverte à 4 heures et demie.

Etaient présents : MM. le Dr Standing, Maisonneuve, Frère Raphaël, R. P. Cadet, R. P. Muthuon, Rasamimanana, Dr Monnier, Mondain, Lamberton.

Excusés : MM. le Dr Salvat, Carougeau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La parole est donnée au P. Cadet qui nous fait connaître son avis sur le manuscrit qu'il s'était chargé d'examiner. Il trouve que ces *Notes d'histoire malgache* sont intéressantes. Il s'y rencontre quelques étymologies nouvelles et très ingénieuses, trop ingénieuses peut-être. Ainsi le mot « Merina » viendrait de ce que dans leurs relations commerciales avec les Antsihanaka, les Hova avaient coutume de dire « ajoutez encore un peu » *(mierina izy)*. Il serait intéressant de savoir si Rabozaka tient ses données de traditions orales ou écrites. Il est décidé qu'il lui sera demandé des précisions sur les points de sa relation qui paraissent plus particulièrement intéressants ou contestables.

M. Lamberton fait une communication au sujet d'insectes qu'il a nouvellement reçus de M. Drouhard. Il montre un superbe papillon *(P. Evombar)* et une mante très curieuse qui parait être une espèce inédite. Elle appartient au genre *Phyllocrania*, dont une seule espèce est actuellement connue comme habitant Madagascar. Au nom de MM. les Drs Standing et Monnier et au sien, il montre un bassin d'*Æpyornis* reconstitué d'après les dernières données qu'on possède sur ce curieux oiseau. Il indique que les documents mis à jour par les fouilles de l'Académie ont permis de serrer la vérité de plus en plus près et que la reconstitution actuelle s'éloigne déjà sensiblement de celles qui avaient été primitivement tentées.

L'Académie passe ensuite à la discussion du projet de Musée d'histoire naturelle et adopte les dispositions qui seront soumises au bienveillant examen de M. le Gouverneur Général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

ANTHROPOMÉTRIE DES RACES AUTOCHTONES
de la province de Fort-Dauphin

DÉFINITION ET GÉNÉRALITÉS

Dans les pages qui suivent, je me suis attaché à solutionner le problème suivant: Les populations indigènes qui peuplent le sud de Madagascar et qu'on désigne sous les noms d'Antandroy, d'Antanosy, d'Antavaratra et d'Antaisaka appartiennent-elles à des sous-races humaines différentes ou forment-elles simplement des groupes ethniques sans différenciation anatomique ?

Je définirai la sous-race : une collection d'individus qui, dans la race (la race nègre en l'espèce), se distinguent par un ou plusieurs caractères communs transmissibles par hérédité.

Le problème est donc de savoir si les collectivités Antanosy, Antandroy, Antaisaka et Antavaratra possèdent des différences anatomiques suffisamment nettes et suffisamment stables pour qu'il soit possible de les distinguer morphologiquement, j'allais dire zoologiquement, les unes des autres. Si oui, nous avons bien affaire à des sous-races distinctes, si non, nous ne sommes en présence que de groupes ethniques.

Je définirai le groupe ethnique : une collection d'individus qu'unissent des coutumes, des croyances, des besoins et des traditions analogues. Son unique fondement réside dans les besoins et dans les conséquences de la vie sociale passée et présente et non dans les particularités anatomiques de la majorité de ses membres. C'est ainsi qu'Antandroy et Antavaratra forment réellement des sous-races humaines distinctes, alors que les Antavaratra et les Antaisaka ne sont que deux groupes ethniques d'une même unité anthropologique.

Des groupes ethniques différents peuvent appartenir à une même sous-race et leur origine est alors nécessairement commune. Mais des sous-races différentes, qui peuvent être nées en des points très distants des continents, peuvent néanmoins avoir acquis, postérieurement à leur arrivée sur les territoires qu'elles occupent actuellement, un langage et des coutumes analogues. La communauté d'origine n'entraine donc pas nécessairement la communauté de langage et inversement les similitudes d'idiome ne démontrent pas nécessairement le monogénisme des populations qui le parlent.

AIRE GÉOGRAPHIQUE ET ANTIQUITÉ DES RACES AUTOCHTONES

Je ne traiterai que des Antandroy, des Antavaratra, des Antaisaka et des Antanosy. J'ai laissé de côté les Tanala du poste administratif de Bekily ainsi que les Bara du district de Tsivory.

J'aurais voulu étudier les Antatsimo qui occupent les environs d'Italy, de Ranopotsy et d'Andraoma, mais l'occasion m'en a manqué.

Les Antandroy occupent les territoires situés entre le Menarandra et le Mandrare. La mer sert de limite sud, quant à la limite septentrionale elle est des plus irrégulières : Bara, Antanosy, Tanala se mêlant à l'Antandroy sur toute l'étendue du district de Tsivory.

Les Antavaratra et les Antaisaka occupent dans la province de Fort-Dauphin la partie située au nord d'Ambanihazo, avec Manantenina comme centre. Au nord, il remonte jusqu'à Vangaindrano.

A l'ouest de Manantenina et à Manantenina même, les Antavaratra se mêlent rapidement à des populations plus anciennement établies dans ces régions : ce sont les Antanosy du Vohibanga autrefois les maîtres du pays, plus récemment les sujets des nouveaux arrivés : les Antavaratra.

Enfin, dans la vallée du Manampanihy, les Antanosy, sous les dénominations de Romeloko, des Zanakampela et d'Antambolo, dominent presque partout. A noter une importante infiltration Antavaratra dans toute la partie de la vallée d'Ambolo située en aval de Ranomafana. Les Antanosy occupent également toute la région côtière d'Ambanihazo à Fort-Dauphin, de Fort-Dauphin à Ranopiso ainsi que toute la vallée de la Fanjahira.

Que savons-nous du passé de toutes ces populations? Aussi haut que remontent les documents écrits, c'est-à-dire dès le début du XVI^e siècle, nous trouvons le sud de Madagascar peuplé de races nègres qui se trouvent être les Antandroy, les Antanosy et les Antavaratra. Seuls les noms sous lesquels les voyageurs les désignent varient parfois. Donc dès le début du XVI^e siècle le sud de Madagascar était non seulement peuplé mais il était déjà divisé, comme aujourd'hui, en un certain nombre de groupements suffisamment importants et durables pour qu'un nom particulier ait pu leur être attaché.

Qu'étaient ces populations avant le XVI^e siècle ? Nous l'ignorons totalement. La période vraiment historique s'arrête pour les Malgaches à quelques pas de nous et les données de l'archéologie proto et préhistorique font tellement défaut qu'aucune hypothèse ne saurait raisonnablement suppléer au manque total de documents écrits. Les fouilles des tombeaux nous permettraient peut-être d'établir une chronologie basée soit sur le mobilier funéraire, soit sur les modalités du rite de l'inhumation, mais ces fouilles n'ont jamais été entreprises et ne le seront pas de si tôt. Notre ignorance est si grande que même pour Fort-Dauphin, que nous savons avoir été le point de relâche nécessaire des flotilles arabes, nous ne possédons pas le moindre document archéologique qui nous permette de connaître quel était le degré de civilisation, de ces premiers conquérants. A fortiori, ignorons-nous totalement ce qui différenciait le malgache d'avant l'islamisme du malgache contemporain de l'arrivée des premiers Portugais.

Donc nuit complète, peut-être parce que nous n'avons pas su rechercher ou simplement conserver à Fort-Dauphin les documents qui auraient pu nous guider.

Pour la longue période qui sépare l'arrivée des Arabes de celle des Portugais, nous en sommes réduits à des traditions orales qui intéressent non pas la population autochtone mais les familles régnantes du pays carca-nosy. Les noirs de l'Androy, ceux du pays Anosy, toute la population de l'Ambolo et du Vohibanga sont toujours considérés comme y étant établis depuis très longtemps. Les Zafiramine Antanosy, encore blancs au temps de Flacourt, se disent seuls d'origine arabe et prétendent se

rattacher à la femme de Mahomet. Leur histoire serait-elle réelle, ce qui est loin d'être démontré, ne nous apprendrait donc rien sur l'origine des populations autochtones. Les traditions arabes conservées par les indigènes ne nous sont donc d'aucun secours.

Pour ce qui est la période antérieure à l'islam, les données, mêmes orales, sont absolument nulles. Nulle tradition, nul vestige archéologique, nul document anthropologique bien daté. Nous ignorons tout des peuples indigènes même s'ils existaient, Nous n'avons même pas la certitude que la province de Fort-Dauphin était alors habitée car aucune recherche n'a été faite jusqu'à ce jour. Nous ne pourrons connaître quelque chose de l'homme primitif que lorsque nous appliquerons à l'étude de l'antiquité malgache les méthodes d'investigation qui, en Europe, ont permis d'édifier sur une base solide toute notre préhistoire paléo et néolithique. Que nous sert de savoir que la langue malgache se rattache aux idiomes agglutinants parlés depuis l'île de Pâques jusqu'à Madagascar si nous ignorons tout de l'antiquité de l'homme.

Si demain des fouilles soignées pratiquées dans l'Androy démontraient que dès le quaternaire ancien l'homme existait déjà sur les rivages de ses grands fleuves (l'Antanimora, le Mandrare), que deviendraient les arguments philologiques qui font des Malgaches des émigrés ? (L'hypothèse n'est pas nécessairement erronée). On répondrait avec raison que cet homme quaternaire pouvait parler un langage non agglutinant aujourd'hui éteint, tout comme a disparu jadis l'idiome de nos ancêtres néolithiques devant la perfection du langage aryen. D'autres concluraient avec tout autant de raison que puisque l'homme a de tout temps existé à Madagascar, il est possible que ce soit dans la Grande Ile que doive être cherché le berceau de l'idiome actuellement parlé dans les îles de l'Océanie. D'autres diraient avec non moins de logique que l'homme autochtone ne forme pas nécessairement actuellement le fonds de la population, que de nombreuses migrations venues de l'est ont pu apporter des tribus nouvelles possédant des coutumes et une langue plus perfectionnées qu'elles ont progressivement imposées aux populations d'autrefois. Tant il est vrai que l'argument philologique laisse la place aux hypothèses les plus variées.

Il peut se faire qu'il y ait aussi peu de communauté d'origine entre les peuples parlant les langues agglutinantes apparentées au malgache, qu'entre les différents peuples parlant les dialectes indo-européens. Dolichocéphales, brachycéphales, mésaticéphales ont parlé et parlent encore en Europe et en Asie un dialecte dérivé du sanscrit. Songe-t-on à faire de tous une race unique ? Non. Pourquoi n'en serait-il pas de même du malgache. Du reste les nombreuses vicissitudes qu'a subies en Europe l'hypothèse aryenne nous montrent suffisamment qu'on peut être parfaitement d'accord sur les rapports linguistiques qui unissent les peuples, tout en étant en désaccord absolu sur les questions d'origine.

Je laisserai donc de côté les hypothèses séduisantes pour m'en tenir aux faits. A la question : L'homme préhistorique existait-il à Madagascar ? Je répondrai : Je n'en sais rien, mais j'ajouterai que nous ne sommes pas nécessairement voués à une ignorance éternelle car il est possible que nous soyons un jour mieux renseignés.

La province de Fort-Dauphin se prête en effet admirablement aux recherches préhistoriques.

a) Les traces de l'homme peuvent être cherchées dans les calcaires quaternaires qui forment tout le sud de l'Androy. Ces calcaires contiennent-ils des ossements humains ou des matériaux résistants utilisés par l'homme ? Je n'ai, pour ma part, rien trouvé, mais j'ai si peu cherché qu'il serait téméraire de considérer la question comme déjà solutionnée dans le sens de la négative.

b) L'Androy possède également à Ambovombe des alluvions post-quaternaires faciles à dater puisqu'elles reposent par points sur les calcaires précédents. Ces alluvions, elles-mêmes recouvertes de lœss, sont très riches en ossements subfossiles. L'homme, ou les produits de son industrie, se rencontreront-ils un jour parmi les hippopotames et les grands lémuriens? L'avenir le dira. J'ai examiné vainement d'assez nombreux ossements ; M. Grandidier n'a rien signalé parmi les subfossiles d'Andrahomana. Mais que sont ces observations isolées et y a-t-il lieu de désespérer ?

c) L'Androy et le pays Antatsimo possèdent une bordure discontinue de grès quaternaires. Ils n'ont jamais été sérieusement examinés.

d) D'autres documents moins faciles à dater pourraient être également étudiés ; je parle de très nombreux silex qui jonchent le sol dans les environs d'Antanimora, d'Ankobo, de Bekily. J'avouerai que j'ai beaucoup cherché et que je n'ai jamais observé sur eux la moindre trace d'utilisation et de taille intentionnelle. Que d'autres soient plus heureux que moi.

Je conclurai donc ainsi : Rien ne nous autorise à affirmer que l'homme existait, dans la province de Fort-Dauphin, dès le quaternaire. Mais j'ajouterai qu'il serait antiscientifique de tenir pour déjà démontré que son arrivée dans le sud de la Grande Ile est de date récente. Les fouilles seules pourront nous renseigner sur l'ancienneté de telle ou telle race, seules elles nous montreront si l'homme est ou n'est pas autochtone, si son langage est ou n'est pas original.

MÉTHODE SUIVIE DANS LE COURS DE CETTE ÉTUDE

J'ai désiré simplement faire connaître ce que sont, morphologiquement, les Malgaches. Les chiffres que j'apporte pourront servir de point de départ aux spécialistes qui désireront faire un examen comparatif des races malgaches et des races qui peuplent le continent africain et les îles de l'Océanie. Pareil examen éclairera sans doute le problème de l'origine des races étudiées; quant à moi je ne suis ni compétent ni assez documenté pour mener à bien pareille étude.

Nous examinerons comparativement d'abord les sous-races Antandroy et Antavaratra pour terminer par l'étude des Antanosy.

Toutes les mesures ont été prises soit au compas d'épaisseur, soit à l'équerre, soit à la réglette, jamais au ruban. J'ai consigné dans les divers tableaux : d'abord la valeur absolue de la région mensurée, ensuite cette même valeur rapportée à une taille de 100 centimètres. Les indices ainsi groupés sont surtout instructifs parce que comparables d'une race à l'autre ; alors que les valeurs absolues sont presque toujours soumises à de très nombreuses variations individuelles et ne révèlent pas toujours clairement les ressemblances et les dissemblances des races.

Les tableaux portent inscrits en première ligne horizontale les chiffres qui donnent la valeur absolue ou relative de la région mensurée. Dans certains cas, deux nombres sont portés (ex : 152-3; 154-155). C'est que j'ai fondu en un même groupe, et les individus dont la longueur du visage est de 152 millimètres, et ceux pour lesquels elle est de 153 millimètres. Je ne pense pas qu'une approximation plus grande soit nécessaire. Les résultats sont ainsi moins éparpillés.

Les chiffres inscrits dans les deux autres lignes horizontales indiquent le nombre des individus qui possèdent un même indice ou pour lesquels la grandeur absolue

de la région du corps soumise à l'examen est identique. C'est ainsi que le chiffre 45 du premier tableau signifie que parmi tous les Antandroy mensurés, 45 avaient une taille de 1 m. 67.

Nous allons entrer en matière par l'examen comparatif des Antandroy et des Antavaratra.

EXAMEN COMPARATIF DES ANTANDROY ET DES ANTAVARATRA

La taille. — La taille a été mesurée presque toujours à l'aide de l'équerre et d'un mètre fixé contre un mur vertical. Pour un quart environ des individus, la canne hippométrique a été utilisée.

La taille des Antandroy oscille autour de 1 m. 67. Les variations individuelles sont excessivement prononcées ainsi que le montre le tableau I, elles s'étendent de 1 m. 48 à 1 m. 84.

TABLEAU I. — Taille des Antandroy et des Antavaratra

RACES	TAILLES EN CENTIMÈTRES																			
	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167
Antandroy..	0	2	0	2	3	1	7	3	11	9	11	21	29	27	30	30	39	43	37	45
Antavaratra.	3	0	4	4	3	5	10	5	19	16	21	19	19	29	19	13	15	24	23	13

RACES	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186
Antandroy..	34	26	20	34	18	22	16	31	3	6	8	6	2	1	3	2	0	»	»
Antavaratra	15	21	17	14	8	9	3	4	1	1	1	2	2	1	0	1	0	1	0

Taille moyenne : Antandroy : 1 m. 67. — Antavaratra : 1 m. 635.

La taille des populations Antavaratra varie de 1 m. 48 à 1 m. 86. La moyenne est 1 m. 635, soit 3 c/m 50 de moins que la moyenne des Antandroy. Les Antavaratra sont donc en général de taille moyenne ; premier caractère qui les sépare des Antandroy.

Un coup d'œil jeté sur le tableau I permet de se rendre compte que beaucoup d'Antavaratra sont franchement petits. Les individus adultes, qui ne dépassent pas 1 m. 57, y représentent plus de 10 0/0 de la totalité des mensurés, alors qu'ils sont l'infime minorité chez les Antandroy ; en retour, ces derniers atteignent et dépassent souvent 1 m. 75 alors qu'une aussi grande taille est à peine représentée chez les Antavaratra.

Longueur du crâne. — La longueur du crâne a été mesurée au compas d'épaisseur.

Chez les Antandroy la longueur oscille autour de 186 m/m 5, avec de nombreuses variations depuis 165 millimètres jusqu'à 207 millimètres.

Pour les Antavaratra la longueur du crâne varie de 173 millimètres à 208 millimètres avec une moyenne de 190 millimètres.

TABLEAU II. — Longueur du crâne

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																					
	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186
Antandroy	0	1	2	0	1	1	2	5	4	3	10	15	17	21	31	31	28	40	35	50	39	41
Antavaratra	»	»	»	»	»	»	»	»	0	2	2	6	4	4	3	5	12	17	15	15	32	29
	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	
Antandroy	41	36	49	63	34	47	27	24	21	17	13	9	8	7	5	3	0	3	0	2	0	
Antavaratra	24	26	31	49	24	39	28	26	28	27	25	10	15	7	4	7	3	3	6	2	1	
Moyennes : Antandroy : 186 m/m 5. — Antavaratra : 190 millimètres.																						

La longueur absolue y est donc plus élevée (de 3 m/m 5) que chez les Antandroy. Les différences seraient encore plus nettes si au lieu de s'en tenir à cette valeur absolue on se rapportait à ce que devient la longueur du crâne sur des individus Antavaratra et Antandroy possédant tous une même taille de 1 mètre, on obtiendrait alors les chiffres suivants :

$$\text{Indice : } \frac{100 \text{ longueur crâne}}{\text{taille}} \begin{cases} \text{Antandroy} \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots & 111{,}7 \\ \text{Antavàratra} \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots & 116{,}2 \end{cases}$$

Largeur du crâne. — La largeur du crâne des Antandroy a une valeur moyenne de 146 millimètres avec de très nombreuses variations individuelles puisque les dimensions extrêmes sont 129 millimètres et 168 millimètres. Le crâne des Antandroy et très sensiblement plus élargi que celui des Antavaratra pour lesquels nous trouvons la moyenne de 139 m/m 5.

TABLEAU III. — Largeur du crâne

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES																						
	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147
Antandroy	»	»	»	»	0	1	1	1	3	4	2	5	11	11	12	39	31	44	50	62	63	68	8
Antavaratra......	0	2	2	1	3	3	11	16	15	21	23	26	44	36	43	54	38	42	22	31	25	22	12
	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	
Antandroy	50	43	53	37	36	27	22	16	11	16	8	6	4	1	2	3	1	0	0	0	2	0	
Antavaratra	5	14	10	3	1	2	1	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Moyennes : Antandroy : 146 millimètres. — Antavaratra : 139 m/m 5.																							

Les Antavaratra ont donc un crâne plus allongé et surtout plus étroit. La différence de largeur moyenne est d'environ 5 millimètres, ce qui est appréciable. Une légère correction mérite toutefois d'être faite, car toutes les valeurs, pour être comparables, doivent être rapportées à une taille identique (1 mètre). Nous obtenons alors les chiffres suivants :

Largeur du crâne rapportée à la taille de 1 mètre	Antandroy	87 m m 4
	Antavaratra	85 m/m 3

Les Antandroy, ayant un crâne plus court et plus élargi, possèdent naturellement un indice céphalique plus élevé. C'est ce que montre le tableau IV.

Indice céphalique. — Alors que l'indice céphalique moyen est 78-79 pour les Antandroy, il n'est que 73 pour les Antavaratra. Ces derniers sont franchement dolichocéphales et rien ne les rattache, à ce point de vue, aux populations de l'extrême sud de l'île. Les indices 78-79, qui sont la règle chez les Antandroy, sont à peine représentés chez les Antavaratra. Nous avons donc affaire à deux sous-races absolument distinctes et nous pouvons même ajouter que les populations qui les composent ne peuvent avoir eu jadis que des rapports commerciaux. En aucune époque de l'histoire il n'a pu y avoir transfert d'une partie notable de la population Antandroy en pays Antavaratra et vice-versa. Si tel événement s'était en effet produit, les indices céphaliques communs aux deux races seraient infiniment plus nombreux, alors qu'il suffit d'examiner les deux tableaux ci-contre pour s'apercevoir que les analogies sont excessivement rares. Ces deux sous-races parlent néanmoins un langage analogue ; à l'archéologie de démontrer si l'emprunt a été fait avant ou après l'arrivée à Madagascar.

TABLEAU IV. — Indice céphalique

RACES	VALEUR DES INDICES													
	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77
Antandroy	»	»	»	0	1	3	5	4	9	19	28	33	53	48
Antavaratra	0	0	2	3	17	20	39	48	74	85	62	58	41	18
	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	
Antandroy	58	57	43	29	30	26	17	8	9	8	4	1	0	
Antavaratra	20	7	8	2	3	1	0	»	»	»	»	»	»	
Indice moyen : Antandroy : 78-79. — Antavaratra : 73.														

Les Antavaratra se classent parmi les races très dolichocéphales. Quelques comparaisons permettront de s'en rendre plus aisément compte :

	Indice céphalique sur le squelette	Indice céphalique sur le vivant
41 Polynésiens (Topinard)	76,3	78-78,3
700 Antandroy (Rouquette)	X	78-79
500 Antanosy (Rouquette)........	X	75-76
Cafres (Topinard)................	72,5	74-74,5
500 Antavaratra (Rouquette).....	X	73
Néocalédoniens (Topinard).......	71,78	73-73,5
Australiens (Topinard)...........	71,4	72,5-73

Les indices céphaliques sur le vivant empruntés à M. Topinard ont été obtenus en ajoutant 1,5 ou 2 à l'indice céphalique trouvé sur le squelette. Alors que les Antandroy se rapprocheraient des Polynésiens, les Antavaratra se placeraient après les Cafres et au-dessus des Australiens.

Seul un examen détaillé de toutes les régions permettrait de se rendre compte de l'étendue des dissemblances et des similitudes.

TABLEAU V. — Indice céphalique d'environ 200 Antavaratra et 150 Antaisaka

RACES	INDICES																				
	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86
Antavaratra............	0	3	8	12	17	21	38	44	38	38	29	15	13	3	5	4	3	2	1	0	0
Antaisaka..............	0	0	6	9	14	25	27	39	16	16	11	5	5	1	2	0	0	0	0	0	0
Moyennes : Antavaratra : 73,5. — Antaisaka : 72,5																					

Elucidons en passant un petit problème d'anthropologie. Quels rapports unissent les Antavaratra et les Antaisaka. Les deux populations vivent tantôt séparées, tantôt mélangées au nord de Manantenina. Les représentants de l'une et de l'autre race se disent différents des voisins et tous venus du nord. En réalité voici ce que montre l'examen des indices céphaliques :

	Indice céphalique Variations extrêmes	Indice céphalique Moyennes
De 200 Antavaratra environ....	67 à 84	73,5
De 250 Antaisaka environ......	67 à 82	72,5

La différence entre les indices céphaliques moyens n'est pas suffisamment grande pour faire des Antavaratra et des Antaisaka deux sous-races différentes. Oppresseurs et opprimés, gouvernants et gouvernés, anciens maîtres et esclaves appartiennent à un même groupe anthropologique.

Longueur du visage. — La longueur totale du visage est mesurée par la distance qui sépare le menton de la naissance des cheveux, au haut du front. Elle est évaluée en millimètres.

TABLEAU VI. — Longueur du visage

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES													
	152	154	156	158	160	162	164	166	168	170	172	174	176	178
Antandroy	0	3	3	2	8	6	11	20	33	35	47	60	57	55
Antavaratra	0	2	0	2	3	6	9	6	17	20	22	28	29	23
	180	182	184	186	188	190	192	194	196	198	200	202	204	
Antandroy	67	62	46	47	33	28	21	16	9	9	3	3	0	
Antavaratra	30	47	28	41	32	32	24	13	15	5	4	5	0	

Moyennes : Antandroy : 179-180 millimètres. — Antavaratra : 182-183 millimètres.

Les dimensions extrêmes sont pour les Antandroy : 152-153 millimètres et 204-205 millimètres avec 179-180 millimètres comme moyenne.

Pour les Antavaratra les variations limites sont identiques, mais la moyenne atteint 181-183 millimètres.

La longueur absolue du visage est donc chez ces derniers légèrement supérieure à ce qu'elle est chez les Antandroy (3 millimètres de différence).

Si les valeurs moyennes sont rapportées à une même taille de 1 mètre, nous obtenons les chiffres suivants :

Valeur moyenne de l'indice : $\frac{100 \text{ longueur visage}}{\text{taille}}$ { Antandroy.... 107 m/m ; Antavaratra .. 111 m/m

Largeur du visage. — La largeur du visage est mesurée au compas d'épaisseur et évaluée en millimètres.

TABLEAU VII. — Largeur du visage

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES											
	110-1	112-3	114-5	116-7	118-9	120-1	122-3	124-5	126-7	128-9	130-1	132-3
Antandroy	0	1	0	2	2	2	5	8	17	23	55	94
Antavaratra	0	0	0	1	3	1	9	22	46	49	67	78
	134-5	136-7	138-9	140-1	142-3	144-5	146-7	148-9	150-1	152-3	154-5	
Antandroy	121	118	87	113	69	33	24	12	7	1	0	
Antavaratra	65	41	35	23	9	1	2	0	1	0	0	

Moyennes : Antandroy : 136-137 millimètres. — Antavaratra : 132-133 millimètres.

Le visage plus court chez les Antandroy y est également plus élargi.

	Valeurs extrêmes	Largeurs moyennes
Antandroy	111 à 152 m/m	136-137 m/m
Antavaratra	110 à 150 m/m	132-133 m/m

Soit une différence de 4 millimètres environ.

Si nous rapportons la largeur bizygomatique à une longueur de visage de 100 millimètres nous obtenons les chiffres suivants :

Largeur du visage chez les Antandroy .... 76 millimètres
Largeur du visage chez les Antavaratra........ ..... 72 m/m 6

Le visage des Antavaratra est donc plus étroit.

Longueur totale de la face. — La longueur totale de la face est mesurée par la distance qui sépare le point intersourcilier du menton.

TABLEAU VIII. — Longueur totale de la face

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES											
	102-3	104-5	106-7	108-9	110-1	112-3	114-5	116-7	118-9	120-1	122-3	124-5
Antandroy	0	2	1	5	10	16	47	60	64	89	76	94
Antavaratra	0	1	2	6	9	16	22	26	27	45	27	45

RACES	126-7	128-9	130-1	132-3	134-5	136-7	138-9	140-1	142-3	144-5	146-7
Antandroy	90	63	64	36	28	20	11	5	4	1	0
Antavaratra	54	36	40	34	14	6	5	5	0	1	0

Moyennes : Antandroy : 124-125 millimètres. — Antavaratra : 124-125 millimètres.

Les chiffres extrêmes sont, chez les Antandroy et chez les Antavaratra, 104 et 145 millimètres. Les moyennes sont identiques dans les deux sous-races : 124-125 millimètres.

La partie du visage comprise au-dessous du point intersourcilier est donc moins longue que large. Ce raccourcissement paraît plus prononcé sur l'Antandroy dont la face est plus élargie.

Voici quelle est la longueur totale de la face rapportée à une largeur de visage de 100 millimètres :

Antandroy 93,8
Antavaratra......................... 91,1

Nous avons vu précédemment que l'Antavaratra avait le visage légèrement plus allongé que celui de l'Antandroy. Puisque la partie purement faciale est identique dans les deux races, nous pouvons conclure que le léger allongement constaté ne porte que sur la région frontale.

Longueur simple de la face. — La longueur simple de la face est mesurée à la réglette, du point intersourcilier au collet des incisives médianes.

TABLEAU IX. — Longueur simple de la face

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																			
	58-9	60-1	62-3	64-5	66-7	68-9	70-1	72-3	74-5	76-7	78-9	80-1	82-3	84-5	86-7	88-9	90-1	92-3	94-5	96-7
Antandroy..	0	3	3	7	11	33	83	101	102	111	91	100	74	29	11	10	3	1	1	0
Antavaratra.	0	1	0	3	7	18	38	52	65	61	63	32	19	9	7	3	0	»	»	»
Moyennes : Antandroy : 76-77 millimètres. — Antavàratra : 76-77 millimètres.																				

Les valeurs obtenues sont les suivantes :

	Valeurs extrêmes	Moyennes
Antandroy	58 et 97 m/m	76-77 m/m
Antavaratra	62 et 91 m/m	76-77 m/m

La longueur simple de la face est donc en général identique chez les Antandroy et chez les Antavaratra.

Nous avons vu que ces derniers avaient un visage plus étroit, à face moins large avec des yeux moins écartés et moins ouverts. C'est ce que démontrent les tableaux suivants.

Ecartement des yeux. — Chez les Antandroy l'écartement des yeux varie de 26 à 44 millimètres avec une moyenne de 33 m/m 5.

TABLEAU X. — Ecartement des yeux

RACES	INTERVALLES EN MILLIMÈTRES																			
	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44
Antandroy..	»	0	3	9	12	31	37	60	44	58	43	31	23	22	8	5	3	1	1	0
Antavaratra.	0	3	7	5	13	38	31	36	42	31	22	20	10	3	2	1	0	1	0	0
Moyennes : Antandroy : 33 m/m 5. — Antavaratra : 32 m/m 5.																				

Les yeux, qui sont très rapprochés, vont presque toujours de pair avec un nez allongé et souvent presque droit. Les yeux, très écartés, accompagnent presque toujours un nez fortement camus.

Les yeux sont plus rapprochés chez les Antavaratra.

Variations extrêmes : 26 et 42 millimètres.

Moyennes légèrement plus de 32 millimètres.

Longueur des yeux. — Les yeux des Antandroy sont plus allongés et plus ouverts que ceux des Antavaratra. Chez les premiers les valeurs extrêmes sont 27 et 41 millimètres avec 33 m/m '5 comme moyenne ; chez les deuxièmes 25 et 39 millimètres avec 32 m/m 5 comme moyenne.

TABLEAU XI. — Longueur des yeux

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																
	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41
Antandroy	»	»	0	2	4	13	35	43	60	64	56	25	22	6	3	1	0
Antavaratra	1	0	2	6	6	24	38	61	58	30	19	12	9	1	0	»	»
Moyennes : Antandroy : 33 m/m 5. — Antavaratra : 32 m/m 5.																	

Distance du point intersourcilier au point sous-nasal. — La longueur du nez, mesurée de la racine à la base, a été laissée de côté, le point de repère supérieur étant très incertain sur les nez à dos fortement concave.

J'ai utilisé la distance qui sépare la base du nez du point intersourcilier. L'évaluation a été faite à la réglette et à 1 millimètre près.

TABLEAU XII. — Distance du point intersourcilier au point sous-nasal

RACES	DISTANCES EN MILLIMÈTRES														
	38-9	40-1	42-3	44-5	46-7	48-9	50-1	52-3	54-5	56-7	58-9	60-1	62-3	64-5	66-7
Antandroy	0	8	6	9	15	33	76	81	91	77	43	19	12	4	0
Antavaratra	0	1	0	3	13	19	66	48	78	61	50	31	8	3	0
Moyennes : Antandroy : 53-54 millimètres. — Antavaratra : 53-54 millimètres.															

Cette longueur, sensiblement supérieure à la longueur du nez, est identique dans les deux races.

	Variations extrêmes	Moyennes
Antandroy	38 et 67 m/m	54-55 m/m
Antavaratra	38 et 67 m/m	54-55 m/m

Donc identité complète. En revanche le nez est plus élargi chez les Antavaratra.

Largeur du nez. — La largeur moyenne du nez des Antandroy est de 41 millimètres avec de très nombreuses variations individuelles depuis 29 millimètres jusqu'à 51 millimètres.

Chez les Antavaratra la moyenne est plus élevée (42 m/m 5) avec les mêmes variations individuelles. Les nez plus élargis dominent.

Répartition des races autochtones du sud-est de Madagascar

Quand on regarde un Antandroy de face, le nez paraît bien moins épaté que chez l'Antavaratra. Cela tient d'une part à ce qu'il est réellement moins élargi et d'autre part à ce que la face est plus pleine et plus large. Sur une largeur bizygomatique de 100 millimètres le nez des Antavaratra occupe 32 millimètres, alors que celui des Antandroy n'en occupe que 30.

L'indice nasal transverse n'a pas été calculé ; nous lui avons substitué celui qui est porté dans le tableau ci-contre. Il nous donne la largeur du nez lorsque la distance du point intersourcilier à la base du nez est égale à 100.

TABLEAU XIII. — Largeur du nez

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES																						
	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51
Antandroy.......	0	1	2	2	1	1	5	7	18	40	55	69	74	66	54	31	29	13	4	5	0	1	0
Antavaratra......	0	2	7	0	1	4	1	5	2	18	24	44	39	36	55	42	35	21	14	13	4	3	1

Moyennes : Antandroy : 41 millimètres. — Antavaratra : 42 millimètres.

TABLEAU XIV. — Largeur du nez pour une distance du point intersourcilier au point sous-nasal égale à 100

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES															
	48-9	50-1	52-3	54-5	56-7	58-9	60-1	62-3	64-5	66-7	68-9	70-1	72-3	74-5	76-7	78-9
Antandroy.....	0	1	0	2	1	1	4	8	8	17	31	39	32	47	39	36
Antavaratra ...	»	»	»	»	»	0	1	3	11	14	14	27	18	26	37	30
	80-1	82-3	84-5	86-7	88-9	90-1	92-3	94-5	96-7	98-9	100-1	102-3	104-5	106-7	108-9	
Antandroy.....	26	23	20	12	9	6	5	2	3	0	3	2	1	1	0	
Antavaratra ...	34	18	20	13	11	9	4	5	4	2	1	0	»	»	»	

Moyennes : Antandroy : 75-76 millimètres. — Antavaratra : 77-78 millimètres.

Voici les chiffres obtenus :

	Variations extrêmes	Moyennes
Antandroy..............	50 à 107	75,5
Antavaratra..	60 à 101	77,7

Le nez est donc plus élargi chez les Antavaratra.

Longueur de l'oreille. — La longueur de l'oreille a en moyenne 60 millimètres chez les Antandroy et 59 millimètres chez les Antavaratra. Une différence de 1 millimètre ne mérite pas de retenir l'attention.

TABLEAU XV. — Longueur de l'oreille

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES														
	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62
Antandroy....................	0	1	5	13	14	17	22	41	32	42	58	51	66	49	60
Antavaratra....................	0	1	1	2	1	8	3	14	13	14	21	25	24	14	9
	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77
Antandroy....................	41	29	17	20	9	7	8	7	3	2	0	1	0	1	0
Antavaratra....................	4	3	6	3	0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Moyennes : Antandroy : 60 millimètres. — Antavaratra : 59 millimètres.															

Longueur de la bouche. — La longueur de la bouche est en moyenne de 55 millimètres chez les Antandroy. La comparaison avec les Antavaratra ne peut être faite ; la bouche de ces derniers ayant fait l'objet de mensurations insuffisamment nombreuses.

TABLEAU XVI. — Longueur de la bouche

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																									
	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69
Antavaratra . .	0	1	2	6	7	8	14	16	31	18	31	36	24	29	21	12	26	13	9	4	5	2	2	0	1	0
Antandroy . . .	0	0	3	0	0	3	2	1	4	7	5	4	2	7	4	2	2	2	1	0	»	»	»	»	»	»

Nous en avons fini avec l'examen de la tête ; il nous a montré que les Antavaratra se distinguaient des Antandroy par leur dolichocéphalie très manifeste, par leur visage moins élargi, par leur nez plus épaté et par leurs yeux plus rapprochés et moins ouverts.

La longueur totale et la longueur simple de la face, celle de l'oreille ainsi que la distance qui sépare le point intersourcilier de la base du nez étant à peu près identiques chez l'Antandroy et chez l'Antavaratra ne nous fournissent aucun élément de diagnose.

Ce qui donne encore à l'Antavaratra son faciès caractéristique c'est le prognatisme plus prononcé du maxillaire supérieur. Je ne puis du reste donner aucun chiffre.

Un précieux élément de diagnostic réside également dans l'aspect des cheveux qui sont extrêmement laineux chez l'Antavaratra et le plus souvent simplement très ondulés chez l'Antandroy.

Peut-être n'est-il pas indifférent de signaler que l'Antavaratra se régularise et se raccourcit les dents incisives à l'aide d'une petite lime ; il se teint également très souvent les gencives en rouge avec les feuilles de manambahatry.

L'examen de la tête suffirait donc à caractériser la sous-race Antandroy. Mais l'examen comparé des diverses régions du corps, en nous donnant des renseignements précis sur leurs proportions, nous fournira également de précieux éléments de détermination.

Hauteur des épaules. — Quelle est la hauteur des épaules au-dessus du sol ? La recherche a été faite à l'aide de l'équerre et du mètre appliqué contre un mur vertical.

TABLEAU XVII. — Hauteur des épaules

RACES	HAUTEURS EN CENTIMÈTRES																			
	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135
Antavaratra.	»	»	»	»	»	»	»	»	0	1	1	2	2	3	6	10	6	20	24	27
Antandroy ..	0	1	0	0	1	4	0	5	2	3	5	7	16	18	17	19	20	10	31	25
	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155
Antavaratra.	28	31	41	32	24	25	19	19	24	20	17	15	8	11	2	3	4	2	0	»
Antandroy..	15	22	18	19	27	14	16	16	15	12	5	3	1	1	1	3	2	1	1	0
Moyennes : Antandroy : 138-139 centimètres. — Antavaratra : 136-137 centimètres.																				

La hauteur des épaules varie chez l'Antandroy de 1 m. 25 à 1 m. 54 et chez l'Antavaratra de 1 m. 117 à 1 m. 55 ; les moyennes respectives sont 1 m. 385 et 1 m. 565.

Cette hauteur des épaules doit être rapportée à une taille de 100 centimètres, nous obtenons alors les chiffres inscrits dans le tableau suivant.

TABLEAU XVIII. — Hauteur des épaules rapportée à une taille de 100 centimètres (Antavaratra)

RACE	HAUTEURS EN CENTIMÈTRES																					
	80,50-80,75	80,75-81	81-81,25	81,25-81,50	81,50-81,75	81,75-82	82-82,25	82,25-82,50	82,50-82,75	82,75-83	83-83,25	83,25-83,50	83,50-83,75	83,75-84	84-84,25	84,25-84,50	84,50-84,75	84,75-85	85-85,25	85,25-85,50	85,50-85,75	85,75-86	86-86,25
Antavaratra.......	1	3	4	2	6	8	7	10	13	24	28	43	24	27	12	23	11	13	4	2	1	2	0

Ce sont :

	Valeurs extrêmes	Moyennes
Antandroy	80,50 à 87	83,75 à 84
Antavaratra	80,75 à 85,75	83,25 à 83,50

Les épaules paraissent donc être moins élevées chez les Antavaratra.

Grande envergure. — La grande envergure a été mesurée contre un mur ou un appui vertical et toujours à l'équerre.

TABLEAU XIX. — Grande envergure

RACES	DIMENSIONS EN CENTIMÈTRES																					
	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172
Antavaratra	»	»	»	»	»	0	2	0	4	3	4	7	7	15	8	14	17	20	13	16	16	22	20
Antandroy	0	1	0	2	5	1	5	3	8	3	7	6	12	10	8	8	11	13	18	15	17	21	12

RACES	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195
Antavaratra	20	20	15	17	15	16	11	14	13	6	11	9	3	5	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Antandroy	16	14	13	16	12	15	10	13	8	9	8	4	5	3	3	2	1	1	2	1	2	»	»

Moyennes : Antavaratra : 171-172 centimètres. — Antandroy : 172 c/m. 5 .

La valeur absolue de la grande envergure est sensiblement identique chez l'Antavaratra et chez l'Antandroy (1 m. 72), mais comme la taille des premiers est plus élevée, il semble que chez eux les bras soient plus courts.

Voici les variations individuelles extrêmes :

Antandroy	1m 56 et 1m 94
Antavaratra	1m 51 et 1m 93

Rapportée à une taille de 100 centimètres, la grande envergure est inférieure à 104 sur l'Antandroy alors qu'elle oscille autour de 105 chez les Antavaratra. Ces derniers ont donc des bras relativement plus allongés.

TABLEAU XX. — Grande envergure pour une taille rapportée à 100 centimètres

RACES	ENVERGURES																
	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112
Antavaratra	»	0	1	2	9	11	24	36	36	49	39	39	17	14	6	4	0
Antandroy	0	1	3	11	23	23	33	33	56	51	31	21	6	3	3	1	0

Moyennes : Antavaratra : 105. — Antandroy : 104.

Nous sommes pourtant loin encore de la grande envergure des 2.020 nègres mesurés par Gould et qui ont donné un indice moyen de 108,1.

Remarquons, en passant, qu'un chiffre aussi élevé est très rare parmi les Antandroy et beaucoup moins rare chez les Antavaratra.

Constatons également que les envergures courtes (100 et 101), relativement fréquentes pour les Antandroy, le sont beaucoup moins chez les Antavaratra.

Largeur des épaules. — La largeur des épaules a été mesurée d'un acromion à l'autre à l'aide d'un grand compas.

En voici les valeurs :

	Valeurs extrêmes	Moyennes
Antandroy	328 et 415 m/m	362 et 363 m/m
Antavaratra	328 et 415 m/m	371 et 372 m/m

La largeur absolue des épaules est donc plus élevée chez les Antavaratra et cela malgré la petitesse relative de leur taille. Si cette dernière est supposée égale dans les deux races à 100 centimètres et si nous y rapportons les valeurs absolues inscrites dans les tableaux ci-après, nous obtenons les chiffres suivants.

TABLEAU XXI. — Largeur des épaules

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES																					
	326-7	328-9	330-1	332-3	334-5	336-7	338-9	340-1	342-3	344-5	346-7	348-9	350-1	352-3	354-5	356-7	358-9	360-1	362-3	364-5	366-7	368-9	370-1
Antandroy	0	6	2	5	7	7	7	10	12	11	11	6	19	19	14	29	19	21	20	14	19	26	8
Antavaratra	0	2	0	2	1	1	1	5	6	8	9	7	12	11	8	11	21	13	14	12	10	16	16

RACES	372-3	374-5	376-7	378-9	380-1	382-3	384-5	386-7	388-9	390-1	392-3	394-5	396-7	398-9	400-1	402-3	404-5	406-7	408-9	410-1	412-3	414-5
Antandroy	28	19	12	8	12	12	18	8	6	4	0	4	1	4	2	4	0	0	1	0	3	1
Antavaratra	20	22	23	13	16	13	12	11	9	8	9	7	2	4	2	3	4	1	0	1	2	0

Moyenne de la valeur biacromiale : Antandroy : 362-363 millimètres.
Antavaratra : 371-372 millimètres.

TABLEAU XXII. — Largeur des épaules chez les Antandroy et les Antavaratra pour une taille rapportée à 100 centimètres

RACES	LARGEURS EN CENTIMÈTRES															
	18,5	19	19,5	20	20,5	21	21,5	22	22,5	23	23,5	24	24,5	25	25,5	26
Antandroy	0	2	5	16	36	53	70	71	54	44	24	5	0	»	»	»
Antavaratra..	0	0	0	0	2	24	40	59	80	76	49	22	11	2	0	0

Indice biacromial : Antandroy : 21,75. — Antavaratra : 22,50.

Largeur biacromiale rapportée à une taille de 100 centimètres :

	Valeurs extrêmes	Moyennes
Antandroy	18,5 et 24,5	21,75
Antavaratra.......	20 et 25,5	22,5

Les épaules sont donc plus larges chez les Antavaratra.

Largeur du bassin. — La largeur du bassin a été mesurée à l'aide d'un grand compas. En voici les valeurs absolues :

	Valeurs extrêmes	Moyennes
Antandroy	200 et 299 m/m	254 et 255 m/m
Antavaratra.................	218 et 292 m/m	257 et 258 m/m

TABLEAU XXIII. — Largeur du bassin

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES																		
	218-9	220-1	222-3	224-5	226-7	228-9	230-1	232-3	234-5	236-7	238-9	240-1	242-3	244-5	246-7	248-9	250-1	252-3	254-5	256-7
Antandroy..	0	1	0	3	0	5	4	6	7	15	15	14	23	22	30	15	33	18	18	39
Antavaratra.	0	1	1	2	4	1	6	3	11	10	9	8	11	9	14	15	16	22	32	20

RACES	258-9	260-1	262-3	264-5	266-7	268-9	270-1	272-3	274-5	276-7	278-9	280-1	282-3	284-5	286-7	288-9	290-1	292-3	294-5
Antandroy..	32	27	22	15	16	22	8	11	7	6	2	3	0	2	1	1	1	0	»
Antavaratra.	22	19	15	13	19	21	13	11	11	7	8	5	7	3	3	1	1	1	0

Largeur moyenne : Antandroy : 254-255 millimètres. — Antavaratra : 257-258 millimètres.

TABLEAU XXIV. — Largeur du bassin chez les Antandroy et les Antavaratra pour une taille rapportée à 100 centimètres

RACES	LARGEURS EN CENTIMÈTRES																			
	13,25	13,50	13,75	14	14,25	14,50	14,75	15	15,25	15,50	15,75	16	16,25	16,50	16,75	17	17,25	17,50	17,75	18
Antandroy	»	0	4	11	13	34	39	54	64	65	42	33	15	11	2	1	0	»	»	»
Antavaratra...............	0	1	2	3	2	13	18	35	39	44	52	56	36	36	9	13	6	1	0	»

Indice bi-ischial : Antandroy : 15,25 à 15,5. — Antavaratra : 15,75

En ramenant la largeur du bassin à une taille de 100, nous obtenons les valeurs suivantes qui nous montrent que la largeur bi-ischiale est plus élevée chez les Antavaratra :

	Valeurs extrêmes	Moyennes
Antandroy	13,5 et 17	15,25
Antavaratra	13,5 et 17,75	15,75

Longueur de la main. — La main des Antavaratra est à peine plus longue que celle des Antandroy, 2 millimètres tout au plus, ce qui est négligeable.

TABLEAU XXV. — Longueur de la main

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																
	166-7	168-9	170-1	172-3	174-5	176-7	178-9	180-1	182-3	184-5	186-7	188-9	190-1	192-3	194-5	196-7	198-9
Antandroy	1	1	4	1	1	3	2	11	10	11	14	10	21	21	27	26	25
Antavaratra	»	»	0	1	2	3	1	6	10	8	14	18	27	28	29	27	32

RACES	200-1	202-3	204-5	206-7	208-9	210-1	212-3	214-5	216-7	218-9	220-1	222-3	224-5	226-7	228-9	230-1
Antandroy	20	22	21	5	11	14	6	4	4	1	2	1	0	»	»	»
Antavaratra.	31	26	14	17	23	8	15	10	5	4	5	0	3	1	1	0

Moyennes : Antandroy : 196-197 millimètres. — Antavaratra : 198-199 millimètres.

TABLEAU XXVI. — Longueur de la main des Antandroy et des Antavaratra pour une taille ramenée à 100 centimètres

RACES	LONGUEURS EN CENTIMÈTRES														
	10,25	10,50	10,75	11	11,25	11,50	11,75	12	12,25	12,50	12,75	13	13,25	13,50	13,75
Antandroy	0	3	0	20	25	40	43	64	28	12	8	6	0	»	»
Antavaratra	»	0	1	3	6	43	44	99	57	59	24	14	7	4	0

Indice moyen : Antandroy : légèrement au-dessous de 12. — Antavaratra : légèrement au-dessus de 12.

	Longueur absolue de la main Variations extrêmes	Longueur absolue de la main Moyennes
Antandroy	166-223 m/m	196-197 m/m
Antavaratra	172-228 m/m	198-199 m/m

L'indice : $\frac{100 \text{ longueur main}}{\text{taille}}$ est à peu près identique chez les Antavaratra et chez les Antandroy. En voici les valeurs :

	Variations extrêmes	Moyennes
Antandroy	10,25 et 13,24	— 12
Antavaratra	10,50 et 13,75	+ 12

Longueur du pied. — Le pied est en général plus long chez les Antandroy que chez les Antavaratra.

TABLEAU XXVII. — Longueur du pied

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																		
	220-1	222-3	224-5	226-7	228-9	230-1	232-3	234-5	236-7	238-9	240-1	242-3	244-5	246-7	248-9	250-1	252-3	254-5	256-7
Antandroy	»	»	0	1	0	1	1	3	1	2	3	7	11	14	19	13	14	15	13
Antavaratra	1	2	4	1	5	4	5	8	14	28	15	12	24	16	18	16	32	21	27

RACES	258-9	260-1	262-3	264-5	266-7	268-9	270-1	272-3	274-5	276-7	278-9	280-1	282-3	284-5	286-7	288-9	290-1	292-3
Antandroy	25	25	14	21	16	16	16	14	12	6	5	4	5	5	2	2	1	0
Antavaratra	16	21	26	12	9	9	4	10	7	2	3	3	0	4	2	1	0	»

Moyennes : Antandroy : 260-261 millimètres. — Antavaratra : 251-252 millimètres.

	Limites extrêmes	Moyennes
Antandroy	224 et 290 m/m	220 et 290 m/m
Antavaratra	259 et 260 m/m	251 et 252 m/m

Si nous rapportons les longueurs du pied à une même taille de 100 centimètres nous obtenons les chiffres suivants :

TABLEAU XXVIII. — Longueur du pied des Antandroy et des Antavaratra pour une taille rapportée à 100 centimètres

RACES	VALEUR DES INDICES														
	13,50	13,75	14	14,25	14,50	14,75	15	15,25	15,50	15,75	16	16,25	16,50	16,75	17
Antandroy	0	1	0	2	4	2	23	33	40	33	41	12	12	5	0
Antavaratra	0	1	2	10	27	33	35	57	47	38	20	17	7	3	0

Indice moyen : Antandroy : 15,50 à 15,75. — Antavaratra : 15,25.

	Limites extrêmes	Moyennes
Antandroy	13,5 et 17	15,5 et 17
Antavaratra	13,5 et 15,75	15 et 15,25

Le pied est donc relativement plus allongé chez les Antandroy.

*
* *

L'examen comparatif des Antandroy et des Antavaratra terminé, résumons en quelques lignes les résultats obtenus.

Les Antandroy appartiennent à une sous-race en général sous-dolichocéphale et souvent sous-brachycéphale ; leur taille est légèrement supérieure à la moyenne, leurs proportions sont moyennes et leur grande envergure est relativement faible.

Les Antavaratra appartiennent à une sous-race franchement dolichocéphale ; leur taille est en général moyenne, leurs proportions sont plus massives, leur grande envergure est plus allongée mais elle n'atteint pas toutefois en général la longueur si souvent constatée sur d'autres races nègres.

Les caractères distinctifs secondaires sont les suivants :

Visage moins élargi, yeux plus rapprochés et moins ouverts, nez plus épaté et plus rarement droit chez les Antavaratra. Longueur relative des mains sensiblement égale dans les deux sous-races mais pieds plus allongés chez les Antandroy.

Le petit tableau qui suit condense les résultats :

	Antandroy	Antavaratra	Différences
Taille	1.670 m/m	1.635 m/m	35 m/m
Longueur du crâne	186 m/m 5	190 m/m	3 m/m 5
Largeur du crâne	146 m/m	139 m/m 5	7 m/m 5
Indice céphalique	78,5	73	5,5
Hauteur des épaules rapportée à une taille de 100	83,75 à 84	82,50 à 83,75	1,5
Grande envergure rapportée à une taille de 100	103,75	105	1,25
Largeur des épaules rapportée à une taille de 100	21,75	22,25	0,50
Largeur du bassin rapportée à une taille de 100	15,25-15,5	15,75	0,25-0,50
Longueur de la main rapportée à une taille de 100	+ 11,75	12	0 ?
Longueur du pied rapportée à une taille de 100	15,5-15,75	15,25	0,25-0,50

ANTHROPOMÉTRIE DES ANTANOSY

Les populations Antanosy comprenaient, au XVII[e] siècle, des autochtones de race nègre et des dirigeants de race blanche. Il n'est guère possible de connaître quelle était l'importance relative de l'une et de l'autre race. Tout ce qu'on sait se réduit à ceci : au XVII[e] siècle le fond de la population du pays Anosy était nègre ; les familles royales se disaient seules de souche arabe et déjà à cette époque les métissages entre

les représentants des deux races étaient suffisamment nombreux pour qu'on ait songé à donner le nom particulier d'Anakandriana aux descendants d'un roandriana arabe et d'une femme de race autochtone.

Jusqu'au XVII^e siècle ces métissages n'avaient pas réussi à faire disparaitre les caractères arabes. Depuis cette époque, deux phénomènes se sont produits. D'une part, l'immigration a cessé d'alimenter le pays Anosy de sang blanc et, d'autre part, les métissages amorcés du temps de Flacourt se sont multipliés. Il en est résulté que le sang arabe a presque totalement disparu devant le sang nègre. De nos jours seuls un teint légèrement plus clair ou des cheveux plus ou moins lisses rappellent sur certains individus (et non sur certains groupes) les antiques infiltrations arabes.

Il n'existe actuellement qu'une seule race. Doit-on faire de ses représentants des métis arabo-malgaches? Pareille question peut d'abord étonner puisque nous avons admis que les Arabes avaient dominé politiquement dans le pays Anosy ; elle est pourtant légitime et nous devons nous demander si ces premiers conquérants ont été suffisamment nombreux et suffisamment féconds pour avoir laissé, même après des siècles, des traces profondes de leur passage.

A cette question je répondrai Non ! Les Antanosy d'aujourd'hui n'ont rien de l'Arabe. Tout les en sépare, et leur grande envergure trop allongée, et l'épatement de leur nez, et les proportions de leur corps. Les pages suivantes montreront que tout les rapproche des Antavaratra, qui eux n'ont jamais eu de roandriana arabe (Flacourt). Certains Antanosy ont un nez relativement allongé, une grande envergure relativement courte, mais pareils caractères se rencontrent tout aussi nombreux dans l'Ambolo et dans le Vohibanga, c'est-à-dire dans des régions où les races blanches n'étaient pas signalées au XVII^e siècle.

Le sang arabe ne se révèle, avons-nous dit, que sur quelques individus et non sur la majorité des Antanosy d'aujourd'hui. Il serait donc abusif de parler de métissage arabe.

Nous allons examiner successivement les problèmes suivants :

1° Les Antanosy du Vohibanga, ceux de l'Ambolo et ceux du littoral (Sainte-Luce, Belavenona, Sanaoriha, Manambaro, Isaka) se rattachent-ils à une même race ;

2° Quels rapports morphologiques unissent les Antandroy, les Antanosy et les Antavaratra.

Les analogies qui unissent les Antanosy des diverses parties du territoire qu'ils occupent sont consignées dans le tableau suivant :

	Tanosy de l'Ambolo et du Vohibanga	Tanosy du littoral et de la Fanjahira	Différences
Longueur du crâne	189 m/m	188 m/m 5	0 m/m 5
Longueur du visage	185-186 m/m	182-183 m/m	3 m/m
Largeur du visage	133-134 m/m	133-134 m/m	0
Longueur totale de la face	125-126 m/m	124-125 m/m	1 m/m
Longueur simple de la face	75-76 m/m	75-76 m/m	0
Distance du point intersourcilier à la base du nez	54-55 m/m	54-55 m/m	0
Longueur du nez	42 m/m 5	42 m/m 5	0
Indice : $\frac{100 \text{ distance du point intersourcilier}}{\text{Taille}}$	77-78	78-79	1
Intervalle des yeux	32 m/m	32 m/m 5	0 m/m 5

	Tanosy de l'Ambolo et du Vohibanga	Tanosy du littoral et de la Fanjahira	Différences
Longueur des yeux	33 m/m 5	33 m/m 5	0
Hauteur absolue des épaules	1 m/m 36	1 m/m 36	0
Indice : $\frac{100 \text{ hauteur épaule}}{\text{Taille}}$	83 à 83,25	82,25 à 82,5	0,25
Indice : $\frac{100 \text{ grande envergure}}{\text{Taille}}$	104,5	104,5	0
Rapport : $\frac{100 \text{ largeur épaule}}{\text{Taille}}$	22,5	22,5	0
Rapport : $\frac{100 \text{ largeur bassin}}{\text{Taille}}$	15,5-15,75	15,5-15,75	0
Largeur : $\frac{100 \text{ largeur pied}}{\text{Taille}}$	15,25-15,5	15,25-15,5	0
Largeur : $\frac{100 \text{ largeur main}}{\text{Taille}}$	12-12,25	12-12,25	0

Ce tableau nous montre que les proportions générales du corps, la grande envergure, la longueur des pieds, des mains, du crâne, du nez, des yeux, la largeur du nez et du visage, l'intervalle des yeux sont à peu près identiques chez tous les Antanosy. La seule différence que j'aie constatée réside dans l'indice céphalique qui passe de 74,5 dans l'Ambolo à 76 dans la région côtière.

Pourquoi cette différence ? Il semblerait, à première vue, naturel de supposer que c'est l'influence arabe qui a contribué à l'élargissement du crâne des populations du pays Anosy ; pourtant, à la réflexion, peut-on admettre que sur des métis l'influence arabe ait pu se localiser au crâne? Pourquoi les indices nasaux transverses ne sont-ils pas plus fréquemment plus faibles ? Pourquoi la grande envergure est-elle toujours aussi élevée ? Ces faits ne se concilient guère avec l'hypothèse de l'influence arabe.

Je laisse pour le moment la question en suspens.

De quelle race se rapprochent les Antanosy ? Des Antavaratra. Le tableau suivant me dispensera de longs commentaires.

	Antavaratra	Antanosy	Différences
Taille	1 m 635	1 m 635	0
Longueur du crâne	190 m/m	189 m/m 5	0 m/m 5
Longueur du visage	182-183 m/m	183-184 m/m	1 m/m
Largeur du visage	132-133 m/m	133-134 m/m	1 m/m
Longueur totale de la face	124-125 m/m	124-125 m/m	0
Longueur simple de la face	76-77 m/m	75-76 m/m	1 m/m
Ecartement des yeux	32 m/m 5	32 m/m 5	0
Longueur des yeux	32 m/m 5	33 m/m 25	0 m/m 75
Distance du point intersourcilier à la base du nez	53-54 m/m	54-55 m/m	1 m/m
Largeur du nez	42 m/m 5	42 m/m 5	0
Indice : $\frac{100 \text{ distance du point intersourcilier}}{\text{Taille}}$	77-78	77-78	0
Longueur des oreilles	59 m/m	58 m/m 5	0 m/m 5
Hauteur des épaules	1 m 365	1 m 36	0 c/m 5
Indice : $\frac{100 \text{ hauteur épaule}}{\text{Taille}}$	83,25 à 83,5	83,25	0,25

	Antavaratra	Antanosy	Différences
Valeur absolue de la grande envergure....	1 m 715	1 m 715	0
Indice: $\frac{100 \text{ grande envergure}}{\text{Taille}}$..........	105	104,5	0,25
Largeur des épaules....................	371-372 m/m	370-371 m/m	1 m/m
Indice: $\frac{100 \text{ largeur épaule}}{\text{Taille}}$..............	22,5	22,5	0
Largeur du bassin....................	257-258 m/m	256-257 m/m	1 m/m
Indice: $\frac{100 \text{ largeur bassin}}{\text{Taille}}$..............	15,75	15,5 à 15,75	0,25
Longueur des mains....................	198-199 m/m	199-200 m/m	1 m/m
Indice: $\frac{100 \text{ longueur main}}{\text{Taille}}$..............	12 à 12,25	12 à 12,25	0
Longueur des pieds....................	251-252 m/m	252-253 m/m	1 m/m
Indice: $\frac{100 \text{ longueur pied}}{\text{Taille}}$..............	15,25	15,25 à 15,5	0,25

Il y a donc identité à peu près complète entre les Antanosy et les Antavaratra. Une différence essentielle porte sur l'indice céphalique qui est 73 pour les derniers, 74,5 pour les Tanosy de la vallée d'Ambolo et 76 pour les Tanosy du littoral.

Il est pourtant très facile de ramener l'indice céphalique des Antanosy de l'Ambolo à celui de certains Antavaratra.

Le tableau V porte en effet la distribution des indices céphaliques sur 97 Antanosy de la région de Manantenina et sur 104 Antavaratra. L'indice céphalique moyen est de 74,5 dans les deux groupements. Antanosy d'Ambolo et Antavaratra appartiennent donc à une même race. A mon avis, les populations Antavaratra et Antambolo appartiennent à un même groupe anthropologique dont les indices céphaliques les plus fréquents sont 73, 74, 75. Par points (Iavibola) dominent les crânes les plus allongés (73), en d'autres (vallée d'Ambolo et Manantenina) les crânes plus élargis (74-75) sans qu'il y ait de limite nette entre les divers groupements. Du reste les indices céphaliques très faibles (72-73), caractéristiques des Antavaratra, sont très nombreux chez les Antambolo et inversement, de nombreux Antavaratra ont un indice céphalique aussi élevé que celui des Antambolo.

Que sont les Tanosy de la côte ? Leur indice moyen (76) les éloigne des Antavaratra et pourtant tous les intermédiaires s'observent entre l'une et l'autre race. Je crois que l'hypothèse la plus commode serait la suivante : Il existerait dans le sud-est de Madagascar une race dolichocéphale dont l'indice moyen serait 74-75. Comme dans toute race, même pure, il peut se produire des variations individuelles nombreuses, on pourrait admettre que les Antanosy de la côte représentent les groupements les moins dolichocéphales de cette unité anthropologique alors que les Antavaratra en représenteraient les groupements les plus dolichocéphales.

Cette hypothèse expliquerait les nombreuses analogies que nous avons observées entre les Antavaratra d'une part, les Antambolo et les Tanosy du littoral d'autre part.

Pour conclure, j'écrirai que les Antanosy ne forment pas une sous-race spéciale, de sorte que seuls les Antandroy et les Antavaratra formeraient réellement chacun une unité anthropologique.

MENSURATIONS DES ANTANOSY

TABLEAU I. — La taille en général

RACE	TAILLES EN CENTIMÈTRES															
	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165
Antanosy	0	2	8	7	11	13	13	32	34	34	45	33	51	37	32	39

	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180
Antanosy	45	30	27	42	22	19	18	9	9	5	7	6	3	1	1

Moyenne : 163 c/m 5.

TABLEAU II. — Longueur du crâne

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																	
	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189
Antanosy en général.	1	1	1	5	4	3	13	17	28	21	19	30	30	28	42	38	39	54
Antanosy de l'Ambolo et du Vohibanga..........	»	0	1	2	0	0	4	7	12	4	7	10	10	13	19	20	16	32
Antanosy de la région côtière......	2	1	0	3	4	3	9	10	16	17	12	20	19	15	26	18	23	22

	190	191	192	193	194	195	193	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207
Antanosy en général.	67	51	31	35	41	23	27	33	16	21	13	9	8	2	4	2	3	0
Antanosy de l'Ambolo et du Vohibanga...........	28	23	17	18	15	18	9	12	10	8	3	2	2	2	3	0	»	»
Antanosy de la région côtière	38	28	14	20	14	13	8	10	10	2	7	0	2	0	»	»	»	»

Moyennes : Antanosy en général : 189-190 millimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 189-190 millimètres. — Antanosy du littoral : 188-189 millimètres.

TABLEAU III. — Largeur du crâne

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES														
	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143
Antanosy en général	0	2	5	8	15	21	14	24	32	36	45	67	69	63	50
Antanosy de l'Ambolo et du Vohibanga	0	1	5	7	10	11	12	13	23	17	26	35	34	29	19
Antanosy du littoral	0	1	0	1	5	10	4	11	9	19	19	32	35	34	31
	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	
Antanosy en général	44	54	47	33	25	22	21	11	12	7	4	3	2	0	
Antanosy de l'Ambolo et du Vohibanga	23	24	19	11	12	8	10	1	3	0	1	1	0	»	
Antanosy du littoral	21	30	28	22	13	14	11	10	9	7	3	1	1	0	

Moyennes : Antanosy en général : 141 m/m 5. — Antanosy de l'Ambolo : 141 millimètres. Antanosy du littoral : 142 millimètres.

TABLEAU IV. — Indice céphalique

RACES	INDICES																					
	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87
Antanosy en général	0	3	5	12	23	42	54	71	72	97	91	62	59	55	26	21	12	9	4	1	2	»
Antanosy de l'Ambolo	0	3	3	6	18	32	34	37	35	44	51	23	21	14	12	9	4	3	0	»	»	»
Antanosy du littoral	»	0	2	4	5	10	20	34	37	53	40	37	38	41	15	12	8	6	4	1	2	0

Moyennes : Antanosy en général : 75,5. — Antanosy de l'Ambolo : 74,5. Antanosy du littoral : 76.

TABLEAU V. — Comparaison des indices céphaliques d'Antanosy et d'Antavaratra habitant un même village (Manantenina)

RACES	INDICES																		
	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84
97 Antanosy	»	0	1	2	6	11	9	12	11	18	14	10	4	3	2	3	0	»	»
104 Antavaratra	0	1	1	2	3	9	12	13	13	20	10	7	4	2	4	1	1	1	0

Moyennes : Antanosy : 74,5. — Antavaratra : 74,5.

TABLEAU VI. — Longueur du visage

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES														
	152-3	154-5	156-7	158-9	160-1	162-3	164-5	166-7	168-9	170-1	172-3	174-5	176-7	178-9	180-1
Antanosy en général..........	0	3	0	0	7	6	10	7	13	25	19	29	36	37	65
Antanosy de l'Ambolo.........	»	»	»	0	1	0	3	2	5	6	7	15	10	20	32
Antanosy du littoral..........	0	3	0	1	6	6	7	5	8	13	12	14	28	17	32
	182-3	184-5	186-7	188-9	190-1	192-3	194-5	196-7	198-9	200-1	202-3	204-5	206-7	208-9	210-1
Antanosy en général..........	55	47	56	43	54	42	21	20	12	4	0	0	1	0	»
Antanosy de l'Ambolo........	21	21	27	25	29	31	11	14	8	1	3	6	0	1	0
Antanosy du littoral..........	34	26	29	18	25	11	12	6	4	3	0	0	1	0	»

Moyennes : Antanosy en général : 183-184 millimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 185-186 millimètres. — Antanosy du littoral : 182-183 millimètres.

TABLEAU VII. — Largeur du visage

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES																				
	108-9	110-1	112-3	114-5	116-7	118-9	120-1	122-3	124-5	126-7	128-9	130-1	132-3	134-5	136-7	138-9	140-1	142-3	144-5	146-7	148-9	150-1
Antanosy en général.	0	1	0	1	1	1	2	8	10	29	43	97	118	112	77	55	49	22	12	3	2	1
Antanosy de l'Ambolo	»	»	»	»	»	0	1	4	3	14	22	63	50	57	37	21	20	10	6	2	2	0
Antanosy du littoral.	0	1	0	1	1	1	1	4	7	15	21	34	68	55	40	34	29	12	6	1	0	»

Moyennes : Antanosy en général : 133-134 millimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 133-134 millimètres. — Antanosy du littoral : 133-134 millimètres.

TABLEAU VIII. — Longueur totale de la face

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																						
	102-3	104-5	106-7	108-9	110-1	112-3	114-5	116-7	118-9	120-1	122-3	124-5	126-7	128-9	130-1	132-3	134-5	136-7	138-9	140-1	142-3	144-4	146-7	148-9
Antanosy en général...	0	1	2	4	4	17	28	31	42	52	72	83	67	46	62	36	30	15	9	6	1	2	1	0
Antanosy de l'Ambolo..	»	»	»	0	2	9	12	9	19	25	28	35	37	21	36	19	11	9	6	4	0	0	1	0
Antanosy du littoral...	0	1	2	4	2	8	16	22	25	27	44	58	30	25	26	17	19	6	3	2	1	2	0	»

Moyennes : Antanosy en général : 124-125 millimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 125-126 millimètres. — Antanosy du littoral : 124-125 millimètres.

TABLEAU IX. — Longueur de la face pour une taille de 100 centimètres

RACES	LONGUEURS																
	58-9	60-1	62-3	64-5	66-7	68-9	70-1	72-3	74-5	76-7	78-9	80-1	82-3	84-5	86-7	88-9	90-1
Antanosy en général...	2	3	5	8	7	33	56	90	83	86	74	62	55	17	2	1	2
Antanosy de l'Ambolo..	1	2	1	3	3	17	23	43	36	42	35	22	25	4	0	»	»
Antanosy du littoral....	1	1	4	5	4	16	33	47	45	44	39	40	30	13	2	0	1

TABLEAU X. — Distance du point intersourcilier à la base du nez

RACES	DISTANCES EN MILLIMÈTRES																			
	32-3	34-5	36-7	38-9	40-1	42-3	44-5	46-7	48-9	50-1	52-3	54-5	56-7	58-9	60-1	62-3	64-5	66-7	68-9	70-1
Antanosy en général...	0	1	2	0	4	2	9	20	20	75	100	113	109	68	31	15	5	3	2	0
Antanosy de l'Ambolo..	0	1	2	0	3	1	6	10	14	42	64	69	67	49	23	10	2	1	2	0
Antanosy du littoral....	»	»	»	0	1	0	3	10	6	33	36	44	42	19	8	5	2	3	2	0

Moyennes : Antanosy en général : 54-55 millimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 54-55 millimètres. — Antanosy du littoral : 54-55 millimètres.

TABLEAU XI. — Largeur du nez

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES																							
	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53
Antanosy en général...	0	3	2	2	4	6	1	6	16	20	28	78	63	64	74	66	36	48	19	5	13	5	3	2	1
Antanosy de l'Ambolo.	0	3	2	2	4	5	4	3	11	13	22	41	35	43	50	39	27	31	12	11	3	2	0	»	»
Antanosy du littoral...	»	»	»	»	0	1	0	3	5	7	6	37	28	21	24	27	19	17	7	3	2	2	1	1	0

Moyennes : Antanosy en général : 42 m/m 5. — Antanosy de l'Ambolo : 42 m/m 5. Antanosy du littoral : 42 m/m 5.

TABLEAU XII. — Largeur du nez pour une distance du point intersourcilier au point sous-nasal égale à 100

RACES	LARGEURS														
	54-5	56-7	58-9	60-1	62-3	64-5	66-7	68-9	70-1	72-3	74-5	76-7	78-9	80-1	82-3
Antanosy en général	2	2	2	3	9	15	22	25	36	35	53	53	47	58	36
Antanosy de l'Ambolo	2	2	2	2	7	13	12	18	22	22	33	38	34	40	21
Antanosy du littoral	»	»	0	1	2	2	10	7	8	14	13	20	13	18	15

RACES	84-5	86-7	88-9	90-1	92-3	94-5	96-7	98-9	100-1	102-3	104-5	106-7	108-9	110-1
Antanosy en général	33	26	24	13	9	7	6	2	3	1	0	1	0	»
Antanosy de l'Ambolo	18	14	14	7	5	6	2	1	2	0	»	»	»	»
Antanosy du littoral	12	10	6	6	4	1	4	1	1	1	0	1	0	»

Moyennes : Antanosy en général : 77-78. — Antanosy de l'Ambolo : 77-78. Antanosy du littoral : 78-79.

TABLEAU XIII. — Distance entre les deux yeux

RACES	DISTANCES EN MILLIMÈTRES																		
	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42
Antanosy en général	0	3	4	12	16	25	64	70	89	62	79	39	34	18	7	6	1	1	0
Antanosy de l'Ambolo	0	2	4	9	12	19	39	42	62	39	53	24	18	10	4	4	1	1	0
Antanosy du littoral	0	1	0	3	4	6	26	28	27	23	26	15	16	8	3	2	0	»	»

Moyennes : Antanosy en général : 32 m/m 5. — Antanosy de l'Ambolo : 32 millimètres. — Antanosy du littoral : 32 m/m 5.

TABLEAU XIV. — Longueur des yeux

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES														
	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41
Antanosy en général	0	4	9	28	49	89	94	95	85	32	6	4	0	1	0
Antanosy de l'Ambolo	0	4	7	13	34	60	63	57	47	15	10	2	0	1	0
Antanosy du littoral	»	0	2	15	15	29	31	38	38	17	6	2	0	»	»

Moyennes : Antanosy en général : 33 m/m 4. — Antanosy de l'Ambolo : 33 millimètres. — Antanosy du littoral : 33 m/m 5.

TABLEAU XV. — Longueur de l'oreille

RACE	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																						
	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68
Antanosy	0	1	0	0	1	0	2	3	8	9	5	8	8	15	12	3	6	8	1	4	0	1	0
Moyenne : 58 m/m 5.																							

TABLEAU XVI. — Longueur de la bouche

RACE	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																			
	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64
Antanosy...	0	2	3	2	2	15	6	4	9	11	6	7	7	6	3	1	2	0	1	0
Moyenne : 54 millimètres.																				

TABLEAU XVII. — Hauteur des épaules

RACES	HAUTEURS EN MILLIMÈTRES																
	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135
Antanosy en général...	1	1	3	0	3	6	4	6	11	13	22	29	24	28	27	45	46
Antanosy de l'Ambolo..	1	1	1	0	1	4	4	2	9	8	13	17	18	19	14	26	36
Antanosy du littoral....	»	0	2	0	2	2	0	3	2	5	9	12	6	9	13	19	10
	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	
Antanosy en général...	32	42	41	33	29	33	19	18	19	19	6	8	3	5	4	0	
Antanosy de l'Ambolo .	21	23	26	21	22	19	14	10	12	10	3	7	2	3	3	0	
Antanosy du littoral....	11	19	15	12	7	14	5	8	7	9	3	1	1	2	2	0	

Moyennes : Antanosy en général : 136 centimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 136 centimètres. — Antanosy du littoral : 136 c/m 5.

TABLEAU XVIII. — Hauteur des épaules pour une taille ramenée à 100

RACES	DIMENSIONS EN CENTIMÈTRES															
	79	79,25	79,50	79,75	80	80,25	80,50	80,75	81	81,25	81,50	81,75	82	82,25	82,50	82,75
Antanosy en général......	2	0	0	1	3	0	8	2	7	7	8	12	18	22	51	43
Antanosy de l'Ambolo.....	1	0	0	1	2	0	4	1	4	6	5	9	14	11	29	25
Antanosy du littoral.......	1	0	0	0	1	0	4	1	3	1	3	9	4	11	22	18
	83	83,25	83,50	83,75	84	84,25	84,50	84,75	85	85,25	85,50	85,75	86	86,25	86,50	86,75
Antanosy en général......	60	52	63	44	47	26	32	14	11	3	1	2	1	0	1	0
Antanosy de l'Ambolo.....	29	30	38	24	16	14	19	7	5	1	1	1	0	0	1	0
Antanosy du littoral.......	31	22	25	20	26	12	13	7	6	2	0	1	1	0	»	»

Moyennes : Antanosy en général : 83,25. — Antanosy de l'Ambolo : 83-83,25.
Antanosy du littoral : 83,25-83,50.

TABLEAU XIX. — Valeur absolue de la grande envergure

RACES	DIMENSIONS EN CENTIMÈTRES																					
	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171
Antanosy en général..	1	0	0	1	1	1	1	3	4	7	11	10	13	14	17	18	23	26	26	25	29	29
Antanosy de l'Ambolo	1	0	0	1	0	1	1	1	3	4	8	8	12	12	12	13	16	16	16	21	17	22
Antanosy du littoral..	»	»	»	0	1	0	0	2	1	3	3	2	1	2	5	5	7	10	10	4	12	7
	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	
Antanosy en général..	39	30	25	25	21	26	21	20	11	16	17	6	5	9	1	3	4	2	1	0	1	
Antanosy de l'Ambolo	23	24	12	16	13	13	13	13	7	12	12	3	3	5	2	2	2	1	0	1	0	
Antanosy du littoral..	16	6	13	9	8	13	8	7	4	4	5	3	2	4	0	1	2	1	1	0	»	

Moyennes : Antanosy en général : 172 centimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 171 c/m 5.
Antanosy du littoral : 172 c/m 5.

TABLEAU XX. — Grande envergure rapportée à une taille de 100 centimètres

RACES	ENVERGURES																
	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113
Antanosy en général..	0	3	8	13	30	58	76	100	83	69	61	35	17	10	4	4	0
Antanosy de l'Ambolo.	0	3	8	11	21	46	55	61	50	45	37	16	13	8	4	2	0
Antanosy du littoral...	»	0	1	2	7	12	21	39	33	24	24	19	4	2	0	2	0

Moyennes : Antanosy en général : 104,5. — Antanosy de l'Ambolo : 104,5. Antanosy du littoral : 104,5.

TABLEAU XXI. — Largeur biacromiale

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES																	
	326-7	328-9	330-1	332-3	334-5	336-7	338-9	340-1	342-3	344-5	346-7	348-9	350-1	352-3	354-5	356-7	358-9	360-1
Antanosy en général............	1	1	0	2	1	3	4	7	9	16	8	17	12	12	27	15	20	22
Antanosy de l'Ambolo...........	0	1	0	1	1	3	3	3	6	11	8	9	7	8	18	9	16	16
Antanosy du littoral.............	1	0	0	1	0	0	1	4	3	5	2	4	5	4	9	6	4	6

RACES	362-3	364-5	366-7	368-9	370-1	372-3	374-5	376-7	378-9	380-1	382-3	384-5	386-7	388-9	390-1	392-3	394-5
Antanosy en général............	23	28	26	29	33	32	30	25	23	18	17	20	15	13	10	9	16
Antanosy de l'Ambolo......	17	20	15	18	20	19	18	12	15	15	7	15	10	10	6	3	8
Antanosy du littoral...	6	8	11	11	13	13	12	13	8	3	10	5	6	3	4	7	8

RACES	396-7	398-9	400-1	402-3	404-5	406-7	408-9	410-1	412-3	414-5	416-7	418-9	420-1	422-3	424-5	426-7	428-9
Antanosy en général............	11	9	3	2	1	1	1	3	0	2	0	0	0	0	1	0	0
Antanosy de l'Ambolo...........	6	6	2	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0
Antanosy du littoral.............	5	3	1	1	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0

Moyennes : Antanosy en général : 370-371 millimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 370-371 millimètres. — Antanosy du littoral : 371 372 millimètres.

TABLEAU XXII. — Largeur biacromiale rapportée à une taille de 100 centimètres

RACES	LARGEURS											
	19,5	20	20,5	21	21,5	22	22,5	23	23,5	24	24,5	25
Antanosy en général............	0	3	8	38	88	118	123	101	84	38	24	0
Antanosy de l'Ambolo...........	0	2	7	29	57	86	87	68	50	28	14	0
Antanosy du littoral.............	0	1	1	9	31	33	36	33	34	10	10	0

Moyennes : Antanosy en général : 22,5. — Antanosy de l'Ambolo : 22,5. Antanosy du littoral : 22,5.

TABLEAU XXIII. — Largeur bi-ischiale

RACES	LARGEURS EN MILLIMÈTRES																			
	218-9	220-1	222-3	224-5	226-7	228-9	230-1	232-3	234-5	236-7	238-9	240-1	242-3	244-5	246-7	248-9	250-2	252-3	254-5	256-7
Antanosy en général....	0	3	3	4	0	5	2	3	5	8	14	21	23	17	24	25	37	38	35	36
Antanosy de l'Ambolo...	0	3	3	3	0	4	1	2	2	7	10	13	12	10	17	21	22	26	25	20
Antanosy du littoral.....	»	»	0	1	0	1	1	1	3	1	4	8	11	7	7	4	15	12	10	16

RACES	258-9	260-1	262-3	264-5	266-7	268-9	270-1	272-3	274-5	276-7	278-9	280-1	282-3	284-5	286-7	288-9	290-1	292-3	294-5	296-7
Antanosy en général....	28	33	35	27	16	21	18	20	13	6	18	7	8	7	2	2	4	4	3	0
Antanosy de l'Ambolo ..	20	19	17	19	14	13	6	11	9	6	12	5	3	4	1	3	0	3	2	0
Antanosy du littoral.....	8	14	18	8	2	8	12	9	4	0	6	2	5	3	1	1	1	1	1	0

Moyennes : Antanosy en général : 256-257 millimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 256-257 millimètres. — Antanosy du littoral : 258-259 millimètres.

TABLEAU XXIV. — Largeur bi-ischiale rapportée à une taille de 100 centimètres

RACES	LARGEURS																			
	12,75	13	13,25	13,50	13,75	14	14,25	14,50	14,75	15	15,25	15,50	15,75	16	16,25	16,50	16,75	17	17,25	17,50
Antanosy en général......	0	4	0	1	1	5	11	22	26	85	58	94	76	85	54	49	16	20	2	3
Antanosy de l'Ambolo.....	0	1	0	1	1	4	9	14	16	60	46	62	48	55	38	30	11	8	2	3
Antanosy du littoral......	0	3	0	0	0	1	2	8	10	25	12	32	28	30	16	19	5	12	0	»

Moyennes : Antanosy en général : 15,50-15,75. — Antanosy de l'Ambolo : 15,50-15,75. Antanosy du littoral : 15,50-15,75.

TABLEAU XXV. — Longueur du pied

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES																	
	222-3	224-5	226-7	228-9	230-1	232-3	234-5	236-7	238-9	240-1	242-3	244-5	246-7	248-9	250-1	252-3	254-5	256-7
Antanosy en général	0	6	3	4	6	7	5	15	25	26	31	31	23	32	41	44	42	36
Antanosy de l'Ambolo......	0	4	1	3	5	6	4	11	19	19	19	23	12	17	24	31	38	18
Antanosy du littoral	0	2	2	1	1	1	1	4	6	7	12	8	11	15	17	13	14	18

RACES	258-9	260-1	262-3	264-5	266-7	268-9	270-1	272-3	274-5	276-7	278-9	280-1	282-3	284-5	286-7	288-9	290-1
Antanosy en général	27	25	30	24	15	11	13	13	8	4	4	4	0	»	»	»	»
Antanosy de l'Ambolo......	13	16	13	15	12	9	7	8	5	3	0	4	0	1	0	1	0
Antanosy du littoral	14	9	12	9	3	2	6	5	3	1	4	1	1	1	0	»	»

Moyennes : Antanosy en général : 252-253 millimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 252-253 millimètres. — Antanosy du littoral : 253-254 millimètres.

TABLEAU XXVI. — Longueur du pied pour une taille rapportée à 100 centimètres

RACES	LONGUEURS																			
	13,25	13,50	13,75	14	14,25	14,50	14,75	15	15,25	15,50	15,75	16	16,25	16,50	16,75	17	17,25	17,50	17,75	18
Antanosy en général	0	1	2	4	10	28	46	105	86	108	69	49	24	16	9	0	0	0	1	0
Antanosy de l'Ambolo....	0	1	2	3	6	19	36	71	57	72	42	28	13	9	6	0	»	»	»	»
Antanosy du littoral......	»	»	0	2	4	9	20	34	29	36	27	21	11	7	3	0	»	»	»	»

Moyennes : Antanosy en général : 15,25-15,50. — Antanosy de l'Ambolo : 15,25-15,50.

TABLEAU XXVII. — Longueur de la main

RACES	LONGUEURS EN MILLIMÈTRES														
	174-5	176-7	178-9	180-1	182-3	184-5	186-7	188-9	190-1	192-3	194-5	196-7	198-9	200-1	202-3
Antanosy en général..........	1	1	4	4	9	8	12	18	30	37	44	42	42	51	46
Antanosy de l'Ambolo.........	1	1	4	4	7	4	10	15	26	31	38	24	28	47	31
Antanosy du littoral...........	»	»	»	0	2	4	2	5	4	6	6	18	14	10	15

RACES	204-5	206-7	208-9	210-1	212-3	214-5	216-7	218-9	220-1	222-3	224-9	226-7	228-9	230-1
Antanosy en général..........	33	31	18	28	25	20	10	4	5	1	2	1	1	0
Antanosy de l'Ambolo.........	28	19	16	22	21	14	7	3	4	1	2	1	1	0
Antanosy du littoral...........	5	12	2	6	2	6	3	1	1	0	»	»	»	»

Moyennes : Antanosy en général : 199-200 millimètres. — Antanosy de l'Ambolo : 199-200 millimètres. — Antanosy du littoral : 199-200 millimètres.

TABLEAU XXVIII. — Longueur de la main pour une taille rapportée à 100 centimètres

RACES	VALEURS DES INDICES													
	10,75	11	11,25	11,50	11,75	12	12,25	12,50	12,75	13	13,25	13,50	13,75	14
Antanosy en général..............	0	5	12	37	63	128	97	101	57	19	4	2	2	0
Antanosy de l'Ambolo..............	0	4	6	23	30	61	82	72	32	11	3	2	1	0
Antanosy du littoral................	0	1	6	14	31	46	36	34	16	8	1	2	0	»

Moyennes : Antanosy en général : 12 à 12,25. — Antanosy de l'Ambolo : 12 à 12,25. Antanosy du littoral : 12 à 12,25.

N.-B. — Je me suis dispensé de commenter les tableaux ci-dessus, les répétitions auraient été trop nombreuses. Du reste tout lecteur pourra le faire à ma place.

Ces tableaux ne sont pourtant pas inutiles car ils sont la preuve de la véracité des affirmations que j'avance. Sans eux nul ne peut connaître si mes observations ont été suffisamment étendues.

Fort-Dauphin, le 1er mai 1914.

M. ROUQUETTE,

Vétérinaire.

LES ALIGNEMENTS GRANITIQUES
de la région de Tananarive

Les auteurs peu nombreux qui se sont occupés avec quelque précision de la géologie de l'Imerina, n'ont pas généralement signalé la présence du granite dans la région immédiatement voisine de Tananarive ou bien ne l'ont mentionnée qu'en termes fort vagues.

Baron donne une description sommaire de la grande masse de granite porphyroïde qui forme de pittoresques dômes rocheux dans l'Est de la capitale, entre Alarobia-Soavina et Antelomita, entre Antanamalaza et Mantasoa. Il signale un ou deux filons de granite à Tananarive même. C'est tout.

M. Gautier (Madagascar : *Essai de géographie physique*, p. 43) parle des dômes de granite à deux micas, Vombohitra, pic d'Andriba, Midongy et autres qu'on trouve assez loin dans le Nord et l'Ouest ; mais, pour l'Imerina, il se borne à des indications très générales.

M. Merle, dans une note du *Bulletin économique* (année 1908, pp. 254-265) donne une coupe, peut-être un peu trop hardiment simplifiée pour qu'elle réponde à la réalité, du terrain entre Tananarive et Ankazobe et représente sur ce parcours des affleurements périodiques de granite, dont les deux premiers sont le rocher de Tananarive et la butte d'Ambohidratrimo. Le texte corrige, il est vrai, un peu, ce que la coupe a de trop affirmatif. Quoi qu'il en soit, dans l'étude présente, je laisserai de côté la montagne de Tananarive, dont l'ensemble, du reste, ne paraît pas pouvoir être qualifié de granite proprement dit.

A priori, on a quelque droit de s'attendre à trouver de vrais affleurements de granite dans l'Imerina, comme, du reste, dans l'ensemble du massif cristallophyllien de Madagascar. En beaucoup de points, en effet, le gneiss a été métamorphisé d'une manière profonde, sous l'influence de roches éruptives acides, et l'érosion intense qui a abaissé le niveau du sol, devait presque inévitablement amener au jour là ou les roches métamorphisantes. Nous allons voir que ces prévisions sont parfaitement justifiées.

Ayant à parler de la distribution et de l'orientation du granite dans la région qui entoure Tananarive, je crois utile de rappeler la constitution géologique et stratigraphique du pays, telle que je l'ai formulée dans une note sur l'origine de « l'ancien lac de Tananarive ». Les roches, gneiss, quartzites et termes connexes, qui forment les parois de la vaste cuvette dissymétrique qui fut cet ancien lac, sont assez variées d'orientation et de pendage. Au voisinage immédiat de la capitale, c'est-à-dire dans la portion du pays objet de la présente étude, il est assez facile d'y distinguer deux anticlinaux orientés à peu près à angle droit l'un sur l'autre, l'anticlinal de Tananarive et l'anticlinal d'Imerintsiatosika. L'anticlinal de Tananarive, orienté sensiblement N.-N.-O., a pour axe une ligne de quartzite saillante sur le mont Ambohitraina et au village de Soavina. L'anticlinal d'Imerintsiatosika, orienté

E.-N.-E. (N. 70° à 75° E.) et moins régulier, passe auprès du village de ce nom, au 26e kilomètre de la route de Miarinarivo, au mont Ambohitrandriana, près du confluent Katsaoka-Andromba et vient se heurter ou peut-être s'enchevêtrer avec l'anticlinal de Tananarive entre les hauteurs d'Ambohidrapeto et d'Ambohitrimanjaka, et jusque dans la région d'Ambohimanarina et de Namehana. La ligne de rencontre des deux anticlinaux, aujourd'hui effondrée dans la dépression de la Mamba, bute vers le Nord contre les plissements saillants orientés sensiblement E.-O., si bien marqués par la colline d'Ambohimanga, par les chaînons au Nord d'Ambohidratrimo et ceux au Sud d'Ambohitrabiby. Cette constitution géologique du voisinage de Tananarive étant ainsi rappelée, j'aborde la question des affleurements de granite.

Pour plusieurs raisons, la distinction est difficile entre le granite et le gneiss dans la région qui nous occupe. Tout d'abord, la composition minéralogique des deux roches est, comme on le sait, à peu près la même. Dès lors, si le métamorphisme vient à atténuer ou même (ce qui est heureusement rare) à masquer complètement le feuilletage caractéristique du gneiss, il devient difficile, en présence d'un échantillon ou même quelquefois d'un affleurement de quelque étendue, de décider si l'on a affaire à du granite ou à du gneiss.

D'autre part, un manteau uniforme de latérite recouvre l'ensemble de la région, et relativement rares sont les points où la roche sous-jacente perce cette enveloppe.

Enfin, au voisinage de la capitale, le granite n'affecte pas, comme ailleurs, la forme de dôme qui le ferait reconnaître : il se montre en longues traînées filoniennes, souvent discontinues, de blocs plus ou moins arrondis.

Ces trois circonstances font qu'une étude minutieuse et détaillée seule, non d'un ou de quelques points particuliers, mais de l'ensemble de la région, devait révéler la présence fréquente de cette roche éruptive qu'est le granite, au milieu des gneiss. Cette étude, dont personne ne semble s'être occupé, j'ai pu la faire et la pousser assez loin pour que des résultats satisfaisants s'en dégagent dès maintenant. Parmi ces résultats, le principal est sans contredit la constatation d'assez nombreux gisements de granite, plus nombreux que je n'aurais pu le supposer. Ce sont ces gisements que j'ai figurés sur la carte au 1/100.000e adjointe à ce travail : sur cette carte sont représentées aussi les diverses circonstances d'orientation et de pendage des roches gneissiques qui constituent l'ensemble du terrain.

Il suffit d'avoir voyagé un peu autour de Tananarive, surtout au Sud, pour avoir remarqué une fois ou l'autre, une de ces traînées formées de blocs arrondis en forme de grosses boules sphériques ou ellipsoïdales : citons, par exemple, la traînée qui forme l'arête culminante du mont Vatovaky, à l'Ouest du pont de la Sisaony, au dix-septième kilomètre de la route du Sud ; celle qui occupe aussi une arête culminante, au S.-O. du village d'Ambalavao, au vingt-deuxième kilomètre de cette même route ; la traînée d'Ambatoroka, à l'Est de Tananarive, enfin celle de Merintsiafindra, vers le seizième kilomètre de la route de Miarinarivo.

Pour abréger le langage, je donnerai dorénavant à ces alignements le nom d'*Ambatomiranty*, littéralement « roches qui font saillie, qui sont en relief » : c'est le nom que l'on donne en Imerina à ces longs amoncellements rocheux, quand ils se détachent bien nettement sur le terrain environnant, et des roches, le nom a passé en plusieurs endroits aux villages voisins. Il me semble donc à propos de l'adopter pour ce genre d'affleurements granitiques, très caractéristiques de certaines parties de la province centrale. Pour préciser les caractères de ces affleurements, je vais

décrire deux de ces *Ambatomiranty* : je choisis ces exemples le plus près possible de Tananarive, pour qu'on puisse mieux se rendre compte de mes affirmations et au besoin les vérifier sur place.

L'*Ambatomiranty* de l'Observatoire commence en plein village d'Antanjombato : auprès du nouveau pont du chemin de fer du Sud, il s'enfonce sous la vallée de l'Ikopa — je dois ce renseignement à notre collègue, M. Carle, chef du service de colonisation. A la pointe méridionale du village d'Androndrakely, les roches rondes et dures de l'*Ambatomiranty* reparaissent : elles se prolongent sans solution de continuité sur l'arête étroite orientée N.-N.-E. qui porte le village d'Androndrabe ; l'alignement granitique couronne de ses blocs pittoresques le hameau culminant d'Ambatolava ; il coupe la route de Mahazoarivo, près de Fenomanana, et celle de l'usine de Mandroseza, un peu en avant du groupe de maisons d'Ankadivory, près duquel il est activement exploité. Il forme un chaos rocheux au N.-N.-O. du lac de Mandroseza, se manifeste par quelques roches rondes éparses sur la pente S.-O. et dans les ravins d'Ambohidempona ; il couronne la hauteur hérissée de quartzites de l'Observatoire, dessine une ligne saillante à travers le champ de tir et dans les vallons voisins, escalade le chaînon d'Ankatso, au N.-E. d'Andraisoro, laisse à droite la grande carrière d'Ambatomaro et finit, ce semble, à quelques mètres de la route de Tamatave, un peu après 4 klm. 5. Je serais même tenté de croire que les blocs ronds portés sur des piédestaux de latérite au N.-E. de Soamanandrariny lui appartiennent encore. Sur ce parcours de près de 10 kilomètres, l'*Ambatomiranty* ne dévie pas, ce semble, ou presque pas de la ligne droite et sa largeur n'atteint sans doute jamais 30 mètres et se limite le plus souvent à 10 ou 15.

L'*Ambatomiranty* d'Anganomasina, qui passe au onzième kilomètre de la route du Sud ; à l'Est d'Alarobia et près du pont du chemin de fer, commence sur la rive gauche de la Sisaony, au Sud du village d'Ambatomihozongozona (littéralement « à la pierre qui branle »), fait saillie sur le chaînon d'Antsahamaina, se prolonge sans grande solution de continuité sur le flanc Ouest de la vallée de l'Ankady, parallèlement à la voie ferrée, passe un peu à l'Est d'Anganomasina et d'Alasora, traverse le chemin de fer de l'Est au quatorzième kilomètre et semble finir au village d'Ambohipeno : si l'on peut se fier à la direction très rectiligne de ces affleurements pour admettre qu'il s'agit d'un *Ambatomiranty* unique, ce serait une longueur de 17 à 18 kilomètres, sur une largeur de 15 à 30 mètres.

On voit, par ces deux exemples, ce que sont les *Ambatomiranty*. Or, de pareils alignements sont loin d'être rares : dans la région qui s'étend surtout au S., au S.-E. et au S.-O. de Tananarive, j'ai pu en dénombrer tout près d'une centaine. Je ne donne ce nombre que comme très approximatif : car, étant donnée la grande longueur qu'ont ordinairement ces traînées granitiques, on est toujours exposé à prendre pour deux unités distinctes deux tronçons discontinus du même alignement.

Pour préciser la nature de ces *Ambatomiranty*, il est bon d'indiquer avec quelque méthode leurs principaux caractères.

Ce qu'il y a de plus frappant dans ces alignements, c'est leur orientation à peu près constante dans une direction qui est sensiblement N.-N.-E.—S.-S.-O. : ils sont donc généralement parallèles les uns aux autres. La très grande majorité s'écarte peu de cette direction N.-N.-E.—S.-S.-O. : toutes les orientations sont comprises entre Nord 15° Est et Nord 40° Est. A cela je ne connais que deux ou trois exceptions. Ainsi l'*Ambatomiranty* de Merintsiafindra, qui coupe la route de Miarinarivo près du seizième kilomètre, a une orientation à peu près N.-S. Deux autres *Ambatomi-*

ranty s'allongent vers le N.-N.-O., dans la direction même de feuilletage des gneiss ambiants : celui du mont Ambohidanerana au Sud de Tsiafahy, et encore peut-être, malgré l'apparence extérieure, n'est-ce que du gneiss métamorphique, la roche étant un peu feuilletée par endroits ; et l'*Ambatomiranty* d'Ambatomaro, qui s'étale sur le flanc N.-E. du chaînon d'Ankatso.

En conséquence de cette orientation N.-N.-E., si l'on se reporte à la carte ci-jointe et à ce que j'ai dit des directions de feuilletage des gneiss, on voit que les *Ambatomiranty* coupent le plus souvent les couches cristallophylliennes sous un angle qui est au moins de 45° : ce fait constitue, ce me semble, une des preuves les plus fortes de l'indépendance de ces alignements par rapport au terrain encaissant.

Un autre caractère très remarquable des *Ambatomiranty* est leur grande longueur comparativement à leur largeur qui est toujours faible. Les plus courts ont au moins quelques centaines de mètres ; le plus grand nombre a plusieurs kilomètres : la largeur, au contraire, n'excède presque jamais et souvent n'atteint pas 30 mètres. Il est tels *Ambatomiranty*, comme celui d'Ampanataovana, à l'Ouest d'Ambohidratrimo, qui paraissent n'avoir que 4 ou 5 mètres de largeur. Ces affleurements granitiques affectent donc à peu près sans exception la forme filonienne.

Les *Ambatomiranty* sont très généralement formés de blocs distincts, arrondis, affectant la forme sphérique ou ellipsoïdale : tantôt ils sont un peu épars, tantôt au contraire entassés en désordre, et quelques-uns dans des positions d'équilibre étranges, et cela comme dans tous les chaos rocheux si communs dans les pays granitiques. Les dimensions de ces blocs sont naturellement assez variables, le plus souvent de quelques décimètres à 3 ou 4 mètres ; mais il en est, comme par exemple sur le plus saillant des trois *Ambatomiranty* visibles sur les flancs d'Antamponankatso, à l'Est du lac d'Ambohipo, qui atteignent 20 à 30 mètres dans leur plus grande dimension.

Il est à remarquer que cette division en blocs arrondis semble s'atténuer et disparaît probablement dans les profondeurs de la terre : on sait en effet que la formation de blocs arrondis dans les affleurements de roches granitoïdes est un effet de l'érosion.

Bien que l'orientation d'ensemble des *Ambatomiranty* soit vers le N.-N.-E., les blocs pris individuellement ont souvent leur grand axe d'allongement dirigé E.-N.-E.—O.-S.-O. Il n'est pas rare, non plus, quand les blocs sont un peu aplatis, qu'il y ait une sorte de pendage ou plongement vers S.-S.-E. : deux circonstances que je me contente de mentionner, n'ayant pas d'explication plausible à en fournir.

Les roches d'*Ambatomiranty* s'altèrent concentriquement par écailles se détachant graduellement : aussi, quand les blocs sont un peu clairsemés, paraissent-ils comme noyés dans la terre ou la latérite des tranchées et des ravinements naturels. Tout le monde a pu voir ceux dont la section garnit les deux parois de la tranchée située près du pont de Nosizato. Le même phénomène s'observe dans plusieurs tranchées du chemin de fer d'Antsirabe, notamment près d'Imerimanjaka.

Voici maintenant les caractères pétrographiques des *Ambatomiranty* : roche massive, dure et dense ; grain très homogène, serré, généralement plutôt fin. L'homogénéité parfaite et l'absence constante de feuilletage excluent toute assimilation possible avec le gneiss ambiant. Ces caractères et l'orientation le plus souvent très différente des deux roches constituent donc des propriétés fondamentales pour la distinction à établir entre elles.

AMBATOMIRANTY D'AMPANATAOVANA

Cet alignement, situé à 2 kilomètres à l'Ouest d'Ambohidratrimo, est visible sur les deux flancs d'un vallon.
Sur le flanc Sud (vue supérieure), l'érosion l'a mis en relief ;
Sur le flanc Nord (vue inférieure), les blocs escaladent une croupe herbeuse.

Pour ce qui regarde la composition minéralogique, la roche des *Ambatomiranty* est formée de feldspath orthose et oligoclase, de quartz et de mica biotite, comme minéraux essentiels. Le mica blanc paraît toujours absent : il en est de même généralement de l'amphibole, qui, par contre, se montre assez fréquemment dans les gneiss de l'Imerina. Parmi les minéraux accessoires, on peut citer l'apatite, le sphène, le grenat. La roche est donc le *granite commun* ou *typique*. Elle est ordinairement assez facile à distinguer du gneiss : son homogénéité, son grain serré, sa fraîcheur remarquable de cassure, son absence complète de feuilletage sont très caractéristiques. Le gneiss, lui, même le gneiss métamorphique, a le grain généralement plus gros ; il est souvent peu homogène, surtout si l'on considère un affleurement un peu étendu ; il montre toujours au moins des traces de feuilletage ; des veines à plus gros grain s'y observent par endroits. Aussi est-il habituellement plus ou moins altéré, et sa cassure manque ordinairement de fraîcheur. Le contraste entre les deux roches, quant à l'aspect extérieur, est quelquefois très grand : il en est ainsi, par exemple, en plusieurs points sur le chaînon qui domine la rive droite de la Sisaony, à l'ouest de Tsiafahy.

DISTRIBUTION DES AMBATOMIRANTY

Les *Ambatomiranty* granitiques sont distribués assez irrégulièrement en Imerina : on peut les observer assez fréquemment dans la région de forme grossièrement rectangulaire qui s'étend d'Ambohimanga, au Nord, au mont Iharanandriana, au Sud ; d'Antanamalaza, à l'Est, à Arivonimamo, à l'Ouest. Ils sont encore assez nombreux sur la haute Mananara, le long de la route récente qui, par Ambatomena et Ankazondandy, fait communiquer Manjakandriana et Anjozorobe. Ils ne manquent pas, non plus, dans la région au Nord de Tsinjoarivo, dans le bassin supérieur de la Sisaony. En dehors de ces trois étendues assez bien délimitées, les *Ambatomiranty* sont rares ou même absents. Je n'en ai pas trouvé dans la région de Miarinarivo et du lac Itasy, ni le long de la route de Majunga, entre Fihaonana et Ankazobe. Pour ce qui regarde la première des aires d'extension mentionnées ci-dessus, savoir la région voisine de Tananarive, les *Ambatomiranty* sont nombreux, mais ils n'ont pas une distribution régulière : c'est au S. et au S.-E. de la capitale, à l'intérieur d'une bande de terrain qui va à peu près d'Alasora au Sud de Tsiafahy, qu'ils sont particulièrement serrés : là, leurs alignements se pressent, coupant à peu près perpendiculairement les vallées de l'Andromba, de l'Ikopa et surtout de la Sisaony. On peut en avoir une idée, si, du haut du rocher de Tananarive, à Ambatofotsy par exemple, et particulièrement aux dernières heures de l'après-midi, on porte ses regards vers le S.-E. : on verra plusieurs alignements de roches rondes couronner les lignes de relief qui bornent l'horizon, les monts Lohalambo, Masiapapango, Ambohitrandriamanitra, Ambatofinga, Ambatonosy, etc.

Les *Ambatomiranty* sont encore nombreux aux points suivants : 1° au S. et au S.-E. d'Ambohijoky ; 2° sur la bande de terrain qui va du mont Fandravazana au quinzième kilomètre de la route de Miarinarivo ; 3° à l'Ouest et au Nord d'Ambohidratrimo ; 4° enfin, au S.-S.-O. du mont Antongona, tout autour du village de Manjakatompo.

A Tananarive ou dans les environs tout à fait immédiats, les *Ambatomiranty* sont assez clairsemés :

J'ai cité l'*Ambatomiranty* particulièrement long de l'Observatoire : celui d'Ambatoroka est beaucoup plus court, mais son affleurement principal est notablement

plus saillant. Mentionnons encore l'*Ambatomiranty*, très long aussi (10 à 12 kilomètres), qui part du Sud d'Antsahadinta, longe le bord Ouest de la vallée de la Sisaony et vient aboutir peut-être à Nosizato ou Nosipatrana, au Nord de l'abattoir : seulement, à Nosipatrana, on a exploité ces blocs de granite avec tant d'intensité qu'il n'en reste plus que de faibles traces. Tout porte à croire que ces alignements granitiques furent plus nombreux à l'origine, sur l'emplacement de l'ancien lac de Tananarive, particulièrement au N. et au N.-O. de la dépression de la Mamba : là, en effet, spécialement au Sud d'Ilafy, et le long de la Mambakely, au S. et au S.-S.-E. d'Imerimandroso, on en trouve des tronçons écourtés et manifestement disloqués. La présence de ces restes fossiles, si j'ose ainsi parler, d'*Ambatomiranty* me paraît une preuve directe de l'effondrement qui a affecté toute cette région : la plus grande partie de ces traînées granitiques a dû, en effet, s'enfoncer dans la dépression lacustre et se décomposer sous l'eau ou au moins disparaître sous les alluvions.

Il est un *Ambatomiranty* que je ne puis guère ne pas mentionner, à cause de son isolément et de la position singulière et excentrique qu'il occupe : c'est l'*Ambatomiranty* de Namatoana, au N.-O. d'Ambatolampy, sur le flanc Nord de l'Ankaratra. Ses blocs de granite émergent, sur une partie de sa longueur, au milieu des laves et doivent à cette circonstance un relief tout particulier.

Voilà donc quelle est, dans ses grandes lignes, la distribution des *Ambatomiranty* granitiques : cette distribution, je dois me borner à l'indiquer, n'ayant aucune explication bien satisfaisante à en fournir. On peut, cependant, constater que ces filons éruptifs se montrent généralement dans la région de l'Imerina qui a la stratigraphie la plus compliquée et qui a été peut-être la plus éprouvée par les dislocations orogéniques.

Etant données la dureté et la résistance aux agents atmosphériques de la roche des *Ambatomiranty*, on pourrait s'attendre à voir ces alignements saillants jouer un rôle en quelque sorte prédominant dans la distribution du relief, au moins dans les points où ils sont particulièrement nombreux et rapprochés. En réalité, il n'en est rien : leur rôle topographique est le plus souvent très effacé. Ils couronnent bien par-ci par-là quelque ligne de relief de second ou de troisième ordre ; ils forment barrage plus ou moins saillants sur quelques affluents ou sous-affluents des principaux cours d'eau. Mais les lignes de relief en sont généralement indépendantes et sont à peu près toutes formées par les plissements du terrain cristallophyllien : les grandes vallées suivent habituellement la direction de ces plissements, et, d'ordinaire, les *Ambatomiranty* ne gênent pas la marche de leurs eaux ou même disparaissent complètement dans le lit des rivières. Peut-être, cependant, y a-t-il une exception à cette règle : dans la bande de terrain entre Alasora et Tsiafahy, où, comme je le l'ai dit, les *Ambatomiranty* sont particulièrement serrés, ils ont fait masse et ont imposé leur direction aux principales arêtes du relief qu'ils couronnent de leurs alignements pittoresques. Il est vrai que, dans une partie de cette bande, les couches de gneiss elles-mêmes sont orientés sensiblement comme les *Ambatomiranty*, c'est-à-dire N.-N.-E. — S.-S.-O. Partout ailleurs, ces filons de granite n'ont qu'un rôle très secondaire dans le dessin géographique du pays. Ce phénomène, surprenant de prime abord, me paraît s'expliquer assez facilement : les *Ambatomiranty* ont généralement trop peu d'épaisseur, ils sont trop divisés en masses discontinues pour offrir une résistance un peu sérieuse à l'action prolongée des cours d'eau et former longtemps barrage sur leur passage. Mais il n'en fut pas toujours ainsi : manifestement, le long des lits actuels de l'Andromba, de la Sisaony, de la Katsaoka

et de l'Ikopa, un certain nombre d'anciens lacs eurent pour seuils temporaires des barrages formés par des *Ambatomiranty*. Citons, à titre d'exemple, le lac ancien de Tsiafahy, barré au moins partiellement par l'*Ambatomiranty* du mont Vatovaky ; le lac d'Ampany, sur l'Andromba, dont le couloir d'écoulement est encore rétréci actuellement par un des plus pittoresques des *Ambatomiranty*. Ces rivières, ainsi barrées, avaient un cours souvent différent du cours actuel : il y a eu dans le réseau hydrographique des cours d'eau qui alimentent le bassin de l'Ikopa, une évolution quelquefois difficile à démêler, mais qui ne manque pas d'intérêt. Un jour ou l'autre, j'essaierai d'en fixer au moins les principaux traits.

NOMS DES AMBATOMIRANTY

Les *Ambatomiranty* les plus remarquables ont généralement un nom à eux ; ou du moins, les villages situés sur leur parcours ou dans leur voisinage immédiat tirent souvent leur nom de quelque circonstance d'aspect, de disposition particulière des roches, de ces alignements granitiques. Citons des exemples.

Ces noms ont quelquefois trait au mode de groupement des roches dans l'*Ambatomiranty* :

Ambatoroka « aux roches en amas » : deux alignements portent ce nom, l'un près de Tananarive, l'autre au N.-E. d'Ilafy.

Ambatomaro, *Ambatosesehana* « aux nombreux rochers » : deux alignements, l'un au Nord de Tananarive, l'autre près d'Ambohizanaka, au Sud.

Ambatokambana « aux roches jumelles ».

Quelques noms se rapportent à l'isolement des affleurements au milieu d'un terrain souvent réduit en latérite :

Ambatonosy « à l'îlot de pierres » : S.-E. d'Alasora.

Ambatobontsina « aux pierres en saillie » : route du Sud.

Ambatoatrana « aux pierres qui lèvent la tête ».

D'autres noms font allusion à la forme des roches :

Ambatoboribory « aux roches rondes ».

Ambatofinga « aux roches calebasses » : Nord de Tsiafahy.

Ambatolava « aux roches longues » : près de Mahazoarivo.

Ambatomandeha « aux pierres qui roulent » : N.-E. d'Ilafy.

Quelques noms rappellent des positions d'équilibre remarquables :

Ambatomihozongozongona « à la ou aux pierres qui branlent », nom de deux *Ambatomiranty*, situés, l'un à l'Ouest de Tsiafahy, l'autre à l'Ouest d'Ambohidratrimo.

Certains noms ont trait à des usages de superstition ou de la vie ordinaire :

Ambatomanody « à la pierre qui jette des sorts » : Alatsinainy du Sud.

Ambatofisainana « à la pierre où l'on va réfléchir » : Sud de la Sisaony.

Enfin, il en est qui rappellent un mode particulier d'altération : *Ambatofelana* « aux roches qui s'écaillent » : près Tsirangaina.

Ambatotsipihina « aux roches rayées » : près Namatoana (Ankaratra).

Le gneiss, surtout le gneiss métamorphique, affecte quelquefois la forme d'*Ambatomiranty* ; mais ses alignements sont beaucoup moins réguliers, moins bien délimités en longueur et en largeur ; les blocs sont peu ou pas arrondis.

J'ai indiqué plus haut la distribution des *Ambatomiranty* dans la région de Tananarive. Pour donner une portée plus générale aux quelques conclusions que j'essaierai de formuler, je crois bon de dire quelques mots sur l'existence de ces alignements granitiques dans la partie du plateau central que j'ai pu visiter : je veux dire les provinces de l'Itasy, du Vakinankaratra et d'Ambositra.

J'ai déjà noté que les *Ambatomiranty* manquent dans la province de l'Itasy : c'est le cas particulièrement pour la région de Miarinarivo, pour le district de Soavinandriana et celui de Faratsiho. Quant au Vakinaṇkaratra, si riche en roches volcaniques proprement dites, il est pauvre en affleurements granitiques : à peine trouve-t-on quelques alignements dans la partie orientale de la province, près d'Ambatolampy et au voisinage du pic phonolitique du Votovorona : là, ces alignements portent le nom d'*Ambatomitety* « roches saillantes en forme de pont ». Par contre, dans la région d'Ambositra, au Nord, à l'Est et au Sud de ce chef-lieu, les *Ambatomiranty*, dénommés *Ambatomitatana* « roches divisées en blocs distincts », se montrent avec une abondance qui rappelle le S. et le S.-E. de Tananarive. En particulier, la ville même d'Ambositra et ses environs immédiats en présentent plusieurs d'une grande netteté et qui donnent un remarquable caractère de pittoresque à certains groupes d'habitations.

Le long de la route de Fianarantsoa, sur un parcours de 10 à 12 kilomètres, soit au Nord, soit au Sud d'Ambositra, on en rencontre encore une douzaine d'autres : en somme, sur quelques 20 kilomètres, la route en coupe plus d'une quinzaine. A l'Est d'Ambositra, jusqu'à la forêt, on en trouve fréquemment, mais ils sont souvent moins saillants. L'Ouest de la province, au contraire, ne semble pas en contenir.

Sans vouloir être aussi affirmatif, faute d'une étude suffisante, j'ai lieu de croire que la partie orientale de la province de Fianarantsoa est aussi relativement riche en *Ambatomiranty*, au moins par places, la partie occidentale du pays en étant, ce semble, dépourvue.

En résumé, les *Ambatomiranty* existent assez généralement dans la partie orientale du plateau central de Madagascar : dans la mesure où l'état actuel des explorations géologiques permet de l'affirmer, ils manquent dans toute la partie occidentale de ce plateau. Leurs affleurements forment une bande irrégulière et discontinue, ayant quelques 300 à 400 kilomètres de longueur connue, sur une largeur de 20 à 40 kilomètres. Cette bande, dirigée dans son ensemble du N.-N.-E. au S.-S.-O., longe à quelque distance la chaîne culminante de l'Angavo, en lui restant à peu près parallèle. Elle est donc aussi parallèle aux trois ou quatre chaînes qui s'étagent de l'Angavo jusqu'à la mer. Les alignements filoniens de granite ou *Ambatomiranty* qui, par leur groupement, forment cette bande, sont, nous l'avons vu, à peu d'exceptions près, orientés suivant cette même direction. Ces innombrables alignements éruptifs sont ainsi localisés dans la partie du plateau central la plus accidentée, la plus tourmentée, la plus bouleversée par les plissements orogéniques et les failles consécutives. Le parallélisme avec l'orientation générale de la terre malgache et avec les chaînes de plissement à l'Est montre que ces sorties granitiques sont vraisemblablement contemporaines des mouvements qui ont donné naissance aux reliefs de l'Orient malgache et à la grande faille du littoral de l'océan Indien.

D'autres lignes de relief et de plissement de la Grande Ile sont dirigées vers N.-O.—S.-E. ou E.-O. ; peut-être sont-elles plus anciennes que les plissements N.-O. En tout cas rien ne montre qu'elles aient été accompagnées de sorties granitiques analogues aux Ambatomiranty.

CARTE des ALIGNEMENTS GRANITIQUES
de la
REGION de TANANARIVE
Échelle 1/100.000
Légende
Direction et pendage des alignements gneissiques
Direction des alignements granitiques
DISTRIBUTION des ALIGNEMENTS GRANITIQUES
ANKAZOBE
TANANARIVE
MIARINARIVO
ANTSIRABE
Betafo
Tsinjoarivo
Echelle de 1/1000000
Légende
Régions de faible densité des A^{to} miranty
Régions de grande densité
Régions des dômes granitiques
Ikopa
Mamba
Sisaony
Andromba
Varahina
Ilafy
Fort Duchesne
Observatoire
Palais
Fort Voyron
Nosizato
Ankeribe
Manjakandriana
Imerinarivo
Ambohimanarina
Autographié et tiré sur zinc au S. G. M.

Au début de ce travail, j'ai rappelé la grande masse de granite porphyroïde qui forme des dômes saillants entre Antanamalaza, Alarobia-Soavina et Mantasoa : il est bien probable que cette masse éruptive est contemporaine de la sortie des *Ambatomiranty* et appartient au même magma : ces deux formes de venue granitique semblent, en effet, en plusieurs points, solidaires l'une de l'autre, elles paraissent se relayer. Ainsi, par exemple, sur la route de l'Est, au Sud d'Alarobia-Soavina, des alignements de blocs granitiques font suite aux dômes massifs ou les relient entre eux : il en est de même sur la route de Manjakandriana à Ambatomanga. La région à l'Est de Tananarive nous apparaît ainsi comme un immense champ de venues granitiques : on n'a guère lieu de s'en étonner, quand on y constate par l'étude stratigraphique du terrain, l'extrême complexité des lignes de relief que soulignent les brusques et fréquents changements d'orientation des strates. On se rend compte alors que cette région doit être aussi une région de fractures et de failles. Il en est de même, toute proportion gardée de la région d'Ambositra : les fractures et les failles n'ont pu manquer de s'y produire, lors de la brusque émergence qui a porté si haut le massif de l'Antety. En terminant, il n'est pas inutile de remarquer que les *Ambatomiranty*, tels que je les ai décrits, c'est-à-dire des affleurements filoniens de granite n'ayant que quelques mètres de largeur sur des kilomètres de longueur, sont tout à fait caractéristiques de Madagascar, s'ils ne lui sont pas exclusivement propres. Ailleurs, le granite se montre généralement sous forme de larges dômes, comme dans les Vosges, ou d'énormes filons de plusieurs kilomètres de largeur, comme dans le plateau central français. A ce titre, il importait de préciser la nature et les traits extérieurs de ces alignements qui font habituellement partie intégrante d'un paysage de l'intérieur de Madagascar.

J. MUTHUON.

INFLUENCE DU SOLEIL ET DE LA LUNE
sur le baromètre, à Madagascar

Notre atmosphère est soumise, comme la mer et l'écorce terrestre, à l'attraction du soleil et de la lune. Toutefois, la marée aérienne est loin d'être aussi sensible que celle de l'océan ; elle se manifeste sur le baromètre par des valeurs atteignant au plus quelques millimètres, à cause de l'emploi d'une colonne mercurielle, qui, par sa densité, réduit les variations déjà bien faibles de l'attraction. En attendant la découverte d'appareils mieux appropriés à ces études, nous allons essayer de relever sur les instruments actuels de la pression les perturbations causées par la masse du soleil et la proximité de la lune, dans des circonstances spéciales, par exemple, lorsque ces deux astres se trouvent à la distance la plus voisine et la plus éloignée de la terre, au périhélie et à l'aphélie s'il s'agit du soleil, au périgée et à l'apogée s'il s'agit de la lune ; ensuite lorsqu'ils passent au méridien supérieur et inférieur du lieu, avec des déclinaisons différentes ou égales, lorsqu'ils culminent à notre zénith ou séparément ou simultanément, enfin à l'époque de la nouvelle et pleine lune et de ses deux quartiers.

Influence solaire. — Durant la période du périhélie qui a lieu le 2 janvier, nous remarquons dans la figure 1, extraite du graphique publié au *Bulletin* de l'année 1913, une hausse barométrique qui commence à partir du solstice et atteint son maximum le 28 décembre. Elle est causée très probablement par l'attraction du soleil avoisinant la terre vers cette époque. Le phénomène se révèle au milieu d'une dépression principale, ce qui fait ressortir encore davantage sa situation exceptionnelle.

FIGURE 1. — **Effet du soleil sur le baromètre, aux solstices, périhélie, aphélie**

Un des maximum les plus considérables de l'année survient le jour même de l'aphélie, 3 juillet. Il est d'abord précédé par une hausse au solstice, puis est suivi d'une baisse le 27 juin. Nous essaierons plus loin de donner une explication de cette hauteur anormale que produisent le soleil aussi bien que la lune.

Examinons les phénomènes qui se manifestent aux deux époques pendant lesquelles le soleil traverse notre zénith, les 17 novembre et 26 janvier. La figure 2 indique une baisse du baromètre au lendemain du premier passage, et une hausse le lendemain du deuxième passage. Le premier cas, assez anormal, pourrait s'expliquer par l'effet de la température qui atteint le maximum mensuel 19°9 le 18 et occasionne ainsi une raréfaction de l'air. Le deuxième cas démontre clairement l'influence solaire.

FIGURE 2. — **Effet du soleil sur le baromètre, à ses deux passages au zénith de Tananarive**

Influence lunaire. — A cause de son mouvement rapide en déclinaison, le long d'une zone qui varie de 28° à 38° sur la sphère céleste, la lune occupe le périgée et l'apogée au moins une fois par mois, tandis que le soleil se rapproche ou s'éloigne de la terre une seule fois par an.

Dans le tableau suivant se trouvent résumées les valeurs barométriques obtenues à l'apogée et au périgée pendant vingt-cinq ans ; nous y avons ajouté comme terme de comparaison la pression normale observée à Tananarive depuis trente-deux ans.

TABLEAU I. — Pression moyenne à l'apogée et au périgée

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Apogée	648.3	648.6	648.9	650.1	651.5	652.7	653.7	653.0	652.2	651.2	650.5	649.9
Périgée	48.2	48.2	48.6	50.2	51.4	52.5	53.1	52.9	52.1	51.0	50.4	49.2
Pression normale.	48.2	48.1	48.7	50.2	51.1	52.2	52.7	52.5	52.0	50.8	49.9	49.0

D'une manière générale, le baromètre s'élève au-dessus de la normale, lorsque la lune s'éloigne et se rapproche de la terre. Cependant, au périgée de mars, janvier et avril, la pression est très légèrement inférieure ou égale à la normale ; ces derniers résultats se ressentent probablement des perturbations atmosphériques causées par les orages, grains ou cyclones. Les valeurs du périgée pendant les autres mois suivent de près la moyenne générale, tandis que celles de l'apogée lui sont supérieures de quelques dixièmes de millimètres.

A quelle cause faut-il attribuer cette hausse de la pression dans les deux circonstances, d'autant plus que nous l'avons déjà retrouvée pour le soleil et que nous la retrouverons encore quand nous comparerons ces deux distances de la lune à la terre avec les mêmes positions de notre satellite et du soleil ?

Voici comment on pourrait expliquer le fait. A l'apogée et à l'aphélie, l'action attractive diminue, puisque le soleil ou la lune s'éloignent de la terre ; or, nous avons mentionné dans une note précédente que d'autres causes physiques locales, par exemple, la température, la tension de la vapeur d'eau, l'évaporation, entrent en jeu dans le phénomène de la pression atmosphérique ; ces forces moins équilibrées par l'attraction subissent un changement, augmentent en intensité et produisent sur la colonne mercurielle une hausse plus accentuée que la pression normale. Au périgée et au périhélie, la force attractive agit avec toute sa puissance ; elle influe à son tour sur les causes locales qui reprennent leurs propriétés primitives.

Quelle que soit l'hypothèse émise sur ce sujet, le fait suivant reste certain : la pression atmosphérique subit une variation aux époques de ces phénomènes.

Les résultats obtenus en Europe par Hauguergues et le Père Rodriguez (observatoire du Vatican) sont absolument contradictoires. Notre étude confirmerait les travaux de ce dernier observateur.

Deux fois par mois, et à des dates diverses, la lune culmine à notre zénith. Examinons la marche du baromètre ces jours-là. Sur 663 observations faites en ces circonstances, la pression s'est élevée 351 fois, ce qui donne une proportion de 52 0/0 ; elle s'est abaissée 195 fois, soit 29 0/0 ; enfin, elle a suivi un cours régulier ou irrégulier (temps cyclonique) 117 fois, soit 7 0/0. Fréquemment on remarque au premier passage un minimum suivi d'un maximum au deuxième, ainsi que nous l'avons déjà constaté pour le soleil.

Influence luni-solaire. — Les recherches préliminaires, auxquelles nous nous sommes livrés jusqu'ici, établissent que le soleil et la lune envisagés séparément exercent une influence réelle sur notre atmosphère ; il reste maintenant à étudier leur action simultanée sur l'enveloppe aérienne de notre globe.

FIGURE 3. — **Effet luni-solaire sur le baromètre, aux équinoxes**

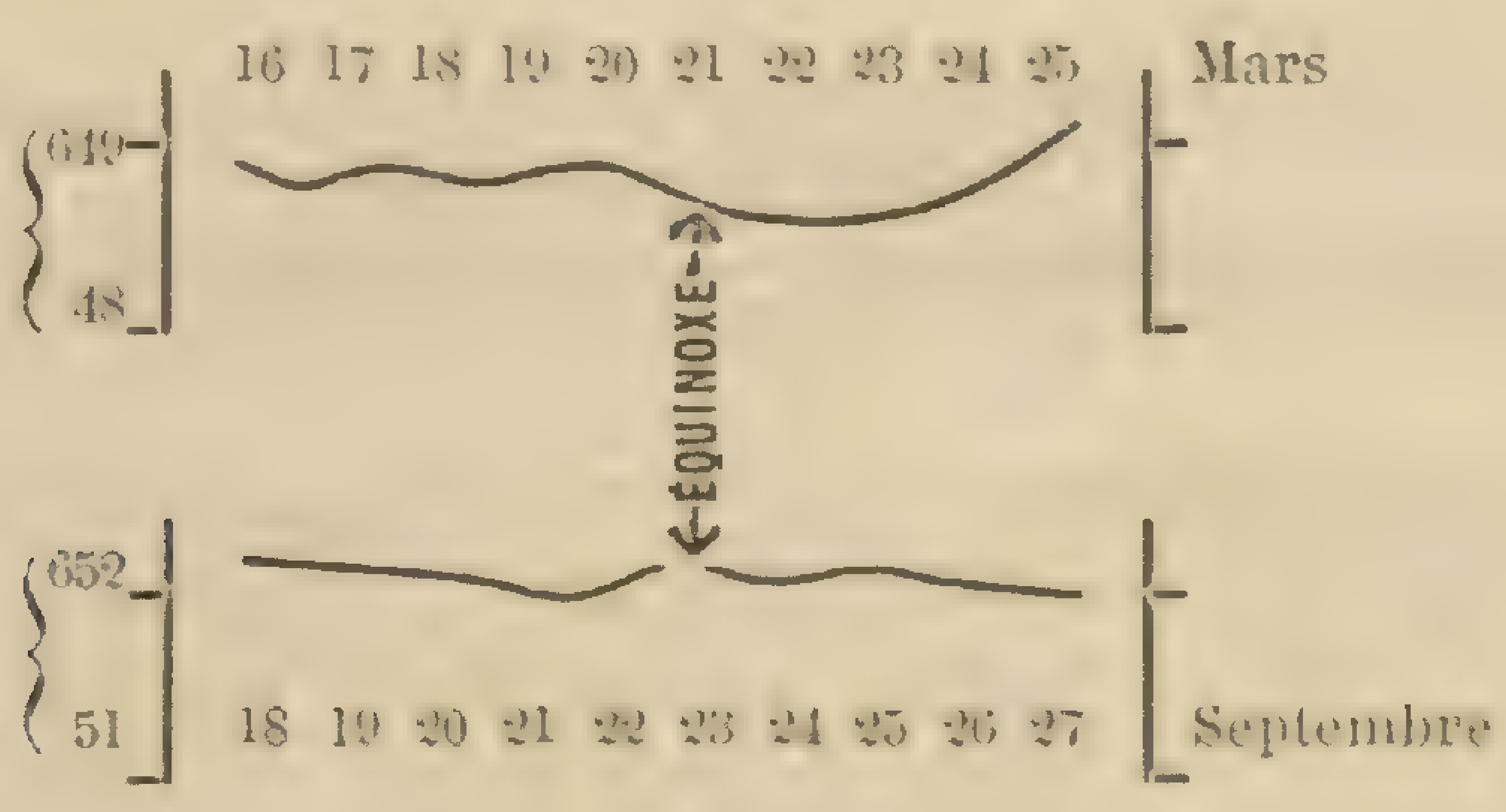

a) Équinoxes. — Aux équinoxes du 23 septembre et du 21 mars, la marée océanique atteint son maximum d'intensité à cause des positions qu'occupent ces deux astres, dont l'un avoisine l'équateur. La figure 3 montre une onde qui débute le 21 septembre, parvient à son maximum de hauteur le 25, puis redescend graduellement.

Dans la même figure, on remarque deux légères hausses, les 20 et 25 mars. De si faibles résultats obtenus à cette époque ne doivent pas nous surprendre. Les cyclones fréquents durant la deuxième partie de ce mois modifient trop profondément la situation atmosphérique pour pouvoir tirer parti de pareilles données.

b) Codéclinaisons. — Lorsque la déclinaison de la lune concorde avec celle du soleil, ce qu'en langage astronomique on appelle codéclinaison, leur action combinée s'exerce sur la pression, mais avec des effets qui se traduisent tantôt par une hausse, 51 fois 0/0, tantôt par une baisse, 40 fois 0/0 ; le nombre des observations égale 182.

Même remarque à l'époque de la codéclinaison et du périgée ; la proportion est plus faible, 43 0/0 si la colonne mercurielle s'élève, et 40 0/0 si elle baisse, sur 211 données.

Avec la codéclinaison et l'apogée, le maximum de pression atteint 44 0/0, valeur sensiblement égale à la précédente ; le minimum descend à 34 0/0 ; le nombre des constatations se montant à 181.

En ces trois cas, le total de la hausse est assurément supérieur à celui de la baisse, ce qui prouverait d'abord que le baromètre a une tendance à s'élever, ensuite que la pression ne suit pas un cours régulier. Quelques météorologistes appellent cette époque *critique*, parce qu'elle coïncide parfois avec des cyclones ou de violents tremblements de terre.

Le 4 janvier 1908 eut lieu un phénomène isolé et rare en même temps, la concordance de la codéclinaison, du périgée, du périhélie et de la nouvelle lune. Un minimum barométrique fut enregistré.

c) Nouvelle lune. — Notre satellite et le soleil passent alors au méridien presque en même temps ; le plus souvent, l'un et l'autre occupent sur la sphère céleste des déclinaisons différentes. Nous avons relevé à Tananarive 302 résultats barométriques obtenus pendant cette période ; leur classement d'après une situation atmosphérique calme (depuis avril jusqu'à octobre), ou bien troublée (depuis novembre jusqu'à mars) s'opère de lui-même. Sur 177 observations en période calme, nous constatons à la nouvelle lune une baisse barométrique générale ou secondaire dans la proportion de 33 0/0 ; elle a lieu la veille 20 fois 0/0 ; l'avant-veille 11 fois 0/0 ; trois jours avant 9 fois 0/0 ; quatre jours avant 8 fois 0/0 ; le lendemain de la néoménie 12 fois 0/0 ; le surlendemain 2 fois 0/0. Nous avons groupé dans le tableau II les seules journées dont les résultats offrent une certaine importance.

TABLEAU II. — Nombre de fois que la pression minimum a eu lieu pendant la période de la nouvelle lune

	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
La veille	3	5	6	5	3	7	7
Nouvelle lune	9	11	10	9	10	1	6
Le lendemain	5	3	2	2	5	3	2

D'après ces données, la pression minimum se produit de préférence le jour même où la lune est nouvelle, en avril, mai, juin, juillet et août ; tandis qu'en septembre et octobre, elle aurait lieu la veille.

Non seulement le minimum barométrique qui caractérise la néoménie se fait sentir pendant la saison calme, mais il persiste même en pleine saison pluvieuse troublée par des dépressions générales ou secondaires. De novembre à avril, sur 125 observations, la baisse a lieu à la nouvelle lune 33 fois 0/0 : la veille 17 fois 0/0 ; l'avant-veille 14 fois 0/0 ; trois jours avant 6 fois 0/0 ; quatre jours 1 fois 0/0 ; le lendemain de la néoménie 29 fois 0/0 ; le surlendemain 4 fois 0/0.

Le tableau suivant, qui complète le précédent, contient les principaux résultats relevés la veille, le jour même de la nouvelle lune et le lendemain.

Nombre de fois que la pression minimum a eu lieu pendant la période de la nouvelle lune

	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
La veille	5	6	5	3	3
Nouvelle lune	7	9	9	5	7
Le lendemain	4	6	8	6	9

Ce dernier tableau semblerait indiquer que le minimum de pression se déclare le jour de la nouvelle lune en novembre, décembre, janvier, et le lendemain en février, mars.

Les statistiques que nous venons d'établir, basées sur un simple témoignage, seraient considérées avec raison comme insuffisantes si elles n'étaient corroborées par des valeurs numériques. En conséquence, nous avons noté mois par mois, dans nos 25 bulletins annuels, les minimum obtenus à la néoménie ou à la période avoisinant de très près cette phase ; puis, l'on a calculé la moyenne des 25 données contenues dans les 12 colonnes constituant l'année ; enfin, ces résultats ont été confrontés avec la normale. Pour ne point surcharger ces pages de chiffres, nous n'avons réuni dans les tableaux suivants que les moyennes mensuelles et celles de la normale comparées entr'elles.

TABLEAU III. — Pression atmosphérique observée à Tananarive pendant la période de la nouvelle lune

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Pression N. L.	647.4	646.3	647.2	648.6	649.9	650.8	651.8	651.2	650.7	649.3	648.9	648.4
Pression normale	48.2	48.1	48.7	50.2	51.1	52.2	52.7	52.5	52.0	50.8	49.9	49.0
DIFFÉRENCE	— 0.8	— 1.8	— 1.5	— 1.6	— 1.2	— 1.4	— 0.9	— 1.3	— 1.3	— 1.5	— 1.0	— 0.6

La dépression atmosphérique qui survient pendant cette période a sa répercussion immédiate sur les autres éléments à cause de l'unité d'action des phénomènes météorologiques. Dès que le baromètre baisse, aussitôt la température, l'humidité de l'air, la pluie, les orages, la direction et force du vent, la nébulosité seront plus ou moins affectés. Établissons la preuve de ces modifications qu'amène la nouvelle lune sur la circulation de l'atmosphère, à Madagascar.

1° Effet sur la température. — Nous avons groupé dans un même tableau les températures observées à la nouvelle lune au moyen de deux instruments distincts, d'abord avec le thermomètre placé à l'ombre sous l'abri météorologique, ensuite avec le thermomètre boule blanche de l'actinomètre exposé à l'air libre. Les résultats ont été comparés avec la normale spéciale à chacun d'eux. Dans l'un et l'autre cas, la hausse de la température ne laisse subsister aucun doute.

TABLEAU IV. — Température à la période de la nouvelle lune

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Thermomètre ombre N. L.......	22°4	22°2	21°7	20°8	18°8	16°1	15°3	16°1	19°1	21°4	22°2	22°5
Température normale...........	20.9	20.8	20.6	19.4	17.2	14.9	14.2	15.1	17.1	19.5	20.7	20.8
Différence...	+1.5	+1.4	+1.1	+1.4	+1.6	+1.2	+1.1	+1.0	+2.0	+1,9	+1,5	+1,7
Thermomètre air libre N. L......	29°3	29°5	28°3	27°1	25°2	21°9	20°7	22°5	25°2	28°2	28°9	29°3
Température normale...........	26.9	26.4	26.5	25.1	23.0	20.4	19.5	20.8	23.7	26.2	27.2	26.8
Différence...	+2.4	+3.1	+1.8	+2.0	+2.2	+1.5	+1.2	+1.7	+1.5	+2.0	+1.7	+2.5

2° Effet sur l'humidité. — A part la seule exception de février, mois le plus chargé d'humidité, la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère à la néoménie augmente légèrement. Nous en donnerons plus loin la raison à propos des vents.

TABLEAU V. — Humidité relative à la période de la nouvelle lune

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Humidité N. L...	79,1	79,3	78.5	78.0	76,6	77,2	76,8	71,6	70,9	65.8	67,6	76.0
Humidité normale	78,3	80,6	78,5	76,8	75,3	75.8	75,3	72,1	68.5	65.8	67,5	74,9
Différence...	+0.8	−1,3	0.0	+1,2	+1,3	+1,4	+1,5	+2,5	+2.4	0,0	+0,1	+1,1

3° Effet sur la pluie et les orages. — Tout d'abord, remarquons qu'il n'est nullement question de l'intensité des pluies qui peut se manifester en un jour quelconque sous l'effet d'un violent orage local ou d'un grain ; il s'agit de déterminer leur fréquence à la néoménie.

Sur un total de 122 observations faites pendant la saison pluvieuse, nous trouvons 108 jours accompagnés de pluie et d'orages ayant éclaté le jour même où la lune est nouvelle, ce qui donne une proportion de 80 0/0 ; ajoutons que 16 fois aucune condensation des nuages n'a eu lieu ; mais sur ces 16 jours, la pluie est tombée la

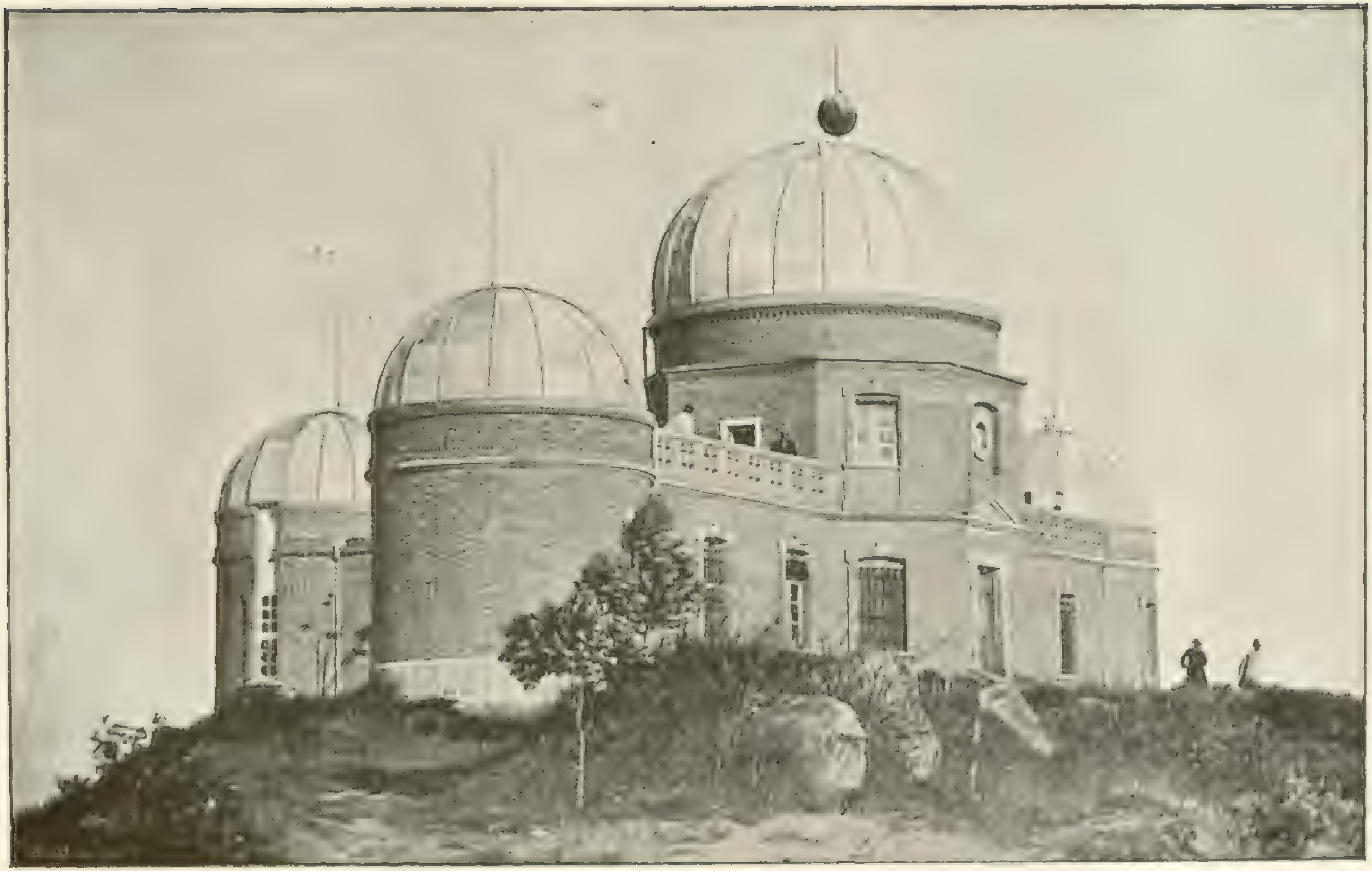

OBSERVATOIRE DE TANANARIVE 1889-1895

veille ou le lendemain 10 fois, soit 8 0/0. Il semble donc établi que, dans nos régions et pendant la saison chaude, la vapeur d'eau se condense, tantôt la veille, tantôt le jour même de la néoménie, rarement le lendemain.

4° Effet sur les vents. — De plus, nous constatons un changement complet de l'alizé. Au lieu des vents d'Est qui soufflent régulièrement ici, nous ressentons le contre-alizé W et NW, souvent aussi le calme ; 124 lunaisons ont été examinées à la saison des pluies ; on a relevé à la néoménie des vents d'Ouest ou le calme 79 fois, c'est-à-dire 63 0/0 ; la veille ou le lendemain 14 fois, 11 0/0 ; la marche de cet élément n'a subi aucune perturbation 31 fois, 25 0/0.

Il est probable que ces vents d'Ouest, traversant les rizières de la grande plaine inondée de Betsimitatra, se chargent d'une certaine quantité de vapeur, ce qui explique la valeur légèrement plus accentuée de l'humidité relative, à la nouvelle lune.

5° Effet sur la nébulosité. — a) *Forme des nuages.* — L'apparition des cirrus, cirro-cumulus, cirro-stratus dans la haute atmosphère présage généralement un changement de temps ; 302 résultats ont été choisis dans nos bulletins météorologiques, pendant l'époque des pluies ; on a noté des cirrus 101 fois, 82 0/0, le jour même de la néoménie ; la veille, 102 fois, 82 0/0 ; le lendemain, 99 fois, 81 0/0.

b) *Quantité de nuages.* — Dans les observations météorologiques, on évalue d'ordinaire la quantité de nuages qui couvrent le ciel d'après une échelle conventionnelle, de 0 à 10 ; 0 indiquant ciel pur, 10 ciel entièrement couvert. A cet effet, deux méthodes peuvent être employées couramment, ou bien on note à l'estime, procédé dans lequel l'erreur personnelle d'appréciation influe sur une large part, ou mieux, au moyen de l'héliographe qui enregistre automatiquement le nombre d'heures et de minutes de clarté solaire ou de présence de nuages. Le total de l'insolation effective, divisé par celui de l'insolation théorique, fournie par les calculs astronomiques, donne la fraction de la clarté solaire, valeur que l'on réduit ensuite à l'échelle commune de 0 à 10.

Nous avons adopté cette dernière méthode dans l'indication suivante de la nébulosité pendant chaque mois de l'année.

Nébulosité à la nouvelle lune

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
4,7	5,0	3,7	3,3	2,2	3,1	3,7	3,7	3,5	3,4	4,1	4,6

D'après ces résultats, le ciel ne reste très ensoleillé qu'à la nouvelle lune de mai. A celle de mars, avril, juin, juillet, août, septembre, octobre, on remarque une recrudescence de nuages. Enfin, le temps est à moitié couvert, lors de la néoménie de novembre, décembre, janvier et février, époque de la saison pluvieuse.

En résumé, à la période de la nouvelle lune, et surtout à la saison pluvieuse, le baromètre baisse ; un changement de temps notable s'opère dans nos régions.

d) Pleine lune. — Lors de la pleine lune, le soleil et notre satellite passent au méridien à 12 heures d'intervalle, ou ce qui revient au même, tandis que l'un d'eux se trouve au passage supérieur, l'autre occupe l'inférieur.

Sur 177 observations barométriques relevées en période calme (d'avril à octobre), nous avons compté 124 maxima, ce qui donne 70 0/0, et 53 minima, soit 29 0/0.

Les maxima sont surtout fréquents pendant les mois de juillet et d'octobre, ainsi que le démontre le tableau suivant.

TABLEAU VI. — Nombre de fois que la pression a été maxima et minima pendant la période de la pleine lune

	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS
Maximum........	13	16	16	21	18	18	22	25	22	21	18	25
Minimum........	12	8	9	5	8	7	4	1	3	3	7	2

En période troublée (de novembre à mars), pendant 130 lunaisons, nous avons relevé 114 fois une hausse barométrique, soit 87 0/0, et 16 baisses, soit 12 0/0. D'après la comparaison des résultats contenus dans le tableau précédent, les maxima de pression, à la pleine lune, sont encore mieux caractérisés à la saison pluvieuse qu'à la saison sèche.

Afin que le lecteur embrasse d'un coup d'œil la marche générale des éléments météorologiques à cette phase de notre satellite, nous analyserons, pour tous les mois de l'année, comme plus haut, la valeur moyenne mensuelle de la pression, de la température, de l'humidité, la pluie et les orages, la direction du vent et la nébulosité.

TABLEAU VII

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Pression atmosphérique observée à Tananarive pendant la période de la pleine lune												
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Pression P. L....	649,2	648,6	648,2	650,2	652,1	652,6	653,5	653,2	652,7	651,6	651,0	649,5
Pression normale.	48,2	48,1	48,7	50,2	51,1	52,2	52,7	52,5	52,0	50,8	49,9	49,0
DIFFÉRENCE...	+ 1,0	+ 0,5	+ 0,5	0,0	+ 1,0	+ 0,4	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,8	+ 1,1	+ 0,5
Température à la période de la pleine lune												
Température P.L.	20°5	20°1	20°1	19°4	17°1	14°7	13°7	13°9	16°9	19°2	20°3	20°5
Température normale..........	20,9	20,8	20,6	19,4	17,2	14,9	14,2	15,1	17,1	19,5	20,7	20,8
DIFFÉRENCE...	— 0,4	— 0,4	— 0,2	0,0	— 0,1	— 0,2	— 0,5	— 1,2	— 0,2	— 0,3	— 0,4	— 0,3

1° EFFET SUR LA PRESSION ET LA TEMPÉRATURE. — D'après ces données, à la pleine lune d'avril, la pression et la température coïncident avec leur normale, ce qui constitue un fait exceptionnel. Durant les autres mois, le baromètre est plus haut que d'ordinaire, le thermomètre, au contraire, légèrement plus bas.

2° Effet sur l'humidité. — Le tableau qui suit indique une valeur de l'humidité supérieure à la normale, pendant la pleine lune de mars, mai, août, octobre, novembre et décembre. L'atmosphère est plus sèche durant les six autres mois de janvier, février, avril, juin, juillet et septembre ; cette particularité la différencie des résultats obtenus à la nouvelle lune.

TABLEAU VIII. — Humidité relative à la période de la pleine lune

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Humidité P. L....	76,1	79,9	78,9	75,0	75,5	75,4	74,6	72,5	67,6	67,5	68,0	78,3
Humidité normale	78,3	80,6	78,5	76,8	75,3	75,8	75,3	72,1	68,5	65,8	67,5	74,9
Différence...	−2,2	−0,7	+0,3	−1,8	+0,2	−0,4	−0,7	+0,4	−0,9	+1,7	+0,5	+3,1

3° Effet sur la pluie et les orages. — Sur 303 journées examinées, la pluie est tombée pendant la pleine lune 73 fois, soit 24 0/0 ; elle a été accompagnée d'orages 17 fois seulement, soit 5 0/0. En conséquence, il pleut beaucoup moins à la pleine lune qu'à la nouvelle ; les manifestations électriques deviennent aussi plus rares.

4° Effet sur les vents. — Nous avons relevé dans nos bulletins météorologiques 303 observations relatives à la direction du vent, à l'époque de la pleine lune. La mousson d'Est a prédominé 49 fois 0/0, c'est-à-dire presque la moitié du temps ; les vents ont tourné à l'E.-S.-E. 18 fois 0/0, à l'E.-N.-E. 13 fois 0/0 ; à l'Ouest 9 fois 0/0 ; au N.-W. 4 fois 0/0. La force du vent estimée de 0 calme à 6 tempête, varie entre 1 et 2.

5° Effet sur la nébulosité. — a) *Forme des nuages.* — Sur 302 constatations, on a noté des cirrus à la pleine lune, pendant la saison pluvieuse, 32 fois 0/0 seulement ; tandis que la proportion à la nouvelle lune est trois fois plus considérable. Les nuages type nimbus et stratus occupent la partie inférieure de l'atmosphère.

b) Quantité de nuages. — La nébulosité déterminée à cette phase, d'après l'héliographe photographique, donne les résultats ci-après :

Nébulosité à la pleine lune

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
4,7	5,2	4,2	2,8	4,0	4,4	4,0	4,2	3,3	3,7	3,3	5,5

Analysons et interprêtons ces valeurs numériques. Le temps est beau à la pleine lune d'avril, septembre et novembre, par conséquent 3 fois ; or, nous n'avons relevé précédemment qu'une seule fois une belle journée à la nouvelle lune de mai.

Les nuages apparaissent en mars, mai, juin, juillet, août et octobre, circonstance qui s'explique facilement. Les couches d'air chaudes, chargées de vapeurs, traversant l'océan Indien sous l'action des vents d'Est, rencontrent sur la côte orientale une température plus basse, particularité propre à la pleine lune ; leur condensation se produit alors sous forme de pluie ou de bruine intermittente dans ces régions. Sur le plateau central, ces stratus et nimbus, dont la précipitation s'est effectuée en majeure partie au bord de la mer ou au contact des hautes montagnes de la forêt, nous

parviennent peu denses, entrecoupés par des éclaircies qui donnent libre champ aux rayons du soleil. Ces restes de nuages, après avoir traversé le plateau central, se vaporisent au contact de l'air sec et chaud de la côte occidentale.

La pleine lune de décembre, janvier et février amène un ciel à moitié couvert comme à la néoménie.

En résumé, à l'époque de la pleine lune, malgré la présence de nuages inférieurs plus nombreux qu'à la néoménie, le temps reste beau.

Nous venons de développer assez longuement les modifications qu'imprime aux éléments météorologiques la nouvelle et la pleine lune ; pour être complet, il resterait à déterminer leur marche au premier et au dernier quartier de notre satellite. Nous n'avons pas jugé utile d'entreprendre ce travail en entier ; il suffit, croyons-nous, de se limiter à l'étude des deux principales données atmosphériques, la pression et la température moyenne calculée à ces deux phases. Le lecteur aura ainsi une idée générale de l'onde barométrique et thermométrique formée dans l'enveloppe aérienne sous l'influence luni-solaire.

TABLEAU IX

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Pression au premier et au dernier quartier												
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Pression P.Q.....	648,9	648,3	648,5	619,9	651,7	652,2	652,6	652,7	652,3	651,4	619,9	649,3
Pression normale.	48,2	48,1	48,7	50,2	51,1	52,2	52,7	52,5	52,0	50,8	49,9	49,0
DIFFÉRENCE...	+ 0,7	+ 0,2	— 0,2	— 0,3	+ 0,6	0,0	— 0,1	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,6	0,0	+0,3
Pression D.Q.....	648,3	648,5	648,8	650,4	650,9	652,9	652,2	652,8	652,8	650,9	650,1	649,4
Pression normale.	48,2	48,1	48,7	50,2	51,1	52,2	52,7	52,5	52,0	50,8	49,9	49,0
DIFFÉRENCE...	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,2	— 0,2	+ 0,7	— 0,5	+ 0,3	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,2	+0,4
Température au premier et au dernier quartier												
Température P.Q.	20°7	20°7	21°0	19°6	16°8	15°1	14°5	15°1	17°7	19°7	21°3	21°2
Température normale...........	20,9	20,8	20,6	19,4	17,2	14,9	14,2	15,1	17,1	19,5	20,7	20,8
DIFFÉRENCE...	— 0,2	— 0,1	+ 0,4	+ 0,2	— 0,4	+ 0,2	+ 0,3	0,0	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,6	+0,4
Température D.Q.	21,3	21,3	20,9	19,3	17,5	14,8	14,4	15,2	17,0	20,3	21,5	21,4
Température normale...........	20,9	20,8	20,6	19,4	17,2	14,9	14,2	15,1	17,1	19,5	20,7	20,8
DIFFÉRENCE...	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,3	— 0,1	+ 0,3	— 0,1	+ 0,2	+ 0,1	— 0,1	+ 0,8	+ 0,8	+0,6

Au premier quartier, la pression moyenne coïncide avec la normale deux fois seulement, en juin et novembre ; en mars, avril et juillet, elle lui est très légèrement inférieure. Pendant les sept autres mois, c'est-à-dire la majeure partie du temps, elle la surpasse.

Même remarque au dernier quartier, le baromètre est plus haut que la normale, sauf en mai et juillet.

La température égale la moyenne générale, au premier quartier d'août : elle lui est inférieure en janvier, février, mai, et supérieure pendant les autres mois.

Lors du dernier quartier d'avril, juin et septembre, la température baisse de 0°1 par rapport à la normale ; elle augmente au contraire durant les autres mois.

Le champ des perturbations atmosphériques causées par le soleil et la lune ne se restreint pas seulement sur Tananarive, il s'étend sur l'île tout entière. Dans l'impossibilité de reprendre en détail chacun des éléments météorologiques ci-dessus analysés, et d'en faire l'application aux 25 stations de Madagascar, à cause du nombre restreint d'instruments qu'elles possèdent, à cause de leurs observations souvent interrompues, nous nous contenterons de choisir deux stations extrêmes, Diégo et Fort-Dauphin, puis de prouver dans le tableau X la similitude des phénomènes les plus importants avec ceux déjà signalés au cours de cette note, par exemple, la baisse de la pression et la hausse de la température à la nouvelle lune, le fait inverse se produisant à la pleine lune.

TABLEAU X

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Diégo-Suarez												
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Pression N. L.	753,2	753,0	753,3	754,1	755,3	756,7	757,1	757,3	756,5	756,4	755,6	754,0
Pression normale.	53,5	53,4	54,1	55,0	56,0	57,2	57,9	57,9	57,5	57,1	55,8	54,8
DIFFÉRENCE...	— 0,3	— 0,4	— 0,8	— 0,9	— 0,7	— 0,5	— 0,8	— 0,6	— 1,0	— 0,7	— 0,2	—0,8
Température N. L.	27°9	27°7	28°0	27°7	27°3	26°0	25°1	25°5	25°6	26°7	27°4	27°8
Température normale..........	26,9	27,1	27,1	27,1	26,7	25,6	25,1	24,8	25,1	26,1	26,9	27,1
DIFFÉRENCE...	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,4	0,0	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,5	+0,7
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Pression P. L.	754,8	754,3	755,1	755,9	757,1	758,0	758,4	758,7	758,1	757,7	757,0	755,1
Pression normale.	53,5	53,4	54,1	55,0	56,0	57,2	57,9	57,9	57,5	57,1	55,8	54,8
DIFFÉRENCE..	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,9	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,6	+ 1,2	+0,3
Température P. L.	26°5	26°8	26°6	26°9	26°4	24°9	24°3	24°5	24°9	25°3	26°7	26°7
Température normale..........	26,9	27,1	27,1	27,1	26,7	25,6	25,1	24,8	25,1	26,1	26,9	27,1
DIFFÉRENCE...	— 0,4	— 0,3	— 0,5	— 0,2	— 0,3	— 0,7	— 0,8	— 0,3	— 0,2	— 0,8	— 0,2	—0,4

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Fort-Dauphin												
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Pression N. L.....	758,1	758,6	758,6	760,2	761,5	761,1	767,6	761,9	762,9	761,2	759,5	759,0
Pression normale.	59,9	59,1	60,3	62,7	61,6	66,3	67,7	66,5	65,0	63,5	61,9	60,8
DIFFÉRENCE...	— 1,8	— 0,5	— 1,7	— 2,5	— 3,1	— 2,2	— 0,1	— 1,6	— 2,1	— 2,3	— 2,1	—1,8
Température N. L.	27°1	26°9	26°3	24°9	22°9	21°8	20°5	21°1	22°1	23°9	26°0	26°4
Température normale..........	26,0	26,1	25,5	24,6	23,0	21,2	20,4	21,0	21,6	22,8	23,7	24,5
DIFFÉRENCE...	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,3	— 0,1	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,1	+ 2,3	+1,9
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Pression P. L.....	760,6	760,8	763,2	763,9	763,6	768,0	770,1	768,2	766,3	765,6	764,3	762,3
Pression normale.	59,9	59,1	60,3	62,7	61,6	66,3	67,7	66,5	65,0	63,5	61,9	60,8
DIFFÉRENCE...	+ 0,7	+ 1,7	+ 2,9	+ 1,2	+ 2,0	+ 1,7	+ 2,4	+ 1,7	+ 1,3	+ 2,1	+ 2,4	+1,5
Température P. L.	25°2	25°3	24°7	24°2	21°7	20°3	20°1	19°8	21°4	22°2	23°7	24°0
Température normale..........	26,0	26,1	25,5	24,6	23,0	21,2	20,4	21,0	21,6	22,8	23,7	24,5
DIFFÉRENCE...	— 0,8	— 0,8	— 0,8	— 0,4	— 1,3	— 0,9	— 0,3	— 1,2	— 0,2	— 0,6	0,0	—0,5

Une légère discordance de la température apparait dans les valeurs de Fort-Dauphin à la nouvelle lune de mai. On doit l'attribuer aux lacunes que contiennent les observations de cette station. A part cette exception, on est en droit d'affirmer que les principaux phénomènes météorologiques se reproduisent d'une manière plus ou moins intense dans toute l'île.

Les tableaux précédents nous ont fait connaître les moyennes mensuelles de la pression et de la température affectées de l'influence luni-solaire ; nous pouvons avec ces données établir leur moyenne annuelle et déterminer ainsi la distribution géographique de ces deux éléments aux diverses phases de notre satellite, dans le Nord, le centre et le Sud de Madagascar.

DIEGO-SUAREZ. — Nous relevons à la nouvelle lune la pression moyenne annuelle de 755 m/m 2 et à la pleine lune 756 m/m 7 ; différence : 1 m/m 5. Ce résultat concorde avec les faits observés ; à mesure qu'on se rapproche de l'équateur, la variation du baromètre diminue. La température moyenne à la nouvelle lune indique 26°9 et 25°8 à la pleine lune ; 1°1 de différence.

TANANARIVE. — La hauteur moyenne annuelle du baromètre est de 649 m/m 1 à la nouvelle lune et de 651 m/m 1 à la pleine lune ; exactement 2 millimètres de différence, valeur plus prononcée qu'à Diego-Suarez. Le premier et le dernier quartier fournissent identiquement le même résultat : 650 m/m 6. La moyenne annuelle du thermomètre à la nouvelle lune serait de 19°8, celle de la pleine lune 18°1 ; différence : 1°7. Au

FIGURE 4. — Phases de la lune

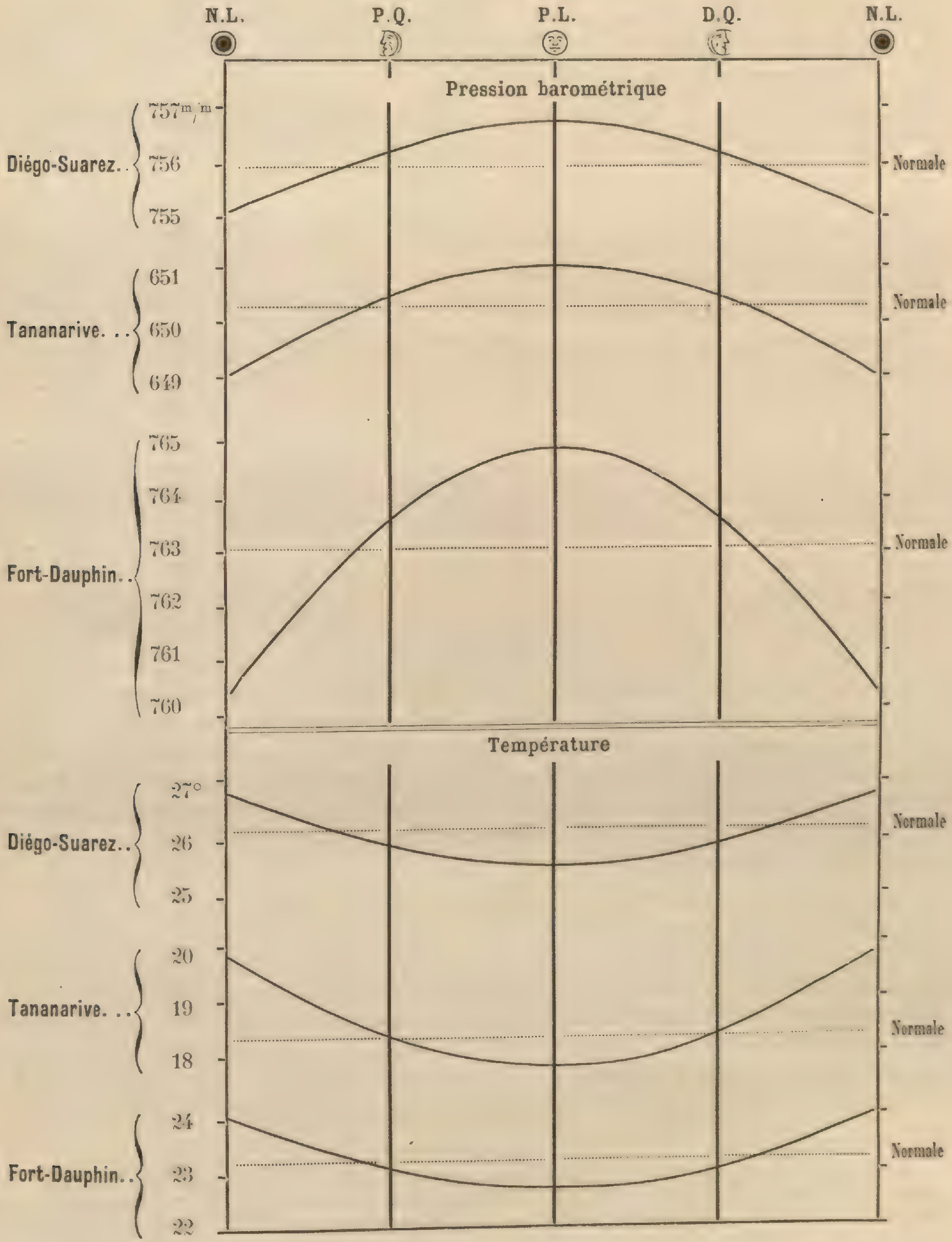

premier et au dernier quartier, elle coïncide aussi à 0°1 près, 18°6. La pression barométrique moyenne aux deux syzygies égalerait donc : 650 m/m 11 ; aux deux quadratures : 650 m/m 65 ; par conséquent cette dernière valeur surpasserait la première de + 0 m/m 54. En Europe, le météorologiste Toaldo avait obtenu au XVIII[e] siècle + 0 m/m 46 ; au XIX[e] siècle, Hauguergues indiquait + 0 m/m 42 ; Arago + 0 m/m 69 ; le Père Rodriguez + 0 m/m 16.

Fort-Dauphin. — La nouvelle lune donne la pression moyenne annuelle de 760m/m5, la pleine lune 764 m/m 9. L'oscillation considérable de 4 m/m 4 est conforme à la règle ordinaire : plus on s'éloigne de l'équateur, plus les variations barométriques augmentent. On constate à la nouvelle lune la température moyenne annuelle de 24°1 et 22°7 à la pleine lune, soit 1°4 de différence, sensiblement comme dans le Nord et le centre de l'île.

*
* *

Quelques conclusions se dégagent des principales remarques exposées au cours de cette note :

1° Dans les régions intertropicales et au voisinage de l'équateur, on constate sous l'effet de l'attraction luni-solaire une diminution de poids de l'air à la nouvelle lune, et une augmentation à la pleine lune. Le premier cas semblerait produire une onde aérienne dilatée, le second cas une onde aérienne condensée puisqu'elles résultent d'une augmentation d'un volume gazeux et d'une compression ;

2° Ces deux ondes de sens contraire influent sur la circulation générale et l'état du temps, à Madagascar ;

3° Le mouvement oscillatoire causé dans l'atmosphère par l'attraction luni-solaire ne s'effectue pas toujours sous toutes les latitudes d'une manière simultanée, mais se propage le plus souvent de l'équateur vers le Sud avec une vitesse qui varie de 1 à 3 jours pour une distance de 20° en latitude, c'est-à-dire 2.214 kilomètres. Tels sont les résultats auxquels nous sommes arrivés en comparant les variations barométriques à l'époque de la nouvelle et pleine lune, des stations suivantes : Dar-es-Salam, Madagascar, Maurice et Lourenço-Marquès, situés le long de la côte orientale d'Afrique et son voisinage. Le tableau II avait déjà fait entrevoir la probabilité de propagation de cette onde aérienne (1) ;

4° L'influence attractive se manifeste dans nos régions avec une évidence frappante pour plusieurs raisons. En temps ordinaire, la hauteur de l'atmosphère, plus considérable sous nos latitudes qu'en Europe, s'accroît encore avec l'effet de l'attraction luni-solaire. La forme oblongue de notre île avoisinant l'équateur vers le Nord, se terminant vers le Sud un peu après le tropique du Capricorne, dès lors avantageusement située pour recevoir l'action du soleil et de la lune, qui passent à notre zénith ou son voisinage et qui s'abaissent d'une quarantaine de degrés vers l'horizon Nord, sa situation atmosphérique calme, stable durant la majeure partie de l'année, le

(1) Nous aurions voulu étendre ces recherches jusqu'au cap de Bonne Espérance ; malheureusement, les bulletins météorologiques de cet observatoire nous font défaut. En Europe, Hauguergues, Shübler et le Père Rodriguez avaient trouvé que le maximum barométrique correspondait au dernier quartier, et le minimum au premier quartier. Cette différence avec nos résultats à Madagascar s'expliquerait par la vitesse de propagation de l'onde aérienne. Etant situés plus près du centre d'action, nous en ressentons les effets six ou sept jours avant l'Europe.

privilège du climat continental de la capitale malgache, toutes ces circonstances géographiques, climatériques et météorologiques sont essentiellement favorables à l'étude du problème tant controversé : l'influence de la lune sur le temps.

En Europe, où la couche atmosphérique a une épaisseur moindre qu'ici, où la distance à l'équateur, centre des ondes condensées et dilatées, est considérable, où le soleil et la lune s'élèvent relativement peu en déclinaison au-dessus de l'horizon Sud, où les éléments météorologiques subissent le contre-coup de variations telles que dépressions de l'Atlantique, des golfes de Gênes et de Gascogne, aires anticycloniques de la Sibérie, centres thermiques de l'Espagne ; ces réactions fréquentes, ces conditions défavorables jettent la confusion plutôt que la clarté dans les données du problème, ce qui explique les divergences en cette matière obtenues jusqu'à ce jour. Or, comme l'a remarqué le lecteur au cours de ce travail, pareille étude exige rigoureusement des résultats exempts de toute perturbation, que seuls peuvent fournir avec certitude nos climats tropicaux.

Elie COLIN.

LE « VINTANA » OU SORT

De quelques idées des Malgaches sur la destinée humaine

LE VINTANA OU LE DESTIN

Il faut une certaine hardiesse pour oser parler du vintana. Non seulement les idées que peuvent s'en faire les indigènes sont peu claires, mais les termes dont ils se servent varient d'un individu à l'autre suivant leur manière d'envisager la vie ou le milieu dans lequel ils ont été élevés. Ces termes, même quand ils sont pareils, n'ont pas toujours le même sens. Les divergences causées par l'ignorance ou la vanité, les superfétations nombreuses, les contradictions viennent encore ajouter à la difficulté du travail.

Il n'existe, en outre, à notre connaissance du moins, aucune étude un peu étendue dans laquelle il soit possible de trouver quelques indications sûres. Ici et là, dans l'*Antananarivo Annual*, il est question du vintana ; quelques articles malgaches y font aussi allusion, mais cela ne comble pas la lacune. Nous n'avons pu faire entrer ici, parce que rencontrées trop tard, les données du *Tantara ny Andriana*. Une comparaison faite entre les tableaux reconstitués d'après ce qui se croit et se pratique aujourd'hui permettra cependant d'établir à la fois la fixité du fond du système et les variations tout à fait extérieures et occasionnelles qu'il a subi.

Il est évident que le développement survenu dans ces dernières années, l'apport considérable d'idées nouvelles, ont modifié, non peut-être la mentalité elle même mais la manière dont elle s'affirme. Au reste, soit par crainte de la moquerie, soit

---

Ce travail était écrit quand nous avons trouvé sous le nom de : *Andro tsara*, les bons jours, un tableau du vintana, dans le livre de Rainandrianampandry. Il faut d'ailleurs être déjà quelque peu au courant de la question pour le comprendre, bien qu'il ne donne qu'une idée très incomplète de la manière d'opérer des astrologues.

Un volume de *Folklore*, paru en livraison en 1887 et écrit en langue malgache, donne sur le vintana d'importants renseignements, mais l'ordre manque dans les explications. Ce travail signale, en outre, une tabelle du vintana publiée en 1825 dont il faudrait retrouver l'original. En 1839, la reine Ranavalona I^re^ aurait donné l'ordre de faire une autre publication. Dans notre isolement, nous ne pouvons prétendre entreprendre des recherches qui, certes, auraient de l'intérêt.

Nous devons nos renseignements à tous ceux que nous avons questionnés depuis plusieurs années, en particulier à trois mpamintana et à des fils de mpamintana. Une partie de ce que nous avons appris nous a été enseigné par Rainimazava, nom qui cache la véritable identité de l'individu. Il prétend avoir annoncé d'avance la prise de Tananarive en Adimizana 1895. C'est à partir de ce moment là qu'il se mit à prédire le sort et que se fit sa réputation. Bien qu'atteint de cécité, on le croyait plus renseigné qu'un voyant. Nous n'avons obtenu des confidences, faites sans esprit de suite, suivant l'inspiration du moment et le vintana de chaque jour, qu'en promettant le silence sur celui qui consentit à les faire.

parce qu'il y a là un fady, il est difficile d'entrer en relation avec les mpamintana aussi bien que d'en obtenir des indications. Il faut se montrer singulièrement patient et tenace. Ils aiment l'ombre et les retraites ignorées. Une fois découverts et gagnés, s'ils se livrent à quelques confidences, leur langage est si décousu, obscur à dessein, qu'il faut du temps pour se rendre compte de leur pensée. Encore garde-t-on un doute, tant ils savent demeurer dans le vague. La systématisation de nombreuses données, obtenues dans des lieux très différents et sans qu'il soit possible de les utiliser toutes, n'est pas sans danger. A rapprocher ce qui était fragmentaire, on risque de faire un tableau manquant d'unité ou qui, peut-être, en a trop (1).

*
* *

Bien que nous ayons en vue ici, surtout ce qui concerne les idées et les pratiques du vintana, il ne sera pas déplacé de nous demander quelle est l'origine du mot lui-même ?

Dahle, dans un article sur l'influence de la langue arabe sur le malgache, semble vouloir faire venir *vintana* de l'arabe *evan*, singulier, *evinat* pluriel, traduit par *temps*, mais il fait quelques réserves empêchant de tirer aucune conclusion de son avis. Le savant arabisant qu'est M. Ferrand trouve dans le mot malgache le vocable arabe : *aoûina* : saison. Il faudrait qu'il se soit fait une singulière transformation pour que les deux mots dérivent l'un de l'autre, mais en fait d'étymologie, il convient de ne pas se montrer trop vite surpris (2).

Ce qui frappe plus que les rapprochements, c'est la parenté évidente de *vintana* : destin et de *kintana* : étoile. Immédiatement elle nous transporte dans le vrai domaine de *vintana* : celui de l'astrologie. Celle-ci, étant à Madagascar connue surtout par des désignations arabes, les recherches faites dans un sens qui n'a pas donné tous ses résultats, se trouvent donc justifiées.

Une différence s'accuse cependant, surtout dans la pratique.

Tandis que les Malgaches s'attachent davantage à regarder la lune, les Arabes, eux, se préoccupent des diverses constellations du Zodiaque (3). Ranavalona I[re] avait

(1) Après un nouveau temps d'observation, la systématisation apparait conforme à la vérité. Les différences sont celles apportées par le temps.

(2) Voir *Journal Asiatique* novembre-décembre 1903, auquel nous empruntons plusieurs traductions qui deviennent des explications, ainsi que les mots arabes. L'article est intitulé : *L'élément arabe et souaheli en malgache ancien et moderne*. Un grand nombre de ces mots n'ont aucun sens pour un Hova d'Imerina, mais les habitants de la côte Ouest les emploient presque tous, à l'exception de ceux qui sont spécialement antaimoro.

(3) La différence est cependant moins sensible que ne le croient les indigènes : *a*) parce que le système du vintana se préoccupe de la lune et donne à chaque jour un nom : *b*) parce que les Malgaches se sont davantage occupés de la lune par suite de la moindre difficulté de se rendre compte de sa position. Pourtant les noms malgaches spéciaux, à côté des noms arabes, plus nombreux, sont à considérer. Les premiers semblent dire qu'il y a eu un système primitif qui s'est compliqué ou transformé à la suite de mille ans d'influence arabe.

Il faut noter aussi, en passant, le rôle du soleil qui paraît indiquer un reste de culte solaire. Le *terik-andro* ou *tonon-andro*, les expressions sur le soleil, la sorte de culte qu'on lui rend encore aujourd'hui, le respect dont on entoure ceux qui paraissent plus près de lui, quelques locutions proverbiales : *le soleil est Adaoro*, les soleils qu'on dessine ou qu'on sculpte ici et là et en particulier sur les tombeaux, ceux qu'on trouve sur les petites haches pour sacrifices, les formes qu'on observe à l'occasion de certaines prières, etc., parlent en faveur de cette hypothèse.

plusieurs individus chargés d'examiner les phases de la lune et de fournir des rapports détaillés d'après lesquels se pressait ou se retardait l'exécution des projets de la reine. C'est ce qui fait que chaque jour a un nom spécial se rapportant à l'état de la lune. Ces noms sont généralement arabes, bien qu'on leur substitue souvent des noms malgaches ou malgachisés.

Ceci justifie l'hypothèse d'une superposition de mots et d'idées et pourrait expliquer, en partie tout au moins, le caractère fragmentaire du *vintana*.

Il ne faut pas oublier, non plus, que plus d'une racine malgache a son équivalant en malais, et *vintana* pourrait bien venir de *bintang* : étoile (1). C'est le mot même qui nous occupe, prononcé encore ainsi par les insulaires originaires du Sud, par les Tsimihety et nombre de Sakalaves, le *b* ayant mué en *v* et encore cela n'est-il pas la règle absolue. Il faut noter, d'ailleurs, qu'un système de divination similaire existe chez les Malais ; rien n'autorise à nier qu'il ne soit passé, en partie, à Madagascar.

Des mots vintana et kintana est né *mpamintana*, assez peu employé dans les régions particulièrement arrosées ou sur les côtes parce qu'il désigne aussi le pêcheur : mpamintana, de fintana : hameçon. Fintana pourrait logiquement avoir donné vintana, mais les deux idées sont si loin l'une de l'autre, qu'on peut en douter, malgré la dose de bizarrerie qu'il faut accorder à la mentalité spéciale dont nous nous occupons.

Le mpamintana, l'agent du vintana, celui qui le précise, est désigné de différentes façons suivant la manière de procéder de l'astrologue. C'est presque toujours à une particularité dûment observée qu'il devra son nom.

Le *mpizaha* est celui qui examine, sous entendu le ciel, aussi bien que l'affaire dont il parle. Il semble que sa fonction spéciale soit de réfléchir, en se substituant à celui qui le consulte.

Le *mpanitsak' andro* a le monopole du choix des jours fastes ; généralement on dit : mpanandro ou mpanao andro : celui qui fait ou connaît les jours.

Le *tsindrian-javatra*, inspiré par les esprits ou zavatra (zavatra ayant ici le sens de divinité inférieure), est très proche parent de l'*olon-javatra*. L'un ou l'autre entrent en transes par l'attention avec laquelle ils regardent un point brillant : la lune, au matin, une étoile, ou encore l'aube naissante. Ils aident à la formation de cet état semi-hypnotique en jouant de la valiha, ou tout simplement d'un vulgaire accordéon dont ils tirent toujours les mêmes sons aigres et lancinants. L'olon-javatra s'appuie pourtant tout simplement sur les rêves qu'il fait.

Les *mpanam-panahy* ne sont déjà plus que des mpamintana inférieurs, par intermittence, n'ayant pas même la valeur des mpisikidy. Ces derniers, pour tirer leurs horoscopes, doivent attendre les indications du mpamintana. Parfois ils le doublent. Quant aux ombiasy divers, ce sont des guérisseurs empiriques qu'aucun scrupule n'arrête et qui, tour à tour, seront ce qu'on leur demandera d'être. Ils agissent, du reste, en grand secret, désirant n'être pas inquiétés, avec une clientèle qui leur est spéciale. Ils font souvent grand tort au médecin de colonisation, dont la simplicité de langage et la rapidité dans l'examen n'inspirent pas autant de confiance.

---

(1) *Petit dictionnaire français-malais-hollandais* du docteur ès sciences Hochreutiner, page 32, dernière ligne.

Les uns et les autres, de quel nom qu'on les appelle, prétendent agir au nom de la divinité, celle du clan, ou celle de la tribu. Souvent ils se déclarent sans ambages les intermédiaires directs d'Andriamanitra. Plus on s'approche des régions où les diverses missions religieuses ont exercé leur action, plus le mpamintana se prétend en relation avec Dieu. Dans les noms par lesquels on le désigne, on retrouve l'influence du dialecte de la contrée où il se trouve, mais c'est toujours le même astrologue, quelles que soient les idées qu'on se fait de lui. Ces idées varient avec le développement des habitants des diverses régions de l'île. Cette différence est un des éléments dont l'existence permet de se rendre compte de ce que pouvait être l'ancien vintana, quelles influences il a exercé sur les générations passées, comment il s'est modifié, nous pourrions dire, nous verrons qu'il y a là plus qu'un mot, codifié, bien que dès le début une règle fixe ait dû exister. Le fait qu'elle n'aurait pas été écrite ne prouve rien contre la fixité des termes et des idées, la merveilleuse mémoire de gens occupés à conserver l'histoire des habitants ou du pays aurait pu suffire aussi à conserver les idées du vintana et les rites à suivre.

*
* *

Le mpamintana est toujours un homme ayant dépassé l'âge moyen. Trop jeune, il pourrait être *folaka an-dantony* : mourir avant le temps. Plus il est vieux, plus sa réputation pourra être grande, mais il n'en est arrivé là qu'après toute une série d'épreuves diverses. Sans être héréditaire, la charge passe fréquemment de père en fils. Il faut que celui-ci se soit montré pendant longtemps docile, prudent, sage, point bavard, observateur, bref, que peu à peu il ait pris certaines habitudes de penser et certaines attitudes qui permettent de dire de lui qu'il est *masina* sacré, qu'il est *vava masina*, c'est-à-dire que ses paroles sont sacrées. Il doit subir une initiation lente et progressive jusqu'au jour où les anciens voudront bien le considérer comme dépositaire à son tour des précieuses formules des ancêtres, aussi bien que du pouvoir occulte et mal défini qui doit en imposer aux consultants.

C'est toute une discipline que le mpamintana doit exercer sur lui-même, et le contrôle continu de ses moindres actes ou paroles est une de ses forces. Il crée autour de lui une atmosphère de mystère. Grand observateur des fady, il s'établit comme une sorte de législateur, d'où la naissance de nouvelles idées, ou de nouvelles formules, mais aussi comme conservateur des vieilles traditions. Il est le continuateur de la pensée des *ntaolo* (1), il a reçu d'eux des révélations qui sont venues augmenter l'héritage laissé par ses prédécesseurs et sa suprême ambition c'est de devenir l'intermédiaire obligé entre les divinités et le peuple. Il en est dont la naïveté ne paraît pas feinte quand ils disent : « Zanahary parle par ma bouche », ou quand ils terminent leurs oracles par cette petite phrase : « Je m'arrête parce que Dieu cesse de me parler ». Ils en deviennent autoritaires et jaloux.

A l'entendre, il semble donc que le mpamintana veuille être une sorte de surhomme en relation avec le grand inconnu, mais en même temps, nous pourrons le voir, il a soin de peupler sa mémoire et de se donner des règles directrices. Ses pratiques occultes n'ont donc qu'une valeur très relative, sur laquelle il ne doit pas compter beaucoup lui-même, encore qu'on le trouve souvent à la porte du village.

(1) *Ntaolo* : ancêtre. Voir *Bulletin de l'Académie malgache* 1908, page 115.

son instrument de musique en main (valiha, accordéon, voire même violon) à des heures où les oiseaux commencent à peine à se réveiller, ou quand tout le monde déjà se livre au repos, dans les nuits claires, celles où la lune peut être suivie, où les constellations peuvent le mieux être reconnues dans le ciel. Ces heures là sont aussi les plus favorables aux rencontres avec les *zavatra* de toutes les catégories.

Quand on veut s'en remettre aux oracles du mpamintana, un nombre considérable de gens en sont encore là (1), toutes les occasions de la vie nécessitent son intervention. C'est là une source de grandes préoccupations pour les croyants, dont l'esprit s'inquiète à tout instant de ce qu'il faut faire ou éviter, à moins que le mpamintana n'ait donné les *faditra* et les *sorona* à offrir, ce qui constitue une suggestion journalière. Il peut livrer aussi la série des fady à observer régulièrement suivant les jours et les mois ou encore renvoyer au mpisikidy ou *mpitoka* « celui qui fait sortir », dont la charge spéciale est de trouver des arrangements avec le sort, ce qui nous a fait dire dans un article sur le sikidy, et notre opinion s'est affermie depuis, qu'il est *le régulateur du vintana*.

Dans cette tâche extraordinaire qu'est la recherche de la destinée des hommes d'après le jour de leur naissance et de ce qu'il faut faire pour la modifier, il y a des spécialisations qui s'imposent. Le sikidy donne la voie à suivre pour bien mettre en œuvre le vintana, s'il est bon, et il apprend comment il faut faire pour diminuer sa nocivité et même l'annuler, s'il est mauvais. Il apparaît donc que ce qu'on demande au mpamintana, ce sont des directions pour vivre la meilleure vie matérielle possible, en échappant aux mauvaises influences dont est entourée toute destinée.

*
* *

C'est par des sortes de prières qui font suites à ses rêves, à ses concerts nocturnes ou à ses contemplations, que le mpamintana entre en relations plus étroites avec le vintana. Nous n'avons pu trouver qu'une de ces formules et encore est-elle incomplète. Celles que nous avons entendues de la bouche de plusieurs mpamintana étaient dites si rapidement que nous n'avons pu les transcrire, mais l'impression qui nous en est restée est celle d'une étroite parenté avec les formules employées par les mpisikidy, soit que ces derniers veuillent imiter leur supérieur, soit que les idées étant du même ordre, on se serve dans les deux cas des mêmes expressions (2).

« Substitut de Zanahary, soit béni (ou réveille-toi). Tu es le messager d'Andria-
« manitra, nous obéissons à tes ordres, ils sont acceptés, nous t'adorons. Tes yeux

(1) Nous avons, au cours de ce travail, voulu vérifier d'une manière pratique les données théoriques que nous avons réunies, elles se sont toujours trouvées justifiées par l'expérience. La question du vintana est donc bien une question actuelle. Il est vrai que nous habitons présentement une région, le Boina, peu atteinte encore par le développement intellectuel ou religieux qu'on constate ailleurs.

(2) L'une d'elle pourtant nous a laissé un souvenir particulièrement marqué par suite de l'état de souffrance qu'elle révélait et d'expressions nouvelles d'une véritable éloquence du cœur.

« transpercent tout, tu as un regard perçant comme celui d'un poulet (1). Tu fais « venir la rosée et tu la sèches. Tu t'approches même de ce qui est loin. Tu sais quand « on se lève et quand on se couche, tu vois par de là les montagnes, etc. ».

Au fond, ces formules n'ont qu'un intérêt relatif, altérées qu'elles sont par les ignorants, transformées par ceux qui ont voulu y ajouter ou y enlever. Leur valeur tend à diminuer toujours plus, l'art de la divination paraissant, du moins comme système, être près de sa fin.

Aussi bien quand le mpamintana parle, emploie-t-il des formes archaïques, des images nombreuses. Il supprime de sa conversation, pour autant que cela est possible, les sujets ayant rapport aux choses tristes, aux événements malheureux, il se réfugie dans le silence, ou dans une formule évasive, ou encore faisant allusion à un grand fait connu. En Imerina, il dira : *Les douze hommes sont là !* Les bourreaux de la reine étaient au nombre de douze. Dans le Boina, il parlera d'Andriamandisoarivo, lequel dut fuir devant ses ennemis et perdit son royaume, etc. Ce sont là des formules de condamnation. Les mots prennent un sens spécial : *Fambara* devient une manifestation de malheur, et *Fahitana* correspond à une vision présageant le bonheur.

Les odeurs fâcheuses, les couleurs, servent au mpamintana pour indiquer une situation. Il se complait à raconter les choses considérées comme bonnes, évidemment, il compte sur les résultats des *sorona* et des *faditra*. Il parle parfois sans rien dire, en changeant de place, en tournant le dos, et son interlocuteur doit tenir compte de cela, car alors il y a quelque chose d'insolite dans le vintana. Les mots désignant les différentes phases de la lune, dans son évolution, le soleil suivant la place qu'il occupe dans sa course, les moments du mois ou des jours, les places favorables ou défavorables dans la maison, font presque toujours tableaux ou rappellent toute une série de choses.

A l'encontre du mpisikidy, le mpamintana n'est pas bavard, mais il met une sorte de poésie (elle disparait malheureusement à la traduction) dans ce qu'il dit, il en fait volontiers une énigme (2) dont il donnera le secret à un tiers. C'est même cette manière de faire qui permet souvent l'intervention du mpisikidy. Notre homme demande presque toujours du temps pour donner ses conseils, il choisit aussi les jours d'après son propre vintana et de manière à ne pas être en opposition avec le vintana du consultant, et quand il parlera, d'une manière toute arbitraire, du reste, il semblera le faire d'une manière désintéressée, paternelle, non qu'il s'oublie lui-

---

(1) Très souvent les Malgaches ont un véritable effroi d'un regard droit et fixe. Ils se sentent pénétrés et croient qu'on prend possession de leur âme par ce moyen. Ceci explique le regard oblique qu'on leur reproche fréquemment.

(2) Exemple : *Manantena soa* (qui espère ce qui est bien), *faly miakatra* (qui se réjouit en montant) et *tatao faly* (la joie est au sommet) forment un premier sorona avant d'entreprendre une grande affaire. Le sens n'apparaît pas immédiatement à nos esprits bornés ! Mais le premier mot veut dire, on l'expliquera avec le temps, que le consultant doit se procurer une fleur de nénuphar à demi ouverte dont on espère qu'elle s'ouvrira complètement. Le deuxième signifie : roseau dont le jet tout droit fait espérer qu'on obtiendra ce qu'on désire. Le troisième est le présage de la réussite de toute l'affaire, c'est la fleur qui se trouve au sommet des différentes sortes de roseaux. Le sommet est couronné, présage aussi de joie. Accompagné d'une formule adéquate, un pareil sorona est d'une grande efficacité (opinion du mpamintana).

même, le métier a ses avantages et même une sorte de casuel, mais cela fait partie du rôle qu'il doit jouer et qu'il joue probablement dans de nombreux cas, avec sincérité. L'étrange mélange d'occultisme et d'observation auquel il se livre, ses connaissances antérieures arrivent à tellement le posséder, qu'il ne distingue guère lui-même ce qu'il considère comme vrai, de ce qui lui paraît possible ou probable. Du reste, il affirme d'une manière massive, ayant pour complice les événements que son sens pratique pouvait lui faire prévoir, sans parler des cas de double vue, de suggestion ou d'auto-suggestion (1), ou encore des cas ou ayant réservé son jugement, il triomphe d'avoir su garder le silence. Il serait vain de lui nier une certaine sagacité, bien que tout le fatras dont il se sert soit une manière de masquer ses défaites et une preuve de l'enfantillage du système. Quel que soit son oracle, il sera écouté avec respect, puis commenté, enfin obéi. Il suffit qu'il parle, c'est assez. N'est-ce pas lui qui possède le secret des destinées ?

*
* *

C'est la désignation arabe des signes du zodiaque qui a donné naissance aux noms des mois malgaches actuels. On ne saurait pourtant oublier qu'il est des traces importantes indiquant, pour les mois, une appellation purement indigène, voire même régionale (2). C'est le système arabe qui a pris le dessus, aidé par le vintana auquel il sert de principal véhicule.

Les signes du zodiaque n'ont pas suffi aux Malgaches pour établir le vintana : ils se sont servis de la lune, du soleil, des points cardinaux, de la série des manifestations atmosphériques et même les oiseaux ont été mis à contribution (3). Peu à peu, tout a pris une valeur propre par rapport à la destinée humaine. Il semble qu'à la première base arabe, ils aient voulu ajouter quelque chose qui fut leur, du moins il n'y a rien de déraisonnable dans la supposition, que ce soit le vintana arabe qui soit venu compléter un art divinatoire primitif, semblable à celui des Bantous ou à celui des Malais.

Avant de passer à l'examen du destin tel que l'indiquent les mois, les jours, etc., il faut d'abord savoir qu'il y a un temps de croissance et de décroissance dans la puissance du vintana. Le soleil monte à l'horizon, plus il monte, plus le destin aura de force, mais à midi il sera neutre, ne montant plus, ne descendant pas encore, puis, peu à peu, continuant sa course, il n'en aura plus au moment ou l'on peut dire : *Maty masoandro*, c'est-à-dire « le soleil est mort ». Tout d'un coup cette parole et plusieurs autres ayant rapport au soleil prennent un sens clair. L'augmentation s'appelle *misandratra* : s'élever, et la diminution est désignée par le mot *miratana* : descendre, aller au fil de l'eau, on dit aussi *mandrorona* (4).

(1) C'est probablement sous ces rubriques qu'il faudrait placer les cas de bœufs perdus mais retrouvés à l'endroit indiqué par le mpamintana, les désignations faites et qui se vérifient comme justes ; les rencontres fortuites, en apparence, de gens qui se trouvent réunis en vue d'une même affaire, sans que personne ne les y aient invités, etc.

(2) Voir Bulletin de l'Académie malgache 1908, page 17, article du R. P. Thomas.

(3) Voir *Tantara ny Andriana* 39-42.

(4) Quand on fait le tour d'un village, ce sont aussi les mots qu'on emploie. Si l'on s'en va du Nord vers le Sud par l'Ouest, cela s'appelle : *miralana*. Si, au contraire, on va de l'Ouest vers le Nord par l'Est, cela s'appelle : *misandratra*. Un troisième mot : *miorina*, indique la promenade faite du Nord en allant à l'Ouest en passant par le côté Est et le Sud.

Ces mots, aussi bien que l'idée qu'ils représentent, s'appliquent aux mois, aux jours, à la lune, à la vie humaine (1). Tant que la lune est *tsinam-bolana*, c'est-à-dire à l'Est, le destin qu'elle indique est plus puissant ou redoutable ; une fois qu'elle sera sur son déclin, ses indications seront d'un caractère négatif. La première moitié du jour a plus de valeur que l'autre, etc. C'est grâce à cette idée qu'on voit beaucoup de gens refuser de commencer un travail l'après-midi, mal accueillir un nouveau-né mis au monde le soir, ou attendre la nouvelle lune pour se mettre à un travail dont ils n'ont pas l'habitude, etc.

Les mois, comme les jours, malgré leur vintana très déterminé, n'ont pas tous la même valeur. Il en est qui sont *mahery* : forts ou *reni-vintana* et d'autres *malemy* ou *zana-bintana* : enfants du vintana. Les premiers sont considérés comme donnant la possibilité d'exister aux autres.

Les noms des mois deviennent aussi les noms des jours et se succèdent dans le même ordre durant le mois que pendant l'année, mais les quatre mois *mahery* ont chacun à leur place trois jours portant leur nom, les huit mois dits *zana-bintana* n'en ont chacun que deux. Ces jours, en dehors de leur désignation générale et qui indique leur valeur, sont appelés suivant le rang qu'ils occupent :

Vavan' andro, début du vintana, il est très fort ;

Vonton' andro, milieu du vintana, il s'affaiblit ;

Vodin' andro, fin du vintana, il est médiatisé. Les mois *zana-bintana* n'ont que le vava et le vodin' andro.

En ajoutant ces jours les uns aux autres, on aboutit au mois dit : lunaire, mais cela ne fait, en réalité, que 28 jours. Une répétition sert à compléter le nombre de jours nécessaires au mois lunaire sans que soit évité le léger recul, que l'on sait pour le calcul des années, ce dont le vulgaire ne s'occupe en aucune manière. Même cela le troublerait singulièrement, vu les occupations auxquelles il doit se livrer, et les saisons dont il a besoin pour accomplir ses projets religieux (vœux, faditra et sorona).

Les gens nés dans la première partie du mois sont *zana-bintana*, les autres sont tout simplement *vodi-andro*.

Quand le destin du jour s'ajoute au destin du mois, il prend une grande force, s'ils sont en opposition, ils se neutralisent, généralement ils ne font que se modifier les uns les autres ; ainsi s'établit une honnête moyenne !

Prenons un exemple : De l'étude du ciel, ou..... du calendrier, il ressort qu'un individu est né en Alakarabo. C'est un signe excellent déjà, mais il est né en *Varan-Alakarabo*, son destin est des meilleurs, il deviendra riche, il est sous la bonne étoile, seulement il devra sans cesse se souvenir de son destin, car ici bonheur oblige. Il perdrait le bénéfice de sa naissance s'il ne revêtait pas la livrée de son destin : il ne peut sortir avec un lamba malpropre, etc. Si, étant né en Alakarabo, mais au jour de *Varan-Adaoro*, le vintana excellent, celui du commerce, serait modifié par l'autre, mauvais, vintana de la destruction, du feu, etc. Le détail est, on le devine, une affaire d'observation, d'intelligence ou de malice plus ou moins voulue, le tout prétendant être une révélation.

(1) Par exemple : beaucoup de gens croient que les enfants nés au commencement d'un mariage ne peuvent pas valoir ceux qui viennent après dix ou quinze ans de vie conjugale, et nous avons ici l'explication de diverses pratiques et manières de vivre qui peuvent, à bon droit, nous étonner.

Le tableau suivant donne à la fois, le nom des mois, des jours et le signe du zodiaque qu'ils représentent. La question de date est sans importance, le nom ou vintana des jours en a beaucoup.

MOIS	NOMS DES JOURS	SIGNE DISTINCTIF	SENS PARTICULIER POUR LA DESTINÉE
1. Alahamady (reni-vintana)...........	vavan' Alahamady.. vonton' Alahamady. vodin' Alahamady..	El-hamad (le bélier).	Fanompo, qui aura beaucoup de travail, esclave de sa tâche. Fivery zavatra, qui ne saura ou ne pourra rien garder. Mpihambo, sera vaniteux, aura de grandes ambitions (1).
2. Adaoro (zana-bintana).............	vavan' Adaoro...... vodin' Adaoro......	Eth-Thaoûr (le taureau)	Mpandova ody, héritera de charmes puissants. Tsy ambinin' ody, ne sera pas protégé par les charmes.
3. Adizaoza (zana-bintana).............	vavan' Adizaoza ... vodin' Adizaoza....	El-dzouza (les gémeaux)	Very afaka, se perdra, deviendra esclave, mais se libérera. Andevo mandrakizay, sera esclave toute sa vie (2).
4. Asorontany (reni-vintana)..........	vavan' Asorontany.. vonton' Asorontany. vodin' Asorontany..	Es-Saratân (l'écrevisse).............	Ahihina hamosavy, sera inquiété par les sortilèges. Intelo minona, nefa afaka, accusé trois fois, il sera innocenté. Mpamono havana, sera sans crainte de faire du mal aux siens.
5. Alahasaty ou Alahasady (zana-bintana)...............	vavan' Alahasaty... vodin' Alahasaty...	El-asad (le lion)....	Mpiady, aura l'instinct guerrier, l'un et l'autre aimeront la violence. Faratra indroa, sera blessé deux fois.
6. Asombola (zana-bintana).............	vavan' Asombola... vodin' Asombola....	Es-Soumboul (l'épi).	Ribodriboka, vaniteux. Mpihambo zavatra, désirera beaucoup de choses, ambitieux.
7. Adimizana (reni-vintana).............	vavan' Adimizana... vonton' Adimizana.. vodin' Adimizana...	El-mizân (la balance)...............	Mpandoro zavatra, aimera jouer avec le feu. Tia filanjana lava, évitera la marche, et se fera porter, aspirera aux honneurs. Mpitety andro mpiravaka, aimera les fêtes et les atours.

(1) Né entre 8 et 10 heures du soir, l'enfant sera *adala* ou *tsy ampy kely*, soit peu capable de développement.

(2) Le *very afaka* est un homme libre devenu esclave, soit qu'il ait été en effet perdu (on retrouve aujourd'hui encore fréquemment des gens perdus), soit, pour le passé, qu'il fut vendu pour dettes. L'idée s'oppose à celle d'esclave.

MOIS	NOMS DES JOURS	SIGNE DISTINCTIF	SENS PARTICULIER POUR LA DESTINÉE
8. Alakarabo (zana-bintana)...........	vavan' Alakarabo... vodin' Alakarabo...	El-aqrab (le scorpion).............	Mpamboly, sera cultivateur. Koreha, sera facilement ému, koreha : qui pleure pour rien.
9. Alakaosy (zana-bintana).............	vavan' Alakaosy.... vodin' Alakaosy. ..	El-qoûs (l'arc du sagittaire).........	Mpiteraka, aura beaucoup d'enfants. Maloto, malpropreté (1).
10. Adijady (reni-vintana).............	vavan' Adijady..... vonton' Adijady.... vodin' Adijady......	El-djadi (le chevreau)...........	Ta-handova, désirera hériter, n'aimera pas ses parents. Mpandeha mahay mody, se plaira chez lui plus qu'en voyage. Mpivavaka, sera scrupuleux dans les observances relig.
11. Adalo (zana-bintana)...............	vavan' Adalo....... vodin' Adalo........	Ed-dalou (le verseau).............	Mpihaza, chasseur, aimera les aventures. Mpanara-dreny, aimera la maison ; en cas de divorce, restera avec sa mère.
12. Alohotsy (Zana-bintana).............	vavan' Alohotsy.... vodin' Alohotsy....	El-hoût (les poissons)............	Faratram-basy, sera blessé par le fusil. Filatsaham-baratra, sera atteint par la foudre (2).
TOTAL : douze mois de 28 jours.			

(1) Il y a un rapport entre les deux termes : mpiteraka et maloto, le grand nombre d'enfants engendre les difficultés. Il s'agit ici des souillures qu'occasionne le travail, le fait de vivre.

(2) Toute cette liste paraît suivre davantage les saisons que les signes du zodiaque.

Pour compléter le nombre des jours, on ne fait qu'une répétition : vingt-neuvième jour : vavan' alahamady ; trentième jour : vodin' Alahamady. Le mois est ainsi complet. Il a été *ouvert* puis *fermé* par Alahamady. Les mois n'ayant que 29 jours n'ont qu'une répétition. Ils sont ouverts par le *vavan' andro*, fermés par le *hidin' andro*, ou *vodin' andro*. Le premier et le dernier jour sont considérés comme plus forts que les autres.

Pour chaque mois, l'opération est à renouveler en commençant par le nom du mois. On obtiendra ainsi le vintana de chaque jour de l'année.

* * *

Si maintenant nous examinons le vintana lui-même suivant les indications données par les noms, nous observons d'abord un grand mélange d'idées chevauchant les unes sur les autres et de provenance très diverses. Très souvent l'explication n'est qu'une analogie. La forme du mot, surtout sa déformation, le son qu'il prend en malgache, servent aux desseins du mpanintana. Chacun de ces mots passe à la terre, à la maison, et même au corps de l'individu. Il s'en suit une grande difficulté pour établir un peu d'ordre, ce dont, au reste, les intéressés ne semblent pas s'embarasser outre mesure.

Comme le mpamintana est censé donner une révélation, qui ne vient qu'après de longues attentes et que pour en avoir la formule il faut mettre d'accord tous les termes du problème, on comprend qu'il ne tienne guère à fournir le cadre de ses élucubrations. Si ce cadre existe, c'est par la force des choses, c'est presque malgré le mpamintana qu'il se forme, puisque devin et astrologue il doit parler spontanément. Cela n'empêche pas le cadre d'avoir une certaine rigidité. Elle est d'autant plus grande que trompé par son oreille, ignorant le vrai sens du signe dont il parle, il substitue son explication à celle que devraient lui rappeler les mots dont il se sert, s'il pouvait savoir ce qu'ils cachaient primitivement. Son ignorance fera qu'il ne saura pas qu'en *Alamahady*, « le bélier », c'est un bélier qu'il faut offrir, qu'en *Adaoro*, il faut faire cuire le cœur d'un taureau ; mais, néanmoins, il ne modifiera pas au fond le procédé en le malgachisant. Il demeure exactement sur la ligne de ses prédécesseurs ou maîtres, et satisfait consciemment ou inconsciemment ce besoin d'indépendance qui fait une grande partie de la mentalité malgache.

DESTIN DES MOIS

1. Alahamady, appelé aussi *Alaizany*, de *Alanizana*, allusion au bélier (barbu). Déformé, a donné *Alaina-zany* « ce qu'il faut prendre ».

Destin *masina* ou sacré. Destin du roi, ou destin du rouge (cela explique le parapluie rouge, les fady au sujet du rouge, etc.). Représente la vie, la puissance, on dit aussi que c'est le destin du sang. Si c'est un noble, *andriana*, qui naît ce jour-là, il sera fort, il a le destin de sa caste ; un simple particulier sera d'un caractère altier et querelleur, aimera la bonne chère, surtout la viande. Simple mortel, l'enfant né en Alahamady devra être mis en état de ne pas nuire, et un père prudent le pose sur le sol et lui met le pied sur la tête afin qu'il ne perde pas le bénéfice de son destin. Le nom porté doit s'accommoder avec le destin. Fait devenir vieux et riche. Les femmes, si elles voyagent et font du commerce, doivent être vêtues de rouge. C'est le mois où les enterrements doivent se faire le plus tard possible *fa malady, malady maty*, jeu de mots, ceux qui participeraient à telle opération seraient bientôt morts.

2. Adaoro, a donné par suite de la similitude de prononciation : Adaoro, de la racine doro, action de mettre le feu, de brûler.

Est appelé le *vintan-mafana*. Destin de tout ce qui chauffe. Produira des gens qui aiment le feu, la dispute, mais courageux. C'est lui qui fait les *maty tanora*, « ceux qui meurent jeunes ». L'enfant né en ce temps-là aura de la peine à se marier parce qu'il sera *midorondorom-bava*, à bouche brûlante. On brûlera une petite maison, comme faditra, pour l'enfant né en Adaoro.

3. Adizaoza produit *Alizaza*, le *l* prenant la place du *d*, ce qui n'a aucune conséquence pour le sens, ou *Alikozaza*, dispute d'enfant. Est aussi appelé *Aditsimay*, guerre ou dispute sans danger, qui ne brûle pas.

Destin *mangatsiaka* du froid, des paresseux, de ceux qui sont lents à comprendre et seront incapables de faire un effort. Dès la naissance de l'enfant il faudra faire les *faditra* pour lui et ses parents, le mieux est de lui donner en cadeau et tout de suite une rizière bien travaillée. Une malédiction spéciale atteint les enfants nés sous ce destin s'ils sont ingrats vis-à-vis de leurs parents. S'ils entrent en lutte avec leur destin et réussissent à le vaincre, ils pourront devenir vieux, avoir une grande famille. Ce destin est l'opposé du précédent.

4. Asorontany. — La déformation primitive donne un sens précis au mot : *Soroka* = bêcher, sarcler ; *Tany* = terre.

Destin de la terre. Un des plus puissants. Les jours Asorontany sont bons pour les *famadihana*, les enterrements. On l'appellera aussi le *Vintana maloto* ou malpropre, ou encore *Vitam-panary*, « du rejet ». L'enfant sous ce signe rejettera ses parents, aussi dès les premiers jours on l'éloigne de la maison en accomplissant les faditra. On lui fera cadeau d'une rizière *voaosy*, c'est-à-dire piétinée, en lui disant : *Tsy hanosy ny ray aman-dreny hianao*, « Tu ne piétineras pas père et mère ». Le blanc doit dominer dans les faditra. Le danger pour la famille est que les parents et l'enfant soient sous le même vintana : Ils s'entretueraient. Cruauté, méchanceté, rancune, etc. sont dans ce destin. Un enfant mort-né sera enterré *atsim-pasana*, au Sud du tombeau. Pour un adulte décédé il faut une intervention spéciale du mpisikidy.

5. Alahasaty ou *sata*, appelé aussi *Asorolahy*. Asoura, terme arabe, contient l'idée de célébrité. *Sata* = orgueil, mépris d'autrui. *Ala* = sortir, enlever.

Destin de l'orgueil, disent les uns, de corruption disent les autres. Très bon ou très mauvais suivant les mpamintana, c'est une question de région, Alahasaty représentant le Sud, ceux du Nord le croient mauvais, ceux du Sud le contestent, mais les fady semblent indiquer que chez eux aussi le Sud n'est pas le point spécialement honoré. Alahasaty est le destin des gens *ambanivohitra* ou *an-tsaha*, des campagnards, des bergers. Il donne de la richesse non des honneurs. C'est le mois qui fournit les sorciers aux charmes les meilleurs, mais qui verront tout tourner contre eux. Ceux qui sont nés sous ce signe n'aiment pas à sortir la nuit. S'ils ne meurent pas jeunes, ils seront *momba* = stériles. Pour l'enfant qui vient de naître, on tue un poulet noir appelé *solo-paty*, « substitut du cadavre ».

6. Asombola. — Explication par assonnance de : *asondrotra* = s'élever, et de *vola* = argent.

Destin de l'argent, de tout ce qui sera complet, plein, quel que soient les moyens employés. C'est aussi le destin de la tromperie, de ceux qui n'ont pas une grande intelligence, mais qui réussiront précisément à cause de cela. Ils auront de l'argent, le rechercheront, mais ne pourront pas le garder.

7. Adimizana, accepté comme venant de *ady* = guerre, et de *mizana* = balance. Appelé aussi : *Alakaforo*, nom de trois petites étoiles de la balance. Cela a fait penser à *kafiry* = parcimonieux, et à *kaforo* = plaintes, mécontentement à propos d'injustices.

Destin de la résistance, dit aussi *Vintan-danja*, « de la pesanteur » (lourdeur). C'est le vintana des avares, de ceux qui ne sauront pas faire entrer beaucoup d'argent chez eux, mais l'y conserveront avec opiniâtreté. La malédiction accompagne ce signe, il sépare les enfants des parents. Les parents mourront sûrement avant l'enfant ; pour éviter le malheur à ce dernier, il faut l'insulter et le maudire quotidiennement. Adimizana fait devenir vieux.

8. Alakarabo. — *Karabo* est le nom donné à une liane et à son fruit (Sak.).

Destin des cultivateurs, enrichit ceux qui sont sous son influence, leur donne de l'honneur, disent les uns, mais fait mourir jeune, disent les autres, et dans la pauvreté. Et si cela n'est pas réalisé, c'est qu'ils deviendront vieux ! possesseurs

d'une grande famille. En prenant une graine de karabo, percée d'un trou, pour la porter suspendue au cou, ou au poignet, on se protège efficacement de ce qu'il y a de mauvais dans le destin.

9. Alakaosy, *ala* = enlever ou qu'on enlève, *ka* = car (mais conséquence), *osy* = chèvre.

Vintana manoto io. Manoto de *toto*, donner des coups de corne. La chèvre (bengy) est un animal fady pour les Sakalaves et les Antaimoro. Alakaosy est le destin le plus connu et le plus redoutable. C'est le destin de la guerre et de la dispute. On veut que ce soit le mois d'août qui le représente le mieux, car malgré que le léger recul de chaque année en déplace la date, il se produit dans l'esprit du plus grand nombre une simple transposition, et personne ne pense que rien soit changé, sauf un mot. Les enfants nés sous le signe fatal, et en particulier les trois premiers jours, seront en opposition avec leurs parents et amèneront leur mort. Cette certitude était cause autrefois de coutumes barbares, disparues presque complètement de l'Imerina et sont ailleurs beaucoup plus observées qu'on ne se plaît à le croire, malgré l'intervention des tribunaux. Dans tous les cas, le simulacre de la noyade, du piétinement sous les pas des bœufs, de l'abandon sur le chemin se fait souvent et il est difficile de dire jusqu'à quel point il n'y a que simulation. Certaines habitudes, telle que celle, pour les femmes sakalaves ou tsimihety, d'aller accoucher dans la forêt, en des lieux secrets, où, disent-elles, auprès de leur famille ou d'un *masin-ody*, pourrait en faire douter. L'avortement fréquent et provoqué s'explique par la crainte du vintana. L'enfant né au moment redouté, s'il peut vivre, vaincre les épreuves auxquelles on le soumet, sera certainement célèbre par ses *ody* : charmes, et presque tout lui deviendra *fanafody* : remède. Il devra porter un nom indiquant qu'il ne veut pas de mal aux siens, par exemple : Ratsimandresy, Ratsimahatratra, etc. Au mois d'Alakaosy, il sera tenu de faire sur les montagnes les plus près de sa demeure des sacrifices appropriés. Ce qui pourrait lui arriver de pire, c'est que son père soit né sous le même signe que lui, ce serait la mort de l'un d'eux, causée par l'autre, à moins qu'ils ne meurent tous deux, etc. Alakaosy est un sujet intarissable de conversations et de racontars.

10. Adijady, *ady* = dispute, *jadiny* = renversé et taciturne. On prétend aussi que le mot vient de *jahidy* = silence, sans amabilité.

Vintana de la solitude, de l'immobilité en même temps que de l'opiniâtreté. Ceux qui sont sous ce vintana ne peuvent songer au divorce, ne sont point bavard, ils ne cherchent pas à changer de travail, même s'ils en ont l'occasion. L'enfant est appelé *tokam-bolana*, c'est-à-dire « qui parle peu », « d'une seule parole ». Il sera ennemi des changements, et une fois marié, il sera désigné par une petite phrase suggestive : *Tsy mahazo roa tahy an-trano*. Quand il fera une maison, des *betsimihilana* (feuilles de nénuphar), du *tsy leo atosika* (de la terre d'un éperon s'avançant dans l'eau), un morceau de *tsimandrenirohona* (bois sec rejeté sur le bord de l'eau) et il mettra le tout au coin N.-E. de la maison comme propitiation.

11. Adalo, *lalo* = passer.

Destin des larmes, des plaintes, de tout ce qui est mouillé, de l'incertitude. Sous son influence, la famille augmente vite, mais la mort visite aussi souvent le logis.

maty vady matetika, elle enlève surtout la femme. Si c'est un cultivateur qui naît en Adalo, il aura la main heureuse, tout ce qu'il plantera sera à l'abri de la sécheresse, poussera rapidement, etc.

Il ne pourra y avoir deux hommes dans la maison.

12. Alohotsy. — Est rapproché de *loholohony* : l'apparence, la forme gracieuse des oiseaux en cage, de la volaille de basse-cour.

Destin de tout ce qui n'a qu'apparence, de ce qui est raté (*botry*), de tout ce qui donne des espérances mais ne peut les réaliser. *Vintana maivana io*, « destin léger » ou de la légèreté. Ceux qui naissent à ce moment n'offriront pas de garanties dans les affaires qu'on entreprendra avec eux. Alohotsy est aussi le mois des plaies.

La lamentable pauvreté d'idée que révèle la lecture du tableau qui précède ne prouve rien contre la très grande force qu'il possède pour beaucoup de gens. Ils l'ignorent, d'ailleurs, dans ses détails, ils considèrent qu'il n'est pas de leur ressort d'en connaître le contenu, leur curiosité même serait un mauvais signe.

Pour compliquer son horoscope, le mpamintana, après avoir déterminé le vintana du mois, cherche le vintana de la date, l'un pouvant modifier l'autre, pour ensuite poursuivre le vintana du jour et celui des moments du jour indiqué par la manière dont le soleil vient frapper les murs à l'intérieur de la maison : c'est le vintana de l'heure. Les diverses indications se renforcent, se combattent, s'en vont parallèlement ou s'excluent complètement. C'est dans l'amalgame de toutes les données que le mpamintana doit être passé maître, et c'est lui, qui, ainsi, décidera du caractère de la vie de celui pour lequel on le consulte, de l'opportunité d'un voyage, de la possibilité d'un mariage, etc.

Tableau des accords et des oppositions des vintana

Alahamady	s'accorde avec	Alakarabo	mais s'oppose	à Adimizana
Adaoro	id.	Alakaosy	id.	à Alakarabo
Adizaoza	id.	Adijady	id.	à Alakaosy
Asorontany	id.	Adalo	id.	à Adijady
Alahasaty	id.	Alohotsy	id.	à Adalo
Asombola	id.	Alahamady	id.	à Alohotsy
Adimizana	id.	Adaoro	id.	à Alahamady
Alakarabo	id.	Adizaoza	id.	à Adaoro
Alakaosy	id.	Asorotany	id	à Adizaoza
Adijady	id.	Alahasaty	id.	à Asorotany
Adalo	id.	Asombola	id.	à Alahasaty
Alohotsy	id.	Adimizana	id.	à Asombola

Il y a souvent corrélation entre les fady et les destins, mais ce serait une erreur de croire qu'ils ne se différencient pas. Le destin amène des fady, mais il ne leur est pas semblable, il est leur principale raison (1). Beaucoup de gens ne font aucune distinction entre eux, ce qui cause quelques difficultés pour établir le tableau des

(1) Il y a de nombreuses causes de fady occasionnels ou secondaires provenant d'une mort, de la décision d'un ancêtre, d'un accident, mais tout au fond on retrouverait toujours la même idée.

LE VINTANA OU SORT

L'étoile du Vintana.

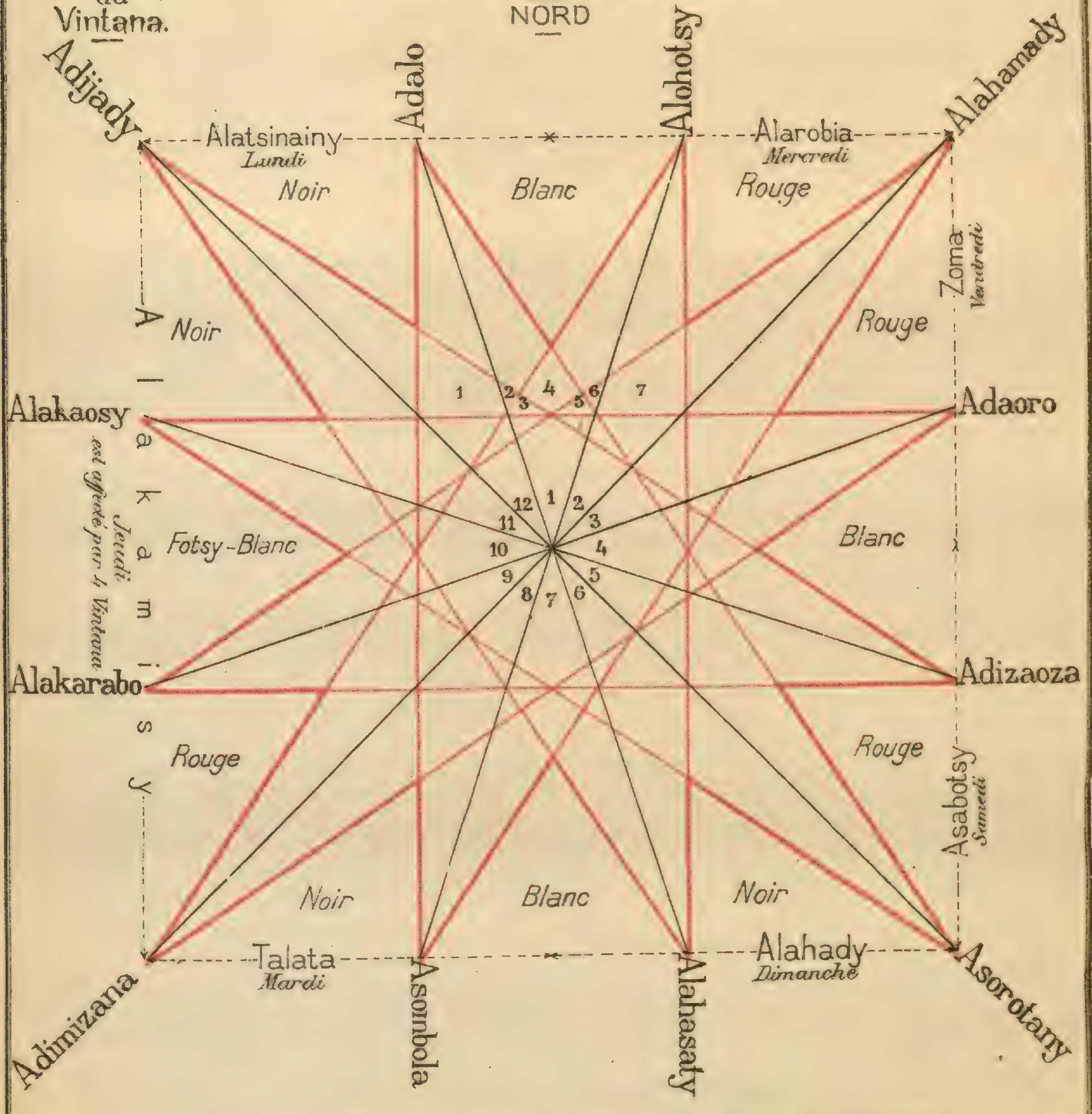

Les lignes rouges forment les accords, les autres sont dites : d'opposition

Les lignes les plus longues désignent "les reni-Vintana".

Le rouge indique ce qui est bon — il y a de l'incertitude pour les autres couleurs

Le noir représenterait ce qui est peu sûr, et le blanc ce qui est mauvais.

Autographié et tiré sur zinc au S.G.M. (1917).

jours, plus connu du grand nombre que le précédent. Plus près de ses origines, le tableau du destin des jours offre des transpositions visibles, mais il serait facile de rétablir l'ordre primitif grâce aux mots arabes malgachisés qui accompagnent chaque destin.

LE DESTIN DES JOURS

Premier jour : *Zoma*, vendredi ; de l'arabe = *iaoûm* et *djoumaʼa*, avec le sens particulier de « marché » :

Ajohara, de Zouhara ; la planète Vénus. Jour des honneurs, destin des commerçants, de ceux qui réussiront dans la vie. Destin particulièrement puissant en *tsinam-bolana* (quand la lune est à l'Est, les quinze premières mansions). C'est à propos du Zoma qu'on répète souvent le proverbe : *Miesotra ny vody kely, hitoerana vody be :* « Que le petit fasse place au gros », ou « Ote-toi de là que je m'y mette ». La plupart du temps on dit plus simplement : *Zoma miesotra*, et c'est très clair.

Deuxième jour : *Asabotsy*, samedi ; de l'arabe : *es-sabt*. Ce jour bénéficie du son qu'il représente : *Asa* = travail, et *Botry* ou *Botsy* = rapetissé, rabougri, raté. Le *s* remplace très souvent le *r* et cela explique la déformation de l'idée.

Joady, de *Zouhadi* et *Zouhal* = planète Saturne. Destin sanguinaire ou rouge. On pleure les morts, ce jour-là, en Imerina.

Troisième jour : *Alahady*, dimanche ; de l'arabe : *El-ahad*.

Samosy (mot qui sert dans le sikidy) ; de *Sams* = soleil.

Jour faste, mais pas uniformément. On n'enterre pas pendant ce jour-là, parce que *lady* (idée de rapidité) est dans le mot Alahady (prononcé Alady). Les porteurs pourraient mourir subitement. Pour le mort, ce serait lui manquer de respect, comme si on voulait aller trop vite. *Ny alahady tsy anderenana, ny sisa no atahorana :* « On n'enterre pas le dimanche de crainte de ce qui suivrait ». On détruit le jour faste en le souillant, en désobéissant au fady.

Quatrième jour : *Alatsinainy*, lundi ; de l'arabe : *El-îthnîn*. Les Sakalaves sont plus près de l'origine en prononçant : *Tinin*.

Alakamary, jour de la lune = *El-qamar*. C'est le destin des esclaves, pourtant il met de l'espoir dans la vie, donne de l'ambition. C'est encore le jour des *tromba* (1), au début de la lune et des sacrifices domestiques. En Imerina, c'est le jour des *famadihana*. Beaucoup de gens en font un jour rouge.

Cinquième jour : *Talata*, mardi ; de l'arabe : *Thâlathâ*.

Mariky ou *Maraka* = désordre : planète Mars.

C'est le jour des soucis, des difficultés avec les parents. C'est le destin des hommes de guerre. Les faditra doivent être faits avec soin, en particulier pour ceux qui sont nés le matin. Le mardi, jour fady pour les Sihanaka, les Sakalaves et les Tsimihety, est appelé dans le Boina *Fandrara :* « le destructeur ». C'est un jour noir.

Sixième jour : *Alarobia*, mercredi ; de l'arabe : *El-arbâʼa*.

(1) Le tromba se fait aussi au moment de la pleine lune.

Malorita ou *Motarita*, de *Olarid* = Mercure.

Andro maresatra io, « jour lourd » indiquant la durée, la résistance. Destin de ceux qui auront de l'autorité, qui conduiront les hommes. Le mercredi est un jour *mahery* « fort » durant lequel il ne faut rien faire contre le destin. *Alarobia tsy mirerina* « partir le mercredi, on ne revient pas ». On ne change pas de logement, on ne part pas en voyage ce jour-là, mais c'est le jour où l'on commence une construction, un travail, où l'on entreprend un commerce, etc.

Septième jour : *Alakamisy*, jeudi ; de l'arabe : *Alhamisi*.

Alimòsontàry, de *alimao* = *el-ma* (eau) et *sontàry*, de *salary* (ligne d'écriture) (1).

Jour faste, jour du roi ; pour les Merina, c'est le jour de la perfection. On en fait un jour fady pour ne rien faire qui puisse le gâter. Les Antaimoro stricts ne mangent pas de riz ce jour-là. Jour de la joie.

*
* *

On observe dans le pays sakalave une autre manière, pour le vintana, d'affecter les jours de la semaine. Les enfants nés au début du mois auront le fady spécial du jour par lequel le mois a débuté et qui consiste en l'abstention de toute opération visant une certaine tête de bétail (nourriture, vente, achat, etc.). Il est cependant possible de vendre et d'acheter un bœuf, les jours fady, pourvu que l'échange d'argent soit remis à plus tard. Parfois le fady s'étend aux pigeons et aux oiseaux de basse-cour.

JOUR	MOIS	FADY
Mercredi..........	Alahamady........	Omby vaky voho = bœuf noir qui a une tache blanche en longueur sur le dos.
Jeudi..............	Adaoro.............	Omby vanda mainty = noir avec des taches blanches.
Samedi............	Admizana..........	Omby mena fotsy tenda = bœuf rouge au poitrail blanc.
—	Asorontany........	Omby fotsy loha mena = bœuf rouge à tête blanche.
Jeudi..............	Alahasanty.........	Omby vanda mainty = bœuf noir tacheté de blanc.
Mardi..............	Asombola...........	Omby tokam-bolo, mainty = bœuf tout noir sans tache.
Jeudi..............	Admizana...........	Omby vanda mainty = bœuf noir tacheté de blanc.
Mercredi..........	Alakarabo..........	Omby vaky voho = bœuf avec une longue tache sur le dos.
Lundi..............	Alakaosy...........	Omby vandamena = bœuf rouge tacheté de blanc.
Dimanche.........	Adijady............	Omby fotsy tanteraka = bœuf tout blanc.
Mercredi..........	Adalo...............	Omby volombalala = bœuf gris-rougeâtre (robe tachée).
Vendredi..........	Alohotsy...........	Omby tokom-bolo, mena = bœuf tout rouge sans tache.

De telles prescriptions ne peuvent guère aller sans désobéissances ou erreurs, aussi pour y remédier a-t-on une liste de faditra toute prête : d'abord un, d'une portée générale et bon pour toute l'année, puis ceux qui sont particuliers à chaque

(1) Il y a un « fanafody » très actif, dit-on, sorte de « sorona » et de « faditra » qui consiste à écrire avec de la terre blanche ou rouge une ligne au sens mystérieux, un verset du Coran probablement, sur le bord et le fond d'une assiette, puis on met quelques cuillers d'eau qui sert à laver l'écriture. Le patient ou le consultant doit boire le tout. Nous avons été plusieurs fois témoin de toute l'opération dans le Boina.

mois. Pour les accomplir, le délinquant entre dans une eau courante et la frappe avec ce qui représente le faditra. Cela paraît, aux non-initiés, un jeu bizarre, dont ils ne comprennent pas l'agrément. Une formule d'exorcisme doit être prononcée par celui au bénéfice duquel est faite la cérémonie.

« C'est moi qui t'appelle, O Créateur, et je suis devant toi pour que tu substitues ce qui est bon à ce qui est mauvais, que ma santé ne soit pas détruite, etc. ».

La formule s'allonge en répétitions sans intérêt.

Le faditra général se compose de trois petits morceaux de bois :

1. *Famolakantsy* (H.) = *Mangasety* (S.), qui brise la provocation. Arbuste non déterminé.

2. *Famonty* (H.) — *Fandemy* (S.), qui diminue. Arbuste non déterminé.

3. *Mandrarasarotra* = *Tsindahoro*. Arbuste, *Sida Rhombifolia*, L. (Dict. P. M.), on se sert des feuilles pilées comme cataplasme sur les plaies.

Une seule espèce de plante suffit pour les faditra mensuels :

MOIS	FADITRA	OBSERVATIONS
1. Alahamady	Dingadingana	Arbuste (*Gendarussa vulg.*), purgatif.
2. Adaoro	Harongana	Arbre (*Harongana madagascariensis*), contre la gale et la dysenterie.
3. Adizaoza	Hangibe (voasary)	Pamplemousse à très grosse peau, amer.
4. Asorotany	Voatritrika	Arbuste non déterminé.
5. Alahasaty	Dilon-kazo	Ou Teza, morceau d'un arbre resté debout dans la forêt après plusieurs incendies, extrêmement dur.
6. Asombola	Volotsangana	Bambou, appelé : Tatao faly.
7. Adimizana	Bontona	Baobab.
8. Alakarabo	Voantsilo	Arbuste (mimosa nain).
9. Alakaosy	Tsiengena	Arbuste (S.) non déterminé.
10. Adijady	Seva fotsy	Arbuste, les fruits servent à faire de l'alcool et les feuilles blanchissent le linge.
11. Adalo	Manondro	Arbuste à grandes feuilles épaisses, il croît au bord de l'eau.
12. Alohotsy	Hazomenavony	Liane à fleurs rouges.

C'est une particularité de la plante qui la fait choisir de préférence à d'autres et ses rapports avec le vintana, très extérieurs, lui donnent la vertu réparatrice nécessaire. C'est puéril, mais c'est aussi compliqué, les rapprochements étant souvent question d'imagination seulement.

Les différentes données fournies par les tableaux ci-dessus sont souvent résumées par le mpamintana, ou ceux qui ont commerce habituel avec lui, sous la forme d'un petit graphique rectangulaire où les destins sont chacun à leur place. Il y a là, évidemment, un souvenir et une nouvelle déformation, en même temps qu'un moyen mnémotechnique. Le mpamintana trace sa figure d'après sa propre position par rapport au Nord.

Seulement, si par distraction et en suivant strictement au crayon les indications qui précèdent, on veut essayer de remplir ce carré, on éprouve une légère surprise de se trouver en face d'une étoile : *vintana* = *kintana*.

GRAPHIQUE DU MPAMINTANA

Cette étoile donne les différentes subdivisions dont a besoin l'astrologue : douze premières divisions au centre représentent les douze mois, quatre grandes branches forment les quatre grands destins, huit petites branches figurent les *zana-bintana*. Chaque carré ayant la base appuyée sur celui du centre possède sur un côté les sept jours ou sept destins de la semaine, multiplié par quatre, cela fait les vingt-huit destins du mois dit : lunaire. Les douze lignes d'opposition sont marquées et le carré central offre les trente-six modifications principales du vintana. On pourrait même aller plus loin, mais il faudrait faire quelques suppositions non vérifiables, ce qui nous arrête. Déjà dans le Sikidy, il y avait des traces de calcul, ici on en retrouve. Dans l'état actuel des choses, il n'est possible de faire qu'une constatation.

Dès lors, il n'y aura plus qu'à transporter l'étoile dans la maison, en l'orientant et on obtiendra ce qui s'appelle les *tonon-andro* ou *terik-andro* ou encore *teri-drindrina*, soit « paroles ou marques du jour », les moments heureux ou malheureux de la journée. En l'examinant, on comprend pourquoi c'est l'Ouest qu'on préfère pour

établir les ouvertures d'une maison et quelle est la pensée qui préside à la mise en ordre du ménage malgache. Une foule d'expressions comme : *Arara-patana*, *lemano vararavana*, *haody*, etc., prennent un sens nouveau, plus complet, surtout plus conforme à la vraie mentalité des insulaires.

Si l'étoile que nous venons de voir est transportée dans une maison, nous aurons, par elle, sans aucune difficulté, le vintana des moments ou des heures, la colonne au centre de la case nous donnera le pivot, il suffira de tourner autour. Si elle en est dépourvue, nous aurons le soleil.

Il arrive encore aujourd'hui que, pour éviter de sortir et examiner la place où le soleil frappe, on fasse des entailles — tevika — à l'intérieur de la case et c'est sur elles qu'on se guide. Parfois sur les murs blanchis à la chaux, on fait des marques de couleur d'un air fort innocent. Suivant l'heure, on accomplira telle ou telle action et on en laissera d'autres et le moment de la naissance influencé par les *tevika* aura une grande emprise sur toute la vie de l'enfant.

La maison elle-même est construite sur la place en rapport avec le vintana de l'individu propriétaire, un jour où l'accord est complet dans tous les cas et dénommé jour *maresatra*. On s'arrangera avec des faditra et des sorona pour que ce soit un mercredi, il ne restera plus alors qu'à se soumettre au vintana de la maison.

TABLEAU DU VINTANA PAR RAPPORT A LA MAISON

1. Alahamady. Au coin N.-E. — Est consacré à la prière, il est appelé à cause de cela *Zoro-firarazana*. C'est là qu'on dépose parfois cachés très soigneusement les *ody* ou *sampy*, tout ce qu'on considère comme précieux. Plus au Nord, presque au N.-O., on met le lit ou la natte pour la nuit. Le bonheur et la richesse viennent par le Nord. C'est à cette place que vont s'asseoir les hommes. Elle est réservée à l'étranger comme place d'honneur. Les gens nés en Alahamady ne doivent pas quitter la maison à midi ou à 6 heures. *Milatao loatra na maty masoandro*.

2. Adaoro. A l'Est de la maison. — Considéré comme excellent parce que c'est de ce côté « qu'éclate le soleil ». Ceux qui sont nés en Adaoro doivent prendre garde quand ils construisent une maison : elle sera facilement la proie des flammes. Pour éviter cette aventure, il faudra faire une petite case de bois ou de paille et la brûler comme faditra, tandis que les voisins se répandront en vœux.

3. Adizaoza. C'est le coin S.-E. de la maison. — C'est par là que la femme passera ou sortira si son mari entre ou sort en même temps qu'elle. C'est là — dans un courant d'air — qu'on doit mettre la cruche. C'est le destin du froid, il ne faut pas le contrarier.

4. Asorotany. Au S.-E. en bas. C'est là que doivent se remiser tout ce qui n'est pas d'utilité immédiate, les choses malpropres. — C'est la place du *fisoko*, coin de la volaille ou du petit bétail. Si la famille a besoin d'une écurie, elle la mettra à l'arrière de la maison, mais toujours dans la direction S.-E. Celui qui est né en Asorotany est tenu de construire son logis au Sud du village.

5. Alahasaty. Au S.-E. les lieux réservés aux bœufs, à l'extérieur. — C'est là aussi que les veaux doivent être attachés. A l'intérieur, c'est le coin du mortier, du pilon à riz auprès desquels on dépose les instruments aratoires et tout ce dont on se sert en vue de la culture.

6. Asombola. Se confond avec Alahasaty. Tout ce qui fait gagner de l'argent doit être déposé là, c'est pourquoi on dit : *Asombola vitam-panaka*, destin des meubles.

7. Adimizana. C'est la place où l'on bat le riz pour le décortiquer à côté de la porte, on retient là ce qui est bon afin que cela ne puisse plus sortir.

8. Alakarabo. En plein Ouest, est la place de la porte elle-même, elle est à l'Ouest parce que c'est de ce côté là que le soleil diminue et que c'est par là qu'il faut jeter tout ce dont on ne peut plus se servir. Le Nord ne peut être souillé, mais l'Ouest est spécialement réservé à tous les rebuts inévitables. Il y a de curieuses observations à faire à ce sujet.

9. Alakaosy. C'est la place à l'Ouest du foyer (1). On installe là le lit d'une femme en couches. C'est là aussi que doivent être transportés les agonisants ; pour cette raison, elle est laissée généralement libre de tout dépôt.

10. Adijady. Place réservée à la fenêtre parce que c'est le vintana de l'immobilité. On ne peut ni entrer ni sortir par une fenêtre. C'est à cette place qu'on enterre souvent une grosse pierre, ou les os et les cornes d'un bœuf sacrifié, cela garantit et la solidité et la durée de l'établissement. Cette pierre est très souvent visible.

11. Adalo Est représenté par la place qui est au Nord du foyer. C'est celle laissée aux femmes en temps ordinaire. En cas de deuil, c'est là que vont s'assoir les « affligés » *tompon-alahelo*. C'est là aussi que la mère va bercer son enfant quand il pleure.

12. Alohotsy. Au Nord, est une place respectée parce que c'est là que sont suspendus le sac à cuillers, les petites choses des enfants ou les bibelots, la glace. Pour le sac à cuillers on dit : *Raha ho feno, retirety foana, raha ho foana, retirety foana.* « Le sac est plein, ce n'est qu'une apparence, il sera rapidement vidé et rempli de nouveau...... ».

Il semble que quelque moderne mpamintana ait senti qu'il existe une lacune pour les heures de la nuit. Sous le nom de *tonon-andro* nous avons pu relever la liste suivante :

TABLEAU DU VINTANA POUR LA NUIT

6	heures du soir,	Alohotsy :	*mairana, mpisondrotra* : Etourdi et orgueilleux.
7	id.	Alahamady :	*mpijangajanga* (*lahy*) *mpahazo harena* (vavy) : Luxurieux (homme), riche (femme).
8	id.	Adaoro :	*mpisompatra, mpandova ody, mpitsabo* : malicieux ou méchant, sorcier et guérisseur.
9	id.	Adizaoza :	*mpitady harena mahazo* : Cherchant et gagnant la richesse.
10	id.	Asorotany :	*mpamonorono olona* : Tracassier et sans bonté vis-à-vis d'autrui.

(1) Le foyer dans une maison à colonne est presque toujours situé légèrement au Nord. Dans une case non centrée on le met plus haut mais en laissant assez de place au Nord afin qu'on puisse s'asseoir. Parfois il est fait une transposition, particulièrement chez les Sakalaves du Boina, qui mettent souvent les ouvertures de leur case vers le Sud, côté d'arrivée de la tribu, du Menabe. Mais le changement de place n'est pas un changement dans les idées.

11 heures du soir, Alahasaty : *mpiady mahery nefa very faly* : Disputeur et bon soldat, mais mourra solitaire.

12 heures (minuit), *Elanelany, na tendromy roa (Alakamary)* : Entre les deux, participe au destin du soir et du matin.

Alakamary ou *alakamaro*, de *el-qamar* : La lune, le sens malgache est « pleine lune au zénith », c'est-à-dire sans force.

1 heure du matin, Asombola : *mpihira mahery sy mahay ary mpilendry zaramanepo* : Chanteur habile et musicien.

2 id. Adimizana : *mpitarain-dava* : Grognon et mécontent.

3 id. Alakarabo : *voka-javatra ambolena (vokatra)* : Cultivateur qui verra le fruit de son labeur.

4 id Alakaosy : *mpanompo namana (mpikarama)* : Travaillera pour le compte d'autrui.

5 id. Adijady : *tratrantitra* : Deviendra vieux.

6 id. Adalo : *beranomaso, mpanara-dreny* : Geignard et malheureux, demeurera avec sa mère (1).

*
* *

L'examen de ces divers tableaux indique une grande similitude de pensée, une sorte d'unité ; elle devient fatale puisque c'est toujours la même rose des vents qui sert de point de départ. C'est une sorte de simplification, c'est aussi une suggestion continue (2).

Par le détail, on pourrait enfler chaque destin, il suffit de voir comment se manifeste le sentiment. Il nous paraît qu'il se repaît de futilités. Cette recherche des ressemblances dans le son, le sens, cette sorte de parallélisme entre l'action et les termes, ce rapport des idées et des conditions de bonheur sont évidemment bien puérils. Cela ne nous empêchera pas de voir, pour si primitif que soit cet état de conscience, qu'il y a là un effort, obscur encore dans ses mobiles, mais qui a cherché ses propres raisons. Bien plus, on est obligé de reconnaître, à quel degré de l'échelle qu'on veuille la placer, que l'idée de *sorona* ou de *faditra*, dont il a fallu parler déjà comme conséquence de celle de *vintana*, est une idée morale, malgré le discrédit où elle tombe par suite de la mise en œuvre de pratiques et formules bizarres et sans valeur.

Le faditra semble prendre le pas sur le sorona. C'est qu'il vient corriger une erreur constatée, alléger le malheur d'une victime. Il a une valeur immédiate. Il coûte quelque chose, même il peut coûter beaucoup, cela en dépit des apparences.

(1) Par crainte du monde, mais il est sous entendu « demeurera avec sa mère...... en cas de divorce ».

(2) L'accord général de ces tableaux, dont nous n'avons pu nous rendre compte qu'après leur rapprochement, est d'autant plus significatif que nous avons dû prendre nos renseignements, durant un temps assez long, au cours de voyages s'étendant de Diego-Suarez à près de 100 kilomètres au Sud de Tananarive, en passant chez les Sakalaves de l'Ouest, chez les Tsimihety et les Sihanaka. On en pourrait tirer des conclusions sur une sorte d'unité, primitive, ou sur un envahissement général survenu à un moment encore inconnu. Ce serait, du reste, vouloir aller trop vite et les données que fournirait le vintana sont bien fragiles ; même elles ne sauraient compter, car rien ne dit que ce n'est pas durant la fin du XVIIIe siècle, et après que cette généralisation s'est faite, grâce à l'expansion hova qui lui a aidé et s'en est servi.

C'est une sorte de rachat. Par lui se rétablira le cours des choses bonnes. La malédiction est sur un homme, une chose, un enfant, le faditra sera substitué à la chose, à l'homme ou l'enfant. C'est lui qui les représentera, et il sera jeté, jeté loin, dans des conditions déterminées, de manière qu'il ne puisse pas, non plus que la malédiction qu'il emporte, revenir jamais.

Le sorona, lui, est un sacrifice propitiatoire, c'est-à-dire préventif. Pour cela même il est moins pratiqué. Il est une action qui doit se renouveler et sa valeur est constante. Il explique les bracelets de perles aux pieds, aux mains, au cou. C'est lui qui aide à la formation des *totemes* (animaux, pierres, etc.). Par-là, il possède l'apparence d'une offrande et prend ainsi le caractère d'un vrai rite religieux, ce qu'est aussi le faditra, quoique dans une moindre mesure. Le sorona est moins une satisfaction personnelle, qu'une satisfaction accordée aux divinités, aux esprits, aux ancêtres. C'est bien celui qui le pratique qui est le bénéficiaire, mais c'est une avance qu'il fait. Il ne gagne pas, il donne. La supériorité de l'idée est bien marquée. Au reste, il est probable que ni mpamintana, ni consultant n'y songent jamais. La pratique seule révèle que l'un est plus souvent accompli que l'autre, d'où appert la différence d'importance qu'on lui donne.

Les formules de *fanalam-paditra* ou de *fanaovan-sorona* sont nombreuses, mais ont toutes un air de parenté tel qu'il n'est pas besoin de multiplier les exemples. Elles s'allongent au gré des opérants et suivant les conditions où ils se trouvent. En voici une spéciale destinée à sauvegarder les enfants nés en Asorotany :

« Le sort est enlevé (conjuré) pendant les sept jours de la semaine(1) : jeudi, vendredi, « samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi. Les occasions de blâme ont disparu, les « malheurs ont fui, emportés par le grand fleuve qui descend. Les sept (jours) de mort « sont partis, il reste les sept (jours) de vie : jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, « mardi, mercredi. Je conjure le sort pour l'hiver, à cause de l'herbe sèche, je conjure « le sort pour l'été, à cause des grandes pluies. Pendant l'un ou l'autre, rien de fâcheux « ne surviendra. Je le conjure pour qu'à l'avenir il n'y ait pas de difficultés, qu'il « (l'enfant en cause) ne soit pas saisi par ce qui se lève pour le saisir, il sera comme « un canard sur l'eau, le feu ne pourra le brûler (*doran-tsy-may*). Ce qui n'était pas « bon est parti, ce qui était mauvais s'en est allé. Je l'enlève (le sort) avec cette corde « pour qu'il soit lié, je l'enlève avec ce balai pour qu'il soit balayé ! Que tout malheur « soit évité ».

Celui qui dit la formule tient en sa main des brindilles d'herbe, des plumes, un morceau de corde et secoue le tout en parlant et avant d'aller le jeter dans l'eau, s'il est au bord d'une rivière, ou d'aller le faire enfouir sous une pierre. Il tient aussi en réserve un moineau (fody) et le met en liberté, ce dernier emporte avec lui tout ce qui peut rester de mauvaises influences autour de l'enfant auquel on donne un nom spécial comme : *Izanakolona, Ratsimandresy* ou *Tsimanosika*, etc. (2).

Un grand sorona est, pour les Sihanaka, le sacrifice d'un bœuf. Les Tsimihety et les Sakalaves Bemihisatra (nous avons assisté aux cérémonies variant à peine dans les détails) considèrent ce sacrifice comme la suprême expression de leurs sentiments.

Un bœuf est jeté à terre. Pour les Tsimihety, il doit avoir les quatre pieds et la queue blancs. La tête de l'animal est tournée du côté du Levant et devant lui on allume

(1) Il est à remarquer que la semaine commence le jeudi.

(2) L'enfant de tout le monde. Celui qui ne peut vaincre. Celui qui ne pousse pas.

un feu. Les Sakalaves se servent souvent d'une petite coupe de terre contenant un peu de résine de *ramy* (encens). Sur le côté Ouest sont rangés en ordre, d'abord ceux qui se succèderont pour dire les formules (il en est qui les diront en tenant la queue du bœuf) et tous les intéressés à la cérémonie. Le mpisorona (sacrificateur), chez les Sihanaka, tient à la main droite un grand couteau, et de l'autre un morceau de bois, *havozo* (1). Il crie tout d'abord, en scandant chaque membre de phrase :

« Je conjure le sort au pied de l'arbre parfumé »,
« là où la terre ne produit pas de riz »,
« là où l'eau ne peut pas se boire »,
« là où le bœuf ne peut arracher l'herbe ».

A chaque énoncé, il donne un violent coup de couteau sur son bois et un éclat saute : C'est le mauvais sort qui fuit. Alors commence la véritable prière :

« Tu es appelé, O Dieu-Créateur, qui t'assois sur la chaise d'or dans les lieux les « plus élevés, tu es appelé pour aller devant car c'est toi qui connais l'eau dont sont « faits les hommes, tu es le commencement de toutes choses, tu sais où se trouve la « demeure du vent.

« Ce bœuf, un taureau fut son père; une vache fut sa mère, ce n'est pas de la « richesse qui ne pouvait contenir dans la maison, ou de l'argent qui débordait du « panier, mais parce qu'on prie, on l'abandonne, on en fait une offrande, un sacrifice « et il est placé devant toi, O Dieu-Créateur.

« Tu es aussi appelé, Raelingelina (2), tu demeures avec Dieu, tu travailles avec « le Créateur, tu sais où il est, où il siège, quand il se lève, quand il s'asseoit, tu es « appelé en même temps qu'Andriamanitra, car le Créateur ne va pas tout seul, Dieu « n'est pas solitaire.

« Tu es aussi appelé, Ravoronkobohobo (3), envoyé du Créateur, serviteur de Dieu, « tu es l'ombre qui vient de l'Ouest, ce qui est en haut, tu le vois, ce qui est en bas, « tu le vois (4), car le Créateur n'est pas tout seul, Dieu n'est pas solitaire.

« Tu es aussi appelé Rakotrokotroka-Ravaratrantany (5), qui effraye le malheur, « qui effraye les femmes, tu tonnes dans les hauteurs, mais tu éclaires aussi la terre ; « le Créateur n'est pas tout seul, Dieu n'est pas solitaire.

« Tu es appelé, Rasaonjobe (6), on te plante tu vis, on t'arrache, tu ne meurs pas, « le Créateur n'est pas tout seul, Dieu n'est pas solitaire.

« Tu es appelé aussi Mandriankonany, car le Créateur, etc.

« Tu es appelé, Rafanadiady, etc.

Après la prière, qui se continue tant que les individus présents n'ont pas achevé la liste de noms qu'ils connaissent, le bœuf est immolé, chacun en prend une part, la cérémonie est terminée. Suivant les révélations qui sont intervenues, on abandonne

(1) Ce nom paraît être connu. Tandemy, un nom de guerre, mavozo veut dire : qui a peur, qui tremble, le futur s'expliquerait.
(2) Celui qui est dérangé, serviteur.
(3) Envoyé ailé.
(4) Qui réunit Dieu et les hommes.
(5) La foudre, le tonnerre.
(6) Grand arum, joue un grand rôle, comme le nénuphar.

le bœuf à ses désirs, il devient *ombi-dRanahary*, le bœuf du Créateur, personne n'ose plus y toucher, il transporte avec lui le bonheur d'un ou de plusieurs individus. Il faudra une nouvelle révélation pour qu'on puisse le tuer.

Le *sorona* peut se faire à domicile : il devient alors une sorte de cérémonie familiale. Dans ce cas, on ouvre une fenêtre, le matin, de telle manière que les rayons du soleil puissent entrer dans la case et au milieu du point le plus éclairé, un morceau d'une plante grasse et vivace (*sody fafana*), une mesure à riz (*fantambary*), sont déposés à côté d'un bol (*vilia tsangana*) plein d'eau. Les membres de la famille se rangent en ordre en regardant vers l'Est et prient en élevant les deux mains. Les rayons du soleil sont appelés dans l'occurence : *Andriamanitra mby antrano* : « Dieu dans la maison ». Le *solo fafana* devient du *velona arivo taona*, qui vit mille ans. Le *fatam-bary* prend le nom de *tsy azon-tsampona* : « ce qui ne peut être embarrassé ». Celui qui prononce la formule porte le nom de *mpisorona* : « sacrificateur ».

« Tu es appelé, O Andriamanitra, tu es appelé, O Zanahary, vous êtes appelés, vous « les ancêtres, car nous offrons un sacrifice dans la maison afin que tu la regardes et « que tu y demeures, O Andriamanitra, pour que tu protèges les époux qui l'habitent, « que tu protèges les enfants pendant le jour et pendant la nuit.

« Nous accomplissons le sacrifice avec du *velona arivo taona* pour avoir « la santé, un sang (la peau) pur, la force, l'agilité, afin d'être sauvé de la mort si la « maladie vient, de vivre dans le bonheur et atteindre les mille ans.

« Nous accomplissons le sacrifice avec le *tsy azon-tsampona* afin de ne pas être « pris dans les embarras, pour n'être pas humiliés, afin que la richesse entre chez « nous sans difficultés, que nous obtenions de la postérité sans difficulté, la santé et « la vigueur sans difficulté, les fruits de la terre et du bétail sans difficulté, des « vêtements et de l'eau pour boire, de la nourriture pour manger sans difficulté ».

Après la récitation de la formule, tout le monde s'y associe par une petite phrase : *Ho soa, ho tsara, Andriamanitra Andriananahary*, qu'on peut traduire par « Que ce qui est bon et bien (nous soit accordé) O Andriamanitra ». Puis le sacrificateur, plus ou moins occasionnel, prend l'eau du bol et la « sème » sur les divers assistants, très empressés à en recevoir le plus possible : elle a pris une valeur toute spéciale.

TABLEAUX DES FADITRA ET DES SORONA POUR LES MOIS

d'après les signes du Zodiaque

I. — Fanalam-paditra ou sacrifices de rejet

1. Alahamady. Un morceau de pilon à riz (le pilon écrase), du songosongo, euphorbiacée à piquants (éloigne ce qui blesse), un morceau de nato. Le nato sert à faire une couleur rouge, couleur du vintana.

2. Adaoro. Pervenche (*vonenina*). Adaoro est à la fois rouge et blanc. Une corne pleine de débris inflammables, un morceau de bois brûlant sans faire de fumée.

3. Adizaoza. Une plume de caille = légèreté, une grenouille verte (*sahom-bora*) et un peu d'eau prise à l'endroit où les grenouilles coassent, allusion aux cris d'enfants. Un peu de terre d'un champ dont le labour n'est pas terminé (*somotr' asa tsy efa*), allusion à la paresse, à l'incapacité, etc.

4. Asorotany. Un lamba ayant servi à des usages malpropres, un paquet de chiffons, de la plume d'une poule rousse, un morceau de bois mort, toutes choses à rejeter.

5. Alahasaty. Du charbon de terre. Les glandes noirâtres parsemées parfois dans la graisse de bœuf, un peu du contenu des intestins. De la terre d'une maison écroulée. Les poumons de quelque animal. Toutes ces choses sont celles qu'on rejette déjà dans le courant de la vie ordinaire. Alahasaty est le destin de la corruption ou de l'orgueil, celui-ci est réputé aimer la propreté.

6. Asombola. Un peu de terre descendue de sa place par glissement, l'allusion est claire puisque gagner de l'argent représente une ascension, et du *tsiodany* (une plante). *Tsiodany* = qui épuise le vent. C'est la tempête qui est rejetée.

7. Adimizana. De la terre battue ou terre glaise dite : *tany ditra* parce qu'il s'agit du destin de l'opiniâtreté. Un vieille balance, on peut la faire avec deux petits plateaux et des ficelles sur un fléau. Les restes d'un tison et un morceau de *vatodidy*, pierre très tendre et facile à travailler d'une couleur rosée : le destin est rouge et noir.

8. Alakarabo. Un *taiza tsy vanona* un animal ou un plant qu'on a soigné spécialement mais n'a pu réussir. Un bananier dont les fruits à peine formés ont coulé. Un peu de safran, il est jaune, couleur des plantes malades.

9. Alakaosy. Une ligne de fossé qui n'a pu le traverser. Une motte de terre avec ce qui la recouvrait, un peu de terre d'une rizière piétinée. Un bœuf galeux. Du *tandemy* « qui rend faible », sorte d'herbe purgative. De la plume de corbeau, de l'étoupe ou de la charpie. L'importance du faditra est en rapport avec la crainte qu'inspire le vintana.

10. Adijady. Un *fisoky menaka* = cuiller qui sert à prendre la graisse. Un plant de fougère dont la crosse retombait vers l'Est. Un peu d'eau prise dans le pas d'un bœuf. Une coquille d'escargot. Un peu de terre prise sur un chemin abandonné, au Sud d'un village en ruine, toutes choses rares, mais nous sommes au mois de la solitude.

11. Adalo. De l'eau qui tombe du couvert de la marmite quand on le soulève. Quelques gouttes de la sève qui tombe de l'Amiana *(Urera) Ranomason' amiana*. Un escargot mort. Un peu d'eau provenant d'un endroit où il n'y en a pas assez pour créer une source, bien que le sol en devienne boueux. Tout cela pour éloigner le destin des larmes.

12. Alohotsy. Un peu de terre prise au bord d'un fossé, de la balayure prise devant la porte de la maison, une pierre ponce, spécialement de celles qui rebondissent quand on les jette violemment sur le sol. Destin de l'apparence.

II. — Fanaovan-tsorona ou sacrifices de propitiation

1. Alahamady. Deux perles unies à porter en collier ou bracelet, pour éviter les disputes, les procès, un bœuf rouge dont les cornes se rejettent en arrière, de pareilles corne ne font pas les bœufs de combat.

2. Adaoro. Une plante qui ne meurt pas quand passe le feu de brousse telle que le *haren-tsi-maty* : « richesse qui ne meurt pas », ajoutée à du *vaki-miarina* : « qui est cassé mais se relève ». On en fait des petits sacs pour porter au cou.

3. Adizaoza. Une perle *samisamy*, c'est-à-dire double, mais pareille des deux côtés. Deux anneaux ou deux pois d'argent unis. Allusions aux Gémeaux.

4. Asorotany. Un peu de vieille monnaie, *kizon-drazana* = puissance de conservation. Un morceau du pilon à riz qui prend le nom de *tsiazotsampona* : « qui n'est pas vaincu par les difficultés », ou encore de *ompankofatikaelavelona* : « insulté à en mourir, mais qui vit toujours » (travail du pilon).

5. Alahasaty. Du *tsileomparimbona* ou du *maitsoririna*, soit des plantes qui ne meurent pas en hiver, c'est-à-dire qui ne s'associent pas au mouvement général, des plantes qui demeurent vertes quand les autres sont flétries.

6. Asombola. Un *masom-bola* ou « œil d'argent » (pois d'argent). Un mouton très blanc, allusion à la couleur de l'argent et du destin. C'est surtout la tête du mouton qui importe ; le proverbe dit : « Un sorona mal fait augmente la maladie ».

7. Adimizana. Un bœuf *tanjana*, c'est-à-dire ayant sur chaque flanc une tache ronde et de même couleur propre à faire penser aux plateaux de la balance.

8. Alakarabo. Les fruits d'un bananier. Ici le sorona est une question régionale, et dépend des principales ressources du pays.

9. Alakaosy. Des *ronintsiazonafo* : « fleurs qui ne peuvent être atteintes par le feu = nénuphar. Un *tsileondoza* : une grosse perle rouge, sorte de cornaline et un *tsileomparimbona*: autre perle. Un petit bœuf sculpté dans un morceau de *borona* auquel on fait sous la gorge une marque avec de la terre blanche appelée *ravoraro* : « ravissement, bonheur ».

10. Adijady. Une pièce de monnaie percée de mille trous (beaucoup). Chez les Sakalaves on perce beaucoup la monnaie dans des rites religieux, ce qui occasionne souvent des difficultés. Un bambou avec ses feuilles vertes : allusion à son jet droit et unique.

11. Adalo. Une *tsiambohitra*, nom d'une perle = incapable de s'élever. De l'écorce de jonc dit : *trimo*, ce dernier nom est aussi celui d'un poisson ou d'un serpent fabuleux. Une pierre vomie par un crocodile = humide : on sait que le crocodile avale jusqu'à sept pierres pendant l'hiver, il les rejette ensuite à la saison des pluies ! !

12. Alohotsy. Une pièce d'argent percée mille fois, soit retenue par un fil. Quelque animal qui n'a pas de soin pour sa couche, comme le sanglier dans sa bauge.

TABLEAUX DES FADITRA ET DES SORONA POUR LES JOURS

I. — Faditra des jours

1. Zoma. Une coquille d'écrevisse, un morceau de l'arbre appelé : *hazonorana*. Jeu de mot, écrevisse = orana. Zoma est un jour rouge.

2. Asabotsy. Des branches de *songosongo* et de l'écorce de *nato*, pour éloigner ce qui pique et le sang.

3. Alahady. Quelques fruits non mûrs, de la terre d'un labour non achevé, un morceau d'un arbre *maty-ila* : « mort d'un côté ».

4. Alatsinainy. Les restes d'un tison, un vieux lamba ayant servi pour le deuil, *lamba-tsampona*, du charbon de terre, un champignon, du basilic à grandes feuilles, *sangasanganandevolahy*.

5. Talata. Un peu de terre provenant d'un souterrain, demeure de Ilahoho, nain fabuleux (?), une natte non achevée, un morceau de bois ayant servi à la construction d'un pont resté inachevé.

6. Alarobia. Quelques vieux morceaux de porte (1), des tiges de riz coulé, quelque chose qui s'est usé à passer de main en main, un peu de l'eau qui a servi à rouir le chanvre.

7. Alakamisy. Un peu de poil du tambour servant dans les occasions funèbres, appelé : *volon-tary* (on ne le voit presque plus en Imerina, mais on le trouve fréquemment sur les côtes). De l'amarante et du *tsimahasandy* ou *sandry*.

II. — Sorona des jours

1. Zoma. De l'*hazompotsinanahary :* « bois blanc du Créateur = nom d'un arbre.

2. Asabotsy. Des *vonintsiazonafo* = nénuphars. Un *tsilaiby :* « qui n'est pas brisé par le fer » ou « tué par le fer », nom d'une perle.

3. Alahady. Du riz porté par un orphelin, et du *tsontsaraka :* rotin employé dans les sacrifices.

4. Alatsinainy. Du *fanazarana*, cache le vrai nom d'une plante qui a la propriété de blanchir le linge quand elle est mise dans l'eau employée (2). Du *ravoravo :* ravissement, bonheur, terre blanche dont on se sert dans le *tromba* et autres rites pour enduire le front ou telle autre partie du corps.

5. Talata. Du *tatao faly :* roseau bien droit couronné de sa fleur dont rien n'a entravé le jet.

6. Alarobia. Des *vonintsiazonafo :* fleurs de nénuphar. Un taureau dont les produits avaient belle apparence.

7. Alakamisy. Du poil de la peau qui a servi à faire un tambour ordinaire. Un peu de la terre d'un emplacement sur lequel on a fait une fête. Des plumes de crécerelle. Faire en outre une fête pour les amis ou pour les serviteurs : *vory olombery* ou *vory tànona*.

*
* *

La traduction que nous essayons de tant de mots détournés de leur sens primitif n'est pas particulièrement aisée. Bien peu de gens savent quelque chose à leur sujet, et encore quand on trouve un homme renseigné, faut-il constater qu'il y a de singuliers trous dans ses explications. Telles que nous avons pu refaire ces listes (il ne faut pas oublier qu'il y a d'autres faditra et sorona, ils se multiplient avec les occasions et changent suivant les individus, parfois les lieux), elles pourraient faire croire que les sacrifices ne coûtent rien ou peu de chose. Ce serait là une erreur, car il y a le lieu où il faut aller les chercher, la manière dont ils doivent être obtenus ; bien plus, il faut respecter les règles générales du vintana par rapport aux points de l'horizon, au soleil, à la lune, aussi bien que pour le mois, le jour ou l'heure. C'est donc une affaire compliquée et qui demande du temps : elle ne va point sans défenses (*fady*), sans repas spéciaux où le nombre d'invités peut être élevé, etc.

---

(1) Allusion au fait que la porte est toujours poussée et repoussée ; a donné lieu à un proverbe : La porte revient toujours à sa place.

(2) Il s'agit probablement du *seva-be*, très employé pour cet usage.

Les listes offrent différentes traces de leur origine étrangère : au moins deux fois, elles parlent du charbon de terre que les Malgaches n'ont connu que par ouï-dire, même quand on leur a montré qu'il en existait chez eux de faibles gisements. Les sorona laissent voir un accord plus complet avec les signes du zodiaque. Enfin, il est nécessaire de noter que les faditra du mois se font à chaque lever de soleil : *isambaky masoandro* et à chaque nouvelle lune. Ceux des jours se font au crépuscule le soir, au moment appelé *mazava ratsy*, ce dernier mot légèrement détourné de son sens car il s'entend aussi bien de la première aurore que du soir. Les sorona des mois se font à chaque nouvelle lune, ceux des jours au moment où le jour paraît : *mangoana atsinanana*

A tout bien examiner, il paraît évident que nous sommes en face d'un véritable culte régulier. Il a été pratiqué et l'est encore par beaucoup de gens. Il a des règles relativement fixes, bien que le rôle du prêtre, le mpamintana, en l'occurence, passe un peu à tous ceux que l'intelligence, la mémoire ou l'audace servent d'une manière particulière, cela forme même une sorte de prêtrise universelle qui peut tromper l'observateur trop pressé. Ce culte, hommage au Dieu inconnu, dont tous les autres ne peuvent être que serviteurs, est lui-même singulièrement difficile à pratiquer avec une régularité relative, quoique, quand on connaît l'indigène de près, on sache combien il peut accomplir mécaniquement ce qu'il doit faire, même quand il aime le faire.

Les faditra et les sorona, pas plus que les recherches du mpisikidy, ne vont sans prières, et voilà que la coutume devient un rite cultuel, souvent même une pratique individuelle. La périodicité elle-même est assurée, et de la naissance à la mort, il n'y a pas un jour ou une manifestation sous une autre, rapide souvent, voir même déguisée, ou organisée avec une certaine pompe, parce que le moment est arrivé de faire comme cela et non autrement, ne vienne témoigner de son existence.

Il semble que maintenant nous puissions répondre à la question : Qu'est-ce que le vintana ?

Elle est moins simple cependant qu'il n'y paraît d'abord. Elle soulève plus d'un problème, en particulier celui de l'idée que les Malgaches se font de la divinité. Pour y répondre, car elle a quelque intérêt et nous oblige à voir quel chemin a parcouru l'esprit malgache dans cet effort pour trouver une explication des choses, il faut se tenir aussi près que possible de ce que disent les indigènes, sans trop s'embarrasser de leurs contradictions, de leurs illogismes ou de leurs répétitions.

Il y a dans la vie un grand nombre d'influences dont beaucoup sont franchement mauvaises. L'homme est la victime de ces influences. D'où dérivent-elles ? Du vintana ! D'origine divine, émanation de Zanahary lui-même, il est l'agent directeur de la vie des hommes. C'est lui qui détermine les événements, non qu'il les crée, mais ils lui apparaissent et il les impose. Il est la manifestation évidente d'Andriantomponiaina (noble maître de la vie). En conséquence, il est au-dessus de tous les *zavatra*, mais ceux-ci ont une vie propre qui lui est refusée. Il est connu comme serviteur, mais il est au-dessus de tout. Il tient tout « de la tête à la queue », allusion au serpent qu'on rencontre souvent dans les contes (*angano*) et qu'on représente dans des sculptures naïves, en particulier auprès des doany sakalaves (tombes royales). Il serre « les quatre coins de la terre » et se trouve ainsi dans toutes les

directions. Tout ce qui est « connu par Zanahary an-hiboka » (créateur dans le ciel), il le sait, tout ce qui arrive de plaisant ou de triste démontre son action. Ce qui se fait, a été fait ou se fera, est du domaine du vintana.

Il est la puissance cachée, mettant en jeu des ressorts dont les hommes ne peuvent comprendre le mécanisme. Ce n'est pas un esprit, il est cependant immatériel. Il fixe la destinée mais il n'en est pas le maître. Il mène tout homme à sa fin naturelle, cela en vertu de ce qu'il est lui-même et parce qu'il ne peut autrement. Il prédestine tout et nul n'échappera. Tout apparaît comme ayant été préparé d'avance.

Au fond, il faut probablement dire que le Malgache croyait, croit encore, que tout est fatal. Jouet de ce qu'il ne peut empêcher, il se laisse aller au gré du courant presqu'aussi indifférent en apparence, mais en apparence seulement, à ce qui est bien qu'à ce qui est mal, à ce qui fait du bien qu'à ce qui fait du mal. C'est le vintana qui le veut ainsi.

Le mot n'est plus guère employé ; en secret, il garde toute sa mystérieuse attraction. On parle surtout de l'*anjara*, de *zara*, part, le sort. C'est un affaiblissement de la même idée et on retrouve là, encore, le fatalisme, cause d'immobilisme et d'inertie. Ce n'est pas qu'on ne tente rien pour se libérer de cette formidable toile d'araignée, mais on se contente d'un minimum, afin, s'il est possible, d'éviter les souffrances physiques et, par surcroît, se créer la fortune. Cela constitue ce qu'on appelle : *Ny fiadanana* « la paix », mot difficile à traduire dans l'acception particulière qu'il prend ici : c'est le bien-être physique, la joie de vivre, l'exemption de toute souffrance, le bien boire et le bien manger. *Ny fiadanana*, c'est le bon vintana.

C'est aussi le sentiment d'impuissance, le désir de voir s'établir l'harmonie en soi ou autour de soi qui explique le vintana. Faute de connaissance, la crainte naît, l'ignorance veut une explication. Celle qu'enfante la crainte, et dont se contente l'ignorance, ne résout rien. Elle contient l'idée de vengeance, *tody* disent les Merina : « ce qui revient » ; *kankay* disent les Sakalaves (de *hay*, racine de brûler), il ne faudra rien faire pour attirer cette vengeance ; elle contient aussi l'idée de récompense, *soa miverina* : « le bien qui retourne sur ses pas », il faudra tout faire pour l'obtenir. Pour être sûr d'échapper à la première, on se sert des *sorona* ou sacrifices préventifs et propitiatoires ; quand à la seconde, qui peut l'attendre puisque nul n'est sûr de n'avoir pas contrevenu à la loi fatale ? De là les *fanalam-paditra* ou sacrifices expiatoires et de substitution.

Le vintana est la grande inquiétude. Tout doit plier devant lui, bien qu'il soit combattu. Il prépare tout d'avance, mais on fait tout pour le modifier, on l'accepte et pourtant on essaye de le fuir, pour dire en fin de compte, comme ayant lutté contre l'impossible : *Izany no anjarako* : « c'est là mon sort », parole de résignation, surtout d'excuse, preuve de découragement et d'impuissance.

En dernière analyse, la croyance au vintana, c'est la négation de toute possibilité de progrès : *Ny faniriana tsy lakatry ny vintana*, c'est la volonté s'atrophiant et

(1) Le vintana qui engendre les faditra et les sorona, sur lequel s'appuie le sikidy, est dans un grand nombre de cas l'origine du *fady*, véritable loi religieuse. Nous ne pouvons nous en occuper ici, car nous serions entraîné dans de longues explications et observations, notre présent travail dépasse déjà de beaucoup ce que nous aurions voulu lui assigner comme limite.

rendue incapable de réagir, c'est l'homme réduit à l'état de simple chose. Après cela on ne s'étonne plus de l'apathie du plus grand nombre des individus ; depuis de longs siècles ils sont pliés sous la formule : Tout ce qui doit arriver arrivera. C'est le vintana.

H. RUSILLON.

(Terminé en octobre 1915).

*
* *

Tantara ny Andriana (page 41)

Fixation du sort d'après les oiseaux

1. La pintade est Alahamady parce que c'est un oiseau *tonga soratra* ;
2. Le taleva est Adaoro parce qu'il choisit ce qui est cuit.
3. Le sohihy est Adizaoza parce qu'il aime les disputes folles (ridicules).
4. La perdrix est Asorotany parce qu'elle vient de l'Est.
5. Le vaza est Alahasaty parce qu'il déchiquette les bananes ;
6. La poule (volaille) est Asombola parce qu'elle est servante de la maison.
7. Le railovy est Adimizana parce qu'il sait chanter, mais c'est un oiseau dangereux.
8. (Le mois Alakarabo manque dans la liste).
9. Le coucou est Alakaosy parce qu'il vole bas.
10. Le manarana est Adijady parce que c'est un oiseau qui n'abandonne pas l'eau.
11. Le grèbe est Adalo parce qu'il plonge et reste vivant.
12. Le vorompotsy (fausse aigrette) est Alohotsy parce que c'est un oiseau qui n'abandonne pas les bœufs.

---

1. Akanga (Hova) = Tomendry (Sak.), ainsi appelée à cause de ses taches, une petite pintade est appelée Vitro (Sak.), à cause de son chant. *Tonga soratra* : « devenu semblable à une page d'écriture », allusion à la régularité dans l'alternance des couleurs du plumage, il n'y a ni vide ni tache, tout est *ampy tsara* : « complet ». Les pintades sont aussi *tia tanindrazana* : « elles aiment la terre des ancêtres », tout cela les rend dignes de représenter le destin royal.

2. Poule d'eau appelée aussi *Talevana* (Hova) et *Angaka* (Sak.) = *Porphyrio smaragnotus* Temm. — Ayant la crête, le bec et les pattes rouges (destin du feu). Facilement domestiquée.

3. Sohihy = Soy (Hova) donne Sohanga et Sobitra (Sak.), *Nectarinia souimanga*. Sohihy est Sihanaka et Tsimihety.

4. Elle se lève avec le soleil, Asorotany est à l'Est.

5. Petite perruche verte, karaoka en Sakalave, connue aussi sous le nom de *Sarivaza*, espèce de perroquets vivant en troupe, très destructeurs et très redoutés des cultivateurs.

6. Allusion à la poule conduisant ses poussins, au coq appelant les poules. La volaille est aussi une source de revenu. *Asombola*.

7. *Dicrurus forficatus* L.) Oiseau de taille moyenne, plumage noir, avec une huppe sur la tête, sait imiter le chant de tous les oiseaux, et même fait le chat et le chien (!), dit-on.

9. *Coucal centropus*. Son vol est très court, il effraie les autres oiseaux. On croit qu'il a été le roi des oiseaux, mais sa méchanceté l'a fait reléguer au loin. C'est par orgueil blessé qu'il s'en va seul.

10. Palmipède qui, contrairement aux autres, ne monte guère sur le sol (destin d'une seule chose).

11. Il est sous entendu : Tout en ayant les yeux pleins d'eau, de larmes (destin des larmes).

12. Est appelé sur la côte Ouest *Kilandy* avec le même sens que *Vorompotsy* : « oiseau blanc ». Il vit avec les bœufs mais n'en possède aucun, bel oiseau, mauvais gibier (destin de l'apparence).

La liste se poursuit, dans le *Tantara*, mais en dehors des destins mensuels, d'autres listes sont à consulter, leur intérêt à divers égards est très grand.

H. R.

LES CROCODILES MALGACHES

Après beaucoup de discussions, les naturalistes maintenant s'accordent à reconnaître que les crocodiles malgaches, vulgairement et à tort appelés caïmans, appartiennent à deux espèces différentes, l'une, le *crocodilus robustus*, plus grande et plus spéciale aux lacs de la région centrale, et l'autre, le *crocodilus madagascariensis*, plus abondamment répandue sur les côtes. Mais il est encore après tout possible que les naturalistes se trompent, que ce qu'ils ont pris pour caractères spécifiques ne soit que variation individuelle ou locale, d'âge ou de sexe, et que tous les crocodiles de Madagascar ne forment qu'une unique et seule espèce.

La forme et la couleur du crocodile malgache varient fort en effet au cours de sa vie. Tout jeune, il est agréablement paré d'une livrée grise et jaune qui s'efface avec les ans, et sa tête, d'abord très longue relativement à son corps, devient avec l'âge proportionnellement beaucoup plus courte et beaucoup plus massive, ce qui finit par donner aux individus très vieux un faciès tout particulier. A cela il faut ajouter : 1° que chez ces sauriens les caractères sexuels sont assez tranchés ; 2° que les caractères morphologiques, donnés comme distinctifs par les auteurs, sont peu constants ; 3° que l'on a jamais surpris chez ces animaux ces différences de mœurs, d'habitude, de faciès qui aident si souvent les naturalistes, travaillant sur le vif, à distinguer les vraies espèces des simples formes ou variations accidentelles, et enfin, en dernier lieu, que presque tous les types spécifiques malgaches, largement répandus dans l'île, ont des variétés ou des races spéciales à chacun des climats très divers de l'île.

Toutes ces raisons permettent évidemment de croire à l'unité spécifique du crocodile malgache, mais il se peut aussi que mon ignorance seule m'ait empêché de voir les vrais caractères distinctifs des deux espèces. Aussi, laissant à d'autres, plus savants que moi, le soin de résoudre un si litigieux problème, me contenterai-je d'avouer ici simplement qu'après avoir observé des crocodiles dans toutes les régions de l'île et en avoir examiné de très nombreux exemplaires, je n'ai jamais su voir entre eux des différences assez tranchées pour les séparer spécifiquement. Par suite, les notes que je condense ici s'appliquent aux crocodiles malgaches en général et non à l'une ou l'autre espèce en particulier. Au fond d'ailleurs, cela n'a pas d'importance puisque, d'après nombre d'auteurs, les mœurs des deux espèces ne paraissent pas différer.

En malgache, le crocodile est appelé *mamba* ou *voay*. Le premier de ces vocables est plus souvent employé dans le centre, et le second chez les peuplades de l'Ouest, mais tous deux sont connus partout et certaines tribus de l'île désignent par mamba les crocodiles adultes et par voay ceux qui sont plus jeunes. Mamba ou voay sont abondants dans tout Madagascar. Il n'est pas de ruisseaux, d'étangs, de cours d'eau, de simples mares, pour peu que la profondeur en dépasse 1 mètre, qui ne soient habités par un ou plusieurs de ces sauriens. Ils abondent dans les grands lacs et les grands fleuves de l'Ouest, surtout dans les bassins de la Betsiboka et de la Tsiribi-

hina, qui semblent bien être leur habitat de prédilection. Au reste, la distribution géographique de l'espèce dans l'île est facile à résumer en deux traits. Elle manque au-dessus de 1.000 mètres d'altitude et, plus bas, devient d'autant plus commune que les eaux douces et profondes sont plus abondantes et que la température est plus chaude.

Les œufs de crocodile sont généralement pondus aux premières chaleurs d'octobre, dès que les premiers orages de la saison chaude ont troublé l'eau des cours d'eau. La femelle alors sort de l'onde et recherche aux environs une plage de sable bien ensoleillée, que ne visitent pas trop les mâles de son espèce. Après plusieurs essais successifs, elle finit par creuser un trou de plus de 1 mètre de profondeur au fond duquel elle pond de douze à trente œufs. Elle rebouche ensuite soigneusement cette cavité, tasse le sable au-dessus en pesant de tout son corps, puis abandonne la couvée à elle-même, sans d'ailleurs s'éloigner bien loin. Quinze ou vingt jours après, les jeunes caïmans, qui ont alors 12 à 15 centimètres de long, sortent péniblement de leur tombeau de sable et se répandent dans les cours d'eau en évitant d'instinct les endroits trop profonds où leurs frères plus âgés les avaleraient sans remords.

Tant qu'ils n'ont qu'une taille médiocre et des dents d'une longueur insuffisante pour se défendre, les jeunes mènent une vie vagabonde au cours de laquelle ils sont souvent dévorés par les adultes, qui en font ainsi heureusement disparaître un grand nombre. Mais ils grandissent vite et trois ou quatre ans après leur naissance, ils sont devenus assez forts pour pouvoir enfin obtenir envers et contre tous une place au soleil. Sitôt que le jeune crocodile sait n'avoir plus rien à craindre de ses aînés, son premier acte est, en effet, de choisir dans la rivière une place qui n'appartiendra qu'à lui, du moins tant qu'un saurien plus fort ne l'en aura pas délogé. Cette place est toujours choisie avec soin et les meilleures — celles qui répondent le plus à l'idéal de ces bêtes, c'est-à-dire une eau profonde contenant abondante pitance avec une caverne sous la berge voisine et une plage de sable bien ensoleillée au voisinage — sont toujours la propriété exclusive des monstres de l'espèce.

Plage de sable, eau profonde et pitance sont fournies par dame nature, mais il n'en est pas de même de la caverne et de la berge que le crocodile ne doit qu'à son industrie. C'est une habitation étrange, essentiellement composée d'un boyau long de 4 à 6 mètres et terminée par une chambre circulaire juste assez grande pour que son propriétaire puisse y reposer en rond, la tête près de la queue. Cette caverne, que les indigènes appellent *koji-mboay*, est creusée dans des conditions bien définies. Son entrée est toujours au fond de l'eau, bien cachée sous une souche ou le rebord de la berge, mais, de là, le couloir se relève insensiblement de manière à ce qu'il n'y ait plus qu'un peu d'eau dans la chambre du fond, et cette disposition permet au maître de céans de rester indéfiniment caché sans risque de manque d'air et de narguer le chasseur novice qui attend patiemment sur la berge que la bête vienne respirer à la surface de l'eau.

C'est dans cette chambre circulaire que le crocodile passe la plus grande partie de la saison fraîche, sans d'ailleurs qu'il y soit plongé en léthargie, car il suffit d'un beau jour pour qu'il en sorte et vienne s'étaler paresseusement sur sa plage. Il n'y est pas seul d'ailleurs et bien souvent en commensal, une tortue d'eau douce, que maître crocodile avale bien lorsqu'elle est jeune mais que sa carapace lui fait ensuite respecter, vient cohabiter avec lui. Ces tortues, en effet, ayant des mœurs analogues, profitent de ce gîte si sûr et il arrive parfois que son propriétaire y repose sur un

vrai lit de tortues endormies. Les Sakalaves de l'Ouest n'ignorent rien de cette étrange association et ce sont eux-mêmes, au cours d'une chasse aux tortues, qui m'ont fait pour la première fois connaître la curieuse habitation du mamba et ses hôtes divers.

Le crocodile malgache ne mange presque pas pendant tout le cours de la saison fraîche. La chasse alors n'étant guère fructueuse et la température plus basse rendant ses mouvements plus lents, il passe ce moment de l'année à sommeiller immobile dans son antre, n'en sortant que les beaux jours pour venir faire au soleil d'interminables siestes. C'est sans doute pour tromper la faim et calmer les affres d'un si long jeûne qu'il engouffre alors les galets de quartz et les matériaux hétéroclites que j'ai trouvés dans tous les estomacs de crocodile que j'ai ouverts en cette saison.

Dès les premières chaleurs, dès que les premers orages de la fin de septembre ou du commencement d'octobre ont troublé l'eau des torrents, il s'éveille et se met furieusement en chasse. Le gibier qu'il poursuit est très varié, mais ses moyens d'action sont en somme limités, et, par suite, les ruses qu'il doit employer sont sans nombre. La plupart de ses proies, les plus petites, celles qu'il avale toutes rondes et toutes vives, habitent l'eau, son élément de prédilection, celui où il peut déployer toute sa puissance et toute sa force. Ce sont des tortues, de jeunes crocodiles, des poissons et des oiseaux aquatiques. Tortues et crocodiles ne sont des proies faciles que lorsque ces animaux sont très jeunes. Plus tard, les longues dents des uns et l'épaisse carapace des autres leur ôtent toute comestibilité. Les poissons, tous trop rapides pour être forcés à la course, sont d'une capture plus difficile, si difficile même que l'on voit souvent dans les endroits très poissonneux des crocodiles se spécialiser dans la pêche comme certains d'entre eux, ainsi que nous le verrons plus loin, se font une spécialité de la chasse à l'homme.

Pour s'emparer du poisson, ces sauriens pêcheurs ont, comme les humains, deux méthodes, la manière douce et la manière forte. La manière forte consiste à se précipiter à toute allure, gueule grande ouverte, sur la proie convoitée : cette attaque brusquée ne réussit guère que sur les bancs de poissons, dont les innombrables individus, confiants en leur grand nombre, laissent dévorer sans fuir quelques-uns d'entre eux. D'après les Sakalaves, le crocodile, dans l'autre méthode, se tient au contraire immobile au fond de l'eau ou un peu au-dessus, en ouvrant la gueule aussi large que possible. Alléché par cette vaste chose toute rose, qui dégage sans doute d'appétissants parfums, certains poissons y viendraient butiner et le mamba se contenterait de refermer sa vaste gueule chaque fois qu'une proie notable entrerait dans ce filet d'un nouveau genre. Je ne sais si la chose est vraie, mais je tiens les Sakalaves pour de merveilleux observateurs et j'ai trouvé dans l'estomac de ces sauriens des anguilles et des poissons de fond qu'il ne leur est pas possible de prendre en vitesse.

Pour s'emparer des oiseaux aquatiques, le mamba nage doucement parmi les herbes et s'embusque immobile au milieu des roseaux et des feuilles de nénuphar parmi lesquelles on ne distingue pas l'extrémité de son museau qui, seule, émerge à la surface de l'eau. Il attend ainsi patiemment, souvent pendant des heures, qu'un volatile guidé par sa mauvaise chance vienne se poser à proximité, tente alors de le saisir d'un formidable coup de gueule et, s'il a réussi, l'avale d'un trait. La claquement puissant de ses mâchoires retentissant soudain sur la calme surface d'un lac ou

d'un étang et les milles cris d'effroi, de colère et de haine dont accueillent ce bruit les oiseaux innombrables des roseaux et des rives, forment alors un concert d'une sauvage grandeur, une des choses les plus émouvantes qu'il m'ait été donné d'entendre.

Il aime aussi beaucoup les volailles domestiques, poules, canards, oies et dindons, qu'il avale aussi aisément qu'une sarcelle. C'est un grand pillard de poulailler et son goût prononcé pour les poules lui fait souvent parcourir de longues distances sur la terre ferme ou accomplir des escalades et des tours d'acrobate, dont on n'aurait pas cru capable son vilain corps. Cet amour de la volaille le met même parfois en fâcheuse posture, tel ce caïman qu'un de mes amis trouva un beau matin dans sa volière, dont il avait mangé consciencieusement tous les hôtes.

Ses autres proies habituelles les plus volumineuses habitent la terre ferme, où il ne peut songer à les poursuivre. Aussi attend-il patiemment que la soif ou toute autre cause les amènent au bord de son domaine. Caché au loin dans l'onde, ses yeux jaunes effleurant à peine à la surface, il surveille attentivement les allées et venues de la proie qu'il guette et, sitôt qu'elle approche du rivage, plonge et s'approche de la berge en suivant le fond. Si l'animal convoité s'approche alors à sa portée, il le saisit d'un grand coup de mâchoires et l'entraîne dans les eaux. Il noie ainsi sa victime et, lorsqu'elle est réduite à l'impuissance, l'emporte vers son réduit ou aux environs et attend patiemment, couché dessus, que la chair soit dans un état de putréfaction assez avancée pour qu'il puisse la dépecer à son aise.

Je ne crois pas d'ailleurs que ce soit par simple goût que le crocodile malgache fasse ainsi faisander les grosses pièces de ses chasses, car on le voit avaler presque vives toutes les autres proies qui peuvent passer entières dans son vaste gosier. Je crois plutôt que cette habitude bizarre est nécessitée par la conformation des mâchoires de ces sauriens, plus propres à arracher la chair par lambeaux qu'à la découper. Quoiqu'il en soit, une des conséquences à retenir de cette habitude est que l'on peut toujours espérer retrouver le corps d'une de leurs victimes et même, dans certains cas, lorsqu'elle ne s'est pas défendue ou s'est vite évanouie, cette victime elle-même encore en vie.

Les indigènes citent quelques exemples d'hommes ainsi échappés à la mort et dans une de leur légende, qui explique pourquoi le *toloho* (1) est *fady* (2) dans la vallée de la Betsiboka, il est longuement question d'un cas de ce genre. Cette légende raconte l'aventure d'un roi sakalave qui, après de trop copieuses libations, s'abandonna dans une pirogue au courant de la Betsiboka. Il était tellement ivre que sa barque fut renversée et qu'il fut pris, sans rien sentir, par un caïman. Ce voay, trompé lui-même et le croyant mort, le porta délicatement dans son antre et l'y laissa en attendant que ce faux cadavre fut à point. Se réveillant plus tard dans cette obscurité, notre Sakalave eut naturellement quelque peine à retrouver ses esprits et il était lui-même bien persuadé de sa mort, lorsque le chant d'un toloho vint soudain lui apprendre qu'il avait encore au-dessus de lui de la lumière et du ciel bleu. Il se leva, creusa hâtivement le sol et bientôt délivré, promit, en reconnaissance à l'âme de son ancêtre qu'il avait reconnu dans le Toloho sauveur, que cet oiseau serait à jamais sacré pour lui, ses sujets et leurs descendants.

(1) *Toloho*, espèce de coucou à cri très sonore.
(2) *Fady :* défendu, sacré, tabou.

Ce roi sakalave était évidemment protégé par les âmes de ses ancêtres et peut-être aussi par Bacchus, car peu ont pu, vivant encore, accomplir un pareil voyage. Il est bien vrai que le caïman ne s'acharne pas sur sa victime et l'amène en surface lorsqu'elle est devenue insensible, mais dès qu'il apparaît, tous les autres sauriens des environs se précipitent pour lui ravir sa proie qui, si elle n'est pas morte à ce moment, passera alors un bien vilain quart d'heure. De violents combats, comprenant souvent de nombreux combattants, se livrent ainsi entre crocodiles lorsqu'il s'agit de la possession d'une proie volumineuse. Les bœufs, par exemple, souvent pris par des caïmans moyens, finissent presque toujours par être mangés par les monstres de l'espèce après avoir parcouru de gueule en gueule des distances parfois considérables.

Mais ces luttes épiques n'ont manifestement lieu que pour les proies très grosses que le mamba ne peut entraîner dans son antre. Est-ce pour cette raison et pour éviter toute lutte ou parce qu'ils sont de capture plus facile que le crocodile malgache semble avoir une préférence marquée pour les animaux de la taille du chien, tels que cochons, moutons, chèvres, petits veaux, etc. ? Je ne sais, mais parmi ces derniers eux-mêmes c'est encore le chien qu'il poursuit avec le plus d'acharnement.

Le chien, en malgache *alika* ou *fandroaka*, et le voay tiennent une grande place dans le folklore malgache. Leurs deux noms sont souvent employés comme qualificatifs signifiant à la fois : le premier, rusé et vicieux, et le second, rusé et méchant. Et en effet, alika et voay se livrent une éternelle lutte, toute défensive de la part du premier, dans laquelle ils font preuve non seulement de ces qualités, mais encore de part et d'autre d'une somme également grande d'activité et d'intelligence. Si je dis intelligence, c'est que cette faculté préside de toute évidence à ces méthodes de lutte manifestement apprises au cours de la croissance, c'est-à-dire de l'éducation, et modifiées ensuite dans leurs détails, suivant les circonstances et les aptitudes individuelles de celui qui les applique.

C'est un fait assez connu que le chien malgache, qui désire traverser une rivière, monte un peu en amont du point où il veut traverser et jappe furieusement. Il attire ainsi les caïmans des alentours à ce point de la rivière, puis, ceci fait, revient en aval et traverse rapide et silencieux pendant que les sauriens continuent à l'attendre en amont, à l'endroit où il vient d'aboyer. Ce fait est vrai, mais on l'observe rarement avec autant de netteté, à moins d'avoir affaire à un chien vieux routier, connaissant parfaitement certains passages et les caïmans qui les gardent. Le plus souvent la scène se passe avec d'intéressantes variantes suivant les différents caractères des individus en présence dans les deux camps. C'est ainsi que l'on peut voir souvent de jeunes chiens malgaches ou des chiens étrangers adultes se mettre à l'eau sans précaution et se faire happer sans essayer d'échapper à leur sort. D'autres encore mal éduqués ou d'intelligence plus lourde jappent furieusement au bord de la rivière à l'endroit même où ils vont passer et se jettent ainsi d'eux-mêmes dans la gueule des crocodiles qu'ils ont rassemblés à cet endroit. J'ai eu longtemps un chien né en France qui, après quelques désagréables contacts avec les sauriens et, je pense aussi, quelques conversations avec les chiens natifs, s'est parfaitement et très vite approprié à la bonne méthode. Enfin, j'ai observé un caïman si habile chasseur qu'il n'avait laissé subsister aucun chien maladroit dans son domaine, ayant modifié sa manière de faire et s'empressant, chaque fois qu'un chien aboyait en amont, d'aller se mettre à l'affût bien en aval de ce point, à l'endroit précis où il prévoyait qu'alika devait passer, après sa feinte.

De taille supérieure à celle du chien, le sanglier malgache, au dire des indigènes, résisterait parfois victorieusement au caïman. Les Sakalaves, notamment, racontent des combats terribles au cours desquels le sanglier, lorsqu'il est pris par un membre postérieur, finirait presque toujours par se délivrer en labourant à coup de boutoir le ventre de son adversaire. Je n'ai jamais eu l'occasion d'assister à un de ces combats, mais je les crois possibles, car le sanglier malgache est un luron merveilleusement armé pour bien découdre.

J'ai souvent au contraire assisté à des luttes de crocodiles entre eux, soit au moment de la pariade, soit lorsqu'ils se disputaient une proie. Les deux adversaires se précipitent alors avec rage l'un sur l'autre en poussant une sorte de grognement rauque et se donnent de grands coups de mâchoires qui semblent, d'ailleurs, ne faire que peu d'effets sur leur solide cuirasse. Néanmoins on trouve souvent des voay mutilés, avec la queue ou un membre en moins.

Plus fréquents qu'on pourrait le croire, d'autres combats ont lieu parfois entre le crocodile et l'homme qu'il a surpris sans armes et qu'il essaye d'entraîner sous l'eau. Et, chose curieuse, de tels combats ne tournent pas toujours à l'avantage du saurien. J'ai connu en effet des Malgaches qui s'étaient délivrés par une lutte corps à corps et qui n'ont dû leur salut qu'à leur courage et à leur énergie. Les femmes et les enfants se laissent au contraire entraîner sans lutte et on dirait que les caïmans le savent car la plupart des victimes qu'ils font annuellement sont des indigènes en bas âge ou du sexe féminin.

Le nombre des indigènes dévorés chaque année par les crocodiles malgaches est assez considérable, surtout si l'on tient compte que la population des côtes, seule région où de tels accidents se produisent, est très clairsemée. Au total on peut évaluer ce nombre à une centaine, la moitié au moins de ces cas se produisent dans les seuls bassins de la Betsiboka et de la Tsiribihina. Les victimes, en majorité, sont enlevés par de grands sauriens qui se sont installés près d'un village et semblent être plus spécialement devenus des mangeurs d'hommes. Le plus souvent ce sont des enfants qui jouent sur les grèves du fleuve ou des femmes qui viennent y puiser de l'eau. C'est fréquemment aussi des indigènes isolés qui traversent la rivière à gué. Rarement le crocodile cherche à renverser une pirogue, mais le cas n'est pas rare où il happe le bras qu'on laisse pendre en dehors de l'embarcation.

On évite assez facilement avec quelques précautions l'attaque du mamba. Tous, même les mangeurs d'hommes, craignent le grand bruit et sont au fond très couards et faciles à effrayer. Ils fuient, même dans l'eau, à l'approche d'une bande bruyante d'indigènes ou à la détonation d'une arme à feu. Mais, ici encore, il ne faut pas trop généraliser. Certains bruits au contraire l'attire, par exemple l'aboiement d'un chien ou les cris d'un enfant qui pleure. J'en ai vu même qui avaient pris l'habitude de venir, au coup de fusil, ramasser la pièce qu'un chasseur venait d'abattre dans un étang.

On ne peut guère songer à débarasser maintenant l'île de ces animaux, les seuls réellement dangereux pour l'homme qui existent à Madagascar. Ils n'ont pas d'ennemis naturels, sauf le sanglier qui, parfois, dévore leurs œufs. L'homme peut essayer aussi de détruire ces œufs, mais leur découverte n'est pas toujours aisée et ils sont si nombreux et la vie d'un voay est si longue qu'une seule ponte oubliée suffit à assurer le sort de l'espèce dans toute une région. On peut aussi détruire les adultes à coups de fusil, mais le seul résultat qu'on obtienne ainsi est de

diminuer la *grosseur* des caïmans de la rivière où ce moyen est employé et non leur *nombre*, qui s'accroît au contraire. Ce résultat qui, de prime abord, semble extraordinaire, est simplement la conséquence de ce fait que les chasseurs tirent plus volontiers sur les plus gros adultes et de cet autre que ces derniers dévorent souvent les jeunes et empêchent ainsi la trop grande multiplication de l'espèce.

Les Malgaches piègent les crocodiles de nombreuses façons et ces moyens, qui n'ont pas plus d'intérêt pratique que le fusil quant à la destruction de l'espèce, sont parfois assez ingénieux. Ils le pêchent, par exemple, à la ligne soit avec de gros hameçons, soit à l'aide d'une simple baguette de bois dur, aiguë aux deux bouts, qu'un fil tenu maintient horizontale tant qu'elle n'est pas avalée, mais qui se place en travers de la gorge sitôt que la proie, dans laquelle elle est cachée, a pénétré dans l'estomac. Ils le prennent aussi en plaçant un appât à l'extrémité fermée de deux rangées parallèles de pieux, écartées entre elles de la largeur approximative du caïman à prendre. Le saurien entre dans cette sorte de couloir et ne peut ni se retourner ni reculer par suite de la conformation de ses pattes, ou du moins ne peut pas le faire avec assez de célérité pour échapper à la sagaie du chasseur, qui veille non loin de là. Les Sakalaves, en outre, en sagaient assez souvent soit qu'ils les trouvent dans leurs cavernes lorsqu'ils vont chercher les tortues qui s'y cachent, soit qu'ils les surprennent à terre pendant les voyages, dépassant quelquefois 30 kilomètres, que les crocodiles font à la baisse des eaux pour regagner les points d'eau permanents.

Mais les Sakalaves ne les tuent pas toujours et dans maints endroits ces indigènes considèrent même ces animaux comme des réincarnations de leurs ancêtres. Ils leur donnent alors, au contraire, tous leurs soins, les nourrissent en cas de disette et, lorsqu'un malheur a privé de vie un de ces voay, ils en enveloppent soigneusement le corps avec un linceul de soie et l'ensevelissent en grande pompe. Les Sakalaves de la Mahavavy poussent plus loin encore ce culte. Chaque année, ils baignent dans le fleuve les restes de leurs anciens rois et les descendants des esclaves de ces rois doivent traverser la rivière à la nage à la suite de ces restes. Tous ceux d'entre-eux que les crocodiles monstrueux et sacrés de ces lieux happent à ce moment sont considérés comme avoir été rappelés par leurs anciens maîtres pour servir auprès d'eux. Il n'est pas d'année où ces ombres de rois n'augmentent ainsi leur troupe d'ombres d'esclaves d'une ou plusieurs unités.

D'ailleurs, qu'il soit dieu ou simple mangeur d'homme ou de chien, le caïman tient une grande place dans la sorcellerie et le folklore malgache. Beaucoup de sorciers, mâles et femelles, sont *vadim-boay*, c'est-à-dire époux de caïman, et ils ont alors de bien curieuses relations avec leur compagnon à cuirasse. Ils lui apportent des friandises, dansent devant lui, lui tiennent de longs discours et, bref, font tant et si bien que ces deux êtres si disparates semblent finir par se connaître, ce dont le sorcier ou la sorcière ne manque pas de tirer une grande considération. D'après ces sorciers, certains de ces caïmans porteraient souvent, comme les grands serpents de nos légendes, une chose de grande valeur enchassée sur la tête. Mais cette chose, ici, n'est plus un diamant : c'est une pépite, car nous sommes en plein pays de l'or, ou une simple perle de verre (*peratra* qui, jadis, pour les ancêtres malgaches, avait plus de valeur que l'or même).

En résumé, le crocodile malgache est un être peu gracieux, qui dépare les rivières de l'île de coups de gueule aussi intempestifs que mal séants. C'est, certes !

la tare la plus volumineuse de cette terre malgache si paisible et ses manières sournoises, sa férocité, les nombreuses victimes qu'il fait tous les ans commandent impérieusement de le détruire par tous les moyens possibles. Mais ceci accordé, on me permettra d'ajouter que cet animal est, par contre, intéressant à plus d'un titre. Il fait partie intégrante du paysage malgache et, quand il aura disparu, l'île aura perdu un des derniers cachets d'exotisme tropical qui lui restent encore. Sa disparition privera les grandes rivières boueuses, les lacs et les étangs d'un de leurs grands charmes : le mystère, et l'on ne pourra plus évoquer sur leurs bords, en surveillant les gestes de ces brutes puissantes, ces scènes, des époques passées où tous les êtres, comme aujourd'hui hélas ! mais avec plus de beauté, vivaient en paix les uns des autres !

PERRIER DE LA BATHIE.

AU SUJET DES TOURBIÈRES DE MAROTAMPONA

On voit aux environs de Marotampona, entre Betafo et Antsirabe, dans la vallée de l'Andrantsay, une vaste dépression marécageuse que traverse cette rivière. En extrayant de la tourbe sur les bords de cette dépression, tout auprès de la route de Betafo, des Malgaches ont mis dernièrement au jour un riche dépôt de débris végétaux de toute nature, contenant quelques fragments d'os d'Æpyornis et d'Hippopotame. Ayant eu l'occasion de visiter ce gîte, j'ai été frappé de l'abondance et de la bonne conservation des plantes que l'on y trouvait. J'y ai fait faire aussitôt quelques fouilles et c'est leurs résultats que je viens résumer ici.

Le gisement consiste en un amas extraordinaire de troncs, de branches, de feuilles et de fruits, d'une épaisseur que je n'ai pu déterminer par suite de l'abondance des eaux. Cette couche est recouverte de 60 centimètres à 1 mètre de limon ou de matières alluvionnaires. A sa partie supérieure, on trouve quelques morceaux de bois carbonisés. Les ossements les plus superficiels sont toujours au-dessous de ces derniers. Les plantes sont représentées par des troncs, des tiges, des feuilles, des fruits et de nombreuses galles.

Ces dernières sont sans doute des galles d'un Eugenia que l'on voit souvent aux bords des cours d'eau dans les régions qui ne sont pas aussi dénudées que les environs de Betafo. Les feuilles sont souvent brisées et incomplètes. Les fruits, au contraire, sont souvent bien conservés, mais, parfois aussi, rongés par des insectes et de petits rongeurs.

J'ai pu reconnaître parmi ces restes vingt-huit espèces différentes. La plupart ne pourront être déterminées qu'après des recherches fort longues, mais en attendant, voici l'énumération de celles que j'ai pu identifier aux essences actuelles croissant dans les forêts du centre :

Cephalostachyos Chapelieri, bambou liane ;
Dracæna augustifolia, arbuste de 4 à 8 mètres ;
Chrysalidocarpus du Menankazo (1), palmier de 12 à 15 mètres ;
Ravensara sp., arbre de 10 à 12 mètres ;
Cupania sp., arbre de 10 à 15 mètres ;
Cipadessa sp., arbuste ;
Deux Dombeya, arbres de 8 à 10 mètres ;
Deux Légumineuses, un arbre et une liane ;
Un Menispermacée, arbuste.

Toutes ces espèces sont essentiellement forestières, sauf le *Dracæna*, qui est assez ubiquiste. Toutes sont caractéristiques des forêts du versant Est du centre, sauf le *Cupania* qui indique, au contraire, la proximité du versant occidental de la même région.

---

(1) Ce palmier sera prochainement décrit par M. Jumelle.

Toutes ces plantes, que j'ai observées souvent dans les forêts au-dessus de 1.200 mètres d'altitude, ne sont pas localisées aux bords des eaux. Elles croissent plutôt, au contraire, sur les collines ou dans les vallonnements. De ceci on peut déjà conclure que les restes végétaux de Marotampona ne sont pas en place, et qu'ils y ont été plutôt accumulés par voie alluviale, ce que confirme d'ailleurs nettement l'hétérogénéité de ces restes et l'abondance des galles, que les eaux amassent toujours dans les remous par suite de leur légèreté.

Au total, le gisement de Marotampona ne peut être qu'un dépôt de matières végétales arrachées par les crues au bassin supérieur de l'Andrantsay et qui sont venus se déposer dans des eaux plus calmes, probablement dans un ancien délaissé de la rivière.

Or ce bassin est aujourd'hui totalement dénudé. Aucune des espèces de Marotampona n'y croît plus de nos jours. Bien mieux, on n'en trouve plus maintenant d'exemplaires à moins de 100 kilomètres de là.

De ces observations on ne peut donc que conclure :

1° Qu'au moment du dépôt de cette alluvion végétale, le bassin supérieur de l'Andrantsay était encore boisé ;

2° Que les forêts qui couvraient alors ce bassin étaient fort semblables à celles que l'on voit actuellement à 70 kilomètres à l'Est d'Antsirabe ;

3° Qu'à Marotampona, comme à Antsirabe, les ossements des subfossiles disparaissent au niveau où l'on commence à trouver des bois brûlés, c'est-à-dire des traces humaines ;

4° Que les trois époques de la destruction de la forêt, de la venue de l'homme et de la disparition des subfossiles sont contemporaines ;

5° Que la forêt n'a disparu de la région que depuis le temps nécessaire au dépôt d'une couche de limon de moins de 1 mètre d'épaisseur, c'est-à-dire à une date récente ne remontant pas vraisemblablement à plus de trois siècles.

J'ajouterai, en terminant, que la dépression de Marotampona est postérieure (1) aux coulées de l'Antsifotra, les plus récents des volcans de l'île, et que là, comme ailleurs, les phénomènes volcaniques n'ont rien à voir avec la disparition des espèces subfossiles.

PERRIER DE LA BATHIE.

(1) Cette dépression s'est, en effet, formée à la suite du barrage de l'Andrantsay par une des coulées de l'Antsifotra et elle était déjà comblée lorsque s'est constitué le dépôt de végétaux. On ne peut guère évaluer à moins d'un millier d'années le laps de temps qui s'est écoulé entre les deux phénomènes.

EXTRAIT D'UNE RELATION ÉCRITE
sur un séjour accompli à Madagascar entre les années 1822 et 1825

Les coutumes des Malgaches se sont beaucoup transformées pendant le siècle qui vient de s'écouler. Le contact avec la civilisation, les efforts des missionnaires, la diffusion des idées européennes sont venus modifier plus ou moins profondément, et dans une mesure qu'il est toujours assez difficile d'évaluer, les habitudes et les modes de penser des habitants des hauts plateaux.

Pour qui veut pénétrer dans ce qu'était la vie malgache primitive, les sources où il lui est loisible de puiser sont assez rares. Pour bien des sujets on en est réduit à une tradition unique pour laquelle l'indispensable contrôle manque. Aussi est-il utile de chercher à recueillir toutes les observations qui ont pu être faites avant que l'influence extérieure et étrangère ait réellement eu le temps d'agir. Les notes qu'ont pu laisser les voyageurs ou les missionnaires ayant eu l'occasion de demeurer un temps plus ou moins long parmi les Merina d'avant 1820 ou 1825 ne peuvent être, à cet égard, que de précieux documents destinés à s'éclairer les uns les autres.

Or, en 1827, a été publié à Southampton, en Angleterre, un petit volume, très peu connu, renfermant le récit de la courte carrière à Madagascar du missionnaire J. Jeffreys, arrivé en Imerina en juin 1822 et mort en mer, en retournant à Maurice, le 4 juillet 1825, à l'âge de 31 ans. Ce volume a été écrit par la veuve du missionnaire, sur les notes de son mari et les siennes propres, dès son arrivée en Angleterre. Une grande partie de cette relation n'avait d'intérêt que pour les amis particuliers du défunt, et n'en présente plus pour nous. Mais certains passages relatant des traits de mœurs malgaches nous ont paru, au point de vue ethnographique, utiles à conserver.

*
* *

Au début du livre se trouve reproduit, en fac-similé, un petit billet de Radama Ier, écrit en français, et qui peut donner une idée des progrès que ce curieux prince avait fait dans cette langue grâce aux leçons du sergent Robin.

Le dit billet était une lettre de félicitations envoyée à M. Jeffreys à l'occasion de la naissance d'un de ses enfants, au début de l'année 1823. L'écriture en est ferme et bien formée, plutôt meilleure que celle que nous présente le cahier d'exercices français du même roi conservé au musée de Tananarive. Le prince s'était certainement appliqué pour la circonstance.

Voici le contenu de ce billet dont nous respectons l'orthographe :

« Sa majesté le roi Radama prie Monsieur Géfréls de vouloir bien accepter le petit cadeau que je lui envoi (*sic*) pour sa nouvelle nourice (*sic*). C'est avec plaisir que j'apprend (*sic*) que madame est accouchée d'un petit créole de Madagascar ».

Bon ami,
RADAMA.

*
* *

Dans le coin de la lettre se trouvait l'énumération des pièces de volaille et autres animaux envoyés par Radama comme don de bienveillance au nouveau-né, savoir : huit poules, huit « cannards » (*sic*), huit oies, deux moutons.

*
* *

M. J. Jeffreys fut placé à Ambatomanga et y commença une œuvre. Il fut certainement le premier européen qui ait vécu d'une façon suivie dans ce village, où s'arrêtaient les voyageurs venant de la côte afin d'attendre du roi d'Imerina la permission de s'avancer vers la capitale.

Une des choses qui le frappèrent, lui et sa femme, dès leur premier contact avec les indigènes de la région où ils s'étaient établis, ce fut l'habileté manuelle manifestée par un bon nombre de ceux qui les entouraient.

« Les indigènes (1), dit M. Jeffreys, voient peu d'objets sans essayer de les imiter. Un homme avait longuement contemplé mon peigne, il me demanda à la fin de le lui prêter ; et, à ma grande surprise, le lendemain, non seulement il vint me rendre l'objet, mais encore m'en montra deux autres qu'il avait fabriqués. Leur facture était bien encore un peu grossière, mais pour un premier essai fait avec des outils non appropriés le résultat était vraiment remarquable. Peu de temps après on se mit à en fabriquer pour la vente ».

« Plusieurs Malgaches façonnent l'or et l'argent (2) et en font des chaines et des bracelets pour les poignets et les chevilles ; les hommes les portent au poignet gauche et à la cheville droite ; les femmes au poignet droit et à la cheville gauche (3). Un de ces artisans exécuta, au moyen de pièces de monnaie d'argent que nous lui confiâmes, une cuillère et une fourchette d'argent pour notre fils aîné, et s'en tira fort bien ».

Mais les renseignements les plus intéressants que nous pouvons glaner dans le livre de Mme Jeffreys concernent les idées religieuses primitives des Hova.

On est parfois tenté de considérer les Malgaches comme sceptiques et indifférents en matière de culte et de religion. Ce n'est pas l'impression que nous laisse le récit de l'aventure suivante dont M. Jeffreys fut le héros, peu de temps après son arrivée (4).

(1) Page 174.
(2) Page 176.
(3) Il y a là un détail curieux que nous ne croyons pas avoir rencontré ailleurs.
(4) Page 123.

« M. Jeffreys ayant appris qu'il y avait dans un village voisin des objets supposés sacrés, des « Andriamanitra » (ou Dieux) comme les appelaient les indigènes, prit avec lui plusieurs de ses élèves les plus âgés, afin d'aller visiter cet endroit. En montant la colline au haut de laquelle était le village en question, tous les garçons ôtèrent leur chapeau, et insistèrent pour que M. Jeffreys en fît autant, en lui disant que le village était sacré, et que les gens seraient furieux de voir quelqu'un garder son chapeau et ses souliers en y arrivant. M. Jeffreys ne crut pas devoir acquiescer à cette requête. Les enfants ne purent cacher leur inquiétude, mais continuèrent pourtant à avancer. Mais à l'entrée du village, quelques habitants apparurent, sur quoi les garçons jetèrent leurs chapeaux qui roulèrent le long de la pente, et supplièrent de nouveau M. Jeffreys d'ôter chapeau et souliers, « car, dirent-ils, nous sommes tout près de la demeure de l'idole ». Deuxième refus de la part du missionnaire. Alors les gens, furieux, grondèrent en excitant leurs chiens. Ce fut une fuite éperdue de tous les garçons, excepté un seul, Ratsarahoby (1), qui, bien que terrifié, resta près du missionnaire, expliquant aux gens que ce dernier ne leur voulait que du bien et qu'il était l'ami du roi. Cette dernière affirmation parut les calmer un peu, et ils laissèrent le missionnaire et son compagnon s'en aller sans autre difficulté ».

*
* *

Un chapitre du petit livre de M^me^ Jeffreys est intitulé *Superstitions des Madécasses*. Nous en traduisons les passages les plus saillants.

« De la réponse (2) que les indigènes font invariablement aux questions qu'on leur pose sur la création des hommes ou l'origine des choses, on peut nettement conclure qu'ils croient en un Dieu créateur qu'ils appellent Zanahary (3) ou Dieu suprême. Mais ils ne paraissent avoir aucune idée de lui adresser un véritable culte ; ils ne le prient pas, et ne lui offrent pas de sacrifices ».

« Nous avons pu voir (4) qu'ils invoquent et font des offrandes aux morts. Mais pensent-ils vraiment que les morts peuvent les aider en quoi que soit, ou ont-ils simplement la pensée que leurs morts étant particulièrement aimés du Dieu suprême, il est bon de les honorer (en cette qualité de favoris du prince du ciel), c'est ce que nous n'avons jamais pu tirer au clair dans nos conversations avec les gens ».

« Les Malgaches (5) supposent que les âmes des défunts errent pendant un temps plus ou moins long autour de leur tombeau ou de leur dernière maison d'habitation, dans un état d'agitation particulière ; pour les calmer il faut procéder à une cérémonie particulière qu'on appelle *Manao afana* (6) : on sacrifie à cet effet sur la tombe un ou plusieurs taureaux, suivant la richesse des gens ; puis on plante une grande perche où l'on suspend les cornes des animaux sacrifiés, la paix du mort étant supposée être en proportion de la quantité des crânes ainsi exposés ».

(1) M^me^ Jeffreys orthographie ce nom *Ratsaraube*.
(2) Page 129.
(3) M^me^ Jeffreys écrit ce mot *Zanhare*.
(4) Page 130.
(5) Page 133.
(6) Orthographié dans le texte *Manou afany*.

« En ce qui concerne (1) l'état de l'âme après la mort, les Malgaches paraissent avoir des idées assez confuses. Quelques-uns croient à son immortalité, mais non aux rétributions futures. Un pauvre homme, tout cassé par l'âge, vint, un dimanche soir, chez nous et nous parla des cultes que nous faisions. Il se déclarait charmé du chant, mais il désirait des éclaircissements sur ce qui avait été dit des récompenses et des châtiments attendant l'âme au delà du tombeau. « Je ne demande pas mieux que de vous instruire sur ce point, dit M. Jeffreys, mais je voudrais d'abord connaître votre opinion sur cette âme des hommes ». « Il répondit qu'il ne savait guère qu'en penser : les opinions là-dessus sont très diverses ; selon les uns, toutes les âmes s'en vont sur une grande montagne non loin d'ici, où elles demeurent de longues années avant d'en pouvoir sortir librement ; selon d'autres, elles vont dans le vent, errant avec lui de place en place. Quand le vent mugit, c'est que les âmes des morts se disputent ». « Mais croyez-vous personnellement à la survivance de l'âme, reprit M. Jeffreys ? » « Oui, répondit-il, car l'âme ne peut pas mourir » (2).

Ce qui est peut-être le plus digne d'être recueilli dans ce chapitre sur les superstitions malgaches, ce sont les détails donnés sur l'idole particulière d'Ambatomanga.

« Peu de temps (3) après notre arrivée à Ambatomanga (4), où nous avions été fixer notre résidence sur le désir du roi, j'appris, dit Mme Jeffreys, que dans une maison voisine de la nôtre se trouvait l'idole du lieu, et je cherchai à la voir. La case où se tenait le fétiche s'appelait *Tranon' Andriamanitra* (5) ou maison du Dieu. Un soir, juste après le coucher du soleil, la femme de celui qui vivait dans cette remarquable demeure vint à passer, portant son enfant sur le dos. Je l'arrêtai et lui dis : « Vous devez être grandement honorée d'avoir à garder le Dieu chez vous ; naturellement vous vous estimez à l'abri de toute calamité ». « Certainement, répliqua-t-elle, notre maison ne peut prendre feu, et la grêle ne peut atteindre le sommet de ce rocher ; nous-mêmes sommes préservés de toute maladie mortelle, tant que le Dieu demeure chez nous ». « Vraiment, dis-je, ce Dieu doit être quelque chose de bien étonnant. Je suis souvent peu bien ; pensez-vous que je trouverais quelque soulagement si l'idole était portée chez moi ». « Vous voulez vous moquer, car vous ne croyez pas en notre Dieu..... Mon mari est furieux contre le vôtre, parce qu'il parle contre notre Dieu chaque dimanche ». « Qu'il ne se fâche pas, repris-je, mais qu'il vienne parler avec M. Jeffreys. Dites-moi qui a fait le ciel et la terre ? ..... Est-ce votre Dieu ? .....». « Non, mais le Dieu qui habite au-dessus des cieux...... Nous prions notre Dieu seulement de nous envoyer la pluie et de nous préserver de la grêle...... Notre Dieu et sa femme sont en bois, mais ils ne peuvent jamais brûler ». « Pourrions-nous, M. Jeffreys et moi, voir cette idole ? ». « Je demanderai à mon mari, mais je ne pense pas qu'il vous le permettra ; en tous cas, on ne peut venir la voir que le vendredi, qui est son *andro fady* (ou jour de repos), car c'est le seul jour où l'on sorte le Dieu de sa boîte ».

« A ma grande surprise, le vendredi suivant, la femme vint nous inviter à voir ses fétiches... Nous trouvâmes dans la case l'homme, sa femme, quatre enfants, six

(1) Page 131.

(2) Le texte malgache de cette réponse est donnée dans la relation *Tsy mety maty ny fanahy.*

(3) Page 139.

(4) Orthographié : *Ambatoumanga.*

(5) Orthographié : *Tranou Andriamanitra.*

moutons, un cochon et plusieurs poules, entassés dans une misérable pièce... Espérant voir quelque chose d'extraordinaire, nous regardions de tous côtés, sans rien apercevoir. Nous demandâmes où était le Dieu. L'homme étendu sur sa natte et qui n'avait pas bougé à notre entrée, se leva alors et nous montra l'idole...

« Le Dieu et sa femme (1) étaient de même grandeur : tous deux peints en noir et ressemblant à nos poupées, mais pas si polies ; deux petits morceaux d'argent formaient les yeux ; une tache rouge et blanche indiquait la place du nez et de la bouche. Leur cou et leur corps étaient couverts de petites pièces de bois, enfilées comme des perles, toutes de différentes grandeurs ».

« Quand je voulus toucher l'idole, l'homme m'en empêcha disant : « N'y touchez pas, sinon le Dieu cesserait d'être saint »...

« M. Jeffreys lui demanda l'utilité des morceaux de bois suspendus sur le corps du Dieu et de sa femme. Il répondit que c'étaient des remèdes contre les coups de feu, contre la grêle et le danger d'incendie...

« Un matin (2) que les soldats habitant notre village étaient appelés par le roi, je vis un des chefs entrer dans la case de l'idole pour acheter un morceau de bois sacré ; la porte se referma derrière lui. Un de nos domestiques écouta à la porte et nous rapporta que le chef avait prié l'idole de le protéger lui et ses hommes de tout danger pendant la guerre, et qu'il avait fait emplette d'un des morceaux de bois attachés au corps de l'idole, pour écarter les balles sur le champ de bataille ».

« Voici comment on procède en cas de grêle (3). Quand le *mpisorona* (4) ou prêtre aperçoit un nuage menaçant, il attache un morceau de bois sacré au haut d'une longue perche, et sortant de la maison, considère les progrès de l'orage, en secouant la perche dans la direction du nuage, comme s'il espérait que ses menaces pouvaient arrêter la tempête dans sa marche. Bien que l'inutilité de ces pratiques ait plusieurs fois été démontrée par le fait de la tombée de la grêle juste à l'endroit qu'on prétendait protéger, le peuple semble peu disposé à abandonner sa foi dans ses superstitions. Rien là de surprenant d'ailleurs quand on considère la puissante influence qu'ont les prêtres sur l'esprit des gens et le fait que ces croyances sont la source même des revenus des gardiens d'idoles. Le prêtre demande toujours un tribut aux propriétaires des champs qu'il protège (5). Il exige très souvent qu'un bélier noir soit sacrifié, et qu'on répande son sang sur une pierre spéciale, tandis qu'il se réserve pour lui la chair.

(1) La description de cette idole d'Ambatomanga, que les indigènes appellent Rahodibato, a été faite d'après les traditions des gens de l'endroit dans notre livre sur les *Idées religieuses des Hova avant l'introduction du christianisme*, page 85.

(2) Page 115.

(3) Page 117.

(4) Ecrit par Mme Jeffreys, *Panousourana*.

(5) Actuellement, il en est toujours de même : à deux heures à l'Est d'Ambatomanga vit un de ces gardiens d'idole qui reçoit annuellement une vata de riz de tout chef de famille de la région censée protégée de la grêle, sans compter les cadeaux de volaille ou d'argent. Il reçoit bon an mal an environ 1.200 francs à 1.500 francs en nature ou en espèces. Le riz n'est pas dû si la grêle tombe.

« Un jour (1), tandis que nous habitions encore tout près de la maison de l'idole, on entendit au loin la grêle arriver... « Ne vous effrayez pas, dit un indigène, la grêle ne peut arriver ici à cause du Dieu ». « Nous n'en croyons rien, dîmes-nous, aussi nous allons nous réfugier en bas car le toit est trop mauvais ; vous pouvez rester ici si vous voulez ». Nous quittâmes la place ; quelques minutes après l'orage fut sur nous, et le pauvre garçon fut tout heureux de venir nous rejoindre ». « Eh bien, que pensez-vous de cela, dit M. Jeffreys... Votre Dieu est parti ? » « C'est bien de la grêle, répondit-il, je suppose que l'idole est fâchée de ce que vous soyez ici et dites du mal d'elle ». Et il nous quitta irrité.

« L'idole (2) est aussi un charme contre le feu. Les indigènes ont l'habitude de suspendre un morceau de bois sacré dans leurs maisons, pour se protéger contre l'incendie ».

Nous citerons enfin un dernier trait tiré du petit livre de M^me^ Jeffreys, nous permettant d'en abréger sensiblement le récit.

« Un jour le village se rassemble pour une de ces sortes de proclamation publique connues sous le nom de Kabary. M. Jeffreys s'y rend comme il le faisait d'habitude : tout le monde se disperse. Un peu inquiet de cette marque de défiance, le missionnaire rentre chez lui. Derrière lui un des principaux du village arrive et l'informe qu'on a décidé de faire un service solennel en l'honneur de l'idole, afin d'apaiser la colère qu'elle a ressentie en le voyant lui et ses serviteurs travailler avec des outils de fer le vendredi. Le dimanche d'après personne ne vint au culte : la terreur semblait s'être s'emparée des gens.

« Le jeudi suivant, raconte M^me^ Jeffreys (3), trois des ouvriers employés au nivellement de notre jardin exprimèrent le désir de travailler le lendemain, vendredi (jour sacré) (4). M. Jeffreys leur répondit qu'il les laissait libres de faire ce qu'ils voulaient. Le lendemain ils vinrent et travaillèrent toute la journée,

« Le samedi matin, quatre des chefs de village vinrent en députation, nous saluèrent avec force discours où se mêlaient les noms du roi, de sa mère, de sa famille, de M. Jeffreys et des siens, et nous déclarèrent enfin que le vendredi étant leur jour sacré, ils ne faisaient jamais rien avec un outil de fer ce jour-là. Ayant vu que M. Jeffreys travaillait lui-même ce jour-là et surtout qu'il avait fait travailler des indigènes, ils venaient lui faire des observations à ce sujet : le temps était mauvais depuis quelque temps, le vent violent, et l'oracle avait déclaré que tout le riz serait perdu et les maisons brûlées, si l'on continuait à employer la bêche le vendredi ».

« M. Jeffreys répondit qu'il avait vécu plusieurs mois à Tananarive, et que là, ni lui ni ses compagnons n'avaient reçu aucun ordre du roi, ni des nobles, ni des magistrats, touchant certains jours sacrés ; envoyé à Ambatomanga par Radama,

(1) Page 148.
(2) Page 149.
(3) Page 155.
(4) Sur ce jour sacré de l'idole d'Ambatomanga, voir *Idées religieuses des Hova avant l'introduction du christianisme*, page 95.

il n'en avait reçu non plus aucune instruction sur l'observation du vendredi..... Il chercha ensuite à raisonner avec eux et à leur montrer l'absurdité qu'il y avait à supposer que le travail du vendredi pût avoir quelque influence sur le vent ou le feu.

« Tout cela fut sans aucun effet, tant les préjugés des gens étaient enracinés dans leur esprit. Les membres de la députation continuèrent à attendre, espérant quelque chose de plus de la part du missionnaire.

« M. Jeffreys leur fit alors observer que, s'ils n'étaient pas satisfaits de sa réponse, ils pouvaient s'adresser aux juges et au roi à Tananarive. « Si l'ordre lui était donné par ces hautes autorités d'observer le repos du vendredi il n'y résisterait pas, mais alors il chercherait un autre endroit où il lui serait loisible de travailler comme il lui semblait bon ». Ce dernier argument parut les toucher, ils craignaient la colère du prince, s'ils forçaient l'Européen à quitter la région.

« Pourtant, continue le récit de Mme Jeffreys (1), ils montèrent à Tananarive, et allèrent consulter les magistrats ; accompagnés d'un de ces derniers, ils se dirigèrent vers le palais, et ayant présenté le don usité en pareille circonstance, ils développèrent leur requête. Quand ils eurent fini, le roi, souriant, leur rendit leur cadeau et leur dit : « Retournez chez vous et laissez l'Européen agir en paix, il a bien le droit d'observer le jour qu'il lui plaît ».

« Nous fûmes très heureux de l'attitude du roi et remerciâmes le Seigneur dans la main de qui sont les cœurs des princes. Mais en dépit du peu de succès de la démarche faite, l'ascendant des prêtres sur les esprits est tel, qu'on condamna à mort les trois hommes qui avaient travaillé chez nous au jour interdit. Cela nous jeta un instant dans une grande angoisse ; pourtant, comme nous savions que les sacrifices humains n'étaient plus permis par la loi, nous espérâmes qu'ils n'oseraient pas mettre leur sentence à exécution. Nous apprîmes plus tard que ces hommes avaient imploré publiquement le pardon de l'idole, acceptant d'être livrés à la mort s'ils recommençaient à travailler le vendredi ».

*
* *

Ces quelques détails, sans être bien nouveaux, apportent quelques précisions au sujet de coutumes anciennes déjà connues, et ont, en tous cas, l'attrait que présente toujours un témoignage direct. C'est à ce titre que nous avons cru devoir les signaler à l'attention de ceux qui s'intéressent à l'ethnographie malgache.

G. MONDAIN.

(1) Page 158.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Composition du bureau 5

Liste des membres de l'Académie malgache 5

Comptes rendus des séances 9

Anthropométrie des races autochtones de la province de Fort-Dauphin, par M. Rouquette, vétérinaire 37

Les alignements granitiques de la région de Tananarive, par M. J. Muthuon. 73

Influence du soleil et de la lune sur le baromètre à Madagascar, par le R. P. Elie Colin 83

Le « Vintana » ou sort chez les Sakalava, par H. Russillon 99

Les crocodiles malgaches, par M. Perrier de la Bathie 129

Au sujet des tourbières de Marotampona, par M. Perrier de la Bathie 137

Extrait d'une relation écrite sur un séjour accompli à Madagascar entre les années 1822 et 1825, par M. G. Mondain 139

TABLE DES FIGURES, CARTES ET PLANCHES HORS TEXTE

PAGES

Porte d'Ambavadimitafo 9

Carte de la répartition des races autochtones du sud-est de Madagascar .. 48-49

Ambatomiranty d'Ampanataovana 76-77

Carte des alignements granitiques de la région de Tananarive 80-81

Ancien observatoire de Tananarive 88-89

Le « Vintana » ou sort 112-113

Tananarive. — Imprimerie officielle. — 10-1917.

COLONIE DE MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

NOUVELLE SÉRIE. — TOME II

1915

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 janvier 1902
à Tananarive
par M. le Gouverneur Général GALLIENI

TANANARIVE
Imprimerie Officielle
1919

COMPOSITION DU BUREAU

pour l'année 1915

MM. le Dr Fontoynont .... *Président.*
le Dr Villette .... *Vice-président.*
le Dr Standing .... *Vice-président.*
Lamberton .... *Secrétaire général.*

LISTE DES MEMBRES

Membres honoraires

MM. Besson, administrateur des colonies.
Boule, professeur au Muséum.
Chase S. Osborn, Sault Sainte-Marie, Michigan (Etats-Unis).
Couzins (Rév.), ancien missionnaire à Madagascar.
Dahle, id.
Estèbe, gouverneur des colonies.
Ferrand, consul général.
Gauthier, professeur à la Faculté des lettres d'Alger.
Guyon, gouverneur des colonies.
Grandidier (Alfred), membre de l'Institut.
Julien, gouverneur des colonies.
Lacroix, professeur au Muséum, membre de l'Institut.
Marre, ancien professeur de malais à l'Ecole des langues orientales.
Mouneyres, directeur du service des travaux publics au Sénégal.
Piolet, ancien missionnaire à Madagascar.
Richardson (Rév.), id.
Vergnes, gouverneur des colonies.

Membres titulaires

MM. Aujas, administrateur des colonies.
Berthier, id.
Cadet (Rév. P.), missionnaire à Madagascar.
Chazel, id.
Colin (Rév. P.) missionnaire à Madagascar, directeur de l'Observatoire de Tananarive.
Dandouau, directeur d'école.
Fontoynont (Dr), directeur de l'école de médecine de Tananarive.
Fontoynont, administrateur des colonies.

MM. Garbit, gouverneur général de Madagascar.
Gerbinis, administrateur des colonies.
Guédès, id.
Jacobsen, missionnaire à Madagascar.
Mondain, id.
Raphael, frère des Écoles chrétiennes.
Renel, directeur du service de l'enseignement.
Sibrée, ancien missionnaire à Madagascar.
Standing (Dr), missionnaire à Madagascar.
Vernier, id.
Villette (Dr), directeur de la maternité d'Isoraka (Tananarive).

Membres sociétaires

MM. Ardant du Picq, capitaine d'infanterie coloniale.
Andriamifidy, lettré indigène.
Bénévent, administrateur des colonies.
Bonnefond, chef du service des mines.
Boureau, colon.
Camboué (Rév. P.), missionnaire à Madagascar.
Carle, chef du service de colonisation.
Carougeau, chef du service vétérinaire.
Caussèque (Rév. P.), missionnaire à Madagascar.
Colançon, administrateur des colonies.
Crouzet (Mgr), vicaire apostolique de Madagascar-Sud.
De Guise, administrateur des colonies.
Devaux, inspecteur de l'enseignement.
Drouhard, agent du service de colonisation.
Dubois (Rév. P.) missionnaire à Madagascar.
Fouilloux, pharmacien à l'hôpital indigène de Tananarive.
Fraud, administrateur des colonies.
Gamon, président de la Cour d'appel de Madagascar.
Guyon, chef de bataillon d'infanterie coloniale.
Girod, directeur des travaux publics à Madagascar.
Grandmougin, vétérinaire.
Hesling, administrateur des colonies.
Lamberton, professeur au lycée de Tananarive.
Louvel, directeur du service des eaux et forêts.
Monnier (Dr), médecin de colonisation.
Moss (Dr), médecin à Tananarive.
Muthuon (Rév. P.), missionnaire à Madagascar.
Perrier de la Bathie, explorateur à Madagascar.
Pétré, directeur du laboratoire de chimie de Tananarive.
Rajaofera, inspecteur de l'enseignement indigène.
Ranaivo (Dr), médecin à Maevatanana.
Rasamimanana (Dr), médecin à l'hôpital indigène de Tananarive.
Russillon, missionnaire à Madagascar.
Salvat (Dr), directeur de l'Institut Pasteur.
Savaron, industriel à Tananarive.
Scharman, missionnaire à Madagascar.
Sims, id.
Vig, id.
Vivaldi, administrateur des colonies.

Membres correspondants

MM. Bensch, administrateur des colonies.
Blagden, membre du conseil de la Royal Asiatic Society (India Office Library), Londres.
Boyer, directeur de l'École des langues orientales.
Boudillon, inspecteur des domaines.
Cabaton, professeur de malais à l'École des langues orientales.
Carle (Mme).
Carlos Everett Conan, professeur à l'Université de Chicago.
Castan, missionnaire à Madagascar.
Conty, secrétaire d'ambassade.
Daruty de Grandpré, secrétaire de la Société royale des Arts et Sciences de Maurice.
De Cespédès, directeur d'école.
De Froberville, propriétaire.
De la Devèze, ancien missionnaire à Madagascar.
Delhorbe, publiciste à Paris.
Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient.
Froidevaux, publiciste à Paris.
Gaillard, directeur du Muséum de Lyon.
Gaubert (Dr).
Grandidier (Guillaume), explorateur.
Hermann, notaire à la Réunion.
Jensenius, missionnaire à Madagascar.
Jourdran (Dr), à Paris
Léon, ancien missionnaire à Madagascar.
Merle, ingénieur des mines.
Millot, planteur.
Oberthur (Charles), industriel.
Paulhan, professeur à l'École des langues orientales.
Renward Brandstetter, à Zurich (Suisse).
Rousselot (l'abbé), directeur du laboratoire de phonétique expérimentale à la Sorbonne.
Roy (Dr), Montréal (Canada).
Sacleux, missionnaire à Madagascar.
Toussaint, administrateur des colonies.
Van Ronkel (Dr), secrétaire général de l'Académie des Arts et Sciences de Batavia.
Vinson (Dr), à la Réunion.
Wilkinson, Colonial Secretary's Office, Singapore.

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 28 janvier

Présidence de M. le Dr Villette, Président

Étaient présents : MM. Maisonneuve, Chazel, Rasamimanana, F. Raphaël, P. Cadet, P. Muthuon, Carle, Dr Monnier, Renel, Mondain, Lamberton.

Excusés : MM. les Drs Villette et Standing.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance. Le secrétaire indique qu'il a ajouté le nom du chef du service de l'enseignement à la liste des membres de la future commission du Musée projeté ; c'est par simple oubli que ce nom avait été omis. Le procès-verbal ainsi modifié est adopté.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de l'Université de l'Illinois demandant le service de notre *Bulletin*. Cette société apportant des restrictions aux ouvrages qu'elle nous fournirait en échange, il est décidé que nous ne consentirons à l'envoi demandé que si nous pouvons choisir librement parmi ses publications.

2° Une lettre de M. Drouhard nous annonçant un envoi d'animaux. Cet envoi vient de nous parvenir. Il comprend des insectes et des animaux conservés dans l'alcool. Parmi les insectes on doit signaler un magnifique exemplaire de ces grands papillons nommés vulgairement « papillon-comète » (*Actias Mittrei*). Nous devons ce beau document à la générosité de M. le comte de Courson, colon à Mananara. L'Académie lui adresse ses bien sincères remerciements. Parmi les animaux conservés dans l'alcool, on remarque un grand lézard à queue plate (*Uroplatus fimbriatus*), une couleuvre à nez pointu (*Langaha nasuta*), de curieuses grenouilles d'un rose vif et quantité de myriapodes. L'Académie exprime sa gratitude à M. Drouhard qui contribue tant à enrichir nos collections.

M. Lamberton indique qu'ayant maintenant à sa disposition des flacons appropriés, il lui est possible de bien installer les animaux, mais que les meubles font encore défaut pour présenter les collections.

M. Renel, chargé de l'administration des Musées, dit qu'il serait disposé à faire exécuter les travaux suivants :

1° Pose de tiroirs à certains meubles.

2° Pose de casiers dans les deux petites salles du premier étage du Palais d'Argent.

3° Pose de rayons dans le grenier du même bâtiment.

Il fera également établir des étagères dans la grande salle du premier étage du Palais d'Argent aussitôt que le Musée d'histoire naturelle projeté aura une existence officielle.

L'Académie le remercie pour ces améliorations qui faciliteront le travail.

M. Renel ajoute qu'en tant qu'administrateur des Musées, il ne voit aucun inconvénient à consacrer entièrement le Palais d'Argent au Musée d'histoire naturelle, et qu'il pourra même ajouter quelques salles des autres bâtiments, soit pour faire des réserves, soit pour organiser des expositions particulières.

M. Carle fait une communication sur les fleuves de l'Emyrne; il montre quelle est la situation de ces fleuves et des terres de marais qui en dépendent dans leur histoire géologique. Les observations faites par le P. Muthuon et les travaux de M. Perrier de la Bathie, ainsi que les récentes découvertes faites dans des marais d'Antsirabe, permettent d'affirmer l'existence, dans tous les marais du Centre principalement, d'un lit de tourbe à composition spéciale datant de la période de la sylve autochtone; la connaissance du niveau de cette couche serait bien importante à connaître, car la profondeur à laquelle elle se trouve indiquerait approximativement le temps nécessité par le comblement et par suite l'importance de l'érosion de la rivière intéressée.

Les grandes rivières Ikopa, Sisaony, Andromba, Mamba, sont à ce point de vue dans des situations très différentes. L'Ikopa coule dans un lit comblé et suivant un profil d'équilibre. La Mamba est encore loin d'avoir comblé son lit; c'est ce qui explique les grandes dépressions d'Antehiroka qui s'étendent au pied de la colline d'Androhibe.

On peut se demander quelles sont les quantités d'eau qui s'écoulent dans le bassin de réception par ces rivières. Les débits de ces cours d'eau, rapportés à la superficie des bassins, montrent qu'on obtient des chiffres variant entre 50 et 120 litres à la seconde par kilomètre carré; exceptionnellement pour 1914, ce chiffre est monté à 225 pendant quelques jours.

Pour une rivière qui a atteint son profil d'équilibre par l'endiguement comme l'Ikopa, il est intéressant de savoir où s'effectuent les alluvions. Par une série de coupes en travers, M. Carle démontre que l'Ikopa ne comble pas son lit dans la partie endiguée. Les nombreux dépôts qu'on constate entre les digues ont des causes artificielles (ponts, bacs, barrages, etc...). Cette rivière alluvionne encore la partie inférieure de son lit.

Pour la Sisaony il n'en est pas de même et le plafond de cette rivière entre ses digues s'exhausse. Les débordements et les ruptures de digues fréquents en sont la preuve. Cela tient probablement à des changements qui ont été effectués dans une certaine partie de son cours. La Sisaony devait joindre l'Ikopa à Nosizato, il n'y a pas très longtemps; c'est le travail des hommes qui l'a forcée à suivre le tracé Nosizato, Ampitantafika, Andriantany. Du moins c'est ce que démontrent la géographie et l'histoire, notamment un des kabary d'Andrianampoinimerina.

Le P. Muthuon a essayé une esquisse géologique de cette région; ces études doivent être continuées, car c'est la connaissance exacte de l'histoire géologique de la plaine qui doit guider les hommes dans leurs travaux pour l'aménagement des terres. Ceux-ci ne doivent que hâter et compléter l'œuvre de la nature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 27 février

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr VILLETTE, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. Maisonneuve, Carle, P. Muthuon, P. Cadet, F. Raphaël, Rajaona, Savaron, Lamberton.

Excusés : MM. le Dr Standing, Hesling.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Deux lettres de la Chambre d'agriculture nous informant que cette société nous a voté une subvention de 1.000 francs pour organiser un Musée d'histoire naturelle.

2° Une lettre de M. G. Fontoynont nous indiquant que les renseignements concernant l'existence d'ossements fossiles au village de Namonoamponana ne sont pas fondés.

3° Un avis d'envoi d'animaux fait par M. l'administrateur de la province d'Analalava. Il s'agit d'intéressants serpents recueillis autrefois par M. le Dr Monnier dans l'Ankaizina.

4° Une lettre de M. Colançon au sujet de la publication de sa traduction des premiers chapitres du « Tantara ».

Le président donne lecture de l'arrêté créant le Musée d'histoire naturelle.

Le secrétaire annonce que dans le courant du mois, les collections se sont enrichies de divers envois ; outre les serpents dont il vient d'être parlé il a reçu :

1° De M. Thouvenot, deux crânes de sanglier ;

2° De M. Lasuck, un lot de gros scorpions provenant de l'ilot de Nosy-Lava (côte Nord-Ouest) ;

3° De M. Perrier de la Bathie, deux petits mammifères dont un rat rouge habitant la forêt de l'Est, quantité de batraciens et des *phasmes*, orthoptères curieux parce qu'ils simulent parfaitement les brindilles sur lesquelles ils se tiennent et parce que le mâle est tout petit en comparaison de sa femelle.

M. le Dr Villette montre une collection de dents récoltées aux environs de Marovoay par M. Boureau. Il y a des dents de crocodiles, des dents de dinosauriens et d'autres qui appartiennent à des poissons fossiles désignés sous le nom de *Ceratodus*.

M. Savaron lit une note envoyée par l'indigène Ravelosaonina au sujet de vases en pierre taillée qu'il a trouvés à Maroantova, village situé dans le district de Nosy-Varika. Ces vases rappellent ceux précédemment trouvés à Vohemar et doivent avoir la même origine. La roche dans laquelle ils sont taillés est aussi sensiblement la même (talcshiste).

Le P. Muthuon lit une note géologique sur les relations entre les orientations des cours d'eau et les orientations des couches cristallophylliennes plissées dans l'Imerina.

« L'étude géologique de la région de Tananarive montre que l'orientation du terrain cristallophyllien plissé y est très variable : elle est N.-N.-O. à l'est, au sud et à l'ouest immédiat de la capitale, ainsi qu'à l'est d'Arivonimamo ; elle devient E.-N.-E. dans la région d'Imerintsiatosika, de l'Antongona, d'Ambohitrimanjaka, vers les confluents de la Sisaony et de l'Andromba avec l'Ikopa, ainsi qu'au nord-est d'Ilafy et au nord

d'Ambohimalaza ; enfin, elle est sensiblement E. O. à Ambohimanga, Imerimandroso et Mahitsy, sur la route de Majunga. J'omets à dessin les variations de détail, parfois en des points très rapprochés.

« Or, l'étude comparative de la carte d'état-major et du terrain prouve que, généralement, les petits cours d'eau sont *longitudinaux*, c'est-à-dire ont une direction d'écoulement parallèle aux plissements du terrain cristallophyllien. Les affluents de l'Ombifotsy, dans la région est et sud-est d'Arivonimamo, tous dirigés vers le N.-O., fournissent l'exemple peut-être le plus remarquable de cette règle ; dans la région d'Imerintsiatosika, la plupart des cours d'eau s'orientent de même vers l'E.-N. E. La direction N.-N.-O. des affluents de l'Ivovoka, à l'est d'Ambohimananambola, n'est pas moins caractéristique. Il y a plus, quand les strates plissées modifient leur orientation, les cours d'eau suivent fidèlement ce changement de direction : ainsi la Mamba s'infléchit à angle droit au sud et au pied d'Ambohitrabiby ; l'Ambatofotsy s'infléchit de même à l'ouest et au pied de la léproserie de Manankavaly.

« Au contraire, les principaux cours d'eau de l'Imerina : Ikopa, Mamba, Sisaony, Andromba, Katsaoka, Ivovoka, Ombifotsy, etc., se comportent différemment : ils sont formés d'une succession de tronçons longitudinaux et de tronçons transversaux. Dans les parties transversales, ces cours d'eau franchissent les chaînons plissés : ce sont naturellement les parties de leur lit habituellement les plus étroites et les plus riches en cascades et rapides. Habituellement aussi, l'amont immédiat de ces parties transversales est marqué par un élargissement notable de la vallée ; c'est l'emplacement d'un ancien lac, aujourd'hui cultivé en rizières ou encore partiellement noyé. Cet élargissement reste le témoin d'un long stationnement des eaux et du long effort qu'il a fallu pour forcer l'obstacle. Citons le lac d'Ambohimalaza, en amont de la gorge que suivent la rivière de l'Andriana et la route de Tamatave, à l'est de l'ancienne brasserie ; le lac d'Anosibe, sur la Varahina du Sud les anciennes expansions lacustres de l'Ikopa, en amont de Masomboay ; le lac d'Ambohimanambola, au sud de la localité de ce nom. »

M. Carle dépose sur le bureau un tirage à part d'un travail qu'il vient de publier sur la région de l'Ikopa et un exemplaire du *Compendium* de Baron. Il lit ensuite une note de Mme Carle sur les *Fougères malgaches*. Cette intéressante note de biologie pittoresque sera publiée dans un prochain bulletin. Mme Carle nous ayant déjà donné un travail intéressant sur un *Squelette d'Archéolémur* qu'elle avait trouvé, est élue à l'unanimité membre correspondante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 25 mars

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr VILLETTE, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. le Dr Standing, P. Cadet, P. Muthuon, F. Raphaël, Carle, Mme Carle, MM. Carougeau, Maisonneuve, Dr Monnier, Chazel, Lamberton.

Excusé : M. Renel.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Bonnefond, chef du service des mines, offrant quelques ossements d'hippopotame et d'æpyornis qu'un de ses agents avait autrefois recueillis près de Miarinarivo. L'Académie accepte avec reconnaissance.

2° Une lettre du nommé Rasamuel Salomon, médecin de colonisation à Ranomafana, au sujet de l'étymologie du mot « merina ». Le P. Cadet ne prend nullement à son compte l'origine « mierina », il a simplement fait remarquer que c'était une des étymologies curieuses proposées par Rabozaka.

M. Carle montre des photographies d'inscriptions que M. Drouhard a relevées sur des rochers de l'îlot de Nosy-Mangabe, en face de Maroantsetra (baie d'Antongil) : elles sont constituées par des noms de personnes, les noms français étant très peu nombreux, et paraissent remonter au XVIIe siècle, car l'une porte l'indication 1620.

Le secrétaire annonce que M. Chulliat vient d'offrir au Musée un bel exemplaire de *Crocodilus Madagascariensis*. L'Académie accepte ce don avec reconnaissance et prie M. Chulliat d'agréer ses remerciements.

M. le Dr Standing montre un crâne d'*Archéolémur* dont l'état de conservation, tout à fait remarquable, tend à prouver que ces animaux vivaient encore à une époque très récente.

M. le Dr Monnier fait la communication suivante :

« A propos du mémoire de MM. Mouren et Rouaix et de la dernière communication de M. Savaron concernant les vases de pierre trouvés près de Vohemar et sur la Fanantara, je rappelle une note précédemment parue à notre *Bulletin* en 1910, signalant la région du Sakaleona comme un des points colonisés par les Onjatsy du Nord et où devaient se trouver des échantillons de cette industrie si spéciale.

« Chapelier avait aussi signalé en 1803 cet usage des ustensiles de pierre comme courant sur les bords de l'Ivondrona, région également connue comme station des marins arabisants du Nord-Est.

« D'après le correspondant de M. Savaron, l'éléphant de pierre (*Vatolambo*) d'Ambohitsara, à l'embouchure du Sakaleona, proviendrait de carrières trouvées par lui. Ce ne serait donc pas un objet importé comme beaucoup l'ont prétendu, mais un témoin de cette civilisation locale des Onjatsy, et il représenterait probablement un sanglier (lambo) et non un éléphant.

« Il serait intéressant de savoir si cette industrie est née à Madagascar, ou si elle préexistait en Arabie, point d'où sont partis les musulmans dissidents (Karmathes, Basiniens) ancètres des colons arabes de l'Ankarana. »

Le P. Cadet annonce que l'un de nos membres, le P. Soury-Lavergne, vient d'être cité à l'ordre du jour de l'armée.

La séance est levée à 18 heures.

Séance du 22 avril

Présidence de M. le Dr Villette, Président

Etaient présents : Mme Carle, MM. Dr Stanling, Dr Monnier, Sibree, Rajaona, F. Raphaël, P. Cadet, P. Muthuon, Renel, Maisonneuve, Chazel, Carle, Lamberton.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Bassèt René, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger, correspondant de l'Institut, accusant réception de nos *Bulletins* et donnant une appréciation élogieuse de nos travaux.

2° Une lettre du directeur du Muséum de Lyon au sujet de l'acquisition d'ossements.

3° Une lettre de M. l'administrateur Toussaint nous informant que notre collègue se met à notre disposition pour nous faire recueillir des spécimens de la faune et de la flore de sa région. Il nous promet en même temps des articles pour notre *Bulletin* et nous adresse dès maintenant une petite note sur un hanneton blanc qu'il a capturé sur des fougères du pays sihanaka.

M. le Dr Villette présente à l'Académie une collection d'objets divers rapportés par M. Drouhard de sa grande tournée dans l'Est : insectes, myriapodes, batraciens, crânes de tortues, crânes de lémuriens, etc. Il attire l'attention de l'assemblée sur une curieuse plante (probablement un champignon) poussée sur le cadavre d'une larve de coléoptère, et sur un cristal de pyrite de fer de dimensions peu ordinaires. M. Drouhard nous offre également au nom de M. Fonteneau, autrefois colon dans le district de Berevo, et aujourd'hui lieutenant de réserve, quelques animaux intéressants, notamment un couple de phasmides gigantesques dont la longueur de la femelle approche de 30 centimètres. Ces insectes comptent donc parmi les plus grands vivant actuellement.

Le président propose de remercier M. Drouhard en le nommant membre correspondant de l'Académie, proposition qui est votée à l'unanimité.

M. le Dr Villette montre un superbe bupreste vivant (coléoptère) que Mme Pochard a eu la gracieuse pensée de nous envoyer d'Anjiro.

Le secrétaire présente une collection d'oiseaux recueillis sur les bords du lac Alaotra Elle comprend plusieurs espèces de canards, de poules d'eau, de râles, des ibis, des cigognes, une bécasse et une caille. Il montre également une importante collection de poissons pêchés en rade de Tamatave et dans l'estuaire de l'Ivondro : elle comprend la majeure partie des espèces comestibles qui sont consommées à Tamatave. Un prochain envoi comprendra les poissons qui vivent sur les coraux, dont beaucoup d'espèces sont très brillamment colorées, ou sont curieuses par leurs formes bizarres. Il dépose sur le bureau plusieurs cartons d'insectes préparés pour le Musée public d'histoire naturelle.

M. Sibree, étant sur le point de rentrer définitivement en Angleterre, fait ses adieux à l'Académie. Il a toujours suivi nos travaux avec intérêt et regrette que son imparfaite connaissance de la langue française ne lui ait pas permis d'y prendre une part plus active. M. le Dr Villette remercie au nom de l'Académie et souhaite à notre collègue un heureux voyage et le bon repos auquel lui donne droit une vie longue et bien remplie.

Sur la proposition de M. le Dr Monnier, il est décidé d'entreprendre dès les premiers jours du mois prochain notre campagne de fouilles, d'abord à Antsirabe pendant environ un mois, puis à Ampasimbazimba.

Mme Carle lit une note sur les *Archéolémurs.* Ce travail sera publié dans un prochain *Bulletin.*

Le procès-verbal étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 27 mai

Présidence de M. le Dr Villette, Président

Etaient présents : MM. le Dr Standing, Maisonneuve, P. Muthuon, P. Cadet, F. Raphaël, Dr Salvat, Mondain, Lamberton.

Excusés : MM. Hesling et Dr Monnier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le président dépose sur le bureau les publications reçues. Il donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. le lieutenant Fonteneau précisant l'endroit où a été trouvé le gigantesque *Cyphocrania* dont il nous a fait don.

2° Une lettre de M. Hesling nous informant que M. le Gouverneur Général vient d'acheter pour le Musée un lot d'insectes et de matériel pour collections. L'Académie prie le Chef de la Colonie de vouloir bien agréer ses remerciements pour cette nouvelle marque de l'intérêt qu'il prend à nos travaux.

M. le Dr Villette rend compte que nos collections se sont en outre enrichies des objets suivants :

1° Nous avons reçu de M. Lasuck, de Nosy-Lava, un nouveau lot de grands scorpions, quelques jolies espèces de libellules et une grande et belle coquille de *Pterocera*.

2° Nous avons acheté de M. Chauvin un lot d'oiseaux, des échinodermes (*Oursins*, *Etoiles de mer*, *Holothuries*) et une dizaine d'espèces de coraux.

Le secrétaire présente une douzaine de cartons à insectes préparés pour figurer au Musée public.

La séance est levée à 18 heures.

Séance du 24 juin

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr VILLETTE, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. Maisonneuve, F. Raphaël, P. Muthuon, Andriamifidy, Dr Monnier, Renel, Chazel, Lamberton.

Excusés : MM. Hesling, Dr Standing, P. Cadet, P. Colin, Bourdariat.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Froidevaux demandant quelques *Bulletins* qui ne lui sont pas parvenus.

2° Une lettre de l'Académie de la Réunion remerciant de l'envoi du squelette d'*Æpyornis* que nous lui avons récemment adressé.

3° Une lettre de l'Académie des Sciences de Lisbonne, nous priant de ne pas confondre cette société avec une autre au nom similaire.

Le président fait connaître que M. le Gouverneur-Général a approuvé le budget du Musée d'histoire naturelle et qu'il met à notre disposition, pendant un mois, vingt prisonniers pour faciliter nos fouilles d'Antsirabe. L'Académie le remercie vivement pour cette nouvelle preuve de bienveillant intérêt.

Le secrétaire présente, au nom de M. Hesling, empêché, de très beaux échantillons de mica provenant de la province du Vakinankaratra, et lit la note suivante concernant ce minéral.

« Parmi les minéraux constitutifs de la pegmatite d'Ambatofotsikely (province du Vakinankaratra), on rencontre une superbe muscovite. Ce mica se trouve en énormes cristaux, mesurant jusqu'à 1 mètre de diamètre. La coloration, parfois presque nulle, peut passer au brun, principalement dans les parties riches en inclusions. Ces dernières, de couleur rougeâtre ou noire, parfois vertes, sont constituées par de la magnétite et de l'oligiste. L'angle des axes optiques dans l'air, déterminé au micromètre oculaire, est $2\,E = 67°16$; l'angle $2\,V$, calculé d'après l'indice Nm des muscovites, est $2\,V = 40°18$. »

« La dispersion, inclinée, se fait avec $\rho > v$.

« La densité prise sur un poids total de 4 gr. 1202 est $d = 2{,}8908$. »

Un des membres de l'Académie demande la constitution de dossiers où seraient conservées les communications qui, bien qu'intéressantes par certains points, ne peuvent pas être publiées. On pourrait ainsi réunir, dans les diverses branches où s'exerce notre activité, une foule de documents précieux qui seraient ensuite mis utilement à profit pour des travaux ultérieurs.

Bien entendu, tout auteur qui profiterait des renseignements ainsi amassés serait tenu d'indiquer, dans ses travaux, la source où il a puisé. Cette intéressante proposition est acceptée.

Le secrétaire rend compte des acquisitions faites depuis la dernière séance. Il montre diverses espèces d'oursins, de coquilles et de coraux provenant des récifs de Tamatave.

La séance est levée à 17 h. 30.

Séance du 22 juillet

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr VILLETTE, PRÉSIDENT

Etaient présents : Mme Carle, MM. Dr Monnier, Dr Fontoynont, P. Cadet, Carle, P. Muthuon, Chazel, F. Raphaël, Andriamifidy, Maisonneuve, Rajaofera, Lamberton.

Excusés : M. Hesling, Dr Salvat.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président dépose sur le bureau les publications reçues et donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de l'Université de l'Illinois au sujet de l'échange de ses publications avec les nôtres.

2° Une circulaire officielle du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au sujet de la tradition orale pendant la présente guerre. Quelques membres, en rapport journalier avec le monde indigène, sont désignés pour s'occuper de cette question.

3° Une lettre de M. Drouhard nous informant qu'il a dû abandonner près de Mampikony quatorze colis d'ossements de dinosauriens.

Il est décidé qu'on demandera à l'administration de bien vouloir faire le nécessaire pour que ces intéressants documents puissent nous parvenir.

M. le Dr Monnier rend compte du résultat des fouilles qui viennent d'être faites à Antsirabe. Ces fouilles ne paraissent pas avoir amené la découverte d'aucune espèce nouvelle, tout au moins en ce qui concerne les *Æpyornis*, mais elles ont permis de préciser et de rectifier certains points de l'anatomie de ces intéressants oiseaux. C'est ainsi qu'on a pu se rendre compte d'une façon certaine que les *Æpyornis* avaient onze phalange à chaque pied, au lieu de douze que leur attribuaient les auteurs. Un individu presque complet trouvé sur place a permis d'importantes constatations sur le nombre et la forme des vertèbres. Enfin la trouvaille d'un fémur et d'un tibio-tarse d'*Æ. medius* a permis d'affirmer que cette espèce, commune à Ampasimbazimba et surtout dans le Sud-Ouest, remontait aussi jusque sur les hauts plateaux.

En ce qui concerne les mammifères, outre de nombreux os d'hippopotames, il n'a été trouvé que peu de chose. Il y a cependant lieu de signaler la découverte d'une superbe omoplate d'*Archéolémur* et celle d'un sacrum encore non identifié et tout à fait intéressant.

En terminant, M. le Dr Monnier se fait l'interprète de l'Académie pour remercier M. l'administrateur Dr Béréni, chef de la province d'Antsirabe, ainsi que ses collaborateurs MM. Dibart de la Ville-Tanet, Masselin et Nicolas, pour l'aide qu'ils ont apportée à notre préparateur Ramamonjy dans la tâche délicate de mettre au jour des fossiles dont l'état de conservation laisse si souvent à désirer.

Le secrétaire présente au nom de M. Toussaint un lot de diptères provenant de la région du lac Alaotra. Il annonce qu'il a reçu un grand nombre de scorpions et présente deux espèces très remarquables provenant l'une de Vondrozo (province de Farafangana) l'autre de Benenitra (province de Betroka). Il profite de cette occasion pour remercier les instituteurs indigènes de leurs envois. Grâce à leur zèle obligeant, il va être possible de constituer la plus belle collection de scorpions malgaches qui ait jamais été faite.

Le P. Muthuon lit une note géologique sur un remarquable dépôt de roche volcaniques au pied du mont Ambohipanampo.

Ce travail intéressant sera inséré au prochain *Bulletin*

On présente un superbe classeur que nous offre généreusement M. Guyard, industriel à Tananarive. L'Académie accepte avec reconnaissance et prie l'aimable donateur d'agréer l'expression de ses remerciements.

M. le Dr Villette qui, pendant l'absence de M. le Dr Fontoynant, a exercé la présidence avec une affabilité et une distinction auxquelles chacun rend hommage, remet les fonctions de président à M. le Dr Fontoynont, nouvellement rentré de France, où, il y a quelques semaines, il était sur le front.

La séance est levée à 18 heures.

Séance du 27 août

PRÉSIDENCE DE M. LE D^{r} FOTOYNONT, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. le D^{r} Monnier, Fouilloux, F. Raphaël, D^{r} Ranaivo, Maisonneuve, Carougeau, Lamberton.

Excusés : M^{me} Carle ; D^{r} Villette, D^{r} Standing, Hesling, P. Cadet, P. Muthuon, Girod, Renel, Carle.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance contenant copie d'une lettre adressée à M. le Gouverneur Général par M. le Gouverneur de la Réunion et remerciant pour un envoi d'ossements fossiles.

Le secrétaire rend compte des acquisitions nouvelles dues en grande partie aux récoltes de M. Drouhard lors de sa tournée dans la région de Tsaratanana. et fait remarquer notamment un lot de belles agates. Non loin de Port-Bergé, M. Drouhard a trouvé un squelette presque comptet de dinosaurien.

Beaucoup d'os avaient encore une forme très nette. Il les rassembla et les emballa soigneusement, mais dans l'impossibilité de transporter par ses propres moyens des documents aussi lourds, il les signala à l'administration locale et insista vivement auprès du chef du district de Port-Bergé pour que ce dernier les fasse parvenir au Musée de Tananarive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Séance du 23 septembre

Présidence de M. le Dr Fontoynont, Président

Etaient présents : Mme Carle, MM. Dr Villette, Dr Monnier, Dr Standing, Dr Salvat, Carle, P. Cadet, F. Raphaël, Maisonneuve, Andriamanana, Carougeau, Rajaofera, Lamberton, Mondain.

Excusé : P. Muthuon.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de notre préparateur Ramamonjy rendant compte des travaux qu'il a effectués à notre chantier de fouilles d'Ampasimbazimba ;

2° Une lettre de M. Toussaint, chef du district d'Ambatondrazaka, annonçant l'envoi d'une statue en bois et donnant des détails sur la coutume qu'avaient autrefois les Antsianaka d'utiliser des statues semblables pour orner leurs tombeaux.

Il est donné lecture de fragments d'un travail de M. Russillon sur les rapports du dialecte hova avec le dialecte sakalava. Il est décidé que cette intéressante contribution à la connaissance des dialectes de l'île sera publiée au *Bulletin*.

M. le Dr Monnier analyse un travail composé par un lettré indigène. La première partie de ce travail traite de l'origine de l'homme et des Malgaches en particulier. Elle paraît bien hasardeuse, malgré la réelle instruction de l'auteur ; la seconde partie est un recueil des légendes concernant les peuples du Sud et notamment les Bara ; elle présente un certain intérêt, car elle permet de se faire une idée de l'état de civilisation de ces peuplades. L'auteur, qui écrit le français avec facilité, mérite d'être encouragé, surtout s'il veut se tenir sur le terrain de l'histoire ou de la légende.

Mme Carle lit une note sur le ciel de Madagascar et sur les idées du grand roi Andrianampoinimerina sur l'astronomie.

M. Carle fait part d'une demande qu'il a reçue du service de l'agriculture de Maurice au sujet de l'existence possible à Madagascar de *Tiphia* (Hyménoptères) qui pourraient parasiter certains insectes attaquant la canne à sucre. Il existe en effet plusieurs espèces de *Tiphia* dans la Grande Ile, mais l'étude de leurs mœurs n'ayant pas été faite, il est impossible de dire si elles peuvent rendre les services qu'on leur demande. Il est à souhaiter qu'on puisse entreprendre un jour des études méthodiques d'entomologie appliquée dans la Colonie.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 28 octobre

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr VILLETTE, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. Dr Standing, Dr Monnier, Mondain, P. Muthuon, P. Cadet, F. Raphaël, Andriamanana, Andriamifidy, Chazel, Lamberton.

Excusés : MM. Dr Fontoynont, Dr Salvat.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président prononce l'éloge funèbre du P. Soury-Lavergne, mort à l'ennemi.

« Pendant les derniers temps de son séjour parmi nous, le P. Soury-Lavergne, en collaboration avec le P. Ladevèze, s'était adonné à la traduction du *Tantara ny Andriana*. Il se trouvait en Belgique, sur le front, en même temps que notre président, le Dr Fontoynont. Ils se rencontrèrent près d'Ypres, un soir qu'il allait chercher des blessés pour les rapporter au poste de secours. Les Allemands le reçurent à coups de fusil, malgré le drapeau de la Convention de Genève, et le firent prisonnier ainsi que ses brancardiers.

« Le P. Soury-Lavergne s'échappa en traversant la Belgique, se rendit en Hollande d'où il gagna l'Angleterre, puis Calais, et retourna sur le front. Il fut cité plusieurs fois à l'ordre du jour pour son dévouement et son entrain sur les champs de bataille. Il mourut victime des gaz asphyxiants. Nous perdons en lui un collègue érudit et distingué que notre société était fière de compter parmi ses membres. En mon nom, et en celui de mes collègues, je salue ce brave, mort pour son pays. »

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Julien, récemment nommé gouverneur à Tahiti, et nous proposant de nommer membres correspondants :

M. R. O. Wilkinson, Colonial Secretary's Office, Singapore ; C. O. Blagden, membre du conseil de la Royal Asiatic Society (India Office Library), London ; le professeur Dr Van Ronckel, de la société des Arts et Sciences de Batavia (Java).

Ces trois personnes sont élues à l'unanimité membres correspondants de notre compagnie ;

2° Une lettre de notre préparateur Ramamonjy, rendant compte des trouvailles faites aux fouilles d'Ampasimbazimba. Elles consistent en os d'hippopotames et en os de lémuriens, ces derniers encore peu abondants.

3° Copie d'une lettre de M. le chef de la province de Morondava accompagnant l'envoi au Gouvernement Général d'un très beau papillon (*Actias Cometes* femelle) recueilli sur la route de Miandrivazo à Ramartina par M. le commis des travaux publics Florens-Orville et que M. le directeur des affaires civiles a bien voulu nous faire parvenir.

MM. le Dr Monnier et Lamberton font une communication sur des ossements trouvés récemment par M. Grange à 2 klm. 500 au sud de Mananjary, en creusant le pangalana de Fompona.

« Avant toute autre chose, nous devons adresser de très vifs remerciements aux divers services : affaires civiles, travaux publics et province de Mananjary, pour la

diligence avec laquelle cette trouvaille nous a été réservée et expédiée. Cette nouvelle manière est des plus encourageantes pour ceux qui ont pris à tâche de créer un Musée à Tananarive.

« Parmi ces ossements, les plus remarquables sont des vertèbres, des côtes, un avant-bras, le bassin presque entier et le maxillaire inférieur d'un hippopotame. Malgré une étude plutôt sommaire imposée par le manque de documents bibliographiques, nous ne craignons pas d'affirmer que cet animal représente une espèce nouvelle pour Madagascar.

« Si nous comparons ce nouveau spécimen aux plus puissants hippopotames de Lemerle que possède notre Musée, nous sommes immédiatement frappés par sa taille plus grande. Mais ce ne serait pas là une raison suffisante pour une différenciation spécifique, si nous ne trouvions des caractères anatomiques particuliers.

« Nous nous permettons de vous rappeler que les hippopotames actuels et fossiles sont classés d'après la disposition de leurs dents incisives à la mâchoire inférieure. Les espèces fossiles de l'Inde (*H. sivalensis*, *H. palæindicus*) portent six incisives inférieures et sont pour cette raison qualifiées d'*hexaprotodontes*. Les hippopotames fossiles du Sud de l'Europe, du bassin du Pô, du Rhône, de la Seine et même du comté de Kent en Angleterre, ainsi que ceux de l'Algérie trouvés généralement dans les dépôts pliocènes supérieurs ou pléistocènes, sont à quatre incisives dont les deux externes très atrophiées au profit des médianes. Ils sont appelés *tétraprotodontes*, donnant le type de l'*H. major*.

« C'est à ce dernier groupe que se rattache l'espèce vivant actuellement en Afrique et dénommée *H. amphibius*.

« La disparition complète des incisives externes est réalisée dans une espèce en voie d'extinction et confinée actuellement aux environs immédiats de la rivière Saint-Paul, au Libéria. Cette espèce *diprotodonte*, désignée sous le nom d'*H. Liberiensis*, n'atteint qu'une taille très réduite qui dépasse rarement celle d'un porc.

« L'espèce sub-fossile (*H. Lemerlei*) qu'on trouve communément à Madagascar, ainsi que ses variétés *H. leptorynchus* et *H. Madagascariensis* encore insuffisamment établies et qu'une étude plus approfondie fera très probablement rapporter à *H. Lemerlei*, est aussi tétraprotodonte, mais l'atrophie des incisives externes est beaucoup moins marquée que dans l'*H. amphibius*, ce qui la place anatomiquement entre ce dernier et les hexaprotodontes de l'Inde, tandis que pour la taille elle serait intermédiaire entre le *palæindicus* et l'*amphibius* d'une part et le *Liberiensis* d'autre part, ayant au maximum la longueur d'un zébu.

« Le nouveau spécimen montre une tendance beaucoup plus marquée à la disparition des incisives externes, et par ce caractère il semble se confondre avec l'*amphibius* dont il se rapproche également par sa taille beaucoup plus forte que celle d'*H. Lemerlei*.

« Nous croyons donc pouvoir le considérer comme une variété de l'*amphibius*, que sous le nom *H. amphibius* variété *Standini* nous dédions à notre collègue le Dr Standing dont les travaux ont si fort contribué à faire connaître la faune sub-fossile de Madagascar.

« Il y a une douzaine d'années environ, l'un de nous avait vu chez M. Hodoul, planteur sur le bas Mangoro, une molaire trouvée dans les alluvions de ce fleuve et qu'il avait de suite reconnue comme une dent d'hippopotame, grâce aux replis de l'émail qui présentent la figure si caractéristique de deux as de trèfle. Il put remarquer plus tard que la grosseur de cette dent était beaucoup plus forte que celle d'une molaire d'*H. Lemerlei* qu'il vit pour la première fois à Tananarive en 1905. Frappé de ce fait, il voulut consulter à nouveau ce document du Mangoro, qui, malheureusement, avait été perdu.

« Ce petit fait, rapproché de la trouvaille de Mananjary, amène à penser que cet hippopotame était répandu sur une grande partie de la côte Est, et fait espérer que les grands travaux de terrassements commencés dans cette région mettront à jour de nouveaux matériaux d'études sur cette espèce.

« En outre, un nouveau et vaste champ semble s'ouvrir pour la paléontologie sub-fossile de Madagascar, car jusqu'ici les plateaux du Centre, l'Ouest et le Sud de l'île avaient seuls fourni des documents sur la faune malgache récemment éteinte. »

M. le Dr Monnier dépose de la part de M. Picard, pasteur protestant actuellement mobilisé, deux couteaux recueillis dans la région de Beara (province de Fort-Dauphin), représentant des spécimens de l'art bara et de l'art antandroy.

Le P. Muthuon lit quelques remarques sur un travail de géologie qu'il avait été prié d'examiner. Il lit également une petite notice sur un dépôt de roches éruptives situé à l'est d'Arivonimamo. Il avait d'abord pensé que ces laves provenaient de l'Ankaratra ; mais il a maintenant la quasi certitude qu'elles proviennent de laves émises sur place par un appareil volcanique actuellement presque complètement ruiné.

Le secrétaire présente des documents variés provenant de l'île de Nosy-Lava et destinés à figurer dans les collections du Musée. Il présente également quelques os de dinosauriens faisant partie d'une trouvaille déjà signalée de M. Drouhard. Il espère que le reste du squelette recueilli ne tardera pas à arriver et permettra des études intéressantes (1).

La séance est levée à 18 heures.

---

(1) Les ossements ne sont malheureusement jamais parvenus (N. D. L. R.).

Séance du 25 novembre

Présidence de M. le Dr Fontoynont, Président

Etaient présents : MM. Dr Standing, Dr Monnier, P. Cadet, P. Muthuon, F. Raphaël, Carle, Andriamifidy, Maisonneuve, Rajaofera, Lamberton.

Excusés : MM. Dr Villette, Dr Salvat, Hesling.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président fait connaître que M. le Gouverneur Général a accordé une gratification de 100 francs à J. Rabemanana pour l'encourager à continuer à recueillir les intéressantes traditions concernant les races du Sud. L'Académie Malgache témoigne sa reconnaissance au Chef de la Colonie pour encourager ainsi les indigènes qui se livrent à l'étude.

M. le Dr Fontoynont montre quelques intéressantes photographies du pont naturel de Taitaisantany, situé au village de Sasoma, non loin de Sevaza, district de Vatomandry. Cette jolie curiosité naturelle mériterait d'être mieux connue et plus visitée.

Il est donné lecture d'une note de M. Toussaint sur les poissons sacrés d'Ambondrona.

« Dans un petit bassin naturel enfoui presque tout entier sous les roseaux et rempli d'une eau fraîche transparente comme le cristal, vivent en paix de gros « marakely » objet des soins d'un vieux Sihanaka craint et respecté dans toute la région.

« Les poissons ne manifestent aucune inquiétude quand les visiteurs s'approchent de leur demeure ; ils restent près du bord entre deux eaux, regardant de leurs gros yeux saillants. Il semble qu'il n'y aurait qu'à étendre la main pour les prendre et qu'ils se laisseraient faire sans difficulté.

« Venue avec une docilité stupéfiante à la voix du prêtre qui, sur un ton chantant, conviait « ceux du Nord, ceux du Sud et aussi ceux de l'Est, de l'Ouest à se présenter devant le chef vazaha », leur foule se disputait les bestioles que l'on jetait dans l'eau, comme le font les carpes familières de Fontainebleau, se bousculant autour des bribes de pain que lancent les promeneurs.

« Un « fady » rigoureux garantit les marakely d'Ambondrona contre la gourmandise des indigènes de la région ; aucun Sihanaka n'oserait s'emparer de l'un d'eux et le respect qu'ils inspirent est tel que mettre seulement le pied dans leur bassin serait un sacrilège.

« Il n'a pas été possible, malheureusement, à cause de la défiance craintive des indigènes, d'obtenir des précisions sur l'origine de ce culte bizarre non plus que sur les manifestations auxquelles il donne lieu.

« La docilité des poissons envers le vieillard tient évidemment à ce qu'il a coutume de les nourrir et qu'ils ont ainsi appris à connaître sa voix ; mais à quelle conception symbolique répond ce culte très spécial, je n'ai pu le savoir.

« Les poissons sacrés mangent, dit-on, de la terre blanche (tany fotsy) que leur apporte leur prêtre, mais celui-ci n'a jamais consenti à leur en présenter devant nous.

« D'après les dires des indigènes, ces poissons sont d'une espèce particulière : ils ne ressemblent certainement pas à l'espèce dite « fony » (*Paratilapia Bleekeri*) très répandue

dans le pays sihanaka, et différeraient également beaucoup des « marakely » de l'Emyrne (également des *Paratilapia Bleekeri*). C'est de ces derniers qu'ils m'ont paru se rapprocher le plus. »

M. le Dr Monnier dépose sur le bureau, de la part de M. Picard, un « ody ampela » antandroy. C'est une petite statuette de femme qui se porte comme un scapulaire et qui aurait la vertu de faire obtenir à celui qui la porte les bonnes grâces des femmes en général, tout en assurant la fidélité de la sienne.

Le président dépose sur le bureau quelques études de MM. Viguier et Humblot sur la flore malgache.

Il soumet à ses collègues le texte du discours qu'il compte prononcer à l'inauguration du Musée d'histoire naturelle.

Le secrétaire présente une importante collection de fougères que Mme Carle offre à l'Académie, qui lui en exprime sa gratitude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 23 décembre

Présidence de M. le Dr Fontoynont, Président

Etaient présents : MM. Maisonneuve, P. Muthuon, P. Cadet, Rajaofera, F. Raphaël, Andriamifidy, Rasamimanana, Mme Carle, MM. Carle, Lamberton.

Excusés : MM. Hesling, Dr Villette, Girod.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Mathiaux qui nous adresse des photographies de diatomées (algues à carapaces siliceuses curieusement ornementées) qu'il a fait recueillir à Mananjary et qui ont été déterminées par un spécialiste de Paris ;

2° Une lettre de M. Boureau nous annonçant l'envoi de six barriques remplies d'os ou fragments d'os de dinosauriens. Ce correspondant veut bien nous assurer qu'il fera recueillir à notre intention toutes les pièces intéressantes qu'il pourra rencontrer au cours de ses travaux. Il a remis au président, qui les dépose sur le bureau, quelques documents importants : phalange ungéale de dinosaurien (?) dents de dinosauriens, dents de ruminants, etc.

M. Fontoynont se fait l'interprète de l'Académie en priant M. Boureau d'agréer nos bien sincères remerciements. Il le propose pour membre correspondant, proposition qui est adoptée à l'unanimité. Il en est de même pour M. Mathiaux qui nous a adressé de fort beaux insectes et qui nous prête son concours pour la préparation de nos collections entomologiques.

MM. le Dr Monnier et Lamberton présentent une note au sujet de la présence à Madagascar d'un carnivore subfossile, le *Pseudailurus*, très voisin du fosa, mais qui en différait cependant par la dentition. Cet animal a vécu autrefois en France, mais il s'y est éteint dès le milieu de l'époque tertiaire. A Madagascar, il a persisté beaucoup plus longtemps, puisqu'il y vivait encore il y a quelques siècles.

La coexistence de ce carnassier avec les lémuriens avait déjà été signalée dans diverses époques géologiques (tertiaire inférieur), aussi bien en Europe qu'en Amérique. Le fait de les retrouver à nouveau ensemble, dans l'époque actuelle, à Madagascar, dernier refuge des lémuriens, mérite d'être signalé. Il paraît probable que les *Pseudailurus*, comme les fosa actuels, ont vécu aux dépens des lémuriens, de même que les lions, par exemple, vivent aux dépens des grands herbivores.

Il n'est pas absolument improbable que le *Pseudailurus* ne vive encore dans quelques-unes des forêts de Madagascar ; sa ressemblance extérieure avec le fosa a pu le faire confondre avec ce dernier animal par les personnes qui ont pu le rencontrer. Il serait intéressant de pouvoir examiner un grand nombre de crânes de fosa pour solutionner ce problème. L'Académie serait très reconnaissante aux personnes qui voudraient bien lui en envoyer. Il suffirait, pour ces envois, de couper la tête assez en arrière pour ne pas toucher le crâne, de faire couler la cervelle, d'enlever le plus gros de la chair, et de sécher fortement soit au soleil, soit sur un feu doux. Le crâne, bien enveloppé dans du papier fort ou emballé dans une petite boite, sera adressé gratuitement à M. le Président de l'Académie Malgache sous couvert de M. le Gouverneur Général.

Le secrétaire présente les documents obtenus pour le Musée d'histoire naturelle pendant le mois écoulé : une centaine d'oiseaux de la région de Miarinarivo, un crâne humain envoyé par M. Laborde, colon à Ambohimahasoa, des serpents, un jaboady et des insectes envoyés par M. Drouhard. Ce collègue nous a également fait parvenir un très bel exemplaire de *Platycerium*, très curieuse fougère qui forme un énorme manchon autour des branches d'arbre.

L'ordre du jour étant épuisé, le séance est levée à 18 heures.

1

Andriambavilanitra

Ody Bara

LES AMULETTES MALGACHES

Ody et Sampy

PAR

CHARLES RENEL

PROFESSEUR-ADJOINT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT A MADAGASCAR

PRÉFACE

Cet essai de monographie sur les Amulettes malgaches comporte deux parties.

Dans la première, constituée par le présent volume, je me suis efforcé de faire un exposé, aussi clair et en même temps aussi complet que possible, de tout ce qui concerne les *Ody* : diffusion de ce culte dans l'île, son origine, ses divers aspects, — description et classification des amulettes, — manière de les préparer, de les consacrer et de s'en servir, — rites et cérémonies diverses, — enfin évolution du culte des ody en Imerina depuis l'époque d'Andrianampoinimerina jusqu'à l'incinération des sampy sous le règne de Ranavalona II.

La seconde partie, qui paraîtra prochainement, constituera un recueil de documents sur les ody : répertoire alphabétique de plusieurs centaines d'ody, avec détails sur leur composition, leur usage et leurs rites, contes populaires malgaches relatifs aux amulettes et textes divers.

J'ai utilisé pour ce travail d'ensemble des documents et des renseignements très nombreux.

Je me suis servi, tout d'abord et principalement, de mes notes et de mes enquêtes personnelles. Au cours de onze années de séjour à Madagascar et de fréquentes tournées effectuées lentement en filanzane à travers toute l'île, j'ai pu réunir une documentation intéressante sur les mœurs et les peuples malgaches. Une grande partie des faits cités dans cet ouvrage sont tirés soit de mes carnets de route, soit des enquêtes que j'ai pu faire à Tananarive en causant avec des Iméniniens ou avec d'autres indigènes originaires des régions excentriques.

J'ai puisé très largement aussi à une autre source de renseignements, colligés à mon intention et sur mes indications par des indigènes instruits, particulièrement par un grand nombre d'instituteurs. Ces renseignements m'ont été envoyés de toutes les parties de Madagascar ; j'ai vérifié l'exactitude de ceux dont je me suis servi, soit en les contrôlant les uns par les autres, soit en les comparant avec mes notes personnelles. Il eût été à la fois compliqué et inutile de citer les noms de tous les indigènes qui les ont fournis ; je me suis contenté d'indiquer le village et le district où ils ont été recueillis. Mais je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier ici tous mes collaborateurs indigènes. Ce livre est en partie leur œuvre : s'ils eussent été moins nombreux, j'aurais eu plaisir à donner leurs noms chaque fois que j'utilisais leurs notes.

J'ai mis aussi à profit les formulaires des sorciers malgaches : les faiseurs d'amulettes les plus renommés, ceux de la région de Matitanana, au sud-est de l'île, possèdent souvent un recueil manuscrit de recettes pour la fabrication des ody, qu'il ont acquis par héritage, ou acheté à quelque sorcier connu, ou copié eux-mêmes en caractères arabes sur d'autres manuscrits du même genre. J'ai la bonne fortune de posséder trois de ces manuscrits : deux ont été confisqués à des sorciers, arrêtés et condamnés pour des délits divers ; le troisième a été copié pour moi par un *mpimasina* antaimorona sur un des manuscrits de cette catégorie conservés dans la bibliothèque de l'Académie Malgache. Ces trois manuscrits sont désignés dans mes renvois par lettres A, B et C. En voici la descriptions sommaire :

Tous les trois sont écrits sur du papier antaimorona, fabriqué dans la région de Vohipeno, par des procédés assez primitifs, avec un roseau semblable au papyrus égyptien. L'encre est également préparée sur place. Les plumes sont des morceaux de bambou taillés et fendus. Les caractères sont ceux de l'écriture arabe (1), la langue employée est le dialecte antaimorona.

Le manuscrit A, saisi sur un sorcier du clan des Anakara (région de Vohipeno), est formé par 62 feuilles de papyrus brochées en cinq cahiers et incluses dans une couverture en peau de bœuf fauve encore revêtue de ses poils. Il mesure 0 m. 15 de large sur 0 m. 17 de hauteur. Il a été un peu abîmé par l'eau, une de mes malles ayant été précipitée dans une langune aux environs de Marohita (province de Mananjary), à la suite d'un accident de pirogue, mais il est resté lisible. Il comprend trois séries de formules copiées sur des originaux différents, La première série a 15 feuillets et 28 pages d'écriture. Puis le possesseur du manuscrit. retournant le volume, l'a commencé par l'autre bout et a copié des formules sur 27 feuillets (53 pages) ; puis il a transcrit à la suite une troisième série sur 10 feuillets (19 pages). A l'intérieur, entre la première et la troisième série, 10 feuillets sont restés blancs. Le formulaire contient de nombreux remèdes contre les maladies et des talismans de réussite ou de richesse.

Le manuscrit B, confisqué également à un sorcier anakara, mesure 0 m. 10 de largeur sur 0 m. 196 de haut, et est formé de 30 feuillets brochés en trois cahiers. Il comprend 59 pages d'écriture et traite de la façon de se protéger contre les sortilèges susrités par les Jiny et les Lolo, ou esprits malfaisants. Il a dû être copié sur un manuscrit en très mauvais état, car il contient de nombreuses interversions.

Le manuscrit C n'est que la reproduction, exacte en ce qui concerne le texte et les dessins talismaniques, d'un des manuscrits antaimorona de l'Académie Malgache (le n° 3 de la collection de ces manuscrits). Il a été copié par un Anakara de Vohipeno, réputé pour ses connaissances en *sorabe*, sur un album de feuillets de papier antaimorona cousus en cahiers et reliés, selon l'usage traditionnel, en peau de bœuf crue. Il est analogue comme contenu au manuscrit A, mais plus complet et plus correct. Il donne de très nombreuses recettes d'ody divers et renferme des dessins magiques intéressants.

---

(1) Voir E.-F. Gautier : *Notes sur l'écriture antaimorona*, dans *Publications de l'Ecole des Lettres d'Alger*.

Enfin le seul ouvrage imprimé que j'ai été amené à citer fréquemment est l'*Histoire des Rois* du P. Callet (1) : c'est, comme son nom l'indique, l'histoire de la monarchie merina, depuis les origines légendaires jusqu'aux dernières années d'Andrianampoinimerina ; mais c'est plus encore une sorte d'encyclopédie des mœurs et des traditions malgaches. Les documents y sont le plus souvent présentés sans ordre, avec des répétitions fréquentes, tels qu'ils ont été colligés : recueil de matériaux précieux par leur authenticité et la précision de la forme malgache que le P. Callet a respectée jusque dans les maladresses et les redites des narrateurs.

Je dois des remerciements à mes amis le Dr Fontoynont, les administrateurs Piermé et Fontoynont et l'ingénieur Dorland, qui m'ont obligeamment donné ou prêté, pour l'illustration de ce volume, des amulettes provenant de leurs collections. Je remercie tout particulièrement M. Maisonneuve, conservateur des musées de Tananarive, qui a bien voulu préparer cette illustration, impossible à réaliser dans la Colonie sans son concours.

Enfin je demeure très reconnaissant à l'inspecteur indigène de l'enseignement Ramarohetra, qui m'a aidé à recueillir de nombreux documents à Tananarive et en Imerina, et qui a corrigé avec moi les épreuves de ce livre.

---

(1) *Tantara ny Andriana eto Madagascar*. 3 volumes, Tananarive, Imprimerie catholique, 1878. Cité d'après la réédition faite par l'Académie Malgache et éditée à l'Imprimerie officielle, 2 volumes, Tananarive, 1908.

CHAPITRE Ier

Les ody. — Leur culte toujours vivace

Les amulettes malgaches sont appelées *ody*. Ceux qui les possèdent les croient capables de leur procurer santé et richesse, de protéger leurs personnes et leurs biens contre les maléfices et d'attirer au contraire sur leurs ennemis la maladie, la mort ou l'infortune.

Presque tous les Malgaches, aujourd'hui encore, utilisent les *ody*, qui s'appliquent à peu près à toutes les circonstances de la vie. Le bourjane en a pour rendre sa charge plus légère, le soldat pour écarter les sagaies ou les balles, le paysan pour protéger son riz contre la grêle, les sauterelles et l'inondation. Les jeunes gens et les vieillards achètent les talismans d'amour pour se procurer des femmes, et les femmes pour s'attirer des amants. Il y a des *ody* pour ne pas payer ses dettes, pour retrouver les objets perdus, pour donner de la mémoire aux enfants, du flair aux chiens de chasse, de l'ardeur aux taureaux.. Il y a des *ody*-sortilèges pour susciter toutes les maladies et des *ody*-remèdes pour les guérir toutes.

Chez les peuples de la côte, tout est pourvu d'amulettes : bêtes, gens, cases, cultures. Dans n'importe quelle paillotte, il y a des ody partout : au-dessus de la porte, au coin dit des ancêtres, autour du foyer. D'autres sont enterrés sous le seuil, enfouis au coin extérieur de la case ou sur la place du village. Il n'est guère d'habitant qui n'en porte, soit au poignet, soit autour du cou ; les hommes en dissimulent dans leur *salaka* (1), les femmes dans leur chevelure. Sans doute tous les Européens ne les voient pas. Quand un étranger est signalé, les ody disparaissent comme par enchantement, mais pour reparaître dès que le *Vazaha*, le blanc, a tourné le dos. Quiconque connaît un peu les habitudes malgaches s'en assure aisément, malgré les précautions des habitants : s'il passe les doigts entre les roseaux ou falafa au-dessus de la porte, il trouvera les bouts de bois liés en chapelet qui protègent la case contre les voleurs ; s'il soulève un tas de vieilles et sales hardes suspendues au coin du foyer, il découvrira un petit sac d'étoffe rouge où est inclus le talisman contre la grêle ; s'il prie le maître de la maison de lever le coin de son lamba ramené jusqu'au menton, il verra presque certainement un collier de racines et de perles de couleur. Et ainsi de suite.

Tous ces gens tiennent extraordinairement à leurs amulettes qu'ils paient parfois fort cher. S'il en est qui ne valent que 0 fr. 20, on en trouve aussi qui représentent le prix d'un ou de plusieurs bœufs. Dans beaucoup de provinces côtières, les indigènes préfèrent malheureusement, pour soigner les malades, leurs faiseurs d'ody à nos médecins. Anciens esclaves, hommes libres ou nobles *andriana* se livrent aux mêmes pratiques : il y a quelques années, un fils de chef sakalava, élève à l'école administrative de Tananarive, se fit confisquer par un de ses professeurs européens un ody apporté de son pays ; il fut pris d'un tel désespoir qu'on fut obligé de le lui rendre par crainte de le voir tomber sérieusement malade.

(1) Bande d'étoffe passant entre les jambes et nouée autour des reins.

Le nombre des amulettes dans la plupart des villages de Madagascar est de beaucoup supérieur à celui des habitants, et leur variété est infinie. Aussi les quelques centaines d'ody catalogués dans la deuxième partie de ce travail ne constituent qu'une faible contribution à l'étude de ces manifestations innombrables de la dévotion malgache.

Chez les Imériniens, dans les régions montagneuses du Centre, l'usage des ody, pour être plus secret, n'en est pas moins très répandu. Les missionnaires protestants ou catholiques eux-mêmes ne se font guère d'illusion à ce sujet. « Je ne sais pas, dit M. G. Mondain (1), si quelque auteur a jamais attiré l'attention sur la quantité prodigieuse d'idoles malgaches. Il en est bien quelques-unes que l'on cite sans cesse : Rakelimalaza, Ramahavaly, Rafantaka, Manjakatsiroa, et les huit autres déjà moins célèbres qui complétaient les douze idoles royales. Mais l'éclat de ces hauts dignitaires de la superstition madécasse a fini par éblouir les yeux à ce point qu'on a toujours laissé dans l'ombre toute la foule des petites divinités locales qui se trouvent être intéressantes par leur nombre même. »

En général les Imériniens n'aiment pas laisser voir leur dévotion aux ody. Ceux qui se piquent de civilisation affectent de les mépriser, même s'ils y croient secrètement, pareils à ces Européens qui se moquent des gens superstitieux, tout en refusant d'être treize à table ou de voyager un vendredi. Quant aux Malgaches du commun et aux paysans, ils ont presque tous des ody qu'ils dissimulent soigneusement ; car le gouvernement, s'il ne les a pas interdits en bloc, les voit d'un assez mauvais œil, à cause des affaires de sorcellerie ou d'exercice illégal de la médecine ; de plus on sait que les missionnaires les détestent, et les indigènes, gens avisés et prudents, tiennent à ne pas se mettre mal avec les Mompera ou les Anglais, Vazaha influents. Plus d'un Malgache, inféodé à la Mission catholique, porte assez ostensiblement une médaille de la Vierge ou un scapulaire, et cache rituellement en quelque coin de sa maison un talisman de richesse ou une amulette d'amour.

D'ailleurs le commerce des ody se fait publiquement : il n'est pas de marché, soit dans la brousse, soit dans les villes, où l'on ne vende les verroteries et les minuscules objets en métal blanc (haches, anneaux, bœufs, etc.) utilisés dans la fabrication des amulettes ; au Zoma de Tananarive, ces marchands d'objets de piété occupent une allée entière. J'ajoute qu'on vend aussi sous le manteau les noix de tanguin et les plantes rares provenant de la forêt, nécessaires par exemple pour la fabrication des amulettes de maladie ou de mort. Une noix de tanguin vaut 0 fr. 15 : c'est à la portée des bourses les plus modestes.

Au sujet de la diffusion des ody dans une région de Madagascar considérée comme acquise au christianisme, voici ce que m'écrivait un instituteur indigène en service dans un petit village à quelques kilomètres à l'ouest de Tananarive (2) :

« Les gens d'ici croient que beaucoup d'arbres ou de plantes peuvent servir à faire des *fanafody* ou des *ody*. Quand ils sont malades, ils vont trouver le faiseur de *sikidy* et lui disent leur maladie. Celui-ci place les haricots rouges ou les grains du *fanraho* sur la natte en *hisatra*, puis il dit ce qui a causé la maladie, et souvent voici ce qu'il dit :

(1) *Quelques idées sur les Idoles malgaches*, par G. Mondain, dans le ***Bulletin de l'Académie Malgache***, II, 1, p. 31.

(2) A Anosisoa, sur la route de Majunga.

« — Tu as été ensorcelé par une personne ! ». Car toutes les maladies sont dues à un ensorcellement, auquel ils donnent les noms que voici : *vorik' olona* (sortilège), *voan-kanina* (atteint par ce qu'on a mangé), *petrak' an-toko* (placé au foyer), etc. Il dit ensuite les ody qu'on doit préparer et employer.

« Les gens d'ici croient que les sorciers peuvent causer toutes ces maladies innombrables. Aussi est-il fady de se quereller avec eux. Ils croient fermement que les gens qui ont beaucoup d'ody peuvent faire mourir quelqu'un qui passe ou faire tomber la foudre sur les gens qui les ennuient. Ils croient qu'il y a des ody pour rendre aveugles, en les appliquant sur les yeux ou même en passant simplement devant la personne visée. Il y a aussi, dit-on, des ody d'amour : lorsque vous appliquez ces ody à une femme, quelle qu'elle soit, elle vous suit aussitôt, si vous agitez seulement le pan de votre lamba. Ils disent qu'il y a des ody pour tout. Les gens d'ici, aujourd'hui encore, croient fermement aux ody. Il n'y a aucune autre chose à laquelle on croie comme à cela. C'est ainsi qu'en ce pays beaucoup de gens (s'ils sont munis des ody appropriés), saisiront fortement de leurs mains les cornes d'un taureau très méchant. Beaucoup sont exploités par les faiseurs d'ody. Certaines personnes aimeraient mieux ne pas avoir de quoi se vêtir et de quoi manger plutôt que de ne pas posséder d'ody. Petits ou grands, presque tout le monde croit aux ody. C'est l'ody qui fait que beaucoup de gens ne peuvent payer leurs impôts et n'ont rien. Certains dépensent plus de dix piastres (50 francs) pour avoir tel ody renommé. Pour les malades, ils aiment mieux renoncer aux médicaments des médecins plutôt que de ne pas employer les ody. Cependant, pour une seule consultation de ces faiseurs d'ody, il faut payer 0 fr. 60, ou 0 fr. 85, ou 1 fr. 25, plus un coq rouge. »

Chez les peuples plus arriérés, ceux du Sud par exemple, la croyance aux ody est plus vivace encore et la dévotion plus grande. « Nous autres Bara, nous ne mettons notre confiance qu'en nos ody, car ce sont les ody qui conservent la vie. Si nos femmes n'enfantent pas, nous allons nettoyer le pied de la (plante) sonjo. O plante de vie ! nous vous nettoyons ! Si notre femme a un enfant, nous sacrifierons un mouton ou une poule. Si nous avons un procès, si nous sommes accusés injustement, ô arbre de vie (1), Indriankatsakatse, notre Zanahary, au cas où on nous laissera libres sans amende, nous tuerons une poule et nous apporterons du rhum pour vous ! »

« Quand on a beaucoup de dettes, on plante un bois devant la porte du village, afin que les paroles prononcées par le créancier soient sans effet (2). »

Ceux qui se font aujourd'hui des illusions sur la diffusion des idées chrétiennes et sur l'abandon des pratiques païennes à Madagascar, devraient connaître pourtant l'esprit essentiellement conservateur de l'indigène, surtout de la femme malgache, gardienne fidèle de toutes les traditions. L'instruction, largement répandue par l'administration de la Colonie, héritière respectée des mpanjaka anciens, et l'assistance médicale, avec ses résultats quotidiennement tangibles, fera reculer sans doute, — au prix de quelles peines et au bout de combien de temps ! — les croyances et les pratiques fétichistes. Ainsi, en Europe, la science, en moins de cent ans, a plus fait que l'Église en dix siècles pour extirper les sorciers et la sorcellerie. Mais la puissance de dissimulation des Malgaches nous réserve peut-être des surprises. On

(1) *Hajo mahavelo.*

(2) Je cite ce témoignage dans toute sa naïveté caractéristique : *Jahay Bara tsy manandrcha mahatoky anay tsy gnaoly anay, fa tony gnaoly gnemahavelo, etc.*

en a eu récemment un exemple caractéristique à propos d'une affaire criminelle qui fit quelque bruit en 1913.

Un Français vivait avec sa sœur et une compagne indigène. Celle-ci, gênée par la surveillance de l'Européenne, résolut de s'en débarrasser. Elle recourut aux bons offices d'un sorcier et profita d'une absence de son amant pour empoisonner lentement la sœur avec un poison végétal. Le hasard fit découvrir une lettre qu'elle adressait au sorcier pour réclamer une nouvelle dose de poison. Sur ces entrefaites l'Européenne succomba : le drame avait duré une quinzaine. Or l'enquête révéla que pendant ces quinze jours presque tous les Malgaches du quartier étaient au courant de ce qui se passait. Les progrès de l'empoisonnement, dit un des témoins, faisaient le sujet ordinaire des conversations entre femmes à la fontaine, On s'étonnait devant un autre témoin que la police n'eût pas été prévenue ; il répondit tranquillement : « C'était une affaire de Vazaha ! Pourquoi les Malgaches s'en seraient-ils préoccupés ? »

Telle est la mentalité indigène. On comprendra que des gens aussi habiles à dissimuler n'aient guère de mal à nous cacher leurs croyances et leurs rites, lorsqu'ils y trouvent ou croient y trouver un intérêt.

Les annales de la justice criminelle fourniraient de multiples renseignements sur les amulettes, et dans les greffes on s'en procurerait de curieuses collections. Il est rare qu'un indigène soit arrêté sans qu'on saisisse sur lui des ody, qu'une case soit fouillée sans qu'on trouve des ody dissimulés dans quelque coin.

Voleurs et assassins se fient plus sur les talismans que sur leur habileté professionnelle ou leurs armes. Citons à ce propos le compte rendu dans *L'Echo de Madagascar* d'une agression dont fut victime en 1908 un colon français d'Antsirabe.

« Dans la nuit du 22 au 23 septembre, un ou plusieurs tontakely se sont introduits dans la maison d'habitation de M. Georger pour le dévaliser. Vers minuit, M. et Mme Georger, qui dormaient profondément, furent réveillés par un bruit insolite. M. Georger se leva précipitamment, saisit son revolver, et, sans prendre le temps de s'habiller, se dirigea à tâtons, dans l'obscurité, dans la direction d'où semblaient venir les bruits. Il se trouva nez à nez avec un individu dans sa salle à manger, où donne une porte de son bureau où se trouve la caisse. M. Georger chercha à appréhender l'inconnu qui le saisit lui-même par le col de sa chemise en proférant des menaces de mort sur un ton sacramentel :

« *Maty ny ain' ialahy ! faran' ny andron' ialahy anio !*... etc.

« Une courte lutte s'engagea. M. Georger se dégage en faisant une première fois feu de son revolver. L'agresseur lâcha prise, mais, devenu de plus en plus furieux, continue ses menaces de mort en invoquant l'aide de talismans dont il était porteur et en bouleversant tout le mobilier. M. Georger ne se rendant pas compte du nombre de ses agresseurs et pensant sa vie en danger, fit au hasard une deuxième fois feu de son revolver ; un corps roula sur le plancher.

« Le commissaire de police et le Dr Léger, prévenus, arrivèrent immédiatement. Le docteur constata que le blessé avait reçu deux balles, une au poignet, une dans le ventre. Interrogé, le blessé déclara se nommer Rakotovely et être venu, *fort de ses talismans*, pour ensorceler M. et Mme Georger et les dévaliser. Il ne désigna aucun complice. Il était porteur de deux petites sobika, l'une vide pour emporter les piastres, disait-il, l'autre renfermant plusieurs ody : cornes de bœuf remplies des

ingrédients d'usage, des dents de caïman, six demi-noix de tanguin dont deux étaient fraîchement râpées, etc... Rakotovely demandait avec instance qu'on lui rendît ses ody pour lui enlever ses blessures... Transporté à l'hôpital, il y mourut à 4 heures du matin sans avoir fait de nouvelles révélations. » (1).

Si les jeunes gens, en Imerina, paraissent ou affectent de paraître assez indifférents aux anciennes coutumes, les vieillards y demeurent presque tous attachés. Un jour, dans un village de l'Itasy, à Soamahamanina, j'avais pu, non sans peine, acheter à un homme du pays un ody très crasseux, mais orné de curieux dessins géométriques en perles rouges et jaunes : on n'avait pas voulu d'ailleurs m'en dire ni le nom, ni l'usage. Le soir, quand les gens rentrèrent des rizières, il y eut des récriminations et des disputes sans fin dans la famille, puis un vieux vint me supplier de rendre l'ody, m'offrant même de me restituer plus que je n'avais donné pour l'acquérir. Si je refusais, sa famille allait se trouver exposée aux pires infortunes, et son fils, l'auteur du sacrilège, deviendrait sûrement lépreux ou paralytique. Lorsqu'il fut rentré en possession de son amulette, sans bourse délier, il se confondit en remerciements, répondit à maintes questions sur les coutumes des anciens, mais refusa obstinément de me renseigner sur l'ody dont j'avais été un moment possesseur.

Dans les familles des Malgaches les plus civilisés, acquis depuis longtemps à nos idées et transformés déjà par notre influence, il n'est pas rare de surprendre soudain une survivance qui atteste la force des croyances et des rites abolis. Le fait suivant m'a été conté par un fonctionnaire indigène du service de l'Enseignement, très instruit, vivant à l'européenne et qui a complété ses études dans une école normale de France. Il est à remarquer que sa famille, inféodée depuis de longues années au protestantisme anglais, ne passe nullement pour païenne. Or, son père étant tombé gravement malade, il avait fait venir un médecin. Mais quelques parents et amis jugèrent indispensable, malgré ses protestations énergiques, de convoquer aussi un faiseur d'ody. La consultation eut lieu dans une pièce voisine de celle occupée par le malade et dura très longtemps. L'attirail du sorcier comportait deux cornes blanches ornées de perles et pleines d'amulettes, divers morceaux de bois et de nombreux sacs à remèdes. On établit d'abord, à l'aide de procédés divinatoires, que le malade avait été ensorcelé par une femme, une *mpamosavy*. Puis on chercha le sac d'ody propres à guérir la maladie. Il se trouva que c'était le plus gros du tas, ce qui marquait bien la gravité des sortilèges.

La recrudescence la plus marquée du culte des amulettes eut lieu en 1896, au moment de l'insurrection réprimée par le général Gallieni. Les prêtres des sampy, les gardiens ou faiseurs d'ody furent les agents secrets et actifs de ceux qui fomentèrent cette révolte. Partout, à la tête des bandes, on portait en guise d'étendards les idoles d'autrefois, et chaque combattant avait sur lui quelque amulette destinée à écarter les balles ou à faire briser les fusils dans la main de nos tirailleurs. Les amulettes demeurèrent inefficaces ; presque tous les prêtres des sampy furent tués, malgré leurs idoles, au premier rang des insurgés. D'ailleurs cette expérience malheureuse ne porta que peu de préjudice aux croyances générales concernant la sainteté des ody. On se figura que ceux-ci avaient perdu de leur force à cause de certaines violations des *fady*, c'est-à-dire des interdictions, et voilà pourquoi les sortilèges redoutables possédés par les Vazaha avaient eu raison des amulettes malgaches.

(1) *Echo de Madagascar*, 30 septembre 1908.

Car les indigènes de Madagascar, dévots aux fétiches, prêtent aux Européens une mentalité analogue à la leur. Dans leur naïf jugement, les scapulaires ou les objets de piété catholiques passent pour les *Ody des Vazaha*, et les rangées de caractères imprimés dans les Bibles constituent pour un Imérinien illettré des formules magiques sans doute aussi puissantes que les lignes d'écriture mystérieuse des manuscrits antaimorona. Certains Français sont aussi soupçonnés d'être des *mpaka-fo*, c'est-à-dire des « preneurs de cœurs » : on se figure que ces sorciers blancs tuent de petits enfants pour leur arracher le cœur et en fabriquer de détestables sortilèges. Dans les premières années de la conquête, un indigène vint un soir frapper à la porte d'un Français de Tananarive, réputé pour être un *mpaka-fo* : il venait lui offrir de tuer un enfant et de lui en vendre le cœur. Cette absurde légende faillit renaître tout récemment sous une forme nouvelle, celle des *mpaka-ra* ou « preneurs de sang ». En 1913, un médecin français, chargé d'étudier la diffusion et la prophylaxie du paludisme, faisait des expériences aux environs de Tananarive, et il prélevait, pour ses analyses, une goutte de sang sur chacun des enfants de certaines écoles. On avait eu soin de faire expliquer par les instituteurs le but de ces recherches. Pourtant les gens des campagnes s'émurent et des rumeurs étranges commencèrent à circuler : on prenait le sang des petits Malgaches pour fabriquer des ody malfaisants, et le médecin était *mpaka-ra*. Il fallut interrompre les expériences.

La plus récente reviviscence du culte des ody eut lieu en 1915, à l'occasion de la levée des troupes noires à Madagascar. De très nombreux tirailleurs, venus de tous les coins de l'île, avaient leurs cantonnements dans les villages des environs de Tananarive. Une nuée de sorciers s'abattit sur le pays, et il se fit un commerce considérable d'*odi-basy*, c'est-à-dire d'amulettes destinées à protéger contre les coups de fusil.

Beaucoup d'Européens s'imaginent que la fameuse destruction des *sampy*, sous Ranavalona II, porta un coup fatal au culte des ody. En septembre 1869 fut proclamé au Zoma de Tananarive un ordre de la reine proscrivant les sampy. Il était donné un mois aux Imériniens pour les détruire tous. Ceux qui ne se conformeraient pas à ces prescriptions devaient être brûlés avec leurs idoles. De fait on envoya des officiers dans un certain nombre de villages pour faire quelques exemples, on brûla solennellement des sampy, le Kelimalaza d'Ambohimanambola, le Behaza d'Ambohibe (Ilafy), d'autres encore.

On conçoit que les missionnaires aient toujours mené grand bruit autour de cette ordonnance royale, devenue pour eux comme le symbole de la condamnation du paganisme en Imerina. C'est aussi pourquoi la réapparition soudaine des sampy en 1896, après vingt-sept ans, parut assez inattendue. Elle semblera moins extraordinaire, si on essaie de donner sa vraie valeur à l'acte politique d'une reine qui subissait à cette époque l'influence des missionnaires de la London Missionary Society. Elle abolit donc officiellement le culte des sampy ; mais, malgré la lettre des instructions royales, on ne brûla aucun de ceux qui continuaient à garder chez eux des idoles, et on ne persécuta point les détenteurs d'ody.

Sous Radama, n'y avait-il pas eu déjà une éclipse du culte des sampy ? Quand les Européens montèrent à Tananarive, les sampy, sauf Manjakatsiroa, furent

(1) *Tantara ny Andriana*, page 1101.

renvoyés par ce prince. Les Imériniens s'en émurent, mais Radama leur dit qu'ils pouvaient continuer de « consacrer » chacun chez soi son idole (1). D'après la tradition il aurait aussi malmené un jour, à Ambohimanga, les gardiens du célèbre Rakelimalaza. Sous Ranavalona II, le recul des croyances païennes fut plus considérable sans doute, puisque les émanations des principaux sampy furent officiellement détruites, mais les sampy, comme le phénix, renaissent de leurs cendres, et on verra dans une autre partie de ce travail que la destruction des idoles en 1869 n'eut guère plus d'effet que leur bannissement par Radama un demi-siècle auparavant. En dispersant aux quatres vents les restes de quelques sampy brûlés, la reine avait surtout, si j'ose ainsi dire, jeté de la poudre aux yeux des Européens.

Je me figure que la conversion de Ranavalona consista surtout à substituer un fétiche à d'autres. La Bible acquit à ses yeux un *hasina*, c'est-à-dire une vertu sacrée supérieure à celle de Kelimalaza ou de Manjakatsiroa, les antiques soutiens de la puissance royale. Mais il n'est pas douteux que la reine demeura, malgré ses nouvelles croyances, attachée à la plupart des superstitions de sa race. « Dans la dernière maladie qui a failli l'enlever, dit un écrivain catholique (1), à la fin de 1882 et au commencement de cette année 1883, on immolait au Palais des victimes choisies, afin d'interroger leurs entrailles et d'y découvrir sans doute le secret de sa guérison. Quinze ans de protestantisme n'avaient donc pas fait encore disparaître le vieux levain de superstition, qui régla toujours toutes choses à la cour de la souveraine. Que dis-je ? ils ne l'avaient pas même légèrement effleuré. Nous en pourrions citer plus d'un exemple, soit pour les jours de bon augure, soit pour ceux qui rendent sujets aux mauvais sorts ».

Les souverains de l'Imerina ne tolérèrent jamais le culte de tous les ody sans distinction. Les ody mauvais (*ody ratsy*) dont se servaient les faiseurs de sortilèges (*mpamosavy*) étaient proscrits. Or les anciens rois classaient d'une façon assez arbitraire les amulettes en bonnes et en mauvaises, d'après leur fantaisie et leur intérêt du moment. Andriamasinavalona, qui régnait au XVII^e^ siècle, honora longtemps un sampy parce qu'il avait fait baisser à son passage l'eau d'une rivière gonflée par les pluies ; mais il réclama une seconde fois le même miracle et l'idole ne put le satisfaire ; alors il la rejeta avec mépris et fit mettre à mort son gardien (2). Andrianampoinimerina, vers la fin du XVIII^e^ siècle, eut assez de peine pour venir à bout des gens d'Ambohipeno et d'Ambohimanambola ; il trouva chez eux trois ody d'égale importance, tous trois protecteurs de ce clan : il en proclama deux mauvais et les fit enterrer dans un coin ; il déclara bon le troisième et lui voua même un culte : celui-là s'appelait Kelimalaza et devint bientôt le premier des sampy imériniens (3). C'est un peu avec le même esprit que Ranavalona proscrivit les sampy en 1869 ; du moins je m'imagine que la plupart de ses sujets interprétèrent ainsi l'ordonnance royale. Les idoles protectrices officielles de la royauté redevinrent, du jour au lendemain, de vulgaires amulettes contre la foudre, les sauterelles, les sagaies, les maladies, comme elles l'avaient été à l'origine, et leurs émanations nouvelles persistèrent obscurément au milieu de la vénération populaire, jusqu'au jour où l'insurrection fit sortir ces sampy de leurs cachettes. Ils y végètent encore.

(1) *Histoire de Madagascar*, par le P. de la Vaissière. — Lecoffre, 1884, t. II, pp. 30-31.
(2) *Tantara ny Andriana*, 178.
(3) *id.* 531, 533.

diminués, annihilée, si l'on veut, en tant que sampy, mais presque aussi vivaces que jadis en tant qu'ody. Car les ody, dans un village perdu de la brousse non pénétré encore par la civilisation, sont indispensables à un Malgache : ils constituent toute sa médecine, ils sont sa sauvegarde morale en le mettant à l'abri des maléfices, ils lui servent de défense matérielle, en protégeant le village contre les brigands, la moisson contre les orages, enfin ils représentent pour lui les dispensateurs de l'amour, de la fortune, du bonheur. Et c'est pourquoi, sans doute, ils ne sont pas près de disparaître.

CHAPITRE II

Origine et nature des ody

Quelques notions sur les idées religieuses les plus générales des Malgaches sont indispensables pour préciser l'origine et la nature des ody (1). Toutes les croyances des indigènes de l'île, peut-on dire, reposent sur le culte des ancêtres, fondé lui-même sur la survie. L'âme, le souffle, l'esprit, c'est-à-dire le double immatériel que l'homme est supposé posséder, continue d'exister après la mort : cet *avelo*, comme disent les Malgaches, éprouve même quelque peine à se séparer de son corps. Telle la *psyché* des Grecs, comme l'explique Platon dans le *Phédon*, ne se décide pas facilement à quitter le cadavre et durant de longs jours erre dans le voisinage du tombeau. Tel aussi l'*avelo*, selon les Imériniens, peut être rappelé parfois dans le corps momentanément abandonné, ou bien après la mort demeure longtemps dans le tombeau, ou encore se fixe en un arbre ou un rocher proche, et hante, sous forme de *matoatoa*, la case habitée par les survivants.

Les esprits des morts sont tantôt malveillants et malfaisants, tantôt au contraire bienfaisants et capables de protéger ou d'aider leurs parents et leurs amis. Il est donc nécessaire pour les vivants de rester en relations avec eux et de se les concilier, si possible, par des prières et des offrandes. Certains hommes ont une disposition particulière pour entrer en communication avec les ancêtres morts : ceux-ci leur revèlent, soit en songe, soit dans une sorte de délire prophétique ou par une espèce de possession à l'état de veille, les rites à accomplir.

Le nom générique de *razana* (ancêtres) est appliqué aux esprits des morts ; mais on les connaît encore sous d'autres appellations. Les *angatra* ou les *angabe*, le plus souvent méchants et redoutables, sont invoqués de préférence par les sorciers. Les *lolo*, qui habitent les profondeurs des rivières ou des lacs, sont aussi un objet de terreur pour les hommes. Les *Vazimba* hantent les amas de pierres pareils à des tombeaux, les rochers, certains coins de forêts ; la croyance commune en a fait les esprits des plus anciens habitants des Hauts-Plateaux, chassés et dépossédés à l'aurore des temps par les Imériniens. Ils sont tantôt nocifs, tantôt secourables ; parfois ils tordent le cou de ceux qui foulent l'herbe de leur domaine, ou envoient une maladie à quiconque viole l'une de leurs interdictions ; mais plus souvent ils exaucent les vœux de ceux qui les prient ou leur promettent des sacrifices. Les *Angalampona*, les *Anakandriana* ou *Ranakandriana* sont plus vagues encore ; on ne leur connaît pas, comme aux *Vazimba*, de postérité parmi les hommes ; aussi ne saurait-on affirmer que ce sont des ancêtres, et pourtant la croyance populaire ne fait guère de distinction entre eux et les Vazimba. D'autre part les *Anakandriana* sont des *Andriamanitra*, comme l'indique le texte suivant du *Tantara* (2) : « Ces

(1) Ces notions, illustrées par des citations et des exemples nombreux, seront développées en un volume qui paraitra ultérieurement sous ce titre : *Le culte des ancêtres chez les Malgaches*. Je ne fais que résumer ici très brièvement mes idées à ce sujet.

(2) *Tantara ny Andriana*, 82 sq.

Anakandriana n'étaient ni hommes ni bêtes, mais des Êtres (*zavatra*) qu'on ne connaissait pas ; ceux qui pouvaient en savoir quelque chose les reconnaissaient à leur voix : c'étaient les gens possédés par eux..... Des cavernes étaient leurs demeures, à l'est d'Ambohitsara, et à Fandana, à l'est d'Ambohimanambola, etc. Ces demeures étaient fréquentées par de très nombreuses personnes venant y faire des suppliques, des prières et des hasina en argent.. .. Nombreux étaient les gens possédés par les Anakandriana dans leurs cavernes, et ces possédés devenaient *mpisikidy* et *mpitahiry sampy*, et connaissaient les rites..... Car les Anakandriana leur faisaient prendre les choses appelées sikidy ou appelées sampy..... Le Ranakandriana n'est pas visible de façon à être conservé, et on ne peut lui rendre de culte, parce qu'on ne voit pas son corps ; pourtant c'est un *zavatra* pourvu de souffle et à qui s'adressaient les prières des anciens..... La prière aux Ranakandriana est la suivante :

« Andriamanitra mâles, Andriamanitra femelles, Zanakandriamanitra mâles, Zanakandriamanitra femelles, Zanahary mâles, Zanahary femelles, vous tous dont les noms sont connus et dont on n'aperçoit pas la forme, venez ! » (1).

Les *Anakandriana* (2), identiques d'après cette invocation aux *Zanakandriamanitra*, seraient donc la postérité des *Andriana* ou des *Andriamanitra*, c'est-à-dire la lignée des ancêtres royaux divinisés.

Cette hypothèse est confirmée par un passage de Flacourt : « C'est en cette province (Fanjahira, au nord-ouest de Fort-Dauphin) qu'habitent les blancs qui y sont venus depuis 150 ans et qui se nomment Zafferamini..... Ils sont divisés en trois conditions ou états, savoir en Rohandrian, Anakandrian et Ondzatsi ; les Rohandrian sont ceux dont ils tirent leur roi ou Grand. Les Anakandrian sont ceux qui sont sortis d'un Rohandrian et d'une femme qui est ou d'entre les noirs ou d'entre les Anakandrian ou les Ondzatsi ; ils ont tous la peau rouge et les cheveux longs, point ou peu frisés comme les Rohandrian ; ces Anakandriana, aussi bien que les Rohandrian, ont l'avantage de pouvoir couper la gorge aux bêtes. »

Tous, *angatra*, *lolo*, *Vazimba*, *Anakandriana*, se confondent aussi sous le nom générique de *zavatra* ou de *zava-masina* (3), et ce terme comprend même les Zanahary, les Andriamanitra et les Andriananahary, dont il sera question un peu plus loin. *Zavatra* signifie en malgache « chose » et aussi « être ». Cette double acception apparaît très bien dans les mots composés comme *zava-maneno* (objets qui résonnent, instruments de musique), *zava-maniry* (choses qui poussent, les plantes), *zava-miaina* (êtres qui ont le souffle, les animaux). De même *zava-masina* signifie les êtres qui ont le hasina, les êtres sacrés (4). Et le mot *zavatra* désigne très fréquemment les êtres indéfinissables et invisibles qui errent autour de l'homme, surtout dans l'ombre de la nuit, ou dans les solitudes, les êtres mystérieux dont l'imagination humaine, sous toutes les latitudes, a peuplé le monde.

---

(1) Variante de cette prière, *Tantara ny Andriana*, p. 85 : *Zanahary lahy, Zanahary vavy ! Andriamanitra any ambony, elanelan' ny tany sy ny lanitra, Andriamanitra eto ambany, elanelan' ny tany sy ny olombelona !*

(2) *Anaka* et *Zanaka*, en malgache, signifient tous deux « enfants ».

(3) *Zava masina* = *zavatra masina*, c'est-à-dire « être sacré », « être saint ».

(4) On verra dans une autre partie de ce travail le sens précis de *hasina*, *masina*.

Enfin les Malgaches appellent *Zanahary*, *Andriamanitra*, *Andriananahary*, d'autres êtres, zavatra et zava-masina comme les précédents, mais paraissant à première vue se distinguer des ancêtres. Avec nos habitudes de pensée et de langage, nous nous trouvons amenés presque naturellement, nous autres Européens, à traduire ces mots par « dieu » ou « dieux ». Les premiers explorateurs et voyageurs, influencés par leurs idées chrétiennes, ont déclaré que les peuplades de Madagascar, non converties encore, croyaient cependant à une divinité suprême appelée Andriamanitra ou Andriananahary. Les missionnaires ont vu là une preuve du monothéisme primitif des Malgaches, ou tout au moins de leur tendance évidente à n'adorer qu'un dieu unique.

Je ne puis partager cette opinion. Pour moi, les *Zanahary*, les *Andriamanitra*, les *Andriananahary* sont des *zavatra*, des êtres analogues aux *Angalampona*, aux *Vazimba* ; par suite, ils ne se distinguent pas des razana, et ils sont aussi des ancêtres, si vagues et si lointains qu'on a oublié leur filiation, mais d'autant plus redoutables et plus vénérés qu'ils semblent plus inconnus et plus mystérieux. Le Malgache appelle *razana* (ancêtres) les morts proches dont les cadavres reposent dans les tombeaux, ou ceux dont le souvenir s'est au moins gardé, avec les noms, dans la mémoire des hommes ; et il nomme *zavatra* ou *Zanahary* les morts dont on ne se rappelle plus ni les noms, ni les visages, ou les morts des autres clans qui ne sont point des ancêtres au sens strict du mot. Mais tous sont des hommes d'autrefois, des Ancêtres au sens large. Telle est bien la croyance populaire imérinienne. Un de mes amis malgaches, Tananarivien et appartenant à une famille devenue protestante, me rapportait ce souvenir de son enfance : jadis, quand il était tout petit, bien avant l'occupation française, sa grand'mère, restée païenne, gourmandait devant lui ses parents devenus chrétiens : « Vous allez, disait-elle, prier Jehovah et Jésus-Christ qui sont les ancêtres (*razana*) des chrétiens ; mais nous, nos ancêtres sont Andriamanitra et Andriananahary. »

L'absence de singulier et de pluriel dans les dialectes malgaches a facilité la confusion d'*Andriamanitra* avec le « dieu » des chrétiens. Dans la plupart des cas en effet on ignore si le terme malgache désigne un ou plusieurs êtres, et on peut le traduire aussi bien par le singulier que par le pluriel. Je ne nie pas d'ailleurs que la conception chrétienne n'ait eu une grande influence sur l'emploi actuel de ces mots et que la majeure partie des Imériniens d'aujourd'hui ne les emploient réellement au singulier dans leurs formules. Une propagande intense est faite depuis très longtemps à Madagascar par les diverses missions, et l'Imerina centrale est nominalement convertie depuis deux générations (1). C'est donc dans les vieilles prières imériniennes et dans les documents modernes betsimisaraka ou sakalava qu'il faut chercher la solution du problème. Or voici ce qu'on y découvre : dans beaucoup de cas on peut hésiter entre le singulier et le pluriel, mais par contre, dans de très nombreux exemples, le contexte marque nettement que Zanahary, Andriamanitra, Andriananahary sont des pluriels, soit qu'un mot tel que *ireo* l'indique, soit qu'on invoque nommément les Andriamanitra masculins et les Andriamanitra féminins, les Zanahary de l'est et de l'ouest, du nord et du sud, ceux qui sont près, et

(1) Exactement depuis 1869, date de la conversion officielle de Ranavalona II au protestantisme.

ceux qui sont loin. Des preuves analogues sont fournies par le *Tantara ny Andriana* du P. Callet, recueil de documents imériniens antérieurs à la conquête (1).

D'autre part on traduit généralement Andriamanitra, Andriananahary, comme deux épithètes, deux appellations d'un même être ; je crois qu'il faut y voir plutôt deux catégories d'êtres, voisines l'une de l'autre et réunies parfois sous une même invocation, comme ailleurs les *lolo* et les *angatra*, ou les *Vazimba* et les *angalampona*, ou les *Anakandriana* et les *Vazimba*.

Mais j'en arrive à l'explication même des mots qui passent pour désigner la divinité chez les Malgaches.

Le sens de *Zanahary* (2) est donné, à mon avis, par la formule qui revient constamment dans les prières des peuples de la côte : *Zanahary nahary tongotra aman-tanana* (les Zanahary qui ont fait les pieds et les mains). La racine *hary* signifie créer, procréer, acquérir ; *nahary* est la forme du passé. L'élément initial *za* reste assez obscur : on l'a rapproché, non sans vraisemblance, du même élément dans les mots *za-loro, za-lahy, za-rary* ; il serait alors une sorte de préfixe (3) emphatique comparable à *Ra* dans les noms propres, et Zanahary signifierait simplement « celui qui a créé ou procréé. » Ainsi encore les Zanahary seraient les pères d'une lignée, les ancêtres. Dans la langue courante *mahary* s'emploie bien avec ce sens de

---

(1) On trouvera, éparses en ce livre et surtout dans la deuxième partie, de nombreuses citations de ce genre pour ce qui concerne soit les Imériniens, soit les Sakalava et les Betsimisaraka ; il est donc inutile d'en faire étalage ici ; je me contente de quelques citations imériniennes empruntées au *Tantara ny Andriana* du P. Callet.

87 : *Mangataka aminareo izahay Andriamanitra nanambatra tongotra aman-tanana, izay Zanahary nanao ny andro sy ny alina* (Je demande à vous les Andriamanitra qui avez ajusté les pieds et les mains, les Zanahary qui avez fait le jour et la nuit) ;

102 : *Mangataka aminareo izay Andriamanitra sy Andriananahary sy ray razana* (Je demande à vous les Andriamanitra, les Andriananahary et les pères ancestraux). Je cite ce texte, bien qu'on puisse à la rigueur faire ici d'Andriamanitra et Andriananahary deux singuliers, mais il reste intéressant, parce qu'il montre nettement qu'Andriamanitra et Andriananahary sont deux êtres distincts, en connexion étroite avec les *razana* (même relation syntaxique par l'emploi de la particule de coordination *sy*) ;

85 : *Zanahary lahy, Zanâhary vavy ! Andriamanitra eny ambony elanelan' ny tany sy ny lanitra ! Andriamanitra eto ambany elanelan' ny tany sy ny olombelona !* Zanahary mâles ! Zanahary femelles ! Andriamanitra là-bas en haut, entre le ciel et la terre ! Andriamanitra ici en bas entre la terre et les humains ! — Même page : *Ary misy Andriamani-dahy sy Andriamani-bavy, ka tsy sarahina ny fiantso azy.* Et il y a des Andriamanitra mâles et des Andriamanitra femelles ; on ne les sépare pas dans les invocations.

81, 85 : *Ary ny hevitry ny teo aloha, ny amin' ny Andriamanitra dia misy Andriamanitra lehibe, tompon' ny aina izay mahefa izao rehetra izao, ary ny Andriamanitra kely, ny sampy.....* Et la pensée des gens d'autrefois au sujet des Andriamanitra, c'est qu'il y a de grands Andriamanitra, maîtres de la vie et qui peuvent toutes choses, et de petits Andriamanitra, qui sont les sampy.

(2) J'ai lu l'intéressante étude de M. G. Ferrand sur le mot Zanahary (*Le dieu malgache Zanahary*, brochure in-8°, 18 pages, 1906), qui représenterait un ancien *Yanahari*, répondant au malais *Yan-hâri* ; le sens serait : « dieu soleil, dieu du jour ». Je n'ai pas été convaincu par les raisons de M. Ferrand, fort ingénieusement présentées, mais uniquement philologiques : je me méfie, en ces matières, de la grammaire comparée, que j'ai beaucoup pratiquée autrefois.

(3) Le rôle de ces préfixes, qui servent à former en malgache un grand nombre de mots, est encore assez mal connu. Citons les principaux : *tsa, tsi, tso, va, to, so, po, vo, ki, ko, ma, ta, ka. Za*, dans Zanahary, n'est pas plus extraordinaire que *ka* dans *kabesoka, kaboaka, kafotsy, kamahana, kamaitso, kamaosy*, etc., ou que *ta* dans *tabebaka, taboaka, tabonaka, takositra, talelaka, tamora* etc., ou que *sa* dans *sabaka, safotaka, sakay, saresaka*, etc.

procréer ; on dit par exemple : *tsy mbola « nahary » zaza izy mivady* (ces deux époux n'ont pas encore procréé, n'ont pas eu d'enfants). Ajoutons enfin que peut-être l'expression *Zanahary nahary tongotra aman-tanana* (le Procréateur créateur des pieds et des mains) pourrait être éclairée par le rapprochement avec des contes malgaches fort nombreux où un Zanahary est représenté comme ayant modelé avec de la glaise ou sculpté dans du bois des statues à forme humaine. Mais il est incapable à lui seul de les animer, de leur donner le souffle et il se fait aider dans cette tâche soit par un autre Zanahary, soit par la fille du grand Zanahary, devenue sa femme. Il devient ensuite le père de la lignée humaine, le grand Ancêtre, par les enfants que lui donne soit la fille du Zanahary, soit les femmes-statues prises par lui comme petites-épouses *(vady kely)*.

Andriananahary a le même sens que Zanahary. Le premier élément du mot, *Andriana*, signifie chef au sens le plus large, c'est-à-dire soutien, maître, protecteur. Dans toute l'île, il sert à désigner les hommes de caste noble et surtout royale. Andriananahary serait donc le chef procréateur de la race, le premier ancêtre royal.

Dans les anciens contes, le roi s'appelle Andriambahoaka, le protecteur du peuple, ou Andriana tout court. Et c'est ainsi qu'on désigne le roi des Imériniens dans les récits d'autrefois. On le proclamait aussi le Zanahary de ses sujets, comme il est dit dans un chant (1) rituel, chanté dans beaucoup de cérémonies :

Notre Andriana ! C'est un bon Andriana !
Notre Andriana ! C'est notre soleil !
Notre Andriana ! C'est notre Zanahary !

Les ancêtres des Andriana étaient donc les Ancêtres par excellence, ceux à qui tout le peuple devait rendre après leur mort un culte d'autant plus dévot qu'il vénérait déjà pendant leur vie ces « dieux descendus sur la terre », ou ces « dieux visibles » (2). La confusion entre les Ancêtres des Andriana et les Andriamanitra était si naturelle dans la croyance populaire qu'elle a trouvé son expression dans une légende. Celle-ci peut n'être pas très ancienne, mais elle est intéressante à plus d'un titre. Elle fait remonter l'origine de la dynastie imérinienne à une fille d'Andriamanitra, tombée du ciel sous la forme d'une feuille d'arbre *parfumée*, puis changée en femme et devenue l'une des épouses d'Andrianerinerina (3). De ce mariage naquit Andriananjavonana, le dix-septième aïeul d'Andrianampoinimerina.

Enfin une cérémonie magique, très en honneur actuellement à Madagascar, celle du *tromba* (4), nous fournira une dernière preuve de l'identité des ancêtres et des dieux, des *razana* et des *Zanahary*. Le rite essentiel de cette cérémonie consiste en l'invocation d'un Esprit qui possède l'un des assistants et parle par sa bouche. Or c'est souvent l'âme d'un roi des temps passés ou d'un ancien ombiasy célèbre qui revient ainsi dans le corps d'un contemporain, et cet Esprit est appelé communément un Zanahary.

J'arrive au terme qui dans la langue malgache sert aujourd'hui à désigner le dieu des Chrétiens : Andriamanitra ; c'est proprement le « Seigneur-Parfumé ». Epithète au premier abord un peu singulière ! Elle s'explique par certaines croyances dont les

(1) *Tantara ny Andriana*, 261, 362, 390.
(2) *Andriamanitra latsaka an-tany, Andriamanitra hita maso.*
(3) *Tantara ny Andriana*, 11 et 13 (note).
(4) D'origine sakalava, et répandue aujourd'hui dans toutes les régions côtières.

vieillards imériniens conservent encore la tradition. On disait autrefois assez couramment des cadavres qu'ils sentaient bon (*manitra*) au lieu de dire qu'ils sentaient mauvais (*maimbo*), particulièrement lorsqu'il s'agissait de cadavres d'ancêtres conservés dans le tombeau de famille et quand par exemple on les sortait du tombeau à l'occasion du *famadihana* (1). Les mauvais Esprits, les Esprits malfaisants, sont encore appelés dans certaines régions *maimbo*, ceux qui sentent mauvais. J'ai trouvé cette appellation en usage dans maints villages du district d'Ambatondrazaka (pays sihanaka) et des provinces de Tamatave ou de Vatomandry (pays betsimisaraka). Il existe même une amulette pour protéger contre les attaques des *Maimbo* (2). A ces Êtres pourris et puants s'opposeraient donc les Êtres incorruptibles et parfumés, sous le nom d'Andriamanitra. Il est assez curieux qu'on trouve des idées analogues chez les anciens chrétiens : d'après les hagiographes, les cadavres des martyrs ne pourrissent pas et répandent au contraire une odeur exquise ; d'où l'expression devenue banale : mourir en odeur de sainteté.

L'incorruptibilité des morts les plus vénérables, des Saints Razana, est aussi attestée chez les Malgaches par des proverbes (3), et surtout par les commentaires que savent encore en faire certains vieillards ; car les proverbes en eux-mêmes sont fort obscurs et il serait difficile d'en tirer parti sans exégètes indigènes.

Minia maty ho maimbo (4) signifie en mot à mot : il veut mourir pour sentir mauvais ; ce qui se commente ainsi : il s'obstine dans le mal, de sorte qu'étant mort il sentira mauvais très vite. Car il semble que les morts dont la vie a été plus mauvaise, se pourrissent plus vite. Quand on remue les corps dans le tombeau, lors de la cérémonie du famadihana, on cherche à se rappeler comment ils se sont conduits de leur vivant pour savoir s'ils seront ou non bien conservés.

Les Imériniens croient qu'après la première mort il y en a une seconde, beaucoup plus pénible. En se conduisant mal, on hâte la venue de cette seconde mort. Un des signes qui la décèlent probablement, disent certains Malgaches, c'est la mauvaise odeur répandue par les cadavres. Les Andriamanitra seraient donc en quelque manière les « Immortels » de la conception grecque, ceux qui échappent à la mort complète (5). Autrefois on racontait encore à Tananarive que les restes d'Andrianampoinimerina et de Radama I[er] son fils étaient particulièrement incorruptibles et ne répandaient aucune mauvaise odeur : ces deux grands rois, vivants ou morts, étaient des « Andriamanitra visibles » selon la formule malgache.

Ces brèves explications sur les zavatra, les razana, les Andriamanitra, ou, si l'on veut, sur les Êtres, les Ancêtres et les Dieux, qui constituent une seule et même

(1) Cérémonie qui consiste à retourner les morts, à les changer de côté, en ajoutant de nouveaux linceuls de soie rouge à ceux dont ils sont enveloppés déjà. Un Imérinien au courant des coutumes anciennes me disait que ceux qui entrent dans le tombeau, s'ils sont incommodés par la puanteur des cadavres, doivent se garder de dire que « cela sent mauvais ».

(2) Voir *Ody-maimbo*, à Tanambao (Tamatave), et à Antokazo (district d'Ambatondrazaka).

(3) Ces proverbes m'ont été signalés par M. J. Paulhan, alors professeur au lycée de Tananarive, et à qui j'exposais un jour mon avis sur le sens du mot Andriamanitra. M. Paulhan m'a communiqué en même temps les commentaires qu'il avait recueillis.

(4) *Ohabolan' ny Ntaolo*, par W.-E. Cousins, n° 1798.

(5) Proverbes relatifs à la seconde mort : *maty indray mandeha leo ihany, fa ny faníndroany no tsy tanty* (mourir une fois passe encore ; mais c'est la deuxième fois qui est pénible). (Cousins, 1663). — Cf : *Aza miringiringy loatra ny fitondran tena : fa ny maty indray mandeha leo ihany, fa ny fanindroany no tsy tanty*. (Cousins, 633).

2 3 4

Ody inclus dans un bout de corne ou dans un bois sculpté

2. Ody Sakalava.
3 et 4. Ody Bara

famille d'Esprits, étaient nécessaires pour aborder la question de l'origine des ody et des sampy.

* * *

D'après la tradition populaire malgache, représentée par de nombreux contes, les ody ou les sampy proviennent toujours des arbres, et sont donnés par les Ancêtres ou les Zanahary. Voici, sur ce sujet, le résumé des dix-huit contes publiés dans la deuxième partie de ce livre. Ils varient beaucoup par les détails, mais peuvent se classer en deux séries : l'une fait remonter les ody à un grand Zanahary habitant le ciel, l'autre les attribue aux Esprits peuplant la terre, aux Vazimba ou aux Zazavavindrano.

D'après le conte 4 (1), tous les ody proviendraient d'un morceau de bois donné par le Zanahary au premier couple humain. Ou bien (conte 2) il y eut au commencement lutte entre deux Zanahary, l'un bon, l'autre mauvais (2) ; ils s'appelaient Andriamanitra et Andriananahary ; ils firent ensemble la terre et le premier couple humain ; puis il rivalisèrent à qui produirait les plus belles choses, et Andriamanitra créait des chefs-d'œuvre, tandis qu'Andriananahary ne faisait que des ébauches ou des caricatures. C'est ainsi qu'Andriamanitra façonna le bœuf, le cochon, la poule, le bananier, la ruche avec ses rayons de miel ; et Andriananahary le bœuf sauvage, le sanglier, les oiseaux de proie, le cactus, et le nid de guêpes. Le mauvais Zanahary finit par s'avouer vaincu et consentit à n'être que le second, mais il se vengea en faisant servir ses plantes et ses arbres aux maléfices, il est le créateur des ody malfaisants ; Andriamanitra, pour contrebalancer cette influence funeste, fit pousser d'autres arbres et d'autres plantes qui fournirent les ody de guérison. D'après une autre version de cette légende, Andriananahary, après sa défaite, alla se cacher dans un tronc d'arbre où il demeura. C'est pour cela, dit-on, que certains arbres sont saints (*masina*) et servent à former des sampy.

D'après les contes 1 et 5 (3), les hommes, épouvantés par la mort, demandèrent au Zanahary les ody de vie (*ody aina*) ; il consentit à les leur donner, en indiquant les fady (4) à suivre, mais les hommes n'ayant pas su observer ces interdictions, les ody leur échappèrent et allèrent se cacher dans les arbres où il est très difficile de les chercher maintenant.

Dans d'autres contes, c'est un des Zanahary de la terre, celui de la forêt (11), ou celui de l'eau (17), qui donne les *ody* aux hommes. Le plus souvent, c'est l'un des enfants d'un grand Zanahary, habitant du ciel. Les détails de la légende varient. Tantôt un des fils du Zanahary, se promenant sur la terre, prend en amitié les hommes et leur fait cadeau des ody guérisseurs ou protecteurs, ou encore un fils rebelle, chassé par son père et précipité sur la terre, emporte des amulettes avec lui et les transmet aux humains, ses descendants. Le thème le plus habituel est le suivant : le premier homme, ou un Zanahary d'en bas vivant sur la terre, prend pour femme une fille du Zanahary d'en haut ; celle-ci ne peut se passer du riz, sa nourriture ordinaire ; par un artifice quelconque, elle en dérobe à son père, et le sème. Quand

(1) Conte recueilli en pays tanala.
(2) Ce mythe dualiste est peut-être d'importation arabe ; le conte a été recueilli en Imerina.
(3) Le conte 1 est bara, le conte 5 betsimisaraka.
(4) Voir chapitre IX.

le moment de la récolte approche, le Zanahary furieux suscite contre le riz grêle et sauterelles. Mais sa fille défend la plante nourricière avec les ody, soit qu'elle les ait emportés en venant sur la terre, soit qu'elle les obtienne de sa mère, ou même de son père qui la prend en pitié (1).

D'autres contes (2) remontent moins haut dans la nuit des temps et attribuent les ody aux Vazimba, les habitants les plus anciens de la terre imérinienne. D'après deux légendes intéressantes, les ody auraient été donnés aux Merina dès le commencement de leur histoire, soit par un roi vazimba de la région de l'Ankaratra, soit par les Vazimba du Kitsamby. Ces récits valent la peine d'être brièvement résumés.

Andrianonimanjakantany, un roi merina venu du Nord-Est avec ses compagnons, à la recherche d'une bonne terre, arriva près du lac Andraikibo. Sur les rives s'élevait la cabane en roseaux du roi vazimba Raboday. Elle avait un toit en plumes d'oiseaux, tués grâce à un talisman avec des tiges d'herbe *fantaka*. Andrianony, dans son désir d'avoir à son tour l'amulette, se fait frère de sang du roi vazimba et lui arrache son secret. Il obtient ainsi un grand nombre d'ody, puis pour être seul à les posséder, il n'hésite pas à se débarrasser de son bienfaiteur, qu'il étouffe dans des étoffes de soie, pour éviter de violer le serment du sang. « Andrianony et ses compagnons, dit le conteur, étendirent leur domination sur tout le pays, grâce à la puissance des ody que leur avait donnés Raboday (3). »

D'après une autre tradition, deux chefs merina, s'avançant vers l'Ouest, rencontrèrent des Vazimba en train de traire leurs vaches. Ils tirèrent une volée de flèches qui brisèrent les voatavo (4). Les Vazimba s'enfuirent, cherchant une nouvelle patrie, mais ils emportèrent avec aux les ody et les sampy. Les Merina regrettèrent bientôt leur violence et dépêchèrent un chef auprès des fugitifs pour leur demander des amulettes qui furent accordées. C'est de là que viennent tous les sampy.

Voici enfin une légende betsileo relative à l'origine de l'ody Andriamahaibe, objet jadis d'un culte très vivace dans la région d'Ambositra. Un jour le roi d'Andraimbe, nommé Ipanalana, se promenant au bord du lac Lavokolona, avec ses andriambaventy, fut surpris de voir sur une grosse roche, se chauffant au soleil, une vieille femme dont les cheveux blancs tombaient jusqu'aux pieds. C'étaient une fille d'eau (*zazavavin-drano*). Elle offrit au roi de lui procurer ce qu'il désirait et il demanda la suprématie sur tous les princes voisins. Aussitôt la vieille plongea dans l'eau et reparut avec une statue de bois représentant un tout petit homme, à cheveux crépus et à grosse tête, avec deux longues cornes rouges et de grandes griffes aux doigts. La fille d'eau ordonna au roi de couper l'extrémité de chaque ongle de la figurine et d'envelopper ces rognures dans une étoffe noire avec trois morceaux de bois qu'elle lui donna également. Elle lui enseigna aussi les rites et les fady de l'ody. Rentré chez lui, le roi réussit dans toutes ses entreprises et son ody devint, sous le nom d'Andriamahaibe, le protecteur de toute la région.

(1) Contes 6, 7, 8, 9, 10.
(2) Contes 15 et 16.
(3) Conte recueilli à Antanifotsy, province du Vakinankaratra.
(4) Courges servant de récipients pour le lait.

Ce qui est à retenir de ces récits, c'est que d'une part les ody sont tous donnés par des *Zaramasina* (des êtres saints), tels que les Vazimba ou les Zazavavindrano, ou bien par des Zanahary, et que d'autre part ils consistent toujours en morceaux de bois ou proviennent des arbres.

Plusieurs contes mettent en relief la relation étroite des arbres avec la divinité (1). Ainsi quand la fille du grand Zanahary meurt (conte 4), elle ordonne de placer son cadavre dans le tronc d'un arbre : celui-ci se referme, continue à croître et devient producteur d'ody. D'après la même légende, le Zanahary de la forêt meurt lui aussi, et revit dans un arbre donneur d'amulettes. Dans la lutte entre les deux dieux primordiaux (conte 2), le vaincu se cache dans les arbres et leur communique ainsi la sainteté, le *hasina*. En somme c'est l'esprit même, c'est l'âme des Zanahary qui réside dans les arbres et dans les ody sortis d'eux.

*
* *

Les croyances actuelles sont bien en accord avec les traditions relatées par ces contes.

Sans doute, dans la pratique, la plupart des fidèles vont tout simplement demander l'ody à un mpimasy ou à un mpisikidy, qui lui-même l'a parfois pris d'un autre, mais l'origine plus ou moins lointaine est toujours celle-ci : l'amulette a été indiquée en rêve ou en état d'extatisme à son premier possesseur par un Zanahary, un Vazimba ou un Razana, ou bien son caractère sacré, sa vertu divine (*hasina*) a été révélée par quelque fait miraculeux.

Voici par exemple l'origine de Rampanarivobe, sampy du Nord-Ouest de l'Imerina. Un homme était allé un jour dans la forêt, près d'Ankazobe, couper du bois pour faire un pilon. L'instrument façonné, il voulut piler du riz, mais, chaque fois qu'il projetait le pilon, celui-ci se relevait avec une force irrésistible. A cette vue les gens du village, effrayés, firent le sikidy, et connurent que ce présage ne devait amener que du bien. Alors ils taillèrent le pilon pour en faire des talismans, qui dorénavant les protégèrent contre la grêle, les brigands et les maladies.

Autre cas. L'ody appelé Ratiamaro avait une femme pour gardienne. Cette femme, nommée Ravahy, rêva une nuit qu'un Etre lui apportait une branche d'arbre qu'elle devait adorer. A son réveil elle trouva la branche, la coupa en petits morceaux et en fit un sampy qu'elle orna et enveloppa d'étoffe rouge (2).

Le plus souvent, en Imerina, les ody sont indiqués par les Vazimba.

Non loin de Tananarive, à Amboniakondro, « les Vazimba auxquels on adressait jadis des prières sont encore très respectés aujourd'hui à l'endroit appelé Antsahambavy, en bas et à l'est du village d'Antamponala, là où il y a un petit lagon. Leur nom générique, c'est Vazimba, mais voici le nom particulier de ceux qui demeurent dans ce lagon : Rataribolamanjaka qui est du sexe féminin, Rafendahy,

(1) Dans un conte (18) les premiers hommes déclarent la guerre aux arbres : ceux-ci réduisent les hommes à merci en leur envoyant toutes sortes de maladies et de calamités ; puis ils consentent à fournir eux-mêmes les remèdes à tous ces maux, sous forme d'ody.

(2) Recueilli à Andranomiantra, aux confins du Vohilena et du district de Tsaratanana.

Ralaimahery, Ramangalamba, Ramaroanaka, Rangitamalaza, Ramararimbary, Rahodibato et Ratsilaitra, tous ces derniers du sexe masculin Rafendahy, dit-on, est donneur d'*odibasy* (ody contre les coups de fusil).... Ramararimbary, Rahodibato et Ratsilaitra fournissent des ody protecteurs du riz contre la grêle et les sauterelles. Quand un danger menace la récolte, les ody sont portés dans la cour de la maison. Et on asperge le riz dans les rizières avec de l'eau prise dans le petit lac où résident les Vazimba » (1).

Le gardien du sampy Ramanoniarivo, qui était toujours un descendant du gardien primitif, prétendait être en communication directe, comme son ancêtre, avec les anciens Vazimba ; ceux-ci lui révélaient la nuit, pendant son sommeil, ce qu'il fallait faire en toute circonstance (2).

Le sampy Ravololona avait été de même donné, dit-on, aux Bezanozano par les Vazimba qui habitaient jadis une partie de leur pays, et c'étaient aussi des rêves qui annonçaient aux gardiens de ce sampy les malheurs à venir et les moyens de les éviter (3).

La première des formules publiées à la fin de ce livre montre bien quel étroit rapport unit le culte des Vazimba à celui des ody : elle est adressée en effet soit au Vazimba, soit à l'ody fourni par lui (4). Une autre prière, recueillie à Antsimiasy, dans le district d'Ankazobe, mérite d'être citée presque entière (5) :

« — J'appelle les Andriamanitra de la terre et du ciel, les Andriamanitra qui sont en haut et les Zanahary qui sont en bas, les Images (6) du ciel et de la terre, les vazimba de père et de mère ! Amenez vos femmes ! Amenez vos enfants ! Ces dons sont à vous pour vous honorer, pour vous sanctifier ! Puissiez-vous nous donner de l'argent, nous donner de la richesse et des remèdes *(fanafody)*, ainsi que tout ce qui peut nous être utile ! Puissiez-vous arriver chez nous, car nous serons (vos) amis ! ».

« Or, la nuit, le Vazimba invoqué vient converser en rêve avec la personne couchée, et lui donne ce qu'elle a demandé, par exemple les *ody havandra* (ody contre la grêle), les *ody valala* (ody contre les sauterelles), les ody qui enlèvent les sortilèges, selon ce que désire l'homme pour protéger sa femme et ses enfants..... »

Chez les Sihanaka, les ody sont souvent indiqués par les Angabe (7).

« Les Angabe, raconte-t-on, sont en quelque sorte des âmes vivantes. Lorsqu'une personne en rapport avec elles veut les invoquer, elle éteint complètement le feu

(1) Renseignements fournis par Randriamanana et Radimy, à Amboniakondro (district de Manjakandriana). Il est à remarquer que les trois derniers noms propres désignent à la fois des Vazimba et les ody fournis par eux.

(2) Recueilli à Manarintsoa, district d'Andramasina, province de Tananarive.

(3) Recueilli à Sabotsy, district de Moramanga.

(4) Ato hianao Ra.... (*anaran' ilay vazimba na ody nalaina tamin' ny vazimba*).

(5) N° 5.

(6) *Ny aloalon' ny tany aman-danitra*. *Aloalo* peut se traduire par « intermédiaire, représentant, « symbole ». Je n'ai aucun autre renseignement sur ces *aloalo* de la Terre et du Ciel. Dans l'Extrême-Sud de Madagascar on appelle *aloalo* certaines figures en bois sculpté. D'autre part chez les Bara et les anciens Betsileo, on appelait *aloalo* un tas de pierres dressé en souvenir des morts ; ces monuments se nomment aujourd'hui *tatao*. *Aloalo* pouvait donc désigner une représentation symbolique du Ciel et de la Terre.

(7) *Angatra be*, c'est-à-dire, grand Angatra : les angatra sont les âmes des ancêtres.

dans sa case le soir, et les appelle. Un peu de temps après, on les entend venir. Elles se précipitent d'abord avec des froissements sur le toit de la case, puis elles entrent et répondent d'une voix nasillarde aux questions posées. Elles disent les feuilles ou les racines des arbres qu'il faut employer pour faire des ody..... » (1).

Les mêmes croyances se retrouvent chez les Betsileo. Les mpimasy consultés pour les ody font le sikidy et invoquent les angabe, avant d'indiquer les amulettes (2).

D'autres fois, c'est un *anakandriana*, c'est-à-dire un ancêtre royal, analogue aux Vazimba, qui révèle les ody.

« Le *Sampy Ramisosa* date de Rafoloarivo, le premier ancêtre des Zafindrafolo. Celui-ci eut un jour un rêve envoyé par un Ranakandriana ; il réunit alors sa famille et raconta que l'andriamanitra lui avait ordonné en songe de fabriquer un sampy qui s'appellerait Ramisosa, destiné à écarter tous les maux. » (3).

Chez tous les peuples de l'île on retrouve la même croyance : les ody sont donnés aux hommes par les Êtres (*zavatra*), c'est-à-dire par les zanahary ou les razana. Voici comment on explique à Antsakabary, province d'Analalava, l'origine des ody :

« Il y a dans le pays des arbres sacrés et des pierres levées où l'on vient faire des vœux. Quand on s'en approche, on est comme saisi d'un frisson envoyé par l'Être (*zavatra*) qui réside dans l'arbre ou le rocher. Cet Être, en un rêve, révèle à la personne qui a prononcé le vœu ce qu'elle doit faire pour être exaucée, et c'est precisément les *ody* que l'Être révèle. L'homme prend donc les *ody* indiqués, et, s'il obtient ce qu'il demande, ces *ody* dorénavant seront saints pour lui et pour les personnes de son entourage ». (4)

Chez les Bara, dans la région de Betroka, l'arbre hazomanga sert à faire des ody. On le coupe dans la forêt, on le taille en pointe, et on le plante à l'Est de la maison. Ou bien on le suspend dans la case des chefs. Il sert à purifier de toutes les fautes qu'on a pu commettre. C'est par son intermédiaire qu'on prie et qu'on remercie les *Fahasivy* (ancêtres) et les Zanahary.

« Sacrés ! sacrés, soyez-vous, toi, le Zanahary d'en haut, toi, la terre d'en bas. Le Zanahary est homme, car c'est lui qui a fait les pieds et les mains des hommes ! La Terre d'en bas est femme, car c'est elle qui est le lieu pour cultiver le riz, le manioc, les patates, le lieu où l'on construit les maisons qu'on habite et les tombeaux où l'on sera enterré. O toi, hazomanga, qui sers à purifier les fautes, tu es loué du Zanahary, de la Terre, des Fahasivy qui t'ont donné à nous comme protecteur ! Protège-nous des ennemis, des malheurs ! Que nous gagnions par toi de l'argent et des richesses ! des bœufs plein les parcs, de beaux garçons, de jolies filles avec des destins propices ! ».

De même, quand quelqu'un est malade à la case, on va faire des vœux pour lui au pied du hazomanga, on dépose des perles blanches et noires, et on coupe du bois pour en faire des ody qu'on râpe et qu'on fait boire au malade.

Enfin il arrive fréquemment que les *ody* sont indiqués par le sikidy, soit directement au consultant, soit par l'intermédiaire d'un sorcier. Cette façon de

(1) Recueilli à Ambohimasina, district d'Ambatondrazaka.

(2) Voir *odivona*.

(3) Recueilli à Ambilona, district de Moramanga.

(4) Recueilli par l'instituteur indigène d'Antsakabary.

procéder est mentionnée dans le *Tantara* (1). « Beaucoup prennent des enfants de sampy (c'est-à-dire des ody) ; il y en a qui n'en prennent pas. Ils font le sikidy ; quand il est bon, ils prennent un sampy ; s'il est mauvais, ils n'en prennent pas. Ce n'est pas à cause du prix à payer qu'ils n'en veulent pas, mais parce que le sikidy n'a pas permis de le faire, et que le mpisikidy a dit :

— N'en prenez pas, car il ruinerait vos enfants, il ruinerait votre femme, il ruinerait vos biens !

Ils n'en prennent donc pas, parce que le sikidy a ainsi parlé, et certains au contraire en prennent, parce que le sikidy favorable a dit :

— Si vous en prenez, vous aurez de l'argent, vous aurez de la richesse, vous deviendrez vieux ».

D'ailleurs, dans le sikidy, ne sont-ce pas les Esprits et les ancêtres qui s'expriment par la bouche du devin ? Sikidy, ody, sampy ont la même origine d'après les contes populaires : ils ont été donnés aux humains par les fils d'un zanahary, ou par une zazavavindrano, ou par un anakandriana.

Les documents réunis par le P. Callet concordent avec ce qui précède et attribuent aux êtres la révélation des ody ; ceux-ci, faits pour enlever les maux qui menacent le peuple, sont indiqués par l'intermédiaire des gardiens de sampy.

« Les gardiens de sampy *réveillent* (2) les sampy en disant :

« Voici que le peuple est malade, et l'Andriana ordonne d'enlever ses maux. Révelez donc ce qu'il faut apporter pour purifier le peuple !

« Or c'est par le *tsindrimandry* (possession pendant le sommeil) que se fait cette révélation. Les Ranakandriana possèdent le gardien du sampy qui à son tour *réveille* le sampy, et celui-ci proclame la révélation. Alors le gardien prend les choses indiquées ; il les met dans l'eau contenue dans la corne blanche et c'est avec cette eau qu'il purifie les gens. Tous les sampy royaux se manifestent ainsi par le *tsindrimandry*. Pourtant ce *tsindrimandry* ne saurait être l'œuvre ni du sikidy ni des sampy eux-mêmes, mais seulement des Ranakandriana » (3). C'est-à-dire que le sikidy et les sampy ne sont dans ce cas que des moyens, des intermédiaires. La véritable révélation des remèdes est attribuée aux esprits, aux Ranakandriana. Et plus loin : « Les sampy arrivèrent à une époque reculée sous le règne de Ralambo. Leur origine remonte aux Vazimba, et c'étaient des morceaux de bois donnés par les Ranakandriana » (4). Dans un autre passage, il est dit que « les Ranakandriana firent connaître le sikidy, les sampy, le tsindrimandry et le hitsakandro. Le Ranakandriana n'est pas un sampy, mais les ancêtres croyaient qu'il était au-dessus des sampy, celui qui a la surveillance et la garde des sampy, auxquels il donne leur caractère sacré » (5).

« Les sampy sont essentiellement des morceaux de bois (6), mais en qui résident des Ranakandriana, soit Andriamanitra mâles, soit Andriamanitra femelles, et c'est parce que la force des Andriamanitra s'en est allée dans ces morceaux de bois qu'ils

(1) *Tantara ny Andriana*, 56.
(2) Voir à l'index des mots malgaches : *mamoha*.
(3) *Tantara ny Andriana*, 178, 179.
(4) *Tantara ny Andriana*, 179.
(5) *Tantara ny Andriana*, 83 : ny sampy no masina izy kosa no mahamasina azy.
(6) *Tantara ny Andriana*, 81 : ny tena sampy tapa-kazo no fombany.

sont forts, et s'ils n'ont pas en eux la force des Andriamanitra, ils ne sont rien du tout. Ce sont de petites choses qui peuvent triompher de toutes les choses, mais cette (force leur vient) de ce que la force des Andriamanitra est en elles, et non la force des hommes. Ce sont aussi les Ranakandriana qui ont donné aux sampy leurs noms : Rakelimalaza, Ramahavaly, Ratsimahalahy, etc. »

En résumé, contes populaires, croyances actuelles et documents historiques nous amènent à une conclusion identique : les ody sont donnés soit par des Zanahary ou des Vazimba, soit par des *olonjavatra*, c'est-à-dire des sorciers, des hommes en relation avec les esprits. Les *ody* sont en quelque sorte les intermédiaires entre se Êtres mystérieux répandus dans la nature et les hommes.

* * *

Par un processus assez naturel, l'ody s'est souvent substitué, surtout pour les esprits simples, au Zanahary ou au Vazimba dont il n'était à l'origine qu'une émanation. Ou encore il est devenu le représentant matériel après sa mort de celui qui en avait fondé le culte.

« Le plus célèbre des *sampy* du pays bezanozano était Rabehaza. Les vieillards racontent que Rabehaza fut jadis un homme : il était inspiré, savait prophétiser l'avenir, et sa parole était vraie. Les gens qui vivaient de son temps avaient très peur de lui. Il mourut au pied d'un grand aviavy, et fut enterré à l'endroit même où il était mort. Or maintenant les habitants croient que Rabehaza a passé en cet arbre, qui continue de pousser toujours aussi vigoureux et aussi touffu. On ne le gardait pas dans une case comme les autres sampy, qui sont de petits morceaux de bois, mais lui était un arbre croissant au milieu d'une plaine traversée par le Mangoro » (1).

On a vu plus haut (2) un exemple de la confusion entre les Vazimba et les ody fournis par eux. Ramararimbary, Rahodibato, Ratsilaitra sont à la fois des noms de Vazimba et ody protecteurs du riz dans le district de Manjakandriana. Ce qui est plus intéressant, c'est que dans beaucoup de prières ou de formules, reflet de la tradition la plus antique, les ody sont assimilés aux andriamanitra, aux andriananahary, aux zavatra et aux vazimba.

Voici quelques textes caractéristiques.

Dans les prières adressées à Rabetoetrandro et recueillies à Ankarahara, chez les Bezanozano, je relève les expressions suivantes : « Nous t'appelons, toi notre Andriamanitra ! Nous t'appelons, toi notre Andriananahary !....... O toi notre Andriamanitra, Maître de la terre, Maître de la Vie, notre Maître ! ».

Le chant qu'on chantait en l'honneur de Rabehaza à Manankasina (district d'Ambohidratrimo) commençait ainsi (3) :

Eh ! Eh ! Eh ! Rabehaza est vraiment beau !
Rabehaza est notre Force (*hasina*), eh ! eh ! eh !
Rabehaza est notre Andriamanitra, eh ! eh ! eh !

(1) Recueilli dans le district d'Ambatondrazaka, vers la région des sources du Mangoro. Voir Rabehaza.

(2) Page 21.

(3) Dans l'invocation adressée au même Rabehaza en pays sihanaka, à Ambandrika, district d'Ambatondrazaka, je relève encore la formule suivante : « Tu es notre Andriamanitra sur la terre, notre Zanahary dans le ciel ! ».

Voici le début de l'invocation spéciale aux ody locaux d'Ankadivory, à quelques kilomètres de Manjakandriana : « Nos Andriananahary sont ici près, au-dessus de notre tête ! Nous ne redoutons pas l'infortune, car nous avons de bons gardiens, de bons défenseurs » (1).

Les Tanala de l'Ikongo donnaient à l'ody royal Lambohambana les noms de protecteur et de Zanaharibe (Grand Dieu). Les Sihanaka d'Ambohibao (district d'Ambatondrazaka) disaient que leur sampy Rabehaza était un *anga-javatra*. Les Bezanozano d'Ambilona (district de Moramanga) appelaient la case de leur ody Ramisosa *tranon-java-masina*, c'est-à-dire la maison de l'Être saint. Et chez les Merina, les taureaux gris sacrifiés en l'honneur de Ratsimahalahy à Antsahafilo (district d'Ambohidratrimo) se nommaient *ombilahin' Andriamanitra*, taureaux d'Andriamanitra.

Je cite, pour finir, deux documents empruntés au *Tantara* (2) :

« Un vieillard qui sait les choses d'autrefois et dont le témoignage est des plus importants, disait : Les grands *sampy*, les douze sampy sacrés ne sont pas du bois ; c'est mentir que de dire qu'ils sont en bois, ce sont des Êtres (zavatra) pourvus de souffle (3). Leur attirail est le morceau de bois donné par les Ranakandriana ; il est mis au bout de la hampe, ou dans la boite, si c'est une boite qui est rituelle. La boite ou la hampe sont comme leur signe visible ; mais eux sont invisibles, parce qu'ils sont Andriamanitra...... La pensée des gens d'autrefois, au sujet des Andriamanitra, c'est qu'il y a de grands Andriamanitra, maitres de la vie et qui peuvent toutes choses, et de petits Andriamanitra, qui sont les sampy..... »

....

« Un autre vieillard dit au sujet des sampy d'autrefois.... : ils étaient faits Andriamanitra par leur consécration :

« — Nous te donnons le hasina, Andriamanitra !

« Ensuite ils prononcent son nom dans la case qu'il doit habiter :

« — Voici mon vœu, Andriamanitra ! Si je guéris de cette maladie qui maintenant tombe sur moi, je t'apporterai comme hasina telle et telle chose, Andriamanitra ! » (4).

* * *

Ainsi les ody, d'après la tradition populaire, ont été donnés ou révélés aux hommes par les Zanahary, les Anakandriana, les Vazimba. Certains contes font remonter leur origine au premier couple humain. D'après des traditions multiples, les plus anciens chefs imériniens établis dans les régions de l'Ankaratra et du lac Itasy les auraient reçus directement des rois ou chefs vazimba, leurs prédécesseurs.

Mais parfois aussi les gens des Hauts-Plateaux disent que les ody leur ont été apportés des régions côtières, surtout du pays des Sakalava ou des Antaimorona.

---

(1) *Ny andriananaharinay etsy ambonin' ny lohanay ! Izahay tsy matahotra ny loza fa tsara mpitahy, tsara mpiaro izahay !* A remarquer dans ce texte l'emploi de *etsy*, qui marque un lieu déterminé, dans le voisinage de celui qui parle. Ce chant accompagnait des danses en l'honneur des ody, et ceux-ci assistaient à la fête, portés à l'extrémité des hampes sacrées (*kinangala*) au-dessus de la tête (*ambonin' ny loha*) de leurs adorateurs.

(2) *Tantara ny Andriana*, 81, 85.

(3) Le souffle (*aina*) est pour les Malgaches la cause efficiente de la vie.

(4) *Tantara ny Andriana*, 179, 180.

Ainsi Kelimalaza, le principal sampy de l'Imerina, serait venu, dit-on, des forêts du Sud du Betsileo. Il est d'ailleurs à noter que les traditions sur son origine sont toujours vagues et souvent contradictoires.

Les gens de Manankasina (1) étaient allés chercher leur ody le plus vénéré jusque chez les Antaimorona. « Les Tsaralohateny, formés de la réunion des trois tribus Zanakimafana, Zanakilailava et Trimoanala, étaient toujours en lutte avec leurs voisins. Ils résolurent de se procurer un sampy puissant. Leurs grands chefs, nommés Rabenisoala, Rainilesoka et Radoadoa choisirent douze hommes et les envoyèrent dans le Sud-Est de Madagascar pour acheter un ody ; car c'est, dit-on, de cette région que venaient les plus renommés. Ces douze hommes rapportèrent Andriambololona qu'ils installèrent dans une case du village de Manankasina » (2).

Les sampy Ramisosa et Ramanjakarano furent introduits chez les Bezanozano par l'ombiasy Randrianjafimamy, de la façon suivante : Randrianjafimamy était un Imérinien qui avait fui son village pour échapper à la haine de ses ennemis. Il ne possédait d'abord que l'ody Misosa pour le protéger contre les balles ou les sagaies et défendre ses récoltes. Quand les Bezanozano eurent constaté l'efficacité et la vertu de cet ody, ils l'adorèrent aussi et en firent un de leurs grands sampy. Mais Andrianjafimamy fut encore obligé de s'enfuir devant les ennemis qui pillèrent ses biens et emmenèrent en esclavage ses femmes et ses enfants. Il abandonna Ramisosa qui n'avait pas su le défendre en cette circonstance et se réfugia chez les Sakalava. Il y trouva un autre ody, Manjakarano, avec lequel il revint chez les Bezanozano. Cette fois ses ennemis n'osèrent plus l'attaquer, et l'ody nouveau hérita des honneurs rendus précédemment à Ramisosa (3).

L'ody Renimeloka avait été apporté, dit-on, du pays lointain des Antandroy à Antsahamalaza, au sud-ouest de Manjakandrina. Lorsque Radama I[er] conquit les Vakianiadana, protégés par cet ody, il eut à souffrir pendant toute la journée d'une chute de grêle extraordinaire, qu'on ne manqua point d'attribuer à Renimeloka. Après la victoire, le roi ordonna de rejeter l'ody et de le remplacer par un autre mieux disposé pour les Andriana de Tananarive. Or il avait été introduit par l'ancêtre du gardien Rainihasina : ce fut par conséquent Rainihasina que le fokonolona chargea de reporter respectueusemnet Renimeloka dans son pays et de ramener un autre protecteur. Il revint, au bout de quelques semaines d'absence, avec Ralampana. Il était allé le chercher jusque dans le pays des Antandroy (4).

Le même village possédait un autre sampy célèbre, nommé Mandriambonga. Celui-là venait de chez les Sakalava. Un jour les habitants avaient ramené d'une expédition un prisonnier sakalava ; comme ils le gardaient enchaîné et le maltraitaient, il leur offrit, en échange de sa vie et pour être mis en liberté, un ody fameux qu'il avait avec lui, et c'est ainsi que Mandriambonga devint le protecteur attitré du pays (5).

(1) A 9 kilomètres à l'est de Fihaonana, district d'Ankazobe.

(2) Recueilli à Fihaonana, district d'Ankazobe.

(3) Recueilli à Ampasipotsy, district de Moramanga.

(4) Recueilli à Manjakandriana.

(5) Recueilli à Manjakandriana. Pour d'autres traditions analogues, voir encore Tsimindry, Ambalaketra, Ramandriona, Andriamamolaka.

Les Imériniens, établis hors de leur pays à Midongy-du-Sud, croyaient que tous les ody avaient été apportés dans cette région soit par des Antambavala, c'est-à-dire des gens de Vondrozo (province de Farafangana), soit par des Antaimorona (1) que les gens de Midongy connaissaient sous l'appelation de Tsimeto.

A Mahazoma, en pays Sakalava, dans la région de Kandreho, on croyait que les ody venaient en majeure partie du pays Mailaka, près d'Ankavandra, d'où ils auraient été apportés par les Zafitsimainty. Autrefois le métier de ces Zafitsimainty consistait à parcourir la côte occidentale de Madagascar en vendant leurs hasy ou ody. Les Antaimorona eux mêmes n'arrivaient pas à les concurrencer ; et ce qui faisait leur succès, disent les gens, c'est qu'ils avaient des livres (des manuscrits en écriture arabe) pour faire le sikidy (2).

Par contre les Sakalava d'Ambohibe, dans la province de Tulear, disent que les ody viennent de la région des Tsimeto ou Tsimaito, dans le Sud-Est de l'île. Deux ombiasy fameux, Tsifalemana et Tsikololo, les cédèrent en échange de nombreux bœufs. Plus tard les Sakalava se mirent eux mêmes à en fabriquer.

Cette origine étrangère de beaucoup d'ody dans des régions d'ailleurs diverses a amené plusieurs auteurs à se demander si toutes les amulettes et idoles n'avaient pas été importées, en particulier chez les Imériniens, à une époque relativement récente au plus tôt dans la deuxième moitié du xviiie siècle. Comme cette opinion s'accordait bien avec l'hypothèse d'un monothéisme primitif assez pur chez les habitants des Hauts-Plateaux, elle fut accueillie par plusieurs missionnaires (3). Pourtant elle ne semble guère défendable. J'estime que les Imériniens, comme toutes les peuplades de l'île, ont connu dès l'origine de leur histoire le culte des ody, c'est-à-dire des morceaux de bois ou de racines pris à des arbres sacrés et transformés en des espèces de dieux ambulants, faciles à installer dans sa maison ou à emporter avec soi en voyage.

De l'existence ancienne des ody chez les Imériniens, on peut même donner, en plus des arguments tirés de la tradition, des preuves archéologiques. Au musée de Tananarive sont conservés une quantité d'objets trouvés dans les tombeaux des anciens rois au *rova* de Tananarive et au *rova* d'Ambohimanga. Parmi ces reliques vénérables, il y a d'assez nombreux ody. Malheureusement les parties essentielles de ces amulettes, c'est-à-dire celles tirées des arbres ou des plantes, ont été détruites par le temps dans la plupart des cas, ou encore négligées au moment du transfert des objets.

On n'a gardé en général que des perles ou débris de perles et de petits ornements d'argent, d'ailleurs caractéristiques (4).

Deux de ces ody méritent pourtant une mention particulière. C'est d'abord le *betaly* ancien trouvé auprès du cadavre d'Andrianavalobemihisatra (5), qui régnait vers le milieu du xviiie siècle. Cette amulette est formée d'une sorte d'armature

(1) Recueilli à Midongy-du-Sud.

(2) Recueilli à Mahazoma, secteur de Kandreho.

(3) *Cf.* Mondain : *Des idées religieuses des Hovas avant l'introduction du Christianisme* ; Cahors, 1904 ; pages 85 et 92, 93. M. Mondain se garde d'ailleurs d'attribuer plus de valeur qu'elles n'en méritent aux affirmations d'un pasteur indigène qu'il cite à ce sujet. Les renseignements fournis par ce pasteur sont en contradiction avec les documents du P. Callet dans le *Tantara*.

(4) Voir chapitre IV.

(5) Salle I, tombeau 1, cadavre 1.

d'argent, couverte de clochetons et à laquelle sont fixés six grosses dents de caïman ; le tout était enveloppé d'une étoffe probablement rougeâtre, dont quelques parcelles sont encore adhérentes. Plusieurs des dents contiennent un petit morceau de bois cylindrique enveloppé d'étoffe ; ces bois sont inclus à la fois dans les dents et dans les tubes de cuivre qui prolongent celles-ci et les fixent à la plaque supérieure d'argent.

De même dans le tombeau d'Andrianjaka (1) on a trouvé une boite ronde minuscule en argent, de 16 millimètres de diamètre sur 7 millimètres de hauteur, et qui renfermait, entre autres objets, une petite perle nettement reconnaissable et une parcelle de bois. Le tout est actuellement, par suite de l'oxydation, amalgamé en un bloc.

Quant aux nombreuses histoires, en partie véridiques, d'ody empruntés par les gens des Hauts-Plateaux aux peuples de la côte, elles s'expliquent par les considérations suivantes.

Certaines tribus, particulièrement adonnées à ces pratiques animistes, ont fini par conquérir dans le reste de l'île une véritable célébrité de faiseurs d'ody, et leurs ombiasy ont passé pour détenir de merveilleux secrets. Les Antaimorona sont la plus fameuse de ces tribus. Leur réputation a été due en grande partie à ce fait qu'ils avaient appris à fabriquer du papier avec l'écorce de roseau et à se servir de l'écriture arabe. Ils possédaient et se transmettaient de père en fils des manuscrits rédigés en langue antaimorona et écrits en caractères arabes. Quelques-uns de ces manuscrits contiennent des récits historiques ou légendaires, mais la plupart ne sont que des manuels de sorcellerie et de divination : ils renferment, mises bout à bout et au hasard des compilations, du copiste, des recettes pour les cas les plus divers, charmes ou philtres, remèdes contre les maladies, protections contre les maléfices des hommes et les attaques des esprits malfaisants.

Ces manuscrits magiques, au moins à l'heure actuelle, ont un contenu beaucoup moins varié qu'on ne l'avait cru d'abord, car ils se répètent indéfiniment les uns les autres, et comme les compilations ont été faites au hasard et sans ordre, il est assez malaisé de s'y reconnaitre et de s'apercevoir qu'on n'a pas affaire à des textes nouveaux, d'autant plus que l'expérience de certains ombiasy notoires a pu apporter des variantes et des additions de détail aux textes traditionnels.

M. l'administrateur Colançon, chef du district de Vohipeno, a fait copier pour l'Académie Malgache quatre des manuscrits les plus caractéristiques de la région antaimorona, écrits de la main d'ombiasy célèbres et demeurés la propriété des descendants de ces Antalaotra (2) qui répandirent à travers Madagascar la civilisation et les superstitions des Arabes. Je possède moi-même deux manuscrits qui ont appartenu à des sorciers antaimorona établis l'un dans le district de Loholoka et l'autre dans celui de Mananjary. Ils y exerçaient leur lucrative industrie de vendeurs d'ody et de sortilèges, de divinateurs et de rebouteurs ou guérisseurs. Mais la justice française s'étant occupée indiscrètement de leurs affaires, ils furent poursuivis pour exercice illégal de la médecine et se virent confisquer leurs manuscrits, c'est-à-dire le manuel de leur profession, et, pour ainsi parler, leur codex de poche.

(1) Salle I, tombeau 6.

(2) Ce mot signifie « les gens de la mer ».

C'est à ces manuscrits, que je désigne par les lettres A et B, et aux quatre manuscrits de l'Académie Malgache (1) que j'ai emprunté les éléments de cette étude.

La partie talismanique des manuscrits de l'Académie a été résumée comme suit par M. Colançon dans une communication qui accompagnait l'envoi des textes :

« L'un de ces manuscrits, le plus ancien, de 219 feuillets, contient...... des invocations ou prières à l'occasion de la circoncision pour éviter de trop grandes hémorragies, des exorcismes pour les personnes et les animaux, des prières pour écarter les diables et les mauvais esprits, des figures cabalistiques et carrés magiques (*mantsaraba*), des talismans (*talasimo*) pour obtenir la santé, la vieillesse, les faveurs ou l'affection d'une femme, la richesse, l'autorité, pour avoir de la considération, etc., pour préserver les cultures contre les sauterelles. On y trouve encore diverses recettes pour donner la fécondité aux femmes, obtenir des ancêtres le pardon d'une faute ou de la transgression d'un fady.....

« Le second manuscrit, contenant 123 feuillets, est exclusivement consacré à la science des ombiasy : exorcismes contre les destins, prières contre la maladie......

« Le troisième manuscrit, contenant 76 feuillets, comporte diverses applications du *sikidy fasina* et des indications sur les noms des arbres d'où sont tirés, selon les cas, les fragments ou éclats de bois (*fanamba*) servant à composer les ody ou fanafody de la thérapeutique des ombiasy. Ce sont, en outre, des recettes pour obtenir des poissons en abondance, attirer les abeilles dans les ruches, préserver les récoltes contre les sangliers ou les oiseaux, vaincre les ennemis, favoriser l'opération de la circoncision, se prémunir contre les sortilèges introduits dans les boissons ou les aliments...... ».

Les formules écrites, les grimoires et les dessins magiques jouent un grand rôle dans la composition des ody antalaotra. Toutes ces parties des manuscrits arabico-malgaches qui ne sont pas texte malgache proprement dit, se rangent sous les trois rubriques suivantes : *tibo*, *talasimo*, *mantsaraba*. Les *tibo* sont des invocations rituelles : ordinairement ils ne contiennent guère que des mots arabes plus ou moins malgachisés et sont écrits sans points diacritiques. Les *talasimo* sont des groupes de lettres n'offrant aucun sens ou même tout à fait déformés. Souvent ils sont accrochés à une ligne comme de l'écriture devanagari, mais d'une manière inverse, les caractères étant au dessus de la ligne. Les mêmes lettres ou signes sont répétés un certain nombre de fois les uns à la suite des autres. Les *mantsaraba* sont des carrés ou des dessins magiques, ordinairement liés à des talasimo. Les formules magiques, présentant ou non un sens, et généralement écrites sans points diacritiques, sont appelées d'une manière générale *sorapotsy*. Les amulettes contenant des *soratsy* ou écritures, soit seules, soit combinées avec des plantes et d'autres éléments magiques, portent chez les Antalaotra le nom de *hirijy* ou *hazary*.

Ces grimoires, que seuls quelques indigènes de certains clans étaient capables de déchiffrer, leur attiraient le respect un peu apeuré des peuples ne connaissant pas encore l'écriture. Les ody venant de chez les Antamorona étaient donc recherchés entre tous, car, selon la tradition populaire, c'étaient de véritables ody de vie (*ody fiainana*) (2).

(1) Surtout à l'un d'entre eux (N° IV, désigné par la lettre C.
(2) Cf. *Tantara ny Andriana*, 181, note.

Une autre cause, purement accidentelle, a obligé les Imériniens à s'adresser parfois aux peuples de la côte pour renouveler leurs ody. On sait que les amulettes sont tirées d'arbres déterminés. Or la destruction presque totale des forêts sur les Hauts-Plateaux a enlevé souvent aux habitants de ces régions la matière première de leurs ody, d'où la nécessité imposée aux ombiasy de recourir à l'étranger pour l'exercice de leur industrie. Par exemple ils étaient bien forcés d'aller jusqu'à la grande forêt pour trouver telles plantes, devenues rares ou n'existant même plus en Imerina. Aujourd'hui encore, quand les bourjanes traversent des régions boisées en pays betsimisaraka ou sakalava, ils ne manquent point de rapporter certains bois utilisés pour la fabrication des amulettes. Que de fois, en tournée, j'ai vu mes hommes augmenter ainsi leur charge d'une lourde racine ou d'un bout de liane encombrant !

A la côte, l'existence ancienne des ody est attestée par des documents européens. Flacourt énumère une trentaine d'*auli* (*aoly* est une forme dialectale pour *ody*) en usage au milieu du XVII^e^ siècle chez les peuples de la région de Fort-Dauphin. Certaines de ces amulettes sont encore couramment employées aujourd'hui, par exemple le *fanidy*, le *fanefitra*, le *fandanana*, et le *sampy Ramaharaly*. La définition que donne Flacourt des *auli* s'applique parfaitement aux *ody* actuels : « Il y a beaucoup de nègres (*mainty*) et de Grands (*andriana*) même, qui nourrissent des *auli* que nous autres Français nommons Barbiers, d'autant qu'ils en prennent pour s'en oindre, lorsqu'ils sont malades..... En toutes choses, ils ont recours à ces auli. Si quelque chose ne leur a pas réussi à leur gré, ils leur chantent des injures et les menacent de les quitter et ils sont quelques jours sans leur rien dire, puis après, de rechef, ils les reflattent et les prient de ne se point fâcher contre eux ; d'autres leur portent honneur comme à leur Dieu. Cela a quelque chose de l'Esprit familier ».

Au XVIII^e^ siècle, Drury nous renseigne sur un certain nombre d'ody en honneur chez les Antandroy. « Les Malgaches ont tous dans leurs maisons un petit objet portatif, sorte de talisman domestique, qu'ils appellent *owley* (*aoly*) et qui, composé de morceaux d'un certain bois attachés ensemble, a la forme d'un croissant ayant les cornes dirigées vers le bas, avec deux dents de crocodile entre elles ; cet *owley* est orné de perles de verre de diverses couleurs et est cousu sur une sorte d'écharpe dont l'homme qui part pour la guerre se ceint les reins (1)..... Les *owley* ont une grande analogie avec les esprits familiers auxquels croient certains peuples superstitieux d'Europe..... A vrai dire, l'idée que s'en font les Malgaches est toute semblable à celle que l'on s'est faite de tout temps des démons..... Le mot *owley* est le nom générique de l'objet ou de l'autel ou plutôt du talisman auquel ils supposent le démon attaché et par l'intermédiaire duquel ils l'invoquent. Il y a presque autant de démons différents ayant leur nom particulier, qu'il y a de gens possédant des owley..... » (2).

---

(1) *Collection des Ouvrages anciens*, t. IV, p. 82.
(2) *Collection des Ouvrages anciens*, t. IV, p. 210.

CHAPITRE III

Les ody et les arbres sacrés

On a vu dans le chapitre précédent que les ody et les sampy proviennent presque toujours des arbres. Les âmes des morts et les esprits des Zanahary, les *Zavatra* ou les *Raha*, c'est-à-dire les Êtres invisibles, aiment à se fixer dans quelque objet matériel, surtout dans un rocher ou dans un arbre.

Le culte des arbres est répandu dans tout Madagascar, et il est indispensable d'en dire quelques mots pour bien faire comprendre l'évolution des croyances relatives aux ody.

La religion de l'arbre apparaît d'une façon moins sensible en Imerina que dans les régions côtières, à cause de la destruction presque totale des forêts sur les Hauts-Plateaux, et aussi en raison de la conversion nominale ou réelle d'une partie des populations au christianisme : les Imériniens, depuis des générations, renseignent assez volontiers sur les rites de la naissance, de la circoncision, du mariage, des funérailles, rites tolérés par les missionnaires, mais ils dissimulent le plus soigneusement qu'ils peuvent les croyances et les pratiques animistes. On verra plus loin qu'ils en ont pourtant gardé de nombreuses survivances.

Dans les parties boisées du pays betsimisaraka, peu touchées encore par le christianisme, on trouve le culte tout primitif des arbres, demeures des Esprits. Quelques faits suffiront à l'illustrer.

Dans la région d'Andovoranto, on appelle *ampiraravazana* (1) les endroits où se font les vœux. C'est toujours au pied d'un arbre dru et fort. Les branches sont chargées de morceaux d'étoffe, sur les racines des perles de couleur sont déposées en offrande, et au pied on enterre des pièces d'argent. Dans les prières qui accompagnent les vœux, on associe le *hazo-masina*, c'est-à-dire l'arbre sacré, aux zanahary mâles et femelles et aux ancêtres. J'ai vu bien souvent de ces arbres sacrés, signalés à l'attention des passants par les bouts d'étoffe attachés aux branches et qui claquent au vent comme des drapeaux. Parfois des bourjanes peu scrupuleux et déjà trop civilisés de l'Imerina fouillent sous les racines et s'emparent de la monnaie blanche destinée au dieu.

Dans la campagne autour de Tamatave, les *Raha* ou Êtres (2) élisent surtout domicile dans les arbres isolés ou remarquables par leur grosseur, ou dans ceux qui ont poussé sur une sépulture réelle ou supposée. Quand le vœu fait au pied de ces arbres est accompli, on remercie le *Raha* par un *Tsikafara*, ou sacrifice d'un bœuf.

D'après des renseignements recueillis à Andranofotsy (province de Maroantsetra) « on appelle hazo-masina les arbres qui se différencient des autres parce qu'ils sont

(1) « Le lieu où on prie les ancêtres » : de *rary* et *razana*. *Zoro firarazana* désigne le coin nord-est de la case où l'on invoque les ancêtres.

(2) *Raha* a chez les peuples de la côte toutes les acceptions de *zavatra* chez les Imériniens. En Imerina la forme redoublée, *raharaha*, est seule usitée, avec le sens de « affaires, occupations ».

très touffus et poussent remarquablement. Ces arbres sacrés sont de même espèce que d'autres qui poussent dans un terrain plus aride, mais ils s'en distinguent bien : c'est au pied de ces arbres qu'on vient faire le *Tsikafara* : on y tue un bœuf, on verse sur les racines du toaka, on asperge également avec du toaka les feuilles de l'arbre ; le tronc et les grosses branches sont enveloppés de toiles blanches ; aux petites branches on attache des chiffons. En dédiant ces morceaux d'étoffe on dit qu'on apporte la part de richesse des ancêtres (1) ; car il y a des ancêtres appelés *Kafiro* (2) c'est-à-dire ancêtres méchants et qui ne cherchent qu'à détruire et à disperser les biens de leurs parents vivants ; c'est pourquoi on leur assigne d'avance une part ».

Voici d'autres renseignements recueillis à Mananara, dans la même province. « En Imerina, on voit partout des collines et des montagnes avec çà et là des pierres debout érigées par les anciens en souvenir des morts dont le corps n'a pu être enterré dans le tombeau de famille. Ici, ce n'est pas comme en Imerina : sitôt qu'on sort du village, on est dans la forêt et on ne voit pas grand'chose ; mais au bord des sentiers, on rencontre souvent des *hazo-masina* avec des chapelets de têtes et de pattes de poulets (sacrifiés) ; les *hazo-masina* sont oints aussi de graisse et de miel. C'est à eux que les femmes viennent demander des enfants ; ceux qui partent en expédition ou en voyage viennent également y faire des vœux ; enfin n'importe qui peut y aller pour demander ce qu'il désire. Si les gens sont exaucés, ils croient qu'ils le doivent au *hazo-masina*, et ils s'acquittent par des offrandes. Ceux qui failliraient à leur promesse tomberaient malades.

« Ici les habitants s'engagent souvent entre eux à immoler tous les ans un bœuf *pour prix de l'herbe produite par la terre*, si les gens du village se portent bien et voient s'accroître leur famille et leur richesse. On annonce la fête dix jours à l'avance et c'est au *hazo-masina* qu'elle a lieu. D'après la coutume des gens d'ici, lorsqu'on mange à côté de ces *hazo-masina*, on doit laisser une petite part qu'on offre au *Raha*, en disant :

« — Voici ta part, Zanahary masina ! Ne nous réclame plus rien !

« L'homme qui passe à côté d'un hazo-masina ôte sa coiffure et prie le *Raha* de ne pas le suivre. »

J'ai recueilli à Madagascar maints récits qui pourraient servir aux partisans du totémisme pour illustrer leurs théories. En voici un : Le clan betsimisaraka des Zafinandrianambo, à Ambodilazana, province de Tamatave, est intimement lié à l'espèce des arbres *lazana*. Leur village s'appelle Ambodilazana, ce qui signifie « au pied du ou des lazana », et il est en effet entouré de ces arbres. Tous sont sacrés, mais particulièrement celui situé à l'est du village et qui le porte le nom de « grand'mère ». Quand un Zafinandrianambo est près de mourir, une branche d'un de ces lazana se casse avec un bruit sec : c'est une grosse branche pour un vieux, une moyenne pour un jeune, un rameau pour un enfant. Les habitants font au pied de ces lazana les vœux et les *tsikafara* habituels chez tous ces peuples : Si on les abat ou qu'on en coupe une branche, l'arbre saigne : quant à l'homme coupable, il mourra bientôt, ou éprouvera tout au moins une grande infortune. Des serpents, qui hantent le pied de ces arbres, sont considérés aussi comme sacrés.

(1) Zara haren' ny razana.

(2) En dialecte merina *kafiry* et non *kafiro* est employé surtout dans le sens de « ladre, parcimonieux ».

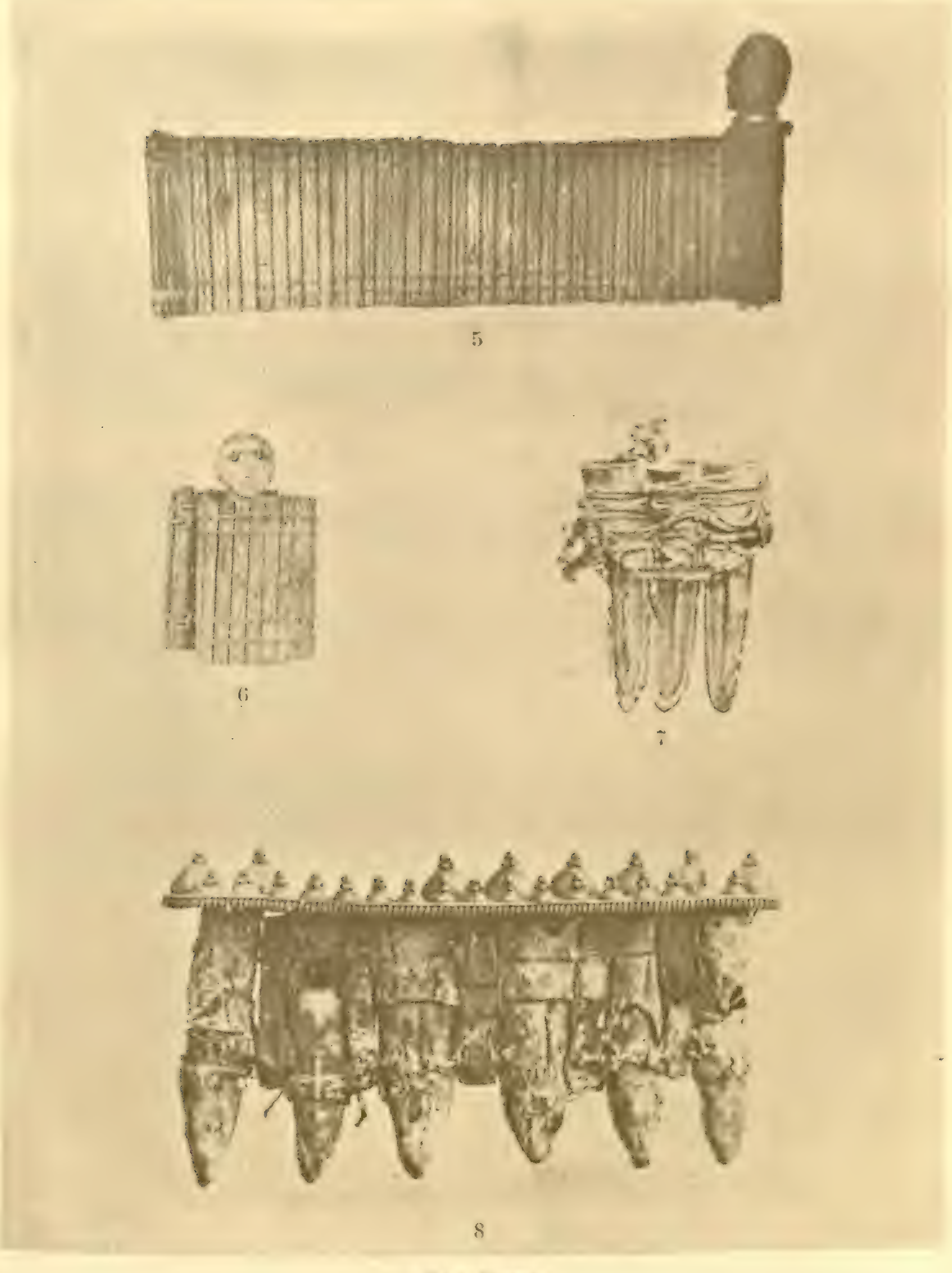

Ody divers

5 et 6. Ody tsongodia (Sakalava).
7 et 8. Ody trouvés dans un tombeau royal (Merina).

Dans une autre province betsimisaraka, à Mahatsara, non loin d'Andovoranto, on croit aussi que saignent, quand on les coupe, avec de la sève pareille à du sang humain, les arbres sacrés qui poussent dans les terres hantées par les *raha* (1).

Ces cultes betsimisaraka correspondent tout à fait au culte des Vazimba chez les Imériniens : or on sait que souvent en Imerina les ody sont donnés par les Vazimba ; les hazo-masina sont de même les dispensateurs des ody faits avec leurs racines, leurs feuilles ou leurs branches.

Les Tsimihety sont apparentés de très près aux Betsimisaraka. Peuple migrateur, ils ont essaimé du district montagneux de Mandritsara vers l'Orient jusqu'aux plages de Maroantsetra, vers l'Occident dans la direction d'Analalava et jusqu'aux rives de la Mahajamba. Le culte de l'arbre a subi chez eux une transformation intéressante. Au lieu d'adorer un arbre de la forêt, ils transportent leur hazo-masina au milieu de la place de leur village. C'est le plus souvent un manguier, un bois-noir, un mandresy ou un madiro (2). L'arbre est planté, au moment de la fondation du village, au centre d'une aire, et autour de lui les cases se groupent sous sa protection. En même temps que le hazo-masina et à côté de lui, on plante toujours un hasina (3). Le plus vieil homme du clan verse ensuite du miel sur les deux arbustes et dit :

« — Arbre, sois saint à partir d'aujourd'hui, pour nous protéger, pour accroître nos familles, nos troupeaux et nos biens. »

Puis on fait un *tsikafara* au pied des hazo-masina. Souvent on les entoure d'une palissade.

J'ai vu maintes fois dans la province d'Analalava des villages tsimihety avec l'arbre sacré accompagné d'un arbuste hasina et protégé par une barrière à claire-voie. Un frontal de bœuf avec ses cornes, fixé aux branches, ou des sabots de bovidés déposés près des racines attestaient de récents sacrifices, ou encore des nœuds de bambous, pleins de miel ou de toaka, étaient déposés au pied du tronc.

Les Antaimorona connaissent aussi l'arbre sacré planté au milieu de la place du village, et ordinairement entouré d'une barrière. Il s'appelle *fatora* et on le plante au moment de la fondation du village. Les rites qui accompagnent cette cérémonie sont décrits dans les manuscrits arabico-malgaches, avec les fady ou interdictions qu'il importe d'observer (4).

Chez les Sakalava, les principaux lieux de culte sont les *doany*, sépultures des rois, toujours marquées par un arbre ou un bouquet d'arbres sacrés, objet de la même vénération que les hazo-masina chez les Betsimisaraka. Les Sakalava appellent ces arbres des Zanahary et croient qu'ils peuvent donner tout ce qu'on leur demande. Ce sont presque toujours des madiro ou des mandresy, quelquefois des ramy.

Chez les Tanala, dans la région d'Ambohimanga-du-Sud, certaine espèce de lianes, dans la forêt, passe pour être la demeure préférée des *Angalampona*, qui sont une sorte de *fahasivy* (5). Ces lianes forment souvent, par leur entrelacement, des nœuds particulièrement sacrés. Les arbres qui les supportent ne peuvent être abattus qu'après une cérémonie expiatoire.

(1) *Tany fady* : terre frappée d'interdiction.

(2) L'arbre sacré donne alors son nom au village, qui s'appelle Ambodimadiro (Au-pied-du madiro), Ambodimandresy, Ambodiboanaro, Ambodimanga.

(3) Voir ce mot.

(4) Manuscrit A, 1re série, n° 4.

(5) Nom donné aux ancêtres chez les Tanala.

Chez les Mahafaly du Nord, au bord du fleuve Onilahy, on croit que le tamarinier, grand arbre très branchu et touffu, appelé dans le pays kily, est le plus souvent l'habitation des *helo* (1). Un énorme kily ombrage habituellement la place des villages mahafaly, et c'est sous ses longues branches feuillues que s'accomplissent toutes les cérémonies (2).

Chez les Mahafaly et chez les Tanala, les personnes qui ont commerce avec les Esprits dressent au pied de l'arbre sacré qui leur a été désigné en songe une petite plate-forme en roseaux soutenue par des pieux, et destinée aux offrandes. J'ai vu très fréquemment de ces tables d'offrandes dans la forêt tanala des provinces de Vatomandry et de Mananjary, ou du district d'Ambohimanga-du-Sud.

Si, en Imerina, le culte de l'arbre n'est pas aussi vivant que dans les régions côtières, il a du moins laissé des traces nombreuses.

La plupart des fanafody, c'est-à-dire des remèdes ou des poisons qu'emploie actuellement le peuple des campagnes, sont empruntés aux arbres et aux plantes, et leur utilisation comporte des rites de caractère magique. Jadis, en Imerina, quand on plantait un arbre, on devait dire, pour éviter le mauvais sort :

— Que cet arbre ne tue pas, mais qu'il soit tué !

Il y avait des arbres de l'espèce hasina, objet d'un culte, aux alentours des grottes sacrées, demeures des Ranakandriana. J'ai eu l'occasion de visiter plusieurs de ces grottes. A l'entrée de celle qui est au pied de l'Andringitra, et près d'une autre située dans une vallée déserte au nord-ouest de Tsiafahy, de gros *hasina* portaient les traces d'onctions récentes faites sur le tronc. L'endroit réservé aux onctions était du reste marqué par une véritable usure de l'écorce sur un espace circulaire d'environ 25 centimètres de diamètre.

Au village de Morafeno, près de Manjaka (district d'Andramasina), se trouve un grand arbre *fano*, très touffu, qu'on n'ose ni toucher ni même approcher, de peur d'attraper le mal des Vazimba. On l'enduit de graisse et de miel, et on y fait fréquemment des vœux avec offrandes de perles et de pièces d'argent et sacrifice de poulets ou de moutons.

A 5 kilomètres environ à l'est d'Ambohidranomanga (district d'Arivonimamo), se dresse une montagne couverte de rochers abrupts et couronnée par un bouquet d'arbres. Au sommet il y a deux petits lagons, où les gens du pays, fidèles aux anciennes coutumes, viennent se baigner au premier jour du mois Alakaosy. Sur le bord d'un de ces lacs croissait un arbre sacré appelé Ramatsatso (3), il n'en reste plus que le tronc déchiqueté, et toutes les branches ont été découpées, morceau par morceau, pour fabriquer des ody.

Le nom du village d'Ampanotokana, à 6 kilomètres au delà de Mahitsy (au-fano-isolé) provient d'un grand et vieil arbre *fano* aujourd'hui détruit, et qui était l'objet d'un culte. On raconte à ce sujet l'histoire suivante :

Près du village se trouve un tombeau de Vazimba (qui existe encore et est l'objet d'un culte) ; c'est là, dit-on, que fut enterrée la Vazimba Rasoalao, qui possédait les ombimanga (4), remis par elle en liberté avant sa mort. Un jour

(1) Les *helo* des Mahafaly équivalent aux *raha* des Betsimisaraka et aux *zavatra* des Imériniens.
(2) Recueilli à Betioky, province de Tulear.
(3) Voir ce mot.
(4) Nom donné aux bœufs sauvages ou marrons.

Ramatoa Ranoro, la Vazimba de la Mamba, passant dans ce village et sollicitée par les habitants, leur montra un grand arbre fano qui poussait près du tombeau et leur conseilla de s'adresser à cet arbre pour l'exaucement de leurs vœux. Dès lors il fut l'objet d'un culte et de vœux, surtout de la part des femmes qui voulaient un enfant ou un mari. Les offrandes consistaient en pièces d'argent, perles, fruits, miel, graisse. En 1896 le fano fut abattu par des Européens et transformé en bois de construction. Un rejeton, actuellement assez petit, a poussé à côté, mais n'est l'objet d'aucun culte.

Hazonandriampianinana est un grand arbre au feuillage touffu, en forme de parasol, situé à l'ouest de l'école officielle d'Andakana, et qui a donné son nom au village d'Ankazonandriampianinana. C'est un arbre hitsikitsika. Andriampianinana, dit-on, vivait du temps d'Andrianampoinimerina et de Radama. C'était un *mpanao ody* célèbre. Il prit un jour une graine dans son sac à ody et la mit en terre. La graine germa, et il donna tous les soins à l'arbre qui en sortit. Sur ces entrefaites, il fit partie d'un corps de miaramila partant en expédition contre les Sakalava. Avant son départ, il réunit sa famille devant l'arbre et dit :

« — Vous voici, vous mes parents, groupés autour de moi et de cet arbre que j'aime. Je vais aller très loin combattre avec les autres soldats contre les Sakalava. Je vous laisse cet arbre qui est une part de mes ody les plus efficaces. Soignez-le, car il est comme l'image d'un homme qui vous est cher. Tant qu'il croîtra vigoureusement comme maintenant, je me porterai bien dans le pays lointain où je vais ; si vous le voyez dépérir, je tomberai dans le malheur ; s'il meurt, c'est que j'aurai été tué. Veillez donc constamment sur lui. »

Andriampianinana partit. L'arbre continua de pousser merveilleusement, à la grande joie de tous ses proches. Longtemps après, revenu sain et sauf, il vanta l'efficacité de ses ody et les succès qu'il avait remportés. Car la plupart des soldats étaient morts dans les combats ou à la suite des privations et des maladies, mais lui avait été protégé par la force de ses ody.

« — Voyez, disait-il, ce bel arbre qui est à moi, qui est une partie de mes ody, c'est lui qui m'a protégé contre les balles, qui m'a fait réussir dans mes entreprises et m'a accordé le retour dans la terre de mes ancêtres ».

Quand il mourut, il fut enterré à côté de l'arbre qui porte encore son nom. Actuellement c'est un lieu de culte. Beaucoup de gens viennent y faire des vœux et y demander des enfants. On y sacrifie des coqs, des moutons ; on y offre de l'argent, du miel, du toaka, des fruits, des perles. On l'oint de graisse. »

Autrefois, dans l'Ankaratra, à côté du tombeau du roi vazimba Andriampenitra, se dressait un grand arbre sacré qu'on appelait Andrianakanjo. On lui apportait des offrandes et on lui sacrifiait des victimes, entre autres l'*ombiberano*, c'est-à-dire la vache donneuse d'eau, quand on craignait la sécheresse. Naturellement les rameaux et les feuilles de l'arbre sacré constituaient des ody. Ainsi Lambomanjaka, fils d'Andriampenitra, dirigeant une expédition contre les Betsimisaraka, marcha seul vers le camp ennemi, armé seulement de feuilles prises à Andrianakanjo, et aucune des sagaies lancées contre lui ne le toucha : ses adversaires prirent la fuite en criant : « C'est un Andriamanitra visible (1) ». Et il fit quatre grands tas avec les sagaies ramassées autour de lui.

(1) *Andriamanitra hita maso.*

Le plus célèbre sampy des Bezanozano du Nord était Rabehaza. Or voici ce que racontent les vieillards dans la région des sources du Mangoro : « Rabehaza avait été autrefois un homme possédé, sachant dire l'avenir et dont la parole était vraie. Aussi les gens qui vivaient de son temps avaient très peur de lui. Il mourut au pied d'un grand figuier de l'espèce aviavy et fut enterré à l'endroit même où il était mort. Or maintenant les habitants croient que Rabehaza a passé en cet arbre, qui continue de pousser toujours aussi vigoureux et aussi touffu. On ne le gardait donc pas dans une case comme les autres sampy qui sont des morceaux de bois, mais lui était un arbre croissant au milieu d'une plaine où se trouve la source d'un fleuve (le Mangoro) » (1).

L'origine du sampy Andriandahimafy (2) est tout à fait pareille ; son premier gardien, Andriamidosy, l'obtint de la manière suivante : Un jour qu'il revenait du marché, une branche d'arbre qui gisait à terre s'accrocha à son lamba ; la nuit, en rêve, un « Être » lui enjoignit de planter cette branche, ce qui fut fait. Elle devint un grand arbre, auquel fut donné le nom d'Andriandahimafy. Quand Andriamidosy mourut, on l'enterra au pied de l'arbre sacré. Récemment encore on s'adressait à ses descendants pour obtenir des ody cueillis, en observant certains rites, sur l'arbre Andriandahimafy. L'endroit, appelé Ambazimba, était situé non loin d'Ambohimangakely (district d'Arivonimamo).

Le sampy Ravololona, un des principaux de l'Imerina, nous apparaît aussi sous la forme d'un arbre sacré (3), appelé, d'après une tradition d'Ampananina, l'Arbre-Soleil (*masoandro*), à cause des particularités suivantes : les feuilles, sur chaque rameau, étaient toujours en nombre impair, et il n'y en avait jamais plus de onze ; elles se tournaient continuellement du côté du soleil (4).

Andriamalaza, à Ankorona (district d'Andramasina, province de Tananarive) est un arbre sacré, une variété de figuier malgache (5) qui pousse près de la porte d'entrée du village. Son bois sert à la fabrication des ody malaza, et il est fady de couper ses rameaux ou ses racines autrement qu'avec certains rites, et de brûler son bois. On raconte que jadis des voleurs étaient venus pour voler les bestiaux et avaient été surpris et tués au moment où ils coupaient des branches pour pousser les bœufs. C'est pourquoi, à dater de ce jour, l'arbre aurait été considéré comme sacré.

Dans le Betsileo, certains arbres qui croissent près de l'entrée des villages sont des *ody famato*, c'est-à-dire qui préservent des voleurs (6).

---

(1) Recueilli dans la région des sources du Mangoro.

(2) Voir ce mot.

(3) Voir deux versions de cette légende imérinienne, recueillies l'une à Ampananina, l'autre à Antenimbe.

(4) Les Sakalava de la région de Kandreho (province de Maevatanana) avaient été vivement frappés aussi par la propriété qu'avaient les feuilles d'un certain arbre (le même sans doute) de se tourner toujours dans la direction du soleil. C'est pourquoi d'anciens rois sakalava l'avaient considéré comme un « Être » vivant et choisi pour sampy protecteur en lui donnant le nom de *Masoandro*.

D'autres rois sakalava de la même région avaient nommé Kelimeva (le-petit-fort) et pris pour leur sampy une certaine plante de la forêt, une liane, qui, en se développant, grimpe par une seule tige sans feuilles jusqu'au sommet des arbres et ne s'épanouit que tout à fait à l'extrémité des branches, où on ne peut l'atteindre que difficilement.

(5) Nonoka.

(6) Des croyances analogues existaient en Imerina, par exemple à Andranomitrena (district d'Andramasina).

Dame Rakapila (1) étaient une faiseuse d'ody célèbre du milieu du XIX^e siècle. Ranavalona I^{re} apprécia fort ses services et l'attacha même à sa personne. Elle avait été élue comme intermédiaire (2) par l'esprit d'une source qui lui ordonna de planter un arbre à un certain endroit et d'en tirer ses ody. Un jour elle monta sur cet arbre et ne reparut plus jamais. Depuis ce temps l'arbre devint l'objet d'un véritable culte et l'esprit de Rakapila accomplit par lui des miracles.

De même Andriamamilaza, grand *mpimasy* des Zafimamy (3), disparut un jour sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Mais il apparut en rêve à un de ses descendants et lui fit savoir qu'il avait établi sa demeure au sommet d'une montagne, à quelque distance du village, *là où il y avait beaucoup d'arbres*.

Les récits de ce genre abondent chez les Malgaches : un vieillard, près de mourir, indique à sa famille l'endroit, arbre ou rocher, où son esprit élira domicile, et qui devient l'objet d'un culte après la mort de l'inspiré. Parfois le lieu choisi est quelque monticule dénudé ; alors on y dresse un simple tas de pierres, et c'est là que se font les offrandes.

On a vu que les Vazimba étaient les principaux donneurs d'ody : or le lieu des Vazimba est fréquemment là où se trouvent des arbres touffus. « Au dire des gens, c'est dans les anciens tombeaux Vazimba, dans les grandes roches, mais surtout dans les vallons où poussent des arbres touffus, qu'est la demeure des Vazimba » (4). J'ai constaté fréquemment, surtout à l'Ouest et au Nord de Tananarive, que les lieux appelés *ampasambazimba* ou réputés comme étant la demeure de zavatra avaient un ou plusieurs arbres de l'espèce *hasina*. Toutefois il ne faudrait point généraliser cette remarque ; en tout cas le sens même du mot *hasina* semblerait indiquer que cet arbre a joué un rôle important dans les cultes de l'Imerina ancienne. Dans certaines régions (5), au premier mois d'Alahamady et Alakaosy, on déracinait un petit hasina qu'on transplantait dans le coin des ancêtres, là où étaient placés les ody ; puis on chantait et on dansait devant l'arbuste, jusqu'à ce qu'un des assistants fût possédé par l'Etre.

On comprend maintenant la nature essentielle des ody et des sampy, partout et toujours liés aux arbres ou plutôt aux plantes. Il arrive même que parfois les sampy se confondent avec les arbres vivants encore liés à leur sol, mais le plus souvent l'arbre n'est que la « mère des ody » qu'il multiplie par chaque parcelle de bois, chaque morceau de racine, chaque feuille qu'on lui enlève. Un grand nombre d'amulettes portent les noms mêmes des arbres d'où elles sont tirées. Quelquefois aussi on désigne inversement la plante par le nom de l'ody. Ceci n'a pas été sans créer quelque confusion dans la botanique malgache. Je décline toute compétence en cette matière, mais je pense que les arbres ou arbustes : *ambilazona*, *hazombary*, *hazomanga*, *havozo*, *kelimera*, *mananjara*, *manarodrero*, *masoandro*, *mokarana*, *berano*, *nala*, *rafy*, *misosa*, ont donné leur nom aux ody correspondants. Au contraire, quand nous trouvons un arbre

(1) Presque toujours il est question d'elle sous le nom de Ramatoa Rakapila.

(2) *Tsindrian-javatra*, c'est-à-dire possédée par un Etre.

(3) Clan Imerinien établi dans la région d'Ambohidratrimo-Anala, sur la limite du pays Bezanozano.

(4) *Araka ny filazan' ny olona, dia eny amin' ny fasam bazimba taloha amin' ny vatolampy, fa indrindra eny an-dohasaha misy hazo milobolobo no itoeran' ny Vazimba.* (Documents sur les Vazimba recueillis par Rampanarivo, instituteur à Ambohimifangitra, district de Manjakandriana).

(5) Par exemple à Mahavelona et à Ambohitromby-Ihasy (district d'Ankazobe).

alakamisy servant à fabriquer un ody *alakamisy* et qu'on explique le nom de l'ody parce que le mpisikidy l'a découvert le jeudi (*alakamisy*), il est bien évident que c'est l'appellation de l'amulette qui a passé à l'arbre. De même les noms *Fandemy* (qui sert à affaiblir), *Fanefitra* (qui sert à séparer, c'est-à-dire à arrêter), *Fanidy* (qui sert à fermer), *Kelimaika* (le petit pressé) ont commencé sans doute par désigner des ody (1). Il arrive ainsi qu'une même plante peut avoir deux noms dans le même pays, l'un banal et l'autre magique, et que par contre le même nom magique peut être donné dans deux villages à deux végétaux différents, utilisés pour la fabrication d'ody de même espèce. Par exemple l'ody *Tsileondroahovavy* sert contre les sortilèges : il est fait avec l'herbe appelée tsileondroaho chez les Betsileo (nom banal) et qui comprend deux variétés, le tsileondroaholahy et le tsileondroahovavy. La même plante s'appelle encore *tsitongotramboabe* (nom banal, hova) et *famanody* (nom magique) (2). Une espèce de chiendent, assez commun dans l'Ankaratra et qui porte le nom de *nifinakanga* s'appelle aussi *marozandry* (autre nom banal) et *tsimativonoina* (3) (nom de l'ody qu'on en tire). Un arbre de la famille des urticacées, l'*Andrarezina*, une liane de la famille des hamamelidées, le *Voambarilava* ont en commun le nom de *tsilaitra* ou *tsilaibaratra*, c'est-à-dire « qui n'est pas pénétré par la foudre » (nom magique venu des ody).

Une espèce de roseau *Bararata* (le *bararata mangovitra*) prend le nom de *fangorohoroana* dans la composition de certains ody.

Citons encore les doublets suivants dont la liste pourrait être facilement allongée :

Nom rituel	Nom banal
Famakientana	Masonomby.
Fandemy	Matsivina.
Fandramanana	Kirandrambehivavy.
Fandrana	Vakoa.
Fandresy ou Mandresy	Aviavy.
Fandribaratra	Voakisonamboa.
Fanefitra	Parakintsitry.
Fanerana	Hazonakoho ou tainákoho.
Fanidy	Hidina.
Fanidy	Kasimba ou roy.
Tsiazonafo	Agoago ou Tatamo.
Tsitakajaza	Voaramontsina.
Marovovona	Hentona.
Tsimativonoina	Nifinakanga.

(1) A cette catégorie appartiennent encore *fangorohoroana, tsiankoditra, tsitiamainty, tsitrabadimantsaka*.

(2) Cf. *Catalogue alphabétique des noms malgaches de végétaux*, par Dandouau, Tananarive, 1909.

(3) « Qui ne meurt pas quand on le frappe ».

CHAPITRE IV

Description des ody

Les plantes corps des ody

Les ody sont en rapport constant avec les arbres sacrés. En effet la partie essentielle des ody et des sampy, leur corps (*tena*) comme disent les malgaches, est toujours emprunté aux plantes ; le reste n'est qu'adjuvant, ornement, accessoire (1).

L'*Histoire des Rois*, du père Callet, rapporte à ce sujet une tradition caractéristique, qui mérite d'être citée (2). « Une autre personne dit à propos des sampy d'autrefois : jadis les racines d'arbres en quoi consistent les sampy ne portaient pas le nom de sampy. On en faisait des *andriamanitra* par la consécration :

Nous te donnons le *hasina*, ô Andriamanitra !

« Ensuite on prononce son nom dans la case qu'il doit habiter :

« Voici mon vœu, ô Andriamanitra ! Si je guéris de cette maladie qui maintenant tombe sur moi, je t'apporterai comme hasina telle et telle chose, ô Andriamanitra !

« Ces racines d'arbres, devenues *sampy*, sont arrangées à l'aide d'un couteau et enfilées dans un fil de soie blanche avec des hariantsimaty (perles blanches). On y met (aussi) des anneaux d'argent appelés masombola, des vakamiarina, des tongarivo, des tsileondoza et des maizinkitro ».

Déjà au XVII^e siècle les ody que décrit Flacourt sont « dans de petites boites enjolivées avec de la rassade, du verrot et des dents de crocodile au nombre de 6 ou 8 ; il y a quelques manières de figures humaines, le tout de bois ; dans chaque boite ils mettent de certains bois et racines en poudre avec du miel, de la graisse et autre ordures, puis ils attachent cela à leur ceinture sur les reins et le portent avec eux, quelque voyage qu'ils fassent ». Au XVIII^e siècle, Drury raconte comment les *umossee (omasy)* « se prétendent très experts dans la connaissance des vertus magiques des racines, des arbres, des plantes et confectionnent avec ces objets des talismans ou des charmes » (3).

(1) Ceci ressort de tout ce qui a été dit précédemment, et il me paraît inutile d'insister davantage. Je dois signaler cependant que quelques très rares ody m'ont été décrits comme ne renfermant aucune plante. Il peut y avoir là une erreur de gens mal au courant des anciennes traditions et qui ont négligé par exemple, parmi les éléments constitutifs d'un ody, une petite baguette ou la cendre des feuilles de tel arbre, chose infime en apparence. Il n'est pas impossible non plus que des sorciers d'occasion ou des imposteurs aient fabriqué récemment, par analogie, certains ody, sans y faire entrer aucune plante ou partie d'arbre. Il faut aussi se tenir en garde contre les falsificateurs qui apportent aux européens des cornes de bœuf pleines de terre, de miel, de dents de caïman et de pointes de couteaux. Il est vrai que la science de ces faussaires est vite en défaut et qu'ils commettent des énormités dans le commentaire de leur ody.

(2) *Tantaran' ny andriana* p. 180.

(3) *Collection des ouvrages anciens*, tome IV, p. 101.

Une seule catégorie d'amulettes semble faire exception à cette règle : ce sont les ody des sorciers Antaimorona. Dans la région du nord-ouest, les amulettes consistent souvent en un papier couvert de grimoires, roulé en forme de cylindre et suspendu par une ficelle. D'autre part, le plus grand nombre des recettes indiquées dans les formulaires antaimorona, est constitué essentiellement et parfois uniquement par une soratsy (*soratra* c'est-à-dire écriture) ou formule magique à écrire. Mais le plus fréquemment cette formule est complétée par des ingrédients divers empruntés neuf fois sur dix au règne végétal, ou encore elle doit être tracée sur un morceau de bois ou sur une feuille. De même ceux qui portent une soratsy roulée en cylindre enfilent d'ordinaire dans la même ficelle des morceaux de bois, ou des graines, ou y attachent de petits sachets contenant des feuilles d'arbres ou des racines pilées.

Voici quelques exemples empruntés aux manuscrits arabico-malgaches : l'ombiasy énumère des remèdes ou *hirijy* destinés à combattre les maladies d'après les jours où elles se manifestent. Pour chaque jour de la semaine, il indique une formule écrite différente, à laquelle s'ajoutent diverses plantes, également variables. Pour le lundi, c'est « du jonc Imavoatrimoaravy, de la feuille de ravinala, de l'huile de voahazo, du seva blanc, ainsi que de la terre prise dans l'empreinte d'une patte de vontsira. Pour le samedi, on ajoute la plante sitalofo, du gingembre, de l'eau de miel et de l'huile de voahazo » (1).

Ailleurs un contre-sortilège est formé d'une soratsy mêlée dans de l'eau aux plantes *ajira anamoty* et à de jeunes feuilles de *volotara* pilées (2).

Voici une amulette pour féconder une femme demeurée stérile : « si l'écriture est tracée sur la feuille de la plante *tafondro*, l'enfant sera masculin, si l'écriture est tracée sur la plante *Tatavirano*, l'enfant sera féminin » (3).

Contre les hémorragies, l'ombiasy donne deux formules, identiques quant à l'écriture magique, mais différentes pour les plantes à ajouter. S'il s'agit de l'hémorragie consécutive à la circoncision, on joint à la soratra les plantes *tonatsy* et *mofia* ; au contraire, contre les saignements de nez et les crachements de sang on emploie les plantes *anatara* et *tànatàna* (4).

On pourrait multiplier ces exemples : ils montrent que l'élément végétal joue un rôle dans le plupart des ody antaimorona. J'ajoute que l'existence de certains ody constitués uniquement par des caractères magiques tracés sur du papier n'infirme pas l'hypothèse de l'origine végétale des ody. L'usage de pareils ody résulte de l'importance particulière qu'ont prise chez ces peuples les formules magiques en écriture arabe : elles ont fait oublier en certains cas tout le reste, ce qui se conçoit d'ailleurs de la part de peuples primitifs, chez qui l'écriture était l'apanage des chefs et des sorciers.

Il est intéressant d'examiner quelles raisons ont pu guider les mpanao-ody dans le choix des arbres ou plantes destinés à leurs amulettes. Commençons par dire qu'en beaucoup de cas ces raisons échappent à notre enquête. Souvent un événement fortuit, imposible à reconstituer sans une tradition précise, a déterminé le choix

(1) *Manuscrit Antaimorona* A. Première série, p. 16 à 23.
(2) *Manuscrit* C, pp. 13-14.
(3) *Manuscrit Antaimorona* A, 2e série, p. 35.
(4) *Manuscrit* C, p. 60,

primitif : par exemple une branche d'arbre gisant à terre qui s'accroche au lamba d'un passant, devient un sampy célèbre. Ou bien c'est le rêve d'un possédé des esprits qui désigne, sans qu'on sache pourquoi, tel arbre de la forêt ou telle espèce de plante comme « mère d'ody ». Ce dernier cas est extrêmement fréquent.

Cependant, pour d'assez nombreux ody, nous pouvons indiquer exactement les raisons du choix de telle plante ou de tel arbre, soit à la suite d'une enquête scientifique, soit d'après les dires mêmes des indigènes.

D'abord il y a d'assez nombreux exemples de plantes choisies pour leurs propriétés thérapeutiques réelles. Les médecins européens prescrivent avec succès, dans le traitement des fièvres bilieuses, les infusions de feuilles de voafotsy (1), et contre la coqueluche les décoctions d'aferontany (2). Or ce sont d'anciens remèdes de faiseurs d'ody. De même les bains de vapeur obtenus en faisant bouillir des plantes balsamiques sont souvent ordonnés dans le rituel des ody : ils pouvaient produire dans certaines affections un effet réellement bienfaisant. Cette médecine par les simples a du reste existé chez tous les peuples.

Elle est encore fort en honneur chez les Malgaches, malgré les progrès de l'assistance médicale à Madagascar. Il suffit, pour s'en faire une idée, de parcourir un vendredi, au marché de Tananarive, l'emplacement où se tiennent les marchands de simples, les herboristes indigènes. Voici, à titre d'exemple, la liste de dix-huit remèdes que j'ai pu identifier à l'étalage en plein vent de ces herboristes, le vendredi 24 janvier 1919.

Aferontany (Ficoïdée) : utilisé en infusion contre la coqueluche.

Senasena (?) : remède contre le rhume et les maladies de poitrine. On emploie les graines de cette plante, dont on mêle les râclures à de l'huile ou à de la graisse, puis on s'en frotte l'intérieur du nez, la gorge et la poitrine.

Voatamenaka (Combretacée) : les graines pilées et mêlées à du sucre, sont données aux enfants contre les vers intestinaux.

Anamalaho (Composée) : cette plante s'emploie en décoction, et mêlée à des feuilles de l'arbuste hanidraisoa, contre la diarrhée infantile.

Hanidraisoa (nom magique de la plante appelée aussi fiandrivalala) : contre les maux de ventre.

Kijejalahy : arbuste dont les feuilles sont utilisées en infusion pour arrêter la diarrhée infantile.

Masinankorona (Légumineuse) : employée aussi contre la diarrhée et la dyssenterie.

Hofika (Dioscoréacée) : on applique les râclures du fruit, mêlées à de l'huile ou à de l'eau, sur les plaies, les furoncles et les tumeurs.

Tsiararamonina (Scrofulariée) : la racine à tubercules de cet arbuste est absorbée en décoction pour guérir les accidents syphylitiques (tety, farasisa) ; on la mélange souvent avec des feuilles de hanidraisoa.

(1) *Voafotsy* (nom vulgaire) ou *fandramanana* (nom rituel), de la famille des canallacées, *aphloitheaformis* ; c'est un arbuste à petites feuilles dentelées. Le voafotsy est appelé aujourd'hui communément le thé malgache.

(2) La plante appelée « flei de la terre » (*aferon-tany*) à cause de son goût amer, est une mauvaise herbe rampante, très commune dans les champs de manioc. En botanique, c'est le *mollugo midicoculis* (famille des ficoïdées).

Hazomby (Samydacée) : on emploie les feuilles de cet arbuste en infusion contre la blennorrhagie.

Hazotokana : les feuilles en sont utilisées également en infusion contre la blennorrhagie.

Tanterakala : arbre dont les feuilles servent au même usage.

Raiahaka : plante un peu analogue au hasina, et qui est employée pour guérir les plaies et les furoncles.

Rambilazo (Composée) : dont on frotte les gencives douloureuses ou les dents cariées.

Vatolalaka (Légumineuse) : on râcle les graines et on les emploie en infusion et en lavages pour faciliter les accouchements difficiles,

Ramanga : terre rouge d'une espèce particulière, employée contre les maladies d'yeux des coqs de combat.

Fakaroatangondolo (Voatangondolo, Cucurbitacée) : la racine de ce concombre sauvage est râclée et mêlée à l'eau que boivent les cochons, pour augmenter leur appétit et leur donner de la force.

Tsilaky (Lycopodiacée) : les tiges de cette plante servent à faire une infusion qui guérit de la timidité ; elle est réputée pour inciter les femmes à danser ; une Imérinienne qui refuse de danser répond encore aujourd'hui : « J'ai honte, car je n'ai pas encore bu de tsilaky ».

La plupart de ces fanafody ont de réelles vertus curatives ; les derniers seuls ont un caractère proprement magique.

D'autres fois, c'est à cause de sa forme ou de ses propriétés anormales qu'une plante a été choisie. Citons, parmi ces végétaux un peu extraordinaires, le hasina (1), avec ses longs bras tordus, terminés par de grosses touffes de feuilles rigides ; l'aviavy (2), dont les racines rampent sur la terre et s'entrelacent comme des nœuds de serpents ; le masoandro, dont les feuilles, vivantes en quelque sorte, se tournent constamment vers le soleil ; la liane kelimeva qui pousse tout droit jusqu'à ce qu'elle perce la voûte de la forêt pour s'épanouir plus haut que toutes les autres plantes, comme un roi ; les lianes en général qui rampent sans qu'on sache d'où elles viennent, ou qui enserrent et paraissent broyer de leur étreinte les plus gros arbres ; toutes les plantes malfaisantes, celles à épines, qui piquent, accrochent et blessent les hommes, et les vénéneuses qui peuvent tuer, comme d'autres savent guérir.

On voit déjà par ce qui précède le rôle important des conceptions magiques dans le choix des ody. La magie dite sympathique intervient souvent, et le semblable attire le semblable : une herbe aquatique fait venir la pluie ; un arbre très gros et très touffu, qui se multiplie en innombrables rameaux, attire l'abondance ; une plante qui s'élève partout plus haut que les autres est désignée d'avance pour fournir l'amulette d'un roi.

(1) Sorte de dracæna très commun à Madagascar, et considéré partout comme sacré.

(2) *L'aviavy*, une espèce de très gros figuier, se rencontre dans presque tous les villages d'autrefois en Imerina.

Ody simples et ody complexes

Un certain nombre d'ody sont constitués par une seule espèce de plantes, à quoi viennent s'ajouter les adjuvants ou ornements d'usage. Mais dans la composition de la plupart des amulettes il entre plusieurs végétaux différents, quelquefois même un assez grand nombre. Les propriétés analogues de chaque plante s'additionnent alors pour augmenter la puissance de l'ody, quand celui-ci n'est destiné qu'à un seul usage. Si au contraire chaque végétal utilisé a des vertus tout à fait différentes, leur réunion constituera un ody propre à beaucoup d'effets, et capable par exemple de défendre ses adorateurs à la fois contre les orages et la grêle, contre les maladies, contre la famine, contre les brigands.

On verra dans la deuxième partie de ce livre des combinaisons multiples de ce genre. Je me contente d'en citer ici quelques-unes, aussi caractéristiques que possible. Mais voici d'abord quelques ody simples :

Les ody *oritra* (contre les foulures), *nendra* (contre la petite vérole), *bonibony* (contre la rougeole), sont faits respectivement avec l'herbe *tsimpinpina*, l'arbre *hazomafana*, l'arbuste *ambiaty* (1). Les ody *alakamisy*, *ambilazona*, *maharalia*, *matsatso* sont empruntés aux végétaux du même nom (2).

Voici maintenant des ody d'une complexité croissante : L'ody *mandalo* (contre les coliques) est formé de deux plantes, le *harozo* et le *fehana* (3) : l'ody *hozatra* (contre la fatigue) en utilise quatre : le *kalera*, le *tanterakala*, le *roanjomanga* et le *mongolahy* (4) ; et il en entre huit dans le *fandraralaka*, destiné à empêcher les sortillèges (5). De même un ody contre les sauterelles du clan Bezanozano des Zafindralaza est formé des trois arbres *hazotsimitrona*, *hazolokana* et *harozo* ou *hazomanitra* ; un ody contre la foudre chez les Bara (6) se compose des huit végétaux suivants : les arbres *fandemy*, *akohofotsy*, *haronganalara*, *iaboraho*, *madiolanitra*, l'arbuste *andrareza*, la liane *rahimainty* et la banane *akondromainty*.

Quand les plantes sont indiquées avec leurs noms rituels, on se rend compte immédiatement du genre d'efficacité qu'elles communiquent à l'ody, selon la croyance populaire. D'ailleurs, dans les exemples qu'on va lire, le sens des mots a été donné par les malgaches eux-mêmes, qui décrivaient les ody.

L'ody *kialo*, c'est-à-dire « l'épouvantail », qui chez les Bara empêche les bœufs d'être volés ou rend lépreux les voleurs, se compose de parties prises aux arbres suivants : le *tsiraroamboka* (les lépreux ne peuvent s'en réjouir) (7), le *tsimatari-tany*, le *matiantary* (mort sur le tavy, c'est-à-dire dans le défrichement même où paissent les bœufs), le *matinihariany*, le *mitsangatsirelona* (il aura beau se tenir debout, il ne sera point parmi les vivants) (8).

---

(1) *Tantaran' ny Andriana* p. 113, 116.

(2) Voir ces mots.

(3) *Tantaran' ny Andriana* p. 117.

(4) *Tantaran' ny Andriana* p. 114.

(5) *Tantaran' ny Andriana* p. 165.

(6) Voir *Fandemy*, *valala*.

(7) Mot à mot « pas de joie aux lépreux » allusion au châtiment qui menace les voleurs.

(8) Mot à mot « debout non vivant ».

Dans la même tribu, l'ody *basy*, c'est-à-dire l'amulette utilisée dans la guerre, emprunte sa force aux arbres *berano*, *tsilaitra*, *famehilefona*, *kelimarany*, *famakibasy*, *vahimarany*, *vohitra*, *anivo*, *tsihabeza* (1).

Dans les exemples précédents, la complexité des ody n'est marquée que par la variété des plantes qui entrent dans leur fabrication : mais la réunion de plusieurs ody simples pour constituer un ody plus efficace est indiquée aussi expressément (2).

L'amulette contre les sauterelles qui servait aux habitants d'Inanatonana (province du Vakinankaratra) « était composée en réalité de trois ody conservés par la même personne, le *fanidy*, le *fanohanana* et le *fitarihana*. Le *fanidy* sert quand les sauterelles sont déjà dans la rizière, il leur ferme la gueule. Le *fanohanana* les éloigne ; pour les écarter, il suffit de planter l'amulette en haut d'un bâton, sur la montagne la plus proche du village. Avec le *fitarihana* enfin on mène les sauterelles où on veut. Et même, quand le riz est récolté, on peut les attirer avec cet ody, pour les manger ou en nourrir les cochons ».

L'ody *fampisorona* (3), destiné à rendre un taureau de combat plus fort que tous les autres, est d'autant plus efficace qu'il comporte plus d'effets variés, produits chacun par une amulette particulière : ainsi le *fanjambana* aveugle l'autre taureau, le *fandemena* énerve sa force, le *famonotandroka* empêche ses cornes d'être pointues ; par contre le *fiaro* protège le taureau porteur de l'ody, le *fandoahana* l'aide à percer son adversaire, le *famahanana* fait qu'il demeure solide sur ses pattes et ne tombe pas.

Les Sihanaka de la région d'Andilamena (4) emploient beaucoup un ody appelé *betaly* contre les fusils, les sagaies, les attaques des brigands. Cet ody est toujours composé de plusieurs amulettes dont chacune a son efficacité propre. Le *tsimipoaka* (n'éclate pas) fait rater le coup de fusil, le *fandrimana* détourne la balle ou la sagaie, le *hanaka* arrête l'homme porteur de l'arme ; le *fanjambana* fait que le possesseur de l'ody peut se dérober à la vue de son adversaire, le *famahatody* (action de faire retourner) débarrasse de l'ennemi. Le *betaly* est parfois composé d'autant de grosses dents de caïman qu'il comporte d'ody particuliers : chaque dent constitue une amulette renfermant telle ou telle plante ou partie d'arbre, additionnée d'objets magiques divers, et l'ensemble prend le nom de *betaly* (5). Enfin l'*odiandro*, qui chez les Betsimisaraka sert à procurer facilement la richesse, est constitué par la réunion de vingt-cinq petits ody particuliers (6).

On verra au chapitre des Rites comment sont recueillies et utilisées les plantes sacrées ; dès maintenant on peut indiquer quelles parties de ces plantes entrent

(1) Je n'ai pu avoir aucun renseignement sur le *tsihabeza*. Le *vahita* est une herbe rampante, et l'arbre *anivo* une espèce de palmier : ces appellations sont banales : les autres sont des noms rituels faciles à expliquer. Le *tsilaitra* (qui ne peut être pénétré) rend l'homme invulnérable : le *kelimavany* (le petit hardi) et le *vahimavany* (la liane hardie) le rendent audacieux : le *famakibasy* (ce qui sert à fendre le fusil) fait éclater le fusil de l'ennemi ; le *berano* (qui a beaucoup d'eau) possède la vertu de transformer en eau les balles des adversaires, au moment où elles sortent du canon de l'arme : ce miracle est très fréquemment signalé chez les malgaches ; le *famehilefona* (ce qui sert à lier les sagaies) empêche que le porteur de l'ody ne soit sagayé.

(2) Voir *betaly*, *fitaizantena*, *famanona*, *fanavodrero*, *fandemy*, *valala*, *fampisorona* etc.

(3) Renseignement recueilli à Tsararova (province de Maevatanana.

(4) Autrefois Anosimboahangy, dans le Nord du district d'Ambatondrazaka.

(5) Voir pl. III, fig. 8

(6) Voir répertoire, au mot *andro*.

dans la composition des ody. Il n'y a pas à ce sujet de règles bien précises et, selon la tradition, qui est fort variable, on emploie les racines, ou des parcelles prises sur le tronc, ou des morceaux de branches ou de tiges, ou les feuilles, ou encore les graines. Les racines sont le plus souvent laissées telles quelles, les tiges ou les branches sectionnées en cylindres, les feuilles séchées, puis écrasées, quelquefois brûlées et utilisées sous forme de cendres. On trouve fréquemment dans les ody des racines ou des rameaux coupées à une fourche, des morceaux de lianes enchevêtrées ou en nœud (1), des bouts de lianes, de racines ou de branches offrant quelque particularité plus ou moins bizarre, par exemple une ressemblance avec la tête ou le corps d'un animal. Ces derniers cas sont relativement rares. Le plus souvent, les éclats de bois sont taillés sans grand soin ou grossièrement équarris.

Les dimensions sont aussi très variables, depuis la parcelle grosse comme un grain de riz jusqu'à la véritable bûche. La longueur la plus commune des bouts de bois ou de racines est de 6 à 12 centimètres ; mais, dans les ody qui ne sont pas destinée à être emportés avec soi, il n'était pas rare, surtout autrefois, dans la catégorie des sampy, de trouver des bois de 20, 30 et même 50 centimètres et davantage. Quelquefois aussi, dans ce dernier cas, le bois constituant le corps du sampy (*tenan-tsampy*) était sculpté en forme grossière d'homme ou d'animal. Ces idoles n'avaient du reste aucun caractère artistique ; celui qui les façonnait se bornait par exemple à ébaucher l'image fruste d'une tête à une des extrémités du morceau de bois. Ou encore un anneau d'argent encerclait la partie supérieure comme une sorte de collier, tout le reste était vêtu d'étoffe, et des pendeloques formées de perles et d'objets divers figuraient en quelque sorte les membres. Mais, je le répète, la fantaisie la moins réglée s'est donnée carrière ici. Aussi bien un simple rêve attribué à quelque esprit poutait suggérer à tout faiseur d'ody une forme inhabituelle ou un rite nouveau.

C'est ce qui explique que divers ody du même nom dans une ou plusieurs localités, ou les émanations, les personnifications d'un seul ody, prises au même arbre sacré, mais dispersées ensuite, pouvaient, avec tout l'attirail qu'on y ajoutait, revêtir des aspects très différents.

Je me bornerai donc à signaler quelques idoles (2) à forme humaine ou animale.

A Iabohazo, dans la province de Farafangana, on conservait assez récemment encore dans la case d'un grand ombiasy trois ody célèbres, *Bibilahy* (la bête mâle), *Bibitsiolo* (la bête qui n'est pas une personne), et *Lemazava* (le brillant). Les deux premiers étaient sculptés dans du bois de *votombodimpona* (espèce de bois de rose), et le troisième dans du *harahara* (acajou). Ils avaient la forme et la grandeur d'un homme (3).

L'Académie Malgache possède dans ses collections un type curieux de ces idoles à figure humaine : c'est l'ody décrit plus haut sous le nom de bibilahy ; celui-là s'appelle *bibilahimanjaka* (la bête mâle royale) : il existait à plusieurs exemplaires dans la région de Marovoay et Kandreho (confins des provinces de

(1) Planche VIII, fig. 22 à 26.

(2) Le mot *idoles*, par lequel on traduit sampy d'habitude, me paraît assez impropre, sauf en ce cas particulier.

(3) Le mot *biby* (bête) apparaît dans les noms de deux de ces ody. Mais il est à remarquer qu'en malgache, *biby* a un sens plus large que bête en français : on peut le prendre ici je crois, au sens d'être animé, être vivant.

Majunga et de Maevatanana) (1). C'est une tête en bois sculpté, de la grosseur d'une tête humaine de petite dimension, d'un type malais assez nettement accusé, avec une barbiche à poils rares, munie à son extrémité inférieure d'espèces de crochets en argent pour suspendre l'attirail *(forongo)* ordinaire des ody. Le haut est creusé, et dans cette cavité étaient renfermés les bois ou ingrédients divers qui rendent l'amulette efficace.

Andriambarilanitra (la Reine-du-Ciel), est une figurine humaine de 0 m. 20 de hauteur; elle représente une femme nue, coiffée à la manière des Bara, avec des anneaux aux chevilles (2). Elle porte au cou un collier de verroteries avec un coquillage blanc *(felana)*, et d'autres chapelets de perles diverses en sautoir et autour des reins; elle a aussi en sautoir un bracelet d'origine européenne, en argent et orné de faux brillants. Cette amulette était répandue jadis à un assez grand nombre d'exemplaires chez les Bara: elle protégait contre les dangers de toutes sortes et attirait la richesse.

Fréquemment aussi des figurines humaines en bois, quelquefois en os, sont ou bien suspendues aux amulettes en forme de chapelets, ou enfoncées et à demi-engagées dans l'amalgame de bois et d'objets divers remplissant les bouts de corne ou *mohara*. Le premier cas est relativement rare, le second est assez fréquent, surtout en pays sakalava. J'ai eu l'occasion de voir de nombreux ody de ce genre.

Par exemple un *mohara* saisi sur un sorcier de la région de Kandreho (3) contient, outre de nombreux morceaux de bois brut, deux petites figures en bois dont les têtes seules sont sculptées avec assez de soin, et des représentations en bois de haches et de fusils. Deux de ces haches sont barbouillées de sang. Les têtes humaines ont 0 m. 024 de hauteur, et la corne qui les renferme a 0 m. 25 de long.

Un autre *Mohara* (4), également sakalava, présente, outre les ingrédients habituels, et les débris de ciseaux, lames de couteaux, hameçons, une petite tête de poupée en porcelaine, de fabrication européenne. Cette tête est coiffée d'une sorte de bonnet en perles.

Une troisième catégorie d'ody sakalava mérite une mention particulière.

Ce sont des *oditsongodia*, destinés à retrouver les objets perdus, les bœufs volés, etc. Ils sont constitués par une grossière figurine humaine dont la tête est grosse à peu près comme une noix. Le corps n'est qu'un tronc cylindrique recouvert d'étoffe, auquel est fixée une sorte de longue armature souple en joncs ou en écorces de roseaux cousues les unes à côté des autres; quand on tient vertical le corps de l'ody, l'armature ondule à la manière d'un serpent, elle est censée indiquer la direction où il faut chercher l'objet perdu (5).

A Tsarahasina, village ancien, aujourd'hui abandonné, dans le district d'Ankazobe, Andriakazobe (le Seigneur-Grand-Arbre) était aussi une statue d'homme, ornée de

(1) L'exemplaire décrit a été offert à l'Académie Malgache par M. le pasteur Russillon: *cf* planche IV, fig. 9.

(2) Planche I, fig. 1; collection personnelle de l'auteur, l'exemplaire décrit provient d'Ihosy, province de Betroka.

(3) Collection personnelle de l'auteur; planche X, fig. 35.

(4) Collection de M. l'Administrateur Piermé, chef de la province de Maevatanana, planche II, fig. 2.

(5) Collection de M. l'Administrateur Piermé, chef de la province de Maevatanana, planche III, fig. 5 et 6.

perles, de colliers et d'anneaux d'argent. Le même sampy, à Maharidaza, non loin de là, était fait de petits morceaux de bois de 5 centimètres de long, liés en chapelet.

A Amboanjobé (district d'Andramasina), le sampy Ralaifotsy (Monsieur-l'homme-blanc), était une figure d'homme très fruste, en bois, de la grosseur d'une cuisse.

L'ody Andriamahaibe (le Seigneur qui peut beaucoup de choses) fut donné à un ancien roi du Betsileo dans les circonstances suivantes : Une fille d'eau (*Zazavavindrano*) sortit un jour devant lui d'un lac ; elle portait une petite statue en bois représentant un homme à cheveux crépus et à grosse tête, avec de longs doigts griffus. Elle dit au roi de couper les extrémités des ongles en bois de la statue, d'en faire un ody, et elle lui indiqua les rites à observer.

Dans le Vohilena (district autonome d'Ankazobe), on se servait d'un ody à forme humaine dont il existait d'assez nombreuses émanations. Il était toujours associé à deux autres ody, nommés Ramaroanaka et Ramazavahita. Lui-même s'appelait Rampanarivobe. Tous trois, en bois, avaient la forme humaine : Rampanarivobe était mâle ; les deux autres, femelles, passaient pour ses épouses. On les suspendait dans trois corbeilles au mur de la case, de façon que Rampanarivobe fût au milieu de ses deux femmes, et on ne couvrait jamais la sobiky où il se trouvait.

L'ody Betamba (beaucoup d'obstacles) qui protège contre les brigands les villages du Betsileo, dans la région de Fianarantsoa, apparait sous des formes assez diverses : quelquefois ce sont des bouts de bois liés en chapelet ou conservés dans une corne de bœuf ; ailleurs, à Fanjakana, par exemple, c'est une figurine en bois à forme humaine.

A Andreba, ancien village aujourd'hui disparu du district de Manjakandriana, le sampy Ratsimahaly était aussi une petite figure d'homme, très grossièrement taillée ; et j'ai entendu parler à plusieurs reprises dans le pays Sihanaka d'autres représentations analogues du même sampy (1).

Dans le district d'Andramasina il y avait, en des villages assez peu distants l'un de l'autre, deux émanations du même sampy ; mais le Rafantaka d'Ambohimarina était une figure fruste d'homme, tandis que le Rafantaka d'Ankadinandriana consistait en deux morceaux de bois taillés en forme de deux abeilles, mâle et femelle.

On trouve d'autres représentations animales du même genre.

Ainsi Andriamafy (le Dur-Seigneur) était un morceau de bois apporté de très loin et taillé en forme de caïman. Son gardien l'avait placé au premier étage pour qu'il pût de là surveiller nuit et jour les caïmans dans l'eau (2).

En Imerina il y avait de nombreuses émanations de Rabehaza (celui qui a beaucoup de butin) très différentes, tantôt à figure d'homme, tantôt en petits morceaux de bois non taillés ; une d'elles, dans le gouvernement d'Ilafy, non loin de Tananarive, représentait, dit-on, un taureau.

---

(1) *Ingahibe*, à Tankafatra (district d'Andramasina), *Rahodibato*, à Ambatomanga (district de Manjakandriana) ont été représentés aussi par des figurines d'homme.

(2) Recueilli à Ambohidava (district d'Arivonimamo).

Le sampy du clan des Zanakantitra, conservé à Antongombato (district d'Arivonimamo), s'appelait Ravololona et avait la forme de l'insecte aquatique « tsikovoka » (1).

On le gardait dans un vase de terre plein d'eau puisée à une source sacrée. A Mandrosoa, dans le même district, il est fady de griller dans le foyer des tsikovoka, parce que, disent les gens, ce petit insecte ressemble beaucoup à Ravololona, et on croit que « l'insecte est de la famille du sampy ». Si on violait ce fady, le village pourrait être ravagé par un orage et les rizières inondées ou grêlées.

L'ody *Sokatra*, chez les gens d'Inosy (province de Farafangana), était à la ressemblance d'une tortue (2).

A Sambaina, près de Betafo, dans le Vakinankaratra, il y avait jadis un sampy en forme de taureau, à cornes et à queue bifide. Cette amulette avait été faite pour le roi Randriamanalinibetsileo par un prisonnier sakalava.

Telle amulette revêtait souvent dans la même région des formes très différentes. Ravololona, un des principaux sampy imériniens, et probablement à l'origine ody du clan des Zanakantitra, apparaît à Mandrosoa et à Antongombato (district d'Arivonimamo) sous la figure d'un insecte tsikovoka ; à Manankasina (district d'Ankazobe), il est constitué par deux morceaux de bois gros comme un bras d'homme ; à Masindray (district d'Andramasina), par trois bouts de bois, dont un plus petit que les deux autres ; à Antenimbe (district du Kitsamby), à Ampananina (district d'Andramasina), à Mahabo et à Ankadisarotra (district d'Ambohidratrimo), il est formé de petits morceaux de bois enfilés en chapelet dans une cordelette ; à Sabotsy (district de Moramanga), il est représenté dans chaque case par un morceau de bois unique.

Quand l'ody est formé de deux morceaux de bois assez gros, soit frustes, soit sculptés, il n'est pas rare qu'on l'appelle ody *mivady*, c'est-à-dire ody formant un couple ou une paire. C'était le cas pour le Ravololona de Manankasina (district d'Ankazobe), le Rafantaka d'Ankadinandriana (district d'Andramasina). Le Rahodibato d'Ambatomanga, raconte M. Mondain (3), se composait de deux petites statuettes de bois noir, longues à peu près comme le bras et représentant un homme et une femme. Ces deux idoles ont été décrites par un missionnaire anglais qui les a vues en l'année 1822 : « Le dieu et sa femme étaient de même grandeur, tous deux peints en noir et ressemblant à nos poupées, mais pas si jolies ; deux petits morceaux d'argent formaient les yeux ; une tache rouge et blanche indiquait la place du nez et de la bouche ; leurs cou et leurs corps étaient couverts de petites pièces de bois enfilées comme des perles, toutes de différentes grandeurs » (4). Le ménage d'ody a même parfois un enfant, c'est le cas pour le Ravololona de Masindray ; Ravololona était le nom de la mère, le père s'appelait Rafohitanana, le plus petit ody, l'enfant, n'avait pas de nom particulier (5).

(1) Il y a un insecte noir tsikovoka qui vit dans l'eau, et un autre assez semblable, mais de plus petite taille, qui vit dans les maisons.

(2) C'est le nom même de l'ody : tortue se dit *sokatra* en malgache.

(3) *Idées religieuses des Hovas*, *op. cit.* p. 85.

(4) *Extrait d'une relation écrite sur un séjour accompli à Madagascar entre les années 1822 et 1825* (*Bulletin de l'Académie Malgache*, 1914, p. 143).

(5) Voir encore Ramanoniarivo Rampanarivohe (qui était triple et avait deux femmes).

Je crois avoir établi, par des arguments suffisamment nombreux, que la partie essentielle, fondamentale de tout ody ou sampy est tirée des plantes ou des arbres. Pourtant on m'a décrit à moi-même cinq ou six fois — sur des centaines de cas, il est vrai, — des ody dans la composition desquels ne semblait entrer aucun végétal.

J'estime qu'il y avait là une erreur de Malgaches connaissant mal les croyances de leurs ancêtres. Lorsqu'un ody est inclus dans un bout de corne, un observateur superficiel verra bien une patte d'oiseau, une lame de couteau, des perles de couleur, mais négligera de citer les cendres ou la poussière de feuilles d'arbres mêlées à du miel et d'ailleurs indiscernables. Dans le cas du sampy de Ravoninahitriniony (1), qui passait pour être un gros serpent vivant, il est probable que l'ody lui-même a été perdu de vue et qu'on a gardé et transmis seulement le souvenir de son animal sacré, à cause de l'étrangeté des rites dont celui-ci était l'objet. Il n'y a donc pas lieu, à mon avis, de tenir compte de ces exceptions.

Objets magiques entrant dans la composition des ody

De même que plusieurs plantes ou arbres, entrant dans la composition des ody, en multiplient les vertus, de même l'adjonction d'objets autres que des végétaux et doués de propriétés magiques par l'imagination populaire, peut aider à la puissance et à l'efficacité des amulettes. Ces adjuvants magiques sont très nombreux : certains d'entre eux, perles de couleur (*rakana*) et ornements d'argent ou de métal blanc, figurent dans presque tous les ody ; d'autres, de genres très divers, n'apparaissent qu'exceptionnellement ; à cause de l'importance prise par eux dans plusieurs des catégories d'ody, ils méritent cependant plus qu'une simple mention. En voici quelques exemples caractéristiques.

La terre, prise à de certains endroits et dans des conditions déterminées, est utilisée dans un assez grand nombre d'amulettes.

Terre recueillie à un tombeau de vazimba (2) : on se rappelle que les vazimba, selon les croyances imériniennes, sont parmi les principaux donneurs d'ody. Terre d'empreinte de pas (3) : le pas marqué sur le sol est, comme l'ombre, une sorte d'image de la personne ; prendre de la terre dans les traces laissées par un être, homme ou animal, c'est se saisir en quelque sorte de l'image de cet être et par conséquent acquérir un pouvoir sur lui. Une certaine amulette antaimorona contre la maladie doit contenir de la terre prise dans l'empreinte d'une patte de vontsira (4). Dans beaucoup de talismans d'amour, il entre de la terre prise dans l'empreinte de la personne dont on veut s'attirer les faveurs, et dans beaucoup d'amulettes de maladie ou de mort, de la terre foulée par l'ennemi qu'on vise.

Terre blanche : on verra plus loin, au chapitre des Rites, que cette terre (*taniraro*) joue un grand rôle dans la magie malgache. La terre prise aux quatre coins de la maison et du foyer, et mise dans l'ody *mahampatana* empêche les esclaves de s'enfuir. La terre de fourmilière, avec du fumier de trou à bœufs, figure

(1) Voir *Rabiby*.
(2) *Tolohoraraka*, *Botrikaly*.
(3) *Bibilahy*, *ody filia*, *gagamanoaka*.
(4) *Manuscrit Antaimorona*. A. première série, p. 16.

dans un ody contre la fièvre (1). Pour l'*odi-kasoa*, on utilise la terre prise à un endroit où un chien s'est couché en boule ; pour l'*odi-mararin-javatra*, celle sur laquelle une poule a couvé. Par un effet de magie sympathique la terre prise dans l'empreinte du pas d'un chat aide un voleur à sortir furtivement d'une maison ; la terre prise dans les traces d'un sanglier est employée dans les ody des chasseurs. Le sable fin et blanc, déposé par les eaux et qui sert dans une des espèces de sikidy (2), entre aussi dans la composition de quelques ody : on a vu, au chapitre II, les rapports d'origine entre les ody et le sikidy.

L'eau utilisée dans certains ody n'est pas prise indifféremment : tantôt c'est de l'eau courante, de l'eau vivante comme disent les malgaches, tantôt, au contraire, c'est de l'eau stagnante, par exemple de l'eau de pluie ayant séjourné sur un chemin.

Certains éléments magiques sont empruntés aux arbres et aux plantes, mais figurent dans les ody à cause de leurs rapports mystérieux avec d'autres êtres ou objets, et non plus en tant que végétaux ; la preuve en est que l'espèce de la plante importe peu. C'est ainsi que les mpanao ody emploient les racines d'un arbre placé sur un chemin où passent des hommes riches (3) (dans un ody pour procurer la richesse), des morceaux de bois détachés du mortier à riz (4), un morceau d'arbre déraciné par l'eau, les râclures d'une navette de tisserand, d'un pilon à riz, d'un lit, du seuil de la porte, d'un bâton d'aveugle, le bois d'une pirogue, le bois d'une allumette brûlée, les débris ligneux trouvés dans un trou de serpent, ceux extraits de l'estomac d'un caïman, les morceaux d'un arbre foudroyé, les feuilles d'un arbre isolé, le bois du brancard ayant servi à transporter un mort.

Dans un remède antaimorona, destiné à faire grandir un enfant chétif ou à faire engraisser une personne trop maigre, il entre un morceau d'un bois que le malade a lui-même retiré du fond de l'eau (5).

Il faut citer encore, dans le même ordre d'idées, l'utilisation des pierres trouvées dans l'estomac des poules, des morceaux d'une roche frappée par la foudre, mais non brisée.

Les animaux fournissent, eux aussi, une ample contribution d'éléments magiques.

Par exemple les dents de caïman retiennent bien ce qu'elles accrochent, à ce titre elles peuvent figurer dans les ody de richesse. D'autre part elles déchirent et détruisent ce qu'elles tirent, elles conviennent donc également aux maléfices.

Les pattes de chat, incorporées à un ody de lutteur (6), feront que l'homme restera toujours ferme sur ses pieds, de même qu'un chat, dégringolant d'un toit, retombe sur ses pattes.

Les ergots du coq, animal batailleur, seront utilisés dans une amulette destinée aux soldats (7). Dans un ody de fécondité, on mettra une reine d'abeilles (8) ou les

(1) *Tantaran' ny Andriana*, p. 121.
(2) Ce sable est appelé *Volontsikidy*.
(3) *Folo-kazo an-dalan' ny mpanan-karena* (Voir *fatipeko*).
(4) Dans les *odi-tandroka*, pour protéger contre les coups de corne, peut-être parce que le mortier reçoit continuellement les coups du pilon, sans en être endommagé. De même, l'ody *Mahuribely*, qui garantit contre les coups en général, comporte un morceau de fer pris à une enclume.
(5) *Manuscrit Antaimorona*, A, première série, p. 6.
(6) Voir *tolona*.
(7) *Rafehilefona*.
(8) *Famerenana*.

plumes d'une poule bonne pondeuse, ou encore un fragment d'os ou une touffe de poils d'une vache qui a souvent vêlé (1). Dans beaucoup de talismans d'amour, on trouve deux têtes de libellules, qui représentent les deux amants : elles signifient qu'ils seront inséparables, et ce symbole est fondé sur le proverbe malgache suivant :

Lamban' angidina, ka faty no isarahana. L'habit d'une libellule (c'est-à-dire ses ailes), c'est à la mort qu'elle s'en sépare.

Les sorciers utilisent dans les ody une foule d'oiseaux, poules, pintades, voromahery (oiseau de proie), vorondolo (sorte de hibou), les pattes ou les têtes de petits animaux, des fragments de panse de bœuf, des morceaux de corne de bouc, de l'écaille de tortue, des os de chien enragé, les « yeux d'un veau encore dans le ventre de la vache » (2), le sang de divers animaux, jusqu'à des excréments de rat, de caméléon ou encore « la bouse d'un bœuf dont on ne connait pas la mère (!) », enfin les poils de divers animaux, bœuf, sanglier, vontsira.

La composition des ody de maléfices (*ody mahery*) (3) rappelle parfois les pratiques d'envoûtement de notre Moyen-Age : on y fait entrer les poils, les cheveux, les ongles ou la salive de la personne à envoûter, en même temps qu'un morceau de son vêtement et de la terre prise dans l'empreinte de ses pas. Certaines amulettes comportent un morceau de crâne (4) de sorcier, objet moins difficile à se procurer qu'on ne pourrait le croire, car les sorciers (5) (*mpamosavy*) se sont pas ensevelis dans le tombeau de famille, mais enfouis, comme des charognes, en quelque coin écarté.

Les dents d'ancêtres royaux (6) constituaient la base des ody les plus vénérés chez les Sakalava et chez quelques peuples du Sud. Elles étaient généralement incluses en des dents de caïman, et conservées dans des coffrets en bois ou en argent, ornés de perles.

Citons encore quelques objets de sens magiques assez apparent, tels que des aiguilles ou des épingles, des lames de couteau, des branches de ciseaux, des morceaux de fer, des boutons de dolman d'administrateur ou de capote de soldat européen, et d'autres d'un symbolisme plus obscur, comme du son de riz, de la rouille, un fragment de bêche émoussée, quelques brins de paille de ces coussinets dont les femmes se servent pour porter les cruches sur la tête, la vapeur qui se forme sur le couvercle de la marmite à riz !

La description de quelques ody caractéristiques illustrera tout ce qui précède.

L'ody *botrikaty*, sortillège des Betsileo, est fait du bois d'une allumette brûlée (chose consumée, annihilée), de terre prise au tombeau d'un Vazimba (pour susciter l'action de cet être redoutable), du foie d'une poule (pour agir sur le foie de la

(1) Chez les Sihanaka, on voit souvent dans les villages les pointes de deux cornes affleurer au coin extérieur des cases, au Nord-Est. C'est qu'on a enterré en cet endroit la tête d'une vache qui a eu beaucoup de veaux, pour procurer aux gens de la maison fécondité et richesse.

(2) *Ravatamena.*

(3) Et aussi des *ody filia.*

(4) Chez les Malgaches on distingue soigneusement les sorciers faiseurs de maléfices (*mpamosavy*), objet de crainte et d'exécration, des sorciers faiseurs de sikidy (*mpisikidy*), ou faiseurs d'ody (*mpanao ody*), ou devins (*mpanandro*), ou gardiens de sampy (*mpitahiry sampy*), tous fort respectés.

(5) Voir *Ratsiavihariva.*

(6) Voir *Lambohambana.*

personne visée), le tout imprégné du sang d'un trandraka et enveloppé d'une étoffe noire (symboles de mort). On enterre l'ody sur le passage de son ennemi ; s'il le foule, il vomit son foie et meurt.

Chez les Bara, l'ody de fécondité *Famerenana* comporte des graines de *voanjokabra* et *voanjobory*, une reine d'abeilles avec des ouvrières, le poil d'une vache qui a souvent vêlé et la tête d'une poule qui a donné beaucoup d'œufs.

Chez les Betsimisaraka, l'ody *Fandrosoka*, destiné à aider les chiens dans la chasse aux sangliers, se compose de graines d'un arbre appelé *vanana*, du petit insecte *tsivcrihaza*, et du pied droit d'un sanglier. Grâce à la graine, le chien aboie et mord bien, parce que *vanana* signifie « grand ouvert » et fait ouvrir la gueule du chien ; l'insecte est là pour empêcher de s'enfuir le sanglier atteint par la sagaie, car *tsiverihaza* veut dire « butin ou proie non perdue » ; le pied de sanglier enfin permet au chasseur et au chien de suivre facilement les traces du gibier.

Ajoutons que les éléments magiques autres que les plantes semblent avoir été moins nombreux dans les ody d'autrefois que dans ceux d'aujourd'hui. Pourtant il n'est pas permis de dire qu'ils ont été introduits récemment, car ils apparaissent déjà dans les documents du *Tantaran' ny Andriana* (1). S'ils n'y sont pas nombreux, c'est que le P. Callet, dans son livre, ne décrit guère que des fanafody (remède) contre les diverses maladies ou des sampy Imériniens, et néglige, à quelques exceptions près, les *ody mahery* (maléfices) et les *ody fitia* (amulettes d'amour). Mais c'est précisément dans ces deux espèces d'ody que les éléments magiques inhabituels apparaissent le plus souvent. Ils semblent être du domaine des mpamosavy plutôt que des mpanao ody. Or les maléfices des mpamosavy, réprimés jadis avec rigueur, condamnés formellement par Andrianampoinimerina et ses successeurs, sont assez florissants de nos jours. Les sorciers redoutent beaucoup moins les peines, amende ou prison, infligées par nos tribunaux, que l'épreuve du tanguin, réservée autrefois à leurs pareils.

Je n'ose parler ici d'une influence de la sorcellerie européenne, et pourtant il n'est pas impossible qu'une telle influence se soit exercée, peut-être assez anciennement, par l'intermédiaire de métis de la Réunion. Comment expliquer, sinon par un emprunt, les récits malgaches sur les mpamosavy d'aujourd'hui qui s'entoureraient de chats, de hiboux, de serpents, comme les sorcières du sabbat ?

Les ody Antaimorona méritent, au point de vue magique, une mention particulière :

Les signes de l'écriture soit arabe, soit européenne, ont souvent passé, chez les primitifs, pour posséder une vertu magique spéciale, en rapport avec la puissance des hommes à peau claire qui seuls en connaissaient l'emploi. Aujourd'hui, en raison de la diffusion de l'instruction à Madagascar, l'écriture n'est plus le privilège des Européens et de quelques rares indigènes : aussi a-t-on perdu à peu près l'habitude, sauf chez les Antaimorona, d'incorporer aux ody des morceaux de papier couvert de caractères. Cette façon de procéder était au contraire très répandue jusque vers le milieu du XIX[e] siècle, et il semble qu'autrefois toute écriture, et surtout l'arabe, avait par elle-même une puissance magique fort redoutée des indigènes. On a vu que les ombiasy Antaimorona qui fabriquaient du papier et vendaient des formules, ont contribué à répandre cette croyance. Quelques citations de Flacourt me dispenseront de très longs développements.

(1) *Tantaran' ny Andriana* p. 105, 106, 107, 108, 121, 131.

9

Bibilahimanjaka

Ody Sakalava

« Les ombiasses ompanorats (*mpanoratra*) sont les écrivains qui sont fort adroits à écrire en Arabe.... Ils guérissent les malades, ils font des hiridzi, talismans, massassarabes et autres écritures qu'ils vendent aux grands et aux riches pour les préserver des accidents, des maladies, du tonnerre, du feu, de leurs ennemis et même de la mort, quoique eux-mêmes ne s'en peuvent pas garantir......

« Ils ont envoyé près du Fort des Français..... des paniers pleins de papiers remplis de caractères, des œufs pondus le vendredi, couverts de caractères et d'écritures, de pots de terre qui n'étaient point cuits, couverts d'écritures dehors et dedans, de petits cercueils, des canots, des avirons, tous couverts de caractères, des ciseaux, des pincettes à arracher le poil, des fouloirs à battre la poudre dans les canons, tous écrits......... (1) »

« Il y a encore une autre superstition pour les écritures, que les ombiasses ont introduite et entretiennent : c'est lorsqu'il y a des malades, ils écrivent certains mots particuliers sur du papier, puis lavent l'encre, détrempent le mot avec de l'eau qu'ils font avaler au malade, et, par ce moyen, amassent de quoi........ (2) »

« L'influence des ombiasses s'exerce dans toute la région du Sud-Ouest. Les gens du pays appelé *Vohitsambana* (au Sud de Mananjary) craignent les Blancs des Matatana qui sont Zafferamini, d'autant qu'ils appréhendent d'être charmés et ensorcelés par eux à cause de l'écriture qu'ils savent, ayant croyance que, par les caractères et l'écriture, les dits Matatanois les peuvent faire languir de maladie et mourir, ainsi qu'ils leur font accroire (3) ».

« Les Vohitsangombe (actuellement Betsileo) pratiquent les mêmes rites (4) ».

« Comme ils sont voisins du pays de Matatana, ils sont aussi remplis de leurs superstitions et adonnés aux charmes et sorts que leur font accroire les Matatanois, qui leur vendent bien cher des papiers écrits en caractères arabes qu'ils nomment hiridzi, masarabou et talisman : les uns sont pour être préservés du tonnerre, de la pluie, des vents, d'être blessés en guerre, d'être tués en trahison, d'être empoisonnés, pour garantir leurs villages d'être pillés et brûlés par accident ou par la malice de leurs ennemis, pour être conservés en santé exempts de maladies, pour chacune desquelles vertus ils vendent chaque papier écrit à tous ces pauvres idiots de nègres et même aux Blancs plutôt qu'aux autres ; c'est pourquoi ils en portent pendus au cou, cousus dans des ceintures, cousus en certaines couronnes ou cordons d'étoffe et pendus, en grande quantité à leur cou ; même ils en gravent sur de l'or, sur de l'argent et sur de petits morceaux plats de canne nommé voulou ; ils en donnent pour être hardis au combat, pour vaincre leurs ennemis, pour gagner beaucoup de butins, pour faire venir les sauterelles, le tonnerre, la pluie et la tempête, pour rendre leurs ennemis couards et immobiles et aussi pour les mettre en fuite, pour se faire aimer des femmes et aux femmes pour se faire aimer des hommes, pour rendre inutile au combat d'amour ceux qui se voudraient jouer à leurs femmes, pour rendre leurs plantages féconds et pour rendre heureuses les maisons qu'ils bâtissent, croyant que ces hiridzi ont la force de diminuer et d'augmenter la bonne ou mauvaise constellation sous laquelle la maison a été bâtie, et pour cet effet ils ne travaillent jamais à leurs

(1) *Flacourt*, XLII, pp. 213, 211.
(2) *Flacourt*, XLV, p. 270.
(3) *Falcourt*, IV, p. 32.
(4) *Flacourt*, VII., p. 38.

maisons les jours qu'ils estiment malheureux, observant exactement les journées suivant le rapport de leurs ombiasses, qui sont leurs prêtres, médecins, astrologues, devins et magiciens, lesquels ils consultent en toutes choses ».

Tous ces renseignements donnés par Flacourt sur les ombiasy du XVII[e] siècle, s'appliquent encore parfaitement à ceux de leurs héritiers d'aujourd'hui qui vivent sur les bords de la Matitanana. Il est probable que les formules des hiridjy ou amulettes en usage au XVII[e] siècle se sont transmises exactement, de génération en génération, avec les manuscrits arabico-malgaches, trésor de la famille. Ces manuscrits nous permettent de vérifier l'exactitude de Flacourt en ce qui concerne les massarabou et les talassimo, en particulier.

Les *talassimo* et les *mantsaraba* sont proprement des signes ou écritures magiques. Les talassimo consistent en groupes de lettres ou de consonnes n'offrant aucun sens ou même tout à fait déformés. Souvent c'est le même signe répété un nombre de fois indéterminé ; quelquefois ces formules sont circonscrites par un trait, de façon à être nettement séparées du reste du texte.

Les *mantsaraba* sont des dessins magiques, parfois fort compliqués, le plus souvent des figures géométriques à compartiments, renfermant des indications écrites ou des *talassimo*. Les figures les plus fréquentes sont le carré, le cercle, l'étoile, la croix ou la croix gamée, le losange, avec de multiples combinaisons. Ces *mantsaraba* sont en étroits rapports avec le sikidy et l'astrologie.

Perles et ornements d'argent

Les Malgaches désignent souvent sous le nom d'ornements des ody les perles de couleur et les menus objets d'argent qui font partie de presque toutes les amulettes. En fait, certaines sortes de petites perles noires, blanches, bleues, rouges, jaunes, vertes, sont disposées d'ordinaire en dessins géométriques autour des bouts de corne et sur les morceaux d'étoffe contenant les amulettes. De même dans les ody en chapelet on remarque des alternances régulières dans les couleurs et les dimensions des perles utilisées. A ce point de vue, on peut dire qu'elles servent d'ornements, surtout celles de petite taille. Mais ces perles et ces menus objets d'argent ont aussi une signification symbolique ou magique, et ils constituent presque toujours des adjuvants de la vertu et de la puissance des ody. Quelquefois aussi, comme on le verra plus loin, ils doivent être considérés comme des offrandes : à ce titre ils demeurent attachés à l'idole ou à l'amulette, ou sont placés dans son voisinage, comme un témoignage visible de la piété des fidèles. Mais on fait ces offrandes elles-mêmes précisément en vue de produire un effet magique : perles ou menus objets d'argent ne sont pas choisis au hasard, mais en raison de leur signification propre, et celui qui les offre les destine à accroître par leur vertu particulière la sainteté de l'ody, en même temps qu'à déterminer son action efficace.

Cela est si vrai qu'on en est arrivé, par un procédé de substitution fréquent dans beaucoup de religions, à remplacer les offrandes matérielles par une simple énumération rituelle, ainsi qu'il ressort de la prière recueillie à Soavinimerina (district d'Ambohidratrimo) et citée dans la deuxième partie de ce livre. « D'après ce que disent les vieillards, les offrandes (sorona) faites ne sont pas toutes réunies, mais simplement énoncées en paroles, d'où vient le proverbe : « Enoncer des

apparences comme pour les offrandes ». Il faut se borner aux offrandes énumérées et il n'est permis ni d'y ajouter ni d'en retrancher rien ; ce qu'exprime le proverbe : « Sacrifier un *mouton* qui n'est pas de la couleur indiquée c'est aggraver la maladie ».

D'ailleurs le rôle et l'utilisation véritable des perles et des menus objets d'argent ressortira de l'examen détaillé de chacun d'eux

---

Perles (Vakana) et coquillages

Les perles (*vakana*), soit en verre, soit en porcelaine, sont divisées en un certain nombre d'espèces, qui portent des noms traditionnels et que connaissent bien les vendeurs des marchés malgaches et les faiseurs d'ody. Ces perles étaient autrefois importées par les marchands arabes (1) qui se les procuraient sans doute en Europe. Aujourd'hui elles font encore l'objet d'un commerce considérable et figurent, aussi bien en Imerina qu'à la côte, soit sous les paillotes des marchés, soit aux petits étalages des moindres villages indigènes. La presque totalité est d'importation européenne. Certaines pourtant sont faites à Madagascar, par exemple le *masonomby*, en verre clair nuancé de diverses teintes. C'est un Malgache de Tananarive, bien connu de tous les bourjanes, qui les fabrique.

Il ne faudrait pas croire que les producteurs européens sont libres d'imposer à leurs acheteurs telle ou telle variété nouvelle : au contraire ils doivent se conformer aux exigences de la clientèle malgache, et la mode n'a guère d'influence sur cette industrie. Dans les collections du Musée de Tananarive, parmi les objets trouvés dans les tombes des anciens rois j'ai reconnu les principales espèces de perles qu'on achète aujourd'hui encore au zoma, et en particulier les *tahomanganala*, les *soamanodidina* (2), les *tsilcomparimbona* (3), les *tsilaiby*, les *ladimbahy*, les *sarihangy*, les *atodinosy* (4).

C'est dire que l'utilisation des perles dans les ody remonte haut, puisque des documents archéologiques l'attestent pour le règne d'Andrianjaka au XVII^e siècle

Voici les principales sortes de perles, avec leur signification magique, chaque fois qu'il a été possible de l'établir :

Aferomborona (fiel d'oiseau). — Perle verte opaque.

Aferonamalona (fiel d'anguille) (5). — Sert dans la préparation de l'ody famamo, destiné à rendre la pêche fructueuse.

Akorandriaka. — Nom générique des coquilles de mer ou d'eau douce.

Atodimpody (œuf de cardinal). — Perle d'une couleur bleuâtre analogue à celle des œufs de l'oiseau fody.

Atodinomby. — (Voir *moramanana*).

---

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 925 : *avy amin' ny Silamo*.
(2) Ces deux provenant du tombeau d'Andriantsimitoviaminandriandehibe salle I, tombeau 5.
(3) Tombeau d'Andriamparalahimanjaka, salle I, tombeau 8.
(4) Ces quatre provenant du tombeau d'Andrianjaka, salle I, tombeau 6.
(5) *Tantara ny Andriana*, p. 925.

Atodinosy (œuf de la chèvre). — *Atodinosy* désigne quelque chose d'extraordinaire, d'irréel, de miraculeux, puisque les chèvres ne pondent pas d'œuf. Les atodinosy, dans les marchés, sont de grosses perles ovoïdes, de 3 à 4 centimètres de longueur, soit en verre transparent, soit en porcelaine opaque, le plus souvent bleues ou blanches, quelquefois jaunes. On en fait aussi de beaucoup plus grosses et ornées de cent manières différentes.

Ces œufs de chèvre se donnent en cadeau à une femme ou à un enfant tendrement aimé, pour attirer le bonheur sur lui et pour marquer qu'on n'a rien à lui refuser, puisqu'on lui donne une chose qui n'existe pas (1). Ces grosses perles se portent souvent au cou, isolées ou par deux.

Dans les ody, l'atodinosy est utilisé pour attirer la richesse.

Bemiorika (mot à mot, beaucoup qui remontent le courant, qui reviennent avec vigueur). — Vakana longue et bariolée, très employée dans les ody de richesse pour faire revenir, remonter à soi les biens.

Dosy ou Vakadosy (grosse perle) (2). — Grosse perle blanche opaque, ornée de points ou de lignes vertes ou noires.

Felambato (coquillage de pierre) (3). — Utilisé dans les ody contre la foudre.

Felana (corolle) (4). — Coquillage blanc et rond, en forme de corolle. Ses dimensions varient de 1 à 5 centimètres de diamètre ou même davantage. Il est extrêmement répandu parmi les populations côtières, surtout parmi les Sakalava, et aussi chez les Betsileo. Chez tous ces peuples on le porte généralement au cou, ou sur le front, quelquefois autour du poignet ou dans la chevelure. Il est beaucoup moins fréquent chez les Imériniens. Les uns et les autres l'utilisent dans les ody.

Fenomanana (pleine lune). — Cette perle est sans doute ainsi nommée à cause de sa forme ronde. Elle sert à obtenir ou accroître la richesse.

Fiompy (la manière d'élever, c'est-à-dire de faire réussir). — C'est un coquillage (*akorandriaka*) ovale et contourné, de 5 centimètres de long à peu près, de couleur bistre clair ; il est couramment utilisé dans la confection des ody ; il sert particulièrement pour les femmes qui ont eu des fausses couches et pour les gens qui ont perdu de l'argent dans un commerce (5).

Fotsialina (*fotsy :* blanc ; *alina :* nuit). — Cette perle fait réussir, dit-on, dans les entreprises et ramène la chance perdue.

Hanganala (*Tantara ny Andriana*, 925). — Perles longues, de forme cylindrique.

Haranana (gésier d'oiseau). — C'est une perle oblongue brune ou rougeâtre ou verdâtre. On ne la distingue guère de la *Tsilaiby* (6) et elle est utilisée de la même façon. Il n'est pas impossible que l'origine du nom de *haranana*, donné à une variété

(1) Pour exprimer quelque chose d'impossible, on dit couramment en malgache : « *Aiza hianao no hahita ny atodin'osy ?* » « Où verras-tu un œuf de chèvre ? »
(2) *Dosika* signifie grosseur ; *midosika*, être gros.
(3) Voir *felana*.
(4) *Felana* se traduit ordinairement par coquillage ; mais je crois que le nom du coquillage blanc, *felana*, n'est pas différent du mot *felana*, corolle, qui désigne en malgache l'épanouissement d'une fleur. Le coquillage, en effet, a la forme d'une fleur de volubilis ou de mauve malgache.
(5) Le *Tantara ny Andriana* (90) en fait mention sous la forme *fimpy* (*fimpimivady*).
(6) Voir ce mot.

de *Tsilaiby*, doive être recherchée dans le proverbe suivant : « *Haranany aho ka tsy laitranao fa any amin' ny atiny mila kely* ». — « C'est moi l'estomac et tu ne pourras pas me pénétrer ; c'est au foie que tu as à faire ».

Ce proverbe est souvent employé dans les défis ou les querelles. Si on veut bien se rappeler que *tsilaiby* (*tsy laitra vy*) signifie « non pénétré par le fer » on concevra que le *tsilaiby* ait pu être appelé *haranana*.

Cette perle est très fréquemment utilisée dans les ody des Sakalava.

Haren-tsi-maty (*harena tsy maty*, richesse qui ne meurt pas). — Autre nom des perles blanches appelées généralement *vakampotsy* ; mais le nom est réservé le plus souvent aux grosses perles de cette couleur portées isolément ou par paires, et entourées de perles blanches plus petites ou de perles rouges. On croit qu'elles conservent et accroissent la richesse, qu'elles l'empêchent de sortir de la famille. On les porte ordinairement au cou ou au poignet droit.

Jijikely. — Nom de très petites perles ordinaires semi transparentes et de couleur bleue indigo, et aussi nom générique des perles très petites destinées à l'ornementation des ody. Les enfants ont souvent un collier ou un bracelet de *jijikely*. Ces perles ne semblent pas avoir de signification précise et servent d'ornement.

Ladimbahy (enveloppement de liane). — *Lady* en malgache signifie contourner ou grimper à la façon des lianes (*rahy*). Ce nom a été donné à une espèce de perles, à la fois à cause de leur aspect et de leur destination. La ladimbahy est en forme de petite olive très allongée ou de noyau de datte, noire, opaque, avec un trait jaune bordé de deux bandes blanches, qui la contourne en spirale. Cette perle sert à lier l'amitié ; elle est souvent utilisée dans la cérémonie du fatidra, et aussi dans la composition des ody fitia (amulette d'amour), avec la perle *malaimisaraka* (qui refuse de se séparer) et le bois *malaimisaraka* (même sens). Ce dernier n'est pas pris à une espèce de plante particulière, mais coupé sur n'importe quel arbre et, en raison de sa forme, pour réaliser un effet de magie sympathique : c'est ou une fourche d'où partent deux rameaux parallèles, unis par leur base, ou un morceau d'une branche et d'une liane, étroitement enroulées ensemble. Les perles ladimbahy s'intercalent aussi dans les ody avec des perles tsileondoza pour renforcer l'effet de celles-ci.

Lambotsimarofy (perles polies non malades). *Tantara ny Andriana*, 43. — Perles blanches qui maintiennent en bonne santé.

Madiotady (1) (*madio*, clair ; *tady*, ficelle). — Très petites perles de verre ordinaire et transparent. Comme le jijikely, elles ne paraissent pas avoir de signification bien précise et servent d'ornement.

Mahitsitady (*mahitsy*, droit ; *tady*, ficelle).

Maitsomanana (qui possède encore vert, c'est-à-dire jeune, d'après l'étymologie populaire malgache). — Ces perles sont rondes, de la dimension d'un gros pois, opaque à fond ocre ou vert clair, avec des ornements blancs, en forme d'O fermé par une boucle.

(1) Transparent, de sorte qu'on voit la ficelle dans laquelle elles sont enfilées, disent les faiseurs d'ody pour expliquer ce nom. On entendrait plutôt dans ce cas *madiohitatady*.

On les utilise dans les *ody harena*, pour ceux qui veulent devenir riches, étant encore jeunes. Les sorciers les mettent aussi dans les *ody mahery* destinés à des enfants qui ont conçu le projet de faire mourir leurs parents pour en hériter.

Maizinkitro (bouton obscur, c'est-à-dire noir). — Ce sont des perles noires ordinaires. Le plus souvent elles sont toutes petites, mais, parfois, le nom de *maizinkitro* est donné aussi à de grosses perles, toujours de couleur noire.

Chez les Bara de la région de Betroka, elles servent, alternées avec des perles blanches, pour l'ornementation des mohara (1). On les dispose d'ordinaire en triangles ou en losanges. On les dépose aussi en offrande au pied du hazomanga (poteau ou pieu sacré), avant ou après un vœu.

En Imerina, elles servent d'ornements aux ody, sans signification spéciale, ou bien, alternant avec des *vakampotsy* (perles blanches), elles sont portées en colliers ou en bracelets par les enfants de caste servile, tandis que les enfants libres ont plutôt les *tainjaza* (jaunes) et les *sarihangy* (rouges).

On les utilise, au point de vue magique, pour aveugler quelqu'un, pour l'empêcher de s'apercevoir de quelque chose, ou au contraire pour le rendre lui-même invisible (2). C'est ainsi que des boules formées de petites maizinkitro, ou de grosses perles isolées de même espèce, figurent quelquefois dans les ody destinés aux voleurs et dans les ody de maléfices en général.

Malaimisaraka (qui refusent de se séparer). — Grosses perles en verre transparent, de fabrication indigène. Elles sont légèrement aplaties et réunies deux à deux, collées ensemble. De là, du reste, vient leur nom et leur utilisation. Elles sont incolores, ou vertes, ou bleues, ou brunes. Quand on offre les *malaimisaraka*, dit une formule rituelle malgache (3), c'est pour que la famille ne se sépare pas. Ces perles sont très employées dans le fatidra (serment du sang) et surtout dans les ody fitia. Lorsqu'on vise, à l'aide d'une amulette d'amour, une personne d'une autre caste que soi, on prend des malaimisaraka bicolores, chaque perle accouplée étant composée de deux morceaux de couleurs différentes. Au contraire, si l'homme ou la femme dont on veut se concilier l'amour est de même caste que soi, on emploie des perles monochromes.

Marojinja. (*Tantara ny Andriana*, p. 925). — Perles bleues.

Masonamboatsitorana (4). — Perles d'agathe ; se portent en bracelet ou en collier.

Masonomby (œil de bœuf). — Ce sont les mêmes que les *vakamiarina*.

Miaroarivo. — Perles citées dans l'*Histoire des Rois* (*Tantara ny Andriana*, p. 90).

Moramanana (qui obtient facilement). — Assez grosses perles blanches (5 à 8 millimètres de diamètre), en porcelaine, ornées de dessins noirs. Les femmes les utilisent plus fréquemment que les hommes. Autrefois on les portait le plus habituellement en bracelet, mêlées d'espace en espace à de petites perles. Aujourd'hui on les incorpore plutôt à un ody qu'on conserve soit dans un nœud de bambou, soit dans une petite boite en fer-blanc.

(1) Bouts de cornes contenant des ody.
(2) Le mot *maizina* (l'un des éléments de *maizinkitro*) signifie « ténébreux où on ne voit pas clair ».
(3) *Misorona ny malaimisaraka, dia tsy hisara-mianakavy anie izahay.*
(4) *Masonamboa* : œil de chien ; la seconde partie du mot n'est pas claire ; *torana* signifie « évanoui ».

Quand on veut employer les *moramanana* dans un ody *harena* (pour gagner la fortune), on tâche de les joindre à un *atodinomby* (œuf de bœuf). Les malgaches appellent œuf de bœuf une sorte de pierre ovale qu'on trouve quelquefois dans la panse des bœufs : c'est en réalité une boule de poils recouverte de concrétions blanchâtres. Comme ce bizarre objet est très rare, il représente, au point de vue magique, quelque chose d'analogue à l'*atodinosy* (œuf de chèvre).

Ranolalina ou Vakandranolalina (eau profonde). — Perle transparente, allongée, bleue ou verte, de la couleur d'une eau profonde.

Sainty. — Petites perles noires, plates, sans signification précise, et servant plutôt d'ornement.

Sarihangy (image de corail). — Perles irrégulières et opaques, de dimensions assez variables, depuis la plus petite. Leur couleur, qui rappelle celle du corail rouge, d'où leur nom, est plus souvent brunâtre.

Chez les Betsimisaraka, cette perle passe pour écarter toutes espèces de dangers. Elle se porte au bras droit, en bracelet, alternant avec des *rakamiarina*. Dans la province de Vatomandry et dans le nord de la province de Mananjary, ce porte-bonheur est extrêmement répandu.

Chez les Merina, les *sarihangy* figurent souvent dans les ody, probablement avec la même signification On en fait aussi des bracelets ou des colliers pour les enfants de caste libre ; elles alternent alors avec des *tainjaza*. Les enfants d'esclaves ont les mêmes ornements en *rakampotsy* et *maizinkitro*.

Soamalama (de *soa*, belle, et *malama*, lisse, poli). — Ce sont des perles opaques, de forme cylindrique, très courtes (5 millimètres de diamètre sur 4 de hauteur environ), de couleurs diverses ; il y en a de vertes, de roses, de jaunes, de bleues.

Elles servent dans les ody destinés à des voleurs ou à des prisonniers qui veulent s'échapper, sans doute à cause de l'acception fréquente de « glissant » qu'a le mot *malama*. D'une manière générale elles peuvent être utilisées pour s'échapper à tout danger.

Les mpimasina Imériniens recommandent aux parents d'en faire porter à leurs enfants, autour du cou, pour les conserver en bonne santé. Cette croyance résulte peut-être d'un rapprochement entre *malama* (lisse) et *salama* (qui est en bonne santé) (1).

Lorsqu'on fait un sacrifice à un ody ou à un sampy, on offre souvent, en même temps que l'animal victime (coq ou mouton), une ou deux perles *soamalama*.

Soamanodidina (la chose belle qui entoure) (2). — Elle est ainsi nommée d'après son aspect : c'est une perle opaque, grosse comme une cerise sauvage, noire, avec des ornements formés d'anneaux bleutés ou jaunes. Elle procure des relations amicales, au dire des mpimasina, et elle est employée dans les ody par ceux qui veulent vivre en bonne intelligence avec leur entourage. On en dépose souvent aux quatre coins de la case pour faire vivre les gens en bonne intelligence.

---

(1) Par hasard, cette étymologie populaire se trouve exacte. La racine *lama* (poli glissant) a donné deux dérivés : *ma-lama* (lisse luisant) cf. *ma-tavy*, *ma-lemy* etc., et *sa-lama* (lisse, luisant, gras et en bonne santé), cf. *sa-baba*, *sa-fofoka*, *sa-kay* (hay), *sa-reraka* etc.

(2) C'est l'explication qui m'a été donnée par un sorcier : on pourrait traduire aussi « voisinage propice », car elle a pour vertu de rendre propices à son possesseur tous ceux de son entourage.

Tahomanganala (1) (Tige bleue de la forêt). — Ces perles ont exactement la forme de petits bouts de tiges de plantes : longs cylindres, creux, opaques ; comme couleur, ils sont blancs à l'intérieur, bleus à l'extérieur. Ces vakana étaient déjà employés dans les ody au temps de Radama I^{er} ; seulement, à cette époque, c'étaient des cylindres légèrement torses, tandis que ceux qu'on vend aujourd'hui au zoma sont unis. Ceux de Tananarive sont d'un beau bleu clair ; en pays betsimisaraka j'en ai vu de bleus-verts, ou même de verts et cannelés.

Tahomboahangy, semblables comme forme aux précédentes mais d'un très petit diamètre, et rouges comme les voahangy.

Tainjaza (excréments d'enfants). — Ces vakana, ainsi nommées à cause de leur couleur, sont de petites perles jaune clair, opaques. On les vend d'ordinaire enfilées en de longues fibres de rafia, et elles alternent, d'espace en espace, avec des perles d'autre couleur, par exemple vertes et roses, ou vertes, roses et nuance corail. Elles sont très employées comme ornements des ody.

Tongahasina (2). — Il y en a deux espèces, les *tongahasina tavoahangy*, c'est-à-dire en verre de bouteille, transparentes, d'une couleur vert foncé et côtelées comme des oranges, et le *tongahasina bakoly*, en faïence, perles opaques, en deux couleurs bleu très foncé et blanc à côtes irrégulières.

Au point de vue magique, ces perles ont une grande importance, puisqu'elles donnent le hasina, c'est-à-dire la puissance efficace. On n'en utilise généralement qu'une seule, soit comme élément constitutif d'un ody. J'ai vu maintes fois, en Imerina, dans les grottes des Anakandriana ou sur les roches hantées par les Vazimba, une de ces perles *tongahasina*, offerte et déposée à l'intérieur d'un cercle en terre blanche (*taniravo*).

Enfin, les mpimasina des environs de Tananarive croient encore que ces perles, jointes à des fragments de l'arbre hasina, peuvent « faire revenir un honneur perdu » et rétablir en son premier état quelqu'un qui est déchu de son rang.

Tongarivo (arrive à mille). — Petite perle opaque, cylindrique et un peu renflée, de couleur bleue et coupée verticalement de fines lignes d'un blanc bleuté. On en porte souvent autour du poignet pour augmenter les biens en général et obtenir tout ce qu'on désire. Les *tongarivo* figurent presque toujours dans les ody de richesse ou de fécondité. Les anciens Imériniens en suspendaient au cou des femmes esclaves pour accroître leur cheptel humain.

Tsiambanindrafy (qui n'est pas au-dessous de ses rivales). — Perle en forme de noyau de datte, de 2 centimètres de longueur environ, blanche, opaque, avec des ornements en spirale, roses et noirs alternés.

(1) Malzac, dans son dictionnaire, donne la forme *tahonanganala*. J'ai entendu prononcer généralement *tahomanganala* ; l'élément — *manga* — s'explique bien par la couleur de ces perles.

(2) Les malgaches donnent de ce mot deux explications : « arrivé à l'état de hasina », c'est-à-dire à la puissance efficace, disent les uns. D'après les autres, le mot *hasina*, dans une de ses acceptions, désigne les quartiers d'oranges ou de citrons.

Ce serait à cause de leurs côtes qu'on aurait donné leur nom aux *tongahasina*. Leur caractère particulièrement sacré leur est venu par confusion avec le sens ordinaire du mot *hasina*. Je préfère la première explication, car, avec la seconde, on ne voit pas très bien comment traduire *tonga*.

Cette perle sert dans les ody fitia, pour triompher des rivaux et des rivales, et pour obtenir la prééminence d'une manière générale, ou dans les procès.

Jadis, au temps de la polygamie, les femmes les employaient beaucoup pour devenir favorites. Voici comment elles procédaient : elles plaçaient dans une sobiky minuscule à couvercle quelques perles *tsiambanindrafy* avec des graines de *tsiaridrafy* (1) (insupportable à une rivale) au nombre de trois fois sept. Quelquefois on ajoutait aussi des perles *tsileomparimbona*.

Tsiambanizafy. — *Tantara ny Andriana*, p. 925.

Tsiambohibatana. — Perle longue, de couleur bleue.

Tsiambohitrinimanana (qui n'est pas au village de ceux qui possèdent, c'est-à-dire des gens riches). — Tubes de verre cylindriques de 2 à 3 millimètres de diamètre et de 1 à 2 centimètres de long, de couleur noire ; ils sont utilisés dans certains ody qui permettent d'éviter l'esclavage ou le servage sous toutes ses formes. Celui qui possède un tel ody vit librement sans être obligé de devenir le client ou le vassal de quelque homme riche ou noble. C'est pourquoi on dit de cette perle qu'elle n'est pas au village des riches, *tsi-am-bohitri-ni-manana*.

Tsiatosibavy (qui ne peut être repoussée par une femme).

Tsiatosidahy (qui ne peut être repoussé par un homme). — La première est une perle noire, opaque, grosse comme une petite cerise, avec de reflets mordorés et des ornements irréguliers, blancs et roses, ou blancs et jaunes. La deuxième est une perle beaucoup plus petite, de la dimension d'un pois, noire ou bleue, avec des ornements en relief, en forme de feuilles ou de fleurs, de couleurs diverses. L'une est employée par les femmes, et l'autre par les hommes pour n'avoir pas à craindre de rivalité.

Tsilaiby (non pénétrable par le fer). — Ornement en forme de cigare, de coupe polygonale, percé dans sa longueur, et imitant l'agathe, quelquefois en agathe ; la couleur est rougeâtre et les dimensions très variables (de 2 1/2 à 10 ou 12 centimètres de longueur). Il est porté par les gens qui veulent se préserver contre les coups de sagaie ou de couteau, et, en général, contre les armes en fer. Il entre fréquemment dans la composition des ody basy et des ody royaux.

Tsileomparimbona (qui n'est pas vaincu par plusieurs ennemis assemblés). — Perles rondes ou légèrement ovales, opaques, d'un centimètre de diamètre environ, rougeâtres et tachetées de points blancs. Elles sont utilisées dans les ody pour les soldats, pour les femmes qui ne s'entendent pas avec la partie féminine de la famille du mari (belle-mère et belles-sœurs), pour les gens qui ont beaucoup d'ennemis ou se croient menacés d'embûches.

Quelquefois on en porte simplement une ou plusieurs autour du poignet, arrangées en bracelet avec des perles plus petites.

Enfin on fait des ody *mosavy* (contre les sortilèges) très efficaces, en joignant des *tsileomparimbona* à quelques morceaux de *nifinakanga*, petite plante à fleurs bleues, très vivace et pourvue de nombreuses racines. On a beau arracher cette mauvaise herbe, elle repousse toujours ; et, de cette manière, elle luttera inlassablement contre les maléfices. Aussi son nom magique est le suivant :

(1) C'est l'arbuste qu'on nomme communément *roanemba*.

Ompan-ko-faty-ka-ela-velona (menacé de mort et pourtant vit longtemps).

Tsileombavy et Tsileondahy ; comme *tsiatosidahy* et *tsiatosibary*.

Tsileondoza (qui n'est pas vaincu par le malheur). — Perles rondes, opaques, brunâtres ou couleur de miel, de dimensions assez variables.

Elles entrent dans la composition de nombreux ody et beaucoup de gens en portent autour du poignet car elles préservent de toutes sortes de malheurs. D'après une formule rituelle, « faire l'offrande de *tsileondoza*, c'est empêcher l'infortune d'entrer dans la famille ».

Les *tsileondoza* sont une des parties constitutives de l'ody *tsimipaka*. Pour faire cet ody, on prend des râclures de bois en haut de la porte et sur le seuil, c'est-à-dire sur des poutres qui n'entrent jamais en contact (*tsy mipaka*) l'une avec l'autre. Ces râclures sont enveloppées avec quelques perles *tsileondoza* dans un petit sac en étoffe rouge qu'on porte au cou. On évite ainsi les querelles, les contestations, les disputes, les rixes, en un mot les contacts hostiles. Aujourd'hui encore, beaucoup de Malgaches se munissent de l'ody *tsimipaka* avant de partir en voyage ou pour aller au tribunal.

Tsiresimbavy et Tsiresindahy, autres noms des *tsiatosibary* et des *tsiatosidahy*.

Vakamiarina (1). — Perle aplatie en forme de couronne épaisse, avec un trou en son milieu, qui représenterait la pupille de cet œil de verre ; car on l'appelle aussi l'œil de bœuf (*masonomby*). Cette vakana, en verre incolore et transparent, a des taches ou irisations bleues, vertes, rouges, jaunes, obtenues en incorporant à la pâte du verre quelques tessons de couleurs variées. Ces perles ont de 12 à 16 centimètres de diamètre et 3 à 4 millimètres d'épaisseur. Elles sont fabriquées à Tananarive par un vieux Malgache qui porte le sobriquet de « *Tsitiamitambatra* » (qui n'aime pas ce qui tient ensemble) : il ramasse en effet tous les morceaux de verre cassé.

Les gens de la côte portent souvent en bracelet de ces perles pour empêcher les bœufs d'être volés. Elles servent aussi dans toute l'île à faire revenir une femme infidèle : on met une *vakamiarina* dans l'eau avec laquelle on se lave, et l'amour de la femme se relève (*miarina*) ; l'amante volage revient à vous.

Chez les Betsimisaraka de la province de Vatomandry, les mêmes perles passent pour avoir la vertu de procurer des richesses, et on les porte au bras droit, en bracelet, alternant avec des *sarihangy* ou de *voahangy*. En Imerina, elles servent surtout dans les ody destinés à faire recouvrer la santé : grâce au *vakamiarina*, les malades se lèvent (*miarina*) de leur lit.

Vakampotsy (perles blanches). — Petites perles opaques, toutes blanches. Chez les Bara, elles servent avec d'autres perles à l'ornementation des *mohara* ; ou bien on les dépose en offrande au pied des *hazomanga*. Chez les Merina, on les utilise également pour orner les ody. On a vu plus haut que les enfants de caste servile les portaient en bracelet, alternant avec des perles noires. Mais leur vertu principale consiste à préserver des maladies contagieuses. Quand il y a une épidémie dans un village ou une contagion dans une famille, on fait avaler aux personnes non encore

(2) Perle qui se lève ou qui relève, ainsi appelée en Imerina, parce qu'elle remet debout les malades. On la nomme aussi *masonomby* d'après son aspect.

atteintes sept perles *vakampotsy*. Celles-ci jouent le rôle de *fanefitra* (moyen de circonscrire le mal). Elles servent aussi à attirer la richesse et portent quelquefois le nom de *hariantsimaty* ou *harentsimaty*.

VAKANDOSY (Voir *Dosy*). — Elles sont alors assez grosses et de même forme que les soamalama.

VAKANTANY (perles du pays). — On désigne ainsi les perles fabriquées à Madagascar et qui sont de peu de valeur.

VAKANTODY (perle de retour) (1). — Perles cylindriques opaques et renflées, un peu plus grosses que les *tongariro*, avec alternance de bandes bleu foncé et blanc bleuté. Elles ont souvent un effet positif, et servent alors dans les maléfices (*ody mahery*) pour se venger d'un ennemi et faire retourner contre lui le mal qu'il a essayé de faire. Mais, le plus souvent, elles possèdent une vertu négative : les mpimasina en recommandent l'emploi aux personnes qui ont nui à d'autres qui leur ont fait du tort ou du mal, et qui craignent le retour de ce mal. Dans ce cas, on enterre des *vakantody* avec un *atody malemy* (œuf de poule mou, c'est-à-dire sans coquille) en un endroit fréquenté par son adversaire, et désormais on peut lui faire toute espèce de mal sans avoir à en redouter les contre-coups.

VELOMIRIARIA (2). — Perles rondes, opaques, assez grosses (12 à 16 millimètres de diamètre) ; bleues, jaunes ou vertes, avec des dessins irréguliers, noirs et blancs, qui imitent un peu les veines du marbre.

Ces perles sont utilisées par les gens déjà riches, et dont la famille est heureuse, pour maintenir cet état de bonheur. Elles servent en particulier pour contrebalancer les effets funestes de certains ody de richesse qui doivent faire mourir leur possesseur au bout d'un temps déterminé.

Voici le rite le plus fréquemment employé : on met une *velomiriaria* avec une piastre dans un vase plein d'eau, et le maître de la maison asperge tous les siens avec l'eau du vase ; car « quand on fait l'offrande de *velomiriaria*, c'est pour être en joie et en santé avec sa famille » (3).

VELOMODY (retourner vivant). — Petite perle verte, ronde et transparente, en verre, de la dimension d'un pois. Elle est de fabrication indigène.

Elle sert surtout dans les ody de voyage. Les bourjanes, les marchands, les soldats croient qu'elle possède la vertu de les faire revenir vivants dans leur pays. On met les *velomody* avec un peu de terre prise au tombeau des ancêtres, dans un petit sac qu'on porte au cou.

---

(1) L'idée de la justice immanente s'exprime ainsi chez les malgaches : *mirerina ny atao*, l'action retourne, c'est-à-dire les conséquences de toute action se retournent contre son auteur. Les perles de retour *vakantody* possèdent la vertu soit d'empêcher l'action de retourner, soit au contraire de l'aider à retourner.

(2) *Ria* ou *riaria* exprime en malgache le ruissellement de l'eau et aussi l'agitation des bêtes dans l'eau : *velomiriaria* signifie donc : vivre comme un poisson dans l'eau, ou comme un canard qui barbotte, c'est-à-dire vivre heureux. On donne aussi le nom de *velomiriaria* à l'insecte aquatique appelé communément *fandiarano* ; ce petit insecte noir s'agite très rapidement et semble danser à la surface de l'eau.

(3) *Misorona ny velomiriaria, dia hiriaria soa aman-tsara izahay mianakary.*

Voahangy (1). — Petits morceaux de corail rouge, souvent en forme de perles ou de cylindres, parfois plats et irréguliers et percés de trous ; par extension, imitations de corail (2). Le corail rouge était jadis très recherché : le plus petit morceau se vendait 0 fr. 30 ou 0 fr. 40 ; car tous les coraux, qui entourent Madagascar sont blancs. Aussi les voahangy servaient-ils de parure aux ody les plus précieux.

En Imerina, les mpimasina recommandent d'apporter comme offrande aux Yazimba ou aux Anankandriana deux *voahangy* et deux *masombola*. On les fixe avec de la graisse sur les pierres sacrées, à l'intérieur de petits cercles de terre blanche.

Chez les Betsimisaraka, les *voahangy* se portent en bracelet, mêlées à des *voamasonomby*, pour procurer la fortune, ou conserver la richesse acquise.

Voahanginandriana (corail rouge du roi). — Perles choisies en corail rouge. C'est ordinairement un morceau de corail particulièrement gros et qu'on porte seul.

Voahangisampandralambo. — Perles en corail rouge ou autres pierres précieuses, de très grande valeur.

Voahangitsimandrilalana (mot à mot : perles de corail avec lesquelles on ne couche pas en route). — Elles sont si grosses et ont tant de valeur disent les indigènes, que, lorsqu'on les porte, on ne couche pas hors de chez soi, de peur des voleurs.

Voamasonomby. — Voir *masonomby*.

Vodilanitra. — Autre nom des *tahomangànala* (à cause de leur couleur bleue).

Vonibe (grande et jaune). — Grosse perle jaune.

Vonibezara. — Perle de plusieurs couleurs, où le jaune domine.

Vonifotsy. — Petites perles jaune clair. Servent aux mêmes usages que les *Vakampotsy*.

Vonikely. — Petites perles jaune (autre appellation des *tainjaza*, voir ce mot).

Vonimbazaha (fleur vazaha). — Perle ronde, de la grosseur d'un très petit pois, opaque, et de couleur turquoise.

Voronosy (3). — Perles allongées, en forme d'olives, semi-transparentes, à fond tantôt brun clair, tantôt bleu clair, avec des arborescences blanches. D'après cette différence de couleur, on en distingue deux espèces : les *voronosimanga* (bleues) et les *voronosimena* (brunes).

Ces perles étaient réservées jadis aux nobles et aux rois, et avaient une vertu pareille à celle des *atodinosy*. On les employait surtout dans les ody *harena*. Les Bara et les peuples de l'Ouest les utilisent encore pour conquérir la richesse.

---

(1) Etymologie obscure, peut-être en rapport avec *haingo* (ornement, parure) ; les *voahangy* seraient alors les graines qui parent.

(2) Voir *sarihangy*.

(3) Le *Dictionnaire* de Malzac donne ce mot sous la forme de *vorinosy* ; j'ai toujours bien entendu dire *voronosy* et non *vorinosy*. De même Malzac définit la *vorinosy* une perle blanche oblongue ; les *voronosy* d'aujourd'hui ont des ornements blancs, mais sur fond bleu ou brun clair.

*
* *

Les perles ou vakana, comme il a été dit, constituent des offrandes qu'on dispose fréquemment dans les lieux de cultes, soit sur les pierres de Vazimba, soit au pied des arbres sacrés et qui figurent dans les sorona ou sacrifices aux Andriamanitra. Voici, à ce sujet une prière intéressante qui mérite d'être citée en entier. Elle était en usage dans la région de Soavinandriana (1) :

— « Eh ! Andriamanitra ! eh Andriananahary ! nous vous appelons parce que nous allons faire une offrande avec notre famille. Nous offrons l'Andriamanitra-entré-dans-la-maison (2), nous offrons l'argent-non-coupé (la piastre entière), nous offrons de l'eau plein une assiette, nous offrons les fleurs hors de l'atteinte du feu (nénuphars), nous offrons le velomiriaria (sorte de gyrin, insecte qui tourne à la surface de l'eau), nous offrons le mouton à tête claire (3), nous offrons le taureau qui piétine la terre (4), nous offrons les (perles) vakamiarina, nous offrons les (perles) vakatsileondoza, nous offrons les (perles) tsilaiparimbona, nous offrons les (perles) velomody, nous offrons les (perles) malaimisaraka, nous offrons ce qui a atteint la vieillesse, nous offrons ce dont le père et la mère sont encore en vie, nous offrons la (plante) ramifaritra, nous offrons la vilia tsy maty (assiette en terre recouverte d'un enduit de plombagine), nous offrons l'eau de la source intarissable, nous offrons l'arbuste maheriarivo, et nous offrons l'arbre hasina. Celles de ces offrandes que nous avons, nous les déposerons sur cette natte propre, dans le coin des Ancêtres, alahamadin-tany (5), lorsque nous ferons les offrandes. Nous vous demandons ce qui peut nous porter chance et bonheur, et ces offrandes que nous faisons, nous porteront chance et bonheur, eh ! Andriamanitra, eh ! Andriananahary !

« Or nous offrons l'Andriamanitra entré dans la maison, c'est pour être protégé des Andriamanitra et pour habiter heureusement cette maison ; nous offrons l'argent non coupé, c'est pour que notre vie ne soit pas détruite ; nous offrons l'eau plein une assiette, c'est pour que notre vie reste pleine, que dans notre famille personne ne tombe malade, personne ne meure ; nous offrons la fleur hors de l'atteinte du feu, c'est pour que notre vie ne soit pas touchée par la maladie ; nous offrons le velomiriaria, c'est pour que nous et notre famille nous ébattions sains et saufs ; nous offrons le mouton à tête claire, c'est pour écarter tous les maux et toutes les maladies ; nous offrons le taureau qui piétine la terre, pour vivre dans l'allégresse ; nous offrons les perles vakamiarina, c'est pour être en bonne santé et d'aplomb (6) dans cette maison ; nous offrons les perles vakatsileondoza, pour que notre famille échappe au malheur (7) ; nous offrons le tsilaiparimbona (8), c'est pour que ne réussissent pas ceux qui nous veulent du mal ; nous offrons les velomody (9), c'est pour que les malades reviennent

(1) District d'Ambohidratrimo, province de Tananarive ; *vavaka amin' ny sorona*, recueillie par Paul Rajaona, instituteur.

(2) *Misorona amin' ny Andriamanitra mby an-trano*, c'est-à-dire le rayon de soleil pénétrant dans la case.

(3) *Ny ondry mazava loha*, mouton rouge à tête blanche.

(4) *Ny ombilahy mitrongy tany*, c'est-à-dire un taureau jeune et ardent.

(5) Mois Alahamady de la terre, c'est la partie du sol de la case qui correspond astrologiquement au mois alahamady.

(6) Jeu de mots sur le verbe *miarina* qui signifie « être d'aplomb ».

(7) *Tsileondoza* signifie « non vaincu par le malheur ».

(8) *Tsilaiparimbona* signifie qui n'est pas vaincu par plusieurs ennemis assemblés.

(9) *Velomody* : qui revient dans sa maison en bonne santé.

sains et saufs chez eux ; nous offrons les malaimisaraka (1), c'est pour que notre famille ne se sépare pas ; nous offrons ce qui a atteint la vieillesse, c'est pour que nous l'atteignions aussi ; nous offrons ce dont le père et la mère sont encore vivants, c'est pour que grands et petits vivent longtemps ; nous offrons le ramifaritra, c'est pour sanctifier ce que nous faisons ici ; nous offrons la vilia tsy maty, c'est pour que reste en santé et en joie le malade guéri ; nous offrons l'eau de la source intarissable, pour que notre vie ne tarisse pas plus que cette source ; nous offrons le maheriarivo, c'est pour atteindre mille années ; nous offrons le hasina, c'est pour sanctifier les andriamanitra, sanctifier les ancêtres, sanctifier les vazimba ! Ces offrandes que nous faison nous porteront chance et bonheur, nous feront protéger par les andriamanitra et les ancêtres !. »

Le vieillard qui a cité cette prière, a ajouté le commentaire suivant : « Toutes ces offrandes ne sont pas réellement offertes, mais énumérées simplement. De là le dicton : « Prononcer pour la forme comme dans les offrandes » (2). Il faut faire cette cérémonie comme elle est dite ; on ne peut ni ajouter ni supprimer rien ; d'où le dicton : « Offrir un mouton qui ne soit pas de la couleur (dite), c'est aggraver la maladie » (3).

*
* *

Ornements d'argent

Comme les vakana, et plus souvent même que celles-ci, les ornements d'argent apparaissent comme des offrandes. Du reste toute offrande a dans une certaine mesure le pouvoir de donner la hasina, c'est-à-dire la consécration aux êtres ou aux objets. Tels ornements d'argent, par exemple les aiguilles, les hameçons, les haches, les bœufs, ont, à cause de leur forme, une vertu magique particulière, et ils entrent à ce titre dans la composition des ody. Voici du reste ce qui est dit dans le *Tantara ny Andriana*, au sujet des parures d'argent fabriquées par les orfèvres malgaches :

« Tous ces objets faits par les anciens, ils les destinaient à parer leurs personnes, à conserver les sampy, à être des sikidy ou sorts qu'on porte au poignet, à accomplir les vœux aux sampy, tel était leur usage » (4).

Jadis les Malgaches les fabriquaient dans leur pays, avec des lingots ou des monnaies d'argent fondus. Aujourd'hui, ceux qui restent en usage sont presque tous en métal blanc et importés d'Europe. Au zoma de Tananarive, on les vend au poids ; ils valent 0 fr. 60 à 0 fr. 70 les 10 grammes.

Les principales espèces (5) sont les suivantes :

Atsipilavaka. — Disques d'argent (6), de dimensions très variables. Les femmes betsileo en portent suspendus à une tresse de leur chevelure, sur la nuque. Aujourd'hui ils sont remplacés par une pièce d'argent monnayé, une piastre par

(1) *Malaimisaraka* : qui refuse de se séparer.
(2) *Tononim bolo hoatra ny sorona.*
(3) *Misoron' ondry tsy volony ka mankaloza ny aretina.*
(4) *Tantara ny Andriana*, p. 71. *Ary ny nanaovan' ny ntaolo azy rehetra dia hatao firavaky ny tena sy fanasinana ny sampy, sy sikidy na vintana an-tanana sy voady amin' ny sampy no heviny.*
(5) L'ordre alphabétique m'a paru le plus pratique ; logiquement il eût été préférable de les classer en colliers, bracelets, anneaux de chevilles, etc..
(6) Ou de métal blanc ; cette note s'applique à tous les objets décrits ci-dessous.

exemple. J'ai vu plusieurs ody ou sampy ornés d'un *atsipilaraka*. *Atsipilaraka* désigne aussi les petits palets de pierre que les enfants s'amusent à jeter dans un trou.

Betaly (1). — Armature en métal sur laquelle sont montées des dents de caïman, ou imitation en argent de dents de caïman. Le *Betaly* est destiné à renfermer des ody. Il figure dans les ceintures et les baudriers qui servent d'ornement pour la cérémonie de la circoncision.

Famakivola. — Petites haches de métal, percées à l'endroit où s'emmanchent les haches, d'un petit trou de suspension, et mesurant de 8 à 18 millimètres. Ces haches symboliques figurent dans un très grand nombre d'ody, surtout les ody harena et les ody mahery.

Famohamandry. — Minuscules clochettes en argent, en fer ou en cuivre. J'en ai très rarement vu dans les ody modernes, et, à ma connaissance, on n'en vend plus aujourd'hui sur les marchés. Autrefois elles étaient très employées, c'est un des ornements qui apparaissent dans les ody des tombeaux royaux ; on les suspendait aussi aux vêtements des danseurs dans la cérémonie de la circoncision.

Ces clochettes ont la vertu magique de réveiller l'ody, c'est-à-dire de le mettre en activité. Ce *réveil* des objets ou êtres sacrés est fréquent dans les rites malgaches. Un grand nombre de formules de sikidy commencent par le mot *foha* (réveille-toi) trois fois répété. Or *famohamandry* signifie précisément « la manière ou le moyen de réveiller ce qui est couché, c'est-à-dire ce qui dort ».

Famatombola. — C'était un morceau d'argent coupé à la façon malgache, mais, autant que possible, dans toute la longueur du diamètre d'une piastre. On évitait soigneusement de la dépenser et on le laissait avec son argent pour faire fructifier celui-ci. Car le *famatombola* passait pour conserver et attirer la richesse. Il entrait aussi dans la composition de certains ody.

En somme, c'était comme talisman protecteur de l'argent, et le *famatombola* est de la même famille que le *famatonomby* (protecteur des bœufs), les *famatombary* (protecteur du riz), etc.

Fanotovola. — Pilon d'argent, symbole de richesse, se rencontre rarement.

Fanjaibola. — Ces « aiguilles d'argent » sont de petites tiges de métal, non pointues et aplaties à l'une de leurs extrémités, percées d'un trou de suspension. Ces aiguilles mesurent de 2 à 4 centimètres de long. Elles figurent dans les ody avec les perles, les *famakivola*, les *fintambola*, etc. Jadis il y en avait souvent dans les bracelets magiques qu'on portait au poignet. Elles servent pour garder la fortune acquise, pour la coudre en quelque sorte et l'empêcher de s'en aller par morceaux.

Fehintanana, Fehintongotra, Fehivozona. — Noms génériques des anneaux de poignet, des anneaux de cheville et des colliers.

Fintambola. — Petits hameçons de métal, émoussés, avec un trou de suspension à leur extrémité, qui est aplatie. Ils mesurent de 12 à 18 millimètres de long, et servent surtout dans les ody harena, pour *pêcher* la fortune

(1) Les *betaly* et les *tamango* figurent parmi les orfèvreries *tefi-vola* énumérées au nombre des objets qu'on vend dans les marchés malgaches. *Tantara ny Andriana*, pp. 921, 925.

Haba. — C'était un bracelet massif en argent d'une seule pièce. On en mettait un parfois autour du *corps* des sampy (1), ou bien on en déposait, comme fanasina, dans les corbeilles à offrandes, près des ody.

Harambola. — Pendants d'oreilles, spéciaux aux hommes (2), ordinairement en filigrane d'argent.

Hosina. — Bracelet en cuivre. On les vend 0 fr. 05 au zoma de Tananarive. Ils protègent contre les *lolon-drano* (esprits malfaisants, habitants des eaux), et font aussi passer, dit-on, les vertiges et les éblouissements. Pour que le talisman soit efficace, il faut le porter à la bouche et le sucer, au moment où l'on redoute un péril. Les peuples de la côte croient que le *hosina* est efficace contre tous les dangers de l'eau, contre les caïmans par exemple. Les bourjanes d'aujourd'hui portent souvent, au lieu du bracelet, une bague en cuivre qui a la même vertu et le même usage.

Kavina et Kavimbola. — Pendants d'oreilles des femmes.

Kizo. — Morceau d'une pièce d'argent coupée d'un bord à l'autre.

Masombola. — Ces «yeux d'argent», sont des anneaux de dimensions très diverses et semblables à des anneaux ronds de chaîne. Les grandeurs les plus ordinaires, au zoma de Tananarive, sont de 4 à 5 millimètres et de 8 à 10. Les plus petits sont appelés *masombolalahy* (mâles) et les plus gros *masombolavavy* (femelles) (3). Mais on en trouve aussi qui mesurent plusieurs centimètres de diamètre. C'est, avec certaines espèces de perles, une des offrandes habituelles qu'on fait aux ody ou aux zavatra.

Ombalahivola. — Petites images de taureau en argent ou en métal, avec un trou de suspension au milieu du corps, et mesurant de 15 à 25 millimètres. Autrefois on en portait souvent au cou ou au poignet, comme les *fanjaibola*, les *fintambola*. Ils servent dans les ody harena, particulièrement pour acquérir des bœufs.

Ils apparaissent comme offrande de substitution et c'est peut-être l'origine de leur emploi. Jadis, à ce qu'on m'a raconté plusieurs fois, quelques possesseurs d'ody se montraient fort exigeants, et réclamaient par exemple un ou deux taureaux comme salaire de leur ody. Alors les pauvres gens, pour s'acquitter selon leurs ressources, remplaçaient les bœufs vivants par de petites figurines de taureaux en argent (*ombalahivola*).

Rambotsy. — Petits anneaux de métal à bords gaufrés ou perlés.

Rojombola. — Chaîne en argent. On la portait, soit comme bracelet, soit comme collier. Il y en avait plusieurs sortes : le *rojo taolan' amalona*, dont les anneaux étaient agencés comme les épines dorsales des anguilles, les *rojo farantsakely*, faites de petites pièces d'argent (pièces de 0 fr. 20 ou de 0 fr. 50) ou de morceaux de piastres, les *tongalika*, dont les anneaux tournent successivement à l'opposé l'un de l'autre, les *tsileondriaka*, formées de gros anneaux ronds.

On mettait des bouts de ces chaînes comme ornements à certains ody (4).

(1) Le corps d'un sampy *tenan-tsampy* était le morceau de bois, ou le petit sac plein de feuilles ou de morceaux de racines, qui en constituait la partie essentielle.

(2) D'après le *Tantara ny Andriana*, p. 925.

(3) Les objets plus gros sont toujours femelles et les objets plus petits mâles, d'après l'attribution malgache : ainsi *taretra lahy* et *taretra vavy* (deux variétés de *taretra*).

(4) Voir *Ralavola*, *Rabiby*, *Ralampana*, et *cf.* planche X, fig. 37, planche XI, fig. 11.

Ody en chapelets (sampy)

10. Fariroa.
11. Mita.
12. Odiandro.
13. Tsimativonoina.
14. Bezezika.
15. Andriankazobe.
16 et 17. Ody harena, inclus dans la concavité d'un coquillage felana.

Tamango. — C'étaient des bouts de cornes de bœuf rehaussés d'argent ou des imitations de cornes en argent ou en métal, destinés à contenir des ody. Les mpimasy en portaient comme ornements dans la cérémonie de la circoncision.

Tantinify. — Petite chaîne d'argent passée au cou des enfants au moment de la dentition.

Vakoka. — Grosse et lourde chaîne d'argent.

Volalahy. — Chaîne d'argent assez longue qu'on portait autour de la poitrine ou autour des reins

Volatsivaky. — Piastre entière donnée comme offrande. On offrait aussi des morceaux, par exemple la moitié de la piastre *vakin-doso*, ou des fragments plus petits *volatsivaky*. Les morceaux, destinés spécialement à servir d'offrandes, et coupés d'un bord de la pièce à l'autre, prenaient le nom de *kizo* ou de *tamalombola*.

*
* *

Les perles et ornements d'argent peuvent être, en tant qu'offrandes, considérés de deux façons différentes. Elles ont une valeur magique fondamentale, attachée à chaque perle, d'après sa forme, sa couleur, etc. C'est ainsi que le *tsileondoza* écarte le malheur, le *velomody* conserve la vie, le *masombola* attire la richesse. Mais les perles sont aussi en rapports étroits avec le sikidy et dans certains cas prévus par l'art divinatoire, l'emploi qu'en doit faire chaque personne est déterminé d'après la période de sa naissance. Ainsi les gens nés en *Alahamady* offrent des *voahangy* et des *vakamiarina* ; ceux nés en *Adaoro* des *tsileondoza* et des *miaroariro* ; ceux nés en *Adizaoza* des *fiompy* et des *tongariro* ; ceux nés en *Alohasaly* des *tsiambohitrinimanana* et des *maizinkitro* ; ceux nés en *Asombola* des *masombola-mirady* ; ceux nés en *Adimizana* des *bemiorika* et des *tsileondoza lava milohana rambotsy* ; ceux nés en *Alakaosy* des *ombalahinandriamanitra* ; ceux nés en *Adalo* des *tahonanganalamanana* et des *miaroariro* ; ceux nés en *Alohotsy* des *haren-tsimaty* et des *tambotsimarofy* (1).

La divination sert aussi à indiquer la constitution de certains bracelets magiques que portent au poignet un grand nombre d'indigènes. Ces bracelets sont désignés sous l'appellation générique de *sikidy an-tanana* ou sikidy à la main. C'est en effet le devin ou mpisikidy qui fait connaître leur composition et les rites de leur emploi. Ils sont constitués essentiellement par des perles et des ornements d'argent, qui conservent leur valeur magique propre, tout en étant en rapport avec l'horoscope de la personne qui les porte. Mais d'autres objets sont d'ordinaire ajoutés à ceux-là, tels que pièces d'argent, coquillages, morceaux de bois talismaniques, etc. Il en résulte que ces bracelets peuvent être considérés à la rigueur comme des espèces d'ody. Leurs rites et leurs fady sont décrits dans le passage suivant de l'*Histoire des Rois* (2) :

« . . . . . La signification de ces objets, c'est le sikidy de la vie, le sikidy des biens, en quelque sorte un secret pour retenir la richesse et l'empêcher de sortir (3) et pour

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 13 et 14.
(2) *Tantara ny Andriana*, p. 90.
(3) En mot-à-mot « comme le *fanidy* ody qui ferme pour que les biens ne sortent pas et s'augmentent et que la vie dure longtemps » : *tahaky ny fanidy tsy hivoaka fa hampitombo ny fananana sy hahatratrantitra ny aina*.

7

rendre longue la vie. On met ces bracelets à la main droite, jamais à la main gauche. De plus, leurs porteurs n'entrent pas chez un mort ; on les met dans une corbeille propre, quand un malheur arrive et qu'il y a un mort, ensuite on se lave avant de les remettre. On ne s'en sépare ni le jour ni la nuit. Lorsque le porteur meurt, on les lui laisse au poignet, et la famille ne les lui ôte pas : C'est le sikidy, dit-elle, que ce qui lui appartient l'accompagne !

« A la suite de nouvelles indications ultérieures du mpisikidy, on peut ajouter (d'autres objets) à ceux déjà mis, mais on ne se débarrasse pas des anciens ; le nombre en augmente au poignet.

« Voici les sikidy à la main :

« Une paire de *masombola* (yeux-d'argent), pour faire entrer la richesse ;

« Les *vakatsileondoza* (perles-non-abattues-par-le-malheur), pour ne pas être abattu par le malheur ;

« Les *vakampotsy* (perles-blanches) qui ne meurent pas, pour que votre vie ne soit pas détruite ;

« Les *vakan-tody* (perles-d'aboutissement) pour que tout ce que vous faites arrive à bien ;

« Les *ombalahivola* (taureaux-d'argent), font entrer la richesse ;

« Les *rojombola* (chaîne d'argent), qui vous consolident dans votre vie et votre richesse, c'est de l'argent qui s'ajoute (bout à bout, comme les chaînons) ;

« Les *kizo* (1), pour affermir le relèvement ; (quand on a le kizo), il ne faut pas ramasser de la terre à l'endroit où on est.

« Tels sont les sikidy à la main ; les anciens en avaient tous ».

*
* *

Arrangement des ody

Quand la partie essentielle d'une amulette consiste en un bout de bois assez gros, sculpté ou non, les autres morceaux de branches et de racines, avec les *vakana* et les accessoires divers, sont réunis en un paquet ou un chapelet appelé attirail (2) de l'ody et placés à côté de lui, ou reliés à lui par une chaînette, une agrafe, etc. La partie principale s'appelle alors corps de l'ody (3). Sauf ce cas, tous les éléments constitutifs de l'ody, avec ses ornements, sont en général liés ensemble par une ficelle ou une fibre de raphia, et, le plus souvent, enfilés à la manière d'un chapelet (4), surtout quand l'amulette doit être portée autour de la poitrine, du cou ou des poignets.

Les ody en chapelet reçoivent chez les peuples de la côte et particulièrement chez les Sakalava le nom de sampy (5). Mais ce mot sampy a pris en Imerina

(1) Pièce d'argent, en général piastre, coupée de façon à conserver les deux bords opposés de la pièce.

(2) *Forongo* ou *Vorongo*.

(3) *Tena*.

(4) Par exemple, planches V et XI.

(5) *Sampy* signifie proprement quelque chose qui est à califourchon, et s'applique donc fort bien à un ody porté autour du cou ou en sautoir sur la poitrine.

une acception particulière, tout à fait différente de la précédente et qui, même dans certaines régions côtières, tend encore à prévaloir. Les sampy, au sens imérinien, feront l'objet d'une étude spéciale à la fin de ce volume.

Un très grand nombre d'ody sont inclus dans un bout de corne : les Malgaches et principalement les gens de l'Ouest appellent ce genre d'amulettes *mohara* (1). Le mot *mohara*, compris partout, est pratiquement peu employé par les Imeriniens. Chez les Sakalava du Sud, on appelle aussi *mohara* les ody (généralement canines des rois morts) conservés dans des dents de caïman.

Les cornes le plus fréquemment utilisées pour faire des *mohara* sont celles de bœuf, exceptionnellement celles de bélier ou de bouc : Rakotomangavadindrakorojo, à Mahazoarivo (province d'Ambositra), était conservé dans une corne de mouton ; le Ralavola, d'Ambohidehilahy (district d'Ambatondrazaka), dans une corne de chèvre.

L'espèce mise à part, on ne prenait pas non plus indifféremment n'importe quelle corne. Celle qui contenait le *Betaly* de Mangidy (province de Vohemar) devait être prise d'un bœuf rouge à front blanc ; pour Andriamaro, chez les Mahafaly, c'était un taureau rouge décorné vivant ; pour Rafanary, chez les Zafimaniry, un jeune taureau batailleur (2) ; pour Mbalakeiraka, sampy des Sihanaka Zafimpanontany, c'était une corne blanche ; pour Rafantaka, d'Ankadinandriana en Imerina, une corne noire ; et pour Ramandriona d'Ampasinambo (province de Mananjary) une corne noire taillée en pyramide octogonale. Mandresirafy, chez les Antakarana, avait une corne d'argent, et Rabiby, chez les Betsimisaraka, une corne de bœuf roux, placéee elle-même dans une corne d'argent (3).

Ces bouts de cornes sont quelquefois sculptés : la pointe ou la partie médiane sont ornées de dessins géométriques ou la partie supérieure est entaillée de façon à figurer grossièrement une tête humaine. Parfois aussi la corne est en bois, elle est alors le plus souvent agrémentée de sculptures et se termine ordinairement en forme de figure d'homme. J'ai vu aussi plusieurs fois le type suivant : une tête humaine en bois, avec, à sa partie supérieure, une cavité pour contenir les éléments constitutifs de l'ody ; mais cette tête, au lieu de surmonter une représentation de corne, se prolonge par une sorte de semelle assez épaisse, incurvée ou non, et garnie de clous de cuivre, comme les crosses des fusils Bara (4).

Presque tous les mohara, soit en corne, soit en bois, sont garnis à leur extrémité supérieure jusqu'au tiers ou au quart environ de perles de couleurs, formant en général des dessins géométriques très variés (5). Chez les Betsimisaraka et les Sakalava, le revêtement de perles est souvent remplacé par un simple lacis de ficelle, de teinte jaunâtre (6).

(1) Planche X.

(2) *Ombimitrongitany*, bœuf qui fouille la terre avec ses cornes ou ses sabots. L'*ombimitrongitany* est une des victimes favorites des sampy d'après le *Tantara ny Andriana*.

(3) Il est très probable que la corne où est inclu l'ody a elle-même une valeur magique soit par sa signification générale (la corne est par exemple symbole de force ou de fécondité et de richesse, selon qu'elle provient d'un taureau ou d'une vache), soit par les rites qui ont déterminé son choix (sacrifice d'un bœuf de telle couleur ou de telle espèce).

(4) Planche II, fig. 3 et 4.

(5) Planche II, fig. 2 ; planche IX, fig. 28 et 29.

(6) Planche X, fig. 35 ; planche IX, fig 27 et 41.

Enfin, les paquets d'objets hétéroclites liés ou non par des cordelettes et enveloppés d'étoffes, qui constituent dans bien des cas les ody, étaient fréquemment désignés autrefois sous le nom de *volontsikidy*, proprement « cheveux ou poils du sikidy » ; pris au figuré le mot signifie « ce qui s'ajoute au sikidy, ce qu'il porte avec lui ». On a vu plus haut que les ody étaient en effet, à un certain point de vue, un prolongement de sikidy.

D'ailleurs, il ne faudrait pas croire que les sampy (au sens sakalava du mot), les mohara et les volontsikidy constituent trois catégories d'ody nettement séparées. Dans le cas, si fréquent, d'ody complexes, on peut trouver des mohara incorporés au chapelet d'un sampy, et le terme de volontsikidy (1) s'applique, si l'on veut, à tous les genres d'amulettes.

Les procédés les plus divers sont d'ailleurs usités pour l'arrangement des amulettes. On en trouve assez fréquemment qui sont contenus dans les nœuds de bambous (2), plus rarement dans des coquillages, dans une coquille d'escargot par exemple. Certains ody, enroulés sur eux-mêmes, sont fixés sur un de ces coquillages en forme de corolle que les Malgaches appellent *felana* (3).

Souvent aussi les ody de peu de volume sont enfermés dans un morceau d'étoffe noué en sachet et porté au cou ou dissimulé en quelque partie du vêtement. Ces petits sachets d'ody ont à peu près la forme et la grosseur d'une nèfle. Ils sont extrêmement répandus, car ils peuvent se cacher aisément et n'attirent guère l'attention des européens. De petits sachets analogues, variant de la grosseur d'une noisette à celle d'un pois, sont fréquemment attachés au chapelet des sampy (4) ou dissimulés dans la corne du mohara. Tous ces sachets sont en étoffe d'une couleur déterminée, le plus souvent rouge ou noire, quelquefois bleue ou blanche. Ils sont assez fréquemment ornés de perles de couleur.

Beaucoup d'ody sont très simples et consistent par exemple en morceaux de bois bruts ou grossièrement taillés, liés ensemble soit en faisceau soit en chapelet (5), ou même sont constitués par un morceau de bois brut ; dans ce dernier cas, l'ody est d'ordinaire remarquable par sa forme : lianes entrelacées, ou bout de branche enserré par une liane, ou bois rapprochés et soudés ensemble, ou entrelacement de branches ou de racines d'aspect anormal (6).

Quand les ody ne sont pas destinés à être portés continuellement sur la personne de leur détenteur, on les dépose, on les range en un réceptacle quelconque. Les étoffes, les corbeilles, les coffrets qui servent à cet usage sont de genres très divers ; j'indique ici les procédés les plus habituels.

Mais on employait surtout, et de préférence aux coffres en bois, les corbeilles en jonc tressé (7), le plus souvent des *saronankarona* (corbeilles doubles qui se recouvrent en entrant l'une dans l'autre (8), ou des *harombatovaky*, corbeilles

(1) Du reste cette appellation n'est plus guère employée, à ma connaissance du moins.
(2) Planche X, fig. 36.
(3) Planche V, fig. 16 et 17.
(4) Planche XI, fig. 39 ; planche XII, fig. 12 à 15 ; planche V, fig. 13.
(5) Planche VIII, fig. 23.
(6) Planche VIII, fig.
(7) *Horona*.
(8) Planche XII, fig. 16.

rectangulaires à couvercle. Certains ody devaient être placés dans des séries de 6, 7 et jusqu'à 12 corbeilles entrant successivement les unes dans les autres. Il y avait aussi des *harona* tressées en couleurs, avec des dessins géométriques.

Enfin, exceptionnellement, des ody pouvaient être mis dans des vases de terre à couvercle, parfois ornés de dessins, ou même dans des calebasses ; en ce dernier cas, on choisissait d'ordinaire l'espèce appelée *voataro arivolahy*, calebasse double rétrécie en son milieu et présentant deux panses de dimensions inégales.

Parfois les ody possédaient un véritable attirail sacré. Parmi les objets du culte signalons les pierres plates (*vatonody*) pour râcler les bois de l'amulette, les pierres en forme de cupule ou de table grossièrement taillée (1), ou encore les coquilles marines, pour brûler la résine odorante du *ramy* (2), les cornes, généralement blanches, souvent ornées d'argent ou même faites en argent massif, pour les aspersions d'eau sacrée mêlée de râclures d'ody. L'ody *Mandresiraly* de Mangily (province de Vohemar), était inclus dans une corne d'argent et avait deux vases, également en argent, pour la préparation des liquides sacrés. La case de Ramahavaly, sampy fameux de Soavimbazaha (district du Mamolakazo), renfermait tout un attirail : il y avait, en plus du coffre en bois contenant l'idole, une autre boite pleine de morceaux d'étoffe et de soie rouge, neuf boites encore et vingt-six corbeilles doubles (dont quinze grandes et onze petites) toutes remplies d'offrandes en perles ou en argent et de morceaux de bois d'arbres sacrés destinés à fabriquer les émanations nouvelles de Ramahavaly qu'on vendait aux fidèles. A Ankarahara (district de Moramanga), l'ody Rafehilefona, le « Rassembleur-de-Sagaies », était suspendu dans une petite boîte ronde au pilier central de la case : autour de lui, quatre sagaies d'argent étaient toujours plantées en terre, une de chaque côté, une plus grande en avant, et la quatrième en arrière. Quand le sampy sortait, on portait les sagaies avec lui, solennellement.

Enfin, un certain nombre d'ody et de sampy possédaient une hampe sacrée, en haut de laquelle on les érigeait pour les montrer à la foule et les sortir aux jours de cérémonie. Cette hampe, long bâton au bout duquel on attachait l'ody, s'appelait *Kinangala* (3) ou *Kilangala*. Celui de Ravatomaina (4), ainsi que celui de Ravololona (5), était en bois de rose (*volombodimpona*). Manjakalanitra (6) et Ramararimbary (7) avaient des bambous désignés sous le nom de Bambou-non-cassé (*volo'sangatsiraky*) et mesurant 2 mètres de long. Le bambou servant de hampe à Ramanoniarivo (8) était enveloppé, comme le sampy lui-même, d'étoffe rouge. La boite de corne contenant Rasivinda (9) s'emmanchait et se fixait au sommet d'une sagaie en ébène de 1 m. 60. Ratsimahalahimanjaka (10) était porté au bout d'une canne de fer (*lehindongy*).

---

(1) A la côte, ces tables sont fréquemment en pierre corallienne, de 15 à 20 centimètres de long, et tout à fait pareilles à celles dont se servent les femmes sakalava pour râcler le bois de santal destiné à parfumer leurs bras et leur poitrine.

(2) Pour les ody communs, il est vrai, on n'y met pas habituellement tant de formes : on les râcle sur la première pierre venue, et on brûle le ramy dans quelque tesson, ou dans le couvercle d'une boite de conserves.

(3) Cf. *Tantaran' ny Andriana*, pp. 56, 680.

(4) Ambatomainty, district d'Ankazobe.

(5) Ankadisarotra, district d'Ambohidratrimo.

(6) Vinaninosy, district d'Antsirabe.

(7) Ankorona, district d'Andramasina.

(8) Manarintsoa, district d'Andramasina.

(9) Ambatomanoina, district d'Ankazobe.

(10) Amparafaravola, district d'Ambatondrazaka.

L'étoffe utilisée le plus fréquemment est sans contredit le *jaky* ou *jakimena*, soie rouge faite dans le pays ; le rite ordonne parfois d'employer pour la fabriquer des *landirelona*, c'est-à-dire des cocons non trempés préalablement dans l'eau bouillante. Souvent aussi on se sert d'étoffe noire (1), surtout pour les maléfices, les ody *mahery*. On trouve encore comme enveloppes d'amulettes, la soie ou la percale verte ou bleue, très exceptionnellement d'autres couleurs. Certains rites sont compliqués : ainsi le Ravololona d'Antenimbe, dans l'Itasy, exigeait un lamba de toile bleue enfermé lui-même dans un sac rouge en soie *landibe*. Le Ramahavaly de Soavimbazaha, dans la même province, était enveloppé d'abord de *lambarano* (noir), puis de *jaky* (soie rouge), puis d'étoffe rouge commune.

Beaucoup de ces vêtements d'ody étaient ornés de perles ; parfois on les cousait en forme de sacs, surtout quand il n'y avait pas d'autre réceptacle ; on les suspendait alors à une paroi ou à un des poteaux de soutien de la case.

Le plus souvent l'ody, enveloppé ou non d'étoffe, était placé dans un coffret ou dans une corbeille.

Il y avait des boîtes (2), des coffres et des coffrets de formes et de dimensions variables. En général, tous les détails en étaient strictement prévus par la tradition, jusqu'aux essences d'arbres qu'on devait employer. Indriamanjehitany voulait une boîte ronde en bois de *famelona* ou de *tsilaitra*, Ramisosa un coffret en *misosa*, c'est-à-dire fait dans le même bois que l'ody même. Mbalaketra préférait un coffre en *hasina*. Les Betaly, chez les Sakalava du Nord, étaient mis souvent dans des morceaux d'arbres *mandresy* ou *tsiandalana*, polis et creusés en forme d'auges. La boîte en *hasina* se trouve fréquemment en Imerina : on a vu déjà que le culte de cet arbre y est très répandu. Le Rabehaza de Manankasina, non loin de Tananarive, était placé dans une boîte rectangulaire en bois rouge, mise elle-même dans un coffret en argent.

(1) *Lambarano* : Malzac traduit ce mot « percale fine ». Le sens actuel est percale ou toile *noire*.
(2) Voir par exemple planche VI, fig. 18 et 20.

CHAPITRE V

Classification

Il est assez malaisé d'établir une classification des ody. Sauf en ce qui concerne les sampy à partir d'Andrianampoinimerina, les Malgaches n'ont pas codifié leurs pratiques fétichistes ; aussi les amulettes, variables souvent de village à village, de clan à clan, sont tellements diverses qu'il n'est guère possible de les ranger toutes sous quelques rubriques.

Cependant l'onomastique des ody fournit à ce sujet quelques indications utiles à recueillir. Les indigènes donnent à beaucoup d'ody deux noms : l'un, générique, précise l'espèce à laquelle appartient l'amulette ; l'autre, particulier, la désigne proprement de la manière qu'on nomme une personne. Ainsi dans le Betsileo tous les ody protecteurs des villages contre les brigands s'appellent *famato*, et *Rabetamba* était l'un des plus célèbres *famato*. En Imerina, il n'est guère de village qui ne possède son *ody havandra*, c'est-à-dire son amulette contre la grêle ; mais à Tsiazompaniry, elle s'appelait *Ramahavelona*, à Betafo *Manjakalanitra*. Comme les dieux de la mythologie classique, les ody malgaches se multiplient par les épithètes qui leur sont données : à Sabotsy, chez les Bezanozano, l'ody protecteur du riz s'appelait indifféremment *Rabedohaka* ou *Mararimbary* ; chez les Marofotsy, *Vacibe*, amulette contre les maladies, est la même qu'*Ambalaketra* (1). Dans les chants rituels on trouve des espèces de litanies où l'ody est invoqué successivement sous plusieurs noms :

Oh ! Nous jouerons ! Nous danserons !
Oh ! Laisse nous chanter bien !
  Oh ! Eh ! Eh ! Oh ! Eh ! Eh !
  O ! Rabiazavola ! Oh ! Eh ! Eh !
  O ! Rafehilefona ! Oh ! Eh ! Eh !
  O ! Raombalahivola ! Oh ! Eh ! Eh !
  O ! Rafehilefona ! Oh ! Eh ! Eh !
Quoique tu sois fait de morceau de bois,
  C'est du bois qui parle !
  C'est du bois qui répond !
  C'est du bois qui est saint !
O ! oreilles de Rabiazavola !
  Ecoutez ce que dit le peuple !
O ! yeux de Rafehilefona !
  Regardez, regardez le peuple !
  Oh ! Eh ! Eh ! Oh ! Eh ! Eh ! (2)

(1) Voir encore *Ramahavelona* ou *Rahodibato* ou *Zanakaritsianihina*, *Ramahavaly* ou *Ingahibe*, *Rabby* ou *Manjakatsiroa*.

(2) Les chanteurs ressassaient ce thème et d'autres pareils, en employant comme des mots interchangeables les épithètes désignant l'ody : *Rafehilefona* (son nom habituel), Rassembleur-de sagaies, *Rabiazavola* (*Rabehazavola*) Ramasseur-de-butin-d'argent ; *Raombalahivola*, taureau d'argent.

Les noms qui désignent les ody sont assez fréquemment ceux des arbres ou des plantes qui en constituent la partie essentielle, par exemple Ambilazona, Hazombavy, Berano, Havozo, Mananjary, Tsilaitra, Tsileondroahovavy, Tsionona, Fandemy, Fanidy, Fantaka, Hazomainty, Hazomanga, Manavodrevo, Masoandro, Misosa, Mokarana.

Quelques ody, assez exceptionnellement il est vrai, portent des noms d'animaux. Citons *Sokatra* (la tortue) et *Ralampana* (le serpent *lampana*) (1). D'autres appellations du même genre doivent évidemment être prises au figuré, comme *Rabiby* ou *Rabibilahy* (La Bête, La Bête mâle) ou *Andrianakoholahy* (le Seigneur-Coq).

Les appellations de beaucoup les plus nombreuses sont tirées de l'usage même auquel servent les ody. C'est le cas de presque tous les noms génériques, comme *odi-harena* (pour la richesse) ; *famaliompa* (répliques à une menace) ; *fandemy* (manière d'affaiblir) ; *fanefitra* (moyen de circonscrire, d'arrêter) (2). On définit souvent les amulettes par la chose contre quoi elles sont employées ; les odi-*afo*, contre le feu ; les odi-*arakaraka* contre les êtres qui suivent l'homme ; les odi-*bibikely*, contre les insectes (3). La plupart des remèdes proprement dits portent le nom de la maladie à guérir : ainsi odi-*oritra* (contre les foulures) ; odi-*folaka* (contre les fractures ; odi-*nendra* (contre la petite vérole) (4). Beaucoup d'ody particuliers s'expliquent par leur dénomination même : les maléfices *mandry-tsy-mifoha* (dormir pour ne plus se réveiller) ; *mati-ampatana* (mort auprès du foyer) ; *tsy-ary-harira* (n'arrive pas jusqu'au soir) ; *valoandro* (les huit jours, c'est-à-dire fait mourir au bout de huit jours) ont une signification très claire. L'ody *tsy-very-taolana* (les os non perdus) assurent le voyageur que ses os ne blanchiront pas sur quelque chemin et qu'il reviendra dans la terre de ses ancètres ; le *fanala-sompatra* (qui enlève les malfaisants), protège contre les esprits malintentionnés ; le *fanala-vary* (qui enlève une femme) débarrasse d'une rivale redoutée ; le *fanala-rintan-dratsy* (qui enlève les mauvais sorts) est porté par la femme enceinte pour que son enfant naisse sous d'heureux destins ; le *fanala-hadino* (qui enlève l'oubli) donne de la mémoire à qui en manque ; et il y a un nombre indéfini de ces ody *fanala* (5), qui sont à ranger dans des catégories souvent très diverses ; car parmi ceux que je viens de citer, il y a un maléfice, un remède contre une infirmité, un ody de fécondité et deux ody de protection contre les maléfices.

Beaucoup de noms d'amulettes, descriptifs et même symboliques, illustreraient un chapitre sur les facultés d'expression poétique chez les Malgaches : ainsi le *tsitrabadimantsaka* (6) tue en moins de temps que n'en met une femme pour chercher de l'eau à la fontaine ; le *kelimanjakalanitra*, le petit roi du ciel, arrête la foudre bien qu'il ne soit qu'un humble morceau de bois ; le *gagamanoaka*, le corbeau qui baille, fait mourir sa victime dans les contractures tétaniques ; le *varimiondrika*, le riz-qui-s'incline, fait baisser la tête et courber le corps ; le *zazararimitohakantsondry* a des effets si terribles que celui qui en est atteint grimace encore et

(1) Dans la région de Sambaina (district de Manjakandriana) on appelle *lampana* une sorte de petit serpent.

(2) *Cf.* odi-*aina*, odi-*andro*, *famahanana*, *fanidy*, *fankamora*, *fitarihana*, *fitçhirizam-batana*, *fanjumbana*, etc.

(3) *Cf.* odi-*bao*, odi-*dika*, odi-*hala*, odi-*halamenavody*, etc.

(4) Cf. *Tantara ny Andriana*, p. 113 *sq.*

(5) Voir *fanala*.

(6) *Tsy tratra vady mantsaka*, non rattrapé par la femme qui va puiser de l'eau.

découvre ses dents, même enveloppé dans le linceul funèbre : or ce nom signifie la fille-qui-éclate-de-rire-devant-un-sondry, c'est-à-dire un homme ridiculement camus.

On vient de voir qu'un même ody porte parfois deux ou trois noms différents et que des ody portant le même nom générique, mais différenciés par leurs appellations particulières, peuvent appartenir à des catégories très diverses. De même un seul ody, n'ayant qu'un nom, possède dans certains cas des pouvoirs extrêmement variés qui le feraient ranger dans plusieurs genres à la fois. Rabehaza, ody très célèbre chez les Sihanaka et les Imériniens, protégeait à la fois contre les balles, les sagaies, les sauterelles, les maladies, il écartait les voleurs, faisait tomber la pluie, rendait fécondes les femmes et les vaches.

Ralampana à Sambaina (district de Manjakandriana), avait aussi des vertus multiples : il défendait contre la grêle, les sauterelles, les maladies, les balles et les sagaies, interdisait aux voleurs de venir piller la nuit, était souverain contre les piqûres des insectes et la morsure des chiens enragés. Ramahavaly, (1) un des principaux sampy de l'Imerina, détournait les orages des récoltes, empêchait la foudre de tomber, faisait retrouver les objets perdus, arrêtait les épidémies, guérissait les malades et obligeait à rentrer chez leurs maris les femmes qui avaient momentanément abandonné le domicile conjugal. Le Manjakarano d'Anosivola, chez les Sihanaka, protégeait contre les caïmans et divers autres dangers, celui de Morarano, dans la même région, était surtout efficace contre les balles, les sagaies et les incendies, celui d'Ampasimpotsy, chez les Bezanozano, faisait tomber la pluie et guérissait les maladies. Bien d'autres encore, tels que Kelimalaza, Ratsimahalahy, Ratsisimba, Mbalaketra, Vatomena, Andriamahitsy, Mandresiarivo, avaient des pouvoirs très divers, si bien qu'on ne sait au premir abord dans quelle classe les ranger. Mais, à y regarder d'un peu près, on sort facilement d'embarras. En premier lieu, cette action multiple des ody est relativement rare, et on la constate surtout à propos d'un certain nombre de sampy, c'est-à-dire d'ody imériniens détournés de leur signification ancienne et devenus ody universels (2). Quelquefois il s'agit d'ody complexes : ainsi le Randresiarivo d'Amberobe avait des vertus de toutes sortes, disent les gens du pays, « parce que c'est avec toutes espèces de choses qu'on le prépare ». Dans bien des cas on découvre aisément le rôle primitif de l'ody, sous des attributions plus récentes, ou bien on se rend compte comment, en partant du même point de départ, on a pu aboutir à des interprétations fort différentes. Voyons par exemple Manjakarano cité plus haut : le mot signifie : « roi de l'eau » ou « qui règne sur l'eau » ; l'ody *manjakarano* aura donc pouvoir sur tout ce qui touche à l'eau, ici sur les caïmans, là sur les incendies qu'il éteindra facilement avec ce qui constitue son élément propre, ailleurs sur les nuages, qu'il déversera à son gré dans telle région, ou repoussera au loin : le même ody protège les guerriers, en transformant en eau les balles sorties des fusils de leurs adversaires. On pourrait montrer de même, qu'à l'origine *Kelimalaza* était un ody contre la grêle, *Vatomena* un ody basy, *Andriamahitsy* un remède contre les brûlures.

Si on essaie de classer les ody en un certain nombre d'espèces, il faut se rappeler d'abord que les indigènes eux-mêmes en ont autrefois distingué nettement deux grandes catégories, les *ody ratsy* et les *ody tsara*, c'est-à-dire les « mauvais » et les « bons ».

---

(1) D'après le *Tantara ny Andriana* p. 176, Ramahavaly est *odimamba, odimosarinolona* et *odiaretina*.

(2) *Tantara ny Andriana*, p. 173 : Rakelimalaza dia odin' izao zavatra rehetra izao.

A partir du moment où la reine Ranavalona se convertit au protestantisme, en 1868, on peut dire que tous les ody devinrent officiellement ody ratsy ; la plupart furent persécutés, quelques uns furent simplement tolérés. Ce point de vue n'a pas changé depuis la conquête française, car c'est par les ody que se maintient et se propage l'influence des sorciers, préjudiciables au progrès de la civilisation. Mais de la confusion des ody tsara et des ody ratsy, il est résulté une conséquence inattendue : les bons ody, que favorisait jadis Andrianampoinimerina, ont disparu devant les remèdes de nos médecins ou de nos vétérinaires, et d'une manière générale devant les procédés nouveaux introduits par nos soins, tandis que les mauvais ody, interdits sous l'ancien régime, ont eu sous notre domination un regain de popularité ; ils ont gagné d'autant plus de terrain que jadis ceux qui les propageaient étaient punis de mort, lorsque l'Andriana donnait l'ordre d' « exterminer les rats », c'est-à-dire de soumettre à l'épreuve du tanguin et de mettre à mort les sorciers (1). Aujourd'hui les faiseurs de sortilèges s'en tirent avec quelques mois de prison ; aussi sont-ils plus nombreux peut-être que sous la royauté hova, du moins dans certaines régions. Mais ces *mpamosary* ne connaissent plus les véritables traditions des *mpanao-ody* d'autrefois.

L'examen des principaux noms génériques donnés aux amulettes, les quelques renseignements fournis par la tradition malgache et conservés dans les contes populaires et dans le *Tantara ny Andriana*, l'étude enfin des documents que j'ai pu moi-même recueillir, m'ont amené à établir pour la classification des ody les rubriques suivantes :

A. — ODY TSARA (BONS)

I. — *Ody pour la conservation de la vie*

1° Contre les maladies ou blessures.
2° Contre les morsures ou piqûres des petits animaux, surtout des insectes.
3° Contre les maladies causées par les esprits.
4° Contre les maléfices des sorciers.
5° Contre les accidents ou maladies provenant de la violation des fady.

II. — *Ody pour la protection du riz*

6° Contre les intempéries.
7° Contre les animaux.

III. — *Ody pour la défense de l'homme et du clan, pour la protection de la maison et du village*

8° Contre les ennemis, les fusils, les sagaies.
9° Contre les voleurs.
10° Contre les animaux dangereux.
11° Contre l'incendie.

IV. — *Ody de richesses et de chance*

12° Acquisition et conservation de la richesse en général.
13° Fécondité des animaux ; accroissement des troupeaux.

---

(1) *Tantara ny Andriana*, p., sq.

14° Fécondité des femmes; accroissement des familles.
15° Chance et réussite.
16° Ody à l'usage des voleurs.
17° Ody pour retrouver les objets perdus ou volés.
18° Pêche et chasse.
19° Conservation du pouvoir royal.

B. — ODY RATSY (MAUVAIS)

V. — *Maléfices pour causer la maladie ou la mort*

20° Ody pour faire mourir de mort subite ou rapide.
21° Ody pour faire mourir de mort lente.
22° Ody pour rendre malade.

VI. — *Maléfices d'amour*

23° Ody pour s'attirer ou se conserver les faveurs de personnes de l'autre sexe.
24° Ody pour se débarrasser d'un rival ou d'une rivale.

A. — ODY TSARA OU AMULETTES BONNES

Les *ody tsara* ou amulettes bonnes, bienfaisantes, sont celles qui apportent un remède, un réconfort, une protection, une chance de bonheur ou de réussite, et qui, au point de vue social, ne sont nuisibles à personne. Seuls font exception à cette règle certains ody tsara destinés à réagir contre les sorciers (classe 4) ou contre les ennemis de guerre (classe 7) ; mais on peut les considérer comme purement défensifs, et, en général, ils écartent le mal plutôt qu'ils ne nuisent à son auteur. Au contraire, les *ody ratsy* ou maléfices sont offensifs et dangereux.

I. — Ody pour la conservation de la vie

Les ody destinés à lutter contre la maladie et la mort sont les plus nombreux et les principaux parmi les ody *tsara*. Les Malgaches leur ont donné le nom de *odi-aina* (ody de vie). Plusieurs contes populaires racontent comment ils ont été donnés aux premiers humains par un Zanahary ; mais les hommes n'ont pas su les garder, et ils se sont cachés dans les forêts où on doit les retrouver maintenant à grand'peine au milieu de la multitude des arbres et des plantes.

1. — *Ody contre les maladies ou les blessures*

Ce sont les *odi-aretina* (maladies). On les désigne souvent aussi sous le nom de *fanafody* (remède). Beaucoup d'entre eux constituent une médecine par les simples, et sont en effet des remèdes utilisés quelquefois par nos médecins. Mais le domaine de la magie empiète ici presque toujours sur celui de la médecine.

En général, ces *odi-aretina* tirent leurs noms particuliers soit de la maladie qu'ils doivent guérir (1), soit de la cause de cette maladie (2), soit de la partie du corps qu'on soigne (3), soit enfin de l'effet qu'on cherche à produire (4).

Les *odi-aretina* sont souvent appelés aussi *fanala* (moyen pour enlever) ou *fanefitra* (moyen de circonscrire, d'arrêter) ou *fitehirizam-batana* (conservation du corps).

Voici un certain nombre de ces ody (5) :

Odi-ambavafo (*vavafo* estomac). — Contre les maux d'estomac (*Tantara ny Andriana*, p. 124).

Odi-andoha (*loha*, la tête). — Contre la migraine (*Tantara ny Andriana*, p. 124). — Aujourd'hui encore, en Imerina et dans le Vákinankaratra on emploie, pilée et appliquée en cataplasme, une herbe appelée *odi-andoha*. A Tananarive, on recommande aussi les fumigations, prises au-dessus d'une infusion bouillante de *heriandro* (plante épineuse) ou de *tsingotramboabe* (herbe élancée de la famille des ombellifères).

Odi-androbe (*androbe*, épilepsie), *Tantara ny Andriana*, p. 116.

Odi-angatra (*angatra*, blennorrhagie), *Tantara ny Andriana*, pp. 121, 122. — Remèdes contemporains contre la même maladie : boire dans de l'eau la racine râpée de la liane *rory* ou *itorory*, ou encore l'écorce râpée, très amère et purgative, de l'arbre *tandemy*, ou les feuilles du *hazotokana*.

Odi-aretina (maladie). — Nom générique de tous ces ody, employés souvent dans des composés de dépendance : le dernier terme du composé précise alors la nature de la maladie contre laquelle l'amulette doit servir : ainsi *odi-areti-maso* (contre la maladie d'yeux) ; *odi-aretin-kibo* (contre les maux de ventre) ; *odi-aretin-javatra* (contre les maladies causées par des esprits), etc.

Certains *hirijy* (6) Antaimora sont destinés à combattre les maladies non pas d'après leur nature mais d'après le jour où elles se manifestent. Pour chaque jour de la semaine, l'ombiasy indique une formule magique différente à laquelle s'ajoutent diverses plantes variant également selon les jours (7).

Odi-bao. — C'est l'ody des bourjanes : il les préserve des meurtrissures à l'épaule occasionnées par le bao, ou bambou de portage, ou par le brancard du filanjana.

Odi-barika (choléra des poules), *Tantara ny Andriana*, p. 127.

Odi-boiboika (ulcères), *Tantara ny Andriana*, p. 116.

---

(1) *Odi dridra* (contre l'ulcère ou plaie malgache), *odi-bonibony* (contre la rougeole).

(2) *Odi rano* (contre l'eau (*rano*, c'est-à-dire contre une maladie de peau qu'on suppose être causée par l'eau) ; *odi-olitra* (contre les petits vers (*olitra*) qui sont censés causer le mal de dents).

(3) *Odi andoha* (*loha*, la tête) ; *odi-ambavafo* (*vavafo*, estomac) ; *odi-kibo* (*kibo*, le ventre).

(4) *Fampandotsoana* (manière de faire donner du lait), *fampievohana* (bain de vapeur), *fampivalanana* (purge), *fanempahana* (vésicatoire).

(5) Le *Tantara ny Andriana* en énumère et en décrit un grand nombre (*Tantara ny Andriana*, pp. 113 à 131) ; pour tous ceux-là je me suis contenté d'un simple renvoi avec quelques renseignements complémentaires, chaque fois qu'il y avait lieu. D'autre part, tous les détails concernant ces ody trouveront place naturellement dans la deuxième partie de ce livre (répertoire des ody). Je ne donne ici qu'une simple énumération avec l'indication de l'usage de chaque ody.

(6) *Hirijy* est le nom qui désigne les ody chez les Antaimorona : ce mot est employé beaucoup plus fréquemment que *oly* ou *aoly*, qu'on ne trouve presque jamais dans les manuscrits arabico-malgaches.

(7) Manuscrits A, 1re Série pp. 16 à 23.

Odi-boka (lèpre). *Tantara ny Andriana*, p. 116. — Les Malgaches se servent encore de cataplasmes faits avec l'herbe *fanoroboka*.

Odi-bonibony (rougeole). *Tantara ny Andriana*, p. 116.

Odi-derona (maladie des moutons et des bœufs), *Tantara ny Andriana*, p. 127.

Odi-dridra (ulcère ou plaie malgache), *Tantara ny Andriana*, pp. 116, 117.

Odi-famaintisana (mal de dents), *Tantara ny Andriana*, p. 123. — Remède actuel : feuilles de pêcher et graines de piment pilées ensemble et mises dans la dent cariée.

Odi-fampandotsoaña (manière de faire donner du lait), *Tantara ny Andriana*, p. 126. — Il entre, paraîtrait-il, dans cet ody des plantes capables d'exciter la lactation. On l'emploie encore fréquemment aujourd'hui quand la mère d'un nouveau né n'a pas de lait ou meurt. L'*odi-fampandotsoana* permet alors à une autre femme de la famille de devenir nourrice.

Odi-fampievohana (manière de faire prendre un bain de vapeur *evoka*), *Tantara ny Andriana*, p. 127. — On peut considérer ce mot comme un nom générique d'*odi-aretina* : car le procédé des fumigations, qui pouvait d'ailleurs dans bien des cas avoir une excellente action thérapeutique, était très employé par les sorciers malgaches (voir *chapitre des rites*)

Odi-fampivalanana (le moyen de faire aller à la selle), *Tantara ny Andriana*, p. 126. — Ody purgatif. Procédés actuels : soupe de riz dans laquelle on a fait cuire des feuilles de *tanantanamanga*, ou bien décoction de racines de *songosongo* (plante épineuse très commune, à petites fleurs écarlates, utilisée pour faire des haies et empêcher les animaux de ravager les cultures).

Odi-fanala (enlèvement, de *ala*). — Nom générique d'un grand nombre d'ody qui soulagent, qui enlèvent un obstacle : ce sont non seulement des odi-*aretina*, mais aussi des odi-*mosary* ou des odi-*harena*, etc. Le rôle particulier de chacune de ces amulettes est précisé par le second terme du composé : le *fanalamanoha* fait éviter les nausées qui accompagnent le début de la grossesse : le *fanalamanololra* chasse les maladies en général : le *fanalasarotra* facilite l'accouchement.

Odi-fanampenanana, *Tantara ny Andriana*, p. 126.

Odi-fanavy — Préservatif et curatif de toute maladie, chez les Betsimisaraka de la région de Tamatave.

Odi-fanefitra (*efitra*, séparation, cloison). — Ce terme générique désigne le plus souvent les ody, asez divers, qui protègent contre les maladies contagieuses telles que variole, dysenterie, rougeole. Le mot *fanefitra* est habituellement suivi du nom de la maladie : *fanefitra ny nendra*, *ny tety*, etc.

Odi-fanempahana (*empaka*, ampoule). — Vésicatoire. *Tantara ny Andriana*, p. 126.

Odi-fanitsiña. — Protège contre la rougeole et la variole, dans la région de Tuléar.

Odi-farasisa (accidents syphilitiques), *Tantara ny Andriana*, p. 117. — Remèdes actuels : infusions faites avec les feuilles des arbustes *felambarika* ou *hanidraisoa* ; ou encore de l'arbuste *tsiarara-monina* pilées et séchées puis appliquées en poudre sur la partie malade ; ou application de grains mûrs de *serabe*, préalablement grillés.

Odi-fery (blessure, plaie), *Tantara ny Andriana*, p. 125 — On recommande aujourd'hui une application de feuilles pilées du petit arbuste *berarina* ou de l'*ambiaty* ou encore la sève du *tanatanampotsy* (pignon d'Inde) ; ou bien on lave la plaie avec le suc des feuilles de *kelihomandra*, pilées dans un mortier, ou encore on la saupoudre avec la poussière des mêmes feuilles desséchées.

Odi-fiafia (gravelle), *Tantara ny Andriana*, p. 124.

Odi-folaka (foulure), *Tantara ny Andriana*. — Remèdes actuels : frictions avec le suc de l'herbe *tsimpiampiana*, ou avec une décoction de *voafotsy*, ou cataplasme de racines râpées de *tentindahy* (arbuste).

Odi-fotsivolo (*fotsy volo*, cheveux blancs). — Ody de vie destiné à faire arriver l'homme à la vieillesse, à le mener jusqu'à l'âge des cheveux blancs (Sakalava de Morondava).

Odi-fotsimaso (œil blanc). – Contre les taies sur l'œil, *Tantara ny Andriana*, p. 127.

Odi-godry (*godry*, faible dans les jointures). – Contre les maladies des articulations, *Tantara ny Andriana*, p. 114.

Odi-halobotra, *Tantara ny Andriana*, p. 114. — *Halo* (qui aujourd'hui s'orthographie *alo*) désigne une maladie des enfants ; elle comporte plusieurs formes, le *alo-botra*, qui rend les enfants boursouflés ; le *alo-fisaka* qui les fait dépérir ; le *alo-manehaka* qui les essouffle. Il y a naturellement une variété d'ody pour combattre chacune de ces affections.

Odi-hamatra (sorte d'eczéma), *Tantara ny Andriana*, p. 120.

Odi-hanatra (inflammation des ganglions du cou), *Tantara ny Andriana*, p. 122.

Odi-hararaotra (panaris), *Tantara ny Andriana*, p. 125.

Odi-hatina (gale), *Tantara ny Andriana*, p. 119. – Remèdes actuels : cataplasme de racines broyées de l'arbuste *lambintsy*, ou application de feuilles pilées et desséchées de l'arbre *harongana*, ou lavage avec une décoction de feuilles d'*angarodiana*.

Odi-hotsohotso (arthritisme), *Tantara ny Andriana*, p. 114.

Odi-jaomaresy. — Ody contre les maladies en général chez les Antankarana.

Odi-kankana (vers), contre les vers intestinaux, *Tantara ny Andriana*, pp. 117, 118. — Remèdes actuels : infusion de *kotrokotrobato*, de *kilenganamboa*, ou de *taimboron'tsiloza*.

Odi-kibo (*kibo*, ventre). — Contre les maux de ventre, *Tantara ny Andriana*, p. 123.

Odi-kifongo (abcès, bubon), *Tantara ny Andriana*, p. 120. — Remèdes actuels : cataplasme de racines râpées de *fiandrilavenona* ou de *tsindahoro* ; les racines de ce dernier arbuste doivent être râpées sur une pierre échauffée au feu, si on veut que le remède agisse.

Odi-kilibibo. — Cet ody pourrait être classé dans les catégories 3 ou 4. Il sert pour les maladies difficiles à diagnostiquer. Le mpisikidy le fait *danser* devant le malade et lui commande de montrer la partie du corps où se trouve la maladie, puis de désigner, dans le paquet des autres ody, celui qu'on doit utiliser.

Odi-kimavo (sorte de lèpre farineuse), *Tantara ny Andriana*, p. 115.

Odi-kitratraina (asthme), *Tantara ny Andriana*, p. 120.

Odi-koaetsaka (purulence de l'oreille), ody des Tanala de la région de Marolambo.

Odi-mafonomby (1) (maladie des bœufs), *Tantara ny Andriana*, p. 127.

Odi-may (brûlures), *Tantara ny Andriana*, p. 125.

Odi-manavodrevo (sauver ce qui est dans l'embarras extrême). — Cet ody appartient surtout à la catégorie 13. C'est le talisman de la onzième heure, auquel on a recours dans les cas presque désespérés. Il peut, en quelque sorte, ressusciter un malade à l'agonie.

(1) *Mafo* est une déformation Merina du mot sakalava *moafa*, qui désigne le charbon.

Odi-mandalo (coliques), *Tantara ny Andriana*, p. 117.

Odi-mandravanisarotra (détruire le difficile). — C'est encore un odi-aretina assez général, que les Betsimisaraka de la région de Maroantsetra emploient pour découvrir la cause de la maladie. On pourrait le ranger aussi dans la classe 3 ou 4.

Odi-manehitra (diarrhée), *Tantara ny Andriana*, p. 118.

Odi-maratra (égratignures), *Tantara ny Andriana*, p. 125.

Odi-naranara. — Ody employé par les Sakalava du Nord pour empêcher les convulsions chez les enfants.

Odi-nendra (petite vérole), *Tantara ny Andriana*, p. 115, 116.

Odi-olitra (petit ver qui est censé ronger les dents), *Tantara ny Andriana*, p. 122. — Beaucoup de Malgaches se figurent aujourd'hui que pour tuer ces petits vers il faut chiquer du tabac.

Odi-oritra (foulure ou fracture), *Tantara ny Andriana*, p. 113.

Odi-ozatra (courbature), *Tantara ny Andriana*, p. 114. — L'arbuste dont aujourd'hui encore on recommande de boire le suc en décoction, s'appelle *odi-ozatra*.

Odi-pia (maladie des femmes à la suite de couches), *Tantara ny Andriana*, p. 124.

Odi-rano (eau), *Tantara ny Andriana*, p. 123. — Cet ody sert contre une maladie de peau qu'on suppose venir de l'eau (*rano*). On traite aujourd'hui cette maladie en saupoudrant les parties malades avec de la poussière de jonc *hazondrano* desséché et pilé. *Hazondrano* signifie « l'arbre de l'eau ». On attend sans doute un effet magique de ce jonc, parce qu'il prospère et se porte bien dans l'eau.

Odi-rohana (rhumatisme), *Tantara ny Andriana*, p. 121. — Remèdes actuels : cataplasme de feuilles de l'herbe charnue *sodifafana*, ou bain de vapeur avec une infusion de feuilles d'arbres *tapia*, ou tisane d'écorce de feuilles de l'arbre *nonono* (espèce de figuier).

Odi-romotra (rage), *Tantara ny Andriana*.

Odi-sakahina. — C'est un ody assez original qu'emploient les Sakalava de la région d'Analalava, pour enlever les arêtes de poisson qui risqueraient d'étrangler les mangeurs gloutons.

Odi-sakoitra (ver solitaire), *Tantara ny Andriana*, p. 118. — On recommande aujourd'hui d'avaler la poudre provenant de graines de voatavo (courge) et de racines de grenadier, grillées et pilées.

Odi-sinta (courbature), *Tantara ny Andriana*, p. 114.

Odi-tambavy. — Ody contre certaines maladies des enfants en bas âge (Voir 3).

Odi-tambavinjaza (diarrhée infantile), *Tantara ny Andriana*. — De nos jours on préconise encore aux environs de Tananarive le singulier remède suivant : prendre un bout de vieille rabane, un morceau de natte usée, une pincée de poussière sous une natte, brûler le tout ensemble et exposer le derrière de l'enfant à la fumée, de façon à ce que celle-ci pénètre dans le ventre.

Odi-tazo (fièvre).

Odi-tety (boutons syphilitiques).

Odi-tetika (coupures).

Odi-tevika (point de côté).

Odi-tomboka (anthrax).

Odi-tombokafo (furoncle). — Remède actuel : on frotte le *voankofika* contre une pierre, on mélange les râclures à sa propre salive et on applique le tout sur le furoncle.

Odi-torana (syncope).

Odi-totongandrononó (maladie purulente des oreilles).

Odi-tsindohaina (teigne).

Odi-tsiononа, utilisé chez les Betsimisaraka du Nord contre la petite vérole ; on boit une infusion des feuilles de la plante *tsiononа*.

Odi-vazana. — C'est l'ody employé par les Tanala de la région de Marolambo, contre le mal de dents, qu'on suppose être causé par un petit ver (voir *olitra*). On pile ensemble dans un mortier de la suie et du sel, et on applique sur la dent douloureuse.

Odi-mitá, contre les maladies des petits enfants.

2. — *Ody contre les morsures ou piqûres des animaux, surtout des insectes*

Beaucoup de petits animaux, d'insectes par exemple, comme l'araignée *menavody*, ou le scorpion, peuvent causer des accidents assez sérieux, sinon mortels, et qui, accompagnés de fièvre ou d'inflammation, constituent de véritables maladies.

Les Malgaches n'ont pas manqué d'attribuer à ces petites bêtes et à d'autres, d'ailleurs inoffensives, un pouvoir mystérieux et malfaisant. Pour réagir contre ces ennemis, il y a donc une catégorie d'ody, parmi lesquels je citerai les suivants :

Odi-bibikely (petites bêtes). — Préservatif et curatif des morsures ou piqûres de scorpions, araignées, millepieds, etc.

Odi-fanefitra (espèce de guêpe). — Contre la piqûre de cet insecte.

Fanala-kaikitra (enlèvement de morsures). — On a vu plus haut combien nombreux étaient ces *fanala*.

Odi-hala (araignée). — Contre les araignées.

Odi-halamenavody. — Contre une espèce particulière d'araignée, dont la piqûre a la réputation d'être mortelle, sans cette précaution, *cf.*, *Tantara ny Andriana*, p. 129.

Odi-laimanilika. — Contre toutes morsures ou piqûres d'animaux venimeux.

Odi-maingoka (scorpion). — La possession de cet ody non seulement préserve des scorpions, mais permet de les suivre et de les manier impunément.

Odi-mambamboitra (caïman de village, nom d'une sorte de scorpion). — Contre ses piqûres qui passent pour mortelles.

Odi-takolapanenitra (guêpe). — Contre les piqûres de cet insecte, *cf. Tantara ny Andriana*, p. 129.

Odi-tarabiby (nom d'un insecte dont la piqûre, dit-on, fait mourir les bœufs). — Efficace pour protéger le bétail

Odi-trambo (mille-pieds). — Garantit contre cet animal, *cf. Tantara ny Andriana*.

Odi-tsingala (nom d'un petit insecte aquatique). — Les Malgaches se figurent que cet insecte, avalé par mégarde avec de l'eau, perfore les intestins pour sortir et cause ainsi la mort de l'animal ou de l'homme qui l'a absorbé ; l'*odi-tsingala* permet de remédier à ce danger.

Odi modimatitoavoamitohy. — Guérit les bœufs de la blessure, réputée mortelle, faite par l'insecte de ce nom.

Ody royaux de la région de Tulear

3. – *Ody contre les maladies causées par les esprits*

La plupart des maladies, selon la croyance commune des Malgaches, sont causées par les Esprits malfaisants ou par des sortilèges humains.

Certains esprits (*zava'ra*, *raha*), sont malfaisants par nature, tels les *maimbo*, les *angatra*, les *lolo* ; quand on a le malheur de les rencontrer, on court la chance de tomber malade ou même de mourir ; aussi faut-il s'abstenir de passer par les endroits qu'ils hantent, et il est prudent aussi de porter des ody capables de neutraliser leur désastreuse influence.

D'autres esprits, comme les *Vazimba*, les *Ranakandriana*, les *Tsiny*, sont tantôt bons, tantôt méchants ; mais on peut toujours redouter de leur déplaire par mégarde, en foulant leur sol par exemple.

Les Antaimoro distinguent de nombreuses catégories de ces esprits, tous plus ou moins malfaisants : les *jiny*, qu'il faut assimiler aux *djinno* arabes ; ils sont représentés comme obéissant à une sorte de roi des génies appelé Rasolaimanana, qui n'est autre que Salomon ; les *lolo* ou fantômes, étroitement liés aux *jiny* ; les *biloko*, esprits qui prennent possession du corps de certaines personnes et les font entrer en transe ; les *bolisy* et les *saitany*, autres appellations des *lolo* qu'il est assez difficile de préciser. Contre tous ces esprits il y a des *soratsy* (écritures magiques) et des *hirijy* (amulettes) appropriées, longuement décrites dans les manuscrits.

Voici quelques-uns de ces ody contre les esprits malfaisants :

Odi-ambilazona (nom d'un végétal servant à fabriquer l'ody). — On l'emploie dans les maisons où il y a un cadavre, pour forcer l'âme, dont on se méfie en principe, à quitter la demeure des vivants.

Arakaraka (contre la poursuite). — Il défend contre les esprits qui suivent les hommes avec des intentions malveillantes et sont considérés comme les agents de nombreuses maladies ; on en distingue plusieurs espèces selon les catégories d'esprits dont on veut neutraliser l'influence : *odi-arakara-draha* (chez les Betsimisaraka contre les *raha*) ; *odi-arakara-dolo* (chez les Sakalava contre les *lolo*) ; *odi-arakara-jaratra* (chez les Merina contre les *zavatra*), *odi-arakara-tsiny* (chez les Tanala contre les *tsiny*).

Odi-azombaviamanjaza, contre les maladies suscitées par les *lolo* esprits des eaux. *Tantara ny Andriana*, p. 105.

Odi-famonodino, ce qui sert à annihiler, les *dindo* ou âmes des morts.

Odi-fanala. — A cette catégorie de *fanala* appartiennent le *fanala-menabe-ratsy* (enlèvement de la possession par un menabe pernicieux), le *fanala-lefakangatra* ou *lefatsiny* (enlèvement en faveur de celui qui est attaqué par un *angatra* ou un *tsiny*) ; le *fanala-lolo-te-hamono* ou *zanahari-te-hamono* (enlèvement du *lolo* ou du *zanahary* qui veut faire mourir), et les nombreux *fanala-jiny ama-lolo* décrits dans les manuscrits antaimoro avec force détails.

Odi-lolo, contre les attaques des *lolo*.

Odi-maimbo, ody contre les puants, c'est-à-dire contre les esprits malfaisants.

Odi-mararinjavatra, pour ceux qui sont « malades du fait d'un esprit ».

Odi-trombaratsy, analogue au *fanala-menabe-ratsy*.

Odi-mangerivorika, contre les sortilèges et particulièrement les poisons.

Odi-tsiny, pour rendre inoffensive l'âme d'un animal tué par mégarde.

4. — *Ody contre les maléfices des sorciers*

Les maladies, d'après les croyances des Malgaches, sont fréquemment causées par les maléfices des sorciers. Les *mpamosavy*, avec leurs *ody mahery*, peuvent susciter de graves maladies et même faire mourir.

Mais contre ces ody il y a des antidotes ; chaque ody mahery a son remède, capable d'en neutraliser l'effet, et d'autres ody sont employés d'une façon générale et préventive contre toutes espèces de sortilèges.

Les antidotes des ody mahery portent les noms génériques de *fandravalaka* ou de *fandresy* (moyen de venir à bout du maléfice), *fandemy* (adoucissement), *fanala* (enlèvement). Dans le *Tantara*, on en trouve de nombreux exemples et l'indication détaillée du remède suit celle du maléfice (1).

Voici quelques-uns des ody utilisés contre les sortilèges.

Odi-dika (2). — Employé par les femmes qui désirent un enfant, pour enlever les mauvais sorts.

Odi-famaliompa (réponse aux menaces). — Préserve de tous les maux dont on peut être menacé par le fait des sorciers.

Odi-famiriantombo. — Pour faire aller ailleurs le malheur.

Odi-famotera (3). — Pour diriger dans un sens opposé les sortilèges.

Odi-fampitsoahana. — Pour résister à l'épreuve du tanguin et en sortir victorieusement.

Odi-fampodiavelo (*mody*, *avelo*). — Pour faire revenir l'âme absente du corps par suite de maléfices.

Odi-fanaboka. — Remède général contre les sortilèges.

Odi-fanalamosavinolona (4).

Odi-fanalarevo (enlèvement des embarras)

Odi-fanamba. — Contre les maladies qui ont pour cause des maléfices.

Odi-fanatsatso (pour rendre fade). — Neutralise les effets du tanguin.

Odi-fanavy. — Préventif contre toute espèce d'ody mahery.

Odi-fanony (calmant). — Nom générique des remèdes employés contre les ody mahery, ou les odi-aretin-javatra.

Odi-farangonilailoza, contre les sortilèges.

Odi-fiahiantena (manière de soigner sa personne). — Cet ody peut être rangé indifféremment sous les rubriques 1 ou 3.

Odi-jalibe, *aoly* sakalava contre les maléfices.

Odi-lakambazimba. — Cet ody permet à son possesseur, possédé par les esprits, d'enlever et de neutraliser partout les ody *ratsy*.

Odi-mahavalia. — Ce nom désigne à la fois un ody *mahery* et l'espèce végétale qui sert à fabriquer l'antidote contre cet ody.

(1) *Tantara ny Andriana*, 105 (*odi-fandika* et *odi-fanony*), *cf.* 107, 109, 103 et 111 (*odi-holatofa*).
(2) Cet ody sert aussi pour préserver contre les transgressions (*dika*) des fady.
(3) Manuscrit C, p 19, 20.
(4) *Hirijy* antaimorona, manuscrit C, pp. 12 à 15. Voir *mosavy*.

ODI-MALAIMBORIKA. — Protège contre les sortilèges.

ODI-FAMALIOMPA (répondre à une menace).

ODI-MANGERIVORIKA (éliminer les sortilèges en allant à la selle).

ODI-MATSATSO (ou *mahatsatso*), cf. *fanatsatso*, *pour neutraliser*.

ODI-MORAMORATSIAZO (mot à mot : facilement abordable (mais) non atteint). — Cet ody sert à défendre contre les attaques des sorciers. Ceux-ci croient facile à atteindre celui qui en est muni et cependant ils n'en viennent pas à bout : *mora, fa tsy azo*.

ODI-MOSAVY et ODI-MOSAVINOLONA, nom générique des ody contre les sortilèges.

ODI-POTSAHINTSIAZO (*potsahina tsy azo*, attaqué, il n'est pas pris) ; cf. *moramoratsiazo*.

ODI-RAISONJO.

ODI-RELOTSE.

ODI-REZINGA.

ODI-TOLAKA.

Tous ces ody protègent contre les sortilèges.

ODI-TSIMATIVONOINA (qui n'est *pas mort*, c'est-à-dire ne meurt pas quand on le frappe), analogue au *moramoratsiazo*.

ODI-VELONARIVOTAONA (qui vit mille ans, c'est-à-dire qui fait parvenir à la vieillesse).

ODI-MATAMBELO, contre les maladies *provenant* de sortilèges.

5. — *Ody contre les accidents ou les maladies provenant de la violation des fady ou interdictions*

La violation des fady ou interterdictions de *toutes* espèces, soit édictées par les ancêtres, soit attachées au culte des diverses *amulettes*, entraine comme sanctions ou bien des maladies, lèpre, ulcères, paralysie, ou *bien* l'inefficacité des ody eux-mêmes. Pour atténuer ou annihiler les inconvénients résultant de ces violations, on emploie des remèdes consistant en d'autres talismans. Voici quelques-uns d'entre eux :

ODI-DIKA, pour se purifier de la violation des fady.

ODI-FADY. — Cet ody sert à écarter les mauvais effets pouvant résulter de la violation des fady ou interdictions.

ODI-HOLATAFA (1). — Pour se prémunir contre la violation des interdictions et contre les maléfices.

ODI-LOZA employé par les Sakalava pour éviter les conséquences pouvant résulter de l'inceste, défendu par les *ancêtres*.

ODI-SAHANKONA. — Cet ody prémunit contre la violation des interdictions ancestrales.

ODI-TSITOHINTOHINA (2). — Herbe servant à faire un ody pour corriger la violation des fady.

---

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 111 et 42.
(2) *Tantara ny Andriana*, 42.

II. — Ody pour la protection du riz

Les ody qui protègent le riz, aident à sa croissance et surtout lui permettent d'arriver à maturité sans dommage, ont toujours eu une grande importance chez les Malgaches. Ils apparaissent dans les contes populaires, avec les ody de vie, comme les premiers et plus utiles talismans donnés aux hommes par le Zanahary. Aujourd'hui encore, dans les districts producteurs de riz, il n'est guère de village où l'on ne conserve quelque ody, soit contre les orages, soit contre les sauterelles, pour sauvegarder les récoltes et assurer la nourriture du clan. Beaucoup de sampy célèbres de l'Imerina ont commencé par être d'obscures amulettes protectrices du riz : tels Kelimanjakalanitra, Kelimahatandrina, Andriamanarintany, Mitetivato, Raisosa et tant d'autres.

6. — *Ody contre les intempéries*.

Souvent la récolte est compromise ou perdue à la suite des intempéries. Les orages accompagnés d'éclairs et de tonnerre, les inondations qui en résultent et qui noient la plante nourricière ou couvrent la rizière de sable, la grêle qui hache les épis, voilà les principaux dangers qui menacent le riz. D'où la multiplicité des ody contre l'orage, la foudre, la grêle. Ces amulettes portent fréquemment des noms génériques déjà vus, comme *fandemy*, *fanony*, etc., ou des appellations banales, comme *odi-vary*, *odi-varatra*.

Voici quelques-uns de ces ody. :

Odi-fanala. — Il protège le riz contre la gelée blanche.

Odi-fandemy (ce qui affaiblit, amollit, enlève la force). — C'est une appellation générique, mais qui s'applique souvent aux ody contre l'orage ou la foudre.

Odi-fanony (ce qui calme, apaise). Même observation.

Odi-havandra. — Nom générique des ody contre la grêle.

Odi-havozo. — Il protège contre l'orage et tout ce qui en résulte pluie, foudre, grêle.

Kelimanjakalanitra (le petit, roi du ciel). — Son nom indique assez le rôle de ce Jupiter Malgache.

Manjakarano (le roi de l'eau), — Ody contre les nuages de grêle.

Odi-relefo, aoly sakalava.

Odi-tafotona, ody betsileo.

Odi-tamango. — La sécheresse excessive est aussi désastreuse pour le riz que l'inondation. Le *tamango* fait tomber la pluie, quand on en a besoin.

Odi-tsimahatolaza. — Ody contre la foudre.

Odi-varatra. — Nom générique des ody contre la foudre et l'orage.

Odi-varamandahy. — Ody contre la foudre.

Odi-varatokana. — Analogue au précédent.

Odi-vary. — Nom générique des ody protecteurs du riz.

Odi-vatomaina. — Ody contre l'orage et la grêle.

Odi-bedohaka, contre la grêle, la foudre et aussi la sécheresse.

Odi-famanonambary, pour faire prospérer le riz.

Odi-famatombary, contre les sauterelles.

ODY MANDRIVELANIRIAKA, contre la grêle.

ODY RAISOSA, fait tomber la pluie.

ODY TSIMAHALAHIMANJAKA, fait tomber la pluie.

7. — *Ody contre les animaux*

Il existe de nombreux ody contre les animaux qui dévastent les récoltes, particulièrement contre les sauterelles. Celles-ci constituent peut-être le plus grand danger menaçant le riz : en quelques heures elles anéantissent l'espoir d'une saison. Citons parmi les amulettes destinées à les écarter :

ODY FAMATOMBARY.

ODY FANIDY. — Nom générique des ody qui ferment la gueule ou les mandibules des animaux et les empêchent par conséquent soit de mordre, soit de dévorer les récoltes. Mais le mot fanidy est employé le plus souvent pour désigner les amulettes qui protègent contre les caïmans.

ODY FANOHANANA.

ODY RELEFO.

ODY VALALA. — Nom générique de ces ody.

ODY VOLAFOTSY.

ODY VORONAMBO.

Il y a aussi des ody pour protéger les rizières contre d'autres animaux déprédateurs :

ODY FODY (contre les oiseaux fody).

ODY LAMBO (contre les sangliers), etc.

III. — Ody pour la défense de l'homme ou du clan, la protection de la maison ou du village

Avant la conquête française, les villages malgaches étaient exposés continuellement aux incursions des fahavalo, soit bandes de brigands courant le pays, soit troupe de guerriers venus de loin pour quelque razzia de bœufs et d'esclaves. On se protégeait par des fossés, des haies de cactus et aussi par des ody. Ces ody pouvaient être collectifs ou individuels : les uns défendaient le village tout entier contre les ennemis ou les voleurs ; les autres, portés par des soldats, les préservaient individuellement des sagaies ou des balles. D'autres encore empêchaient de sentir les coups. Certains écartaient les voleurs de bœufs ou permettaient de les rattrapper avec leur butin.

Tout danger menaçant pour l'homme avait suggéré l'invention de quelque amulette protectrice. Il y avait des ody contre l'incendie, il y en avait pour rendre inoffensifs les caïmans ou pour éviter les coups de corne des bœufs méchants.

8. — *Ody contre les ennemis.*

Ces ody étaient jadis extrêmement répandus à Madagascar. Pas de Malgache qui, en voyage ou en expédition, ne portât sur lui un *odi-lefona* (contre les sagaies) ou un *odi-basy* (contre les fusils). Ces deux espèces étaient particulièrement nombreuses : d'ailleurs, quand l'usage des armes à feu s'était répandu dans l'île, les anciennes amulettes pour armes blanches avaient changé de destination et étaient devenues

talisman contre les balles. Elles avaient pour vertu soit de faire rater le coup de fusil, soit de dévier la balle, ou de la transformer en eau, soit d'amortir le coup ou de faire éclater l'arme. D'autres ody frappaient de terreur panique les ennemis et les contraignaient à s'enfuir.

Voici quelques-uns de ces ody :

ANDRIANAKOHO ou ANDRIANAKOHOLAHY (le seigneur coq), *odi-basy* (1) change en eau la balle de l'adversaire.

ODI-ANDAZO, odi-basy, empêche la balle de sortir du fusil.

ODI BASY. — Nom générique de tous les ody protecteurs contre les fusils.

ODY BEFARAVOLA, ancien odi-lefona devenu odi-basy, puis sampy.

ODY BERANO, odi-basy, amortit le coup et le fait rater.

BETALY. — Nom générique de plusieurs espèces d'ody contre les fahavalo. Souvent le nom du *betaly* est précisé par un mot exprimant sa vertu particulière : ainsi *betaly tsy mipoaka* (n'explosant pas), qui empêche le coup de fusil de partir ; *betaly hanaka* (qui répand), qui rend la balle liquide, etc.

ODI-BETAMBA, contre les fahavalo en général, il protège le village entier contre toutes espèces d'attaques, et son nom signifie qu'il met « beaucoup d'obstacles ».

ODY FAMAKILALANA, pour couper le chemin aux ennemis.

ODY FANAKONA, pour se rendre invisible.

ODI-FANDAMBO, protège contre les sagaies, les couteaux, les haches, et en général les objets coupants ou perçants, qu'il émousse ou qu'il fausse,

ODI-FANDEMIHADY, odi-basy, qui écartait ou déviait les balles.

ODI-FANDRIONANA, pareil au précédent.

ODI-FANJGANA, ody de guerre.

ODI-FANTAKA, le célèbre sampy Rafantaka avait été primitivement un *odi-fandemy*, c'est-à-dire *affaiblisseur* du tonnerre et aussi des balles de fusil.

ODI-FARORATRA, ody de guerre, élevé en Imerina au rang de sampy.

ODI-FELAMBOLA, contre les sagaies et les balles.

ODI-KALOBADA, odi-basy.

ODI-MAHARIVELY, contre les coups.

ODI-MAHAZETRA, odi basy.

ODI-MAITSO, protège contre les balles et la grêle.

ODI-MAMAKABAKATSIHITORAKA, « prendre la sagaie et n'avoir pas la force de la lancer, ou le fusil et ne pouvoir tirer ».

ODI-MAMOLAKA, odi-basy.

ODI-MANDRAIMORA, ODI-MANDRESIARIVO, ODI-MANDRESILAHY. — Tous trois ody pour la guerre.

ODI-MANDRIKO, odi-basy, pour faire des blessures incurables.

ODI-MAROFELANA, odi-basy.

ODI-MAROHAY, ody pour la guerre.

---

(1) Ody contre les fusils.

Odi-tafoto ou Tafotona, contre les fahavalo.

Odi-tambela, odi-basy qui a le pouvoir de dériver les balles sur un des voisins de celui qui porte l'amulette.

Odi-tananankona, odi-basy, pour écarter les balles ou faire fuir l'adversaire.

Odi-toarano, odi-basy, rend invulnérable.

Odi-tony, contre les attaques des fahavalo.

Odi-totohondry, contre les coups de poing.

Odi-tsiankoditra, mot à mot « non à la peau » ; cet ody empêche d'être touché par la sagaie ou le couteau ou la balle de l'adversaire.

Odi-tsiatonaka, « non frappé », odi-basy.

Odi-tsilaitra « impénétrable », odi-basy.

Odi-vahimbola, odi-basy.

Odi-vavibe, odi-basy.

Odi-misosa, odi-basy.

Odi-tsimatahodahy, efficace contre les balles et les sagaies.

9. — *Ody contre les voleurs.*

Ces ody sont intimement liés aux précédents, car, dans l'ancienne société malgache, la plupart des guerres n'étaient que des expéditions de brigandage, entreprises pour enlever des bœufs, des femmes et des esclaves. Aussi, en Imerina par exemple, tous les villages avaient un ody protecteur contre les brigands, élevé en général au rang de sampy par la piété de ses adorateurs. De même, dans le Betsileo, presque chaque ferme et chaque trou à bœufs possédait son *famato,* amulette contre les voleurs.

Voici, à titre d'exemples quelques-uns de ces ody :

Odi-bibilahy, contre les voleurs.

Odi-famato. — Nom générique d'ody contre les brigands dans l'Imerina et le Betsileo. Dans beaucoup d'anciens villages on enterrait soit au milieu de la place ou du Rova, soit près de la principale porte d'entrée, le *famatombohitra*, sorte de palladium des gens du pays.

Odi-kalobotretra, contre les voleurs.

Odi-mokaranana, contre les voleurs.

Odi-manivala, pour obliger les bœufs à revenir toujours à leur parc.

10. — *Ody contre les animaux.*

Il a été question déjà d'ody protecteurs contre les piqûres réputées mortelles ou dangereuses de certains insectes (1), ou contre les méfaits des animaux qui ravagent les rizières, tels que sauterelles, oiseaux, sangliers (2).

D'autres ody sont utilisés pour défendre l'homme ou les animaux domestiques contre les bêtes sauvages ou les bœufs furieux. Cette catégorie d'amulettes est

(1) Voir page 88.
(2) Voir page 93.

relativement peu nombreuse, malgré le caractère pusillanime des Malgaches ; en effet la Grande Ile ne renferme pour ainsi dire pas d'animaux redoutables pour l'homme, à l'exception des caïmans.

Odi-famonotandroka, contre les coups de cornes des bœufs.

Odi-famantsy. — Cet ody empêche les animaux de proie, oiseaux ou carnassiers, d'enlever et de dévorer les oiseaux domestiques.

Odi-famonoampodo, contre les coups de cornes.

Odi-fanamanana. — Ody utilisé surtout par les mpamosavy et destiné à apprivoiser et rendre inoffensifs les animaux sauvages, tels que caïmans, félins, serpents.

Odi-fanidy. — Nom générique des ody qui ferment la gueule ou les mandibules des animaux et les empêchent par conséquent soit de mordre soit de dévorer les récoltes. Mais le mot *fanidy* est employé le plus souvent pour désigner les amulettes qui protègent contre les caïmans.

Odi-fankamora. — C'est le même que l'*odi-fanamanana*.

Odi-fiaro. — Nom générique des ody de protection, employé souvent dans le Betsileo pour désigner une amulette contre les coups de cornes.

Odi-laimanilika (1), utilisé par les Sakalava du sud pour éviter les morsures des insectes ou des serpents venimeux (2).

Odi-mamba, pour préserver des caïmans.

Odi-rano. — Même usage.

Odi-tandroka, contre les coups de cornes.

Odi-voay, pour préserver des caïmans.

Odi-papango.

Odi-fosa.

Odi-vontsira, pour protéger la basse-cour contre les attaques des papango, des fosa et des vontsira.

Odi-vaviniasy, protège contre les bœufs sauvages.

11. — *Ody contre le feu.*

L'incendie est très redouté à Madagascar, en raison du mode de construction des cases, surtout à la côte. Quand une paillotte prend feu, non seulement il est presque impossible de l'empêcher de brûler tout entière, mais encore il est très difficile de circonscrire le fléau, qui souvent détruit le village. L'*odiafo* ou charme destiné à préserver de l'incendie, est donc très répandu.

Voici quelques-unes des formes sous lesquelles il se présente :

Odi-afo. — Nom générique des amulettes contre l'incendie.

Odi-manjaibola, éteint les incendies en faisant ruisseler la pluie.

Odi-fanony afo, pour empêcher le feu de détruire la maison ou le village.

Odi-manjakarano, le roi de l'eau, pour éteindre les incendies.

Odi-mitetivato, peut éteindre le feu et commander à la foudre.

Odi-vololona, fait ruisseler l'eau du toit d'une case, en cas d'incendie.

(1) Voir page 88.

(2) Beaucoup de Malgaches croient faussement à l'existence dans leur île des serpents venimeux.

21

Ody en chapelet avec la boîte dans laquelle il était conservé

IV. — Ody de richesse et de chance.

Les ody pour l'acquisition et la conservation de la richesse sont parmi les plus importants des *ody tsara*. Les Malgaches leur donnent le nom de *odi-harena* (ody de richesse) et la plupart d'entre eux conservent dans leur case plusieurs de ces amulettes, pour attirer la chance et la fortune.

Il y a une très grande variété de ces ody : les uns assurent d'une façon générale le bonheur et l'acquisition de la richesse ; certains garantissent des biens particuliers et président soit à la multiplication des troupeaux, soit à la fécondité des femmes. Les autres sont un gage de chance et de réussite : ils donnent la supériorité dans les luttes et les jeux, font faire bonne chasse et bonne pêche, permettent de retrouver les objets perdus.

12. — *Bonheur et acquisition de la richesse en général.*

Ces ody se définissent d'eux-mêmes ; ils accroissent le rendement de toutes les sources de richesse ; ils font à la fois fructifier les piastres, multiplier les troupeaux, venir à maturité les récoltes, augmenter le nombre des enfants : ils sont destinés en un mot à assurer le bonheur par la prospérité matérielle. En voici quelques exemples :

ODI-ANDRONKARENA, pour l'acquisition de la richesse.

ODI-BEAMBOHO, pour accroître le nombre des esclaves.

ODI-FANDROROTANA, pour accroître les biens de toutes sortes qu'on possède déjà.

ODI-FANEFIDRANO, pour obtenir les biens que recèlent les eaux et que dispensent à leurs favoris les Zazavavindrano, ou ondines malgaches.

ODI-FANONDROTANKARENA, pour l'accroissement de la fortune.

ODI-FATIPEKO, ody de richesse.

ODI-FIAMBINA, ody protecteur des biens.

ODI-FITAIZANTENA, pour gagner tout ce qu'on souhaite.

ODI-FITARIHANA, pour attirer ce qu'on désire.

ODI-HARENA. — Nom générique des ody de richesse.

ODI-HAZARINKARENA. — Nom générique des ody de richesse.

ODI-MANJAKAFITOTAONA. — Cette amulette fait devenir riche en sept ans, mais à ce moment le détenteur de l'ody meurt et c'est sa famille qui profite des biens acquis.

ODI-ASINDRANO NANDROANA, ody de richesse des Bara.

ODI-TAMANGO, amulette ancienne qui donnait à son possesseur tout ce qu'il pouvait souhaiter.

ODI-TOHANKABARY, pour empêcher les biens qu'on possède de s'en aller à d'autres.

ODI TSIMANDRY, pour acquérir des richesses de plus en plus grandes.

ODI-VOVOBETSIRITRA, ody de richesse.

ODI-TSILIKANAVELO « connu par la piste » (de ses bœufs), c'est-à-dire dont les bœufs sont assez nombreux pour laisser une piste très apparente.

13. — *Fécondité et conservation des troupeaux.*

L'augmentation du nombre des animaux domestiques, particulièrement des bœufs, est pour les Malgaches une des principales sources de richesse. Les bœufs ont été

longtemps la monnaie d'échange chez les Sakalava, les Mahafaly, les Antandroy, et ils sont restés, aux yeux de ces peuples, le signe de la fortune. La fécondité des vaches était presque autant désirée que celle des femmes ; il n'est donc pas extraordinaire que les amulettes destinées à assurer la multiplication des troupeaux aient été en honneur chez les Malgaches d'autrefois. Aujourd'hui encore on utilise beaucoup de ces ody, par exemple :

Odi-bezezika, pour multiplier les bœufs et les moutons.

Odi-famatsy, pour protéger les animaux domestiques.

Odi-fanamaroanomby, pour rendre nombreux les bœufs.

Odi-fanarena, pour empêcher les épizooties et en général la diminution du troupeau.

Odi-fandroritana, pour s'emparer des bœufs sauvages.

Odi-fangitikitihana, pour *chatouiller* les taureaux et les exciter, quand ils se montrent de mauvais reproducteurs.

Odi-hazary, pour faire vêler les vaches tous les ans.

Odi-hazaribe, ou grand talisman à planter dans le parc à bœufs chez les Antaimorona.

Odi-manarivo. — Nom générique des amulettes pour les bœufs.

Odi-famatonkarena, pour accroître la richesse en bœufs.

Odi-mandroadrohy, pour augmenter le nombre des vaches suitées.

14. — *Fécondité des femmes et accroissement de la famille.*

Les Malgaches considéraient jadis la stérilité des femmes comme la pire des calamités ; il fallait des enfants pour perpétuer la famille et les rites des ancêtres ; d'autre part la fécondité des esclaves était un gage de richesse. Aussi les ody destinés à rendre les femmes fécondes et à protéger les nouveau-nés sont-ils extrêmement nombreux. En voici quelques-uns, parmi les plus connus :

Odi-be, pour achever les enfants.

Odi-bezezika, pour accroître la famille.

Odi-fahavanona, pour éviter d'avoir des enfants morts-nés.

Odi-fakabe, pour faire vivre les enfants nés dans le septième mois.

Odi-famaïrana, rend les femmes fécondes,

Odi-famanona, pour donner de la force aux nouveau-nés.

Odi-famerenana, rend les femmes fécondes.

Odi-fampandroanjaza, fait cesser la stérilité.

Odi-fanalasarotra, facilite l'accouchement.

Odi-fananahaha, peut féconder indifféremment une femme, une vache, un arbre fruitier.

Odi-fandatsahana, facilite l'accouchement.

Odi-fankamora, facilite l'accouchement.

Odi-fitaiza, conserve en bonne santé les femmes enceintes.

Odi-katrinjaza, pour rendre forts les nouveau-nés.

Odi-mandrojaza, pour rendre fécondes les femmes stériles.

Odi-njaza. — Nom générique des ody protecteurs des petits enfants.

Odi-tambavy, ody des femmes enceintes pour la première fois.

Odi-tavoka, pour rendre les nouveau-nés gros et bien portants.

Odi-tonga, pour éviter les fausses couches.

Odi-trambona, pour donner de la force aux enfants.

Odi-vono, pour rendre les femmes fécondes.

Odi tandrobola, s'emploie, après une première fausse couche, pour en empêcher une seconde.

15. — *Chance et réussite.*

Ce sont des ody pour réussir dans toutes les entreprises, ce que les Européens appelleraient des fétiches porte-veine. Les Malgaches en ont imaginé pour les circonstances les plus diverses, pour rendre légers les fardeaux, pour faire échapper les prisonniers, pour permettre aux contribuables de ne pas payer leurs impôts, pour faciliter la tâche des voleurs. D'autres sont des ody de joueurs : ils font triomphe soit aux cartes, soit à la lutte, soit dans les combats de coqs ou de taureaux.

Voici quelques-unes de ces amulettes :

Odi-andro, éloigne les mauvais sorts et attire les bons.

Odi-donkony, pour accroître le nombre des esclaves.

Odi-famahanana, ody pour les taureaux de combats, qu'il empêche de tomber.

Odi-famonotandroka, pour les taureaux de combat, émousse les cornes de l'adversaire.

Odi-fametsivetsena, pour donner de l'éloquence dans les kabary et les procès.

Odi-fampisorona, pour rendre un taureau toujours vainqueur dans les combats.

Odi-fanalahadino, pour donner de la mémoire.

Odi-fanalasazy, pour éviter de payer les amendes.

Odi-fanamora, pour faciliter l'augmentation de la richesse.

Odi-fanamaivanana, utilisé par les bourjanes pour alléger les fardeaux.

Odi-fandavoana, pour faire triompher les taureaux de combat.

Odi-fandoahana, aide le taureau à percer de sa corne son adversaire.

Odi-fandombo, empêche le taureau d'être transpercé.

Odi-fanembalahy, fait triompher même ceux qui ont tort, dans les discussions et les procès.

Odi-fanevotana, pour alléger les fardeaux.

Odi-fangobaha, fait triompher de l'adversaire dans toute contestation.

Odi-fiaboana, concilie la sympathie et l'affection de tous.

Odi-fitoraka, pour rendre invincibles les taureaux de combat.

Odi-fitsinjo, donné aux taureaux pour décourager leurs adversaires.

Odi-hantsina, pour faciliter le transport des cadavres, en les empêchant de sentir mauvais.

Odi-kabary, sert dans les procès ou les discussions d'intérêt.

Odi-kalobotretra, pour éloigner les voleurs.

Odi-lalana, pour la réussite d'un voyage.

Odi-mahamora, facilite tout ce qu'on entreprend.

Odi-manavodrevo, permet aux prisonniers de s'échapper.

Odi-mandravasarotra, pour réussir dans ses entreprises.

Odi-masiranoniandro, rend celui qui le porte sympathique à tout le monde.

Odi-misosana, fait deviner l'avenir.

Odi-ranokoaka, ody des lutteurs.

Odi-reaza, sert à vaincre dans les discussions et les procès.

Odi-ringa, ody des lutteurs chez les Sakalava.

Odi-tanibemanaiky, pour se faire aimer de tout le monde dans le village.

Odi-tohitsimindry, facilite tout ce qu'entreprend son possesseur.

Odi-tolona, ody pour la lutte.

Odi-tsimanampahavalo, empêche d'avoir des ennemis.

Odi-tsitondroina, ody des taureaux de combat.

Odi-fampiadianombalahy, pour aider les taureaux de combat.

Odi-fampitsoahana, pour sortir vainqueur de l'épreuve du tanguin.

Odi-fandravoravoana, pour chasser les idées noires.

Odi-mamiaho « je suis sympathique », pour se concilier la faveur de ses chefs et l'affection de tous.

Odi-mananjary, c'est l'arbre porte-veine.

Odi-mifefy, délivre les prisonniers même condamnés par la justice.

Odi-tsimahefa, permet de ne pas payer d'amende, même quand on a été condamné en justice.

16. — *Ody à l'usage des voleurs.*

Dans l'ancienne société malgache, surtout chez les peuples du sud et de l'ouest, le vol au détriment d'un étranger n'était l'objet d'aucune réprobation, au contraire peut-on dire. Ainsi chez les Sakalava de la région de Kandreho la jeune fille ne pouvait songer à se marier avant d'avoir tissé une grande moustiquaire en rabane, ni le jeune homme avant d'avoir accompli son premier vol de bœuf. On pratiquait le vol isolément, ou en bandes organisées, et, pour réussir, on avait recours à des ody, dont voici quelques exemples :

Odi-fampandry, porté par les voleurs pour endormir les gens.

Odi-fanjambana, rend invisible.

Odi-fandroritana, sert à s'emparer des objets qu'on désire.

Odi-fonoka, utilisé par les voleurs,

Odi-kabaritsimisy, ody des voleurs ou de ceux qui détiennent le bien d'autrui,

Odi-kosay, pour empêcher ceux qui commettent quelque délit d'être pris sur le fait.

Odi-mahavarana, donne aux voleurs le temps de se sauver.

Odi-masobetsimahita, pour permettre aux voleurs de se rendre invisibles, d'où son nom : « grands yeux non vu ».

Odi-tory, ody des voleurs, pour endormir celui qu'on vole.

Odi-tsivoatosikarivo, « qui n'est pas repoussé par mille », donne l'impunité aux gens qui ont commis des actions défendues, par exemple volé ou assassiné.

17. — *Ody pour retrouver les objets perdus ou volés.*

Ils indiquaient la direction où l'on devait chercher un objet perdu, la piste qu'il fallait suivre pour retrouver des voleurs.

Odi-boloky, fait retrouver les objets perdus ou cachés.

Odi-lakambazimba, pour découvrir les choses cachées et particulièrement les sortilèges.

Odi-manjehitany, « celui qui arpente le sol », ody pour suivre la piste des voleurs de bœufs.

Odi-mandihy, pour retrouver les objets.

Odi-remena, fait retrouver les choses volées.

Odi-samirelaza, pour retrouver les objets perdus.

Odi-volamaka, même usage.

Odi-tsongodia, même usage.

18. — *Pêche et chasse.*

Comme pour l'acquisition de tous autres biens, les ody sont efficaces pour rendre fructueuses la chasse et la pêche. Ici encore on trouve des amulettes infiniment variées selon le but à atteindre. Il y a des ody pour la chasse au sanglier, d'autres pour la chasse aux bœufs sauvages, ou aux oiseaux. Il y en a pour émousser les défenses du sanglier, pour rendre sa piste facile à suivre, pour donner de l'ardeur aux chiens qui l'attaquent, pour diriger la sagaie qui doit le frapper.

En voici quelques exemples :

Odi-fandroritana, pour empêcher les bœufs sauvages de s'enfuir.

Odi-fandrosoka, pour rendre les chiens ardents contre les sangliers.

Odi-fanolehana, même usage.

Odi-fitavoka, même usage.

Odi-masovoatoaka, pour faire une bonne pêche des poissons de ce nom.

Odi-safonona, pour prendre en grand nombre les poissons safonona.

Odi-famamo, pour enivrer les poissons, les étourdir et les pêcher facilement.

Odi-fanjonjonana, pour attirer et prendre les poissons.

Odi-firoritana, pour s'emparer des bœufs sauvages.

19. — *Conservation du pouvoir royal.*

Les rois Malgaches possédaient en général un ody qui, à la rigueur, était capable de remplacer pour eux tous les autres, c'était le fétiche de leur puissance, l'amulette protectrice et conservatrice du pouvoir royal. Voici, parmi ces ody, quelques-uns des plus célèbres :

Odi-fiavonana, amulette des rois Bara de la région d'Ivohibe.

Odi-kelimeva, ody des rois Sakalava de Kandreho.

Odi-lambohambana, ody des rois Tanala.

Odi-manjakatsiroa, protecteur des rois Hova.

Odi-masoandro, fétiche de plusieurs dynasties Sakalava dans la région de Kandreho.

Odi-hazomanjaka, amulette des rois Bara.

Odi-jaokatra, ody royal des Zafimanely dans le Betsileo.

Odi-andriamahaibe, ody royal d'Andriamanalina dans la région d'Ambositra.

Odi-mamolaka, ody des rois Bara de la région d'Ihosy, et ody de guerre.

Odi-andriamandazo, ody royal des Sakalava dans la région de Kandreho.

Odi-mandresirafy, ody d'anciens rois Antakarana dans la province de Vohemar.

Odi-andriamaro, ody royal des Sakalava dans la région de Betioky, province de Tuléar.

Odi-masindranonandroana, « l'eau où on l'a baigné est sacrée », ody des rois Antandroy.

Odi-miavo, ody des anciens rois d'Iarindrano (province de Fianarantsoa).

Odi-mitahy, ody des rois Marofotsy dans la région d'Ambalanjanakomby.

Odi-sokatra, ody des Antaifasy d'Ihosy (province de Farafangana).

Odi-tarehy, ody des rois Sakalava dans la région de Kandreho.

Odi-tataomanjaka, ody des rois Sakalava dans la région de Kandreho.

Odi tohitsimindry, ody des rois Bara.

Odi-tokambony, ody du roi des Antambahoaka, à Ambohitsara (province de Mananjary) et du roi Anteony d'Andemaka (province de Farafangana).

Odi-toto, ody du roi Andriamasikoro, au temps de Flacourt.

Odi-tsiandrinina, « qu'on ne regarde pas en face », ody royal des Antaimoro dans la région de Loholoka.

Odi-tsimindry, ody royal des Bara dans la région d'Ivohibe.

B. — ODY RATSY (MAUVAIS)

Les ody ratsy ou amulettes mauvaises sont offensifs et malfaisants par leur nature même : ils comportent l'intention délibérée de nuire à quelqu'un, de le rendre malade ou de le faire mourir, ou d'obtenir quelque chose de lui (par exemple les faveurs d'une femme) par une menace de maladie ou de mort. Leur nocivité est quelquefois si grande qu'elle peut se retourner contre celui même qui les emploie et les ombiasy indiquent certaines précautions à prendre pour s'en servir. Très souvent ils ont comme complément leur antidote, et le même sorcier qui trafique du maléfice est prêt à vendre le remède.

V. — Maléfices pour causer la maladie ou la mort

Leur nombre est incommensurable. Presque toujours les maladies et la mort sont attribuées par les primitifs à des sortilèges, et le corollaire de cette croyance, c'est

qu'on peut rendre malade ou faire mourir ses ennemis, pourvu qu'on connaisse les formules appropriées à chaque cas. L'ancien gouvernement malgache se montrait sévère à l'égard des faiseurs ou vendeurs de sortilèges, qu'il punissait de mort. L'emploi et le commerce des ody mahery était formellement interdit depuis le règne d'Andrianampoinimerina ; par contre les peines relativement très bénignes, dont sont frappés aujourd'hui les sorciers sous le régime français, rendent le métier beaucoup moins dangereux qu'autrefois. Les bons ody perdent tous les jours du terrain devant le progrès de l'assistance médicale et de la civilisation, mais pour se débarrasser d'un ennemi ou d'une personne gênante, et pour toutes les vengeances secrètes, on continue d'avoir recours aux mauvais ody.

Les maladies les plus fréquemment attribuées aux ody mahery sont les maladies nerveuses, les maladies de consomption, celles aussi qui se manifestent par d'intolérables douleurs dans la tête ou les membres. Sont également considérées comme dûes à des maléfices la plupart des morts subites, ou de celles qui sont accompagnées de symptômes anormaux ou effrayants, comme chez les tétaniques.

20. — *Ody pour faire mourir de mort subite ou rapide*

Ambolomaitso, fait mourir de mort subite.

Baka, cet ody mahery comporte d'innombrables variétés, telles que le *bakamena*, le *bakalara*, le *bakanomby*, etc ; toutes font mourir le patient avec une agonie horrible, analogue à celle causée par la rage ou le tétanos.

Firavava, tue par l'effet d'une simple imprécation.

Gagamanoaka, « le corbeau qui baille », fait mourir avec des manifestations tétaniques.

Kelimaika, « le petit impatient », hâte la mort d'un malade.

Lahianio, « homme aujourd'hui », fait mourir du jour au lendemain.

Manaramody, fait mourir au retour d'un voyage.

Mandritsimihofa, la personne visée s'endort pour ne plus se réveiller.

Rehelatra, fait mourir subitement.

Taratra « miroir », fait mourir de mort soudaine, en prenant dans une glace l'image de la personne visée.

Tetomaly « il était là hier », fait mourir brusquement.

Tsiavihariva « n'arrive pas jusqu'au soir », tue dans l'espace d'un jour.

Tsihandrinina « qu'on ne peut regarder », fait mourir de mort subite.

Tsiombilavaka « qui ne peut passer par l'ouverture », le cadavre de l'ennemi gonfle tellement qu'on ne peut plus le faire entrer par la porte du tombeau.

Tsitrabadimantsaka « la femme n'a pas le temps d'aller chercher de l'eau », tue en moins de temps qu'il n'en faut pour aller puiser de l'eau à la fontaine.

Tsitramasomikimpy « on n'a pas le temps de fermer les yeux », tue en un clin d'œil.

Vahimaika « liane impatiente », fait mourir rapidement.

Valoandro « huit jours », tue au bout de la semaine.

Zazavavimitohakantsondry « jeune fille prise de fou rire devant une personne camuse », fait mourir dans des crises pareilles à un fou rire.

Tsimandrokaka, ody mahery qui peut tuer en quelques jours.

21. — *Ody pour faire mourir de mort lente*

Atilatsaka, donne une maladie de foie qui fait mourir.

Birika, ronge les entrailles ou le cerveau de la personne visée.

Bokamanoaka, « la lèpre qui baille » ronge le visage et donne la lèpre.

Lozabe (la grande infortune), fait mourir de consomption, très lentement.

Mampandry « qui fait dormir » a des effets analogues.

Tolohoraraka (l'oiseau-toloho-épuisé), fait mourir à la suite d'ulcères ou de paralysie.

Tsimanasatripitsabo « qui n'a pas une manière de soigner à choisir, c'est-à-dire incurable », donne une maladie mortelle.

Varimiondrika « riz qui s'incline », fait fléchir la tête de sa victime comme un épi de riz mûr, donne des vertiges et tue.

Voankanina « pris en mangeant », fait mourir d'une maladie du ventre.

Odi-vilavatsiroa, pour être chef ou roi, quoique jeune, ou pour posséder seul un héritage.

Odi-vorika, fait mourir de phtisie.

22. — *Ody pour rendre malade*

Basisarakalina, donne des ulcères.

Botrikaty, donne une maladie de foie.

Fandika, donne une maladie des organes sexuels.

Fandraikiraikena, rend fou ou imbécile.

Fehitratra, rend paralytique.

Kasoa, donne une maladie analogue à l'hystérie.

Mangahoaty, ronge le foie.

Matiampata, rend aveugle.

Rafy, enlève la force de la personne visée.

Raiboboka, provoque une tumeur maligne.

Raimeloka, « le père courbe », donne des rhumatismes déformants.

Raodia, donne de l'œdème.

Raokandro, ody mahery.

Retifitra, donne des vertiges et des maux d'estomac.

Takemotra, noue les aiguillettes.

Tohina, rend malades par des aliments mangés hors de chez soi.

Tsikozamiepaky, donne des ulcères.

Tsongodia « pincée de terre de l'empreinte d'un pas », fait venir des abcès aux pieds.

Faintohatoka, tord la nuque de la personne visée.

Famono, pour empêcher les esclaves de s'enfuir.

Melokanovoany, rend malades les gens qui nourrissent de mauvaises intentions à l'égard de son porteur.

VI. — Maléfices d'amour

Les amulettes d'amour n'ont pas besoin d'être longuement définies : elles servent à procurer à un homme les faveurs d'une femme qu'il désire, à attirer ou à conserver à une femme l'affection d'un homme ; elles sont utilisées également pour consolider une liaison ou un mariage, empêcher les trahisons. Elles doivent être rangées parmi les ody mahery ou les ody ratsy, car elles supposent comme sanction une maladie ou la mort pour quiconque chercherait à se soustraire à leur action. Ce sont en somme des ody mahery utilisés conditionnellement : il est entendu qu'ils ne produiront pas leur effet, si la personne visée accède aux désirs de celui qui les emploie.

La parenté des ody mahery et des ody fitia est manifeste dans des cas comme les suivants : le *tratramanitana* est destiné à tuer subitement et pendant la perpétration même de l'acte l'homme qui prend la femme du porteur de l'amulette.

Le *tsidiasana* a pour effet à la fois de conserver l'amour d'une femme et d'empêcher un rival de vous supplanter ; lorsque cette dernière éventualité se produit, l'intrus est atteint et rendu malade par la force de l'ody.

L'ody *kasoa* est employé par les Merina à Ambohimalaza comme amulette d'amour, et, si la femme recherchée se refuse, elle est atteinte de crises d'hystérie ; mais le même ody *kasoa* est utilisé par les Bezanozano à Sabotsy comme ody mahery, pour faire mourir un ennemi.

L'usage des amulettes d'amour est extrêmement répandu dans toute l'île ; en voici quelques exemples :

23. — *Ody pour s'attirer ou se conserver les faveurs de personnes de l'autre sexe*

Ampela (1), nom générique des ody fitia chez les Sakalava du Sud.

Fanainga lavitra « qui fait hâter de loin » attire chez soi, où qu'elle se trouve, la femme qu'on désire.

Fanainga, pour hâter la venue de la femme qu'on désire.

Famamy, utilisé par les femmes pour se procurer des amants.

Fandramanana, pour se procurer les faveurs d'une personne de l'autre sexe.

Tanora, nom générique des ody fitia chez certains peuples.

Tsimihoabonga, sert à retenir chez soi la personne qu'on aime.

Vehivavy, nom générique des ody fitia.

Andriamborondreo, rend irrésistible celui qui le porte.

Kizemby, utilisé par les femmes pour empêcher leur mari ou leur amant de les abandonner.

Odi-trano, pour resserrer les liens du mariage.

(1) Ce mot signifie « femme » chez certaines peuplades de l'Ouest et du Sud.

24. — *Ody pour se débarrasser d'un rival ou d'une rivale*

Fanalalahy, employé par un homme pour dégoûter un rival de la femme qu'il courtise ou pour supprimer ce rival.

Fanalavavy, utilisé par une femme pour éloigner une rivale de l'homme qu'elle aime.

Fanalavadinolona, pour rompre une union à son profit par le divorce ou par la mort de l'un des époux.

Tsitiamainty, sert à brouiller et à faire divorcer deux époux qui s'entendaient bien.

Fanasarahambadinolona, pour séparer deux époux qui s'entendaient bien.

Fanatsatohana, pour empêcher une fille de se marier.

* * *

Telles sont les principales catégories d'ody : sous les diverses rubriques énumérées, on peut classer toutes les amulettes du répertoire qui fait suite à ce volume.

J'ajoute que certains rites malgaches très connus, tels que le fatidra, appelé par les européens le « serment du sang », et aussi l'ordalie judiciaire du tanguin peuvent être considérés comme des cérémonies d'ody.

Le tangena a tous les caractères d'un ody. Il est d'origine végétale : c'est la noix d'un arbuste de port analogue au laurier qui pousse assez communément sur la côte est de Madagascar. La façon dont on l'administre rappelle aussi tout à fait les cérémonies des ody. D'ailleurs les indigènes lui donnaient couramment le nom de ody tangena, et c'était un ody mahery destiné à faire mourir une personne coupable, désignée à la vindicte publique par les donneurs d'amulettes. L'ody tangena était très proche parent de l'ody *famakirava*, employé également par les Merina dans la région d'Antanamalaza (district de Manjakandriana), son nom signifie le moyen d'ouvrir, littéralement de casser la bouche. Il force un coupable à s'accuser lui-même ; on en mélange les raclures avec de l'eau dans une assiette et on fait boire la mixture à l'homme soupçonné, qui est contraint d'avouer.

L'écorce et les graines du tangena sont énumérées dans le *Tantara* parmi les plantes qui servent à guérir les sortilèges. Le malade boit de l'eau dans laquelle on a râpé de l'écorce du tangena, pendant que le mpimasina prononce la formule rituelle suivante : « Sortilège d'homme ! Sortilège de femme ! Que le malade prenne l'ody-du-jugement ! Car tu peux, toi (tangena), enlever le sortilège fait par qui que ce soit ! (1)

Le fatidra (*fatitra ny ra* ou incision du sang) est la cérémonie par laquelle deux individus se font frères par l'échange du sang l'un de l'autre ; on fait une incision

(1) *Tantara ny Andriana* p. 101 « *Mosavindehilahy ! Mosavimbehivavy ! alao nao odimpitsarana, fa hianao mahafaka izay mosavy ataon' olona* » La faute grammaticale qui consiste à employer dans deux membres de phrase consécutifs le même pronom personnel appliqué à deux personnes différentes, est fréquente dans les formules rituelles et le parler populaire. Ici *nao* désigne le malade et *hianao* l'odimpitsarana.

au creux de l'estomac de chaque contractant qui boit un peu du sang de son futur frère. Mais la partie essentielle du rite consiste dans les imprécations prononcées par le maître de la cérémonie sur des ody *forts* : on fait boire également aux contractants de l'eau consacrée par ces ody. Voici comment on procède : on place dans un van sept jeunes pousses d'herbe, un fragment de bouse de vache dont on ne connait pas l'origine, un ossement, du gingembre, de l'eau provenant d'une source tarie une partie de l'année. Celui qui prononce l'imprécation tient une sagaie dont il appuie le fer sur le van, dans l'eau consacrée par les ody. Il frappe le fer de la sagaie avec un couteau en prononçant les paroles consacrées. Cette cérémonie s'appelle dans le sud-est *fanangona* ou *fanangiana* et *fatidra* chez les Imériniens.

* * *

La distinction des ody en ody bons, servant à la conservation et à la protection de la vie ou des biens, et en ody mauvais, destinés à attaquer ou à détruire la santé, la vie et la richesse, au moins le mérite d'être conforme aux conceptions banales des indigènes et à leurs traditions. Les populations encore vraiment païennes aujourd'hui l'admettent ; les Sakalava par exemple divisent volontiers les amulettes en deux catégories : ody *mahery*, c'est-à-dire forts ou violents, et ody *malemy*, c'est-à-diredoux.

En Imerina, dès le commencement du XIX^e^ siècle, Andrianampoinimerina édicta la division des ody en deux grandes classes, les bons et les mauvais (*ody tsara* et *ody ratsy*). Les maléfices, ody ratsy, œuvre des mpamosavy, furent expressément interdits, car tous ces ody « détruisent la vie » (1).

Chaque fois que ce roi s'emparait d'un village, il adoptait ou rejetait les ody du clan soumis, et les rangeait par ce fait dans la catégorie des ody tsara ou des ody ratsy. Lorsqu'il prit Ambohipeno par exemple (2), les sampy Rasoratra et Matsatso et tous les ody ratsy conservés par les Tahiamanangona furent, sur son ordre, enterrés au sud du village.

— « Je ne veux pas qu'ils reparaissent jamais, dit Andrianampoinimerina, car je possède la terre et la puissance pour empêcher de les faire reparaître : je ne veux pas que se montrent dans ma terre ces ody ratsy ».

Les rois Imériniens avaient du reste à leur disposition un moyen magique pour reconnaître les amulettes mauvaises : le sampy Ramahavaly avait la spécialité de déceler leur présence et de les découvrir partout où ils se cachaient : c'est pourquoi l'Andriana avait coutume d'emmener avec lui ce sampy dans ses voyages, pour se protèger contre les maléfices.

Les ody mahery ou ody ratsy (violents ou mauvais) interdits par Andrianampoinimerina sont énumérés à plusieurs reprises dans l'*Histoire des Rois* (3) : ce sont bien des maléfices destinés à causer la maladie ou la mort. *Isilrahadimanlsaka*.

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 841. *Ny mpanao odiratsy na hoe mpanao odimahery, sy ny mpamosavy, iray hiany : samy ody mahafaty aina, izany no ampionomana azy, fa manana ody mahafaty aina olona.*

(2) *Tantara ny Andriana*, p. 533.

(3) *Tantara ny Andriana*, pp. 756, 761 et 765, 841 à 846.

tendrihatoka, *tsongodia*, *raodia*, *corika*, *taratra*, *rahimaika*, *mampandry*, *etc.*, ainsi que les ody fitia (sortilèges d'amour), spécialement mentionnés comme dangereux et malfaisants (1).

Par contre, « les fanafody », écorces, racines et feuilles, qu'on peut acheter dans les marchés, sont très nombreux ; ils sont livrés au public par les mpisikidy (interprètes du sikidy), les *mpanaohitsakandro* (ceux qui dévoilent la transgression des jours c'est-à-dire qui indiquent quels sont les mauvais jours), les *mpanao-tsindrimandry* (ceux qui opèrent par l'oppression dans le sommeil, c'est-à-dire par la possession dans un songe), les *mpanaotsindrirazimba* (c'est-à-dire ceux qui agissent à la suite d'une possession en songe par un vazimba), les *mpitahiry sampy* (gardiens des sampy) et les *mpanandro* (indicateurs des jours). Ce sont ceux qui peuvent les faire et qui les vendent au marché. « On y trouve les *odimosarinolona* (ody destinés à annihiler les sortilèges) », et en plus des ody guérisseurs de maladies, et des ody protecteurs du riz et de la richesse.

« Tous ces fanafody vendus au marché étaient d'abord examinés par des personnages importants, car autrefois on en vendait sans demander la permission, et il y en eut de mauvais.

Andrianampoinimerina parla ainsi au peuple assemblé (2) :

« Voici ce que j'ai à vous dire, ô hommes sous le ciel. Pour ce qui regarde les marchands de fanafody, ils ne pourront vendre s'ils n'ont auparavant subi l'épreuve du tangena ; peut-être trompent-ils le peuple, peut-être sont-ce des ody ratsy qu'ils vendent ; il faut donc leur faire subir l'épreuve ».

« Voici ce que je vous dis à vous marchands d'ody, ajouta Andrianampoinimerina, si vous vendez au marché des ody mauvais, des ody pour tuer les gens, des ody pour tromper le peuple, quiconque agira ainsi, je le ferai mourir ».

Et, pour qu'au marché tous, même les plus pauvres, puissent se procurer les bons ody, guérisseurs des maladies, Andrianampoinimerina ordonna qu'ils fussent soit vendus pour de l'argent, soit au besoin échangés contre du riz.

Il n'est pas inutile d'insister sur cette catégorie des fanafody. Ce mot fanafody, qui s'applique aujourd'hui aux remèdes vendus dans les pharmacies, désignait jadis et désigne encore toute une classe d'amulettes ; c'est à tort qu'on le prend quelquefois pour un simple synonyme de ody.

Afana est le nom générique des pratiques utilisées pour éloigner ou prévenir une souillure ou un maléfice : *fanafody* (*fanafana-ody*) c'est donc le moyen de lutter contre les sortilèges, l'antidote des ody malfaisants. A chaque ody mahery correspond un fanafody, qui le neutralise ou l'annihile. Ces remèdes sont souvent désignés par les appellations suivantes :

Fanala (manière d'enlever).

Fandemy (manière d'affaiblir, d'atténuer).

Fandresy (manière de venir à bout de).

Fandravalaka (manière de détruire les choses obliques).

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 761 et 841.
(2) *Tantara ny Andriana*, pp. 928 et 929.

Ou encore ils portent un nom qui leur est propre : ainsi le fanafody contre le *fehitratra* s'appelle *fandramanana* (1), celui contre l'ody *fandemy* s'appelle *tolaka*.

Exceptionnellement on peut avoir à neutraliser l'effet d'un ody bienfaisant ou à en interrompre momentanément l'efficacité. Il existe donc des fanala ou des fandemy s'appliquant à des ody tsara.

Ainsi, chez les Betsimisaraka du Sud, l'ody *fanidy*, qui sert à fermer la gueule des caïmans, est fait avec la liane *rahimiteny* et avec des dents et des os de caïmans ; on en jette des parcelles dans les rivières afin de passer sans danger. Si au contraire on a intérêt à rouvrir la gueule des caïmans, pour le passage d'ennemis, par exemple, ou de gens qu'on voudrait voir disparaître, on jette en amont et en aval des gués de la terre prise au milieu d'un côteau et de la terre recueillie à un endroit où on s'est couché, les caïmans redeviennent aussitôt dangereux.

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 106. Enumération d'ody avec les fanafody correspondants pp. 103 à 111.

CHAPITRE VI

Rites de préparation et de conservation des ody

Préparation des ody

Les rites de préparation des ody sont extrêmement compliqués et minutieux, et peu de personnes, à l'exception des initiés, sont capables de les accomplir, d'autant plus que la moindre infraction aux règles édictées par les sorciers ou par la tradition entraîne des sanctions redoutables et à tout le moins l'inefficacité des amulettes.

Quelques exemples suffiront à montrer la minutie de ces rites. Les végétaux constitutifs des ody doivent presque toujours être recueillis certains jours et à de certaines heures ; tantôt ce sont des brindilles ou des bouts de branches, tantôt des feuilles ou des racines. Elles ne doivent pas être prises indifféremment au nord ou au sud, à l'est ou à l'ouest, mais bien dans une direction déterminée d'avance et avec des gestes rituels. Il faut que certaines soient arrachées et non coupées, ou coupées avec un instrement de bois et non de métal.

« Pour ce qui est des racines d'arbres, dit l'*Histoire des Rois* (1), les vraies ne sont pas prises au dessus du sol, et ne sont pas celles que tout le monde voit : on ne prend pas celles-là, mais bien les racines enfouies dans la terre, et qui ne voient pas le soleil. Voilà celles qu'on arrache et dont on fait des ody, pour boucher les fusils (émousser) les sagaies des fahavalo, pour fermer la gueule des bêtes qui mordent dans l'eau et sur terre... »

Il faut aussi, pour recueillir les éléments des ody, remplir certaines conditions particulières relatives aux fady ou interdictions, par exemple, avoir encore son père et sa mère vivants, ou n'avoir pas mangé tel ou tel aliment défendu, ou n'avoir pas eu de rapports avec une femme durant un certain laps de temps.

Les plantes diverses qui constituent l'ody, doivent être soit taillées en une forme déterminée d'avance, soit raclées avec une pierre, ou grattées avec un couteau, et dans un ordre réglé par la tradition.

La forme générale à donner à l'ody, la matière ou la couleur des étoffes dans lesquelles on l'enveloppe, du fil avec lequel on l'arrange en chapelet, de la corne en laquelle il doit être inclus, ne sont pas indifférentes. Les invocations à prononcer sont réglées d'avance, et, si on y change un mot, on risque de compromettre la vertu de l'amulette.

On conçoit que dans ces conditions la fabrication et la vente des amulettes soient devenues l'apanage des sorciers. C'est à eux que s'adressent presque obligatoirement ceux qui veulent un ody dans une circonstance quelconque de la vie.

Ces sorciers portent des noms assez divers selon les régions de l'île, et aussi selon la façon dont ils procèdent : *ombiasy* (nom générique répandu dans toute l'île), *mpi-*

---

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 179-180.

masy chez les peuples de l'Est, *mpomoasy* chez ceux de l'Ouest (sanctificateurs), *mpanao ody* (faiseurs d'ody) en Imerina, *mpamosavy* (faiseurs de maléfices), *mpisikidy* (consulteurs du sikidy), *mpanandro* (indicateurs de jours), *mpanao hitsakandro* (indicateurs de la transgression des jours), *mpanao tsindrimandry* (ceux qui sont possédés en rêve), *mpanao tsindrivazimba* (ceux qui sont inspirés par les Vazimba), *mpitahiry* sampy (gardiens de sampy), *olon-javatra* (personnes inspirés par les Etres).

. . . .

Les *olon-javatra* ou *tsindrianjavatra*, les *tsindrimandry*, les *tsindrimbazimba* sont les véritables intermédiaires entre les hommes et les Esprits. A la suite de rêves, d'hallucinations, ou de possession à l'état de veille, ils prédisent l'avenir, les maux menaçants, les ody propres à les détourner, les antidotes guérisseurs des maléfices. Ils sont les élus des ody, leurs possesseurs prédestinés, leurs gardiens attitrés. Les *mpisikiky* et les *mpanandro* découvrent les malheurs et leurs remèdes d'une façon plus banale, par les dispositions rituelles de graines fatidiques ou par des signes tirés des jours, des mois et des points cardinaux. Les sorciers Antaimorona enfin ont des formulaires où ils sont assurés de trouver les ody convenant à chaque circonstance, ils n'ont qu'à transcrire la formule magique et à indiquer les rites dont elle s'accompagne. Tous ces Ombiasy ont avec eux, comme bagage obligatoire, la sobiky du sorcier, ordinairement une corbeille en jonc tressé qui contient tout un attirail des objets et ingrédients les plus hétéroclites : graisse, huile de ricin, miel pour les onctions, résine odorante pour encenser les amulettes, pierres, coquillages, perles, morceaux de bois, racines, feuilles d'arbres, vieux os et débris d'animaux divers, serres et becs d'oiseaux, insectes, bouts de cornes, vieux chiffons, graines, amulettes déjà prêtes, hameçons, branches de ciseaux, lames de couteaux, boutons, pièces de monnaie, etc. J'ai eu entre les mains un certain nombre de sobiky de sorcier : l'attirail pour la fabrication des ody se réduisait toujours en somme aux éléments végétaux constitutifs des amulettes, à des perles, à quelques bouts de cornes et à des objets très divers, de signification magique.

Voici à titre d'exemple, une prière aux vazimba pour obtenir d'eux l'obtention d'amulettes efficaces (1).

— « J'appelle les Andriamanitra de la terre et du ciel, les Andriamanitra d'en haut et les Zanahary d'en bas, les aloalo de la terre et du ciel, les vazimba de père et de mère ; qu'ils amènent leurs femmes, qu'ils amènent leurs enfants : voici pour vous honorer et vous sanctifier. Puissiez-vous donner de l'argent, nous donner de la richesse, les ody et les fanafody, et tout ce qui peut nous être propice : venez chez nous, car nous serons amis ».

« Alors, lorsqu'il fait nuit, le vazimba vient s'entretenir en songe avec la personne lorsqu'elle est couchée, et lui donne les choses qu'elle demande, par exemple les ody contre la grêle ou les sauterelles, et ceux qui enlèvent les sortilèges, et tout ce que désire la personne pour protéger sa femme et ses enfants. L'homme qui fait ce rite est appelé mpitahiry vazimba ou tsindriambazimba.

Les mêmes procédés d'acquisition des ody, encore en usage aujourd'hui, existaient déjà au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, au temps de Drury et de Flacourt.

(1) Recueilli à Antsimiazy, district autonome d'Ankazobe.

22

25

23

26

24

Ody divers consistant en nœuds de bois

« Les Malgaches croient que leurs songes leur sont suggérés par le bon démon, je ne sais quel autre nom donner aux divinités inférieures, sous l'invocation desquelles ils mettent leurs ovoley (ody), qui leur dit de cette manière ce qu'ils doivent faire et qui les avertit des dangers menaçants » (1).

« S'ils veulent entreprendre quelque voyage ou quelque chose d'importance, ils consultent leurs squilles, ou bien d'autres consultent leurs *oli* que les Français nomment « barbiers », d'autant que, quand ils sont malades, ils en prennent dans de certaines petites boîtes pour s'en frotter » (2).

« Les ombiasses vont voir les malades et leur font des remèdes, des décoctions d'herbes et racines, pansent les blessures, et leur font des billets d'écriture qu'ils leurs pendent au cou ou attachent dans leur ceinture ; .... ils ont leurs ouli ou barbiers qu'ils consultent sur les maladies et, par ce moyen, ils gagnent leur vie » (3).

*
* *

Drury raconte encore comment un sorcier procure à un chef un ody mahery pour protéger les ruches contre les voleurs. L'umossée (omasy), (4) mandé par le roi, cherche dans la forêt un arbre roipotsy, arrache deux morceaux de racine, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest, et les donne au roi, en lui indiquant la manière de s'en servir. Le morceau de l'Est doit être frotté sur une pierre, et avec les raclures mêlées d'eau, on asperge ruches, abeilles et rayons. Ceux qui voleront le miel ainsi défendu mourront en trois jours avec des taches noires sur la peau. La même cérémonie, faite avec la racine de l'Ouest, est le fanafody, l'antidote de l'ody précédent. Cette racine bienfaisante s'appelle *rahirelona* (liane de vie) et elle permet de consommer sans danger son propre miel (5).

Donc la personne qui veut avoir recours aux ody vient en général trouver le sorcier, et lui expose son cas, soit qu'elle désire un ody déterminé dont elle sait le sorcier détenteur, soit qu'elle veuille connaître l'amulette appropriée à la circonstance, afin de se le procurer.

Il importe de distinguer ici deux cas tout à fait différents, selon qu'il s'agit d'un ody qu'on pourrait appeler tribual, c'est-à-dire commun à tout un clan et même à une région et ayant en quelque sorte une personnalité d'idole, ou bien au contraire d'un ody individuel, pouvant être répété à un nombre indéfini d'exemplaires, tous égaux entre eux et possédant les mêmes vertus. L'ody tribual peut bien, lui aussi, avoir des substituts, des émanations, mais celles-ci sont en nombre restreint et elles tirent toutes leur efficacité de l'idole-mère (*renin' ody* ou *renin-tsampy*). Car il faut se garder d'établir, en cette matière, des distinctions nettement tranchées, et il suffira d'illustrer par quelques exemples les idées générales qui précèdent.

Les Tsaralohateny, tribu Merina des environs de Fihaonana (6), formée de la réunion des trois clans Zanakimafana, Zanakilailava et Trimoanala, étaient toujours en lutte

(1) Drury, *Ouvrages anciens*, p. 165 sq.
(2) Flacourt, *Ouvrages anciens*, p. 96.
(3) id. id. p. 116.
(4) C'est-à-dire olona masina.
(5) Drury, p. 115 sq.
(6) District autonome d'Ankazobe.

avec leurs voisins. Pour en triompher, ils résolurent de se procurer un sampy puissant. Leurs grands chefs, nommés Rabenisoala, Rainilesoka et Radoadoa, choisirent douze hommes et les envoyèrent chez les Antaimoro, aux bords de la Matitanana, pour acheter un ody ; car c'est de cette région que venaient, dit-on, les plus renommés. Ces émissaires rapportèrent Ravololona ou Andriambololona, ody formé de deux morceaux de bois gros comme le bras d'un homme, et de deux sacs en *jaky* (soie rouge) plein d'accessoires divers. Ils l'installèrent dans le village de Manankasina, à 9 kilomètres de Fihaonana.

Le même ody Ravololona, chez les Bezanozano de Sabotsy (district de Moramanga) était constitué par autant de morceaux de bois de même grosseur qu'il y avait de cases dans le village, et chaque père de famille avait un morceau à garder.

A Farahantsana (district d'Arivonimamo), Ravololona était un grand arbre sacré. Tous les gens de la région venaient y couper des ody, protecteurs contre la grêle, les balles, les maladies. Rameaux ou racines ne devaient pas être coupés avec du fer, mais brisées ou arrachées avec la main, et on devait choisir toujours les branches du nord et non celles du sud. Les morceaux recueillis étaient réunis avec l'herbe appelée *horombavy* pour constituer les ody individuels, que chacun consacrait ensuite dans sa propre case, selon les rites ordinaires.

Les gens d'Antenimbe (1) possédaient une émanation célèbre de cet ody, qu'ils gardaient en commun dans une case de leur village. Ils étaient allés la chercher en grande pompe à Farahantsana, aux sons de l'ampongalahy, avec de nombreuses offrandes qui furent déposées au pied de l'arbre sacré. D'après la tradition, toutes les feuilles de l'arbre s'agitèrent, sans qu'il y eût de vent, et un oiseau tel qu'on n'en avait jamais vu, chanta dans les branches pendant qu'on cueillait les rameaux. Ces présages témoignaient, dit-on, de la joie de Ravololona.

On trouve des rites analogues pour l'acquisition de l'ody *Lahimafy* ou *Andriandahimafy*, très connu autrefois comme ody de richesse et de chance dans toute la région de Tananarive. L'arbre-mère était près d'Ambohimangakely dans un bois appelé Ambazimba, mais dans beaucoup de villages, presque chaque famille en possédait une émanation. Quand on voulait en acquérir une nouvelle, on prévenait d'abord les descendants d'Andriamidosy, l'inventeur et le premier gardien de l'ody et on leur donnait une certaine somme d'argent. Puis on se rendait au bois d'Ambazimba, en emportant un coq rouge, de l'huile de ricin et du miel provenant d'abeilles encore vivantes. Avant de pénétrer dans le bois, on faisait la prière suivante :

« Eh Andriamidosy, eh lève-toi. Viens-nous en aide. Nous voulons prendre quelque chose dans ta forêt. Nous voulons que tu nous sois propice. Nous ne prenons rien par force. Nous avons prévenu ton descendant et toi-même. Viens-nous en aide ».

Puis on tuait le coq ; on versait le sang, en même temps qu'on répandait le miel et l'huile, sur les racines de l'arbre appelé Andriandahimafy ; on coupait des rameaux de cet arbre, ainsi que diverses autres plantes dans la forêt, et on retournait au village avec le corps du coq, en ayant soin de laisser suspendues comme offrandes les pattes et la tête. De retour chez soi, on mettait les morceaux de bois dans une corne ornée de perles et on enduisait le tout de miel et d'huile : telle était l'émanation du sampy Andriandahimafy.

(1) District de Kitsamby, province de l'Itasy.

Chacun des grands sampy de l'Imerina, qui pouvaient être répétés à de nombreux exemplaires, se rattachaient ainsi à une souche unique. La tradition gardait en général le souvenir de cette origine et du village où était conservée l'amulette primitive à laquelle on donnait jadis le nom de *Kazabe* (1). Ainsi le kazabe ou souche originelle de Kelimalaza se trouvait à Ambohimanambola, mais le *forongo* (2) ou attirail de l'ody avait servi à constituer un grand nombre de répliques, siègeant à Amparafaravato et dans maintes autres localités de l'Imerina.

Le kazabe de Rafaroratra était à Alasora, et ses répliques, tirées du forongo, à Ambohidratrimo, à Ambohibe, à Manerinerina, etc. D'après ce que racontent les vieux Imériniens, voici comment on procédait pour constituer une réplique d'amulette : on prenait dans l'attirail de l'idole primitive ou dans la forêt un morceau de bois emprunté à l'arbre rituel et destiné à devenir le corps (*tena*) du nouveau sampy. On le taillait et on l'ornait comme l'exigeait la tradition, puis on consultait le sikidy pour savoir si le nouvel ody était ou non agréé : si non, on le rejetait : si oui, on le faisait « coucher » ou « dormir », avec le sampy originel, c'est-à-dire qu'on le plaçait dans le même réceptacle que celui-ci (boite, corbeille, etc.). Le temps de cette cohabitation était variable et indiqué par le sikidy : quelquefois elle durait un jour et une nuit, ou bien trois jours et trois nuits, ou six, ou sept, ou deux fois six, ou trois fois sept. Par le contact, la nouvelle amulette acquérait les vertus, la sainteté de l'ancienne, et par la suite pouvait être substituée à celle-ci et produire les mêmes effets. L'amulette originelle s'appelait aussi *renitsampy* ou *reninody* (mère) et les répliques *zanatsampy* ou *zananody* (enfants). Toutes les amulettes pouvaient, grâce à ce procédé, être multipliées et répandues dans toute l'île par les mpimasina et les mpitahiry.

Quand il s'agit d'un ody banal et individuel, le sorcier le prépare d'avance ou le fabrique séance tenante, et le vend à son client. Ainsi chez les Bara de la région de Betroka, la préparation de l'ody basy se fait de la façon suivante : on pile ensemble dans un mortier des morceaux de huit espèces d'arbres (*berano*, *tsilaika*, *famehitefona*, *kelimarany*, *aniro*), auxquels on a ajouté un fragment d'une vieille pirogue, le grand os d'une cuisse de dindon, un os d'une vache ayant beaucoup vêlé ; on place le résidu dans un mohara et on oint avec de l'huile de ricin et un peu d'eau provenant d'une source jaillissante.

Pour tuer un ennemi avec le *tolohoraraka*, ody mahery très usité dans le Betsileo, on achetait au mpimasina une parcelle de l'amulette-mère, dont on mêlait les râclures aux aliments ou à la boisson de la personne visée.

---

(1) *Kazabe*. — Le mot *kaza* n'est plus usité aujourd'hui et ne se trouve pas dans le dictionnaire Malzac. Il signifie la « souche » « les ancêtres ». *Kazambe* équivaut comme sens à *razambe*. Ce mot est employé dans le *Tantara ny Andriana*, pp. 199 et 594 : dans le premier passage, il s'applique à la souche originelle d'un sampy, et dans le second, aux premiers ancêtres du clan des Zanakandriamborona.

(2) *Forongo* ou *vorongo* (attirail) n'est plus guère usité que dans quelques expressions toutes faites :

— *Beforongo izy*, il a des impediamenta (charges de famille, au sens figuré, ou au sens propre, bagages encombrants).

— *Forongonao izahay*, nous sommes votre suite, c'est-à-dire nous dépendons de vous.

La forme *vorongo* se trouve dans l'appelation *mavorongo* (*mahavorongo*) que les bourjanes donnent aux Antaimorona, et qui vient sans doute de ce que ceux-ci voyagent à travers Madagascar avec tout un attirail.

Vorongo (accentué sur la pénultième) peut être rapproché de *rongo*, qui désigne les ornements en fils tressés, ou en perles qu'on dispose au b rd des étoffes.

Vorongo pour (*voarongo* ?) se serait appliqué primitivement aux perles, bouts de bois et ornements divers ajoutés au *corps* de l'ody.

Pour préparer le *Fandrabezankarena* (1), il était bon de recourir à un homme du métier, car les rites étaient très minutieux : cet ody, qui sert à acquérir facilement la richesse, est fait d'un morceau de l'arbre *tsingatsy*. C'est un fragment de racine de cet arbre qu'on doit couper avant le lever du soleil et en observant les prescriptions suivantes : on apporte au pied de l'arbre un coq rouge et deux perles *tongahasina*. On tue le coq et on recueille les premières gouttes de sang qui coulent, et avec lesquelles on oint le morceau de racine servant à constituer l'ody. On répand le reste du sang au pied de l'arbre ; on suspend la tête et les pattes de la victime au-dessus de l'endroit où on a pris l'ody. Puis on dit :

« Tsingatsy, toi qui possèdes une sainteté efficace, réveille-toi, exauce-moi. Je suis venu à toi, en un jour faste, je te prie d'accueillir avec faveur mon vœu et la considération que je t'apporte ; je veux t'employer pour le fandrambezana. J'apporte pour te consacrer un coq rouge et deux perles tongahasina. Qu'une part efficace de ta sainteté accompagne l'ody que tu vas me fournir. Si le succès répond à mon vœu, je viendrai te consacrer souvent ».

Ensuite, on sanctifie à nouveau l'ody sur un rocher d'une des douze montagnes sacrées de l'Imerina. Pour cela on apporte sept fois deux grains de riz blanc, le foie et le cœur de certains animaux indiqués par le mpimasina. On mélange des raclures de l'ody avec les grains de riz et les viscères écrasés et on enveloppe le mélange dans un morceau d'étoffe rouge qu'on noue en sac et qu'on porte sur soi. On en met aussi une parcelle dans les marchandises qu'on veut vendre avec de gros bénéfices. Les ombiasy Antaimorona, passés maîtres dans la fabrication des ody, ont compliqué à plaisir les recettes et les formules, de façon à rendre leur intervention indispensable dans la plupart des cas.

Voici, par exemple, un odi-aretina (remède) consistant en une formule talismanique : on la pile avec sept bourgeons de pignon d'Inde et sept bourgeons de hafy, s'il s'agit d'une maladie nerveuse ; on la mêle au contraire avec du gingembre, pour guérir le mal de ventre (2).

Voici un *matsaraba* (dessin magique) que naturellement le sorcier seul peut fournir : il doit être écrit sur un morceau d'étoffe neuve et il sert à plusieurs fins, selon le jour où il a été préparé : écrit le vendredi, c'est un ody porte-veine, qui procure une renommée universelle ; écrit le dimanche, il fait perdre sa royauté à un roi, sans doute au profit de celui qui le trace ; écrit le jeudi, il restaure la richesse perdue (3).

Les formules à écrire pour l'enlèvement des fady sont différentes selon le jour par lequel a commencé l'année rituelle et le formulaire cite les diverses soratra convenant pour sept jours (4).

Le *fananahana*, destiné à féconder une femme stérile, est formé d'une racine de la plante *maribody*, arrachée à l'est, d'une racine de *ratoa*, de morceaux des bois *ratonatry* et *lotsy*, de bourgeons non encore ouverts de *namborika* et de *lofoja*, de gingembre, d'une liane *nahifandotry* liée sept fois (5).

(1) Chez les Merina, à Antanamalaza, district de Manjakandriana.
(2) Manuscrit A., 3e série, pp. 8, 9.
(3) Manuscrit C., pp. 22, 23, 24
(4) Manuscrit A., 1re série, p. 25 sq.
(5) Manuscrit A., 2e série, pp. 10, 11.

Une autre fananahana est préparé avec les plantes *aferonakatry, rendrananalo, tsifilofilo, rontomposa, afotsirony* ; si on veut un garçon, il faut donner à la femme un couteau, si on veut une fille, des ciseaux, une aiguille et du sel : avant d'écrire la soratra, on fait une invocation déterminée, et l'eau dans laquelle on mélange les éléments de l'ody, doit être de l'eau de pluie ayant séjourné sur un chemin : on met dans cette eau du sel et du tamotamo. De plus tous les rites doivent être accomplis un vendredi (1).

Citons pour finir la formule du *hazaribe harory anjoloky*, c'est-à-dire du grand talisman à planter dans le parc à bœufs (2).

« Voici, vous autres, le grand talisman que peu connaissent, à planter dans le parc à bœufs, mais qui peut aussi les faire diminuer quand il arrive que le parc est plein de bœufs : prendre le *tandrohoroho* (bois), le placer au coin sud-est du parc, prendre l'*ampaly* (bois) et le placer au coin sud-ouest, prendre le *raro* (bois) et le placer au milieu de la palissade est, prendre des feuilles de *tofatsiampingara* pour le coin nord-est, prendre l'*arrary* (bois) pour le coin nord-ouest ; pour l'ouverture, prendre les fruits *vatrohy* et les placer en offrande à la porte du parc, mettre le *lanary* (bois) à l'ouest du parc, le *letaky* au milieu du côté sud, le bananier appelé *manavitahy* avec ses fruits au milieu du parc à bœufs, (attacher) le bois *letaky* au *fatora* (3) qui est au nord du parc à bœufs ».

Le prix des ody est extrêmement variable : souvent il est établi par la tradition locale ; maintes fois il dépend des circonstances, de la qualité ou de la fortune de l'acheteur, de l'importance du service demandé, et aussi de l'habileté du vendeur.

Au XVIII[e] siècle, Flacourt constatait déjà que les ombiasy gagnaient largement leur vie à vendre leurs ody. Drury raconte comment un roi Antandroy paya de deux vaches accompagnées de leurs veaux, une amulette destinée à protéger ses ruches dans la forêt.

Le client qui vient demander un ody à un sorcier connait d'ordinaire le tarif : souvent il remet, en même temps qu'une petite somme d'argent, un animal, coq, mouton ou même un bœuf. C'est un coq rouge, quelquefois un mouton rouge à tête blanche, rarement un bœuf. Le prix de la consultation en numéraire varie de quinze centimes à une piastre. Dans les circonstances exceptionnelles, il peut aller jusqu'à 50 et 100 francs. Les tarifs les plus habituels sont : 0 fr. 20 ou 0 fr. 25, 0 fr. 60, 1 fr. 20 et 5 francs. Maintes fois, surtout pour les maléfices destinés à causer la mort d'un ennemi et aussi pour les remèdes contre les maladies, l'acheteur remet seulement des arrhes en se faisant donner l'ody, et il ne paie la majeure partie du prix convenu qu'après réussite dûment constatée. Quelques exemples feront bien saisir comment s'opèrent ces transactions.

L'émanation de l'ody *manoro* coûte 0 fr. 45 et un coq rouge. Le *fanidy*, protecteur contre les caïmans, se paie 0 fr. 85 à 1 fr. 25 dans toute la région de Vatomandry. Le prix de l'ody *Andriandahimafy* (4) était pour les gens du pays de 0 fr. 25, plus un coq, offerts aux descendants d'Andriamidosy, le premier gardien ; mais pour les étrangers, le tarif n'était pas le même : ils devaient donner une piastre, un lamba

(1) Manuscrit A., 2[e] série, pp. 11, 12.
(2) id. A., 2[e] série, p. 5 sq.
(3) Le *fatora* est un gros pieu planté en dehors du parc à bœufs et sert pour attacher les animaux.
(4) A Ambohimangakely (province de Tananarive), il en a été question dans le chapitre précédent.

et un coq. Le sampy Ramahavaly faisait retrouver les choses perdues ou volées à Ambohimiarivo, province du Vakinankaratra, son gardien ne se faisait payer que si la consultation était suivie de succès ; on lui devait alors soit le tiers de l'objet, soit une somme d'argent équivalente. L'*odivaratra* (contre la grêle et le tonnerre) vaut couramment 0 fr. 60 ou 0 fr. 80 chez les Bezanozano des environs de Moramanga, mais il est d'usage de donner en plus une grosse aiguille et un dé à coudre. Chez les Antaimorona, le prix de la consultation varie naturellement selon la réputation de l'ombiasy : le tarif moyen est de 1 fr. 20 pour les formules magiques roulées en forme de cylindre et qu'on porte suspendues au cou, et de 0 fr. 20 seulement pour les remèdes courants contre les coups, les blessures, les piqûres d'insectes, etc. Quand un Betsileo (1) en veut à quelqu'un, il va trouver le mpimasy qui détient un fanony ou un tolokararaka, lui paie d'avance 0 fr. 25, mais lui promet une piastre, payable après la mort de son ennemi. Chez les Sakalava, le tarif est plus élevé : on donne couramment un bœuf au sorcier pour la vie d'un homme. Les femmes Tsimihety dans la région de Port-Bergé (Province de Majunga) se servent presque toutes de l'*odi-trambona* pour protéger les nouveau-nés contre les maladies. La mère donne 1 fr. 25 au sorcier en prenant l'ody ; mais elle doit le restituer au moment de sevrer l'enfant, elle paie alors une nouvelle somme de 5 francs.

Les gardiens des ody tribuaux tiraient tous de leur gardiennage de véritables revenus : dans beaucoup de villages, chaque habitant devait donner, au moment de la récolte, une demi-mesure ou une mesure de riz au gardien de l'ody protecteur du riz. S'il s'agissait d'un ody basy, chaque soldat, avant de partir en expédition, remettait une somme déterminée au mpimasy en échange de l'émanation ou des raclures de l'ody, délivrées par celui-ci. De même à l'occasion des cérémonies en l'honneur des grands ody, une bonne part des offrandes et de la chair des victimes allait naturellement à l'ombiasy.

Conservation des ody

Le lieu des ody

L'endroit où doivent être conservées les amulettes n'est pas abandonné au caprice de chacun, mais fixé par des règles très précises. A ce point de vue, les ody se divisent en deux catégories : ody portatifs, qui ne quittent pas la personne de leur possesseur, et ody placés dans la maison ou dans quelque autre lieu fixe.

Les ody portatifs sont innombrables : ils se portent en colliers, en bracelets, à la ceinture, sur le front, dans la chevelure ou encore liés ou dissimulés dans quelque partie du vêtement. Les formulaires des sorciers Antaimorona indiquent minutieusement tous ces rites. Le cas le plus fréquent est celui de l'ody porté en collier : tantôt c'est une soratsy (formule magique roulée en cylindre et suspendue à une ficelle), tantôt ce sont des bois enfilés dans un collier avec des perles et des ornements divers, ou enfermés dans un petit sac minuscule en étoffe de couleur rituelle.

(1) Région d'Ambositra.

L'énumération de tous ces *hirijy* (à porter en collier) serait fastidieuse : c'est le *fanony*, pour se protéger contre les malfaiteurs (1), la *soratsy* contre les *jiny* ou esprits mal-intentionnés (2), etc., etc. Telle autre formule contre les jiny doit être liée autour du front et de la nuque (3).

Le *fandrekitsy jaja* ou manière d'attacher l'enfant, formule contre les fausses couches, est portée par la femme autour des hanches (4). Telle soratsy contre les sortilèges est attachée au bras droit, telle autre au poignet droit ou au poignet gauche (2).

D'autres ody ont leur place déterminée et rituelle dans la maison de celui qui les possède. Le *fiarovantena* est supendu dans la case (6) généralement au faitage ; l'ody pour accroître la richesse est fixé au sommet du tronc d'arbre servant de pilier central (7) ou enterré à la porte de la maison (8). Une autre soratsy, écrite sur une feuille d'arbre, doit être placée dans le lit, ou bien suspendue à la paroi nord ou la paroi est de la case, selon le résultat qu'on désire obtenir.

Chez les Merina, l'odi-*afo* est attaché au faite du toit : le *fandemy* est suspendu au grand pilier du milieu de la case, chez les Tanala. Dans le district d'Ankazobe, l'ody *fanazara*, contre la grêle, était caché dans le chaume du toit. Les ody contre la foudre sont souvent attachés en haut d'une baguette dressée le long d'une des colonnes du foyer. Beaucoup d'ody sont placés aussi dans le coin des ancêtres : on les met généralement dans une double corbeille (*saronankarona*), et on la suspend à la paroi ou on les pose sur une étagère ou planchette réservée à cet usage (9).

Les ody sont souvent placés dans le lieu où doit s'exercer leur action. Dans l'Itasy, pour empêcher les sauterelles de ravager le riz, on dispose des morceaux de *mandrararotra*, de *harozo* et de racines de *mila* en un nœud de roseau, qu'on dresse au milieu de la rizière.

Chez les Merina, à Antanamalaza, c'est un bambou renfermant l'ody qu'on plante ainsi. Par contre un autre ody valala formé avec le bois appelé *malaza* est placé non pas dans la rizière, mais dans un terrain stérile où on désire que les sauterelles s'abattent et demeurent.

Les Bezanozano du clan Zafindralaza conservent l'odi-*harandra* (contre la grêle dans la case, au coin des ancêtres. Les Merina dans le Vakinankaratra, l'attachent à un tronc d'arbre quelconque, en dehors et tout près du village. Ceux du district d'Andramasina placent les odi-*harandra* dans les rizières.

L'amulette *Hazary*, efficace pour multiplier et protéger les troupeaux et que possèdent presque toutes les familles du Betsileo, est divisée en deux parties égales, dont l'une est conservée dans le parc à bœufs, et l'autre suspendue dans une petite corbeille à la paroi est de la case.

---

(1) Manuscrit C., p. 61.
(2) id. B., p. 21 : *soratsy fanalany, afihy, ivojono* ; p. 32, *soratsy atao vojono*.
(3) id. pp. 12 : *soratsy ihandriny*.
(4) id. C., p. 11 : *hafihiny ivaninny*.
(5) id. C., pp. 18 et 40.
(6) id. C., p. 35 : *itsy lahy fiarovantena ahantony andranony*.
(7) id. C., p, 56.
(8) id. C., p. 57 : *haleviny aminy varangarantaonony* ; id. p. 33.
(9) *Ody andro, mbolaketrafia, havandra, misosa, etc.*

Les ody qui protègent le village tout entier contre les voleurs, et contre les attaques des fahavalo, sont souvent enterrées près de la porte d'accès ou sur la place. L'emplacement est marqué d'ordinaire par une pierre levée (1).

Les détails du rite varient selon les villages. Ainsi chez les Betsileo d'Andranovorivato (province de Fianarantsoa) l'ody *betamba*, formé de plusieurs morceaux de bois, oint d'huile de ricin, était placé dans une corne, incluse elle-même dans un pot de terre qu'on déposait près de la porte du village au fond d'un trou recouvert d'une dalle. Dans d'autres villages de la même région, le *betamba* était sculpté en forme d'homme, et on l'enterrait avec un cérémonial particulier : on l'attachait, avec tout son attirail, à un poteau de bois, gros comme la cuisse d'un homme et bien sec, puis on creusait un trou de 2 mètres environ de profondeur, on y précipitait l'ody, on versait dans le trou le sang des bœufs immolés et le contenu d'un vase de miel ; enfin, après avoir comblé le trou, et l'avoir recouvert d'une dalle, on partageait entre les assistants la chair des victimes. Certains ody fanidy, destinés à protéger contre les caïmans, étaient répandus dans l'eau des rivières, particulièrement au passage des gués.

Mandrivelaniriaka, qui écartait la grêle, était gardé au sommet de la colline de Tsiafabolala, à l'est du village de Tsarahonenana (district d'Ankazobe).

Les ody mahery, destinés à apporter la maladie ou la mort à un ennemi, tantôt étaient enterrés sur un chemin où celui-ci passait souvent (2), ou enfermés dans un bambou qu'on abandonnait au fil de l'eau dans la direction de son village (3), tantôt étaient déposés dans sa case ou dans le voisinage de sa demeure ; les ody fitia, employés pour retenir un amant ou pour le tuer en cas d'abandon, sont fréquemment dissimulés à l'intérieur de l'oreiller ou du matelas.

Déjà, du temps de Flacourt, les indigènes de Fort-Dauphin utilisaient de la même façon des ody mahery pour faire mourir les Français installés dans leur pays........ .... « Ils ont apporté proche de notre habitation de petits cercueils pleins de papiers écrits et de mille ordures mêlées parmi des œufs pondus le vendredi et couverts d'écritures arabes......... et mille autres badineries, jusqu'à des pots de terre crue remplis d'écritures dehors et dedans, lesquels ils laissaient au milieu du chemin ou dans notre cimetière ou jetaient dans notre puits. Toute cette nation a si grande croyance à cela, tant ceux qui s'en servent que ceux sur qui ils les emploient, hormis nous, que si, dix ans après il leur arrive maladie, chute ou accident, ils l'attibuent aussitôt aux sortilèges de leurs ennemis (4) ».

Même, quand on les laisse se reposer, et qu'on ne les emploie pas directement contre quelqu'un, les ody mahery sont généralement conservés hors de la case de leur possesseur et à une certaine distance, dans un endroit désert. En effet, leur force est telle, qu'elle risquerait de s'exercer aux dépens de celui qui les détient ou de quelqu'un de l'entourage. Ainsi, l'ody *birika*, conservé à Antoby (district de Betafo, province du Vakinankaratsa), ronge les entrailles ou le cerveau de la personne visée. Il se nourrit du sang de ceux qu'il tue, et, si son possesseur reste trop longtemps sans lui donner de victimes, l'ody s'attaque aux gens de la maison et finit, après la femme et les enfants, par tuer son maître lui-même.

(1) *Famatombohitra, fanary, tafoto.*
(2) *Botrikaty.*
(3) *Fangorohorona*
(4) Flacourt, *Ouvrages anciens*, p. 139.

Ody dans des bouts de cornes (mohara)

27, 30 et 31. Ody Betsimisaraka.
28 et 29. Ody Sakalava.

A Andranomitrena, district d'Andramasina, on garde le *fanaingalaritra* sur une montagne isolée et déserte, pour qu'il ne nuise pas à son possesseur. Les Sihanaka à Morarano, district d'Ambatondrazaka, conservent de même, loin du village, sur une colline couverte de brousse, l'ody *Tsimatahodahy*, et les Merina, à Isoavimbazaha, district du Mamolakazo, placent *tsiarihariva* sur le haut d'une colline ou dans un lieu inhabité, car il peut tuer par sa seule odeur, et on ne le garde jamais dans une case, de peur qu'il ne réclame des victimes.

Les ody tribuaux ou régionaux avaient le plus souvent une case qui leur était spécialement réservée. Tantôt c'était celle de leur gardien, tantôt elle n'était habitée que par l'ody seul. Des fady ou interdictions particulières étaient attachés à cette case. Parfois un terrain sacré, un véritable domaine y était annexé. A Ambohimanga (district d'Ambohidratrimo), la maison et le terrain de l'idole Kelimalaza étaient situés au pied du rova, sur l'emplacement qu'occupe maintenant l'école de la Mission catholique. De même à Ambohimanambola (district de Manjakandriana), on montre encore la place vide où s'élevait jadis la case de Kelimalaza, entourée d'une palissade de bois.

Fantàka reçut d'Andrianampoinimerina un terrain sacré et une case à Tananarive, à l'ouest du rova. Fantaka avait trois habitations : celle de Tananarive, celle d'Ambohimanga au sommet du village et la troisième à la campagne, à Ankadimasina à l'est d'Ambohiniarenana ; cette dernière n'a pas de rova, elle est simplement entourée d'un fossé. « A Ankadimasina, il y a deux cases, l'une pour Fantaka et ses gardiens, l'autre pour la cuisson des aliments. La case du sampy est entourée d'une palissade de bois, elle est habitée aussi par le gardien, sa femme et ses enfants ; les serviteurs qui font la cuisine sont dans l'autre case ; le gardien, avec femme et enfants, mange dans la case du sampy, le repas lui est apporté, car on n'y fait pas de feu, sauf le feu pour les rites du sampy, ainsi on y allume de la lumière et on y fait brûler de l'emboka ; c'est au foyer, au milieu de la case et au nord du pilier central, qu'on met la lumière (au coin est de ce foyer) et qu'on brûle l'emboka (1)..... ».

L'idole Andriamahaibe, dans l'ancien village d'Andraibe, près d'Ambositra, était conservé au milieu du rova dans une case minuscule en bois, qu'on devait enduire de miel chaque lundi et chaque jeudi, avant que le soleil ne fût au milieu de sa course. Aucun esclave et aucun porc ne devaient s'approcher de cette case.

A Ambatomanoina, dans le district d'Ankazobe, l'ody Sivinda était aussi conservé dans une case spéciale, dont personne, sauf le gardien, ne pouvait s'approcher à plus de sept pas. De même le gardien seul avait le droit d'entrer dans la case sacrée de Ravololona, à Ampananina (district d'Ambohidratrimo). A Ampasinambo, chez les Tanala, les gens de la tribu ont la permission de pénétrer dans la maison de Mandriona, à condition de s'être fait préalablement les marques rituelles en terre blanche. Chez Mandresiarivo, à Sahalemaka (district d'Ambohidratrimo) les gens du village, souillés par la présence d'un cadavre, ne pouvaient entrer qu'au bout de huit jours et après s'être purifiés. Tous les étrangers étaient exclus. Autrefois, chez les Tanala, un étranger qui pénétrait dans une case d'idole royale était aussitôt réduit en esclavage.

L'ody Andriamaro, à Ankazobe, province de Tulear, était placé sur une claie en vinda dans une case spéciale, entourée d'une palissade en katrafay.

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 230.

Souvent c'était la maison du gardien qui servait de case sacrée ; mais, par ce fait qu'elle abritait un ody célèbre, elle était l'objet de rites particuliers. Dans la case du gardien de l'ody *fehitefona*, à Ankarahara, chez les Bezanozano, on entrait le pied droit en avant, et on se prosternait devant le pilier central où était suspendue la corbeille renfermant l'idole. Le port d'un chapeau quelconque était interdit.

Le *tokambony*, ody des rois Antambahoaka et Anteony (1), et le *lambohambana*, ody des rois Tanala de l'Ikongo, étaient gardés dans la case royale par le roi lui-même ou par un de ses proches parents. Certains ody exigeaient, comme la Vesta des Romains, qu'un feu perpétuel fût entretenu dans leur case.

La maison sacrée portait ordinairement le nom de *tranonjavatra* ou *tranonjavamasina* (maison de l'être ou maison de l'être sacré) ou encore de *tranomalaza* (case célèbre (2), ou *tranobe* (grande case) (3).

L'ody des rois Tanala ou lambohambana était conservé, naguère encore, dans plusieurs villages de l'Ikongo : Sahalanony, Anivorano, Fort-Carnot, Iamborano, Antaranjaka, Tamotamo, Ambatofisaka. Cet ody, appelé aussi *Koravy*, est constitué essentiellement par les dents canines des rois morts, enfoncées dans une dent de caïman et gardées dans un petit sac en soie rouge, placé lui-même dans une corbeille tressée par une jeune fille dont les seins commencent à pointer. La corbeille est déposée sur une planchette fixée à la paroi dans le coin des ancêtres. Le tranobe, ou case royale, ou case de l'ody, porte aux deux pignons de longues cornes en bois ; elle est plus grande et de construction plus soignée que les autres cases. Il est interdit de cracher dans la tranobe, d'y entrer avec un chapeau ; les étrangers n'y sont pas admis. On doit y pénétrer en marchant sur les genoux et les mains, et en sortir de même à reculons, car il est interdit, à peine d'une amende d'un bœuf, de montrer à l'ody son dos ou sa nuque. Le feu doit y être entretenu perpétuellement. Les bœufs sacrifiés au lambohambana étaient attachés au fatora, ou poteau taillé en pointe et planté devant la porte Est de la case sacrée. Le premier sang des victimes, recueilli dans un bambou, servait à arroser les parois et le toit de la tranobe.

LES GARDIENS DES ODY

Il s'agit des ody ayant acquis une personnalité d'idole et à qui un village entier ou les gens de toute une région viennent demander aide et protection.

Les gardiens sont souvent les descendants de l'inventeur de l'ody ou du premier possesseur, ou bien, à la mort du gardien en service, ils sont désignés par l'ody lui-même en un rêve.

Chez les Sihanaka, à Ankazotsaravola (district d'Ambatondrazaka), l'ody *halavolo*, lorsque son gardien était sur le point de mourir, apparaissait en rêve à un autre à qui il ordonnait de venir le prendre, et l'homme était obligé de s'exécuter sur le champ.

(1) Ambohitsara, province de Mananjary ; Andemaka, district de Vohipeno ; Vohilava et Ampasimanjeva, district de Loholoka.
(2) Par exemple *halavola, tsimahalahy, misosa*.
(3) *Lambohambana*.

Pour ce même ody *halarola*, les Sihanaka émigrés à Ambakirony, district de Tsaratanana, pratiquent un autre rite : quand le gardien était devenu trop vieux, on réunissait tous les habitants pour en choisir un autre, et l'ancien gardien disait :

« O Rahalavola, comme je suis vieux et faible, je ne peux plus te servir, et voici qu'on a trouvé un homme propre à ton service pour me remplacer. C'est un tel. Ecoute bien ce qu'il te dit, accorde ce qu'il demande, et, si tu as quelque chose à réclamer des habitants, dis-le lui, car c'est son office de le leur communiquer. Si je parle ainsi, sois assuré que ce n'est pas pour te donner des ordres, car tu es libre d'agir comme tu veux, mais pour moi, j'ai fini mon service, et je te demande la permission de te quitter tout à fait ».

A Lokomby, district de Vohipeno, quand le gardien de l'ody Sahasambo était malade et rêvait d'une personne qui devait lui succéder, il savait qu'il devait mourir. Le gardien appartient toujours à la caste Zanakateria.

Chez les Tanala, à Ampasinambo, province de Mananjary, l'ody *famanona* était apparu un jour en rêve à l'un des hommes du village et lui avait dit :

« O un tel, je viens de considérer tous les hommes du village. Aucun autre que toi ne mérite d'être le gardien du *famanona*. Et après toi ce sera ta famille et tes descendants ».

Cet ody existe encore et ce sont les descendants de cet homme qui le gardent dans sa case.

Dans le même village d'Ampasinambo, le gardien de l'ody Mandriona est choisi ordinairement dans une famille déterminée ; quelquefois le gardien, à la suite d'un rêve, désigne un autre membre de sa famille. S'il meurt sans avoir indiqué son successeur, on prend un homme âgé parmi ses parents.

Chez les Bezanozano d'Ambilona, le gardien de l'ody *Misosa* est toujours pris dans la même famille ; voici comment on procède. Toute la famille se réunit et au milieu du cercle on érige Ramisosa suspendu à un bâton. On chante et on danse en son honneur. Puis le vieillard le plus âgé parle ainsi :

« O Ramisosa, nous voici réunis tous. Nous allons choisir pour toi un nouveau gardien. Toi qui es puissant, désigne qui tu désires pour te garder, et dis ce que nous devons faire pour t'honorer, afin que tu protèges nos vies et augmentes nos biens. »

Au bout d'un certain temps l'ody se manifeste à l'un des assistants et lui ordonne de danser seul devant l'assemblée. Tout en dansant il s'écrie :

« C'est moi le nouveau gardien de Ramisosa, il m'ordonne de vous dire ceci... »

Et il prédit l'avenir, ainsi que les moyens d'écarter les malheurs menaçants.

Puis il emporte l'ody dans la case qui lui est consacrée (*tranonjaramasina*).

Le premier gardien de l'ody *Sivinda*, dans le village d'Ambatomanoina (district d'Ankazobe), fut choisi de la manière suivante ; quand l'ody fut apporté dans le pays, les habitants se groupèrent par familles, et au milieu un homme tenait dans sa main Rasivinda. Celui qui l'avait apporté dit :

« O Sivinda, ô masina, tu n'a pas encore de gardien. Tu connais cependant celui que tu désires. Approche-toi donc de celui-là. »

A peine avait-il parlé que l'ody s'envola dans les airs comme un oiseau et s'approcha de celui-là même qui l'avait apporté du pays Sakalava. On recommença

encore l'expérience, et cette fois la famille choisie s'en fut très loin de Sivinda, mais l'ody s'en approcha de nouveau, plus vite que la première fois. Désormais les gardiens successifs furent choisis dans cette famille.

Le rite pour le choix du gardien de *Rabehaza* dans la région d'Ilafy, aux environs de Tananarive, mérite une mention particulière. Six villages, Ambohidranando, Ambohibe, Soamanandrariny, Ambohimanjaka, Betsizaraina et Manankasina, le possédaient en commun. Quand on avait besoin d'un nouveau gardien, tous ces villages se réunissaient, et chaque groupe faisait sept fois le tour du taureau consacré à l'idole. Lorsque pendant tout ce temps le taureau ne remuait pas, ni ne mugissait pas, ni ne menaçait de ses cornes, c'est qu'il désignait ce village pour le garder, ainsi que l'idole. Ce fut Manankasina en dernier lieu.

L'ody *Tsimahalahy*, à Antsahafilo, district d'Ambohidratrimo, n'avait pas moins de sept gardiens, tous pris dans la même famille. Ce cas était rare du reste, et en général la responsabilité de la garde de l'ody tribual incombait à une seule personne. Cette responsabilité n'était pas exempte d'inconvénients : le gardien coupable d'avoir violé les interdictions sacrées, devait se purifier par des expiations, parfois on le dépossédait de ses fonctions, ou on l'exilait, ou même on le mettait à mort. Ainsi le sampy Ranalahy, à Ilakatra, district de Vohipeno, défendait à son gardien de faire du mal à qui que ce fût, sous peine de mort. Mais le sang du violateur ne doit pas être versé sur la terre ; si une seule goutte tombait à la surface du sol, tous les habitants mourraient dans la semaine, ainsi que leurs bœufs, et les cases seraient renversées par le vent. Aussi, quand le cas se produit, on lie le gardien à une grosse pierre et on le jette dans la partie profonde de la rivière.

Les anciens rois Merina punirent aussi de mort certains gardiens d'ody qui ne purent satisfaire un de leurs caprices.

« Certains sampy ont cessé d'être aimés par l'andriana et ont été rejetés par lui. Ainsi le sampy appelé *matsatso* fut aimé d'Andriamasinavalona au-dessus de tous les sampy, puis il cessa de l'aimer et le rejeta dans un lac à l'est d'Amboanjobe, en le traitant d'ody ratsy. C'était à Lohalambo qu'était la demeure de Matsatso, et Laimanitrantany était son propriétaire ; un jour ce Laimanitrantany, avec du *vero manga*, frappa la rivière Ikopa au nord d'Antanjombato, et l'eau fut arrêtée ; Andriamasinavalona traversa à gué avec le peuple qui l'accompagnait. Voila pourquoi Andriamasinavalona l'aima. Et s'il ne l'aima plus, c'est parce qu'il arriva que le sampy n'obéit pas aux désirs de l'andriana, alors celui-ci le rejeta avec son propriétaire : Laimanitrantany fut condamné à mort.

« De même Lohatra, à Ambohipo, cessa aussi d'être aimé par l'andriana. » (1)

Les gardiens des ody peuvent être de castes très diverses, soit noble, soit homme libre, soit esclave. Ce sont généralement des hommes, souvent des vieillards, mais quelquefois aussi des femmes.

Chez les Betsileo, la garde du *hazomanga* est confiée dans les familles nobles à un andriana de la dernière caste (Randrianamby), et dans les familles de basse caste au vieillard le plus âgé.

---

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 178.

Beaucoup de villages Sihanaka possédaient autrefois l'ody *mbalaketraka*, efficace dans les expéditions de guerre ou de brigandage. C'est un ody à l'usage des olo-mainty ou gens de basse caste (esclaves, tsiarondahy, manendy, etc.). Il doit avoir comme gardien un esclave et *non un homme* libre.

Il en est de même pour *Andrianarivola*, ody merina de Soavimbazaha (province de l'Itasy). On en fait remonter l'origine à un roi contemporain d'Andrianampoinimerina. Il institua gardiens de l'ody ses esclaves Rainikoto, Rainivodiahitra, Andriamananankoamanana, et leurs descendants.

Chez les Betsileo de la région d'Itremo et d'Ambohimahazo (province d'Ambositra) le gardien de l'ody *kavozo*, qui protège contre la grêle, est *toujours* un vieil esclave.

Les ody *havandra* chez les Bezanozano et l'ody *felambola* chez les Sihanaka étaient généralement gardés par l'homme le plus âgé du village, et Randriamahitsy à Tsimatahodaza (district d'Ankazobe) par l'aîné de la famille rituelle hors de laquelle on ne pouvait pas choisir le gardien.

Fehilefona à Ankarahara, district de Moramanga, a pour gardien un jeune garçon dont le père et la mère sont encore vivants (1). Le gardien de Tsimandozoka, à Miadanimerina, district d'Arivonimamo, ne devait pas avoir de femme vivant avec lui dans la case sacrée, et *Kelimahalandrina*, à Ankarahara, est gardé par une femme non mariée, car cet ody avait été donné aux Bezanozano par un chef Betsimisaraka qui avait envoyé en même temps une femme de sa nation, connaissant les rites, pour en instruire les femmes Bezanozano.

On trouve plusieurs cas de femmes gardiennes rituelles d'ody, par exemple de Mandresirafy, de Tiamaro, de Tokambony, de *ratsisimba*, de *tafolo* et de plusieurs *fandemy*.

A Mangiky, province de Vohemar, c'étaient les plus jolies filles Antakarana qui faisaient deux par deux le service de ce sampy ; il avait été apporté dans le pays, dit-on, par une femme sakalava venue de l'ouest.

Les ody royaux étaient gardés soit par le roi lui-même, soit par un de ses proches parents, quelquefois par une de ses femmes qui devait renoncer au gardiennage dès qu'elle devenait mère (2).

Souvent les gardiens des grands ody sont appelés *vadilahy* de l'ody (maris de l'ody), quelquefois ils portent une appellation particulière : ainsi ceux de Kelimalaza étaient dits *tsindriandahinandriamanitra*, ceux de Rabiby, chez les Antankarana, *ranitry ny mpanjaka* (courtisans du roi).

OBJETS ET ANIMAUX SACRÉS

En dehors de l'attirail ordinaire des ody (bouts de bois ou de racine provenant de l'arbre mère, pierres, perles, coquillages, cupules pour brûler les racines, etc.) on trouve parfois des objets consacrés exceptionnellement à un ody. Une place spéciale leur est attribuée dans les rites. En voici quelques exemples :

(1) Cf *tsitsimba*.
(2) *Tokambony*.

Le *Fehilefona* des Bezanozano est accompagné de quatre sagaies sans doute symboliques, puisque son nom signifie : assembleur de sagaies. Une est plantée de chaque côté de l'idole ; une autre, plus grande, en avant, et la quatrième en arrière. Elles sont enduites périodiquement de miel, et, chaque fois qu'on sacrifie une victime, on les oint de sang. Elles accompagnent l'ody dans toutes ses sorties.

Kelimahatandrina avait deux petits drapeaux, l'un blanc, l'autre rouge. Quand il sortait, on portait devant lui le pavillon blanc pour éclairer la route, et derrière lui le pavillon rouge, en signe d'honneur. En cas d'expédition, la gardienne recommandait aux soldats de regarder toujours les deux étoffes blanche et rouge, pour avoir du courage ; elle donnait le signal de l'attaque en érigeant les pavillons, et de la retraite, en les abaissant.

Rabehaza, chez les Sihanaka, possède à Ambohibao, à 8 kilomètres environ d'Ambatondrazaka, un emplacement consacré : à l'Est est déposée une marmite en fer qui indique si l'année sera sèche ou pluvieuse ; quand elle contient beaucoup d'eau, c'est qu'il en tombera beaucoup ; si elle est presque vide, l'année sera sèche. A Vohilava, près du lac Alaotra, la terre sacrée du même ody était un îlot, au sommet duquel était une enceinte rectangulaire de pieux taillés et pointus : au milieu, sur trois pierres, il y avait un pot rempli d'eau à moitié ; or cette eau ni ne diminuait pendant la saison sèche, ni n'augmentait pendant la saison des pluies.

Il arrive assez fréquemment que des animaux vivants se trouvent liés au culte des ody, soit comme intermédiaires, soit comme symboles. Ce sont par exemple des bêtes qu'on charge de transporter à distance l'efficacité d'un ody pour la communiquer à quelqu'un, ou bien encore un animal domestique est choisi comme substitut de son maître en vue de quelque épreuve magique. Certaines idoles possèdent aussi de véritables animaux sacrés qui, dans plusieurs cas, sont leurs représentations vivantes, qui fournissent en leur nom des présages et par qui l'ody exerce en maintes circonstances son action prophylactique.

Quelquefois l'animal sacré correspond à la forme même de l'ody et peut être considéré comme son incarnation : ainsi le Rabehaza de la région d'Ilafy (environs de Tananarive) est sculpté en figure de taureau et possède un taureau sacré. Mais le plus souvent cette relation n'existe pas.

On trouvera réunis ci-dessous quelques exemples caractéristiques concernant les animaux intermédiaires et les animaux sacrés.

ANIMAUX INTERMÉDIAIRES

Tous les cas que je connais se rapportent à des ody mahery. Ainsi l'ody *baka*, répandu chez les Marofotsy et parmi toute la population métissée qui habite les régions de l'Ouest entre l'Itasy, la Mahajamba et la Betsiboka, est employé le plus souvent de la manière suivante : le porteur touche avec l'amulette un animal domestique appartenant à la personne visée, ou encore l'asperge avec de l'eau à laquelle il a mêlé des raclures de l'ody ; un contact quelconque de l'animal avec son propriétaire communique ensuite à celui-ci le *baka*. D'où les variétés suivantes : le *bakanomby* donné par le bœuf, le *bakanakoho*, le *bakandokotra*, communiqué par la poule et le canard, le *bakampandroaka* (1) apporté par le chien.

(1) *Fandroaka*, mot dialectal pour *alika* ou *amboa*.

Le *vorika*, ody mahery, à Androvakely, district d'Andramasina, est porté sur une colline déserte et oint de graisse et de miel, bientôt il est environné de mouches bleues ; on attrappe délicatement une de ces mouches, on lui fait toucher l'ody, puis on la lâche en prononçant l'imprécation rituelle : la mouche va transmettre la maladie du *vorika* à la personne désignée.

L'emploi d'une tête de libellule dans les ody *fitia* (amulette d'amour), chez les Merina, se rattache au rite suivant : on touche avec cette tête une libellule vivante, qu'on remet ensuite en liberté ; la bestiole vole jusqu'à la femme désirée, et, en se posant sur son lamba, lui communique la vertu de l'ody. Les Bezanozano de la région de Moramanga croient que les possesseurs d'ody fitia font chercher la femme qu'ils désirent par une mouche, ou un martin-pêcheur (*vintsy*), ou un oiseau *vorondreo* (1).

ANIMAUX SACRÉS

Le Rabehaza d'Ilafy (environs de Tananarive) consistait en un morceau de bois sculpté en forme de bœuf. Il avait un taureau sacré, de robe rouge et portant sur le front une tache blanche en forme d'*étoile*. Ce taureau vaguait librement et broutait partout, sans qu'il fût permis de le chasser des cultures. Il passait pour méchant et dangereux. Lors de la destruction des sampy, en 1869, Rabehaza fut brûlé solennellement, mais ensuite les gens du pays se réunirent à Manankasina autour du taureau sacré, et l'un des gardiens dit :

« O peuple, les vazahamena (2) sont arrivés d'au-delà les mers dans notre pays. Ils disent que notre sampy est chose vaine, qui ne peut pas, n'a pas pu et ne pourra jamais rien faire pour nous. Alors nous allons maintenant tuer ce (taureau) Rabehaza, mais que chacun en ait au moins sa part, ne fût-ce que la grosseur d'un grain de riz ».

On sacrifia le taureau, et chaque famille en emporta un morceau gros comme le bout d'un doigt ; puis on suspendit les cornes qui avaient été mises à part, au bord du chemin qui va au marché d'Alatsinainy. Les reliques de l'animal, données à chaque chef de famille, servirent évidemment à fabriquer de nouvelles émanations de Rabehaza.

Dans un autre village du même canton, Rabehaza avait un bœuf et une vache, qu'on appelait les « bêtes du sampy », *bibintsampy*. Ils portaient les noms traditionnels de *Ilaiharanja* et *vatoambo*. Ils devaient être blancs du sommet de la tête jusqu'à la croupe. On les laissait errer et on ne les chassait jamais des cultures ; tout au plus se permettait-on de leur dire :

Lehilahy (ou *vehivavy*) *lehibe* (3) *fa aza manimba zavatr' olona*. — Comme Rabehaza était sampy royal, chaque fois que mourait un roi ou une reine, on tuait le taureau Ilaiharanja et la vache vatoambo, et on les remplaçait par deux autres de même couleur, la viande était distribuée aux habitants, qui avaient soin d'en mettre un petit morceau dans le sinibe (grande cruche placée dans un coin de la case et contenant l'eau), et un autre dans leur rizière, pour servir d'ody famato (4).

(1) La patte ou le bec de cet oiseau est employé fréquemment dans les ody fitia.

(2) Les européens rouges, par allusion à la teinte blonde ou rousse des cheveux de certains missionnaires Anglais.

(3) Mon seigneur (ou Madame) n'abîmez pas les propriétés.

(4) Cf. *Tantara ny Andriana*, p.187 ; d'après cette tradition, tous les Andriandranando se réunissaient pour faire un repas rituel avec le taureau sacré de Rabehaza, lorsqu'on sacrifiait celui-ci, lors de la mort d'un souverain.

D'après l'*Histoire des Rois*, Kelimalaza aurait eu aussi son taureau sacré, qu'on laissait errer même dans les cultures. C'était un taureau complètement rouge. Le narrateur ajoute que, contrairement à ce qui avait lieu pour Rabehaza, on sacrifiait l'ombisikidy (le taureau rituel) de Kelimalaza au moment des « exaltations » du sampy. Il dit d'autre part qu'on le remplace par un autre, lorsqu'il meurt, ce qui parait contradictoire (1).

Le fanony, ody protecteur des villages contre les attaques des ennemis, chez les Betsileo, avait aussi un taureau sacré. Dans la région d'Ambositra, on préparait souvent avec l'ody une décoction qu'on faisait boire à un taureau vigoureux, n'ayant jamais été blessé. On laissait ensuite l'animal vaguer autour du village, et, lorsque les ennemis arrivaient, il prévenait de leur approche en mugissant d'une certaine manière. Ce taureau était très respecté ; mais on le tuait et on le remplaçait par un autre, s'il avait négligé d'annoncer la venue des fahavalo. Dans certains villages le rite était différent : on enterrait le fanony avec le sang d'un taureau rouge dans un trou profond creusé soit au milieu du village, soit près de la porte d'entrée, à l'intérieur. La chair du taureau était partagée entre les gens du fokonolona (2).

L'ody tribual Andriambololona, chez les Merina de la région d'Ankazobe, avait aussi dans certains villages (3) un taureau sacré qu'on laissait errer librement ; on ne devait jamais ni le frapper ni le chasser, même s'il mangeait les récoltes. Dans le village de Merikasinina, l'animal était de robe noire et portait le nom traditionnel de Ingilo.

L'ody Tsisimba, protecteur contre la grêle, à Faliary et Anjeva, district de Manjakandriana, possédait également un taureau sacré, mais qui était en bois, et de la taille d'un véritable taureau. Il existe encore à son sujet une tradition assez curieuse : pour fêter ce taureau, disent les gens du pays, on jouait autrefois de l'amponga et on chantait en battant des mains : alors le taureau s'agitait et les hommes les plus forts du village venaient se cramponner à ses cornes pour essayer de le maintenir. Quand le taureau était le plus fort, il devenait impossible de l'approcher ; quand l'homme était vainqueur, on le reconnaissait à ce signe que se déliait d'elle-même la corde par laquelle le taureau en bois était attaché à un pieu de volombodimpona.

L'idole Rafantaka (4), à Ambohimarina, district d'Andramasina, possédait un grand troupeau de chèvres qui vivaient en liberté et mangeaient tout ce qu'elles voulaient, sans qu'on osât les chasser. Quand une troupe armée se trouvait au nord du village, ces chèvres se tenaient continuellement au nord et faisaient de même pour le sud, l'est et l'ouest. Quand elles tournaient toutes la tête avec persistance vers la montagne

(1) *Tantara ny Andriana*, 187 ; manana ombalahy mena tsy vakivolo ataony hoe ombalahisikidy ny Kelimalaza...., omby karenja, tsy misy mpiandry.... Ary raha maty izy, dia soloana na oviana na oviana. Ny ombisikidy ny Kelimalaza, ny azy kosa, vonoina anandratana azy.... Je crois qu'il y a eu confusion, soit par le narrateur, soit par le P. Callet, entre les bœufs rituels qui doivent servir de victimes à Kelimalaza, bœuf volavita ou volontakatra, appelés ombisikidy du sampy et un taureau rouge sacré, propriété de l'idole, qui n'a aucun rapport avec les ombisikidy ordinaires, comme l'indique d'ailleurs sa couleur uniformément rouge (le volontakatra est d'un brun ocreux et le volavita est rouge ou noir, mais marqué de taches blanches).

(2) *Cf.* les rites de Rabehaza, en Imerina.

(3) Ambatomainty, Mahavelona.

(4) Cet ody, taillé en forme fruste d'homme, était conservé sur la montagne d'Ambohitrandriananahary, dans une case en bois.

d'Ambohitrandrianahary, c'est que les soldats partis en expédition étaient en train de revenir au village. En cas d'épidémie, on allait sur la montagne sacrée et on sacrifiait une des chèvres, dont on distribuait la chair aux malades. En cas de guerre, on accomplissait le même rite, et chaque soldat recevait sa part de victime.

A Amberobe, district d'Andramasina, les serpents *renivitsika* sont en rapport avec Rabehaza ; quand un de ces serpents se trouve près de l'amulette, il s'en approche, comme attiré par une force invincible, et s'enroule autour d'elle.

Le sampy Imérinien *Ramahavaly* avait comme animaux sacrés ces mêmes serpents *renivitsika*. Pour cette raison, on ne devait pas les tuer. Les gens du nord-est d'Ambohimanga, particulièrement dévots à Ramahavaly, croient que pour avoir des enfants il faut faire manger de la graisse sur une battée à un renivitsika. Si une femme rencontre une renivitsika pleine, elle enfantera à coup sûr. Si on tue un de ces serpents, il en vient un grand nombre autour de celui qui l'a tué, d'où le proverbe : « Si on tue un serpent, c'est vie pour vie ; il faut s'y attendre » (1). Quand le tonnerre gronde, ces serpents deviennent tout brillants et apparaissent à l'entrée de leurs trous.

A Soavimbazaha, district du Mamolakazo, voici ce que racontent les gens du pays : « Ces serpents sont *choses* de Ramahavaly ; très souvent les gardiens en voient s'approcher du coin des ancètres où est placé l'ody : Ramahavaly lui-même se transforme quelquefois en serpent, et ses gardiens aussi, dit-on. Si les gardiens prennent une battée ointe de graisse et la frappent en invoquant le nom de Ramahavaly, les serpents arrivent en foule, lèchent la graisse, puis soudain ils disparaissent. Je crois, ajoute le narrateur, « que cette dernière histoire n'est qu'un conte » (2).

Chez les Sihanaka, à Ambohimasina, district d'Ambatondrazaka, les serpents de Ramahavaly passent pour jouer un rôle essentiellement moralisateur : ils font rentrer au domicile conjugal les femmes volages. Ramahavaly rassemble des serpents et des lézards qui entourent la femme infidèle, et lui font tellement peur et honte qu'elle réintègre aussitôt la case de son mari.

Le sampy Imérinien Andriandahimafy, à Ambohimangakely, donne des présages par l'intermédiaire des coqs : quand un homme, partant en expédition, se met sous la protection de cet ody, il laisse un coq rouge à sa famille : « ce coq appartient à Andriandahimafy pour être le signe de l'homme ; si le coq est malade, la femme et les enfants dans la case connaissent que le soldat est malade ou blessé ; si le coq est triste, c'est que l'homme est en mauvaises dispositions ; si le coq est gai, c'est que le soldat est content ». Enfin, s'il chante sur le seuil de la porte, c'est que le soldat est en route pour revenir au village.

Dans le Betsileo, à Ambohimahazo, province d'Ambositra, les femmes stériles ont recours à l'ody fampandroanjaza, pour avoir des enfants. Elles enduisent cet ody de temps en temps avec le sang tiré de la crète d'un coq noir, qui désormais est consacré à l'ody.

---

(1) *Bibilava voavono ka todin' aina no andrasana.*

(2) L'*Histoire des Rois* donne sur Ramahavaly de nombreux détails qui concordent avec les traditions que j'ai recueillies : p. 176, les serpents de Ramahavaly, comment lui-même et comment ses gardiens se transforment en serpents, pp. 1104 et 1105, anecdote du vazaha Legros, à Tananarive.

L'oiseau *toloho* était en rapport avec Rabefaravolo, et c'est avec les plumes de cet oiseau qu'on faisait « le corps de l'ody. Il est dit dans l'*Histoire des Rois* que « le sampy Rabefaravolo aime le toloho » (1).

PRÉSAGES ET MIRACLES

Comme les dieux de toutes les religions, leurs gardiens passent souvent pour des thaumaturges.

Le signe le plus banal, le plus fréquemment raconté que les ody donnent de leur puissance, ce sont les mouvements par lesquels ils manifestent qu'ils sont bien des « dieux vivants ». Ils quittent mystérieusement leur case sacrée, se transportent dans la maison de l'homme qu'ils choisissent pour être leur gardien ; ils secouent et tiraillent dans tous les sens, parfois même ils enlèvent dans les airs ceux qui les tiennent ; ils apparaissent en rêve à leurs élus et mettent en état d'enthousiasme ceux qui doivent vaticiner en leur nom ; ils suscitent des animaux pour donner des signes aux hommes, ou bien encore ils confèrent le don des miracles à ceux qu'ils possèdent.

Mais toute cette thaumaturgie n'était ni organisée, ni codifiée ; car il n'y avait pas de castes sacerdotales hiérarchisées pour en arrêter et en fixer les traditions. Elle apparait donc comme un chaos de faits confus, intéressant pour l'historien des religions, mais difficile à classer.

Voici quelques exemples de présages et de miracles, choisis parmi les plus caractéristiques.

Betamba, ody commun dans le Betsileo, prévenait de l'arrivée de brigands ou d'ennemis par un signe spécial, consistant en un grondement sourd provenant de la terre où il est enfoui. Quand on entend les bruits de Rabetamba, c'est signe de guerre.

Sahasambo, amulette des Antaimorona de la région de Lokomby, remuait parfois dans sa case, comme s'il eût été vivant ; c'était toujours le présage d'un malheur qui menaçait le pays.

L'ody royal *tokambony*, chez les Antambahoaka et les Antaimorona, était emmené dans les expéditions de guerre ; si les soldats devaient être vaincus, il annonçait leur défaite, en s'agitant comme un animal.

« Le *tsikimenamaso* (2) est l'oiseau du sampy *Zanaharitsindrimandry*, chez les Zanakandrianato : lorsqu'il monte au village, il y aura un malheur, vol de bœufs, ou brigands dans le pays ».

De même on a vu plus haut que certains ody (Andriambololona, Rafantaka, Ramahavaly, Andriandahimafy) donnent des présages par l'intermédiaire de leurs animaux sacrés, taureaux, chèvres, serpents, coqs.

Les ody manifestent leur vie par des mouvements pareils à ceux des animaux et des hommes. Le sampy Ravololona, en Imerina, était fixé au bout d'un long bâton de volombodimpona (sorte de bois rouge) ; deux ou trois hommes retenaient avec peine

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 12.
(2) Oiseau aquatique : *Tantara ny Andriana*, p. 12.

ce bâton, et on dit qu'à maintes reprises ils se trouvèrent emportés dans les airs. Si quelqu'un s'avisait de parler irrespectueusement au sampy, celui-ci pressait l'audacieux entre le sol et son bâton. On prétend aussi que Ravololona ne fut pas brûlé, lors de la grande destruction des sampy en 1869 ; mais il s'envola en faisant du bruit, comme un gros insecte. Du reste, quand les soldats Zanakantitra l'emmenaient en expédition, il passait souvent au-dessus d'eux pour les encourager, en crissant comme une cigale.

L'ody *Mankaranana*, attaché à l'extrémité d'une hampe, conduit vers les objets perdus ou volés, où qu'ils se trouvent. Sa force est telle qu'elle jette parfois à terre deux hommes robustes.

Lorsqu'on portait l'amulette royale *Mandresirafy* (1) et qu'il lui prenait fantaisie d'aller ailleurs, aucune force humaine ne pouvait le retenir. Quelquefois il enlevait, dit-on, un enfant nouveau-né, l'emportait dans la rivière, y restait avec lui, invisible, pendant deux ou trois jours, puis rapportait l'enfant sain et sauf à sa mère.

Le *bibilahy*, de Iabohazo, dans la province de Farafangana, pondait des œufs et suscitait des serpents. On a vu qu'en Imerina, Ramahavaly se transformait lui-même en serpent, ainsi que ses gardiens.

La liane *nala* est très utilisée et aussi très redoutée, comme ody. On raconte que dans la forêt les oiseaux qui s'y perchent ou les animaux, même les bœufs, qui passent auprès, tombent morts.

Andrianampoinimerina, dans une expédition chez les Betsileo, emmena Ratsimahalahy, avec les autres grands sampy. Or, au nord de Fianarantsoa, il fut arrêté par une large rivière très profonde ; Ratsimahalahy put seul la faire baisser et la rendre guéable.

Un miracle du même genre fut accompli chez les Betsimisaraka d'Antindra (2) par l'ody *hazary*. Cet ody avait été apporté par un célèbre *mpanazary* qui venait du Sud et allait à l'Ouest vers la Mahavavy. Il passait dans le pays, lorsqu'il rencontra un habitant qu'il connaissait nommé Ananjaka. Lui-même s'appelait Tsimatahodrafy (celui qui ne craint pas de rivaux), et la contrée portait le nom de la rivière qui l'arrosait, l'Andranojoby, ce qui signifie l'Eau-bleue, c'est-à-dire l'Eau-profonde. Or Ananjaka dit au faiseur d'ody :

« O Tsimatahodrafy, toi qui es un mpanazary, au nom de l'amitié qui nous lie, veux-tu être mon parent, et me donner des ody capables de rendre cette eau peu profonde ? Car elle n'est pas guéable, et je suis forcé de la traverser en toute saison dans une pirogue. De plus mes enfants et mes petits enfants ne peuvent s'y amuser. Peux-tu, avec des hazary, rendre cette eau peu profonde ?

« Ce n'est pas difficile, répondit Tsimatahodrafy, si tu y tiens. Prends donc une esclave à peau claire, jeune et dont les seins commencent à pointer (*somon-drara*) ; emmène-la au bord de la rivière, emporte aussi une assiette bien propre, mets-y de l'eau froide et limpide ; emporte également du ramy et des tisons enflammés. Etends au bord de l'eau une natte très propre, attache l'esclave somon-drara, et renverse-la en dirigeant sa tête vers l'Est, dans la position d'une vache qu'on va sacrifier, verse sur sa tête l'eau froide contenue dans l'assiette, brûle l'encens, et supplie les

(1) Ody des rois Antakarana, dans la province de Vohemar.

(2) Province de Vohemar.

Zanahary et Razana de faire en sorte que la rivière devienne peu profonde ! Quand tes prières seront terminées, tu plongeras ces hazary dans l'eau et tu verras cette eau devenir peu profonde (*mariro*) ».

Or Ananjaka se conforma scrupuleusement aux prescriptions de Tsimatahodrafy ; et, quand les hazary furent plongés dans l'eau, celle-ci peu à peu devint limpide, de bleue qu'elle était à cause de sa profondeur ; et elle baissa petit à petit, au point qu'on pouvait voir le sable au fond ; puis elle devint peu profonde (*marivo*), et on peut depuis ce temps la passer à gué en toute saison, sauf au moment des grandes pluies. Les enfants mêmes pouvaient la passer ou s'y amuser et pêcher à la nasse. Aussi on changea son nom en celui de Bemarivo (la grande (eau) peu profonde) au lieu de Andrānojoby (l'eau-bleue).

Les miracles accomplis par les ody rappellent tout à fait ceux qui sont attribués aux dieux dans les mythes de l'antiquité grecque et romaine. Ils font triompher les rois qu'ils protègent, en intervenant dans les batailles.

Ainsi le principal ody des chefs Mahafaly est Indriamaro. Or, la première fois qu'une armée hova entra dans le pays, l'esprit d'Indriamaro accompagna les guerriers mahafaly, suscita un vent furieux suivi d'une chaleur accablante, et tous les envahisseurs moururent de maladie ou furent tués. On dit aussi qu'en temps de guerre Indriamaro suscite dans le camp ennemi une nuée de moustiques et d'insectes de toutes sortes, devant lesquels les ennemis, fatigués et rendus malades, sont forcés de s'enfuir.

L'*Histoire des Rois* imériniens contient des récits analogues. Lorsque Andrianjaka, avec son armée, marcha sur Ambohimanambola pour prendre ce village d'assaut, il dit à Andriamanalina, gardien d'ody, de faire les rites de Kelimalaza ; le sampy fit aussitôt tomber une grêle si drue sur les ennemis que ceux-ci s'enfuirent (1). Le même ody, du temps d'Andrianampoinimerina, faillit empêcher le conquérant hova de s'emparer du village, en transformant un terrain sec en marécage, où poussaient les roseaux et les nénuphars (2).

La faculté de faire des miracles passe naturellement des ody à leurs gardiens, et les histoires de thaumaturges sont très nombreuses dans le folk-lore malgache.

Chez les Sihanaka, le gardien de Andriamitetibato, le Seigneur-qui-coupe-les-pierres, éteignait d'un geste les incendies et commandait à la foudre. Parfois, dit on, il tranchait la tête d'un taureau et la jetait dans le lac Alaotra, mais cette tête ne s'enfonçait point, voguait à la surface et mugissait comme aurait fait un bœuf vivant. Si ce même gardien lançait un œuf dans le lac, l'œuf flottait et chantait comme un coq en vie. S'il semait une graine quelconque, elle germait, grandissait, fleurissait et se chargeait de fruits, qui mûrissaient et qu'on pouvait manger, le tout en quelques minutes. Le gardien de Mitetivato pouvait arrêter le cours d'une rivière ou en changer la direction. Il traversait l'eau sans pirogue, en se servant d'une feuille de lotus et d'une seule tige de roseau.

On attribuait chez les Sihanaka des miracles analogues à l'ody Rabehaza. Son premier gardien s'appelait Andriatohanitany. Lorsque celui-ci mourut, son fils Andrianonibelaza lui succéda. Il transporta le sampy dans le village d'Antanambe. Alors la puissance du sampy fut encore plus grande. Par exemple lorsque Andriano-

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 140.
(2) *Tantara ny Andriana*, p. 173.

nibelaza voulait manger des poissons, il les demandait, dit-on, à Rabehaza. Celui-ci répondait : « Si tu veux manger des poissons, tu n'as qu'à les appeler au bord de l'eau ». Le gardien convoquait alors les gens du village pour se rendre avec lui au bord du lac, et il criait : « Poissons, eh ! les poissons ! montez sur la rive ». Et au bout de quelques instants voilà que de nombreux poissons nageaient vers le rivage, sautaient hors de l'eau et montaient sur la terre sèche. D'abord les gens du village n'osaient pas les toucher, car ils avaient peur, mais ils reconnaissaient que leur sampy les leur avait donnés et ils ramassaient tous les poissons.

Lorsque Andrianonibelaza voulait traverser le lac Alaotra, il ne se servait pas d'une pirogue, mais il plaçait à la surface de l'eau une corde de rafia et marchait dessus jusqu'à l'autre rive.

On disait aussi qu'il pouvait saisir, rien qu'en les appelant, les oiseaux qui volaient au-dessus de sa tête.

Andrianonibelaza était originaire du pays Sakalava : il abandonna son pays et vint s'établir chez les Sihanaka. Grâce à son sampy Rabehaza, il acquit bientôt une grande influence et devint un chef. Tohana son fils lui succéda dès avant sa mort et reçut le gardiennage du sampy. Il fit des guerres heureuses, prit la Mananara pour limite de son territoire au sud et fit construire le village d'Ambohibeloma. Tohana réussissait dans toutes ses entreprises grâce à Rabehaza, et le peuple sihanaka rendait les plus grands honneurs au sampy et à son gardien. Mais vint Andrianampoinimerina qui s'empara d'Ambohibeloma, réduisit en esclavage les habitants, à l'exception de Tohana auquel Rabehaza sauva la vie et permit de s'enfuir. Le chef sihanaka se rendit en hâte auprès de son père qui vivait retiré dans une île du lac Alaotra. Celui-ci fit un grand sacrifice en l'honneur de Rabehaza et renvoya son fils à la bataille avec des hommes armés de sagaies en bois qu'il désigna. A son approche Andrianampoinimerina, qui savait la puissance de Rabehaza, traita avec lui, et rendit la liberté aux Sihanaka captifs ; ceux-ci s'établirent avec leur chef Tohana sur la montagne d'Ampamoizankova.

Quand Radama vint chez les Sihanaka, il pria Tohana de venir s'entretenir avec lui en un lieu déterminé.

Le chef Sihanaka consentit ; le jour venu, il fit un sacrifice à Rabehaza qu'il emmena avec lui, et le supplia de faire tomber de nombreux coups de foudre, sans causer d'ailleurs aucun mal ; Radama en fut épouvanté et crut dès lors que Rabehaza était un sampy très puissant. A son tour il prit son sampy Ramahavaly et le pria de susciter de nombreux serpents, ceux-ci en effet arrivèrent en foule et remplirent la case où se trouvaient les deux rois ; Tohana fut fort effrayé, et connut que, si son sampy avait tout pouvoir dans le ciel, celui de Radama était tout puissant sur la terre.

Alors Radama proposa à Tohana de faire amitié ensemble, d'unir le pouvoir de leurs sampy et lui demanda de l'accompagner chez son vieux père Andrianonibelaza. Mais celui-ci comprit que son fils s'était soumis à Radama ; il ne voulut plus demeurer à Anosy d'Alaotra, et s'enfuit au pays sakalava, d'où il était venu jadis. Quand Radama et Tohana surent que le vieux chef sihanaka était parti, ils en furent stupéfaits et demandèrent conseil à Rabehaza ; le sampy leur dit : « Mon grand maître s'en est allé vers son pays natal. Toi, Laidama, si tu veux me garder, enterre moi à Ambohibao ; sinon, je m'envolerai pour rejoindre mon grand maître Andrianonibelaza. Et toi, Tohana, je t'ordonne de suivre les traces de ton père, car c'est à Radama qu'appartient désormais ce royaume ».

C'est ainsi que Radama, dit-on, devint le maître de Rabehaza.

Chez les Marofotsy (1) l'homme ou la femme qui possède l'ody *fanidy* ou l'ody *voay*, est considéré comme le maître des caïmans. Il peut leur commander ce qui lui plaît, monter sur leur dos, pour traverser les fleuves. Il leur apporte à manger au bord de l'eau, et aux plus familiers d'entre eux met des bracelets d'argent autour des pattes.

Chez les Betsimisaraka (2), les possesseurs de l'ody *havandra*, qui commande à la grêle, font tomber la pluie pour montrer leur pouvoir, puis sortent avec une battée, et, chose curieuse, la battée se remplit de grêlons, tandis qu'à côté il n'en tombe pas un.

Parfois aussi, quand ils savent qu'il ne leur est pas possible d'empêcher la grêle, ils la dévient sur une localité voisine ; pour cela ils désignent de la main une direction, et c'est là que la grêle tombe.

Les possesseurs d'ody font aussi tomber la grêle, à leur volonté, dans les rizières des gens qui ne leur ont pas demandé d'ody, tandis que les rizières de leurs clients, tout à côté, demeurent indemnes.

Certains mpimasy, en Imerina, lorsqu'ils désiraient la femme d'un autre, demandaient à un de leurs ody mahery de faire périr cet homme ou de faire gonfler et pourrir sa verge, ou de la faire tomber. D'autres pouvaient, dit-on, transformer en serpent la verge d'un homme qui convoitait leur propre femme ; et, si l'homme ne donnait pas de la viande à manger à sa verge-serpent, celle-ci lui dévorait la fesse.

(1) Province de Maevatanana.
(2) A Tanambao, province de Vatomandry.

CHAPITRE VII

Utilisation des ody

Epoques des rites

Les temps propices à la célébration des rites sont fixés par le sikidy. Des rapports étroits unissent le sikidy à toutes les manifestations de la vie religieuse des anciens Malgaches. Il intervient souvent pour indiquer les amulettes qui conviennent dans telle ou telle circonstance, pour guider dans leur préparation, dans le choix des éléments qui les composent. C'est grâce au sikidy encore qu'on peut connaître les dates plus particulièrement favorables au culte des ody.

On célèbre pour eux deux espèces de rites, les uns quotidiens ou hebdomadaires, les autres annuels ou mensuels. Les premiers sont de petits rites accomplis sans cérémonie par le gardien ou le possesseur de l'*ody*, et ne comportent que des offrandes banales ; les seconds constituent des rites solennels, célébrés avec quelque apparat et accompagnés en général d'offrandes importantes, telles que des victimes animales. Tous ces rites ont leur valeur ; c'est à leur occasion qu'on demande aux amulettes d'agir et de produire l'effet auquel elles sont destinées. Négliger ces cérémonies, c'est ôter de la force aux ody ; les accomplir régulièrement, c'est augmenter au contraire leur efficacité.

Les grands rites des ody s'accomplissent au premier jour de la lune d'un mois malgache fixé par le sikidy, soit une fois, soit plus rarement deux fois par an. Pour certains ody, ces rites ont lieu une fois par mois. La date de beaucoup la plus fréquente pour leur célébration annuelle est le commencement d'Alakaosy. Alakaosy est devenu dans la divination malgache le mois fort (*mahery*) consacré aux ody, et au premier jour de la nouvelle lune, à cette date, on peut voir aux environs de tous les anciens sanctuaires des théories de fidèles se diriger vers les lieux où sont conservées les amulettes sacrées héritées des ancêtres, en portant des offrandes enveloppées dans des étoffes rouges ou bleues, ou en conduisant des victimes. C'est au premier jour d'Alakaosy qu'étaient célébrés en Imerina les grands rites de Ratsisimba, Vatamena, Vatomaina, Ravololona, Andrianarivola, Befaravolo, Rabehaza et de presque tous les « sampy célèbres ».

Quand l'accomplissement des rites est semestriel, le mois Alahamady est fréquemment associé à Alakaosy (1). Tel est le cas par exemple pour les ody Andrianakanjo, Befaravolo, Andriankazobe.

(1) En 1917, le mois Malgache Alakaosy commençait le 21 mars, et le mois Alahamady le 20 juillet ; en 1918, ces dates se trouvaient avancées au 12 mars et au 8 juillet.

Mais d'autres mois qu'Alakaosy ou Alahamady peuvent être indiqués par le sikidy. Ainsi le *Tokambony*, ody royal des Anteony à Andemaka, district de Vohipeno, avait ses grands rites au mois Adimizana (1) ; chaque année, le premier jour de la lune d'Adimizana, les Andriana et les peuples se rassemblaient au village royal de Mahasoa et célébraient une fête avec sacrifice de bœufs.

D'autres ody, surtout parmi les ody mahery, ont Alahasaty comme mois consacré. Il est dit dans l'*Histoire des Rois* « qu'Alahasaty est le jour des sorciers (*mpamosavy*) c'est-à-dire des faiseurs de mauvais sortilèges, et aussi le jour des ody ; c'est un jour noir, propre à l'enlèvement des sorts. On ne commence pas une affaire au début d'Alahasaty, sans exalter (2) le sampy (3) ».

Les petits rites des ody ont lieu chaque semaine, le plus souvent une fois, et exceptionnellement deux fois, ou même plus souvent, car certains ody doivent être sanctifiés tous les matins. En général, les jours de la semaine sont divisés à ce point de vue en deux catégories, les jours *bons* (tsara) ou *vivants* (velona), pendant lesquels l'ody est efficace et accepte les offrandes, et les jours *mauvais* (ratsy) ou *interdits* (fady), pendant lesquels on ne peut pas s'en servir. C'est naturellement l'un des jours fastes qui est réservé aux rites hebdomadaires. Sous l'ancienne royauté Imérinienne, et avant la condamnation des sampy en 1869, les jours des principaux ody n'étaient ignorés de personne, comme l'atteste un passage de l'*Histoire des Rois* (4).

« Hagamainty demanda à Andrianampoinimerina :

« Dis-nous donc les rites des sampy et leurs fady, de crainte que les Hommes sous le jour ne soient pris au piège, car nombreux sont tes peuples.

« Andrianampoinimerina dit alors leurs rites et leurs fady.

« Chacun connait les jours de mes sampy, chacun connaît les jours qu'ils aiment : aux jours dits, vous devez vous réunir, vous devez faire les prières, et, aux jours interdits, vous ne devez pas entreprendre d'affaires ».

Il serait fastidieux d'entrer dans le détail des jours fastes et néfastes pour les divers ody. Quelques exemples suffiront. Andriankazobe (à Tsarahasina, district d'Ankazobe) avait comme jour faste le vendredi. Tokambony (à Andemaka, district de Vohipeno) le jeudi ; Tsimanampahavalo (à Saivaza, district de Vatomandry) le dimanche ; Boko (à Sitampiky, province de Maevatanana) le samedi ; Betaly (à Bemanevika, province de Vohemar) les vendredi et samedi ; Ravololona (à Sabotsy, district de Moramanga) les mardi et samedi ; Famanana (à Ifanasina, district d'Anivorano) les lundi, mercredi et samedi ; Kelimalaza, la principale idole royale de l'Imerina, avait comme jours *vivants* le lundi, le mercredi, le jeudi et le dimanche, et comme jours interdits, le mardi, le vendredi et le samedi.

(1) Commençant en 1917 le 21 janvier et en 1918 le 12.

(2) On verra plus loin le sens de cette expression.

(3) *Tantara ny Andriana*, pp. 31, 32.

(4) *Tantara ny Andriana*, pp. 809, 810.

Le même ody pouvait avoir des jours différents, selon les clans et les villages. Ainsi, chez les Sihanaka et les Merina du district de Mànjakandriana, les jours de la célèbre idole Tsimahalahimanjaka étaient les suivants :

LOCALITÉS	JOURS FASTES	JOURS NÉFASTES
Ambohimanga	Lundi, mercredi	Dimanche, mardi, jeudi
Ambatondrazaka	Mardi, vendredi	Jeudi, dimanche
Amparafaravola	Lundi	Samedi
Antanambe	Mardi	Samedi
Ankorombe.................	Mardi	Samedi
Ambohitrolomahitsy........	Lundi, mercredi	Jeudi, dimanche

CONSÉCRATION DES ODY

Petits ou grands rites ont pour objet de sanctifier l'ody, c'est-à-dire de lui donner de l'efficacité et de la puissance, de conserver, d'augmenter son énergie, sa vertu (*hasina*). La sanctification (*fanamasinana*) vivifie l'ody, comme la nourriture entretient la force d'un animal. Elle donne à l'ody sa vertu en quelque sorte divine, ainsi que l'explique un commentaire cité par le Père Callet dans l'*Histoire des Rois* (1). « C'est leur consécration qui faisait autrefois Andriamanitra » (c'est-à-dire transformait en dieux les racines d'arbres avec lesquelles on fabriquait les sampy). Le rite le plus ordinaire de la sanctification, celui qu'on accomplit au jour faste un certain nombre de fois par mois, et qui est le préliminaire de toute utilisation des ody, consiste essentiellement en ceci : on oint l'ody avec de la graisse, de l'huile ou du miel, on brûle de l'encens de façon à ce que la fumée imprègne l'amulette, et on prononce une formule rituelle ou prière ; ensuite on accomplit les rites indiqués pour l'utilisation de chaque ody particulier ou de chaque catégorie d'ody. Ainsi on enterre des parcelles de certains ody mahery sur le chemin de la personne qu'on veut faire mourir, on fait boire l'eau consacrée par l'amulette au malade qu'on veut guérir de telle maladie, on porte sur soi un morceau de tel ody qui doit protéger contre le fusil, la hache ou le couteau. Mais tous les modes d'utilisation, infiniment variés, sont préparés par le rite banal de la consécration ou de la sanctification (2) de l'ody, caractérisé par l'onction, la fumée de l'encens et la prière.

ONCTION

L'onction est faite avec de la graisse, de l'huile ou du miel. Aussi les ody, à la suite des onctions répétées, prennent une teinte brune ou noirâtre, une consistance plus ou moins visqueuse, et une odeur plutôt forte et même nauséabonde ; particulièrement ceux qui sont inclus en des cornes se trouvent amalgamés par une sorte de pâte brune faite de corps gras et de poussière, qui n'est pas sans en rendre le maniement assez désagréable.

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 179, 180.... *natao Andriamanitra ny fanasinan' azy taloha manasina anao izahay, Andriamanitra.*

(2) *Fanasinana.*

La graisse pour les onctions est presque exclusivement de la graisse de bœuf. La graisse de porc est interdite.

L'huile employée est toujours l'huile de ricin (1). Le ricin très commun à Madagascar sert à fabriquer une huile très foncée qui, à ma connaissance, n'est utilisée que pour les amulettes ou comme produit pharmaceutique local.

Le miel est, suivant le cas, du miel sauvage ou du miel pris dans une ruche (2). Il est presque toujours spécifié qu'il faut employer du miel d'abeilles encore vivantes (3).

ENCENS

Les fumées odorantes (*emboka*) destinées à encenser les ody sont quelquefois produites simplement par de la graisse de bœuf, et le plus habituellement par la résine parfumée du ramy (4).

On fait brûler cette résine, qu'on enflamme à l'aide d'un charbon pris au foyer, soit dans un petit *fanaovanjiro* (5) malgache, soit dans une cupule de pierre, de terre ou de fer-blanc, soit même sur une pierre plate. On tient l'ody suspendu, ou encore on le balance au-dessus des fumées du ramy, de façon à ce qu'il en soit bien imprégné.

PRIÈRES

Les prières varient naturellement selon les ody et selon les traditions locales. Le nom générique de ces formules rituelles de consécration est *tsitsika* (6). J'en citerai quelques-unes à titre d'exemples.

Une des plus simples et des plus caractéristiques est celle traduite au commencement du Chapitre III et empruntée à l'*Histoire des Rois*. En voici d'autres.

Consécration de l'ody afo

On remplit d'eau un van, et on chauffe cette eau en y plongeant le fer d'une angady usée, chauffé à blanc. On baigne ensuite la corne renfermant l'ody, on l'encense et on fait le tsitsika :

« Sois sacré (masina) ! Protège la case ! Empêche le feu de l'atteindre ! Veille continuellement sur elle ! Que le feu ne la consume pas, ni le jour, ni la nuit. Protège la contre le feu, car toi seul peux le faire » (7).

---

(1) *Tseroka*.

(2) *Tantely remby, tantely ompiana*.

(3) *Tantely velon-dreny*. Cette recommandation peut paraître au premier abord extraordinaire. Elle s'explique par ce fait que beaucoup de tribus se procurent fréquemment du miel en écrasant une ruche entière, telle quelle, avec sa cire et ses abeilles.

(4) Le ramy (*canarium madagascariense*) de la famille des buséracées, est un grand arbre à tronc élancé, commun dans les forêts de Madagascar. Il donne une belle résine, abondante, assez parfumée, qu'on vend sur tous les marchés.

(5) Lampe malgache primitive, formée d'un pied supportant une cupule dans laquelle on brûle de la graisse. Il y a des *fanaovanjiro* en terre, en bois, en fer et même en pierre tendre.

(6) Au moins chez les Merina. On appelait *tsitsika* par exemple la formule destinée à donner le hasina à l'enfant dans la cérémonie de la circoncision, au tangena dans les ordalies, aux ody dans leurs emplois divers.

(7) Consécration de l'ody *afo*, chez les Merina, à Antanamalaza, district de Manjakandriana.

Consécration de l'ody ampela (1)

Pour utiliser cet ody, on l'oint de graisse et on l'encense avec du ramy, en prononçant cette formule :

« Sois sacré, très-sacré ! Par toi, puissè-je posséder une telle, la femme au beau corps. Puissè-je appeler une telle, qui est séparée de moi. Sois sacré, très sacré ! Puissè-je être aimé d'elle, bien qu'elle ne pense pas à moi.

« Sois sacré, très sacré ! Qu'elle vienne immanquablement vers moi, soit qu'elle s'en aille au Nord, sois qu'elle s'en aille au Sud ».

Consécration de l'ody fanala (2)

On sacrifie un coq rouge, on oint l'ody avec le sang, puis on le fait bouillir avec une pièce d'argent de 0 fr. 20 dans un vase plein d'eau. On place le malade au-dessus de la vapeur, en le recouvrant avec un lamba neuf, et on dit :

« Sacré, sacré, sois sacré, ô ody de nos ancêtres ô ody pour enlever le mal ! Sois sacré, car on t'a consacré avec le sang du coq et la pièce d'argent ».

Consécration de l'ody mandriko (3)

On met le mohara (corne renfermant l'ody) dans une corbeille qu'on élève avec les paumes des deux mains ; au-dessous on place des braises avec du ramy dans un vase de terre ; quand la fumée s'élève, on prononce la prière suivante :

« Sacré, sacré, sacré sois-tu, ô Zanahary, toi qui est au-dessus et qui fait croître. Sacrée, sacrée, sacrée sois-tu, ô terre femelle, sur qui croissent les choses ! Je vous prie tous deux pour consacrer en ma faveur Mandriko ».

Consécration de l'ody fitaizan-tena (4)

Pour se servir de chacun des ody composant le fitaizan-tena, on le racle, on répand les raclures sur toutes les parties de son corps et on fait le tsitsika, par exemple pour Andriamanantsara.

« Tu as le hasina, ô Andriamanantsara ! Fais cesser la mauvaise humeur d'un tel. Fais qu'il soit bien disposé envers moi. Ne le laisse pas s'emporter ».

Prière faite quand on exalte les sampy (5)

On brûle de l'emboka dans un vase de terre au-dessous des sampy érigés, et le *mpidoka* les invoque ainsi :

« Réveillez-vous ! Réveillez-vous ! Réveillez-vous ! Entendez,entendez, entendez-vous Andriambe, Lehimafy et Rakelimaza, car voici venu le grand jour de votre exaltation. On vous appelle au moyen de cette chose parfumée, parce que cette odeur

(1) Amulette d'amour, chez les Bara, aux environs de Betroka.
(2) Consécration de l'ody *fanala* (guérison des maladies), chez les Tanala, à Ranomena, district d'Ambohimanga-du-Sud.
(3) Ody *basy* chez les Bara, à Ankazoabo, province de Tulear.
(4) Ody destiné à obtenir tout ce qu'on désire, et composé de 19 ody secondaires, chez les Betsimisaraka, à Anivorano, province de Tamatave.
(5) Recueillie à Andramasina, province de Tananarive.

parfumée est digne de vous, seigneurs parfumés (1), rois du ciel et de la terre. Venez en courant assister et vous présenter à notre prière et à notre consécration. Voici un bélier (ou un coq rouge d'une seule couleur). Protégez-nous du malheur et de la maladie, faites nombreuse notre descendance, rendez-nous riches. Bénissez nos cultures, ô Zavamasina (êtres sacrés) pour qu'elles ne soient pas atteintes par aucun dommage, mais qu'elles donnent leur récolte. Venez, vous Andriambe, Lehimafy, Rakelimalaza, venez dire ce qui portera chance, dire ce qui portera bonheur; car vous êtes les Andriamanitra qui tuent et font mourir, qui animent et font vivre. Dites ce qui portera bonheur. Dites ce qui portera chance ».

EFFICACITÉ OU MANIÈRE D'AGIR DES ODY

L'ody, une fois consacré, est utilisé de manières très diverses, mais les procédés de beaucoup les plus employés sont les suivants :

Action par contiguïté

Beaucoup d'ody exercent leur action magique par contiguïté, si l'on peut dire Telles sont les amulettes portées au poignet, au cou, au côté, etc., et dont il a été question dans des chapitres précédents. Le contact prolongé et répété communique un peu du hasina de l'ody à tout ce qui est en contact avec lui, ou même à ce qui se trouve dans son voisinage. C'est en vertu de ce principe qu'on enterre dans le parc à bœufs l'ody destiné à multiplier le troupeau, près de la porte du village l'ody protecteur contre les ennemis, au milieu des cultures l'amulette qui écarte l'orage ou éloigne les sauterelles.

Pour utiliser l'ody valala contre les sauterelles, on enterre des parcelles de l'amulette aux quatre points cardinaux des rizières à protéger, ou bien on enferme l'ody dans un nœud de bambou qu'on plante au milieu de la rizière. Quelquefois aussi on érige le bâton ou le bambou portant l'ody sur une colline déserte, vers laquelle on désire détourner les sauterelles.

De même les gens de la côte, pour se protéger contre les caïmans, jettent dans les fleuves et les marais des parcelles d'ody fanidy.

Les raclures de l'ody de pêche appelé *fanjonjonana* sont mêlées à un appât quelconque et jetées dans l'eau à l'endroit où on a l'intention de pêcher.

Par une conséquence naturelle, on écarte de soi les ody mahery ou malfaisants, on ne les garde même pas dans sa case, mais on les exile en quelque lieu éloigné et désertique. Au contraire, lorsqu'on veut qu'ils exercent leur action, un procédé fréquent consiste à les mettre en contact, soit avec un objet ayant appartenu à la personne visée (cheveux, rognures d'ongles, morceau de linge ou de vêtement usagé, etc.,) soit avec cette personne elle-même. Ainsi tels ody fitia doivent contenir des cheveux de la femme convoitée ou un morceau d'un linge dont elle s'est servi pour l'usage intime. Beaucoup d'ody mahery tuent ou rendent malade après qu'on a réussi à frotter avec l'ody ou une parcelle de l'ody le pan du vêtement ou à toucher simplement le corps de son ennemi. On verra plus loin qu'un moyen pratique de mettre l'ody en contact avec le sujet est de lui en faire absorber des particules mêlées à de l'eau ou à des aliments.

(1) Jeu de mots sur *zavamanitra*, *fofomanitra* et *Andriamanitra*.

Ody divers

32, 33, 34 et 35. Mohara Sakalava.
36. Ody mahery, inclus dans un nœud de bambou (Betsimisaraka).
37. Mohara Merina.
38. Baguette pour retrouver les objets volés : ody mandihy (Merina).

Fouler la terre où a été enterré un ody ou une parcelle d'ody, c'est s'exposer à en subir les effets, bons ou mauvais. Le famato chez les Betsileo est enterré sur la place de village, le hazaribe chez les Antaimorona dans le parc à bœufs. Chez les Imériniens on enfouit communément l'ody mahery sur le chemin habituel de la personne à qui on veut nuire.

L'action peut même être produite à distance, soit par transfert des molécules et de la vertu de l'ody, soit par son simple aspect.

On se sert d'animaux comme intermédiaires, pour faire agir à distance certains ody. J'ai cité le cas d'ody mahery qui agissaient sur leur victime par l'intermédiaire de sa poule, de son chien ou de son bœuf (1), d'ody fitia communiqués par une libellule ou un oiseau ; des procédés analogues servent aussi pour les ody bienfaisants.

Par exemple, pour détourner les sauterelles avec l'ody valala (2), on prend deux sauterelles vivantes qu'on frotte avec les raclures de l'ody, puis on les porte sur une colline non cultivée et on dit :

« Sauterelles ! voici vos parents. Réveillez-vous. Soyez prêtes à les suivre sans délai. Et vous, allez vous en vers les pays où on ne cultive pas de riz ».

Ensuite on agite son lamba et les sauterelles s'envolent.

L'action peut être produite par la simple vue de l'ody.

Le *baomiorika* des Betsileo est un vulgaire bambou de portage dans lequel on cache des ody mahery, puis on l'abandonne au fil du courant ; celui qui l'aperçoit le premier en subit aussitôt l'influence, et, fût-il un homme fort et sain, tombe malade d'une maladie incurable.

Le *retifitra* est un ody mahery très employé chez les Bara et les Tanala. On enduit avec les raclures de l'ody ses propres sourcils, ses doigts, ou l'extrémité de son bâton ; puis, quand on rencontre son ennemi, on le regarde fixement en remuant les sourcils ou en tendant vers lui le doigt ou l'extrémité de la canne ; dès que la personne visée voit la chose ointe avec l'ody, elle est atteinte par la maladie.

L'effet est parfois plus mystérieux encore : par exemple les Sakalava de la région de Sitampiky, pour utiliser l'ody *tsitrabadimantsaka*, en prennent une parcelle qu'ils fixent à la pointe d'une sagaie et l'exposent au feu ; quand l'ody produit de l'écume qui tombe par terre, la personne visée meurt, à quelque distance qu'elle se trouve.

L'*Histoire des Rois* explique comment certains mpisikidy volent avec l'ody taratra (miroir) l'image ou l'ombre des personnes ; ils peuvent ensuite tuer ou rendre malades les gens dont ils détiennent l'âme en quelque sorte (3).

EAU CONSACRÉE

Très fréquemment l'ody sert à consacrer de l'eau qu'on utilise ensuite soit en aspersion, soit en onctions, soit en boisson. On ne prend pas de l'eau quelconque, mais on observe des rites souvent compliqués pour se procurer cette eau : c'est le

(1) *Baka* chez les Marofotsy et les Sakalava.

(2) Chez les Merina à Antanamalaza, district de Manjakandriana.

(3) *Tantara ny Andriana*, p. 109.

plus souvent de l'eau vivante, c'est-à-dire courante, puisée tantôt à une cascade ou à une source déterminée, tantôt à la rivière la plus proche, ou encore de l'eau prise dans l'empreinte d'un pas d'homme ou d'animal, etc.

Voici, par exemple, comment procédait le gardien de Ravololona, ody tribual des Zanakantitra (Itasy). Il puisait de l'eau pure à une certaine source dans un vase très propre, il versait cette eau dans une battée et y faisait baigner Ravololona qu'il remettait ensuite à sa place. Avec l'eau ainsi obtenue, il aspergeait les soldats pour les protéger contre les balles, les champs pour les défendre de la grêle, ou bien les malades pour leur rendre la santé.

Pour mettre le peuple sous la protection de Rabehaza, chez les Merina, on l'aspergeait avec l'eau-de-purification (*ranomafana*) consacrée par l'ody, et mêlée de miel et de terre blanche. Cette eau servait aussi à guérir les maladies.

Chez les Tanala et les Betsimisaraka, on asperge les tavy ou terrains préparés pour la culture du riz avec de l'eau mêlée de terre blanche et de raclures des ody havandra, protecteurs contre la grêle.

Dans une cérémonie particulière célébrée en l'honneur du sampy Ralampana, en Imerina, les hommes, nus sous le lamba, et les épaules découvertes, se réunissaient dans la cour de la case sacrée, et le gardien aspergeait leurs épaules avec la ranomafana (eau consacrée par le sampy). Cette opération s'appelait manafana ou miafana (purifier ou se purifier) et prémunissait contre les maladies contagieuses ou contre l'atteinte des armes à feu. L'eau sacrée devait être prise à une source spéciale, et contenue dans un vase en terre.

On aspergeait aussi les troupeaux de bœufs, pour les protéger contre les voleurs, avec l'eau consacrée par les ody famato et autres analogues. Cette eau s'appelait jadis chez les Merina (1) *ranonjavatra*. Chez les Bara, pour se servir du *manarivo* qui fait se multiplier les troupeaux, on réunit les bœufs en cercle six fois en partant du Nord et en aspergeant les animaux avec de l'eau consacrée par l'ody. On dit en même temps :

« Tu es sacré, ô Manarivo, très sacré. On t'a acheté un bon prix pour les bœufs, on t'a pris avec les deux mains ; puissent les bœufs croître en nombre au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest, pour que nous devenions plus riches que tous les autres ».

Pour l'ody tonga ou ody zaza, employé par les Bara pour empêcher les fausses couches et la mortalité infantile, l'aspersion se fait selon un rite assez extraordinaire : l'ombiasy monte sur le toit ou à l'étage de la case avec une cruche contenant l'eau consacrée par l'ody et, de là, il verse cette eau sur la consultante, qui se tient en bas.

Les soldats Imériniens, avant de partir en expédition, demandaient la protection de Rakelimalaza à Ambohimanambola ou à Ambohimanga, et le gardien les aspergeait avec l'eau-sacrée-de-la-corne-blanche (2). « Quand les miaramila (soldats) viennent pour s'approcher du sampy, ils apportent le sakamalao (gingembre) ; auparavant ils font le hasina, puis la purification avec l'eau de la corne blanche. Pendant l'aspersion le mpitahiry dit :

« Cette eau est pour vous purifier, ne vous baignez pas durant trois jours ».

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 60, « eau provenant d'un être ».
(2) *Rano voa hasina ao antandropotsy. Tantara ny Andriana*, p. 175.

ONCTION

Les onctions se font soit avec de l'eau ou de l'huile consacrée par l'ody, soit avec les résidus des onctions de graisse et de miel faites à l'amulette même, mélangés à des raclures des bois sacrés. Ainsi les ody basy, chez les peuples du Sud et de l'Ouest, sont presque toujours contenus dans des bouts de cornes ; au moment du combat, les soldats s'oignent le front, les tempes et les mains avec un peu de la mixture grasse renfermée dans ces « mohara ».

Chez les Antaimorona, on se lave toutes les parties du corps avec l'eau consacrée par le fanalamosavinolona, pour se garantir contre toutes les maladies provenant de sortilèges (1).

Le *fandio*, autre ody de purification, est constitué par une feuille d'un certain arbre, sur laquelle on écrit une formule magique ; puis on brûle la feuille, on mélange les cendres à de l'huile parfumée, et on s'en oint le corps (2).

Parfois on opère des incisions préalables, et on fait les onctions de façon à mélanger l'eau consacrée ou les parcelles de l'ody avec le sang du sujet, qui s'assimile ainsi d'une manière aussi intime que possible la vertu de l'amulette (3).

Pour employer le *fandemy*, ody contre la foudre, chez les Tanala de l'Ikongo, on frotte l'amulette sur une pierre au-dessus d'une battée pleine d'eau, de façon que les raclures tombent dans l'eau ; puis on applique cette eau consacrée sur des incisions faites à la langue, à la poitrine, au nombril, au genou et au dos.

Pour se protéger contre les scorpions avec les ody maingoka, il faut aussi frotter, avec les raclures de ces ody, des incisions faites préalablement à la langue, aux paumes des mains et des pieds, et aux pouces.

Pour l'ody tandroka, contre les coups de cornes, les Sihanaka font les incisions avec un morceau de verre à la langue, à la poitrine, au ventre, au dos, aux mains et aux pieds.

L'ombiasy qui vend des ody mahery chez les Betsimisaraka en applique les raclures sur des incisions faites aux deux petits doigts.

ABSORPTION

Fréquemment les cendres ou les raclures ou les parcelles des ody sont mêlées aux aliments de façon à être consommées par la personne qui doit subir l'effet de l'amulette. Beaucoup d'ody fitia ou d'ody mahery ou d'ody basy s'emploient ainsi (4) :

Chez les Antaimorona, l'ody *fananananaha*, pour avoir des enfants, comporte une formule magique qu'on écrit sur une feuille de la plante grimpante appelée *tamboro* ; la femme mange ensuite cette feuille (5).

BOISSON

L'ody fanamba est employé contre les maléfices par les Betsimisaraka du Sud : on en avale les raclures mêlées avec de la terre blanche et du miel.

(1) Manuscrit C, pp. 12 à 13.
(2) Manuscrit A, 3e série.
(3) *Tantara ny Andriana*, p. 11.
(4) Ody *trano, betaly*.
(5) Manuscrit C, pp. 11 et 12.

L'ody *fanaboka* a le même usage chez les Merina : on le racle sur une pierre et on boit les raclures mêlées à de l'eau ; on s'en humecte aussi le bout des doigts et des oreilles.

On boit l'eau dans laquelle on a râpé les racines de la plante *alakamisy*, pour se préserver des sortilèges, chez les Imériniens.

Les Betsimisaraka font boire aux enfants nés dans le septième mois les raclures de l'ody *fakabe*.

Chez les Antaimorona, la plupart des amulettes servent à fabriquer des mixtures qu'on boit ou avec lesquelles on s'oint diverses parties du corps (1).

BAINS DE VAPEUR

On utilise aussi assez fréquemment en bains de vapeur l'eau consacrée par les ody, surtout quand il s'agit d'ody *aretina*, guérisseurs des maladies. Ainsi les Tanala font bouillir l'ody fanala dans un vase plein d'eau et exposent le malade aux vapeurs, en le recouvrant par-dessus d'un lamba neuf.

Contre le *godry*, sorte de maladie de langueur caractérisée par une faiblesse générale, les Imériniens employaient l'ody suivant : ils faisaient bouillir dans de l'eau la plante *taribazaha*, de jeunes pousses de *dingandingana*, des balayures ramassées sur un grand chemin, de la cendre de bouse de vache, du charbon, de la graisse de bœuf, de la terre blanche, puis faisaient prendre au malade un bain de vapeur au-dessus de cette eau. S'il devait guérir, il transpirait abondamment ; si la transpiration ne venait pas, c'est que la maladie serait mortelle.

Souvent le même ody peut être employé de manières diverses, selon les circonstances ou les préférences de son possesseur.

Tantôt l'ody *afo* contre l'incendie est suspendu au faite du toit, tantôt on asperge la case avec l'eau consacrée par les raclures de l'ody.

L'*ambalambato*, ody d'amour des Betsimisaraka, ou bien est employé en onctions sur la poitrine de son possesseur, ou bien mélangé à des aliments qu'on consomme en compagnie de la personne qu'on veut s'attacher, ou encore placé dans le lit de cette personne ou sous le seuil de sa porte, ou enfin mis simplement en contact avec des cheveux ou un morceau de vêtement lui ayant appartenu.

L'*ambilazona*, ody contre les Esprits malfaisants chez les Betsimisaraka, est un arbuste : avec les feuilles on fait une décoction qu'on boit et dont on se frotte le corps ; on en arrose aussi la case et on en asperge les barrières du clos, pour chasser l'angatra ou fantôme quand il y a eu un cadavre dans la maison.

*
* *

En résumé il est très difficile de codifier les modes d'utilisation des ody. Il y a quelques usages généraux admis partout et connus de tous : contact ou au moins rapprochement de l'ody, transmission du pouvoir de l'ody soit par la vue, soit par l'intermédiaire d'un animal ou d'un objet, utilisation de parcelles, de raclures, de l'ody, ou d'eau consacrée, soit en onctions, soit en boisson ou en mélange avec les aliments, soit en bains de vapeur, soit en applications sur des incisions faites au sujet.

(1) *Aretina, biloko, fahavanona, fananànaha, fanetitsy.*

Mais les détails d'utilisation d'un ody sont souvent réglés d'une manière si minutieuse et comportent des rites si complexes que leur énumération serait fastidieuse, tout en restant forcément incomplète.

Bornons-nous à quelques exemples de ces cérémonies compliquées. L'ody *fanala vadin' olona* (1) est d'un usage courant dans toute l'île pour rendre libre une femme en la séparant de son mari. Il se compose d'un morceau de liane vahinankany et d'une perle malaimisaraka. Après avoir sanctifié l'ody, on coupe en deux la perle malaimisaraka, et on jette un des morceaux dans la maison et l'autre au dehors, en prononçant le vœu. Puis on ramasse les deux morceaux qu'on va porter dans la case des époux qu'on veut séparer, autant que possible au-dessus de la porte. A partir de ce moment le ménage va mal et divorce au bout de peu de temps.

A Antanamalaza, district de Manjakandriana, les Imériniens ont un ody appelé Mahafotera pour avoir raison dans les discussions et les procès. Pour s'en servir on étale sur une natte propre du sable fin, on y trace les lignes du fanorona, puis on prend un peu de sable aux quatre coins, on le mêle au raclures de l'ody et on porte le mélange sur soi dans un petit sachet.

Raisosa est un ody pour faire pleuvoir, très employé dans le Betsileo. Il est enterré dans le kianja ou place du village. Quand on désire la pluie, toutes les femmes se réunissent portant chacune une cruche pleine d'eau, qu'elles viennent verser à l'endroit où est enterré l'ody. En même temps elles crient :

« Comme il pleut.... Que d'eau.... Nous sommes toutes mouillées.... etc. ».

Et bientôt l'averse tombe (3).

L'ody fanidy, pour *fermer* la gueule des caïmans, est répandu dans toute l'île. Déjà signalé par Flacourt, sous le nom de *fanghilly*, il était employé au XVII[e] siècle par les indigènes de la région de Fort-Dauphin « pour n'être point pris des crocodiles au passage d'une rivière et pour que ceux-ci ne les puissent offenser ni dévorer ».

A Vatomandry, voici comment procèdent les Betsimisaraka pour utiliser l'ody *fanidy* (4). L'ombiasy râpe l'ody avec une pierre au-dessus d'une assiette. Puis il fait à celui qui demande la protection contre les caïmans des incisions aux mains, aux pieds, à la langue et à la poitrine, et il applique dessus des raclures de l'ody.

« Ensuite tous deux s'en vont au bord de la rivière hantée par les caïmans avec une assiette ou une battée pleine de foie de bœuf. L'homme qui demande l'ody se déshabille, ne gardant que son salaka, et plante une sagaie dans le foie de bœuf. Alors l'ombiasy appelle les caïmans de toutes les grandes rivières :

« Oh ! les caïmans de la Matitanana ! Oh ! les caïmans du Mangoro ! Oh ! les caïmans du Faraony ! etc.... Venez tous ici voir votre nouveau parent. Que ceux qui peuvent venir viennent, et que ceux qui ne le peuvent pas se fassent remplacer. Car il y a ici notre nouveau parent ».

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 114 ; (aussi ody *azombavy*) *Tantara ny Andriana*, p. 105.

(2) « Enlèvement de la femme (ou du mari) d'une personne » ody destiné à rompre les liens du mariage.

(3) *Raisosa*, en dialecte Betsimisaraka signifie pluie subite, averse (Itremo, district d'Ambatofinandrahana).

(4) Récit d'un indigène du village de Betsizaraina.

« Une demi-heure après, l'eau s'agite et bouillonne ; d'innombrables caïmans apparaissent. Mais le faiseur d'ody continue ses invocations, car le chef de tous les caïmans n'est pas encore arrivé. Enfin après de nouveaux appels, un énorme caïman se présente, qui mesure une dizaine de mètres. Il monte sur le rivage, s'approche de l'ombiasy et de l'homme qui demande les ody, à la grande terreur de ce dernier. La gueule de ce roi des caïmans toujours ouverte, est pleine de sangsues, et sur son dos, comme sur une île flottante, croissent des mousses et des bararata. Alors le faiseur d'ody adresse ce discours aux caïmans présents :

« Vous voici donc réunis, tous les caïmans ! Entendez et retenez bien ceci : voici un nouveau parent à nous. Ses enfants, sa femme, toute sa famille, où qu'elle réside, au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, il vous est impossible désormais de les manger, et sa personne à lui surtout, vous est interdite. Il ne faut pas enlever non plus les bestiaux qu'il élève. Mais au contraire aidez le quand il n'aura ni pirogue ni radeau, à traverser le cours d'eau qu'il désire. Et si sa pirogue chavire, venez à son secours. Quiconque d'entre nous, soit vous, soit nous autres, osera trahir ce pacte, que celui-là meure, car il est méchant ».

Ce kabary terminé, le faiseur d'ody dit à l'homme de lâcher la sagaie et de se jeter dans la rivière. Il prévient en même temps les caïmans :

« Voilà votre nouveau parent. Sachez le reconnaître. »

Alors les caïmans saisissent l'homme doucement dans leur gueule et se le passent de l'un à l'autre. C'est le grand caïman chef de tous les autres, qui l'empoigne le premier. Il le passe à un second, celui-ci à un troisième, et ainsi de suite. Et, quand c'est fini, les caïmans viennent déposer l'homme sain et sauf au bord de l'eau. Il se tient debout aux côtés du faiseur d'ody ; celui-ci s'adresse de nouveau aux caïmans et leur dit :

« O caïmans, la cérémonie est terminée. Maintenant vous connaissez tous votre nouveau parent, et vous avez entendu mes paroles ; vous pouvez donc vous en aller ».

Ce sont surtout les habitants du Sud, dit-on, qui emploient ce genre d'ody contre les caïmans. Un des principaux fady à observer est le suivant : lorsque le possesseur de cet ody se baigne ou traverse une rivière à la nage, il ne doit pas regarder les personnes qui nagent derrière lui.

Si un caïman trahit le pacte et mange soit un des enfants, soit un des bœufs du possesseur de l'ody, celui-ci se rend au bord de l'eau et s'écrie :

« Que tous les caïmans qui sont dans cette eau m'écoutent et m'entendent. L'un d'entre vous a trahi le pacte. Il faut donc que vous fassiez monter sur la berge celui d'entre vous qui a dévoré mon fils (ou : qui a enlevé mon bœuf), et, si vous ne voulez pas le faire monter, je descendrai, moi pour le faire monter ».

Alors les caïmans, dit-on, font monter celui d'entre eux qui a mangé l'enfant (ou enlevé le bœuf). Tous les caïmans le poussent vers la berge et se pressent autour de lui pour l'empêcher de se sauver. Et le possesseur d'ody dit :

« Les caïmans qui n'ont pas trahi le pacte peuvent s'en aller. Tandis que celui-ci qui a trahi le pacte, il faut que je le tue ».

Le caïman reste donc là abandonné de tous les autres ; le possesseur d'ody l'admoneste et le frappe fortement, s'il n'a fait que blesser légèrement l'enfant ou le bœuf ; mais au contraire il le tue si le caïman a tué sa victime. Ce qui est curieux, c'est que le caïman, dit-on, reste là immobile attendant son mauvais sort.

Chez les Bara, dans la région de Betroka, l'ombiasy racle les divers bois constituant l'ody fanidy au dessus d'une battée, mêle les raclures avec de l'eau et fait boire la mixture à tous les gens du village. On verse aussi de cette eau dans les rivières, pour qu'elle soit avalée par les caïmans.

A Amboniakondro, district de Manjakandriana, Andrianampoinimerina jeta jadis des odirano dans la rivière Mananara ; depuis, les caïmans ne sont plus dangereux en cet endroit (1).

Dans le district de Tsaratanana les gens, avant de faire passer un fleuve à un troupeau, aspergent les bœufs avec de l'eau dans laquelle on a baigné l'ody fanidy ; eux mêmes boivent cette eau pour éviter des attaques des caïmans.

Enfin voici un remède contre la variole, mentionné dans l'*Histoire des Rois* (2). « Il y a aussi le *fanefitra* (préservatif) qui vient du sampy Rabehaza, fait avec les plantes *haingiana* et *famerandahy* ; il arrête la maladie ; on râpe les racines de la première de ces plantes, et le lundi est le seul jour où on puisse le faire, on pile les feuilles de la seconde, on mêle le tout, on fait bouillir et on se lave trois fois avec l'eau, trois lundis de suite. On remercie Rabehaza les trois fois avec la main gauche, chaque fois qu'on se baigne ; trois fois aussi on boit l'eau consacrée par l'ody *fandravalaka*, en se servant de la main gauche, comme antidote (*fandresy*) pour ne pas être atteint (par les sortilèges) ».

ODY ET FANAFODY

Il est assez intéressant de comparer la façon dont on utilise l'ody et le fanafody correspondant, c'est-à-dire le sortilège et le contre sortilège. Quelques exemples suffiront à montrer qu'ici encore il n'y a aucune règle fixe. Tantôt on constate une relation indéniable entre les éléments dont se composent l'ody et le fanafody, et aussi entre les procédés d'emploi ; tantôt au contraire cette relation n'existe pas.

Chez les Merina, à Antanamalaza, district de Manjakandriana, pour empêcher une jeune fille de se marier, on met dans la cruche dont elle se sert habituellement des parcelles de l'ody *fanatsatohana*, ointes de graisse, flambées légèrement, et consacrées avec de l'huile de ricin. L'ody est formé de *ravinaika* et de racines d'un arbre isolé, prises au nord. Pour neutraliser l'effet de cet ody, on fait laver la jeune fille avec l'eau d'une source et celle d'une cascade auxquelles on a mêlé préalablement des parcelles de tsitongotongotra, de tongotsokina et une pincée de terre prise au milieu d'un chemin.

Chez les Merina et les Bezanozano, *fandika* est le nom donné à une maladie des parties sexuelles et en même temps le nom de l'ody mahery qui donne cette maladie.

Voici le rite le plus ordinairement employé : dans le chemin suivi par la personne visée, on creuse un trou, on y dépose des morceaux de la plante *sodifafana*, des perles tsileondoza, du charbon, de la terre blanche et de la moelle de cornes ; on couvre le tout avec de l'herbe sèche ; celui qui passe sur cet ody est atteint de la maladie *fandika*.

---

(1) Je dois ajouter qu'on continue de raconter cette histoire, mais qu'en réalité les caïmans ont disparu depuis longtemps de cette région.

(2) Ody *nendra* : *Tantara ny Andriana*, pp. 115, 116.

Pour guérir cette maladie, on emploie un ody fait de la plante *tenona*, d'excréments de mouton et d'un morceau d'étoffe lambarano ; on brûle le tout, en faisant fondre dessus du suif avec lequel on oint la partie malade.

Cet ody *fandika* est cité dans le *Tantara ny Andriana* (1).

Le *fanaovan-tsesitany* (2) se compose de diverses plantes, de terre prise dans l'empreinte du pied de la personne visée, de terre prise à une porte du fossé du village, de terre recueillie sur un tombeau et d'excrément de chien. Quand la personne visée a quitté le village, on enterre des parcelles sur tous les chemins qui y mènent ; et dès lors la personne ne peut plus y rentrer.

Le *fanalasesitany*, ou antidote contre cet ody, se compose de feuilles d'aviavy, d'eau prise dans un tourbillon, d'eau obtenue en creusant le sable ou la terre (*rano ary*), de poils des jambes de personnes apparentées et d'un insecte vivant appelé *velomiriaria*. On place l'ody dans une assiette blanche avec de l'eau, on y laisse l'insecte vivant et on ajoute une pièce de 5 francs. Puis on sanctifie l'ody, en disant :

« J'invoque les Zanahary, les ancêtres, la sainteté d'Andrianampoinimerina et de Laidama. Je n'ai fait de mal à personne, je n'ai ensorcelé personne. Mais quelqu'un me déteste et m'a ensorcelé. Je désire ardemment revoir mon pays natal. Secours-moi, ody sacré ! Aide-moi dans mon malheur ! Protège-moi contre mon ennemi ».

Puis on boit un peu de l'eau consacrée par l'ody, on se lave avec le reste, et on peut ensuite rejoindre son village.

Le même ody peut, selon la manière de l'utiliser, servir à deux effets contraires.

Ainsi chez les Sihanaka, dans la région d'Ambatondrazaka, Kelimanjakalanitra, « le Petit-qui-règne-sur-le-ciel », tantôt fait tomber la pluie, tantôt la fait cesser. Il se compose des deux bois *tsilavondrivotra* et *kelimanjakalanitra*. On fixe l'ody à un bâton fendu par le bout et on y intercale une braise prise avec un morceau d'étoffe (*afomborodamba*). Cependant qu'une fumée blanche se dégage, on sanctifie l'ody en disant :

« Sois saint, Kelimanjakalanitra, toi qui es le roi du ciel. Tu peux arrêter la pluie ! Sois saint. Arrête la pluie. Transforme-la en brouillard, comme cette fumée blanche que tu vois ».

Puis on met l'ody dans un lieu élevé et la pluie cesse de tomber,

Au contraire, par le temps de sécheresse, en plongeant l'ody dans l'eau, et en prononçant les paroles appropriées, on fait venir la pluie. — Mais le cas le plus caractéristique est celui des ody *varatra* (amulettes de foudre), qui tantôt attirent, tantôt écartent la foudre. Cette double propriété est connue de tous les peuples de l'île.

Par exemple les Merina, à Antanamalaza, district de Manjakandriana, fabriquent ainsi l'ody *varatra*. Il se compose de racines de *antaivaratra*, *tsihitafototra*, *zahamena* et *hazomafana*. On doit prendre ces racines le matin à la première apparition du soleil, après avoir déposé préalablement en offrande auprès d'elles des perles rouges. On tue aussi un coq rouge en disant :

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 815.
(2) Chez les Sakalava de Maromandia (province d'Analalava).

« Descends, Zanahary, qui es le maître de toutes choses, et toi, Foudre, le roi du ciel. Je suis venu ici pour consacrer l'ody, et selon l'usage je fais les offrandes. On ne m'aime pas, mais on me déteste, et on me considère comme rien. C'est pourquoi je viens te chercher, ody saint, pour faire mourir mes ennemis, comme meurt aujourd'hui ce coq ».

On prend les racines et on les place dans une étoffe rouge. Pour se servir de l'ody, on le sanctifie avec de l'emboka. Puis on enduit des morceaux de manioc avec les raclures de l'ody et on les projette dans la direction de la case visée, sur lequelle on veut faire tomber la foudre.

Le *Fandemimbaratra*, ou manière d'affaiblir, d'émousser la foudre est la défense contre l'ody précédent. Il se compose de *tongotsokona*, de *tsienimposa*, d'*alakamisy*, de *marotampona*, de *ravintongotra*. Avant de recueillir ces plantes, on dépose au pied de chacune d'elles une pièce de 0 fr. 20 en argent. Rentré dans la maison, on met les ody dans une assiette pleine d'eau. On sanctifie les ody, puis on incise la langue, le creux de l'estomac et les gros orteils de tous ceux qui veulent prendre le fandemy, et on oint avec les raclures d'ody.

Le jour consacré pour ce rite est le dimanche. Pendant toute cette journée on ne doit pas regarder les femmes, ni avoir de rapports sexuels avec aucune, ni manger aucun aliment préparé par une femme. Aussi se tient-on d'ordinaire enfermé dans une case isolée. Le lendemain matin, les participants se rendent tous au bord d'une rivière, portant chacun une boule de riz, et le maître du rite parle en ces termes :

« Nous sommes venus ici près d'une rivière renommée pour trouver toutes les choses qui donnent la mort ! Tombe, toi, la foudre, pour prendre la vie, venez, caïmans, les plus féroces des animaux, pour broyer les têtes et dévorer les corps. J'appelle aussi les lolondrano (esprits des eaux) pour noyer dans les profondeurs troubles ».

Cette imprécation faite, tous plongent dans la rivière et mangent, en se tenant sous l'eau, la petite boule de riz qu'ils ont apportée. Sortis de l'eau, ils se mettent de la terre blanche au front, aux tempes, à l'estomac et au dos, pour pouvoir transgresser les fady des ody.

Quand un orage arrive, on met l'ody fandemy avec de l'eau dans une marmite en terre où on n'a jamais fait cuire du riz. Puis on se lave avec l'eau consacrée. Si le tonnerre pourtant ne cesse pas, on déracine d'un seul coup une plante *ravintongotra*, et on la jette sur le toit en criant :

« Cesse de tonner ».

Chez les Betsimisaraka, à Tanambao, province de Vatomandry, certaines personnes qui possèdent des ody contre la foudre, tuent aussi avec l'aide de la foudre les gens qu'elles détestent. Pour cela il suffit d'encenser l'ody, de l'oindre avec du miel, de se barbouiller la figure de charbon, puis de sortir de la case : alors le ciel s'obscurcit et se couvre de nuages. Ensuite on rentre dans la maison, on s'expose à la fumée du foyer jusqu'à ce que les larmes coulent des yeux, et la pluie se met à tomber. On sort de nouveau et on prononce une imprécation en désignant du doigt la maison ou la personne sur laquelle on veut faire tomber la foudre.

« Foudre, enlève son foie ! Enlève sa bile ! Enlève ses poumons ! »

La personne visée est aussitôt foudroyée, à moins qu'elle ne possède pour se défendre l'ody *fanamba*.

Celle-ci, en ce cas, a pris les précautions nécessaires. Dès que se forment les nuages, elle sort de sa case, plante une sagaie sur le faîte, et encense ses ody. Lorsque l'orage cesse et qu'on regarde la terre à l'endroit où le mpanao ody s'est tenu, on voit un certain nombre de trous dégageant une odeur particulière et par où la foudre est entrée dans le sol.

On dit que la foudre a un corps pareil à celui d'un coq rouge à longue queue.

Les Bezanozano racontent que le possesseur des ody varatra garde la foudre dans sa case et la nourrit avec du riz blanc. La foudre ressemble à un coq rouge armé de longues griffes qui lui servent à arracher le foie des personnes foudroyées.

CHAPITRE VIII

Grands rites : offrandes et victimes

LES GRANDS RITES DES ODY

FANANDRATANA (1)

Exaltation ou érection des ody

L'exaltation des ody consiste à les ériger, généralement au bout d'une hampe, de façon à ce qu'ils dominent leurs adorateurs, ainsi que les lieux ou les personnes sur lesquelles doit s'exercer leur action.

Ce rite était déjà en usage au XVIIe siècle, dans la région de Fort-Dauphin, car Flacourt en fait mention : « le matin, le soir, la nuit, ils *dressent ces aoli sur un bâton* et leur « parlent comme si c'était qu'ils eussent raison, leur demandant conseil et secours ». (2)

Les Imériniens, au milieu du XIXe siècle, célébraient de même « l'exaltation des sampy » (3). « On ne les emporte pas (dans les expéditions guerrières) sans les avoir « exaltés d'abord : on les exalte pour qu'ils soient au-dessus de tous les sampy des « ennemis, on les exalte pour les rendre forts et les emporter afin de vaincre les ennemis, « ainsi que les sampy en qui ceux-ci ont mis leur confiance ». L'*Histoire des Rois* raconte aussi à propos du sampy Ratsimahalahy, (4) comment on l'érige sur la hampe appelée *kilangana*, après l'avoir revêtu de soie rouge, et avant de lui donner le hasina. Les deux cérémonies sont d'ailleurs intimement liées, l'*exaltation* ou la *présentation* précédant la *consécration*. Le mot sandratra s'appliquerait très bien à toutes deux avec son sens propre et son sens figuré : on *érige* les ody sur leurs hampes pour les montrer aux soldats, puis on *exalte* leur vertu par le hasina.

L'ody *fanohanana* (5), contre les sauterelles, est présenté de même, à l'extrémité d'une hampe, quand apparaît un nuage de sauterelles, pour le détourner.

L'ody *fanony* (6), contre la grêle, érigé au bout d'une sagaie, est tourné vers l'orage menaçant.

L'ody *firinga* (7), qui protège le riz, est dressé au bout d'un pieu qu'on plante dans des excréments (*firinga*) au milieu des rizières.

(1) De *sandratra*, qui signifie élever au propre et au figuré, c'est-à-dire ériger et honorer.
(2) Flacourt, XLV, p. 273.
(3) *Asandratra ny sampy, Tantara ny Andriana*, pp. 680, 681., *cf.* 1018.
(4) *Tantara ny Andriana*, p. 175.
(5) Sambaina, province du Vakinankaratra (Merina).
(6) Anivorano, province d'Andovoranto (Betsimisaraka).
(7) Ambohimanga, province de Tananarive (Merina).

Dans le Betsileo, le *hazomanga* guérit les maladies. Les gens se livrent à des chants et à des danses dans la cour du malade ; au bout d'un certain temps, le *hazomanga* est apporté, l'un des danseurs entre en état de transe et, portant l'ody fixé à la pointe d'une sagaie, il se met à vaticiner (1).

Chez les Bezanozano, on érige de même *Ramisosa* au bout d'un bâton appelé *tsontsoraka* (2 et *Rasivinda* (3) à l'extrêmité d'une longue sagaie en ébène.

Chez les Merina (4), dans les cérémonies en l'honneur de Ravololona, ce sampy était fixé au bout d'un bâton de *volombodimpona* (sorte de bois rouge), et deux ou trois hommes retenaient avec peine ce bâton.

Kelimahalandrina (5) sortait de sa case sacrée tous les mardis. On le suspendait à l'extrémité d'une longue hampe, sa gardienne se tenait debout devant lui, et la foule chantait et dansait tout autour, puis un vieillard criait :

« Fokonolona ! vous êtes prévenus que tout à l'heure, quand vous entendrez le son de l'antsiva, vous devez vous jeter à terre et vous prosterner devant notre Andriananahary ; quiconque ne se sera pas jeté à terre et prosterné devant notre Andriananahary, qui est le maître de la terre, le maître de la vie et notre maître, celui-là n'aura pas gagné la faveur de notre Andriananahary ! Son riz sera mangé par les sauterelles, sera détruit par la grêle, ses bœufs seront tués par la foudre, décimés par la maladie, sa famille n'aura pas de chance ! ».

A Ambohimalaza, dans le district de Manjakandriana, il y avait une fois par an, au premier jour de la nouvelle lune d'Alakaosy, une grande fête en l'honneur de Ravatamena. Quand tout le monde était réuni sur la place, le gardien apportait au bout d'une perche l'ody Vatamena, orné de tous ses bijoux et escorté par les vieillards. La foule chantait, dansait et poussait des acclamations :

« Eh ! Eh ! Notre Andriamanitra est avec nous ! »

FAMPANDIHIZANA

Rite de la danse

Quand on brûle en l'honneur des ody de l'encens ou de la graisse, on les tient suspendus et souvent on les balance au-dessus de la fumée. Quand l'amulette est ainsi balancée, on dit qu'elle danse. Maintes fois même on se figure que ce mouvement rythmique est dû à la volonté de l'ody et non à la main qui le tient. Dans le même ordre d'idées, on attribue aux ody le pouvoir de tirer, d'entraîner, de soulever de terre et même de transporter à de grandes distances leurs porteurs.

Aussi, dans les cérémonies solennelles comme dans les rites hebdomadaires de consécration, on fait danser les ody dans la fumée.

Pour se servir de l'ody *andro* qui écarte la pluie (6), on allume un grand feu, puis on y jette des herbes vertes qui donnent beaucoup de fumée. Ensuite on suspend l'ody andro au bout d'un long bâton et on le fait danser dans la fumée, en le priant d'écarter la pluie.

Les rites hebdomadaires de presque tous les ody comportent, au moment de la consécration, cette danse dans la fumée du ramy ou encens malgache.

---

(1) Alakamisy-Ambohimaha, province de Fianarantsoa (Betsileo).
(2) Ambilona, province de Moramanga (Bezanozano).
(3) Ambatomanoina, district d'Ankazobe.
(4) Ankadisarotra, district d'Ambohidratrimo.
(5) Bezanozano, à Ankarahara, district de Moramanga.
(6) Mahazoma, province de Maevatanana.

Le nom générique d'ody *mandiky* (ody qui dansent) a été donné enfin à toute une catégorie d'amulettes, qui, lorsqu'on les fait danser dans la fumée de l'emboka, indiquent par leurs mouvements la direction où il faut chercher les choses perdues ou volées. Ces ody danseurs peuvent avoir des formes diverses : chez les Bera de la région de Betroka, ils ont la forme de mohara ; chez les Sakalava du district de Kandreho, ce sont des figurines humaines très frustes, balancées au bout d'une sorte d'armature flexible (1). Chez les Bara, ces mêmes ody servent aussi à désigner dans la forêt l'arbre avec lequel il faut faire l'ody destiné à guérir un malade. Lorsqu'on les consulte et qu'ils ne donnent aucune indication, c'est-à-dire « refusent de danser », c'est que le malade mourra. Au contraire, plus ils s'agitent, et plus la guérison doit être rapide.

L'*Histoire des Rois* (2) décrit la grande cérémonie annuelle de la danse des sampy populaires, qui avait lieu le premier jour de la nouvelle lune d'Alakaosy :

« Ce jour-là, tous ceux qui ont des sampy les érigent et se placent pour faire les chants. Et voici les rites..... Ceux qui ont des sampy les font danser en disant :

« Si tu ne dois pas être propice et ne pas faire de bien, danse !

« S'il danse alors, c'est que c'est un ody mauvais (ody ratsy), et on le rejette. Mais s'il ne danse pas, c'est un bon ody (ody tsara) ; on dit alors :

« Si tu dois m'être propice, et me faire du bien, danse !

« Alors il danse en bourdonnant. Voilà ce que font les sampy, quand ils doivent être propices.

« Et lorsque le sampy s'arrête de danser, et qu'il y a un possédé de ce sampy, celui-ci danse et chante, et tout le peuple le suit en chantant et battant des mains. On chante soit un chant, soit un autre : il y en a beaucoup chez les Imériniens ».

FANDROANA

Rite du bain

Le rite solennel de l'exaltation a pour point de départ la présentation de l'ody dans les lieux ou en face des personnes qui doivent subir son action ; le rite de la danse a été suggéré par le balancement de l'ody au-dessus des fumées du ramy ; de même, le rite du bain a son explication dans le geste banal qui consiste, par contact avec l'ody ou avec des parcelles de l'ody, à consacrer de l'eau pour l'utiliser ensuite en bain, onctions ou aspersion.

C'est ainsi par exemple que l'ody *vololona* est baigné dans un van (*sahafa*) rempli d'eau pure, avec laquelle on asperge les soldats prêts à partir en expédition. L'ody *afo* (contre le feu) est trempé de même dans une eau où a été plongé le fer d'une bêche usée, chauffé à blanc. On baigne les ody *fanidy* dans les rivières ou les lacs hantés par les caïmans dont on veut fermer la gueule.

Or les rites solennels que je vais citer n'ont pas une autre origine. On baigne l'ody dans une eau déterminée, ordinairement la plus pure possible, par exemple l'eau d'une cascade ou d'une rivière, et l'ody communique sa vertu à cette eau.

L'ody *tsimahalahy*, palladium du village d'Ankorombe (3), était baigné solennellement dans un étang sacré, aménagé par le fondateur du village. C'est dans cet étang qu'on puisait aussi l'eau pour laver les nouveau-nés.

---

(1) Voir les figures 5 et 6 de la planche III.
(2) *Tantara ny Andriana*, p. 179, *cf.* 83.
(3) District de Manjakandriana (Merina).

Au sud du village de Merikasinina (1), il y avait un assez grand lac, qui servait à irriguer les rizières. Tous les vendredis, et plus solennellement le premier jour d'Alakaosy, on allait y baigner l'ody Andriambololona. Si par hasard le lac se desséchait, on faisait une procession autour de ses rives avec l'amulette, à qui on sacrifiait un coq rouge et un mouton à tète rouge : aussitôt l'eau montait rapidement.

A défaut d'étang ou de lac sacré, on recherchait, pour baigner les ody, une eau claire et courante, comme celle de certaines sources, des rivières et surtout des cascades.

L'ody *Sivinda* (2) prenait son bain solennel un lundi fixé par le mpanandro, dans l'eau claire d'une source jaillissant sous un rocher. Il fallait que cette eau n'eût été souillée ni par un porc ou un sanglier, ni par un trandraka ou un sora. Le gardien jetait dans la source une piastre, baignait l'ody et tout son attirail, et remplissait une corne de l'eau ainsi consacrée. Des rites tout à fait analogues étaient célébrés ou mois Alakaosy en l'honneur de l'ody *Valomaina* (3).

Chez les Bezanozano de la région d'Ambilona (4), quand une maladie sévissait dans le pays, on portait l'ody *Mandreambonga* jusqu'à une eau célèbre (*rano malaza*), rivière à courant clair, ou de préférence cascade, et là on le baignait solennellement. Puis les gens se baignaient à leur tour pour se purifier.

En l'honneur de *lambohambana*, ody des rois tanala de la région de l'Ikongo, on célébrait la fête du bain au bord de la rivière Sandrananta. Le rite s'accomplissait exactement au confluent d'un petit ruisseau appelé Fantakany entre les villages de Behazavana et d'Ambolomadinika, et ordinairement pendant le mois Volambita. Après avoir sacrifié un bœuf, le gardien prenait sur son dos le lambohambana enveloppé dans un lambamena et allait se plonger avec lui dans la rivière.

Le premier jour d'Alakaosy et aussi certains lundis désignés par le sikidy, on portait en pompe l'ody *Andriamahitsy* (5) à la montagne d'Ambohitrakanga, près de la cascade Andriampady. Les femmes et les enfants chantaient et dansaient, pendant que les hommes sacrifiaient un bœuf ou un mouton. On baignait l'ody successivement dans l'eau de la cascade et dans le premier sang de la victime, puis on l'oignait d'huile de ricin.

A Ambohitrevo (6), une fois par an, l'ody *Manevodahy* entraîne son gardien vers la cascade d'Andriamamovoka, où ils se jettent tous deux. Ils sont suivis de tout le village, qui chante et danse au son de l'amponga. L'ody et son gardien restent un certain temps dans l'eau, plongeant tour à tour et reparaissant à la surface (7).

LES OFFRANDES AUX ODY

On a vu plus haut que les offrandes ordinaires aux ody étaient la graisse de bœuf, le miel d'abeilles encore vivantes, l'huile de ricin indigène, le toaka ou rhum malgache ; on les oint ou on les asperge aussi avec le sang des victimes offertes ; on dépose parmi leur attirail des pièces d'argent, depuis celle de 0 fr. 20 jusqu'à la piastre, coupée ou non.

(1) District de Manjakandriana (Merina).
(2) Ambatomanoina, district d'Ankazobe (Merina).
(3) Ambatomainty, district d'Ankazobe.
(4) District de Moramanga.
(5) Ampanobe, district d'Ankazobe (Merina).
(6) District d'Andramasina (Merina).
(7) Rites analogues pour *fehilefona*, à Ankarahara, district de Moramanga ; pour *Menabe*, à Ambodinonoka, district d'Ambatondrazaka, etc.,

Dans les sorona ou offrandes figurent souvent les perles et les ornements d'argent ; on les offre isolément ou par paires, ou bien en nombre variable fixé par le sikidy. Les plus communément employés à cet usage sont les masombola ou anneaux d'argent, les chaînes d'argent, et, parmi les perles, les vakamiarina, les masonomby, les tongarivo, les tongahasina et les voahangy, sarihangy, tohamboahangy, etc., c'est-à-dire toutes les perles de la couleur du corail rouge.

On offre aussi de petites pierres remarquables par leur matière, leur forme ou leur couleur, ou taillées en forme de perles et quelquefois peintes : cristal de roche, agathe, petites pierres rondes roulées par les eaux, etc.

Les offrandes peuvent être encore certains fruits, certaines plantes, parmi lesquelles le *tatamo* (lotus) et le *sakamalao* (gingembre), des plumes d'oiseaux, etc.

Une liste des objets d'offrande aux ody resterait forcément incomplète et comprendrait les choses les plus hétéroclites et parfois les plus inattendues.

Ainsi à Mbalaketraka (1) on offrait un morceau d'argent coupé de la valeur de 1 fr. 20 et une chaîne formée de douze anneaux d'argent ; à Rabehaza (2), un morceau d'étoffe rouge ou noire et une piastre ; à Baka (3), des plumes de pintade sauvage et une piastre dans une coupe à pied en terre noire ; à Rabetamba (4), une petite part de tout ce qu'on faisait entrer dans le village ; à Botoetrandro (5), du bois hasina, des feuilles de lotus, des plumes de coq blanc, des perles blanches ou transparentes de diverses espèces ; à Famanana (6) 1 fr. 20 en argent coupé, du riz blanc et des plumes de poulet noir dans une assiette blanche ; au Fanony (7), une petite sagaie d'argent ; à Mahavaly (8), des plumes de takatra et une somme d'argent représentant le tiers de la valeur des objets perdus que l'ody a fait retrouver ; à Zanaharitsindrimandry, des plumes de l'oiseau tsikimenamaso et un petit bœuf d'argent (*ombalahivola*), etc., etc.

LES VICTIMES

Dans les sacrifices aux ody, les victimes sont généralement des animaux, et, à titre tout à fait extraordinaire, des hommes. Les victimes animales sont le plus souvent des poules ou des moutons, quelquefois des bœufs, exceptionnellement d'autres animaux.

Elles sont offertes aux ody, soit lorsqu'on a besoin de leur aide dans une circonstance urgente, soit à l'époque annuelle de la célébration des grands rites.

Après l'immolation, le premier sang sert d'ordinaire à asperger ou à oindre l'ody, son attirail et souvent sa case ; on fait aussi des onctions ou des marques rituelles sur certaines parties du corps des assistants, ou encore sur les objets et les lieux sur lesquels doit agir l'ody. On présente enfin à l'amulette certaines portions du corps de la victime (pattes, tête, graisse, poils, etc.). Le reste est soit emporté par les fidèles ou par le prêtre, soit consommé sur place par les assistants, soit jeté ou détruit d'après des rites fixés. Ainsi le mouton sacrifié à Ralampanà (9) était découpé en morceaux, et chaque habitant en emportait une

(1) Antokazo, district d'Ambatondrazaka.
(2) Ilafy, district de Tananarive.
(3) Tsaratanana, province de Maevatanana.
(4) Andranovorivato, district de Fianarantsoa.
(5) Marovoay, district de Moramanga.
(6) Ifasina, district d'Anivorano.
(7) Ranomainty, district d'Andovoranto.
(8) Ambohimiarivo, district d'Antsirabe.
(9) Sambaina, district de Manjakandriana (Merina)

parcelle qu'il allait jeter dans sa rizière. Le bœuf rouge immolé en l'honneur de Ranalahy (1) était partagé en deux par le milieu du corps ; la partie supérieure appartenait au peuple, l'inférieure était laissée sur place pour l'ody. Quand on tuait des bœufs pour l'idole *tokombony* (2), on brûlait en offrande dans le lapa les meilleurs morceaux, tels que la bosse, le poitrail et les filets. D'ailleurs l'ody faisait connaître en rêve au roi les offrandes qu'il désirait. A Tsimahalahy (3) on offrait un mouton ou un coq ; on oignait l'ody avec le sang, on mangeait les chairs, mais les os étaient ramassés avec soin et enterrés profondément. Quand on sacrifiait un bœuf à Tsimindry (4), les chairs, cuites, étaient disposées dans six vans tressés, et placées tout autour de l'ody, afin que celui-ci pût se nourrir de l'odeur des viandes.

A Manantsiavy (5), on offrait sur une montagne sacrée, au premier jour du mois Alakaosy, un coq, un mouton ou un bœuf. Avant d'égorger la victime, le gardien élève le sampy au-dessus de sa tête en disant : « Mille offrandes, mille puissances à toi ! Longue vie à nous ! Puisse cette fête te faire honneur ! Puisse la chair de cet animal nous apporter la santé ! » Trois fois, il redit la même invocation, puis, avec un couteau, tranche la gorge de la victime, prend du sang avec l'index droit et le répand sur le sampy. Ensuite il arrache la queue de la victime, si c'est un mouton, la coupe en deux, et pose l'une des parties sur une pierre consacrée ; l'autre sera brûlée dans un tesson pour réjouir Ramanatsiavy par son odeur. Si la victime est un coq, la tête coupée en est placée sur un morceau de bois près de la pierre sacrée. Si c'est un bœuf, le rite décrit pour le mouton est accompli avec la partie supérieure de la bosse. Enfin, on cuit toute la viande et on la mange sur place, sans riz. Lorsque tout le monde est rassasié, on jette quelques morceaux aux quatre points cardinaux ; on chante, on danse et on ne rentre au village que le soir. Lorsqu'il y a un mort, sa famille s'approche de l'ody, avec un petit bœuf noir ; on perce ce bœuf avec une sagaie qu'on fait entrer par la bouche et qu'on enfonce le plus profondément possible dans le corps de l'animal, vers l'arrière-train. Et on crie :

« O toi ! Andriamanitra, nous t'appelons ! O toi ! Zanahary ! Nous t'appelons ! O toi ! Maître de la Terre, Maître de la Vie, nous t'appelons ! Ranona est mort, il ne s'est pas noyé, il n'est pas mort de faim, il n'a pas été tué à la guerre, ni pendant qu'il volait des bœufs ; mais il est mort par un maléfice ! Il ne s'est querellé avec personne, il ne s'est battu avec personne, il n'a pas été orgueilleux ! Donc que celui qui l'a ensorcelé, que celui qui l'a tué, que celui-là devienne malade, qu'il devienne fou, qu'il s'accuse lui-même, qu'il meure comme ce petit bœuf noir, et que son cadavre ne soit pas enterré dans le Tombeau des Ancêtres ! ».

Puis on appelle les chiens du village et on leur fait manger le bœuf tout entier.

Voici l'énumération des principales victimes offertes aux ody, avec leurs noms rituels et quelques détails sur les sacrifices. Les victimes les plus habituelles sont, comme il a été dit plus haut, le bœuf, le mouton et la poule.

(1) Ilakatra, district de Vohipeno (Antaimorona).
(2) Andemaka, district de Vohipeno (Antaimorona).
(3) Imerinavaratra, district d'Ambohidratrimo (Merina).
(4) Ivohibe, province de Betroka (Bara).
(5) Amparafaravato, district d'Ambohidratrimo.

Ody en chapelets (sampy)

39. Fanalarevo (Merina).
40 et 41. Ody Sakalava.

Bœuf

Au même ody on sacrifiait des bœufs d'espèces différentes, selon les circonstances. Ainsi à Kelimahatandrina on offrait, en cas de sécheresse, l'omby *berano*, en cas d'inondation, l'omby *tampina* ; contre l'orage l'omby *tsihatra*, contre les sauterelles l'omby *mpmazava*, et, pour conjurer le mauvais sort de l'oiseau takatra, l'omby *volontakatra*. D'autre part beaucoup d'ody ou de sampy avaient des préférences pour des bœufs d'espèce ou de couleur déterminée, et c'est ceux-là qu'on devait leur sacrifier à leur fête annuelle. La victime était le plus ordinairement un jeune taureau. La coutume spécifiait les cas où on devait immoler au contraire un veau, un bœuf coupé ou une vache. Ainsi *felambola* (1) exigeait un bœuf coupé bien gras, *Rahodibato* (2) un veau noir. La vache-donneuse-d'eau était l'offrande habituelle en cas de sécheresse, pour obtenir la pluie. Une vache blanche était sacrifiée à Rabehaza (3) en expiation de la violation de certains fady.

Voici l'énumération des bœufs offerts le plus communément comme victimes aux ody.

Omby mitrongitany, qui laboure la terre de ses cornes, c'est-à-dire jeune taureau ardent et vigoureux, victime de choix. Offrande à Andriamahaibe, moratsiazonimahery, mahavaly, betaly, etc. (4). Souvent la coutume exige simplement un omby mitrongitany, sans spécifier la couleur ; souvent aussi la teinte de la robe est désignée (ombilahy mena mitrongitany, ombilahy volavita mitrongitany, etc.).

Omby volavita, bœufs marqués de taches blanches à la tête, à la bosse, à la partie saillante des reins, aux pattes et à la queue ; le reste de leur robe est rousse, ou noire. Quelquefois j'ai entendu appeler volavita un bœuf roux ou noir avec une seule tache ronde et blanche sur le front. Offrande à Tsimanampahavalo (5), Mitahy (6), Ravololona (7), Kelimalaza (8), Lambohambana (9), Andriamahaibe (10), etc.

Omby mena tokambolo, bœuf complètement rouge. C'est l'offrande solennelle à Moratsiazomahery (11), Tsisimba (12), Kelimalaza. L'*Histoire des Rois* (13) raconte comment le roi betsileo Andriamanalina et son peuple, attaqués par les Merina, érigent leurs ody et leur sacrifient un bœuf rouge. Andriamanalina, maître-du-sacrifice, s'écrie :

« Pour que je sois fort, et que je ne sois pas vaincu par Andrianampoinimerina, voici le bœuf que je t'apporte comme hasina, voici l'argent, les perles rouges..., car tu es le sampy grâce à qui mes ancêtres ont pu constituer leur royauté. Et voici le bœuf rouge d'une seule couleur, que je tue pour te consacrer ! ».

Omby mainty ou *mainty tokambolo*, bœuf complètement noir. Offrande au Fanony (14), à Mahavaly, à l'ody-rano, à Ravololona, à Andrianarivolo, à Betamba.

---

(1) Anosivola, district d'Ambatondrazaka (Sihanaka).
(2) Ambatomanga, district de Manjakandriana (Merina).
(3) District d'Ambatondrazaka (Sihanaka).
(4) *cf. Tantara ny Andriana*, pp. 176, 680 sq.
(5) Mahatsara, district d'Andovoranto (Betsimisaraka).
(6) Ambalanjanakomby, district de Maevatanana (Marofotsy).
(7) Ampanina, district d'Andramasina (Merina).
(8) *Tantara ny Andriana*, p. 110.
(9) Sahalanony, district de l'Ikongo (Tanala).
(10) Andraimbe, district d'Ambositra (Betsileo).
(11) Sambaina, district de Betafo (Merina).
(12) Amberobe, district d'Andramasina (Merina).
(13) *Tantara ny Andriana*, p. 618.
(14) Ranomainty, district d'Andovoranto (Betsimisaraka).

Omby mpanazava, bœuf qui fait clair, c'est-à-dire tout blanc. — Offrande à Kelimahatandrina, à Betoetrandro (1).

L'omby mpanazava, disent les indigènes, « éclaircit » les malheurs, c'est-à-dire les détourne ou les transforme.

Ce bœuf était appelé aussi *fotsy tokambolo* (à robe complètement blanche). C'était la victime qu'on sacrifiait solennellement à Vatamena : la part de l'idole était la graisse et la partie supérieure de la bosse. Le gardien prenait les résidus contenus dans la panse, les mêlait à de l'eau, et en aspergeait la foule.

Omby berano, le bœuf ou la vache qui a beaucoup d'eau, c'est-à-dire qui donne l'eau, qui fait venir la pluie. — C'est ordinairement une vache pleine (*Halavolo* (2), *Hodibato* (3), *Tsimahalahy* (4), quelquefois une vache de couleur noire et blanche, ou brune et blanche, *Kelimahatandrina* (5), ou encore un jeune bœuf qui ne cesse pas de grandir (*Manjakarano*) (6). Mais, à de rares exceptions près, l'omby berano est une vache pleine. La principale cérémonie en l'honneur de Andrianakanjo (7) était le sacrifice de l'omby berano. La victime, qui devait être de poil entièrement rouge, était égorgée au pied de l'arbre sacré ; on ouvrait ensuite son ventre : si le fœtus était mâle, c'était signe de mauvaise récolte et de famine menaçante ; si au contraire il était femelle, l'année devait être bonne. Quand on voyait une teinte jaunâtre aux lèvres du petit veau, c'était le présage d'une grande famine, et c'est de là que vient l'expression *mavovava* (bouche jaune), par laquelle les malgaches désignent quelquefois les périodes de disette. Si, avant de mourir, la vache respire fortement, c'est qu'il ventera violemment dans l'année, autant de fois que la victime a soufflé. Si elle meurt sans bruit, la saison sera belle, sans grêle, ni vent.

Omby tampina, le bœuf qui ferme ou qui bouche, c'est-à-dire qui obstrue l'eau, qui y met fin. C'est la victime qu'on sacrifie pour faire cesser la pluie, l'opposé de l'omby berano, de la vache donneuse d'eau. C'est un bœuf tantôt noir et blanc (victime de Rabehaza), tantôt tacheté de rouge et de blanc (Kelimabatandrina). Il est offert en général aux mêmes ody ou sampy que l'omby berano, et pour produire l'effet contraire.

Omby tsiriry, bœuf noir ou gris foncé, taché de blanc au front. — On en sacrifiait un tous les ans à Andriamaro (8), pour qui on réservait la bosse, destinée à oindre l'ody et son attirail.

Omby volombatolalaka, c'est-à-dire bœuf gris, comme le fruit de la plante épineuse vatolalaka. — Offrande à Tsimahalahy (9), qu'on frottait avec la graisse du rognon droit de la victime.

Omby volomboay, couleur de caïman. — Offrande à Kelimahatandrina (10) quand on veut « fermer la gueule » des caïmans ; on choisissait un bœuf, dont la robe se rapprochât le plus possible de la couleur des caïmans.

---

(1) Ankarahara, district de Moramanga (Bezanozano).
(2) Ambohidehilahy, district d'Ambatondrazaka (Sihanaka).
(3) Ambatomanga, district de Manjakandriana (Merina).
(4) Ibefano, district d'Ambatondrazaka (Bezanozano).
(5) Ankarahara, district de Moramanga (Bezanozano).
(6) Ampasimpotsy, district de Moramanga (Bezanozano).
(7) Ambatolampy, district du même nom (Merina).
(8) Région de Betioky, province de Tulear (Sakalava).
(9) Antsahafilo, district d'Ambohidratrimo (Merina).
(10) Ankarahara, district de Moramanga (Bezanozano).

Omby volontsitry, couleur de lézard (*sitry*). — Offrande expiatoire spéciale à Kelimalaza (1), lorsqu'on voyait un lézard sitry dans le village, ce qui était de très mauvais augure.

Omby volontakatra, couleur de l'oiseau takatra. — C'était une des victimes préférées de Kelimalaza (2) et de Vololona (3). A Antongombato, le clan des Zanakantitra se réunissait à la nouvelle lune d'Alakaosy pour immoler à leur sampy un bœuf volontakatra, dont chacun emportait un petit morceau pour le déposer au fond de la grande cruche contenant l'eau.

Au premier Alakaosy également, dans le village d'Antsiriribe, on sacrifiait à Rahodibato (4) un bœuf de cette couleur. Sept enfants dont les parents étaient encore vivants, portant avec eux une sagaie et un couteau, allaient recueillir dans des calebasses de l'eau de sept sources dans sept vallées différentes ; on mettait cette eau dans un vase de bois sur une natte de jonc ; on brûlait sur un feu de bois le sang du bœuf tué, l'extrêmité de sa bosse avec de la résine de ramy, et on encensait l'ody dans la fumée, en disant :

« Entends ! ô ! entends ! Rahodibato ! »

Puis on plongeait l'ody dans l'eau du vase ; on aspergeait les gens assemblés et on leur faisait boire cette eau.

Souvent l'omby volontakatra est une victime expiatoire, en cas de violation d'un des nombreux fady attachés au culte des ody. Par exemple, quand on transgressait une des interdictions de Faroratra (5) ou de Ingahibe (6), on tuait pour eux un bœuf couleur de takatra. Quand un oiseau de ce nom volait au-dessus d'un village, dans certaines parties de l'Imerina, on tuait aussi ce même bœuf en l'honneur de Kelimalaza, pour détourner le présage funeste.

Le mouton

Presque toujours, c'est un bélier jeune et vigoureux, dont les cornes sont dirigées en avant, à poil roux ou brun, avec la tête blanche. Cette victime porte le nom de ondry ou ondrilahy mazavaloha, bélier à tête claire.

Par exemple à l'ody Havandra de Soavimbazaha (province de l'Itasy) on sacrifiait au premier jour d'Alakaosy un ondry mazavaloha, dont on répandait le sang dans les rizières pour protéger celles-ci contre la grêle. La même victime était offerte à Randriamahitsy (7) ; le gardien aspergeait l'ody avec le premier sang, en disant :

« O Randriamahitsy rabefelana, je te présente comme hasina ce sang d'un gros bélier rouge à tête blanche, sache être reconnaissant envers celui qui te sanctifie et mange ce sang pour ta part, car le reste du bélier m'appartient ».

La poule

La victime la plus fréquemment offerte aux ody est sans contredit le coq rouge (*akoholahy mena*). Il n'est pour ainsi dire pas d'ody qui ne réclame ce sacrifice de temps en temps, et il est inutile d'en citer des exemples. D'ailleurs le coq rouge, dont le prix est

(1) Iravoandriana, district de Manjakandriana (Merina).
(2) *Tantara ny Andriana*, p. 171.
(3) Antongombato, district d'Arivonimamo (Merina).
(4) Antsiriribe, district d'Antsirabe (Merina).
(5) Tankafatra, district d'Andramasina (Merina).
(6) Mandialaza, district de Moramanga (Bezanozano).
(7) Tsimatahodaza, district d'Ankazobe (Merina).

modique, est l'offrande banale de tous les rites malgaches, ensuite vient le bélier rouge à tête blanche, et enfin la victime de choix, réservée pour les grands rites, le taureau d'une seule couleur ou tacheté de blanc.

Les victimes de l'espèce poule, autres que le coq rouge, sont exceptionnelles dans les rites. A Tsivanomboina (1), par exemple, on sacrifiait deux coqs, l'un rouge et l'autre noir, puis on oignait l'ody avec leur sang ; même rite pour Fanontavahatra (2). La poule noire était la victime expiatoire qu'on tuait lorsqu'on avait violé un des fady de l'ody Fanala, chez les Betsileo, à Samimasina (district de Fianarantsoa) ; le sacrifice devait avoir lieu à l'endroit même où on avait transgressé l'interdiction.

Autres victimes

Les victimes autres que le coq, le mouton et le bœuf, sont rarement offertes aux ody. Citons pourtant les exceptions suivantes.

L'ody Rafantaka (3) avait un troupeau de chèvres sacrées ; c'était une de ces chèvres qu'on sacrifiait dans les grandes circonstances, en temps d'épidémie, en cas d'expédition guerrière, etc. On partageait les chairs de la victime entre les malades ou les soldats.

Voici un des procédés employés par les Betsileo pour préparer le fanony protecteur des villages : on coupait un gros arbre, on le fendait en deux et on creusait les deux parties en forme d'auge, puis on sacrifiait une chèvre noire, dont le corps était placé dans le creux des deux bois rapprochés et liés. On enterrait le tout près de la porte du village.

Halavola (4), chez les Sihanaka, exigeait le sacrifice d'une chèvre le premier de chaque mois. Pour Manevodahy, chez les Merina, on tue une fois par an une chèvre et un coq rouge. Ratsimahalahimanjaka, à Anjozorobe, au nord de Tananarive, demandait comme victime des chèvres ou des boucs.

A Mafikely (5), maître des caïmans, on sacrifiait une fois par an un caïman et un bœuf ; la chair des deux victimes était jetée dans la rivière pour être dévorée par les caïmans.

A Bibilahy (6) les Sakalava offrent comme victimes des serpents, et particulièrement des *do*.

Il y a même des exemples de victimes humaines offertes aux ody. On raconte chez les Betsileo l'histoire d'un roi des environs d'Ambositra qui fit préparer une fois un ody fanony, en sacrifiant un esclave, au lieu d'une chèvre.

Les Antankarana de la région d'Amboanio (7) avaient un ody royal, apporté de chez les Sakalava de l'Ouest, et auquel on sacrifiait une fois par an une victime humaine.

* * *

Tels sont les principaux rites qu'on accomplissait et qu'en beaucoup de régions, même sur les hauts plateaux, on célèbre encore en l'honneur des ody. Ces rites innombrables, pratiqués par tous les peuples de l'île, et probablement identiques depuis plusieurs

(1) Loholoka, district de Loholoka (Antaimorona).
(2) Ampanalana, district de Tamatave (Betsimisaraka).
(3) Ankadinandriana, district d'Andramasina (Merina).
(4) Ambohidehilahy, district d'Ambatondrazaka (Sihanaka).
(5) Ambohidava, district d'Arivonimamo (Merina).
(6) Sitampiky, province de Maevatanana (Sakalava).
(7) Province de Vohemar.

centaines d'années (1), se combinent de mille manières, si bien qu'ils paraissent infiniment variés, quoique leurs caractéristiques essentielles ne changent guère. Après avoir analysé ces rites, il ne sera donc par inutile de décrire quelques cérémonies complètes.

Cérémonie célébrée en cas d'épidémie, en l'honneur de Rabehaza (2)

Par des rêves suggérés à son gardien, cet ody prévenait les habitants des calamités qui les menaçaient. Si le gardien avait rêvé d'une épidémie par exemple, il allait le lendemain se prosterner devant le sampy et l'interrogeait. Celui-ci répondait alors : « Ton rêve est vrai ; pour empêcher l'épidémie, vous tuerez une vache rouge et un mouton sur une haute montagne, et toutes les femmes dans votre pays ne mangeront pas de riz chaque mardi, jusqu'à ce que la maladie soit passée ». Et le gardien allait répéter au peuple les paroles de son sampy. On demandait au mpanandro de fixer le jour de la cérémonie. Alors on se rendait en grande pompe sur le sommet de la montagne : les hommes avec les victimes marchaient en avant, puis venaient les femmes et les enfants. Le gardien, vêtu d'un lambamena, portait, fixés à un bâton, les ody sacrés. Quelques hommes, derrière lui, suivaient encore avec du miel et du toaka. Les femmes chantaient et battaient des mains en cadence, aux sons de l'amponga.

Au sommet du mont on tuait les victimes, et, après les prières rituelles, on fichait sur un poteau planté en terre la tête de la vache et celle du mouton ; au pied du poteau on mettait un nœud de bambou plein de miel et une bouteille de toaka. Puis on partageait la viande entre les assistants avant de se retirer.

Cérémonies diverses en l'honneur de Rabetoetrandro (3)

Cet ody ne sort jamais du village. Mais sur la place il y a une pierre ronde et sacrée, entourée d'une palissade de pieux pointus. C'est là qu'on se réunit, quand il sort de la case où on le garde. On le suspend à un bâton et on le vêt d'un morceau d'étoffe rouge ; aux sons de l'anjombona, les assistants dansent et chantent cette chanson :

O ! Renimandreona !
Lève-toi pour danser !
Lève-toi pour chanter !
O ! Renimandreona !

O ! Rabetoetrándro !
La lune se lève pour toi !
Oh ! Il fait clair de lune !
(La lune) est ardente, mais ne brûle pas !
Elle est claire, mais ne fait pas jour !

Le gardien place le sampy sur la pierre sacrée, se tourne successivement vers les quatre points cardinaux, en s'agenouillant et en se relevant chaque fois. Il répète ce rite à diverses reprises. Puis l'anjombona retentit de nouveau, les assistants se taisent,

(1) J'ai donné plusieurs exemples de la persistance de ces traditions à propos de rites décrits par Flacourt.
(2) Chez les Sihanaka, à Vohitrandriana, district d'Ambatondrazaka.
(3) Chez les Bezanozano, à Ankarahara, district de Moramanga.

et le gardien parle au nom du sampy, annonce les maux à venir et le jour favorable pour les sacrifices. On lui apporte des feuilles de nénuphar, des perles en verre et certains bois ; le tout est mis avec de l'eau dans un vase en terre et le gardien s'écrie :

« Nous t'appelons toi notre Andriamanitra ! Nous t'appelons toi notre Andriananahary ! Nous t'offrons les feuilles de nénuphar (betsimihilana), les perles, le bois masina ! Enlève les maladies ! Chasse les sauterelles ! Ecarte la grêle ! Nous t'apportons les feuilles de nénuphar : puissions-nous ne pas être chassés de notre terre, puissions-nous continuer d'habiter notre village, puissions-nous rester ici ! Nous apportons les perles (vakamiarina) : puissions-nous être forts dans notre terre, puissions-nous augmenter notre village, puissions-nous être heureux dans tout ce que nous ferons. Nous apportons le bois masina : puissions-nous être forts et bien portants ! »

Puis les assistants buvaient un peu de l'eau consacrée et jetaient le reste dans l'intérieur du village.

Un malade ou une femme désirant un enfant venait faire un sacrifice et un vœu au sampy. On tuait en ce cas un coq devant Rabetoetrandro, on suspendait la patte et la tête à la palissade de la pierre sacrée, au milieu du village, on oignait la pierre avec le sang, on grillait et on mangeait la chair du coq. Enfin ou prononçait ainsi son vœu :

« O ! toi notre Andriamanitra, Maître-de-la-Terre, Maître-de-la-Vie, notre Maître ! je te prie de guérir ma maladie, de me rendre fort ! Quand je serai guéri, je te donnerai de bonnes choses ! je tuerai un bœuf pour me réjouir, moi et ma famille, avec toi ! je te donnerai aussi des anneaux, des perles, et les autres choses dont tu as besoin ! »

Le gardien indique au malade les fanafody et les fady.

Quand le malade est guéri, il accomplit son vœu : en convoque les gens du village. La victime est un bœuf blanc, parce que le blanc *éclaircit* les malheurs. On tue le bœuf, les assistants chantent et dansent ; l'homme guéri suspend la bosse et les cornes à la palissade qui entoure la pierre sacrée, oint cette pierre avec la graisse de la victime, répand aussi du sang sur le sampy et sur les montants de sa case. En même temps le gardien s'écrie :

« O toi ! Andriamanitra masina ! Maître-de-la-Terre, Maître.de-la-Vie, nous revenons ici pour te sanctifier, pour t'offrir de bonnes choses, pour accomplir les vœux faits, pour accomplir les paroles dites, pour t'apporter la joie ! Ces choses sont pour toi, voilà ta part, parce que tu as accordé la guérison, que tu as rendu fort le faible ! Reçois ces offrandes que nous t'apportons ! »

Ensuite on partage en deux la viande, moitié pour les assistants, moitié pour le sampy et son gardien.

Cérémonie analogue, quand le sampy a accordé un enfant à une femme. Elle ajoute cette variante à la formule de remerciements :

« Le premier est arrivé, je te remercie, fais arriver maintenant le deuxième ; Ikoto est arrivé, donne-moi aussi Ikala ! (ou inversement).

Cérémonie pour faire venir la pluie, en l'honneur de Ratsimahalahy (1)

L'ody était constitué par un attirail de bois et de perles, attaché à un morceau d'étoffe rouge, également orné de perles.

(1) Chez les Sihanaka, à Ambandrika, district d'Ambatondrazaka.

Pour faire venir la pluie en temps de sécheresse, on tuait un coq rouge, et, avec le premier sang, on oignait l'étoffe. Auparavant, le gardien avait fait cette prière :

« Ha ! Ratsimahalahy malaza (célèbre) ! Nous voici, nous tes esclaves obéissants ! Nous t'offrons pour te faire honneur le sang de ce coq rouge ! C'est à cause de toi que nous le tuons, et ce n'est pas un coq mort de maladie, ni un bien inutile pour nous, mais nous le tuons pour toi ! Nous te donnons le sang de ce coq, et nous t'implorons, pour que tu accueilles notre prière ! Tu sais que notre nourriture ordinaire est le riz. Voici que la pluie, qui fait pousser le riz, ne tombe pas, et nous croyons que tu es fâché contre nous. Explique-nous ce qui te fâche. Ne nous juge pas d'après notre sottise, mais regarde-nous comme tes esclaves obéissants ! Regarde aussi notre famille, nos femmes et nos enfants. Ils ne connaissent pas d'autre nourriture que le riz. Ne les tue pas ! Fais-les vivre ! » Tous les assistants scandent cette prière en criant : « Ha ! Ha ! Soa ! Ha ! Ha ! Tsara ! Andriamanitra ! Andriananahary ! »

Le coq tué, on oint l'étoffe sacrée, puis on enterre le corps de la victime. Ensuite on désigne sept personnes (un homme et six femmes), ou deux fois sept personnes (un homme et treize femmes) pour s'en aller vers la rivière avec un ampongalahy : l'homme, en avant, porte l'étoffe sacrée sur la pointe d'une sagaie ; il fait danser la sagaie et l'ody, et tous chantent la chanson suivante :

Izahay manina anao ry malala !
Ry darovola e ! darovola e !
Omeo laza malaza e !
Ry manina anao Andriamahala !
Izahay manina anao Raojovola !
Izahay manina anao Jakimena !
O ! Ratsimahalahy malaza e !
Mandrosoa hasina ihany !

On plonge ensuite l'étoffe sainte dans la rivière, et on plante en terre la sagaie. Les femmes chantent et dansent, pendant que l'homme prie en ces termes : « Hou ! Hou ! Hou ! Nous voici arrivés dans cette eau célèbre, dans cette mère de l'Eau, en portant avec nous notre roi Ratsimahalahy ! Donc, approchez-vous, vous tous qui êtes au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest ! et surtout vous qui êtes au centre de cette terre ! Nous vous convoquons, sans avoir à vous faire d'autre kabary que celui-ci : Nous avons bien soif, et nous sommes pauvres en eau, mais nous ne sommes pas très pauvres, puisque nous te possédons, ô Ratsimahalahy, notre roi ! Donne-nous l'eau du ciel, sans quoi nous mourrons ! Si tu fais tomber la pluie, nous te donnerons de nouveau le sang d'un coq rouge ! »

Puis on prend une tige de zozoro vivante (*zozoro velona*), une betsimihilana (feuille de *voahirana*), qu'on porte jusqu'à la case sacrée, avant d'entrer, on fait sept fois le tour de la maison, et on place les deux choses dans le coin des ancêtres.

Si la pluie tombe, on sacrifie le coq rouge promis en priant ainsi :

« O ! notre roi Ratsimahalahy ! nous voici, nous tes esclaves obéissants ! Nous venons accomplir notre vœu en ton honneur ! A l'avenir, quand nous te demanderons quelque chose en invoquant ton nom, accorde-nous-le, car sans toi nous ne sommes pas des hommes ! Tu sais les choses que nous te demandons, et tu sais tout ce qui peut nous rendre heureux ! Accorde-nous-les, E ! Andriamanitra ! E ! Andriananahary ! Ha ! Ha ! Soa ! Ha ! Ha ! Tsara ! »

On porte aussi en expédition l'étoffe sacrée, ointe de miel, à la pointe d'une sagaie, pour protéger les soldats contre les balles et les lances des ennemis.

Cérémonie pour guérir un malade, en l'honneur de Andriamahaibe (1)

Au lundi (*Andro Isara*) désigné par les gardiens, le chef et sa famille, les andriambaventy et leurs familles, les vieillards et, d'une manière générale, tous les gens du village se réunissaient sur la place. On faisait entrer dans le cercle formé par eux un bœuf volavita, lié par une corde. L'ombiasy le plus âgé s'approchait alors et frappait d'un bâton le flanc de l'animal en prononçant l'invocation suivante :

« Ecoute bien ce que nous te demandons, ô Andriamahaibe, qui habites dans cette petite case en bois enduite de miel ! Ranona est gravement malade ; il veut guérir et vient te présenter le bœuf volavita. Que sa guérison soit complète, ô Andriamahaibe ! Qu'il obtienne ce qui peut lui être utile et lui faire du bien ! »

Puis on tuait le bœuf et on recueillait le premier sang dans une coupe en argile à pied, qu'on portait au plus âgé des gardiens. Celui-ci trempait le sampy dans le sang et disait :

« Sois masina, ô Andriamahaibe ! Et accorde-nous ce que nous te demandons ! »

Puis chaque assistant trempait dans le sang l'extrémité de l'index, le plaçait sur le front du malade, en disant : « Puisse ce malade guérir facilement ! »

Il le mettait ensuite sur son propre front et disait :

« Qu'aucune maladie ne nous atteigne ! Puissions-nous obtenir beaucoup de richesses, et arriver à une extrême vieillesse, ô Andriamahaibe, toi notre seul Andriamanitra ! »

Ensuite on faisait griller la bosse du bœuf tout près de la petite case en bois bâtie au milieu du village et où était installé le sampy. Chaque assistant recevait un petit morceau de cette bosse et le mangeait en disant :

« Plaise à Andriamahaibe, notre seul protecteur contre tous les maux, que ce malade guérisse ! Qu'aucune maladie ne l'atteigne plus ! Qu'il vive longtemps et arrive à l'extrême vieillesse ! »

Cérémonie pour éloigner un revenant, en l'honneur de Miavo (2)

Miavo était l'ody des anciens rois de l'Iarindrano. Quand le roi avait quelques ennuis ou quelque malaise, il l'attribuait à l'influence d'un esprit (*ambiroa*) et appelait l'ombiasy, gardien de l'ody, afin d'en être débarrassé. Aussi appelait-on cette cérémonie l'enlèvement de l'ambiroa (3). L'ombiasy, par le moyen du sikidy, choisissait le jour favorable, et le roi convoquait les habitants de Vohitromby, Vohidroa, Ankaralamalaza, Ankarinoro, à Vohitromby. Plus tard ce fut à Andrainarivo.

Quand les gens étaient réunis, le Seigneur sortait de son lapa et s'asseyait au milieu de la place publique. Auprès de lui on plantait en terre deux bambous entiers de 10 à 12 mètres de haut, avec leurs feuilles, et on apportait Ramiavo qu'on suspendait entre les deux bambous ; l'ombiasy versait ensuite sur lui du miel. L'ody restait ainsi exposé une nuit, et pendant ce temps les femmes dansaient autour de lui, surtout les Andranobe.

Chaque village amenait un bœuf au roi et le lui offrait. Tous ces bœufs étaient immolés, avec d'autres, en l'honneur de l'ody.

Il était fady d'arracher les deux bambous, mais on les laissait pourrir sur place, et l'endroit même où ils se trouvaient devenait terre sacrée (*tany fady*).

(1) Chez les Betsileo, à Andrainibe, près d'Ambositra.
(2) Chez les Betsileo, à Vohitromby, district de Fianarantsoa.
(3) Fanalanambiroa.

Cette exposition solennelle de l'ody suspendu entre deux perches, avait lieu déjà au XVIII[e] siècle, chez les peuples du Sud-Ouest, d'après Drury (1). « L'owley (aoly) ou talisman sacré, dont nous avons déjà donné la description, fut apporté et suspendu à une traverse de bois que supportaient deux pieux fourchus, coupés à cet effet, ainsi que le poteau auquel fut attaché un bœuf donné par la reine. Quand on eut tué ce bœuf, on prit quelques poils de sa queue, de son museau et de ses sourcils qu'on déposa sur des charbons ardents placés sous l'owley (aoly), et on aspergea avec un peu de son sang le feu et la traverse à laquelle était suspendu le talisman ; on fit ensuite rôtir le foie dont un morceau fut placé sur cette traverse, et dont deux autres furent piqués au sommet de deux sagayes plantées en terre ».

(1) *Ouvrages anciens* t. IV, p. 82 *sq*, et 109 *sq*.
« Les Malgaches ont tous dans leurs maisons un petit objet portatif, sorte d'autel domestique, qu'ils appellent owley (aoly) et qui, composé de morceaux d'un certain bois attachés ensemble, a la forme d'un croissant ayant les cornes dirigées vers le bas, avec deux dents de crocodile entre elles ; cet owley est orné de perles de verre de diverses couleurs et est cousu sur une sorte d'écharpe dont l'homme qui part pour la guerre se ceint les reins.

CHAPITRE IX

Les fady des ody

A toutes les amulettes sont attachées des interdictions, soit durables, soit provisoires, indiquées par la tradition, par le sikidy, ou par le sorcier qui a vendu l'ody.

L'observance de ces interdictions donne de la force à l'amulette, augmente son efficacité ; leur violation au contraire diminue son effet ou même l'annihile complètement, sans préjudice d'autres sanctions toujours possibles.

Les interdictions ou fady jouent un très grand rôle dans la vie religieuse des Malgaches. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'exposer en détail (1) l'origine et le fonctionnement de ces fady, et je ne les considérerai que dans leurs rapports avec les ody.

Tous les peuples de Madagascar distinguent deux catégories de fady, les uns communs à toute une tribu ou à toute une région, hérités des ancêtres lointains, d'une observance stricte, les autres particuliers à un village, ou à un groupe de gens, ou à une famille ou même à un individu, rattachés au culte des ody, quelquefois temporaires et beaucoup moins stricts que les précédents.

Les Betsimisaraka et les Antambahoaka appellent les premiers *sandrana* et les seconds *fady tsotra* (fady simples) ou *fadin' ody* (fady des amulettes) (2). Les Bara disent pour les premiers *fadin-drazana* (fady des ancêtres) et pour les autres *fadin' ody* ou *fadim-bintana* (fady des destins) (3).

Chez les Antaimorona, chez les Sihanaka et chez les Merina, ce sont les *fadin-drazana* (des ancêtres) ou *fadin-tany* (du pays), par opposition aux *fadin' ody* (des amulettes) (4).

En pays imérinien, quand quelqu'un argue d'un fady pour ne pas faire quelque chose, on demande couramment : « S'agit-il d'un fady des ancêtres ou d'un fady des amulettes ? » Dans le premier cas, l'interdiction est sérieuse et il est malséant d'insister ; dans le second cas, il est avec les sorciers des accommodements.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que ces deux catégories d'interdictions soient nettement délimitées ; elles sont confuses comme toutes les classifications malgaches. Ainsi le porc peut être pour un individu interdiction du pays ou des ancêtres, pour un autre interdiction des amulettes et des sorciers.

De même, le jeudi peut être tabou pour tel individu à cause d'un ody qu'il porte, pour tel autre à cause du jour de sa naissance ou d'une tradition de sa famille. Ainsi les gens

(1) *Cf.* A. van Gennep, *Tabou et Totémisme à Madagascar*, Leroux 1904.
(2) Ihosy, province de Betroka.
(3) A Mananjary, district du même nom ; à Ambohitsara, district de Mananjary ; à Nosy-Varika, à Marofody, province de Mananjary ; à Brickaville, district d'Anivorano.
(4) Mangalaza et Ambodinonoka, district d'Ambatondrazaka ; Kiangara et Ankazobe, district d'Ankazobe ; Ambohijanamasoandro, district du Mamolakazo ; Andemanaka, district de Vohipeno et dans la province de Tananarive.

d'Ambohimanga (1), adorateurs de l'ody Ratsimahalimanjaka, ont trois jours taboués, pendant lesquels ils ne peuvent rien entreprendre, ni faire aucun sacrifice ; ce sont le dimanche, le jeudi et le mardi ; mais le dimanche et le jeudi sont *fadin-tany*, tandis que le mardi est le jour interdit par l'idole (*fadin-tsampy*).

Chaque ody a des fady très divers, quelquefois extrêmement nombreux. Certains sont exceptionnels et propres à l'ody. La plupart se retrouvent au contraire très fréquemment et peuvent être considérés comme communs à un très grand nombre d'amulettes.

Ces fady ont aussi des observances très diverses : les unes s'appliquent à l'ody lui même, les autres soit à la personne ou à la famille de son gardien, soit à la case dans laquelle l'ody est conservé, soit enfin à ceux qui utilisent l'ody ou aux habitants du village ou de la région en général. On se rendra bien compte de ces différences par les exemples cités à la fin de ce chapitre.

ETRES OU OBJETS DONT LE CONTACT OU L'APPROCHE EST PROHIBÉE

Il va sans dire que les fady alimentaires rentrent dans cette catégorie. Les interdictions les plus fréquentes dans la série animale sont celles du porc, accessoirement de la chèvre et du hérisson. Je ne connais pas d'exemple de fadin'ody pour le chien (2), ce qui ne prouve point qu'il n'en existe pas ; cet animal, par contre, est fadindrazana pour beaucoup de clans. De même l'anguille est rarement fadin'ody et très fréquemment fadindrazana. La poule est plus souvent fadindrazana que fadin'ody.

Dans la série végétale, l'oignon constitue un fady presque général pour les ody, viennent ensuite les arachides, les feuilles de saonjo et les brèdes anamamy ; il est souvent défendu aussi d'apporter des plantes encore vertes dans le village.

Porc et sanglier

Presque tous les ody ont horreur du cochon, soit domestique, soit sauvage. C'est pour cette raison que l'élevage du porc n'existe pour ainsi dire pas chez la plupart des peuples de la côte. Dans les régions où les Hova sont établis et élèvent des cochons, les villages Betsimisaraka sont protégés par une enceinte de pieux de 0,60 à 0,80 de hauteur contre l'intrusion possible de ces animaux indésirables.

Les Bezanozano de Mandialaza (3) racontent que leurs ancêtres élevaient des porcs dont ils recherchaient la chair comme nourriture, mais qu'ils cessèrent d'en manger depuis le jour où l'ody Manjakarano fut introduit dans leur pays.

Les Imériniens, à Mandanja (4), n'élevaient pas de cochons en considération de l'ody Misosa. Chaque fois que quelqu'un essayait de violer ce fady dans le pays, les sangliers sortaient en grand nombre de la forêt et venaient ravager les cultures.

Lors d'une grave épidémie, sous le règne de Rasoherina, la reine envoya le sampy Ramahavaly à Miadampahonina, pour faire disparaitre complètement la maladie. Une

(1) District d'Ambatondrazaka (Sihanaka).
(2) Cependant les choses par dessus lesquelles a passé un chien sont fady pour Fehilefona, chez les Bezanozano.
(3) District de Manjakandriana.
(4) District de Moramanga.

semaine avant l'arrivée de l'ody, on emmena tous les cochons loin du village, et on fit attention qu'il n'y eût nulle part aucune trace de graisse de cochon. De plus, les malades reçurent l'ordre de s'abstenir de porc pendant un certain laps de temps.

Chèvre

On a vu que les chèvres étaient les victimes de choix offertes à certains ody, tels que Rabehaza, par contre elles sont fady pour d'autres amulettes, comme *Fanaboka, Kelimahatandrina, Andriamahaibe, Mahatoky, Tsimahalahy, Betaly, Andrianarivola, Fehilefona, etc.*.

Mouton

Le mouton est une des victimes les plus fréquemment offertes aux ody ; aussi est-il très rarement un de leurs fady. Cependant le mouton, avec la chèvre et le porc, sont en horreur à Fanaoka (1), qui protège contre les sortilèges.

Bœuf

Je n'ai rencontré le fady général du bœuf pour aucun ody. Mais assez fréquemment les ody interdisent la consommation et même l'introduction sur le territoire du clan des bœufs de telle ou telle espèce, de telle eu telle couleur. Ainsi le bœuf vandamena c'est-à-dire moucheté de taches rouges, est fady pour les ody Betaly et Biby, le bœuf complètement noir pour l'amulette contre la grêle, le bœuf sans cornes pour Rabehaza, Betaly, Felambola, Kelimalaza, Andriamahaibe, Mamolaka, le bœuf à cornes tombantes pour Felambola, le taureau mort en combattant pour Mandresilahy.

Hérissons

Le trandraka (2), le sokina (3), les sora (4), sont fady pour un assez grand nombre d'ody ; telle amulette interdit tous les animaux du genre hérisson, telle autre une des espèces seulement. Ainsi Tsimatahodahy avait horreur des sokina, Faroratra des trandraka, Kelimahatandrina des sora. Le fady du trandraka était d'ailleurs de beaucoup le plus fréquent.

Tortue

La tortue est un des principaux fady d'Andriamaro, l'ody royal de la région de Betioky (5), chez les Mahafaly. Aussi personne ne mange de tortues, bien qu'elles soient très nombreuses dans la région. Quiconque violerait ce fady tomberait dans la misère.

Le sampy royal Sokatra (la tortue) chez les Zafisoro, à Inosy (6), avait la forme de l'animal dont il portait le nom, et la tortue était fady pour ses adorateurs.

Chat

Je ne connais qu'un seul cas de fadin'ody pour le chat : Manjaibola, chez les Merina (7), avait horreur des chats et il était formellement interdit de laisser entrer dans le village un de ces animaux.

---

(1) Imériniens, à Soavimanjaka, district d'Ankazobe.
(2) *Centetes cetosus*, sorte de hérisson.
(3) *Echinops Telfairi*, hérisson.
(4) Très petit porc-épic.
(5) Province de Farafangana.
(6) Province de Tulear.
(7) Manohilahy, district de Manjakandriana.

Poule

La poule est fadindrazana pour beaucoup de clans sakalava, je ne l'ai rencontrée comme fadin'ody chez ce peuple que très rarement, par exemple à Kandreho (1). Elle est assez fréquemment fadin'ody chez les Betsimisaraka, surtout dans la région de Tamatave (2).

Chez les Marofotsy et les Sihanaka, ceux qui se servent de l'ody Misosa considèrent aussi la poule comme fady. Les Sihanaka d'Ambatobe (3) utilisent contre les sortilèges un ody fanala, très répandu ; ceux qui le possèdent doivent, disent-ils, s'abstenir de manger des poules, parce que c'est communément par l'intermédiaire des poules qu'on ensorcèle.

Oiseaux divers

Le voisinage de l'oiseau takatra est fady pour certains ody. Quand par hasard il vole au-dessus du village, il faut faire une offrande expiatoire.

L'oiseau railovy est fady pour les posseseurs de l'ody fanembalahy (4), et le tsikoza pour ceux de l'ody fandemy (5).

Ceux qui se servent de l'ody trambona contre la piqûre des cent-pieds chez les Sakalava du Nord, s'abstiennent parfois de la chair de tous les oiseaux, mais particulièrement de la pintade (6).

Anguille

L'anguille est un fadin'ody fréquent et banal ; je dois dire qu'on le rencontre plus fréquemment encore comme odindrazana, surtout chez les Betsimisaraka.

Poissons divers

Le poisson toho ne doit pas être apporté dans le village d'Antanifotsy (province du Vakinankaratra), à cause de l'ody fanidy, qui ferme la gueule des caïmans ; on ne doit même pas prononcer le mot toho, ni prendre aucun poisson avec la corbeille de pêche appelée tandroho.

Dans les villages où on gardait le fanary, chez les Mpanabaka (7), il était défendu de faire entrer deux espèces de poissons : le *vaona* et le *masovoatouka*.

Chez les Betsimisaraka (8), un des principaux fady de l'ody famamona est le poisson *vovoka*.

Ecrevisses, crabes, etc.

L'écrevisse et le crabe sont généralement fady chez les Betsimisaraka, les Tanala et les Antaimorona pour les femmes qui se servent d'ody de fécondité, par exemple l'ody famenona (9), l'ody mandrozaza (10). Un Anteony, à qui je demandais la raison de ce fady, me répondit :

— C'est pour que l'enfant sorte tout droit du ventre de la mère, et n'aille pas de travers comme les crabes ou à reculons comme les écrevisses.

---

(1) Province de Maevatanana, pour l'ody Kelimeva.
(2) Famanona à Tanambao ; Fakabe à Vavatenina, district de Tamatave.
(3) District d'Ambatondrazaka.
(4) Chez les Betsimisaraka à Masomeloka, district de Mahanoro.
(5) Dans plusieurs localités du district de Tamatave.
(6) Par exemple à Mangoaka et à Anjiajia, province d'Analalava.
(7) Tribu Antaimorona, cantonnée surtout dans le district de Loholoka, province de Mananjary.
(8) A Tanambao, district de Tamatave ; à Ampasimambo, district de Marolambo.
(9) A Tsiatosika, district de Mananjary.
(10) A Marolambo, province de Vatomandry.

L'escargot est fady pour un certain nombre d'amulettes, par exemple Fehilefona, Mafikely, et aussi les divers ody famamona utilisés chez les Betsimisaraka.

L'escargot était aussi un fady commun à presque tous les sampy Imériniens, comme le relate l'*Histoire des Rois* (1), à propos d'une grande roche située dans un vallon au sud-ouest d'Ambohimanga ; ce rocher porte le nom d'Ampahandroantsifotra, « l'Endroit-où-on-fait-cuire-les-escargots », « parce que les escargots sont un fady des sampy, et qu'on ne peut les monter dans le village ».

Catégories d'animaux

Certains fadin'ody s'appliquent non pas à tel animal en particulier, mais à une catégorie d'animaux, soit en raison de leur couleur ou de leurs mœurs, soit à cause de la manière dont on les a tués, par exemple quand il s'agit d'interdictions alimentaires.

Ainsi tous les animaux sauteurs tels que grenouilles, sauterelles, lémuriens, etc., sont interdits par l'ody Famononanjaza.

L'*Histoire des Rois* raconte que l'entrée des villages possédant une émanation de Kelimalaza était défendue à tous les animaux complètement noirs : « Les poules noires, les moutons noirs, les tompondrano (serpents d'eau de couleur noire) et tous les animaux de couleur uniquement noire ne peuvent monter au village que j'habite (dit Kelimalaza) parce qu'ils sont de la même couleur que moi » (2). L'ody Havandra avait les mêmes fady à Mangabe, dans le district d'Andramasina.

La chair des bœufs offerts en sacrifice aux funérailles (3, était interdite aux possesseurs d'ody nombreux et très divers.

Chez les Sihanaka, dans les villages où on gardait l'ody Halavolo, il était défendu aux habitants, en temps de guerre, de manger des bœufs morts en combattant (4), ou sans qu'on les tue (5) ; en cas d'épidémie, on ne devait pas manger d'oiseaux ou d'animaux trouvés morts.

Par contre la chair des animaux tués avec une arme était fady pour les possesseurs de l'ody Betaly, chez les Betsimisaraka du Nord (6), et celle des animaux tués à coups de sagaie pour les zélateurs de Fehilefona, « l'assembleur de sagaies ».

Parties d'animaux

Ces fady sont très nombreux ; il serait fastidieux d'énumérer tous les exemples colligés : beaucoup s'expliquent, d'après les Malgaches eux-mêmes, par l'influence du semblable sur le semblable : ainsi à presque tous les ody basy ou amulettes de guerre est attaché le fady des objets ronds tels que les rognons d'animaux, qui rappellent la forme des balles, et des objets pointus ou métalliques.

---

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 585.
(2) *Tantara ny Andriana*, p. 174.
(3) *Hena ratsy*, c'est-à-dire viande mauvaise.
(4) *Omby maty an'ady*.
(5) *Omby maty foana*.
(6) Amboanio, district de Vohemar.

Voici quelques exemples de ces fady de parties d'animaux :

PARTIES DES ANIMAUX	ODY	LIEU OU L'EXEMPLE A ÉTÉ RECUEILLI
Moëlle des animaux...........	Betaly	Vinanibe, province de Maroantsetra.
Cœur des animaux.............	Bibikely	Tsararova, dist. de Tsaratanana.
	Betaly	Morarano, district d'Ambatondrazaka.
Cœur ou poumons des animaux.	Fandatsahambaratra	Antanamalaza, district de Manjakandriana.
Rognons	Betaly, Faroratra	Tankafatra, district d'Andramasina.
Manger en même temps les pattes de devant et celles de derrière d'un animal quelconque.	Fandrorota	Betroka, district de Betroka.
Gésier des poules...............	Fanefitra	Antanamalaza, district de Manjakandriana.
Tous les viscères du bœuf......	Andriankazobe	Tsarahasina, district d'Ankazobe
Pied de bœuf..................	Fandatsahambaratra	Antanamalaza, district de Manjakandriana.
Poumons de bœuf.	Farangonilailoza	
	Tandroka	
Rognons de bœuf..............	Fanohanana	
	Fehilefona	
Museau de bœuf...............	Farangonilailoza	
	Tandroka	
Tète de bœuf..................	Retifitra	
Cœur de bœuf.................	Tandroka	
Gras-double..................	Fehilefona	
	Manavodahy	
	Retifitra	

Mais les sorciers Antaimorona vont plus loin encore, lorsqu'ils précisent les détails des fady, et ils indiquent les différentes parties du bœuf interdites selon les jours, pour la case où il y a un malade (1). « Voici, enfants, la viande de bœuf interdite le jour de l'exécution d'un vœu : Au destin d'Alahamady, ce sont les cornes du bœuf qui ne doivent pas entrer dans la case du malade ; au destin d'Asoro, ce sont les entrailles ; à Alijoja, les pattes ; à Asaratana, c'est la tète qui ne peut pas être introduite dans la maison où il y a un malade ; à Alahamady, les cornes ; à Asombola, les intestins blancs ; à Alimizana, les poils du bœuf ; à Alakarabo, les intestins noirs ne doivent pas entrer dans la maison ; à Alakaosy, la nuque du bœuf ; à Alijady, la croupe ; à Adalo, les intestins blancs ; à Alohotsy, la queue ».

(1) Manuscrit A, 1re série, 11, 15.

Ody divers

42, 43, 44, 45, 49 et 51. Ody avec petits sachets renfermant les éléments essentiels de l'amulette.
46. Etui double en sparterie renfermant un ody.
50. Ody avec une planchette sur laquelle est gravée une consultation de sikidy
52. Ody royal Sakalava.
53, 54 et 55. Ody merina, le dernier comportant une croix chrétienne.

Autres fady alimentaires

Parmi les innombrables fady alimentaires en rapport avec le culte des ody, citons encore les suivants : il est interdit de manger les aliments tombés hors de la marmite, quand on utilise les ody fandrorota ou ampela, les aliments cuits dans des ustensiles ébréchés (ody *mafikely*) ; les aliments cuits sous la cendre (ody *famamba*) ; les aliments renversés sur une des pierres du foyer (ody *betaly*, *fampandroan-jaza*) ; la viande cuite découpée par un autre que par soi-même (*fandrorota* et presque tous les ody mahery des Antaimorona) ; les aliments atteints par l'écume du riz (*halavola*) ; les aliments cuits dans une marmite branlante (*famanonanjaza* ou inclinée sur le foyer (*kizemby*) ; les aliments portés d'un foyer à un autre pendant la cuisson (*Mahafefy*, ody *varatra*) ; les aliments tirés d'une marmite encore sur le feu (ody *valala*, *fandemy*).

PLANTES

L'interdiction de l'oignon par les ody est extrêmement répandue, et on peut dire que d'une manière générale les ody détestent l'odeur de l'oignon. C'est le fadin'ody de beaucoup le plus fréquent avec celui des porcs.

La force de ce fady est attestée dans l'*Histoire des Rois* (1) pour ce qui concerne les sampy Imériniens. « Les habitants de Manohilahy ont confiance dans les sampy ; il y en a encore beaucoup qui n'aiment pas l'oignon, parce qu'ils étaient habitués à considérer l'oignon comme fady, du temps qu'ils obéissaient aux sampy ; car ceux-ci détestent les oignons ».

Le fady des arachides (*voanjobory*) se rencontre aussi très souvent, particulièrement pour les ody de guerre (ody *basy*) à cause, disent les indigènes, de la forme ronde des arachides, pareille à celle des balles.

Parmi les autres fady végétaux, citons les feuilles de saonjo (*Kizemby*, *Lahimaliniko*, *Mandriko*, *Fandemy*), les brèdes anamamy (*Fandrorota*, *Mandriko*, *Fehilefona*, ody *havandra*), les haricots (ody *basy* en général), le piment (*famaliompa fandemy*), les citrons (*fanary*), certaines espèces de bananes, par exemple les *ankondrofoatra* pour le *famanonanjaza*, etc.

Un fadin'ody des plus fréquents et qui est édicté par presque tous les ody communs à un clan, est celui des plantes vertes (*zavamaitso*). Ce fady interdit d'introduire des plantes vertes, c'est-à-dire fraîchement coupées, dans le village. Par exemple ceux qui vont cueillir les harefo, les hisatra, les herana, les zozoro, le raphia, le penjy, le manarana, et toutes les plantes utilisées pour l'aménagement des cases, la fabrication des nattes, des rabanes, des chapeaux, ne doivent pas les faire entrer à l'intérieur du village dans le voisinage de l'amulette, tant que ces plantes sont encore vertes ; mais ils les déposent à quelque distance, et vont les reprendre, une fois séchées.

Certaines de ces plantes comportent des fady particuliers, plus stricts encore. Ainsi dans les villages où on conserve l'amulette Rabehaza, non seulement la plante penjy, mais les chapeaux en penjy sont interdits en tous temps ; quiconque porte un chapeau en cette matière, doit le déposer avant de s'approcher des maisons ; le fady est particulièrement rigoureux pour les gardiens et la case de l'idole (2).

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 612.
(2) Ambandrika, district d'Ambatondrazaka (Sihanaka).

Il est défendu d'employer comme bois à brûler certaines espèces d'arbres, d'arbustes, de roseaux, particulièrement celles qui entrent dans la composition de l'ody auteur de l'interdiction, par exemple le bois hazomainty pour le bezezika, l'arbuste rambiazina pour manavodahy, l'arbre andrarezina pour le fandemy, l'arbuste borona pour Mahavelona, l'arbre harahara pour Andriankazomafy. Andriankazobe défendait de couper ou de brûler les arbres amontana, aviavy ou voara, car c'était avec le bois de l'un d'eux qu'on préparait l'amulette.

FADY DES ESCLAVES ET DES ÉTRANGERS

Le fady de tout homme étranger au clan existe pour un certain nombre d'ody tribuaux ; ce fady comporte le plus souvent l'exclusion des esclaves aussi bien que des étrangers proprement dits (vahiny). Esclaves et étrangers sont fady pour Andriankazobe, Mandraimora, Mandresilahy, Vatobefiankinana, et pour beaucoup d'amulettes royales des Bara, des Mahafaly, des Antandroy et des Sakalava. A moins d'une parenté nettement établie, est souvent considéré comme étranger tout homme qui n'est pas du village. Naturellement les Blancs ou vazaha participent à ce fady. Sous l'ancien gouvernement Merina, l'entrée des villages où résidaient les idoles royales, comme Ambohimanga, Ambohimanambola, était formellement interdite aux Européens.

FADY DE LA FEMME

Le fady de la femme est édicté par un certain nombre d'amulettes, particulièrement par les ody de guerre ou les ody malfaisants.

Souvent l'interdiction s'applique à l'ody lui-même qui perd son efficacité, si une femme le touche, le voit ou même s'en approche. Ainsi chez les Sakalava de la région de Sitampiky beaucoup d'ody mahery sont exclusivement réservés aux hommes (1) ; les femmes ne doivent ni s'approcher de ces amulettes, ni surtout les garder ; chez les Betsimisaraka (2), l'ody fandombo, protecteur des taureaux de combat, ne sert plus à rien, s'il vient à être touché par une femme. Même fady pour l'ody mahery *tetomaly* chez les Tanala (3).

Plus fréquemment, c'est le possesseur de l'ody qui doit s'abstenir de femmes pendant un temps plus ou moins long, au moment de se servir de l'amulette. Chez les Zafisora (4), chez les Merina (5), les ody Kelivany et Andriandahimafy interdisaient aux guerriers pendant tout le temps qu'ils étaient en expédition d'avoir des rapports avec des femmes, « parce que celles-ci ont le cœur lâche ».

Les Betsimisaraka (6), qui emportaient à la guerre une émanation du Betaly, devaient rester chastes six jours avant de partir. Chez les Marofotsy (7), l'ody tandroka ne protège contre les coups de cornes des bœufs qu'à la condition que son possesseur n'ait pas accompli l'acte sexuel depuis vingt-quatre heures.

Dans la même région, l'ody mosavy sert à guérir les maladies causées par des sortilèges ; mais toute personne qui n'a pas été chaste dans le courant de la journée ou de la nuit précédente n'a pas le droit d'entrer dans la case du malade, sous peine

(1) Par exemple *boko, berafia*.
(2) Andonabe, province de Vatomandry.
(3) Bekatra, district de l'Ikongo.
(4) Tangainony, district de Farafangana (ody *kelivany*).
(5) Ambohimangakely, district de Tananarive (ody *Andriandahimafy*).
(6) Bemanevika, province de Vohemar.
(7) Tsararova, district de Tsaratanana.

de nuire à l'efficacité de l'amulette. Chez les Antaimorona, à Ilakatra, district de Vohipeno, les adorateurs de l'ody Ranalahy, avant d'aller lui adresser un voeu, devaient s'abstenir pendant vingt-quatre heures de coucher sur la même natte qu'une femme ou sur une natte servant habituellement à une femme.

A Madagascar, la femme, pendant le temps de ses règles, est l'objet d'un fadindrazana pour beaucoup de peuples ; elle est tabouée également par certains ody, surtout les ody basy ; en ce cas le possesseur de l'amulette doit s'abstenir non seulement d'avoir des rapports avec la femme en cet état, mais même de reposer sur la même natte qu'elle ou sur une natte qu'elle a touchée. Les Bara de la région de Betroka qui utilisent des ody de guerre, se garderaient de violer ce fady, « parce que, disent-ils, le soldat craindrait de perdre, lui aussi, son sang dans le combat (1) ».

L'obligation de la chasteté temporaire s'étend souvent aux femmes des possesseurs d'ody basy. Ce fady des ody lefona ou des ody basy était jadis très communément observé à Madagascar. Si la femme d'un combattant n'observait pas la chasteté pendant l'absence de son mari et surtout au moment d'un combat, elle exposait le soldat à être tué ou tout au moins blessé très grièvement. Chez plusieurs peuplades Betsimisaraka (2), la femme dont le mari était en expédition devait rester enfermée dans sa case, n'adresser la parole à personne et ne faire aucun travail, pas même la cuisine.

Enfin un certain nombre d'ody de fécondité ne demeurent efficaces qu'à condition que la femme ne commette pas d'adultère. C'était le cas pour le *famononanjaza* chez les Betsimisaraka, le *famerenana* chez les Bara, le *taroka* chez les Tsimihety. A Marolambo, province de Vatomandry, la femme qui se sert du famanona, dès avant la conception et pendant toute la durée de la grossesse, s'interdit d'avoir des rapports avec tout autre que le père de son futur enfant.

FADY DE LA MORT

Tout ce qui touche à la mort et aux funérailles est fady pour la plupart des ody. Ce genre d'interdiction est si banal qu'il est inutile d'en citer des exemples, et c'est plutôt les exceptions qu'il conviendrait de relever.

Le fady du cadavre, ainsi que des personnes ou des objets qui ont été en contact avec lui, est d'ailleurs partout fadindrazana autant que fadin'ody. Dans toutes les régions de Madagascar, après la cérémonie des funérailles, la souillure provenant du contact, de la vue, du voisinage du cadavre, ou de la parenté avec lui, doit être enlevée par une purification.

Il n'est pour ainsi dire pas d'amulette, je le répète, qui ne connaisse ce fady de la mort : il existe même pour les petits ody individuels. On a vu plus haut qu'en Imerina les porteurs ... des bracelets magiques appelés sikidy an-tanàna devaient garder ces ody au poignet jour et nuit, mais qu'ils avaient l'obligation de les quitter dans un seul cas, lorsqu'ils s'approchent d'un cadavre.

D'une manière générale, aucun ody ne doit se trouver en contact avec un cadavre, ni dans son voisinage immédiat, ni même être en rapport avec des objets ou des personnes souillées par un mort. Comme conséquence extrême de cette interdiction, on peut citer les exemples suivants :

Dans le village de Manohilahy, district de Manjakandriana, quand il y avait un mort dans une case quelconque, on portait aussitôt les trois ody protecteurs du

(1) Même explication pour le même objet, de la part des Bara d'Ankazoabo, province de Tuléar.
(2) Notamment à Vinanibe, province de Maroantsetra (ody *betaly*).

clan dans la forêt voisine ou bien dans une caverne pour leur éviter la souillure, et on ne les ramenait qu'après la cérémonie de purification consécutive aux funérailles.

A Tankafotra, district d'Andramasina, on prenait des précautions plus minutieuses encore : si quelqu'un de la famille des gardiens d'amulettes protectrices du village tombait malade, on le portait vite dans une autre case, pour éviter la souillure possible en cas de mort.

Les gens qui ont eu un mort dans leur famille ou qui ont assisté à des funérailles n'ont plus le droit d'entrer dans la case où réside un ody avant un certain laps de temps, et ils doivent accomplir des rites de purification.

De même les possesseurs d'ody souillés par le contact ou l'approche d'un cadavre ne peuvent plus célébrer les rites de leurs amulettes ni utiliser celles-ci avant d'être *détaboués*.

Les gardiens d'ody n'ont pas le droit de manger la chair de bœufs tués à l'occasion de funérailles, car ces victimes participent à la souillure causée par le cadavre, et c'est pourquoi leur chair porte le nom caractéristique de « viande mauvaise » (*hena ratsy*).

Beaucoup de simples possesseurs ou porteurs d'ody pratiquent le même fady et s'abstiennent de la viande des funérailles. Cette abstinence est d'autant plus méritoire que dans les rites funéraires des Malgaches, le repas constitue une véritable fête publique, qui se prolonge souvent en orgie et à l'occasion de laquelle on immole, quand la fortune du défunt le permet, des dizaines et parfois des centaines de bœufs.

*
* *

ACTES OU GESTES INTERDITS

Cette catégorie de fady est innombrable et d'une extrême variété ; je me bornerai à une simple énumération, qui comprendra les interdictions les plus fréquentes et aussi certaines parmi les plus caractéristiques :

Faire des ordures dans le voisinage de l'ody ou de sa case ; déposer ou jeter des choses sales, telles que fumier, nattes pourries, débris de pot, restes de nourriture, etc. (fady très général) ;

Faire des ordures ou jeter des choses sales dans le lieu où s'exerce l'action de l'amulette, par exemple dans une rivière hantée par les caïmans, quand il s'agit de l'ody fanidy, ou dans les rizières, s'il s'agit de l'ody havandra ;

Jeter dans le foyer le son du riz, placer le riz décortiqué sur l'étagère, griller pour les manger des grains de riz qu'on vient de décortiquer ; broyer du riz vert (ody *havandra*) ;

Placer du riz décortiqué sur le lit, vanner le riz hors du village pendant la saison des pluies (ody *fanazava*) ;

Sortir le mortier à riz (laona) de la maison pendant que le riz croît (*manevodahy*) ;

Siffler dans une sorte de sifflet que les enfants fabriquent avec la paille du riz (*havandra*, *manevodahy*, *valala*) ;

Laisser tomber dans le foyer les feuilles de courge (*voatavo*) ou les pelures d'arachides (*voanjobory*) (*fanazava*, *havandra*, *mahavelona*, etc.) ;

Frapper les bœufs avec certains roseaux ou bois (généralement ceux qui entrent dans la fabrication des ody) ;

Porter la cruche à eau sur un coussinet (fady assez fréquent ; quelquefois sont seuls interdits les coussinets fabriqués avec certaines plantes déterminées) ;

Puiser l'eau avec un récipient en métal (*felambola*) ;

Boire l'eau qui coule sur des rochers gluants (*fanohanana*) ;

Boire à plat ventre (*tsimatahotaza*).

S'asseoir sur une chaise, fermer les portes avec des clefs (fady assez fréquents) ;

Sortir de la case le vendredi avec une angady (*hodibalo*) ;

Employer des vêtements ou des lambas comme oreiller (fady fréquent pour tous les ody fitia) ;

Sortir de la case un pot noir après le coucher du soleil (*betaly*, *mahatoraka*) ;

Porter du feu (tison ou braise) d'une case à une autre, une fois que la nuit est tombée (*betaly*, *biby*, *fanotalahatra*, *fangorohoroana*, etc.) ;

Se jeter des pierres dans le village (*fandemy*) ;

Manger avec une cuiller cassée ou dans une assiette ébréchée, ou faire la cuisine dans des pots égueulés ou des marmites fendues (fréquent) ;

S'arrêter à mi-chemin d'une côte (*tsimativonoina*) ;

Se servir de pirogues (assez banal ; en ce cas le radeau est permis) ;

Marcher dans l'ombre d'une pierre levée (*tsimativonoina*) ;

Marcher sur les bois de fermeture des parcs à bœufs, entrer dans un parc à bœufs autrement qu'en pagne (*salaka*) ;

Ouvrir la bouche en traversant les rivières à caïmans (*fanidy*) ;

Pincer quelqu'un (ody contre les morsures des insectes) ;

Jeter un vêtement sur le gardien ou le possesseur d'un *betaly*, *kizemby*, *biby*, *faroratra*, etc.) ;

Jeter un vêtement sur une femme (ody *fitia*) ;

Prendre par le bras ou par l'épaule le gardien ou le possesseur de l'ody *biby*, *samirelaza*, etc. ;

Désigner quelque chose ou quelqu'un avec le doigt (fréquent, surtout chez les Betsimisaraka) ;

Porter un chapeau (assez fréquent chez les peuples du Sud et de l'Ouest) ;

Boire de l'eau au coude ou au confluent d'une rivière ;

S'arrêter à un carrefour ; se baigner à un coude d'une rivière, à une embouchure ou à un confluent (très fréquents : *famanona*, *fatipeko* ; *kizemby*, *manamora*, etc.) ;

Prononcer tels ou tels mots : ces fady linguistiques sont très nombreux, aussi bien comme fadindrazana (ne plus prononcer le nom des morts par exemple) que comme fadin'ody. Voici quelques-uns de ces derniers. Certains ody fanidy interdisent de prononcer le mot caïman (*voay* ou *mamba*) ; il faut recourir à une périphrase, d'où le sobriquet couramment employé par les bourjanes pour désigner le crocodile : Rainiketamavo, « le père de la petite brune » ; les Bara, dans la région de Betroka, appellent de même le caïman *tompondrano*, « le maître de l'eau ». Si on passe à gué le Bemarivo, rivière du pays Antakarana, on ne doit pas dire, en parlant d'un endroit où il y a beaucoup d'eau, que le fleuve est *latina*, mais qu'il est *farandraka*. A Ambohimanga (district d'Ambohidratrimo), on ne devait pas appeler par leur nom les animaux ou les objets fady pour Kelimalaza : ainsi on nommait le cochon *biby ratsy* (mauvaise bête), le bouc *bainga*, le hérisson *vadinahitra*, la viande des funérailles *henambozaka*. Les possesseurs de l'ody Andriandahimafy (1) ne devaient jamais prononcer le mot *vehivavy* (femme), mais dire toujours *vady* (épouse). Le mot *sira* (sel) est interdit aux porteurs de l'ody *tsimindry*, le mot *kisoa* (cochon) à ceux des ody *mandresilahy*, *valobefi onkinana*, etc. Ceux qui utilisent

(1) Ambohimangakely, district de Tananarive.

les ody protecteurs de la volaille contre les animaux de proie, ne doivent pas s'écrier quand une poule cause quelque ennui : *Akoho hanim-posa* ! (Poule à manger par le fosa), exclamation banale analogue à notre expression : « Que le loup la croque ! »

*
* *

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de rechercher l'origine des divers fady, ni de déterminer les raisons pour lesquelles tels ou tels fady ont été attribués plus particulièrement à tel ody.

Je me bornerai donc à quelques remarques faites par les indigènes eux-mêmes au sujet des relations entre ody et fady. Un très grand nombre de fady sont dus à une raison d'analogie magique ; ainsi les ody basy édictent le fady de tout ce qui est rond comme une balle : graines d'arachides, rognons d'animaux, etc. Un ody noir ou rouge frappe d'interdit les objets ou les êtres de même couleur que lui.

L'ody Andriamahitsy (le *droit*, le *direct*), interdit, par analogie avec son propre nom, de couper des choses droites, et de rentrer dans le village autrement que par les chemins tracés. Quelquefois l'origine du fady est indiquée dans une histoire plus ou moins vraisemblable qui se transmet par tradition orale. Beaucoup de fadindrazana et quelques fadin'ody sont ainsi expliqués par les indigènes : par exemple à Ambohidava, district d'Arivonimamo, on raconte que jamais un être vivant, homme ou animal, n'a été enlevé par les caïmans, grâce à l'amulette Andriamafy.

Son premier gardien nommé Ramiaraka, réunissait deux fois par mois, pendant la nuit, quand le moment de manger était venu, tous les caïmans de la région, et leur donnait en abondance du riz, du manioc, des patates cuites. Or un jour un gros caïman, ayant faim, attrappa malgré la défense de Ramiaraka, un bœuf sans cornes (omby bory) qui venait boire à la rivière. Mais lorsque vint la date rituelle, il n'osa pas se présenter devant le gardien de l'ody, de peur d'être dénoncé. Cependant Ramiaraka ordonna de suite aux autres caïmans d'aller chercher le coupable, et il fut condamné à être déporté dans le petit lac d'Antafolo, où il vit encore aujourd'hui, dit-on, avec ses descendants. De là sont venus certains fady du clan des Tantsaha, qui s'abstiennent d'animaux bory (bœufs, moutons sans cornes) et d'objets bory (objets dont les saillies ont disparu) ; ainsi, il leur est défendu de manger des aliments cuits dans des marmites ébréchées ou de puiser l'eau avec des pots ébréchés ; s'ils violent ces fady, ils risquent d'être dévorés par les caïmans.

Exemples de séries de fady attachés a tel ou tel ody

Fady de l'ody fanidy, chez les Bara, à Betroka (province de Betroka)

Tuer les caïmans ;

Négliger de jeter une brassée d'herbes, de roseaux sur un cadavre de caïman rencontré par hasard ;

Jeter dans un cours d'eau des excréments ou des choses malpropres ;

Frapper le chemin de son bâton ;

Manger du maïs, des voanjobory ;

Prononcer, quand on est sur l'eau, dans l'eau ou près de l'eau, le nom du caïman.

Fady du même ody chez les Marofotsy, à Tsararora, district de Tsaratanana

Laver dans l'eau un lamba rouge ;
Plonger dans l'eau des pots noirs ;
Ouvrir la bouche, quand on traverse une rivière ;
Boire de l'eau rougeâtre ;
Manger la chair de bœufs tués pour les funérailles.

Fady de l'ody famato chez les Betsimisaraka

Frapper un bœuf avec le nœud d'une corde, ou avec du falafa, du ravinala, du volomborona, de l'andrarezina, du taolankafotra, ou un bois provenant de l'entourage d'un parc à bœuf ;
Brûler ces divers bois ;
Manger du cochon, de l'oignon.

Fady de l'ody famanonam-bary, chez les Betsimisaraka, à Anivorano, district d'Anivorano

Faire des trous sans motif dans les terrains où on sème le riz ;
Jeter des mottes de terre, soit pour chasser les oiseaux, soit pour tout autre motif ;
Brûler ou faire cuire des hérissons ;
Déposer dans la rizière des choses sales ;
Déplacer la grande corbeille où on ramasse les épis, sans qu'elle soit pleine.

Fady de l'ody Hazary chez les Antakarana, dans la région du Bemarivo

Mettre une voile à une pirogue ;
Pousser une pirogue avec une sagaie en guise de perche ;
Planter une sagaie dans l'eau ;
Harponner les anguilles ;
Pêcher au filet, ou la nuit aux lueurs d'une torche ;
Laver dans le Bemarivo du rafia teint ;
Déterrer les tafiana avec l'angady ;
Jeter dans l'eau les feuilles de bananier ou de ravinala qui ont servi d'assiettes au repas, ou les grains de riz tombés par terre en mangeant ;
Satisfaire dans l'eau un besoin naturel ;
Tuer un être vivant sans le manger ensuite ;
Avoir des rapports sexuels ailleurs que dans une case ;
Se laver les mains dans l'eau du Bemarivo, quand on a touché un mort ;
Puiser de l'eau avec la marmite à riz ou la marmite à viande, et, d'une façon générale, autrement qu'avec le récipient spécial destiné à cet usage ;
Laver dans le Bemarivo un linge ou une étoffe souillée de sang ;
Travailler à une rizière le mardi ;
Enterrer un mort le jeudi ou le dimanche ;
Si on passe à gué le Bemarivo, dire en parlant d'un endroit où il y a beaucoup d'eau que l'eau est *lalina* (profonde) ;
Négliger de jeter en offrande une pièce d'argent dans le Bemarivo quand on fait passer un cadavre d'une rive à l'autre.

Fady d'Andriamaro, chez les Mahafaly, à Ankazota, district de Betioky

Attacher les bœufs avec du hafotra ;
Se quereller entre femmes au sujet d'un homme ;
Casser la calebasse que porte une femme ;
Manger de la tortue ;
Laisser vivre les enfants nés le jeudi ;
Broyer la graisse de bœuf dans le mortier à riz ;
Couper un lamba pendant le tissage ;
Couper la queue d'un mouton encore vivant ;
Couper les marques des oreilles des bœufs ;
Accomplir un besoin naturel dans le voisinage de l'amulette.

Fady de l'ody Havandra, chez les Merina [3]

A Miadampahonina, district d'Ambohidratrimo :

Jeter des pierres avec la main ou avec la fronde ;
Brûler des herbes encore vertes ;
Couper les nœuds de l'herbe vero ;
Monter des jones dans le village ;
Vanner du riz avant la fin de la récolte ;

A Soavimbazaha, district de Mamolakazo :
Prendre quelque chose qui ne vous appartient pas, durant la saison des pluies ;
Casser un voatavo ;
Brûler des tiges de riz.

A Ambohitromby, district d'Ankazobe :
Faire rouler ou jeter des pierres dans la rizière ;
Trier les grains de riz ;
Approcher du foyer des arachides ou du riz non décortiqué ;
Mettre du riz décortiqué sur le lit, sur le couvercle du pot ou de la marmite ;
Couper des plantes vertes pendant que le riz est encore sur pied ;
Se jeter des graines en manière de jeu ;

A Androvàkely, district d'Andramasina :
Jeter dans le foyer le son du riz ;
Placer sur l'étagère le riz décortiqué ;
Siffler dans un sifflet de paille de riz ;
Arracher et porter au village des jones ;
Griller pour les manger les grains de riz frais.

Fady de l'ody trambona chez les Sakalara, à Mangoaka, district d'Antonibe

Le mpamosavy donne cet ody à la mère pour protéger le nouveau né contre les maladies et lui indique en même temps les fady, car c'est elle qui est responsable de leur violation.

La mère et l'enfant doivent s'abstenir de la chair de tous les oiseaux, particulièrement de la pintade.

La mère ne mange ni poisson pris à la ligne, ni bananes de l'espèce menaloky, ni la chair des lémuriens, ni celle du taureau, de la vache, du porc et du hérisson ; elle peut manger la chair du bœuf coupé, à condition de voir un morceau de l'oreille ou une partie de la panse de l'animal.

Le mardi, le père et la mère de l'enfant ne doivent pas manger d'aliments cuits dans une marmite en fer; le dimanche, ils ne doivent pas se servir d'assiettes blanches, ni porter de vêtements blancs.

La mère ne peut ni emprunter de vêtements, ni prêter les siens ; elle ne doit pas avoir de rapports avec un autre homme que le père de l'enfant, avant le sevrage de celui-ci, ni s'entretenir seule dans une case avec un homme ou une femme. Elle ne doit pas voir un cadavre ni entrer dans une case où il y a un mort.

*
* *

Fady du sampy Rakelimalaza chez les Merina (1)

Le cochon, vivant ou mort, ne doit pas être introduit dans le village où réside Kelimalaza, ni même s'en approcher, car le sampy est incommodé, si le vent lui apporte l'odeur de la chair de porc qu'on fait cuire ;

La chèvre est fady également ;

L'escargot ;

L'oignon ;

Le vondrona, plante dont on tire de la potasse ;

Le jonc appelé hazondrano ; quand on en parle, on doit l'appeler *forona* ;

La plante tenina (glaïeul), et l'herbe horondrano, dont on fait des brosses ;

Le raty, ou écorce sèche du bananier, employée souvent comme combustible ;

Le bois frappé par la foudre ;

Le lamba tohiloha ; quand un lamba est usé par le milieu, on le coupe en deux et on coud ensemble les bords, de façon à refaire un nouveau lamba solide ; cette pratique est interdite par Kelimalaza ;

Tous les animaux complètement noirs ;

Les bœufs qui ont perdu une corne ou le bout de la queue ;

Les nattes en harefo pour servir de lit ;

Les esclaves n'ont pas le droit d'aller au nord du foyer ni de dépasser le pilier du milieu, surtout les gens à peau noire ;

Les pots ne doivent être transportés dans le village que recouverts de leur couvercle ;

Goûter des mets ou en manger une partie, avant qu'ils soient complètement cuits ;

Les cadavres, les gens qui se sont trouvés en contact avec un cadavre, ne peuvent s'approcher de Kelimalaza ou de sa case, qu'après un délai de quinze jours et après s'être purifiés ;

Les chapeaux : on doit se découvrir en s'approchant de Kelimalaza ou de sa case ;

Les fusils, les chevaux et les Européens étaient parmi les principaux fady ; il était formellement interdit d'en laisser approcher du village ;

Le nid de l'oiseau takatra ; il était sacré et on ne pouvait pas le détruire ;

Le samedi : il était défendu de travailler ce jour-là.

*
* *

La violation des fadin' ody entraîne des sanctions qui peuvent être classées en deux catégories : sanctions générales, telles que la maladie ou la mort pour le violateur, et sanctions particulières, consistant en l'inefficacité de l'ody ou en la production d'un effet contraire à celui qu'on cherche.

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 185.

La mort comme sanction de la transgression d'un fadin' ody est tout à fait exceptionnelle, à peine en pourrait-on citer quelques exemples à propos des ody royaux, surtout chez les peuples de l'Ouest et du Sud ; on a vu plus haut également que l'ody nala tue les êtres qui le touchent sans avoir observé les rites. Pour les fadindrazana, au contraire, la mort est une sanction très fréquente.

De très nombreux fadin' ody, si on ne les observe pas, entraînent pour le transgresseur une maladie, telle que lèpre, paralysie, déformations, ulcères, etc.

Chez les Betsileo, le possesseur du hazomanga, qui viole le fady du porc, est atteint d'ulcères ou de lèpre.

Chez les Antaimorona (1), la femme qui viole un des fady de Mandrozaza (ody de fécondité) a une fausse couche ou un accouchement avant terme.

Chez les Mahafaly (2), quiconque mange de la tortue, animal fady pour l'ody Andriamaro, tombe malade ou devient misérable.

Autrefois chez les Betsileo (3), si un esclave s'approchait de la case sacrée de Andriamahaibe, il risquait d'avoir le cou tordu et le visage mis à la place de la nuque. L'homme qui aurait introduit un cochon dans le village n'aurait pas tardé à avoir la tête attachée aux deux genoux.

Mais les sanctions de beaucoup les plus fréquentes pour la violation des fadin' ody consistent dans l'inefficacité de l'ody ou, ce qui revient au même, dans la production des maux que l'amulette devait empêcher.

Ainsi on croit en Imerina que si quelqu'un viole les fady attachés à l'ody havandra (contre la grêle), la grêle dévaste la rizière du transgresseur, ou même celles de tout le village ; la trangression des fady attire la grêle, tandis que leur observance a pour résultat de l'écarter ou de contribuer à l'écarter.

Le fady principal de l'ody mísosa (4), chez les Sihanaka, était le porc. Quand on essayait d'élever des porcs dans certains villages où résidait une des émanations de l'idole, les sangliers sortaient en grand nombre de la forêt, et venaient ravager les plantations, ou bien des nuées de sauterelles s'abattaient sur les rizières.

La violation des fady attachés aux ody omby (Manarivo, Fanarenana, Fangitikitihina, etc.), fait que les bœufs sont atteints de maladies contagieuses et meurent en grand nombre dans les parcs ou bien tombent dans les précipices.

Ranalahy, le palladium des gens d'Ilakatra (5), interdit de coucher sur la même natte qu'une femme, lorsqu'on a l'intention d'adresser un vœu le lendemain. Si ce fady est transgressé, tout le clan en supporte les conséquences : une épidémie frappe le village, ou bien les récoltes sont détruites.

On a vu plus haut que la violation de certains fady des ody basy par les femmes des soldats pouvait avoir pour conséquence la mort de leurs maris.

De même la transgression des fady des ody varatra attire la foudre sur les maisons ou l'orage sur les récoltes.

Du reste, il est très rare que les Malgaches considèrent comme irrémédiable la violation des fady. On peut s'en racheter, soit par l'accomplissement de certains rites de purification, soit en employant des ody destinés spécialement à cet usage.

(1) Tsiatosika, district de Mananjary.
(2) Betioky, province de Tulear.
(3) Andraimbe, district d'Ambositra.
(4) Ambohimanga, district d'Ambatondrazaka.
(5) District de Vohipeno.

La mesure préventive la plus générale contre la violation des fady consiste dans des marques rituelles en terre blanche. Ces marques sont faites habituellement sur le visage au nombre de trois ou quatre, par exemple un trait sur le nez, un petit cercle sur le front et deux autres sur les joues. Elles peuvent se faire également avec le champignon holatafa (1), qui constitue en ce cas un véritable ody contre la violation des fady, ce rite s'appelle l'enlèvement du fady (*fanalafady*).

Les gens qui utilisent l'ody andro destiné à procurer la richesse, en observent les fady pendant un an, un mois et une semaine, puis, ce temps d'abstinence passé, avec une mixture de terre blanche et de braise prise au foyer, ils se font des marques au front, aux deux tempes, au gosier, à la nuque et à l'estomac. Ils peuvent ensuite ne plus observer les fady de l'ody andro.

Chez les Betsimisaraka, chaque fois qu'une femme se sert de l'ody de fécondité appelé famanonanjaza, elle se fait avec de la terre blanche des marques rondes sur le front et les joues, pour annihiler les transgressions inconnues des fady ; si elle en a violé un consciemment, elle donne à l'ombiasy une somme de 1 fr. 20 et celui-ci fait une cérémonie spéciale pour rendre à l'ody sa force et son efficacité.

Chez tous les peuples de l'Est et du Sud, les ody dika, servant à neutraliser les transgressions des fady sont extrêmement répandus. Les principaux ody sont ceux employés pour enlever les transgressions à l'égard des Zanahary (on appelle ces ody *hazomanitra* ou *hazomiamkina*), ceux envers l'homme (ody *longoza*), envers la maison (*tohintrano, tsilahoina*), envers la route (*hazomaranitra*), envers une personne (*hazo madinika maniry*), envers les grands parents (*tokanana*), envers les denrées (*tantelintoaka*), envers l'eau (*fahasivinkazo*), envers l'ennemi (*fahavalonkazo*), envers la mère (*reniara*), envers l'enfant (*tomanorana*), la terre (*tanifotsy*), une force quelconque (*telantsy*), l'argent (*tsipikovana*). Pour neutraliser une violation quelconque, on se sert de l'ody *dika* qui lui correspond et on prononce en même temps le tsitsika, c'est-à-dire la formule de consécration particulière à l'ody.

Fréquemment, il arrive qu'on rachète la violation d'un fady avec une victime sacrifiée à l'ody.

Chez les Bara (2), quand on transgresse un des fady de l'ody tony, on asperge l'amulette avec le sang d'une poule.

Chez les Sihanaka, l'ody Rahehaza interdisait de travailler aux rizières le jeudi et le dimanche : l'homme qui était surpris violant ce fady était forcé de donner une vache blanche qu'on sacrifiait à l'endroit où naissait la source donnant l'eau aux rizières. Lorsque le mauvais temps ou la grêle indiquait qu'il y avait eu violation du fady, sans qu'on connût le violateur, le clan tout entier fournissait la vache. Ce fady n'est plus guère observé aujourd'hui.

Chez les Merina, quand l'oiseau fady takatra volait au-dessus d'un village où résidait Kelimalaza, on était obligé d'offrir en sacrifice à l'amulette un bœuf couleur de takatra (brun).

On a vu plus haut les fady attachés à l'ody trambona chez les Sakalava : (3) au moment de sevrer l'enfant, la mère va trouver le mpimasy pour se libérer de tous les fady qu'elle a observés jusque-là (*fanalatrambona*) ; elle remet au sorcier l'ody, une calebasse

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 113.
(2) Iakora, province de Betroka.
(3) Ody pour protéger l'enfant nouveau né jusqu'au sevrage ; Mangoaka, district d'Antonibe.

vide et une somme de 5 francs, le mpamoasy met de l'eau dans la calebasse, et la casse au dessus de la femme et de l'enfant, de façon que l'eau se répande sur eux, en prononçant la prière suivante :

« Enfant ! Les fady sont acquittés ! Puisses-tu atteindre la vieillesse, être exempt de toute maladie ; grandir bien ! Ta mère et toi, vous pouvez désormais manger toute espèce d'aliments, et vous n'avez plus de fady ! qu'il mange les choses fady ! Qu'il grandisse ! »

*
* *

En somme les fadin'ody sont beaucoup moins stricts que les fadindrazana et leurs sanctions sont surtout moins rigoureuses : rarement elles vont jusqu'à la mort ; le plus souvent elles se manifestent par l'inefficacité de l'ody. Ce qui contribue à diminuer l'importance de ces fady par rapport aux autres, c'est d'abord qu'ils ne sont observés que par des individus isolés, ou des catégories de gens, rarement par tous les habitants d'un village ou d'un canton, tandis que les fady des ancêtres du pays, *fadindrazana*, *fadintany*, s'imposent à tous. De plus, les fady des ody, bien souvent, sont temporaires, certains même, pourrait-on presque dire, sont momentanés.

Tels fady des ody destinés à la protection du riz doivent être observés seulement pendant que la récolte est sur pied, ou pendant la saison des pluies. Les fady attachés aux ody de fécondité ne comptent souvent que pour le temps de la grossesse et tout au plus jusqu'au sevrage de l'enfant. La plupart des fady des ody basy ne s'appliquent qu'aux époques pendant lesquelles le soldat est en campagne. Beaucoup d'ody varatra n'ordonnent pas l'observance de leurs fady en dehors des moments où le ciel est couvert et orageux.

Les fady de l'ody fanony, chez les Betsimisaraka (1), sont observés seulement pendant la saison des pluies, quiconque les viole à cette époque risque d'attirer immédiatement l'orage sur le pays. Il est fady aussi de se découvrir la tête au moment où éclate la foudre.

Chez les Merina (2), dans la région d'Andramasina, depuis la repiquage du riz jusqu'à la récolte, on est tenu de se conformer aux fady de l'ody havandra ; si on les viole, les récoltes sont détruites par la grêle. Mais, aussitôt après la récolte, les fady ne sont plus observés.

Les Betsimisaraka, pour empêcher ou guérir les maladies provenant de sortilèges, emploient l'ody *fanary* (3). Au moment de la sanctification de l'ody, le possesseur, ainsi que ses parents, ne doivent manger pendant une semaine ni viande fraîche, ni poisson. Mais durant ce temps ils se nourrissent uniquement de viande boucanée *kitoza*. De même le malade, pendant la cure, ne doit pas manger de brèdes, et, en tout temps, les gens qui se servent de cet ody doivent s'abstenir de cochon et d'oignon.

Voici, chez les Betsimisaraka, les fady temporaires de l'ody andro destiné à procurer la richesse ; pendant une semaine, on ne mange pas de viande d'animaux ou d'oiseaux tués dans la même journée, ni de légumes secs, et on se cache au moment du coucher du soleil, quand le ciel est rouge (mena lanitra). Ensuite, pendant un mois, on s'abstient de la chair de tous les oiseaux sauvages ou domestiques qui ne sont pas palmipèdes. Enfin, pendant une année, on ne mange ni anguilles, ni poissons, à l'exception du fony ; on s'abstient aussi de la viande de porc et des abatis de tous les animaux, et le mardi et le dimanche, on évite de faire sortir de la maison tout ce qui peut être considéré comme élément de richesse, riz, angady, pot, rabane, et particulièrement l'argent.

(1) Mahatsara, district d'Andovoranto.
(2) Androvakely, district d'Andramasina.
(3) Tanambao, Ambodisiny, Vavatenina, province de Tamatave.

CHAPITRE X

Les sampy Imériniens

On a vu que le mot sampy désignait étymologiquement les amulettes en chapelet (1), et c'est le sens qu'il a encore chez certains peuples de la côte. Chez les Imériniens le mot a fini par s'appliquer uniquement aux amulettes importantes, protectrices du peuple et du roi, aux grands ody tribuaux, objet d'un culte en quelque sorte officiel dans toute l'Imerina. Ce culte a été codifié par Andrianampoinimerina sous une forme presque politique, et on peut dire qu'il a constitué une religion d'État dans le royaume hova depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'en 1869, date de son abolition et de la conversion de la reine au protestantisme. Les sampy cessèrent à cette époque d'être des idoles ou des divinités officielles, mais plusieurs d'entre eux survécurent, en gardant leur prééminence sur les innombrables ody dont les avaient tirés la faveur des peuples et des rois.

Le culte des sampy royaux, aboli depuis cinquante ans, sur lequel très peu de Malgaches actuellement vivants sont capables de fournir des renseignements précis, nous est heureusement bien connu, grâce à l'*Histoire des Rois* du Père Callet.

Quant au culte des sampy populaires, il est encore aujourd'hui vivant dans beaucoup de cantons de l'Imerina, et c'est de documents contemporains qu'est faite en partie l'étude qui va suivre (2).

Ce qui distingue le sampy des ody vulgaires, c'est la diversité et presque l'universalité de ses attributions : il n'est pas bon seulement pour un cas particulier, mais il est efficace pour toute espèce de choses, en conservant toutefois une spécialité qui rappelle et décèle son origine. Cette efficacité multiple provient quelquefois de ce que le sampy est un chapelet d'ody ou de ce que son attirail renferme quantité d'ody divers dont les vertus réunies constituent la vertu supérieure de la grande Idole.

Mais souvent aussi l'unique morceau de bois qui constitue le *kazabe* ou souche originelle du sampy, possède des vertus très variées, parce qu'il est le palladium d'une tribu, protecteur contre tous les dangers. Du reste, une caractéristique essentielle du sampy, c'est qu'il est toujours un ody tsara, jamais un ody ratsy.

De plus le sampy n'est pas la propriété d'un individu, mais il est gardé, pour le compte de la collectivité, par un mpitahiry ou un vady (3) ; tous les gens du clan ou du pays

(1) *Sampy* marque l'état de ce qui est à califourchon, ce qui pend de chaque côté, ce qui est en sautoir (baudrier, collier, etc.). Le doublet *sampina* s'applique au port du lamba qui retombe sur l'épaule ; le doublet *sampana* indique ce qui fait fourche, ce qui diverge. Voici un exemple de l'emploi de la racine *sampy* avec son sens propre (*Tantara ny Andriana*, p. 13[illegible]) précisément à propos des sampy : « On les met à califourchon sur le haut de l'épaule droite, et sous l'aisselle gauche (c'est-à-dire en bandoulière), c'est leur place pour les *emporter à la guerre*, comme odibasy, odilefona... ». *Asampy* an-doha soroka an-kavanana, any ambany helika an-kavia ny itoerany, ho enti-miady odibasy, odilefona.

(2) Le concours de l'inspecteur indigène de l'enseignement Ramarohetra m'a été particulièrement précieux pour cette étude des sampy : par lui j'ai pu obtenir par exemple de nombreux renseignements sur Ravololona et Mandreombongo (voir plus bas).

(3) On a vu plus haut que le gardien (*mpitahiry*) est considéré comme l'époux (*vady*) des idoles.

peuvent avoir recours à lui et réclament son intercession, tantôt dans les rites collectifs, tantôt par des démarches individuelles. Ils peuvent aussi se procurer des émanations de l'idole, qui deviennent pour eux des ody individuels. « Le grand sampy, dit l'*Histoire des Rois* (1), est l'épouse dans la maison de son gardien. Le grand sampy dispense aux gens ce qu'ils lui demandent ; il a un appareil d'ody (*vorongon' ody*) enroulé sept fois : ce sont des morceaux de bois carrés enfilés dans un fil de soie, le tout est suspendu au coin des ancêtres avec la hampe (kinangala).

« Les émanations du grand sampy que le peuple désire prendre et conserver, il les prend et elles s'appellent enfants-du-sampy (*zanatsampy*) ; et le grand sampy s'appelle mère-des-sampy (*renisampy*), parce qu'il fournit au peuple les enfants de sampy ». Le *Tantara* explique comment on procède par exemple pour protéger les bœufs dans le trou à bœufs (2). On enterre les *ody provenant du sampy* au milieu du trou à bœufs, par crainte des voleurs. Lorsqu'on vole les bœufs d'un parc où il y a cet ody famato, ils ne veulent pas marcher, parce qu'ils ont été aspergés avec l'eau consacrée (*ranonjavatra*) provenant du sampy qui a donné l'ody famato.

De même, « quand il y a une expédition extraordinaire à faire, l'Andriana fait venir les mpitahiry de Rakelimalaza, pour dégager les chemins devant les soldats, pour soutenir l'armée et veiller de loin sur les combattants. Cependant *Kelimalaza ne bouge pas, mais il reste à Ambohimanambola, là où on l'a placé dans le coin des ancêtres.* Ce sont ses compagnons qui s'en vont, les mpitahiry *pour faire sortir les fomba, les odibasy, odilefona, odiarelina qui sont les fomba que les miaramila emportent* dans leurs vêtements en s'en allant en expédition, ainsi que la corne blanche avec l'eau consacrée et le sakamalao, c'est-à-dire toutes les purifications à faire, et qui sont emportées par les (mpitahiry) accompagnant l'armée. Quelquefois l'Andriana invite à l'accompagner toutes sortes de mpitahiry des sampy masina. Chacun apporte ses fomba » (3).

Pour tous les sampy, il en est de même.

Les sampy-mères sont de véritables divinités, parce qu'en elles réside l'esprit de l'Être ancêtre divinisé, Vazimba, Ranakandriana, qui les a données aux hommes.

« *Ces* (pluriel : *ireo*) Ranakandriana sont mâles ou femelles, ce sont des zavatra qui descendent, quand ils apparaissent, comme des enfants (avec allure d'enfants), qui marchent. Les mâles sont habillés en hommes, les femelles en femmes ; leur aspect est éclatant, et ils ont de longs cheveux.

« Les sampy sont essentiellement des morceaux de bois (*ny tena samp*, *samy tapakazo no fomba ny*) mais en qui résident des Ranakandriana, soit Andriamanitra mâles, soit Andriamanitra femelles, et c'est parce que la force des Andriamanitra s'en est allée dans ces morceaux de bois, qu'ils sont forts (mahery), et, s'ils n'ont pas en eux la force des Andriamanitra, ils ne sont rien du tout. Ce sont de petites choses qui peuvent triompher de toutes les choses, mais cette force leur vient de ce que la force des Andriamanitra est en elles, et non la force des hommes. Ce sont les Ranakandriana qui ont donné aux sampy leurs noms : Rakelimalaza, Ramahavaly, Ratsimahalahy, etc.

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 56.

(2) *Tantara ny Andriana*, p. 6).

(3) *Tantara ny Andriana*, p. 175. Les fomba d'un sampy (de *omba*, suivre), c'est sa suite, sa séquelle, c'est-à-dire les bouts de bois de même nature que lui et qui, après une consécration spéciale, peuvent devenir ses substituts ou ses émanations. Zanatsampy, fomba, forongo sont en somme des termes équivalents.

« Et un Rangahy qui sait les choses d'autrefois et dont la version est des plus importantes, disait :

« Les grands sampy, les *douze sampy sacrés, etc., ne sont pas du bois, c'est mentir* que de dire qu'ils sont en bois, ce sont des zavatra *ayant le souffle.*

« Leur attirail est le morceau de bois donné par les Ranakandriana, il est mis au bout de la hampe (kinangala), ou dans la boîte, quand c'est une boîte qui est rituelle. La boîte ou la hampe sont comme leur signe visible; mais eux sont invisibles, parce qu'ils sont Andriamanitra. Les grands sampy, c'est-à-dire les mères de sampy, les corps de sampy, font le *tsindry.* (obsèdent, possèdent); et leur attirail, la hampe pour placer leur attirail, c'est cela qu'on fait danser aux *jours rituels, pour réveiller le corps des* grands (sampy) qui doivent faire le *tsindry* (obséder). Leurs gardiens, obsédés par eux, les voyaient, et quand il y a des gens qu'ils aiment, obsédés par eux, ceux-ci aussi les voient.

« On adresse des prières aux sampy.... Ce sont les Ranakandriana qui ont été envoyés pour faire prier les hommes. Sont dits *olomasina* (personnes sacrées) ceux qui sont obsédés habituellement par les Ranakandriana. Sont obsédés par les Ranakandriana et par conséquent *olomasina*, les *mpisikidy*, les *mpanandro*, les *mpanitsakandro*, les *mpaminany*, les *mpitahiry sampy.*

« La pensée des gens d'autrefois, au sujet des Andriamanitra, c'est qu'il y a des Andriamanitra grands, maîtres de la vie et qui peuvent toutes choses, et des Andriamanitra petits, ce sont les sampy.......

« Et il y a des Andriamanitra mâles et des Andriamanitra *femelles;* on ne les sépare pas dans les invocations » (1).

Ce texte est caractéristique et d'une grande importance; il met à leur vraie place les sampy Imériniens : c'étaient réellement des dieux ; et il ne faut pas s'étonner qu'en un demi siècle de christianisation superficielle, les missionnaires n'aient pu réussir encore à extirper de l'Imerina leur culte *sous sa forme populaire.*

Avant d'être des idoles tribuales ou royales, possédant des vertus diverses et objets d'un culte général, les sampy ont été des ody ordinaires, d'efficacité restreinte et nettement délimitée.

« Tous les sampy considérables, dit l'*Histoire des Rois,* (2) ont la Corne-blanche bien connue; tous, quand l'armée doit aller *en guerre*, purifient tous les manambonimahitra. Ils sont ody basy et ody aretina.

« Il n'est pas de ces sampy masina qui n'aient été autrefois odilefona, et ils sont devenus plus tard odibasy, à l'apparition sous Andrianjaka des fusils et de la poudre. Certains sont aussi odivaratra, odimamba, odifamato, etc. ».

Ainsi Kelimalaza avait été *originairement* un « ody indicateur des saisons pour planter le riz, indicateur de la pluie selon qu'elle *doit tomber* ou ne pas tomber, indicateur aussi de la foudre, indicateur des bêtes qui sont dans l'eau » (3). Rafantaka fut d'abord un ody de guerre (*ody lefona sy ody basy*) ; Manjakatsiroa un ody pour attirer ou écarter la foudre ; Rabehaza un ody contre la rage, Ramahavaly un ody contre les caïmans, les sortilèges, et les maladies (4).

---

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 81.
(2) *Tantara ny Andriana*, pp. 178-179.
(3) *Tantara ny Andriana*, p. 173.
(4) *Tantara ny Andriana*, pp. 175, 176, 177.

SAMPY POPULAIRES ET SAMPY ROYAUX

Les sampy populaires sont ceux qui protègent le peuple contre les maladies, les bœufs contre les épizooties, les récoltes contres les orages, la grêle et les sauterelles. Les sampy royaux sont ceux qui assurent le règne de l'Andriana, qui « tiennent réunis la terre et le royaume ».

Ces sampy royaux ont été choisis généralement à la suite de quelque circonstance historique où le roi a pu constater leur puissance et leur efficacité. Par exemple, lorsque Andrianampoinimerina conquérait un village, il s'informait aussitôt des ody que possédaient les habitants, proscrivait les uns et autorisait les autres ; s'il avait été frappé particulièrement de la force de l'un d'eux, il l'élevait au rang de sampy royal. « Voici ce qu'on fait (1) quand on occupe un village : on demande le nom du sampy de ce village, et il est fait prisonnier d'abord ; s'il est bon (ce que dit Mahavaly), il est adopté et emporté pour rendre puissant Andrianampoinimerina ; s'il est mauvais (ce qui est dit également par Mahavaly), Andrianampoinimerina ordonne que Mahavaly le détruise, et, après sa destruction, il est enterré dans la boue par le gardien de Ramahavaly ....

« Il est des gens qui s'approchent simplement pour se soumettre, parce qu'ils ne veulent pas combattre Andrianampoinimerina, et il en est qui combattent parce qu'ils ont confiance dans leurs ody, et, lorsque leurs ody sont pris, ils se soumettent aussitôt ; mais leur confiance est perdue, parce que la force appartient à l'Andriamanitra que prie Andrianampoinimerina, et en qui il a mis sa confiance, et Andrianampoinimerina s'empare de tous sans exception, soit des sampy, soit des peuples, qui s'approchent de lui ; car il a été désigné par Andriambelomasina pour être le maître du Fanjakana ; il a été désigné par tous les Andriamanitra, aussi tous les peuples et tous les sampy lui obéissent ».

L'*Histoire des Rois* raconte comment Kelimalaza devint sampy royal en même temps que deux autres sampy étaient rangés au nombre des ody ratsy. Andrianampoinimerina eut affaire à la fois à trois sampy, Kelimalaza d'Ambohimanambola, Matsatso d'Ambohipeno et Tafika d'Ambohijanaka.

« Kelimalaza était à Ambohimanambola, Matsatso à Ambohipeno, Tafika à Ambohijanaka. Ils complotèrent tous ensemble pour empêcher Andrianampoinimerina d'enlever Ambohimanambola ; Matsatso, avec ses ody mahery, occupa le village ; et autour il mit des pierres de quartz aiguës qui empêchaient d'en approcher ; quant à Tafika, il éparpilla (répandit partout) des ody mahery, des menarana et d'autres serpents arrivèrent sur l'espace occupé par les pierres pointues, autour du village.

« Kelimalaza fit aussi son office, et il manifesta une grande eau qui entourait le tout, et le terrain sec se transforma en un marécage profond, où croissaient les harefo et les lotus. Alors Andrianampoinimerina dit :

« Kelimalaza est fort, et nous ne passerons pas par là ; nous ne nous attaquerons pas à lui. S'il consent à devenir mien, je le laisserai ici, car je ne m'attaquerai pas à Kelimalaza.

« Quand Matsatso et Tafika entendirent cela, ils s'enfuirent au sud, dit-on.....

« Ambohimanambola se soumit et se donna à Andrianampoinimerina qui dit :

« Je prends ce sampy, quant à Matsatso et à Tafika, j'en fais des ody ratsy. Mais Kelimalaza sera le sampy masina que j'emporterai pour pacifier la terre..... » (2).

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 677.
(2) *Tantara ny Andriana*, p. 531, sq.

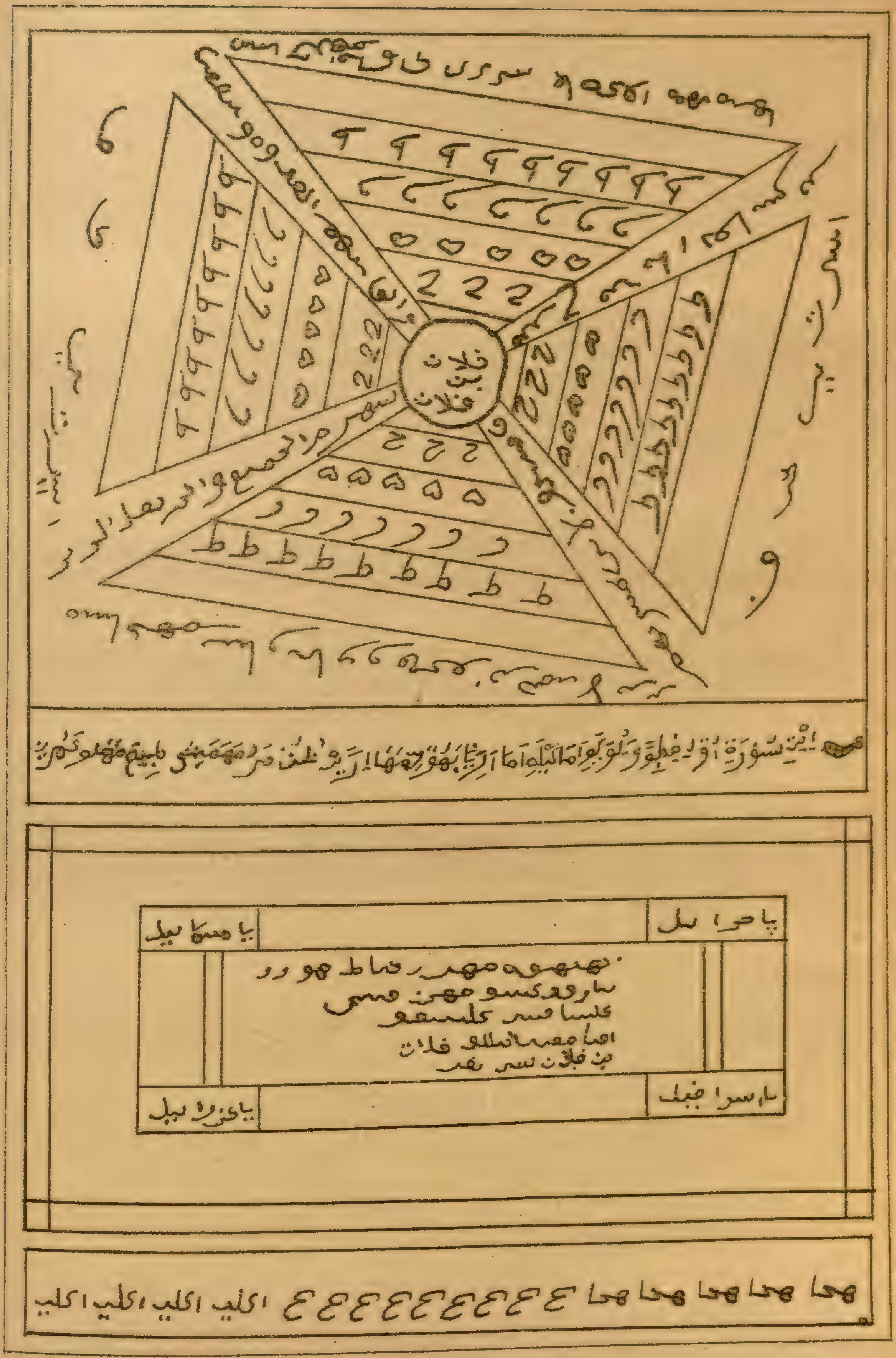

Mantsaraba et talasimo des Antaimorona (manuscrit C, p. 25).

1[er] Mantsaraba : Ody fitia.
2[e] Mantsaraba : Ody aretina.
Talasimo, au bas de la planche.

Rafantaka fut élevé au rang de sampy royal à la suite d'un incident de guerre : Andrianampoinimerina, dans son expédition contre les Marovatana et les Antairoka, fut atteint devant le village d'Ankosy par une balle morte, qui ne traversa même pas son lamba et tomba par terre. Le roi se crut invulnérable par la protection de l'ody basy Rafantaka qu'il avait avec lui ce jour-là et à qui il voua une estime particulière (1).

Les sampy populaires sont innombrables ; il n'est pas de village qui n'ait le sien, et tous sont sacrés (masina) (2), mais leurs rites ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux des sampy royaux ; la *danse* est le rite distinctif des sampy populaires, tandis que le rite du réveil et de l'*exaltation* (3) est réservé aux sampy royaux.

Voici ce que dit à ce sujet l'*Histoire des Rois* (4) :

« Ce qui concerne les sampy sacrés de l'Andriana est différent des rites des sampy populaires. On fait danser les sampy du peuple, et les sampy de l'Andriana ne veulent pas qu'on les fasse danser ; mais on les réveille. C'est celui qui les garde qui les réveille en disant :

« Voici que le peuple est malade et l'Andriana ordonne de le purifier ; révélez ce qu'il faut apporter pour purifier le peuple.

« C'est le tsindrimandry (possession pendant le sommeil) qui est le moyen de le révéler. Les Ranakandriana possèdent (obsèdent) le gardien du sampy, qui les réveille, et celui-ci proclame le présage (la révélation : *fambara*) :

« Voici ce qu'il faut faire, dit-il.

« Le mpitahiry prend alors les choses indiquées, il les met dans l'eau contenue dans la corne blanche et c'est avec cette eau qu'il purifie les gens. Et la corne blanche récipient de l'eau est un fanafody qu'ont les mpitahiry de tous les sampy masina, quand ils font le fanofody pour le peuple. Et tous les sampy de l'Andriana font le tsindrimandry. Et le tsindrimandry ne peut être l'œuvre du sikidy, ni des sampy, mais seulement des Ranakandriana » (le sikidy et les sampy ne sont que des moyens, des intermédiaires).

« Les « sampy sacrés de l'Andriana qui règne » ont continué du reste de remplir leur office d'anciens sampy populaires ou tribuaux pour tout ce qui était de leur ressort, particulièrement pour la guérison des épidémies. Quand une maladie sévit sur le peuple, on réunit les gens par clans dans leurs chefs-lieux et on célèbre le rite de l'aspersion par « l'eau de la Corne blanche », décrit plus haut. Chaque clan s'adresse naturellement à son ody particulier.

Les Mandiavato se font purifier à Ambohidrabiby, Ambohibemasoandro et Ambohitrerana par les émanations de Ratsimahalahy ; les Tsimiamboholahy à Ilafy et Namehana, par Rabehaza ; les Tsimahafotsy à Ambohimanga par Rafataka, d'autres fractions de la même tribu à Amboatany par Ramahavaly, d'autres encore à Amparafaravato et Ambohimanambola, par Rakelimalaza. Les Zanakantitra se réunissent et demandent la cessation de la maladie à Ravololona. Les Zanakandrianato vont à Fihasinana prier Zanaharitsimandry, etc.....

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 175.
(2) Voir Chapitre VIII ce qui concerne le rite de la danse (fandihizana) et de l'exaltation.
(3) *Tantara ny Andriana*, p. 177.
(4) *Tantara ny Andriana*, pp. 178, 179, 680, sq.

LES DOUZE SAMPY ROYAUX

Les sampy populaires sont en nombre illimité, tandis que l'*Histoire des Rois* parle constamment des douze sampy sacrés de l'Andriana.

Voici quels étaient ces douze sampy (1) :

Rakelimalaza, Ramahavaly, Rafantaka, Manjakatsiroa, Rabehaza, Ratsimahalahy, Ramasoandro, Ramanjaibolo, Rafaroratra, Ratsimitako, Rahodibato, Rabefaravolo.

Il ne faut pas attacher une importance particulière à ce chiffre de douze qui est tout artificiel. On cite souvent les douze sampy par analogie avec les douze rois, les douze montagnes sacrées, les douze épouses de l'Andriana. Mais en réalité c'était là une façon de parler et d'ailleurs les auteurs de la liste précédente, citée d'après le P. Callet, étaient eux mêmes de cet avis.

« Jadis il n'y avait pas de terre qui n'eût son sampy, et tous les sampy étaient également sacrés, mais voici ceux qui furent choisis par les rois pour être les sampy sacrés de l'Andriana règnant.

Rakelimalaza, à Ambohimanambola, vient du sud ;

Ramahavaly vient de Matitanana, à l'est de l'Ikongo, apporté par les Betsileo ;

Manjakatsiroa, à Ambohimanga ;

Rabehaza, à Fieferana, chez les Zanakambony ;

Ratsimahalahy, à Ambohitrerana, au nord d'Ambohidrabiby ;

« Et aussi Ramasoandro, Ramanjaibola, Rafaroratra, Ratsimitako, Rahodibato, Rabefaravolo ; ce sont les six qui viennent ensuite pour porter à douze le nombre des sampy sacrés royaux.

« Au dire des gens, les sampy sacrés de l'Andriana qui règne n'étaient pas exactement au nombre de douze ; on les citait simplement à titre d'exemples, comme les douze épouses de l'Andriana, les douze montagnes et les douze rois. Kelimalaza, Manjakatsiroa, Rafantaka, Ramahavaly, Rabehaza, Ratsimahalahy, voilà les vrais sampy sacrés de l'Andriana régnant, gardés comme tels par lui ; ceux qui suivent étaient au contraire répandus dans le peuple et il n'est pas possible de dénombrer les sampy des Ambaniandro, tant ils étaient nombreux ».

C'est sous Andrianampoinimerina qu'on parla pour la première fois des douze sampy royaux ; auparavant leur chiffre n'était pas déterminé ; la tradition attribue le premier établissement des sampy royaux à Ralambo, père d'Andrianjaka, qui règnait à Ambohidrabiby vers le commencement du XVII^{e} siècle.

« Les Ranakandriana et les sampy sont des quatre points cardinaux. Sous le règne de Ralambo un certain nombre arrivèrent (par l'intermédiaire) de ces Ranakandriana : ce sont ceux qui viennent du Sud et ceux qui viennent du Nord ; alors vint Rafantaka à Alasora, c'est lui qui vint le plus anciennement, et Ralambo le transféra à Ambohitrandriananahary ; vint aussi Rafaroratra qu'il établit à Alasora, vint aussi Kelimalaza qu'il établit à Ambohimanambola et Ràvololona à Ampandrana et plus loin à Ankadivoribe, au Sud d'Ampandrana, vint aussi Mandresiarivo, à l'Est d'Ambohijanaka chez les Zafimbazaha ; vint Tsimandriambonga, à Vakiniadiana ; et Ravatamena à Ambatomanga. Ces sampy viennent du Sud, et Ramahavaly après eux à Andrarakasina,

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 177.

et aussi Tsimanompolahy et Rahambana (qui ne se sépare pas des Andriana) et Rafiringa, ces trois là à Alasora également ; ils séjournent là avec l'Andriana. Avant Ralambo, ils résidaient encore avec les gens.

« Quand à Rafiringa, c'est un odiorano ; on l'attache à une corde et on le plonge dans l'eau, quand la terre est sèche, alors la pluie tombe ; quand il y a assez de pluie, on retire la corde, on le remonte sur la berge et la pluie cesse.

« A Ralambo succéda Andrianjaka, alors vinrent Zanaharitsimandry, Manjaibola, Maroakany, etc., c'est lorsque s'agrandit le fanjakana qu'ils apparurent. Zanaharitsimandry fut installé par Andrianjaka au Nord d'Ambohibemasoandro.

« Sous le règne d'Andriantsitakatrandriana, fils d'Andrianjaka, vint Mahavaly qui venait du Sud.

« Plus tard, sous le règne d'Andriatsimitoviaminandriana, à Ambohimanga, vinrent Ratsimahalahy et Rabehaza ; ces deux-là viennent au contraire du Nord, c'est là qu'est leur origine.

« Sous Andrianampoinimerina, fut encore ajouté Manjakatsiroa, et c'est Andrianampoinimerina qui institua les douze sampimasina des Andriana (1) ».

Il est à remarquer que dans cette brève histoire de l'adoption des sampy par les rois merina, il est question de dix-huit sampy et non de douze. Ailleurs, dans une invocation où figurent les douze rois et les douze montagnes, sont énumérés neuf sampy sacrés.

Les plus illustres de ces sampy, en tant que sampy royaux, sont sans contredit Kelimalaza, Manjakatsiroa, Ramahavaly et Fantaka ; viennent ensuite Rabehaza et Ratsimahalahy. Les quatre premiers surtout étaient vraiment les grands sampy sacrés de l'Andriana régnant. Les vieux Malgaches sont d'accord pour l'affirmer, et la preuve en est donnée par le fait que, seuls, ces quatre sampy avaient leurs maisons au Rova de Tananarive. Manjakatsiroa avait le privilège d'être logé à l'intérieur même du Rova, à proximité immédiate de la personne du souverain. Les trois autres possédaient des cases en bois au pied de l'enceinte. Celle de Kelimalaza était au Nord-Ouest, à droite de l'entrée du Rova, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par une petite plantation de mûriers et par un bureau de T. S. F. ; celles de Rafantaka et de Ramahavaly étaient au Sud-Ouest, la première du côté ouest, la deuxième du côté sud, sur des emplacements encore occupés aujourd'hui. La case de Kelimalaza était entourée d'une palissade en bois, les deux autres de murettes en terre crue. La case et la palissade de Kelimalaza furent démolies en 1869 et les bois en furent utilisés par Rainimaharavo pour son usage personnel. Les cases des deux autres sampy subsistèrent : celle de Rafantaka fut occupée par une personne du palais, celle de Ramahavaly par quelqu'un de la famille de l'ancien *vadintany*. Les deux maisons, tombant de vétusté, disparurent avant l'arrivée des Français.

Kelimalaza (2)

C'était le sampy le plus renommé de toute l'Imerina, le sampy royal par excellence de la dynastie merina ; il protégeait la personne, la puissance et les biens de l'Andriana. Sa résidence principale était à Ambohimanambola (district de Manjakandriana), mais des émanations ou substituts de ce sampy existaient dans beaucoup de localités de l'Imerina.

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 180, 181.

(2) Kely et malaza, le petit-célèbre, *Tantara ny Andriana*, pp. 173 à 175, 182 à 199, 230, 231, etc.

Il porte le titre de *roi* des sampy ou d'*aîné* des sampy (1), et depuis Andrianampoinimerina, il a seul droit au parasol rouge et à l'acclamation telle qu'on la pousse en l'honneur de l'Andriana. On l'appelait soit Mpanjaka (souverain), soit Andrianody (roi des ody), et on chantait en son honneur le même chant que pour le roi :

Eh ! Eh ! Notre Andriamánitra ! c'est un bon Andriana !
Eh ! Eh ! Notre Zanahary ! c'est un bon Andriana !
Eh ! Eh ! Notre Andriana ! c'est un bon Andriana !
Eh ! Eh ! Qui ne l'a pas, le désire !
Eh ! Eh ! Qui l'a, est comblé !

Il avait aussi son chant spécial, véritable litanie, scandée par les coups d'amponga (tambour malgache) et accompagnée de danses décrites dans l'*Histoire des Rois* (2).

Notre vertu efficace, c'est Kelimalaza !
Notre assurance, c'est Kelimalaza !
Notre puissance, c'est Kelimalaza !
Notre bras, c'est Kelimalaza !
Notre force, c'est Kelimalaza !
C'est un Andriamanitra visible pour nous !
Nos biens ne tremblent point !
Nos biens ne craignent rien !
Ni des ennemis, ni des maladies !
Nous t'avons comme bien !
Pas de sollicitude !
Pas d'inquiétude !
Nous mettons notre confiance en toi,
Nuit et jour !
Développe ta vertu efficace !
Aie soin de nos femmes !
Aie soin de nos enfants !
Aie soin de nous-mêmes !
Développe ta vertu efficace !
O toi, Kelimalaza !

L'origine et les rites de Kelimalaza sont exposés en détail dans l'*Histoire des Rois* (2). Primitivement il avait été tout simplement un ody protecteur du riz, indicateur de la saison où il convenait de semer et de repiquer la plante nourricière (*ody famantarana*) ; il indiquait aussi les excès de pluie ou de sécheresse qui auraient pu nuire à la récolte, la venue des orages, il décelait « les bêtes qui sont dans l'eau ».

Son pays d'origine était assez loin dans le Sud, probablement dans le Betsileo. La façon dont il parvint en Imerina n'est pas connue avec certitude : d'après les uns, ce fut un petit garçon nommé Kelimalaza qui, l'ayant apporté en Imerina, disparut mystérieusement et laissa son nom à l'idole. La tradition relatée dans l'*Histoire des Rois* est un peu différente :

C'est une femme nommée Ikialabe qui possédait dans le Betsileo l'ody Kelimalaza. Un jour des gens incendièrent le petit village qu'elle habitait ; comme la case en bois de l'idole était en flammes, Ikialabe prit Rakelimalaza, afin qu'il ne fût pas brûlé, et s'enfuit

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 194, 195.
(2) *Tantara ny Andriana* ; Kelimalaza no zokiny indrindra, nataon' Andrianampoinimerina andrian' ody.

avec lui. Elle se dirigea vers le Nord, et, après un long temps, parvint à Ambohimanambola où elle s'arrêta. Elle expliqua la puissance et les rites de Kelimalaza ; les gens, d'abord étonnés de son récit, en constatèrent ensuite l'exactitude et vérifièrent l'efficacité de l'ody. Alors, dit-on, ils tuèrent Ikialabe, de crainte qu'elle ne s'enfuit de nouveau en emportant l'idole. Et c'est au nord d'Ambodiakondro que se trouve son tombeau. Les rites et les fady du sampy tels qu'ils avaient été indiqués par Ikialabe, sont longuement exposés dans l'*Histoire des Rois* (1).

C'est sous le règne de Ralambo (au commencement du XVII^e^ siècle) que Kelimalaza fut, dit-on, apporté en Imerina. Du temps d'Andrianjaka, fils et successeur de Ralambo, le sampy sauva le village d'Ambohimanambola, où il résidait : comme les fahavalo approchaient, un fort orage éclata soudain et la grêle dispersa l'ennemi.

Peu s'en fallut que Kelimalaza ne résistât à Andrianampoinimerina. Lorsque celui-ci voulut s'emparer d'Ambohimanambola, le sampy avait suscité autour du village un marais profond où poussaient les joncs et les nénuphars. Cependant les habitants voulurent se donner au roi de Tananarive et celui-ci, reconnaissant, adopta le sampy Rakelimalaza et lui attribua le premier rang parmi tous les sampy royaux, dont il devint pour ainsi dire l'andriana, le roi.

Plus tard, toujours sous le règne d'Andrianampoinimerina, on trouve deux Kelimalaza, considérés l'un comme mâle, l'autre comme femelle, et résidant respectivement à Amparafaravato et à Ambohimanambola. Mais les fady et les rites de ces deux sampy sont les mêmes ; il est donc probable que c'est une simple émanation du Kelimalaza d'Ambohimanambola qui fut transportée à Amparafaravato. Vers la fin de son règne Andrianampoinimerina fit monter Kelimalaza à Ambohimanga et à Tananarive : à la saison des pluies, on l'amenait à Tananarive, à la saison sèche il revenait à Ambohimanga ; et à la fin de l'eau, c'est-à-dire au moment de la moisson, il s'en allait à Amparafaravato (3).

Telles étaient les deux émanations principales de Kelimalaza ; l'une demeurait à Ambohimanambola, c'était l'exemplaire original venu du Betsileo ; l'autre résidait alternativement à Amparafaravato, Tananarive et Ambohimanga, et n'était qu'une réplique du précédent.

On montre encore à Ambohimanambola le lieu où se trouvait jadis la demeure de Kelimalaza : l'emplacement, nu, entouré de vieilles cases à demi-ruinées, est d'un aspect vraiment mélancolique. Personne n'a osé construire à l'endroit où s'élevait la maison d'un dieu.

C'était une case de dimensions modestes, mais assez haute, en madriers comme les anciennes cases des Andriana, elle était entourée d'une cour sacrée, délimitée par une palissade de bois ; à l'intérieur de cette cour, à l'ouest de la maison, était la pierre sacrée (*Vatomasina*) sur laquelle on tuait les victimes destinées à l'idole. Dans la case, le foyer était situé entre les piliers du nord et du centre, pas tout à fait dans leur ligne, mais un peu à l'ouest : c'est là qu'on brûlait les chairs, la graisse et l'encens, pour honorer le dieu. Dans le coin nord-est, dit des Ancêtres, était fixée une étagère (*lavran' entana*) composée de deux planchettes ; sur la plus haute, derrière un voile en soie rouge, une boîte en bois contenait des offrandes en argent et perles ; une deuxième boîte beaucoup plus petite y était renfermée : elle était enveloppée d'une étoffe de soie rouge, liée par une chaîne d'argent. C'est à l'intérieur que reposait « le corps du sampy », ses adorateurs n'étaient pas admis à le voir, mais pouvaient contempler la chaîne d'argent et le voile rouge (4).

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 110 à 111, 173 sq, 532, 533, 759, 580, 603.
(2) *Tantara ny Andriana*, p. 173 sq.
(3) *Tantara ny Andriana*, p. 532 sq.
(4) Cf. *Tantara ny Andriana*, p. 191. Ces renseignements donnés par les gens d'Ambohimanambola, concordent, sauf quelques détails peu importants, avec ceux fournis par Ramaniraka, (voir plus bas).

A Ambohimanga, l'emplacement occupé actuellement à l'ouest et au sud-ouest du Rova par la Mission catholique est le terrain affecté autrefois à Kelimalaza. Les cases en bois qui subsistaient encore il y a quelques années, et dont l'une servit longtemps d'école catholique, auraient été construites par Randrianome, dernier gardien de l'idole, et son fils Rafinimanga les aurait vendues à un représentant de la Mission catholique, au début de l'occupation française. La tradition a conservé les noms des prêtres successifs de l'idole depuis Andrianampoinimerina. Ce furent : à Ambohimanambola, Andriampanihany et Andriandabo, Kiroa son neveu, puis Raleiandriana, Ratohatra et Andriatsavo ; à Amparafaravato, Andriandabo, Kiroa, qui apporta l'émanation de l'idole au moment de son transfert d'Ambohimanambola, puis Ramangaranto, Ratsifanotra, Rafaralahivahiny, Andriantolotra, Randrianome (1).

Au moment de la destruction des sampy, sous Ranavalona, en 1869, des gens commandés par Rainimaharavo, Randriantsilavo et Ravoninahitriniony s'emparèrent de Rakelimalaza, alors à Amparafaravato, et le brûlèrent. D'ailleurs, d'après une tradition très vivace, les gardiens, prévenus, auraient livré une amulette quelconque fabriquée par eux à l'image du sampy, et auraient conservé et caché le vrai Kelimalaza. Dans le même temps le premier ministre Rainilaiarivony fit démolir la case du sampy à Ambohimanga et fit employer les matériaux à la construction d'une maison à Ifidasiana (2).

D'ailleurs il existait plus de deux émanations ou répliques de Kelimalaza, les colons merina, d'après des traditions locales, en auraient emporté une à Ambatondrazaka, près du lac Alaotra, sous le règne de Radama, et une autre à Mahazoarivo, dans le district d'Ambositra.

Il y avait aussi un Kelimalaza célèbre, en Imerina, dans le village d'Iravoandriana (district de Manjakandriana). C'était le même sampy qu'à Ambohimanambola. On le disait invisible et on ne connaissait que certaines de ses manifestations : le gingembre, l'écorce de l'arbre havozo et le tsotsoraka (sorte d'arbuste). Quand son gardien était sur le point de mourir, il le confiait à un homme de sa famille. Ce Kelimalaza était efficace contre les ennemis, les sauterelles, la grêle, les maladies.

Jadis, pendant que durait la saison des pluies, une fois par semaine ou par quinzaine, tout le monde accourait à ses rites, et son gardien, le tsindrangadin' Andriamanitra, aspergeait la foule avec une calebasse pleine d'eau. Le peuple alors levait les mains vers l'Est en disant : « Que tu sois saint, ô Andriamanitra ! » Et tous les assistants mangeaient ensemble le gingembre consacré.

Quand on voyait dans le village un oiseau takatra ou un lézard *sitry*, on sacrifiait au sampy un bœuf de même couleur.

Lorsqu'il y avait un orage ou des menaces de grêle, on sortait le sampy et les gens chantaient :

C'est un Andriamanitra, le nôtre, eh !
Kelimalaza est notre Andriamanitra, eh !
Parmi les sampy, le nôtre est Andriamanitra, eh !
Aucun sampy n'est capable de le vaincre !
O notre sampy ! Dissipe les nuages !
Fait tomber la grêle là où il n'y a ni habitants ni champs !

(1) Renseignements recueillis à Ambohimanga par M. Fontoynont, administrateur des colonies.
(2) Pour les rites de Kelimalaza à Ambohimanambola, Amparafaravato et Ambohimanga, je renvoie au *Tantara ny Andriana* (*loc. cit.*).

Et l'orage cessait ou bien la grêle tombait plus loin.

Le premier jour d'Alakaosy on sanctifiait Kelimalaza sur un haut lieu par le sacrifice d'un bœuf roux ou d'un gros mouton roux. On faisait passer le sampy par dessus la victime liée, et, si celle-ci faisait entendre un meuglement ou un bêlement, on la remplaçait immédiatement par une autre. La victime immolée, on aspergeait le sampy avec le sang ou on le frottait avec l'extrêmité de la bosse.

Au moment de l'insurrection, en 1896, le gardien du sampy monta sur une colline pour y faire les rites, au moment où les troupes françaises approchaient. Or, pendant qu'il prononçait ces paroles : « O Andriamanitra, O Andrianànahary, faits que nos soldats soient vainqueurs, que nos ennemis soient vaincus », il tomba sous les balles des Français. Aussitôt tout le monde s'enfuit, et on perdit beaucoup de la considération qu'on avait pour le sampy.

A Ifarariana (district de Manjakandriana), une émanation de Kelimalaza n'aurait disparu que depuis l'insurrection également, encore n'est ce pas sûr, car les gens refusent de donner des renseignements précis sur ce sujet. Le Kelimalaza d'Ifarariana était conservé dans une petite corbeille ronde à couvercle, placée dans une case en bois située presque au milieu du village.

De même à Amboatany, village d'un ancien roi nommé Andriamaheritsialaitany, et non loin d'Ambohimanga, on montre encore aujourd'hui l'emplacement d'une ancienne case de Kelimalaza.

Il y avait encore, dit-on, des émanations du sampy à Ambohijoky et dans d'autres localités de l'Imerina.

Ramahavaly (1)

Il était originaire, dit-on, de la région de la Matitanana, c'est-à-dire du pays antaimorona. C'était le sampy du roi betsileo Ramahavaliarivo ; dès qu'Andrianampoinimerina l'eut conquis sur ce roi, il en fit un des sampy sacrés. C'était primitivement un ody contre les caïmans, contre les sortilèges et les maladies. Sa spécialité, comme ody royal en Imerina, était de faire l'épreuve de tout ce qu'on apportait au roi, pour éviter les empoisonnements ou les maléfices. Quand on présentait quelque chose à l'Andriana, on prenait Ramahavaly pour palper les charges ; si elles contenaient des sortilèges, de mauvais ody, le sampy les révélait et on jetait ou on brûlait le tout.

Les serpents de Ramahavaly étaient célèbres en Imerina et de nombreuses légendes circulaient sur leur compte. Ils visitaient communément les gardiens du sampy. Quand celui-ci était irrité, il s'enfuyait dans le bois d'Amboatany, près d'Ambohimanga, et se réfugiait dans un trou de serpent d'où il ne consentait à sortir qu'après que les gens étaient venus le supplier. Les gardiens pouvaient aussi se transformer en serpents, susciter des serpents contre les détracteurs de Ramahavaly (2). Les serpents du sampy ont coutume aussi d'aller chercher les femmes des gardiens, s'il prend fantaisie à celles-ci de quitter le domicile conjugal. Dans ce cas, leurs parents les exhortent à rentrer, parce qu'ils ont peur de voir les serpents s'agiter dans le toit de la case.

Ramahavaly est un ody contre les caïmans ; quand les soldats ont à traverser une rivière, on y plonge d'abord l'amulette, avant que les troupes n'y entrent.

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 176, 177, 603, 613, 622, 677, 682. Son nom signifie « celui qui peut répondre ».

(2) Voir l'histoire de Ramahavaly et du vazaha Legros. *Tantara ny Andriana*, p. 176.

C'est aussi un ody contre les maladies. Quand il y a une épidémie sur le peuple, on se sert de Ramahavaly pour éprouver la force de la maladie et purifier la foule, en l'aspergeant avec l'eau de la corne-blanche.

C'est enfin un ody de guerre ; avant de partir en expédition, les soldats se mettent de la terre blanche au front, au dos et au creux de l'estomac ; puis ils placent dans un petit sac porté au cou, le morceau de bois consacré que leur a donné le gardien de Ramahavaly.

Rafantaka (1)

Il n'y a pas de tradition précise sur l'origine de Rafantaka (2) et on connaît plusieurs répliques de ce sampy dans divers villages de l'Imerina. C'était primitivement un ody lefona et un ody basy destiné à protéger les guerriers, mais son efficacité était devenue à peu près générale, comme celle de tous les grands sampy.

En tant que sampy royal, il semble qu'il ait été plus particulièrement attaché à la personne du roi, qu'il accompagnait dans les expéditions.

On donnait à Rafantaka le titre de Zokintsampy, « l'aîné des sampy », de la même manière qu'on appelait Kelimalaza Andriantsampy « le roi des sampy ». Cette appellation de zoky pouvait venir de ce que Fantaka passait pour autochtone et originaire de l'Imerina même, et non pour importé, comme Kelimalaza ou Ramahavaly, de chez les Betsileo ou les Antaimorona.

Sa résidence primitive était Ambohitrandriananahary (3) ; c'est à Ankadimasina, à l'est d'Ambohinierenana, qu'Andrianampoinimerina le prit, lui ou une de ses émanations, pour le faire monter à Ambohimanga.

D'après des renseignements que j'ai recueillis dans le district d'Andramasina, en diverses localités, le sampy Rafantaka constituait un couple d'ody (ody *mivady*) taillé en forme de deux abeilles, mâle et femelle, et conservé dans une corne noire ornée de perles (4) ; selon une autre tradition (5), l'ody double aurait été sculpté en forme fruste d'homme et de femme. Il est possible, d'ailleurs, qu'il y ait eu dans deux villages différents deux répliques de Rafantaka dissemblables entre elles. Cet ody passait pour très efficace contre le tonnerre et les balles ; il protégeait les récoltes contre les intempéries et les hommes contre les coups de fusil dans les expéditions. On raconte que pendant l'insurrection à laquelle participèrent beaucoup d'hommes d'Ankadinandriana, deux seulement furent tués, et c'étaient précisément les deux seuls qui avaient négligé d'accomplir avant de partir les rites de Rafantaka.

Le Rafantaka d'Ambohitrandriananahary était conservé dans une case en bois grande et haute, et faite en gros madriers serrés. Quand on accomplissait une cérémonie en son honneur, on versait de l'eau dans la corne où était renfermée l'amulette, ensuite les assistants y déposaient chacun une pièce d'argent ou un morceau d'argent coupé, selon les cas. Puis le gardien les aspergeait avec l'eau en disant : « Rafantaka est content de vous, il vous aidera, vous échapperez à la maladie, vous ne mourrez pas quand vous

---

(1) *Fantaka*, sorte de roseau (*Arundo Madagascariensis*) *Tantara ny Andriana*, pp. 175, 176, 587, 603.

(2) D'après *Tantara ny Andriana*, p. 2?0, il aurait résidé d'abord à Ambohitrandriananahary d'où il aurait été porté à Ambohimanga.

(3) Au sud de Tananarive, dans le district d'Andramasina.

(4) Ankadinandriana, district d'Andramasina.

(5) Ambohimarina, même district.

irez à la guerre, votre riz n'aura pas à souffrir de la grêle ». « Puis on égorgeait une des chèvres sacrées de Rafantaka, dont on partageait la viande entre toutes les personnes présentes.

Rafantaka en effet possédait un grand troupeau de chèvres, qui vivaient en liberté et mangeaient tout ce qu'elles voulaient, sans qu'on osât les chasser ; elles étaient fort grasses. Quand une troupe armée se trouvait au nord du village, ces chèvres se tenaient continuellement au nord et faisaient de même pour le sud, l'est et l'ouest. Quand elles tournaient toutes la tête avec persistance vers la montagne d'Ambohitrandrianamahary, c'est que les soldats étaient en train de revenir au village.

Quand il y avait une épidémie dans la région, on réunissait le peuple sur la montagne sacrée, on tuait une chèvre dont on distribuait la viande aux malades ; dès qu'ils avaient mangé leur part, ils se trouvaient guéris.

En cas de guerre, les soldats montaient sur la montagne sacrée, résidence du sampy : on tuait une chèvre, dont chaque soldat recevait une part ; lorsqu'il avait mangé, il mettait de l'argent dans la corne de Rafantaka, et désormais il était assuré de revenir sain et sauf.

A Amberobe, district d'Andramasina, il y avait aussi jadis, d'après la tradition locale, une émanation de Rafantaka.

Manjakatsiroa

D'après l'*Histoire des Rois*, le sampy Manjakatsiroa avait été à l'origine un ody contre le tonnerre. Son nom signifie « Il-n'y-en-a-pas-deux-qui-règnent », et est à rapprocher d'autres noms d'ody comme sens, Manjakalanitra (1), le roi du ciel, Manjakarano (2), le roi de l'eau ; de même Manjakatsiroa était le roi par excellence. Quand Andrianampoinimerina en fit un des douze sampy sacrés, on interpréta naturellement son nom d'une façon un peu différente, et il eut pour mission d'empêcher qu'il y eût deux rois, c'est-à-dire de s'opposer soit à une usurpation, soit à un partage de la royauté.

L'*Histoire des Rois* (3) raconte comment Manjakatsiroa aida Andrianampoinimerina à soumettre à son autorité tous les Marovatana à l'ouest d'Ambohidratrimo ; le même passage indique l'origine du sampy, qu'Andrianampoinimerina trouva dans un village au nord d'Ambohimanga. Il ne sortait pas de la résidence royale, sauf pour accompagner le roi (4).

Manjakatsiroa avait deux enseignes ou fanions (5) : l'un blanc, l'autre rouge ; le blanc s'appelait Mahazotany, le rouge Mahazovola. « J'ai des sampy, disait Andrianampoinimerina, pour intimider les Marovatana, des sampy dont les noms sont Mahazotany, Mahazovola et Manjakatsiroa ». Or Mahazotany et Mahazovola signifient « celui qui gagne la terre » et « celui qui gagne l'argent » ; le sampy Manjakatsiroa donnait donc à la fois aux rois imériniens la puissance territoriale et financière.

Le drapeau des Imériniens, avant la conquête française, était blanc et rouge : il est possible que ces deux couleurs aient été choisies en souvenir des deux enseignes du sampy Manjakatsiroa, protecteur de la royauté. Peut-être même la bannière royale a-t-elle été à l'origine les deux fanions de l'idole cousus ensemble.

---

(1) Ody contre le tonnerre à Ambohimiarivo, dans le Vakinankaratra.

(2) Ody contre l'inondation, la sécheresse et les maladies, chez les Sihanaka et les Bezanozano.

(3) *Tantara ny Andriana*, 550.

(4) *Tantara ny Andriana*, 178 « Manjakatsiroa réside à Ambohimanga et à Tananarive ; il ne sort pas de la maison de l'Andriana ».

(5) *Tantara ny Andriana*, *saina* ou *fancva* (mot vieilli) de Manjakatsiroa

Rabehaza

Rabehaza serait, si on considère l'étymologie, le pourvoyeur ou le dispensateur, mot à mot, celui qui a donné beaucoup de butin. D'après les traditions conservées dans l'*Histoire des Rois* (1), c'était primitivement un ody contre les maladies : c'est lui qui donne le fanefitra, c'est-à-dire le remède prophylactique contre la variole. Il guérit aussi de la rage ; cette maladie apparut pour la première fois, dit-on, sous le règne de Rabodonandrianampoinimerina ; lorsqu'elle sévissait, la reine envoyait Rabehaza pour faire asperger avec l'eau de la corne blanche tous les enragés, personnes et animaux, et tous les êtres vivants, quels qu'ils fussent.

Le culte de l'ody Rabehaza était très répandu chez les Sihanaka et les Bezanozano, d'après les traditions que j'ai recueillies dans les districts d'Ambatondrazaka et Moramanga.

On le trouve chez les Sihanaka à Vohitrandriana, Vohilava, Ambohibao, Ambandrika.

Les gens de Vohilava croyaient que ce sampy protégeait contre les balles, la grêle, les sauterelles, les maladies. Sa terre sacrée était un îlot au bord du lac : après avoir bien aplani le sommet de cet ilot, on y avait planté une enceinte de pieux taillés et pointus ; au milieu, sur trois pierres formant un *toko* (trépied), était placé un pot de terre rempli d'eau à moitié ; or pendant la saison sèche l'eau ne diminuait pas dans ce vase, et elle n'augmentait pas pendant la saison des pluies.

Quelquefois, au milieu d'une cérémonie en l'honneur de Rabehaza célébrée à Vohilava, le gardien, possédé par le hasina du sampy, s'écriait :

« Voici qu'une maladie va venir : pour l'empêcher, donnez à Rabehaza un lambasampona (lamba indien), tuez pour lui un taureau sur la porte du village, aspergez tout l'intérieur du village avec de l'eau contenant des tsotsoraka (espèce de roseaux), des vakamiarina, des tsileondoza, des betsimihilana (feuilles de lotus) ; c'est le moyen d'empêcher la maladie d'entrer dans votre faritany et de vous maintenir tous en bonne santé ». Les assistants répondaient : « Mandrosoa hasina hianao Andriamanitra ».

Rabehaza avait été apporté à Madagascar par des Silamo naufragés (Arabes) ; au bout de quelques années ces hommes, qui vivaient en bonne intelligence avec les gens du pays, leur communiquèrent une émanation du sampy Rabehaza. A Ambohibao, Rabehaza était un *jiro*, c'est-à-dire une perche dressée, autour de laquelle croissaient des arbres d'une certaine espèce, desquels on tirait les émanations du sampy. Les gens croyaient que Rabehaza était un angajavatra, c'est-à-dire l'esprit d'un mort revenant parmi les vivants. A Ambandrika le sampy était invoqué pour faire cesser les épidémies. S'il règne une maladie contagieuse dans le village, tous ceux qui ne sont pas atteints, hommes, femmes et enfants, sortent de leurs cases et se réunissent dans le valamena (place publique). Ils y chantent aux sons des ampongalahy. Les femmes se divisent en deux groupes : les unes chantent et les autres dansent. Le lendemain matin, vers 7 ou 8 heures, on désigne sept personnes (trois hommes et quatre femmes), ou deux fois sept personnes (sept hommes et sept femmes) ; un des hommes porte l'ampongalahy, un autre une sagaie ; en route on bat l'ampongalahy, pendant que les femmes chantent ; l'homme qui tient la sagaie danse en tête du cortège ; ils s'en vont jusqu'au lac Alaotra pour y chercher des zozoro velona (zozoro vivants, c'est-à-dire verts) et des betsimihilana (feuilles de voahirana).

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 115, 116, 117. Cf Mondain, *Note sur l'idole Rabehaza*, dans le *Bulletin de l'Académie Malgache*, 1905.

Les habitants désignent encore un groupe de sept ou de deux fois sept hommes (sans femmes) qui s'en vont dans la forêt avec des haches et des couteaux ; ils coupent des harahara, des ramemy et des vahy miavona.

Les habitants restés dans le village choisissent alors un omby tampina (bœuf blanc et noir et le séparent du reste du troupeau ; quand les deux groupes du lac et de la forêt sont revenus, tout le monde se réunit vers midi ; on apporte le bœuf, lié par des cordes, dans le valamena ; devant la foule rassemblée, quelques vieillards s'avancent et s'approchent du bœuf, ils tiennent chacun une corne remplie de toaka et de miel. L'un d'eux fait cette prière.

« Hou ! Hou ! Hou ! Ha ! Ha ! Soa ! Ha ! Tsara ! Hou ! Hou ! Nous appelons ceux qui sont au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, et vous surtout qui êtes au centre de cette terre ! Nous avons une raison qui nous oblige à vous appeler ; nous ne vous appelons pas sans motif. Voici un omby tampina que nous tuons pour toi, Rabehaza ! Ce n'est pas un bien inutile pour nous, une richesse dont nous ne savons que faire ; ce n'est pas un bœuf mort de maladie. Nous l'avons élevé pour augmenter notre bien, pour remplir notre coffre, et pour toi, Rabehaza, nous tuons ce bœuf. Car tu es l'Andriamanitra sur notre terre, le Zanahary dans notre ciel ! Voici un bœuf tampina ! Ecarte donc la maladie de notre terre et de notre ciel ! En te demandant cela, nous n'usons pas de violence, ni nous ne nous présentons avec orgueil, mais nous faisons appel à ta bonne volonté ! Nous t'en supplions ! Délivre nous de cette maladie qui nous enlève nos femmes, nos frères et nos enfants ! »

Quand la prière est terminée, les vieillards boivent un peu de toaka et de miel, et jettent le reste sur le bœuf en disant ensemble :

« Ha ! Ha ! Soa ! Ha ! Ha ! Tsara ! Andriamanitra ! Andrianahary ! Que la maladie s'en aille dans les terres où le riz ne pousse pas ! »

Ensuite on tue le bœuf et on en partage la chair entre tous ceux qui ont donné une offrande en argent (0 fr. 20 ou 0 fr. 25) pour le sampy.

Enfin on construit un petit *rova* (enceinte rectangulaire) avec les bois rapportés de la forêt, et au coin nord-est de ce rova, on dispose les plantes prises dans le lac. La tête du bœuf est enfouie dans le sol, au nord de l'enceinte, de telle sorte que les cornes seules dépassent.

Rabehaza peut aussi faire tomber la pluie. La cérémonie qu'on célèbre en son honneur, dans les temps de sécheresse, est assez semblable à la précédente. On prend un pot dont le fond est cassé, on enroule des vahy mavany (sortes de petites lianes) autour de ce pot, et on le dispose dans la rivière. On sacrifie ensuite une vache pleine, noire, à tête blanche. Les prières et les rites, sauf quelques variantes, sont les mêmes qu'en cas de maladie.

Le culte de Rabehaza se retrouve chez les Bezanozano, surtout dans la région des sources du Mangoro, voisine du pays sihanaka. Les gens croyaient que Rabehaza avait été jadis un olonjavatra, c'est-à-dire un homme inspiré ou possédé par un esprit : il mourut au pied d'un grand aviavy (figuier malgache) et fut enterré à cette place même ; son esprit passa dans cet arbre qui continue de pousser toujours aussi vigoureux et aussi touffu. Ses premiers gardiens avaient été deux hommes nommés Rabasy et Randriamamahatra, et, dans la suite, leurs descendants.

Le figuier sacré était situé à la source même du Mangoro (Loharano). Les gens qui venaient faire des vœux à Rabehaza apportaient tous les ody qu'ils pouvaient posséder d'autre part et les accrochaient aux branches de l'arbre, puis ils dansaient devant celui-ci en chantant :

« C'est de la source de l'eau que viennent les bois ! » (1).

(1) *Any Loharano no iandohan' ny hazo.*

On raconte que lorsqu'il y avait une sécheresse, Rabasy, le premier gardien, rêvait une nuit, et, le matin, il réunissait les gens et leur disait :

« Rabehaza est venu chez moi cette nuit ; ce qui fait que la pluie ne tombe pas, m'a-t-il dit, c'est que vous ne n'avez pas apporté les *omby be rano* (vaches donneuses d'eau) ».

Alors les Bezanozano cherchaient dans tous les troupeaux du pays les omby be rano, pour les tuer au pied de l'arbre de Rabehaza. Le jour du sacrifice était une grande fête ; on chantait, on dansait, on buvait du toaka, on s'efforçait de toutes manières à faire plaisir à Rabehaza. Alors le sampy faisait tomber la pluie.

D'autres fois au contraire, la pluie ne cessait de tomber et le fleuve débordait partout. En ce cas, Randriamamahatra, le second gardien, rêvait la nuit, et annonçait le lendemain que Rabehaza réclamait les omby tampina, et, après le sacrifice, la pluie cessait de tomber.

C'est aux Sihanaka que les Imériniens auraient emprunté le sampy Rabehaza, d'après une tradition recueillie dans la région de Manankasina. On le plaça d'abord à Manazary, au sud-ouest d'Ilafy ; plus tard à Manankasina (qui possède la saintété), c'est-à-dire le village sacré. Le sampy était commun aux habitants d'Ambohidranando, d'Ambohibe, de Soamanandrariny, d'Ambohimanjaka, de Betsizaraina et de Manankasina.

Il consistait en un morceau de bois sculpté en forme de taureau. Ce taureau, enveloppé dans une étoffe noire (lambarano), puis dans une étoffe rouge (jakimena), et oint de miel, était placé dans une boîte en argent, enfermée elle-même dans une boîte rectangulaire de bois rouge.

On ne pouvait la voir que le premier dimanche de chaque mois. Certains prétendent qu'il n'était qu'une émanatien de Rakelimalaza.

Il avait un taureau sacré appelé Rabiaza, robuste, gros et gras, de couleur rouge vif, et portant sur le front une tache blanche en forme d'étoile. Ce taureau vaguait librement et broutait partout sans qu'on le chassât des cultures. Il passait pour méchant, et était gardé par les gens de Manankasina à l'est d'Ambohibe.

En cas de grêle, on faisait faire à l'émanation de Rabehaza le tour du village, et le sampy empêchait la grêle de tomber ou la résolvait en pluie.

Lorsqu'on avait besoin de pluie, Rabehaza, par l'intermédiaire de son gardien, demandait le sacrifice de la vache pleine donneuse d'eau (omby be rano). Si le fœtus était mâle, l'année, dite mâle, devait amener la famine ; s'il était femelle, l'année femelle aussi, serait abondante. Après avoir distribué la chair de la vache, on se rendait à la case du sampy pour lui rendre hommage. Le gardien, dans le coin nord-est où était suspendue l'idole, brûlait des écorces et des résines parfumées, et priait Rabehaza de danser à son tour. D'après la tradition, en voyait alors l'étoffe de soie rouge s'agiter, et le peuple criait :

E ! E ! E ! Soa re Rabehaza !
Hasinay Rabehaza e ! e ! e !
Andriamanitray Rabehaza e ! e ! e !

Certains prétendent que le sac d'étoffe remuait effectivement, parce que le gardien y avait enfermé d'avance un androngo et un tsikevoka et que l'odeur de la fumée incommodait les bestioles.

Aux soldats qui venaient demander la bénédiction de Rabehaza, le gardien disait : « Partez heureusement ! Revenez heureusement ! Que votre vie ne soit pas rendue courte !

Qu'aucune arme ne perce votre peau. Que vos pieds ne heurtent pas les pierres du sol ! » Puis il aspergeait les soldats avec la ranon' afana et leur distribuait des ody. Quelquefois le roi emmenait à la guerre Rabehaza lui-même, pour exciter le courage des soldats.

Ratsimahalahy (1)

C'était à l'origine un ody famato, destiné à défendre les villages contre les attaques, et un ody basy, protecteur des soldats; ceux-ci, lorsqu'ils partaient en expédition, portaient en sautoir les émanations de Tsimahalahy, formées de petits bouts de bois enfilés avec des perles et d'autres ornements.

Les traditions qui concernent ce sampy sont assez incertaines. Une d'elle fait remonter au milieu du XVIIe siècle le commencement de son culte, à l'époque du roi Andriantsitakatrandriana. Ratsimahalahy aurait été le sampy honoré particulièrement par Andriamaneforalambo, fondateur du village d'Ankorombe (2), et par ses descendants. C'est au sud du village, au pied d'un arbre sacré, qu'on venait invoquer le sampy. On le baignait solennellement dans un étang aménagé par Andriamaneforalambo. Plus tard Ramanasina, un des chefs des insurgés menalamba, fonda son autorité sur Tsimahalahy.

Voici une autre tradition recueillie dans la région d'Ambohitrolomahitsy, au nord de Tananarive. Jadis, quand le pays était ravagé périodiquement par les incursions des Sakalava, il arriva qu'une fois cinquante sakalava furent faits prisonniers sur le territoire d'Ambohitrerana, près Ambohitrolomahitsy. Quarante-huit venaient d'être massacrés, les deux derniers crièrent merci en promettant en échange de leur vie un ody efficace. Les habitants consentirent : alors les deux sakalava, qui s'appelaient Ramarakaty et Ratsiafana, les menèrent dans une forêt près d'Anjozorobe, leur indiquèrent l'arbre du sampy et tous les rites à observer. Quand les deux Sakalava moururent, on les enterra en un endroit appelé Ampasandahy. Avant leur mort, ils avaient transmis le sampy aux chefs du village, nommés Randriambazaha et Randriantsimitakona. Quand ceux-ci furent très vieux et impotents, ils cédèrent le sampy à Ratsileombola et ses parents ; mais Ratsileombola mourut jeune, et ce fut Razafinimanana qui lui succéda et eut la garde de Ratsimahalahy. C'était le plus célèbre de ses gardiens, et la réputation du sampy parvint alors jusqu'à l'Andriana de Tananarive. Aussi lorsqu'Andrianampoinimerina entreprit d'aller dans le Betsileo, il emmena Ratsimahalahy avec les autres grands sampy. Or, au nord de Fianarantsoa, il fut arrêté par une large rivière très profonde, et Ratsimahalahy put seul faire baisser la rivière et la rendre guéable. C'est à dater de ce jour qu'il devint sampy royal. Depuis, les rois vinrent souvent à Ambohitrolomahitsy pour le voir et lui offrir des sacrifices.

Ratsimahalahy était en bois, enduit de graisse et de miel, et vêtu de rouge. A l'intérieur de ce sampy, il y avait des soies de cochon. C'est pourquoi aujourd'hui encore les habitants d'Ambohitrolomahitsy s'abstiennent de la chair de porc.

Après la mort de Razafinimanana, le sampy fut gardé par ses descendants, qu'on appela fitolahy et fitovavy (les sept hommes et les sept femmes). Ils devaient s'abstenir de porc, d'oignons, d'ombiratsy, et n'entraient pas dans les cases où il y avait un mort.

C'était le lundi et le mercredi qu'on sacrifiait à Ratsimahalahy à l'ouest de la porte du village, avec des coqs rouges, des lamba, des assiettes en terre bleue, du miel et quelquefois un bœuf.

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 175, 177, 218, 219.
(2) District de Manjakandriana.

Ratsimahalahy fut brûlé au temps de la destruction des sampy, sous Ranavalona II, et il devint de la cendre, mais la plupart das habitants lui sont restés attachés et aujourd'hui encore observent fidèlement ses fady.

A Imerinavaratra, district d'Ambohidratrimo, il y avait une réplique célèbre du Ratsimahalahy d'Ambohitrolomahitsy. Cette émanation était gardée dans une boîte en bois rouge enveloppée de jaky (soie rouge). Elle était efficace contre les balles, les sagaies, les maladies, les caïmans, la grêle, les sauterelles.

Quand approchait un vol de sauterelles, on faisait sortir Ratsimahalahy. Son gardien l'emportait, en observant le silence, et, avec un grand roseau auquel était fixé le sampy et un morceau d'étoffe rouge, il indiquait et déterminait la direction que devaient suivre les sauterelles.

Si la grêle menaçait, la gardien sortait encore le sampy ; il tenait à la main un van (sahafa), dans la cour de sa case il se mettait à pousser des cris, en frappant sur le sahafa, et aussitôt la grêle était écartée.

On lui attribuait un miracle analogue à celui qu'avait accompli en faveur d'Andrianampoinimerina le Ratsimahalahy d'Ambohitrolomahitsy.

Jadis, comme la reine Ranavalona I^re^ traversait l'Imamo, elle fut arrêtée par la rivière Ombifotsy, à ce moment très grosse et débordée. Tous les gardiens des sampy essayèrent à tour de rôle de la faire baisser, mais en vain. Enfin arriva le gardien de Ratsimahalahy : il prit, dit-on, sept cailloux au bord de l'eau, les frotta successivement contre le sampy, et les jeta dans la rivière. Aussitôt la rivière se sépara, Ranavalona et son armée traversèrent son lit sans se mouiller, comme les descendants d'Israël franchirent la mer Rouge. Depuis ce temps là, Ratsimahalahy fut particulièrement honoré parmi les sampy royaux.

Ramasoandro

Il apparaît dans les listes des sampy sacrés ; mais l'*Histoire des Rois*, à ma connaissance du moins, ne nous renseigne pas sur son origine et ses vertus particulières.

D'après des indications recueillies à Antanamalaza, district de Manjakandriana, il serait encore en usage chez les Imériniens comme ody contre la grêle. Il est fait avec du bois de l'arbre *ramasoandro*. On met ensemble six morceaux de *ramasoandro* et on les hisse au bout d'un bâton en face du nuage qui menace d'apporter la grêle. On fait en même temps le plus de bruit possible en battant du tambour, en frappant sur des boîtes de fer-blanc, en poussant des cris.

Le principal fady consiste à ne pas boire ou toucher de l'eau pendant qu'on emploie « ramasoandro ».

On le trouve d'autre part comme ody royal chez les Sakalava de la région de Kandreho, et il est possible que les rois Merina l'aient rangé pour cette raison parmi les sampy royaux.

C'est un arbre de la forêt dont les feuilles se tournent toujours dans la direction du soleil : c'est pourquoi les anciens rois sakalava l'ont considéré comme un être vivant et l'ont choisi pour protecteur en lui donnant le nom de Masoandro.

On le sort le lundi, le mercredi ou le vendredi, toujours à l'est de la case et sur un lieu élevé. Chaque fois on lui fait des offrandes. Quelquefois on tue en son honneur un bœuf, soit à tête blanche, soit tout noir. On égorge la victime et avec le sang on oint l'ody. Ordinairement on se contente d'un mélange de miel et d'eau de riz, qui doit être exposé au soleil avant d'être offert.

Avant d'aller voir l'ody, il faut prendre un bain d'après les rites que voici : on recueille les feuilles des arbres *andriambolafotsy* (argent noble), *hanitra* (odorant), *mpanazava* brillant) et *betsi ihilana* (très difficile à incliner), on chauffe ces feuilles dans l'eau recueillie à une cascade, puis on y ajoute un œuf et on se lave avec ce mélange. Son fady principal est la poule.

Ramanjaibola (1)

C'est celui qui « coud la richesse » (2), c'est-à-dire qui la retient et la conserve. « Manjaibola, dit l'*Histoire des Rois*, prend soin des biens des gens, des bœufs, des esclaves, des personnes même, il s'occupe de la fortune soit à rechercher soit une fois acquise ».

Le corps principal de ce sampy résidait à Ambohidralambo, « son attirail » à Ilafy, Namehana et Ambohitrarahaba (3). Il y avait aussi des répliques de ce sampy à Anosivola et Manohilahy, dans le district de Manjakandriana. D'après des renseignements recueillis à Manohilahy, il était formé des mêmes bois que Zanaharitsimandry (4), autre sampy de ce village, avec en plus un morceau de l'arbre Andriambololona dont il était fait. Il avait les mêmes rites et les mêmes fady que Zanaharitsimandry. Son jour néfaste était le samedi. Il avait horreur des chats, qu'on proscrivait du pays.

Ces renseignements sont en accord avec ce qui est dit dans l'*Histoire des Rois* : Manjaibola y est appelé le père de Zanaharitsimandry. Ce Zanaharitsimandry est encore un ody très renommé dans la région d'Anosivola et de Manohilahy. Il est formé de morceaux de bois pris aux arbres suivants : mandravasarotra, fanazava, hasina, ramananjavona, ramasoandro, tsaravolana. Il est renfermé dans un sac enveloppé d'étoffe jakimena et placé au coin nord-est de la case.

A Manohilahy, c'était l'idole protectrice du village : on lui sacrifiait un coq rouge, parfois un mouton à tête blanche, on lui offrait des piastres non coupées.

Ses fady étaient le porc, l'oignon, les reins d'animaux et toutes les choses touchant à la mort. Son gardien devait s'abstenir de toute occupation le mardi, et ce jour là il était interdit de faire sortir ou de sanctifier le sampy.

Rafaroratra (5)

Le mot faroratra veut dire « fil d'araignée » et voici, d'après l'*Histoire des Rois*, l'origine de ce nom donné au sampy. « Sa case était à Alasora (6), quand on regardait de loin, il y avait sept maisons, et quand on était tout près, il ne restait qu'une toile d'araignée, de là le nom de Rafaroratra ». De même le Rafaroratra d'Ambohibe, à l'ouest de Marotsiazo, résidait dans une case unique, qui de loin donnait l'illusion de sept cases, et de près on ne voyait plus que de la toile d'araignée. Ce sampy est donc invisible, mais on possède de lui, en beaucoup de lieux, des émanations en bois (vorongo) pareilles à celles des autres idoles.

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 219, 681.

(2) *Mpanjaitra ny vola*.

(3) Le corps principal (*ny tena lehibe*) est la première émanation du sampy, l'attirail (ny vorongo) ce sont les émanations secondaires, *Tantara ny Andriana*, p. 219.

(4) *Zanaharitsimandry*, le Zanahary qui ne dort pas, c'est-à-dire toujours en éveil, parce qu'il songe aux affaires : Zanaharitsimandry tsy mety mandry fa mihevitra ny fanjakana.

(5) *Tantara ny Andriana*, pp. 199, 200.

(6) Au Sud-Est et près de Tananarive.

A Tankafatra (1), le sampy était conservé avec quatre autres (Ramanavodahy Ratsimahalahy, Ramandravarahona et Ingahibe) dans une même case, et ces cinq sampy recevaient un culte commun de la part des habitants. Au moment de la destruction des sampy, on les brûla tous sur la montagne de Haramalaza. En cas d'expédition on emportait trois de ces idoles, parmi lesquelles était Rafaroratra. La fonction de ce dernier était d'encourager les autres, car il est invincible et ne se décourage jamais.

L'attirail de Rafaroratra contenait des bois d'efficacité très diverse : le salay ou halaitra (2), sorte de liane, antidote des piqûres d'insectes ; le tambintsy (3), arbuste qui fournit un ody contre les scorpions ; le fananomahery, arbre dont la tige et les feuilles sont garnies d'épines, et dont les racines sont données aux soldats comme ody basy ; le tsipoapoaka, plante à tige creuse, et le tsitondroimbasy, qui servent au même usage.

Ratsimilako

Je ne possède aucun renseignement sur ce sampy, et l'*Histoire des Rois* n'en donne pas, à ma connaissance du moins, son nom figure simplement dans les énumérations.

Rahodibato (4)

C'était originairement un ody basy, et dans l'*Histoire des Rois*, il est dit qu'on l'a appelé « celui dont la peau est-de-pierre, ou qui a la peau dure, parce qu'il rend le corps des soldats impénétrable aux balles et aux sagaies ».

L'*Histoire des Rois* raconte qu'Andrianampoinimerina trouva le sampy Rahodibato dans le village d'Antsahamaina, non loin d'Antanamalaza, et qu'il le prit là pour en faire un des douze sampy sacrés (5).

J'ignore si l'idole souche résidait à Antsahamaina ou à Ambatomanga. C'est en tous cas dans ce dernier village que demeura longtemps l'émanation la plus connue et la plus réputée de Rahodibato (6). Il consistait en deux morceaux de bois (ody *mivady*) taillés en forme fruste d'homme et de femme. On lui donnait aussi le nom de Ilaimainty (le Noir) à cause de sa couleur, et il aurait été acheté jadis, d'après la tradition, à des guerriers sakalava.

On sacrifiait en son honneur des veaux noirs, et, lorsqu'on désirait la pluie, l'ombiberano (vache donneuse d'eau). Il était particulièrement efficace contre la grêle, les sauterelles, la foudre, l'orage, le feu. Son principal fady défendait de sortir de la case avec une angady (hoyau) le vendredi. Ce jour-là on ne pouvait se servir que d'une petite bèche spéciale appelée antsetra ou angadin-joma. La violation de ce fady attirait l'orage et la grêle. On m'a conté à Ambatomanga, à propos de ce fady, l'anecdote suivante :

Une des premières écoles de missions de Madagascar fut fondée à Ambatomanga, à une époque où il était interdit aux Vazaha de monter jusqu'à Tananarive, où Ambatomanga était la limite qui leur était assignée. C'était au temps de Ranavalona I^re^. L'école était construite sur l'emplacement qu'occupe actuellement l'école officielle. Un jour l'école et la

(1) Renseignements recueillis dans le district d'Andramasina.
(2) *Combretum coccineum.*
(3) *Psorospernum androseum trifolium.*
(4) *Tantara ny Andriana*, p. 219, *hoditra, vato.*
(5) De nombreux détails ont été recueillis sur ce sampy à Ambatomanga par M. Mondain : *Idées religieuses des Hova*, p. 85 *sq*, et *Bulletin de l'Academie Malgache* 1983, p. 34 *sq*, et 1914, p. 141 *sq*.
(6) *Tantara ny Andriana*, p. 528.

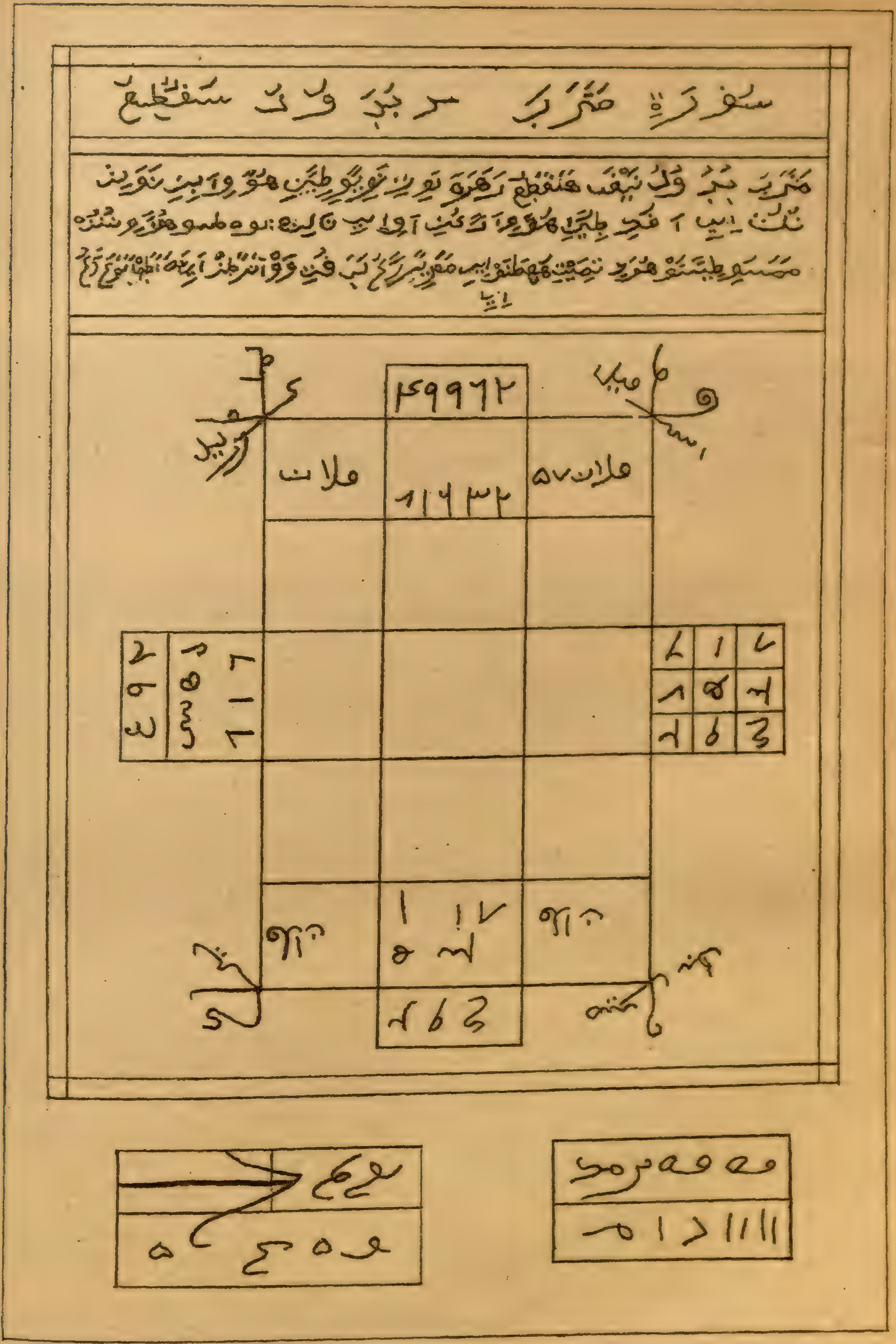

Mantsaraba des Antaimorona (manuscrit C, pp. 20 et 22)

Grand mantsaraba : Ody safonto.
Petits mantsaraba ; au bas de la planche : soratsy famotera.

case du missionnaire furent détruites par un cyclone, qui emporta les toits des deux cases jusqu'à Ambohitantely, lieu situé à plus d'un kilomètre de là au sud-ouest. On attribua le cyclone et la destruction des cases à la colère du sampy Rahodibato, dont le Vazaha avait violé les fady, particulièrement en sortant des angady de la maison le vendredi ; ce missionnaire fut obligé de retourner en Europe.

Le culte de Rahodibato est assez ancien et vivace dans la région de l'Ankaratra (1). Le sampy d'Antsiriribe était fait avec le bois des sept arbres suivants : tsitoavina, ranjo, fanazava, tsienimposa, tsilaitra, masoandro et tsihitafototra. Ces bois, ornés de perles, étaient attachés ensemble dans un morceau de soie rouge et mis dans un mohara. La souche (kazabe) de ce sampy était à Ialatsara, on lui donnait comme gardien l'homme le plus ancien du clan des Zanakandrianonivo. Ce sampy disparut, dit-on, avec les Menalamba. Il protégeait contre les balles et les sagaies, empêchait la grêle de tomber, les sauterelles de ravager les récoltes, les brigands ou les ennemis de piller les villages.

Il avait appartenu jadis à Rafanenitra, l'ancêtre des Zanakandrianonivo. Celui-ci, un jour que son village était menacé par les Fahavalo, s'était enfui avec son ody vers l'Ankaratra ; tous les gens du village, sauf lui, avaient été massacrés. Rafanenitra a son tombeau près du sommet du mont Tsiafajavona.

Rabefaravola (2)

Jadis Ambohimifangitra était habité par le clan Zanadoria. Ils avaient un sampy, Rabefaravolo, qui les protégeait contre les sagaies et les balles. Chassés par Andrianampoinimerina, les Zanadoria s'établirent à Ambohitrabiby et Antalata, au sud d'Ambohimanga. Ils prirent avec eux le sampy Rabefaravola qui se trouvait dans un petit bois appelé Ankazotsialaina, environ à 800 mètres à l'ouest d'Ambohimifangitra, près d'un village appelé Ambohibololona, et ils le transportèrent à Ankadimanga, à l'est d'Ambohitrabiby. Pendant l'insurrection de 1895, on vit encore des Zanadoria venir à Ambohimifangitra et à Ankazotsialaina pour se munir d'ody.

Les habitants de la région, après le départ des Zanadoria et de leur sampy, gardèrent toujours une vénération mêlée de frayeur pour le petit bois d'Ankazotsialaina. Il ne fallait pas s'en approcher, ni surtout y couper du bois, car c'était une terre de Vazimba.

A Anjozorobe, l'attirail de Befaravola se composait des bois tsilaitra, hasina, famelona, fanazava, maintipototra, avec des chaînettes, des anneaux et des taureaux d'argent, un felana et diverses perles, le tout enveloppé dans de la soie rouge. On l'enfermait dans une boîte en bois. Les habitants prétendent qu'il aurait été apporté à l'origine de chez les Sakalava, c'était un sampy à pouvoirs très étendus et très variés : il protégeait contre les sauterelles, la grêle, la foudre, les caïmans et tous les animaux nuisibles. Il pouvait aussi faire cesser ou faire tomber la pluie et éloigner les maladies.

AUTRES SAMPY

Des douze sampy, dits sampy royaux, dont je viens de retracer brièvement l'histoire, les six derniers ne sont en réalité que des ody tribuaux, ni plus ni moins importants que cent autres, vénérés dans les diverses parties de l'Imerina. Plusieurs même sont

(1) Ialatsara, Antsiriribe, province du Vakinankaratra : renseignements recueillis à Antsiriribe et Ambatolampy.

(2) Renseignements recueillis à Ambohimifangitra, Anosivola, Ambohibao-Sud et Anjozorobe, district de Manjakandriana.

profondément obscurs, tel Ratsimitako, sur lequel l'*Histoire des Rois* ne donne aucun renseignement et dont les indigènes d'aujourd'hui ne connaissent plus le nom. Par contre des sampy tribuaux, quoique non rangés dans la liste des douze sampy sacrés de l'Andriana régnant, ont occupé une place prépondérante, comme divinités locales, dans plusieurs cantons : tels *Andrianarivola*, sampy des gens de l'Imamo, à Soavimbazaha ; *Andriankazobe*, qui avait de nombreuses répliques dans l'Avaradrano ; *Mandriambongo* (1), sampy du clan des Tantsaha au nord de l'Angavokely ; *Manjakalanitra*, principal ody des Vakinankaratra ; *Mpanarivobe*, sampy du Vohilena ; *Valomena* (2), sampy des Zanakilatany dans la région de Betatao ; *Ravololona*, sampy du clan important des Zanakantitra.

Il ne sera pas inutile de donner des détails sur l'histoire de quelques-uns de ces sampy tribuaux et régionaux. Je prendrai comme exemples Ravololona et Mandriambongo.

Ravololona

C'était et c'est encore le sampy de la tribu hova des Zanakantitra (Les enfants-anciens), à l'ouest de Tananarive. Les lieux de culte actuels de Ravololona sont les villages d'Ambohimiarina et Firavahana, près de Fenoarivo, dans le district de Tananarive ; Ankadivoribe, dans le même district ; Antongobato, Amboanana, Ambatomitsangana, Andranovelona, dans le district d'Arivonimamo ; Isaha, dans la province de l'Itasy.

Vololona, comme nom commun, désigne les jeunes pousses encore enroulées des bananiers, des cannes à sucre, des fougères, etc., et, au figuré, le commencement de quelque chose qui se développera largement : Ravololona, en tant que sampy, est donc le germe d'où sortiront les biens, le bourgeon d'où jaillira toute une frondaison.

La souche originelle (*kazabe*) du Ravololona des Zanakantitra réside au village d'Ambohimiarina, dans le gouvernement de Fenoarivo. D'après la tradition, il aurait été apporté de la région de Tsimadilo, au nord-ouest d'Ambohibeloma, sur la rive droite de l'Ikopa. Ses premiers gardiens à Ambohimiarina furent Ranaivombao et Ramiandrandra.

Le Ravololona d'Ambohimiarina est incarné dans un petit insecte vivant qui a la forme et la grosseur d'un tsikovoka, insecte aquatique. Mais, disent ses gardiens, ce n'est pas un tsikovoka, c'est un Être qui a l'apparence d'un tsikovoka. Il est conservé dans une grande assiette creuse en bois, remplie d'eau, et placée à l'ouest du pilier septentrional de la case. Ses gardiens et les gens possédés par lui le voient, mais il demeure invisible pour toute autre personne.

Jadis il habitait seul dans une maison de bois ; mais, depuis la persécution des sampy par Ranavalona II, il a consenti à cohabiter avec son gardien.

Des *sampana* (branches, rejetons) ou des *faniraka* (envoyés, représentants) de Ravololona existent dans les villages énumérés plus haut et habités par des gens du clan des Zanakantitra. Ces émanations du sampy portent également le nom de Ravololona : elles sont constituées essentiellement par un morceau d'un certain bois, gros comme un doigt, et qui a séjourné trois jours et trois nuits dans l'eau de la battée où vit le kazabe. Ce bain communique à chaque nouvelle émanation le hasina de Ravololona.

Voici le rite usité en pareil cas : celui qui sera gardien du nouveau sampy amène une brebis rouge, un bol neuf en faïence et un morceau d'étoffe rouge. On sacrifie la brebis et on recueille le premier sang dans une battée, où l'on met également le foie de la victime.

---

(1) *Tantara ny Andriana*, pp. 202 et 203.
(2) *Tantara ny Andriana*, pp. 235 et 236.

On baigne ensuite dans ce sang pendant quelques minutes le Ravololona originel et le nouveau Ravololona qu'on a préparé ; lorsqu'on les en sort, le principal gardien, tenant à la main un morceau de hazomanga, prononce la formule suivante :

« On vient te demander une de tes branches (sampana), on va installer ton envoyé (faniraka) à tel village. Si les gens qui veulent avoir cette branche comptent en profiter pour commettre de mauvaises actions, des choses défendues, ou espèrent, parce qu'ils la possèdent, s'enrichir par des moyens qui ne sont pas bons, entendez ! ô Andriamanitra qui a déifié Ravololona, et vous le Zanahary père et la Zanahary mère qui l'avez procréé et consacré (1) : qu'ils soient privés de femmes, privés d'enfants, privés de souffle (2), car tu es, ô Ravololona, celui qui fait que l'homme est homme : c'est de toi que vient le premier souffle de la vie, les prémices de la richesse, le commencement du bonheur, de même que c'est toi qui frappe par l'origine du malheur et de l'infortune ! (3)

« Au contraire, si les gens qui te demandent cette branche (sampana) sont résolus à obéir à tes lois, ô Ravololona, et à observer tes rites, donne leur la postérité, la richesse, la santé ! Préserve-les des maux et de l'infortune, partout où ils se trouvent ; exauce leurs vœux ! »

Ensuite on verse de l'eau prise dans l'assiette de Ravololona sur la tête du futur gardien ; lui et le gardien principal de l'idole se partagent et mangent le foie de la brebis, préalablement grillé. Le corps de la victime, oint avec le sang dans lequel on a baigné le sampy, est découpé, cuit et partagé entre les assistants. Le nouveau sampy est alors enveloppé dans une étoffe rouge, placé dans le bol en faïence qu'on remplit à moitié avec de l'eau prise dans l'assiette de Ravololona. Puis on l'enferme dans une double corbeille tressée et on l'installe dans le village qui doit être sa résidence.

*
* *

Le jour réservé à l'exaltation (*fanandratana*) de Ravololona est le premier jour du mois Alahasaty. On sacrifie au sampy un bœuf couleur de takatra ; le premier sang est recueilli dans une battée, on y baigne Ravololona, et avec le sang ainsi consacré on oint tout le corps du bœuf, puis on découpe la victime en menus morceaux gros comme l'extrémité du pouce, qu'on distribue entre tous les Zanakantitra présents. Le principal gardien prend ensuite de l'eau dans le bain de Ravololona, la met dans sa bouche et la souffle sur les assistants (*tsodrano*), puis il prononce l'invocation suivante :

« O Zanahary père, ô Zanahary mère, ô toi Ravololona, qui n'as pas ton pareil en puissance efficace (4), voici réunis autour de toi la foule de tes protégés pour te sanctifier et demander ton aide. Exauce leurs vœux ! Protège leur vie ! Que ta protection les accompagne partout où ils iront ! Ecarte d'eux les balles des fusils et les sagaies ! Sois

(1) Il y a dans le texte malgache de cette formule des jeux de mots difficiles à traduire en français : Andriamanitra nahamanitra an-dRavololona, ary Zanahary ray sy Zanahary reny nahary sy nahamasina an-dRavololona ; littéralement : Seigneur Parfumé qui a donné le parfum à Ravololona, Procréateur père et procréatrice mère, qui avez procréé et consacré Ravololona.

(2) Jeu de mots encore sur sampana (branche) et diverses acceptions du verbe sampana (manampana) : sampano vady, sampano zanaka (que sa famille soit démembrée), sampano fananana harena (que ses biens et sa richesse soient dispersés), sampano lälana hitadiavana (qu'il s'écarte du chemin de la fortune), sampano aina (que son souffle soit separé de lui).

(3) Nouveau jeu de mots sur vololona : Ravololona, nom du sampy : vololona aina, vololonkarena, vololon-tsoa, vololon-doza aman'antambo, expressions dans lesquelles vololona désigne au figuré la pousse ou le germe d'où sortent la vie, la richesse, le malheur.

(4) Ravololona masina tsy manam-paharoa

avec eux dans les circonstances difficiles de la vie ! Sois le protecteur de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs biens ! Ceux qui seront heureux dans leurs entreprises reviendront t'honorer en sacrifiant la brebis rouge ».

Les assistants retournent alors chez eux en emportant chacun le morceau de chair consacrée qu'on leur a remis et qu'ils déposent au fond de la grande cruche (*sinibe*) servant de réservoir d'eau dans leur case.

L'exaltation de toutes les émanations de Ravololona a lieu le même jour.

*
* *

Les principaux fady du sampy sont les suivants :

a) Fady généraux, communs à tous les Zanakantitra : la chèvre, l'insecte tsikovoka, l'escargot, l'oignon. Les deux premiers sont les plus stricts ; celui du tsikovoka s'explique par la ressemblance de l'insecte avec le sampy ; quiconque viole un de ces deux fady est emporté par un tourbillon et anéanti. On conte qu'un jour un étranger au pays conduisait un troupeau de chèvres et s'apprêtait à passer par Ambohimiarina. Des Zanakantitra lui demandèrent de ne pas violer l'interdiction de leur sampy, mais il se moqua de leur crédulité et continua sa route ; quand il parvint à la hauteur du village, un tourbillon énorme se forma et enleva homme et chèvres : on ne les revit jamais. Une histoire tout à fait pareille est racontée à propos de l'émanation de Ravololona à Antongombato.

b) Fady particuliers aux soldats : Ne pas faire passer le pagne (salaka) entre les deux cuisses, mais le rouler simplement autour des reins ; faire passer le lamba par dessus l'épaule gauche, ne pas parler pendant qu'on se bat ; ne pas tourner le dos à l'ennemi en s'enfuyant.

Les femmes des soldats partis en expédition observent aussi des fady : elles ne doivent pas, pendant toute la durée de l'absence du mari, s'asseoir sur le pan de leur lamba, ni nouer le lamba à la hauteur des reins comme d'ordinaire, mais à la hauteur de la poitrine, ni porter une chemisette s'ajustant aux seins (*gehitratra*), ni chercher l'eau avec une cruche sans goulot ; elles doivent enfin s'abstenir de rapports sexuels.

La non-observation de ces fady aurait pour conséquence de faire blesser ou tuer le soldat et d'attirer le malheur sur la famille.

*
* *

En somme Ravololona est un ody tsara d'une efficacité presque universelle : il donne des enfants, dispense la richesse, guérit les malades, protège contre les balles et les sagaies, éloigne les voleurs. Il est particulièrement bon pour faire prospérer toutes les cultures, et c'est peut-être là son usage primitif, d'où son nom de Ravololona, la jeune pousse. Les Zanakantitra sont réputés en Imerina pour le développement qu'ils ont donné à la culture des « aliments noirs » (*hanimainty*), manioc, patates, etc. De même les femmes Zanakantitra sont habiles à travailler la soie indigène.

Pour garder leurs cultures, les Zanakantitra avaient jadis un taureau couleur de takatra, auquel on faisait boire de l'eau consacrée par Ravololona. Il se mettait à la poursuite des voleurs, jusqu'à ce qu'on les arrêtât. Ce taureau fut remplacé par une brebis rouge et ses quatre agneaux, qui bêlaient, en cas de vol, pour attirer l'attention des habitants. Taureau et brebis étaient invisibles pour les voleurs, qui par conséquent ne pouvaient faire de mal.

Ravololona protège aussi les cultures contre les sauterelles et la grêle. Voici les rites en usage actuellement à Antongombato. Quand un vol de sauterelles est signalé, Tsimanio

le gardien se tient debout sur le rocher qui domine le village, et fait les gestes rituels sans desserrer les dents. Dans le même temps les habitants se tiennent debout aussi près de leurs champs ou de leurs rizières, sans ouvrir la bouche. Contre la grêle, on brûle sur le même rocher d'Antongombato de la graisse de bœuf, tous les ans, à l'approche de la saison des pluies, chaque propriétaire en apporte une petite provision au gardien du sampy, et il n'est pas rare de voir chez Tsimanio un tas de graisse susceptible d'éclairer un village (1) pendant toute une année.

En échange des services rendus par le sampy ou ses émanations, les Zanakantitra donnent aux gardiens une vata de riz par maison et une journée de travail par adulte.

*
* *

De nombreuses anecdotes relatent les miracles accomplis par Ravololona pour protéger les Zanakantitra à la guerre.

Jadis les Tsimahafotsy vinrent avec les gardiens de Ramahavaly attaquer les Zanakantitra ; les deux partis occupaient chacun une des rives de l'Ikopa à Nosizato-Est et Nosizato-Ouest. Or Ranaivomboa et Ramiandrandra, les gardiens de Ravololona, recueillaient tranquillement dans leurs lambas toutes les balles tirées par les Tsimahafotsy. Ceux-ci, effrayés par ce miracle, se retirèrent.

Andrianampoinimerina soumit les Zanakantitra par la persuasion et non par la force, préférant ne pas s'attaquer à Ravololona. Dans la suite il eut à se louer de leurs services dans toutes les expéditions, car ils n'avaient pas peur des ennemis, à cause de leur sampy qui les protégeait. Andrianampoinimerina les récompensa en leur donnant de grandes étendues de terre, la haute vallée de la Katsaoka, les régions d'Amboanana et d'Andranovelona, et tout le pays jusqu'aux confins du Kitsamby. Auparavant ils étaient cantonnés seulement dans le voisinage immédiat d'Analanakoho, le village de leur grand ancêtre, Andriantsihanika, et d'Ambohimiarina, la résidence de Ravololona.

Un Zanakantitra du nom de Rainindriamanefo était jadis gouverneur d'Ankavandra, en pays sakalava. Il avait avec lui une émanation de Ravololona, qui le faisait triompher dans toutes ses expéditions. Un jour, comme un parti sakalava venait l'attaquer, il prit un peu d'eau dans le bain du sampy, la fit boire à un jeune taureau couleur de takatra et lança l'animal dans la direction des ennemis : le taureau, fonçant sur eux, leur inspira une telle épouvante qu'ils se tuèrent entre eux à coups de sagaie. Ainsi Rainandriamanefo triompha par la seule puissance de Ravololona.

Pendant la guerre avec les Français en 1895, un officier 6 honneurs du nom de Rainibetaimanga, originaire de Fenoarivo, reçut une balle dans la jambe gauche, parce qu'il avait violé un des fady du sampy ; pour la même raison, un certain Rabedarona, d'Ambohimiarina, eut la tête emportée par un obus, à Andriba : il criait et gesticulait pendant le combat, ce qui est interdit par Ravololona. Par contre les Zanakantitra, qui, au cours de cette même guerre, s'étaient fait bénir par le sampy et avaient observé scrupuleusement ses fady, ne furent ni tués ni blessés, et même méritèrent les félicitations de leurs chefs. Entre autres, un certain Rainitsarakely, grâce à l'ody fanjambana donné par Ravololona et qui permet de se rendre invisible, pénétra dans les rangs des Sénégalais conducteurs de mulets et rapporta comme trophées un fusil et un capuchon.

---

(1) Les Malgaches s'éclairent en brûlant dans une cupule de la graisse de bœuf.

Le culte de Ravololona est demeuré aujourd'hui presque aussi vivace qu'autrefois chez les Zanakantitra. Bon nombre d'entre eux se sont convertis au christianisme, mais il n'est point de case où les fady et les rites de Ravololona n'aient laissé de trace.

Les Zanakantitra furent parmi les premiers à se révolter contre les Français en 1896, et les gardiens de Ravololona soutinrent avec fidélité la cause des descendants d'Andrianampoinimerina ; mais la vigueur de la répression les fit sans doute réfléchir : vers la fin de l'insurrection, Ravololona fit sa soumission, il apparut en songe à son principal gardien, et lui déclara que l'arrivée des Français à Madagascar était l'accomplissement d'une prédiction d'Andriamasinavalona lui-même. Ce grand roi avait dit : « Ce seront des hommes blancs venus du nord-est qui régneront seuls sur cette terre » (1).

Le sampy ordonnait donc aux Zanakantitra de cesser la révolte, et de remettre leurs destinées entre les mains de leurs nouveaux maitres. Ils devinrent dès ce moment les fidèles sujets de la France, par la volonté de Ravololona, de la manière qu'ils s'étaient soumis à Andrianampoinimerina, plus d'un siècle auparavant. Les plus humbles croyances fétichistes s'adaptent aisément aux fins de la politique.

Mandriambonga

C'est le sampy du clan des Tantsahanosy, dans l'Imerina Orientale. Ils habitent les villages de la région de Manjakandriana, y compris ce chef-lieu de district, depuis Lampahambana au nord jusqu'à Tonoandambo, un peu plus bas que Mantasoa, au sud, à l'exception des deux villages de Anosiarivo et Anosivato.

Le nom du sampy (littéralement « qui repose sur les mottes de terre ») est assez obscur. L'interprétation traditionnelle donnée par les Tantsahanosy est la suivante : l'ody repose sur la terre la plus haute, c'est-à-dire ne veut pas qu'il y ait aucune parcelle de terre au-dessus de lui, c'est pourquoi on ne bâtit pas en terre la case qu'il habite, ni on ne met de couche de terre sur le plafond de la pièce où on le conserve.

Son origine est incertaine. J'ai recueilli plusieurs traditions d'après lesquelles il serait venu du pays sakalava. Par exemple les habitants de Sambaina, village à quelques kilomètres de Manjakandriana, rapportent qu'il serait originaire du Bongolava et qu'il aurait été enlevé à un Sakalava, surpris en flagrant délit de vol de bestiaux. A Ankadivory, à 3 kilomètres de Manjakandriana, on donne une version légèrement différente : les habitants avaient pris à la guerre et ramené chez eux un captif Sakalava qu'ils tourmentèrent de mille façons.

« Si vous continuez à me torturer et à me lier de liens si étroits, dit celui-ci, je ne tarderai pas à mourir. Si c'est là le but que vous poursuivez, finissez-en de suite, et tuez-moi sans me faire souffrir. Mais je dois vous dire que j'ai avec moi un sampy très célèbre. Si vous me rendez la liberté, je vous le laisserai en échange Il vous fera sûrement plus de bien que ma chair et mes os, au cas où mon mauvais destin me ferait mourir ici ».

Les habitants tinrent conseil et décidèrent de mettre en liberté le captif, à condition que celui-ci leur remettrait son sampy avec tous les renseignements nécessaires. Puis ils procédèrent publiquement à l'élection d'un gardien pour le nouveau sampy, Rainitsimahaba d'Ankadivory fut désigné, et ensuite tous les gardiens de l'idole furent choisis parmi ses descendants.

(1) Lahifotsy avy ao amin' ny alahamadin-tany no hanjaka tokana amin' ity tany ity.

Les gardiens actuels du sampy feignent d'ignorer ces traditions, probablement parce que les amulettes provenant aujourd'hui de chez les Sakalava ont mauvaise réputation en Imerina. Ils disent simplement que Mandriambonga a été légué à la tribu par ses quatre grands ancêtres, Andriantsaralaza, Andriambahafo, Andriampanompo et Zanakandriampanjaka, qui vivaient au XVIII[e] siècle. Grâce à l'efficacité de leur sampy, ils réussirent dans toutes leurs entreprises : leurs bestiaux se multipliaient sans avoir rien à craindre des voleurs, leurs cases, à l'intérieur des fossés, demeuraient à l'abri des fahavalo, et, si une épidémie se déclarait parmi eux, il suffisait, pour la faire cesser, d'exalter Mandriambongo ; leurs récoltes étaient toujours rentrées intactes au village, car le sampy les protégeait contre la grêle et les sauterelles. Les quatre ancêtres résolurent donc de léguer solennellement à leurs quatre familles le dieu visible (Andriamanitra hita maso) qui avait été pour eux un gage de bonheur.

Un jour donc ils réunirent tous les gens de la tribu et les conduisirent au lieu dit Ankaditapaka, c'est-à-dire au déversoir du petit lac Andranofotsy, près de Sakambahiny, à quelques kilomètres au nord-ouest de Manjakandriana. Là ils accomplirent des rites solennels pour lier indissolublement Mandriambonga et son peuple. Sur une pierre de forme rectangulaire, apportée à cet effet, on immola un bœuf rouge dont la chair fut partagée entre tous les assistants et un « mouton malheureux » (ondry malahelo), c'est-à-dire un agneau ayant perdu sa mère. Puis on disposa sur la pierre arrosée du sang des deux victimes les entrailles du mouton, une sauterelle dont on avait arraché la tête, la bouse d'un bœuf inconnu (tainomby very reny), et sept tiges d'herbe fleuries : sur ces quatre objets, l'aîné des quatre frères fit le tsitsika en ces termes :

« Ecoutez ! vous tous qui êtes ici et qui constituez notre famille à nous quatre. Les recommandations que nous allons vous faire nous ont été inspirées par Mandriambonga, l'Andriamanitra vu par nos yeux, qui nous a fait ce que nous sommes, qui est le protecteur de notre vie et de nos biens. Mandriambonga nous conserve la vie sauve et nous comble de biens, parce que nous savons tous les quatre nous aimer et nous unir et que, cherchant seulement le bien, nous ne faisons de mal à personne. Nous allons donc planter la pierre (*orimbato*) pour éterniser le legs que nous faisons à nos descendants de Mandriambonga, dieu visible, et voici les paroles qu'il nous a inspirées : l'union et la concorde la plus grande doit régner dans le clan. Il ne doit pas y avoir de pauvre et de misérable parmi nous ; ceux qui peuvent venir en aide à leurs parents malheureux, Mandriambonga leur ordonne de le faire. Mais toute infortune est passagère : si vous comptez uniquement sur le secours de vos parents et que vous ne fassiez rien pour vous relever, que votre infortune soit attachée à vous comme votre ombre ! Si quelqu'un qui travaille est victime du malheur, venez à son aide, car c'est un parent malheureux, mais si une jeune femme reste les bras ballants, qu'on l'enterre toute nue le jour de sa mort ! Tout le territoire habité par nous appartient à la communauté, et nos biens sont ceux de tous ! Si quelqu'un veut construire une maison, un tombeau, installer un parc à bœufs ou une aire pour battre le riz, l'emplacement que lui indiquera Mandriambonga lui sera cédé sans qu'il ait rien à payer. La droiture dans les transactions de toute sortes, contrats, prêts d'argent, ventes, doit être observée entre eux par tous nos descendants. Un débiteur dénué de toutes ressources et vraiment incapable de payer sera délié de sa dette par Mandriambonga ; mais celui qui par malice nie sa dette ou refuse de la payer, que celui-là soit banni et proscrit du clan ! Et que le même sort soit réservé à quiconque réclamerait une créance inexistante. Mandriambonga a en horreur les maléfices (ody ratsy), le vol et la famine : vous et vos descendants devrez donc vous abstenir de garder des maléfices, de voler et de laisser la terre inculte, de sorte que la famine menace la

tribu. C'est pour conserver ces recommandations que nous dressons cette pierre (*Orimbato*), elle en restera le témoin pour tout le temps qu'un de nos descendants vivra sur cette terre ».

Quand le tsitsika fut terminé, les entrailles du mouton, la sauterelle, la bouse de vache et les sept tiges d'herbe furent abandonnées au fil de l'eau à la sortie du lac Andranofotsy, et tous les assistants jurèrent d'observer fidèlement les lois inspirées par Mandriambonga.

J'ai cité intégralement la formule (tsitsika) qui précède, telle qu'elle a été recueillie en 1917 auprès du gardien principal de Mandriambonga : elle renferme des parties anciennes, et aussi, d'une manière évidente, des interpolations et des corrections à l'usage de l'Européen, mais elle est intéressante parce qu'elle contient toute une organisation sociale et une loi morale fondée sur le culte de l'amulette.

Aujourd'hui encore la loi de Mandriambonga est observée scrupuleusement par ceux des Tantsahanosy restés fidèles à ses rites. Un fonctionnaire indigène me disait que si le gardien principal de l'idole lui ordonnait d'abandonner une partie de ses propriétés à un autre Tantsahanosy pour y bâtir une maison ou un tombeau, il obéirait immédiatement, sans aucune récrimination. Le grand inconvénient de cette loi est qu'elle s'applique uniquement aux hommes du clan dans leurs rapports entre eux et qu'elle ne les oblige pas vis-à-vis des Malgaches non apparentés ni à l'égard des autres peuples. Les gardiens s'en défendent du reste et prétendent que la loi du Mandriambonga est générale. En tous cas, il y a là un curieux essai d'adaptation, qui mérite qu'on témoigne quelques égards aux fidèles de la vieille idole imérinienne.

Le kazabe de Mandriambonga, résidant à Sakambahiny, consiste en un morceau de bois de la grosseur et de la longueur d'un doigt, enveloppé dans un morceau de soie rouge, et conservé dans une corbeille double placée, selon le rite, dans un endroit où elle ne puisse être dominée par aucune parcelle de terre. L'ody est orné de gros anneaux d'argent de fabrication antalaotra et de perles voahangy, tsileondoza et tongarivo. L'attirail est formé d'innombrables morceaux de bois très divers conservés dans de petites corbeilles doubles. C'est parmi ces forongo que Mandriambonga, par une révélation à son gardien ou par l'intermédiaire du sikidy, désigne le remède aux maux pour lesquels on vient le consulter.

Les fady de Mandriambonga sont les suivants :

L'oignon, la chair du porc, les mets dont une partie est encore dans la marmite, les escargots. Il est défendu aussi de brûler le bois rambiazina, de suspendre le riz décortiqué à un endroit élevé et particulièrement à l'entourage du foyer, de s'arrêter à un embranchement de chemin, de se baigner au confluent de deux rivières. Le mercredi est fady : ce jour-là, il est défendu de travailler dans les champs ou les rizières, de construire des maisons, des tombeaux ou des parcs à bœufs. Aujourd'hui l'interdiction du porc et de l'oignon n'est rigoureusement stricte que pour les gardiens.

L'exaltation (fanandratana) de Mandriambonga a lieu le premier jour des mois Alahamady (pour attirer les biens) et Alakaosy (pour conjurer les maux). Tous les Tantsahanosy se réunissent alors. Les gardiens sont vêtus d'une tunique rouge (akanjo jaky). La foule chante et danse dès le matin en l'honneur du sampy. Quand le soleil est haut, c'est-à-dire vers 10 ou 11 heures, on amène un jeune taureau rouge, en même temps on sort le sampy qu'on salue de l'acclamation rituelle :

« Mandrosoa hasina ! mandrosoa hasina ! ».

Les quatre sous-gardiens se tiennent deux de chaque côté du taureau, et font passer la corbeille contenant Mandriambonga par dessus le dos de l'animal, qui représente les

biens et la richesse ! Puis on se rend en grande pompe à la pierre dressée auprès du lac Andranofotsy. A l'arrivée et au départ, chacun boit une gorgée de cette eau sacrée. Le gardien principal rappelle au clan les recommandations léguées par les quatre ancêtres et dont la pierre est le témoin. On immole le bœuf, ou, à son défaut, un mouton rouge, et on en partage la chair entre les assistants. Ceux qui désirent un bienfait particulier, sacrifient aussi un coq rouge et donnent au gardien une somme de 0 fr. 25 ou 0 fr. 85.

Les gardiens sont au nombre de cinq, désignés par Mandriambonga lui-même, qui apparait en songe au prêtre sortant. Le grand prêtre actuel est un vieillard de 75 ans environ, encore très robuste et qui attribue sa verdeur à la protection du sampy. Pour le travail de l'angady, il rivalise avec les jeunes gens, il possède de nombreux champs et jouit, grâce à son dieu, d'une honnête aisance. Sa maison, qui est en même temps celle de Mandriambonga, est située sur le versant ouest d'un côteau, au nord du village de Sakambahiny : c'est une case en bois, dont l'emplacement a été indiqué par le sampy lui-même.

Toutes les consultations se font, au moyen du sikidy, par l'intermédiaire du gardien. On soumet à Mandriambonga toutes les affaires de quelque importance, construction d'une case, départ pour un voyage, circoncision d'un enfant, exhumation d'un mort, vente d'une maison ou d'une rizière ; on le consulte pour guérir les malades ; on lui demande le jour propice pour ensemencer les rizières et pour tous les travaux des champs ; on n'enfreint jamais ses prescriptions, et le vieux gardien, à qui le sampy révèle ses volontés, est regardé comme une espèce de saint.

Les quatre aides sont pris chacun dans une des quatre familles souches, et sont appelés « ray amandreny ». Deux d'entre eux résident au village de Soamanarivo, un à Ankadivory, et le quatrième à Ambohimasina. Tous les Tantsahanosy s'adressent à eux ou au gardien principal dans les cas difficiles ; dans les circonstances ordinaires, ou lorsqu'il y a urgence, on a recours au « mpanao ody valala », c'est-à-dire au faiseur d'amulettes contre les sauterelles, protecteur du riz dans chaque village, au nom de Mandriambonga.

Le culte du sampy est toujours vivace. Ses gardiens racontent avec fierté que les épidémies ont toujours épargné les sectateurs de Mandriambonga, ils citent l'épidémie de paludisme de 1905-1906, celle de méningite cérébro-spinale de 1917. Ils prétendent aussi que leurs rizières sont indemnes des ravages causés par la grêle ou les sauterelles, et ils expliquent les malheurs ou les dommages exceptionnels qui se produisent dans leur district, soit par des violations de fady, soit par le fait qu'il y a maintenant parmi les Tantsahanosy beaucoup d'infidèles, détenteurs de maléfices ou bien chrétiens.

CULTE POLITIQUE DES SAMPY

Andrianampoinimerina, comme on l'a vu, institua un véritable culte politique des sampy, il créa en quelque sorte une religion d'Etat pour étayer la royauté et maintenir les peuples groupés autour d'elle. Il tira de l'obscurité les ody locaux ou tribuaux pour en faire les protecteurs officiels des Imériniens ; il fixa leurs rites et leurs fêtes qu'il rendit obligatoires ; il fit participer ces dieux à toutes les solennités guerrières ou sociales ; enfin il ébaucha l'organisation d'une caste de prêtres, avec des droits et des privilèges qui devaient en faire les instruments de la royauté. Toutes ces innovations en matière

religieuse, fort habiles au point de vue politique, sont une preuve de plus du remarquable esprit d'organisation d'Andrianampoinimerina ; ce roi glorieux fut pour les Merina, à la fin du XVIII^e^ siècle, à la fois un Romulus et un Numa Pompilius, un conquérant et un législateur.

Le simple rapprochement de quelques textes empruntés à l'*Histoire des Rois*, mettra en lumière l'œuvre qu'il accomplit.

Il fit des gardiens des sampy une classe privilégiée. Leur charge, comme celle de la plupart des gardiens d'ody, était en général héréditaire et se transmettait du père au fils aîné. « Leur office est de faire les offrandes pour le roi, de porter les sampy sacrés, quand on les sort pour purifier les Ambaniandro, et d'ordonner les purifications et les sacrifices à faire » (1).

Outre les bénéfices habituels des gardiens d'idoles, ils possèdent un certain nombre de privilèges concédés par Andrianampoinimerina et garantis par ses successeurs.

Ils ont le titre de *mpitaiza Andriana*, qu'on pourrait traduire par *curateurs du Roi* (2). On les appelle ainsi « parce qu'ils donnent confiance au Roi, s'il y a des choses qui le menacent ou lui font peur » (3).

Aussi ont-ils un rang élevé dans la hiérarchie, et dans les cérémonies ils offrent le hasina à l'Andriana immédiatement après la consécration des Idoles (4).

Dans la distribution de la chair des bœufs tués à l'occasion du fandroana, ils ont droit à une part privilégiée, prélevée sur le vodihena (5). Ce vodihena, d'après les instructions laissées par Andrianampoinimerina, était réservé à la famille du souverain, aux familles des douze hommes qui ont fait régner Andrianampoinimerina, aux nobles des castes Zazamarolahy et Andriamasinavalona, aux mpitaiza Andriana ou gardiens des douze sampy (6).

Outre les avantages qu'ils pouvaient tirer de la jouissance des terrains affectés aux Idoles, les gardiens recevaient encore de l'Andriana, comme cadeau personnel, un terrain exempt de toute redevance et qu'on appelait lohombitany, « la tête de bœuf consistant en terre », sans doute parce qu'il était donné au gardien en compensation de la tête de la victime offerte à l'idole elle-même.

Les mpitahirintsampy sont exempts aussi de corvées. « Vous n'avez pas d'autre corvée (ou service) (7) que la garde des sampy ; voilà votre service : il consiste à sanctifier les sampy et à garder ma personne ».

Enfin les gardiens des douze idoles sont *tsy maty manota* (8), c'est-à-dire affranchis de la peine de mort. C'était là un privilège tout à fait exceptionnel, réservé à certaines castes ou à certaines familles à la suite d'un service rendu à l'Etat par un de leurs ancêtres.

---

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 178. *Manao soron' Andriana. Mitondra sampy masina, mandidy izay faditra hifandirana amin' izay soron-kisoronana.*

(2) De *taiza*, nourrir, élever, prendre soin de.

(3) *Tantara ny Andriana*, p. 178.

(4) *Tantara ny Andriana*, p. 684.

(5) Train d'arrière des bœufs.

(6) *Tantara ny Andriana*, p. 691.

(7) *Fanompoana, Tantara ny Andriana*, p. 811.

(8) Mot à mot « non morts s'ils transgressent », *Tantara ny Andriana*, p. 178.

Venons maintenant au culte officiel des sampy. Voici en quels termes il fut institué par Andrianampoinimerina (1).

« En ce qui concerne les sampy sacrés, qui sont Kelimalaza, Fantaka, Mahavaly, Rabehaza, Ratsimahalahy, Manjaibola, etc., ce sont ces douze sampy sacrés, que je conserve, c'est par eux que j'ai pu régner, unifier et réunir les Merina, ils m'ont donné la puissance. Quant à vos sampy, à vous Ambanilanitra, qui vous ont aidés à me donner la puissance (2), vous pouvez garder chacun les vôtres. Mais les douze sampy sacrés sont à moi, j'en ai décidé ainsi : ils sont à moi et constituent votre protection. Si j'ai pu faire l'unité de la terre et du royaume, c'est grâce aux sampy sacrés. Aussi, à l'époque du grand Alakaosy (3), je leur offre le taureau qui fouille la terre (omby mitrongy tany), je leur offre la paire de perles vohangy et la paire d'anneaux d'argent soudés (volahidivava). Je le fais pour leur donner la puissance. J'apporte aussi l'encens pour les encenser.

« Et à l'époque du petit Alakaosy de chaque mois, dit Andrianampoinimerina, il appartient à vous qui êtes leurs gardiens de les honorer comme il convient. Je vous le dis, voilà comment je règle l'affaire ».

Dans un kabary qu'il fit à Andohalo, Andrianampoinimerina précisa ses instructions au sujet du culte des sampy (4).

« Ces sampy ont été apportés par moi qui ai fait votre unité, et établis par moi sur les douze montagnes avec mes ancêtres, parce que c'est grâce à eux que j'ai pu tenir unies la Terre et la puissance, et que les Andriamanitra m'ont concédé, pour être mienne, la Terre ! J'ai donc établi sur les douze montagnes mes sampy, j'ai bâti des rova (5) pour les garder.

« ..... Et s'il y a des gens qui violent les fady de mes douze sampy, je les tuerai ô Hommes-sous-le-jour, quels qu'ils soient, que ce soit un de mes parents ou de mes enfants, ou que ce soit un grand qui ait transgressé les fady de ces sampy, car un pareil acte est attentatoire à la puissance de l'Etat et condamné par nous, Hommes-sous-le-jour ! »

Andrianampoinimerina définit ensuite les devoirs des Ambaniandro envers les sampy : se réunir aux jours fixés pour accomplir les rites, observer les fady et les jours interdits.

Celui qui n'observe pas ces rites, est condamné à subir par l'intermédiaire d'un poulet l'épreuve du tangena, et, si l'oiseau meurt, l'homme est lui aussi condamné à mort.

La hiérarchie des sampy est également indiquée : Manjakatsiroa n'appartient pas au peuple, mais au roi seul ; il n'est permis à personne de le prendre, ni lui ni son attirail, et personne ne doit en posséder d'émanation. Kelimalaza est le roi des sampy, mais les Ambaniandro peuvent obtenir des émanations provenant de son attirail (*vorongo*), car il protège tous les Merina et non pas seulement la personne du roi. Il possède des privilèges royaux : il a droit au parasol rouge, au vêtement de jaky (soie rouge) et à l'acclamation appelée *hoby*.

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 251.
(2) *Le hasina*.
(3) Le grand Alakaosy est le premier jour de la nouvelle lune du mois Alakaosy et revient une fois par an : le petit Alakaosy est le jour qui commence la période de chaque mois correspondant à Alakaosy et revient douze fois par an.
(4) *Tantara ny Andriana*, pp. 809, 810, *ny didy amin' ny fivavahana, instruction sur la religion*.
(5) *Rova*, centre d'une enceinte fortifiée, entouré de murs.

Dans tous les kabary où il est question de choses religieuses, Andrianampoinimerina insiste sur le rôle qu'ont joué les sampy dans la constitution de l'unité du royaume. A Madagascar, au XVII[e] siècle, exactement comme en France au temps de la République romaine, les guerres n'avaient pas lieu seulement entre les peuples et les rois, mais aussi entre les dieux : les fétiches de chaque clan luttaient contre ceux du clan adverse ; les fétiches vaincus étaient détruits comme je l'ai montré plus haut, et les idoles particulièrement fortes ou tenaces étaient souvent adoptées par le vainqueur, qui, en les faisant siennes, pouvait ensuite utiliser leur puissance à son profit.

Chaque fois que le roi va en expédition, il emporte les sampy « pour tenir réunies la Terre et la Puissance, pour écarter les ody mauvais », pour inspirer confiance à ses gens et décourager ses adversaires. « Et on ne les emportait point avant de les avoir exaltés ; on les exaltait pour qu'ils fussent au-dessus de tous les sampy des ennemis, on les exaltait pour les rendre forts, et pour les avoir avec soi pour vaincre les ennemis, ainsi que les sampy en qui ceux-ci avaient mis leur confiance » (1).

L'*Histoire des Rois* contient un passage curieux où sont minutieusement décrits les rites religieux de la guerre, sous Andrianampoinimerina (2). En voici le résumé :

Le camp (*toby*) du Roi (3) est disposé et orienté selon des règles fixes : il est de forme rectangulaire et se compose essentiellement d'un rova ou enceinte palissadée entourée d'un grand espace rectangulaire circonscrit par des pieux fichés de distance en distance (4). Quatre larges chemins d'accès divisaient cet espace en quatre parties, dans lesquelles campaient respectivement les Marovatana; au nord-ouest, les Avaradrano, au nord-est, les Ambodirano, au sud-ouest, et les Vakinisisaony. Les Vonizongo campaient en dehors, au nord-ouest, à côté des Marovatana, et les Vakinankaratra au sud-ouest, à côté des Ambodirano. Ainsi étaient répartis les six peuples des six provinces instituées par Andrianampoinimerina.

Il est à remarquer que ces dispositions sont la reproduction schématique d'une carte de l'ancienne Imerina : les quatre portions incluses dans le rectangle du camp représentent l'Imerina centrale, le cœur du royaume, et les deux contingents excentriques correspondent aux provinces les plus éloignées au nord et au sud.

Au pied de la palissade du rova campent les *tandapa*, c'est-à-dire les gens du palais, domestiques, porteurs de filanjana, etc. Autour de ceux-ci, et précédant les contingents des provinces, étaient rangés les Tsiarondahy, qui constituaient la garde du roi. Les mpitaritafika, c'est-à-dire les conducteurs d'armée, les généraux, étaient auprès de la porte de l'est.

Au milieu du rova palissadé, Andrianampoinimerina occupait une tente en soie rouge (*jaky*), qu'il partageait avec le seul sampy Manjakatsiroa. Les autres sampy sacrés sont disposés à l'intérieur de la palissade, à côté des portes. Kelimalaza seul a une tente en soie rouge (*lai-jaky*), parce qu'il est le « roi des ody ». Les autres ont, en guise de maison, un réceptacle en étoffe blanche (5).

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 780.
(2) *Tantara ny Andriana*, pp. 682 à 685.
(3) Voir la figure ci-contre.
(4) Les dispositions traditionnelles du camp furent observées jusqu'à la fin de la royauté hova. Des témoins oculaires m'ont raconté avoir vu le camp de l'armée de Ranavalona III, à Tananarive au moment de la guerre avec les Français. Les poteaux circonscrivant le camp étaient à cette époque surmontés de drapeaux.
(5) Le texte dit « un couvercle » *ary saronan-damba ny tranony*.

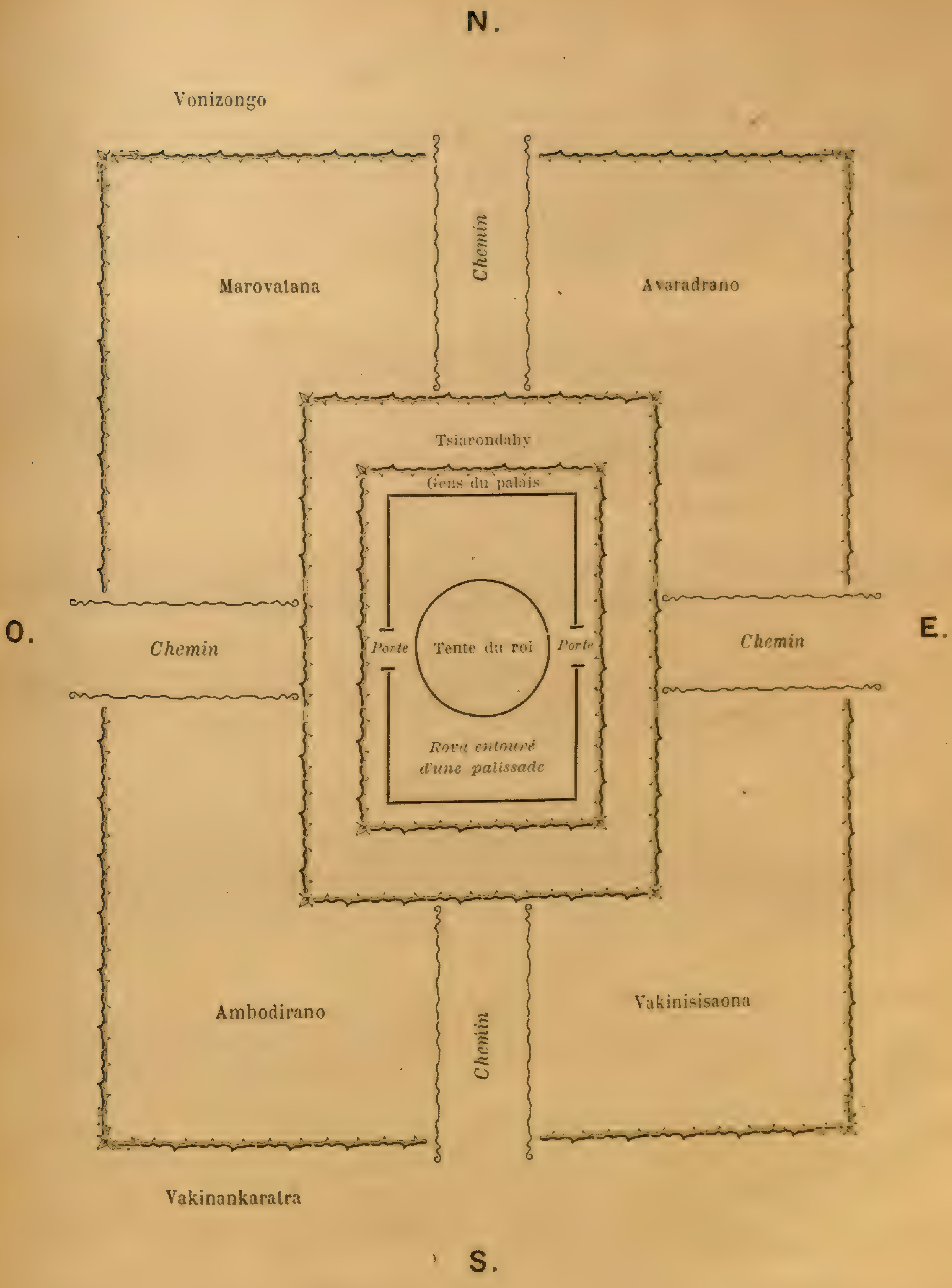
N.
Vonizongo
Chemin
Marovatana
Avaradrano
Tsiarondahy
Gens du palais
O.
Chemin
Porte
Tente du roi
Porte
Chemin
E.
Rova entouré
d'une palissade
Ambodirano
Chemin
Vakinisisaona
Vakinankaratra
S.

Quant aux contingents en dehors du rova, ils n'avaient pas de tentes à l'époque d'Andrianampoinimerina, mais des abris en mottes de terre recouvertes de chaume.

Le rova palissadé avait deux portes, l'une à l'est, l'autre à l'ouest. C'est par celle de l'est, du côté du soleil, que sort le roi, lorsqu'il va célébrer le culte des sampy : il prend au contraire celle de l'ouest pour aller se divertir ou haranguer les Ambaniandro.

Au moment de la bataille, le roi fait aux sampy le sacrifice du « taureau fougueux » (*ombimitrongitany*) et dit :

« Je vous demande à vous tous les sampy sacrés d'obtenir ce fanjakana, et je vous donne l'ombimitrongitany ; puissé-je obtenir la terre et le fanjakana ».

Et tous les gardiens des sampy lui donnent alors confiance en disant :

« Aie confiance, Andrianampoinimerina, car nous te donnons le hasina (la puissance sacrée), nous tous les gardiens des sampy ! C'est fait ! C'est fait ! »

Lorsque les sampy ont eu leur hasina (1) (l'ombimitrongitany, les perles rouges accouplées, les deux anneaux d'argent accouplés), et lorsqu'Andrianampoinimerina a eu aussi son hasina de la part des gardiens, (l'*ombivolavita*), et l'argent non coupé), il reçoit aussi le hasina des peuples.

Pendant le combat (2), la moitié du peuple reste au camp, et la moitié va à la bataille. De même la moitié des sampy, qui combat, conduit la partie du peuple qui combat elle aussi, et la moitié (des sampy) qui reste veille au camp sur le roi ; car le peuple n'en a pas besoin du moment qu'il n'a pas l'intention de combattre. Mais ce sont les corps des sampy qui restent avec eux, tandis que leurs attirails montrent le chemin, portés par sept hommes pour chaque sampy.

Ramahavaly surtout est en tête, c'est lui qui montre le chemin ; il apporte chez les ennemis *Fangorohorona* (3) et *Fandravalaka* (4) ; ces deux ody sont jetés à terre par Mahavaly au milieu du village ennemi, puis les peuples qui combattent se lancent à l'assaut du village. Si celui qui porte Ramahavaly est tué, le sampy se venge et il y a aussi beaucoup de morts parmi les ennemis. Si les ennemis touchent Mahavaly, ils sont alors vaincus par lui ; s'ils ne le touchent pas, ils combattent longtemps avant d'être vaincus ; les combattants emportent chacun un morceau d'ody pris au sampy (5) en qui ils ont mis leur confiance pour protéger le corps de chaque homme, tandis que Mahavaly sert de protection à toute l'armée.

Les femmes dans le camp chantent le *mirary* (6) pour rendre forts les hommes.

« Ils sont forts les nôtres ! Ils ne seront pas vaincus, les nôtres ! »

Tous les jours, matin et soir, elles chantent le mirary. ... A Ambohidralambo (clan des Tsimahafotsy), les femmes se réunissent toutes à Amboatany, demeure de Ramahavaly, et sur le terrain sacré qui entoure sa case, elles chantent le mirary qui est conçu en ces termes :

Protége-les, Andriamanitra !
Protége-les, Ramahavaly ! etc.

(1) Comme je l'ai expliqué déjà, *hasina* signifie à la fois la puissance et l'offrande qui donne cette puissance, de même que *fanjakana* désigne la puissance royale et le royaume au sens concret.
(2) *Tantara ny Andriana*, p. 681.
(3) Ody pour semer l'épouvante.
(4) Autre ody, pour détruire les dispositions de l'ennemi.
(5) Dans l'attirail du sampy.
(6) Chant et danse rituels.

Dans les kabary (1) solennels, les sampy accompagnent aussi l'Andriana pour consacrer sa puissance royale. « Lorsqu'Andrianampoinimerina fait un kabary aux Hommes-sous-le-ciel, tous les sampy sacrés sont apportés aussi et le suivent, parce que c'est d'eux que lui est venue la protection pour obtenir la puissance royale. Si les Merina sont réunis, c'est grâce aux sampy sacrés ; aussi l'Andriana ne les laisse pas et ne se sépare pas d'eux ; quand il fait kabary, tous sont apportés et le suivent ». L'*Histoire des Rois* donne la description de ce rite à propos du grand kabary tenu par Andrianampoinimerina à Andohalo, quartier de Tananarive, pour désigner Radama comme successeur.

Tous les sampy furent érigés sur leurs hampes autour de l'estrade sur laquelle se tenait l'Andriana ; il n'y avait pas seulement les douze sampy sacrés, mais d'autres encore, car dans l'énumération incomplète qui en est faite, figurent Vatamena de Tanbato (au nord-est de Vohilena) et Ramanahy d'Ambohijina (à l'ouest d'Ambohidrabiby). Puis les gardiens des sampy prononcèrent la formule suivante (2) :

« Aie confiance, Andrianampoinimerina, car, quoi qu'on puisse attendre de mauvais, quoi qu'on puisse attendre de bon, nous nous arrangerons pour qu'il n'y ait pas de changement ni pour la personne, ni pour ton royaume, indéfiniment. Nous sommes joyeux et contents, nous tous les gardiens des sampy : voici l'argent non coupé, comme hasina pour toi ! Hé Andriamanitra, hé Andrianananahary ! hé sainteté de la Terre et du Ciel ! Sainteté des douze montagnes et des saints sampy qui t'ont consacré ! Voici le hasina avec quoi nous te sanctifions pour te consacrer et te faire vieillir parmi les Hommes-sous-le-Ciel ! »

Quand tous les gardiens de sampy ont offert le hasina à l'Andriana, celui-ci l'agrée et l'accepte. Puis il dit :

« J'offre le hasina à mon tour à tous les sampy sacrés. Voici les perles rouges par paires pour chacun des douze sampy, et une pièce d'argent non coupée pour chacun, et un bœuf qui fouille la terre de ses cornes pour chacun, voilà mes cadeaux de propitiation. C'est le hasina avec quoi je les sanctifie pour les consacrer et pour que je puisse tenir réunies la terre avec la puissance royale ».

L'ordre des cérémonies est le suivant : hasina des Ambaniandro à l'Andriana, réponse de celui-ci ; hasina des gardiens des sampy, réponse d'Andrianampoinimerina.

Ce culte officiel des sampy, ces rites fixés par Andrianampoinimerina et constituant une véritable religion d'Etat, se perpétuèrent sous les rois, ses successeurs. Les cérémonies restèrent les mêmes, ainsi que les formules rituelles ; s'il y a des différences, ce sont des détails insignifiants (3).

Au commencement de son règne, et quand eut pris fin le deuil d'Andrianampoinimerina, Radama fit une tournée dans ses Etats pour se montrer à ses peuples. Les sampy lui firent cortège, ils étaient portés dans l'ordre suivant : Manjakatsiroa venait en tête près de la personne de l'Andriana, puis Kelimalaza et les autres ; mais Ramahavaly allait seul en avant de tous, pour « déblayer les chemins et enlever les sortilèges » (4).

---

(1) On appelle kabary les discours prononcés en assemblée et dans lesquels l'Andriana faisait connaître au peuple ses desseins ou sa volonté.

(2) *Tantara ny Andriana*, p. 1048.

(3) Sous Andrianampoinimerina, on dit : les sampy sacrés qui ont donné le hasina à l'Andriana : à partir de Radama la formule est : les sampy sacrés qui ont donné le hasina aux douze qui ont régné (*sampy masina nahamasina ny 12 nanjaka*). Sous Rasoherina apparait la formule suivante : le hasina des sampy sacrés qui ont donné le hasina aux douze qui ont régné, le hasina de tous les Etres-sacrés qui sont sur la terre et sous le ciel : Kelimalaza, Fantaka, Manjakatsiroa (*ny hasina ny sampy masina nahamasina ny 12 nanjaka, ny hasina ny zavamasina rehetra ambonin' ny tany ambanin' ny lanitra : Kelimalaza, Fantaka, Manjakatsiroa*). *Tantara ny Andriana*, p. 1190.

(4) *Tantara ny Andriana*, pp. 1104, 1105.

D'après l'*Histoire des Rois* (1), Radama n'aurait pas toujours gardé cette dévotion aux sampy institués par son père. Cependant il serait imprudent d'accueillir sans réserve certaines traditions rapportées par le P. Callet ; du moins il est nécessaire de les interpréter.

D'abord, nous dit-on, les sampy furent renvoyés de Tananarive, à partir du moment où les Vazaha (Blancs) y montèrent ; Manjakatsiroa seul fut conservé par le roi. Comme les Imériniens s'en étaient émus, Radama leur dit que chaque individu ou chaque groupe pouvait choisir et conserver son sampy, et le consacrer selon les rites. Or on peut penser que les choses se passèrent de la façon suivante : jusqu'à Radama, les Européens n'avaient pas le droit de monter à Tananarive, ils étaient obligés de s'arrêter à Ambatomanga, à quelques 30 kilomètres. Radama, très ouvert aux influences étrangères, et curieux de la civilisation, laissa venir les Vazaha jusqu'à sa capitale. Mais la plupart des sampy, en particulier Kelimalaza, Fantaka, Rabehaza, avaient le fady des Européens ; on envoya donc les sampy dans leurs résidences habituelles, sur les douze montagnes sacrées ou ailleurs, et on ne laissa à Tananarive que ceux qui pouvaient y rester, par exemple le fétiche royal Manjakatsiroa et aussi Rabehaza, à propos de qui l'*Histoire des Rois* nous raconte une anecdote intéressante.

Le même recueil rapporte un incident survenu entre le roi et les prêtre de Kelimalaza. Radama s'était rendu à Ambohimanga et Ramangaranto, gardien de l'idole, se plaignait à lui de ce que les gens des environs avaient fait cuire une « bête mauvaise » (2), c'est-à-dire un cochon, en abomination au sampy, et que la puanteur en était parvenue jusqu'au dieu (3), Radama se serait mis fort en colère, il aurait invectivé le prêtre et à deux reprises lui aurait dit : « Il n'y a pas d'autre dieu que moi » (4).

Mais ce ne fut qu'une boutade de roi habitué à l'adoration de ses sujets, et on ne voit pas que Kelimalaza ait été déchu d'aucun de ses privilèges à la suite de cet incident.

D'ailleurs le P. Callet lui-même explique que Radama, après certaines velléités d'indépendance religieuse, fut de nouveau converti au culte des sampy sacrés par les prêtres de Mahavaly ; comme il s'était fait apporter l'idole dans son palais à Tananarive et qu'il l'avait maniée sans respect, Mahavaly le jeta brutalement à terre, se colla à lui et se mit à le traîner çà et là. De plus, comme le roi avait l'air de ne pas croire aux serpents du sampy, les mpitahiry et les gens d'Ambohidralambo lui en apportèrent sept corbeilles pleines. Le roi, effrayé et convaincu, fit amende honorable (5).

Toutes ces anecdotes contradictoires, même si on les admettait comme vérité historique, pourraient s'expliquer à la rigueur : Radama I^er^ était naturellement intelligent et ouvert aux idées nouvelles, d'autre part il se rendait compte de la nécessité politique d'une religion d'Etat, mais ses habitudes invétérées d'ivrognerie avaient altéré son intelligence et déterminaient chez lui des crises de colère, au cours desquelles il ne se dominait plus. Citons une dernière anecdote : le roi y fait preuve d'un scepticisme résigné qu'on est assez étonné de rencontrer chez un Imérinien de cette époque. C'était pendant sa dernière maladie qui devait avoir une issue fatale, au mois asoratany 1828. « Les gens de son entourage lui dirent. — Allons chercher Kelimalaza, Mahavaly et les autres sampy. — Mais le roi répondit :

« On est allé les chercher aussi pour papa, et il est cependant mort ! »

(1) *Tantara ny Andriana* p. 1065.
(2) *Biby ratsy.*
(3) *Andeha maimbo orona amin' Andriamanitra.*
(4) *Tsy misy andriamanitra, izaho no andriamanitra.*
(5) *Cf* l'Histoire du vazaha Legros et de Ramahavaly. *Tantara ny Andriana.* p. 1105.

En tous cas, le culte officiel des sampy fut restauré dans son intégrité par la reine qui succéda à Radama, Ranavalona Ire. Dès le début de son règne, elle rappela ses peuples à l'observation des fady de Kelimalaza : dans une réunion des Chefs de cent qui eut lieu à Antsahatsiroa, quartier de Tananarive, en adijady 1828, elle fit signifier à l'assemblée que « le dieu Kelimalaza n'aime pas le cochon, et que sur son passage il se trouve pourtant des cochons » (1). Etait-ce une amende honorable de la femme de Radama, qui aurait gardé souvenir de l'incident d'Ambohimanga ?

La même année, comme l'Anglais Robert Lyall, qu'on voulait expulser, tergiversait pour partir, il fut assailli dans sa case par les prêtres et les serpents de Ramahavaly et entraîné à Ambohipeno pour demander pardon à l'Idole. La mise en scène habituelle des serpents avait été sans doute particulièrement soignée : elle fit une telle impression sur l'agent britannique qu'il mourut fou, peu après, à Maurice (2).

Le jour de son sacre, la reine était entourée des sampy selon le rite ; lorsqu'elle descendit de la pierre sainte, elle prit dans ses mains Manjakatsiroa et Fantaka, et leur dit :

« Vous m'avez été donnés par les rois mes prédécesseurs ! Je mets ma confiance en vous ! Aidez-moi donc ! »

Au retour, avant de rentrer dans le palais du Tranovola, et devant le tombeau de Radama, elle prit encore les deux sampy et les associa à la prière adressée à son mari, devenu lui aussi un dieu.

La distinction entre les bons et les mauvais ody continua d'être observée, et l'ordonnance royale d'alahasaty 1828 prévoit parmi les crimes capitaux la préparation de sortilèges contre la personne royale et la fabrication des ody ratsy. Cette ordonnance devait amener un jour ou l'autre des persécutions contre les chrétiens malgaches. Les chrétiens, avec leur intolérance irréductible vis-à-vis de tous les autres cultes, passent forcément pour des anarchistes dangereux dans une société organisée reconnaissant une religion d'Etat païenne. Telle fut l'origine des persécutions romaines, et, toutes proportions gardées, des persécutions malgaches. En tant que païens, Dioclétien et Ranavalona Ire raisonnaient fort juste. On les a presque toujours jugés du point de vue chrétien. Essayons de nous donner pour un instant, si possible, la mentalité d'un contemporain de Ranavalona Ire. Païen, il rend un culte à un grand nombre de petites amulettes personnelles qualifiées de « bonnes », il adore comme des dieux les sampy de son clan et les sampy royaux, ainsi que la personne royale et ses ancêtres. Les chrétiens, qui nient la divinité des rois, des ody, des sampy, qui veulent leur substituer un dieu nouveau, inconnu, étranger au clan, et ennemi par surcroît de tous les autres dieux, ne peuvent donc être rangés que dans la catégorie des perturbateurs de l'ordre, des gens mal pensants et malfaisants, ceux qui attaquent les « ody tsara ». Les voilà donc passibles de la peine capitale. Dans le kabary de Mahamasina, en 1835, Ranavalona Ire s'exprime ainsi :

« C'est moi qui vous le dis : je ne prierai point les ancêtres des Vazaha, mais les Andriamanitra et mes ancêtres. Car chacun a ses ancêtres, et ceux-là, les nôtres, ont fait régner les douze rois et moi-même, et ont été apportés par vos ancêtres, Ambanilanitra ! Et s'il en est parmi vous qui font cette prière (des Vazaha), je les tuerai, ô Ambanilanitra, parce que c'est moi la Reine par la grâce des douze Rois » (3).

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 1133.
(2) Malzac, *Histoire du Royaume Hova*, pp., 235, 236.
(3) *Tantara ny Andriana*, p. 1159.

La preuve que la mentalité des humbles païens d'Imerina était bien celle que je viens de dire, c'est d'une part qu'on expulsa seulement les « porteurs des prières », et non ceux qui s'occupaient de commerce ou d'industrie ; et d'autre part, lorsque arriva la date fixée, comme les missionnaires s'entêtaient à demeurer, pour se débarrasser d'eux, on leur envoya le sampy Ramahavaly avec ses prêtres et ses serpents : or on sait que l'office de Ramahavaly est précisément de découvrir les ody ratsy, ainsi que les mpamosavy, et d'annihiler leurs desseins. Je laisse la parole au P. Callet (1) : « Lorsque furent expulsés les Vazaha porteurs des prières, la reine leur donna un mois pour faire leurs paquets. A la fin du dernier jour de ce mois qui leur avait été accordé, ils ne s'en allaient toujours pas. La Reine dit :

« S'ils ne s'en vont pas, je ne veux pas entrer en lutte avec les Vazaha : mais allez, vous autres officiers, les faire partir avec Ramahavaly ; et, s'ils ne s'en vont pas, Ramahavaly les fera partir ». Or les Vazaha dirent : « Qu'est-ce qui connait ce Ramahavaly ? » Le sampy fut fort en colère. « Si vous agissez ainsi, Vazaha, répondirent les officiers, la Reine ne veut pas avoir de querelle avec vous, mais Ramahavaly contrecarre ce que les gens font de mauvais, et vous allez voir ce que vous veut Ramahavaly ». Donc le sampy fut apporté par ceux qui en avaient la charge, pour aller dans la maison des Vazaha. Quand ceux-ci ne s'en allaient pas, les serpents entraient dans leurs maisons, et les Vazaha, pris de peur, partaient. Voilà ce que fit Ramahavaly à l'égard des Vazaha. D'ailleurs les Vazaha porteurs des prières seulement furent expulsés du royaume par la reine ; ceux qui n'apportaient pas les prières ne s'en allèrent point. M. Laborde et certains autres ne quittèrent pas le pays. »

Ramahavaly ne cessa pas non plus d'être le guérisseur officiel des épidémies et le protecteur des soldats ; dans l'expédition de 1853 chez les Antaisaka, c'est à lui qu'on eut recours dans une conjoncture critique, et le gardien du sampy, vêtu de soie rouge, purifia l'armée avec l'eau de la Corne blanche.

Pendant tout le règne de Ranavalona I^re^, les vieilles traditions païennes des Imériniens se perpétuèrent, mais marquèrent, ou presque, la fin du culte officiel des sampy.

Radama II et Rasoherina sont proches de la conversion, les Hova influents qui les entourent sont en partie convertis. Déjà, au commencement du règne de Rasoherina, un seul sampy parut sur l'estrade royale : c'était Manjakatsiroa, et il y figurait comme symbole politique bien plutôt que comme idole ; il manifestait la volonté arrêtée du Premier Ministre de briser les résistances intérieures et de s'opposer aux influences extérieures, de réaliser « le règne d'un seul ».

Dès 1863, Rainivoninahitriniony s'était déclaré ouvertement favorable aux protestants ; son frère, qui allait lui succéder, était aussi bien disposé à leur égard.

Le traité conclu en 1863 avec l'Angleterre donne, d'autre part, pleine liberté aux sujets britanniques et aux indigènes pour exercer et enseigner la religion chrétienne et pour construire des temples.

A partir de cette époque, les événements se précipitent. En septembre 1868, au couronnement de Ranavalona II, les sampy, pour la première fois, ne paraissent point à côté de la reine : ils sont remplacés par la Bible, qui occupe à sa droite une place d'honneur. Le 28 octobre commence dans l'intérieur du palais, un service religieux chrétien assuré par des prêcheurs malgaches. En février 1869, la reine reçoit le baptême. En décembre 1869,

(1) *Tantara ny Andriana*, ibid.

cent vingt-six évangélistes sont envoyés dans les campagnes avec un diplôme royal pour convertir les Imériniens au protestantisme, devenu en quelque sorte religion d'Etat. Trois mois auparavant, le culte officiel des sampy avait été définitivement condamné et aboli.

Les choses ne se passèrent pas tout à fait comme les raconte le P. Malzac dans son *Histoire du Royaume Hova*, (1) sans doute d'après le P. Callet (2). J'ai interrogé moi-même ou fait interroger un certain nombre de notables indigènes qui assistèrent aux événements de 1869. J'ai essayé de reconstituer les faits d'après leur témoignage, en particulier d'après les récits de Ramaniraka, qui précisément était l'un des officiers chargés d'aller brûler Kelimalaza : ce vieillard, encore très vert et vigoureux aujourd'hui, est né en 1842 : il avait donc 27 ans, quand il joua un rôle dans la tragi-comédie de l'incinération des sampy.

Dès l'avènement de Ranavalona II, et même pendant que le corps de Rasoherina était encore au rova, les personnes de l'entourage avaient remarqué l'oubli volontaire, l'abandon où on laissait les sampy, leur absence de la cérémonie du couronnement. Les mpitahiry ny sampy et tous les gens secrètement attachés au vieil état de choses s'inquiétaient. Il y eut des conciliabules, des projets de réclamations. Après le baptême de la reine, on tergiversa encore : personne n'osait intervenir. Manjakatsiroa lui-même avait quitté prudemment la demeure royale.

Pourtant, la situation s'éternisant, les gardiens des sampy, impatients du rang obscur où ils étaient tombés, résolurent d'en finir : ils vinrent en nombre trouver la reine, et, avec eux, une foule de gens furent introduits dans le rova. Devant la reine, le chef des gardiens de Kelimalaza prit la parole et dit à peu près ceci :

« Reine, nous venons auprès de toi pour te demander à remplir l'office que nos ancêtres et nous-mêmes avons rempli auprès des douze Rois, d'Andrianampoinimerina, de Radamamanjaka et de Rasoherimanjaka, en les consacrant par les sampy sacrés ».

Ranavalona II répondit :

« O Ambanilanitra, et vous, Mpitahiry ny sampy, vous représentez pour moi les raiamandreny, vous êtes ceux à qui les douze Rois, Andrianampoinimerina, Lehidama et Rasoherimanjaka ont confié les destinées de ce royaume et les miennes. Or je vous demande : A qui appartiennent Kelimalaza et les autres sampy masina ? Est-ce à leurs gardiens ? Est-ce aux gens d'Ambohimanambola et autres lieux ? Ou bien est-ce à Andrianampoinimerina, Lehidama, Rasoherimanjaka et moi-même ? »

Les gardiens et tous les assistants répondirent par acclamation :

« A Andrianampoinimerina, à Lehidama, à Rasoherimanjaka et à toi, puisque tu es leur héritière : tous les sampy masina sont assurément ta propriété.

« Vous dites qu'ils sont à moi ? C'est bien vrai ?

---

(1) P. 403. « Le 8 septembre, ordre était donné par Sa Majesté à une délégation de grands officiers de se rendre à Ambohimanambola et d'y brûler la fameuse idole Kelimalaza, puis d'aller infliger le même traitement à l'idole Rabehaza au nord. Deux jours après, un vendredi, on publiait à Tananarive, en plein marché du zoma, l'avis suivant :

« Sa Majesté donne un mois à tous ses sujets pour brûler toutes leurs idoles. Si au bout de ce temps quelqu'un est dénoncé comme possédant encore une idole, il sera brûlé avec elle. Beaucoup d'idoles furent brûlées, mais un certain nombre furent épargnées, et, si quelqu'un avait jamais été dénoncé, il n'aurait certainement pas été brûlé.

(2) *Tantara ny Andriana*, pp. 231 à 236.

« C'est vrai. Qui pourrait prétendre à cette possession ? Si quelqu'un l'osait, il méritera t d'être mis à mort sur-le-champ.

« Alors, s'ils sont à moi, je puis donc en disposer comme bon me semble ?

« Assurément. Les sampy masina, ainsi que leur gardiens sont ici pour se conformer à tes volontés quelles qu'elles soient, pendant la nuit comme pendant le jour.

« Eh bien ! voici ! Puisque ces sampy sont à moi, puisque j'en puis disposer à mon gré, je vais brûler tous mes sampy, pour n'adorer que le seul et vrai Dieu ».

Les gardiens et tous les assistant étaient loin de s'attendre à cette conclusion : ils en restèrent béants de surprise, et un lourd silence angoissant pesa sur cette foule. En effet, si l'entourage immédiat de la reine pouvait constater sa dévotion protestante, personne, sauf Rainilaiarivony et sans doute Rainimaharavo, ne connaissait la détermination grave qu'elle avait prise. Brûler les sampy ? C'était aller à l'encontre de toutes les anciennes croyances, c'était rompre brutalement avec les rites hérités des douze rois et de leurs successeurs, c'était répudier toute la tradition de la royauté. Radama II avait été étranglé pour beaucoup moins, et il y avait de quoi réfléchir, c'est pourquoi la reine s'entoura de tant de précautions oratoires et décida de brûler ses sampy à elle, mais non ceux de son peuple. D'ailleurs des précautions militaires avaient été prévues : toutes les issues du rova étaient gardées, personne ne pouvait plus ni entrer ni sortir.

Alors Rainilaiarivony, profitant du silence de tous, prit la parole pour répondre à la Reine : il protesta d'abord du dévouement et de la fidélité de tous les Ambaniandro : il retraça les mauvaises actions commises par les sampy qui avaient empêché la bonne marche des affaires du royaume et avaient usurpé trop longtemps la place de l'Andriamanitra vrai Il termina en disant :

« Puisque tu rejettes ces sampy, nous aussi nous les rejetons, et nous irons prier ton dieu, qui est le bon ».

Aussitôt, et selon un cérémonial convenu certainement d'avance entre la reine et son ministre, des officiers dirigés par Rainimaharavo, et parmi lesquels se trouvaient Rainibiaka (1) et Ramaniraka, furent envoyés à Ambohimanambola pour brûler Kelimalaza en public. Ordre leur fut donné à dessein de se rendre au village à cheval, d'abord pour leur permettre d'aller plus vite, et aussi pour montrer le peu de cas qu'on faisait des fady de l'idole : la présence d'un cheval à Ambohimanambola constituait une grave souillure.

Sitôt arrivés, les envoyés de la Reine éparpillèrent leurs aides-de-camp et leurs esclaves dans le village et aux portes, avec défense de laisser former des groupes ou des attroupements. On pouvait redouter à juste titre une émeute. Il faut noter que pendant ce temps les gardiens de l'idole et vraisemblablement un certain nombre de gens d'Ambohimanambola étaient toujours enfermés dans le rova, à Tananarive. Les officiers se rendirent à la case sacrée, et donnèrent l'ordre d'abattre immédiatement la palissade en bois qui l'entourait, pour faire un bûcher. On pénétra dans la maison de bois : le sampy était placé dans une boite ovale en bois pareille à une boite à miel ordinaire, et haute de 0 m. 50 environ. Elle se trouvait à une certaine hauteur sur la deuxième planchette du

(1) Il vit encore, mais tombé en enfance, il est incapable de donner aucuns renseignements. Beaucoup de Malgaches ne manquent pas d'attribuer son état actuel à la vengeance du dieu.

(2) Cf *Tantara ny Andriana*, pp. 231, 235 ; il y a quelques variantes de détail et Tsimahalahy est ajouté à ces 5 sampy.

toeranentana (étagère) fixée au coin-des-ancêtres. Rainimaharavo ordonna aux habitants présents d'Ambohimanambola de descendre la boîte, mais aucun ne voulut obéir : tous déclarèrent qu'ils préfèraient avoir la tête coupée plutôt que de porter une main sacrilège sur le sampy. Rainihiaka, un des officiers, monta donc sur l'étagère, et apporta la boîte. On l'ouvrit et on vit à l'intérieur une quantité de pièces d'argent et d'objets d'argent de toutes sortes, ornements, chaînes, etc., avec des perles de couleur rouge (voahangy, sarimboahangy et tsileondoza). Sur ce lit précieux reposait le sampy, composé de deux petits morceaux de bois cylindriques, de 5 à 7 centimètres de long et cousus en forme de V sur un morceau d'étoffe en soie rouge rectangulaire, d'environ 0 m. 70 sur 0 m. 40. Le sampy était roulé dans cette étoffe « comme un mort dans son linceul ». L'ody était simple, sans perles, sans ornements.

Après l'avoir regardé, on laissa le sampy dans la boîte, qu'on porta au dehors, près du bûcher préparé. Puis on rassembla les habitants. Rainimaharavo leur exposa les raisons pour lesquelles la reine avait décidé l'incinération de ses sampy ; ils devaient faire place au seul et vrai dieu, que Ranavalona désirait voir prier par tous ses sujets. Il ouvrit ensuite la boîte et en sortit l'idole qu'il déploya et jeta dans les flammes aux yeux de tous. Un peu après, comme le sampy était déjà consumé en partie par les flammes, Ramaniraka prit une perche, souleva ce qui restait de l'étoffe, érigea ce débris en l'air et le montra aux assistants en disant :

« Vous voyez bien tous que Kelimalaza est sur le point d'être consumé par le feu ; dans très peu de temps, il ne sera plus que de la cendre ».

Et il le laissa retomber au milieu des flammes. Ainsi finit Rakelimalaza, qui pendant un siècle et demi avait été un des principaux dieux des Imériniens. Qand tout fut accompli, les officiers retournèrent à bride abattue à Tananarive pour rendre compte de leur mission. La reine fit part aux gardiens des sampy de ce qui s'était passé, et les laissa retourner chez eux. Il n'y eut pas d'incidents d'ailleurs.

Le lendemain on envoya brûler Ramahavaly à Amboatany. L'opération se fit sans obstacle. Le surlendemain, des officiers allèrent à Mananina, près d'Ambohimanga, brûler Manjakatsiroa, dont le principal gardien s'appelait Rasikimbola : l'idole fut incinérée devant les gardiens et les habitants réunis. La même mission brûla le même jour le Kelimalaza d'Amparafaravato, qui se trouvait alors à Ambohimanga. Rafantaka et Rabehaza d'Ambohibe, près d'Ilafy, subirent le même sort.

Quand Ranavalona eut brûlé tous ses sampy personnels, elle convoqua ses peuples en un grand kabary à Ambohimanga et fit une déclaration solennelle qu'on peut résumer ainsi : « J'ai brûlé tous mes sampy, à vous d'en faire autant des vôtres, si vous voulez être en plein accord avec moi, et si toutefois vous jugez devoir le faire ». On répondit par des protestations de fidélité et d'obéissance, et on se déclara prêt à incinérer les sampy. De fait on en brûla sûrement un certain nombre, par politique. Mais ce qui paraît sûr, c'est qu'on ne força point le peuple à détruire ses ody. Sur ce point les témoignages que j'ai recueillis sont formels, et tous proviennent de Malgaches chrétiens ; Ramaniraka est un protestant fervent et n'a jamais été païen, car son père, envoyé en Angleterre sous Radama, le fit élever dans la religion chrétienne.

Je ne crois donc pas à l'authenticité du fameux édit sur l'incinération de tous les ody, sous peine de mort. Un tel édit eut été fort maladroit, dangereux même ; s'il avait existé, il aurait eu un commencement d'application, et quelques sanctions, du moins, eussent été prises. Je n'ai trouvé d'ailleurs aucune trace de cet édit que personne n'avait

intérêt à faire disparaître (au contraire !) dans les archives, consciencieusement fouillées, de l'ancien gouvernement hova. Il est cité de la façon suivante dans l'*Histoire des Rois*.

« *Les sampy sous Ranavalona II, 1869. Paroles de la Reine* : J'ai à vous signifier ceci, Ambanilanitra : je brûlerai les sampy, parce que j'appuie sur Andriamanitra mon royaume. Allez au Sud, à l'Ouest, à l'Est, au Nord : s'il y a des gens qui conservent des ody, j'ai à vous signifier ceci, Ambanilanitra : Vous voyez bien que j'ai brûlé les miens, quoique ce fussent des ody venant de mon père, des ody venant de ma mère. Si quelqu'un agit encore ainsi (c'est-à-dire conserve des ody), je le tuerai ».

Il n'y a qu'une ligne à supprimer dans ce passage, la dernière, assez mal liée au contexte d'ailleurs, et on a un résumé exact d'une partie du kabary de Tananarive, raconté ci-dessus. Le P. Callet relate encore comment les aides-de-camp de plusieurs grands officiers allèrent brûler les ody autour d'Ambohimanga (1) : on leur en apporta six pleines barriques, et le narrateur énumère complaisamment le contenu : œufs d'oie, oiseau fitatra, plumes de coq, de vorondreo, cadavre de takatra enveloppé de soie rouge, tête de chèvre, oiseau fody, haches, ciseaux, angady ébréchée, terre bleue, terre rouge, terre noire, et diverses espèces de perles. C'est là le bric-à-brac, si je puis dire, des fabricants d'ody, l'attirail banal, et non consacré encore, qui sert à faire les ody tsara et surtout les ody ratsy, mais ce n'est pas le « corps même » des ody, ni l'appareil des sampy sacrés. Sans doute ce furent surtout ces accessoires et ces raclures d'ody qu'on livra aux envoyés de la reine pour être incinérés. Le chapitre finit sur une anecdote amusante, et symbolique, peut-on dire, de la persécution des sampy. Les envoyés de la reine allèrent jusqu'à Betatao, à deux jours de marche de Tananarive, pour brûler Vatamena, le sampy du clan Zanakilatany. A peine arrivés, ils demandèrent qu'on leur apportât l'idole, car la reine avait ordonné de la brûler. Les gardiens, malins, revinrent en disant que le sampy, en entendant l'ordre de la reine, s'était sauvé au sud, vers l'étang, et avait disparu dans l'eau. Ordre fut donné de le reprendre en l'invoquant selon les rites : envoyés de la Reine et gardiens de l'idole se rendirent fraternellement au bord de l'eau. Vatamena, invoqué, surgit à bonne distance ; on lui dit qu'on allait le prendre pour le brûler ; il s'immergea aussitôt, et on eut beau l'appeler, il ne reparut point. Les officiers partirent en félicitant les gardiens de leur bonne volonté et après les avoir assurés qu'ils rendraient compte à la Reine de leur loyalisme. Au récit de cette histoire, Ranavalona dit simplement :

« Il est vaincu, puisqu'il s'est sauvé dans l'eau ». Il est probable que dans la plupart des cas, la reine se contenta d'aussi faciles victoires.

En résumé, les sampy, en tant que représentant le culte païen officiel, ont été supprimés par Ranavalona convertie au christianisme, mais les innombrables amulettes (bonnes ody tsara) ont été tolérées par elle : sans doute les populations, surtout aux environs immédiats de Tananarive, comprenant que la reine n'aimait pas les ody et en désapprouvait les rites, n'adorèrent et n'utilisèrent plus leurs amulettes qu'en se cachant, mais quiconque y tenait était libre de les conserver. Si on lit attentivement soit les Instructions aux Sakaizambohitra (2) (1878), soit le Code des 305 articles (1881), on est frappé de voir qu'il y est très peu question des pratiques païennes, et surtout que les textes y faisant allusion sont fort peu précis.

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 235.
(2) Ces « amis des villages » étaient des surveillants royaux.

Dans les Instructions, on recommande bien d'ameuer à Tananarive ceux qui font le sikidy ou observent Alakaosy (1) et les rites du paganisme, mais ces rites ne figurent pas parmi les délits punis par les 305 articles (2).

D'autre part les Sakaizambohitra doivent arrêter ceux qui rétablissent le culte des sampy, ce qui aurait une portée politique, et ceux qui fabriquent des ody mauvais (ody ratsy). Mais qu'on remarque l'habileté, sûrement voulue, de cette formule ! Un Européen y voit la condamnation de tous les ody, qualifiés de mauvais (épithète de nature) ; un Malgache y retrouve l'antique prescription d'Andrianampoinimerina condamnant la catégorie des ody mauvais (ody ratsy) ; or des ody bons (ody tsara) il n'est pas questlon ; donc ceux-là sont permis. Même observation pour l'article 11 du Code, qui condamne à vingt ans de fers les faiseurs d'ody ratsy : les anciens rois étaient plus sévères.

Le petit membre de phrase qui suit (*mamerina ny fanao teo aloha*) pouvait viser, dans l'esprit des missionnaires inspirateurs du Code, toutes les pratiques païennes d'autrefois, mais il peut être compris aussi comme explicatif de *manao ody ratsy* : faire des ody ratsy, c'est-à-dire ramener les pratiques en usage ici autrefois ; ou encore il peut être rapproché des instructions données aux Sakaizambohitra et vise alors les sampy (*mamerina ny sampy*). De toutes façons les ody tsara sont passés sous silence.

Les articles 174 à 181 visent les fanafody : on ne peut en fabriquer et en vendre qu'avec une permission en règle. Mais la grande famille des ody tsara est encore omise, volontairement à mon avis. Bien plus, l'article 263 stipule que les lois et coutumes locales, anciennes et observées jusqu'à ce jour, ont la même valeur que les 305 articles et qu'on peut continuer à s'y conformer. Cet article ne permet-il pas la tolérance légale, en tant que coutumes locales, de tous les ody bons ou tsara, soit particuliers, soit tribuaux ?

Ils étaient si bien tolérés qu'ils reparurent au grand jour à l'époque de la guerre et de la conquête françaises.

Dans le camp d'Ankatso, cinq gardiens de Kelimalaza, vêtus de lambamena, apportèrent solennellement leur sampy : c'était vraisemblablement le Kelimalaza d'Iravoandriana. Au premier coup de canon, ils s'enfuirent. Un officier du Valalafotsy, Rainiketabao, avait emmené avec lui à Ambohimena le sampy Fohiloha. Un autre officier venu d'Ambositra et qui servit dans l'armée de Rainijaonary avait aussi avec lui un ody. A Ambohimanga, lorsqu'approcha la colonne volante française, les gardiens de Ramahavaly et de Manjakatsiroa distribuaient ostensiblement des ody aux officiers. Rainikoto, leur chef, n'en voulut pas, mais plusieurs de ses subordonnés en acceptèrent et les portèrent en collier. Dans

(1) Les rites d'Alakaosy, encore observés aujourd'hui, offensaient particulièrement les Missionnaires. Alakaosy constitue en quelque sorte les Pâques ou le Noël du paganisme et la condamnation d'Alakaosy paraissait le corollaire nécessaire de l'obligation du fady chrétien dominical D'ailleurs le Code des 305 articles ne prévoit de peine ni pour la transgression du dimanche, ni pour l'observance de l'Alakaosy.

(2) *Didy ho an' ny Sakaizambohitra* 32 : Raha misy mampionona na manao sikidy na manao ody ratsy na mamerina ny sampy, indrindra ka mifady Alakaosy, dia sambory, akaro Antananarivo. (S'il y en a qui font boire le tangena, ou font le sikidy, ou fabriquent des ody mauvais, et surtout observent Alakaosy, qu'on les garotte et qu'on les amène à Tananarive).

Ny lalàn' ny Fanjakana (*code des 305 art.*) 1 : ny manao ody ratsy hamonoana Andriana (faire des ody ratsy pour tuer le Souverain), crime capital. Ny manao ody ratsy, mamerina ny fanao teo aloha dia atao gadralava 20 taona (faire dés ody mauvais, ramener les pratiques d'autrefois 20 ans de fers), 174 à 181. Prescriptions pour la fabrication la vente des fanafody (remède) 263 : Ny lalàna sy ny fombantany izay fanao hatramy ny ela, ary mbola arahina mandrak' ankehitriny, na dia tsy voasoratra amin' ity lalàna ity aza, dia mbola Lalàna velona izany, sy fomba arahina, ka ankatoavina tahaka ny Lalàna voasoratra amy ny bokin' ity Lalàna ity.

CARTE ETHNOGRAPHIQUE
SOMMAIRE

les camps, on célébrait aussi d'ailleurs des offices protestants, par ordre de la reine. Mais pour beaucoup de soldats la lecture de la Bible et le port des ody ne faisaient pas double emploi : deux précautions valent mieux qu'une.

L'inefficacité des ody pendant la guerre et pendant l'insurrection qui suivit ne diminua sans doute que bien peu la vogue dont ils jouissaient et dont ils jouissent encore. Les Malgaches continueront de s'en servir, tant que se perpétueront les traditions relatives à leur préparation et à leur emploi. Car les ody se multiplient indéfiniment comme les rejets du bananier, lorsque la souche est détruite ou brûlée. Peu importe pour les croyants l'incinération ou la confiscation de quelques idoles, du moment que leur vertu efficace peut être transmise à d'autres bois consacrés. Les sampy sont redevenus simplement les ody de village ou de clan qu'ils avaient été à l'origine, et ils vivent obscurément, dans tous les districts de l'Imerina, en dépit de la civilisation importée récemment d'Europe et malgré la conversion déjà ancienne d'un grand nombre d'indigènes au christianisme.

INDEX ALPHABÉTIQUE

des ody colligés

Dans cet index sont énumérés les ody compris dans le répertoire qui fera suite au présent volume. J'ai donné entre parenthèses le sens de chaque nom d'ody et j'ai indiqué d'une façon sommaire l'utilisation de l'amulette. Les lettres sont des abrévations pour désigner les peuplades ou les tribus, d'après le tableau ci-après :

Bl. Betsileo.
Bm. Betsimisaraka.
Br. Bara.
Bz. Bezanozano.
M. Merina.
Mh. Mahafaly.
Mr. Marofotsy.
Sh. Sihanaka.
Sk. Sakalava.
Tb. Antambahoaka.
Td. Antandroy.
Tf. Antaifasy.
Tk. Antakarana.
Tm. Antaimorona.
Tn. Tanala.
Ts. Antaisaka.
Tns. Antanosy.
Tsm. Tsimihety.
Vz. Vezo.
Zm. Zafimaniry.
Zs. Zafisoro.

INDEX

Afatraina (n. de plante), contre les coliques. Tb., M., Bz.
Afo (feu), contre l'incendie.
Afoambody (feu au derrière), maléfice. Tsm., Sk.
Afoampototra (feu à l'organe génital), maléfice. Bm.
Aina (vie), nom générique des ody protecteurs.
Akanjo (Andrianakanjo, le seigneur habit), ody de guerre. M.
Akoho (Andrianakoho, le seigneur coq), ody de guerre. Vz.
Akoholahy (même sens), Sk.
Alakamisy (jeudi), contre les maléfices. M., Bm., Sk.
Alina (nuit), contre les maléfices. Bm.
Ambilazona (n. de plante), contre les mauvais esprits. Bm.
Ambolomaitso (sauterelle verte), maléfice. Bm.
Ampela (femme), maléfice d'amour. Br.
Andalana (sur le chemin), nom générique des maléfices qu'on utilise en les plaçant ou en les enterrant sur le chemin de la personne visée.
Andazo (?), ody de guerre. Sk., Tk.
Andraivola (le preneur d'argent), ody de richesse. Bm.
Andria-, Andriam-, Andrian- (seigneur). Appellation honorifique d'un certain nombre d'ody et de sampy ; quelquefois elle est inséparable du nom de l'amulette comme dans Andriambavi-lanitra, la Reine du ciel, de même on trouve toujours la forme Andrianakoho, Andrianakanjo, Andriamaro ; d'autres fois l'amulette est désignée

tantôt par le mot simple, tantôt par le mot précédé de ra — ou de andria — ainsi Arivola ou Andrianarivola, Behaza, Rabehaza ou Andriambehaza, Hazobe ou Andriankazobe, Ramanahy ou Andriamanahy, etc.
Andriamahaibe. Voir Mahaibe.
Andrianakanjo. V. Akanjo,
Andrianakoho. V. Akoho.
Andrianarivola. V. Arivola.
Andriambehaza. V. Behaza.
Andriankazobe. V. Hazobe.
Andriankazolava. V. Hazolava.
Andriankazomainty. V. Hazomainty.
Andriankazomafy. V. Hazomafy.
Andriandahifotsy. V. Lahifotsy.
Andriamafy. V. Mafy.
Andriamahitsy. V. Mahitsy.
Andriamalaza. V. Malaza.
Andriamamolaka. V. Mamolaka.
Andriamanahy. V. Manahy.
Andriamborondreo. V. Vorondreo.
Andriambololona. V. Vololona.
Andriamandresiarivo. V. Mandresiarivo.
Andriamandresilahy. V. Mandresilahy.
Andriamaro. V. Maro.
Andriamasiaka. V. Masiaka.
Andriamitetivato. V. Mitetivato.
Andriananahary. V. Nahary, etc., etc.
Andriambavilanitra (la Reine-du-ciel), contre les ennemis et les maléfices. Br. (Pl. I).
Andriambe (le grand Seigneur), sampy. M.
Andriananahary (le procréateur), sampy, M., Sk.
Andro (jour ou temps), ody de richesse, Bm., Sh., Tsm.
Androbe (épilepsie), contre cette maladie. M.
Andronkarena (ody andro pour la richesse), *cf* andro. Tsm.
Angatra (esprits malfaisants), ody contre les maléfices. Bz.
Angatra (blennorrhagie), contre cette maladie. M.
Anjomantsy (?) protecteur du riz contre les animaux. Tm.
Arakaradraha (poursuite des Raha ou Etres), contre les maladies causées par les Esprits, Sk., Bz.
Arakaraka (poursuite), contre les maladies causées par les Esprits, Sk., Bz.
Aretina (maladie), nom générique des ody contre les maladies (Pl. XIII).
Arivola (pourvu d'argent), contre tous les maux. M.
Atilatsaka (le foie qui tombe), maléfice. Sk., Tsm.
Azombavy (gagné par les femmes) et le hazombavy (N. de plante) contre les maléfices des femmes. M.
Azombaviamanjaza (gagné par les femmes et les enfants), contre les maléfices visant les femmes et leurs enfants. M.
Baka (divergent en forme de V), maléfice, Sk., Mr., M. Cet ody comporte des variétés très nombreuses, parmi lesquelles on peut citer :
Bakalava (long).

Baka maitso (vert).
Baka manoaka (qui baille ou fait bailler).
Baka mena (rouge).
Baka miezaka (qui étire)
Baka miorika (qui remonte le cours de l'eau).
Baka mizojotra (qui va tout droit).
Baka-mpandroaka (du chien).
Baka nakoho (de la poule).
Baka ndokotra (du canard).
Baka nomby (du bœuf).
Baka novy (tubercule).
Baka-tsimandazoravina (dont les feuilles ne se flétrissent pas), etc.
Bao (bambou de portage), contre les meurtrissures du portage. M.
Baomiorika (bambou qui remonte le cours de l'eau) maléfice. Bl.
Barika (maladie des poules), contre cette maladie. M.
Basy (fusil), nom générique des ody contre les coups de fusil.
Basiamaso (fusil qui vise les yeux), maléfice. Tsm.
Basirarakalina (fusil annihilé la nuit), maléfice. M.
Be (grand), ody de fécondité, Sk., Tsm.
Beamboho (beaucoup par derrière), ody de richesse. Sk.
Beavelo (qui a une piste considérable), ody de richesse. Sk.
Bedohaka (qui fait beaucoup de bruit), protecteur du riz, M., Bz.
Befaravola (qui ne manque jamais d'argent), sampy universel. M.
Befelana (qui a de nombreux coquillages), protecteur du riz. M.
Behaza (qui a beaucoup de butin), sampy universel. Sh., M.
Beholitra (?), maléfice. Tsm.
Bemarovetro (le grand fait de beaucoup d'herbes), contre les plaies. Tns.
Beravina (qui a beaucoup de feuilles), maléfice. Sk.
Berahona (qui donne beaucoup de nuages), pour procurer la pluie. M.
Berano (qui donne beaucoup d'eau), contre le fusil. Br.
Betaly (?), ody de guerre, Sh., Bm., Tsm., M. (Pl. III).
Betamba (qui suscite beaucoup d'obstacles), protecteur contre les ennemis. Bl.
Betoetrandro (qui a beaucoup de destins), ody de richesse. Bz.
Betretrana (?), maléfice. Bm.
Betsieto (beaucoup, mais pas ici), pour faire tomber la foudre. M.
Betsimihaona (le grand qui ne se réunit pas à d'autres), sampy universel. M.
Bezezika (qui a beaucoup de fumier), ody de fécondité. Sh., M.
Biby (la bête), ody royal et ody de guerre. Sk., Tk.
Bibikely (petites bêtes), contre les blessures provenant d'insectes. M., Mr.
Bibilahy (la bête mâle), contre les maladies. Tf., Sk., Mr.
Bibilahimanjaka (le Roi-bête-mâle), contre les maladies. Sk. (Pl. IV).
Bibitsiolona (la bête qui n'est pas une personne), protecteur du riz contre les intempéries. Sk.
Bilemoka (?), maléfice. Tsm.
Biloko (les Biloko sont des Esprits malfaisants qui obsèdent ou possèdent les gens), contre les maladies causées par les Esprits. Tm.
Birika (?), maléfice. M.
Bohoika (fistule), contre cette maladie. M.
Boka (lèpre), nom générique des ody contre cette maladie.

Bokamanoaka (lèpre qui baille), maléfice. M.
Boko (protubérance), maléfice. Sk.
Boliky ou **boloky** (?), pour retrouver les objets perdus ou volés. Sk.
Bolila (glissade, évitement), ody de chance. M.
Bonenika (le paisible), sampy universel. M.
Bonibony (rougeole), contre cette maladie. M.
Botosoa (le serviteur propice), ody pour aider à supporter la faim. Bm.
Botrikaty (?), maléfice. Bl.
Derona (goître des animaux), contre cette maladie. M.
Dika (transgression), contre la violation des fady. M., Sk.
Doka (?), contre la blennorrhagie. Tn.
Dokony (?), pour ne pas payer ce qu'on doit. Tk.
Dridra (ulcère ou plaie malgache), contre cette maladie. M.
Evotra, voir vorika.
Fady (interdiction), contre la violation des fady. M.
Fahavalomihety (l'ennemi est taillé, tondu), maléfice. Tsm.
Fahavanona (moyen de féconder), ody de fécondité. Tm.
Fahitsilatsaka, ody de réussite. Bm.
Faintohatoka (le tord-nuque), maléfice. Ts.
Fakabe (la grande racine), pour développer les enfants nés au septième mois. Bm.
Famahanana (moyen de maintenir), pour les taureaux de combat. Mr.
Famahatody (moyen de faire revenir en arrière la balle), ody de guerre. M., Sk.
Famaintisana (noircissement), contre le mal de dents. M,
Famairana (1) (le moyen de faire enfanter), ody de fécondité. Sk.
Famakilalana (qui coupe les chemins), contre les ennemis. Tns.
Famakivava (qui ouvre la bouche), pour forcer un coupable à avouer. M.
Famaliompa (réponse aux malédictions), contre les maléfices. Tk., Bm.
Famamo (moyen d'enivrer), ody de pêche. Bm.
Famamy (douceur), ody d'amour. Bm.
Famanana (le moyen d'obtenir), ody de fécondité. Bm.
Famanonana et **famanona** (le moyen de féconder ou de fertiliser) ody de fécondité. Bm. Sh., Tm.
Famanonambary (moyen de faire croître le riz), ody protecteur du riz. Bm.
Famanonanjaza (moyen d'avoir des enfants), ody de fécondité. M. Tm.
Famato (?), nom générique des ody de protection, de préservation.
Famatombary, protecteur du riz. M.
Famatombohitra, protecteur du village. M. Bl.
Famatonkarena, protecteur de la richesse. M.
Famatotandroka, protecteur contre les cornes, amulette pour les taureaux de combat. Sk.
Famatsy ou **famantsy** (le fin matois), protecteur de la basse-cour contre les animaux de proie. Bm.
Famantsy lambo, protecteur des cultures contre les sangliers. Tm.
Famehilefo (moyen de lier les sagaies). Tm.
Famelo vonto maty (manière de rendre vivant l'organe viril mort), pour dénouer les aiguillettes. Tm.
Famerenana (façon de faire revenir), ody de fécondité. Br.
Fametsivetsena (moyen d'être loquace), ody de réussite. M. Bm.

(1) Mamaitra est un mot dialectal qui a le même sens que miteraka.

Faminaritra (moyen d'être heureux), ody de réussite. Tm.
Famindrantambo (pour faire aller ailleurs l'infortune), contre les maléfices. Sh., Tsm., Tk.
Famono (moyen de tuer) ; maléfice. Td.
Famonoampondo (?), contre les coups de corne. Sk.
Famonoantsatsakiambonivato (moyen de tuer un lézard en haut d'un rocher), maléfice. Tm.
Famonodindo (moyen d'anéantir les revenants), contre les maladies causées par les Esprits. Tm., Sk.
Famonotandroka (moyen de neutraliser les cornes), ody pour les combats de taureaux. Mr.
Famotera (moyen de détourner, de mettre en sens inverse), contre les maléfices. Tm. (Pl. XIV).
Fampadoavana (moyen de faire vomir), contre les maléfices. M.
Fampandotsoana (moyen de faire venir le lait), pour les vaches ou les femmes. M.
Fampandry (moyen de faire dormir), utilisé par les voleurs. Tsm.
Fampandroanjaza (moyen de faire baigner les enfants), ody de fécondité. Bl.
Fampiadianombalahy (moyen de faire combattre un taureau), pour taureau de combat. Tn.
Fampievohana (bain de vapeur), nom générique des ody utilisés en bain de vapeur.
Fampisorona (moyen d'attiser, d'exciter), ody pour les taureaux de combat. Mr.
Fampitsoahana (moyen de faire retirer, d'extraire), pour résister au tangena. M.
Fampivalanana (moyen de faire aller à la selle), ody purgatif. M.
Fampodiavelo (moyen de faire revenir l'avelo ou âme), contre les maladies qui proviennent du fait que l'âme a quitté momentanément le corps. M., Bm.
Fampor̃ana andro (moyen de rendre le temps pluvieux), pour faire tomber la pluie. Tm.
Fampozary zaza (formation d'enfant), ody de fécondité. Tm.
Fanaboka (moyen de donner la lèpre, ou, au figuré, de vilipender), contre les maléfices. M.
Fanabokana (moyen de donner la lèpre, ou, au figuré, de vilipender), maléfice. Sk.
Fanafahana (moyen de détacher, de délivrer), contre les maléfices. Mr.
Fanafana (ce avec quoi on purifie), contre les maléfices ou la violation des fady. Tm.
Fanafody, nom générique des ody contre les maléfices.
Fanafanana (même sens et même usage). M.
Fanahonana (obstacle, action d'arrêter), contre les maléfices. M.
Fanaingalavitra (qui fait hâter de loin), maléfice d'amour. M., Bm.
Fanaingana (qui fait venir vite), maléfice d'amour. M., Bm.
Fanakona (moyen de cacher, de rendre invisible), à l'usage des voleurs. Tm.
Fanakonana (même sens), ody de guerre. Bm.
Fanala (moyen d'enlever), nom générique d'innombrables ody qui servent à écarter les maléfices, à débarraser des maladies.
Fanala-falimbintana (1) (des fady ou interdictions dues aux destins). Tm.
-falinandro (des fady des jours), Tm.
-hadina (de l'oubli), pour donner de la mémoire. Bm.
-hanitsisitraka (d'une mauvaise nourriture) contre les maléfices absorbés en mangeant. Tm., Tk.
-jiny (des jiny ou esprits malfaisants). Tm.
-jiniamalolo (des jiny et des lolo, esprits malfaisants). Tm.
-jinimampihiringiriny (du jiny qui fait tourner constamment la tête). Tm.
-kaikitra (des morsures), ody guérisseur.
-kiabava (des malédictions), contre les maléfices. M., Bm.
-kizemby (?) Tm.

(1) Faly, forme dialectale pour fady.

Fanala-lahy (d'un homme), maléfice d'amour pour se débarrasser d'un rival. M.
-lolo (des Esprits malfaisants). Tm.
-lolomalaka (?) Tm.
-lolomaniny (?) (lolo qui attaque). Tm.
-lolotehamono (du lolo qui veut tuer). Tm.
-lolovokatra (du lolo fort). Tm.
-manofa (fanala manofa est le nom magique d'une plante). M., Bm.
-masoantoko (de l'œil au trépied), contre les maléfices dirigés contre quelqu'un en regardant le foyer de sa case, où cuisent les aliments. M., Bs.
-menaberatsy (du mauvais Menabe), contre les maladies qui sont censées provenir des anciens rois du Menabe et qu'on appelle menabe, ou tromba, ou ramanenjana, selon les régions.
-menalafika (?) Tm.
-mosavinolona (des maléfices), Tm., M., Bl., Bm.
-mosavy (des maléfices). Tm., M., Bl., Bm.
-ndroalahady ou **fana'anialahady, fanalandroalatsinainy** ou **fanalanialatsinainy,...** ny talata,..... ny alarobia,... . ny alakamisy,..... ny zoma,..... ny sabotsy (enlèvement des mauvais sorts du dimanche, du lundi, du mardi etc.). Tm., Bm., M.
-nifandraraka (enlèvement du moyen de disperser), pour se prémunir contre le maléfice appelé fandraraka par lequel des gens malintentionnés cherchent à disperser les richesses de quelqu'un. M., Bm.
-arakaratsiny (de la poursuite des tsiny ou esprits). Tn.
-aramanolatra (?). Tk.
-revo (des embarras). M., (Pl., XI., fig. 39).
-rokobia (fanalarokobia est le nom magique de la plante servant essentiellement à constituer cet ody). Bm.
-sarotra (des difficultés), pour faciliter l'accouchement. Bm.
-sazy (des amendes), pour éviter de payer des amendes. Tm.
-sompatra (des esprits tracassiers). Tm.
-tambavy (de la maladie appelée tambavy), M., Bm., Tm. — Il y a autant d'espèces différentes de ces ody qu'il y a d'espèces de tambavy, par exemple :
-tambavimafana.
-tambavimanana.
-tambavimariha.
-tambavimboeza.
-tambavimenabe.
-tambavimivonkina.
-tambavindrano.
-tambavinkarena.
-tambavintsoratra.
etc., etc.
-tefangatra (enlèvement des coups donnés par les angatra ou mauvais esprits). M.
-tefatsiny (enlèvement des coups donnés par les Tsiny ou Esprits), Tn.
-toky (enlèvement des sortilèges), contre les maléfices. Tm.
-vadinolona (enlèvement d'un conjoint pour rendre l'autre libre), maléfice d'amour. M., Bl., Bm.
-alinolona (même ody). Tm.
-vavy (pour se débarrasser d'une femme), maléfice d'amour. M.

Fanala-vintandratsy (enlèvement des mauvais sorts), pour protéger la croissance d'un enfant. M., Tm., Bm.
-vintamiverina (enlèvement des sorts qui reviennent), c'est-à-dire des mauvais sorts de chaque semaine. M., Bm., Tm.
-zanahariratsy (enlèvement d'un mauvais Zanahary), exorcisme. Tm., Bm., Sk.
-zanaharitehandetsy (enlèvement d'un Zanahary qui veut accabler quelqu'un), analogue au précédent. Sk., Tm.
Fanamaina andro (moyen de rendre sec le temps), pour arrêter la pluie. Tm.
Fanamaivana (moyen de rendre léger), pour alléger les charges. M.
Fanamanana (moyen d'obtenir), ody d'amour. Td., M.
Fanamaroanomby (moyen de rendre nombreux les bœufs), ody de fécondité. Tm.
Fanamba (nom d'une plante), contre les maléfices. Bm.
Fanambo (moyen d'augmenter), ody de richesse. Tm.
Fanamora (moyen de faciliter), ody de richesse. Tm.
Fanampenana ra (arrêt de l'écoulement du sang), contre les hémorrhagies. M.
Fananahana (matrice) ody de fécondité. Tm.
Fanary (moyen de débarrasser), ody de guerre. Zm., Tm.
Fanarenana (moyen de redresser, de relever), pour faire prospérer le troupeau de bœufs. Br., Zs.
Fanasarahana vadinolona (moyen de faire divorcer la femme d'autrui), maléfice d'amour. M.
Fanatsàtso (moyen de rendre fade), pour neutraliser l'effet du poison d'épreuve. Bm., M.
Fanatsatsorano (moyen de rendre fade), pour neutraliser l'effet du poison d'épreuve. Bm., M.
Fanavodrevo, *cf.*, fanalarevo. Bm.
Fanavy (?) contre les maléfices. Bm.
Fanazava (moyen d'éclaircir), pour écarter l'orage et la grêle. M.
Fandatsahambaratra (moyen de faire tomber la foudre), pour faire tomber la foudre où on veut. M., Bz.
Fandatsahana (moyen de faire tomber la foudre), pour faire tomber la foudre où on veut. Tn.
Fandatsakorana (moyen de faire tomber la pluie). M.
Fandavoana (moyen de renverser), pour les taureaux de combat. Sk., Mr.
Fandemana (moyen d'affaiblir), pour les taureaux de combat. Mr.
Fandemy (moyen d'affaiblir), protecteur des cultures contre l'orage. M., Tn., Bm., Bl., Br., Mr., Sk.
Fandemilahy, ody contre le fusil. Bm.
Fandemivaratra (*cf.* fandemy), Bm.
Fandika (chancre), contre la syphilis. M., et ody mahery. M.
Fandio (purification), contre les maléfices. Tm.
Fandoahana (le moyen de transpercer), ody pour les taureaux de combat. Mr.
Fandoaka (le moyen de transpercer), arety sarotra, pour la guérison des maladies graves. Tm.
Fandoaka vinany (percement des embouchures), pour désobstruer les embouchures ensablées des fleuves. Tm., Tb.
Fandombo (moyen d'émousser), ody pour les taureaux de combat. Bm.
Fandraikiraikena (moyen de rendre imbécile), maléfice. Mr., Ts., M.
Fandramanana (nom de plante), maléfice d'amour. Bz., Bm.
Fandravalaka (moyen de détruire les combinaisons des autres : laka désigne proprement les lignes obliques du jeu de fanorona), maléfice. M.
Fandravana atolojoma (moyen de détruire avec des œufs du vendredi), maléfice. Td.
Fandravoravoana (flatterie), ody de réussite. Mr.

Fandresy (moyen de venir à bout) ody contre les maléfices. M.
Fandrionana (?) contre le fusil. Sk.
Fandrisoky (?), ody pour les taureaux de combat. Tm.
Fandrorota ou **Fandrorotana** (?) ody de richesse. Br., Sk., M
Fandrorotankarena, même ody chez les Tm.
Fandrosoka (?), ody de chasse. Tn.
Fanefidrano (proprement : séparation, cloisonnement contre l'eau), ody de richesse. Bm.
Fanefitra (séparation c'est-à-dire protection), contre les maladies. Td., M.
Fanefitsy (comme fanefitra), contre les hémorrhagies. Tm.
Fanembalahy (l'empêcheur efficace), ody de réussite. Bm., Tb.
Fanempahana (excoriation), sorte de vésicatoire. M.
Fanempy vinany (moyen de fermer les embouchures), pour fermer les embouchures des fleuves. Tm., Bs.
Fanenjana vonto maty (moyen de raidir l'organe viril mort), ody pour dénouer les aiguillettes. Tm.
Fanetry montotra (moyen d'aplanir ce qui est saillant), maléfice. M.
Fanevotana (moyen de soulever), pour alléger les fardeaux. M., Bl.
Fangerivaratra (moyen de ch... la foudre), pour faire tomber la foudre. Td., Zs.
Fangilikitihana (façon de chatouiller), pour donner de la vigueur aux taureaux reproducteurs. Br.
Fangobaha (?) pour avoir raison dans les procès. M.
Fangorohorona (moyen de répandre la terreur), ody de guerre Sk., Tn., maléfice. M.
Fanidy (moyen de fermer), protecteur contre les caïmans. Td., Bm., Tn., Br., M., Sh., Mr., Tm.
Fanifikifihana (moyen de repousser), maléfice d'amour, M.
Fanina (?), contre les évanouissements et contre les lolo ou esprits. M.
Faniriantambo (moyen de rejeter le malheur), ody de richesse. M.
Fanitsina (?), contre les maladies. Vz.
Fanjambana (moyen de rendre aveugle), ody de réussite. Bl., Mr., Bz.
Fanjoana (?) ; ody de guerre. Vz.
Fanjonjonana (manière de faire aller droit), ody de guerre. Sk., M.
Fanjonoana (appât), ody de pêche. M.. B., Bz.
Fankamora (moyen de faciliter), ody utilisé dans les accouchements. Sk., et ody pour apprivoiser les animaux.
Fankatoavana (moyen de soumettre), ody royal. M.
Fankatoza (?), maléfice. Tm.
Fanohanana (protection), ody contre la foudre et l'orage. M,
Fanolehana (moyen de vaincre), ody de chasse. Bm.
Fanondrotankarena (moyen d'augmenter la richesse), ody de richesse et de réussite. M.
Fanony (calmant), nom générique de beaucoup d'ody utilisés contre les maladies ou les maléfices.
Fanony afo (extincteur du feu), contre les incendies. Tm.
Fanony bala tsy ho avy (apaisement de la maladie pour qu'elle ne vienne pas), préventif contre les maladies. Tm.
Fanony rano tsy ho be (apaisement de l'eau pour qu'elle ne monte pas), contre les inondations. Tm.
Fanota (violation), nom générique d'ody utilisés en cas de violation des fady. Bm., Br., Zs., Sh.

Fanota vahatra, ody contre les maléfices. Tm.
Fantaka (le roseau), ody et sampy. M.
Farahorohotsa (?), ody de guerre. Td.
Farangonilailoza (mot à mot c'est un fameux croc que celui-là! c'est-à-dire il ne manque pas son coup), ody contre les maléfices. M.
Farasisa (accidents syphilitiques), ody contre cette maladie. M.
Farasisankibo, contre le farasisa du ventre, M.
Farilanimboana (?), maléfice. Sk.
Fariroa (les deux cannes à sucre), ody de guerre et de maladie. Sh.
Faroratra (la toile d'araignée), sampy universel. M.
Fatipeko (?) ody de richesse. Tm. Br.
Fatora (ce qui est lié), ody protecteur des villages. Tm., Zs.
Fehilefona (moyen de lier les sagaies), ody de guerre. Bz., Sh.
Fehitratra (moyen de lier ceux qu'il saisit), maléfice. Bm.
Felambola (felana d'argent), ody basy. Sk.
Fery (blessure), ody contre les blessures. M.
Fiaboana (? ody de réussite. Sk.
Fiafia (gravelle), ody contre cette maladie. M.
Fiabiantena (inquiétude pour soi), maléfice. M.
Fiambina (chance), ody de réussite. Bm.
Fiaro (protection), protège contre les coups de corne, Bl. ; contre les maladies. Sk.
Fiarovantena (protection de soi-même), contre les maladies. M., Tm., Sh.
Fiavonana (prééminence), ody royal. Sk.
Fiheboana (prééminence), ody de réussite. M.
Firavava (intervention par la bouche), maléfice. M., Bm.
Firavonarivo (mille rejouissances), ody de richesse. M.
Firinga (ordure), protecteur du riz. M.
Firoritana (le moyen de tirer à soi), ody de richesse. Bl., Sk.
Fisoratra (écriture), contre les maléfice. Tm., M.
Fitaiza (moyen de nourrir), pour préparer un heureux accouchement. Bm.
Fitaizantena (moyen de s'entretenir soi-même), ody de chance. Bm.
Fitanambolana (moyen de tenir ou retenir la parole), maléfice. Mh.
Fitanana (moyen de retenir), maléfice. Bl.
Fitarihana (moyen d'attirer à soi), ody de richesse. Sk., Tk.
Fitavoka (coup), ody de chasse. Bm.
Fitehirizambatana (conservation du corps), pour se maintenir en bonne santé. Bm.
Fitia (amour), nom générique des amulettes ou des maléfices d'amour, très nombreux chez tous les peuples de l'île (Pl. XIII).
Fitokiana (moyen de jeter un sort), maléfice. M.
Fitoraka (moyen de lancer, de diriger), ody pour les taureaux de combat. Mr.
Fitsinjo (manière de surveiller, de regarder de tous côtés), ody pour les taureaux de combat. Mr.
Fody (nom d'oiseau), nom générique des ody protecteurs des rizières contre ces oiseaux.
Fohitanana (qui a les mains courtes), sampy. M.
Folaka (meurtrissure), ody guérisseur. M., Tsm.
Foloalina ou **Andriampoloalina** (le seigneur des cent mille), ody pour faire venir la pluie. Td.
Fonoka (soporifique), ody soporifique. M.
Fotivolo (cheveux blancs), pour faire vivre longtemps. Sk.

Fotsy (le blanc), ody contre les sauterelles. Td., Sk.
Fotsimaso (les yeux blancs), pour guérir une maladie du bétail. M.
Gagamanoaka (le corbeau qui baille), maléfice. Bl., M., Br.
Godry (rhumatisme), pour guérir cette maladie. M.
Hala (araignée), contre les piqûres. M., Tn.
Halamenavody (araignée-cul-rouge), contre la piqûre réputée mortelle de cet insecte. M., Bm.
Halavolo ou **Halavola** (?), sampy universel. Sh., Bz., M.
Halobotra (maladie des enfants), ody guérisseur ou préservatif de cette maladie. M.
Hamatra (pustule), ody guérisseur. M.
Hambana ou **Rahambaoa** (jumeau), ancien ody royal. M.
Hanatra (inflammation ganglionnaire), ody guérisseur. M.
Hantsina (puanteur), ody pour empêcher les cadavres de sentir mauvais. M.
Hararaotra (panaris), ody guérisseur.
Harena (richesse), nom générique des ody qui la procurent.
Haria (forme dialectale du même mot). Tm., Tf.
Harokaty (dyssenterie), maléfice. M.
Hatina (gale), ody guérisseur. M.
Havakoaby (?), ody pour donner de la vigueur. Bm.
Havandra (grêle), nom générique des ody protecteurs du riz contre la grêle. M., Sh., Tn., Bm
Havozo (nom d'un végétal), ody protecteur du riz contre l'orage, la foudre et la grêle. Bl.
Hazary, terme général pour désigner les ody chez les Antaimorona ; quelquefois, chez d'autres peuples, ce mot désigne un ody particulier.
Hazaribe (la grande amulette), ody de fécondité et de fertilité. Tm.
Hazarimpitia (amulette d'amour), nom générique de ces amulettes chez les Tm.
Hazarinkarena (amulette de richesse), ody de richesse chez les Bl.
Hazobe, toujours cité sous le nom de Andriankazobe (le seigneur grand-arbre), sampy universel. M.
Hazolava (long bois). Td.
Hazomafy (bois dur), protecteur des cases. M.
Hazomainty (bois noir), sampy. M.
Hazomanga (le bois excellent, et aussi nom d'arbre), sampy universel. Bl., Tm., Br.
Hazomanitra (bois parfumé, et aussi nom d'arbre), Bm.
Hazomanjaka (arbre roi), ody royal. Br.
Hazomaroanaka (bois qui donne beaucoup d'enfants), ody de fécondité. Bm.
Holatafa (nom d'un champignon), contre les maléfices.
Helatra (miroitement) maléfice. Tb.
Hirijy ou **hirizy**, nom générique des ody guérisseurs ou protecteurs chez les Tm.
Hodibato (peau de pierre, c'est-à-dire invulnérable), sampy. M.
Hotroka (?), contre l'orage. Vz.
Hotsohotso (douleurs arthritiques), ody guérisseur. M.
Hozatra (fatigue). M.
Hozona (déchaussement), ody conservateur des dents. M.
Imbahy (?), ody pour faire venir la pluie. Td.
Indrembetoetsy (?), ody protecteur de la case. Sk.
Ingahibe (le vénérable), protecteur du village. M., Bz.
Jalibe (?, contre les maléfices. Vz.
Jaokatra (jao désigne chez les peuples de l'ouest le bœuf conducteur du troupeau), ody royal. Bl.

Jaomaharesy ou **jaomaresy** (le grand bœuf capable de vaincre) protecteur des villages.
Jinitsinjo (le jiny ou esprit qui voit de loin, qui veille), pour rendre invisible. Td.
Kabary (discours), pour triompher dans les discussions. Br.
Kabaritsimisy (il n'y a pas de discussion), pour garder sans contestation le bien d'autrui. M.
Kakazomaso (bois + œil), ody de fécondité. Bm.
Kalo (épouvantail), protecteur contre les voleurs. M.
Kalobada (?) ody de guerre. Tn.
Kalobotretra (petit épouvantail), comme kalo. M.
Kasidamba (attouchement de lamba), maléfice. M.
Kankambemaso (ver aux yeux nombreux), contre une maladie des enfants. M.
Kankana (ver), contre les vers intestinaux. M.
Kasoa (hystérie), maléfice. M., Bz.
Katrinjaza (?), contre une maladie des enfants. Bm.
Kelihomandra (?), contre la dyssenterie. M.
Kelimahatandrina (le petit capable de vigilance), sampy universel, mais surtout protecteur du riz. Bz.
Kelimaika (le petit pressé), maléfice. Bl.
Kelimalaza (le petit célèbre), sampy universel. M.
Kelimanjakalanitra (le petit qui règne sur le ciel), protecteur du riz contre l'orage. M.
Kelimeva (le petit fort, et nom d'une plante), ody royal. Sk.
Kelivany (le petit hardi), ody universel. Zs.
Kenda (obstruction de la gorge), pour ne pas s'étrangler en mangeant. Tn.
Keny (?), maléfice d'amour. Bl.
Kialo (comme kalo), contre les vols de bœufs. Br., Bl., M.
Kialobe (le grand kialo), remède contre les maladies causées par les kialo ou kalo. M.
Kialonjiny (épouvantail pour les jiny), protecteur des cultures contre les esprits. Tm.
Kibo (ventre), contre les maux de ventre. M.
Kifongo (adénite), contre cette maladie. M.
Kilibilo (?), ody guérisseur. Bl.
Kimavo (?), contre la lèpre. M., Sh.
Kirioarifatra (?), pour procurer beaucoup d'esclaves. Sk.
Kitratraina (asthme), contre cette maladie. M.
Kitrotro (rougeole), contre cette maladie. M.
Kitsabo (remède), nom générique d'un grand nombre d'ody chez les Tm.
Kizemby (?), maléfice d'amour. Tb., Bm.
Kobay (chancre mou), contre ce mal. M.
Kobay fohy (petit chancre), maléfice. Sk.
Koetsaka (otite purulente), contre cette maladie. Tn.
Komanga (nom d'un arbre), ody contre les maladies. Br.
Komanga vandindrakorongo (komanga, époux ou épouse de Rakorongo), nom d'un ody accouplé avec un autre. Bl.
Kosay (?), pour empêcher d'être surpris. Bl.
Kotolahy fasaina (?), maléfice. Sk.
Kotosarotra (le petit difficile), maléfice. M.
Kovavy (porté sur le dos), ody royal. Tn.
Lahianio (c'est un homme aujourd'hui, sous entendu : il sera mort demain), maléfice. M.
Lahifotsy (l'homme blanc), protecteur du riz contre l'orage. M.
Lahimafy ou **Andriandahimafy** (le seigneur dur), sampy universel. M., Sk.

Lahimainty (l'homme noir), autre nom de Hodibato.
Laimalinika (le petit homme) contre les piqûres. Br.
Laisompatra (le tracassier), protecteur du riz. M.
Lakambazimba (pirogue de Vazimba), contre les maléfices. M.
Lalana (chemin) à l'usage des voyageurs. Tm.
Lalatsito (?), ody royal. Tns.
Lambo (sanglier), protecteur contre les déprédations de ces animaux. Tn.
Lambohambana (les sangliers jumeaux), ody royal. Tn.
Lambomalaza (le sanglier célèbre), ody de guerre. M.
Lampana (nom d'une sorte de petit serpent), sampy universel. M.
Lefona (sagaie) ody de guerre. Td.
Lehivoronkona (?), maléfice. Sk.
Lehivotretrana (?), maléfice. Sk.
Lelafito (qui a sept langues), Td.
Lemazava (le brillant), ody universel. Ts.
Letsiazo ou **Laitsiazo** (celui qui ne se fait pas prendre), contre les voleurs et les maléfices. Sk.
Loha (tête), contre les maux de tête. M.
Lolo (esprits malfaisants), ody pour les écarter. Tsm.
Lolombintana, contre les esprits suscités par les destins. Bm.
Lolondrano (esprits des eaux), ody pour les écarter. M.
Loza (malheur), maléfice. Td., ody pour se purifier de l'inceste. Sk.
Lozabe (grand malheur), maléfice. Sh.
Mafy et **Andriamafy** (le seigneur dur), contre les caïmans. M.
Mafikely, comme mafy.
Mafonomby (charbon des bœufs), contre cette maladie. M.
Mahafefy (capable de protéger), ody universel. M.
Mahafotera (qui peut faire retourner), pour avoir raison dans les discussions. M.
Mahaibe ou **Andriamahaibe** (le seigneur capable de beaucoup de choses), ody royal. Bl.
Mahamaroanomby (pour multiplier les bœufs), ody de richesse. Tm., Tf.
Mahamora (qui rend facile), ody des voleurs de bœufs. Br.
Maharibely (qui endure les coups), ody pour ne pas sentir les coups. Bz.
Maharivo (qui peut mille choses), ody royal. Sk.
Mahasala (?), maléfice d'amour. Tns.
Mahatafandry (capable d'endormir), à l'usage des voleurs. Tm.
Mahatoky (qui inspire la confiance), ody universel. Bm.
Mahatoraka (capable de lancer), ody universel. Sh.
Mahatratra (qui peut atteindre). Bz.
Mahatsara (l'efficace), contre les maladies. Tm.
Mahavaly (capable de répondre), contre les maléfices. M., Bl.
Mahavalia (nom d'un arbre), maléfice. Tn., Sk.; contre les maléfices. M.
Mahavarana (nœud coulant), à l'usage des voleurs. Bm.
Mahavelona (capable de vivifier), protecteur du riz contre la grêle. M.
Mahazetra (capable de viser droit), ody de guerre. Sk.
Mahery (fort), nom générique désignant surtout les ody malfaisants, les maléfices.
Mahitsy (droit), ody de richesse. M.
May (brûlure), ody guérisseur. M.
Maimbo (puants), protecteur contre les esprits malfaisants désignés par ce nom. Bm., Sh.
Maingoka (scorpion), contre la piqûre du scorpion. Bz., Mr., M.

Maitso (le vert), sampy universel.
Maitsoakanjo (qui a un habit vert), sampy universel. M.
Malaimborika (qui refuse, c'est-à-dire repousse les maléfices). Sk.
Malaza (le célèbre), sampy universel. M.
Mamakabakatsihitoraka (prendre la sagaie et ne pouvoir la lancer), ody de guerre. Sk.
Mamaliompa (répondre à une imprécation), contre les maléfices. Tsm., Bm.
Mamba (caïman), contre les attaques de ces animaux. M.
Mambambohitra (caïman de village), nom donné aux scorpions, protecteur contre leurs piqûres. M.
Mamiaho (je suis agréable, c'est-à-dire sympathique), pour se concilier l'affection de tous. Bz.
Mamihoditra (qui a la peau douce), même usage que le précédent. Bm., Sh.
Mamolaka ou **Andriamamolaka** (le seigneur qui rompt, qui fait plier), ody de guerre. Br.
Mampanankarena (fait devenir riche), ody de richesse. Bz.
Mampandry (fait se coucher), maléfice. Bl.
Manahy ou **Andriamanahy** (le seigneur qui s'inquiète, qui veille), ody universl. M.
Manahibe (le grand qui veille), comme le précédent. M.
Manaka (empêche), protecteur contre les ennemis et les intempéries. Tns.
Manamora (rend facile), ody de réussite. Br.
Mananjary (nom d'un arbre), ody de réussite. Tm., Ts., Tf.
Manantsiavy (?), maléfice. M.
Manaromody (suit à la maison quand on rentre), maléfice. M.
Manarivo (en a mille), pour multiplier les bœufs. Br.
Manarintany, sampy.
Manaroka ou **Andriamanaroka** (le seigneur germinateur), ody de fertilité et de richesse. Bm.
Manasoavelo (met en bon état l'avelo ou âme), sert à dissiper l'effet des mauvais rêves. Tm.
Manatsara ou **Andriamanatsara** (le seigneur qui améliore), pour chasser la mauvaise humeur. Bm.
Manavodahy (exalte les hommes), ody de guerre. M.
Manavodrevo (enlève l'embarras), ody de réussite et de guérison. Sk., Bz., M.
Mandalo (coliques), ody guérisseur. M.
Mandalobehafatra (passe avec beaucoup de commissions, c'est-à-dire va çà et là porter des messages d'amour), ody d'amour. M.
Mandavotsinia (fait tomber malgré soi) maléfice. Sk.
Mandazo (?) ; ody royal. Sk.
Mandihy (danseur), nom générique des ody qu'on fait danser pour retrouver les objets perdus ou volés. B., Sk., M.
Mandraimora (prend facilement), ody universel. Sh.
Mandravanisarotra et **Mandravasarotra** (détruit ce qui est pénible), contre les maladies et les maléfices. Bm., M.
Mandravarahona (détruit les nuages), protecteur du riz contre l'orage. M.
Mandreambonga ou **Mandriambonga** (?), sampy universel. Bz., M.
Mandresiarivo (triomphe de mille), sampy universel. Bz, Sh., M.
Mandresilahy (triomphe des hommes), contre les ennemis. M.
Mandresirafy (triomphe des rivaux), ody royal. Tk.
Mandriko (?), ody de guerre et de chasse, pour atteindre ce qu'on vise. Br.
Mandriona (éloigne), ody protecteur contre tous les dangers. Tm.
Mandritsimifoha (dormir pour ne plus se réveiller), maléfice. Bm. M.
Mandrivelaniriaka (?), contre la grêle. M.

Mandroa 'rohy (?), ody de richesse. Sk.
Mandrozaza (avoir un très grand nombre d'enfants : mandro est pris ici au sens figuré), ody de fécondité. Tm.
Manehitra (avoir la diarrhée), ody contre cette maladie. M.
Mangaroaty (ronge le foie), maléfice. Sk.
Mangerivorika (ch....les sortilèges), protecteur contre les maléfices. Br.
Mangetatra (?), maléfice. Sk.
Manitra (le parfumé), ou Andriamanitra, procure de l'aide dans les circonstances difficiles. Bm.
Maniva'a (= manina vala, regrette le parc), oblige les bœufs volés à revenir à leur parc. Sk.
Manjaibola (coud l'argent, c'est-à-dire le rassemble, ou l'empêche de se disperser), ody de richesse. M.
Manjakafitotaona (règne sept ans), ody temporaire de richesse. Bm.
Manjaibola, ody contre l'incendie.
Manjakalanitra (roi du ciel), contre l'orage, le tonnerre, la grêle. M.
Manjakarano (roi de l'eau), contre l'inondation et la sécheresse. Bz., contre les caïmans. Sh.
Manjakatsiroa (il n'y en a pas deux qui régnent), sampy royal. M.
Manjary (?), Td.
Manjavona (fait du brouillard), contre la grêle. M.
Manjehitany (arpente le sol), pour retrouver les voleurs. Sh.
Mankavanana (nom de végétal), pour retrouver les objets volés ou perdus. Bm.
Manoniarivo (apaise mille choses), sampy universel. M.
Manoro (montre, indique), contre les maladies. M.
Mara imbary (quand le riz est malade), protecteur du riz. M.
Mararinjavatra (malade du fait des esprits), contre les maladies provoquées par les esprits. M.
Maratra (taie), ody guérisseur. M.
Maro, toujours sous la forme Andriamaro.
Maroakany (qui a beaucoup de nids), ancien sampy. M. (nom propre) ody royal. Mh.
Maroanaka (qui a beaucoup d'enfants), ody de richesse. M.
Marofelana (qui a beaucoup de coquillages), ody de guerre. Bz., Sh.
Marohay (?), ody de guerre. Sh.
Marozaza (qui a beaucoup d'enfants), ody de fécondité. Sh.
Masiaka ou **Andriamasiaka** (le seigneur féroce), maléfice. Td.
Masina ou **Andriamasina** (le seigneur saint), ody de chance. Bm.
Masindranonandroana (l'eau où on l'a baigné est sacrée), ody royal, Br., Td., — ody contre les maléfices. Tm.
Masiranoniandro, ody de réussite. M.
Masoamanjelatra (l'œil et éclair ?), maléfice. Sh.
Masoandro (nom d'arbre), ody royal. Sk.
Masobe (les grands yeux), ody universel. Bz., Sh.
Masobetsimahita (grands yeux, mais qui ne voient pas), pour se rendre invisible.
Masovoatoaka (nom de poisson), ody de pêche. Br.
Matambelo ou **Matimbelo** (nom d'un arbre), contre les maléfices. Sk.
Matiampata (mort auprès du foyer), pour empêcher les esclaves de s'enfuir. Bl.
Matsatso (rend fade, neutralise), contre poison. M.
Mazavahita (?), M.
Mbalaketra (?), sampy universel. Bz., Sh.

Melodroavoany (?), maléfice. Sk.

Melokanovoany (celui qui nourrit de mauvais desseins est attrapé par lui), ody contre les maléfices. Sk.

Menabe, pour guérir de la possession par un esprit (maladie appelée menabe). Sh., Sk., M.

Mialitsiarapa (frappe sans tâtonner), ody de foudre. Tns.

Miavo (prééminent), ody royal. Bl.

Mefehy (est barré, est limité), maléfice. Bm.

Mihary (acquiert des richesses), ody de richesses. Bm.

Misosa (nom de végétal), sampy universel. M., Sh., Bz., Mr.

Mita (nom de végétal), protecteur des enfants contre les maladies. Bz., Sk., M.

Mitahy (secourt), ody royal. Mr.

Mitamanitra (mita parfumé), autre appelation du mita.

Mitetivato (1) ou **Andriamitetivato** (le seigneur qui coupe les pierres), sampy universel et thaumaturge. Sh., M.

Mivavy (?). Sk.

Modimatitoavaomitohy (nom d'un insecte), pour protéger les bœufs contre la piqûre réputée mortelle de cet insecte.

Mohara, nom générique des ody inclus dans des bouts de cornes. (Pl. II, IX et X).

Mokaranana (nom d'un arbre), ody pour retrouver les objets volés. M.

Moramoratsiazo (facile mais non atteint), contre les sortilèges. Sk.

Moratsiazonimahery (doux, mais que les forts ne peuvent prendre), sampy universel. M.

Mosavy et **Mosavinolona** (maléfice), nom générique, surtout chez les Merina, des ody qui servent à protéger contre les maléfices, œuvre des mpamosavy.

Mpanarivobe (le grand qui possède mille biens), sampy universel. M.

Nala (nom d'une plante), ody contre les maladies et les sortilèges, commun dans toute l'île.

Nanahary et **Andriananahary** (le procréateur), sampy. M.

Naranara (un peu froid), contre les convulsions des enfants. Tsm.

Nendra (petite vérole), contre cette maladie. M.

Nenitra (nom d'un insecte), employé pour guérir les piqûres de cet insecte. M.

Olitra (petit ver qui est censé ronger les dents), contre le mal de dents. M.

Olimanara (ver froid), variation du même ody. M.

Omby ou **Aomby** (bœuf), nom générique des ody destinés à accroître le nombre des bœufs, dans toutes les régions de l'île.

Orana (pluie) pour faire cesser la pluie. Bm.

Oritra (foulure), contre ce genre d'accidents. M.

Ovy (tubercule), Td.

Ozatra (rhumatisme), contre cette affection. M.

Papango (sorte de faucon), pour défendre la basse-cour contre les oiseaux de proie. Tn.

Pia (tranchée utérine), pour guérir cette maladie. M.

Potsahintsiazo (attaqué, il n'est pas pris), ody contre les maléfices. Sk.

Rafy (adversaire et nom d'un végétal), maléfice. Sh.

Raiboboka (le père-la-tumeur) maléfice. Tsm.

Raimeloka (le père tortu ou malfaisant), maléfice. Sk.

Raisonjo (?), protecteur contre les maléfices. Bm.

Raisosa (averse, pluie, subite), pour faire tomber la pluie. Bl.

Ranalahy (le taureau sans bosse), ody royal. Tm.

(1) Mitetibato serait la forme correcte en dialecte merina.

Rano (eau), protecteur contre tous les dangers de l'eau, maladies, caïmans, etc. M.
Ranokoaka (?), utilisé dans le jeu de la lutte. Sk.
Raodia (action de ramasser de la terre dans une empreinte de pas), maléfice. M., Bm.
Raokanoro (?), maléfice.
Ratra (blessure), ody guérisseur. M.
Reaza (?), ody de réussite. Br.
Rehelatra (?), maléfice. Tn.
Relefo (?), protecteur du riz. Sk.
Relosotse ou **relotsotse** (?), préservateur des maléfices. Br.
Remena (?), pour retrouver les choses volées. Bl.
Renimeloka (la mère courbe), sampy. M.
Retifitra et **retifitse** (?), maléfice. Br.
Rezinga (?), contre les maléfices. Br.
Ringa (lutte), nom générique des ody utilisés dans le jeu de la lutte. Sk.
Roandambo (nom d'un tubercule), rassure les personnes sujettes à des frayeurs subites. Tm.
Rohana (rhumatisme), ody guérisseur. M.
Romotra (rage), pour guérir la rage. Bm.
Safonana (nom d'un poisson), ody de pêche. Tm.
Safonto, nom générique d'un certain nombre d'ody de richesse et de chance chez les Tm., (Pl. XIV).
Safonto haria (de richesse).
Safonto izay raharaha tiana (pour tout ce qu'on désire).
Safonto raharaha sarotra (pour les affaires difficiles).
Safonto viavy (pour se procurer des femmes).
Safonto laka (pour les pirogues), pour attirer sur la rive où on se trouve une pirogue de la rive opposée.
Safonto sambo fefika (pour attirer à terre un bateau échoué).
Sahana (empêchement), protège contre la violation des fady. Bm ; est aussi le nom générique d'un certain nombre d'ody qui font obstacle, c'est-à-dire protègent contre quelque danger, par exemple :
Sahambalala (contre les sauterelles), protecteur du riz. M.
Sahambaratra (contre la foudre), protecteur du riz M.
Sahankona protège contre la violation des fady. Tsm.
Sahasambo (?), ody universel. Tm.
Sahatra (qui peut affronter, braver), maléfice. M.
Sahero alimaratsy (?), amulette d'amour. Tm.
Sahero famono vitro (?), ody de chasse pour tuer les pintades. Tm.
Sahihoraka (qui peut se présenter dans les rizières), ody contre les intempéries. Tns.
Sakahina (celui qui retire), pour retirer les arêtes de poisson engagées dans le gosier. Sk.
Sakoitra (tænia), ody contre ce parasite. M.
Samireleza (dont l'efficacité est partout), pour retrouver les objets perdus. Bl.
Sampy, nom générique des ody en chapelet. (Pl. V, VII, XI et XII).
Sanatry (action de repousser, de refuser), contre les maléfices. M.
Sandrana (fady ancestraux), pour protéger contre la violation de ces fady. Bm., Tb.
Sarikaty (qui tire le foie), maléfice. M.
Sesitany (expulsion du pays), pour forcer quelqu'un à s'exiler. M.
Sinda (qui écarte), protecteur des cultures. M.
Sinka (névralgie), ody guérisseur. M.

Sintakaina (qui sépare le souffle), ody de guerre. Tns.
Siranambe (le grand obstacle), maléfice. Tsm.
Sivinda (?), sampy. M.
Soaranondroana (l'eau où on l'a baigné est bonne), ody royal. Br.
Sokatra (tortue), ody royal. Tf..
Somondrara vakiantany (l'adolescente est cassée à terre), maléfice. Tsm.
Soratra (écriture , nom d'un ancien ody Merina.
Soratsy (=soratra, écriture), nom générique des formules magiques écrites, constituant des ody ou entrant dans leur préparation. Tm.
Soratsy matsaraba, dessins magiques, ou écriture accompagnée de dessins magiques. Tm.
Tadilava qui cherche au loin), maléfice. M.
Tafero (qui agit sur le fiel), ody de guerre. Tns.
Tafoto ou **tafotona** (?), protecteur des villages. Bl. Tm.
Takemotra (qui fait reculer, retirer), maléfice, en particulier pour « nouer les aiguillettes ». Bm
Takolapanenitra (sorte de guêpe), ody contre la piqûre de cet insecte. M.
Takombebilisy (le grand Bilisy caché), Tns.
Takombenahary (le grand Zanahary caché),. Tns., Tf.
Takonahetsilalina ?), ody de foudre, Tns.
Talitsimaito (?), Tns.
Tamango (?), nom générique d'ody enfermés dans une corne (*cf.* mohara).
Tambavy (maladie des petits enfants), ody préservatif, répandu dans toute l'île.
Tambila (?), ody de guerre. Sk.
Tambina (nom d'un arbre), protecteur contre les mauvais rêves. Tm., Tf.
Tananankona (la main engourdie), ody de guerrre.
Tandrobola (corne d'argent), ody de fécondité. Sh.
Tandroka (corne), nom générique des ody qui protègent contre les coups de corne des bœufs.
Tangena (nom d'un arbre), ody pour les ordalies.
Tanibemanaiky (la terre vaste lui obéit), ody pour se concilier la sympathie générale. Sk.
Tanora (jeunes gens), nom générique des amulettes d'amour dans certains régions de l'île.
Tarabiby (sorte d'insecte), contre la piqûre de cet insecte. M.
Taratra (réfraction, image dans une glace), maléfice. M.
Tarehy (?), ody royal. Sk.
Tataomanjaka, (?) ody royal. Sk.
Tavoka (?), pour faire prospérer les enfants. Tsm.
Tazo (fièvre), ody guériseur de la fièvre. M.
Tendrihatoka (action de toucher ou de désigner la nuque), maléfice. M.
Tetika (incision, scarification), nom générique des ody qu'on utilise en frottant avec leurs raclures des incisions pratiquées sur certaines parties du corps.
Tetomaly (ici hier, c'est-à-dire il était ici hier, il est mort aujourd'hui), maléfice. Tn.
Tety (accidents syphilitiques), ody guérisseur M.
Tevika (point de côté), ody de guérisseur. M.
Tiamaro (aimé de beaucoup), sampy universel. Mr.
Tiambazaha (aimé des Européens), ody de réussite, pour se faire bien voir des Européens. répandu dans toute l'île.
Tiandehibe (aimé des grands), analogue au précédent.
Tiavary (qui aime le riz), protecteur du riz. M.
Toarano (comme de l'eau), ody contre les balles. Br.

Tohankabaro (nom d'un arbre), pour empêcher la richesse d'aller à d'autres. Bm.
Tohina (contact), maléfice. M.
Tohitsimindry (?), ody royal. Br.
Tokambony (fleur unique), ody royal. Tb.
Tolaka (qui tourne sur ses gonds, en parlant d'une porte, c'est-à-dire qui prend une autre direction, en parlant d'un maléfice), ody pour détourner les maléfices. M.
Tolohoraraka (le toloho (coq de pagode) abîmé, déplumé), maléfice. Bl.
Tolona (l'étreinte), ody pour la lutte. Bm.
Tolongo latsaka (?), maléfice.
Tomboka (anthrax), ody guérisseur. M.
Tombokafo (furoncle), ody guérisseur. M.
Tompokofokarivo (le maître qui débarasse de mille), ody de guerre. Td.
Tonga (parvenir à terme), pour éviter les fausses couches. Br.
Tony (calme), ody de guerre. Br.
Torana (évanouissement), ody guérisseur. M.
Toro (fracasser), ody de guerre. Tns.
Toto (piler), ody royal.
Tory (sommeil), ody soporifique. Bm.
Totohondry (coup de poing), pour préserver des coups. Bm.
Totongadronono (otite suppurante), ody guérisseur. M.
Tovorontsilaka (?). Tns.
Trambo (cent-pieds), contre la piqûre de cet insecte. M.
Trambona (?), *cf.* tavoka.
Trano (maison), pour resserrer les liens du mariage. M.
Tranomiankina (maison qui est appuyée), ody de chance. Tm., Tf.
Tranomparaka (nid de la mouche maçonne), autre nom de l'ody précédent.
Tra'ramanilana (fait perdre l'équilibre sur la poitrine), maléfice destiné à agir pendant le coït. Bm.
Tretribahana (heureuse rupture), pour faciliter la rupture d'une liaison ou d'un mariage. Tns.
Trombaratsy (mauvaise possession), pour débarrasser ceux qui sont possédés par un esprit malfaisant. Bm., Sk.
Tsaravolana (qui a la lune favorable), ody protecteur du riz. M.
Tsatsakaotra (ulcère), ody guérisseur. M.
Tsiandrinina (qu'on ne regarde pas en face), ody royal. Tn.
Tsiankoditra (non à la peau), empêche d'être touché par les balles ou les sagaies. M.
Tsiatonaka (n'est pas frappé), ody de guerre. Sk.
Tsiavihariva (n'arrive pas jusqu'au soir) maléfice. Sk., M.
Tsidiasana (non supplanté), maléfice d'amour. M., Bm.
Tsidikaimborona (infranchissable pour l'oiseau), ody de chasse. M.
Tsifolakasy (dont l'efficacité n'est jamais brisée), ody royal. Sk.
Tsihandrinina ou tsihandrikandrina, comme tsiandrinina. Bm., Tsm., Sk.
Tsihanintapaka (ne pas manger une partie), maléfice. Sk.
Tsikozamiepaky (?), maléfice. Br.
Tsilaitra (impénétrable), protège contre les balles et les sagaies. B., Bz., M.
Tsilavondriana (nom d'une algue, le sens est : non vaincu par le courant), ody pour triompher de ses ennemis. M., Bl.
Tsilelakamonoka (?), pour trouver les trésors. Tns.
Tsileondroaho (je ne suis pas vaincu par deux, nom d'une plante) contre les maléfices. M.

Tsileondroahovavy (je ne suis pas vaincu par deux, nom d'une plante) contre les maléfices. M.
Tsilikanavelo (connu par sa piste), ody de richesse. Sk.
Tsimahalahy et **Tsimahalahimanjaka** (qui empêche toute résistance), sampy universel. M.
Tsimahatolaza (qui ne fait pas réelle la renommée), empêche la foudre de tomber, malgré sa renommée d'invincibilité. M.
Tsimahefa (qui ne paie pas), ody pour les procès. Sk.
Tsimanampahavalo (qui n'a pas d'ennemis), ody de réussite. Bm.
Tsimanasatripitsabo (qui n'a pas une manière de soigner à choisir, c'est-à-dire incurable), ody mahery. Bl.
Tsimandozoka (?), ody d'emplois très divers. M.
Tsimandry (qui ne se couche pas), ody de richesse. Br.
Tsimandriambonga (qui ne se couche pas sur les mottes de terre), sampy. M.
Tsimandrokaka (?), ody mahery. Tn.
Tsimanompolahy (n'obéit pas aux hommes), sampy. M.
Tsimatahodahy (qui n'a pas peur des hommes), ody de guerre. Sh.
Tsimatahodrafy (qui n'a pas peur des rivaux), ody royal. Bm.
Tsimatianivonimamy (qui ne meurt pas au milieu de ses semblables).
Tsimativonoina (qui ne meurt pas quand il est frappé à mort), contre les maléfices. M.
Tsimihoabonga (qui ne passe pas la colline), pour empêcher le départ de quelqu'un. M.
Tsimijeriela (qui ne regarde pas longtemps), ody mahery. Tm.
Tsimindry (?), ody royal. Br.
Tsiminondrano (qui n'aime pas l'eau), voir sesitany.
Tsimipoaka (qui ne crève pas), voir Betaly.
Tsimirafy (qui n'a pas de rivaux), maléfice. Tn.
Tsimitanjazamena (le rouge qui ne garde pas un enfant), ody mahery. Tsm.
Tsindohaina (le teigneux), ody contre la teigne. M.
Tsingala (nom d'insectes aquatiques, dont l'absorption passe pour mortelle), ody préservatif. M., Tsm.
Tsingalamena (le tsingala rouge), une variété de tsingala), ody préservatif. M.
Tsingatsy (nom d'un arbre), ody universel. Tm., Tsm., Bm.
Tsiny (contre le blâme), pour apaiser l'esprit d'un animal tué.
Tsiombilavaka (ne peut passer par l'ouverture), maléfice. M.
Tsionona (nom d'une plante), ody contre la petite vérole. Bm.
Tsirapahandolo (?), Tns.
Tsisimba (non endommagé), ody universel. M.
Tsisompatra (non tracassier), ody contre la grêle. M.
Tsitakabolamatsaka (?), ody mahery. Sk.
Tsitakamasomiripitra (qui devance un clin d'œil), ody mahery. Sk.
Tsitiakoamanina (qui n'aime pas et pourtant regrette), ody fitia. M.
Tsitiamainty (le noir qui déteste), ody pour faire divorcer. M.
Tsitohintohina (qui n'est pas effleuré), contre la violation des fady. M.
Tsitondroina (qu'on n'indique pas avec le doigt), pour les combats de taureaux.
Tsitrabadimantsaka (une femme n'a pas le temps d'aller chercher de l'eau), maléfice très rapide, connu dans toute l'île.
Tsitrahanomby (?), Tns.
Tsitramasomikimpy (n'a pas le temps de fermer les yeux), maléfice. Tsm.
Tsivakiloha (n'a pas la tête cassée), protège contre les coups. Tn.
Tsivanomboina (dont les souhaits ne sont pas réalisés), contre les maléfices. Tm.

Tsiveritaolana (n'avoir pas les os perdus), empêche de mourir hors de son pays natal. Bm.
Tsivoatosikarivo (non repoussé par mille), Bm.
Tsomana lolotra (?), ody mahery. Sk.
Tsomana tsimandeha rondra (?), ody mahery. Sk.
Tsongodia (pincée de terre prise dans l'empreinte d'un pas), maléfice. M.
Tsorabolamena (baguette d'or), ody royal. Sk.
Vahimaika (la liane pressée), maléfice. Sk., M.
Vahimaina (la liane sèche), ody guérisseur. Bm.
Vahimbola (la liane d'argent), ody basy.
Vahivinto (?).
Valaketra ou **mbalaketra** ou **ambalaketraka** (?), sampy universel. Sh.
Valala (sauterelles), nom générique des ody protecteurs du riz contre les sauterelles.
Valambato ou **ambalambato** (clôture de pierre), amulette d'amour.
Valoandro (les huit jours), maléfice. M.
Va'otsidikaina (huit qu'on ne passe pas), ody mahery. Tsm.
Vangoloha (coup à la tête), maléfice. Tsm.
Varatra (foudre), nom générique des ody utilisés pour faire tomber ou pour écarter la foudre.
Varamandahy (? , voir le suivant.
Varatokana (foudre isolée), autre nom du même ody. Bm. Tsm.
Vary (riz), nom générique des ody protecteurs du riz.
Varimiondrika (riz qui s'incline), maléfice. M.
Vatamena (la boîte rouge), sampy. M.
Vatobefiankinana (la grosse pierre sur laquelle on appuie), guérit les maladies. Sh.
Vatomaina (la pierre sèche), contre la foudre et la grêle. Sh., M.
Vavafo ou **ambavafo** (estomac), contre les maux d'estomac. M.
Vavaloza (la bouche funeste), ody mahery. Bm.
Vavamasina (bouche sacrée), ody de richesse. M.
Vavamay (bouche brûlante), ody de foudre. M.
Vavibe (la grande femme), Sk.
Vaviniasy ou **ambaviniasy** (?), ody de guerre et ody contre les bœufs sauvages. Sk.
Vazana (molaire), ody guérisseur des maux de dents. Bm.
Vehivavy (femme), nom générique d'un certain nombre d'amulettes d'amour chez les. M.
Veiavy (graphie de vehivavy), Sk.
Velonarivotaona (vivant pendant mille années), contre les maléfices. M.
Viavy (graphie de vehivavy), Bm.
Vilavatsiroa (?), ody royal. Sk.
Voabana (nom d'un arbuste), ody qui sert à garantir les serments. Tm.
Voampamelona (graine de l'arbre famelona, qui sert dans le sikidy), ody pour rendre la force à un malade. Bm.
Voankanina (pris en mangeant), maléfice. M.
Voay (caïmans), nom générique des ody contre les caïmans).
Volafotsy (l'argent), contre les sauterelles. M.
Volamaka (l'argent qui attire), pour retrouver les choses perdues. Br.
Volamena (l'or), ody de puissance. Sh.
Vololona ou **Ravololona** (jeune pousse), sampy universel. M.
Vono (?), ody de fécondité. Bl.

Vontsira (sorte de belette), contre les déprédations de ces animaux. Bs.
Vorika (sortilège), maléfice. M.
Vorikanombilahy (sortilège du taureau ; le nom complet est : vorikanombilahy tsy takamasomiripitra, c'est-à-dire le sortilège du taureau qui agit si vite qu'on n'a pas le temps de cligner de l'œil), maléfice. Tm.
Voronambo (l'oiseau qui perche haut), employé contre les sauterelles. Bm.
Vorondreo ou **Andriamborondreo** (vorondreo est le nom d'un oiseau et d'un arbre), amulette d'amour. Br.
Vovobetsiritra (la nasse qui ne se vide jamais), ody de richesse. M.
Zanaharitsianihana (le zanahary auquel on ne s'attaque pas), voir mahavelona.
Zanaharitsimandry (le zanahary qui ne s'endort pas), sampy. M.
Zaokatia (?), protecteur des villages. Br.
Zaza (enfants), nom générique d'un certain nombre d'ody utilisés pour avoir des enfants ou pour faire prospérer les enfants en bas âge.
Zazavavimitohakatsondry (jeune fille se tordant de rire devant une personne camuse), maléfice. Bl.
Zazavavindrano (fille d'eau, ondine), nom générique de certains ody donnés par les ondines à ceux qu'elles veulent favoriser.
Zodofinoalibatsy (?), protecteur des cases nouvellement édifiées. Tm.

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

	ENTRE LES PAGES
I. — Andriambavinilanitra, ody Bara	28 et 29
II. — Ody inclus dans des bouts de corne (mohara) ou dans des bois sculptés	48 et 49
III. — Ody divers	64 et 65
IV. — Bibilahimanjaka, ody sakalava	84 et 85
V. — Ody en chapelets (sampy)	100 et 101
VI. — Ody royaux de la région de Tulear	116 et 117
VII. — Ody en chapelet, avec la boîte dans laquelle il était conservé	124 et 125
VIII. — Ody divers consistant en nœuds de bois	140 et 141
IX. — Ody inclus dans des bouts de cornes (mohara)	148 et 149
X. — Ody divers	168 et 169
XI. — Ody en chapelets (sampy)	184 et 185
XII. — Ody divers	200 et 201
XIII. — Mantsaraba et talasimo des Antaimorona	216 et 217
XIV. — Mantsaraba des Antaimorona	232 et 233
XV. — Schéma du camp royal sous Andrianampoinimerina	244 et 245
XVI. — Carte ethnographique	254 et 255

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Composition du bureau 3
Liste des membres de l'Académie Malgache 3
Comptes rendus des séances 7

LES AMULETTES MALGACHES

Ody et Sampy

par CHARLES RENEL

Professeur-Adjoint à la Faculté des Lettres de Lyon

Directeur de l'Enseignement à Madagascar

PRÉFACE .... 31 à 33

CHAPITRE I. — Les ody ; leur culte toujours vivace .... 34 à 42

CHAPITRE II. — Origine et nature des ody .... 42 à 62

CHAPITRE III. — Les ody et les arbres sacrés .... 63 à 70

CHAPITRE IV. — Description des ody. — Les Plantes corps des ody. Ody simples et ody complexes. Objets magiques. Perles et ornements d'argent. Arrangement des ody .... 71 à 106

CHPAPITRE V. — Classification. — *A*) Ody tsara ou amulettes bonnes. Amulettes pour la conservation de la vie, la protection du riz, la défense de l'homme et du clàn ; amulettes de richesse et de chance. — *B*) Ody ratsy ou amulettes mauvaises. Maléfices pour causer la maladie ou la mort ; maléfices d'amour .... 107 à 138

CHAPITRE VI. — Rites de préparation et de conservation des ody. — Préparation des ody. Leur conservation : lieu des ody, leurs gardiens. Objets et animaux sacrés. Présages et miracles .... 139 à 162

CHAPITRE VII. — Utilisation des ody. — Epoques des rites ; consécration des amulettes. Leur efficacité ou leur manière d'agir : action par contiguïté, eau consacrée, onctions, absorption, bain de vapeur. Ody et fanafody.... 163 à 178

CHAPITRE VIII. — Grands rites ; offrandes et victimes. — Exaltation ou érection des ody ; rite de la danse ; rite du bain. Les offrandes aux ody. Les victimes : bœuf, mouton, poule, autres victimes. Cérémonies diverses. 179 à 194

CHAPITRE IX. — Les fady des ody. — Etres ou objets dont le contact ou l'approche est prohibé. Actes ou gestes interdits. Séries de fady attachés à divers ody .... 195 à 212

CHAPITRE X. — Les sampy imériniens. — Sampy populaires et sampy royaux. Les douze sampy : Kelimalaza, Ramahavaly, Rafantaka, Manjakatsiroa, Rabehaza, Ratsimahalahy, etc. Autres sampy : Ravololona, Mandriambongo. Culte politique des sampy. Obscurcissement des sampy .... 213 à 256

Index alphabétique des ody colligés .... 257 à 278

Table des planches hors texte 279

COLONIE DE MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

NOUVELLE SÉRIE. — TOME III
1916–1917

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 janvier 1902
à Tananarive
par M. le Gouverneur Général GALLIÉNI

TANANARIVE
Imprimerie Franco-Malgache
—
1922

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

NOUVELLE SÉRIE — TOME III

1916—1917

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE MALGACHE [1]

BUREAU

MM. le Dr FONTOYNONT .... *Président.*
le Dr VILLETTE .... *Vice-président.*
BERTHIER .... *Vice-président.*
LAMBERTON .... *Secrétaire.*

Membres honoraires

MM. AUJAS, administrateur en chef des colonies.
BÉNÉVENT, gouverneur des colonies.
BOULE, professeur au Muséum.
CHASE S. OSBORNE, Sault Sainte-Marie, Michigan.
COUSINS, missionnaire.
DE GUISE, gouverneur des colonies.
DAHLE, missionnaire.
ESTÈBE, gouverneur des colonies.
FERRAND, consul de France.
GARBIT, Gouverneur Général des colonies.
GAUTIER, professeur de faculté, Alger.
GERBINIS, gouverneur des colonies.
GUÉDÈS, id.
GRANDIDIER Guillaume, secrétaire de la Société de géographie.
J.-M. GUYON, gouverneur des colonies.
GUYON, ingénieur en chef des travaux publics des colonies.
GRANDIDIER (Alfred), membre de l'Institut de France.
HESLING, gouverneur des colonies.
JULIEN, gouverneur des colonies en retraite.
LACROIX, professeur au Muséum, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
MOUNEYRES, inspecteur général des travaux publics de l'Afrique Occidentale.
PIOLET, missionnaire.
RICHARDSON, missionnaire.
STANDING, missionnaire, docteur es-sciences.
R. SIBREE, missionnaire.
G. CH. TOUSSAINT, avocat-général.
VERGNES, gouverneur des colonies.

Membres titulaires

MM. BERTHIER, administrateur en chef des colonies.
CAMO, conseiller à la Cour d'appel de Madagascar.
P. CADET, missionnaire.
CHAZEL, id.

(1) A la date de la publication de ce Bulletin.

MM. P. Colin, directeur de l'Observatoire de Tananarive.
Dandouau, directeur d'école.
P. Dubois, missionnaire.
Dr Fontoynont, directeur de l'école de médecine.
G. Fontoynont, administrateur des colonies.
Jacobsen, missionnaire.
Lamberton, professeur au lycée de Tananarive.
Mondain, missionnaire.
Dr Monnier, médecin des eaux thermales d'Antsirabe.
P. Muthuon, missionnaire.
Perrier de la Bathie, explorateur
Renel, directeur de l'Enseignement.
Sharman, missionnaire.
Vernier, id.
Dr Villette, directeur de la maternité d'Isoraka.

Membres sociétaires

MM. Andriamifidy, lettré indigène.
Bonnefond, chef du service des mines.
Boureau, planteur.
P. Camboué, missionnaire.
Carle, industriel.
Carougeau, chef du service vétérinaire.
Colançon, administrateur des colonies.
Mgr Crouzet, vicaire apostolique.
Decary, fonctionnaire colonial.
Devaux, inspecteur de l'enseignement.
Drouhard, agent de colonisation.
Fouilloux, pharmacien.
Fraud, administrateur des colonies.
Girod, directeur des travaux publics.
Grandmougin, vétérinaire principal.
Louvel, chef du service des eaux et forêts.
Dr Moss, médecin à Tananarive.
Pétré, directeur du laboratoire de chimie.
Dr Ranaivo, médecin à Tananarive.
Dr Rasamimanana, id.
Rusillon, missionnaire.
Dr Salvat, directeur de l'Institut Pasteur.
Savaron (Calixte), industriel.
Sims, missionnaire.
René Toussaint, administrateur des colonies.
Vig, missionnaire.
Vivaldi, administrateur des colonies.

Membres correspondants

MM. Ardant du Picq, commandant d'infanterie coloniale.
G. Antelme, industriel à Maurice.
Bensch, administrateur en chef des colonies.
Bourdariat, négociant.
Blagden, membre du conseil à la Royal Asiatic Society.
Boyer, directeur de l'école des langues orientales.

MM. Boudillon, inspecteur des domaines.
Brandstetter.
Cabaton, professeur à l'école des langues orientales.
Carle (Mme).
Carlos Everest Conan, professeur à l'Université de Chicago.
Castan, missionnaire.
de Cespédès, directeur d'école.
Dr Cloitre, médecin à Fianarantsoa.
Conty, ambassadeur de la R. F. à Rio-de-Janeiro.
Daruty de Grandpré, secrétaire de la Société royale des Arts et Sciences de Maurice.
Dropsy, industriel.
d'Emmerez de Charmoy, agent du Département d'Agriculture à Maurice.
de Froberville, propriétaire.
de la Devèze, missionnaire.
Finot, directeur de l'école française d'Extrême-Orient.
Froidevaux, docteur es-lettres.
Gaillard directeur du Muséum de Lyon.
Dr Gaubert.
Grise, administrateur en chef des colonies.
Gros, négociant.
Hermann, notaire à la Réunion.
Hodgkin (Mme), missionnaire.
Jansenius, id.
Joly, publiciste.
Dr Jourdran, médecin principal des troupes coloniales.
Jourdran, P. Fr. administrateur des colonies.
Léon, missionnaire.
Mathiaux, geomètre.
Merle, ingénieur des mines.
Millot, planteur
Mouren, colon.
Oberthur (Charles), éditeur.
Oberthur (René), id.
Pagès, contrôleur des marchés.
Paulhan, publiciste.
Piermé, administrateur en chef des colonies.
Poisson, vétérinaire, docteur es-sciences.
Radley, missionnaire.
Rouaix, ingénieur.
Dr Roy, Montréal (Canada).
Rousselot (Abbé), directeur du laboratoire de phonétique à la Sorbonne.
Ramarohetra, ancien inspecteur de l'enseignement.
P. Sacleux, missionnaire.
Vally, administrateur en chef des colonies.
Voypon, id.
Dr S. Von Ronkel, secrétaire général de l'Académie des Arts et Sciences de Batavia.
Waterlot, directeur de l'Imprimerie Officielle.
Wilkinson, secrétaire de l'Office colonial de Singapour.

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 27 janvier 1916

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. le Dr Villette, Standing, P. Muthuon, P. Cadet, Girod, Carle, Maisonneuve, Rasamimanana, Andriamifidy.

Excusés : MM. Hesling, Dr Salvat, Bourdariat.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président dépose sur le bureau cinq manuscrits que M. l'administrateur Colançon nous fait parvenir par l'intermédiaire de M. le Gouverneur Général. On sait que dans la région Antaimoro existent un certain nombre de manuscrits écrits en caractères arabes, mais se rapportant à des faits ou à des coutumes du pays. M. Colançon s'est d'abord appliqué à distinguer les originaux des nombreuses copies auxquelles ils ont servi de modèles, puis il nous a fait faire pour notre bibliothèque une copie de chaque manuscrit original.

En nous faisant parvenir ces documents, notre collègue insiste sur l'intérêt qu'il y aurait à les traduire en caractères latins et en malgache vulgaire, et peut-être même en francais. L'académie se range à cette manière de voir et décide de demander à M. Berthier de se charger de ce travail.

Le président dépose sur le bureau une note de M. Colançon au sujet de l'écriture arabe. Cette note rectifie sur certains points un travail précédemment publié par M. Mondain. Il est décidé qu'elle sera communiquée à ce dernier pour élucider les points contestés.

Le président dépose également sur le bureau un travail de M. Rusillon sur les Vintana (destin) chez les Sakalava. Il est décidé que cette étude très consciencieuse sera publiée au *Bulletin*.

Le P. Muthuon lit une étude sur les preuves de l'affaissement du sol qui créa l'ancien lac de Tananarive, lac qui fut ensuite comblé par les alluvions des cours d'eau. On peut dire, *à priori*, qu'un affaissement a préparé l'emplacement du lac : sans cela, il n'aurait pu y avoir, vers Tananarive, cette remarquable convergence d'eaux courantes venues de presque tous les points de l'horizon.

Les contours irréguliers, déchiquetés en quelque sorte de l'ancien lac : la présence de brusques reliefs s'élevant en falaises comme Tananarive, Ambohimanga, Ambohitrimanjaka ; l'existence de portions déprimées au-dessous du niveau de la plaine lacustre et non comblées ; la grande étendue de certaines parties de l'ancien lac par rapport au bassin fluvial qui les alimente ; enfin, la fréquence des directions tectoniques parallèles : voilà autant de circonstances qui s'expliquent bien, et ne peuvent guère s'expliquer autrement que par une dislocation et un affaissement du sol primitif.

L'absence ou la grande rareté des roches dures sur la surface de la plaine lacustre, l'épaisseur des vases et des sables qui recouvrent le fond de profondeur inconnue : ce sont là autant de faits qui prouvent un comblement alluvionnaire consécutif à un affaissement du sol.

Une série de faits du même genre montrent que le maximum, le centre en quelque sorte d'affaissement se produisit dans les marais de la Mamba.

MM. Girod et Carle appuient les vues du P. Muthuon, tout en faisant remarquer que la plus grande profondeur apparente de la cuvette de la Mamba peut aussi s'expliquer par un alluvionnement moins actif.

M. Lamberton lit une note sur les curieuses variations de coloration que présente un charançon commun sur les pêchers et les mimosas, le *Polycleis suturatus*. Il indique quelles ont été les nouvelles acquisitions faites depuis la dernière séance. M. de Laborderie a acheté pour notre compte un Aye-aye, à Tananarive ; M. Lamy nous a adressé des ody de la région de Miarinarivo ; l'élève médecin Nasside nous a recueilli des coquilles et des poissons à Sainte-Marie ; le médecin Rajaofetra nous a envoyé un Actias de très grande taille, mais malheureusement endommagé. M. de Cormis nous a fait parvenir quelques insectes, dont un Phasme gigantesque. Enfin, les préparateurs de l'Académie ont envoyé des peaux et des squelettes d'oiseaux, de nombreux animaux dans l'alcool ainsi que des insectes.

M. le président propose la candidature comme membres correspondants, de M. Sharman et de M. le Dr Moss, qui tous les deux sont réputés pour leur grande compétence des choses et des gens de ce pays.

Séance du 24 Février 1916

Présidence de M. le Dr Fontoynont, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Etaient présents : MM. Dr Villette, Dr Monnier, Carle, P. Cadet, P. Muthuon, Andriamifidy, Rasamimanana, Maisonneuve, Lamberton. Excusés : M. Hesling, Girod, Dr Salvat.

Le président souhaite la bienvenue à M. Sharman qui répond qu'il est très sensible à l'honneur qui lui est fait et qu'il se promet de collaborer activement aux travaux de l'Académie.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. le Gouverneur Général nous transmettant, pour le musée, un plan en relief de la vallée de la Katsaoka habilement exécuté par M. Pomiès, agent du service de colonisation. Les travaux de ce genre sont très utiles, tant au point de vue de la géologie pure que de l'étude pratique de l'aménagement des eaux et de la mise en valeur des terres. L'Académie, désireuse d'encourager l'auteur, lui vote une allocation de 100 francs regrettant, de ne pouvoir faire davantage pour le moment. Elle décide également de demander à M. Pomiès s'il voudrait se charger de dresser le plan en relief de la région de Tananarive.

2° Une seconde lettre de M. le Gouverneur Général transmettant une étude astronomique adressée à l'Académie par M. l'administrateur, chef de la province de Mananjary. Ce travail composé par Lefihaonana, écrivain-interprète à Loholoka, est confié à M. Sharman qui en fera un compte-rendu à la séance prochaine.

3° Une lettre du préparateur Ramamonjy annonçant l'envoi de deux caisses de spécimens divers.

4° Une lettre de M. Dr Moos et une autre de M. Blagden remerciant de leur nomination comme membres correspondants.

Le président donne également lecture d'une notice de M. Fraud concernant les insectes qui attaquent les plantations d'arbres de la région de Manjakandriana, et d'une notice géologique concernant la pointe du Caïman et la colline du Rouve près du Majunga. Ce dernier travail est communiqué par M. Brousseau qui a joint à son envoi des fossiles intéressants et un fragment de calcaire qui lui semble renfermer du phosphate. Cette roche sera soumise à l'analyse pour vérification.

Le secrétaire annonce qu'il a reçu de M. l'administrateur Marchand une grande peau de crocodile (4 m. 50) ainsi qu'un superbe crâne.

Ces pièces seront préparées pour figurer au Musée d'histoire naturelle. L'Académie prie M. Marchand de vouloir bien agréer ses remerciements pour ce bel envoi.

Le P. Muthuon présente un échantillon de fer magnétique granulé recueilli sur les pentes du Vontovoroña (volcan situé au S.-O. de Fenoarivo) et dont l'origine ne lui paraît pas se rattacher au phénomène de latéritisation. Il présente aussi un échantillon de « labradorite » recueilli près d'Ambalavao. Cette curieuse roche ressemble beaucoup à du charbon et a déjà trompé quelques prospecteurs.

Pour permettre à certains membres de pouvoir plus facilement assister aux séances, l'Académie décide de siéger désormais le quatrième vendredi de chaque mois.

La séance est levée à 17 h. 1/2.

Séance du 24 mars 1916

Présidence de M. le Dr Fontoynont

M. le Gouverneur Général assiste à la séance.

Etaient présents : Mme Carle, MM Standing, Carougeau, Fouilloux, Pétré, Sharman, Dr Moss, P. Colin, P. Cadet, P. Muthuon, F. Raphael, Dr Monnier, Devaux, Savaron, Dr Salvat, Carle, Boureau, Dr Villette, Girod, Rasamimanana, Andriamifidy, Rajaofera, Maisonneuve, Lamberton.

Le président remercie M. le Gouverneur Général d'avoir bien voulu distraire quelques instants de ses importantes occupations pour apporter à l'Académie malgache le réconfort de sa présence. M. le Gouverneur Général répond qu'il n'a point oublié qu'il est un de nos membres et qu'il suit toujours nos travaux avec intérêt.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres correspondants et lit le procès-verbal de la nouvelle séance, qui est approuvé.

Il donne ensuite connaissance de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Pomiès offrant de faire le plan en relief des environs de Tananarive. L'Académie accepte cette offre avec gratitude et donne mission à M. Carle de prendre la direction de ce travail.

2° Une lettre de M. Rouquette offrant à l'Académie, pour le Musée d'histoire naturelle, les collections qu'avait rassemblées son frère, mort à la peine, dans la région d'Analalava. L'Académie accepte ce don et remercie M. Rouquette de sa généreuse pensée.

3° Une lettre de M. Basset, doyen de la Faculté des lettres d'Alger, au sujet de notre dernier *Bulletin*.

4° Deux lettres de M. le Général Gallieni, l'une qui nous est communiquée par le Gouverneur Général, l'autre qui est adressée à notre président. Le fondateur de l'Académie malgache veut bien donner à notre programme une approbation qui nous est un précieux encouragement.

5° Une lettre de M. Colançon nous informant qu'il a découvert de nouveaux manuscrits arabico-malgaches et nous offrant de les faire copier. L'Académie décide de faire effectuer ce travail et ouvre à M. Colançon le crédit nécessaire.

6° Une notice de M. Colançon expliquant la manière dont les Antaimoro fabriquent leur papier indigène. Une feuille de ce papier, ainsi que les échantillons des matières premières servant à le fabriquer sont joints à la notice. Il semble qu'en améliorant un peu la fabrication, ce papier serait parfaitement utilisable.

7° Une lette de M. Lacroix, professeur au Museum, demandant certains échantillons minéralogiques et offrant quelques tirages à part de ses récents travaux. L'Académie fera son possible pour lui donner satisfaction, de même quelle sera toujours heureuse d'offrir à notre grand établissement scientifique national les spécimens qui figurent en double dans ses collections.

8° Une lettre de M. E.-F. Gautier, professeur à l'Université d'Alger, nous signalant l'intérêt qu'il y aurait à étudier de près le phénomène de la capture de la Mahajamba par la Betsiboka.

M. Cayle donne quelques indications sur cet intéressant phénomène et annonce une communication plus étendue pour la prochaine séance.

M. Devaux fait part d'un télégramme adressé par M. le chef de la province des Comores offrant un squelette de cétacé, sous réserve que l'Académie couvrira les frais d'emballage et de transport. M. le Gouverneur Général veut bien nous annoncer que la Colonie se chargera du transport.

Le P. Colin lit une étude sur l'influence du soleil et de la lune sur le baromètre à Madagascar. Ce travail porte sur de très nombreuses observations et le savant directeur de l'Observatoire de Tananarive prouve que, à Madagascar tout au moins, la lune a une influence certaine sur la météorologie. Cet important travail sera publié très prochainement. Voici quelle est la conclusion de l'auteur :

« Le sujet que nous venons de traiter, l'influence de la lune sur le temps, a soulevé et soulève encore en Europe d'ardentes polémiques.

« Tout esprit impartial qui lira attentivement cette note se convaincra que cette opinion, vieille comme l'humanité, repose sur des bases scientifiques sérieuses à Madagascar. Les conditions géographiques et climatériques sont ici exceptionnellement favorables à l'étude de ce problème. La forme oblongue de notre Ile, avoisinant l'Equateur vers le Nord, se terminant vers le Sud au tropique du Capricorne, dès lors avantageusement placée pour recevoir l'influence du soleil et de la lune qui passent à notre zénith ou à son voisinage et s'abaissant d'une quarantaine de degrés vers l'horizon nord, sa situation atmosphérique calme, stable durant une grande partie de l'année, le privilège du climat continental de la capitale malgache, fournissent à la science météorologique des documents de première importance.

« En Europe, où les déclinaisons du soleil et de la lune s'étendent peu au-dessus de l'horizon Sud, où les éléments météorologiques subissent le contre-coup de variations, telles que dépressions de l'Atlantique, des golfes de Gènes et de Gascogne, aire anticyclonique de la Sibérie, centres thermiques de l'Espagne, ces réactions violentes, jettent la confusion dans les données du problème. Or, comme l'a remarqué le lecteur au cours de ce travail, l'étude de la question exige des résultats exempts de toute perturbation, que seuls peuvent fournir nos climats tropicaux ».

Le P. Muthuon lit une note sur les « ambatomiranty », ou alignements de granite de la région de Tananarive. L'auteur indique que le granite se montre en filons nombreux, surtout au Sud, au Sud-Est, et au Sud-Ouest de la capitale ; les filons, jalonnés par des blocs plus ou moins volumineux et arrondis, sont parallèles entre eux et dirigés Nord-Nord-Est et coupent suivant un angle d'environ 45° les grandes lignes de relief du pays données par les plissements du gneiss. Malgré leur abondance, ils ne jouent qu'un faible rôle dons la topographie de la contrée. Il leur est cependant arrivé de barrer des vallées et de créer des lacs temporaires, dont on retrouve à l'heure actuelle quelques vestiges.

M. le Dr Monnier présente de nombreux os de dinosauriens recueillis à Marovoay, par M. Bourreau. En disposant convenablement ces documents, on peut déjà se faire une idée des proportions colossales de ces reptiles. Malheureusement, beaucoup d'os sont très fragmentés et peu reconnaissables. Ces débris gisent à la surface du sol depuis un temps considérable et ont subi les intempéries et les feux de brousse. Mais nul doute que des fouilles ne mettraient au jour des spécimens bien mieux conservés.

La séance est levée à 17 heures et demie.

Séance du 28 avril 1916

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Etaient présents : P. Cadet, F. Raphaël, Maisonneuve, G. Fontoynont, Lamberton.

Excusés : Mme Carle, MM. Carle, Hesling, Girod, P. Muthuon, Bourdariat.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le P. Cadet dépose sur le bureau une brochure que le P. Suau a consacrée au P. Soury-Lavergne, mort victime de son dévouement sur les champs de bataille.

M. le Dr Monnier dépose, au nom de M. Louvel, un tirage à part d'une importante étude consacrée aux forêts de l'ouest dans la région si curieuse des « Antsingy ».

M. l'administrateur Fontoynont présente des fossiles provenant de la région de Mahanoro. Ces spécimens, de toute beauté, sont importants, parce que les régions fossilifères de l'Est sont peu nombreuses.

En particulier, le hasard voulut que les fossiles autrefois recueillis, à Mahanoro d'abord par M. Gautier, puis un peu plus tard par M. Baron, fussent tous perdus. C'est donc une bonne fortune pour l'Académie d'être la première à posséder ces documents.

Le secrétaire présente également quelques fossiles (Rhynchonelles) provenant du Bemahara et donnés par M. le capitaine Robert. Il montre de nombreux spécimens envoyés par les employés indigènes de l'Académie. Parmi les lémuriens reçus figurent : l'Indris à queue courte, ou *babakoto* des Malgaches, le Propithèque à diadème (*simpona*), l'Avahis à poils laineux (*fotsife*), le lémur roux à museau noir (*gidro*) ; le lémur noir et blanc (*varika*), l'Hapalemur gris (*halokotaina*), etc. La collection d'oiseaux s'est enrichie de quelques belles espèces comme le Leptosome à deux couleurs, le *vorondreo* malgache, l'Eurystome glauque (*voronkaka*), le Dicrure à queue fourchue (*railovy*) etc. Les insectes comptent de jolis buprestes, de grands papillons tricolores, quelques curieux orthoptères, et deux spécimens d'Opiliones, arachnides intéressantes dont les espèces malgaches sont encore peu connues.

Séance du 26 mai 1916

Présidence de M. le Dr Villette

Etaient présents : MM. Dr Standing, Renel, P. Cadet, P. Muthuon, Rajaofera, F. Raphaël, Chazel, Mondain, Rusillon, Sharman, Dr Monnier, Dr Fontoynont, Louvel, Carle Lamberton, Maisonneuve.

Excusés : Mme Carle, MM. Guédès, Hesling, Bonnefond.

Le président souhaite la bienvenue à MM. Louvel et Rusillon qui assistent aux séances pour la première fois.

Il lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Il donne connaissance de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de Mme Carle annonçant son prochain départ pour France. L'Académie malgache la prie d'agréer ses vœux de bon voyage et de prompt retour.

2° Une lettre du comice agricole de Tamatave au sujet de l'envoi du *Bulletin*.

3° Une lettre de M. Wulsin, naturaliste américain, nous faisant part de son heureux retour dans son pays et nous exprimant sa gratitude pour l'aide que nous lui avons donnée au moment de ses recherches dans la colonie.

M. Rusillon donne quelques détails sur la région de Marovoay. Il signale l'intérêt des ruines des anciennes capitales sakalava : Ambato-Bouéni et Mahabo. Ces vestiges mériteraient d'être conservés de même que l'histoire des Sakalava vaudrait la peine d'être étudiée. Cette étude est malheureusement bien difficile, faute de documents. Il semble que la race sakalava soit une race ancienne sur son déclin. Elle ne peut résister à la poussée des Betsileo dans l'ouest et surtout à celle des Tsimihety dans le nord-ouest. Cette dernière race fait preuve actuellement d'une grande vitalité et déborde sur toutes les peuplades qui l'entourent. Il y a là un fait très intéressant aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue ethnographique.

M. le Dr Fontoynont dépose sur le bureau une étude de M. Berthier sur *Le cahier d'écriture de Radama 1er*. L'auteur tire dans son travail des conclusions intéressantes sur la langue et l'orthographe des Malgaches primitifs. Il est décidé que cette note sera publiée au *Bulletin*.

M. Carle dépose sur le Bureau le *Catalogue des plantes cultivées à la station d'essai de l'Ivoloina* ainsi que le *Bulletin économique* du 1er semestre 1915. Il donne lecture de considérations sur des études parues dans ce dernier fascicule et visant l'introduction d'espèces nouvelles. Il montre par des exemples typiques que les espèces animales ou végétales perfectionnées par la culture européenne n'ont pas tardé à régresser vers un type primitif dès qu'elles se sont trouvées livrées à elles-mêmes dans la colonie. C'est ainsi, par exemple, que les vers à soie qui se développent librement en Imerina retournent rapidement à une forme dégénérée, rappelant les formes primitives de Chine, des siècles passés. La conclusion de l'auteur est que « l'introduction de plantes nouvelles ne peut se faire dans un temps déterminé et avec succès que si elle est surveillée rationnellement et qu'autant que les caractères des plantes introduites sont maintenus par des sélections appropriées et continues. Ces méthodes, ne l'oublions pas, pour être scientifiques, n'en constituent pas moins,

aujourd'hui, le mode opératoire ordinaire des institutions commerciales importantes en Europe, tels les Etablissements Vilmorin en France et le Laboratoire commercial de Swalof en Suède ».

M. Standing présente au nom de Mme Hodgkin une étude sur l'idée que les Malgaches se font de l'âme. Les éléments de cette étude ont été fournis par les réponses à un questionnaire préparé par l'auteur. Il en résulte que des doutes sur l'existence de l'âme et de son immortalité n'existent point chez l'indigène non européanisé. Pendant la vie, c'est, disent-ils, l'intelligence elle-même ; après la mort, une ombre toute semblable au corps abandonné, un fantôme doué du pouvoir extraordinaire de tuer raide mort l'imprudent qui répondrait à son appel. Les vents d'hiver seraient les esprits des ancêtres ; les vents doux, des âmes humaines, et les ouragans les fantômes turbulents des bestiaux. Le revenant hante son tombeau, ou va où veut le Créateur. Rêve-t-on? C'est l'esprit qui quitte le corps, l'intelligence qui voit. Les rêves sont donc vrais, sauf toujours les rêves d'hiver qui n'ont aucune importance. A la mort, c'est avec le dernier soufffe et par la bouche et les narines que s'en va notre esprit. On fait le possible pour empêcher cette évasion et les charmes qu'on emploie sont très curieux : citons les feuilles d'Ambiaty qu'on a soin de mettre dans les chambres pendant les enfantements. Enfin les devins prétendent même rappeler les intelligences échappées. C'est là une manœuvre difficile qui nécessite un appareil extraordinaire de corbeilles, filets, brosses et bambous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 23 juin 1916

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Etaient présents : Dr Standing, Dr Salvat, MM. Carle, Carougeau, Devaux, P. Cadet, P. Muthuon, Rasamimanana, Rajaofera, Andriamifidy, Lamberton, Maisonneuve. Excusés : MM. Hesling, Bonnefoud, Girod.

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre du P. Dubois au sujet de la publication de son *Dictionnaire français-betsileo.*

2° Une lettre de M. Gaugé, propriétaire minier à Fianarantsoa, annonçant l'envoi prochain d'échantillons minéralogiques et de fossiles.

3° Une lettre de M. Grellet, chef du poste de Midongy de l'ouest, signalant un gîte fossilifère dans sa région. Le Secrétaire informe l'Académie qu'il a déjà écrit pour avoir des informations précises sur ce gîte.

Il est donné lecture d'une note de M. *G. Fontoynont* au sujet des fossiles qu'il a trouvés dans le district de Mahanoro D'après les affleurements déjà reconnus, il semble qu'il existe une longue bande de terrain crétacé de Fanehivola jusque vers Andovoranto.

M. *Standing* présente à l'Académie une reconstitution de *l'Archeolemur*. C'est la première concernant ce Lémurien subfossile. Comme ses contemporains, les *Paléopropithèques* et les *Mégaladapis*, *l'Archeolemur* était un animal beaucoup plus trapu que les Lémuriens actuels. On sait qu'au point de vue scientifique, l'Archeolemur présente un très gros intérêt, car par sa dentition notamment, il se rapproche des singes d'Amérique. Les lémuriens actuels et subfossiles ont leurs incisives singulièrement réduites, les supérieures sont même totalement absentes dans le genre *Lepilemur*. Or l'Archeolemur, comme les singes, a des incisives très développées. Mais néanmoins c'est bien un lémurien, car ses orbites sont incomplètement fermées en arrière.

Le secrétaire informe l'Académie que les collections zoologiques étant maintenant en bonne voie, il propose de mettre en train les collections minéralogiques. Il croit désirable de former une collection aussi complète que possible des roches et des minéraux de la Colonie. Il semble qu'une collection de cette nature, formée d'échantillons bien authentiques, permettrait très souvent de donner rapidement d'utiles renseignements aux prospecteurs. L'Académie peut compter, pour les déterminations de minéraux, sur le concours si obligeant de M. Lacroix, le savant minéralogiste français. D'intéressants échantillons sont déjà recueillis. Ils ont été en partie récoltés par M. de Cespédès dans la région d'Antsirabe et par M. Drouhard dans la région de Tsaratanana. D'autres nous ont été gracieusement offerts par des propriétaires miniers, notamment MM. Girod, Florens et Dreyfus, auxquels nous sommes heureux d'exprimer notre sincère gratitude. Nous sommes d'ailleurs persuadés que lorsque les prospecteurs connaîtront notre projet et qu'il auront pu visiter nos collections, il seront tout disposés à collaborer à une œuvre qui les intéresse directement.

Séance du 28 juillet 1916

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Etaient présents : MM. Dr Villette, Dr Standing, Sharman, Carle, P. Muthuon, P. Cadet, Rajaofera, Rasamimanana, Andriamifidy, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : Dr Salvat, Hesling, Savaron, Girod, Bonnefond.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

a) Des lettres de M. Lacroix, professeur au Museum, d'où il résulte que des liens de plus en plus étroits vont s'établir entre l'Académie Malgache et notre établissement scientifique national. Notre compagnie pourra fournir aux professeurs du Museum des documents d'études, et ces savants pourront nous donner une aide précieuse pour la classification de nos collections, en même temps que des directions générales pour les études qu'il serait désirable d'entreprendre dans la Colonie.

b) Une lettre de M. Boule, professeur de paléontologie au Museum, nous demandant quels résultats ont donné nos dernières fouilles. Le secrétaire donnera les renseignements demandés.

c) Une lettre de M. Joubin, professeur de malacologie au Museum, demandant à l'Académie des échantillons de sables coquillers et des spécimens de mollusques céphalopodes (pieuvres, calmars, seiches, nautiles, etc.). Le secrétaire en fera rechercher et se chargera de les expédier.

d) Une lettre de M. Pouillaude, préparateur à la Faculté des sciences de Rennes, annonçant la publication prochaine d'une *Monographie des Cétonides malgaches* et offrant son aide pour constituer les collections entomologiques de notre Société. L'Académie accepte avec reconnaissance ce concours.

e) Une lettre de M. Thaxter, professeur américain qui s'est spécialisé dans l'étude des parasites des insectes et demandant à acquérir des matériaux d'études. La lutte contre les insectes nuisibles par des parasites tend à passer dans la pratique agricole et l'Académie est toute disposée à faciliter les travaux de M. Thaxter.

Le président dépose sur le bureau un vocabulaire des nouveaux mots entrés dans la langue malgache. Ce travail rédigé par M. Marre, a été transmis par M. le Gouverneur Général. Il dépose également un *Tableau généalogique des souverains anjouanais* ainsi qu'une Notice concernant le dit tableau. Ces documents transmis par M. le chef de la province des Comores et le Gouvernement Général ont été établis par Saïd Ahmed Zaki, gouverneur du district d'Anjouan. Il est décidé que ce travail sera transmis à M. Aujas, auteur d'un travail historique sur les Comores.

M. Standing donne lecture de la suite du travail de Mme Hodgkin sur les conceptions que les Malgaches se font de l'esprit. Les Hovas, quand ils sont malades, ou quand ils doivent partir en voyage, adressent des prières aux morts. Ils demandent la santé ou le bonheur en aspergeant d'eau ou de spiritueux le tombeau de leurs ancêtres. Les Sihanaka leur font même des offrandes d'argent ou de bœufs.

Le mot *lolo* désigne les fantômes et les papillons. A l'origine, les Hovas croyaient que les esprits des morts devenaient des papillons. De nos jours, en Ankavatsa, les indigènes croient plutôt que leurs ancêtres paraissent sous la forme de *bibimora*, ces serpents qu'on voit traverser si lentement les sentiers. Au Nord, il y a une tribu qui s'appelle toujours *Zafindraboay* ou Petits-Fils du Crocodile. Mais ce sont les Vazimbas surtout qui habitent dans l'eau, et il ne faut pas toucher aux *viha* de peur qu'on ne fasse mal à l'ancêtre qui dort dans l'eau, tout près.

Les Vazimbas qui habitent les rochers sont traités comme des dieux. Mais les adorateurs n'en ont pas moins le pouvoir de mettre fin à ces existences divines en souillant le rocher d'un peu de saindoux, ou en le jetant à terre.

Le secrétaire dépose sur le bureau les comptes rendus de l'Académie des Sciences ainsi que les derniers fascicules parus du *Bulletin* du Museum. Il présente des fossiles envoyés par l'instituteur officiel d'Ankirihitra et de beaux échantillons de quartz offerts par M. Rossi. Les uns sont du quartz rouge et les autres des cristaux de quartz limpides qui portent sur leurs faces de curieux ornements en forme de feuilles très découpées. M. Micouin a également fait parvenir à l'Académie une superbe macle de cristaux de quartz.

Séance du 25 août 1916

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. Dr Standing, Dr Salvat, M. Carle, P. Muthuon, P. Cadet ; Andriamifidy, Rasamimanana, Maisonneuve, Lamberton. Excusés : MM. Hesling, Bonnefond, Girod.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. Hermann un vieux manuscrit concernant l'île de Ste-Marie ; l'envoyeur demande d'identifier certaines localités.

Le Président dépose sur le bureau deux échantillons de tissus végétaux envoyés par M. l'administrateur Colançon ; l'un est fait en fibres de tsiapaka et l'autre en fibres de rombavy. Ces tissus paraissent solides et ne manquent pas d'un certain cachet ; il y aurait lieu de déterminer si les fibres utilisées pour ces tissus sont assez abondantes pour alimenter une exploitation industrielle.

M. Colançon indique qu'il est encore possible de recueillir quelques autres manuscrits arabico-malgaches dans sa région. L'académie malgache met à sa disposition les crédits nécessaires, de façon à avoir une collection complète de ce genre d'ouvrages.

Le P. Muthuon, de retour d'une excursion de deux semaines, dans les districts de Faratsiho et de Betafo, présente quelques remarques d'ordre général sur le pays qu'il a parcouru.

I. — Dans toute cette région ouest et sud-ouest de l'Ankaratra, on ne trouve rien de semblable aux *Ambatomiranty* ou alignements granitiques si fréquents dans le voisinage de Tananarive. Le granite est absent et laisse la place au gneiss normal ou au gneiss plus ou moins métamorphique. Les derniers *Ambatomiranty* visibles au sud d'Arivonimamo affleurent sur le haut d'Inihitra, au sud du mont Vahinambo.

II. — On admet généralement, ce qui semble vrai, que, lors des éruptions volcaniques qui ont donné naissance au massif montagneux de l'Ankaratra, les vallées actuelles n'existaient pas encore : elles se seraient creusées ultérieurement au travers de la couverture volcanique, pour atteindre le soubassement gneissique. Or, il faut admettre au moins une exception à cette règle pour la vallée de Ramainandro : à plusieurs reprises, des coulées de lave basaltique se montrent sur le cours de la rivière, en amont et en aval de Ramainandro, entre l'altitude de 1380 mètres et celle de 1300 mètres jusque tout près du confluent des trois rivières qui se réunissent à Ambohibato, pour former le Kitsamby. Cette exception, remarquable pour une rivière aussi encaissée que le Kitsamby, a échappé au lieutenant Barrier, quand il a dit, parlant précisément de cette région : « Les points les plus bas de la couverture volcanique ne doivent guère descendre au-dessous de 2.000 mètres ».

III. — Ce qu'il y a de plus intéressant et de plus original dans cette région, entre Faratsiho et Betafo, c'est le massif cristallin du Vavavato. Le Vavavato est un énorme ensemble rocheux, ayant 20 kilomètres de longueur N.-S., sur quelques 10 kilomètres E.-O., altitude moyenne de 1 900 à 2.000 mètres, avec nombreuses saillies atteignant 2 200 à 2.300

mètres, le point culminant, l'Avoaka, à 2.361 m. Cette masse est en saillie sur les terrains environnants, au N., à l'O. et au S. : à l'Est seulement, la couverture volcanique de l'Ankaratra atteint à peu près la hauteur moyenne du Vavavato. Le caractère d'ensemble le plus saisissant du Vavavato, de quelque côté qu'on l'observe, c'est l'aspect dentelé de ses lignes de relief : cette dentelure est si constante et si nette qu'elle donne à la masse rocheuse quelque chose de tout à fait inédit. Quand on pénètre à l'intérieur de ce massif, on constate que la pierre, sans occuper complètement la superficie indiquée ci-dessus, en occupe cependant la majeure partie, les intervalles étant remplis par des pelouses herbeuses et des vallons à eaux courantes. La roche, formée de quartz, de feldspath et d'un peu de mica noir, semble n'être que du gneiss plus ou moins métamorphique : elle est divisée très nettement en gros bancs orientés Est-Ouest sensiblement et relevés jusque tout près de la verticale. C'est ce qui donne à l'ensemble cet aspect dentelé si caractéristique. Il y a, au moins par places, une autre division en bancs vers le N.-N.-E. De là vient, ce semble, que la roche se brise en blocs plus ou moins irréguliers et plus ou moins volumineux. Dans le détail, le caractère le plus saillant du Vavavato, c'est un indescriptible désordre dans l'entassement, la superposition ou la dispersion des blocs : tout paraît bouleversé, disloqué ; tout, ensemble et détail, présente un caractère de pittoresque fantastique et de sauvage grandeur. L'érosion semble impuissante à tout expliquer : des tremblements de terre, des dislocations intenses ont dû intervenir et lui préparer les voies. Rien que de vraisemblable en cela, si l'on remarque que le terrain volcanique enserre le Vavavato de partout, excepté à l'ouest, et que des cônes et des cratères se glissent, dans le sud, jusque dans les interstices de la masse rocheuse.

Un membre fait remarquer que la région si pittoresque dont vient de parler le P. Muthuon étant proche d'Antsirabe pourrait peut-être, si elle était facilement accessible et quelque peu aménagée devenir un lieu d'excursion pour les baigneurs fréquentant la station thermale d'Antsirabe.

Séance du 22 septembre 1916

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents, MM. Dr Monnier, Mondain, Chazel, P. Cadet, F. Raphaël, Maisonneuve, Rajaofera, Andriamifidy, Rasamimanana.

Excusés : Mme Hodgking, MM. Garbit, Hesling, Standing, Lamberton.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président dépose sur le bureau des échantillons minéraux envoyés par divers prospecteurs

Mme Charoux, de Fianarantsoa, a fait parvenir un bel échantillon d'apatite (chloro-fluophosphate de chaux). Ce minéral fut autrefois recherché pour la parure, car il est souvent limpide et vivement coloré ; malheureusement son peu de dureté a fait renoncer à son emploi. Mais si on le trouvait en grande masse, il pourrait être exploité comme engrais phosphaté. Ce minéral présente encore un autre intérêt pour les prospecteurs : c'est qu'il accompagne souvent d'autres espèces de grande valeur et de plus c'est une des gangues des minerais d'étain (cassitérite).

M. Gaugé, prospecteur habitant la région de Fianarantsoa, a envoyé divers minéraux dont un échantillon de topaze.

M. Vollard a fait parvenir du graphite, de la galène, du quartz rose, et un volumineux échantillon de corindon amorphe.

Enfin, M. C. Razafy a envoyé d'intéressants échantillons de béril, de tourmaline, de grenat et d'amazonite. Il serait possible, paraît-il, d'obtenir cette dernière pierre en dalles de grandes dimensions et l'on se demande si elle ne pourrait pas être employée dans l'ornementation des édifices.

Le Président dépose également sur le bureau une étude de feu M. Rouquette sur l'anthropologie des races du Sud. Nous devons ce manuscrit à l'amabilité du frère du défunt, M. Rouquette, adjoint des affaires civiles, auquel l'Académie adresse ses meilleurs remerciements

Le R. P. Cadet annonce la mort du P. Causséque, un de nos membres de la première heure, auteur d'une grammaire malgache.

M. Mondain, chargé d'examiner une traduction nouvelle présentée par M. Colançon, d'un manuscrit arabico-malgache, qu'il avait lui-même traduit autrefois, explique que les différences qu'on peut relever entre les deux traductions en présence, proviennent des variantes des textes traduits. M. Mondain ajoute que les scribes antaimoro confondent souvent *t* et *dr* et que d'autre part, il y a souvent interchangement des syllabes *ka* et *dra*.

M. Chazel signale qu'il a vu à Belo, chez M. Vivaldi, une intéressante collection d'ody sakalaves, que notre collègue doit nous faire parvenir avec une notice les concernant.

Il ajoute qu'il a également vu à Morondava un catéchisme écrit en dialecte sakalave et publié par la mission norvégienne. Le P. Cadet dit que la mission catholique a déjà publié deux catéchismes dialectaux, l'un en sakalava du nord et l'autre en vezo.

Séance du 27 octobre 1916

Présidence de M. le Dr Fontoynont

M. le Gouverneur Général et M. Simon, consul de France à Maurice, assistent à la séance.

Etaient présents : MM. Dr Standing, Dr Villette, Sharman, Chazel, Mondain, F. Raphaël, R. P. Cadet R. P. Muthuon, Carle, Fouilloux, Girod, Carougeau, Savaron, Rajaofera, Maisonneuve, Lamberton, Rasamimanana, Renel.

Excusés : MM. Hesling, Bonnefond.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le R. P. Colin donne lecture d'une note relative à la pression atmosphérique sur le mont Tsiafajavona. Le savant météorologiste indique quelles sont les variations normales diurnes et nocturnes ; il établit quel est le jour barométrique moyen ; il montre quelles sont les variations barométriques mensuelles et termine par l'examen des variations accidentelles dues aux perturbations atmosphériques. Il met en lumière une donnée intéressante et jusqu'à un certain point nouvelle, celle de la lenteur avec laquelle les perturbations atmosphériques se propagent dans le sens vertical. Il exprime en terminant son regret de ne pouvoir poursuivre ses observations à la station du Tsiafajavona, les instruments ayant été récemment volés. M. le Gouverneur Général veut bien l'assurer que les appareils vont être remplacés et qu'un solide abri sera construit.

M. Carle présente une note de géographie physique concernant la région d'Ankazobe et due à M. Pomiès, agent du service de colonisation, qui l'a rédigée d'après des documents relevés à l'occasion d'un travail d'améliorations agricoles et d'assainissement entrepris dans cette région.

Cette note, accompagnée de croquis, de plans et photographies, montre quelle est la véritable position d'Ankazobe, le régime des eaux de la région, les travaux entrepris pour son amélioration sous l'ancien gouvernement malgache et de nos jours. Le voyageur qui passe en automobile à Ankazobe ne se doute guère que cette ville, qui paraît être située sur un point élevé, se trouve en réalité au fond d'une cuvette où émergent les eaux provenant d'une vaste région de plateaux.

De chaque côté de la ville se trouvent en effet deux massifs rocheux, l'Andoharano qui a 1.650 mètres d'altitude environ, voisin du Manankazo, et l'Ambatomalaza qui a 1.559 mètres. Ils ont formé au temps de la consolidation de la croûte terrestre un nouveau plateau absolument analogue aux innombrables tompoketsa que l'on trouve dans cette région.

La note comprend une coupe du terrain compris entre ces deux massifs qui représente un merveilleux exemple de plissement du sol.

Sur ce plateau, suivant une direction sensiblement Nord-Sud, un effondrement a dû se produire car l'esprit ne peut guère attribuer à la simple érosion des eaux qui devaient submerger Ankazobe un tel travail de terrassement. Erosion ou effondrement, il n'en reste pas moins entre les deux massifs une grande cuvette, centre d'émergence de toutes les eaux recueillies sur les deux grands plateaux en question.

Celles-ci apparaissent en de nombreuses sources et suintements (nous sommes en pays granitique) qui ont été jaugés par l'auteur de cette note, qui, afin de mieux faire comprendre la situation d'Ankazobe, a dressé une carte du régime des eaux ainsi qu'une coupe du terrain sur lequel est bâtie la ville. Ce croquis, par la direction de ces sources, leur altitude et leur importance, paraît bien démontrer qu'Ankazobe se trouve sur une nappe d'eau.

Au fond de la cuvette sont des vallées formées soit par l'érosion qui sur certains points a été plus grande et s'est trouvée ensuite arrêtée par des bancs rocheux, soit par des dépôts sédimentaires.

Ces vallées sont marécageuses et constituent néanmoins les meilleurs terrains de culture de la région.

Les Malgaches l'avaient compris, mais il fallait empêcher l'inondation de ces terrains, surtout par les crues de la rivière Andranobe, qui passe au pied d'Ankazobe et dont le cours se trouvait en effet arrêté non loin de la ville par un énorme seuil rocheux.

Les moyens employés de nos jours pour l'extraction des roches étant inconnus à cette époque, les indigènes avaient tenté l'exécution en amont du seuil, d'une grande tranchée de 80 mètres de long sur 12 mètres de profondeur environ, de façon à donner un nouveau cours à l'Andranobe en évitant le seuil.

Plusieurs milliers d'hommes furent occupés longtemps à ce travail entrepris sous le règne de Ranavalona I^re^ ; il fut malheureusement inutile car à cette profondeur de 12 mètres, les indigènes rencontrèrent de nouveau la roche qui n'était que la continuation du seuil. Aussi la tranchée fut-elle abandonnée. Les traces de ce travail existent encore avec ses curieux gradins.

De nos jours, on a entrepris le creusement d'un chenal dans le seuil en question, ainsi que la création d'un réseau de fossés de drainage dont l'achèvement, cette année, va permettre la mise en culture de toute cette région.

L'Académie remercie M. Pomiès de sa communication très intéressante et très documentée, et qui dénote chez son auteur un esprit d'observation qui lui fait honneur.

M. Carle indique qu'au cours d'une tournée, il lui fut possible d'étudier le phénomène de la capture de la Mahajamba que M. Gautier avait signalé à notre attention.

Quand on descend la vallée de la Mahajamba, on constate que le cours d'eau change brusquement de direction à gauche et rejoint la rivière le Kamoro (coude de capture). A droite s'étend un lit de sable, couvert de bararata à un mètre en général plus haut que le lit actuel. En temps de crue, tout est recouvert d'eau ; cette eau s'écoule dans les deux rivières Mahajamba et Kamoro. Pour quelles raisons, en saison sèche, la ligne de partage des eaux s'établit-elle en faveur du Kamoro ? Il ne semble pas qu'il y ait lieu de chercher une explication géologique de ce phénomène, dans cette plaine de sable ; a-t-il été causé comme le prétendent les indigènes, par le creusement d'un canal dérivé de la Mahajamba ? C'est très possible.

Dans tous les cas, il y a eu de tous temps un confluent plus ou moins accusé, plus ou moins comblé, d'où l'on pouvait rejoindre par eaux les deux rivières. Il n'y a donc pas eu capture à proprement parler comme le prétend notre collègue, M. Gautier. Des relevés topographiques presenteraient pour l'explication de ces phénomènes un grand intérêt : exécutés avec nos moyens actuels, ils seraient coûteux et longs. On pourrait les remplacer par des opérations photographiques prises avec un appareil assez ingénieux vendu par la maison Kern et C^ie^ de Aarau (Suisse) et destiné à prendre des vues topographiques du haut des airs, à bord d'un ballon, aéroplane, cerf-volant, etc.

Cet appareil se compose de sept chambres et de sept objectifs travaillant par un seul déclic. La chambre centrale est hexagonale et opère perpendiculairement au sol. Les chambres appuyées sur chacun des côtés de l'hexagone central ont une forme trapézoïdale et les objectifs opèrent sous un angle de 45° par rapport à la plaque centrale.

Les épreuves négatives obtenues sur la plaque centrale donnent des images qui ne sont pour ainsi dire pas déformées. Au contraire les images impressionnées par les plaques 1, 2, 3, 4, 5 et 6 le sont et proportionnellement à la distance des objets à l'appareil et inversement à la hauteur de ce dernier au-dessus du sol.

L'ingéniosité de l'invention réside dans la façon de tirer les épreuves de la couronne, elles sont dirigées sur une surface impressionnable par un objectif incliné par rapport à la plaque négative. Les détails de la photographie, arbres, maisons, etc., peuvent encore comporter une petite déformation mais leurs positions respectives, ce qui est la chose importante en topographie, sont automatiquement rétablies.

L'étendue de terrain qui peut être photographiée en une seule opération par cet appareil est représentée par un hexagone régulier dont le diamètre est égal à cinq fois la hauteur de l'appareil au-dessus du soleil.

Notre collègue Gautier pourrait, ainsi qu'il nous l'offre, nous faciliter l'achat de cet appareil, qui serait des plus utiles, aussi bien à l'Académie Malgache qu'à l'administration de la Colonie.

Le R. P. Muthuon lit une note sur la distribution des *Ambatomiranty* ou alignements filoniens de granite dans le Vakinankaratra et la province d'Ambositra.

Le Vakinankaratra, si riche en roches volcaniques proprement dites, est pauvre en *Ambatomiranty*. Il faut excepter, ce semble, la région à l'est d'Antsirabe, au voisinage du grand pic phonolithique du Votovorona ; là, les alignements de blocs rocheux ne manquent pas ; mais, pour plusieurs d'entre eux, le caractère éruptif n'apparaît pas avec la dernière évidence ; et peut-être quelques-uns, dont l'orientation coïncide, d'ailleurs, avec la direction de feuilletage du terrain cristallophyllien, ne sont-ils que de simples traînées de gneiss métamorphique.

Au sud de cette bande d'éruption phonolithique Votovorona-Nankiana, sur les croupes de haut relief (1.800-1.900 m. d'altitude moyenne) qui séparent le Vakinankaratra du Betsileo, les alignements, appelés ici *Ambatomitety* « roches qui se suivent, formant une sorte de pont », se raréfient, et leur caractère de granite éruptif n'est pas non plus toujours incontestable.

Il n'en est plus de même dans la province d'Ambositra. Dès qu'on a franchi la frontière de cette circonscription territoriale, auprès et à l'est de la grande descente d'Ambodifiakarana, se présente l'*Ambatomiranty* d'Ambatomanjaka, arête relativement étroite, mais puissante — 10 à 12 kilomètres de longueur — séparant deux sous-affluents de droite de la Mania, la Behena, et l'Ambatomanana.

De là, à travers la vallée de la Mania et jusqu'à Alarobia-Sandrandahy, les alignements rocheux ne manquent pas ; cependant, leur parallélisme d'orientation vers une direction voisine du N.-N.-E. n'est plus aussi constant.

Mais c'est dans la région d'Ambositra, au N., à l'E. et au S. de ce chef-lieu, que ces alignements granitiques, dénommés dans le pays *Ambatomitatana* « roches alignées en série », reparaissent avec une abondance et un ensemble de caractères qui rappellent le Sud-Est de Tananarive. En particulier, la ville d'Ambositra ou ses environs immédiats présente quatre ou cinq *Ambatomiranty* d'une grande netteté et qui donnent un remarquable caractère de pittoresque à certains hameaux de la banlieue. Au N. de la ville, le long de la route des automobiles, sur un parcours de 10 à 12 kilomètres, six au moins de ces alignements sont très apparents ; six autres se montrent au sud, sur une distance de 10 km. Ainsi donc, sur un parcours de quelques 10 kilom., au voisinage d'Ambositra, la route coupe plus de quinze *Ambatomiranty*, sensiblement parallèles entre eux et distants l'un de l'autre de 100 à 200 ou 300 mètres. — Je ne suis pas en mesure de donner des indications précises sur le rôle des alignements granitiques dans le sud du Betsileo ; mais j'ai lieu de croire qu'ils existent encore assez nombreux au moins dans certaines parties de la province de Fianarantsoa. — Ces *Ambatomiranty* ou filons de granite caractériseraient ainsi la bande la plus orientale de ce qu'on appelle le Plateau central de Madagascar, c'est-à-dire la partie de ce plateau la plus bouleversée par les mouvements orogéniques.

M. Lamberton montre des échantillons de corindon qui présentent sur une de leurs faces de curieuses ornementations. Ils proviennent de Fanovana et ont été offerts au Musée par M. Chulliat, prospecteur dans cette région. Il dépose sur le bureau le type d'une petite collection minéralogique portative à l'usage des prospecteurs qu'il a constituée avec l'aide du chef du service des mines. Cette petite collection se compose d'environ 70 échantillons comprenant les principaux minéraux que le prospecteur a intérêt à bien connaître. Ils sont rangés dans des boîtes à compartiments renfermées elles-mêmes dans un coffret fermant à clef. Le tout ne pèse pas 10 kg. et peut être facilement emporté avec soi ; les échantillons ne peuvent se mélanger en cours de route ; ils portent, d'ailleurs, des numéros qui permettent de les remettre facilement en place si par hasard ils venaient à être dérangés. Il semble que cette collection, qui pourra être répandue à de nombreux exemplaires, rendra des services aux prospecteurs en leur facilitant l'identification de leurs trouvailles.

M. Simon dépose sur le bureau deux manuscrits anglais concernant le séjour de Hastie à Madagascar. L'Académie a déjà publié l'un de ces manuscrits (vol. II ; année 1903). Elle sera très heureuse de publier l'autre et remercie vivement M. Simon de l'aimable pensée qu'il a eue de nous communiquer ce travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 24 novembre 1916

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Etaient présents : MM. Dr Standing, Chazel, P. Cadet, P. Dubois, P. Muthuon, Rajaofera, Andriamifidy, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : MM. Garbit, Hesling, Girod, Bonnefond

Le président donne connaissance des documents reçus depuis la dernière séance.

M. Lurat, pharmacien à Mananjary, a signalé un gisement de fossiles et a envoyé quelques spécimens. Les uns, comme *Alectryonia ungulata*, *Ostrea dilatata* sont facilement reconnaissables ; malheureusement beaucoup ne sont que des moulages internes non déterminables spécifiquement.

M. l'administrateur Gallaire, chef du district de Nosy-Varika, a envoyé un lot de fossiles recueillis à Fanivelona. Ce sont à peu près les mêmes espèces que celles envoyées par M. Lurat, qui peut-être a recueilli les siennes dans la même localité.

M. l'administrateur Toussaint a fait parvenir des fossiles de la région de Malaimbandy. La plupart sont des empreintes de poissons qu'il sera certainement intéressant de comparer avec les poissons fossiles qu'on trouve communément dans le nord et le nord-ouest de l'Ile. M Toussaint a également envoyé des spécimens de roches curieusement feuilletées.

M. l'administrateur Lauratet a fait aussi parvenir de très curieuses roches de la région de Tsaratanana. Ce sont des calcaires blancs ou jaunâtres parcourus par un réseau compliqué formé par un calcaire noir. Certains de ces blocs forment d'admirables mosaïques et d'autres évoquent l'idée de quelque animal fossile.

M. l'administrateur Piermé, chef de la province de Maevatanana, a envoyé un *Ankoay* vivant (*Haliaetus vociferoïdes*). Suivant les désirs exprimés par le donateur, ce superbe oiseau sera conservé vivant aussi longtemps que possible, et après sa mort, sa dépouille ira enrichir les collections du musée d'histoire naturelle.

L'instituteur officiel d'Ankirihitra a envoyé des fossiles de sa région : celui d'Ambodinato a fait parvenir des insectes, un autre a remis des fragments d'ambre qu'il avait recueillis autrefois, quand il était en exercice à Fort-Dauphin.

Les collections de roches et de fossiles, formées par feu M. Rouquette, viennent d'être remises à l'Academie. Elles contiennent de nombreux et importants échantillons dont le classement a été immédiatement entrepris. On peut signaler des fragments d'ammonites qui conservent encore leur test nacré.

M. Chulliat, prospecteur dans la région de Fanovana, a envoyé au musée d'histoire naturelle des fragments de roche qui sont comme lardés de beaux cristaux de corindon. Cela indique une formation minéralogique qu'il serait intéressant — et peut-être important — d'étudier de près.

M. Drouhard a envoyé vivant un *Euplère de Gondot*. Cet animal connu sous les noms de Alasy et de Fanaloka compte parmi les plus intéressants de la faune malgache.

Le R. P. Dubois analyse une grammaire du dialecte betsileo. Ce travail sera publié avec le dictionnaire betsileo du même auteur.

Le secrétaire dépose sur le bureau un certain nombre de grands ouvrages nouvellement achetés pour la Bibliothèque.

La séance est levée à 17 heures et demie.

Séance du 22 décembre 1916

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r^ FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Maisonneuve, Renel, Guédès, R. P. Dubois, R. P. Muthuon, R. P. Cadet, F. Raphael, Andriamifidy, Rasamimanana, Bonnefond, Lamberton.

Excusés : MM. Garbit, Hesling, Girod, Carle.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté :

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Rouaix, ingénieur civil des mines à Antalaha, nous annonçant l'envoi prochain d'échantillons minéraux de sa région et nous indiquant des correspondants qui pourraient nous fournir d'intéressants renseignements ethnographiques et historiques sur la région Nord-Est de l'Ile.

2° Une lettre de M. Melou, instituteur à Diego, offrant de fournir des spécimens au Musée d'histoire naturelle.

3° Une lettre de M. Lacroix, professeur au Muséum, envoyant la détermination d'échantillons minéralogiques soumis à son examen, et demandant d'autres échantillons et quelques renseignements complémentaires.

4° Une lettre de M. Boule, professeur au Muséum, annonçant la réception de fossiles et nous faisant connaître qu'ils seront étudiés aussitôt que la fin de la guerre aura permis le retour du personnel dans les laboratoires.

Le président dépose sur le bureau une étude de M. Rusillon, accompagnant l'envoi de nombreux objets servant à des usages religieux dans la région de Marovoay (province de Majunga). Cette importante collection comprend notamment une statue assez curieuse, nommée *Ibibilahimanjaka*, qui est une preuve que les indigènes ont aussi représenté la divinité sous une forme humaine ; le nombreux attirail utilisé dans la cérémonie du « tromba » : coupe de consécration, encens, assiette, vêtements, éventail, hachette, etc. ; une remarquable collection de cannes ornementées et de colliers.

Le P. Muthuon dépose sur le bureau une étude du P. Camboué, sur les mœurs de quelques araignées malgaches. L'auteur n'a pas seulement été examiner les araignées chez elles, mais il a fait de nombreuses expériences et il arrive à cette conclusion que nombre d'araignées ont usurpé la réputation « d'intelligentes bêtes » que leur ont fait certains écrivains, épris de pittoresque plus que de vérité. Parmi tous les exemples que donne le P. Camboué, citons celui-ci : « J'enlève à notre *Nephile* (c'est le nom de la grande araignée à soie que tout le monde connaît à Madagascar), son cocon sur le point d'être terminé. Je substitue aux œufs un petit tampon de coton recouvert de papier rose en imitant vaguement la couleur. Sans doute, pensez-vous, l'araignée jouissant d'une certaine réputation d'intelligence, va se mettre à la recherche de ses œufs disparus, et si elle ne peut les retrouver, abandonner une entreprise et un travail désormais inutile. Point du tout : la bête reprend tout simplement ses opérations de tissage, juste au point où je les ai interrompues, donne le dernier coup de main, ou plutôt de patte, à l'enveloppe soyeuse, puis se met en devoir de ramasser les détritus dont elle protège le faux cocon, tout comme

s'il renfermait encore des œufs. Je supprime le papier coloré, et au lieu de faire disparaître les œufs, je les déplace seulement et les transporte à quelques centimètres de l'enveloppe soyeuse. L'*intelligente* araignée ne manquera pas cette fois de découvrir la supercherie et laissera l'enveloppe vide pour s'empresser d'aller protéger sa progéniture. Pas davantage. La *bête* reprend encore son travail juste au point d'interruption et l'achève de son mieux, tandis qu'elle délaisse les œufs tout à côté....... »

Le secrétaire présente la collection, complète à partir de 1895, des *Comptes-rendus* de l'Académie des sciences. L'Académie malgache doit cette libéralité à l'intervention de M. Lacroix, auquel elle adresse ses bien vifs remerciements. Il présente également une collection de bois envoyés de Maroantsetra, par M. de Cespédès. A signaler des chapeaux de formes diverses, taillés en un seul morceau et vraiment réussis et pas beaucoup plus lourd qu'un casque ordinaire. C'est le bois *Halampona* qui est utilisé pour cet usage. Le secrétaire signale encore parmi les plus intéressants objets reçus : un cristal de quartz contenant une grosse bulle gazeuse qui se déplace comme dans un niveau d'eau, et une ammonite avec son test nacré. Cette pièce aurait été une véritable merveille si elle n'avait malheureusement été presque entièrement émiettée en cours de route. Elle a été envoyée, ainsi que le quartz, par M. Piermé, chef de la province de Maevatanana.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures et demie.

Séance du 26 Janvier 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r^ FONTOYNONT

Etaient présents : M^me^ Hodgkin, MM. D^r^ Standing, Chazel, De Guise, Guédès, R. P. Dubois ; R. P. Muthuon, R. P. Cadet, Rajaofera, Rasamimanana, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : MM. Hesling, Sharman, D^r^ Villette.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant diverses lettres de M. Lacroix. Notre savant collègue nous signale que les eaux des sources minérales de Sainte Marie de Marovoay contiennent un sel purgatif exploitable. Il nous signale également l'intérêt qu'il y aurait à rechercher si le mot malgache « vatodidy » désigne une seule espèce minérale ou si c'est un terme générique appliqué à toutes les roches qui se taillent facilement.

L'académie décide de faire recueillir dans les diverses provinces des échantillons de « vatodidy » qui seront ensuite envoyés à M. Lacroix pour étude.

M. le D^r^ Fontoynont dépose sur le bureau et offre pour les collections du Musée une batterie de fusil qui porte la date de « 1835 ». Elle serait donc antérieure à la création des usines de Mantasoa par Laborde. Il serait intéressant de rechercher où elle a été fabriquée.

Il est donné lecture d'une communication de M. Fraud au sujet de la capture de la Mahajamba. Notre collègue était chef du district de Port-Bergé au moment où se produisit cet événement géographique. Il eut lieu vers mars 1903, et il fut causé par les pluies diluviennes qui tombèrent à deux reprises cette année-là. La crue de la Mahajamba déploya et emporta une colline qui séparait le lit de la Mahajamba de celui de la Kamoro. D'autre part, M. Fraud voit dans ce phénomène un cas de la loi de Baer qui veut que dans l'hémisphère sud, les fleuves coulant vers l'équateur rongent constamment leur rive gauche. Tout en reconnaissant le grand intérêt de la communication de M. Fraud, M. Carle fait remarquer qu'il a visité le lieu où s'est faite la capture et qu'il n'a vu aucune trace de colline. Il semble qu'un nouvel examen des lieux, par un géologue, serait indispensable pour trancher cette question.

Un autre membre fait remarquer que la loi de Baer n'est guère admise par les géologues actuels, car sa valeur absolue, donnée par le calcul, est très petite et ne saurait compenser la pesanteur. En réalité, le cours d'eau cherche toujours la ligne de plus grande pente et son effort sur les obstacles naturels qu'il rencontre est porté tantôt sur sa rive droite, tantôt sur sa rive gauche. Dans le cas des cours d'eau du nord-ouest de Madagascar, les rivières sont déviées vers le S.-E.-N.-O par la rencontre après les grès liasiques assez friables des terrains jurassiques plus résistants. Les eaux longent les causses et ne les traversent qu'à la faveur d'une dépression du plateau. Quand les rivières débordent, elles ont naturellement tendance à aller où la gravité les pousse, c'est-à-dire vers l'ouest.

M. Carle présente une note du R. P. Colin sur le cyclone du 26 décembre. Ce très intéressant travail est destiné à être publié dans la *Revue Agricole et Vétérinaire* du mois de janvier.

Il présente également un plan en relief de Tananarive et environs dû à l'un des agents de son service, M. Pomiés. Cette planche est la première d'une série qui embrassera en un grand plan de quatre mètres sur trois mètres, toute la région centrale de l'Imerina et permettra de se faire une idée exacte du relief si chaotique de cette région. Il s'agit là d'un travail considérable exécuté pour le compte de l'Académie Malgache et destiné à figurer parmi les collections géologiques, où il constituera certainement une des principales curiosités (1).

Le P. Muthuon rend compte d'une excursion faite, dans la région d'Ankazobe. Quand venant du sud, on approche d'Ankazobe, divers traits de configuration physique du sol, arrêtent le regard. Tout d'abord, c'est la situation de la petite ville, création du général Lyautey : ses maisons, noyées en quelque sorte dans un massif verdoyant d'eucalyptus, reposent presque à l'extrémité septentrionale d'une dépression, qui fut manifestement l'emplacement d'un lac. Les terrasses plates témoins aujourd'hui fragmentés du principal niveau antérieur des eaux (1.225 mètres d'altitude), accusent cet ancien état de choses. Les eaux venant du S.-E. par l'Andranobe et ses affluents, furent arrêtées là à des hauteurs progressivement décroissantes par les chaînons rocheux de l'ouest, avant de trouver une issue vers l'Ikopa.

En second lieu, remarquable est la disposition des reliefs montagneux qui forment comme le cadre de cette dépression. A l'ouest, c'est une série de chaînons orientés N.-N.-E. dont le premier et le plus saillant est l'Ambatomalaza (1550 mètres d'altitude maximum). Le mont Angavo, à la silhouette si accidentée et si pittoresque, continue ces chaînons vers le nord et ferme par sa falaise abrupte la dépression de ce côté. A l'est et au N.-E., s'étend, parallèlement au cours de l'Andranobe, dans une direction N.-N.-O., le long chaînon, appelé Tsiafabalala dans sa partie sud : moins haut dans son ensemble que les chaînons de l'ouest, mais remarquable par sa longueur (20 à 25 kilomètres) et par sa direction rectiligne, il a l'aspect d'un mur au-dessus de la vallée. Son prolongement, le mont Babay, est traversé par la route de Majunga au kilomètre 108.

A l'arrière de ce chaînon de Tsiafabalala Babay, à l'E. et au N.-E. d'Ankazobe, une longue ligne très saillante (plus de 1000 mètres d'altitude), quoique moins régulière, ferme complètement l'horizon : c'est le rebord abrupt du plateau froid et nu de Manankazo. La route de Majunga escalade péniblement ce plateau à force de détours et de circuits sur un parcours de 7 kilomètres.

Quant à la dépression elle-même d'Ankazobe, dominée par ces hauts reliefs, l'étude stratigraphique du terrain montre qu'elle résulte probablement de l'effondrement d'un anticlinal en pointe ou en angle. Ce serait en petit la reproduction du phénomène qui a créé la forêt d'Alsace entre les Vosges et la Forêt-Noire. L'effondrement de la clef de voûte de l'anticlinal a dû avoir lieu, au moins pour la partie occidentale, par fractures parallèles : de là vient que les sept ou huit sources que M. Pomiés a signalées dans son intéressante étude hydrographique d'Ankazobe, sont orientées suivant trois directions parallèles entre elles et à la faille saillante du massif d'Ambatomalaza.

Sur les terrasses planes de la dépression d'Ankazobe, les affleurements rocheux manquent totalement : il en est ainsi, ce semble, sur tous les sols jadis couverts par les eaux ; la transformation latéritique les a atteints profondément. Par contre, dans les vallées actuelles, entaillées graduellement jusqu'à une profondeur de 30 à 35 mètres, à mesure que le niveau des eaux s'abaissait en aval, le gneiss apparaît par places : tel est le seuil rocheux d'Andriambikinina, qui semble avoir été jadis et est encore le principal obstacle à l'écoulement des eaux. Si le service de colonisation arrive à abaisser et à élargir ce seuil, qui retient les eaux et produit leur stagnation dans le fond des vallées actuelles, il aura supprimé une des causes principales de l'insalubrité relative de la région. Alors

(1) La mort a malheureusement empêché M. Pomiés de réaliser son projet.

peut être un jour viendra où la population, aujourd'hui fort clairsemée, se multipliera dans cette dépression d'Ankazobe, et ces terrains, qui semblent jouir d'une certaine fertilité, pourront se couvrir de cultures.

Le secrétaire rend compte des documents reçus depuis la dernière séance. Il présente des fossiles envoyés par Rakotoarivony, instituteur officiel à Ankirihitra, et transmis par M. l'administrateur, chef de la province de Maevatanana ; une collection d'oiseaux et de mammifères faite dans la forêt tanala par les préparateurs du Musée et une importante collection d'insectes recueillie dans la région Antsihanaka par des indigènes opérant pour le compte de l'Académie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 26 février 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance. M. Houssay, professeur de physiologie à Cordoba (Buenos-Ayres), qui s'occupe tout spécialement des araignées venimeuses, demande, par une lettre qui est communiquée par M. le directeur du service de santé, des renseignements concernant les araignées réputées dangereuses à Madagascar. L'Académie charge son secrétaire de satisfaire à cette demande. Un membre fait observer à ce propos qu'il serait désirable d'instituer une sorte d'enquête sur les arachnides et les myriapodes venimeux de la Colonie, et sur les effets de leur venin. Nul doute que le service de santé ne puisse faire recueillir de très intéressants renseignements sur ce sujet.

Il est décidé que l'Académie lui demandera d'en prendre l'initiative.

M. Bouvier, professeur au Muséum, demande quelques renseignements sur une araignée rencontrée dans le sud de l'île, au cours d'une tournée, par M. le général Gautheron et M. le Dr Duvigneau. Cette araignée fait son nid dans une coquille vide de gastéropode suspendue aux branches des buissons. La coquille pend, attachée par sa pointe. On ne voit pas comment l'araignée peut suspendre un tel fardeau, si vraiment c'est elle qui hisse la coquille sur l'arbuste. Il y a là un très curieux problème que des observations sur place permettraient sans doute d'élucider. Cette araignée-ermite fut rencontrée à Ambovombe (province de Fort-Dauphin).

M. C. Houlbert, professeur à l'Ecole de pharmacie et de médecine de Rennes et directeur de la station entomologique de cette même ville, nous informe qu'il prendra volontiers en main l'étude des orthoptères de notre Colonie. C'est un précieux collaborateur pour l'Académie malgache, qui lui en exprime ses bien sincères remerciements.

Le président dépose sur le bureau la collection des *Etudes de Lépidoptérologie comparée*, dont l'auteur, M. Ch. Oberthür, fait hommage à notre bibiliothèque. Ces magnifiques volumes, ornés de superbes planches en couleurs, édités avec un soin minutieux font presque autant honneur à l'art qu'à la science. M. Ch. Oberthür nous informe qu'il se met à notre disposition pour déterminer les papillons que nous voudrons lui envoyer. L'Académie Malgache lui en est doublement reconnaissante et sera très heureuse de mettre à profit sa grande compétence.

Le R. P. Colin lit une étude sur la température sur le Tsiafajavona (2.630 mètres). Dans ce travail, l'auteur examine d'abord la marche moyenne diurne du thermomètre, puis sa variation durant les saisons chaude et froide et termine par les variations accidentelles qu'éprouve la température sous l'influence de divers agents physiques et cosmiques. Ces résultats, comparés à ceux obtenus à l'observatoire de Tananarive, donnent lieu à plusieurs remarques intéressantes, dont voici quelques-unes :

Au Tsiafajavona, la température croît lentement le matin, atteint son maximum vers 12 heures, puis décroît rapidement ; à Tananarive, la température croît rapidement dans la matinée, atteint son maximum vers 14 heures, puis décroît lentement.

A l'altitude de 2.630 mètres (Tsiafajavona), on ressent le plus grand froid dès 3 heures et 4 heures du matin ; à 1.400 mètres (Tananarive), le minimum thermométrique se manifeste plus tard, vers 5 à 6 heures, un peu avant le lever du soleil, ou bien au moment même du lever.

En 1914, les températures extrêmes furent pour le Tsiafajavona 18° 7 (28 décembre) et — 2° 3 (28 juillet). En 1915, ces extrêmes furent pour le Tsiafajavona 20° 1 (30 octobre) et — 2° 6 (15 juin) ; pour Tananarive 32° 6 (28 octobre) et 3°8 (13 juin).

La température moyenne des deux années 1914-1915 est de 8° 6 pour le Tsiafajavona et 17° 9 pour Tananarive, ce qui fait une différence de 1° pour 150 mètres, alors qu'on observe une différence de 1° pour 245 mètres entre Tamatave et Tananarive.

Cette étude de notre savant collègue apporte une nouvelle contribution a la météorologie tropicale ; elle sera publiée *in extenso* avec les graphiques qui l'accompagnent dans un de nos prochains *Bulletins*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 23 mars 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Carle, Pomiès, Fraud, R. P. Muthuon, Rasamimanana, F. Raphaël, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : MM. Garbit, Hesling, Bonnefond, Dr Standing.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance. M. Rouaix a communiqué une lettre de M. le professeur Bertin (du Muséum) demandant des échantillons d'Oryctes — gros insectes vulgairement nommés rhinocéros — et d'autres insectes nuisibles. L'Académie s'efforcera de donner satisfaction à M. Bertin et de lui faciliter ses études d'insectologie agricole.

Le médecin indigène Ranaivo, en service à Benenitra, a envoyé une très intéressant collection d'objets se rattachant aux mœurs des Bara : vêtements, ustensiles divers objets de parure, fétiches, etc. Chaque objet est accompagné d'une fiche en indiquant l'usage ou la signification. L'Académie félicite le médecin Ranaivo et souhaite que son initiative ait des imitateurs.

M. Fraud lit une note indiquant que sa précédente communication au sujet de la capture de la Mahajamba, n'avait eu d'autre prétention que d'indiquer quelques-unes des circonstances qui ont accompagné ce fait intéressant.

M. Carle ne pense pas que la grande crue qui a fait dévier la Mahajamba ait fait disparaître une colline, car nulle part dans la région on ne voit trace de semblable disparition. Il ne croit pas non plus que des coulées du Bongolava aient pu venir jusque dans la région de Maroadabo.

Passant à un autre sujet, M. Carle lit une note sur les volcans du Maritampona situés sur l'ancienne route d'Antsirabe à Betafo. L'un d'eux, l'Antsifotra, est un des plus curieux volcans de la région, il a déjà été décrit par Mme Carle dans une précédente note à l'Académie malgache : « Leur éruption a été la cause de la formation de deux « vallées de comblement ; le cas est fréquent dans les régions volcaniques de Madagascar, « il m'a été donné en maints endroits, dans l'Ankaizina notamment, de constater la « cause relativement récente de la formation de cuvettes, aujourd'hui plus ou moins « partiellement comblées et cultivées.

« Les volcans de Maritampona sont formés par deux cratères jumelés, l'Antsifotra « et l'Iavoka ; ils présentent ces particularités d'avoir leur échancrure tournée pour le « premier au nord, pour le second au sud. Ils se sont formés dans une grande vallée « archéenne parfaitement dessinée dont le thalweg est encore indiqué au km. 15 de la « route (cote 1500) et au km. 23 (cote 1300) ; au milieu de cette vallée, à une époque que je « crois difficile de déterminer mais que nous appellerons, d'après M. Lacroix, celle des « volcans de Betafo, correspondant à la troisième période d'activité volcanique, du massif « du Vakinankaratra, sont surgis très sensiblement au milieu de la vallée les deux « volcans précédemment nommés. L'un et l'autre ont donné des coulées ou cheires de 2 à 3, « kilomètres qui sont venues buter contre les flancs de la vallée, formant au travers de « celle-ci deux barrages ; en amont de ces barrages les rivières ont accumulé leurs eaux

« formant des lacs qui se sont comblés, laissant encore du côté de l'Andrantsay notamment, « des marais partiellement cultivés.

« De ces deux vallées, celle de l'Andrantsay est la plus importante. Sa mise en « culture a été entreprise d'une part en dérivant les eaux de l'Andrantsay sur les flancs « du volcan de l'Antsiotra et en les amenant à flanc de coteau jusqu'au lac de Betafo. Le « périmètre dominé est de plus de 1.200 hectares.

« L'œuvre commencée par la nature fut facilitée en permettant l'écoulement des eaux « des marais en amont de la coulée du Iavoka. C'est ce qui fut réalisé en abaissant le seuil « de la rivière à l'endroit où elle traverse la cheire du Iavoka.

« La connaissance des phénomènes, tant anciens qu'actuels, qui ont provoqué la « formation des sols que les hommes cultivent est absolument nécessaire aux techniciens « qui cherchent à améliorer la production de ces sols.

« Dans les vallées purement archéennes (celle du Betsimitatatra par exemple), les « mouvements tectoniques qui les ont formées sont plus difficiles à déceler, ils se sont « passés pour quelques-uns à la formation de la croûte terrestre ; dans les régions « volcaniques, agissant dans un milieu déjà formé, il est plus aisé de déterminer la succes- « sion des phénomènes qui ont amené les terres à l'état où nous pouvons les observer « aujourd'hui ».

M. Pomiès, qui a eu récemment l'occasion de visiter Mantasoa, présente une note sur les anciens établissements de Laborde et montre quelques intéressantes photographies

Le président présente une collection de bois faite par M. l'officier d'administration Barthère, auquel l'Académie adresse ses remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 27 avril 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Aujas, R. P. Muthuon, R. P. Dubois, F. Raphaël, Fouilloux, Rajaofera, Rasamimanana, Lamberton, Maisonneuve.

Excusés : MM. Garbit, Hesling, Girod, Renel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Le président fait remarquer que dans le compte rendu publié par la *Tribune*, il a été imprimé à tort *Pouriès* au lieu de Pomiès.

M. Dandouau signale à l'Académie que dans le *Journal Officiel* du 20 juin 1903, il a été publié un long rapport de M. le lieutenant Meyzonnade sur la capture de la Mahajamba. Cet officier fut chargé d'étudier le phénomène aussitôt que la baisse des eaux le permit. Il donne d'abord quelques détails sur la région. « La plaine d'Andranolava, dans laquelle « débouche, par le sud, le Mahajamba, après avoir franchi les derniers rapides du « Tampoketsa, est inclinée légèrement dans une direction Sud-Nord, et les eaux du « Mahajamba s'y écoulent dans un lit large et peu profond, pour s'échapper vers la baie « du Mahajamba, par une trouée dans l'Ankarafantsika, situé au nord de Kalambay. Mais, « vers l'ouest, entre le plateau de Maroadabo, au sud et les collines d'Ambalia au nord, il « existe une dépression formant la plaine d'Ambalia en contre bas de celle d'Andranolava « et se raccordant avec cette dernière, par le léger seuil d'Ambalarano, pendant qu'elle « communique, à l'ouest avec la vallée du Kamoro, par le seuil plus prononcé d'Antafiani-« manga, dont la pente est tournée vers le Kamoro.

« Dans la dépression d'Ambalia, il s'était formé une sorte de canal, le Kabongo, qui « servait de déversoir, pendant la saison des pluies au trop-plein du lit du Mahajamba et « conduisait les eaux recueillies dans le Kamoro. »

Le lieutenant Meyzonnade a parcouru l'ancien et le nouveau lit du Mahajamba, et de ses observations, il résulte que la déviation du cours du fleuve est due à l'ensablement du lit dans la grande plaine d'Andranolava et à l'existence du déversoir naturel constitué par le couloir d'Ambalia.

M. Dandouau envoie d'intéressants renseignements au sujet de la batterie de fusil datée 1835 et dont M. le Dr Fontoynont a fait dernièrement don au Musée. Cette pièce provient sans aucun doute de l'atelier qui existait à Ilafy avant que Laborde n'eût créé sa grande installation de Mantasoa.

Le président dépose sur le bureau, au nom de M. Colançon, la traduction intégrale et annotée d'un manuscrit arabico-malgache. C'est un travail très intéressant au point de vue linguistique et l'Académie s'efforcera d'en assurer la publication suivant les désirs exprimés par l'auteur.

Le secrétaire fait connaître que M. l'administrateur Piermé a adressé à l'Académie deux jeunes fosas vivants. Ces jolis animaux ont été immédiatement installés dans une cage où ils ne paraissent pas trop se déplaire. Le même a également envoyé un hibou vivant, un œuf de caïman avec embryon naturalisé et un lot de très curieux calcaires

recueillis par M. Lauratet, chef du district de Tsaratanana. Il y a dans ce lot deux fragments d'une gigantesque ammonite. M. Boureau, entrepreneur à Maevatanana, a fait parvenir une ammonite. M. Chenaud, propriétaire à Vohémar, a envoyé une grande squille, ou mante de mer. Ce crustacé est très curieux par sa première paire de pattes qui rappellent les pattes de l'insecte bien connu sous le nom de mante religieuse. A tous, l'Académie adresse ses bien sincères remerciements.

Le R. P. Muthuon rend brièvement compte d'une mission géologique dont l'avait chargé l'Académie et présente les échantillons minéralogiques qu'il a rapportés. Il remet à la prochaine séance, la présentation d'un rapport détaillé sur les observations qu'il a été à même de faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 26 mai 1917

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Etaient présents : MM. Aujas, Berthier, Fouilloux, Carle, R. P. Muthuon, R. P. Dubois, Rasamimanana, Pomiès, Chazel, F. Raphaël, Lamberton.

Excusés : MM. Sharman, Dr Standing.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Garbit, Gouverneur Général, nous informant de sa prochaine rentrée en France, et nous offrant ses vœux.

2° Une lettre de M. le chef de la province de Mananjary nous faisant parvenir, pour être envoyés à M. Lacroix, quelques fragments du fameux éléphant de pierre.

3° Une lettre de M. Ferrand nous informant de sa rentrée en France.

4° Une lettre de M. Ch. Oberthur nous faisant parvenir le vol. XIII des Etudes de *Lépidoptérologie comparée* et nous annonçant l'envoi prochain d'un lot de papillons déterminés.

M. le R. P. Muthuon dépose sur le bureau un échantillon de cipolin, recueilli près de l'Observatoire, un échantillon de roche grenatifère provenant des environs du village de Sabotsy, et des cristaux de magnétite ramassés près d'Ambohimanga.

M. Carle présente une note sur la couronne de volcans de Vatomandry, et généralement sur les différentes qualités de terres qu'on rencontre sur la côte est. Les zones éruptives sont intéressantes pour l'agriculture, puisque ce sont elles qui ont donné les terres les plus fertiles, dont ne doit pas s'écarter la colonisation. Mais parmi ces terres, il y a lieu de différencier les terres à type doléritique et celles à type de basalte.

A la première catégorie se rattachent les terres de l'arrière-pays de Tamatave avec la zone de Farafate ; à la seconde, l'arrière-pays de Vatomandry qui apparaît dès qu'on a laissé les collines quartzeuses, dénudées, parsemées de roches blanchâtres, devenues cependant intéressantes tout récemment par les riches gisements de graphite qu'on y a trouvés.

« Derrière ces collines, se trouve une zone caractérisée par la présence d'appareils éruptifs qu'on retrouve sur une ligne sensiblement Nord-Sud, direction de tous les plis de la région orientale, legèrement incurvée au droit de Vatomandry. Elle est formée par une suite de volcans.

Le Vohibolo au Sud qui paraît le moins important a son cratère tourné vers l'Est ; une des lèvres forme une arête sur le prolongement de laquelle se trouve la propriété d'Ambodizara appartenant à M. Brée.

A 4 heures plus au Nord, on rencontre le Vohinangy, un des plus hauts, sur le sommet duquel se trouve un point géodésique (cote 483). Bien qu'ayant été au sommet, il m'est impossible d'affirmer l'existence du cratère, ces montagnes étant recouvertes d'une épaisse végétation de bambous et de ravenala, quand ce n'est pas de la forêt. Cette couverture que j'aurais voulu, pour une fois, que ces abominables feux de brousse fassent disparaître rend très difficile toutes les observations ; et c'est à ce fait qu'il faut attribuer, peut-être, la rareté des observations sur l'orographie de ce pays.

Avec les ravenala, les bambous, on y voit les goyaviers, les citrus divers, le makarana et les nids de cochenilles qu'il abrite dans ses feuilles, le dipacy, sur les bords des ruisseaux, le vatodinga, enfin un peu partout le lantana ou corbeille d'or qui paraît se multiplier d'une façon inquiétante pour nos prairies.

Au sommet de la colline de Vohinangy, quand on monte sur un arbre pour dépasser la brousse, on jouit d'un panorama splendide ; on domine de cette hauteur de 400 mètres toute la région côtière limitée par le liseré blanc des écumes bord de la mer.

Bien entendu, chacun des volcans dont je viens de parler étend, loin de son cratère, souvent à plus de 10 ou 15 kilomètres ses déjections, ses coulées, ses tufs. C'est sur ces terres que se trouve la seconde propriété de M. Brée, d'Ambodinifolo.

Plus au Sud, continuant la même chaîne, se dressent les deux pics de Miarinarivo et du Takarindrona, les plus hauts du groupe, atteignant l'altitude de 562 et 511.

Des deux, je n'ai vu que le Takarindrona. Son cône rappelle un temple grec, il en a la majesté, l'imposante allure ; c'est un pic dont le sommet est arrondi, couvert d'une forêt protégée par un « tabou » ou par l'escarpement de la roche ; toute la montagne constitue un cratère assez bien dessiné avec de nombreux dykes de basalte.

Dans la rivière qui coule au pied du Takarindrona et à laquelle il donne naissance, on rencontre de gros dykes de basalte dont l'un est couché présentant la structure columnaire typique, à 2 ou 300 mètres en amont du trou de graphite exploité par M. Laroque.

Aussi extraordinaire que cela paraisse dans ce pays de basalte et de lave, on rencontre du graphite qui, naturellement, se trouve dans les terrains archéens. C'est une preuve que nous sommes bien au centre d'une éruption où l'explosion fut assez violente pour ne laisser se former aucun dépôt. On trouve en ce point, entourées et surmontées par des laves, diverses roches, qui permettront d'expliquer peut-être la succession de phénomènes qui a pu provoquer cette curieuse formation. Telle qu'elle est, cette chaîne me paraît présenter les caractères suivants, en se plaçant au point de vue géographique, minéralogique, agrologique.

1° *Au point de vue géographique.* — C'est une chaîne de 30 kilomètres de long (peut-être se prolonge-t-elle plus au Nord) dirigée sensiblement Sud-Ouest-Nord-Est, d'une altitude variant entre 400 et 560 mètres, dominant immédiatement la région côtière formée de collines allant de 0 à 15 mètres. Elle est un centre d'émergence pour les eaux et provoque une ligne de partage des eaux en deux versants : Ouest et Est ; les eaux sont abondantes car, malgré sa proximité de la mer, d'importantes rivières y prennent naissance, telle que la Sandramanongy.

Certaines rivières, lors de ces éruptions, ont dû être déviées de leur cours ; c'est en effet au volcan de Vohibolo qu'il faut attribuer probablement le coude presque à angle droit que décrit le Sakanila entre Ambodisaina et Ambodisariana. Il serait intéressant de savoir jusqu'à quelle distance ce massif s'étend à l'Ouest ; M. Pomiès, qui revient de cette région, me signale des basaltes à plus de 20 kilomètres de ce point sur la route de Beforona.

2° *Au point de vue minéralogique.* — On y rencontre des laves en forme de boulets, des basaltes en masses arrondies en lentilles, en colonnes (principalement au Takarindrona) ; du trachyte ; cette dernière roche forme des bancs plissés toujours dans la même direction Nord-Sud, je les ai remarqués provoquant des chutes sur une petite rivière qui traverse la propriété d'Ambodinifolo. Elle se présente à l'état de roche blanchâtre parsemée de petites taches nettement blanches ; elle est souvent très altérée. Enfin, au fond de la grande rivière du Sakanila, au droit de la maison d'Ambodinifolobe, on voit des bancs de micaschistes, témoins du terrain primitif sur lequel reposent les épanchements divers, produit des éruptions.

Ces bancs ont la même direction que les venues volcaniques qui les recouvrent et l'on peut faire à ce sujet diverses hypothèses.

3° *Au point de vue agrologique.* — Toute la zone formée par ces épanchements volcaniques au pied de cette chaîne de volcan constitue les véritables terres de colonisation. A

défaut d'autres indices, la végétation naturelle le prouve ; les forêts de bambous avec sous-étage de longozo ne poussent généralement qu'au bord des marais ; on les trouve ici jusqu'au sommet des collines. Autour des villages, les arbres fruitiers les plus divers, les cannes à sucre, les caféiers forment un agréable rempart à la haute brousse, prairie de valeur que les animaux apprécient.

Je regrette de ne pouvoir confirmer cette fertilité que l'apparence nous fait supposer par quelques chiffres d'analyses qu'il m'est impossible de donner, le laboratoire de Nanisana étant fermé. L'origine de ces terres me paraît tout autre que celle dont j'ai parlé pour la zone de dolérite. Ici il n'y a point ou peu de place pour les latérites. Ces terres ont été formées par les cendres et tous produits de déjections, sorte de tufs maintenus meubles par la végétation qui les couvre. Nous nous trouvons en face des mêmes terrains que ceux dont j'ai constaté la présence et l'intérêt dans la zone d'éruption des volcans de Betafo. Mais alors que, dans cette région du Centre, les mêmes produits de déjections ont été soumis à l'action appauvrissante des feux de brousse, sur la côte Est, la végétation toujours verte, grâce aux pluies fréquentes, rend les feux moins fréquents, par suite moins dangereux.

La création de domaines agricoles dans cette zone serait favorisée par la présence des sommets relativement élevés de la chaîne des volcans qui permettraient des cultures variées et la possibilité de trouver en tous temps un saine fraîcheur.

Enfin, à moins de deux heures, on aboutit à des rivières qui sont navigables en toute saison et en relation par voie d'eau avec le chef-lieu, Vatomandry, qui est également le point d'embarquement des marchandises.

C'est de la connaissance de l'origine de nos terres que nous pourrons en déduire la fertilité et les moyens de les améliorer.

En terminant son intéressante communication, M. Carle fait remarquer l'utilité qu'il y aurait à recueillir, classer et vérifier tous documents d'ordre géologique, minéralogique et agrologique qu'il sera possible de se procurer.

L'Académie approuve entièrement cette idée et nomme une commission qui fera en quelque sorte le travail préparatoire pour la rédaction de la carte géologique détaillée de Madagascar, œuvre de première importance, puisqu'elle devrait logiquement servir de base à une colonisation rationnelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures et demie.

Séance du 28 juin 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE D^{r} FONTOYNONT

Etaient présents : MM. D^{r} Salvat, Carle, Pomiès, Rasamimanana, Andriamifidy, F. Raphaël, Sharman, R. P. Dubois, Fouilloux, Guédès, R. P. Muthuon, Mondain, Lamberton.

Excusés : MM. D^{r} Standing, Hesling.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre du secrétaire général de la Société d'Anthropologie de Paris, donnant d'utiles indications sur la façon de recueillir des documents concernant l'anthropologie.

2° Une lettre de M. Goissaud, suggérant qu'une couverture illustrée destinée, à notre *Bulletin*, soit mise au concours. Le bureau est chargé d'examiner les projets qui lui seront présentés. Il ne semble pas possible d'instituer un concours, vu le petit nombre de personnes pouvant y prendre part.

3° Une lettre de M. Daruty de Grandpré, nous annonçant la visite de M. d'Emmerez de Charmoy, l'entomologiste attaché au département d'agriculture de l'île de Maurice. Le président fait connaître qu'il a, en effet, eu le plaisir de recevoir la personne annoncée et qu'il lui a fait donner toutes facilités pour étudier nos collections entomologiques. M. Carle expose que la mission de M. d'Emmerez consiste à rechercher à Madagascar des guèpes pouvant parasiter certains insectes qui détruisent les cannes des plantations de Maurice. Notre visiteur a trouvé à notre musée d'utiles indications, première preuve que les matériaux qu'amasse l'Académie Malgache ne sont point inutiles.

M. Sharman rend compte de l'étude qu'il a faite d'un manuscrit envoyé par M. l'administrateur, chef de la province de Mananjary. Ce travail traite des croyances au destin chez une des tribus du sud-est, celle des *Antambahoaka*. Le manuscrit débute par cinq tableaux, indiquant :

1° Les douze mois lunaires et les destins qui s'y attachent ;

2° Les 28 jours et les destins qui les régissent ;

3° La signification du destin des douze mois lunaires ;

4° La localisation des destins dans la case indigène ;

5° Les noms donnés aux enfants nés sous l'influence des destins des douze mois lunaires

M. Sharman fait remarquer les rapports très marqués qui se trouvent entre les usage et le vocabulaire des gens de la côte sud-est et ceux des Arabes. Les Malgaches ont cependant perdu toute connaissance de l'ancienne science de l'astrologie, mais la pratique subsiste.

La nomenclature des *mois astrologiques,* sur la côte sud-est est la même que celle de l'Imerina, tandis que les *noms locaux des douze mois de l'an* sont tout à fait différents de ceux de l'intérieur. Ainsi Alahamady, Adaoro, Adezoza, etc., sont remplacés par Asarabe, Vatravatra, Asotry, etc.

En ce qui concerne les 28 jours du mois lunaire, régis chacun par un destin particulier, on remarque une grande différence entre le système des Antambahoaka et celui de

l'intérieur. Le premier, suivant la découverte du Dr Dahl, donne les noms arabes des constellations du zodiaque à chaque jour du mois.

On constate de même des différences très marquées entre les mots significatifs des douze destins sur la côte est et dans l'intérieur ; par exemple, en Imerina, les signes des douze destins sont : 1° Destin de la puissance royale ; 2° Destin du feu ; 3° Destin maladroit ; 4° Destin des morts ; 5° Mauvais destins ; 6° Destin des riches ; 7° Destin de la balance ; 8° Destin des cultures ; 9° Destin fort et irrésistible ; 10° Destin de la clef ; 11° Destin des pleurs ; 12° Destin changeant. Chez les Antambahoaka, les destins des douze mois sont : 1° Destin du taureau (force) ; 2° de la vache (faiblesse) ; 3° du badamier ou champignon ; 4° de la pierre ; 5° de la conversation ; 6° du feu ; 7° de l'échelle ; 8° du scorpion ; 9° du parc aux volailles ; 10° du parc aux bœufs ; 11° de la bouche, de la rivière, de l'eau ; 12° du torrent, du voyage.

En ce qui concerne la localisation des destins dans les cases malgaches, il n'y a rien de particulier sur la côte sud-est.

Si l'on examine les noms donnés aux enfants nés sous l'influence du destin des divers mois, on remarque, en Imerina, des noms, tels que : « Razakamady » (né au mois d'Alahamady), Rabedaoro (né au mois d'Adaoro), Randriambola (né en Asimbola) ; les noms en usage sur la côte sud-est, quoique différents suivant le mois de la naissance, ne font pas, comme c'est le cas en Imerina, une sorte de jeu de mots portant sur le nom de ce mois et le rappelant aux ombiasy.

M. Sharman termine en citant quelques formules employées par les astrologues dans leurs diverses cérémonies et fait ressortir que plusieurs ne sont pas dénuées de charme poétique, telle la suivante : « Réveille-toi, ô Asabotsy (Samedi), toi qui es le bâton des enfants, le jeu de maisonnette, le bonheur du pays sans fin. Si quelqu'un souffre dans son domaine, c'est toi qui protèges le malade. Le remède qui est bon pour lui est un jeune veau présenté par un enfant, de la graisse de bœuf, un fuseau. Allez-vous-en, ô Asabotsy, pour ne pas abîmer celui qui cherche à être guéri, et pour ne pas faire opposition à celui qui guérit. »

Le président remercie M. Sharman de sa belle communication et souligne les grandes difficultés qu'a rencontrées la traduction de ces documents indigènes, écrits en un idiome tout à fait local.

M. Pomiès, qui a eu l'occasion de parcourir l'itinéraire Brickaville, Andévorante, Vatomandry, Beforona, fait de son voyage une intéressante relation où le pittoresque est joint aux utiles observations. Il conclut de la manière suivante : « De toutes les observations qu'il m'a été donné de faire au cours de cette randonnée, il semble résulter que la région volcanique du Takarindrona et du Miarinarivo s'étend, vers le nord-ouest, jusque sur les bords de l'Iaroka, c'est-à-dire à 25 kilomètres à vol d'oiseau, de ces volcans ; il est en outre visible que leurs déjections se sont projetées principalement dans cette direction, surtout lors de la dernière éruption, car sur le versant est de ces volcans, on ne voit que très peu de traces de basalte à la surface du sol. Une autre région volcanique semblerait exister de l'autre côté de l'Iaroka avec le sommet du Vohidrazana comme point culminant ; qui sait même si ce mont n'est pas un ancien volcan ?

« En résumé, toute cette région comprise entre Vatomandry et Beforona est d'origine volcanique, très fertile, et serait évidemment propre à la grande culture, et la disposition des chutes des multiples ruisseaux que l'on rencontre permettrait l'installation de nombreuses usines pour le traitement des produits récoltés ; il y manque cependant actuellement l'essentiel : la facilité des communications ; il faut vraiment vouloir faire ce trajet ou être obligé de le faire pour avoir le courage de l'entreprendre. »

Le R. P. Muthuon présente un rapport sur une excursion géologique qu'il a faite dans la région d'Antsirabe et Ambositra, au mois d'avril.

« Au mois d'avril dernier, sous les auspices de l'Académie Malgache, j'ai pu passer quelques jours à visiter le sud du Vakinankaratra et l'ouest de la province d'Ambositra.

D'Antsirabe à Amhohiponana

Vendredi 13 avril. — Arrivé à Antsirabe par l'automobile du jeudi 12, je trouvai M. Carle, qui me donna rendez-vous pour le lendemain matin ; notre objectif était de voir la vallée de la Manandona, où le service de colonisation fait exécuter des travaux d'irrigation d'un grand intérêt. Cela nous permet de nous rendre compte sommairement des caractères de cette haute cuvette lacustre d'Antsirabe, vers laquelle s'écoulent une partie des eaux de l'Ankaratra : des éruptions volcaniques relativement récentes l'ont accidentée ; la masse des eaux de l'ancien lac finit par se vider au sud par une issue percée dans l'enceinte de schistes cristallins qui les enfermait. A un niveau inférieur, est la longue cuvette marécageuse d'Ambohiponana, où les eaux de la Manandona séjournèrent longtemps, avant qu'une brèche ouverte dans les quartzites du mont Bity leur livrât un passage, encore fort étroit et sinueux, vers la Mania.

Samedi 14 avril. — *Ascension du mont Bity.* — Les collines qui dominent Ambohiponana à l'ouest sont formées de gneiss dirigés N. O. avec relèvement vers l'Est : roche en général fort altérée et profondément ravinée. En contre-bas, à mi-hauteur sur le flanc oriental du mont Bity, deux à trois traînées de granite, interstratifié selon toute apparence, montrent de gros blocs saillants c'est sous ces blocs dégagés par l'érosion et entassés en désordre que sont vraisemblablement les grottes dont on affirme l'existence, mais dont notre guide ne réussit pas, involontairement ou non, à trouver l'entrée. Au-delà des granites, l'ascension se fait dans les quartzites qui sont remarquablement fins, feuilletés et quelquefois un peu micacés.

Ces quartzites sont orientés N.-O. et levés généralement vers l'Est, formant muraille plus ou moins abrupte vers la vallée de la Manandona. Découpés, déchiquetés par l'érosion en blocs anguleux, très saillants, ils forment des amoncellements d'un pittoresque sauvage. La flore, sur laquelle M. Carle pourrait donner des précisions intéressantes, est assez riche et prend un facies subtempéré : je tiens à mentionner en particulier un bambou, dit *Volovato*, très abondant surtout sur les parties supérieures de la montagne, dont le sommet est à 2.265 mètres.

Ce chaînon de quartzites du Bity se continue vers le sud par les quartzites des monts Analabe et Ndrianombilapa : il fait partie de tout un ensemble de massifs de quartzites existant entre Ambositra et Betafo. A l'est, c'est le long chaînon, dont le sommet le plus saillant est le Vorondolo (2.145 mètres) et qui se prolonge sur quelques 30 kilomètres du nord au sud, dominant la vallée de la Sahatorendrika : je l'ai visité, il y a près d'un an. Au sud, c'est le chaînon d'Ambatolanary, entre la Vato et la Mania ; à l'ouest, une autre chaîne de quartzites forme le mont Volamandaotra ; plus à l'ouest encore est un autre massif de quartzites. Au N.-O. de l'Ibity, deux autres chaînes se montrent encore : celle qui porte les sommets d'Andranomangitsa, de Namarinana et d'Olohingy ; puis enfin, plus loin, la chaîne Tsitondroina-Vavavato. Ces quartzites, aussi bien que les schistes et cipolins qui leur sont interposés, sont généralement dirigés nord-sud et levés vers l'est. Je dois une bonne partie de ces renseignements sur l'ouest du mont Bity au rapport de M. Perrier de la Bathie *sur les gîtes cuprifères du Centre* (*Bulletin économique,* 2e semestre 1912, p. 129).

Pour en revenir au mont Bity, nous eûmes le regret, M. Carle et moi, de le quitter sans avoir le loisir de visiter les cipolins et les filons de pegmatite qui sont si intéressants par leurs pierres précieuses : du reste, un orage d'arrière-saison nous obligea à écourter notre excursion, plus que nous ne l'aurions désiré. Rentrés à Ambohiponana, pour la nuit, nous en repartîmes le dimanche matin, M. Carle pour rentrer à Antsirabe, moi un peu plus tard, pour continuer mon voyage vers le sud.

Lundi 16 avril. — D'Ilaka à Ambositra et Andinabe, voyage rapide ne comportant guère d'observations géologiques un peu sérieuses ; mais je crois bon de signaler les résultats les plus notables d'études faites dans un voyage antérieur. Du km. 226 au km. 235, c'est-à-dire jusqu'à la Mania, la route du Sud met à nu une roche à très gros cristaux

de feldspath, peu ou pas feuilletée : c'est un vrai granite porphyroïde, un granitophyre. Il se montre surtout bien nettement aux abords de la Mania, où il est assezaltéré pour que j'aie d'abord été tenté d'y voir un conglomérat alluvionnaire. La Mania coule dans une gorge sinueuse et étroite, à un niveau manifestement inférieur de quelques dizaines de mètres à son ancien lit : il y a là l'indication manifeste d'une érosion intense et d'un long séjour des eaux en amont, dans la région de Sandrandahy et de Sahamadio, aux multiples terrasses lacustres.

Au delà de la Mania, et surtout à partir du km. 240, le granite abonde, tantôt sous forme de rochers en dômes, tantôt et bien plus souvent sous forme d'alignements (*Ambotomiranty*, appelés ici *Ambatomitatana*). Ces alignements dirigés N.-E , qui se succèdent de près jusqu'à Ambositra et bien au delà, comme je l'ai indiqué ailleurs, semblent couper une masse fondamentale, de schistes cristallins généralement très altérés, car ils traversent habituellement en écharpe les lignes de relief de la région.

D'Ambositra à Andina, la route tourne par le sud, pour éviter l'énorme obstacle du mont Antety (1.862 m.), puis elle traverse les quartzites, prolongement du chaînon d'Ambatolanary.

Mardi 17 avril.— D'Andina à Ambatofangehana. — Après Andina, on ne tarde pas à entrer dans les schistes, et les cipolins qui vont se prolonger vers l'ouest : au nord du chemin, et tout près du mont Ambatomavo, affleurant les premiers cipolins que l'on rencontre : à partir de là, remarquent les gens du pays, les œufs ont une coque plus épaisse. Sur la croupe qui domine la rivière torrentueuse de la Vato, dans un champ qui porte le nom de *Fasimena*, gisent les unes sur les autres, des milliers de plaques de schistes : elles ont toutes sensiblement les mêmes dimensions : 30 centimètres de longueur, 20 centimètres de argeur, 3 à 4 centimètres d'épaisseur. Ces schistes ardoisiers viennent, dit-on, de la région d'Ambatofangehana : ils furent portés là par corvée, lors de la construction du temple du Rova à Tananarive : quelques-uns seulement servirent à couvrir cet édifice. Trois grandes graminées : le *vero* (*Andropagon hirtud*), *l'ahindambo* (*Heteropogon contortud*) et le *tenina* (*Imperata arundinacea* Tyr.) prospèrent sur ces schistes qui se décomposent lentement.

La descente dans la gorge profonde de la Vato se fait sur les schistes grossiers orientés N.-S., relevés vers l'Est ; c'est ainsi sur ces schistes, parfois lustrés que l'on traverse la rivière. Leurs arêtes redressées et quelquefois tranchantes rendent le passage difficile et blessent même les pieds des voyageurs : de là le nom de *Vatomarirana* (pierres tranchantes) donné à cette portion de la rivière. La vallée est toute entière creusée dans ces schistes qui se dressent au nord en crêtes saillantes sur les monts Ambatomavo et Vohidramira.

A ces schistes succèdent des cipolins massifs en larges affleurements : en plusieurs points, de minces veines de quartz, mises en saillie par l'érosion, leur sont interstratifiées. Ces cipolins se prolongent, avec quelques interruptions, sur 3 ou 4 kilomètres de parcours ; mais en dernier lieu leurs caractères se modifient : ils deviennent finement feuilletés, et ces feuillets font saillie de quelques décimètres à un mètre et plus au-dessus du sol environnant, formé, ce semble, de schistes altérés. Ces cipolins constituent le *Vatoharana* des Malgaches. En certains points, ces cipolins se chargent de longs cristaux noirs d'amphibole, que M. Lacroix a décrits sous le nom *d'imerinite*.

Puis les cipolins disparaissent, et des quartzites se montrent : en certains points, ils sont très décomposables et donnent un sable fin et abondant, où l'on enfonce profondément : de là le nom d'*Ampasimandrevo* donné à cet endroit. Enfin, en avant d'Ambatofangehana, ce sont des blocs de granite qui émergent au milieu des schistes, affectant parfois des formes très pittoresques, comme à Ambatolahifotsy, où ils forment un alignement probablement interstratifié dirigé N.-O.

Mercredi 18 avril. — Visite de la région d'Ambatofangehana. Je passe la journée à voir Ambatofangehana-Avaratra et Ambatofangehana-Atsimo. lieu d'exploitation de M.

Pachoud. Je compléterai les observations malheureusement insuffisantes et gênées encore par un orage d'arrière-saison, en m'aidant des études de M. Levat (*Richesses minières de Madagascar*, p. 210) et de M. Perrier de la Bathie (rapport cité plus haut, p. 127). L'ensemble des terrains de la région d'Ambatofangehana est dirigé en général vers le N.-E. avec plongement vers l'ouest ; mais cette direction est assez variable au voisinage et dans l'intervalle des deux gîtes.

Des veines ou veinules d'une roche éruptive, basique, sans doute, mais habituellement très décomposée, se sont fait jour au travers des cipolins et les ont imprégnés du minerai de cuivre : c'est donc un gîte d'imprégnation consécutive à la venue d'une roche éruptive. Les veines de la roche éruptive ont aussi l'orientation N.-E., au moins dans les deux gîtes ; elles sont discontinues, et toutes ne sont pas accompagnées de veines métallifères. La même roche éruptive existe en plus grande masse dans la vallée voisine au S.-O. : ce sont manifestement ses ramifications qui se sont répandues dans les terrains avoisinants.

A Ambatofangehana-Atsimo, des schistes, des cipolins et de minces lits de quartzite constituent la roche encaissante, comme on le voit nettement sur les talus de la route qui conduit à l'exploitation Pachoud ; à Ambatofangehana-Avaratra, la roche encaissante n'est que du cipolin. La minéralisation est plus abondante et moins irrégulière à Ambatofangehana-Atsimo qu'à Ambatofangehana-Avaratra ; mais nulle part, il n'y a, ce semble, de veines minéralisées un peu puissantes. Heureusement, dans l'exploitation de M. Pachoud, le nombre des veines de minerai semble bien faire compensation ; six galeries sont ouvertes dans ce gîte et s'enfoncent plus ou moins profondément sous la montagne appelée *Ambatovarahina* « montagne du cuivre » et donnent du minerai de bonne qualité.

Les exploitations malgaches étaient situées principalement à Ambatofangehana-Avaratra : le village des travailleurs, aujourd'hui désert dans son enceinte de fossés verdoyants, aurait contenu quelques centaines et même un millier de cases, disent les gens du pays, sans doute avec une notable exagération. Les trous presque juxtaposés par lesquels les Malgaches pratiquaient l'extraction étaient restés dans la zone superficielle des minerais carbonatés verts et bleus (érubescite, malachite, chrysocolle) : depuis, et aujourd'hui l'on atteint la zone des cuivres oxydés et sulfurés (brochantite, chalcopyrite). Il faut espérer que le gîte d'Ambatofangehana-Atsimo, seul exploité en ce moment, justifiera les espérances qu'on a fondées sur lui. Les autres gîtes, indiqués par M. Villiaume et étudiés par M. Perrier de la Bathie, à l'est et à l'ouest d'Ambatofangehana et plus au nord jusque vers Betafo, ne semblent avoir qu'une importance purement théorique. Je ne cite que pour mémoire le gisement de galène qui termine au nord-est le gisement de cuivre d'Ambatofangehana-Avaratra : exploité sous le gouvernement malgache jusqu'à quelques dizaines de mètres de profondeur, il doit être à peu près épuisé.

Jeudi 19 avril. — D'Ambatofangehana vers Ambatofinandrahana.

La route d'Ambatofangehana à Ambatofinandrahana coupe par le sud les gneiss, les schistes, les granites et quartzites qui, dans la direction N.-N.-E., vont passer par les deux gîtes de cuivre.

A l'origine de la grande vallée de Voinena, qu'arrosa la Tsindra, la roche éruptive basique dont les veines périphériques ont provoqué la minéralisation d'Ambatofangehana, semble avoir réagi fortement sur les caractères stratigraphiques des roches archéennes : celles-ci tantôt plongent vers l'ouest, tantôt vers l'est, et même se révèlent verticalement. A peu de distance dans le sud, se dresse un chaînon de quartzite à blocs hérissés et déchiquetés en forte saillie.

La route escalade et sillonne la haute et large croupe qui s'étend entre la Tsindra et la dépression d'Ambatofinandrahana : c'est sur cette espèce de plateau de Belanitra que l'on coupe des grès, des schistes et surtout la masse de cipolin probablement la plus étendue de toute la région. Trois gros affleurements de ce calcaire se montrent successivement, reconnaissables même de loin, grâce aux aloès (vahona), d'aspect étrange et un peu fan-

tastique qui leur sont exclusivement propres. Ces aloès (*Aloe macroclada Baker*), hauts de 1 à 2 mètres, et assez distants les uns des autres, portent, sur une tige cylindrique relativement mince, un gros bouquet de feuilles, qui leur donne, vus d'un peu loin, l'apparence humaine : on dirait des soldats faisant l'exercice. C'est cette impression que traduit la dénomination malgache *vahon' olona*, « homme-aloès », qui sert à les désigner. Ces aloès, qu'on ne trouve pas sur les cipolins d'Ambatofangehana, caractérisent aussi les cipolins de la Sahatany, au pied de l'Ibity, et, à ce qu'on m'a dit, d'autres cipolins situés plus au sud, entre Ambositra et Ambohimahasoa.

J'arrête ici ces indications. Le temps m'a fait défaut pour voir un peu en détail la région d'Ambatofinandrahana, et mon voyage, effectué par la longue et unique route qui, tournant très au sud, rejoint Ambositra par la route de Fianarantsoa, dut être un peu rapide. Les observations géologiques faites sur ce trajet sont trop incomplètes pour qu'il y ait lieu d'en faire mention ici.

J. MUTHUON.

M. Carle dépose deux Notes de feu M. Rouquette. Il se réserve de les analyser ultérieurement, la présente séance étant très chargée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures et demie.

Séance du 26 juillet 1917

Présidence de M. Berthier

Etaient présents : MM. Berthier, Aujas, Fouilloux, R. P. Cadet, R. P. Dubois, R. P. Muthuon, Andriamifidy, Carle, Lamberton.

Excusés : MM. le Dr Fontoynont, Dr Standing.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président et les vice-présidents n'ayant pu assister à la séance, M. Berthier est élu président de séance.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de la société des Amis du Muséum, nous demandant notre coopération pour soutenir notre grand établissement scientifique national. L'Académie malgache décide de verser, comme l'an passé, une petite cotisation.

2° Une lettre de M. d'Emmerez de Charmoy, nous faisant part de ses trouvailles entomologiques dans l'île de Sainte-Marie ;

3° Une lettre de M. le directeur des affaires civiles nous adressant pour le musée un châssis garni de mica et nous signalant le parti que l'on pourrait tirer de cette substance pour remplacer les vitres dont l'importation est devenue difficile. Un membre fait observer que si l'on emploie de petites plaques de mica, cela oblige à ne faire que de très petits carreaux et à multiplier les croisillons ce qui est coûteux et peu élégant ; d'autre part, si on utilise les grandes plaques de mica, c'est une marchandise dont la valeur marchande, en Europe, atteint et même dépasse 50 francs le kilo.

Le R. P. Cadet dépose sur le bureau un crâne provenant d'un individu appartenant à une race du Sud. L'Académie le remercie pour cet intéressant document.

Le R. P. Dubois donne lecture d'une note développant quatre vœux :

a) En faveur de l'étude des dialectes provinciaux. — Le P. Dubois signale le multiple intérêt de l'étude des divers dialectes de l'île et l'urgence d'entreprendre cette étude, car ces dialectes disparaissent rapidement. Il demande où en est l'enquête qu'avait instituée M. le gouverneur général Picquié en 1912. Le secrétaire fait connaître que cette enquête a été menée à bonne fin, que tout le dossier a été remis à l'Académie malgache et qu'il est à la disposition du P. Dubois. Il y a là de très intéressants matériaux pour une étude d'ensemble et il sera facile de les compléter, s'il y a lieu, pour tel ou tel dialecte, en s'adressant à des indigènes parlant et écrivant ces dialectes.

b) En faveur de l'étude des anciennes traditions. — Les vieilles traditions disparaissent plus vite encore peut-être que le vieux langage et il serait urgent de les recueillir, si nous ne voulons pas que leur connaissance soit perdue à jamais. Certaines vieilles familles indigènes ont certainement sur ce sujet de très intéressants papiers et elles auraient le plus grand intérêt à en informer l'Académie qui est prête à acquérir les documents ayant un réel intérêt et une authenticité indiscutable.

c) Sur la constitution d'une bibliothèque d'étude. — Le R. P. Dubois insiste sur la nécessité d'avoir une bibliothèque d'étude pour tous ceux qui veulent faire un travail sérieux sur n'importe quelle branche de connaissances. Tout en rendant hommage aux efforts qui ont été faits pour constituer une bibliothèque déjà importante, il désirerait qu'elle soit encore plus rapidement développée. Le secrétaire indique qu'il est prêt à acheter, dans la

limite des crédits dont il dispose, les ouvrages qui lui seront signalés. Il y aurait d'ailleurs un intérêt évident à procéder avec méthode. Chaque groupe s'occupant d'une même spécialité pourrait faire une liste d'ouvrages de fond concernant cette spécialité, et chaque année une somme aussi élevée que possible serait consacrée à ces achats.

d) *Sur certaines coutumes dont il y aurait lieu de demander la disparition.* — Le R. P. Dubois signale pour en avoir été maintes fois le témoin attristé les dépenses folles et les répugnantes orgies qui accompagnent les cérémonies mortuaires chez les Betsileo notamment. Les conséquences de pareilles coutumes sont non seulement trop souvent la ruine de familles aisées et même opulentes, mais surtout la propagation de terribles maladies qui déciment la race. Si nous devons respecter les coutumes indigènes, ce respect ne saurait évidemment s'étendre à des habitudes dont les indigènes eux-mêmes ont honte devant l'étranger et dont la pratique leur est si funeste. Il ne semble pas que l'Académie malgache sortirait de ses attributions en prenant la défense morale des indigènes. Elle pourrait d'ailleurs associer son action avec celle de la société des sciences médicales.

M. le Gouverneur Général a envoyé en communication un manuscrit du nommé Poeta sur les Sakalava et les Tsimihety. Ce document est accompagné d'un rapport de M. Dandouau. Notre collègue juge que ce travail ne saurait être publié tel quel, mais, élagué des parties inutiles, renforcé, pour les points historiques, il pourrait avoir quelque intérêt.

M. Birkeli, missionnaire à Morondava, croit avoir retrouvé quelques mots vazimba et adresse un court vocabulaire en ce dialecte. Quelques membres pensent que ces mots sont du bantou, il est décidé que le vocabulaire envoyé sera soumis à une personne connaissant bien cette langue.

M. Aujas rend compte de l'examen qu'il a fait d'un tableau généalogique et d'une notice composés par Saïd Ahmed concernant les souverains d'Anjouan. Si ces documents apportent quelques données nouvelles, ils n'expliquent point les divergences qu'ils relèvent avec le tableau inséré dans le *Bulletin* de l'Académie, année 1911, p. 128. Aucune date n'est fournie, aucune preuve n'appuie les critiques formulées. La notice et le tableau ne sont pas toujours en concordance. En somme, il serait indispensable de demander à l'auteur quelques éclaircissements appuyés sur des dates. L'Académie décide que le moyen le plus pratique, c'est que M. Aujas lui-même corresponde avec Saïd Ahmed.

Le secrétaire rend compte des objets reçus depuis la dernière séance.

M. Drouhard a envoyé de Soanierana (province de Tananarive) quatre beaux échantillons de caoutchouc provenant de quatre plantes différentes désignées par les noms indigènes suivants : *Maroko, Ravinjona, Ravingitra, Fingimainty.*

M. Rouaix a envoyé d'Antalaha des quartz aurifères et d'autres échantillons minéralogiques.

M. Gueymard a envoyé d'Antalaha également, de beaux échantillons de cuivre, et notamment des morceaux de cuivre natif.

M. le chef du district de Soalala a fait parvenir de la région du lac Kinkony des échantillons de minerais de cuivre. Les échantillons reçus sont formés, outre le cuivre natif, principalement par un silicate, la chrysocolle.

A tous, l'Académie malgache adresse ses meilleurs remerciements.

M. le directeur du service de santé a bien voulu, sur les isntances de l'Académie, instituer une enquête auprès des médecins européens et indigènes au sujet des araignées réputées dangereuses, ainsi que des myriapodes venimeux. Plusieurs médecins ont déjà envoyé des observations, notamment ceux d'Anosibe (province de Vatomandry), de Sandrandahy, d'Ambatofinandrahana, d'Ambositra, d'Andramasina, d'Anjanamasina, d'Imeritsiatosika, d'Arivonimamo, de Miarinarivo, de Bemanti, d'Ihosy, de Marolambo, de Sambava, de Vohemar etc. Ces documents mettront certainement en lumière des faits intéressants.

La séance est levé à 18 heures et demie.

Séance du 23 août 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Jean Rossi, prospecteur, donnant des renseignements complémentaires sur des minéraux envoyés il y a quelque temps.

2° Une lettre du R. P. Dubois accompagnant une copie d'une circulaire du Général Gallieni en date du 24 novembre 1900. Les pratiques si funestes du fiandravanana, contre lesquelles s'élevait énergiquement le Général, sont loin d'avoir disparu et aujourd'hui comme en 1900, on peut affirmer qu'il en résulte, au point de vue de la santé publique, de la propagation de l'espèce et de la diffusion de l'alcoolisme, les plus funestes conséquences.

3° Deux lettres de M. Rusillon, de Marovoay, contenant l'une, un article important sur les « modifications que subit le Z placé au commencement des mots ou entre des voyelles » et l'autre, l'annonce d'un travail d'anthropométrie sur les Tsimihety.

Le président dépose sur le bureau une étude géologique de M. Rouaix, ingénieur des mines. L'auteur examine successivement la zone de contact des terrains sédimentaires du nord de Madagascar et des terrains cristallophylliens entre l'Itasy à l'ouest et l'embouchure du Loky à l'est ; la disposition des terrains archéens du nord-est (haute Loky, haute Manankolana, bassin du Manambato) ; la constitution stratigraphique de la zone côtière entre la baie de Loky au nord et Antalaha au sud ; la zone granitique du bassin de l'Andrarona et de la moyenne Ankaria (sud-ouest et ouest d'Antalaha) ; les terrains archéens de l'Ankarana et du haut Lokoha.

Les conclusions sont à retenir :

« 1° En ce qui concerne les terrains sédimentaires du nord de Madagascar, l'infra-lias « et le lias sont transgressifs sur le trias ; il existe en plusieurs points des termes « schisteux à faciès primaire, sans qu'il soit toutefois possible, en l'état actuel de nos « connaissances sur cette région, de les rattacher à un étage déterminé ».

2° En ce qui concerne les terrains archéens, il existe trois directions tectoniques principales : le synclinal de Besofo, les anticlinaux de la Mahavavy et de la Manankolana.

3° En ce qui concerne la zone côtière N.-E, il existe une série de dômes granitiques, se développant parallèlement à la côte, en formant trois promontoires et corrélativement deux golfes à remplissage de roches éruptives d'épanchement.

L'Académie est d'avis que cette intéressante contribution à la connaissance de la géologie d'une région encore peu étudiée mérite d'être publiée, ainsi que les croquis détaillés qui la complètent.

Le président dépose également sur le bureau un recueil de *Notes sur le pays des Bara-Imamono* au nom de M. Le Barbier, adjoint principal des services civils. Ce travail, des plus intéressants, constitue une monographie très complète de la région d'Ankazoabo (province de Tuléar). Dans une première partie, l'auteur nous fait connaître le pays et ses habitants. Les chapitres sur les caractères types de la race, sur les croyances, sur les superstitions, sur l'organisation politique et sur l'organisation sociale, sur les diverses cérémonies de la vie bara sont très documentés. Une deuxième partie est consacrée au folk-lore ; l'auteur donne vingt-six petits contes et vingt et un récits de légendes expli-

catives. On sait que les Malgaches des diverses tribus expliquent volontiers par des légendes naïves et enfantines sans doute, mais non toujours dépourvues de pittoresque et de poésie et même d'originalité, l'origine des êtres et des choses. On en jugera par celle-ci :

Origine de l'humanité : Histoire de la première femme.

« A l'origine, Dieu avait créé trois êtres : deux hommes, Imanao et Imanafy et une femme, Imanajary. Vivant loin les uns des autres, ils ne s'étaient jamais vus et ignoraient mutuellement leur existence.

« Un jour, Imanao, qui s'ennuyait d'être toujours seul, eut l'idée, pour se distraire, de sculpter dans le bois une femme de grandeur naturelle. Il y mit tout son talent et la statue fut rapidement exécutée. Fier de son œuvre, il ne cessait de contempler sa « femme de bois » et la trouvait de jour en jour plus ravissante. Il conversait avec elle du matin au soir et la nuit ne pouvait s'en séparer, tant il s'y était attaché. Cette forme féminine charmait tous ses instants et sa présence l'aidait à supporter la solitude. Il l'avait placée sur le bord de la route, bien exposée à la lumière, pour mieux la voir pendant qu'il vaquait à ses occupations journalières. Imanafy, en se promenant dans la campagne, aperçut un jour l'élégante silhouette : il fut frappé de sa beauté, mais sa nudité le choqua : aussi voulut-il l'habiller et la parer comme une idole. Immédiatement, elle fut revêtue de riches étoffes de soie aux brillantes couleurs et couverte de beaux bijoux d'or travaillé.

« Peu après vint à passer Imanajary, désolée de vivre seule dans sa cabane, sans mari et sans enfant, qui errait par monts et par vaux, pour tromper son ennui. Lorsqu'elle vit sur son chemin la gracieuse image qui lui souriait, elle crut à une apparition céleste et remercia le créateur d'avoir exaucé son vœu. Elle tomba à genoux et, tout en larmes, implora ardemment Ndriananahary, le conjurant de donner la vie à cette forme inerte. Elle lui promit, s'il animait la statue, de l'aimer et de la soigner comme son propre enfant.

« Touché de ses prières, Dieu y consentit et dit à Imanajary de dormir avec la femme de bois si elle voulait réaliser son rêve.

« La nuit venue, Imanajary mit l'idole dans son lit, la prit entre ses bras, la caressa longtemps comme un nourrisson chéri et s'endormit en la pressant sur son sein.

« Mais quelle ne fut pas sa surprise de sentir la matière s'animer et de voir, au matin, le bois sculpté transformé en une belle jeune fille. Elle était folle de joie et rendait grâce au Créateur de l'avoir exaucée, lorsque survinrent Imanao et Imanafy ; ceux-ci, en présence du prodige, n'en crurent pas leurs yeux, mais ayant repris leur sang-froid, ils réclamèrent la jeune fille à Imanajary, comme étant leur œuvre commune. Celle-ci refusa et en appela à Ndriananahary pour le règlement de l'affaire. Dieu, pour les mettre d'accord, décida ainsi : « Imanao sera le père de la jeune fille, puisque c'est lui qui l'a sculptée. Imanajary en sera la mère, car c'est elle qui lui a donné la vie en la réchauffant dans ses bras ; quant à Imanafy, qui l'a habillée et ornée avec tant de goût et d'amour, il mérite bien d'être le mari. — J'ai dit. »

Les parties acceptèrent cet arrangement et, pour le compléter, Imanao épousa Imanajary, bien que Ndriananahary ne l'eût point dit.

Et de ces deux couples descendent tous les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre.

Le Dr Standing, sur le point de quitter Tananarive et bientôt Madagascar, sans espoir de retour, fait ses adieux à l'Académie. Il offre à la société une carte de Tananarive exécutée à grande échelle en 1887 par M. Johnson. Le président le remercie et, tout en lui exprimant les regrets de l'Académie qui va perdre en lui un de ses membres les plus éminents, il lui souhaite un bon voyage et un bon séjour en Europe, où l'attend un poste important.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 27 Septembre 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. R. P. Dubois ; R. P. Cadet ; Mondain ; Dr Salvat ; M. Pomiès, Rasamimanana, R. P. Muthuon.

Excusés : MM. Carle, Renel, Lamberton, Aujas.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le président présente de beaux spécimens de minerais de cuivre que M. Pachoud, industriel à Ambositra, envoie pour le musée d'histoire naturelle. On sait que les principaux minerais exploités à Ambatofangehana sont la malachite, l'azurite et la chalcopyrite. On y trouve aussi de la chrysocolle et de l'oxyde de cuivre. M. Pachoud a également joint à son envoi des spécimens des produits qu'il obtient par le traitement de ses minerais.

L'Académie malgache félicite cet industriel des intéressants résultats qu'il obtient et le prie d'accepter ses remerciements pour les échantillons envoyés.

M. Pomiès rend compte de quelques observations qu'il lui a été donné de recueillir au cours de récentes études faites pour le service de colonisation dans le nord-ouest de Madagascar.

Ces observations ont trait à un exemple du curieux phénomène de divagations présenté par le fleuve Sambirano dont les alluvions ont formé la plaine fertile de ce nom et que l'on pourrait appeler « le Delta du Sambirano », dans le district Sakalava au sud des îles Nosy-Be et Nosy-Komba.

Ce fleuve, qui prend sa source à l'Andohasambirano, dans le massif imposant du Tsaratanana, après un parcours de 100 kilomètres environ, a occupé en effet quatre lits successifs se déployant en éventail de l'Est à l'Ouest, à partir de Benavony où commence la plaine et à 7 kilomètres environ plus bas que sa jonction, devant Ambolobozo, avec la Ramena, autre rivière du Tsaratanana.

Le premier de ces lits dans la plaine, l'Ankazokony, se dirigeait d'abord vers le nord avec son embouchure dans la baie de Tsimipaika ; puis se sont formés à la suite d'ensablements : l'Andrafia, l'Amporaha, celui-ci se déversant plus à l'ouest et enfin le Sambirano qui s'est ouvert un dernier débouché au sud-ouest, vers le fond de la baie d'Ampasindava. Les traces des méandres de ces divers lits font bien ressortir les évolutions du fleuve.

Actuellement, par suite d'apports considérables de sables et d'alluvions, la dernière embouchure du Sambirano appelée Betsiboka est en voie d'obstruction : le fleuve continue le cours de ses divagations.

Il résulte, en effet, des remarques faites sur le travail d'érosion auquel se livre le Sambirano ainsi que des intéressantes observations par le procédé du tube de Pitot sur le régime des vitesses de son courant, que ce fleuve semble chercher à reprendre sa direction primitive vers le Nord, en affouillant les massifs qui se trouvent sur les côtés de l'entrée de son premier lit à Benavony.

Il est à noter que la réalisation de ce dernier phénomène avait déjà été prévue en 1911 par M. le conducteur des travaux publics Longuefosse, lors de ses opérations de délimitation de terrains dans la plaine.

M. Pomiès termine sa relation par le compte rendu d'une visite faite aux polders créés par M. Millot à Mahilaka, dans la baie d'Ampasindava.

Il s'agit là d'un travail aussi original qu'intéressant pour la colonie.

44 kilomètres de canaux assurent le drainage d'un terrain d'une superficie de 88 hectares environ, autrefois couvert de palétuviers et transformé en terrain de rizières, cocotiers, etc.

L'écoulement des eaux vers la mer à travers les digues de protection contre les marées montantes, se fait au moyen de conduites munies de clapets automatiques, empêchant, ainsi l'irruption de la mer dans les polders.

On peut dire que cette création de polders constitue une nouvelle richesse pour la Grande Ile.

M. Pomiès informe aussi l'Académie qu'il présentera sous peu une deuxième planche de son grand plan en relief de la plaine de Tananarive, travail qu'il avait dû interrompre momentanément.

Le P. Muthuon, rentré la veille d'une excursion géologique dans les environs du lac Alaotra, présente quelques échantillons de roches provenant de la région visitée.

Tout d'abord, c'est une belle et large plaque de quartz et mica, venant d'Ambatoratsy, au nord d'Ambatondrazaka : le quartz, en couches relativement minces et plates, est interposé aux lamelles de mica et en a pris quelques-uns des caractères de structure. Cette belle roche a été donnée par M. Bergé, prospecteur à Ambatondrazaka.

Ensuite, vient un échantillon de roche à gros grenats : elle forme toute la partie supérieure du mont *Ambohitsitondroina*, qui, au nord du mont *Ankaraoka*, le géant de la région (1 447 mètres) élève son profil hardi, sans toutefois atteindre la hauteur de son voisin du sud. Sur ce sommet, battu des vents, se montrent des restes de fossés : du haut de ce nid d'aigle, dit la tradition sihanaka, un roi exerçait sa domination sur tout le pays environnant.

Voici maintenant un cipolin d'Ankazomifototra, calcaire à grands cristaux, pauvre en éléments étrangers, donc plus apte par là même à servir de pierre à chaux.

Puis ce sont des roches amphiboliques ; intercalées dans les couches de gneiss, leurs masses plus dures et plus compactes ont résisté presques seules à l'érosion et forment des crêtes culminantes, sur deux alignements principaux d'orientation N.-O. - S.-E.

Il y a, enfin, diverses autres roches de moindre importance ou dont l'étude est encore à faire.

Le président dépose sur le bureau un bel exemplaire *d'Actias Cometes* offert par M. l'administrateur Fontoynont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 18 heures.

Séance du 25 octobre 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Carougeau, Fouilloux, Rasamimanana, R. P. Dubois, R. P. Muthuon, Pomiès, Lamberton, Mondain, Renel.

Excusés : MM. Bourdariat, Hesling.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Plusieurs lettres de M. le lieutenant Decary, commandant le poste de Beloha, par lesquelles il annonce l'envoi d'objets d'histoire naturelle qui sont bien parvenus au Musée. L'Académie Malgache le remercie et se félicite de la collaboration de M. Decary, qui est un naturaliste distingué.

2° Une lettre de M. Lacroix donnant la détermination de plusieurs minéraux qui lu avaient été soumis.

3° Une lettre de M. Daruty de Grandpré et du directeur du département d'agriculture à Maurice nous remerciant pour l'aide que nous avons donnée, il a quelque temps, à l'entomologiste M. d'Emmerez de Charmoy, leur compatriote et collaborateur.

4° Une lettre de Mme S. A. Mutchell, de Manille, transmise par M. Bonnefond, demandant à échanger des coquilles terrestres. Dans le but d'étendre nos relations, l'Académie malgache décide de faire un envoi des spécimens demandés.

5° Une lettre de M. Guinaudeau, président de la Société de lecture, nous demandant une collection de notre *Bulletin*. Accordé.

6° Une lettre de M. Renel nous annonçant l'envoi par M. Talvas, chef de la province de Mananjary, d'une caisse d'éponges.

7° Une lettre de M. Beynet, prospecteur à Andriba, nous adressant quelques minéraux notamment un très bel échantillon de *Rutile*.

8° Une lettre de M. Gaudumet, à Morafeno, et une autre de M. Dubosc, à Vohemar nous annonçant l'envoi prochain d'échantillons minéralogiques.

9° Une lettre de M. Piermé annonçant l'envoi d'un crâne de gros crocodile.

10° M. Legros, commis des postes à Andevoranto, a envoyé une mante religieuse avec un long ver parasite.

M. Lamberton fait la communication suivante :

« Au cours du mois de septembre, j'ai eu l'occasion de faire un voyage d'études dans la région qui se trouve au nord-ouest de Maevatanana. J'ai pu faire de nombreuses observations, surtout au point de vue géologique, et je me propose de vous en résumer quelques unes. Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier notre collègue, M. Piermé, pour tout le concours qu'il m'a prêté et pour la sympathie qu'il a témoignée à notre compagnie, dans la personne de votre secrétaire.

Itinéraire suivi. — Parti de Maevatanana, j'ai gagné Ankirihitra, puis Sitampiky ; descendant la Mahavavy sur la rive droite jusqu'aux chutes d'Izonia, j'ai ensuite passé sur la rive gauche et j'ai poussé jusqu'à Belinta et Bekipay. De là, je me suis dirigé vers le lac Kinkony que j'ai abordé à Antseza, puis j'ai remonté la Falanaro jusqu'aux deux tiers de son cours environ. Laissant ce cours d'eau, j'ai atteint la rivière de Hopy que j'ai remontée jusqu'à l'ancien village de ce nom, pour me diriger ensuite vers Sitampiky.

Remontant la Mahavavy jusqu'à Madiromanga, je suis revenu à Ankirihitra et j'ai rejoint Maevatanana par Ambatomasina et Marololo.

Terrains parcourus. — J'ai donc, au cours de cette randonnée de plus de 400 kilomètres coupé en divers sens, la large bande de terrains secondaires qui bordent à l'ouest les terrains cristallophylliens du centre de l'île. Je les ai parcourus notamment dans la région très intéressante où ils sont en partie recouverts par le grand épanchement volcanique qui s'étend, au sud du lac Kinkony, de l'Ikopa jusqu'à l'Andranomavo. Sans doute, il ne m'a point été possible de faire une étude détaillée d'une aussi vaste contrée ; mais, outre que j'en ai rapporté une bonne impression d'ensemble, j'ai pu déterminer quelques régions où il conviendrait de faire des études de détail, très intéressantes aussi bien au point de vue colonisation qu'au point de vue purement scientifique.

Le plateau de l'Ankara. — A Maevatanana, centre important qui s'embellit chaque jour, on se trouve sur les grès du trias qu'on voit affleurer notamment au voisinage de la residence. Dès qu'on a franchi la large vallée sablonneuse de l'Ikopa, on arrive sur les causses qui forment le vaste plateau de l'Ankara. Tantôt le sol est recouvert d'un grossier cailloutis, tantôt il est comme pavé de grandes dalles sonores qui résonnent sous les pieds des bourjanes, chaussés de larges sandales. Parfois le calcaire est tout caverneux, mais souvent aussi il se présente en blocs compacts, à grain très fin, blancs ou jaunâtres. On voit bien ces formations notamment dans la rivière Komakoma, gros affluent de droite de l'Ilabohazo. Il arrive que des rivières, telle la Maroparasy, coulant sur des bancs presque horizontaux de ce calcaire, donnent l'illusion que leur fond est cimenté. On a émis plusieurs fois l'opinion que ce calcaire argileux conviendrait à la fabrication de la chaux hydraulique et du ciment, mais le coût du transport serait tel que cette question présente peu d'intérêt pratique.

Il ne faudrait point croire cependant que tout l'Ankara n'est qu'un désert caillouteux : beaucoup de régions sont, au contraire dépourvues de pierres et présentent des terres noires qui ont l'aspect de maintes terres argileuses de France. La surface du plateau est couverte de grandes graminées, et au-dessus du tapis fauve de ces grandes herbes s'élèvent des arbustes au feuillage argenté, et surtout des milliers de satramira (*Hyphaene coriacea*) dressent dans l'azur profond d'un ciel limpide leurs grandes palmes rigides et donnent au paysage son cachet caractéristique.

Désespérément plat, l'Ankara ne porte que quelques ondulations et quelques dépressions qui s'effacent rapidement dans le moindre recul, et dès qu'on s'élève quelque peu, la vue s'étend à l'infini, jusqu'aux brumes de l'horizon.

La vie n'est cependant point absente de ces solitudes monotones. Des troupeaux de bœufs sauvages paissent çà et là. Très nombreux autrefois, ils diminuent chaque jour, pourchassés sans relâche par les Sakalava pour qui le suprême plaisir paraît d'être de courir après ces *baria*.

Ankirihitra et le Tsitondroina. — Ankirihitra est un gros village enfoui sous d'énormes tamariniers, au bord d'une falaise sablonneuse qui domine la vallée de l'Ilabohazo. Cette rivière forme aux abords mêmes d'Ankirihitra une vaste plaine d'alluvions argileuses qui constitue un excellent pâturage où se réfugient les bœufs de la région pendant la saison sèche. Elle pourrait aussi convenir à l'établissement de vastes rizières.

Au nord d'Ankirihitra se trouve le mont, ou plus exactement le massif du Tsitondroina, sorte de verrue éruptive qui a soulevé et déchiré les terrains crétacés qui lui servent de couverture. Bien qu'atteignant seulement 400 mètres d'altitude, le Tsitondroina domine nettement la région, et on l'aperçoit à une grande journée de distance, qu'on vienne de Maevatanana ou de Sitampiky. De nombreux cours d'eau s'alimentent aux contreforts de ce massif. Dans un petit ruisseau, l'Ankarana, on remarque un affleurement des marnes noires contenant des fossiles ayant encore leur revêtement nacré.

Sur les flancs du massif, on remarque plusieurs couches de sables rouges ou jaunâtres qui proviennent de la destruction de grès ferrugineux. Ces grès se présentent parfois sous

forme de gros blocs creux dont il paraît difficile d'expliquer l'origine. La partie centrale et culminante est formée par une sorte d'épine dorsale de basalte orientée sud-ouest-nord-ouest et dont l'aspect tranche nettement sur celui des terrains sédimentaires qui l'entourent. Du sommet, par dessus la ligne boisée de l'Iabohazo et les vertes bananeraies de Mariarano, le regard s'étend à perte de vue, jusqu'aux confins vaporeux de l'Ankara.

A la base du Tsitondroina, on trouve, en plusieurs endroits, une roche noire, toute imprégnée de pyrite de fer (marcassite).

Les chutes Izonia et la région de Maharivo. — A la hauteur de Sitampiky, la Mahavavy est un véritable fleuve dont la largeur, même aux basses eaux, atteint une centaine de mètres. Aussi, lorsqu'on entend parler pour la première fois des chutes d'Izonia, situées en aval de Sitampiky et à une journée de marche environ, s'imagine-t-on un spectacle grandiose. La vérité est beaucoup plus modeste, aux basses eaux tout au moins. Ces chutes ne sont, en réalité, qu'une succession de rapides constitues par des coulées de basalte qui, sur une étendue d'environ 2 kilomètres barrent obliquement la rivière. Ces coulées forment une succession de digues puissantes séparées par des fossées plus ou moins larges et généralement peu profonds, dans lesquels, aux basses eaux, l'eau coule presque perpendiculairement au lit du fleuve, jusqu'à ce qu'elle rencontre un déversoir pour passer dans le bief inférieur. Cela fait peu d'impression sur les sens ; mais à l'époque des crues, il ne doit point en être ainsi, l'eau doit se précipiter en mugissant et en bouillonnant contre tous ces obstacles, et l'on se représente sa puissance en contemplant les gorges qu'elle a déjà creusées dans le dur basalte, dont les énormes prismes d'un noir luisant s'étagent sur les berges sur une hauteur d'une cinquantaine de mètres. Aussi, tout en constituant un obstacle très sérieux pour la navigation, il ne semble pas que les chutes d'Izonia puissent être utilisées un jour, dans leur état actuel tout au moins.

C'est au nord du village de Befotaka qu'on commence à voir les roches éruptives. Elles n'apparaissent d'abord que comme des blocs fragmentés, assez clairsemés. A mesure qu'on s'élève vers le nord, les blocs deviennent plus nombreux, plus volumineux, les cristaux sont plus nets. Dans plusieurs régions gisent d'énormes prismes longs de plusieurs mètres, tous orientés nord-est-ouest. Tout de suite s'impose à l'esprit l'idée de gigantesques édifices démolis par quelque cataclysme. Les épanchements prennent souvent la forme de plateaux tabulaires, parfois superposés, et de suites de collines régulièrement alignées. Ces laves, qui sont généralement des trachytes et des basaltes, ne sont pas toutes du même âge, car, au sud du mont Maharivo, notamment, on les voit entremêlées de grès fossilifères. Par où ces épanchements sont-ils venus au jour ? On n'aperçoit aucun cône volcanique. Les sommets culminants, tels le mont Maharivo, ne sont point, de toute évidence, des appareils volcaniques. Si l'on remarque le parallélisme des coulées, et si l'on tient compte du fait que les strates sont souvent relevées à leur contact, on est amené à penser que les laves ont dû jaillir par tout un système de lignes de fractures qui ont dû crevasser les terrains crétacés de cette région.

Quoiqu'il en soit, le mélange des éléments volcaniques avec les sédiments a formé, en plusieurs endroits, des terres très fertiles ; c'est ainsi qu'au sud-ouest du mont Maharivo, on remarque des terres noires, argileuses, profondes, où l'herbe pousse haute et drue, malgré les terribles feux de brousse, la plus détestable invention due à la paresse de l'homme. Tous les arguments qu'on peut invoquer en faveur de ce moyen rapide de fauchage ne peuvent infirmer ce fait, qu'on peut vérifier dans maintes régions de Madagascar, qu'à la longue les feux de brousse détruisent fatalement les pâturages et que chaque année voit s'augmenter l'étendue des terres vouées à la stérilité.

Le gisement d'agate de Belinta-Bekipoy. — La rivière Ambarimaninga est un affluent de gauche de la Mahavavy qui se jette en aval des chutes d'Izonia. Près de son embouchure, on voit affleurer des marnes noires, avec de très jolis fossiles dont la nacre a

encore conservé son frais et brillant coloris. En allant du village d'Ambarimaninga, situé sur la rivière de ce nom, à Belinta, gros village au sud-ouest du lac Kinkony, on traverse, quelques kilomètres avant d'arriver à ce dernier village, une grande plaine toute jonchée de blocs de basalte et d'agates. Ces dernières sont en morceaux de toutes grosseurs. Les blocs pesant une dizaine de kilos et même davantage ne sont pas rares. On trouve tous les aspects et toutes les teintes : blanc laiteux, blanc bleuté, rose, rouge, noir. Certains morceaux sont admirablement veinés, d'autres forment des blocs homogènes et translucides.

Ce riche gisement paraît très étendu, car on le traverse presque constamment en allant de Belinta à Bekipay. Une demi-heure environ avant d'atteindre ce dernier village, on traverse un ruisseau dont je n'ai pu savoir le nom. Ce cours d'eau coule sur un fond de basalte. Son lit est tout parsemé d'agates, dont l'une, vu ses dimensions, doit peser plus de 500 kilos. Quelle pièce superbe pour un Musée ! L'examen du lit de ce ruisseau a également montré que, dans cette région, les agates sont adhérentes aux basaltes, dont elles remplissent les cavités.

On sait que les agates sont non seulement utilisées dans l'ornementation, mais qu'elles servent aussi dans l'industrie et que la France importe de l'étranger celles qu'elle utilise. Madagascar peut parfaitement fournir ce produit, dans l'avenir, d'autant plus que le gisement de Belinta-Bekipay est loin d'être le seul que possède la Colonie.

Quelques vestiges d'art sakalava. — On a souvent fait remarquer combien était pauvre l'art populaire malgache ; aussi, toutes les manifestations en ce sens doivent-elles être signalées. C'est pourquoi nous croyons bon d'attirer l'attention sur un genre de rabanes sakalava, imitant la tapisserie. C'est surtout dans le secteur de Kandreho qu'on peut voir cette curieuse industrie.

Chaque rabane forme une bande d'une dizaine de mètres de longueur, parfois même davantage, sur une largeur d'un peu moins d'un mètre. Elle est divisée longitudinalement en deux moitiés dont les dessins sont symétriques. Les motifs sont généralement d'ordre géométrique, mais parfois aussi l'artiste tente la reproduction d'animaux et même de personnages, souvent très heureusement stylisés. M. Piermé en a réuni une très belle collection et a eu la bonne idée d'en tendre les salons de la Résidence, où elles sont du plus heureux effet. C'est à sa générosité que je dois celle que je dépose au Musée, car il ne m'a pas été possible d'en acheter dans les villages que j'ai visités.

Cette originale industrie mérite d'être maintenue ; aussi devons-nous savoir gré à notre collègue, M. Piermé, des efforts qu'il fait pour la conserver et l'encourager. »

Le président dépose sur le bureau divers échantillons minéraux envoyés par M. Rasamuel.

M. Renel dépose une notice sur quelques traditions du Sud, recueillies par Rajosva Andriamananandro, instituteur officiel à Ambohimahasoa.

Enfin, le président montre le nouveau *Bulletin*. De format in-4°, présenté sous une couverture illustrée composée par M. Maisonneuve, illustré de gravures et de hors-texte, ce fascicule est une des publications les mieux réussies de l'Imprimerie officielle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 22 novembre 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE D[r] FONTOYNONT

Etaient présents : MM. D[r] Villette, Fouilloux, R. P. Dubois, R. P. Cadet, Pomiès, Carle, Fraud, Aujas, Berthier, Lamberton.

Excusés : MM. R. P. Muthuon, Camboué, Carougeau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président fait part à l'assemblée de la mort de Rajaofera, inspecteur indigène de l'enseignement, membre correspondant de l'Académie malgache.

Il donne ensuite la parole à M. Carle, qui présente une note de M. Cognié sur « *le prolongement au sud-ouest d'Ambondrofe d'une coulée basaltique coupant la zone des calcaires jurassiques.* » Ces remarques apportent d'intéressantes précisions sur la carte géologique du nord de Madagascar. Elles ont pu être faites grâce aux tranchées creusées pour le passage de la route de Diégo à Ambilobe.

« La grande tranchée qui précède le premier passage de la Bisaboba est constituée par des lits de marnes bleues, feuilletées, des calcaires en plaquettes, des calcaires bleus en gros blocs, des calcaires gris, ressemblant fort aux calcaires lithographiques, des marnes compactes et des grès.

« Après avoir traversé l'ancien camp de Bisaboba, la route emprunte une tranchée en pente assez rapide où l'on commence à trouver quelques gros blocs de basalte épars dans des lits de marnes et de calcaires en plaquettes.

« La route suit alors une longue bande de latérite volcanique, sans roches déterminables.

« Dans une grande tranchée courbe qui précède le deuxième passage de la Bisaboba se trouvent d'énormes blocs de basalte, ainsi que dans une tranchée en rampe, après le pont.

« A deux kilomètres environ au sud de ce pont, la route entame une bande de marne et de calcaire en plaquettes, avec de gros blocs de basalte, puis la coulée volcanique s'étend sur la gauche et sur la droite de la route qui suit presque exclusivement une bande de terrains sédimentaires.

« A quelques minutes de là, la route forme une petite tranchée dans des calcaires bleus et des marnes. A 100 mètres environ plus au sud, nouvelle tranchée au travers d'énormes blocs de basalte alternant avec des calcaires bleus. Puis pendant 25 minutes environ, alternance de gros blocs basaltiques et de calcaires complètement entremêlés.

« Un peu avant d'arriver à l'ancien camp d'Ambodimadiro, les formations basaltiques dominent, elles constituent entièrement le mamelon qui portait le camp.

« Sur un parcours d'environ 35 minutes après le pont, le terrain est exclusivement volcanique, puis brusquement passe aux formations sédimentaires, sans interruption jusqu'à la grande falaise qui entoure au nord la plaine de la Mananjeba.

« Cependant, à 3 km. environ dans l'ouest de l'ancien camp d'Ambilomagodra (km. 116) se trouve un grand cratère d'un accès particulièrement difficile et visible de fort loin sur la route des Placers.

« Il est très probablement le dernier appareil éruptif de cette région.

« M. Carle présente une note posthume de M. Rouquette sur « *l'origine et l'importance de la chaux et de l'acide phosphorique dans la terre végétale de l'Androy* ». Le carbonate

de calcium provient de la décomposition des cipolins et des minéraux accessoires qu'ils contiennent, de la décomposition des gneiss, de l'altération de tout un groupe de roches riches en diopside, et pour le sud de la province de Fort-Dauphin, des calcaires et des grès.

Les cipolins sont souvent formés de cristaux de carbonate de calcium pur ; les principaux de leurs éléments accessoires sont les suivants : wollastonite (45 à 47 0/0 de carbonate) ; la scapolite ou wernesite (15 à 20 0/0) ; le pyroxène (sphène) (22 à 28 0/0) ; la forstérite. Une carte jointe à la notice donne la distribution de ces cipolins.

Dans la vallée du Manambolo et dans celle du Mandrare, la chaux provient d'un gneiss qui serait dû, d'après M. Lacroix, au métamorphisme de calcaires. Il est toujours riche en pyroxène, en wollastonite, en feldspath calco-sodique, et même en calcite pure. L'auteur en indique la répartition sur une carte.

Enfin, le calcaire des terrains non sédimentaires provient de la décomposition du pyroxène diopside (16 à 22 0/0 de carbonate).

Les calcaires sont d'âge éocène, quaternaires et même actuels. Parmi les grès calcaires, quelques uns paraissent récents, mais l'âge de la plupart n'a pu être déterminé faute de fossiles.

L'acide phosphorique parait provenir, dans l'Androy, de roches éruptives soit en épanchements, soit en filons. Les premières forment les andésites, les diabases et les basaltes du massif du Vohitsiombe. Les filons sont constitués par des *dolérites* dans le grand massif montagneux qui sert de source au Manampanahy, au Mandrare, au Manambolo et à la Mananara. Ils sont nombreux entre Mahatsinjo et Ranopiso, ainsi que vers Soamanjaka et au nord d'Antanimora. Les filons de *balsate* se rencontrent surtout au sud de Bekily.

Cette étude, accompagnée de cartes à grande échelle, est importante par les précisions qu'elle apporte à la géologie du sud de Madagascar. Elle est également intéressante par le fait qu'elle signale que la décomposition de certaines roches éruptives peut apporter de la chaux au sol.

M. Pomiès narre qu'au cours d'une mission qu'il accomplit dernièrement dans le Sambirano, il lui fut donné d'assister à un « tromba ». Ce spectacle dégénéra rapidement en crapuleuses orgies, et dans l'intérêt des indigènes, il serait bien souhaitable de voir disparaître ces pratiques.

M. Berthier présente des graphiques établis par M. Pagès et concernant les variations du niveau de l'Ikopa dans ces dix dernières années. Bien que non absolument comparables entre eux, à cause du manque de fixité du zéro de l'échelle, ces documents sont cependant intéressants et l'Académie malgache remercie M. Pagès de les lui avoir communiqués.

Sur la proposition de M. Carle, les procès-verbaux des séances de l'Académie malgache seront désormais publiés également dans la *Revue agricole et vétérinaire*. La possibilité d'envoyer un tirage à part de ces procès-verbaux à chaque membre est également mise à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 1/2.

Séance du 20 décembre 1917

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Maisonneuve, Renel, Guédès, R. P. Dubois, F. Raphaël, Andriamifidy. Bonnefond, Lamberton, Rasoamanana.

Excusés : MM. R. P. Muthuon, Cadet, Mondain, Hesling.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Pouillaude, nous proposant des échanges d'insectes.

2° Une lettre de M. Charles Oberthur, nous annonçant l'envoi d'un lot de papillons déterminés.

3° Une lettre de M. A. Grandidier, nous accusant réception de divers matériaux d'études.

4° Une lettre de M. Capurro, administrateur en chef, chef de la province d'Ambositra, nous annonçant l'envoi de plusieurs caisses d'échantillons minéraux recueillis dans les régions d'Itremo et de Midongy-de-l'ouest. M. Capurro souligne l'intérêt qu'il y aurait à constituer au chef-lieu de chaque province une collection déterminée des minéraux de la région. L'Académie partage cette manière de voir et son modeste concours est acquis d'avance.

Le secrétaire informe l'assemblée que les caisses de minéraux dont il vient d'être question étant parvenues au Musée la veille de la séance, il n'a pas eu le temps de les examiner, mais qu'il en donnera un compte-rendu à la séance prochaine.

Le président communique une note de M. Colançon, administrateur des colonies, chef du district de Vohipeno, *sur des essais de fabrication de papier avec des fibres végétales.* Plusieurs échantillons des papiers fabriqués sont joints à la notice.

M. Renel dépose sur le bureau la première partie d'un travail considérable sur les « *Ody ou amulettes malgaches* ». Il demande que ce travail, en raison de sa nature et de son importance, fasse l'objet d'un fascicule séparé. Adopté.

M. Fouilloux signale que les *Callimation Venustum*, ces longicornes rouges qui détruisent les mûriers, ravagent aussi les figuiers. Leurs larves perforent les jeunes branches qui se dessèchent. Il a aussi remarqué qu'un hémiptère très voisin du phylloxera vit sur les racines du figuier.

M. Carle expose l'intérêt qu'il y aurait à attirer l'attention des chercheurs sur les relations de Madagascar avec les îles voisines : la Réunion et Maurice. C'est par les îles de l'occident que nous sont venues un grand nombre d'espèces végétales et animales originaires d'Europe et des Indes. Il suffit d'observer la présence sur la côte est de ces nombreux filaos pour constater un exemple d'une plante importée par les vents ou par les vagues, de la Réunion où les Cassuarinées existent depuis fort longtemps.

Il est tout naturel de penser que la civilisation beaucoup plus ancienne de ces contrées devait s'intéresser aux richesse de la Grande Ile ; d'ailleurs il a existé des centres de colonisation créole en plusieurs points de Madagascar, Tulear, le Sambirano, Nosy-Be, Mananjary, la baie d'Antongil, etc. C'est là qu'ont été apportées le plus grand nombre de nes espèces cultivées.

Plus heureux que nous, nos compatriotes des îles voisines possèdent des archives dans leurs bibliothèques, chez les anciennes familles. Quel sera l'homme ou les hommes

assez courageux pour aller les fouiller, en extraire les nombreux documents qui pourraient fixer un peu l'histoire des relations des îles ? L'histoire de la colonisation dans les régions indiquées précédemment serait d'un enseignement précieux. Ce sont des expériences qui se perdent, qui entrent dans la légende sans qu'on en ait pu extraire les faits positifs, certains, qui nous seraient utiles. Ne voyons-nous pas même des faits récents tombés dans l'oubli ; les derniers participants à la grande épopée de l'ouest, l'histoire des Suberbie, vont-ils nous abandonner sans nous raconter les multiples anecdotes, les faits si divers dont la vallée de la Betsiboka a été le théâtre ?

Contre de telles lacunes, l'Académie malgache a le devoir de réagir en éveillant l'attention des chercheurs, en réunissant les documents divers sur ces sujets passés ; à ce titre, elle adresse un appel à tous ceux qui voudraient bien lui envoyer des notes, des communications intéressant les relations quelles qu'elles soient, de Madagascar avec les les de Maurice et de la Réunion.

Le président demande à l'Assemblée d'élire un vice-président en remplacement du Dr Standing, qui a quitté Tananarive sans espoir de retour. M. Berthier, l'un des membres fondateurs de l'Académie malgache est élu, à l'unamité, vice-président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

NOTES

SUR LE PAYS DES BARA-IMAMONO

(Région d'Ankazoabo)

PAR

LE BARBIER

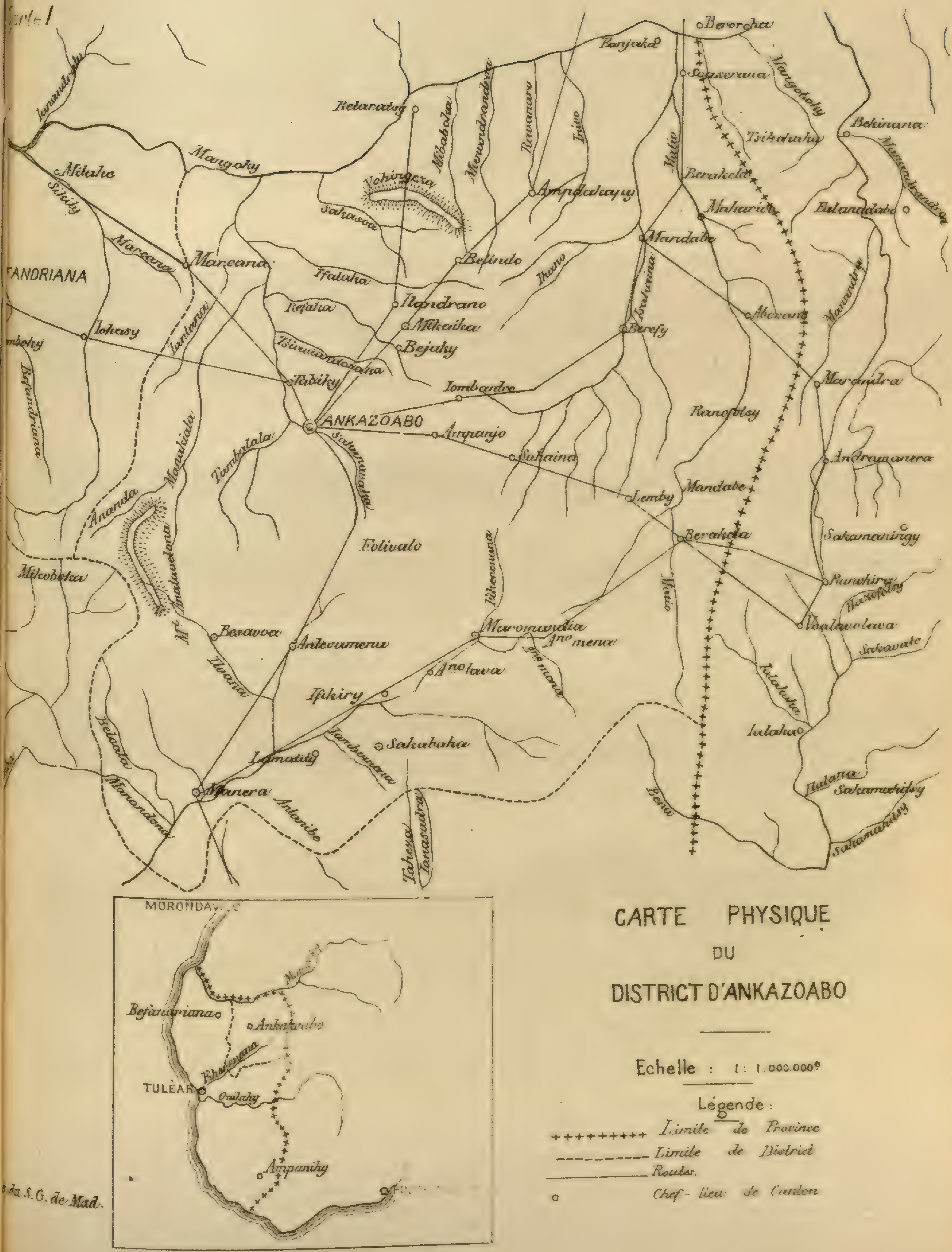

CARTE PHYSIQUE

DU

DISTRICT D'ANKAZOABO

Echelle : 1 : 1.000.000e

PREMIÈRE PARTIE

I. — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A. — Limites géographiques

Le District d'Ankazoabo, qui a une superficie approximative de 15.000 kilomètres carrés et comprend une population totale d'environ 40.000 âmes, se divise en huit cantons :

Recensement de 1913

1°	**Canton**	**d'Ankazoabo**	— 3.026	contribuables ; Gouverneur : Rehandry, fils aîné d'Impoinimerina
2°	»	**de Mikaika**	— 1.520	contribuables ; Chef : Retsila, fils d'Impoinimerina
3°	»	**de Berenty**	— 1.991	contribuables ; Chef : Ratrimo, cousin d'Impoinimerina
4°	»	**de Maromiandra**	1.328	contribuables ; Gouverneur : Voarangotra, dit Ramisoky, frère d'Impoinimerina
5°	»	**de Sakarah**	— 1.429	contribuables ; Chef : Irantsa, cousin d'Impoinimerina
6°	»	**de Besavoa**	— 853	contribuables ; Gouverneur : Mahongaka, cousin d'Impoinimerina
7°	»	**d'Antevamena**	— 1.140	contribuables : Chef : Rebiby, fils d'Impoinimerina
8°	»	**de Manera**	— 1.057	contribuables ; Chef : Remongoky, fils d'Impoinimerina
Soit au total :			12.344	contribuables.

Les limites de chacun des cantons sont les suivantes :

Canton d'Ankazoabo. — Le canton d'Ankazoabo est limité :

Au nord : par le fleuve Manokoy, du chaînon montagneux d'Ambararata à l'embouchure de la rivière Sakanavaka ;

A l'Est : par le cours de cette rivière jusqu'à son confluent avec la rivière Rezoky,

puis les collines de séparation entre la REZOKY, son affluent, la MANGITRAKA, et la rivière TSIAVIANDONOKA, ensuite une ligne hypothétique passant vers le milieu du plateau LAMBOSINA pour aboutir sur la rivière ISAHAINO entre les villages d'ANKILIVALOBE et d'ANKILIVALOKELY, enfin la colline qui, de là, va se souder au sommet de l'IRIRY ;

Au Sud : par l'extrémité méridionale du plateau du LAMBOSINA jusqu'au massif du MANAMANA, la chaîne de ce nom jusqu'au ballon du VOHIBORY; de ce point, la limite va aboutir aux sources du ruisseau de TABIKA en passant à travers le plateau d'AMPANDRAMIJIO et au confluent des rivières MAMAKIALA et ILENJY ;

A l'Ouest : par le rebord est de la falaise qui longe du sud au nord la rivière SIKILY jusqu'au MANGOKY.

Canton de Mikaika.— Le canton de MIKAIKA est limité :

Au Nord : par le fleuve MANGOKY, de l'embouchure de la SAKANAVAKA à celle de la MALIO ;

A l'Est : par la rivière MALIO jusqu'au confluent du ruisseau TSITRANGATRANGAY, ce ruisseau (texte de l'arrêté du 24 Septembre 1911 fixant les limites des districts de Betroka). Ensuite une ligne, qui, après avoir coupé le MALIO à son confluent avec l'ISAHAINO, épouse les collines entre ISAHAINO et l'IREVO, passe par le pic de MANDREA et atteint la limite est du canton d'ANKAZOABO sur le plateau de LAMBOSINA un peu au nord du village d'AMBOANDRIKA ;

Au Sud : cette limite elle-même jusqu'au confluent de la SAKANAVAKA avec la rivière REZOKY ;

A l'Ouest : le cours de la basse SAKANAVAKA jusqu'au MANGOKY.

Canton de Berenty.—Le canton de BERENTY est limité :

Au Nord : par une ligne qui, partant de la source du TSITRANGATRANGAY, coupe le MALIO à son confluent avec l'ISAHAINO, suit les collines entre ISAHAINO et l'IREVO jusqu'au pic de MANDREA ;

A l'Est : par les collines d'IVOHIRAKA, IANDONGOZA, SAMBAY, la rivière IMALIO jusqu'au marais d'AMBONDRO, une ligne joignant ce marais au mont LAVENOKA en coupant le ruisseau BEAMALO et MENARA (texte de l'arrêté du 24 Septembre 1911 fixant les limites des districts de la Province de Betroka) ;

Au Sud : par la chaîne montagneuse qui va du mont LAVENOKA au mont IRIRY ;

A l'Ouest : par la limite est du canton de MIKAIKA, puis celle du canton d'ANKAZOABO, du LAMBOSINA au sommet de l'IRIRY.

Canton de Maromiandra. —Le canton de MAROMIANDRA est limité :

Au Nord : par la chaîne qui joint les monts LAVENOKA et l'IRIRY puis le bord méridional du plateau du LAMBOSINA jusqu'aux sources du FITORY ;

A l'Est : par les monts ANALATELO, VOHIMARY, SAHAMELOKA et IANTSINGIRIFITSA (texte de l'arrêté du 24 Septembre 1911 fixant les limites des districts de Betroka) ;

Au Sud : par les monts AMBOHITSITONDROINA, MILIOKA et le contrefort qui se détache de ce dernier pour aboutir sur le FIHERENANA en aval et près du village de SOASERANA ;

A l'Ouest : par les collines séparant la rivière ILOVA des affluents de droite du haut FIHERENANA.

Canton de Sakaraha. — Le canton de SAKARAHA est limité :

Au Nord : par la limite sud du Canton du MAROMIANDRA ;

Au Sud : par une ligne partant du VOHIMENA, coupant la rivière TEHEZA à son confluent avec le ruisseau de MANGONA, ce ruisseau jusqu'à sa source ;

A l'Est : par les monts VOHIPOTSY, VOHIDOLO, VOHIMENA ;

A l'Ouest : par la ligne de partage des eaux entre les hauts bassins du TEHEZA et du SAKONDRY jusqu'au massif de l'ANDRAMBO (sources du SAKONDRY) de ce point par une ligne rejoignant le confluent de la rivière SAKARAHA avec le fleuve FIHERENANA.

Canton de Besavoa.—Le canton de BESAVOA est limité :

Au Nord : par la limite sud du canton d'ANKAZOABO, du sommet du VOHIBORY aux sources du ruisseau de TABIKA ;

A l'Est : par la limite sud du canton, une ligne passant par les monts VOHIBORY, AMBORONABO et AMBOHITSANANKOVA ;

Au Sud : par la ligne de partage des eaux entre les rivières IHONA et ANDRANOHEZA de l'AMBOHITSANANKOVA au sommet de l'ANALAVELONA ;

A l'Ouest : par les monts ANALAVELONA, VOHIDROY et VOHIBE, puis le rebord est de la falaise de la rive droite du SIKILY.

Canton d'Antevamena.—Le canton d'ANTEVAMENA est limité :

Au Nord : par une ligne qui, partant du nœud orographique du LAMBOSINA, vient aboutir au sommet du MANAMANA ;

A l'Est : par la limite ouest du canton de MAROMIANDRA ;

Au Sud : par le fleuve FIHERENANA, du village de SOASERANA au confluent de la rivière SAKAVAHA ;

A l'Ouest : par une ligne partant de ce confluent, passant par les sommets d'AMBOHITSANANKOVA, d'AMBORONABO, du VOHIBORY et aboutissant au point géodésique du MANAMANA.

Canton de Manera.—Le canton de MANERA est limité :

Au Nord : par la limite du canton de BESAVOA ;

A l'Est : par une ligne qui, partant du sommet d'AMBOHITSANANKOVA, coupe le FIHERENANA à son confluent avec la rivière SAKAVAHA, se dirige sur le sommet de l'ANDRAMBO pour suivre ensuite la chaîne de ce nom jusqu'au chemin d'ANDRANOVORY et va aboutir à TANILEHY ;

Au Sud : par une ligne qui part de ce dernier point, suit la lisière septentrionale du bois qui précède ANDRANOVORY et va aboutir sur le FIHERENANA au confluent de la rivière MAROALIHY ;

A l'Ouest : par une ligne hypothétique allant du confluent de la MAROALIHY vers les sources du ruisseau de BEZABO, coupant ensuite la rivière MANANDANA à l'ouest et près du village de MITSINJO pour aboutir par un contrefort au sommet du massif de l'ANALAVELONA.

B. — Historique

Noms des Tribus, Clans, Familles habitant le District d'Ankazoabo.—Leur origine ; leurs Chefs. — Généalogie des mpanjaka Bara-Imamono.

Précédemment occupé par les MASIKORO (SAKALAVA), ce vaste territoire (environ 15.000 kilomètres carrés) est habité aujourd'hui par 17 races, tribus ou clans d'origines diverses, parmi lesquels les BARA-IMAMONO tiennent le premier rang par leur importance numérique et leur homogénéité au point de vue ethnique — (*Voir cartes 1 et 2*).

De souche BARA-BE, les ANTSANTSA et MANANATANA obéissaient, au commencement du siècle dernier, au grand chef ANDRIAMANELY qui exerçait l'autorité absolue dans la région d'IVOHIBE. Suivant la tradition, cet ancêtre des " mpanjaka " (rois bara d'ANKAZOABO) était un guerrier renommé et descendait d'un Européen ; ses descendants actuels, ou ZAFIMANELY, parlent avec fierté de leur origine blanche.

Primitivement fixées dans les massifs montagneux de l'ISALO et de l'HOROMBE, ces tribus turbulentes et guerrières, qui rêvaient d'agrandir leurs territoires, vinrent, il y a environ une centaine d'années, s'établir dans la région d'ANKAZOABO, après en avoir chassé les premiers habitants, les MASIKORO (dont le roi fut tué dans un combat), qui furent refoulés à l'ouest du massif de l'ANALAVELONA, au sud, et sur la rive gauche du SIKILY au Nord.

Les ANTSANTSA et les MANANATANA, partis d'IVOHIBE et de RANOTSARA sous la conduite de RATSIMIFOKA et de son frère RATSIMIVILA(1) (alias NDRIAMANALINA, nom qui lui fut donné à sa mort), chef de l'expédition, arrivèrent peu après à ANJABETSINJAKA, (au Nord de RANOHIRA) où les deux frères se séparèrent : RATSIMIVILA y resta avec une partie de ses gens, pendant que RATSIMIFOKA continuait sa route vers le Nord et allait se fixer à TSIANONGORA, à l'est du MALIO, affluent du MANGOKY.

D'ANJA, RATSIMIVILA se rendit à LAVAKALOHY (faritany de BENENITRA), mais il en fut chassé par les MAHAFALY et dut venir chercher asile auprès de son frère à TSIANONGORA ; RATSIMIFOKA lui donna le gouvernement de la région d'ISAHAINA et de BERENTY.

A peine installé, RATSIMIVILA ordonna à son fils aîné LEHIMANJAKA d'aller occuper ANTEVAMENA sur l'ILOVO, affluent du FIHERENANA, et d'administrer tout le pays environnant. C'est là que naquit IMPOINIMERINA (fils de LEHIMANJAKA), le mpanjaka bara qui régnait à ANKAZOABO lors de notre arrivée.

Les BARA-ANTSANTSA et MANANATANA, à la suite de leurs victoires et pour se distinguer des autres tribus bara-be, avaient pris le nom d'IMAMONO (pillards, bandits, assassins) titre qui flattait singulièrement leur orgueil de conquérants de fraîche date.

A la suite de RATSIMIVILA, les tribus indépendantes BARA ZAFINDRAVOLA, originaires d'Ivohibe, et BARA-VINDA, de Betroka et de Benenitra pénétrèrent dans le

---

(1) *Fils de* Ramasondro (*alias* NdriambonIarivo ; *nom qui lui fut donné à sa mort*) *et petits-fils de* Ralotana *alias* Ndriamanafotsa) *nom qui lui fut donné à sa mort.*

pays, et sur son ordre, se fixèrent, les ZAFINDRAVOLA à LAMATIHY et les VINDA sur la TAHEZA.

Telle fut l'origine des BARA—IMAMONO.

Plus tard arrivèrent à ANKAZOABO, les TANALA, les ANTANDROY et les TANOSY, lorsque fut bien affermie et reconnue l'autorité de RATSIMIVILA, le fondateur de la dynastie actuelle.

Les TANALA-SAHAMASINA, ou AMBILONY, ou VOHILAKASY, s'établirent à SAKARAHA, RANOTSARA et BEHERIKY, tandis que les TANALA-HOVALAHY ny ANTARA, conduits par leur chef SITEVA, choisissaient la région d'ANKILIVALOBE et de FANJAKA. Ces derniers se répandirent plus tard sur la rive droite du MANGOKY, principalement à BEROROHA, dont le Chef actuel NORIAMANGA est le fils ou neveu de SITEVA.

Presque à la même époque, les TANOSY, partis à l'origine de TAOLANARA (Fort-Dauphin)pour occuper les riches régions du MOYEN ONILAHY où ils s'étaient solidement établis, remontèrent ses afffuents de la rive droite, le SAKONDRY, la TAHEZA, la SAKAMARE et arrivèrent tout près d'ANKAZOABO à AMBIA, FOTIVOLO et AMPOTAKA.

* * *

RATSIMIVILA eut une nombreuse descendance, ainsi qu'en fait foi l'arbre généalogique ci-après. Tous les Chefs de sa lignée ont régné ou détenu une partie du pouvoir.

GÉNÉALOGIE des mpanjaka bara d'Ankazoabo

Branche Ratsimivila

RATSIMIVILA alias NDRIAMANALINA

1	**Lehimanjaka**	(17 enfants)	
2	Bilovato	13	„
3	Betoafo	12	„
4	Ndriamananga	9	„
5	Savatsy	1	„
6	Kaikeriky		„
7	Rendera	7	„
8	Tsimahately		
9	Tovokery		
10	Bado	3	„
11	Bevorotsa	2	„
12	Ramisaona	7	„
13	Rahaneva	(1 enfant)	
14	Razay	1	„
15	Rahatso	1	„
16	Ravezo		
17	Ratsimihoatsy	4	„
18	Rafoly		
19	Raharana	1	„
20	Ramahamary		
21	Ramiranga		
22	Rahosandoky		
23	Ratsoha	1	„

LEHIMANJAKA

1	Tsimamanga	29 enfants
2	**Impoinimerina**	29 ,,
3	Voarangotra dit Ramisoky	8 enfants
4	Raolona	1 ,,
5	Retsileo	6 ,,
6	Ramahatoza	9 ,,
7	Bahary	5 ,,
8	Ramatono	21 ,,
9	Vinetry	1 ,,
10	Mahongaka neveu, fils adoptif	3 enfants
11	Dokitsy	
12	Gogo	
13	Ramirima	1 ,,
14	Rafaratsa	1 ,,
15	Tapaky	
16	Sija	
17	Ramboary	

IMPOINIMERINA ALIAS ZANAHARY

1	**Behandry**	11 enfants
2	Rebiby	4 ,,
3	Retsila	6 ,,
4	Korao	5 ,,
5	Remila	2
6	Remengoky	1 ,,
7	Tringy	
8	Maka	
9	Tsilanafa	
10	Refaka	
11	Remoha	
12	Rahoaka	
13	Kesika	
14	Ramerisa	2 enfants
15	Tano	
16	Tsihay	2 enfants
17	Imbotso	1 ,,
18	Radabo	
19	Koló	
20	Ranikony	
21	Haova (Clotilde Rafara)	
22	Gidro	1 enfant
23	Nikotsy	
24	Natandra	1 ,,
25	Ivavy	
26 et 27	Nahoay et Nabo (jumelles)	
28	Mita	
29	X...	

REHANDRY

1	Ramaritoitsy
2	Remangily
3	Taovelo
4	Rendanaky
5	Bebaky
6	Tsiratana
7	Boafaka
8	Rabaka
9	Halafarehiky
10	Kajy
11	Tsipino

Quant aux descendants des Ratsimifoka, ils n'ont pas régné et ne possèdent aucun prestige. Il en existe encore quelques-uns dans le District :

à Tsianongora, la princesse Rehimbera,

à Volotarehy, le Chef Tsivohe,

à Morarano, le Chef Sahonala,

à Ampaleha, le Chef Ivo,

Sont les rejetons plus ou moins considérés de cette branche princière. Quelques bourjanes d'Ankivalokely et de Ranoamba se prétendent, à tort ou à raison, issus de sang royal et se disent petits-fils de Ratsimifoka.

Toutefois, il faut remarquer que les représentants de cette branche ont toujours reconnu l'autorité des descendants de Ratsimivila auxquels ils ont de tout temps prêté hommage.

C.—Répartition des races

La répartition des races et tribus dans le District d'Ankazoabo est la suivante :

1° *Bara-Imamono* — 22.000 individus, centre et nord du district.

2° *Bara-Manonga* — 2.500 individus — canton de Maromiandra (ce nom leur a été donné par Voarangotra).

3° *Bara-Manevy* — 3 000 individus — canton de Berenty (à la mort de Ratsimivila, ses deux fils Bilovato et Lehimanjaka se séparèrent : Bilovato, pour distinguer ses gens des autres Bara, les appela Manevy).

4° *Bara-Mananiatana* — 500 individus — Région de Lemby.

5° *Bara-Be* — 200 „ — Région de Bereketa et Soaserana arrivés avec Ratsimifoka.

6° *Bara-Iatantsa* — 500 individus. Originaires d'Ivohibe, se rencontrent à Fanjaka et Beroroha.

7° *Bara-Vinda* — 100 individus. Originaires de Benenitra et Betroka — Etablis sur la Taheza.

8° *Bara Zafindravola* — 50 — Originaires d'Ivohibe—autrefois dans la région de Lamatihy ; actuellement à Mikoboka (massif de l'Analavelona).

9° *Bara-Tsienimbalala* — 3.000 Bassin du Moyen Fiherenana à Manera — “ Au sud du massif du Manamana. Ce nom leur a été donné par Impoinimerina ; seraient originaires du pays voisin des Antandroy” (Version Rehandry). Hypothèse plus logique: mélange de races et tribus Bara, Tanosy, Mahafaly, Masikoro et Tanala. Caractères particuliers : entêtés comme des Tanosy, paresseux

			comme des MASIKORO et des TANALA, voleurs de bœufs comme des BARA et des MAHAFALY.
10° *Tanosy*	—	3.000	— Originaires de TAOLANARA (Fort-Dauphin) — se trouvent à AMBIA AMPOTAKA, FOTIVOLO, LAMATIHY, SAKARAHA.
11° *Masikoro*	—	1.000	— A l'ouest et au sud-ouest du district (région de MIKOBOKA, versant est de l'ANALAVELONA, — anciens habitants du pays chassés par les Bara-
12° *Sakalava*	—	500	— Au nord du district, à BETABIKA et à BETARATSY et au nord du MANGOKY (district de MANJA)
13° *Tananala-Sahamasy ou Ambilony ou Vohilakasy*	—	1.500	— Seraient venus après ANDRIMANALINA — Fixés dans la région de FANJAKA et d'ANKILA) VALOBE — on en trouve quelques-uns à MAROMIANDRA.
14° *Tanala horalahy ny Antara*	—	500	— Viennent d'IVOHIBE, (TSIOLANA, chef d'ANKIVALOBE, NDRIAMANGA, chef de BEROROHA, REMAHERY, chef de FANJAKANA).
15° *Antandroy*	—	120	— Originaires de la région de FORT DAUPHIN — arrivés après Andriamanalina — Fixés à AMBARARATA au sud de l'ISAHENY.
16° *Betsileo*	—	1.000	— Arrivés depuis 1900 après l'occupation française. Etaient 50 à l'origine.
17° *Hova*	—	50	— Etablis dans le pays depuis l'année 1900.

(Ces chiffres sont extraits du rapport politique et administratif du District d'ANKAZOABO pour l'année 1913).

Ainsi qu'on a pu le remarquer d'après la classification précédente les BARA-IMAMONO sont les plus nombreux. Aussi nous occuperons-nous spécialement, dans l'étude qui va suivre, des seuls BARA-IMAMONO au point de vue des mœurs et coutumes. Néanmoins les questions générales pouvant intéresser les autres tribus ou castes ne seront point négligées et seront traitées suivant leur importance.

Il importe, toutefois, d'ajouter que tout ce qui concerne les BARA-IMAMONO s'applique également aux BARA-MANONGA et aux BARA-MANEVY qui ne diffèrent des IMAMONO que par leur dénomination spéciale, étant tous de même sang et de commune origine.

Il en est de même des BARA-MANANATANA, de BARA-BE et des BARA-IANTSANTSA qui ont sensiblement les mêmes "fomba" (coutumes) et "fady" (superstitions) que leurs frères cadets IMAMONO.

Carte II

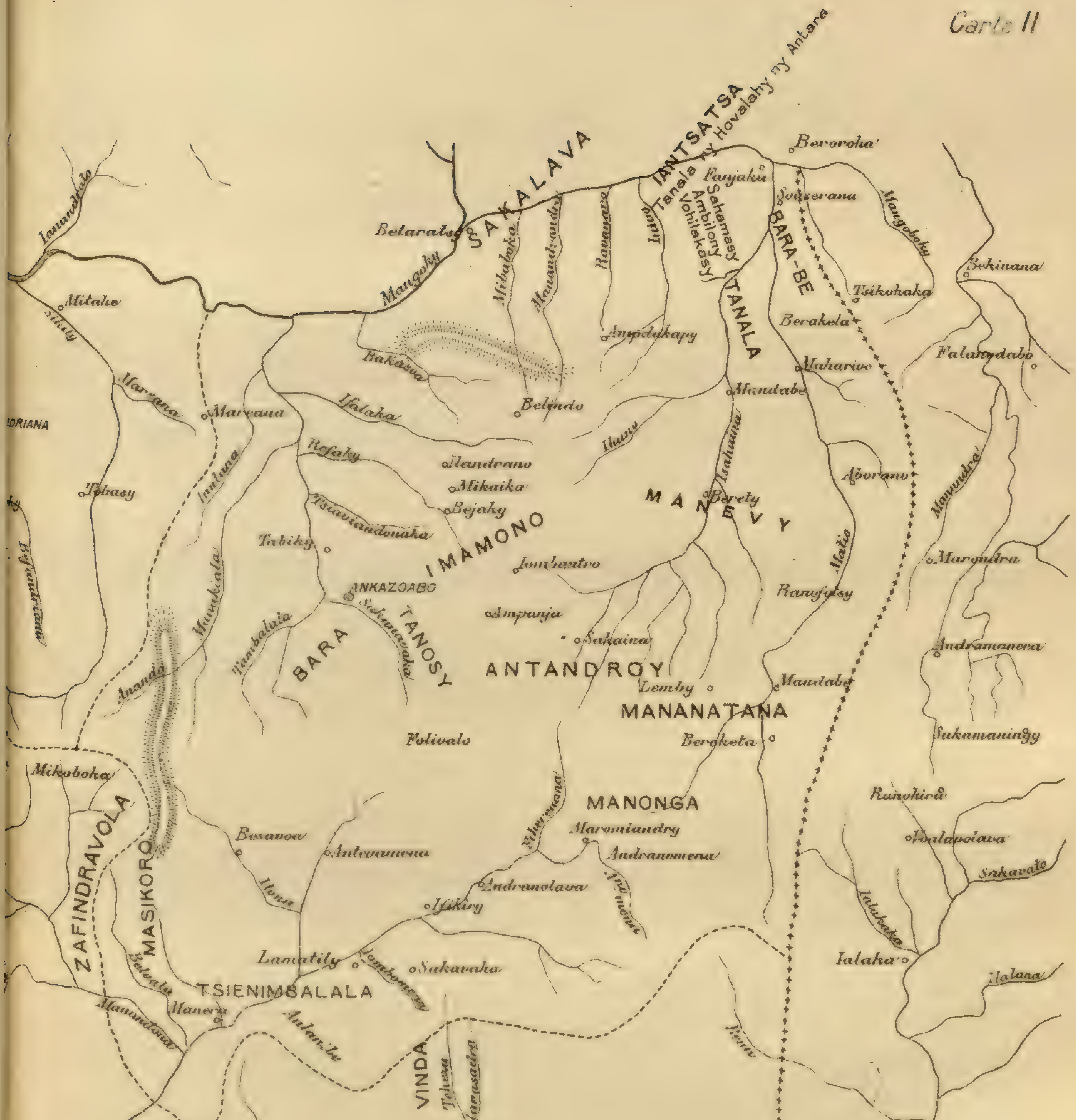

CARTE ETHNOGRAPHIQUE
DU
DISTRICT D'ANKAZOABO

Echelle au 1: 1.000.000e

LÉGENDE

IANTSATSA / ...ovalahy ny Antara — *Noms des races et tribus*

+ + + + + + + + + *Limite de Province*

– – – – – – – – – *Limite de District*

Lith. de S.G. de Mad.

II.—CARACTÈRES TYPES DE LA RACE

A,—Caractère physique, moral, intellectuel.

AU PHYSIQUE, l'IMAMONO a la tête ronde, le visage long ou ovale, quelquefois arrondi, les pommettes légèrement saillantes ; son teint est habituellement brun-foncé ou d'un beau noir mat, mais il n'est pas rare de trouver des individus ayant la peau d'un brun plus clair et même bistre. A citer, entre autres, les filles de l'ex-chef de canton TSIMAMANGA, frère aîné d'IMPOINIMERINA ; MAMBOLE, chef de FANJAKA ; KAREAKY, secrétaire à MANERA, fils du grand ombiasa REPILY, qui sont de souche essentiellement BARA-IMAMONO et qui ont le teint clair des HOVA, sans qu'il y ait jamais eu de mélange de race dans leurs familles depuis plusieurs générations, à ce que m'ont assuré les vieux du pays.

Le nez est, en général, presque droit et très peu épaté, sauf pour les descendants de MAKOAS (esclaves d'origine africaine) qui l'ont camard.

La bouche, moyenne, n'est pas lippue, bien que les lèvres soient assez charnues ; les dents, saines et bien rangées, surtout chez les femmes, seraient blanches et brillantes, si les BARA, hommes et femmes, n'avaient la déplorable habitude de mâcher une petite liane nommée « *laingo* » ou "*tamboromantsy*" dont les feuilles écrasées répandent une odeur fétide : le jus de cette plante noircit les dents, rend les gencives violacées et donne une haleine repoussante à ceux qui en font usage pour la conservation de leur râtelier.

Les yeux, noirs, sont droits et bien fendus, bordés de longs cils ; les sourcils sont assez fournis et bien dessinés.

L'oreille est moyenne, plutôt petite. Le menton est rond ; les mâchoires, quoique fortes, ne présentent pas de prognatisme.

Les BARA-IMAMONO sont de taille au-dessus de la moyenne ; nombreux sont ceux qui atteignent 1 m. 80 et même davantage. Minces, élancés, bien découplés, les épaules larges et tombantes, le cou bien proportionné, portant la tête haute, ce sont de beaux hommes, vigoureux et souples, taillés pour la lutte et la course. Ils ont, cependant, les attaches et les extrémités fines et la peau douce et lisse.

Peu velus d'habitude, les BARA ont peu ou pas de barbe ; ils portent volontiers une fine moustache à pointes légèrement tombantes, ou taillée à l'américaine, ou en brosse un mince filet le long de la lèvre rasée au-dessous du nez. Quelquefois, leur menton s'orne d'un " bouc " touffu ou d'une courte barbiche en éventail.

D'aucuns ont sur les joues une bande de barbe joignant les cheveux à la " mentonnière " : on dirait la jugulaire d'un képi.

Leurs cheveux sont fins et soyeux, crépelus et non crépus, assez longs chez les femmes qui les font quelquefois bouffer autour de leur tête. Ceux qui ont la chevelure crépue proviennent de croisements avec les MAKOA ou autres africains autrefois esclaves, aujourd'hui fondus dans la masse.

Hommes et femmes portent leurs cheveux en boules, séparées par des raies en tous sens dont l'ensemble forme des dessins à lignes géométriques ; ou ils les partagent en petites tresses de 8 à 10 centimètres de long, terminées en boules, qui entourent leur tête comme une couronne. Cette dernière coiffure est particulièrement gracieuse chez les jeunes filles. Toutefois, quelques BARALAHY (peu nombreux ceux-là) ont les cheveux ras ; soit par imitation des Européens auxquels ils se sont frottés, soit parce que leur chevelure crépue, trop courte, se refusait à être tressée ou roulée à la mode du pays.

Mais tous utilisent la graisse ou la moelle de bœuf mélangée de suif(1) en guise de pommade : ce qui leur donne une odeur spéciale de moisi et de rance désagréable aux narines européennes, mais à laquelle on finit par s'habituer à la longue.

En signe de deuil, la femme rase cheveux et sourcils ; l'homme sacrifie, en outre, barbe et moustache : c'est la manifestation extérieure du chagrin ressenti et un hommage public rendu à la mémoire du défunt. Les Bara des deux sexes s'épilent ou se rasent les aisselles et le pubis.

Les femmes sont bien tournées, elles ont les traits assez réguliers et sont souvent jolies ; si leurs membres sont graciles et souples, leurs formes sont potelées et plus d'une, par leur croupe arrondie, rendraient des points à la Déesse Gallipyge. Leur démarche est élégante et rythmée. Elles ont les cheveux plus longs et mieux soignés que les hommes, la peau plus douce et les extrémités plus fines.

Les seins fermes et arrondis des jeunes filles, aux bouts relevés, ont la forme d'une poire et se terminent par une aréole noir-violet enchâssant le " pruneau " de la pointe ; mais ils deviennent flasques et tombants quand la femme a des enfants, même chez la primipare, et sont presque desséchés lorsqu'elle est vieille.

Nubile à dix ans, la femme bara est très-voluptueuse et vieillit vite, usée par les excès sexuels auxquels elle se livre dès la puberté (souvent même bien avant), ou par l'abus des liqueurs fortes dont elle raffole.

Les femmes élégantes, pour rehausser leur beauté et augmenter leurs attraits naturels, ont quelquefois le visage tatoué de trois points bleus disposés en triangle sur les pommettes et à la base du front, entre les sourcils.

Quelques jeunes filles ont un pois bleu au milieu du front. Certaines ont le haut du bras tatoué de dessins figurant un bracelet ; d'autres portent leur nom (ou celui de leur époux (ou simplement une initiale) gravé sur l'avant-bras.

On emploie le jus extrait du fruit de l'*adabo* (sorte de ficus) pour obtenir ces marques indélébiles qu'on dirait faites avec de l'encre de Chine.

Le tatouage n'est cependant pas une mode générale.

AU MORAL, le Bara, de caractère doux et paisible, est digne et fier, habituellement franc, souvent hautain, toujours indépendant. Il conserve dans les actes les moins importants de la vie quotidienne une dignité altière qui ne lui sied pas mal.

Rebelle à la moindre autorité immédiate, toute contrainte lui est odieuse ; individualiste irréductible, il ne supporte aucun joug, quel qu'il soit, et se libère, sans hésiter, de toute attache, même de famille, s'il sent sa liberté menacée ou son indépendance compromise. Le cas échéant, il créera ailleurs un nouveau foyer ou formera un autre village, en compagnie de ses proches ou de ses amis, pour se soustraire à la tyrannie d'un chef ou à la tutelle abusive d'un parent.

(1) *Fourni par la queue du mouton*

Le Bara n'est pas foncièrement méchant ; mais, rancunier et vindicatif, il ne reculera pas devant un crime pour assouvir sa vengeance et usera toujours de représailles dans toutes les occasions.

Prudent et méfiant, surtout vis-à-vis de l'Européen, il ne se livre que difficilement et à bon escient, de crainte d'être volé ou trompé par un plus malin que lui. Peu prodigue de son avoir, il pousse parfois l'économie jusqu'à l'avarice. N'était sa répugnance à dissiper son pécule patiemment amassé, il serait, par goût, porté à l'ivrognerie : il le montre bien lors des "bilo", enterrements, circoncisions et autres fêtes, pendant lesquelles victuailles et "toaka" (alcool, rhum) sont fournis gratuitement et copieusement aux assistants, car il ne se fait pas faute d'en profiter dans la plus large mesure possible.

De tempérament passionné, le Bara est un nonchalant et un voluptueux qui ne vit que pour la femme(1). En dehors des vols de bœufs, son sport favori, il passe son temps à dormir ou dans la compagnie des femmes. Aussi est-il usé avant l'âge et, le plus souvent, atteint de maladies vénériennes dès sa prime jeunesse.

Jaloux de leurs femmes qui vivent à l'écart dans une condition d'infériorité véritable, les Bara ne brillent guère, cependant, par leur fidélité conjugale, car ces "pachas" ont souvent deux, trois et même quatre épouses, plus ou moins légitimes(2), humbles servantes de leurs seigneurs et maîtres. Les "mpanjaka" (rois) en ont jusqu'à trente et quelquefois quatre-vingts, comme feu IMPOINIMERINA.

REHANDRY(3), lui, se contente d'un modeste sérail de douze concubines.

Cela n'empêche nullement les Bara, qu'ils soient "mpanjaka" ou simples "vohitra" (hommes libres) de contenter ailleurs leurs appétits sexuels.

Les femmes, très-soumises à leurs maris sont élégantes, propres et coquettes : elles aiment beaucoup les perles, colliers, bijoux et se parent avec goût de beaux lambas de soie et de voiles de couleurs. Elles sacrifient aisément leur pudeur et leur vertu et se livrent sans dégoût à n'importe qui, jeune ou vieux, pour se payer l'objet convoité ou satisfaire un caprice passager.

Les mœurs faciles du pays (une femme ne se refuse jamais à qui la veut, sauf en cas de maladie ou à l'époque des menstrues) autorisent, pour ainsi dire, si elles n'excusent, ces excursions hors du domaine conjugal ; elles ont lieu, bien entendu, à l'insu du mari qui, lui, n'entend pas la plaisanterie à cet égard, surtout quand sa femme est jeune et jolie, à moins qu'il n'en tire un profit immédiat, et si les apparences sont sauvées. Certains maris complaisants feignent même d'ignorer les escapades de leurs épouses et leur accordent bénévolement l'autorisation de s'absenter plus ou moins longtemps, quelquefois plusieurs semaines, sous prétexte de visites à des parents habitant des villages éloignés, ou de soins à donner à des amis malades. Mais ces fugues temporaires,

(1) *Les Bara de la région d'Ilakora (District de Midongy-du-Sud, Province de Betroka) disent, en s'adressant aux femmes dont ils sollicitent les faveurs, avant de leur proposer de coucher avec eux : "Toloho, tiantiana, mafana ny kibonao," ou bien "Toloho, tiantiana, mafy ny nononao !" ou bien "Toloho, tiantiana, tsara ny masonao !" "Coucou, bergeronnette (ou tourterelle) votre ventre est chaud," ou "vos seins sont fermes" ou "vous avez de beaux yeux!" etc. etc. Phrases polissonnes, servant d'entrée en matière galante et de prélude amoureux.*

(2) *La première femme est nommée "valibe" et commande à toutes les autres : la deuxième "valihiro" ; la troisième "valimasay" et les autres sont de simples concubines.*

(3) *Fils aîné et successeur d'Impoinimerina, gouverneur d'Ankazoabo.*

sont toujours productives et enrichissent le ménage, sans que la dignité maritale en ait été amoindrie.

Dans ces conditions, les femmes sans enfants sont plutôt rares, car les occasions ne manquent pas à ces "Vénus" d'ébène de remplacer d'un cœur léger un vieux mari fatigué ou impuissant par un jeune homme vigoureux et fougueux.

Le Bara est très-attaché à ses enfants dont il tire vanité ; aussi ne se préoccupe-t-il pas de l'origine des rejetons que lui donnent ses femmes ; car, comme chez les autres peuplades de Madagascar, les enfants sont toujours les bienvenus pour lui, même s'il savait n'en être pas le père véritable. Une nombreuse lignée est un titre de gloire et un sujet de légitime fierté.

AU POINT DE VUE INTELLECTUEL, le Bara est intelligent, ingénieux, avisé. Très observateur, il possède une réelle faculte d'assimilation qui le porterait à adopter notre civilisation, s'il n'était si foncièrement attaché à ses coutumes ancestrales. Il a une grande facilité d'élocution et devient même "éloquent" lorsqu'il s'agit de défendre ses intérêts ; dans les "kabary", certains "orateurs" bara parlent près d'une heure sans s'arrêter, et ce flux de paroles est accompagné de grands éclats de voix et de gestes expressifs, cependant que les auditeurs, charmés, suivent attentivement les périodes en se poussant du coude, avec des murmures admiratifs.

Les Bara ont beaucoup de goût pour la musique et la danse : toute fête, toute cérémonie est une occassion de chants(1) et de danses(2) acompagnés tantôt de "valiha"(3) (mandoline indigène) ou de "jejo" (sorte de guitare monocorde), tantôt de "lokanga" (violon bara aux cordes en fibres de "via") ou de "langoro" (tambour pour les "bilo" ou "ringa" (lutte) — Autrefois l' "hazolahy" était employé comme tambour de guerre.

Ils ont des dispositions pour sculpter le bois et travailler les métaux et pourraient devenir d'habiles ouvriers d'art, sous la direction de maîtres expérimentés, s'ils voulaient s'en donner la peine et secouer leur paresse invétérée. Certaines statuettes, des plaques de tombeau, des couvercles de cercueil et des "hazomanga" sont bien exécutés et présentent des dessins assez réguliers quoique grossiers.

Des couteaux avec manches en cuivre ciselé et gravé ont des sujets bien campés et finement fouillés (scènes de ringa, têtes de femmes, bœufs, caïmans, pintades, sarcelles, etc.). Ces objets révèlent un certain art naïf, original et plaisant, de la part de ces sculpteurs d'occasion qui n'ont jamais rien appris et ne possèdent, comme outils, qu'une mauvaise lame quelconque ou un talon de sagaie aiguisé (kitray).

---

(1) *Les chants sont improvisés et se rapportent à un événement récent ou à un personnage connu. Il y a aussi des "lieds" d'amour et des épithalames célébrant la beauté de gracieuses jeunes filles et la passion qu'elles inspirent à ceux qui les approchent. Les anciens Bara entonnaient des chants de guerre en marchant au combat ou au retour d'une expédition victorieuse, (tels les héros d'Homère !)*

(2) *Le grand danseur* Bara-Be, Rehoha, *jouit d'une véritable célébrité, même en dehors de la province de Betroka ; les femmes se disputent partout ses faveurs, et des reines, souvent, lui ont fait l'honneur de le recevoir dans leur couche.*

(3) *L'albinos* Remigody, *joueur de valiha et chanteur de la région d'Ankazoabo, est très-recherché pour son art et sa virtuosité ; c'est l'"aède" du pays Bara-Imamono.*

B. — Type Général.

Robuste et bien constitué, le Bara serait laborieux s'il y trouvait un avantage quelconque ; mais, n'ayant pas de besoins, il cultive juste ce qu'il lui faut pour vivre et attend patiement la prochaine récolte en conduisant ses bœufs au pâturage. Très sobre, peu lui suffit : une ou deux racines de manioc ou de patate cuites sous la cendre, grillées, bouillies ou séchées au soleil, une poignée de riz bouilli, quelques fruits des bois, constituent sa norriture journalière. Il ne mange de la viande que les jours de fête ou de grande liesse, ou encore lorsque meurt un de ses bœufs (rien ne se perd : la peau a déjà été enlevée pour être vendue au commerçant betsileo voisin(1) ; il ne veut pas que la viande se gâte inutilement).

Il faut dire, pour être juste, que cette paresse atavique du Bara est peut-être motivée par les aléas que présente une grande culture : pluies torrentielles, inondations, vent, grêle, sauterelles et insectes de toutes sortes, oiseaux et sangliers causent aux plantations des dégâts énormes et découragent les cultivateurs. D'où l'indifférence des Bara pour améliorer leur situation matérielle; ils ne se soucient guère, en effet, de dépenser en pure perte peines et sueurs, et se contentent modestement d'un maigre champ de manioc, "sonjo" (racine comestible) ou patate, d'un petit carré de rizière ou de quelques plants de maïs, bananier, ou canne à sucre ; ces cultures, d'un entretien facile, leur coûtent le minimum d'efforts et peuvent être aisément surveillées et protégées contre les bêtes ou les éléments.

Ils s'intéressent davantage à l'élevage des bovidés qui est peu fatigant, plus productif et moins aléatoire que la culture; l'augmentation de leur cheptel les récompense largement de leurs soins en les enrichissant rapidement.

Quelques Bara de Fanjaka et de Betarasy sur le mangoky, d'autres de Manera(2) sur le Fiherenana, ont commencé à planter des "kabaro" (pois du Cap, sorte de gros haricots) sur les rives basses inondées pendant la saison des pluies. Malgré le cours peu élevé de cette légumineuse en 1914, (achetée aux indigènes à raison de 15 francs les 100 Kg), les cultivateurs ont retiré de leurs récoltes des bénéfices appréciables, et nombreux sont ceux qui se préparent à les imiter pour la prochaine campagne (1915) et à ensemencer d'immenses étendues, escomptant un sérieux profit pour prix de leur travail et de leurs fatigues.

C'est la preuve irréfutable que le Bara, malgré son indolence native, sait être laborieux à l'occasion et secouer sa paresse habituelle lorsqu'il a un intérêt immédiat à travailler.

Les premiers Bara qui pénétrèrent dans la région d'Ankazoabo à la suite de Ratsimivila et de Ratsimifoka, lors de l'invasion, étaient primitivement des cultivateurs pacifiques et des pasteurs paisibles. Mais, constamment volés par les Masikoro qui pillaient leurs récoltes et razziaient leurs troupeaux, ils s'armèrent pour se défendre, et, devenus guerriers, poursuivirent les pillards ; vainqueurs, ils conquirent tout le pays, en rejetant les Masikoro au délà du Sikily et du Massif de L'Analavelona.

(1) *Elle est légèrement salée, lorsque le commerçant est éloigné.*

(2) Remengoky, *chef du canton de Manera, un des derniers fils d'Impoinimerina, a réalisé, en quatre ou cinq mois, 400 francs de bénéfices en ensemençant un carré de sable humifère en pois du Cap* (1914) — *Son exemple sera suivi, je m'en porte garant.*

Dès cette époque lointaine, les Bara connaissaient et pratiquaient la culture du riz que ne leur ont nullement apprise les Betsileo(1) venus bien plus tard dans la région *pour y commercer.*

Le Bara, à proprement parler, n'est pas un chasseur ; il chasse le sanglier par nécessité, pour défendre ses cultures de manioc et de patate contre les déprédations de ce sauvage et redoutable ennemi, et, lorsqu'il a abattu la bête avec son épieu (tsindro) il se régale de venaison. De même, par nécessité, il déclare la guerre aux pintades, canards à bosse (ongongo), sarcelle (vivy, tsiriry), "katakatra" (grosse perdrix à jambes courtes) et perroquets (tiosa), oiseaux destructeurs de ses rizières et de ses cultures de maïs. Il le fait avec d'autant plus de plaisir qu'il est friand de gibier.

Les Bara aiment à tirer à la cible avec le fusil à pierre ou la sagaie : un bœuf placé à distance convenable leur sert de but(2). Mais c'est avec bonheur qu'ils chassent le caïman (malgré le respect que certains ont voué à cet amphibie, leur ancêtre d'après la tradition), lorsqu' ils ont perdu des bœufs happés dans la rivière et dévorés par le vorace saurien. Le caïman est lardé de coups de sagaie, s'il se trouve sur le sable, ou tué à coups de fusil, lorsqu'il est dans l'eau.

Par intérêt, autant que par goût, le Bara est un grand voleur de bœufs : le rapt des bestiaux d'autrui, quelles qu'en soient les circonstances aggravantes (nuitamment, en bande, à main armée, dans un parc bien clos), ou plus simplement au pâturage, ne constitue, pour lui, ni un crime, ni un délit et n'est nullement infamant, même en cas de condamnation du coupable. C'est un sport agréable, aisé et productif, qu'il pratique avec plaisir et entrain pour augmenter son troupeau sans bourse délier et acquérir à peu de frais gloire et considération.

La femme, d'ailleurs, n'accorde ses faveurs qu'à ceux qui ont fait leurs preuves et peuvent justifier de la réussite d'un ou de plusieurs vols de bœufs.

En cas de malchance, si le ravisseur s'est laissé prendre et emprisonner, il n'en sera pas, pour cela, déshonoré; bien au contraire, à son retour au village natal, sa peine terminée, il sera accueilli par des transports de joie, et de grandes fêtes seront célébrées à cette occasion. On tuera un ou plusieurs bœufs, suivant la situation de fortune des parents, et le "toaka" (rhum) coulera abondamment. Les jeunes femmes chanteront à l'envi son courage et son adresse et brigueront l'honneur et le plaisir de partager sa couche. Les hommes rechercheront son amitié et seront fiers de le posséder dans leur village.

Quoique égoïstes et méfiants, surtout vis à-vis des blancs, les Bara sont très-hospitaliers et accueillent avec bienveillance l'étranger de passage auquel ils donnent amicalement la nourriture et le logement. Si leur hôte a l'intention de se fixer dans le pays, ils lui offrent, pour le retenir chez eux terrains de culture et rizières, et, au début, l'aident volontiers à construire sa case et à cultiver son champ. Mais en cas de contestation ou de discussion pour le partage des récoltes, le premier propriétaire reprend son terrain purement et simplement, après en avoir expulsé l'intrus.

Les terres données par les mpanjaka à leurs sujets ou à des étrangers ne sont jamais retirées, pour quelque cause que ce soit, à celui auquel elles ont été attribuées ; c'est, en quelque sorte, une concession définitive faite par le roi, à ce titre et *ipso facto* unique

(1) *Ainsi qu'on l'a dit bien souvent à tort.*

(2) *Ce sport n'est plus pratiqué depuis la pénétration française.*

propriétaire et seul dispensateur de tous les terrains constituant le domaine "mpanjaka."(1)

De caractère paisible et nonchalant, le Bara serait volontiers sédentaire, mais la nécessité de se rapprocher d'une rivière ou d'un point d'eau en saison sèche, et l'obligation de trouver de l'herbe pour ses troupeaux, quand elle devient rare là où il est campé, en font un nomade malgré lui. Quelquefois, il déplace sa case, après le décès d'un des siens, ou par suite de l'aridité du sol, mais ces cas sont peu fréquents.

III.—CROYANCES.

A.—Religion: son Influence.

a)—**Divinités.**—Le Bara croit à l'existence de trois divinités, aux attributions diverses, habitant le ciel, chacune de son côté :

1 NDRIANANAHARY, le Dieu bon, supérieur, le roi des Dieux, est tout puissant. Il a tout créé et son influence bienfaisante "s'étend sur toute la nature)", sur les êtres et les choses. C'est le Dieu du Bien. On l'invoque dans toutes les circonstances de la vie, et les prières qu'on lui adresse en certaines occasions peuvent être publiques ou privées, générales ou isolées. Le Bara, sceptique et peu dévot de nature, ne lui rend, cependant, aucun culte spécial, en dehors de ces invocations platoniques et de rares sacrifices (poulets-grains, etc.) il n'a qu'éventuellement recours à son aide divine—pour avoir un enfant, ou en cas de maladie.

2 NDRIANABOLISY est le Dieu méchant esprit du Mal. C'est lui qui cause les cyclones, déchaine les tempêtes, le vent, la grêle, la foudre. Les inondations, les ouragans, les maladies, épidémies, épizooties, la mort, la guerre, les maux et les fléaux de toute sorte sont son oeuvre constante et journalière. Cette divinité infernale, vrai Satan païen, qui ne se plaît qu'à tourmenter et affliger les pauvres humains, caractérise nettement pour le Bara le Dieu du Mal. La puissance de NDRIANABOLISY est, toutefois, inférieure à celle de NDRIANANAHARY, mais il n'est pas soumis à l'autorité de celui-ci et peut, en toute liberté, commettre impunément ses méfaits les plus noirs à l'insu du Tout-Puissant. Aussi les Bara, qui craignent ce Dieu malfaisant peut être plus que Ndriananahary, ne manquent-ils jamais, en invoquant le roi des Dieux ou en lui faisant des sacrifices, d'adresser également d'humbles prières à Ndrianabolisy, afin d'être à l'abri de ses méchancetés et préservés des malheurs qu'il pourrait leur causer par jalousie.

3 NDRIANAFITREA est un Dieu bon, mais secondaire. Inférieur à Ndriananahary, sa puissance est égale à celle de Ndrianabolisy, dont il contrôle les actes et déjoue les ténébreuses machinations, quand il en est prévenu. Mais il ne possède aucune attribution spéciale en dehors de son rôle d'auxiliaire de Ndriananahary : on a recours à lui en

(1) *En dehors, bien entendu, de toute intervention administrative.*

même temps et dans les mêmes conditions qu'au Roi des Dieux dont il est le factotum.

b). **Métaphysique : Immortalité de l'âme** — Bien que foncièrement matérialistes, les Bara croient à l'immortalité de l'âme qui, d'après eux, s'envole au Ciel, (après avoir quitté sa dépouille mortelle et périssable), pour y recommencer une nouvelle vie ; mais ils ignorent si les âmes des morts séjournent près de Dieu, ou si un endroit spécial leur est réservé dans l'immensité. Ils n'ont, en tout cas, aucune idée d'un paradis de délices pour récompenser les bons ou d'un enfer de tortures et de souffrances pour la punition des méchants. Mais tous sont persuadés que les esprits ne s'éloignent jamais des êtres chers qu'ils ont laissés sur la terre, et croient que, malgré leur deuxième existence aérienne et immatérielle, les "lolo" protègent et aident efficacement leurs parents et amis, surtout si ceux-ci ont soin de leur faire de temps en temps des offrandes ou des sacrifices de bœufs.

c). **Métampsycose.** — D'aucuns prétendent que les âmes des morts revivent dans le corps de certains animaux, de reptiles habituellement (serpents, caïmans, etc), mais cette croyance à la transmigration des âmes n'est pas généralisée.

d). **Pratiques Religieuses** — Comme manifestation extérieure du culte rendu aux divinités admises par leur théologie simpliste, à part les prières publiques, offrandes ou sacrifices en l'honneur de Ndriananahary ou de Ndrianabolisy, aucune cérémonie religieuse n'est en honneur chez les Bara, aucun rite particulier n'est pratiqué par la population.

e). **Idoles.** — Les Bara n'ont pas de statues ou d'image de leurs divinités ; ils n'adorent pas d'idoles. Les "oly" (amulettes) qui reproduisent quelquefois la tête de Ndriananahary ne sont nullement un objet d'adoration ou de vénération, ce sont de simples fétiches utilisés par les "ombiasa" (sorciers) pour frapper l'imagination des consultants et donner plus d'importance à leurs oracles, en les prétendant inspirés de Dieu.

f). **Croyances Quasi Religieuses.** — Les taches de la lune quand elle est pleine, sont, pour les Bara, l'image du roi RAZOAKA jouant du "valiha" (sorte de mandoline de forme allongée formée d'un tronçon de bambou dont les fibres détachées servent de cordes). Suivant la légende, ce "mpanjaka", qui adorait la musique, et était excellent musicien, avait, longtemps avant de mourir, prévenu son peuple qu'on le verrait dans la lune, après sa mort, continuer à jouer du "valiha" (son instrument préféré) pour charmer Ndriananahary.

* * *

Les Bara disent encore que les petits insectes rouges et mous (on dirait de la peluche) que l'on voit en grand nombre sortir du sol, après chaque ondée, au commencement de l'hivernage, sont les enfants de Ndriananahary tombés du ciel et apportés par la pluie.

g). **Influence de la religion.** — Comme chez toute peuplade primitive, les opinions religieuses des Bara sont vagues et peu clairement établies.

Ainsi qu'on a pu le voir plus haut, Ndriananahary, pour la majorité d'entre eux, est un être supérieur, à la puissance irrésistible, qui symbolise l'esprit du Bien et synthétise l'ensemble des forces de la nature, mais ils ne se le représentent que confusément et accordent plus de créance aux inventions et aux menaces des sorciers, qu'à la divinité douteuse de ce créateur tout puissant mais mal défini, dont la souveraineté est plus morale qu'effective.

Il est bien trop éloigné d'eux pour être réellement craint : les convulsions de la nature, les phénomènes physiques, (la pluie, les trombes, la grêle, les inondations, la foudre etc., qui pourraient prouver visiblement son omnipotence et sa force suprême, sont généralement attribuées aux fureurs de Ndrianabolisy, le Dieu méchant, l'esprit du Mal, bien plus redoutable que Ndriananahary par les calamités qu'il peut engendrer.

De ce fait, les Bara ne pratiquent aucun rite religieux et ne s'adressent que rarement à la Divinité ; les sacrifices sont presque exclusivement réservés au seul Ndrianabolisy, dont on ne parle jamais pour ne pas l'attirer (tant est grande la terreur qu'il inspire), mais en l'honneur duquel des bœufs de choix (*toloay*) sont immolés journellement.

A Ndriananahary, qui est l'essence même de la Bonté, et, par suite, inoffensif sinon bienfaisant, ainsi qu'à Ndrianafitrea, son lieutenant, on sacrifie des poulets (quelquefois un mouton), on offre des grains (riz, maïs), des racines (patates, manioc) et des fruits (bananes, prunes *lamoty*), jujubes (*Tsinefo*)(1).

C'est là un trait caractéristique de la mentalité particulière des Bara, qui, par crainte irraisonnée, subissent aveuglement le prestige de la Force, même malfaisante, tout en rendant hommage à la Justice et à la Bonté qu'ils savent reconnaître et apprécier.

N'importe, malgré cette indifférence apparente à l'égard de Ndriananahary, les Bara respectent et vénèrent le roi des dieux qui est pour eux le créateur indéniable et le protecteur naturel de tous les êtres animés ; il est à l'origine de toutes choses, sait tout, prévoit tout.

C'est Ndriananahary qui a tout réglé en ce monde : la nourriture, le vêtement, le travail des bêtes et des gens. C'est encore lui qui a diversifié les espèces, et, suivant leurs aptitudes et leur constitution, fixé à tous les animaux leur habitat et leurs mœurs, défini le rôle et l'utilité de chacun.

Tout dérive de cette œuvre initiale et grandiose, et l'ordre divin, établi à l'origine de la terre, après sa séparation d'avec le ciel, continue à régner jusqu'à nos jours, sans changement, de par la volonté toute puissante du grand ouvrier de la création.

Le soleil, la lune, les planètes, les étoiles sont aussi son œuvre : il a réglé leur marche invariable et éternelle, et déterminé leur influence sur les astres voisins.

h). — **Influence des esprits : les forces psychiques.** — Si Dieu est excellent et omnipotent, et s'il accorde souvent ce qu'on lui demande, ce n'est pas directement, car il

(1) "*Ndriananahary,*" *expliquent-ils,* "*n'a nul besoin de ce qui vient de nous, puisqu'il a tout et qu'il peut tout : au contraire, c'est nous qui avons toujours recours à l'aide divine pour nous protéger et nous défendre*".

En cas de maladie, ou pour avoir une postérité, on invoque Ndriananahary de la façon suivante : "O Ndriananahary, si tu rends la santé à mon père," ou "si tu m'accordes un enfant" (garçon ou fille selon le désir du demandeur.) "je tuerai un bœuf, un mouton ou une poule en ton honneur !" (suivant la situation de fortune de l'intéressé). La promesse est tenue, en cas de guérison du malade ou d'heureuse naissance de l'enfant désiré ; on sacrifie bien l'animal offert, mais ce sont les parents et amis du malade ou de la jeune mère qui mangent la viande. Ndriananahary reçoit les remerciements des suppliants et peut s'estimer heureux des témoignages de leur gratitude.— "Du ciel, de partout, Ndriananahary nous voit et nous entend, quoique invisible, car Il est partout," disent encore les Bara.

existe des intermédiaires entre lui et les créatures : les "fahasivy" (fantômes) ou esprits des morts sont chargés de cet office.

Grâce à leur bienfaisante influence, Ndrianananahary exauce presque toujours les prières qui lui sont adressées. Aussi, pour se rendre favorable ces esprits aériens, le Bara n'oublie-t-il jamais, pendant les sacrifices, de jeter dans toutes les directions des petits morceaux de viande destinés aux "fahasivy" qui en sont très friands.

Lorsqu'ils jugent suffisantes les offrandes qui leur sont faites, les "fahasivy" rapportent fidèlement à Ndrianahary les requêtes présentées et les font aboutir.

S'ils ne sont pas satisfaits du postulant, ils accueillent sa supplique avec indifférence et ne la transmettent pas au Divin Maître.

Parfois même, s'ils sont blessés de l'attitude peu respectueuse de celui qui les invoque, ou froissés d'un sacrifice trop mesquin, il peuvent se retourner contre l'imprudent, et, devenus malfaisants, faire échouer sa demande et lui jouer toutes sortes de mauvais tours.

Ainsi que nous l'avons dit d'autre part, les Bara admettent qu'après la mort, l'âme qui est montée au Ciel recommence une deuième existence, immatérielle cette fois, absolument semblable à la première, avec les mêmes besoins et les mêmes sentiments que dans la vie terrestre antérieure.

Ils croient également à la correspondance des esprits avec les vivants.

Pour eux, cependant, si les âmes des morts n'abandonnent pas complètement leurs parents et amis restés sur la terre et reviennent souvent là où elles ont vécu précédemment, elles ne peuvent, toutefois, communiquer avec les hommes qu'en rêve, pendant le sommeil, pour avertir leurs proches d'un danger imminent, leur annoncer un heureux événement ou un malheur futur, et parfois pour réclamer des sacrifices propitiatoires en leur honneur, promettant en retour grâces et bénédictions de toute sorte.

Lorsqu'un Bara a eu pareille révélation d'outre-tombe, il immole immédiatement le bœuf ou les animaux qui lui sont demandés ; s'il a été prévenu d'un danger ou averti d'un malheur prochain, il se rend à la rivière ou au ruisseau voisin, et là, debout, face à l'est, il se purifie dans l'eau fraîche du courant pour conjurer le mauvais sort.

Toutefois, bien qu'ils ne croient pas à la possibilité pour les âmes de leur apparaître à l'état réel et autrement qu'en songe, les Bara restent convaincus que, bien qu'invisible ces esprits bienfaisants des parents disparus sont fréquemment auprès d'eux et protègent non seulement la personne, mais encore les troupeaux et les cultures de leurs déscendants, s'intéressant à tout ce qui les touche et écartant d'eux tous périls et maléfices.

De là le mépris profond de la mort et l'insouciance presque fataliste du Bara, en présence du danger ; il se sait défendu et protégé par des forces occultes des puissances mystérieuses et formidables qui le garantiront de toute éventualité fâcheuse et le sauveront de tout mauvais pas(1).

Les trombes, les tourbillons qui secouent furieusement les arbres et aspirent les feuilles et la poussière dans un mouvement ascendant et giratoire, sont, pour les Bara, la preuve manifeste que les âmes des morts se promènent dans l'espace et prennent contact avec la terre.

(1) *D'après les théories du spiritisme moderne et autres sciences occultes, ne sommes-nous pas environnés d'élémentales ?*

Le rapprochement serait curieux, s'il n'était troublant, de cette croyance des Bara primitifs avec l'opinion de nos savants les plus avancés.

B. — Culte des ancêtres.

Religion familiale : Le "mpisoro" ; — Invocations et cerémonies diverses

Outre cette croyance à la survie et à l'influence des esprits (*fahasivy*) sur les événements de la vie courante, le Bara rend un culte spécial aux ancêtres : les pratiques de cette religion familiale consiste en invocations et en sacrifices aux âmes des parents morts. Ceux-ci sont considérés comme les génies familiers de la maison, et, pour ainsi dire, les pénates tutélaires, les dieux lares, protecteurs du foyer de leurs descendants.

On les invoque en toute occasion, sans crainte de jamais les lasser.

Pour obtenir la guérison d'un parent : on immole un ou plusieurs bœufs aux mânes des ancêtres, en sollicitant leur intercession pour que la santé soit rendue au malade. L'animal est sacrifié à l'est de la case, à l'ouest de l'"hazomanga"(1) du village. Un petit morceau de chaque partie de la bête (bosse, foie, cœur, cervelle, intestins, viande, etc.) est offert aux "divinités" domestiques et brûlé en leur honneur.

Lors de la première grossesse d'une jeune femme : vers le quatrième mois de la gestation, quand la future mère «commence à sentir remuer l'enfant dans son sein», l'aide des ancêtres est également invoquée pour son heureuse délivrance, après un sacrifice de bœufs au pied de l'hazomanga. Au moment de l'accouchement, qu'il s'agisse d'une primipare ou d'une femme ayant déjà enfanté, on renouvelle la même cérémonie, complétée par la purification de la mère : on l'asperge d'eau lustrale, pendant le travail, en implorant le secours des ancêtres pour lui faciliter ses couches(2).

En cas d'inceste: anfin de prévenir les suites terribles d'un pareil crime hors nature et ne pas s'attirer la colère et la malédiction divines, l'intervention des ancêtres est encore requise humblement ; on leur rend compte de l'acte monstrueux accompli et on implore leur pardon pour les coupables.

Si c'est avec sa mère ou sa sœur qu'un Bara a eu des relations illicites, les biens du fils ou du frère dénaturé sont partagés entre les membres de sa famille et le chef du village,

---

(1) *L'"hazomanga" (traduction : bois bleu) est constitué par un piquet de bois de "katrafay" ou de "lalipito" planté droit dans le sol à une quarantaine de mètres environ à l'est de la case du Chef de village : taillé en pointe, il mesure un peu plus d'un mètre de hauteur. Il est ordinairement sculpté et représente le plus souvent une femme nue.*

C'est près de l'hazomanga qu'ont lieu les sacrifices, que sont déposées les offrandes ; c'est là qu'on adresse des prières aux ancêtres.

Seul le Chef de village ou un Zafimanely (prince du sang) a le droit de planter un hazomanga ; les simples bourjanes doivent se contenter de l'ombre des "kily" (tamarinier) pour leurs dévotions ou sacrifices.

Quelquefois on plante un jeune arbre à la naissance d'un fils de "mpanjaka" (roi) ; l'arbre grandit en même temps que l'enfant et devient l'hazomanga royal à l'usage exclusif de la famille.

(2) *Si la famille est pauvre et ne peut s'offrir le luxe d'un bœuf, on asperge simplement la femme d'eau fraiche, toujours en invoquant les ancêtres, mais sans leur faire de sacrifice.*

après un sacrifice expiatoire aux ancêtres et la purification des criminels. Il en est de même, quand un père a entretenu un commerce incestueux avec sa fille, un oncle avec sa nièce, ou un neveu avec sa tante.

En cas de mariage entre cousins germains ou issus de germains, on immole un bœuf en l'honneur des ancêtres dont on sollicite la protection pour le bonheur des jeunes mariés, afin qu'ils aient de nombreux enfants et qu'ils acquièrent beaucoup de bœufs : le jeune homme trempe son doigt dans le sang de la victime et le pose successivement sur le front, les tempes et l'épigastre de sa fiancée ; cela fait, la jeune femme répète, à son tour, les mêmes attouchements symboliques sur son fiancé, sauf à l'abdomen.

Pendant la cérémonie, les nouveaux époux sont accroupis sur une natte neuve, en face l'un de l'autre.

A la mort de son père, le fils ne peut habiter la maison du défunt qu'après une invocation aux mânes paternels et aux esprits des aïeux : l'oncle ou le plus ancien de la famille, quel que soit son degré de parenté, leur annonce l'intention du fils et leur demande d'accorder richesse, santé, honneurs au nouvel occupant du foyer familial et de répandre sur lui grâces et bénédictions. A défaut d'un parent âgé, le fils adresse directement sa prière aux ancêtres et prend ensuite possession de la case paternelle.

Le culte des ancêtres, coutume traditionnelle respectée par les Bara à l'égal d'une religion, est pratiqué, dans chaque famille, par l'aïeul ou le membre le plus âgé qui officie dans toutes les occasions solennelles de la vie domestique naissance, circoncision mariage, décès) et préside à toutes les cérémonies (invocations, prières, ablutions, sacrifices, etc.). Il porte le nom de "mpisoro" ou grand-prêtre des cérémonies familiales : c'est le gardien des traditions, sacrées ou profanes, l'historiographe de la tribu, en même temps que le dépositaire véridique de l'ensemble des légendes et fables de la race.

Dans toutes les classes de la société, ce titre vénéré est l'apanage exclusif de la vieillesse ; le titulaire est considéré comme le représentant autorisé des aïeux dont il s'inspire, le trait d'union indispensable entre les ancêtres et leurs descendants ; ses avis sont indiscutables, sa volonté, souveraine et sa voix, toujours prépondérante, même en dehors de la famille.

En un mot, c'est le ministre respecté de cette religion familiale, en même temps qu'il en est le grand-maître des cérémonies.

Chez les Zafimanely (race royale) d'Ankazoabo, TSIMANGA(1), fils aîné de LEHIMANJAKA, est le "mpisoro" de la famille mpanjakale d'Impoinimerina.

C. — Folk-Lore (Angano et Tantara).

Le Folk-lore bara-imamono n'est pas très riche : il comprend, cependant, un certain nombre de légendes (*tantara*) — (traditions relatives à la divinité, à la création, à l'homme, aux phénomènes naturels, etc. et à l'origine des premiers rois Bara) — ainsi que des contes et des fables "angano" — (origine des diverses cultures, transformations des bêtes, etc).

Ces récits naïfs dénotent un bon sens pratique, une logique naturelle, une acuité d'observation vraiment surprenants chez ces primitifs.

(1) Tsimamanga, *ex chef du canton de* Mikaika, *frère aîné d'Impoinimerina.*

S'il fait intervenir Ndrianahary à toute occasion,—comme le "*Deus ex machina*" de la Comédie antique,—pour régler tous litiges et trancher tous différends entre les êtres animés, le Bara, né rusé et subtil sous son enveloppe grossière, sait s'expliquer d'une façon ingénieuse tout ce qu'il voit ; les choses qui l'entourent n'ont pas de secret pour lui : il cherche et il trouve, à sa manière, la solution des problèmes les plus variés et les plus complexes : physique, zoologie, botanique, voire métaphysique.

Dans ses fables, le Bara révèle un philosophe plutôt sceptique, quelque peu fataliste, souvent doublé d'un moraliste expérimenté.

Il faut dire que les traditions de la race sont conservées jalousement par les "mpisoro," les "mpanjaka" et les "ombiasa"— en général, par les vieillards dans chaque tribu ou famille.—Grands et petits écoutent silencieusement les "histoires" racontées par l'aïeul, le soir, aux veillées, et suivent attentivement les aventures du chat, du sanglier, du caïman ou du chien : la gourmandise, la paresse, la luxure, la trahison, etc. sont habituellement punies ; la sobriété, le travail, la fidélité, etc., toujours récompensés.

La moralité simpliste de ces fables découle naturellement de l'enchainement des faits et s'adresse à tous ; ce sont des proverbes en action. Sous des noms d'animaux, les hommes sont dépeints avec leurs vices et leurs défauts; mais le châtiment inévitable frappe impitoyablement le coupable, quel qu'il soit, jusqu'en ses descendants — salutaire exemple pour les auditeurs, s'ils étaient tentés de commettre la même faute.

J'ai pu me procurer quelques contes, légendes et fables bara, que j'ai transcrits presque littéralement, sans y rien changer, sous la dictée des narrateurs, en y conservant le tour naïf des phrases, les détails, les longueurs et les considérations personnelles de chaque conteur ; je me suis contenté simplement de les rédiger en français.

On trouvera ces récits à la fin de cette étude.

IV. — SUPERSTITIONS

A. --L'ombiasa [sorcier](1) : "mpisikily" et "mpamoriky"

a). **L'ombiasa : Pratiques de sorcellerie.**— Après le "mpanjaka" (roi), le personnage le plus considérable de la vie bara est le sorcier (ombiasa).

Les Bara ont recours à l' "ombiasa" en toute circonstance, principalement en cas de maladie ; il a beaucoup de prestige aux yeux de ces primitifs et rien n'est fait sans le consulter.

De quelque nature qu'elle soit, la maladie, pour eux, n'a pas de cause pathologique ; elle n'est jamais accidentelle et n'est pas attribuée au climat, au manque d'hygiène, de propreté et de soins, à une nourriture insuffisante ou malsaine ; elle est toujours déterminée par une faute commise dont ils supportent les conséquences, ou par un maléfice dont ils sont victimes de la part d'un ennemi. Ignorants et superstitieux, ils vont trouver

(1) « *Ombiasa* » *est le terme générique par lequel on désigne le sorcier. En réalité l'ombiasa est celui qui traite les malades avec des simples, c'est le guérisseur, le rebouteur. Le "mpisikily" est le devin, celui qui prédit l'avenir au moyen du "sikily." Le "mpamoriky" est le véritable sorcier, le jeteur de sorts et de maléfices, celui qui a le mauvais œil.*

l' "ombiasa." Celui-ci consulte le "sikily" qui lui indiquera les remèdes appropriés. Après avoir prononcé les paroles sacramentelles et invoqué la protection de Ndriananahary et l'aide de la terre sacrée, l'ombiasa s'adresse aux requérants et rend son oracle ; les prescriptions du "sikily" sont religieusement écoutées et seront scrupuleusement suivies par les crédules consultants.

Et comme les maladies ont des caractéristiques différentes, nombreux et variés sont les moyens employés pour leur guérison. S'il s'agit, par exemple, du *havou* (maladie qui se déclare, dit-on, lorsqu'un Bara a eu des relations incestueuses avec sa mère ou sa sœur), le coupable doit d'abord sacrifier un bœuf en l'honneur des ancêtres : aucun remède, aucun traitement ne sera efficace s'il n'a, au préalable, accompli cet holocauste expiatoire. C'est ce qu'on appelle "*mitaha*," c'est-à-dire immoler un bœuf que l'on charge de la faute du coupable et qui doit en supporter les conséquences à sa place : (telle la vache rousse, chargée des fautes et des crimes de la population, que le grand-prêtre des Hébreux immolait à Jehovah au sommet d'une montagne ; ou le bouc émissaire chargé des péchés d'Israël, qui était chassé hors de la ville).

L'animal dépecé, on grille la bosse et la chair coupée en morceaux. Muni de quelques portions de viande, le sorcier sort de la maison ; debout et tourné vers l'Est, il invoque Ndriananahary et la Terre sacrée et les supplie de rendre la santé au malade. Puis il lance les morceaux de viande dans la direction des quatre points cardinaux, pour apaiser les mauvais esprits.

Les assistants et le sorcier mangent le reste de la viande.

Parmi les innombrables remèdes et traitements empiriques préconisés par les *ombiasa*, voici ceux qui sont le plus fréquemment employés.

Pour les maladies de cœur, les affections nerveuses etc., le remède consiste habituellement en feuilles, racines, bois ou écorces d'arbres et de plantes les plus divers, dont l'espèce est déterminée par le *sikily* : fumigations, inhalations, frictions, infusions ou décoctions des mêmes écorces, bois, racines ou feuilles sont prescrites au malade qui doit suivre le traitement complet, interne et externe, s'il veut guérir.

Les migraines, névralgies, points de côté sont traités par des applications de riz ou manioc bouilli sur la partie douloureuse ; ces cataplasmes sont toujours employés chauds comme émollients et calmants.

D'après la lecture du *sikily*, l'ombiasa interdit au malade l'usage de certains aliments pendant la durée de la maladie, quelquefois après la guérison, soit temporairement, soit à titre définitif.

Lorsque le malade est complètement rétabli, il récompense l'ombiasa qui lui a rendu la santé, par des cadeaux proportionnés : un ou plusieurs *menté* (bouvillon d'un an à deux ans), vaches, taureaux ou *rositra* (bœuf coupé), en raison directe de sa situation de fortune et suivant la gravité de la maladie.

L'ombiasa, comme nous l'avons dit, est le rebouteur, l'empirique, le guérisseur ; il connaît la vertu des simples et sait s'en servir pour la guérison des malades qui s'adressent à lui : invocations, sikily, sacrifices, sont les accessoires indispensables de son art qu'il ne pourrait exercer lucrativement sans ces pratiques charlatanesques destinées à frapper l'esprit des naïfs ; sinon, les Bara n'auraient pas foi en la connaissance approfondie qu'il possède de la flore locale et en son expérience réelle de la médecine usuelle.

L'ombiasa, qui est toujours doublé d'un *mpisikily*, peut n'être pas un *mpamoriky* : il ne cumule cette fonction que s'il y a des dispositions, quelquefois par intérêt, le plus souvent pour exercer une vengeance.

b) **Les Mpamoriky : ses maléfices.** — La sorcellerie proprement dite, la magie noire ou rouge, est exercée par le *mpamoriky* (*mpamosavy* en hova) : c'est le jeteur de sorts, le vrai sorcier, qui a le mauvais œil et, correspondant avec les mauvais esprits, est franchement malfaisant et redoutable.

Le "*mpamoriky*" circule la nuit, le corps nu et enduit de graisse, le lamba sur la tête, un "*kary*" (chat sauvage), sous le bras, un "*corondolo*" (hibou) sur l'épaule. Il danse devant les maisons où il y a un malade, à la grande terreur des parents qui s'imaginent naïvement que le malade est condamné et croient sa mort prochaine, puisque le "*mpamoriky*" a jeté des sortilèges sur lui ou sur la maison qu'il habite.

Le "*mpamoriky*", croit-on, a le pouvoir d'ensorceler un enfant en lui mettant la main dans la bouche. Il éxcute la nuit des danses rituelles dans les cimetières, sur les tombeaux en insultant les morts. Ceux-ci ne se fâchent pas contre le "*mpamoriky*", mais gardent rancune à leurs descendants d'avoir laissé les sorciers profaner leur sépulture et troubler aussi irrespectueusement leur dernier sommeil. Ce sont les morts ainsi provoqués par les "*mpamoriky*" qui envoient en punition à leurs parents des maladies souvent mortelles, pour se venger de leur manque d'égards.

S'il est jaloux du croît des troupeaux de son voisin, le sorcier fait boire aux taureaux une infusion de certaines plantes qui les rendra inféconds. Pour faire tomber la grêle sur les rizières de celui dont il envie la prospérité, il répand une poudre magique "*aoly*" sur les cultures rivales.

Mais, afin de réussir ses méfaits, le "*mpamoriky*" doit attendre le jour favorable, il choisit un jour "*faly*" [néfaste], sinon les maléfices seraient anodins et les sortileges ne produiraient pas leurs effets nuisibles.

c). — "**Mpisikily**" **: ses oracles**. — Le "*mpisikily*" pratique la divination ; il est bon, ou mauvais, suivant les circonstances. Il possède l'art de lire dans l'avenir au moyen du "*sikily*"(1) ; il prétend pouvoir renseigner sur la date certaine de la mort d'un malade prédire un évènement heureux ou malheureux, prophétiser une belle récolte pour l'année ou la disette prochaine.

Le "*sikily*" fait découvrir les "*aoly*" qui préservent des sortilèges et des dangers. C'est encore le "*sikily*" qui indique qu'il faut immoler un bœuf pour sauver la vie d'un malade (lequel mourrait infailliblement sans ce sacrifice), qu'on doit construire une petite case en réduction et la brûler ensuite, si l'on ne veut pas voir sa maison devenir la proie des flammes.

Le "*mpisikily*" peut tirer l'horoscope de quelqu'un s'il connait le jour de sa naissance et d'après ce qu'il le voit faire. Ainsi, l'enfant né un jour "*faly*" d'alakaosy tuera son père ou sa mère, si on ne le fait pas disparaître à sa naissance ; celui qui vient au monde un vendredi (zoma) jouira de tous les privilèges des nobles ; celui qui a l'habitude, en passant la porte, de tenir à chaque fois la clef, ou le crochet, ou le verrou de bois, sera toujours nomade et n'aura jamais de demeure fixe ; le nouveau-né qui remue ses doigts les uns après les autres deviendra fou.

Le *sikily* rencontre beaucoup de créance chez les Bara : en cas de litige judiciaire, maladie, mariage, circoncision, etc, ou avant d'entreprendre un voyage ou de suivre les traces de bœufs volés ou perdus, on va trouver l'*ombiasa* qui tire le *sikily* pour rassurer le consultant sur l'issue de son affaire, ou pour la faire réussir, si le cas est douteux. De

(1) *Voir Fiches* 1, 2, 3, *et* 4 *sur le sikily*.

même, l'ombiasa est consulté, si l'on veut déplacer un village ou une maison, pour indiquer l'endroit favorable à la nouvelle installation.

Un ongle de coq (quelquefois un ergot), une petite pierre ronde, lisse et dure, appelée *manendry* (que l'on trouve à l'intérieur des blocs de calcaire, enchâssée dans le grain de la pierre), un éclat de bois taillé, un os de dindon, quatre graines de *voakarabo* et quatre de *voambara*, mêlés aux graines de *fany* : voilà le matériel indispensable au sorcier (*ombiasa* ou *mpisikidy*) pour consulter le sort et interroger l'avenir.

Le *sikily* est pratiqué dans tout Madagascar d'une façon identique, sauf chez les Tanala qui opèrent, paraît-il, avec des variantes, et les mêmes expressions sont employées par les devins de toutes les races pour désigner les figures variées formées par les graines. Les mots sacrés usités sont des termes d'origine arabe : *soltaha* (sultan) pour mpanjaka (roi) — *sely* (réunion, assemblée) pour olo-maro ; *ankihiba* (maison) pour trano ; *Haky* (Dieu) pour Ndrianananahary) *haza* (plantation) pour voly, etc, etc.

Le sikily est tiré aussi par la lecture des astres (lune, surtout) et d'après leur position dans le ciel (le Scorpion).

Que ce soit par la méthode astrale ou de la façon habituelle, les époques favorables pour le sikily sont le premier quartier de la lune et le troisième jour de la nouvelle lune, "quand elle est visible, à l'heure où une petite étoile s'en trouve très rapprochée".

Curieuse concidence : le même signe est choisi par les musulmans pour commencer le ramadan (jeûne religieux).

Le *sikily vasiha* (divination par les étoiles) est moins communément consulté que celui par les graines, car il est beaucoup plus compliqué et sa connaissance n'est le privilège que d'un petit nombre d'initiés.

B. — Superstitions, Fétiches et Amulettes

a). **Superstitions**. — Si un Chef de famille, passant près d'un arbre quelconque (tamarinier, sakoa, baobab), vient à ressentir par hasard à ce moment une sensation de bien-être, de gêne ou de douleur, à son retour au village il annoncera à ses proches que tel arbre est sacré ou que tel autre est habité par un esprit malfaisant. Dès lors, tous ceux qui auront quelque chose à demander iront déposer des offrandes au pied de l'arbre favorable en invoquant les esprits des ancêtres (et non Ndrianananahary), ou fuiront l'arbre désigné comme hanté, s'il se trouve sur leur route. C'est également pour cette raison que dans certaines mares les caïmans sont respectés et honorés par les Bara qui les considèrent comme des ancêtres(1).

L'arbre *helo* (appelé aussi *kokolapo*) est sacré pour les Bara. Sa puissance serait terrible : si quelqu'un s'avisait de couper l'un de ces arbres ou de satisfaire ses besoins à son ombre, il tomberait mort sur le champ. L'arbre est vénéré de tous et chacun fait à l'esprit qui l'habite des offrandes de riz, maïs, etc. dans de petits *sahafa* (vans) et même

(1) *Mare à caïmans des environs de Tuléar.*

Voir dans le Bulletin Economique de Madagascar 1er-2e trimestres 1908 *l'Etude sur les* Pêches Maritimes dans la Province de Tuléar.

quelquefois d'une poule noire vivante qui ne s'éloigne jamais du tronc. En cas de maladie, c'est l'ombiasa qui invoque l'esprit de l'arbre et implore la guérison du malade.

Le *komanga*, dont les racines pulvérisées servent à confectionner du *aoly*, aurait de même que le *helo*, des effets foudroyants pour l'imprudent qui se mettrait sous le vent de l'arbre lorsqu'il vient en couper une branche ou une racine : l'*ombiasa* le sait si bien qu'il se tient au nord ou au sud de l'arbre, lorsque le vent souffle de l'est, et qu'il a la précaution de lancer une sagaie dans le tronc, avant d'enlever écorce, feuilles ou racines nécessaires à la composition de ses *fanafody* (médicaments, remedes)(1).

Près du Fihiaky, petite rivière, à deux heures environ d'Andranolava, il y avait, au pied d'un arbre (*sambalahy*), une grosse pierre noire et lisse, ronde comme un boulet, objet de la vénération des habitants. Autour du tronc, la terre était nettoyée et des petits *sahafa* (vans) remplis de paddy ou de maïs témoignaient de la ferveur des Bara d'alentour (aujourd'hui, cette pierre n'y est plus ; elle a été transportée ailleurs, chez Ramamonjy).

Près d'Ankilivalobe, dans la déclivité du terrain, se trouve un antique tombeau en pierres superposées, entouré d'une clôture, vénéré de tous : on y fait des offrandes de grains, nattes, lamba, etc. à l'esprit du Masikoro dont les restes sont inhumés à cet endroit.

A Andoba (Antevamena), une pierre ronde a la vertu d'exaucer toutes les prières. On promet des grains (paddy, maïs, etc) si l'on obtient ce qu'on a demandé. On y dépose une tresse d'argile blanche imitant une tresse de cheveux, au moment où l'on formule son vœu. Cette pierre est constamment enduite de graisse de bœuf, (probablement pour l'attendrir et la rendre pitoyable aux misères humaines !)

b). — **Autres croyances superstitieuses**. — Pendant la saison sèche, l'herbe se fait rare et les troupeaux pâtissent : les bêtes maigrissent et beaucoup succombent aux privations. Mais au lieu d'attribuer les pertes d'animaux à une cause si simple, le Bara est persuadé que les maladies dont souffre son bétail ont une origine surnaturelle : il a peut-être des torts vis-à vis des ancêtres et ceux-ci se vengent en faisant mourir ses bœufs pour en avoir leur part. Afin de remédier au fléau, il suffit d'immoler un bœuf à leurs mânes : s'il sont satisfaits du sacrifice, la mortalité cesse dans le troupeau — sinon, une offrande plus importante s'impose pour arrêter le mal.

Les vols de boeufs sont fréquents chez les Bara : pour eux, ainsi que nous l'avons dit plus haut, c'est un des meilleurs moyens de s'enrichir facilement, en même temps qu'un sport agréable. Bien que ce délit soit toujours poursuivi et souvent puni (si le coupable se laisse prendre), beaucoup d'Imamono se livrent volontiers au rapt des bestiaux de leurs voisins. Mais cette tendance à s'approprier le bien d'autrui, cette prédisposition au vol et à la rapine sont irrésistibles chez ceux-là, car elles dérivent inéluctablement de la fatalité qui pèse sur eux d'après le jour de leur naissance.

Par exemple, l'enfant né un dimanche d'alijady deviendra un grand voleur de boeufs quand il sera adulte, ou bien il mourra jeune, ou encore causera la mort de son père. Mais si, dès la naissance, on a eu la précaution de recourir au sorcier qui a le pouvoir de conjurer le mauvais sort, l'enfant venu au monde en ce jour néfaste aura une destinée identique à celle de son père, il réussira dans toutes ses entreprises et ses affaires

(1) *Voir cahier de botanique pour légendes et superstitions relatives aux arbres et plantes.*

prospéreront, il vivra honnêtement et paisiblement parmi ses parent et amis : la certitude d'un avenir aussi heureux vaut bien le bœuf qu'à l'instigation de l'ombiasa on a immolé en l'honneur des ancêtres. C'est toujours sur le sikiy que compte le sorcier pour trouver le moyen de prévenir les maladies et d'éviter les malheurs annoncés par les présages funestes.

D'après les Bara, tout ce qui est sacré—êtres et choses (animaux, arbres, pierres, objets divers) — a une énorme influence sur les évènements de la vie présente, sur la destinée d'un chacun.

Ainsi, pour avoir une postérité, le Bara s'adresse à un arbre : il nettoite le terrain tout autour d'un *sakoa* (sorte de ficus) et se prosterne au pied de l'arbre en formulant le voeu suivant : "Si ma femme me donne un enfant, je tuerai une poule ou un mouton pour vous honorer et vous rendre sacré !" A partir de ce moment, il reviendra tous les jours ou très souvent renouveler sa prière au sakoa. Si, par hasard, sa femme le rend père dans l'année, il sacrifiera une poule ou un mouton à l'esprit de l'arbre et déclarera *urbi* et *orbi* que le sakoa et sacré : tout le monde viendra alors demander quelque chose à l'arbre sacré qui aura fait ses preuves.

Le *vatolahy* (pierre levée, sorte de menhir), qui perpétue le souvenir d'un parent mort loin de son pays natal et dont le corps n'a pas reçu la sépulture familiale, est toujours sacré. On y vient invoquer l'esprit du défunt pour demander la guérison d'un malade ou solliciter toutes sortes de grâces, — en ayant soin de formuler son désir dans les mêmes conditions que précédemment, c'est à-dire par une promesse de sacrifice en cas de réussite —Si les affaires du quemandeur deviennent prospères, si le malade revient à la santé, il doit immoler un *vositra* à l'esprit du vatolahy dont la protection est indéniable.

Certains animaux, surtout les reptiles et les oiseaux, sont de bon ou de mauvais augure et peuvent révéler l'avenir. Quand un Bara va voir un malade, s'il trouve un serpent sur sa route ou s'il aperçoit une alouette qui sautille, en voletant, sur le chemin au-devant de lui, c'est un présage de mort prochaine pour celui qu'il va visiter. De ce fait, on néglige de soigner l'infortuné, puisqu'il est condamné et qu'il mourra fatalement bientôt. Les plus cruels jettent le malade dans la brousse et l'abandonnent à son malheureux sort, surtout si c'est un pauvre vieillard ou un lépreux.

Le cri du *vorondreo (leptosomus discolor)*, au contraire, annonce le bonheur et la prospérité. Pour les hova, le *vorondreo* est signe de malheur et de mort.

Tous les Bara, comme on l'a vu dans un des précédents chapitres, croient à l'existence des fantômes, esprits bons ou "maléficieux", suivant qu'ils ont été de leur vivant des hommes probes ou méchants. On leur sacrifie des bœufs pour obtenir la protection des bons esprits et pour apaiser la colère des mauvais : *Omby na mahomby*, disent les Bara (bœuf ou qui peut, c'est-à-dire bœuf qui peut nous donner le bonheur ou nous éviter le malheur).

c). — **Fétiches et Amulettes** : (*Aoly*). — Suivant les cas et dans les diverses circonstances de la vie, des fétiches et amulettes (*aoly*) de tous genres et de toutes formes sont employés par le Bara qui croit en leurs vertus et en leur pouvoir. Des morceaux de certains bois sont sculptés et représentent tantôt, une femme nue (le sexe y est figuré par un triangle isocèle renversé fendu à la pointe)(1), tantôt un oiseau (pintade) souvent un

(1) *Le même triangle symbolique se trouve sur presque tous les arbres à écorce rougeâtre (sur le sakoa), habituellement), gravé profondément à la pointe du couteau* —

caïman ou un boeuf, quelquefois un homme nu avec les organes génitaux en relief très-apparents.

Il y a aussi des têtes d'oiseaux fétiches (*toloho* (coucou malgache), corbeaux, divers rapaces etc) ; des museaux de caïmans desséchés, des ossements humains ou d'animaux, des pattes d'oiseaux, des ergots de coq et surtout des cornes de boeuf (*tsifa* — en hova *tandroka*).

Les cornes, coupées vers le milieu, ont la partie creuse de la pointe remplie de graisse de boeuf mêlée de cendres ou de poudre de bois divers, (le bois est frotté sur une pierre poreuse), de terre, etc, dans laquelle sont fichés à demeure les objets les plus bizarres et les plus hétéroclites : éclats de bois ou d'os, clous ou morceaux de fer, pierres, épines de *raketa* (cactus), poils, plumes, graînes, diverses, etc, etc. On porte ce fétiche sur le front, en bandeau, la pointe en bas ; il est attaché solidement au milieu d'un morceau d'étoffe bleue qui enveloppe d'un tour la base de la corne, laissant la pointe à nu ; des perles de verre, rouges, bleues, vertes, noires, et blanches, cousues l'une près de l'autre, recouvrent l'étoffe et forment des dessins variés très-réguliers (rosaces, croix, triangles, etc).

Selon les figures tracées, la couleur et la disposition des perles, les matières plantées dans la graisse, le porteur d'une de ces amulettes pourra voler tous les boeufs qu'il voudra sans risquer d'être pris, inspirer de l'amour à toutes les femmes, de l'amitié à ses chefs, du respect et de la crainte à ses rivaux et ennemis, posséder toutes les femmes ou toutes les filles qu'il désirera, quels que soient leur rang ou leur âge, avoir de l'éloquence, s'il est timide, gagner à coup sûr les plus mauvais procès, capter la confiance de n'importe qui, se rendre maître de son esprit et le bien disposer en sa faveur, etc, etc.

Ces *aoly* sont fabriqués par les Ombiasa, dans un but déterminé, avec une intention particulière, suivant les prescriptions du sikily.

On taille aussi des cornes dans du bois, rehaussées de caïmans sculptés et autres dessins en relief — ou la tête de Ndriananahary (les yeux du Créateur sont de grosses perles bleues ou noires).

Certains ombiasa portent autour du cou un collier d'innombrables amulettes en bois sculpté présentant toutes les formes (hommes et femmes nus, caïmans, boeufs et autres animaux) ou simplement taillé en pointe ou arrondi, ou un collier de grosses perles de couleurs séparées au milieu par un seul fétiche en bois taillé d'une façon spéciale.

Certains *aoly* se portent sur le ventre, ou à la ceinture, ou en bandoulière sur le côté ou sur la poitrine.

J'ai vu, chez un ombiasa de la région d'Ankazoabo, une planche de bois blanc sur laquelle étaient grossièrement figurés (gravés au feu) tous les signes du Zodiaque.

C.—Le "bilo "ou" bilosoa"

Le "*Bilo* "*ou*" *bilosoa*"(1) est la plus curieuse, la plus bizarre, la plus imaginaire des maladies, partant la plus facile à guérir.(2)

On la reconnaît aux symptômes suivants : le malade est toujours agité, il sursaute au moindre bruit et éprouve un besoin irrésistible de mouvement ; il aime le bruit et essaie même de chanter. Un seul de ces indices dénonce le "*bilo*."

L'ombiasa, auquel s'adresse, comme de coutume, la famille, dans les cas embarrassants, ne joue cependant qu'un rôle secondaire en la circonstance : il se borne uniquement à désigner le jour où l'on doit chanter, c'est-à-dire où tous les habitants du village doivent se réunir pour la cérémonie du "*sacre*."

Le principal personnage de la fête est le malade lui-même, le *bilo*, ainsi qu'on l'appelle, qui est "roi" pendant sa maladie ; les membres de sa famille, qui le servent, forment sa cour. Lorsqu'arrive le jour fixé pour la cérémonie, on habille le malade de beaux vêtements, et personne, ce jour-là, ne doit se servir de son assiette et de sa cuiller, même ses parents. Tout le monde chante, le *bilo* danse(3) ; on lui fait absorber les *fanafody* prescrits par le sikily ; mais tout remède est absolument accessoire ; ce qui importe le plus pour la guérison ce sont les chants avec accompagnement de tambours. En effet pendant qu'on chante, le malade non-seulement oublie son mal, mais ressent un vif désir de sauter, gambader, tourner sur lui-même ou danser. Il avoue même qu'à peine les chants commencés, il croit voir des fantômes le prendre les uns par les mains et les pieds, les autres par la tête, et l'entraîner dans leurs danses macabres. C'est pourquoi les spectateurs, superstitieux et crédules, ne sont pas étonnés de voir le *bilo* danser d'une façon désordonnée en entendant les chants : ils savent qu'il est la proie des esprits qui le font tourner à leur gré. Pendant la durée du *bilo* (période des chants et danses) dont les cérémonies se répètent journellement (15 à 20 jours) à l'est de la case du malade ou à l'est du village, les chants et danses sont exécutés le matin et le soir pendant une heure environ (le soir est plus favorable).

Lorsque le malade est guéri, on procède au *fampinomana* (sacrifice d'un bœuf) pour chasser à jamais la maladie et les mauvais esprits. Les pattes liées deux par deux, l'animal est couché sur le flanc ; le *bilo*, muni d'un *kitray* (long bâton pointu en bois

(1) *Sorte de folie passagère, d'hystérie, d'épilepsie, de danse de Saint-Guy ou chorée — en un mot, sorte de nécrose. Les Bara croient que le malade est possédé par les mauvais esprits.*

La maladie s'appelle bilo ; *le malade porte le même nom ; la période de chants, danses etc. est également dénommée* bilo. —

(2) *Il y a environ cinq ans* (1907 *ou* 1908), *des cas bizarres d'hystérie furent constatés à Beroroha (District de Manja) sur la rive droite du Mangoky en face de* Fanjaka (*District d'Ankazoabo) puis à Ankatsakatsa sur la Malio et dans les cantons de Berenty et de Besaroa. Cette affection nerveuse, peu dangereuse (aucun cas mortel), provenant de la Sakeny, se manifestait chez le malade par des cabrioles, grimaces, contorsions et des troubles visuels, quelquefois des hallucinations — Les Bara la dénomment* bilosoa *ou* andriamboarana (*les gens de Fanjaka l'appellent* marofela). *Le* bilosoa *présente une grande analogie avec la maladie connue sur les Hauts Plateaux sous le nom de* Ramanenjana, menaby *ou* velonandrano.

(3) *Chez les Sakalava et les Mahafaly, le* bilo *ne danse que quand il est convalescent.*

dur de la longueur d'une sagaie), s'avance vers la victime et, suivant sa fantaisie, pique une partie quelconque du corps de la bête avec son bâton en disant : "c'est là que doit être donné le coup mortel." Tous les assistants, qui le suivent des yeux, obéissent à son caprice et de leurs *kitray* frappent la victime, à tour de rôle, à la place indiquée. Du sang qui coule de la blessure, le *bilo* boit sept gorgées. Les chants continuent et le *bilo* danse. Après avoir achevé le bœuf, on le dépèce et on en fait griller la bosse qui est découpée en petits morceaux. Quelques fragments sont lancés par l'ombiasa dans la direction des quatre points cardinaux pour conjurer le mauvais sort : c'est la part des esprits malfaisants.

Ces formalités accomplies, la viande est partagée entre tous les assistants qui se retirent chez eux—le *bilo* est terminé, et le malade virtuellement guéri.

D. — Influences astrales,

---

a).—Les signes du zodiaque : le Scorpion.—La lune, comme les autres planètes et les étoiles, joue un rôle prépondérant dans la vie des Bara (culture, construction d'une case, emplacement d'un village, troupeaux, naissances, mariages, décès, circoncisions, etc) qui sont tributaires de la position des astres ou constellations dans le Ciel.

Les signes du zodiaque sont attentivement consultés dans toutes les occasions — ils correspondent aux douze mois de l'année.

Le scorpion est, pour l'Imamono, le signe fatidique par excellence : il ne fera rien sans avoir au préalable, vérifié la position du scorpion.—S'il veut aller en voyage, voler des bœufs, demander une jeune fille en mariage, circoncire son fils, immoler des *rositra* en l'honneur d'un mort ou pour la guérison d'un malade, déplacer une case ou transférer un village ailleurs, avant d'entreprendre quoi que ce soit, il sollicitera les conseils des vieux, et, si la chose est importante, il ira consulter l'ombiasa qui, après avoir lu dans le Ciel, lui indiquera le jour favorable. Si nombre d'enfants sont étouffés en naissant c'est que l'ombiasa a cru découvrir dans le scorpion de funestes présages pour le nouveau-né ou pour son entourage.

Dans certains cas, si le père, qui en est à son premier enfant, veut conserver l'espoir de le garder, il s'adressera à un autre ombiasa ; mais rien ne prévaudra contre les signes néfastes révélés par le scorpion : l'enfant est né un jour *faly* (néfaste), il n'y a rien à faire qu'à s'incliner devant la décision du destin.

Les enfants nés l'un des samedis d'asorotany sont impitoyablement rejetés par le père et la mère ; ils sont quelquefois recueillis, mais très rarement, et adoptés par une vieille, malgré tous les malheurs prédits par l'ombiasa. Habituellement, l'adoptante est une femme d'un âge très avancé, qui, étant déjà au bord de la tombe, n'a plus rien à attendre de la vie et qui n'a jamais connu les douceurs de la maternité.

Parfois, on procède à une cérémonie spéciale pour exorciser ces innocentes victimes de la superstition et de la barbarie. L'ombiasa plonge l'enfant maudit dans un bain froid (écorces de *katrafay*, feuilles de citronnier et de *sambalahy*, *alatafa* (sorte de champignon), macérés dans l'eau où a trempé un *fandraka* (ciseau de charpentier), après avoir frappé plusieurs fois de sa baguette magique le bœuf du sacrifice attaché par les pattes non loin

de là et tout en prononçant des incantations pour faire fuir le mauvais esprit qui s'était installé dans le corps du petit être.

L'enfant ainsi exorcisé porte le nom d'Imosa, si c'est un garçon, ou d'Imasa, si c'est une fille.

Une cérémonie similaire était pratiquée par les Hova pour exorciser les enfants nés le premier jour d'asorotany, lorsqu'on voulait les conserver. Sinon, ils étaient ordinairement supprimés dès leur naissance ou donnés quelquefois à un ami. Ceux qui avaient subi l'exorcisme en naissant portaient, chez les Ambaniandro (Hova), les noms de Tsimandrosy (qui ne vainc pas) ; ou Tsimanosika (qui ne bouscule pas) ; ou Tsimanoto (qui ne combat pas, qui ne porte pas malheur).

Tous les lundis du mois d'Alakaosy sont des jours néfastes (*faly*). Asorotany, comme Alakaosy, est un mois *faly*.

b.—Mois Lunaires -Chez les Bara, comme chez les autres peuplades de Madagascar, les mois ont des noms d'origine arabe ; ils correspondent aux douze signes du Zodiaque et représentent les différentes positions de la lune (par rapport au soleil) dans son mouvement de translation autour de la terre.

Ce sont :

1 — Alahamady	x	7 — Adimizana	x
2 — Adaoro		8 — Alakarabo	
3 — Adizaoza		9 — Alakaosy	
4 — Asorotany	x	10 — Adijady	x
5 — Alahasaty		11 — Adalo	
6 — Asombola		12 — Alohotsy	

Les mois d'alahamady, d'asorotany, d'adimizana et d'adijady sont des mois fastes ou d'heureux destin. Ce sont les mois mères de la destinée, ils ont chacun trente jours (les phases-mères de la lune pour se retrouver en face du Soleil : 29 jours et demi (astronomie).

Chaque partie d'une case correspond à l'un des mois et en porte le nom. Le dessin ci-après fera ressortir cette répartition astrale.

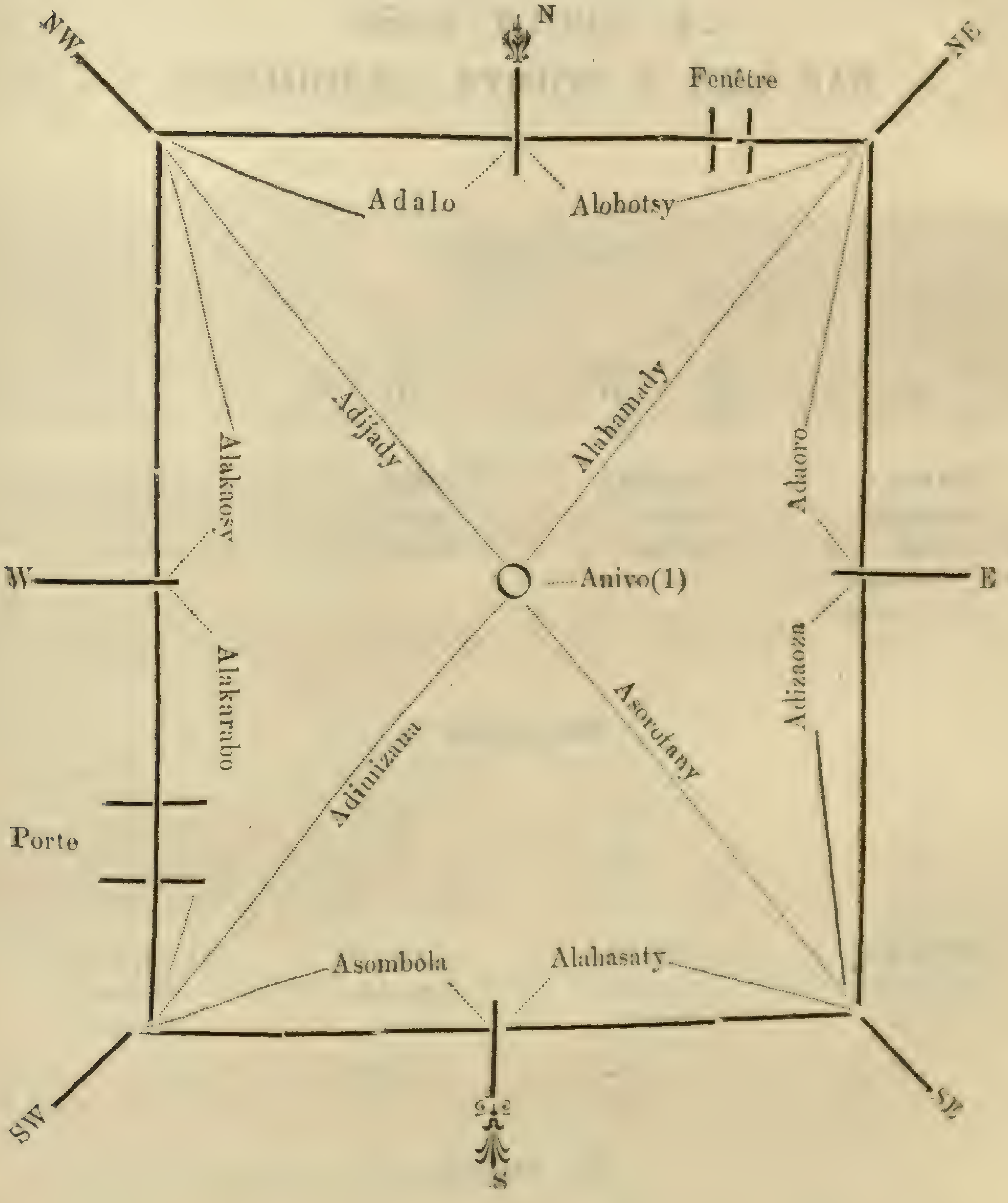

(1) " *Anivo,*" *poutre centrale supportant le faitage de la maison* (" *ampirouny*" *chez des Hova*) = *Les cases bara habituellement, ne comportent pas d'*"*anivo*" = *seules les cases des mpanjaka ou de chef en étaient munies. On y suspendait le fusil à pierre, la corne à poudre et le sac de peau contenant les balles ou fragments de fer utilisés comme projectiles.*

LE "SIKILY" BARA PAR LES 4 POINTS CARDINAUX

Nord : Avaratra

O	O	O	O O
O O	O O	O	O O
O	O O	O	O
O O	O O	O O	O O
KARIZA	ALIAZAHA	ADALO	ALIBIAVY
mpanjaka	andevo	andevo	andevo
(roi)	(esclave)	(esclave)	(esclave)
(boeuf blanc taché de noir) (soavolo)			

Sud : Atsimo

O	O O	O	O
O	O O	O	O
O	O O	O O	O O
O	O O	O O	O
TAREKY	ASOMBOLA	ALASADY	ALAKASAZY
mpanjaka	mpanjaka	mpanjaka	andevo
(roi)	(roi)	(roi)	(esclave)

Est : Atsinana

O O	O O	O O
O	O O	O
O	O	O O
O O	O	O O
ALISIMAHY	ADABARAHO	ALAHAMORA
mpanjaka	mpanjaka	andevo
(roi)	(roi)	(esclave)

Ouest : Andrefana

ALOHOTSY	ALOKOLA	ALAKAUOSY	ALIKISY	ALAKARABO
0 0	0	0 0	0 0	0
0	0 0	0	0 0	0 0
0 0	0 0	0	0 0	0
0	0	0	0	0
mpanjaka (roi)	mpanjaka (roi)	andevo (esclave)	andevo (esclave)	andevo (esclave)

Préambule : 4 signes des 4 points cardinaux qui sont lus de droite à gauche et verticalement :

0	0	0	0 0	1e ligne
0 0	0	0	0	2e —
0	0	0 0	0 0	3e —
0 0	0	0 0	0	4e —
Lieu où se trouve le consultant	Son frère (ou autre parent proche)	Ce qu'il possède (ses biens, cultures, troupeaux, etc.)	Celui qui consulte, pour lequel on tire le "sikily".	
(1)	(3)	(2)	(1)	

Les mêmes signes lus horizontalement de droite à gauche :

	(1)	(2)	(3)	(4)
1e ligne	0 0	0	0	0
Un enfant (né ou à naître) : fianah—				
2e ligne	0	0	0	0 0
Genre de maladie : abily—				
3e ligne	0 0	0 0	0	0
Femme : alisay				
4e ligne	0	0 0	0	0 0
bandit, voleur : fahavalo				

Les signes ci-dessous sont lus de droite à gauche et verticalement

O	O O	O	O	O O	O	O	O
O O	O O	O O	O	O	O	O O	O O
O O	O O	O O	O O	O O	O O	O O	O O
O	O O	O	O O	O	O O	O	O
Fahasivy (tombeau, cimetière, âmes, esprits, la Mort)	Ombiasa Devin, sorcier, médecin)	Haza (vivres ou plantations)	Haky (Dieu)	Soltaha, olobe, mpanjaka, ray (roi, chef, maître, ou vieux)	Sely, reny, olo maro, (réunion, mère, assemblée)	Lalana (chemin)	Ankihiba (maison)
(8)	(7)	(6)	(5)	(4)	(3)	(2)	(1)

DEUXIÈME PARTIE

I. ORGANISATION POLITIQUE

A.—La royauté – Hiérarchie – Administration

a). —**Historique**—Un peu moins d'un siècle avant notre arrivée dans le pays bara, le pouvoir suprême était détenu par le seul RATSIMIVILA, alias Ndriamanalina (nom qui lui fut donné à sa mort.)

Celui-ci, de son vivant, avait placé à Antevamena son fils aîné et héritier présomptif de la couronne, LEHIMANJAKA, père d'IMPOINIMERINA, se réservant la région d'Isahaino et de Berenty.

A la mort de Ratsimivila, Lehimanjaka, le plus malin et le plus populaire de ses enfants, lui succéda comme *mpanjaka-be* (roi de pays) et vint s'installer à Isahaino où regnait son père ; BILOVATO, père de RATRIMO, eut Berenty en partage ; BETOAFO père d'Irantsa, se fixa à Sakavata (Benenitra) sur le moyen Fiherenana(1) ;—NDRIAMANANGA (père de LEHIHATETY, chef de Berenty-kely) à Itandroka (Ankazoabo) ; SAVATSY (père de LEHIMANITSY, ex chef de canton de Manera)(2) à Andranolava ; RENDERA (père de Manipa, Chef de Sarondrano) sur la Malio à Sarondrano (Berenty) ; BADO à Miary Lamatihy(3). Les cinq autres fils et les onze filles de Ratsimivila habitèrent avec leurs frères plus favorisés, car ils n'eurent pas de patrimoine.

Chacun était indépendant dans son faritany, mais tous rendaient hommage à Leimanjaka, le mpanjaka élu par le peuple, dont ils étaient, pour ainsi dire, les grands vassaux.

Lehimanjaka partagea l'administration du royaume avec ses enfants qu'il établit de son vivant, dans les différents centres : TSIMAMANGA, l'aîné, à Mikaika ; Impoinimerina, à Itandroka, puis à Antevamena (vint plus tard, à la mort de son père, se fixer à Isahaino et enfin à Ankazoabo) ; VOARANGOTRA, (plus connu sous le surnom

---

(1) *C'est Impoinimerina, à son avènement, qui plaça Irantsa à Sakaraha. A la mort de Ratsimivila, Sakaraha était gouverné par un Chef-be bara-imamono du nom de* Tsiaroho, *de caste Ambilony (Tanosy—Sahamasina) qui s'était rendu indépendant en combattant les mpanjaka bara (Zafimanely).*

(2) *Du vivant de Ratsimivila, Manera était au pouvoir de Manjoaky, roi Masikoro.*

(3) *Fanjaka (sur le Mangoky) et toute la région du Vohingezo obéissaient à Inapaka, mpanjaka bara-be indépendant, qui ne reconnaissait pas l'autorité de Ratsimivila et résidait à Soaserana (sur la Malio). Pendant le règne de Ratsimivila, Mikaika était la résidence de Bilovato qui occupa Berenty à la mort de son père. C'est alors que Lehimanjaka plaça son fils aîné Tsimamanga à Mikaika.*

de Ramisoky(1) d'abord à Antevamena où il se rendit impopulaire et fut remplacé par Impoinimerina, en second lieu à Ankilibory (Maromiandra), puis à Matahimana (Maromiandra) : Maromiandra(2) lui fut fixé comme résidence par Impoinimerina, à la mort de Lehimanjaka : il y est toujours et y exerce actuellement les fonctions de gouverneur ; RAOLONA, à Ivoroka (Berenty) (se fixa plus tard à Isahaino quand Impoinimerina vint s'établir à Ankazoabo) ; BETSILEO, à Atrobiky (à la mort de Lehimanjaka, Betsileo, vint se fixer à Andohavondro ; il est aujourd'hui chef d'Ampapamena (Manera); RAMAHATOZA à Ambia (il est actuellement à Bekibany (Maromiandra); REMATONO à Panoamba (Berenty) ; MAHONGAKA (neveu de Lehimanjaka) à Besavoa(3).

Toutefois, Lehimanjaka ne voulut pas donner la prééminence à l'un ou à l'autre ; mais il leur accorda à tous la plus grande indépendance, les laissant absolument libres de gouverner leurs états comme ils l'entendaient, sans s'occuper de leurs voisins. Ils n'unissaient leurs efforts et ne se prêtaient aide et assistance, qu'en cas de guerre, si l'un d'eux était attaqué par un roi étranger ou un chef voisin ni parent ou allié aux Zafimanely.

A la mort de Lehimanjaka, son deuxième fils, Impoinimerina fut désigné par la voix du peuple pour lui succéder. Il s'installa d'abord à Isahaino, à la place de son père, puis vint fixer sa résidence à Ankazoabo où il régnait lors de la pénétration française(4).

c). — **Royauté.** — Si la royauté était héréditaire, le droit d'aînesse n'existait pas : à la mort du *mpanjaka* (roi), la couronne revenait à l'un des fils du défunt, ou, à défaut de descendance directe, aux branches collatérales. Malgré l'hérédité, le choix du nouveau souverain devait toujours être ratifié par le peuple (*rohitsa*, homme libres). C'était généralement le fils le plus populaire, (ou le frère, ou l'oncle le plus aimé) qui était élu et assumait le gouvernement de la région. Avant le suffrage populaire, les *olobe* (grands personnages-notables) et les chefs de villages se réunissaient et proclamaient roi celui qu'ils avaient choisi : *Vox populi, Vox Dei* — La masse des *rohitsa* approuvait toujours les décisions de ses représentants.

e). — **Hiérarchie** — Comme hiérarchie, au-dessous du mpanjaka, il y avait les membres de la famille royale qui, quoique indépendants, lui devaient hommage et obéissance ; puis venaient les chefs-be (chefs de tribus, de clans ou de groupements) ; ensuite les *olobe* (les notables) ; les *rohitsa* (hommes libres), et enfin les *andevo* (esclaves).—

Nous nous occuperons plus tard, au chapitre *Organisation sociale*, des différentes classes de la société qui ne figurent ici qu'à titre d'indication au point de vue hiérarchique.

---

(1) *Ramisoky (celui qui se cache) surnom que lui donna Impoinimerina pour se venger spirituellement du rapt d'une de ses femmes.*

(2) *A l'avènement de Lehimanjaka, Maromiandra appartenait au roi Manangora, de souche Bara-Konda, (originaire de Beraketa (Tongobory). Imeka, chef de Beraketa, est un Bara-Konda.*

(3) *Lehimanjaka plaça à Mahazoarivo un chef puissant, Rangaho, appelé Rainifala (père d'Ifala) par les Betsileo, élu chef-be par ses gens (comme un mpanjaka) pour administrer la région de Mavoroka, Amberonabo, Ampichamy, Andoba, Ankilimena. Ilovo-Lamatihy-Ifala succéda à son père dans les mêmes attributions : il est toujours chef-be de Mahazoarivo. Ratsimo (chef de canton) succéda à son père Bilorato à Berenty.*

(4) — *Voir Généalogie des Zafimanely (branche Ratsimivila).*

c.) — **Administration.** — Le mpanjaka gouvernait son royaume, ou directement ou avec l'aide des *olobe*(1) (notables), suivant son caprice ou ses qualités d'Administrateur ; mais il était toujours obligé de compter avec les chefs-be dont le concours lui était indispensable pour administrer son royaume et se faire obéir de ses sujets. Car sa souveraineté était surtout morale, et son autorité, plus nominale qu'effective : Chacun était libre de vivre à sa guise, sans autre loi que la coutume, sous la protection illusoire du mpanjaka. Aussi, un roi prudent et avisé écartait-il soigneusement tout sujet de discorde avec ses chefs ou son peuple, pour vivre heureux et régner longtemps.

B. — Pouvoir des "mpanjaka" et des chefs. —

---

a.) — **Pouvoir civil** — L'administration mpanjakale, comme chez tous les primitifs, était douce et bienveillante, presque paternelle.

Aucun impôt n'était perçu, ni en argent, ni en nature — Aucune taxe n'était imposée à la population : les seules redevances dont étaient frappés les Bara était la confiscation de leurs biens et les amendes en bœufs, souvent élevées, qu'ils encouraient quelquefois pour les fautes les plus légères (refus d'obéissance, défaut de se rendre à une convocation, négligence, etc). C'était, avec les amendes judiciaires, l'unique revenu de la couronne.

b.) — **Pouvoir politique.** — Si le mpanjaka était tout puissant et détenait le pouvoir absolu, il était presque généralement assisté d'un conseil d'*olobe* et de vieillards expérimentés qui l'aidaient de leurs avis dans sa tâche parfois pénible.

Le mpanjaka pouvait entamer des négociations pour un traité de paix avec une peuplade belliqueuse, faire alliance avec un monarque voisin, ou épouser une reine ou une princesse d'un état limitrophe, sans prendre l'avis de ses conseillers habituels.

c). — **Pouvoir militaire.** — Mais, en cas de guerre à déclarer ou à soutenir, ou de calamité publique, leur décision était prépondérante, — car aux *olobe* se joignaient alors les chefs be : les deux groupes se réunissaient en conseil de guerre ou en comité de salut public.

Le mpanjaka ne pouvait, dans ce cas, qu'émettre son opinion comme les autres membres, et, elle ne prédominait que si elle obtenait la pluralité des voix, sinon, il devait se ranger à l'avis de la majorité. A la suite de la délibération, si la guerre devait être déclarée ou s'il avait été décidé qu'on repousserait l'ennemi par les armes, le mpanjaka prenait la tête de ses troupes et les conduisait aux combats, pour acquérir de nouveaux territoires ou pour expulser l'envahisseur du sol natal. Les chefs-be servaient sous ses ordres en qualité de lieutenants.

---

(1) *Les* Olobe (*notables, grands personnages*), *étaient les conseillers du mpanjaka— Ils n'étaient pas nobles, c'était des* vohitsa (*hommes libres*) *d'importance, choisis parmi les grands propriétaires de bœufs, les hommes riches, les vieillards expérimentés et même les jeunes gens intelligents et avisés — Ces notables assistaient le mpanjaka dans la conduite des affaires du royaume et formaient son conseil consultatif tant au point de vue administratif que judiciaire. Lorsqu'ils s'agissait de questions militaires, ils étaient doublés des chefs-be.*

d. — **Pouvoir des chefs — Elections — Fonctions**. — Chaque grand chef était indépendant dans son faritany et avait, en petit, dans sa sphère, les mêmes attributions que le mpanjaka-be pour l'ensemble du royaume.

Les chefs de villages étaient nommés par le mpanjaka sur la proposition des habitants, dont il ratifiait toujours le choix. Ils portaient le titre de *sefo-tana-kely* ou *sefo-tana-be*, selon l'importance des agglomérations auxquelles ils commandaient. Ces fonctions n'étaient pas héréditaires : elles étaient purement nominales, tous les ordres émanant du roi.

Les chefs-be (chefs de tribus, de clans ou de groupements) et les chefs de villages (*sefo tana-be* ou *sefo-tana-kely*) étaient (et sont encore aujourd'hui) les intermédiaires obligés et indispensables entre le mpanjaka (aujourd'hui gouverneur ou chef de canton) et ses sujets ; ils relevaient uniquement du roi dont ils faisaient exécuter les ordres ou prescriptions. C'est sur leur appui que comptait le souverain pour l'exercice du pouvoir suprême : c'étaient les feudataires de cette suzeraineté féodale.

C — Pouvoir judiciaire : ordalies.

a). — **Compétence — juridiction** — Avant notre arrivée, le mpanjaka avait droit de haute et basse justice et était seul qualifié pour rendre la justice, tant civile que répressive : sa compétence était absolue et sa juridiction s'étendait sur tout le pays qu'il administrait. Il était assisté d'olobe qui avaient voix consultative.

Le droit coutumier était exclusivement en usage, en l'absence de tout code ou de toute loi écrite. Les audiences étaient publiques(1) et avaient lieu en plein air, habituellement à l'ombre d'un *kily* (tamarinier) devant la case du roi.

b). — **Procédure**. — Les affaires étaient présentées, instruites et jugées séance tenante(2), sur simple demande du plaignant ou du demandeur, tenant lieu de requête introductive d'instance, après audition de tous les témoins à charge et à décharge et interrogatoire de l'inculpé ou du défendeur, suivant le cas.

Les parents et amis des parties assistaient aux audiences et prenaient part aux débats, qu'ils fussent témoins ou non. Toutefois, il faut remarquer que le faux témoignage en justice (*kitomboka*, fausse accusation, calomnie) n'était passible d'aucune sanction pénale ou condamnation pécuniaire : chacun, demandeur ou défendeur, soutenait sa cause comme il pouvait, même en employant le mensonge ou en faisant mentir les témoins : le but à atteindre était l'acquittement pour soi ou la condamnation pour la partie adverse — en un mot, le gain du procès.

La défense était libre et la procédure gratuite : pas de frais, droits : sans dépôt ni provision préalable et sans le secours d'aucun acte.

Il n'y avait pas lieu à constitution de partie civile, les dommages-intérêts étant accordés d'office dans tous les procès de n'importe quelle nature.

---

(1) *Pas de huis-clos, quel que fût le cas. Les audiences étaient foraines, suivant les besoins.*

(2) *Tant au civil qu'au correctionnel et au criminel.*

Les sentences arbitrales rendues sur le siège par le mpanjaka, d'après la coutume qui avait force de loi, étaient des décisions souveraines, non susceptibles d'appel et immédiatement exécutoires, que les jugements fussent contradictoires ou rendus par défaut.

S'il y avait nécessité de procéder à une enquête ou expertise, sans jugement interlocutoire, l'affaire était renvoyée à une autre audience (à huitaine, quinzaine ou *sine die)*, suivant le cas, en tenant compte des distances.

c.—**Condamnation : amendes et dommages—intérêts**.—En général, la partie succombante payait en nature (d'habitude en bœufs) le double du préjudice causé et se voyait, en outre, frappée d'une amende vingt fois supérieure (en bœufs également) : ces animaux étaient partagés entre le roi, les olobe et la partie triomphante.

Par exemple, celui qui s'était approprié un bœuf devait le restituer à son légitime propriétaire et donner, en plus, vingt autres bœufs ; si le voleur ne représentait pas le bœuf volé (soit qu'il l'eût mangé, vendu, donné ou perdu), il était condamné à en rendre deux, à titre de dommages-intérêts indépendamment des vingt bœufs d'amende).

De même, le voleur de deux ou trois bœufs devait en payer respectivement quarante ou soixante d'amende en plus des deux ou trois animaux soustraits qu'il devait restituer ou des quatre ou six qu'il était obligé de donner en remplacement des bêtes volées non rendues.

Une poule dérobée rendait l'auteur du larcin passible d'une amende de cinq bœufs ; s'il ne possédait rien, le condamné dévenait *mahombo* c'est-à-dire esclave du roi.

d.— **Sanctions pénales**. —Comme sanctions pénales, l'emprisonnement ou les peines corporelles n'existaient pas chez les Bara. La peine de mort n'était appliquée que rarement en cas de pratiques de sorcellerie (à ceux qui jetaient des maléfices, mpamoriky ou mpamosavo) ou de lèse-majesté (à celui qui avait assassiné un mpanjaka ou entretenu des relations avec une "*apela hova*" (femme du roi).

L'exécution n'avait jamais lieu publiquement ; ni la décapitation, ni la pendaison ni le poison n'étaient en usage. Le condamné était fusillé sans témoins ou tué à coups de sagaie, dans un endroit écarté, par les parents du mpanjaka ou les mahombe.

Si le coupable avait pris la fuite, son crime accompli, n'importe qui avait qualité pour le tuer là où on le trouvait, si sa faute était connue.

Chez les Bara-Be, paraît-il, la tête du criminel, détachée du tronc, était pilée dans un mortier à riz.

Inapaka avait l'habitude de couper la lèvre supérieure ou une oreille à ses épouses infidèles, avant de les répudier : cette mutilation était le stigmate d'infâmie qui révélait leur crime à tous.

e.—**"Le lian' aomby" (responsabilité collective** (—Quand les traces des bœufs volés aboutissaient à un village (ou dans le périmètre dépendant d'un village) les habitants devaient faire voir que les traces sortaient du village et se dirigeaient plus loin (ou qu'elles tournaient l'agglomération sans y avoir pénétré) : sinon, le voleur devait être dénoncé ou le village était condamné collectivement à rendre le double des animaux volés. Pour ceux trouvés aux environs du village, la solution était la même. Quand on découvrait les bœufs volés dans le "*toetr'omby*" (1) d'un indigène du village, si celui-ci

(1) *Si c'était dans le parc commun à tous les gens du village, la collectivité était soumise à la même obligation, sous peine de condamnation ultérieure par le tribunal mpanjakal.*

coupable ou non, ne désintéressait pas immédiatement le propriétaire lésé, il était traduit devant le mpanjaka qui, suivant son bon plaisir, condamnait le délinquant à rendre au volé un nombre de bœufs variable, mais toujours élevé. Si le voleur ne possédait rien, et si ses parents ou amis n'exécutaient pas la sentence, il devenait *mahombe*, c'est-à-dire l'homme-lige du roi. Si les bœufs volés (quel qu'en fût le nombre), appartenaient au *mpanjaka*, le coupable se voyait confisquer tout son troupeau, de quelque importance qu'il fût, ou, s'il ne possédait pas de bœufs, devenait *mahombe*. Si le vol était douteux ou insuffisamment établi, on avait recours aux *ordalies* et l'on pratiquait l'épreuve du *vola mena* ou bien la *titiky* (appelée aussi *tange ampingaharatsa*). D'après la coutume bara, le vol de bœufs n'était jamais puni d'une peine corporelle ou d'une amende pécuniaire.

f). — **Le "sasalia" (dommages-intérêts).** — Le *Sasalia* (traduction littérale : lever les traces, le prix des traces) était une coutume souvent appliquée : on appelait ainsi les dommages-intérêts payés en bœufs par le voleur au propriétaire des bœufs volés pour le dédommager du temps perdu à chercher ses animaux, en suivant leur trace, indépendamment, bien entendu, de ceux qu'il était condamné à rendre, conformément à la coutume, après jugement.

g).— **Contraventions — conciliations (tsarampilongoa).**— Pour les affaires de simple police ou les affaires civiles sans importance, et autres "matières sommaires", le mpanjaka autorisait les chefs de village et les *olobe*, auxquels il déléguait une partie de ses pouvoirs, à rendre, en son nom, jugement en premier ressort, mais sous leur entière responsabilité. Cette juridiction inférieure était une sorte de tribunal de conciliation ou d'arbitrage. Le "*tsarampilongoa*" c'est l'arrangement amiable entre les parties en présence ou hors la présence du tribunal.

Toutefois, la voie de l'appel restait ouverte pour le plaideur qui avait perdu son procès ou celui qui se croyait lésé par les dispositions du jugement rendu en sa faveur : il avait toujours le droit de recourir au mpanjaka pour faire infirmer ou amender la décision rendue par le premier juge, à moins qu'elle ne fût confirmée purement et simplement par la juridiction supérieure.

h).—**Crimes et délits.**—En ce qui concerne les délits et les crimes, les affaires ressortissaient exclusivement du tribunal du mpanjaka, jugeant au correctionnel ou au criminel. De même pour les affaires civiles importantes.

Si le crime était suivi de mort les biens et les enfants mâles du meurtrier étaient confisqués à l'exception des femmes et des filles, et partagés entre les parents de la victime, le mpanjaka et les *olobe*. Le coupable devenait *mahombe* (esclave du roi) et ses fils *andevo* (esclaves).

Sur les vingt bœufs d'amende payés par le voleur d'un bœuf, il y en avait neuf pour le propriétaire lésé, quatre pour le mpanjaka et sept pour les *olobe*. Ce partage était arbitraire, car le roi pouvait en garder cinq et partager les autres entre les *olobe* : son favori était toujours avantagé.

Le nombre des olobe assistant le roi en justice n'était jamais fixe : de cinq à vingt habituellement, suivant l'importance des causes. Mais le mpanjaka ne pouvait, en aucun cas et sous aucun prétexte, siéger seul pour les affaires criminelles ou correctionnelles ; il devait, au minimum, avoir, dans ce cas, dix olobe comme assesseurs.

L'avis du mpanjaka était toujours prépondérant, mais, en cas de partage d'opinion, à égalité de voix, le prévenu bénéficiait du doute et était renvoyé des fins de la plainte ou de la poursuite sans dommages-intérêts ni condamnation.

i) — **Ordalies: épreuves diverses.** — Les Bara pratiquaient, en séances publiques, cinq sortes d'épreuves judiciaires :

1° — le "*tange volamena*" ou épreuve de l'or ;

2° — le "*tange ampingaharatsa*" ou épreuve du fusil ;

3° — le "*tange ranomay*" ou épreuve de l'eau chaude ;

4° — le "*tange rano misy voay*" ou épreuve de l'eau dans laquelle il y a des caïmans ;

5° — le "*tange lolo*" ou épreuve du fantôme, de l'esprit d'un mort.

1) — **Tange volamena (épreuve de l'or).** — En cas de délit, lorsqu'il n'y avait pas de témoin ni de preuve ou dans une affaire civile litigieuse, ou encore en cas d'inceste ou de pratiques de sorcellerie, on procédait à cette épreuve de la façon suivante, en présence du mpanjaka.

Le *mpititiky* (l'arbitre qui dirige la cérémonie—c'était généralement un olobe, à défaut, toute autre personne désignée par le mpanjaka) déposait un objet en or, bijou, pièce de monnaie ou pépite dans un plat contenant de l'eau. Le récipient était placé par terre sur un *sahafa* (van) près de l'accusé (ou de la partie en cause) assis sur une natte. Le *mpititiky* frappait sur le *jinga* (plat, assiette) avec une baguette, en disant : "Si X... est coupable (ou s'il ment) il aura des vomissements ou de la diarrhée, ou bien son ventre s'enflera après avoir bu de cette eau ; s'il est innocent (ou s'il dit la vérité), il n'aura rien." Puis, après avoir fait absorber au "patient" une partie de l'eau contenue dans le plat, environ la valeur d'un verre, on l'enfermait dans la case où avait lieu l'épreuve et on attendait vingt-quatre heures pour vérifier le résultat de l'opération. Le lendemain, à la même heure, le *mpititiky* revenait et délivrait le prisonnier. Si celui-ci avait vomi, ou si son ventre avait grossi, ou s'il avait uriné abondamment, ou s'il avait eu des selles fréquentes ou abondantes, il était reconnu coupable ou perdait son procès. Si l'épreuve lui avait été favorable, il était considéré comme innocent ou gagnait son affaire, suivant le cas.

L'épreuve du *tange volamena* n'était jamais imposée aux femmes, car elles devenaient stériles, croyait-on, après l'avoir subie.

2) **Tange ampingaharatsa (épreuve du fusil).** — Cette épreuve était appliquée dans les mêmes cas que le *tange volamena* aux hommes seulement et toujours en présence du mpanjaka.

Après avoir chargé un fusil de la manière habituelle, mais avec une charge de poudre double, l'accusé ou celui qui subissait l'épreuve le déposait sur une natte près de lui. Dès que le *mpititiky* avait prononcé les paroles sacramentelles en étendant la main, l'inculpé saisissait l'arme et tirait en l'air. Si un incident quelconque se produisait (si le canon éclatait, si le coup ratait ou faisait long feu, si la baguette était projetée dans l'espace, tordue ou brisée) ou si la moindre remarque était faite au cours de ces diverses opérations, c'était une preuve certaine de culpabilité : si rien d'insolite n'avait été relevé, l'accusé était déclaré innocent ou avait gain de cause.

3) **Tange ranomay (épreuve de l'eau chaude).** Les femmes soupçonnées d'adultère étaient soumises à l'épreuve du *tange ranomay*, à laquelle assistait le mpanjaka.

On chauffait de l'eau dans une grande marmite jusqu'à complète ébullition. On remplissait d'eau froide une sajoa (cruche) vase en terre poreuse) qui était placée à côté. On mettait alors une pierre ronde dans la marmite. Pour être reconnue innocente, la "patiente" devait plonger la main dans l'eau bouillante, retirer la pierre d'un seul coup

(c'est à-dire sans s'y reprendre à deux fois), la déposer dans la sajoa d'eau froide et montrer sa main intacte.

Si la plus petite brûlure était constatée, la culpabilité était indéniable.

Rehandry affirme qu'il a assisté plusieurs fois à ces expériences et qu'il a vu des femmes retirer leur main de l'eau chaude sans la moindre trace de brûlure (mais il ne dit pas quel degré avait l'eau au moment de l'épreuve).

4) **Tange rano misy voay (épreuve de l'eau dans laquelle il y a des caïmans)**: L'accusé était conduit près d'une rivière ou sur le bord d'une mare infestée de caïmans Le *mpititiky* prononçait les paroles sacramentelles, après avoir invoqué les ancêtres et Ndriananahary. L'inculpé traversait alors la rivière ou la mare d'un bord à l'autre : s'il n'avait pas été happé et entraîné sous l'eau par un caïman, son innocence était proclamée. Mais celui qui subissait l'épreuve payait souvent de sa vie la faute commise ou celle dont on l'accusait à tort. Cette épreuve, réservée aux hommes seulement, dans les mêmes cas que le *tange volamena* et le *tange ampingaharatsa*, n'était pas présidée par le roi.

5 **Tange lolo (épreuve de l'esprit (d'un mort), du fantôme)**. — En présence du *mpititiky*, et suivi d'une nombreuse assistance, l'accusé était conduit par le plaignant ou la victime au tombeau d'un parent de ce dernier. Les restes du défunt étaient mis à découvert et l'accusé devait se prosterner devant la pierre qui touchait les pieds du mort. Le *mpititiky* comptait jusqu'à 7 et prononçait les paroles sacramentelles en menaçant de mort le " patient " ou en lui souhaitant des vomissements et de la diarrhée, s'il était coupable. Celui-ci comptait également jusqu'à 7 et répétait les paroles du *mpititiky* en acceptant la punition dont il était menacé, si on le reconnaissait coupable. Le *mpititiky* comptait alors jusqu'à 6 et promettait que X... survivrait à l'épreuve et ne serait pas malade s'il était innocent, nombre et paroles répétés par le " patient". Puis l'inculpé léchait la pierre (aux pieds du mort) et se relevait. On le suivait partout où il allait. S'il disait un seul mot dénué de sens ou de raison, la moindre parole incompréhensible, c'était la preuve de sa culpabilité ; s'il n'avait tenu que des propos sensés pendant toute la journée, son innocence était reconnue et il était lavé de toute accusation.

Cette épreuve avait toujours lieu en dehors de la présence du mpanjaka et était applicable aux hommes comme aux femmes dans les divers cas spécifiés plus haut.

Dans tous les cas, les esclaves étaient justiciables des tribunaux inférieurs (chefs de village, olobe), sans droit d'appel devant le roi, mais ils étaient soumis aux mêmes épreuves judiciaires que les *vohitsa* : toutefois, c'était le mpanjaka qui désignait celle qu'ils devaient subir.

II. ORGANISATION SOCIALE

A. — La société Bara : les Classes —

a) — **Les "Chefs-be" et "Olobe".** — Avant notre pénétration dans la région d'Ankazoabo, la société bara était composée de la façon suivante : immédiatement après les mpanjaka, roitelets (*mpanjaka kely*) et descendants des castes royales, il y avait les chefs-be (chef de tribus, de clans ou de groupements) et les *olobe* (*notables*), — sortes d'aristocratie de la naissance et de la puissance, d'une part, de la richesse, de l'intelligence et de l'expérience, d'autre part, — qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, partageaient avec le mpanjaka les charges du pouvoir suprême.

b.) — **Les "vohitsa" (hommes libres).** — Au-dessous de ces deux castes privilégiées, les *vohitsa* (hommes libres), — *hova* chez les Ambaniandro, — comprenaient l'ensemble de la population, la masse du peuple, la plèbe Bara. S'ils ne siégeaient pas dans les conseils, ils étaient indépendants, jouissaient des mêmes prérogatives que les chefs-be et les olobe, et ne reconnaissaient que la suprématie du mpanjaka dont les chefs-be (chefs de tribus ou de clans) étaient les représentants directs.

c.) — **Les "Andevo"** — (Esclaves) **leur condition** — Puis venaient les *andevo* (esclaves) qui ne possédaient aucun droit et dépendaient uniquement de leurs maîtres.

C'étaient généralement des prisonniers de guerre ou de malheureux cultivateurs capturés au cours de razzias opérées chez les peuplades voisines. Autrefois les Bara faisaient de grandes expéditions dans les pays tanala, masikoro, mahafaly et Betsileo pour se procurer des esclaves : les femmes et les enfants ainsi enlevés dans les circonscriptions limitrophes étaient vendus comme du vulgaire bétail, ou échangés, comme une marchandise, contre des armes ou des bœufs. Quelquefois même, entre Bara, le pillage de villages éloignés avait pour but d'approvisionner le marché en esclaves des deux sexes. Les hommes étaient employés à la culture des rizières et à la garde des troupeaux, les femmes s'occupaient des besognes d'intérieur, allaient chercher l'eau et le bois, pilaient le riz, faisaient la cuisine et confectionnaient des nattes, tout en coopérant à l'occasion aux travaux des champs (manioc, maïs bananiers, repiquage du riz.)

Malgré la rude existence de labeur continu à laquelle ils étaient assujettis, les esclaves n'étaient pas malheureux(1) : bien traités par les Bara qui croyaient ainsi se les attacher et éviter leur évasion, les esclaves vivaient dans la maison de leur maître, avec ses femmes et ses enfants : ils partageaient les repas de la famille, après que le père avait mangé, — car il était toujours servi le premier et seul, suivant la coutume.

Les *andevo* recevaient de leur maitre des vêtements convenables, et pouvaient avec son autorisation, acquérir des bœufs, des rizières, des champs, — pour le jour où ils deviendraient libres, — mais sans pouvoir en jouir en toute propriété pendant leur

(1) *A part la liberté, leur condition rappelait celle du client romain.*

servage, car ils n'avaient pas le droit de posséder quoi que ce soit en propre (ce qu'ils avaient était considéré comme appartenant à leurs maîtres qui en avaient l'usufruit). Seuls, les *mahombe* (esclaves du roi) pouvaient acheter ou vendre, à leur gré, terres et troupeaux.

Ce n'était qu'en cas d'affranchissement ou de rachat que bœufs et rizières étaient vendus à l'*andevo*.

Les femmes esclaves, quand elles étaient jeunes et jolies, étaient assez souvent élevées à la dignité de *valy hiro* ou de *valy masay* (épouses en deuxième ou en troisième) ou vivaient en concubinage avec leurs maîtres, sans, pour cela, perdre leur condition d'*andevo* (sauf en cas d'affranchissement), mais les enfants nés de ces unions hybrides ou illégitimes étaient libres et héritaient de leurs pères, tandis que l'enfant né de père et mère esclaves était esclave comme eux et appartenait aux maîtres de ses auteurs, au au même titre que le veau ou l'agneau dont s'augmentait leur cheptel.

Un esclave fidèle et dévoué pouvait être affranchi par son maître, ou se racheter, s'il possédait des biens — en échange de 10 à 13 boeufs pour un esclave jeune et robuste, et de 5 pour un vieux. Mais le rachat n'était pas soumis à des règles fixes et dépendait uniquement du bon plaisir ou d'un caprice du propriétaire. L'*andevo* pouvait même être adopté par son maître qui après l'avoir affranchi le faisait son héritier, en récompense de services importants rendus. Mais ces cas (rachat, affranchissement, adoption) était fort rares, et la plupart du temps l'esclave ne recouvrait sa liberté que par la fuite.

Cette classe a aujourd'hui complètement disparu, et, depuis notre arrivée, tout bara, vohitsa ou ex-andevo, revendique hautement ses droits d'homme libre et son indépendance absolue ; il ne craint pas, à l'occasion, de réclamer contre les malfaçons ou les abus de ses anciens mpanjaka ou maîtres et n'hésite jamais à nous les dévoiler, lorsque ses intérêts sont en jeu.

B.) — La famille : Puissance paternelle

PATERNITÉ ET FILIATION

a.) — **Composition de la famille.** — A la base de toutes les institutions bara, on trouve la famille qui est la cellule sociale, l'essence même des groupements Imamono.

Individualistes à outrance, les Bara sont groupés par familles. La réunion de plusieurs familles de commune origine forme un clan ; la tribu est composée de plusieurs clans de souche identique et l'ensemble de tribus du même groupe ethnique constitue le peuple Bara.

La famille comprend le père ou chef de famille, les femmes, les enfants, les parents ou alliés et les esclaves : c'est en petit, la "gens" de l'antique Rome.

b.) — **Le chef de famille : l'époux, le père.** — A la tête de la famille qui est un

homogène, une sorte de petite république, il y a le père, qui, comme le *pater familias* romain, est le chef incontesté et écouté devant qui tous se courbent. Il représente à lui seul toute la famille, et son autorité, illimitée, est indiscutable : tout ce qu'il décide est exécuté sans objection par les membres de la famille dont il est craint et respecté. Il tranche et coupe en toute occasion et ses désirs sont des ordres pour les femmes et et les enfants.

c.) — **La femme: l'épouse—la mère.** — La femme, qu'elle soit *valy-be, valy kiro, valy masay*, ou simple concubine, ne possède aucune autorité, ne compte pas : elle vit dans une condition d'infériorité voisine de l'esclavage, comme les femmes arabes — A elle sont dévolus les tâches ingrates, les travaux durs et fatigants : avec les esclaves, elle cultive les champs, rentre les boeufs, trait les vaches, porte les fardeaux : c'est elle qui pourvoit à la nourriture de son seigneur et maître, s'occupe des enfants, tresse des nattes, façonne et cuit les poteries usuelles nécessaires au ménage etc., sans pouvoir jamais prétendre à la plus petite compensation.

Elle ne jouit d'aucune considération, n'a nul droit, et n'est jamais consultée pour la moindre chose. C'est la bête de somme en même temps que la femelle, un instrument de plaisir en même temps qu'un moule à enfants. Elle mange séparément, avec les enfants et les esclaves, et ne prend ses repas qu'après son mari, lorsqu'il est repu : son assiette et sa cuiller lui sont personnelles et ne servent pas à d'autres. Les enfants mâles ne se soumettent qu'à l'autorité paternelle et ne se préoccupent guère de l'opinion de leur mère ou de ses ordres.

Lorsque la famille se déplace ou que le couple voyage, la femme marche derrière son époux, en portant sur la tête le paquet de bois, les provisions de route et la natte sur laquelle on couchera à l'étape. Le mari, lui, déambule à grandes enjambées, bien en avant, la tête haute la sagaie à l'épaule (ou sur le cou, les bras en W), sans se soucier le moins du monde de son humble servante et des enfants qu'elle traine.

Certains maris jaloux, dont la femme est jeune et jolie, la font marcher devant eux pour surveiller ses actes — en cas de rencontre sur la route — à moins que ce ne soit pour se délecter la vue à suivre le roulis voluptueux de sa croupe onduleuse.

Rehandry m'a affirmé qu'autrefois, lorsque les femmes bara rasaient leurs maris, ceux-ci avaient leur sagaie à portée de la main, pour s'en servir contre les malheureuses en cas de maladresse ou de tentative de trahison — la moindre coupure du rasoir leur valait un coup de sagaie — que ce fût volontaire ou par inadvertance.

C'est une preuve de plus du peu de cas qu'on faisait de la femme et de la méfiance qu'elle inspirait.

d.) — **L'enfant : Statut personnel — Statut réel.** — Les enfants ne sont guère plus favorisés que les femmes. Si le père est fier de leur naissance et joyeux d'avoir beaucoup de rejetons pour l'aider à garder ses boeufs sans bourse délier, ils n'en sont pas moins, comme leurs mères, les serviteurs dévoués et passifs du chef de famille dont ils sont la chose.

Les enfants en bas âge appartiennent à la mère qui les soigne et les élève. Le père ne fait attention à eux que lorsqu'ils sont assez grands pour lui être utiles ou rendre des services à la maison : les garçons gardent les boeufs, les filles soignent leurs petits frères et aident leurs mères dans les soins du ménage.

Le Bara ne s'occupe pas de la provenance des enfants que lui donnent ses femmes ; s'ils sont nés pendant le mariage, ils sont à lui, quelle que soit l'époque de l'union, — même ceux qu'il sait être nés du commerce adultérin de sa femme ou avoir été conçus

avant sa cohabitation avec la mère, — il en revendique sans honte la paternité putative, (la recherche de la paternité n'étant pas permise).

La puissance paternelle, de même que l'autorité maritale n'a pas de limites, elle ne cesse qu'à la mort du père. C'est le fils aîné qui devient alors chef de famille et prend la direction de la maison, ou, s'il est trop jeune pour remplir ce rôle, c'est le second mari de la mère ou l'un des frères du défunt.

Mais l'enfant devenu adulte peut être émancipé par le mariage, tout au moins partiellement : s'il n'habite plus à ce moment la case paternelle, il réside dans le même village que ses parents (il se déshonorerait en allant se fixer dans le village de sa femme), et ne reste pas moins soumis à tous les devoirs, à toutes les obligations familiales qui lui incombaient précédemment : il continue à garder les troupeaux de son père et à l'aider dans ses travaux rustiques.

L'enfant a qualité pour hériter de parents ou d'amis, en dehors de son père ; il est capable également de recevoir tous dons et legs et peut acquérir personnellement terrains et troupeaux — mais il n'a que l'usufruit des biens qu'il possède en propre et ne peut en jouir que sous le contrôle paternel, jusqu'au jour de son émancipation par le mariage ou jusqu'à la mort de son père.

e).—**Adoption** — Si son mariage a été infécond ou s'il est trop vieux pour espérer avoir des enfants, le Bara qui n'a pas de descendance directe adopte quelquefois un de ses jeunes parents ou l'enfant que sa femme a eu d'un autre avant le mariage, ou bien le fils d'un ami. Mais ce dernier cas est plutôt rare.

Pas de formalités pour l'adoption, aucune condition d'âge de sexe ou de parenté, l'adoptant se constente d'annoncer à sa famille et aux gens du village qu'il a adopté tel enfant. Cette déclaration suffit pour que l'adopté jouisse de tous les droits et prérogatives d'un enfant légitime et hérite, sans contestation possible, des biens de son père adoptif. De ce fait, aucun mariage ne peut être possible entre eux ou avec les parents de l'un ou l'autre à un degré prohibitif.

f).—**Rejet**.= L'enfant qui ne veut pas se soumettre à l'autorité de son père ou l'insulte publiquement, celui qui désobéit constamment ou manque de respect à l'auteur de ses jours, peut être rejeté : il suffit, pour cela, que la volonté paternelle soit notifiée à la famille et portée à la connaissance du fokonolona.

L'enfant, ainsi exclu du sein de sa famille, n'a plus qu'à quitter le pays, il perd tous ses droits à la succession paternelle et n'est plus considéré par personne ; il ne peut même pas faire opposition à la décision prise contre lui. Le rejet peut également être prononcé par la mère ou l'un des ascendants : ce droit est, d'une façon absolue et sans aucune restriction, subordonné à la volonté des parents.

2.—Le mariage : Prohibitions—Dissolution(1)

a).—**Formalités**.—Aucune règle fixe pour le mariage : à la puberté, le jeune homme (13 à 15 ans) peut prendre femme, de même, la jeune fille nubile (10 à 12 ans) est apte à contracter mariage.

(1) *Voir plus loin au Chapitre E Cérémonies et Solennités de la Vie Bara, au Titre "Mariage."*

Habituellement, le mariage bara est précédé d'une cohabitation plus ou moins longue des deux futurs (un an généralement) ou de rapports fréquents, quelquefois à l'insu des parents, sans obligation de part et d'autre. Si, au bout de ce concubinage qui n'est qu'un essai loyal, les jeunes gens sont mutuellement satisfaits l'un de l'autre, de leur caractère comme de leurs aptitudes, le mariage est résolu et la demande régulière faite aux parents : un bœuf est tué à cette occasion, (c'est le *tandra* — appelé *fandeo* chez les Vezo et les Masikoro — et, sans autres formalités, l'union est valable.(1)

b).—**Prohibitions : parenté—différence de classes.**—Les mariages incestueux sont formellement interdits, sans aucune dispense, de même que les unions entre cousins germains, mais nulle sanction n'est prévue pour punir les coupables ; les prohibitions n'existent pas entre alliés : un veuf ou un divorcé peut, sans inconvénient, convoler en deuxièmes ou en troisièmes noces avec la sœur de sa femme (ou la mère, la tante, la fille).

Aucun empêchement en ce qui concerne la différence de castes ou de rang ; aucun obstacle basé sur la différence de races—le mpanjaka pouvait élever une esclave au rang de *valy masay* — de même, un *andevo* pouvait devenir le mari d'une reine, si c'était le caprice de celle-ci. L'enfant né de ces unions semi-royales était, dans les deux cas, mpanjaka comme son père ou comme sa mère.

La polygamie est acceptée par tous, et pratiquée librement suivant la situation de fortune du mari : un homme se glorifie du nombre de femmes qu'il a. C'est l'indication de son rang ou la preuve de sa richesse. Car le chiffre n'en est pas limité.

c).—**Divorce, répudiation, séparation.**—En cas de séparation, si le *tandra* (bœuf de sacrifice) a été fourni par le mari, la femme doit restituer à la famille de celui-ci un bœuf de même taille et d'égale valeur ; le mari séparé est tenu à la même obligation si *le tandra* provenait de la famille de sa femme.

Le divorce à proprement parler, et tel que nous le comprenons, n'existe pas : c'est la séparation pure et simple ou la répudiation ; chacun va de son côté et tout est fini(2) Les enfants en bas âge, et qui exigent encore des soins assidus et constants sont emmenés tout naturellement par la mère ; s'ils ont l'âge de raison, ils suivent, à leur gré le père ou la mère. Habituellement, les fils restent avec leur père et les filles accompagnent leur mère — ou bien, un partage amiable a lieu entre les époux et les enfants sont répartis selon les préférences des parents.

D'autres fois, la femme est abandonnée, ou elle s'enfuit pour échapper à son tyran.

En cas de répudiation pour cause d'infidélité de la femme, pour incompatibilité d'humeur ou pour tout autre motif, le mari déclare publiquement et à haute voix, en se plaçant au milieu du village, qu'il a chassé sa femme pour tel motif et qu'elle est

(1) *Comme obligations morales, le mari doit aide, fidélité et protection à sa femme. Au point de vue alimentaire, la nourriture est due par le Chef de famille à sa femme, à ses enfants et aux parents qui habitent chez lui. De plus, il doit pourvoir à leur habillement. Mais aucune sanction n'est prévue pour le père, l'époux ou le fils dénaturé. La femme doit soumission, fidélité et assistance à son mari.*

(2) *Les époux séparés ou la femme répudiée peuvent contracter un nouveau mariage, aussitôt après la rupture du premier, sans qu'un délai déterminé soit imparti à l'un ou à l'autre pour ce faire.*

maintenant libre de se donner aux *papango* "(milans), aux corbeaux et autres oiseaux de proie"—Et, sans autre formalité, la séparation est valable(1).

Si la fidélité est, en principe, imposée aux conjoints, cela n'empêche nullement l'un et l'autre de se livrer à tous les plaisirs extra-conjugaux. L'adultère, comme l'inceste, n'étant passibles d'aucune sanction, chacun est libre de "vivre sa vie" comme il l'entend (sans se faire prendre) et le mieux possible, jusqu'au jour où la dislocation se produit dans le ménage, soit par la fuite de la femme, soit par sa répudiation.

Comme il n'existe pas de communauté dans le mariage bara, les biens possédés par la femme au moment de l'union, ou acquis par elle pendant la période de cohabitation et administrés par le mari, lui reviennent de droit à la dissolution. Mais les acquêts du couple restent entièrement la propriété du mari après la répudiation de la femme ou reviennent aux enfants à la mort du père, car la femme n'a aucun droit à la succession maritale et ne peut prétendre qu'à ses apports personnels et aux biens à elle échus par successions ou donations.

C. — Des successions : Héritages — Donation — Biens en déshérence

a.) — **Héritages : capacités légales — Biens vacants : régime** Au point de vue successoral les biens reviennent aux enfants(2) et descendants du *de cujus* ; à défaut d'héritiers directs la succession est partagée en deux portions égales: une pour les ascendants et les collatéraux (frères et sœurs seulement, la deuxième pour le mpanjaka. Celui-ci se réservait le droit de choisir, avant le partage, les plus beaux bœufs du troupeau, le reste était attribué aux autres héritiers, proportionnellement à leur qualité et à leur âge.

En l'absence d'ascendants et de frères ou sœurs, la succession revenait pour moitié, au mpanjaka ; l'autre moitié était répartie entre les oncles, tantes, neveux, nièces, cousins germains et issus de germains inclusivement, d'une part; le fokon'olona du village, d'autre part : les collatéraux avaient la part la plus forte.

S'il n'y avait pas de descendants directs, d'ascendants ou de collatéraux, le mpanjaka était seul héritier, à l'exclusion des parents éloignés et de la femme légitime : Dès qu'il était averti d'un décès de ce genre, le roi se rendait immédiatement sur les lieux, pour recueillir toute la succession. La femme, n'ayant pas capacité légale pour hériter de son mari, ne pouvait reprendre que ses biens propres et ceux que lui avait donnés le défunt au cours du mariage.

Les successions en déshérence, (par exemple celle d'étrangers morts dans le pays

(1) *Ce qui ne les empêchera pas de se remettre ensemble et de reprendre la vie commune, si une réconciliation a lieu — Dans ce cas, un remariage est inutile, le premier redevenant,* ipso facto *valide comme par le passé.*

(2) *Qu'ils soient légitimes ou naturels, ils héritent, au même titre, de leur père ou de leur mère — sans aucune différence — du moment que de notoriété publique ils sont réputés fils du de cujus : aucune preuve n'est nécessaire pours établir leur droits à l'héritage paternel ou maternel.*

sans parents connus), devenaient la propriété du mpanjaka, de même que les biens vacants de gens ayant quitté la région depuis un certain temps et dont on n'avait pas de nouvelles (bien entendu, s'il n'existait pas de parents au degré successible).

b.) — **Testaments — Dons — Legs.** — Le testament, même verbal, est inconnu en pays Bara : c'est la coutume qui est souveraine pour les questions d'héritage.

Les donations entre vifs ne sont pas rares chez les Imamono : le mari récompense son épouse des services rendus ou des soins qu'elle lui a prodigués en cas de maladie ou d'infirmité, en lui donnant quelques bœufs ; un vieil époux qui veut s'attacher sa jeune femme agit de même.

Quelquefois, un vieillard partage de son vivant tous ses biens entre ses enfants, mais il n'est pas rare alors de voir ce père trop confiant, repoussé sans pitié par ses ingrats descendants, vivre pauvrement jusqu'à sa mort, sans personne auprès de lui pour adoucir les derniers jours de sa misérable existence.

Les donations ne nécessitent aucune formalité : l'intéressé n'a qu'à déclarer à sa famille et au fokonolona la décision qu'il a prise pour qu'elle ait son plein effet immédiatement.

En ce qui concerne les legs, destinés à récompenser un neveu affectueux, un fils adoptif aimant et dévoué, ou un serviteur fidèle, l'oncle, l'adoptant ou le maître généreux et reconnaissant a bien soin d'indiquer sa volonté à ses proches et aux gens de son village : à sa mort, le ou les bénéficiaires désignés recueillent sans difficulté la part qui leur a été attribuée sur l'héritage du *de cujus*, et n'ont pas à craindre la moindre opposition des héritiers naturels.

D. — De la propriété : cultures, troupeaux, paturages.

a. — **Biens fonciers : Régime Domanial.** — A tout âge, le Bara, homme ou femme, est apte à posséder des rizières, terres de cultures, troupeaux, soit à la suite d'un héritage ou d'un don ou legs, soit à la suite d'acquisitions personnelles faites par lui (ou en son nom, s'il est encore soumis à l'autorité paternelle).

La terre appartient au roi, c'est le domaine public, mais chacun a le droit d'en prendre telle quantité qu'il désire pour la cultiver comme il l'entend, si personne n'occupe le lopin convoité.

b). — **Cultures** — Les biens fonciers sont transmissibles dans la même famille à la condition que les terres soient toujours cultivées par les Membres de cette famille. Si elles sont incultes ou abandonnées, elles retombent dans le domaine banal et peuvent être prises et occupées librement par un autre dans des conditions identiques.

c. — **Troupeaux.** — Les Bara gardent eux-mêmes leurs boeufs ou les font garder par leurs enfants. Celui qui n'a pas d'enfants, si ses moyens le lui permettent, rétribue un *mpiarakandro* (gardien de boeufs) : le gardien peut disposer du lait des vaches, il reçoit nourriture et vêtements en nature (deux lamba par an) ; de plus, sa carte (impôts de l'année en cours) est payée par son maître qui lui abandonne, en outre, un ou plusieurs *maota* (bouvillons) en fin d'année, suivant l'importance du troupeau : c'est le karama habituel.

d. — **Pâturages : Transhumance.** — Les terrains de pâturage, comme les terres de cultures, appartiennent, il est vrai, à la couronne, mais tous peuvent en profiter dans la plus large mesure et y faire paître librement leurs animaux, sans qu'aucune zône fixe soit assignée aux gens de tel ou tel village, de telle ou telle région ; tous les propriétaires ou gardiens de boeufs ont le droit de conduire leurs troupeaux là où bon leur semble, même hors de leur *faritany*, sans que quiconque puisse trouver à y redire.

E. — Cérémonies et solennités de la vie Bara

a. — **La naissance.** — La naissance d'un enfant est, pour le Bara, l'occasion de grandes fêtes et réjouissances, surtout si c'est un garçon.

Quelques mois avant l'*accouchement*, le *mari* et les parents de la jeune mère ont invoqué Ndriananahary et *les ancêtres.* (*en leur promettant* de sacrifier un boeuf), pour que les couches soient bonnes et que l'enfant ne vienne pas au monde un jour *faly* (néfaste).

Au moment de l'accouchement, dès la délivrance, on immole le boeuf. La victime n'est pas abattue immédiatement : un parent brandit une hache en poussant des cris joyeux et coupe l'un des pieds de l'animal d'un seul coup. Le boeuf mugit de douleur et s'enfuit en courant sur trois pattes *et en arrosant* le sol de son sang. On le poursuit, mais ce n'est que longtemps après qu'il reçoit le *coup mortel*. Cette coutume barbare a pour but de donner au nouveau-né un tempérament guerrier ; cette cruauté est nécessaire pour qu'il devienne plus tard un homme robuste, sans peur et sans faiblesse, que rien ne fera reculer, ni ne pourra troubler et qui verra couler le sang d'un oeil froid et insensible (*impavidum ferient ruinae*).

Après que la bête a *été enfin abattue*, on la dépèce et la moitié de la viande, découpée par quartiers, est remise aux femmes pour la préparation du festin familial auquel prendront part tous les parents et amis présents. Le reste est partagé entre les assistants, les gens du village, les connaissances et même les étrangers de passage.

Quelques heures après, on voit défiler, devant la maison où est né l'enfant, un convoi de porteurs de *fandrehetsa* (bois à brûler) : ce sont les membres de la famille qui apportent ces *fagots en l'honneur du nourrisson*. C'est le symbole de la puissance future de l'enfant, auquel on souhaite que *tous obéissent* et viennent rendre hommage dans l'avenir.

Ces fêtes avec accompagnement de danse et de chants durent plusieurs jours.

b. — **La Circoncision.** — C'est une des cérémonies les plus importantes de la vie Bara.

Lorsque l'enfant a 4 ou 5 ans, le père va trouver l'*ombiasa* (sorcier) : celui-ci, après avoir consulté le sikily et observé la position du scorpion, indique le jour de la solennité d'après les phases de la lune. A la suite de cette consultation, le père convoque, généralement une huitaine avant le grand jour, tous les membres de la famille : les parents, alliés et amis, pour assister aux fêtes qui seront données à cette occasion.

Pendant cette semaine, on festoie, on chante, on danse, on se livre à toutes sortes de distractions. Les gens du village sont invités, et, si le père est un grand chef ou un

riche propriétaire de bœufs, les habitants des villages voisins sont conviés à se joindre à la famille pour prendre part aux réjouissances.

Pendant ces préliminaires, aucun salaire n'est donné aux chanteurs, musiciens ou danseurs, lesquels ne seront payés qu'après les fêtes.

Le père participe, avec ses invités, à toutes ces manifestations joyeuses, malgré ses préoccupations et ses inquiétudes : une maladresse de l'opérateur peut estropier l'enfant, dont la mort est peut-être imminente ou prochaine, car il mourra pendant l'opération ou quelques jours après, si sa mère a eu des relations incestueuses avec un frère ou un oncle.

La veille du jour fixé pour la circoncision, à minuit, "quand tout repose dans la nature", le sorcier va quérir à la rivière voisine la *ranoritra* (eau lustrale), destinée à laver la blessure de l'enfant et à en hâter la cicatrisation : à ce moment, croit-on, "l'eau est pure, car personne ne vient la troubler et rien ne peut la souiller".

Tout en invoquant Ndriaoanahary et la terre sacrée et en implorant leur secours le sorcier jette dans l'eau les *aoly* prescrits par le *sikily* pour la purifier et éviter tout accident au cours de l'opération.

La cérémonie a lieu le matin de bonne heure : un pieu de 2 mètres environ a été préparé que l'on plante droit dans le sol, à l'est du village, l'extrémité pointue en haut : c'est *l'hazomanga* au pied duquel l'enfant sera circoncis. Non loin de là est attaché le bœuf qui sera sacrifié, l'opération terminée : on a entravé les pieds de l'animal qui est couché près de *l'hazomanga*, le front tourné vers le ciel. Pour le maintenir dans cette position, deux hommes placés l'un et l'autre de chaque côté du bœuf et munis, chacun d'un long morceau de bois qui presse les cornes de l'animal à droite et à gauche, le forcent à relever la tête.

Le sorcier (ou le père) tient l'enfant posé sur le front du boeuf "subjugué" et l'opère avec un simple couteau de poche. La blessure est lavée avec l'eau lustrale apportée avant le jour. Le prépuce est mis ensuite dans le canon d'un fusil chargé à poudre que l'on tire en l'air : c'est pour préserver l'enfant des maladies vénériennes dans l'avenir et éloigner les mauvais esprits qui peuvent rôder autour de l'hazomanga. Quelquefois le morceau de peau saignante est déposé sur la pointe de l'hazomanga. Le boeuf est alors immolé et dépecé.

On chante et on danse encore, puis la viande est distribuée à tous les assistants et l'on fait bombance : *toaka* (rhum) et vin coulent abondamment toute la journée. Le soir, quand tout le monde est repu et qu'il ne reste plus rien à manger ni à boire, les invités se retirent en souhaitant à l'enfant toutes sortes de prospérités pour l'avenir.

e). — **Le mariage.** — Le mariage bara ne comporte pas de formalités bien compliquées : c'est d'une simplicité biblique.

Le jeune homme de 13 à 15 ans choisit une jeune fille de 10 à 12 ans(1) avec laquelle il a en cachette des relations plus ou moins fréquentes, ignorées des parents. S'ils se plaisent, les deux jeunes gens se mettent en ménage et vivent en concubinage *coram populo* pendant un certain laps de temps, un an généralement : ce sont les fiançailles

(1) *Il y a une exception : assez souvent un jeune homme adulte choisit pour femme une fillette en bas âge. Celle-ci habite alors chez son fiancé ; elle grandit, comblée des soins vigilants du jeune homme et de sa famille,—mais sans avoir de rapports sexuels avec son futur mari. Lorsqu'elle est pubère, le mariage a lieu et elle partage la couche conjugale.*

ou plutôt l'union préparatoire. Au bout de cette période d'essai, si l'expérience est concluante, c'est-à-dire après s'être prouvé leur amour réciproque et rendu compte de leurs qualités respectives, l'accord s'établit entre les fiancés et le mariage est décidé.

Le jeune homme délègue alors un de ses parents ou un chef pour demander la main de la jeune fille (à défaut d'envoyé, il se présente lui-même aux parents de celle-ci et formule personnellement sa requête). Le mandataire s'exprime en ces termes : "Le " descendant d'un tel vient frapper à votre porte pour vous demander de lui donner " Ranona" (une telle) pour "femme." Un des parents répond (un ascendant, habituel-" lement) : Vous n'êtes pas un petit garçon, vous êtes un homme sensé et raisonnable ; " si vous venez demander notre fille en mariage pour "Ranono" (un tel), c'est qu'elle " a déjà consenti à être sa femme En ce qui nous concerne, nous ne pouvons nous " opposer à cette union." L'envoyé remercie les parents de leur décision et se retire pour rendre compte de sa mission au jeune homme.

Parfois, les parents s'enquièrent de la qualité et des ressources du prétendant (lorsqu'ils ne le connaissent pas) et réservent leur consentement pour prendre l'avis de la jeune fille : dans ce cas ils demandent un délai avant de donner une réponse définitive. A la date fixée, le jeune homme revient, et, dès son arrivée, leur dit : "Je n'ai " plus rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit : c'est à vous de décider de mon sort." Les " parents lui répondent : "Comme notre fille vous aime et veut être votre femme, nous " vous la donnons : tâchez de la rendre heureuse !"

Lorsque les futurs sont parents (bien entendu, à un degré non prohibitif), la demande en mariage n'est pas faite de la manière habituelle. Pas d'émissaire : ce sont les membres des deux familles qui s'entretiennent du projet d'union et l'approuvent lorsqu'ils ont le consentement des jeunes gens. Le fiancé offre alors un bœuf aux parents de sa promise et l'animal est immolé le jour du mariage. Entre familles étrangères, aucun don n'est d'usage.

Toutefois, si, par déférence, l'agrément des ascendants est sollicité par les intéressés, ce consentement n'est point indispensable pour que le mariage ait lieu et que l'union soit régulière : c'est une formalité secondaire, — ce qui importe c'est que les jeunes gens soient d'accord. Car ceux-ci peuvent, sans inconvénient, se marier à leur gré, sans prendre l'avis de personne, — les parents n'ayant pas le droit de s'opposer à l'union projetée, pas plus qu'ils n'ont qualité pour imposer leur choix à l'un ou à l'autre fiancé.

De même, en cas de refus ou d'opposition des parents, aucune sommation ou formalité, aucun acte respectueux n'est obligatoire : le mariage a lieu en dehors des parents et il est quand même valable. Mais ce cas est fort rare, les parents agréant toujours le gendre ou la bru choisis par leurs enfants.

Cependant, si la jeune femme ainsi mariée contre le gré des siens était atteinte d'une maladie grave, si un accident quelconque lui survenait peu après le mariage, les parents pouvaient porter plainte contre le ravisseur de leur fille auquel ils attribuaient la cause du mal ou de l'accident.(1)

Dès que la famille de la jeune fille a consenti au mariage, le jeune homme (ou un de ses parents) va chercher la mariée pour l'amener chez lui. A son arrivée au nouveau

(1) *Toutefois aucun cas de nullité résultant de la parenté, de formalités omises ou pour tout autre motif, ne peut être soulevé, une fois le mariage accompli—il est et reste valable.*

foyer, au moment où elle pénètre sous le toit conjugal, un bœuf est sacrifié par l'époux, si sa position le lui permet : c'est le *tandra*(1)

S'il est pauvre ou peu fortuné, on met dans une marmite du riz, du manioc, du maïs, des saonjo, des patates, etc., et on fait cuire le tout ensemble. Les nouveaux époux, accroupis sur une natte, mangent le frugal repas ainsi préparé dans la même assiette, symbole de la vie en commun qu'ils auront à partager dorénavant, bonne ou mauvaise.

Pour célébrer la noce, on choisit ordinairement un jour favorable de la nouvelle lune, car le jour a une influence considérable sur l'avenir du jeune ménage. Le lundi et le mardi sont des jours fastes : si le mariage a lieu ces jours-là, la femme restera toujours tranquillement chez elle, s'occupera avec soin de son intérieur, aura beaucoup d'enfants, sera fidèle à son mari et aura une conduite exemplaire.

Par contre, si c'est un jeudi, jour *faly* [néfaste], qu'on fait la cérémonie, la femme sera d'humeur vagabonde, inconstante, ne s'occupera pas de son ménage et querellera continuellement son mari, "dont le sort sera absolument différent du sien."

d —**Le décès : Veilles Mortuaires—Enterrements.**— A la mort d'un Bara, les parents doivent, suivant l'usage, prévenir immédiatement de la triste nouvelle les habitants des villages voisins. Un courrier spécial parcourt les diverses agglomérations environnantes dans ce but ; pour ne pas perdre de temps, l'envoyé se rend directement chez chaque *sefo tana* près duquel il s'acquitte de sa mission. Celui-ci, à son tour, convoque les gens de son groupement et leur apprend le malheur survenu dans tel village. Sans retard, tous les habitants, d'un commun accord, se mettent en route pour assister la famille éprouvée et lui apporter leurs consolations.

Les premières heures sont tragiques : on pleure, on gémit, on se lamente avec les parents du mort, et, à chaque nouvel arrivant, les cris redoublent et le concert de douleur recommence sur un ton plus élevé. Les paroles murmurées doucement et en pleurant célèbrent les qualités du défunt et expriment aux membres de la famille les condoléances émues des amis et connaissances ; mais jamais de chants dans la maison mortuaire.

Du riz, des bœufs sont offerts aux parents pour les aider matériellement dans leur malheur ; les bœufs sont abattus, la viande et le riz sont distribués aux assistants.

Les veillées mortuaires se passent en causeries à voix basse, nonobstant pleurs et gémissements des femmes et des enfants, autour des parents qui ont déjà, en signe de

---

(2) *Lorsque le mari peut sacrifier un bœuf le jour du mariage, l'animal est abattu devant la porte de sa case. Le grand-père ou la grand'mère de la jeune fille invoque Ndrianahary et les ancêtres, pour attirer les bénédictions célestes sur le jeune couple, et fait offrande à la Divinité et aux esprits de petits morceaux de chaque partie de la victime (cœur, foie, cervelle, loupe, tripes, [illegible], etc.) Puis a lieu le festin nuptial auquel prennent part les parents et alliés des conjoints — les gens riches ajoutent quelques bouteilles de rhum et de vin. La noce, qui dure un ou deux jours, n'est, en réalité, qu'une fête de famille à laquelle sont rarement conviés des étrangers (les amis quelquefois). Faute de bœufs, on tue un ou deux moutons ou des poulets. Les objets portés en mariage par la femme concernent toujours le ménage, la maison : marmites, nattes, sajoa, etc. : ce sont les attributs symboliques de sa nouvelle existence. Quelques jours après la noce, le jeune époux échange des visites avec les parents de sa femme : s'il est riche, il tue un bœuf en leur honneur et leur offre du riz et du rhum ; —s'il est de condition modeste, il abat un porc ou un mouton, ou même un poulet. Ces visites obligatoires doivent avoir lieu dans la semaine qui suit le mariage.*

deuil, rasé barbe, cheveux, sourcils et couvert de cendres leur tête et leur visage. Tout le monde est accroupi dans la case où le cadavre est exposé sur un lit (à défaut, par terre sur une natte. Ceux qui n'ont pu trouver place à l'intérieur sont assis ou étendus au dehors, autour de la maison, si le temps le permet, ou dans les autres cases du village, en cas de pluie ou de grand vent. On mange du riz et de la viande, on boit du vin et du rhum, pendant toute la nuit.

D'après la croyance bara, l'esprit du mort rôde tout le temps dans la case, près du corps qu'il vient de quitter. Aussi ne garde-t-on pas longtemps le mort (un jour et une nuit habituellement), de façon à se débarrasser bien vite de son fantôme gênant. L'inhumation a lieu généralement dans les 24 heures et très loin du village, à une heure ou deux de marche.

Pour les mpanjaka, le cadavre reste exposé quelquefois pendant plusieurs semaines(1) sur un clayonnage de branches et de roseaux, en plein air, devant l'*andonaka* (case royale) : des vases en terre, placés au-dessous du corps, recueillent tous les liquides provenant de la décomposition. On brûle du *ramy*, des copeaux d'*hazomalany* et des branches de bois résineux, on fait une fumée épaisse pour atténuer l'odeur pestilentielle de la royale pourriture. Malgré les émanations putrides, les assistants et la famille continuent à manger et à boire autour du cadavre.

Pour Impoinimerina, on tua cinq ou six bœufs et plus d'une centaine de dames-jeannes du rhum et de vin furent consommées à cette occasion.

Nous avons dit plus haut que les Bara ne veillaient le corps qu'un jour seulement et l'enterraient immédiatement après pour être délivrés en même temps de l'esprit du mort. Car, croit-on, pendant la veillée, il y a toujours à craindre la colère et la vengeance de l'esprit qui se fâche à la moindre faute, à la plus petite négligence, commise par ses proches ou l'un des assistants : on ne sait pas encore s'il sera bienveillant ou malfaisant, puisqu'il ne s'est pas encore manifesté aux vivants dont il vient à peine de se séparer pour entrer dans l'autre monde.

Le lendemain du décès, on creuse un trou peu profond sur un mamelon, juste la place du corps qui y est enfoui, simplement enveloppé d'un lambamena quelconque ou d'une vulgaire natte, puis recouvert de terre avec une pierre au-dessus pour marquer l'endroit : c'est la tombe provisoire dans laquelle le cadavre doit attendre que soit confectionné son cercueil et choisi l'emplacement de sa sépulture définitive.

e).—**Cercueils : leur confection.**—Les mpanjaka, les chefs-be et les *rohitsa* riches ou de grande famille (chefs de clan ou gros propriétaires de bœufs) déposent leurs morts dans des bières sculptées : ces cercueils sont faits de deux troncs d'arbres creusés qui s'adaptent exactement ; le couvercle porte en relief des légendes diverses (têtes de femme, bœufs, oiseaux, reptiles, vases, dessins variés), qui indiquent la condition du défunt, sa richesse, son origine, le rang qu'il a occupé de son vivant.

Les *rohitsa* de situation médiocre ont une double pirogue sans ornements pour contenir leurs restes et les gens pauvres sont ensevelis dans une ou deux nattes cousues avant d'être mis en terre.

Pendant les cinq ou six semaines qui suivent le décès, on prépare le cercueil. Tous les membres de la famille, parents et alliés, ont été convoqués.

(1) *Impoinimerina ne fut enterré que quarante jours après sa mort.*

L'ombiasa, auquel on a eu soin de s'adresser, a tiré le sikily et déjà fixé le jour où l'on doit aller couper l'arbre appelé à être transformé en cercueil : il a indiqué également le lieu où l'on peut le trouver, et désigné l'essence de ce géant de la forêt. La hache sur l'épaule, les hommes vont à la recherche de l'arbre, pendant que les femmes chantent, au village, des mélopées traînantes.

Dès qu'on a découvert et abattu l'arbre désigné par le sort, avant de le transporter au *tanana*, on immole un boeuf séance tenante et le tronc est teint du sang de la victime, afin d'éviter la colère de l'esprit du mort.

Les chants ne cessent pas pendant la confection du cercueil : le travail dure longtemps, malgré le nombre des ouvriers. Lorsque la boîte funèbre est prête, les habitants des villages voisins sont prévenus et priés de venir assister à l'exhumation, à la mise en bière et à l'enterrement définitif. Avant la cérémonie, on procède à des hécatombes de *foloay*, (coupés de dix ans : bêtes réservées aux sacrifices, aux fêtes de funérailles), si le défunt était très-riche ou de haute condition (mpanjaka ou chefs-be) ; ou bien l'on sacrifie, un ou plusieurs boeufs de choix, suivant le nombre d'animaux laissés par le *de cujus*. Les invités font ripaille, la famille également, et tous boivent à longs traits des alcools variés, du rhum principalement, en l'honneur du mort dont l'héritage fait tous les frais de la fête(1). Le cercueil est enduit de la graisse des victimes et l'on se rend en troupe à l'endroit où le cadavre a été enterré sommairement. On exhume le mort, on l'enveloppe dans de nouveaux lambaaena (un ou plusieurs, suivant la fortune et la condition de la famille), de soie cette fois, et on l'introduit dans la bière où il devra séjourner désormais.

Des boeufs sont encore égorgés, après avoir subi d'atroces tortures et mugi longtemps de douleur : on leur coupe les jarrets avant de leur donner le coup de grâce.

---

(1) *Chez les Betsileo, dit-on, les fêtes [illegible] sont l'occasion de véritables "saturnales" = * après avoir fait ripaille* [*la viande ne manque point, car de nombreux* foloay (*boeufs de sacrifices*) *ont été abattus*], *à la suite de copieuses libations, tous les assistants, hommes et femmes, vieux et jeunes, se livrent sans pudeur à la débauche la plus effrénée, à l'orgie la plus éhontée entre parents et amis. Pendant cette période* (fiandravasana) *tout est permis = les accouplements les plus criminels et les plus monstrueux sont licites, sans qu'il soit tenu compte de l'âge, du sexe, du degré de parenté ou de la condition sociale.*

En pays Bara, si les [illegible] mortuaires n'atteignent pas des proportions aussi scandaleuses, la luxure et le vice ne se donnent pas moins libre cours, et des scènes aussi licencieuses et immorales se répètent toutes les nuits devant les cases du village ou dans la campagne environnante. Pendant les fêtes de funérailles, nulle femme après le coucher du soleil ne peut refuser ses faveurs à celui qui la désire quel qu'il soit = vieillards et fillettes, pères et filles, mères et fils, frères et soeurs, [illegible] ont ensemble des rapports incestueux ou contre nature [illegible] femmes et jeunes garçons, maîtres et esclaves [illegible] sans honte et sans remords, sans crainte du ridicule ou du châtiment. Mais ce relâchement des moeurs ne jouit de cette tolérance que momentanément, car après l'enterrement tout rentre dans l'ordre habituel ; la morale reprend ses droits et la vie normale son cours régulier. Chacun doit oublier les actes infâmes dont il s'est rendu coupable au cours de ces nuits de fièvre lubrique et de délire érotique, et s'abstenir de les rappeler à son ou à ses complices [illegible] sans avoir la possibilité de les renouveler en temps ordinaire.

*) *Les fêtes de Saturne, de Bacchus et de Lupercus à Rome et dans tout le Latium, n'étaient ni moins licencieuses, ni moins scandaleuses, bien qu'elles fussent célébrées publiquement.*

Pendant ce temps, les femmes pleurent, gémissent, poussent des cris, se lamentent, couchées sur le ventre, et roulent sur le sol, la tête dans la poussière.

3.) — **Tombeaux.** — C'est le lendemain de cette cérémonie que le cadavre est réinhumé dans une excavation naturelle ou dans un trou creusé profondément au sommet d'une montagne, sur une colline ou un mamelon élevé, à plusieurs heures de marche du village. La fosse est recouverte de larges dalles et entourée sur les quatre faces d'un mur de pierres sèches bien rangées atteignant 1 à 2 mètres de hauteur sur 0 m. 50 et 1 mètre d'épaisseur : quelquefois, de grosses roches recouvrent le carré ou le quadrilatère ainsi formé ; d'autres fois un arbre épineux (tsinefo, lamoty) est planté dans l'espace vide au-dessus du mort : ces cubes de pierres dominent généralement les vallées ou les plaines environnantes et sont reconnaissables à de très-grandes distances. Les Bara disent que les esprits de leurs morts aiment à s'asseoir sur le bord des tombeaux pour regarder au loin les cultures de leurs descendants et suivre amoureusement des yeux les troupeaux de bœufs qu'ils ont laissés sur la terre.

Lorsque tous les rites et cérémonies prescrits par la coutume ont été accomplis, et que le mort a été enfin mis en possession de sa dernière et définitive demeure, les parents du défunt peuvent, sans se déranger et de leur maison, invoquer son esprit et solliciter toutes sortes de grâces et de prospérités pour l'avenir : ils n'ont plus à craindre sa vengeance et ont le droit d'espérer dorénavant en sa bienveillance, d'escompter sa protection.

Le culte de leurs morts est une véritable religion pour les Bara : c'est pourquoi ils s'éloignent avec tant de répugnance de leur pays d'origine. Ceux qui émigrent dans les circonscriptions voisines le font toujours pour un laps de temps déterminé et avec esprit de retour; car ils espèrent reposer, à leur mort, dans la terre natale, celle où leurs ancêtres ont été enterrés. Pour ceux décédés au loin, les parents, en temps utile, se mettent en route pour aller recueillir leurs ossements et les réinhumer en pays bara.

Dans le cas où les restes mortels d'un des leurs ne peuvent être retrouvés et rapportés, les membres de la famille élèvent un *vatolahy* à la mémoire du disparu, après lui avoir sacrifié un ou plusieurs bœufs (ce menhir perpétue son souvenir et remplace la sépulture qu'il n'a pas reçue dans sa patrie).

c) — **Les "Fatidra" : (Serment du sang.** — De même que la circoncision, le *Fatidra* ou serment du sang est une des cérémonies les plus importantes et les plus curieuses de la vie des Imamono, une des coutumes auxquelles ils sont le plus attachés.

Le *fatidra* ne peut jamais se faire entre parents ; il est interdit avec un esclave. Mais il est possible entre un roi et un simple vohitsa, entre un vazaha (Européen) et un indigène, entre Bara et gens d'autres races, même rivales ou ennemies, — Ambaniandro (Hova), Tanandro (Betsileo), Tanosy, Masikoro, Tanala, Mahafaly, etc, — entre un homme et une femme, à quelque race qu'ils appartiennent, et même entre deux femmes.

La cérémonie rituelle a lieu dans la case de celui qui a demandé à faire *fatidra*.

Les familles des deux amis sont présentes et de nombreux invités y assistent. Lorsque tout le monde est réuni autour des postulants, on prend dans l'âtre un petit morceau de bois non brûlé, un peu de suie au foyer, du gros sel et de la terre recueillie dans les quatre coins de la case ; on met le tout ensemble dans un plat rempli d'eau où le *mpititiky* (maître des cérémonies, celui qui dirige le *fatidra*) place debout une sagaie que doivent tenir les deux récipiendaires ; l'impétrant doit avoir sa main au-dessus de celle de son

ami. Le *mpititiky* prononce alors les paroles sacramentelles : " X et Y veulent devenir " frères de sang. Si l'un d'eux a besoin d'argent, de lamba, etc. ou désire avoir des " bœufs, l'autre devra le lui donner. Sinon, il mourra, pour n'avoir pas exécuté le pacte " d'amitié". X et Y jurent.

Ensuite, les deux frères se font chacun une petite incision sur la poitrine, près de la pointe du sternum : le sang est recueilli sur un couteau et mêlé dans une cuiller à un peu de l'eau contenue dans le plat. Le mélange est présenté à son futur " frère" par celui qui a demandé le *fatidra* : " Je donne, dit-il, ce sang à boire à Y pour qu'il soit " fidèle au *fatidra.* Que la mort le frappe, s'il viole le serment sacré du sang ! " Puis il compte jusqu'à 7, s'arrête, et recommence à compter jusqu'à 6 ; il se tait alors. A ce moment, l'autre boit le breuvage et répète le même cérémonial vis-à-vis du premier qui boit à son tour. Ensuite, X, avec les quelques gouttes d'eau sanguinolente qui restent dans la cuiller, frotte les articulations de son frère en disant : " qu'Y devienne infirme et ne puisse se servir de ses membres, s'il viole son " serment ! "Y répète des attouchements identiques sur son ami et redit les mêmes paroles.

Après cela, l'eau boueuse qui reste dans l'assiette est répandue dans la case du côté de l'est ; tous les assistants viennent jeter une poignée de terre sur la place humide, en formant des vœux pour que l'amitié des deux frères de sang soit indestructible et leur entente inébranlable.

Toutes les formalités rituelles accomplies, on festoie joyeusement : des bœufs sont tués, le rhum et le vin sont copieusement distribués aux assistants pour fêter comme il convient cet heureux événement.

Le lendemain de la cérémonie, avant de se séparer, les deux nouveaux frères se renouvellent leurs serments, se communiquent les noms et adresses de leurs parents et amis et promettent l'un à l'autre excellente réception, aide et protection de la part de ceux-ci, si l'un des deux amis venait à se présenter à eux au nom de son frère de sang.

Toutefois, le *fatidra* n'a son plein effet qu'un an après le pacte d'amitié : toute demande d'argent ou de boeufs faite prématurément est repoussée ou remise à une date ultérieure, pour ne recevoir de suite favorable qu'à partir de l'époque fixée par la coutume séculaire.

Il est très-rare — ceci est à remarquer — de voir un "frère de sang" manquer à ses engagements vis-à vis de celui auquel il a juré fidélité et assistance.

C'est un fait avéré que deux frères, issus du même père et de la même mère, peuvent se brouiller et devenir ennemis, sans que jamais on puisse constater la moindre inimitié ou mésentente, le plus léger dissentiment ou désaccord, entre deux étrangers liés par le *fatidra* : le serment solennel prononcé lors de la cérémonie est respecté religieusement de part et d'autre et les frères de sang restent toujours fidèles à la foi jurée.

CONTES ET LÉGENDES BARA

FABLES—CONTES—PROVERBES

I. — Le Rat et le Chat (*Première version*)

Un jour, le Rat dit au Chat : "Je connais une recette qui a la propriété de protéger contre le feu et dont la vertu peut te rendre incombustible, si tu veux l'essayer."

Le Chat, méfiant, lui répondit : "Laisse-moi te brûler, d'abord, pour expérimenter ton procédé et avoir la preuve de son efficacité." Le Rat y consentit ; le Chat mit alors le feu à de menus fagots au milieu desquels était tapi le Rat. Lorsque le bois fut éteint le Rat sortit des cendres sain et sauf ; car, pendant que flambaient les bûches, il s'était glissé dans un trou préalablement creusé.

Le Chat, étonné de ce prodige, dut convenir des propriétés merveilleuses de la recette, et voulut en connaitre le secret — "Volontiers, dit le Rat ; pour posséder ce talisman, il faut en faire l'essai comme moi, et me laisser, à mon tour te brûler dans ce tas d'herbes sèches : si les flammes s'approchent trop de toi, tu n'auras qu'à souffler et cracher dessus et elles s'éteindront". Sans hésiter, le Chat accepta l'épreuve ; mais n'ayant pas eu l'idée; comme l'astucieux Rongeur, de se creuser un terrier afin de s'y mettre à l'abri des flammes, il attendit vainement le miracle et fut bel et bien grillé vif, pour avoir suivi les perfides conseils du Rat.

Voilà pourquoi le Chat et le Rat sont devenus ennemis. Le Chat, avant de mourir, avait maudit ses descendants qui ne mangeraient pas le Rat dont la duplicité avait causé sa mort.

II. — Le Rat et le Chat. — (*Deuxième version*)

Autrefois, le Chat et le Rat étaient amis. Le Rat dit, un jour, au Chat : "Aîné, je possède un secret : on peut me mettre dans le feu sans que je sois brûlé". — Le Chat lui répondit : "Si tu sais faire cela, toi si petit, à plus forte raison saurais-je faire mieux, puisque je suis plus grand et plus fort que toi. "Tous deux convinrent de se brûler mutuellement. Mais le Rat voulut être brûlé le premier. Il réunit une grande quantité

d'herbes sèches dans lesquelles le Chat devait le brûler. S'étant blotti au milieu des brindilles qui allaient lui servir de bûcher, le Rat se creusa sans bruit un trou assez profond pour y être à l'abri des flammes. Le terrier terminé, il s'y plaça et cria au Chat : "Tu peux allumer, Aîné, je suis prêt". Et le Chat se mit à l'œuvre.

Lorsque le feu fut éteint, le Rat sorti des cendres, sain et sauf, sans avoir un seul poil brûlé.

Le Chat, à son tour, ramassa de l'herbe, et lorsque tout fut prêt, il se coucha au milieu — Mais il ne songea pas à se faire, comme l'avisé Rat, un refuge souterrain, car il espérait naïvement se soustraire à l'action du feu, en crachant sur les flammes — Lorsqu'il fut bien installé, il cria au Rat : "Cadet, brûle-moi" — Le Rat mit le feu et le Chat mourut sur son bûcher, bien qu'il eut craché fréquemment et abondamment pour éteindre les flammes.

Les Chats survivants, en apprenant la fin tragique de leur frère, brûlé vif par le Rat, se mirent, furieux, à la recherche du coupable et le mangèrent par vengeance.

C'est pourquoi aujourd'hui, si le Rat se terre dans son trou, le Chat le guette à la sortie : Rapiso (M. le Chat) le traque et le poursuit, qu'il se cache dans les épines ou au milieu des marchandises, car le Rat est le descendant de celui qui brûla traîtreusement autrefois l'ancêtre du Chat.

III. — **Le Rat et le Chat**. — (*Troisième version*)

Le Chat et le Rat étaient, à l'origine, des amis intimes qui se visitaient fréquemment et n'avaient rien de caché l'un pour l'autre.

Le Chat était célibataire, mais le Rat avait une femme qu'il adorait.

Un jour, profitant de l'absence de son ami, le Chat réussit par ruse à pénétrer chez la femme du Rat : celle-ci, malgré ses alarmes et ses cris, dut subir les derniers outrages et devint la maîtresse du félin. Bien que, par crainte, elle eut promis le secret au Chat et juré de le revoir, elle raconta tout à son mari, dès qu'il fut de retour.

A cette nouvelle, le Rat bondit de rage et résolut de tirer vengeance de cette félonie, Cependant, comme il était le plus faible, il se maîtrisa et préféra attendre patiemment une occasion propice pour venger son honneur.

Les deux Amants continuaient à se voir, l'un par passion, l'autre par crainte, malgré la surveillance du Rat : ils se donnaient rendez-vous dans les champs ou chez le Chat. Celui-ci, à chaque fois qu'il avait des relations coupables avec la femme de son ami, avait l'habitude de dire à la belle tout le mal possible du Rat, lequel était tourné en ridicule à cause de sa sotte confiance. Le traître avait souvent proposé à son amie d'abandonner le toit conjugal pour venir habiter définitivement avec lui. Celle-ci avait toujours refusé ; mais, de retour chez elle, elle ne manquait pas de répéter à son mari qu'elle aimait les propos injurieux du Chat : ce qui avivait encore le ressentiment du Rongeur.

Un jour, le Rat se décida à employer un subterfuge pour arriver à ses fins : il se rendit chez le félin, sous le prétexte de lui faire une visite d'amitié. Au cours de la conversation, après avoir causé de choses et d'autres, il dit au chat : "Ami, j'ai un secret à te confier ; mais il faut me promettre de n'en parler à personne." Le chat jura. —"J'ai appris, continua le Rat, une formule merveilleuse qui a le pouvoir de protéger celui qui l'emploie contre les atteintes du feu ; je suis prêt à te la faire connaître et à l'expérimenter devant toi, si tu le veux."—"J'accepte volontiers", dit le Chat. Et tous deux sortirent de la maison, cherchant dans la campagne un endroit favorable à l'experience. Quelques minutes après, le Rat désigna un tas de broussailles non loin de là, et offrit au Chat de lui prouver immédiatement l'efficacité de son procédé. Sur le consentement de son ami, le Rat s'engagea prestement au milieu des broussailles et dit au Chat de faire un cercle de flammes en mettant le feu tout autour. Pendant que le Chat était occupé à cette besogne, subrepticement le Rat avait creusé un terrier dans lequel il s'était blotti, bien à l'abri des flammes. Lorsque les bois et les feuilles furent consumés, et les cendres refroidies, le Rat sortit de son trou, sain et sauf, devant le Chat émerveillé. Celui-ci, enthousiasmé, voulut aussi tenter l'expérience. Il se plaça dans une touffe d'herbes voisine à laquelle le Rat mit le feu sur l'ordre de son ami. Le chat fut étouffé par la fumée et entièrement brûlé, bien qu'il eut soufflé de toutes ses forces pour éteindre les flammes.

Quand le brasier fut éteint, le Rat retira des cendres le cadavre du Chat et se mit à manger avec appétit la chair grillée de son ennemi. Lorsqu'il fut repu, il emporta le reste de la viande chez lui. En chemin, il rencontra les parents du Chat qui lui demandèrent curieusement où il s'était procuré une telle quantité de viande. Le Rat répondit qu'il venait d'une veillée mortuaire où l'on avait festoyé et où beaucoup de bœufs avaient été abattus. Il offrit amicalement de partager ses victuailles avec eux : ils acceptèrent aussitôt, ravis de l'aubaine. Le Rat leur laissa généreusement la plus grande partie de la viande qu'ils se mirent à dévorer à belles dents.

Tout en s'éloignant à petits pas, le Rat, tout heureux du succès de sa ruse et du bon tour qu'il avait joué aux frères du Chat, murmurait entre ses dents : "Faites bonne chère, braves gens, vous mangez votre parent !" "Que dis-tu," lui crièrent-ils—"Rien," dit le Rat, et il continua sa route, en répétant gaiement à voix plus haute : "Soyez heureux, soyez heureux, c'est votre parent que vous mangez, c'est votre parent que vous mangez ! "Et il s'enfuit de toute la vitesse de ses courtes jambes : mais il fut bien vite rattrapé par les Chats qui avaient entendu ses dernières paroles—"Traître, lui dirent-ils, nous avons cru en ton amitié, et tu nous trahissais en brûlant vif notre malheureux frère et en dévorant son cadavre ! Tu seras puni de ta fourberie et de ta déloyauté par la peine du talion, car tu seras mangé, toi aussi, et tous tes descendants auront le même sort que toi." Ils croquèrent le Rat, incontinent.

C'est pourquoi, jusqu'aujourd'hui, les chats sont les ennemis irréconciliables des rats qu'ils sont obligés de manger sous peine de malédiction.

IV.—Le Hérisson et le Caïman.

Le Hérisson avait pris la place qu'occupait le Caïman.

Celui-ci revint, et dit, furieux, à l'intrus : "Ote-toi de là et rends-moi ma place, car tu es plus petit que moi."—"Si petit que je sois, répondit le Hérisson, j'ai bien le droit de m'asseoir là où il me plait."

Incontinent, le Caïman l'avala, mais le Hérisson avec ses piquants lui resta dans le gosier et le caïman mourut étouffé.

De là le diction : si petit que soit le hérisson, le caïman ne peut l'avaler.

V.—Le Chien et le Sanglier (*Première verision*)

Autrefois, le Sanglier et le Chien avaient, dit-on, une commune origine, étant issus du même père. Celui-ci, vieux et malade, et sentant sa fin prochaine, appela ses deux fils et les chargea de lui chercher des remèdes pour apaiser ses souffrances. Le Chien rapporta du riz, le Sanglier des patates et des *sosa* (tubercule comestible, genre igname). A cette vue, le père leur dit : "Désormais, le Sanglier habitera les forêts et les vallées solitaires , quant au Chien, il vivra près de l'Homme et recevra sa subsistance à la porte de son maître."

Le père mort, les deux frères se disputèrent l'héritage paternel : le Sanglier s'empara du *ribe* (hachette à lame étroite et longue)—et le Chien obtint, pour sa part, le *tsindro* (sagaie pointue, sorte d'épieu).

Le Sanglier dit alors à son frère : "Si tu t'aventures jamais dans la forêt, je t'assommerai avec ma hache."—"Quant à toi, répondit le Chien, si tu t'avises de venir ravager et détruire les cultures de l'Homme dont je serai l'hôte, je te poursuivrai partout jusqu'au coucher du soleil".

D'où le proverbe ; Il ne faut pas être amis comme le Chien et le Sanglier.

VI.—Le Chien et le Sanglier (*Deuxième version*)

Le sanglier et le Chien étaient frères ; ils avaient le même père et la même mère et habitaient une grande forêt.

A la mort de leur mère Bao, ils procédèrent au partage de la succession. Le Sanglier hérita du *viarara* (couteau), la graisse fut la part du Chien. Le Chien dit : "Je vais confier mon sort à l'Homme et habiter près de lui dans un village, car je ne puis plus supporter la solitude de la forêt."—"Si telle est ton intention, dit le Sanglier, va-t'en, mais tu n'emporteras pas chez l'Homme ta part d'héritage : Le Chien refusa de rester dans la forêt, et, dépouillé de son avoir, s'en fut dans un village, où il s'installa

chez l'Homme, auquel il raconta son histoire.—"Lorsque je quittai la forêt, dit-il, le Sanglier a retenu injustement ma portion de graisse. Je voudrais retourner là-bas, et reprendre mon bien que je suis sûr de ravoir avec ton aide." En compagnie de l'Homme, le Chien se mit en route pour aller chercher sa graisse chez le Sanglier. Une lutte terrible s'engagea, mais le Chien, aidé de l'Homme, fut victorieux et rapporta sa part d'héritage.

Voilà pourquoi le Sanglier ravage les cultures et dévore les récoltes de l'homme pour se venger de l'appui que celui-ci prêta jadis au Chien.

Jusqu'aujourd'hui le Chien réclame au Sanglier sa graisse puante, et lui livre bataille dès qu'il le rencontre. Par son aboiement sonore, le Chien appelle sa mère : "Bao ! Bao !"

VII.—Le Papango(1) et la Poule

La robe de la Poule se déchira, un jour. Pour la recoudre, elle chercha partout à emprunter une aiguille et s'adressa, dans ce but, à tous les animaux : personne ne voulut lui en donner une, à l'exception du Papango qui prêta obligeamment la sienne.

Mais l'aiguille fut perdue. Lorsque le papango vint réclamer son bien à la négligente Poule, celle-ci dut lui avouer qu'elle ne retrouvait plus l'aiguille.—"Te l'aurait-on volée ?"—Pas de réponse.

Devant ce mutisme obstiné, le Papango, fort en colère, dit à la Poule consternée-"Si tu ne me rends pas mon aiguille, je te prendrai tes petits en compensation du dommage causé, jusqu'à ce que tu la retrouves."

C'est pourquoi le Papango, de nos jours, enlève les poussins et les petits poulets pour les dévorer : c'est la rançon payée par les descendants de la Poule pour l'aiguille perdue jadis par leur aïeule et non encore rendue au Papango.

VIII.—Le Caïman et le Chien

En cherchant leur pâture, le caïman et le chien se rencontrèrent un jour dans une vallée. "Qui va là ?" fit la chien : "C'est moi," répondit le caïman. "Je cherche ma nourriture". Puis il demanda. "Et toi, où vas-tu ?" "Je suis en quête de gibier," dit le chien, qui ajouta aussitôt : "Puisque nous poursuivons le même but il faut que nous " soyons amis, si cela te plaît, frère : car moi aussi je cherche ma proie."—" J'accepte " ton offre obligeante," répondit le caïman, "car il est bon d'avoir un ami."

Le chien proposa alors au caïman de faire le *fatidra* (serment du sang), mais avec

(1) *Milan malgache* (Milvius aegyptius)

l'arrière-pensée de manger les enfants de son nouvel ami. On procéda à la cérémonie et les deux compagnons devinrent frères de sang.

Le fatidra accompli, le chien dit au caïman : "Fais monter ici ta femme et tes enfants, car je vous invite tous à prendre part à un grand festin." Le caïman accepta et alla prévenir sa famille : Quand le Saurien et les siens furent arrivés, on servit le repas, mais, au moment de se mettre à table, le chien fit cette recommandation aux convives : "Quand vous entendrez mes aboiements, il vous faudra fuir en toute hâte, car ce sera le signal qui vous préviendra de l'approche des hommes ou des ennemis qui en veulent à votre vie." Le caïman acquiesça, ainsi que sa femme et ses enfants.

Pendant le dîner, avant même qu'on eût mangé la moitié des victuailles, le chien se mit à aboyer : le caïman s'enfuit, suivi de sa famille. Le chien, lui, se mit à la poursuite des enfants du caïman qui n'allaient pas aussi vite que leurs parents, et, les ayant pris, les dévora à belles dents.

Mais la mère caïman avait vu le manège du chien parjure : arrivée chez elle, elle réunit les caïmans et leur tint ce discours : "Caïmans, si vous ne trouvez pas les moyens de détruire le chien, vous ne pourrez plus vivre dans l'eau, tant qu'il vivra, car il a violé le *fatidra* et continuera ses méfaits contre nous et nos descendants." "Tu as raison, il faut détruire le chien," approuvèrent les enfants et parents du caïman, à l'exception d'un jeune caïman qui était d'opinion contraire, et qui, ne voulant pas manger le chien, refusa de suivre la prudente recommandation de la mère caïman. Celle-ci lui dit alors : " Puisque tu n'es pas de notre avis et que tu t'opposes à ma décision, tu ne peux plus vivre dans l'eau avec nous : monte sur la terre ferme où tu résideras désormais."

C'est ainsi qu'un des petits du caïman habita la terre : Ses descendants portant depuis lors le nom de *Sitry*(1).

De là le dicton : Si vous voulez être caïman, vivez dans l'eau, habitez la terre pour devenir *Sitry*.

IX.—Le Perroquet(1) et la Sauterelle (2) (*Première Version*)

Autrefois Ratsiotsa (M. Perroquet) avait le nez droit : un jour qu'il avait pris une sauterelle dans son bec et s'apprêtait à l'avaler, celle-ci se débattit de toutes ses forces et lança violemment ses pieds dans la figure de Perroquet.

Ratsiotsa, étourdi par ces coups imprévus, lâcha prise, et la sauterelle s'envola heureuse d'avoir, par son courage, sauvé sa vie et recouvré la liberté. Mais le perroquet, ahuri et meurtri, sortit de la lutte tout confus d'avoir le nez déformé : son appendice nasal était complètement recourbé, et, quoi que fit le plus célèbre ombiasa, il ne put jamais reprendre sa forme primitive. C'est pourquoi le bec du perroquet est crochu : c'est pour la même raison que le *tsiotsa* ne mange pas de sauterelles, et, se souvenant du malheur arrivé jadis à son ancêtre, s'enfuit, en criant, à l'approche des *valala*.

(1) *Reptile terrestre de petite taille sorte de lézard— de 25 à 30 centimètres de long environ.*
(1) Tsiotsa *en bara* — boloky *en betsileo* (—Coracopsis Nigra).
(2) *Valala.*

X. — Le Perroquet et la Sauterelle (*Deuxième version*)

Autrefois, le Perroquet avait le nez droit et fin, et, ne sachant pas se servir de ses pattes, utilisait son bec pour chercher sa nourriture.

Il aimait beaucoup les sauterelles et les croquait avec plaisir, après les avoir prises adroitement avec son bec aigu. Aussi avait-il chez lui tout ce qu'il fallait pour la conservation des *valala* (sauterelles) qu'il avait capturées et qu'il ne pouvait consommer immédiatement. Les *sobika* (corbeilles, paniers) et les *sajoa* (cruches, jarres) étaient toujours pleines.

Mais à force de prendre des sauterelles, son bec s'était gonflé, lui causant d'atroces douleurs ; il s'adressa aux plus fameux *ombiasa* (sorciers, rebouteux) des perroquets et à l'homme même pour obtenir sa guérison ; mais rien n'y fit, aucun *fanafody* (médicament) ne put le soulager.

En désespoir de cause, il se tourna vers Ndriananahary pour lui demander de mettre un terme à ses souffrances en lui donnant le remède nécessaire. Le Créateur prit un fruit de *sakoa* (sorte de ficus), dont il brisa la coque, puis, après en avoir retiré l'amande, il la réduisit en pâte et frotta de cet enduit le nez du perroquet qui guérit aussitôt, mais son bec resta gros et recourbé, au grand déplaisir du volatile.

C'est pourquoi, depuis ce jour, le perroquet sait si habilement et si vite percer la graine du *sakoa* pour en extraire l'amande dont il est très friand, chose que l'homme n'arrive pas toujours à faire. C'est également depuis cette époque que le perroquet ne veut plus se nourrir de sauterelles et qu'il se cache dans les bois quand passe un vol de ces acridiens : Ratsiotsa (M. Perroquet), à son lit de mort, avait défendu à ses enfants, sous peine de malédiction, de manger les *valala*, cause de ses malheurs. Jamais un perroquet n'a enfreint l'interdiction faite par l'ancêtre ailé.

XI. — La Litotsy (1) le Takodara (2) et le Ndovy (3)

Jadis Raindovy (M. le Ndovy), le roi des oiseaux, était paré des plus brillantes couleurs, insigne de son rang : Retakodara (M. la huppe), à la robe bariolée et Relitotsy (Mademoiselle la Litotsy), au noir plumage, étaient ses esclaves.

Ces derniers allèrent un jour, à la rivière, laver les beaux habits de Rendovy ; le roi des oiseaux avait, en attendant, revêtu la sombre livrée de Relitotsy. Quand les effets furent secs, la jeune Relitotsy se couvrit, pour s'amuser, du splendide costume royal : sous ces nouveaux atours, elle était si jolie et si gracieuse, que le génie de l'eau, émerveillé de sa beauté, lui proposa de l'épouser sur le champ. Elle y consentit, malgré les conseils de Retakodary qui lui reprocha sa légèreté et son ingratitude en ces termes :

(1) Vintsy, *en hova* — *martin-pêcheur* — (Corythornis cristatus).

(2) *Onomatopée* — *la huppe* (Upupa marginata).

(3) *La rouve, espèce de merle à plumage noir de jais, à petite huppe noir et à queue fourchue* (Dicrurus forficatus).

"Tu es l'esclave de Rendovy, ô ! Relitotsy ! ne l'oublie pas ; non contente de voler les habits de ton maître, tu veux encore le quitter pour épouser le génie de l'eau. Non, tu ne commettras pas cette mauvaise action".

— "J'aime mieux vivre libre avec le génie, répondit la folle Relitotsy, plutôt que de redevenir esclave chez Rendovy. D'ailleurs cela ne te regarde pas, et je prends la robe qui me va si bien". Et elle partit avec le génie de l'eau.

Retakodary revint tristement près de Rendovy auquel il raconta ce qui venait de se passer. Le roi des oiseaux, furieux, vint trouver le génie de l'eau et lui réclama son esclave et ses habits.

— "Je ne te rendrai rien, repliqua le génie, car l'esclavage n'existe pas dans mon domaine : Relitotsy est ma femme et ses vêtements lui appartiennent." — Rendovy lui dit alors : "Puisque tu as pris mon esclave et que tu refuses de me la rendre, je ne boirai plus l'eau dans laquelle tu habites".

Et depuis ce jour Rendovy ne boit plus d'eau à la rivière : il se contente des gouttes de rosée et de l'eau des pluies. Pour le récompenser de sa fidélité, le roi des oiseaux affranchit Retakodary qui devint son conseiller intime et son ami inséparable.

C'est pourquoi, aujourd'hui, là où l'on voit un Ndovy, il y a toujours un Takodary dans le voisinage. Depuis cette époque, le Ndovy a conservé le vêtement noir de l'esclave infidèle, et la Litotsy, parée du brillant costume volé à son maître, vit au bord de l'eau, sous la protection du génie, et ne s'en éloigne jamais afin d'être à l'abri des représailles du Ndovy.

XII. — L'Homme et le Coq.

A l'origine, Dieu vivait avec l'Homme et le Coq. Un jour que l'homme était absent, Dieu dit au Coq : "Je suis votre Créateur à tous deux et ne puis continuer à habiter avec vous. Je vais partir et je me retirerai si loin que vous ne me verrez plus et que je ne pourrai plus vous entendre, si vous m'appelez. Mais, avant de m'éloigner, je veux te donner un pouvoir divin, en souvenir de mon affection." Et avec une épine de raketa, il piqua son doigt et recueillit le sang dans une assiette, puis après en avoir fait boire quelques gouttes au Coq, il ajouta : "Tu seras la "Clef du Jour" et tu réveilleras l'Homme chaque matin pour lui annoncer la fin des ténèbres et l'heure du travail. Car l'Homme, pendant la nuit, ne sera plus sur la terre ; il sera près de moi qui suis le "Maître de sa vie", parce que tous les soirs j'emporterai son âme avec moi. C'est pourquoi je te constitue son gardien et dépositaire de ma clef qui, chaque jour, ouvrira pour lui les portes de l'existence".

Ensuite Dieu enferma le Coq dans une cage et lui dit : "Tu chanteras chaque matin, dès que le jour commencera à poindre : l'Homme que tu auras réveillé par tes cris viendra te délivrer et te rendre la liberté. Il te donnera à manger; mais toi, en échange, tu lui fourniras les œufs de la Poule pour sa nourriture. Afin que tu ne m'oublies jamais et pour que tes descendants puissent me connaître, mon image se reflètera le jour sur la terre : cherche-la dans le sol et tu me verras.

En disant ces mots, Ndriananahary (Dieu) disparut aux yeux du Coq et remonta au Ciel : ni l'Homme, ni le Coq, ni personne, ne le revit jamais.

Voilà pourquoi l'Homme élève les poules qui lui donnent des œufs, et, réveillé chaque matin au premier chant du Coq, se met de bon cœur au travail : c'est la loi de Ndriananahary.

De même, si le Coq et ses descendants grattent le sol, c'est dans l'espoir de découvrir l'image de Dieu, suivant la promesse faite jadis par le Créateur.

XIII. — Le Bœuf et le Caïman

Jadis le Caïman et le Bœuf étaient des animaux aquatiques : ils vivaient, comme les poissons, au fond de l'eau.

Par une chaude journée d'été, fatigués de rester dans le liquide élément, tous deux rémontèrent à la surface de l'eau et gagnèrent la rive basse pour se chauffer au soleil. Ils s'étendirent sur le sable, et, autour d'eux, virent bien des choses à manger. Mais comment faire ? le Caïman n'avait pas de dents et le bœuf ne possédait pas de langue à cette époque.

Chacun d'eux se plaignit avec amertume de n'être point pourvu de ces organes essentiels et de ne pouvoir goûter à tout ce qu'ils voyaient.

Réflexion faite, ils décidèrent de se rendre ensemble chez Ndriananahary pour lui demander de leur attribuer respectivement langue et dents. Lorsqu'ils furent arrivés au Ciel, le Caïman, le premier, exposa au Créateur ses désiderata : "Je vous remercie, dit-il, ô Ndriananahary, de m'avoir donné la vie ; mais, n'ayant pas de dents, je vis misérablement dans l'eau et ne puis absorber que des matières molles pour toute nourriture. Cela ne me suffit pas et je serais heureux de pouvoir, comme les autres, mâcher des aliments solides avant de les avaler".

— "Pour moi, dit le bœuf, je possède bien de bonnes et larges dents, mais je n'ai pas de langue pour me permettre la déglutition de ce que je mange : Je mâche tout ce que je trouve à ma convenance, mais je ne puis rien goûter, ni avaler".

Touché de leurs justes plaintes, Ndriananahary promit aux deux animaux de leur donner satisfaction. "J'ai le pouvoir, leur dit-il, de remédier facilement à ces inconvénients ; en ôtant quelques dents au bœuf, je puis en donner au caïman ; de même, je puis enlever à celui-ci une partie de sa langue pour la donner au ruminant. Y consentez-vous tous le deux" ?

— "Volontiers, répondirent-ils à la fois, nous acceptons avec reconnaissance".

Ndriananahary se mit alors en devoir de procéder à la double opération. Il arracha à la mâchoire du boeuf un certain nombre de dents dont il orna la gueule du caïman ; puis il enleva au saurien plus de la moitié de sa langue : il la plaça dans la gorge du ruminant, à la grande joie des deux camarades — "Je donne, dit-il, au caïman les dents du boeuf, et à celui-ci la langue du caïman. Allez, ajouta-t il et soyez heureux de votre nouveau sort, car désormais vous pourrez manger tout ce qui vous conviendra et vivre comme vous le voudrez : car vous aurez l'un et l'autre une nourriture appropriée à votre nature."

C'est pourquoi le bœuf n'a pas d'incisives au maxillaire supérieur ; pour le même motif le caïman n'a qu'une courte langue(1), ce qui l'oblige à ouvrir la gueule en renversant la tête pour avaler sa nourriture.

XIV. — Le Caïman, le Caméléon et le Sitry(2)

A l'origine, le Caïman, le Caméléon et le Sitry habitaient tous trois sur la terre. Un jour, l'orgueilleux Caméléon voulant, dans sa vanité, acquérir un rang supérieur à celui de ses camarades, se rendit au Ciel chez Ndriananahary et lui demanda de le faire roi des reptiles et de soumettre à son autorité le Caïman et le Sitry. Malheureusement, le Créateur ne lui accorda pas ce privilège ; mais, pour ne pas attrister le Caméléon, il lui dit : Retourne sur la terre, je t'accorde la faculté de grimper sur les arbres ; de cette façon, tu ne seras pas obligé, comme les autres reptiles, de ramper sur le sol, pour chercher ta nourriture, car tu mangeras tout ce qui se trouve sur les arbres et sur les lieux élevés. Cela te donnera déjà une supériorité marquée sur le Caïman et le Sitry.

Tout joyeux à l'idée et de dominer ses compagnons du haut des arbres, le Caméléon descendit allègrement du Ciel, croyant avoir obtenu la moitié de la faveur sollicitée Cependant, en cours de route, l'idée lui vint de dire impudemment à ses camarades que Ndriananahary avait exaucé son désir et l'avait sacré roi. Arrivé sur la terre, il tint le discours suivant au Caïman et au Sitry : " Désormais", leur dit-il, "je ne serai plus votre égal ; Ndriananahary m'a accordé le privilège de ne plus me traîner sur le sol, comme vous, pour chercher de quoi manger, car je trouverai ma nourriture sur les arbres que j'habiterai dorénavant et sur tout ce qui est élevé. Mieux encore, ajouta-t il, je serai votre roi. Je ferai de vous ce que je voudrai et vous travaillerez pour moi ; vous, vos enfants et vos descendants m'appartiendrez à partir d'aujourd'hui ; tous vos biens me reviendront de droit et vous ne pourrez en disposer que sous mon contrôle et avec mon autorisation".

Furieux de ces paroles blessantes, le Caïman prit la parole, avec l'approbation du Sitry : " Aucune différence n'existe entre nous, dit-il au Caméléon : tu as, comme nous, des pattes, une bouche et une queue, et depuis longtemps tu vis de la même façon que nous. A quel titre prétends-tu avoir été désigné par Ndriananahary pour être notre roi, puisque tu n'as aucune supériorité sur nous ? N'importe, nous nous soumettrons à la décision divine et accepterons ton autorité, si tu nous promets de toujours rester sur les arbres et de ne jamais mettre pied à terre". Le Caméléon en prit l'engagement formel. "Nous verrons bien, dirent le Sitry et le Caïman, si tu feras honneur à ta parole."

Or, un jour, le Roi Caméléon ressentit les douleurs de l'enfantement et descendit secrètement de l'arbre pour enfouir ses œufs dans le sable. Mais ses nouveaux sujets

---

(1) *La membrane que possède le caïman au fond de la gorge est considérée par les Bara comme une petite langue.*

(2) *Sorte de gros lézard.*

faisaient bonne garde : le Caïman et le Sitry le surprirent dans leur domaine et se révoltèrent contre le roi parjure, auquel ils refusèrent d'obéir à l'avenir.

N'ayant plus de royaume à gouverner, ni de sujets à administrer, sire Caméléon, alla raconter sa mésaventure à Ndriananahary. "C'est bien fait, répondit le Créateur, je ne t'avais pas nommé roi des autres reptiles et tu n'avais aucun droit à ce titre que tu as usurpé. Qu'avais-tu besoin de te poser en souverain ? Puisqu'il le faut, ajouta-t-il, et pour vous mettre d'accord, je vais descendre sur la terre pour régler cette question." Tous deux firent route ensemble. Arrivé sur la terre, Ndriananahary réunit les trois reptiles et s'exprima en ce termes : "Le Caméléon conservera toujours la faculté que je lui ai accordée de grimper sur les arbres et de se nourrir de tout ce qu'il y trouvera. Mais je vous donne l'assurance qu'il ne sera jamais votre roi : il vivra comme vous et travaillera pour lui et sa famille."

A la honte de vaniteux, le Caïman et le Sitry applaudirent à la décision impartiale de Ndriananahary qu'ils remercièrent avec reconnaissance.

Voilà pourquoi, ajoute le narrateur en terminant, beaucoup de gens chez les Bara veulent commander aux autres, en prenant le titre de *mpanjaka* (roi). Mais fort heureusement les *vazaha* (les Français) sont arrivés : ils ont libéré les peuples de la tyrannie des rois et tous les Bara sont aujourd'hui libres et égaux.

C'est grâce à la "popularité" et à l'instruction que certains Bara ont acquis un rang supérieur à celui de leurs semblables, car la question d'origine et de caste est maintenant tout à fait secondaire et c'est le mérite seul qui prédomine.

XV.—La Pintade et la Poule

Jadis, la Poule était fille de la Pintade, et, comme celle-ci, portait une robe grise tachetée de blanc. De nature brouillonne, elle ne pouvait tenir en place et rester tranquillement chez elle. Souvent, elle avait demandé à sa mère la permission de se promener aux environs. Mais la prudente Pintade, qui connaissait la vanité incorrigible de sa fille, s'était toujours opposée à ce désir, craignant les pires malheurs. Cependant, un jour que la Pintade était absente, la petite folle quitta la maison maternelle et prit la clef des champs. Elle passa le village et fit une longue promenade. En route, désireuse de se faire admirer sous un nouvel aspect, elle résolut de modifier sa coiffure et changea en crête molle et rouge le casque dur et jaune qui surmontait sa tête.

Lorsque la jeune Pintade fut de retour à la maison, sa mère, étonnée de la voir ainsi transformée, lui demanda pour quelle raison elle avait modifié l'oeuvre du Créateur. "J'ai voulu, dit l'étourdie, pour visiter les hommes, être mieux parée qu'à l'ordinaire et me montrer avec avantage ; car, ajouta-t-elle, cela m'ennuyait d'avoir toujours la même coiffure de couleur invariable." La mère Pintade lui reprocha sa vanité et essaya inutilement de rendre à la tête de son enfant la forme et la nuance primitives. Désolée de ne pouvoir y parvenir, la mère éplorée se rendit chez Ndriananahary et lui raconta ses peines : "Ma fille, dit-elle, orgueilleuse comme elle l'a toujours été, réussit un jour, malgré ma vigilance, à s'échapper de la maison pour aller parader chez les hommes. Lorsqu'elle revint, elle n'avait plus sur la tête la pointe de corne jaune que vous lui aviez donnée à sa naissance : elle portait, comme coiffure, une crête rouge d'un

bizarre effet. J'ai tenté vainement de restituer à ma fille sa coiffure naturelle. Puisque ma fille, acheva-t-elle, en pleurant, ne veut jamais suivre mes recommandations et qu'elle me désobéit continuellement, je me vois dans l'obligation de ne plus la conserver chez moi et vous prie de me séparer d'elle."

Ndriananahary lui répondit : "Puisque tu veux te séparer de ta fille, je changerai sa couleur, afin qu'elle soit complètement différente de la tienne, pour éviter toute ressemblance entre vous."

En présence de sa mère, le Créateur changea la couleur de la petite pintade et lui donna le plumage qu'ont les poules d'aujourd'hui.

XVI.—Le "Fanihy"(1)

Autrefois, Ndriananahary convoqua, un jour, au Ciel tous les oiseaux de la terre pour leur faire un grand discours sur l'administration de la gent ailée.

Pas un ne manqua à l'appel : ceux qui ne pouvaient, à cause de leur vieillesse, marcher aussi loin, se firent représenter par leurs enfants. Innombrables furent les envoyés. Le Fanihy chargea dix de ses enfants de le représenter auprès du Créateur.

Partout, sur la terre, les parents attendaient impatiemment le retour des délégués. Vainement, le Fanihy espéra-t-il l'arrivée prochaine de ses fils, pas un ne revint à la maison paternelle. Désolé de ce fâcheux contre-temps, le malheureux père se rendit résolument chez Ndriananahary pour lui demander de le renseigner sur le sort des siens. Mais le Créateur ne se laissa pas attendrir par la douleur et les larmes du Fanihy : il lui répondit qu'il ne savait pas ce qu'étaient devenus ses enfants et qu'il ignorait s'ils étaient morts ou vivants. Furieux de cette réponse ambigue, le Fanihy, qui croyait avoir à reprocher la mort de ses enfants à Ndriananahary, lui dit avec colère, avant de s'élancer sur la terre : "Désormais, Dieu injuste et cruel ! ni moi ni mes descendants ne lèverons plus la tête vers vous, puisque vous avez été si peu équitable à mon égard en faisant mourir sans pitié tous mes enfants, alors que vous avez épargné la vie des autres oiseaux !"

Arrivé sur la terre, le Fanihy rassembla tous les membres de sa famille et leur adressa ces paroles, après les avoir mis au courant de l'injustice divine : "Il ne faut plus, dit-il boire d'eau, parce que l'eau tombe du ciel, et, par conséquent, vient de l'injuste Ndriananahary, auquel je ne veux plus jamais rien devoir." Le Créateur entendit ce propos insolent et rappela au Fanihy qu'étant sa créature il lui devait toujours respect et soumission. Mais le Fanihy, obstiné dans sa révolte, déclara à Ndriananahary que jamais ni lui ni ses descendants ne se soumettraient aux ordres divins, dussent-ils en perdre la vie.

C'est pourquoi, depuis cette époque, les fanihy se suspendent aux arbres par les pattes et la tête en bas, dans le but de narguer le Dieu qui tyrannisa autrefois leur ancêtre et de désobéir aux ordres du Créateur.

(1) *La Roussette* (Pteropus Edwardsii).

XVII.—Le Sanglier, le Chien et le Hérisson.

A l'origine, le Sanglier, le Chien et le Hérisson étaient fils du même père. Celui-ci vint à mourir, laissant ses enfants sans ressources. Comme la famine désolait la région, les orphelins se trouvèrent dépourvus de tout. Heureusement que le Sanglier, l'aîné des trois, était en âge de se tirer d'embarras par sa taille et sa force. Il dit à ses frères de le suivre dans un champ voisin pour y chercher de quoi manger, car ils mouraient de faim. Le Chien et le Hérisson acceptèrent avec plaisir. Arrivés à l'endroit indiqué et ne voyant personne, les trois complices profitèrent du moment favorable et se mirent à déraciner le manioc qui abondait en ce lieu. Après s'être copieusement repus et largement approvisionnés, ils se disposaient à regagner leur retraite en emportant leur butin, quand survint à l'improviste le propriétaire du champ qui chaque jour venait surveiller ses cultures. Les trois voleurs, pris sur le fait, étaient tous tremblants. Mais le Sanglier, fort et agile, se ressaisit le premier, et, se sachant sans rival à la course, galopa avec la rapidité de l'éclair et se réfugia dans sa bauge sans être inquiété.

Le Chien et le Hérisson, abandonnés à leur malheureux sort et ne pouvant suivre leur aîné, tombèrent aux mains du propriétaire et se trouvèrent à sa merci. Celui-ci les accabla de reproches : "De quel droit, questionna-t il, avez-vous pénétré dans ma propriété et pourquoi avez-vous dérobé mon manioc? Ne pouviez-vous vous contenter de ce que vous aviez mangé sur place pour satisfaire votre faim, sans emporter des provisions pour plusieurs jours? Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

Confus et navrés de leur mésaventure, le Chien et le Hérisson s'excusèrent humblement et sollicitèrent leur pardon. "Seigneur, dirent-ils, pardonnez à notre jeunesse : n'étant jamais sortis de la maison paternelle, nous ne pensions pas mal faire en venant chercher du manioc pour notre nourriture ; c'est le Sanglier, notre aîné, qui nous a entraînés à commettre ce larcin dont nous nous repentons bien sincèrement." Et ils tombèrent aux genoux de l'homme ; ils le supplièrent tant et si bien, que celui-ci, touché de leur infortune, promit de leur faire grâce de la vie, s'ils s'engageaient à le conduire à la retraite du Sanglier. Les deux frères acceptèrent cette condition.

Ils suivirent les traces encore fraîches du Sanglier, et, peu après, on parvint à la forêt et on le trouva dans son refuge. L'homme procéda à l'interrogatoire du coupable. Le Sanglier déclara que ses deux frères avaient menti, puisque c'étaient eux qui avaient eu l'initiative du vol et l'avaient décidé à piller le champ de l'homme. Le Chien et le Hérisson, mis injustement en cause et indignés de cette fausse accusation, nièrent énergiquement et, par leur accent de sincérité, prouvèrent leur innocence à l'homme : leur cause était gagnée.

En présence des fermes accusations de ses frères et devant leurs dénégations répétées en ce qui concernait leur complicité, le sanglier, en fureur, voulut se jeter sur eux pour les déchirer et les piétiner avec rage : mais, grâce au secours de l'homme qui les protégeait, ils évitèrent l'attaque furieuse de leur féroce assaillant et échappèrent au danger de mort qui les menaçait.

Pour témoigner leur gratitude à l'homme qui leur avait sauvé la vie, les deux frères lui dirent qu'ils lui appartenaient corps et âme et qu'ils ne se sépareraient jamais de leur bienfaiteur. Mais, au retour de cette heureuse expédition, le rusé Hérisson réussit à s'échapper en cours de route : il se dissimula si habilement dans un trou que

toutes les recherches furent vaines : on ne put le retrouver. L'homme, croyant que le Hérisson s'était égaré, déplora sa disparition et revint tristement chez lui, en compagnie du chien qui l'avait suivi. Celui-ci, comme preuve de sa reconnaissance, promit à l'homme d'habiter toujours avec lui et de garder ses champs ; il ajouta qu'il se chargeait de poursuivre et de tuer le Sanglier, si la bête sauvage s'avisait de commettre des dégâts dans les cultures de son maître.

C'est pourquoi, jusqu'aujourd'hui, le Chien est l'ami inséparable et le compagnon fidèle de l'homme qu'il aide à chasser et détruire le sanglier.

XVIII.—Le Dindon et le Pigeon

Le Dindon et le Pigeon commencèrent, un jour, la construction de leurs nids. Ils travaillaient de si bon cœur que Ndrianahary voulut les prendre à son service. Ils refusèrent, prétextant leurs nombreuses occupations, auxquelles ils ne pourraient plus suffire s'ils acceptaient sa proposition. Ne vous préoccupez pas de cela, leur dit le Créateur, je me charge de la construction de vos nids. Si vous venez travailler chez moi vous aurez comme nourriture du paddy en abondance et votre besogne ne sera jamais très dure : elle consistera uniquement à puiser de l'eau. Quand vous serez fatigués vous vous arrêterez et chanterez devant moi, chacun à sa manière."

Séduits par cette offre alléchante, les deux oiseaux consentirent à entrer au service de Ndrianahary, espérant bien travailler peu et manger beaucoup. Comme il l'avait promis. Dieu donna aux deux volatiles une nourriture saine et abondante. Mais, soit par carprice irraisonné, soit par gourmandise inexplicable, le Dindon ne s'en contenta pas. A l'insu de Ndrianahary, et sans le dire au Pigeon, qui finit cependant par s'en apercevoir, il allait tous les jours chercher ailleurs un complément de nourriture et mangeait tout ce qu'il trouvait sur son chemin : herbes, serpents, insectes, excréments, tout lui était bon.

Pendant ce temps, Ndrianahary, suivant sa promesse, construisait les nids des deux oiseaux. Mais, chose bizarre, il ne pouvait arriver à terminer celui du Dindon, alors qu'il avait fait rapidement, et ce sans difficulté, celui du Pigeon. Le Dindon, n'ayant pas de nid pour se reposer, dit au Pigeon ; Ndrianahary se montre injuste à mon égard : il a terminé ton nid, et il me laisse sans réfuge !" "Calme toi, mon cher," répondit le Pigeon, "et réfléchis à ce que tu as fait avant d'adresser des reproches à Ndrianahary : n'as-tu pas mangé une autre nourriture que celle qui nous est donnée ici ? Il est peut être fâché de ta désobéissance, car tu as même avalé les petites bêtes auxquelles il nous avait formellement interdit de toucher." Mais le Dindon ne voulut pas se rendre à l'évidence et demanda au Pigeon de l'accompagner chez Ndrianahary qu'il accusait de partialité : "Je suis votre serviteur au même titre que le Pigeon, dit-il au Créateur, en désignant son compagnon, et je suis étonné que vous lui ayez fait un bon nid bien chaud, tandis que vous me laissez sans pitié exposé à toutes les intempéries et ne me donnez rien pour m'abriter pendant la nuit ; je ne veux plus vous servir, puisque vous me traitez d'une façon aussi indigne !"

Ndrianahary lui répondit, sans s'émouvoir de ses récriminations : "C'est la punition de ta désobéissance, et non une injustice de ma part. Tu ne t'es pas contenté de la nourriture que je te donnais si libéralement, tu n'as pas suivi mes recommandations, voilà pourquoi je n'ai pas achevé ton nid. Je ne veux pas avoir la honte de conserver un serviteur comme toi qui mange tout ce qu'il trouve hors de chez moi, car on pourrait dire que je ne lui donne pas assez à manger, ce qui me déshonorerait. Pour te punir de ta gourmandise, tu n'auras jamais de nid, tu te coucheras toujours sur les branches des arbres où tu seras exposé aux intempéries. Quant au Pigeon qui a toujours été un serviteur dévoué et obéissant, il aura de toute éternité le nid confortable que je lui ai construit."

C'est pourquoi, dit le narrateur, le pigeon a un bon gîte chez son maître et que le dindon, la nuit venue, perche à l'écart dans la basse-cour.

Le plus grand n'est pas toujours le plus sensé, car si gros que soit le dindon, il est considéré par tous, à cause de sa désobéissance et de sa gourmandise, comme bien inférieur à la fidèle colombe.

XIX. — La Fourmi et l'Aboaly(1)

Lorsque l'homme eut obtenu du Créateur tout ce qui lui était nécessaire pour vivre et se suffire à lui-même, Ndrianananahary lui envoya la fourmi et l'aboaly, qui, vu leur faiblesse et leur petite taille, n'étaient pas capables de pourvoir à leur subsistance : l'homme, chargé par le Créateur de loger et de nourrir les deux bestioles, promit d'exécuter l'ordre divin. Mais, peu après leur arrivée sur la terre, où elles furent les hôtes de l'homme, les petites bêtes se plaignirent vivement de la sujétion dans laquelle elles vivaient et réclamèrent à grands cris leur indépendance. Elles déclarèrent aux hommes qu'elles voulaient se construire des demeures à leur convenance et ne plus habiter avec eux. Quoi que dirent les humains, et malgré leur opposition, l'aboaly et la fourmi restèrent inébranlables dans leur résolution. Agacés de cette résistance et à bout d'arguments, les hommes conduisirent les révoltés à Ndrianananahary. Dès qu'ils furent au Ciel, un des hommes prit la parole en ces termes : "Ndrianananahary, dit-il, vous nous avez chargés de loger et de nourrir l'aboaly et la fourmi ; mais, grisés d'indépendance et réfractaires à toute idée raisonnable, ils veulent aujourd'hui se séparer de nous pour habiter ailleurs. Comme nous ne les croyons pas capables d'exécuter ce projet insensé et de se suffire par leurs propres moyens, nous venons vous prier de leur dire quelle sottise ils vont commettre et à quel danger ils s'exposent en nous quittant!"

Dieu répondit aux hommes : "Pourquoi vous émouvoir de si peu ? puisque l'aboaly et la fourmi veulent se construire eux-mêmes leurs demeures et ne plus habiter chez vous, laissez-les faire : de la sorte, vous n'aurez plus l'ennui de vivre avec ces petites bêtes qui vous gêneraient tôt ou tard. Désormais, ajouta le Créateur, vous n'aurez plus à leur assurer le logement et pourvoirez seulement à leur nourriture." On prit congé de Ndrianananahary et tous descendirent du Ciel. A peine sur la terre, la fourmi

(1) *Termite — Insectes névroptères, appelés Neny par le Sakalava, qui élèvent des monticules de terre durcie (termitières), percés de nombreuses galeries en tous sens, où ils habitent en société. Certaines termitières atteignent 1 mètre de haut.*

et l'aboaly se mirent aussitôt à l'ouvrage, chacun construisant sa demeure suivant son goût. Aussi, quelques jours après, quelle ne fut pas la surprise des hommes de constater que ces petites bêtes laborieuses et persévérantes avaient pu, en si peu de temps, terminer le travail entrepris.

La fourmi, après avoir perforé le sol, s'était creusé des couloirs souterrains et profonds pour se protéger de toute attaque extérieure ; l'aboaly avait réussi, avec de la boue durcie, à élever presque à hauteur d'homme un étonnant édifice conique percé de mille galeries intérieures, pour y emmagasiner des vivres et être à l'abri de toute intempérie.

Depuis cette époque, l'aboaly et la fourmi ne demandent plus à l'homme que leur nourriture. A l'occasion, ils ne dédaignent pas la chair humaine et quand ils trouvent un cadavre à proximité de leur gîte, ils ne manquent pas de savourer cette nourriture dont ils sont friands et de faire des provisions de viande pour la mauvaise saison.

XX. — Le Rat, le "Hataka"(1) et le "Boky"(2)

Le Rat, le Hataka et le Boky étaient les serviteurs de Ndriananahary.

Ils avaient pour attributions le soin du ménage et la tenue de la maison, tâche dont ils s'acquittaient assez consciencieusement. Mais chacun d'eux avait son défaut : le Rat était voleur et "chapardait" sans vergogne tout ce qu'il trouvait ; le Hataka avait la manie de quémander toujours quelque chose sans nécessité ; quant au Boky, il était d'une telle timidité qu'il ne pouvait jamais répondre lorsqu'on lui parlait.

Mécontent des irrégularités de leur service, et voyant que rien ne pouvait les corriger de leurs défauts, Ndriananahary prit le parti de les renvoyer du Ciel et les fit comparaître en sa présence pour leur notifier sa décision.

"Votre mauvaise conduite me désole, et je ne veux plus vous avoir ensemble chez moi : vous descendrez sur la terre, où vous habiterez désormais. Mais pour que chacun de vous soit livré à ses mauvais instincts et en supporte seul les déplorables conséquences, vous vivrez toujours séparément, sans vous voir jamais, et ne chercherez votre nourriture que la nuit. Comme il y a beaucoup de ressemblance entre vous, je donnerai à chacun une particularité qui le distinguera des autres afin qu'aucun ne soit victime du défaut de son camarade. Voici ce que j'ai décidé :

" Le Hataka habitera toujours la forêt, sa queue sera grosse et velue.

" Le Boky aura la taille fine et plus longue que celle de ses compagnons ; il passera son existence dans les bois comme le Hataka, mais n'aura rien de commun avec lui : ils vivront sans se connaître, indifférents l'un à l'autre, sans pouvoir jamais se réjouir ensemble d'un événement heureux ou se consoler mutuellement dans l'adversité.

" Quant au Rat, il restera tel qu'il est et résidera où bon lui semblera. Il vivra partout de vols et de rapines, et ne sortira de son trou que la nuit pour satisfaire sa faim, mais il sera victime de sa déloyauté et de sa fourberie : car les hommes le pourchasseront sans pitié jusqu'à son dernier refuge pour punir le maudit rongeur des dégâts causés à leurs cultures et aux murs de leurs habitations." Et tous trois subirent leur destinée, suivant l'arrêt du Créateur.

(1) Chirogalus minor (*petit maki nocturne*).

(2) *Boky, ou boki* Galidictis vittata *ou* striata, [*sorte de furet*]

XXI. — Le "Telofory,"(1) le "Hira"(2) et l'"Atamba"(3)

Le *Telofory*, le *Hira* et l'*Atamba* étaient fils du *Sifaka*(4).

Un jour, de complicité avec le Hira, le Telofory tua secrètement l'Atamba.

Désolé de ne plus voir son enfant préféré, le Sifaka soupçonna le Hira et le Telofory de l'avoir fait disparaître par jalousie et porta plainte à Ndriananahary contre les deux fratricides.

Le Créateur envoya sur la terre un médecin du Ciel pour rechercher l'Atamba, le soigner, le cas échéant, ou examiner le cadavre de la victime, en cas de crime. Dès qu'il eut trouvé le corps de l'Atamba, le praticien se mit en devoir d'en faire l'autopsie pour déterminer les causes de la mort. L'expertise démontra que l'Atamba avait péri de mort violente. L'homme de l'art, sa mission terminée, remonta au Ciel pour en rendre compte à son Maître Tout-Puissant. On porta chez Ndriananahary le cadavre déjà en pleine décomposition : le Créateur, grâce à son pouvoir divin, rendit la vie à l'Atamba, en soufflant sur le corps boursoufflé et verdâtre : Grande joie du Sifaka qui se confondit en remerciments et protestations de dévouement.

Ndriananahary dit alors au Telofory tremblant : " Tu as commis le plus odieux des forfaits en assassinant ton frère sans défense. En punition de ton crime, tu auras trois fory (anus) au lieu d'un et tu seras la risée des autres animaux. Quant au Hira, ajouta-t-il en roulant des yeux terribles il a bien fait de prendre la faite, car si jamais je le rattrape, il paiera cher son acte infâme. En ce qui concerne l'Atamba, dit-il en terminant ,il sentira toujours mauvais, mais à cela je ne puis rien ; lorsqu'on me l'a porté, son corps était déjà pourri et dégageait une odeur tellement nauséabonde que j'ai failli me trouver mal en la respirant. C'est dans ces conditions qu'il a été rappelé à la vie : cela ne peut être changé.

Voilà pourquoi jusqu'aujourd hui l'Atamba a une odeur repoussante et le Telofory possède trois anus.

XXII. — Le Bouc et le Mouton

Autrefois le Bouc et le Mouton habitaient au Ciel près de Ndriananahary, dont ils étaient les serviteurs dévoués. Malgré leur zèle et leur bonne volonté, le Créateur décida de les envoyer sur la terre. Mais, pour ne pas les désoler, Ndriananahary leur dit. "Lorsque vous arriverez sur la terre, vous changerez de forme et ne serez plus ce que vous êtes actuellement. Que voulez-vous devenir ?" "Je voudrais être transformé en homme," dit le Bouc. "Moi," dit le Mouton, "je veux devenir bœuf."

---

(1) *Sorte de genette* (Viverra Schlegeli).

(2) *Sorte de maki* (Lemur catta) *appelé* varika *par les Sakalava.*

(3) *Ou Antamba — sorte de civette* — (galidia elegans).

(4) *Lémurien à pelage blanc à tête et museau noirs et à front blanc* (Propithecus Verreauxi).

“ J'ai promis de vous accorder ce que vous me demanderez,” leur dit le Créateur, “ mais avant de le faire, je donnerai à chacun de vous un travail qui me prouvera s'il est capable de remplir le rôle de l'animal qu'il désire devenir.”

Ndriananahary confia au Bouc le soin de pourvoir à la nourriture des volailles qu'il élevait dans sa basse-cour et le chargea, en outre, de construire un colombier pour les pigeons célestes. Le Bouc accepta cette tâche de bon cœur, “A l'avance, dit Ndriananahary, je te donne cette touffe de poils qui sera désormais ta barbe et que tu porteras au menton comme l'homme.” Enchanté de l'aubaine et fier de son nouvel ornement, le Bouc se mit gaiement à l'ouvrage, escomptant à l'avance le succès de l'épreuve.

“ Quant à toi, dit Dieu au Mouton, tu iras deux fois par jour chercher du fourrage pour mes bestiaux. Afin de t'encourager à bien travailler, je te fais don de ce *salaka* (suspensoir indigène) qui sera dès maintenant ta queue.” Tout heureux à l'idée d'avoir déjà la queue du bœuf, le Mouton prit allégrement le couteau et la sobika (corbeille, panier) et s'en fut quérir des herbes. Malheureusement ce beau zèle ne dura guère.

Bientôt, les deux compagnons, fatigués de ce labeur inaccoutumé, revinrent à leurs habitudes de paresse et ne s'acquittèrent plus de leur tâche comme Ndriananahary le voulait. Le Bouc, ayant rencontré une chèvre, oublia son travail : il passait son temps à caresser sa capricieuse maîtresse et à s'amuser avec elle.

Las, le Mouton se reposait chez lui et ne donnait plus à manger aux bestiaux qui dépérissaient. Furieux de la paresse et de la négligence de ces mauvais serviteurs, Ndriananahary fit venir les deux coupables et leur dit, fort en colère : “Vous descendrez immédiatement sur la terre, ainsi que je l'ai décidé l'autre jour. Mais comme vous ne m'avez donné aucune satisfaction, vu votre conduite honteuse, je révoque la promesse que je vous ai faite : vous ne serez pas transformés en homme et en bœuf, ainsi que vous m'en aviez manifesté le désir. Pour prix de son travail, le Bouc conservera la barbe que je lui ai donnée ; de même, le Mouton gardera le *salaka* graisseux, mais il ne deviendra jamais bœuf. J'ai dit.”

Tout penaud, les deux compères descendirent sur la terre qu'ils habitent depuis cette époque.

Jusqu'aujourd'hui, le Bouc est toujours amoureux de la chèvre et ne fait que folâtrer avec sa compagne ;—le Mouton est encore en possession de cette énorme queue qui est pour lui un chaste vêtement en même temps qu'une réserve de graisse.

XXIII. — La Tortue(1) et le Rere(2)

Depuis longtemps l'homme se livrait avec ardeur à la chasse de la Tortue et du Rere pour les capturer et en faire sa nourriture. Se trouvant à sa merci, vu leur lenteur et leur faiblesse, les deux reptiles se rendirent chez Ndriananahary pour lui demander de les mettre à l'abri des attaques de l'homme, et, dans ce but,

(1) Sokatra *tortue terrestre ronde* (Sternotherus castaneus)

(2) Rerè ou Rereha ou Rerehy, *tortue d'eau douce presque plate et de forme allongée* (Dumerilia Grandidieri).

de les transformer en pierres. "Car, dirent-ils, les hommes n'auraient aucune envie de nous prendre, si nous étions changés en pierres."

"Je suis touché de votre infortune, répondit le Créateur, et, sans vous changer en pierres, je puis vous donner le moyen de vous défendre contre l'homme : mais, pour cela, je veux être assuré de votre soumission la plus absolue, de votre obéissance la plus stricte. Voici ce qu'il faut faire pour obtenir ce résultat : Vous travaillerez chez moi, et votre besogne ne sera pas dure : elle consistera à casser des pierres, car j'ai besoin de matériaux de construction." Mais, ajouta Ndriananahary, promettez-moi, si vous avez soif, de ne jamais entrer dans la rivière pour boire, car c'est dans l'eau qu'on vous dresse des embûches." Ces derniers mots furent prononcés sur un ton de si sincère commisération que les deux reptiles, convaincus, jurèrent aussitôt de se passer d'eau à tout jamais. Ils se mirent incontinent au travail. Mais rude était la tâche et le soleil, brûlant ; les deux travailleurs mouraient littéralement de soif ; malgré leurs promesses et leurs bonnes résolutions, ils se rendirent subrepticement à la rivière voisine et burent à longs traits dans le courant. A leur retour au chantier, Ndriananahary, qui les guettait, leur dit : "Désormais, je ne suis plus responsable de votre mort, puisque vous m'avez désobéi et que vous n'avez pas voulu suivre mes prudentes recommandations. Défendez-vous comme vous le pourrez contre vos ennemis, car je ne veux pas accorder ma protection à des serviteurs désobéissants." Les deux amis revinrent tristement à leur demeure, désespérés de cette décision, en pensant que de nouveaux dangers menaçaient leur vie, puisqu'ils étaient, par leur faute, privés de la protection divine. C'est pourquoi l'homme capture si facilement les tortues et les Rerè, abandonnés sans défense à leur malheureux sort.

XXIV—La Grenouille et le Sanglier

Un jour de grande chaleur, la Grenouille s'était blottie dans la boue fraîche pour éviter les ardeurs du soleil. Fatigué d'une longue course, et tout fumant de sueur, le Sanglier s'arrêta par hasard près de l'endroit où était le batracien. Ayant très chaud, le sauvage animal éprouva le besoin impérieux de se coucher dans la vase pour se rafraîchir.

Pour le faire commodément, il voulut se creuser un trou dans le *fotaka*, mais en fouillant de son groin autour de lui, il mit à découvert la pauvre grenouille qui interpella l'intrus avec colère : "Pourquoi viens-tu me troubler dans mon refuge ? dit-elle furieuse. "Tais-toi, misérable petite bête, répondit le sanglier, je suis libre de mes actes et fais tout ce que je veux. Que tu sois ou non contente, je m'en moque, car tu ne peux rien contre moi, infime bestiole que je puis écraser d'un seul coup de patte. Si j'ai la bonté de t'épargner après t'avoir foulée aux pieds, je ne crains pas tes représailles, car je puis m'éloigner avec la rapidité de l'éclair avant que tu aies repris connaissance, et sans que tu puisses songer un instant à me poursuivre et espérer me rattraper."

—"Alors c'est à cause de ta rapidité à la course que tu n'as pas respecté ma retraite," riposta la Grenouille. Tu as beau être bon coureur, ta vitesse ne m'effraie pas : car le Créateur a donné à chacun des animaux le moyen de vivre à sa façon. C'est Ndrianaharary qui m'a placée ici et la Justice Divine veut qu'on m'y laisse tranquille. Si tu

as jamais l'audace de me faire quelque mal, je te poursuivrai partout jusqu'à ton dernier refuge. Retiens bien mes paroles et médite-les à ton aise, car ce n'est pas une plaisanterie !"

Furieux de cette menace, le Sanglier défia la Grenouille à la course. Celle-ci accepta la gageure et demanda à son concurrent le temps de faire ses préparatifs. Elle se rendit alors chez toutes ses compagnes et leur raconta l'agression dont elle venait d'être victime et le défi qui s'en était suivi. Notre commère leur expliqua son plan et demanda à ses amies de l'aider à le faire réussir : elles reçurent la consigne de s'échelonner le long de la route que devait suivre le Sanglier et chacune eut pour mission de coasser, à son tour, au passage da la bête sauvage. A l'unanimité, les grenouilles jurèrent aide et assistance à leur sœur et promirent de faire comme il était convenu ; puis, l'une après l'autre, elles allèrent sans bruit prendre les places qui leur étaient assignées.

Toute joyeuse à l'idée de la bonne farce qu'elle ménageait à son adversaire, l'avisée Grenouille revint près du Sanglier et lui renouvela son insolente provocation : "Tu es bien imprudent de me défier à la course, ajouta-t-elle ironiquement, car il pourrait t'arriver malheur !"

Cinglé par cette phrase impertinente et narquoise, le Sanglier fit un bond effrayant et prit sa course à une allure vertigineuse, sans se retourner pour voir si la Grenouille le suivait : celle ci ne bougea pas et resta tranquillement là où elle se trouvait.

Mais longue était la distance à parcourir ; aussi le Sanglier, essoufflé, s'arrêta-t-il peu après, afin de reprendre haleine. Il tourna la tête et hêla la grenouille pour lui faire constater qu'il était bon premier. A sa voix, les Grenouilles voisines coassèrent autour lui. Ces cris fouettèrent le courage du champion qui se crut atteint ; il rassembla ses forces et se remit à courir plus vite que le vent, ne voulant à aucun prix être rejoint ou dépassé par un si piètre adversaire.

Après quelque temps de cette course folle, le Sanglier fut complètement épuisé : ses forces l'abandonnèrent, il tomba sur le flanc, à bout de soufle, et les pattes raidies.

D'une voix faible et mourante, il appela désespérément la Grenouille qu'il pensait bien loin derrière, pour lui prouver qu'elle avait perdu son pari : de tous les côtés, autour de lui, les Grenouilles coassèrent. Il faillit devenir fou de rage et de désespoir, en entendant de si près ce concert qu'il crut être la réponse triomphante et ironique de sa concurrente, et perdit tout à fait connaissance.

Les Grenouilles, le croyant mort, se rapprochèrent du Sanglier et sautèrent sur son corps inerte en criant victorieusement" :

Tu as cru battre notre sœur à la course, tu t'es trompé grossièrement, car tu n'es pas plus rapide que nous : elle a gagné son pari, puisque tu n'as jamais pu dépasser aucune de nous."

Lorsqu'il reprit ses sens, le Sanglier, tout déconfit de sa défaite, et en traînant la patte, regagna sa bauge dans la forêt voisine.

Depuis cette époque, le Sanglier ne s'aventure jamais là où il peut rencontrer une grenouille et quand il entend celle-ci coasser, du plus loin qu'il se trouve il s'enfuit à toutes jambes, car il est persuadé que la grenouille appelle ses sœurs à l'aide pour le tuer plus sûrement.

Le narrateur conclut en disant que l'union triomphe de la force.

XXV. — Le "Trandraka" et le Hérisson

Jadis, le Hérisson et le Trandraka étaient au service de Ndriananahary et habitaient le Ciel. Un jour, le Créateur voulant éprouver leur zèle et leur fidélité, les chargea de la construction d'une maison qu'il voulait très belle. Mais avant de leur confier un travail aussi important, Ndriananahary demanda à chacun quelles étaient ses capacités.

Le Hérisson lui affirma qu'en qualité de maçon, il savait gâcher du mortier et se chargeait des murailles — "Et toi, Trandraka, que sais tu faire" ? dit Ndriananahary en s'adressant à l'autre animal — " Je suis charpentier, répondit le Trandraka avec assurance, et sais me servir adroitement de la hache et du rabot. Je m'engage à couper tous les bois et à raboter toutes les planches nécessaires à la construction de votre maison". Ndriananahary fut particulièrement satisfait de savoir le Trandraka si habile et le remercia chaleureusement de sa bonne volonté.

Avant de les mettre à la besogne, Dieu présenta à ses ouvriers d'occasion deux sortes de poils, l'un souple et soyeux, l'autre rude et acéré, et leur dit de choisir celui qui devait leur servir de vêtement pendant le travail et les protéger contre les intempéries. "Comme je travaillerai toujours dans mon atelier, où je ne crains par les chocs, je n'ai pas besoin de poils rudes et ceci suffira amplement à me protéger, dit le Trandraka en prenant le poil soyeux. "Moi, dit le Hérisson, je serai exposé, en travaillant en plein air, à me heurter souvent contre la pierre et le bois : la prudence me commande de porter des effets rudes et solides, capables de résister à tous les chocs. Je vous demanderai donc le poil rigide comme vêtement."

Le Créateur accorda à chacun ce qu'il avait choisi.

Les travaux commencèrent aussitôt et peu après la maison était terminée. Ndriananahary fut si content du zèle et de l'intelligence de ses serviteurs, qu'en récompense il leur donna la liberté, après les avoir remerciés avec effusion d'avoir si bien exécuté ses ordres. Vous allez, leur dit il, habiter désormais sur la terre. Vous êtes libres à compter d'aujourd'hui et pourrez vivre comme vous l'entendrez. En récompense du service immense qu'il m'a rendu, le Trandraka, pendant l'hiver, n'aura pas la peine de chercher sa nourriture ; il dormira dans son terrier et n'en sortira qu'à la bonne saison, époque à laquelle il trouvera abondamment de quoi se nourrir. Je lui accorde ce privillège, ajouta Ndriananahary, parce que son poil fin et soyeux ne peut le protéger efficacement contre les rigueurs de l'hiver et qu'il mourrait de froid s'il s'exposait au dehors."

" Quant au Hérisson qui a le poil rude et chaud, il pourra supporter toutes les intempéries et n'aura pas besoin de se terrer à la saison froide. Comme c'est un robuste travailleur, il trouvera toujours à manger, quelle que soit la saison : les vers, les reptiles, les insectes de toutes sortes lui reviendront de droit. Son vêtement servira à le défendre contre ses ennemis et le rendra invulnérable."

Voilà pourquoi le trandraka passe tout l'hiver sans manger, engourdi de froid dans son trou ; c'est pour le même motif que le Hérisson brave le vent et la pluie pour se livrer par tous les temps à la chasse des bêtes nuisibles dont il fait sa nourriture habituelle. A toute agression, il se pelotonne et hérisse ses piquants comme défense.

XXVI.—Le Tsikotry(1)

Comme tous les serviteurs de Ndrianananahary, le Tsikotry devait travailler. Un jour, Ndrianananahary l'appela et lui dit : Quelle besogne veux-tu faire ? car tu ne dois jamais rester sans occupation, puisque je pourvois à ta nourriture." Le Tsikotry répondit qu'il accepterait volontiers la garde des bestiaux. Ndrianananahary consentit et lui confia ses troupeaux.

Notre oiseau s'acquitta avec tant de zèle et de conscience de ses fonctions de bouvier que grâce à ses soins attentifs les animaux se multiplièrent rapidement. Mais au Ciel, malheureusement, il n'y a pas beaucoup de bons pâturages : ça et là, assure-t-on, ce ne sont que landes désertiques et rochers arides. Un jour, l'herbe devint rare et les bœufs allaient bientôt manquer de nourriture.

Ndrianananahary se trouva dans l'obligation d'envoyer le Tsikotry sur la terre avec tout son bétail.

Mais, avant de le faire descendre du Ciel, le Créateur présenta au fidèle "*mpiarakandro*" (gardien de bœufs) des vêtements de toutes les couleurs et l'invita à désigner celui qui lui plaisait le mieux. "Le vêtement que tu choisiras," ajouta-t-il, servira à te distinguer des bouviers terrestres." Le Tsikotry préféra la robe blanche. Lorsqu'il eut revêtu son costume immaculé, le pique-bœufs en fut si content qu'il osa demander à Ndrianananahary la faveur de conserver toujours ce brillant vêtement et sollicita le privilège de le transmettre à tous ses descendants, comme preuve de la confiance et de la sympathie témoignées à leur ancêtre par le Créateur. Dieu acquiesça volontiers aux désirs de son fidèle serviteur et lui accorda tout ce qu'il demandait.

C'est pourquoi jusqu'aujourd'hui le Tsikotry a le plumage d'un blanc si éblouissant et qu'il suit toujours les troupeaux pour débarrasser les bœufs des tiques et autres parasites : il continue à remplir la mission divine que lui a confiée Ndrianananahary.

(1) Tsikotry ou Vorompotsy), *petit héron blanc* (Ardeo bubulcus).

TANTARA

I.—Histoire de Ndrianananahary (Dieu).—Origine de la Terre.

Ndrianananahary et Rafotroa étaient frères. Ils se disputaient le royaume des Bara-Imamono : mais Rafotroa fut vaincu. Il alla trouver les montagnes, les arbres et les rochers, auxquels il raconta sa défaite et implora leur assistance. Les principaux chefs de Ndrianananahary s'appelaient : Rarahona, Rehiboka, Regolo, Reampy, Havandra et Faniby.

Après cette première bataille, Ndrianananahary envoya son fidèle serviteur et homme de confiance, Vorobofitaty, combattre Rafotroa.

Aidé de Randriatomoa, *ombiasa* (sorcier) de Ndrianananahary, Vorobofitaty fut vainqueur de Rafotroa et de son peuple, les Vohitsa.

Ndrianananahary avait pour *Valibe* (première femme) Andrianakatsakatsy ; Andrianabolisy était sa *valy masay* (deuxième femme). Ses deux fils avaient noms Andrianafotroa et Tahioaho. A la suite de ses victoires, Ndrianananahary prit la femme de Rafotroa, Kotovoloy (la Terre), et lui offrit le rang de *valibe*. Il voulut la faire monter au Ciel avec lui, mais Kotovoloy refusa, ne voulant pas abandonner ses immenses richesses, car elle était maîtresse de tout ce qui existe sur la terre.

II. — Origines de l'homme — de la Royauté — du Fatidra (*première Version*)

A l'origine, l'homme s'appelait Ketimbozo. Ndrianananahary entr'ouvrit un jour la porte du Ciel : Ketimbozo en profita pour sortir par l'issue et descendit sur la terre. A peine fut il parti que Ndrianananahary referma la porte du céleste séjour, sans s'apercevoir de sa disparition.

Sur la terre, Ketimbozo cultiva les céréales pour se nourrir, et il engendra une nombreuse progéniture. Ses rejetons pensaient comme ils l'entendaient, faisaient ce qu'ils voulaient : les uns volèrent des bœufs et leurs descendants continuent à voler des bestiaux jusqu'à maintenant ; les autres cultivèrent la terre et jusqu'aujourd'hui leurs héritiers sont attachés à la culture du sol.

Les deux fils de Ketimbozo, Renzaka et Morambe, s'emparèrent de Kotovoloy (la Terre) : Renzaka fut élu roi à l'unanimité, parce qu'il possédait la Terre sur laquelle

on peut cultiver les plantes et élever les bœufs—et Morambe devint esclave, depuis lors inséparable de roi.

Ndriakeoheo, descendant de Ketimbozo, eut deux fils : l'un, Rakoba, de sa femme Rafalihova, et l'autre, Ndriapapango, de sa femme Rafarangaty. Ayant appris qu'Andriamarosivy, d'origine Tsienimbalala, avait pénétré dans son royaume, Ndriakeoheo ordonna à son fils Rakoba de prendre et de fusiller l'étranger, mais Rakoba ne put y parvenir : Ndriakeoheo chargea alors Ndriapapango de le débarrasser d'Andriamarosivy : Ndriapapango l'abattit d'un coup de fusil. Pour célébrer cette victoire, Ndriakeoheo fit tuer huit bœufs en l'honneur de Ndriapagango, mais il rejeta et exila le malheureux Rakoba qui avait échoué dans sa tentative contre Randriamarosivy. Les descendants de Ndriakeoheo prirent, après lui, le nom de Zafimanely, sur l'ordre qu'il avait donné de son vivant.

A sa mort, Ndriapapango lui succéda et envoya un courrier faire part de cet événement à son frère Rakoba qui s'était retiré à Sakamare, sur l'Onilahy à l'ouest de Betroka, après avoir été rejeté et chassé par son père. Rakoba ne put venir assister aux obsèques, mais il immola cent bœufs aux mânes de son père. Ndriapapango, qui avait hérité de dix mille bœufs, en sacrifia dix-huit cents.

Dans le but de prévenir toute querelle future et afin d'éviter tout conflit dans l'avenir, Ndriapapango proposa à son frère de faire le *fatidra* (serment du sang, pacte d'amitié).

Rakoba accepta et la cérémonie fut célébrée avec éclat : deux taureaux *sadamena* (blanc et rouge) furent tués. Sept fusils et sept sagaies figurèrent à cette solennité Au moment de se séparer, en signe d'allégresse, les deux frères et amis tirèrent des coups de fusil, Ndriapapango vers l'Est, Rakoba vers l'Ouest. Les Andraivola (région de l'Analavelo) et les Maroserana actuels (région de Betioky et Ampanihy) (races royale masikoro et mahafaly) sont les descendants de Rakoba ; les Zafimanely (race royale Bara), sont ceux de Ndriapapango.

III.—Origines de la Circoncision—de Certains Animaux (Boeuf, Chien, "Ndovy"), —du riz (*première version*),—des sacrifices de boeufs (Funérailles).

Ndriananahary envoya son lieutenant Vorobofitaty à deux époux qui vivaient sur la terre. Ceux-ci avaient un fils.

Vorobofitaty dit à la femme de désigner lequel des deux, de son fils ou de son mari, il ammènerait chez Ndriananahary. La femme tenait à son mari, elle donna son fils, qui, conduit au Ciel, fut circoncis par Ndriananahary et rendu ensuite à ses parents par Vorobofitaty. En voyant la blessure saignante de l'enfant, la femme, effrayée, s'enfuit en criant (c'est pourquoi la mère n'assiste pas à la circoncision de son fils). A cette vue, Vorobofitaty pria l'homme d'appeler sa femme, et lorsqu'elle fut arrivée, il lui dit que l'enfant devait appartenir au père et non à la mère, puisqu'elle avait pris la fuite en voyant son fils circoncis, alors que le père caressait l'enfant et le consolait doucement.

Le bœuf, dit-on, s'appelait à l'origine *Angalamena* ; le chien, *Ikelilaro* ; le *Ndory* [la veuve(1)], le roi des oiseaux, est l'ancêtre de tous les rois Bara.

*
* *

Lorsqu'il vint sur la terre, Ketimbozo avait apporté du riz qu'il avait dérobé à Ndriananahary et placé dans son oreille pour cacher son larcin. Le nom du riz (*vary*) était, autrefois, *keliambohanitra*. Ceux qui cultivent cette graminée pour se nourrir de sa graîne deviennent, dit-on, insensés, parce que c'est une nourriture divine, produite par une plante céleste dont la semence a été volée à Ndriananahary.

*
* *

Lorsque meurent les *mpanjaka* (rois) ou les *andriana* (nobles), le peuple tue des bœufs en leur honneur, parce qu'ils sont les maîtres de la terre nourricière, productrice inlassable des céréales (nourriture de l'homme), et des autres graminées (pâture des bœufs).

IV. – Origine du "Fatidra" (Serment du Sang).—Les deux Amis (*Deuxième Version*)

Il y avait, autrefois deux hommes qui habitaient des villages voisins. Se connaissant depuis leur plus tendre enfance, ils avaient l'un pour l'autre une profonde affection et se prêtaient constamment une aide fraternelle. L'un d'eux, ayant, un jour, un travail urgent à exécuter et ne pouvant trouver le temps de le faire, vu ses nombreuses occupations, pria son voisin de s'en charger, moyennant une honnête rémunération. Celui-ci accepta avec plaisir de lui rendre ce léger service. L'ouvrage terminé, l'ami voulut payer ce qui était dû au travailleur et lui demanda le prix de sa peine ; Celui-ci resta un moment interdit, puis il répondit : "Voudriez-vous vraiment m'accorder ce que je vous réclamerai ?"

—"Volontiers, dit l'autre, et ce sera justice."

—"Eh bien ! dit l'artisan je vous demanderai alors de ne rien me donner, car ce que j'ai fait est trop peu pour valoir aucune rétribution."

Le patron le supplia de toucher son salaire, mais le tâcheron s'y refusa absolument; ce que voyant, l'ami n'insista plus, mais il invita l'entêté à venir chez lui et ordonna à sa famille de préparer un bon diner pour son hôte qui accepta cette politesse avec plaisir.

Par la suite, les deux hommes s'invitèrent souvent à diner l'un chez l'autre : ce qui resserra davantage les liens d'amitié qui les unissaient. Bientôt ils n'eurent plus de secrets l'un pour l'autre et finalement ils s'associèrent pour faire du commerce.

Ils s'entretenaient souvent de tout ce qui pouvait augmenter leurs bénéfices et contribuer à leur bien-être et à celui de leurs familles. Et le temps passait agréablement.

(1) *Dicrurus forficatus.*

Un jour, en parcourant la brousse pour faire des échanges avec les habitants des villages éloignés, les deux amis, au cours de leur voyage, pénétrèrent dans une immense forêt : dès leurs premiers pas, ils virent une ruche à une grande hauteur dans le tronc d'un gros arbre. Ayant faim et soif, ils voulurent recueillir le miel qui devait s'y trouver. Mais la ruche était haut placée et le tronc de l'arbre, droit et lisse : impossible d'y parvenir sans une échelle. Ils résolurent de remédier à cet inconvénient. L'ouvrier, plus adroit que son ami, enfonça des bois pointus dans le tronc pour lui servir d'échelons, et au fur et à mesure, montait le long de l'arbre. Malheureusement en posant le pied sur un appui peu solidement fixé, l'homme tomba et se blessa grièvement à la jambe ; le sang coula abondamment.

Effrayé, et ne sachant comment arrêter l'hémorragie, l'ami colla ses lèvres à la plaie et but avidement le sang qui s'en échappait, sans en laisser une seule goutte tomber sur le sol.

Quand le blessé reprit ses sens, on le transporta dans la demeure de son ami qui fit prévenir la famille du malade de l'accident survenu.

Lorsque sa femme et ses enfants furent arrivés, le blessé leur dit : "Il n'y a rien de plus répugnant au goût que le sang : malgré cela, mon ami a sucé ma plaie et bu mon sang, tant est grande son amitié pour moi. Que maudits soient mes enfants et mes descendants si jamais ils cherchaient querelle à mon ami et aux membres de sa famille, ou s'ils avaient plus tard de la haine pour lui ou les siens." Chacun promit d'exécuter le pacte d'amitié, ce qui hâta la convalescence du père de famille.

Le blessé fut entouré des soins les plus délicats et son hôte ne le laissa partir qu'après complète guérison.

Voilà pourquoi aujourd'hui, lors de la cérémonie du *fatidra,*" les deux amis boivent le sang l'un de l'autre, en signe d'amitié indestructible, et sont appelés "frères de sang."

V. Origine et Généalogie des premiers Rois — mots spéciaux employés par les seuls "Mpanjaka" à l'exclusion des gens du peuple.

Ivohilakatsy, descendant des Zafinamely de l'est, était père d'Andriamanafotrarivo. Ses ancêtres étaient, dit-on, issus du *Ndrory* (la veuve : *Dicrurus forficatus*), le roi de tous les oiseaux. Une autre caste noble est celle Zafimaharivo qui eut pour fils Ndriamanantany. Les descendants de Ndriamanantany, à leur mort, se tranforment en *fanany* (serpent de la grosseur du *dona* ou *doko*, aux nuances variées et changeantes suivant que le reptile se trouve à l'ombre ou au soleil. Peut atteindre une très grande taille d'après la légende : les Betsileo ont la même croyance à la métampsycose).

Andriambolamena	eut pour fils	Bararatavokoka
Bararatavokoka	—	Ndriantsereha
Ndriantsereha	—	Ndriatahora et Ndriamivaronarivo
Ndriamivaronarivo	—	Rakoba et Ndriapapango
Ndriakeoheo	—	Vinany

NDRIAMAMANGA	—	NDRIAMIHOLONA (qui emmena RASAOTRA à Mahabo)
VINANY	—	RAVATOVAREA
RAPAPÀNGO	—	RATSIMILAPO
RAVATOVARÉA	—	MAHAVIRANGO et NDRIANDAHIFOTSY
RATSIMILAPO	—	HORIMO
NDRIANDAHIFOTSY	—	RAORITANY (qui conduisit ses descendants à Betioka)
HORIMO		

* * *

Certains mots ne sont employés que par les seuls *mpanjaka* (rois) et inconnus des autres Bara—Ci-après quelques unes de ces locutions royales.

MOTS FRANÇAIS	MOTS BARA EMPLOYÉS PAR LES *rohitsa*	EXPRESSIONS RÉSERVÉES AUX SEULS *mpanjaka* (rois).
Mort	Maty	Folaka
Manger	misakafo	mifangotsa
Dormir	Matory	Mirotsy
Tête	Loha	Vovona
Oreille	Sofy (na)	Rairimbia
Nez	Orona	Fibioky
S'asseoir	Mitoetra	Mitambesatsa
Rire	Mihomehy	Miakahaka
Marcher	Mandeha	Mitandava
Cheveux	Volondoha	Maroy
Gencive	Hy	Fanitsika
Main	Tana (na)	Fandramby
Pied	Tomboka	Fandrà
Femme du roi	Vadin' ny mpanjaka	Apela hova
Assiette	Lovia, finga	Mahaloto
Cuiller	Sotro	Fioky

VI — ORIGINE DES DIVERSES PEUPLADES DU PAYS BARA-IMAMONO
(Races, tribus et clans de la région d'Ankazoabo)

Bara. — Les Bara sont venus de l'Est, d'Ivohibe, dit-on, — Lorsque mourut la roi Ramasoandro (Ndriamboniarivo à sa mort), fils de Radotana (Anriamanafotsa, à sa mort), son fils Tsimivila lui succéda. Celui-ci quitta la région d'Ivohibe pour s'établir à Ranohitra. Le père de Napaka (Inapaka) et Tsimivila se firent la guerre. Vaincu, Tsimivila abandonna Ranohitra pour occuper Betsinjaka, au Nord de Ranohitra.

A Betsinjaka, il eut à combattre les Mahafaly et les Antandroy : son fils Haimanjaka (alias Lehimanjaka, ayant subit un échec se réfugia à Sakavata. La guerre continua

Battu encore, Haimanjaka dut quitter Sakavata pour aller se fixer à Toheza (Sakaraha). De là, il vint s'installer à Antevamena, sur l'ordre de son père Tsimivila. Celui-ci resta à Sihanaka (Berenty) et y mourut. A la mort de Tsimivila, Haimanjaka quitta Antevamena pour s'établir à Sihanaka (Berenty), mais il fut en lutte avec son frère Rehara, qui lui avait déclaré la guerre et auquel il infligea une grosse défaite. Rehara, vaincu, fit la paix et demanda la protection de Haimanjaka, après lui avoir prêté hommage. C'est pour cela, prétend-on, que Ratrimo, fils de Rehara, est aujourd'hui sous la protection de Rehandry, petit-fils de Haimanjaka.

Antandroy. — A Sakavata (Benenitra), Lehimanjaka, père d'Impoinimerina, soutint la lutte contre les Antandroy qui l'avaient attaqué. Mais il fut vaincu et blessé au pied, au cours d'un combat — Il dut se retirer devant la troupe victorieuse et vint s'installer d'abord à Teheza, puis à Antevamena où naquit Impoinimerina.

Les Antandroy qui habitent le "*faritany*" d'Ankazoabo ne sont pas des descendants de prisonniers de guerre : il sont venus librement dans la région, attirés chez les Bara par la beauté du pays, la fértilité du sol et la douceur du climat. On les trouve à Ambararata (Ankazoabo) et à Tanandava (Berenty).

Mahafaly — Le roi des Bara était souvent en guerre avec celui des Mahafaly — En outre du butin et des bœufs, le vainqueur emmenait de nombreux prisonniers dans son pays où ils devaient résider. Ces captifs n'étaient pas traités en esclaves, mais considérés comme des "*rohitsa*" (hommes libres, gens du peuple) ; ils ne pouvaient, cependant, recouvrer leur liberté qu'en remettant aux vainqueurs vingt bœufs par homme : c'était le taux habituel du rachat d'un prisonnier de guerre. Les Bara, prisonniers chez les Mahafaly, subissaient le même sort et étaient soumis aux mêmes conditions de libération que les Mahafaly détenus en pays bara.

Aujourd'hui, il existe encore des Mahafaly à Andoba et dans ses environs : ce sont les descendants de ces prisonniers de guerre.

Tanosy. — Comme les Mahafaly, Les Tanosy faisaient souvent la guerre aux Bara leurs voisins, et les prisonniers devaient se racheter pour revenir dans leur pays d'origine. Lors de l'occupation française, les rois des deux pays firent la paix et devinrent amis. Pour rendre cette amitié solide et durable et resserrer leur alliance par des liens de parenté, le roi des Tanosy maria sa fille à Rehandry, (fils ainé du mpanjaka bara, Impoinimerina) ; celui-ci donna en mariage une de ses sœurs au roi Tanosy, Befitory.

Les Tanosy sont établis à Teheza Sud, à Sakaraha, Ampotaka et Maroroka.

Tsienimbalala. — Les Tsienimbalala ne sont pas de souche Bara. Ce sont les descendants des Masikoro qui vinrent se fixer dans le pays bara pour échapper à la tyrannie de leur roi Razafindravola.

Ce souverain était continuellement en guerre avec le mpanjaka des Bara. Mais les troupes des deux partis ne s'étaient volé que des bœufs, sans se causer d'autres dommages ni éprouver d'autres pertes : il n'y avait pas eu de sang versé.

Aussi, nombre de Bara s'installèrent-ils chez les Masikoro pour ne pas subir les vexations de certains chefs, mais bien plus nombreux encore furent les Masikoro qui vinrent en pays bara s'y établir sans esprit de retour, fuyant leur tyran et leur patrie.

Ces Masikoro émigrés reçurent dès lors le nom de Tsienimbalala ; leurs descendants occupent actuellement Mikoboka et le versant Est de l'Ananalavelona, ainsi que les villages d'Andohavondro, Marotsiraka, Manera, Andranoheza, Maroroka, Marovotry et Ianalo.

Tiahosy et Timananatna. — Ratsimivila, grand-père d'Impoinimerina, lors de son expédition dans la région de Manosihosy, à l'Est de son royaume, fit de nombreux prisonniers qu'il réduisit en esclavage. Il leur donna le nom de "*Tiahosy.*"

Les habitants de Mananatana (Vohibe) subirent le même sort et, devenus esclaves, s'appelèrent Timananatana.

Ces deux tribus étaient "*Mahombe*", c'est-à-dire esclaves du roi, mais les Manananatanana avaient la prééminence et commandaient aux Tiahosy pendant les travaux ou les corvées.

VII. — Origine de l'Humanité. — Histoire de la Première Femme

---

A l'origine, Dieu avait créé trois êtres : deux hommes, Imanao(1) et Imanafy(2) et une femme, Imananjary(3). Tous trois habitaient la Terre, mais comme ils vivaient chacun de son côté et très loin les uns des autres, ils ne s'étaient jamais vus et ignoraient mutuellement leur existence.

Un jour, Imanao, qui s'ennuyait d'être toujours seul, eut l'idée, pour se distraire, de sculpter dans le bois une femme de grandeur naturelle ; il y mit tout son talent et la statue fut rapidement exécutée. Fier de son œuvre, il ne cessait de contempler sa "femme de bois" sous toutes les faces, et de jour en jour la trouvait plus ravissante. Il conversait avec elle du matin au soir et la nuit ne pouvait s'en séparer, tant il s'y était attaché(4). Cette forme féminine charmait tous ses instants et sa présence l'aidait à supporter la solitude. Il l'avait placée sur le bord de la route, bien exposée à la lumière, pour mieux la voir pendant qu'il vaquait à ses occupations journalières.

Imanafy, en se promenant dans la campagne, aperçut un jour l'élégante silhouette ; il fut frappé de sa beauté, mais sa nudité le choqua : aussi voulut-il la parer et l'habiller comme une idole. Immédiatement elle fut revêtue de riches étoffes de soie aux brillantes couleurs et couverte de beaux bijoux d'or travaillé.

Peu après, vint à passer également Imananjary, désolée de vivre seule dans sa cabane, sans mari et sans enfants, et qui errait par monts et par vaux pour tromper son ennui. Lorsqu'elle vit sur son chemin la gracieuse image qui lui souriait, elle crut à une apparition céleste et remercia le Créateur d'avoir exaucé son voeu. Elle tomba à genoux, et, toute en larmes, implora ardemment Ndrianananahary, le conjurant de donner la vie à cette forme inerte. Elle lui promit, s'il animait la statue, de l'aimer et de la soigner comme son propre enfant.

Touché de ses prières, Dieu y consentit et dit à Imananjary de coucher avec la femme de bois, si elle voulait réaliser son désir.

La nuit venue, Imananjary prit l'idole entre ses bras, la caressa longtemps comme un nourrisson chéri et s'endormit en la pressant sur son sein.

---

(1) *Imanao, ou celui qui fait, qui fabrique.*

(2) *Imanafy, ou celui qui habille.*

(3) *Imananjary, ou celle qui répare, qui arrange, qui décore.*

(4) *La fable de Pygmalion amoureux de sa statue est de tous les temps et de tous les pays.*

Mais quelle ne fut pas sa surprise de sentir la matière s'animer et de voir au matin le bois sculpté se transformer en une jeune et belle fille. Elle était folle de joie et rendait grâces au Créateur de l'avoir exaucée, lorsque survinrent Imanao et Imanafy ; ceux-ci, en présence du prodige, n'en crurent pas leurs yeux, mais, ayant repris leur sang-froid, ils réclamèrent la jeune fille à Imananjary, comme étant leur œuvre commune. Celle-ci refusa et en appela à Ndrianananahary pour le règlement de l'affaire. Dieu, pour les mettre d'accord, en décida ainsi : "Imanao sera le père de la fille, puisque c'est lui qui l'a faite, en sculptant son image dans le bois ; Imananjary en sera la mère, car c'est elle qui lui a donné la vie en la réchauffant dans ses bras : quant à Imanafy qui l'a habillée et ornée avec tant de goût et d'amour, il mérite bien d'en être le mari. J'ai dit."

Le parties acceptèrent cet arrangement, et, pour le compléter, Imanao épousa Imananjary, bien que Ndrianananahary ne l'eût point dit.

De ces deux couples descendent tous les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre.

C'est pourquoi, depuis cette époque, en exécution des ordres de Ndrianananahary, la coutume veut que l'homme donne des vêtements à la femme : mais celle-ci conserve le droit de reprendre sa liberté, si son conjoint se dérobe à cette obligation qui est un devoir sacré, imposé par le Créateur.

VIII. — Origines de la Mort — de la Pluie : Histoire d'Ataokohoinona (1)

Il y a bien longtemps de cela, Ndrianananahary envoya sur la terre son fils Ataokohoinona pour examiner toutes choses et le renseigner sur la possibilité d'y créer des êtres vivants. Sur l'ordre de son père, Ataokohoinona quitta le Ciel et se rendit sur le globe terrestre.

Mais, prétend-on, il y faisait une chaleur tellement insupportable qu'Ataokohoinona ne pouvant y vivre, descendit dans les entrailles de la terre afin d'y trouver un peu de fraîcheur. Il ne reparut plus.

Pendant longtemps Ndrianananahary attendit le retour de son enfant. Mortellement inquiet de ne pas le voir revenir à l'époque fixée, il envoya ses serviteurs à la recherche d'Ataokohoinona. Ces hommes vinrent sur la terre et chacun prit une direction différente pour tâcher de retrouver le disparu. Mais hélas ! vaines furent les recherches !

Ils vivaient misérablement, car la terre était presque inhabitable tant elle était sèche et brûlante, aride et dénudée : faute de pluies, aucune plante ne pouvait pousser sur ce sol ingrat.

Voyant l'inanité de leurs efforts, de temps en temps les hommes envoyaient quelqu'un au Ciel pour rendre compte à Ndrianananahary du résultat négatif de leurs investigations et lui demander de nouvelles instructions. Beaucoup furent ainsi délégués au Créateur, mais malheureusement aucun ne revint sur la terre : ce sont les *Morts*.

Jusqu'aujourd'hui, on ne cesse d'envoyer des messagers au Ciel puisqu'on n'a

(1) *Traduction littérale : Quelle chose étrange !*

pas encore retrouvé Ataokohoinona et qu'aucune réponse de Andrianahary n'est parvenue sur la terre où ces premiers hommes ont fait souche et se sont multipliés. On ne sait donc pas ce qu'il faut faire : doit-on continuer les recherches restées infructueuses ? où faut-il y renoncer ? Hélas ! pas un des envoyés n'est de retour pour nous renseigner à cet égard. Cependant, on envoie encore beaucoup d'émissaires et les recherches continuent, toujours sans succès, en l'absence de toute indication.

C'est pourquoi, dit-on, les morts ne reviennent plus sur la terre.

Dans le but de récompenser les hommes de leur constance à rechercher son fils, Ndriananahary fit tomber la pluie pour rafraîchir la Terre et permettre à ses serviteurs de cultiver les plantes nécessaires à leur nourriture.

C'est l'origine de la pluie bienfaisante.

IX.—Origine des Animaux : Création des diverses espèces

A l'origine, le Ciel et la Terre ne faisaient qu'un(1) : Ndriananahary vivait en compagnie de l'homme et des autres animaux.

A cette époque, tous pouvaient s'entretenir familièrement avec la Créateur des conditions de leur existence et lui demander d'y apporter les améliorations nécessaires.

Mais un jour, Ndriananahary, fatigué sans doute de cette promiscuité gênante, dit aux animaux réunis : "Voulez-vous que je continue à rester parmi vous ou préférez-vous être libres de faire tout ce que vous voudrez hors de ma présence ?" Tous lui répondirent spontanément qu'il pouvait s'en aller et qu'ils étaient capables de se tirer d'affaire sans lui, s'ils avaient à leur disposition tout ce qu'il leur fallait pour vivre.

Ndriananahary acquiesça à leur désir et sépara le iel de la Terre(1). Le ciel s'éleva aussitôt dans l'espace, emportant le Créateur.

Lorsqu'il fut à une certaine hauteur, Ndriananahary dit aux animaux restés sur la Terre de se grouper dans une immense plaine. Ceux-ci obéirent. Il leur ordonna alors de creuser un nombre considérable de trous, à distance égale les uns des autres, sur deux rangs parallèles.

Dans chacun des trous de la première ligne, il fit placer des aliments différents : du fourrage, des grains, de la viande, du poisson, des fruits, des feuilles, des tubercules, etc., en un mot, des vivres de toute sorte. Dans les trous de la deuxième rangée, il fit disposer tout ce qu'il faut pour se couvrir et se vêtir : dans un il y avait des poils, dans l'autre des plumes, dans le troisième de la laine, dans le quatrième des lamba, et ainsi de suite.

Quand ce fut fait, le Créateur ordonna à chaque animal de choisir ce qu'il préférait comme nourriture et comme vêtement. Les bêtes défilèrent à tour de rôle :

Le bœuf prit le fourrage et le poil ; l'oiseau, le grain et la plume ; le mouton, l'herbe et la laine ; la tortue, la *raketa* (cactus) ; etc. Chacun suivant son goût et ses besoins.

(1) *Ovide — Métamorphoses.*

Quand ce fut le tour de l'homme, il ne restait plus que des céréales et du poisson ; il accepta avec satisfaction ce qui lui échut comme nourriture, mais demanda instamment le lamba pour vêtement. Dieu lui accorda cette faveur.

Lorsque chacun des animaux fut en possession de ce qui lui était indispensable pour vivre et être à l'abri des intempéries, Ndrianànahary leur tint ce discours :

"Maintenant que vous avez obtenu tout ce que vous vouliez, je vais vous quitter et m'éloigner pour toujours ; vous ne me reverrez plus et ne pourrez plus me parler des exigences de votre vie matérielle, ni me demander des modifications à votre genre d'existance : puisque chacun de vous a fait son choix, je ne puis rien changer.

"Voici ma décision à votre égard :

"Vous resterez toujours tels que vous êtes aujourd'hui ; vos descendants seront semblables à vous : ils auront une nouriture indentique et des vêtements pareils aux vôtres.

"En ce qui concerne l'homme, comme il est plus intelligent et plus fort que les autres animaux, il sera votre maître et jouira de la faculté de parler : toutes les bêtes lui seront soumises et il pourra en disposer à son gré. Je lui donne même le droit de tuer quiconque tenterait de lui désobéir. De plus, pour le distinguer de vous, il ne portera pas, comme les autres animaux, de vêtements tout faits ; il emploiera son adresse à se confectionner des habits variés et de couleurs différentes et à améliorer son alimentation. J'ai dit." —

Après ces paroles, le Ciel s'éleva très haut dans les airs et Ndrianànahary disparut à leurs yeux. Chacun partit de son côté, pour tâcher de gagner sa vie selon ses préférences et ses dispositions naturelles.

Depuis, Ndrianànahary ne s'occupa jamais plus de ce que disaient ou faisaient l'homme et les bêtes, et personne ne l'a revu.

Le narrateur ajoute que les animaux seraient malvenus de se plaindre des conditions rigoureuses de leur existence, puisqu'il ont choisi librement leur genre de vie. L'homme lui même n'a rien à dire, ayant reçu le titre de roi des animaux et le don de la parole.

X. — Origine du "Fosa" : L'homme et le Chien

Autrefois l'homme s'appelait *Fosa* et le chien, Lefiry. Rafosa (M. Fosa) et Ralefiry (M. Lefiry étaient, depuis longtemps, des amis intimes ; ils étaient inséparables et comptaient l'un sur l'autre pour pourvoir à leur subsistance.

Un jour, ils allèrent de bon matin à la chasse dans une grande forêt aux futaies impénétrables : malheureusement, leur chasse ne fut pas fructueuse.

A l'heure du déjeuner, ils n'avaient encore pris aucun gibier ; il n'y avait pas le plus petit oiseau dans leur carnier — Pas le moindre aliment pour satisfaire la faim qui commençait à leur tirailler les entrailles d'une façon insupportable. Pour comble de malchance, l'homme, en cherchant des fruits sauvages et des racines comestibles, s'égara dans des fourrés inextricables ; le Chien, ne sachant où se trouvait son compagnon, ne put, hélas ! lui indiquer la route à suivre et se porter à son secours.

Après avoir erré longtemps à l'aventure et marché en tous sens pour retrouer

son chemin et revenir à son point de départ, l'homme tomba au pied d'un arbre, harassé de fatigue. Le supplice de la faim commençait.

Trois ou quatre jours s'étaient écoulés. Au village, on attendait impatiemment le retour des deux chasseurs. Ce fut en vain. Ne voyant personne revenir, on décida enfin de suivre les traces incertaines des disparus.

On traversa bois et plaines, on visita grottes et cavernes, et, après de longues recherches, on arriva dans une grande forêt : On y vit avec horreur le chien gros et gras couché près du squelette de l'homme. Il fut facile de reconstituer l'horrible drame : l'homme, s'étant égaré et n'ayant rien trouvé à manger, était mort d'inanition, et son cadavre avait été dévoré par le chien affamé.

Ralefiry, à la vue des parents et des amis de Rafosa atterrés, comprit alors l'horreur de son crime, et, craignant une punition méritée, s'enfuit à toutes jambes. On se mit à sa poursuite sans pouvoir l'atteindre. Ne sachant que faire, les hommes se rendirent chez Ndriananahary pour lui porter plainte contre le chien. Le Créateur leur demanda s'ils ne voulaient plus avoir de chiens : "Il nous est impossible, ô Ndriananahary, tu le sais bien, de nous passer du chien, notre compagnon indispensable pour nous aider à prendre du gibier." Car, à cette époque lointaine, les hommes ne vivaient que du produit de leurs chasses et ne connaissaient pas encore la culture des céréales.

Ndriananahary leur dit alors : Ralefiry a commis l'acte le plus infâme en mangeant le corps de son compagnon, il ne mérite plus d'être chien et de vivre parmi les hommes. Pour sa punition il deviendra un animal sauvage. Son nom sera *fosa* et rappellera son crime à tous par le nom de sa victime.

"En ce qui concerne les autres chiens, ils vous seront toujours soumis : je vous donne le droit de vous servir d'eux et d'en disposer à votre gré : s'ils vous mordent, s'ils vous attaquent, ou s'ils menacent votre existence, vous les tuerez sans pitié — car leur vie ne vaut pas la vôtre.".

C'est pourquoi l'on abat impitoyablement le chien suspect de rage ou susceptible de nuire à l'homme.

Depuis cette époque, Ralefiry s'appelle *fosa*(1), et, devenu bête féroce, habite les forêts ; et le chien est toujours l'ami inséparable de l'homme : c'est la loi divine.

XI. — Origine du travail : L'occupation des oiseaux

Jadis, les oiseaux habitaient le Ciel. Un jour, Ndriananahary convoqua toute la gent ailée pour savoir à quel genre d'occupation chacun voulait se livrer.

Il appela d'abord le Perroquet et lui dit : "Quel travail veux-tu faire" ? Le Perroquet répondit : "Vous ne m'avez pas donné des bras assez solides pour travailler la terre, je ne puis que chercher ma nourriture."

(1) *Les Fosa* (cryptoprocta ferox), *carnivore à pelage roussâtre, semble appartenir à la famille des félidés par son aspect général : mais c'est un plantigrade et non un digitigrade comme les félins*

J'ai vu à Ranohitra, en février 1915, un carnassier (appelé Haleby *par les indigènes), de couleur blanche, de la taille d'un gros mouton, probablement une variété de fosa (albinisme).*

L'Oie fut ensuite interrogée sur le choix du métier qu'elle voulait embrasser, "car, pour vivre, lui dit le Créateur, il faut travailler." — "Je sais barboter dans l'eau, répondit l'Oie, c'est la seule occupation à laquelle vous m'avez destinée." Quand vint le tour de l'épervier, Ndriananahary lui demanda quelles étaient ses aptitudes pour gagner sa vie — "Je ne sais que danser, dit l'épervier, mais quand l'occasion se présentera, je ferai tout mon possible pour te contenter, ô Ndriananahary" ! Puis se présenta la Pintade ; Dieu l'invita à dire quelle profession elle préférait. "Je sais seulement glousser et chanter, dit le gallinacé. Le *Vorondreo*(1) arriva enfin et déclara franchement qu'il n'était apte à aucun métier — Mon rôle," ajouta-t il, se bornera à annoncer la bonne saison aux autres oiseaux.

C'est pourquoi le *vorondreo* chante dès le commencement de la saison sèche pour annoncer à tous l'époque des semailles. Tous les oiseaux chantent à son appel : "kanka fotra" ou "taotoka" "toloho" (coucou), etc.

A la suite de cette première enquête, Ndriananahary réunit une deuxième fois tous les volatiles et leur tint ce langage : "Vous ferez les uns et les autres ce que vous m'avez indiqué comme genre de travail, mais à la "Fête"(2) à la "bonne année"(3) et en d'autres occasions, si c'est nécessaire, vous viendrez tous célébrer ces fêtes en chantant, chacun suivant son talent particulier. Quant au *Vorondreo*, il sera désormais chargé de vous annoncer l'époque des semailles au début de l'année, ainsi que les jours de solennité et de réjouissances.

Comme Ndriananahary se réjouit du bonheur de toutes les créatures, il pensait à la bonne saison (saison sèche, fraîche) lorsqu'il parlait de nouvelle année.

C'est pour cette raison que tous les oiseaux chantent à la bonne saison, car c'est le commencement de l'année pour le Créateur.

XII. — Origine du Dindon.

Jadis il se produisit un fait bizarre dans un centre important par sa nombreuse population : Un homme et une femme y arrivèrent de nuit incognito, et s'arrêtèrent au milieu du village.

Le lendemain matin, on s'étonna de la présence insolite de ce couple étranger l'homme avait les testicules démesurément gros, la femme semblait muette. Grand fut l'émoi : tous les habitants se réunirent en conseil pour décider ce qu'il fallait faire de ces intrus et chacun donna son avis Comme personne ne connaissait les étrangers, on résolut de s'enquérir de leur origine. Les questions d'usage leur furent posées : d'où ils venaient, où ils allaient, ce qu'ils faisaient, le but de leur voyage, etc : on ne put leur

(1) *Vorondreo* (leptosomus discolor) — *onomatopée. Cet oiseau vit non loin des cours d'eau. Pour les Bara, son cri (dreo-dreo) annonce la bonne saison, la fin des pluies et des orages l'époque des semailles, le renouveau de la nature, la floraison des arbres et des plantes Pour les Ambaniandro, c'est un oiseau de malheur, de mauvais augure dont le chant annonce une mort prochaine dans le village.*

(2) *Fête Nationale du 14 Juillet.*

(3) *1er Janvier.*

arracher une seule parole. Devant ce mutisme obstiné, à l'unanimité, leur expulsion fut décrétée : mais prières, supplications, menaces, rien ne put les faire partir, les voyageurs ,sans parler, opposèrent la force d'inertie à tous les moyens employés et restèrent où ils étaient.

Ne sachant que faire, et effrayés du silence énigmatique gardé par ces êtres extraordinaires, les gens du village rentrèrent dans leurs cases et ne s'occupèrent plus du couple qui s'installa tranquillement où il se trouvait. Quelque temps après, l'homme mourut , la femme resta seule près du corps de son mari, sans demander l'aide de personne.

Plusieurs jours se passèrent, sans que la veuve parût ; comme le cadavre commençait à sentir et menaçait d'empester le village, les habitants se hasardèrent à pénétrer dans la maison mortuaire pour enlever le corps et aller l'enfouir sur une colline, loin de leur agglomération. Mais la femme, qui n'avait jamais parlé et que tous croyaient muette, supplia instamment les gens d'enterrer son mari là où il était mort. Sa prière fut si humble et si touchante qu'on y fit droit immédiatement. Un tombeau fut construit au milieu du village et le corps y fut inhumé.

Après l'enterrement, la femme demanda qu'une clôture fût établie autour de la tombe, satisfaction lui fut encore donnée sur le champ. La femme remercia chaleureusement les habitants et déclara qu'elle garderait elle-même jour et nuit la sépulture de son époux. On n'y vit aucun inconvénient et chacun se retira.

Mais quelle ne fut pas la surprise des gens du village, d'apercevoir, quelques jours après, un oiseau bizarre perché sur le tombeau : On cria au miracle, et chacun dit que cet oiseau de malheur était un danger pour le village. Aux cris d'épouvante qu'ils poussèrent, la veuve sortit de sa case et les rassura en leur affirmant que c'était un oiseau pacifique et non dangereux.

On ne s'occupa donc plus du volatile et la femme continua à le soigner sans être gênée par ses voisins. Quand la femme mourut, ses enfants gardèrent l'oiseau maternel et les petits. Familiarisés avec ces bêtes inoffensives et revenus de leurs craintes, les gens du village se mirent, eux aussi, à élever les dindons qui se multiplièrent rapidement et devinrent bientôt des oiseaux domestiques.

Un jour, Ndrianananahary fit monter le dindon au Ciel et lui dit : "Puisque tu vis à la place de l'homme qui est mort, à quoi seras-tu utile ?" Le dindon répondit, en faisant la roue : "Comment faire ? Je ne suis bon à rien !" Les Bara croient que le dindon veut dire : "Comment faire ? Comment faire ?" quand il glousse.

XIII — Origine du Miel et du Commerce : l'Abeille

Lorsque le Ciel et la Terre ne formaient qu'un seul tout, l'Abeille, comme la Mouche et tous les êtres animés, vivait avec le Créateur. Quand Ndrianananahary eut séparé le Ciel de la Terre, il demanda à l'abeille de choisir le travail qui devait lui assurer sa nourriture quotidienne. L'abeille répondit : "Je ne sais que tresser de fines nattes avec lesquelles je fais mes rayons : Cela suffit à mon activité et je gagne facilement ma vie."

Ndriananahary lui laissa ce moyen d'existence, mais il recommanda à l'industrieux insecte de toujours travailler consciencieusement. L'abeille se mit à la besogne et fabriqua tant et tant de nattes qu'en très peu de temps elle réalisa de gros bénéfices par la vente de ces objets utiles. Son trafic prospéra tellement que beaucoup d'animaux voulurent l'imiter : personne ne réussit à l'égaler, car nul n'avait l'art et la patience de l'habile ouvrière.

Un jour, l'Abeille se rendit au Ciel pour demander à Ndriananahary où elle devait déposer le miel qu'elle fabriquait. Le Créateur lui répondit : "N'as-tu pas le talent de tresser de jolies nattes ? Fais une petite maison avec de nombreux compartiments ; tu habiteras les uns et y déposeras tes œufs, les autres te serviront de magasins de dépôt pour conserver ton miel." Munie de ces conseils, l'Abeille revint sur la terre et se mit aussitôt à l'œuvre. Elle eut vite fait de construire une ruche dans le tronc creux d'un vieil arbre ; elle divisa l'intérieur en plusieurs étages garnis d'une infinité de cellules— Quand tout fut terminé, elle alla butiner de fleur en fleur ; après avoir aspiré le suc de chacune d'elles, elle venait le déposer dans les compartiments vides destinés à cet usage. Elle eut bientôt une grande quantité de miel ; presque tous ses alvéoles en étaient remplis. Mais cette nouvelle industrie ne lui avait pas fait négliger le tressage des nattes auquel elle consacrait tous ses loisirs. Aussi en était-elle toujours abondamment pourvue.

Les hommes affluaient chez elle, non seulement pour acheter des nattes, mais surtout pour se procurer le bon miel odorant qu'elle fabriquait. Son commerce devint si florissant et sa maison si bien achalandée que l'abeille s'enrichit rapidement et réalisa en peu de temps une énorme fortune par la vente de ses produits.

Mais sa prospérité croissante engendra bien des jalousies et lui créa nombre d'envieux. Hélas ! la jalousie et l'envie ne tardèrent point à se changer en haine féroce. Au lieu de lui acheter, comme par le passé, son miel et ses nattes, on ne venait plus chez l'Abeille que pour lui ravir, par force ou par ruse, le produit de son minutieux travail et de sa patiente industrie.

L'Abeille s'en plaignit au Créateur et sollicita aide et protection. Mais Ndriananahary ne voulut pas lui accorder le secours de son bras puissant qui d'un geste pouvait réduire en poussière tous les ennemis de l'infortunée bestiole. Il répondit donc à l'Abeille : "Mon impartialité me commande de ne pas intervenir en ta faveur, bien que tu sembles avoir raison ; je suis trop loin de toi pour voir et apprécier le mal qu'on peut te faire et pour te porter secours à chaque fois que tu seras en danger. Tu sais bien que je ne dois plus m'occuper des différends qui pourront exister entre les animaux. Défends-toi donc comme tu le pourras, je t'en donne le droit."

Désolée de n'avoir obtenu que cette demi-satisfaction et de n'être pas protégée d'une façon plus efficace contre les tentatives hardies de ses agresseurs, l'Abeille redescendit tristement sur la terre et trouva, ô malheur ! tous ses rayons saccagés et dépourvus de leur miel. En son absence, sa demeure avait été pillée et ses biens enlevés.

Devant le désespoir de l'Abeille, Ndriananahary, apitoyé, lui dit : "Ne te désole pas outre mesure, tu pourras bientôt réparer tes dégâts et recommencer ton travail, car tu es habile ouvrière. Pour ta défense, je te donnerai une arme acérée, qui, si elle ne fait pas fuir les voleurs, te servira à leur faire des piqûres brûlantes et à leur causer des douleurs lancinantes ; cela les fera hésiter à venir te soustraire le fruit de ton labeur."

Et il la munit d'un aiguillon défensif.

Autrefois, le commerce était inconnu : ce fut l'Abeille qui, la première, le pratiqua et l'apprit au monde habité.

C'est pourquoi, conclut le narrateur, l'homme enlève le miel de force, malgré les protestations de l'abeille, et qu'il n'a comme punition, que les piqûres de la bestiole impuissante à se défendre autrement.

XIV — Origine de la Mouche

La Mouche vivait, à l'origine, dans des endroits sombres et humides. Craignant la sécheresse et le vent, elle ne sortait de sa demeure que pendant la saison chaude (l'hivernage), parcequ'il pleut beaucoup à cette époque de l'année et que l'humidité est presque partout constante.

Ndriananahary avait beau lui recommander le travail, elle répondait toujours au Créateur : "A quoi bon travailler ? Je ne vis que de déchets et d'ordures, et j'en trouve en tous lieux, sans peine et en abondance : pourquoi alors me fatiguer pour gagner ma vie ?" — "Qu'il soit fait suivant ta volonté," dit Ndriananahary en remontant au Ciel.

C'est pourquoi les mouches abondent l'été, et, pendant cette saison, importunent les hommes et les bêtes auxquels elles réclament leur nourriture.. —

XV. — Origine du Riz : Le "Foly"(1) *(Deuxième Version)*

A l'origine, le riz n'existait pas sur la terre.

Tous les êtres vivants déploraient l'absence de cette graminée céleste, indispensable pensaient-ils, à leur existence. —

Un jour, Ndriananahary, touché de leurs plaintes, fit venir le fody chez lui et le chargea de porter sur la terre les semences de riz.

Notre volatile quitta le Ciel pour aller apprendre aux habitants de la terre l'époque des semailles et la façon spéciale de cultiver le riz.

Tous les granivores furent si heureux de posséder enfin cette graine si appropriée à leur genre de vie et si longtemps désirée, qu'ils témoignèrent leur reconnaissance au Créateur par des actions de grâces et de nombreux sacrifices.

Afin de récompenser le fody d'avoir rempli sa mission avec tant d'intelligence et de fidélité, Ndriananahary lui dit : "Pour que tu gardes toujours le souvenir de la divine mission qui t'a été confiée, désormais tu changeras de couleur tous les ans, à l'époque où le riz commence à donner des épis : tu seras alors paré d'une splendide robe de pourpre que tu ne quitteras qu'après la moisson, lorsqu'il n'y aura plus un épi dans les champs. Tu

---

(1) *Foly ou Fo ly* (Pioceus Madagascariensis) : *cardinal : le plumage du mâle rougit à la saison des amours, pendant l'hivernage ou saison chaude.* —

feras l'dmiration et le bonheur des hommes et des animaux car ta couleur de feu sera pour eux l'annonce de la récolte prochaine et le signe de leur futur bien-être."

Voilà pourquoi le fody prend périodiquement la couleur rouge pendant l'été (l'hivernage ou saison chaude et pluvieuse (de Novembre à Mars) et ne revêt sa livrée grisjaune qu'à la saison fraîche (d'Avril à Octobre).

XVI. — Origine du Manioc : Le Perroquet

Quand Ndriananahary eut terminé la création du monde, il se trouva entouré d'une multitude d'oiseaux —

Voulant jouir seul, en toute tranquillité, de la totalité de son céleste royaume, il résolut de se débarrasser d'eux, et, en premier lieu, du Perroquet qui était criard et tapageur ; et, dans ce but, il lui ordonna d'aller habiter la terre. Comme il n'avait pas de grief sérieux à reprocher à l'oiseau bavard, Ndriananahary pour ne pas le désoler, lui donna des racines de manioc pour se nourrir sur la terre ; à cette époque, le manioc ne poussait qu'au Ciel. Le Perroquet remercia le Créateur de son attention, "mais, osa-t-il dire, que deviendrai-je quand sera épuisée ma provision ?" — "Tranquillise-toi, lui répondit Ndriananahary, tu n'en manqueras jamais, car tu emporteras avec toi quelques boutures de la plante aux farineuses racines et de ma part tu recommanderas à l'homme de les planter et d'en prendre soin".

Quoique peiné de quitter le céleste séjour, le Perroquet descendit sur la terre, tout fier de la mission de confiance dont l'avait chargé le Créateur. Mais, léger et inconstant, il oublia bien vite les douceurs de sa vie antérieure et prit plaisir, en cours de route, pour se rappeler les paroles de Ndriananahary, à répéter tout le temps ; "Ia ! Ia ! ce qui veut dire : "A qui ?, à qui ? à qui ?"

Lorsqu'il arriva sur la terre, il se souvint de sa divine mission et remit à l'homme les branches de manioc dont il était porteur en lui transmettant l'ordre de Ndriananahary.

L'homme planta les précieuses tiges et s'en occupa consciencieusement. Peu après, le champ fut en plein rapport et le manioc bon à être récolté. L'homme déterra les racines, heureux du résultat obtenu par son travail ; mais il fut obligé de s'absenter quelques instants. Pendant ce temps, le Perroquet, profitant du moment propice, se mit à manger avidement de menues racines. Quand l'homme revint, il s'aperçut de l'escroquerie commise à son préjudice, mais ne se plaignit pas de l'indiscrétion du perroquet, puisque c'était à l'oiseau babillard qu'il devait cet aliment supplémentaire.

L'homme trouva ce farineux si appétissant qu'il s'habitua à en manger journellement et planta de gandes étendues de terrain en manioc pour les besoins de sa famille et la nourriture de ses animaux.

Telle est l'orgine de cette plante : c'est pourquoi le perroquet peut prendre sa part de la récolte de l'homme, s'il n'est pas vu, mais l'homme a le droit de punir l'indiscret volatile de son larcin, s'il le prend sur le fait.

XVII—Origine du maïs : le Corbeau et l'"Ongongo"(1)

Ayant su que les animaux n'avaient pas suffisamment d'aliments à leur disposition, Ndriananahary résolut de leur donner un complément de nourriture conforme à leur genre d'existence.

Dans ce but, il fit monter au Ciel le Corbeau et l'Ongongo et leur tint ce discours : "Vous porterez sur la terre des semences de maïs et vous direz de ma part à tous les êtres vivants qu'ils pourront désormais cultiver cette graminée pour s'en nourrir abondamment." Enchantés du présent dont les avait gratifiés le Créateur, les deux oiseaux prirent la graine inconnue et descendirent à tire-d'aile sur la terre, tout heureux à l'idée de porter une si bonne nouvelle aux autres animaux. Dès leur arrivée sur le globe terrestre, ils réunirent toutes les bêtes de la Création et leur montrèrent les épis de maïs en disant : "Voici une nouvelle graine dont Dieu nous a fait don pour notre nourriture. Mais comme nous n'avons ni bras, ni mains pour la cultiver, il nous faudra demander à l'homme de s'en charger. Quand la plante sera en rapport, tous les animaux pourront profiter de la récolte et chacun mangera les grains à sa faim. Pour récompenser l'homme des peines qu'il aura prises et reconnaître sa bonté à notre égard, nous lui obéirons à partir d'aujourd'dui et il autra le droit de disposer de nous comme il l'entendra, car il nous est supérieur par son intelligence. C'est pour ce motif que Ndriananahary lui a donné le pouvoir de nous commander : pourra être puni de mort quiconque se rendra coupable de rebellion ou d'indiscipline."

Tous les animaux acceptèrent ces conditions et l'homme planta le maïs. Grâce à ses soins, les cultures prospérèrent et de fructueuses récoltes le payèrent de son travail et de sa persévérance.

Aussi, depuis cette époque, les bêtes vécurent-elles dans l'abondance.

Un jour, l'homme fut trouvé mort dans son champ de maïs, au milieu des cultures dont il assurait la garde : personne, jusqu'à nos jours, n'a jamais pu savoir la cause de son décès.

Quelle ne fut pas la désolation de l'Ongongo en voyant inanimé le corps de son bienfaiteur. Eploré et fou de douleur, il courait en tous sens, demandant à chacun, oiseau ou quadrupède, ce qu'il fallait faire pour rendre la vie à l'homme, le dispensateur de leur existence, car il était seul à connaître la façon de cultiver le maïs, leur nourriture habituelle. Personne ne savait à quoi se résoudre. Plusieurs fois l'Ongongo versa de l'eau froide sur le corps du défunt, espérant le ranimer : mais ce fut en vain. Le Corbeau assistait, indifférent, à cette scène ; quand on se sépara, il se mit à dévorer le cadavre.

Dès qu'on le sut, les bêtes, indignées, se réunirent en conseil : chacune donna son avis, mais pas une ne trouva le moyen de rassurer la communauté et de remédier au nouvel état de choses. L'Ongongo exprima le voeu d'en référer à Ndriananahary et de lui exposer les conséquences de la mort de l'homme. Tout le monde approuva, et à l'unanimité, on décida de dénoncer l'acte infâme du corbeau, qui avait commis le crime, de manger le corps de son bienfaiteur.

L'Ongongo fut choisi comme envoyé et monta au Ciel. Ndriananahary l'écouta avec bonté et le renvoya avec ces paroles consolatrices : "Les animaux n'ont rien à craindre

(1) *Ongongo, canard à bosse (à caroncule)* — (Sarcidiornis melanotus).

le maïs continuera à croître et à prospérer sur la terre : tu le leur diras de ma part. Toi, ajouta-t-il, tu seras désormais l'ami de l'homme : tu pourras, sans danger, barboter dans sa rizière et manger une partie de sa récolte, parce que tu as regretté sincèrement sa mort, mais, d'autre part, tu devras obéir à l'homme et il pourra faire de toi ce qu'il voudra. Tu n'auras jamais à te repentir de cette soumission, puisque ta nourriture sera toujours assurée par son travail. Quant au Corbeau, je le maudis : il vivra de charognes, et sera dorénavant l'ennemi de l'homme : celui-ci ne mangera jamais sa chair, car c'est un honneur pour les oiseaux d'être mangés par l'homme :—la répugnance qu'aura l'homme pour la viande noire et coriace du corbeau prouvera à tous que cet oiseau est maudit et souillé à jamais."

Telle fut la décision de Ndriananahary : l'Ongongo la rapporta fidèlement aux animaux. Et rien n'est changé depuis lors.

XVIII.—Origine des Arbres et des Pierres.

Il y a longtemps de cela, la Terre était la servante de Ndriananahary. Un jour en préparant comme d'habitude le repas de son maître, elle s'aperçut qu'elle était en retard et que rien ne serait prêt pour l'heure fixée. Les aliments n'étaient pas cuits et le moment de servir approchait. Aussi, appréhendant les reproches du Créateur, la Terre mit-elle une énorme quantité de bois dans le foyer pour activer la cuisson des mets et gagner du temps. Les branches prirent feu rapidement et les flammes furent immédiatement si hautes qu'elles vinrent lécher la toiture et les cloisons d'herbes sèches de la cuisine qui brûla en quelques minutes. Bientot ce feu d'enfer ne put être maitrisé et des flammèches tombèrent dans toutes les directions, embrasant tout ce qui existait aux environs. En peu de temps l'incendie s'était propagé partout et tout ce qu'il y avait sur la croûte terrestre était devenu la proie dés flammes.

D'épaisses colonnes de fumée s'élevaient jusqu'au Ciel et venaient suffoquer Ndriananahary dans son royaume éthéré, pendant que des gerbes de feu menaçaient d'enflammer la voûte céleste.

La Terre, désolée de n'avoir pu enrayer le sinistre et ne sachant plus que faire monta au Ciel pour avouer à Ndriananahary que le désastre qui avait dévasté toute la Création était dû à sa seule imprudence.

Dès qu'il apprit le danger que courait le monde habité, le Créateur organisa sur le champ les secours : des arbres géants, aux branches démesurées, furent précipités du Ciel pour éteindre l'incendie, mais en vain.

De gros blocs de pierre, d'énormes quartiers de rocher furent jetés dans le brasier : rien ne put circonscrire le feu qui envahissait le globe entier.

Enfin, à bout de ressources, Ndriananahary songea à envoyer la pluie au secours de la Terre.

Des averses torrentielles tombèrent alors du Ciel et les flammes s'éteignirent immédiatement. Délivrée du danger qui la menaçait, la Terre remercia Ndriananahary du service rendu et l'assura de sa gratitude pour l'aide efficace qu'il lui avait prêtée.

Mais elle le supplia de la débarrasser des arbres et des pierres dont le poids formidable l'écrasait, en les remontant au Ciel d'où ils provenaient. Ndriananahary lui répondit : "Je t'en fais don, garde les avec toi, car tu en auras besoin tôt ou tard. Si, par hasard, ils ne te servaient à rien, les hommes et les autres animaux sauront un jour en tirer profit et te seront éternellement reconnaissants de les leur avoir conservés."

C'est depuis cette époque que les arbres et les pierres se trouvent sur la terre et sont utiles à toutes les bêtes ; chacune s'en sert suivant ses besoins et ses conditions d'existence comme logement aussi bien que comme matériaux de construction.

XIX — Origine des simples : L'Homme, le "Takatra"(1) et le "Fakara"(2)

A l'origine, Dieu créa trois êtres mâles : l'homme, le takatra et le faraka. Ceux-ci, n'ayant pas de progéniture, demandèrent instamment à Ndriananahary de leur donner une descendance. "Buvez de l'eau, leur dit le Créateur, et vous aurez des enfants." Ce qu'ils firent, dès leur arrivée sur la terre. Ils eurent effectivement des petits, mais ceux-ci, malgré tous les soins, moururent jeunes. Désespoir des parents, qui vinrent au Ciel s'en plaindre à Ndriananahary et le supplier de rendre la vie à leurs enfants. Dieu fit droit à leurs réclamations et remit à chacun une ceinture, en leur disant : "Prenez cette ceinture que vous mettrez autour de votre taille avant de redescendre sur la terre : sa vertu fera ressusciter vos enfants, si vous marchez jour et nuit, sans perdre de temps et sans vous arrêter en route ni pour boire, ni pour vous reposer ou vous amuser." Les trois compagnons promirent d'exécuter ponctuellement les recommandations divines, et, après avoir remercié le Créateur du précieux talisman, se mirent gaiement en route, la ceinture aux reins, pour regagner leurs demeures terrestres. Mais en chemin, leurs bonnes dispositions s'évanouirent, adieu vœux et promesses : l'homme et le "takatra", mourant de soif, n'hésitèrent point à boire à toutes les rivières qu'ils rencontrèrent sur leur passage ; fatigués de leur longue course, ils se reposèrent partout à l'ombre fraiche des arbres et s'amusèrent, comme des enfants, sur le sable des rives, après s'être baignés dans les cours d'eau et les lacs. Cependant, le "faraka" continuait sa route, sans s'arrêter une seule foist, fidèle à la promesse qu'il avait faite à Ndriananahary : Quoiqu'il eût bien soif qu'il et fût exténué de fatigue et couvert de sueur et de poussière, pas une fois, il ne songea à imiter ses camarades, lorsqu'ils faisaient halte pour se désaltérer, se baigner ou se reposer

(1) *Takatra*, Scopus umbretta, *genre d'échassier qui construit, on loin des cours d'eau, à la fourche des grands arbres, un nid énorme avec des branches, des roseaux et de la boue.*

(2) *Faraka, guêpe maçonne (à corps noir, à ailles jaunes), appelée "fangaraka" par les Hova* (Oberthurella). *Le faraka construit à l'intérieur des maisons, contre les murs et les cloisons, des nids en terre à plusieurs compartiments— La guêpe pond dans ces cases après y avoir placé de menues bestioles (chenilles, araignées, petits insectes mous) qu'elle a anesthésiées, au préalable pour les préserver de la corruption et qui sont destinées à la nourriture des larves, après l'éclosion des œufs. Les Bara croient naïvement que ces petites bêtes emmagasinées par le faraka sont des larves et se transforment en petits faraka quelque temps après.*

avec délices. Il tournait la tête pour ne pas succomber à la tentation et poursuivait courageusement son chemin, afin de réintégrer son domicile avant la tombée de la nuit et de recueillir le fruit de ses efforts et de ses privations, en rendant la vie à des petits bien-aimés, suivant la promesse divine en laquelle il avait foi.

De retour chez eux, l'homme et le Takatra essayèrent en vain de ranimer les corps inertes de leurs enfants, pas un ne remua. Mais le faraka, inspiré du Ciel, et sans doute aussi par la vertu agissante de la divine ceinture, eut l'idée de recuillir une grande quantité de petits insectes et de menues larves qu'il logea dans les compartiments superposés de sa maison de boue desséchée. Aussi, peu après, ses petits revinrent-ils à la vie, à la grande joie de l'heureux père.

A cette vue, l'homme et le takatra adressèrent de nouveau leurs doléances au Créateur et réclamèrent amèrement contre le traitement de faveur dont jouissait le faraka.

"C'est de votre faute, répondit Ndriananahary, vous n'avez pu faire revivre vos enfants parceque vous m'avez désobéi. Si vous aviez exécuté ponctuellement mes ordres ainsi que l'a fait le faraka, vos petits auraient ressuscité comme les siens et seraient maintenant bien vivants. Pour les ranimer, de même que pour vous guérir en cas de maladie, il ne vous reste qu'une ressource : employer l'eau que vous avez bue en chemin après avoir quitté le Ciel et utiliser, comme médicaments, l'écorce, les racines, les feuilles, les fleurs et les fruits des arbres qui vous ont abrités de leur ombre pendant la route." Puis il disparut à leurs yeux.

Voilà pourquoi l'eau et les végétaux servent aux hommes de médicaments et guérissent tous les maux : c'est un don de Dieu.

L'ANCIEN VOLCAN D'AMBATOLAMPY

(ANKARATRA)

par le R. P. MUTHUON

A Ambatolampy, quand on monte de la vallée de l'Amparihimena, petit cours d'eau qui coule au bas de la ville, pour se diriger vers le nord par l'ancienne route de Tananarive, on ne peut qu'être frappé du changement qui s'opère dans la constitution géologique du sol. Dans la vallée, on voit affleurer le gneiss et la terre latéritique qui en provient : ici, comme en général, dans toute la région environnante, la roche cristallophyllienne est orientée Nord-Nord-Est, avec pendage vers le Sud-Est — Mais, au Nord de la petite ville, quand on a dépassé l'hôpital, on ne tarde pas à remarquer, sur le chemin, et particulièrement sur le talus gauche, de nombreux blocs ronds ayant de quelques centimètres à deux ou trois décimètres de diamètre, dont la teinte va du gris foncé au noir. Ce sont des bombes et divers produits de projection volcanique, formant des couches assez épaisses, qui s'étendent sur toute la hauteur voisine.

C'est là l'indice d'un ancien centre éruptif qui ne peut être éloigné. Le point culminant de cette petite région de projections et de laves est le mont Antamponimanantoandro (1657 m). Ce centre éruptif isolé, quoique assez rapproché du grand massif volcanique de l'Ankaratra—19 km du Tsiafajavona, à vol d'oiseau — se trouve, chose remarquable, sensiblement à la même longitude que le petit Vontovorona, volcan d'avant-garde, situé, lui, à une distance de 40 km plus au Nord, et à 12 km Sud-Ouest de Tananarive, et beaucoup plus isolé en plein terrain cristallophyllien.

L'ancien volcan d'Ambatolampy, au contraire, est en continuité avec les roches volcaniques de l'Ankaratra, mais il ne s'y rattache, semble-t-il, que matériellement, par des traînées de roches trachytiques, qu'on trouve sur le chemin qui conduit à Andraraty et au Tsiafajavona.

La masse éruptive émise par ce volcan d'Ambatolampy constitue manifestement tout le relief saillant qui domine Ambatolampy au nord, et probablement aussi au sud. Par contre, les hauteurs, à l'est sont uniquement formées de gneis, ou, tout au plus, de quelques traînées de blocs granitiques. Ce volcan, dont le cratère semble avoir été au Sud du point culminant d'Antamponimanantoandro, près du village de Bemasoandro, a dû donner au moins trois coulées bien distinctes : l'une, vers l'Est, s'étend, jusque tout près du village de Miadana, où elle forme un mamelon obtus, qui domine la route et le chemin de fer ; la deuxième, plus longue, se prolonge vers le Nord, à plus de 5 km, jusqu'à Ambatomainty, où elle domine de la même manière la route et la voie ferrée ; la troisième se dirige vers l'Ouest, dominant la vallée actuelle de l'Amparihimena. Cet ancien volcan est remarquable par son individualité bien caractérisée, sur le bord oriental du grand massif volcanique : outre ses trois grandes coulées, il a donné une masse puissante de projections

bombes, lapilli et cendres. Celles-ci se sont déversées, semble-t-il, surtout vers le Sud, ou du moins c'est là qu'on peut les observer le mieux actuellement : elles sont particulièrement nettes tout près et à l'Ouest de la grand route. L'érosion a entamé profondément cette masse incohérente, en creusant la vallée actuelle.

Peut-être y a t-il une quatrième (coulée) vers le Sud : car un tronçon de lave s'observe entre les deux petits villages de Bemasoandro et d'Amboniandrefana. Mais cette lave pourrait aussi provenir d'un centre volcanique plus rapproché de l'Ankaratra. Des recherches plus minutieuses sur le terrain et des Observations microscopiques de la roche permettraient sans doute de trancher la question.

Le volcan d'Ambatolampy se rattache plus probablement comme les autres volcans excentriques à la troisième et dernière phase des éruptions de l'Ankaratra, la phase dénommée des *néphélinites* par M. Lacroix. Il correspondrait ainsi à l'Ambohimahavony, à l'Ambohibolomlehibe, au Votovoronkely. A ce type paraît se rattacher encore le volcan de Namosira, situé sur l'Ombifotsy, à l'Est d'Arivonimamo, volcan d'avant-garde, lui aussi, mais aujourd'hui ruiné presque complètement.

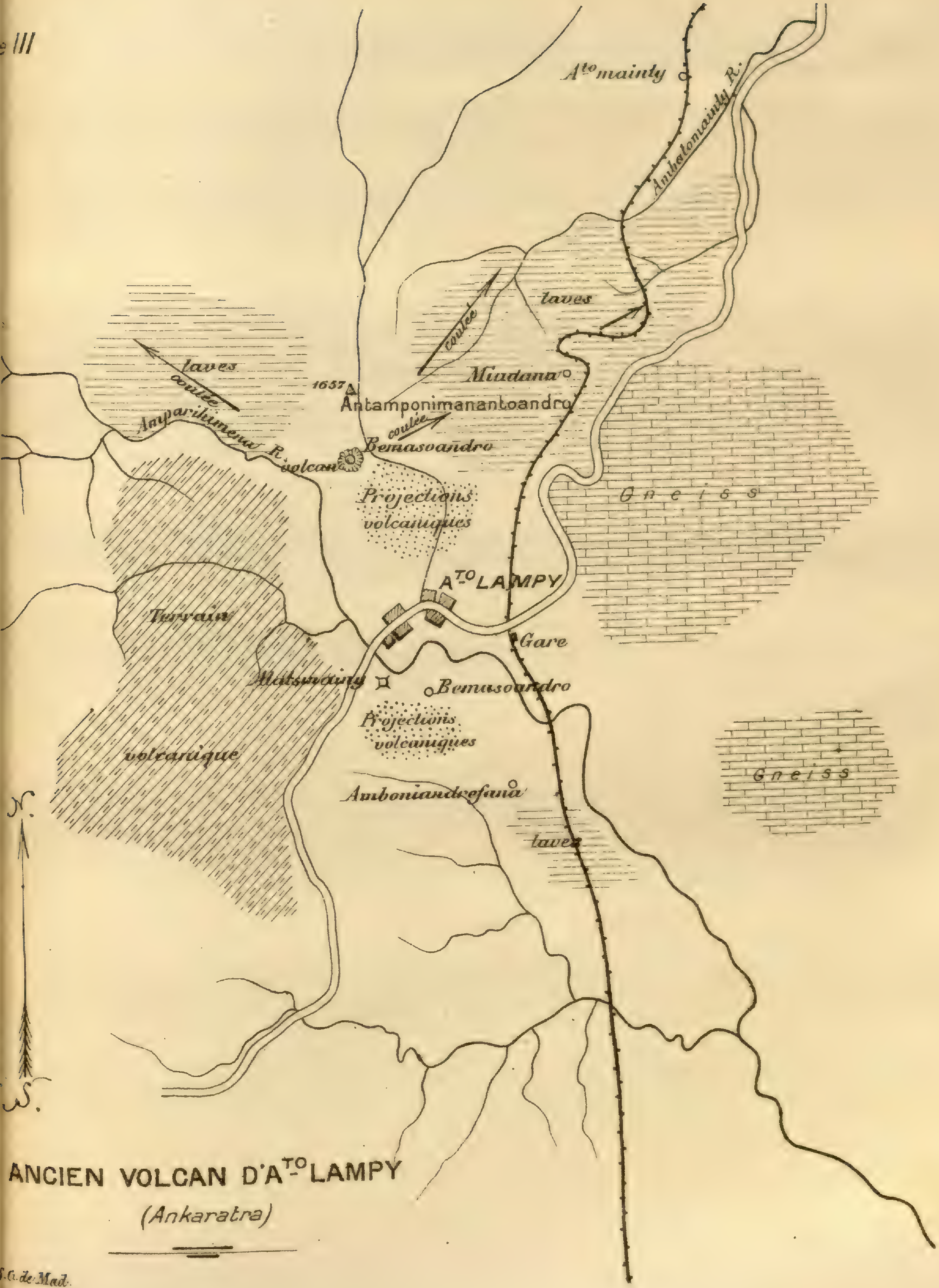

ANCIEN VOLCAN D'A^TO-LAMPY

(Ankaratra)

S.G. de Mad.

Sur de nombreux affleurements de diabase dans la région d'Antanamalaza

par le R. P. MUTHUON

La région d'Antanamalaza, au premier aspect, ne diffère guère des autres régions de l'Imerina : elle présente, elle aussi, ses hautes saillies rocheuses, ses petits plateaux ou bombements plus ou moins obtus de terre rouge et ses vallons plats cultivés en rizières. Cependant, ici, les saillies rocheuses sont, ce semble, plus nombreuses et surtout elles affectent habituellement la forme de dômes arrondis très caractéristiques. C'est qu'en beaucoup de points, la roche n'est plus le gneiss, mais un granite porphyroïde. Mais c'est là une circonstance sur laquelle je ne veux pas insiter en ce moment.

Un caractère plus remarquable, mais qui ne se révèle que par l'étude détaillée du terrain, c'est la présence de nombreux affleurements d'une roche éruptive ancienne, la *diabase* : J'ai découvert et étudié jusqu'à 23 de ces gisements : ils sont généralement disposés en alignements bien caractérisés. On peut distinguer six alignements formés chacun de trois à quatre affleurements plus ou moins distants les uns des autres. Je désigne ces alignements par le nom du hameau ou village qui en est le plus voisin. Ce sont :

1° L'alignement d'Ambatofolaka, à quelques 4 km Nord-Est d'Antanamalaza, au bas du versant sud du mont Fandana — quatre affleurements distincts.

2° L'alignement de Tsarafara, à 1 km à peine au Sud et au Sud-Ouest d'Antanamalaza—trois affleurements.

3° L'alignement d'Ambohidranomainty, à l'Est et à 2 km d'Antanamalaza — quatre affleurements,

5° L'alignement d'Imaola, au Nord-Nord-Est et à 2 km d'Antanamalaza — trois affleurements.

6° Enfin l'alignement d'Anerindrano, à quelque 8 km Nord-Est d'Antanamalaza et à près de 2 km Nord d'Ambatomanga — trois affleurements.

Les caractères de cette roche éruptive et de ces gisements sont les suivants :

La roche se présente en blocs arrondis ou ellipsoïdaux, dont le diamètre va de quelques centimètres à 1 mètre. Ces blocs, comme toutes les roches de texture granitoïde, s'altèrent par écailles concentriques : le noyau central est très dur et à peu près toujours inaltéré.

La roche n'affleure que dans les vallons, au niveau même des rizières, ou tout au plus à 5 ou 10 mètres au dessus de ce niveau. Une seule fois, à l'Est et près d'Antanamalaza, on la trouve à 20 ou 25 mètres d'altitude. — C'est dire que cette diabase est une roche de profondeur sous-jacente au gneiss ou à la terre rouge qui en provient.

Ces alignements de diabase ont ou semblent avoir une orientation Est-Ouest ou Ouest quelques dégrés Nord. Ce n'est pas là l'orientation de feuilletage des couches gneissiques qui, autour d'Antanamalaza, sont dirigées entre Nord-Ouest et Nord-Nord-Ouest. Mais cette orientation Est-Ouest se trouve non loin de ces gisements de diabase, dans le

chaînon gneissique marqué par les sommets d'Ambatotelo-mirahavavy (ou des *Trois sœurs*), d'Ambohiborona et d'Ambatomalaza, chaînon qui domine la rive droite de la Varahina du Nord et de l'Ikopa, dans la région d'Antelomita. — Elle correspond ainsi à une direction de plissement qui, comme on le sait, est prédominante dans l'Ouest et le Nord-Ouest deTananarive.

Ces affleurements de diabase semblent représenter des saillies locales et rapprochées des sortes d'émergences anticlinales d'une masse plus étendue et plus profonde de la même roche : il est remarquable, en effet, que la vallée voisine de l'Ikopa, qui est à une cote notablement inférieure, ne paraît pas présenter d'affleurement de diabase. D'autre, part, les trois ou quatre gisements de diabase que j'ai signalés en divers autres points souvent fort éloignés les uns des autres, de l'Imerina, par exemple, à Fenoarivo et à Ambohitraivo, permettent de soupçonner la présence d'un magma basique très étendu dans le sol profond du centre de Madagascar.

La ligne moyenne d'affleurement de cette diabase, dans la région d'Antanamalaza, est en relation de voisinage, mais ne coïncide tout à fait ni en position ni en direction avec l'anticlinal des couches archéennes, qui, lui, passe un peu plus au Sud et au Sud-Ouest.

Compte-rendu d'un voyage géologique dans les régions en bordure Sud et Ouest

DE L'ANKARATRA

Par le R. P. MUTHUON

Le samedi matin, 24 août 1918, nous quittions Antsirabe, M. Lamberton et moi, pour commencer notre excursion. Notre but était de visiter le massif du mont Bity et la vallée de la Sahatany, puis de remonter vers le nord, pour étudier les volcans du voisinage de Betafo : cela fait, nous devions pousser encore plus au Nord vers le Vavavato. Nous nous proposions de faire une étude aussi complète que possible de ce massif si spécial, en le traversant plusieurs fois. Nous voulions ensuite, passant par Faratsiho, visiter le prolongement de l'Ankaratra vers le haut Kitsamby. Cette dernière partie de notre programme ne put être réalisée, faute de temps.

La matinée du samedi 24 fut employée à visiter le volcan le plus voisin d'Antsirabe, le mont Vohitra ou Vohidronono : cet appareil éruptif est remarquable par la netteté de ses projections, par une coulée dirigée vers le nord et par les nombreux cristaux d'augite mêlés à ses débris de projection. L'après-midi est consacrée à la région de Vinaninkarena : ce grand village occupe l'extrémité d'une longue coulée de lave venue de l'Itavo (P. de la Bathie. Bul. Acad. Mal. 1913, p. 200). Au Nord et au Nord-Est de Vinaninkarena sont deux groupes de sources salines : celles d'Antsiravazikely, sur la Savolambo, petit affluent de droite de la Manandona, sont riches en sels ; elles ont formé tout autour du point d'émergence, du travertin, des dépôts siliceux compacts et des conglomérats abondants. Les sources d'Antsira, dans la vallée de la Sahatsio, ont plus de débit, mais des dépôts beaucoup plus restreints.

Du dimanche 25 au mardi 27. Etude du massif du mont Bity. Au pont de la Manandona, 186e kilomètre de la route du sud, nous visitons une sorte de dyke éruptif, formant une colline bombée en forme de cylindre couché, d'orientation O.—N.O. Remarquons cette direction, qui se retrouvera. La roche, de texture fine et compacte, à l'œil nu, se résoud, au microscope, en un agrégat de cristaux et de microlites qui fait reconnaître un basalte doléritique. C'est bien là, ce semble, le dernier témoin des phénomènes éruptifs de l'Ankaratra, vers le sud.

Le massif du mont Bity est essentiellement constitué par une énorme masse de quartzite, formant chaînon très saillant (2257 m.), entre la vallée de la Manandona (1300 m.) à l'Est et celle de la Sanatany (1400 m.) à l'ouest. Cet ensemble, selon toute vraisemblance, doit son origine à un ou deux effondrements monoclinaux qui ont créé la grande dépression lacustre d'Ambohiponana et la vallée plus accidentée de la Sahatany : dans ce mouvement, le mont Bity a vu ses quartzites maintenus ou même surélevés à une grande hauteur.

L'ascension du mont Bity est laborieuse : nous l'effectuons le lundi 26 août, en suivant d'abord le lit accidenté d'un torrent, la Variana, qui descend de la montagne par une succession de chutes. En bas, ce sont des gneiss assez décomposés, devenus même terreux, généralement bien feuilletés, orientés N.N.O. et relevés vers l'ancienne dépression lacustre qui est à l'Est ; l'érosion a eu beau jeu sur ces couches meubles et grossièrement hétérogènes : Aussi le niveau des rizières, au sud d'Ambohiponana, se raccorde-t-il au relief voisin par une paroi presque verticale. — Vient ensuite le gneiss plus dur, en gros bancs, que le torrent traverse en cascade. Plus haut, on coupe des micaschistes fins, un peu lustrés, interstratifiés avec les gneiss, et l'on entre dans les quartzites proprement dits du Bity. Entre 1550 et 1700 m. environ d'altitude, on traverse une grosse bande de granite, peut-être interstratifié, sous forme de gros blocs arrondis, distribués en désordre sur la pente et se prolongeant jusqu'à l'extrémité nord du massif : c'est à cette extrémité nord qu'ils affectent la distribution la plus pittoresque de chaos rocheux : là ils dressent dans les airs les deux énormes pitons dits Faliandro.

Quand on sort de cette bande de granite, on rentre dans les quartzites et on ne les quitte plus jusqu'au sommet : ce quartzite est formé de quartz à grain tantôt fin, tantôt grossier, avec quelquefois un peu de mica ; il est souvent bien feuilleté. L'érosion le segmente en blocs anguleux, de grandeur variable, entassés les uns sur les autres et donnant souvent au paysage un aspect ruiniforme très accusé, avec quelque chose de heurté et de hérissé.—Dans la partie sud, un anticlinal localisé accidente le grand chaînon monoclinal.

Sur ces quartzites et à l'altitude qu'atteint le mont Bity, la flore, formée d'herbes et d'arbustes, sans être exubérante, a une allure spéciale : outre un bambou de petite taille, le "volombato" ou "bambou des pierres" qui monte jusqu'au pic le plus élevé, il importe de signaler comme plus caractéristiques 2 plantes grasses remarquables : sur une masse épaisse, charnue, gonflée de sucs et d'eau et solidement collée au sol pierreux, s'élèvent d'élégantes fleurs d'un jaune éclatant. Ce sont deux espèces d'un même genre : leur nom malgache est Tsimondrimondry. L'espèce non ramifiée(1) est assez commune sur tous les sommets de quartz ou de quartzite de l'Imerina : quant à l'espèce ramifiée(2), je ne l'ai pas encore vue ailleurs.

La bande de quartzite qui précède les granites se développe et s'élargit vers le N.E. du mont Bity et y forme la masse du mont Kiboy (1504 m.), en forme de chaîne. Dans la direction du sud, les roches du Bity se prolongent sur la rive gauche de la Manandona : d'autres chaînons de quartzite presqu'aussi puissants se succèdent dans l'ouest, mais nous ne les avons pas visités.

Au nord, le massif du Bity se termine brusquement dans une dépression relative, due probablement à une faille. Par un contraste frappant, cette dépression, d'altitude moyenne de 1750 m., est formée de croupes herbeuses, mamelonnées, pauvres en affleurements rocheux : c'est l'effet ordinaire du passage ou d'un long séjour des eaux.

La *vallée de la Sahatany*, à laquelle nous donnons les quatre jours suivants, est plutôt, dans son ensemble, une gorge de peu de largeur, très accidentée, une succession de petites expansions creusées par les eaux et de saillies rocheuses : elle est dominée de haut par le mont Bity, qui a, de ce côté, sa pente la plus abrupte. Les terrains de culture y sont d'étendue restreinte, surtout dans la partie méridionale : aussi la population

(1) *Pachypodium rosulatum.*
(2) *Pachypodium brevicaule.*

est elle peu nombreuse. La Sahatany la parcourt laborieusement et finit par rejoindre la Manandona sortie elle-même de la gorge sauvage du Bity. Dans cette région du confluent, les eaux s'arrêtèrent et coulèrent à des niveaux élevés, avant de trouver l'issue actuelle vers le sud-ouest. Un peu en amont, un gros amas de poudingue témoigne de l'érosion intense qui s'exerça sur ce flanc sud-ouest du mont Bity. Mais cette vallée peu hospitalière de la Sahatany a pour elle ses nombreux cipolins et ses filons de pegmatite, gisements de pierres précieuses et de terres rares. Ces cipolins forment une bande assez irrégulière, non rectiligne, d'orientation approximativement nord-sud, s'étendant sans interruption ou presque depuis Ambatofangehana jusque près des sources de la Sahatany, sur quelque 50 kilomètres. Dans la région d'Ambatofangehana, ces cipolins s'étalent est-ouest d'une manière discontinue ; au sud du mont Bity, sur les deux rives de la Manandona, la bande calcaire s'élargit encore en un coude brusque, pour rejoindre à l'ouest la vallée de la Sahatany et accompagner ce cours d'eau : seulement, vers le milieu de la vallée, la traînée se bifurque et les cipolins affleurent sur les deux rives. — Principalement dans la partie nord de ce long parcours, les cipolins sont comme enchâssés dans un lit de micaschistes.

Très souvent ces cipolins se trahissent, même de loin, par la végétation qui les recouvre : ils portent en effet de nombreux et bizarres aloès (*Aloe macroclada* Baker) que les Malgaches nomment "vahon' olona"—aloès à apparence humaine, à cause de la vague ressemblance qu'ils évoquent d'êtres humains dispersés sur les croupes qui les portent exclusivement. Ces cipolins contiennent les principaux filons de pegmatite gemmifères de la région : comme on peut le voir dans l'intéressante carte minière encore inédite de la région, dressée par Mr. Rasamoel ; ces filons sont très ordinairement dirigés Est-Ouest, donc perpendiculairement ou à peu près à la stratification des couches cristallophylliennes, tandis que, dans la région Est de la Manandona, l'orientation des pegmatites est habituellement Nord-Sud. Ces pegmatites ont livré, il y a quelques années beaucoup de pierres précieuses, béryls aux nuances diverses, tourmalines polychromes, spessartine, kunzite, etc...aujourd'hui, ces exploitations sont abandonnées, pour la plupart, soit pour cause d'épuisement, soit par défaut de main-d'œuvre.

En quittant la Sahatany, nous allons directement au nord, traversons un chaînon d'altitude variable de 1850 à 2000 mètres, et redescendons dans le bassin d'Antsirabe-Betafo. Nous consacrons à l'étude de cette nouvelle région et en particulier à ses volcans, six à sept jours en tout. — Le bassin d'Antsirabe-Betafo est, comme l'on sait, une région relativement basse, entre des massifs dont l'altitude avoisine ou dépasse 2000 m. C'est au nord, l'énorme socle de l'Ankaratra, dont le soubassement de gneiss s'élève par places à plus de 2000 m. ; à l'est, c'est le haut plateau qui, à partir de la falaise du mont Mandray, se relève vers le sud-est, jusqu'à la ligne de séparation des eaux de l'Onive et de la Mania ; au sud, se développe un massif principalement formé de quartzite, qui va du mont Bity au mont Olotsingy, en passant par le mont Tongafeno : à l'ouest de Betafo, la ceinture de hauteurs, aujourd'hui percée et abaissée, s'éleva sans doute au moins à 1600 ou 1700 m.

Cette dépression, ainsi nettement délimitée, est le résultat de mouvements tectoniques qui se sont traduits par des effondrements. Deux systèmes de failles ou lignes de fractures principales s'y montrent. Le premier système, parallèle à la grande faille de la côte orientale de Madagascar et à la grande vallée Alaotra-Mangoro, est dirigé

N.N.E.—S.S.O.—Il comprend : 1° la grande faille du mont Mandray, qui se prolonge d'Ambohibary—Sambaina, sur l'Ilempona, au moins jusqu'au coude de la Manandona, au S.S.E. du mont Bity ; 2°, la vallée de la Lohalambo—Ambolotarabe, et celle de la Sahatsindry, au N.E. et N.N.E. de Betafo, qui semblent le résultat de lignes de fractures parallèles. Du reste, c'est par des fentes ayant cette direction N.N.E. que sont sorties la plupart des laves de l'Ankaratra, suivant l'opinion la plus probable, qui est celle de M. Lacroix.

Le second système de fractures a une direction O. N. O., donc sensiblement perpendiculaire au premier : c'est à peu près la direction générale du groupe volcanique de Betafo à celui du Vontovorona. A ce système appartiennent : 1° la grande faille, mentionnée ci-dessus, qui, du nord du mont Bity, se prolonge vers les monts Tongafeno et Oiotsingy, et fait buter les quartzites du sud contre les gneiss et les granites ; — 2° la faille marquée par le cours de la rivière Andrantsay, à l'est de Betafo ; — 3° les fentes par lesquelles se firent jour les sources thermo-minérales d'Antsirabe.

On peut remarquer ici que la ligne de fracture du mont Bity et celle de l'Andrantsay constituent un système de failles en échelon.

Issu de cet ensemble de dislocations, et à une époque qui précède de peu les premières éruptions de l'Ankaratra ou leur fut contemporaine, le bassin d'Antsirabe-Betafo aura désormais une histoire à lui, une sorte de vie indépendante. Les phases ou périodes de cette histoire, au nombre de quatre, indiquées sommairement par M. Lacroix (C. R. Ac. des Sc. 19 février 1912), ont été nettement précisées par M. Perrier de la Bathie (Bul, Ac. Malgache vol. XII. 1913, p. 199 ; — Bul écon. de Madagascar, 1915-1, p. 93 et suiv). Je ne fais que rappeler ces quatres périodes : j'essaierai ensuite de compléter ces indications, en insistant surtout sur le rôle et la distribution des volcans.

1ère période. Grande éruption basaltique de l'Ankaratra, se traduisant, à Antsirabe, par des dykes orientés O. - N. O. — En même temps, établissement de sources thermo-minérales, suivant un système de fentes orientées dans le même sens que les dykes de basalte, c'est-à-dire parallèlement au second système de fractures. Certaines de ces sources, celles d'Antsirabe et celles de la Manandona, ont donné d'abondants dépôts de travertin.

2ème période. Des éruptions boueuses, issues des volcans du groupe du Famoizankova, situé au nord d'Antsirabe, inondent la dépression et la barrent en plusieurs endroits. De là la formation de cuvettes lacustres, dans lesquelles viennent se déposer des alluvions à éléments surtout trachytiques, des cendres volcaniques, des couches de tourbe et encore des coulées boueuses à blocs de trachyte. Ce sont les *cinérites* d'Antsirabe. Ces couches alternatives d'alluvions lacustres, de cinérites et de couches tourbeuses ont une épaisseur de 20 à 30 mètres. Le lac ou les cuvettes lacustres discontinues devaient s'étendre d'Antsirabe vers le nord, jusqu'au confluent de l'Onive et de l'Ilempona, vers l'Ouest, peut-être jusque tout près de Betafo Par places, ces dépôts sont recouverts par les déjections volcaniques postérieures. L'épaisseur et la grande étendue de ces dépôts volcaniques et lacustres sont la preuve d'une activité intermittente, mais formidable, des volcans trachytiques du massif du Famoizankova. — Ces dépôts avaient comblé peu à peu les cuvettes lacustres ; en même temps, les seuils rocheux qui barraient les nappes d'eau vers le sud et vers l'ouest s'étaient abaissés. A Betafo, par exemple, l'ancien sol

de la vallée, recouvert aujourd'hui par la coulée du Iavoko, semble être à quelques 10 mètres au-dessous du sol actuel de la place du marché.

3ème période. Deuxième venue basaltique de l'Ankaratra et établissement des volcans d'Antsirabe-Betafo.

A ce moment, l'Ankaratra envoie vers Antsirabe deux coulées basaltiques principales qui contribuent à donner au réseau hydrographique sa forme actuelle et notamment rejettent la masse des eaux vers le cours de la Manandona. —

En même temps, plusieurs lignes de volcans viennent accidenter la partie occidentale de l'ancienne dépression lacustre. C'est d'abord l'alignement volcanique Sambaina-Andraikiba-Amboniloha-Ambohitsokina, orienté N. N. E. Ces quatre volcans ne sont pas tous du même âge : l'Ambohitsokina, au relief plus effacé, avec ses produits de projection très altérés, semble notablement plus ancien. Ils n'ont pas la même forme et accusent des modes différents d'activité ; mais ils affectent une remarquable unité de direction, et leur ensemble constitue une ligne de relief qui sépare le bassin de la Manandona de celui de l'Andrantsay : ligne de partage des eaux relativement récente et artificielle, comme on voit. — Le Sambaina seul semble avoir donné une coulée qui, vers le sud-ouest, couvre les hauteurs de Iavonarivo. — L'activité de l'Andraikiba s'est épuisée probablement en une explosion unique, qui a créé le gracieux bassin aux eaux bleues que l'on connaît.

Dans le nord de Betafo, une, peut-être deux lignes de volcans ont cette même orientation N. N. E : établis probablement sur une bande de terrain fracturé, ils encadrent la vallée de la rivière Lohalambo-Ambolotarabe. Le premier de ces alignements volcaniques comprend les volcans Ambitsika, Ambohitrampopnga et Fasina.

Le curieux Tritrivakely est un peu en bordure de cette ligne volcanique : c'est un cratère d'explosion, dans le genre du Tritriva et surtout de l'Andraikiba : il a l'aspect d'un gigantesque chaudron, de quelque 3000 m. de diamètre et de 60 m. de profondeur ; il s'ouvre vers le milieu d'une dépression presque plate, que ses parois dominent de quelques mètres seulement. Une nappe d'eau sans épaisseur en occupe le fond très plat. — La deuxième ligne volcanique, plus hypothétique, comprend l'Ambohitsampana et le Mahatsinjo. L'Ambohitsampana (2119 m.) et le Fasina (2153 m.) sont les géants des volcans de Betafo : ils font la jonction entre ces derniers et la masse volcanique de l'Ankaratra. — Le volcan Ambohitrampopnga est remarquable par la masse de matériaux meubles, cendres, lapillis, fragments de gneiss, etc. qu'il a donnée.

La plupart des autres volcans de Betafo sont répartis sur deux lignes parallèles orientées O. - N. O et jalonnent aussi vraisemblablement deux fentes suivant lesquelles un effondrement dut se produire, préparant la vallée de l'Andrantsay. C'est, au sud de la vallée, l'alignement Angilofotsy, Kirogy du nord, Kirogy du sud, Tritriva — je ne cite que les termes les plus saillants d'une série qui paraît très continue : c'est, au nord de la même vallée, l'alignement Ambohimaro-Iavoko-Antsifotra, qui semble bien aussi comprendre, plus au S. S. E., l'Itavo.— Le Sambaina, situé sensiblement sur cet alignement, est ainsi au point de croisement de deux lignes volcaniques de directions perpendiculaires : chose plus remarquable encore, le point de croisement des deux lignes volcaniques, perpendiculaires elles aussi, Antsifotra-Iavoko et Ambohitrampopnga-Fasina, porte les deux volcans jumeaux d'Ambohimaro et d'Ankitsika.

Citons quelques particularités propres à quelques-uns de ces volcans. Ceux du 2ème

sud de l'Andrantsay ne semblent pas avoir donné de coulées, au moins importantes : on y observe surtout des produits de projection. Le pittoresque dyke-piton du Vohimalaza, qui domine l'horizon sud de Betafo, est à peu de chose près dans le prolongement de cet alignement volcanique du sud. Parmi les volcans du flanc nord de l'Andrantsay, le Iavoko et l'Antsifotra sont remarquables par leurs coulées : celle du Iavoko s'étend au loin, jusqu'à 7 ou 8 km. dans la vallée de Betafo, au delà de Ranomafana. En amont, et conjointement sans doute avec une coulée venue de l'Antsifotra, la coulée du Iavoka barra la vallée de l'Andrantsay : il s'ensuivit la formation d'un lac sur l'emplacement des rizières de Marintampona. Les anciens niveaux de terrasses de ce lac s'observent à diverses hauteurs au nord et en contre-bas de Lavonarivo. L'existence de ce lac ne fut probablement pas de bien longue durée : les eaux se creusèrent une issue soit dans les matériaux peu résistants de la coulée, soit à la surface de séparation de la coulée et des gneiss restés en place. C'est dans les eaux de ce lac en voie de disparition, dans les eaux de la dépression d'Antsiravazo à Antsirabe, et sans doute dans d'autres vallonnements analogues que se sont constitués les dépôts à Hippopotames, à Aepyornis et Lémuriens. Ces riches dépôts, qui, à Antsirabe et à Marintampona ont donné une si belle moisson de subfossiles à l'Académie Malgache, indiquent des conditions de climat et de végétation très différentes de l'état actuel : pluies plus abondantes et plus fréquentes, végétation arborescente, faune plus riche et plus variée. Comme l'a démontré M. Perrier de la Bathie il semble bien que cette faune ancienne a été détruite par l'homme nouveau venu, soit directement, soit indirectement, par la combustion de la forêt.

Parmi les volcans de la région, quelques-uns, en petit nombre, sont en dehors des alignements mentionnés ci-dessus : tel le Vohitra ou Vohidronono, dont la silhouette originale ne contribue pas peu à donner du pittoresque à la capitale du Vakinankaratra ; tel encore l'Andrefansarahangy, non loin à l'Est de Betafo, remarquable par ses petits cristaux d'olivine et des fragments d'augite arrondis et d'apparence roulée.

La vallée de Betafo doit aux volcans qui l'entourent un cachet de variété et d'originalité, une remarquable fertilité de ses rizières et de ses terrains de culture. Il y a le revers de la médaille : ce sont les tourbillons de cendres volcaniques soulevés par le vent d'Est rendu plus rapide et plus violent par le rétrécissement de la vallée et par l'appel d'air de la région occidentale plus chaude.

Notes biologiques sur quelques aranéides de Madagascar

Par le R. P. CAMBOUÉ

La faune arachnologique de Madagascar est des plus riches. Les Dr. Auguste Vinson est le premier, si je ne me trompe, qui, durant un séjour assez prolongé qu'il put faire dans la grande île africaine, comme membre de l'ambassade destinée à représenter la France au couronnement de Radama II, étudia cette faune et publia le résultat de ses études et observations dans un ouvrage paru en 1863 sous le titre de "*Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar*(1). Mais il reste encore beaucoup à faire à ce sujet. Il est en effet, assez peu d'entomologistes qui se soient consacrés à cette spécialité de l'histoire naturelle de Madagascar, cependant si intéressante(2).

Il m'a été donné, durant quelques loisirs que m'a laissés parfois mon ministère de fréquenter un peu chez Dame Arachné ; et je ne le regrette pas.. D'autant moins que je puis ainsi répondre aujourd'hui au "*desideratum*" que me manifestait dernièrement notre Président de l'Académie de Tananarive, le Dr. Fontoynont, d'apporter ma petite contribution aux collections du Musée d'Histoire naturelle fondé sur ses heureuses initiatives. Dans une visite que je fis dernièrement à cet intéressant Musée, je remarquai que, riche en specimens divers de l'histoire naturelle de la grande île africaine, nos "Aranéides" n'y étaient point cependant encore représentées, d'où mon petit envoi d'aujourd'hui avec les notes cijointes :

---

(1) *Durant un séjour que je fis à St. Denis de La Réunion, j'eus l'avantage de pouvoir m'entretenir assez souvent avec le bon et savant Dr. Auguste Vinson, aujourd'hui décédé : Un de ses humoristiques amis disait de lui, en parodiant Virgile :* ... "Et pater... Areneas" ! (sic)

(2) *Le Dr. Auguste Vinson aimait à dire qu'ayant mis la tête à plusieurs fenêtres de l'histoire naturelle, il avait toujours laissé ouverte celle qui donnait sur l'Araignée. Et Léon Dufour, le savant entomologiste, lui écrivait, un jour :* — "*Malgré mon âge, avancé c'est m'inviter aux noces que de me parler* d'Arachnides : *c'est une classe d'animaux industrieux que j'ai aimée et que j'aime encore passionnément : ils sont avec les Hyménoptères, l'"Institut de l'entomologie.*"

Dans un autre ordre d'idées, l'araignée serait considérée, de par la mythologie austronésienne, comme ayant un caractère lunaire et représenterait le premier ancêtre humain. Et, de par ailleurs un savant la donnait naguère comme le symbole de l'unité des idées opposées, "élucidant l'unité des deux poles apparemment irréconciliables de la pensée humaine : l'immanence de dieu en opposition avec la transcendance ; ou du système théiste avec le système panthéiste... *L'araignée étant le grand tisserand qui vit et travaille dans sa toile tout en étant indépendante de cette toile; qui produit d'elle-même cette toile et peut, quand elle le veut, la retirer à elle : qui se trouve hors de cette toile et pourtant à son centre*" — (*Cfr* : "Anthropos" : *tome VIII, fasc.* 1 — 1913)

Nephila Madagascariensis. — "*Epeira Madagascariensis*, (*Vinson*)."

Au milieu de larges toiles aériennes dont les rayons du soleil font miroiter les fils d'or, voyez cette araignée géante immobile sur ses huit longues pattes étendues. C'est l'Halabe ou "Folihala" des Malgaches(1). Le Dr Auguste Vinson a donné une description scientifique de l'"halabe" femelle nommée par lui 'Epeira Madagascariensis" et classée depuis dans le genre "NEPHILA" : Grande, tuberculée ; corselet noir avec duvet d'argent ; l'abdomen allongé et cylindrique, noir, argent ; des points et des dessins jaunes d'or au centre, sur un fond noir : l'un, placé sur le sommet de cet organe, représente une couronne. Pattes d'un beau rouge de feu, avec le voisinage des articulations et les extrémités noires.

Le mâle est un vrai pygmée à côté de la femelle ; il ne mesure guère, en effet, que trois centimètres environ de longueur totale, de l'extrémité des pattes antérieures à l'extrémité des pattes postérieures, tandis que celle-ci atteint jusqu'à près de quinze centimètres : Le céphalothorax est brunâtre, légèrement cendré ou teinté de gris : L'abdomen ellipsoïde allongé, est brun, tacheté sur les côtés de brun jaunâtre : Les pattes, longues et épineuses, sont à peu près de la même couleur que l'abdomen. —

Tandis qu'au centre de ses réseaux dorés tendus et fixés aux arbres ou aux édifices voisins par de longs cordonnets de soie, l'"Halabe" femelle trône en souveraine, entourée de Linyphies(2) au costume argenté, qui lui font comme une cour d'honneur, le mâle, chétif prince consort, se tient modestement à distance respectueuse, semblant avoir conscience de son infériorité, et aussi du danger qu'il court, faute d'autre proie, d'être dévoré par sa puissante épouse, Semiramis de la gent aragne(3).

On peut dire, en toute vérité de l'"Halabe" :

Sur ses pièges tendus sans cesse vigilante,
Dans chacun de ses fils elle paraît vivante.

(1) "*Halabe*" (*prononcez Halabé*), *vient des mots hovas* "*Hala*" (*Araignée*) *et* "*Be*" (*grande*) — *Folihala* (*prononcez Foulihala*), *vient des mots hovas* "*Foly*" (*fil, action de filer*). *Hala* (*araignée*),

(2) *Petites aranéides du genre* LINYPHIA (*Latreille*).

(3) *Le Dr. A. Vinson, au sujet du mâle de nos grandes Epeires ou Néphiles écrit* : "*Rien de plus disparate que de voir la petitesse du mâle auprès du volume énorme de la femelle ; il se promène sur elle, marche sur ses côtés, fuit rapidement en se laissant glisser le long de ses longues pattes comme le long d'un câble, lorsqu'il redoute sa colère, ou se réfugie sur son dos pour échapper à son atteinte ... La nature, d'aillleurs, a prévu les dangers que peut courir le mâle, en dotant chaque toile et chaque femelle de la présence de deux mâles... Le plus faible de ces mâles se tient éloigné du plus fort ; s'ils se rencontrent, ils se livrent un combat acharné. Ayant renfermé dans un grand bocal deux mâles avec une femelle je les ai vus s'aborder avec furie et l'un d'eux tomber sur le carreau, expirant*". —

Ce n'est pas seulement deux mâles que j'ai vus sur la toile d'une de nos grandes Néphiles de Madagascar "*Halabe*" : *A Ambohitelona, j'en vis, un jour du mois de juin, vers midi, sept réunis autour d'une* "*Halabe*" *femelle ! C'est l'inverse des hovas polygames d'Andrianampoinimerina, qui pouvaient avoir sept épouses, mais pas plus* : — "*Quand vous prendrez plusieurs épouses, soit vous mes parents, soit vous mon peuple, décrétait le grand roi fondateur de l'hégémonie hova, sachez que vous ne pourrez en prendre plus de sept. Seul j'ai le droit d'en avoir douze parce que ce sont les douze épouses du gouvernement ; qu'elles discutent avec moi les affaires publiques et que ce nombre n'est pas exagéré, quand il s'agit de gouverner et de se faire obéir à distance*" — (*Calet, Julien, Malzac*, — Tantaran' ny Andriana.).

Dès qu'un insecte vient à donner dans ses réseaux, elle se précipite aussitôt sur l'imprudent et en fait sa proie. Serait-ce un Orthoptère ou un Lépidoptère de grande taille, qui rencontre en chemin l'embuscade de notre "Nephile" tout comme le moucheron du Fabuliste:

Il y rencontre aussi sa fin ! —

* * *

C'est avec le lever du soleil que l'"Halabe", procède à l'œuvre importante de la ponte. Pour établir le cocon berceau de sa progéniture, elle choisit un abri à quelque distance de sa toile. Après avoir tissé, au préalable, une épaisse et molle couchette soyeuse, s'arcboutant sur ses pattes au-dessus de cette espèce de nid, elle y dépose ses œufs dont elle forme un gâteau compact et homogène, parfaitement adapté au nid. La progéniture de l'araignée a son lit mœlleux ; reste à y ajouter un abri ; car la mère ne sera pas là pour réchauffer ses petits. L'"Halabe" se remet à l'ouvrage et bientôt œufs et nid sont pourvus d'une épaisse et chaude couverture de soie. Puis, la tisseuse, se faisant tout à la fois manœuvre et maçon, va chercher divers détritus dont elle couvre son cocon afin de le dissimuler. L'éclosion des jeunes "Halabe" a lieu après trente jours environ, à la saison chaude, et soixante-cinq, à la saison froide.

* * *

L'"Halabe" mère me fut naguère sujet d'expériences et observations intéressantes :

— Enlevant à notre "Néphile" son cocon sur le point d'être terminé, je substituai aux œufs un petit tampon de coton recouvert d'un morceau de papier rose en imitant vaguement la couleur. Sans doute, pensez-vous, l'araignée, jouissant d'une certaine réputation d'intelligence, va se mettre à la recherche de ses œufs disparus, et si elle ne peut les retrouver, abandonner une entreprise et un travail désormais inutiles. Point du tout : La bête reprend tout simplement ses opérations de tissage, juste au point où je les ai interrompues, donne le dernier coup de main, ou plutôt de patte, à l'enveloppe soyeuse, puis se met en devoir de ramasser les détritus dont elle protègera le faux cocon, tout comme s'il renfermait encore ses œufs. — Je supprime le papier coloré, et au lieu de faire disparaître les œufs je les déplace seulement et les transporte à quelques centimètres de l'enveloppe soyeuse. *L'intelligente* araignée ne manquera pas, cette fois, de découvrir la supercherie, et laissera l'enveloppe vide pour s'empresser d'aller protéger sa progéniture. Pas d'avantage : La bête reprend encore son travail, juste au point d'interruption, et l'achève de son mieux tandis qu'elle délaisse ses œufs, tout à côté.

Un autre jour, j'interromps encore l'"Halabe" en train de confectionner son cocon. Aux œufs et à l'enveloppe soyeuse, en partie déjà tissée, que je fais disparaître, je substitue le cocon d'une autre "Halabe," ne renfermant plus que des débris d'œufs éclos depuis longtemps. Comme dans les deux expériences précédentes la bête reprend ses opérations à leur point d'interruption, et déploie, à protéger le nid vide et abandonné de l'étrangère, la même sollicitude que s'il s'agissait du sien propre.

L'Halabe," comme je l'ai fait remarquer, après avoir achevé le tissage de son cocon, le tapisse de détritus destinés apparemment à en dissimuler la couleur voyante, afin de mieux protéger les œufs et les jeunes araignées après l'éclosion. Une "Halabe" va pondre : Je ne laisse à sa portée que des parcelles brillantes de papier d'étain. Comment va se comporter *l'intelligent* animal ? Sans doute, il se gardera d'ajouter au brillant de la soie le miroitement plus révélateur encore du clinquant. Or, la bête court aux parcelles de feuilles d'étain et en tapisse son cocon tout comme elle aurait fait avec les détritus ordinaires.

Aux parcelles de papier d'étain que je laisse à la portée de l'"Halabe" je joins divers détritus. Cette fois l'araignée pourra choisir et son intelligence lui fera laisser le clinquant révélateur pour prendre les détritus protecteurs. Nullement : La bête allant quérir indistinctement parcelles de clinquant et détritus, plaque les uns et les autres sur son cocon. Si aux parcelles de clinquant je substitue des fragments de papier blanc, l'"Halabe", se comporte de la même façon (1).

Est-ce là agir avec discernement, faire preuve d'intelligence ou de raison ? Au lecteur d'en juger.

*
* *

Si l'"Halabe," ne semble pas avoir reçu de l'Auteur de la nature la raison ou l'intelligence en partage, elle est cependant bien douée sous d'autres rapports. — Avec sa parure or et argent, son fond ébène et rouge, on pourrait dire, si les termes ne semblaient jurer, qu'elle est une belle araignée d'ornement ! — Puis, avec la beauté l'"Halabe" possède des qualités utiles. Outre les services qu'elle rend en faisant sa proie de divers insectes nuisibles qui viennent se prendre dans sa grande toile (2) cette araignée peut fournir à l'homme une soie à propriétés physiques précieuses, un médicament, voire même une nourriture.

---

(1) *Dans une lecture faite à l'Académie royale de Belgique sur* La ressemblance protectrice dans le règne animal, *M. F. Plateau signalait une expérience analogue de Herman Fol.— Celui-ci, après avoir nettoyé à fond un* Maia squinado *de sa toison végétale, le mit dans un réservoir où il n'avait à sa dispostion que des brins de paille et des fragments de papier blanc. Or l'animal incapable de raisonnement, obéissant à un besoin impérieux, accomplit, d'instinct, un acte absurde : — "il se colla consciencieusement sur les dos ces objets qui ne pouvaient que le rendre encore plus visible que s'il n'avait rien mis"— Des faits analogues ont été observés à Concarneau. pour la Dromia* (Dromia vulguaris).

(2) *A ce propos je ferai remarquer, sans toutefois y donner trop d'importance pour le moment et sous bénéfice de plus ample inventaire, que notre "Halabe" attira l'attention du gouvernement Belge qui, quelque temps avant la guerre actuelle, me fit demander de voir s'il ne serait pas possible d'essayer l'introduction et l'acclimatation de cette grande araignée au Congo Belge, dans le but de combattre la mouche "Tsé Tsé". Et je fus invité par le Ministère des Colonies de Bruxelles à faire des envois de cocons ou coques ovigères d'"Halabe", avec œufs fécondés, au Jardin d'essai de "Kisantu". — Je me propose d'adresser plus tard une note particulière à l'Académie malgache sur ce sujet quand j'aurai reçu communications nouvelles du Directeur du Jardin d'essai de Kisantu. — D'autre part, un article du* Dr FONTOYNONT *à propos des épidémies palustres des hauts plateaux de Madagascar paru dans la* Revue de Médecine et d'Hygiène tropicale, no 1, 1905, *où le savant Docteur se demandant à quelles causes il fallait attribuer la progression formidable du paludisme à Tananarive en 1905 (les victimes de cette maladie ayant dépassé, pendant le seul mois de Juin de cette année 1905, celles des années 1902, et 1903 réunies)" signalait deux faits ayant*

J'ai déjà parlé de la soie fournie par l'"Halabe"(1). Quand bien même cette soie ne saurait offrir à l'industrie textile proprement dite, une matière première vraiment pratique, ses propriétés physiques, par exemple sa grande élasticité, pour ne point parler des autres, moins bien constatées, pourraient peut-être néanmoins lui valoir emploi utile.

La comparaison du fil simple de l'"Halabe" avec des baves à deux brins des cocons de "*Bombyx*" divers a été faite par le "Laboratoire d'études de la soie" de Lyon, sur des échantillons que j'avais envoyés à la Chambre de commerce de cette ville. Le tableau ci-dessous indique les résultats obtenus :—

Noms des producteurs de soie	Titres en grammes à 500 m	Élasticité o/o	Ténacité gr.	Diamètre du fil Simple en brin
Araignée halabé...	0,233	17	66	0,065
Théophila mandarina	0,324	16	40	0,243
Chine (annuel) Canton	0,470	15	41	0,246
Chine (annuel) Woosih	0,684	17	44	0,254
Chine (polyvol) Ching-Pits'an	0,465	12	35	0,226
Tonkin (indigène)	0,679	15	40	0,281
Bengale (Madrassee)	0,588	15	40	0,245
Japon (Bi. de Saitama)	0,969	17	56	0,262
Italie (Ombrie)	0,966	17	62	0,282
France (Provence)	0,918	19	65	6,315

Comparaison des fils simples d'araignée halabe avec les baves à deux brins des cocons.

(12 *fils d'araignée comparés à 6 baves de bombyx divers.*)

*
* *

Il a été publié dans le monde savant des travaux sur l'emploi des Aranéides en thérapeutique. Les Malgaches bien avant ces publications, sans doute, ont fait entrer l'araignée "Halabe" dans leur "*materia medica.*" C'est ainsi qu'en "Imerina" la poudre d'"Halabe" grillée est un remède usité contre la maladie "*Tambary*"(2). Cette

pu influer sur cette progression : les déplacements considérables des gens des hauts plateaux émigrés vers les régions malsaines de la côte ; et les "gardes de nuit" — *A ces deux causes on pourrait peut-être en ajouter une autre : l'énorme quantité d'araignées "Halabe" que l'Ecole professionnelle de Tananarive faisait alors capturer par les indigènes, pour des essais d'utilisation de la soie de cette araignée : ce qui permit aux Anophèles de se multiplier outre mesure, ne venant plus se prendre dans les réseaux de la grande toile de l'"Halabe".*

(1) *Cfr : Revue des sciences naturelles appliquées : 1º lu 20 Mars 1898. — "Cosmos" 1898*

(2) *Le Docteur Daruty, de l'île Maurice, qui a eu l'occasion d'étudier cette affection dans toutes ses phases a été frappé de sa parenté comme marche et comme terminaison avec l'athrepsie. C'est aussi l'opinion du Docteur Fontoynont : voir sa note, dans "Oly et Fanafody" : Bulletin de l'Académie malgache. Vol. XI, 1913 page 173.*

araignée entre encore dans la formule d'un médicament prescrit par les empiriques malgaches dans les cas de coqueluche ou toux convulsive des enfants. Et, il y a quelque temps, l'un de mes confrères de la Mission catholique de Tananarive me disait qu'un de ses amis s'était délivré d'une écharde pénétrée fort avant dans le pied, et qu'il n'avait pu extraire d'aucune autre manière, par l'application d'un cataplasme d'abdomen d'"Halabe."

* * *

Au point de vue gastronomique, en dépit de l'exemple de notre célèbre savant Lalandre croquant à belles dents, dit-on, une araignée de cave, à laquelle il trouvait un "goût de noisette," et malgré la récente institution d'une Société de "*Mangeurs d'araignées*" je doute qu'un plat des meilleures araignées du monde soit jamais fort apprécié de nos estomacs européens. "Préjugés de l'estomac," a-t-on dit, existant encore dans notre vieille Europe : N'y voit-on pas, en effet, des gourmets rechercher, cependant, certains larves parasites d'un fromage en renom ! De fait, un estomac malgache ne dédaigne pas lui, une friture d'"Halabe." Et que l'on veuille bien ne pas croire que c'est là un mets du seul vulgaire. Naguère, des princesses du sang royal, à "Ambohibeloma," préparaient elles-mêmes un plat panaché d'araignées "Halabe" et de hannetons, "Voangory": Les doigts fuselés de leurs "Altesses royales" enlevaient délicatement aux araignées les pattes, aux hannetons les élytres et la tête. Coléoptères et Aranéides, après cette opération préliminaire du "*Tangosana*," étaient destinées à la table princière. Ce n'est pas là, toutefois, que j'invite le lecteur à venir faire plus ample connaissance avec notre grande "Néphile" de Madagascar l'"Halabe".

II

SPHASUS LUCASII (*Vinson*).

Cette Aranéide se tient sur des plantes herbacées et sur les petits arbustes où elle file une toile peu étendue. Les indigènes de l'Imerina donnent à cette araignée le nom de JABORA ou FANDRORA. — "Le céphalothorax a six millimètres de long : il est de forme ovalaire, arrondi postérieurement et terminé, en avant par une pointe qui, coupée carrément à son extrémité, supporte les yeux sur un petit trapèze noir et brillant. Le corselet est très élevé, bombé et comprimé sur les côtés ; sa couleur est d'un jaune clair pale ou d'un vert transparent et tendre ; il est parcouru par de petites lignes d'un rouge sanguin, semblable à des veinules ; deux au centre marchent parallèlement très près l'une de l'autre ; deux latérales errent sur les bords du corselet et, parvenues près des mandibules, se recourbent en bas. — L'abdomen conoïde a dix ou douze millimètres de long. sa couleur est tantôt d'un vert tendre, tantôt d'un jaune marron, plus ou moins clair. Sur sa face supérieure et médiane règne une bande longitudinale d'un rouge brun, étendue de la base à la pointe. La marge de cette bande abdominale est encadrée de deux séries de taches blanches, allongées elliptiques se touchant les unes les autres ; deux d'entre elles sont isolées dans la bande elle-même ; deux autres au-dessous de ces premières la traversent obliquement pour se continuer avec les taches blanches sous-jacentes. Sur les côtés de l'abdomen, au milieu de la couleur verte ou marron clair, il y a une bande longitudinale jaunâtre. Sous le ventre, une autre, d'un rouge brun

et encadrée qui correspond à la bande sus abdominale, de même couleur qu'elle, par deux lignes blanches marginales, mais d'un dessin plus régulier. Cette bande sous-ventrale est plus large près de la base de l'abdomen. Le bandeau est vaste, vertical, d'un tiers aussi long que les mandibules, qui sont allongées, coniques, d'un vert tendre ou jaunâtre. Quatre traits rouges partant des yeux, s'abaissent pour rayer le bandeau longitudinalement, puis descendent sur le devant et les côtés des mandibules, les lignes latérales, au contraire, d'abord rouges sur le bandeau se continuent en traits noirs sur les côtés des mandibules. Les pattes sont très allongées, jaunâtres, armées de longs piquants ; elles offrent quelques taches noires près des articulations et sont terminées en noir. Leur fémoral est maculé, sous la face intérieure de petites taches rosées ou purpurines du plus charmant effet(1).

Légère, alerte, je pourrais même dire gracieuse, si ce qualificatif appliqué à une araignée ne semblait jurer, la bestiole va de rameau en rameau, de fleur en fleur, en quête de butin.

* * *

Un dôme, pavillon ou vélarium élégant, fait de verdure et de soie, assujetti, pour le protéger contre les secousses trop violentes de la brise, par un réseau de fils habilement disposés et fixés aux alentours ; telle est la demeure que prépare à sa progéniture la *jabora* sur le point de devenir mère. Sous ce gracieux pavillon, l'araignée établit son berceau, cocon soyeux demi sphérique renfermant les œufs au nombre de 100 à 150 environ.

L'"Halabe", après avoir pourvu à l'abri de sa progeniture, ne semble plus trop s'en inquiéter , la *jabora*, elle, son cocon achevé, ne le quitte plus. A peine s'en éloigne-t-elle quelques instants, soit pour réparer les avaries survenues à son pavillon, soit pour saisir une proie passant à portée.

La *jabora* vient-elle à s'apercevoir qu'un danger menace la petite famille, elle déploie, pour sa défense, le plus admirable courage. Couvrant de son corps le cher et précieux berceau, elle l'étreint, le serre et fait jouer contre l'ennemi toutes ses...batteries.(2)

* * *

Fait-on la *fandrora* ou *jabora* prisonnière dans la plus étroite et la plus sombre des prisons, elle ne se sépare pas de son cocon. Ce cocon vient-il à lui échapper, lui est-il arraché de force, elle ne l'abandonne pas encore et lui reste unie par un dernier lien, faible fil de soie il est vrai, mais suffisant pour lui permettre de revenir au secours du cher berceau. Ce faible lien lui-même vient-il à être rompu, elle saura encore ressaisir son cocon et le rapporter sous son dôme de verdure et de soie.

Une vingtaine de jours après la ponte a lieu l'eclosion des jeunes *sphases*. Longtemps encore ils resteront sous la tutelle de la mère qui continuera à veiller sur eux avec un soin jaloux jusqu'au jour de l'émancipation.

Que de mères nous pourrions renvoyer à l'"école de l'araignée", a dit un ancien

(1) "*Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar*" ; *par Auguste Vinson, Paris* 1863.

(2) *Entre autres armes naturelles, le "sphase de Lucas" possède la faculté d'émettre un liquide d'une odeur repoussante ; d'où sans doute son nom malgache de "Fandrora" (cracheur).*

auteur ; et comme preuve à l'appui, il nous a laissé en son bon vieux style l'histoire de l'"Araignée loup".

"Dans la vue de mettre à l'épreuve la tendresse singulière de cette araignée pour ses œufs, il me vint en pensée d'en jeter une des plus sauvages dans la fosse d'un grand fourmilion. Elle se tira bientôt du précipice et remonta avec agilité au haut de la fosse Je l'y précipitai de nouveau : Le fourmilion plus leste cette fois que la première, saisit avec ses cornes le sac aux œufs et l'entraînait sous le sable pour en faire sa curée. De son côté, l'araignée s'efforçait de tirer à elle le sac et de l'enlever au ravisseur invisible qui s'en emparait. L'espèce de glu qui collait le sac au derrière de l'araignée ne put tenir contre des secousses aussi violentes ; le sac se sépara du derrière ; mais l'araignée le reprit aussitôt avec ses pinces et redoubla ses efforts pour l'arracher au fourmilion. Ce fut en vain : le fourmilion continua à entraîner le sac sous le sable. L'infortunée mère pouvait au moins dérober sa vie à l'ennemi ; elle n'avait qu'à lâcher le sac, et à regagner le haut de la fosse ; mais chose étonnante, elle préféra se laisser enterrer toute vive. Comme le sable me cachait ce qui se passait, je voulus en retirer l'araignée pour m'assurer si elle tenait encore le sac aux œufs ; mais je m'y pris sans doute avec trop peu de ménagement ; le sac demeura au fourmilion. La tendre mère privée de ses œufs ne voulut point quitter la fosse où elle venait de les perdre. J'avais beau la piquer à plusieurs reprises avec le bout d'un brin de bois pour l'obliger à sortir de la fosse, elle s'opiniâtrait toujours à y demeurer. Il semblait que la vie lui fut devenue à charge et qu'il n'y eut plus pour elle de plaisir à espérer".

L'Araignée-loup s'appelle aujourd'hui "Lycose" et l'amour maternel de ces Aranéides est devenu "classique," si je puis m'exprimer ainsi. Notre *fandrora* ou *jabora*, nous l'avons vu, ne semble pas le céder à l'Araignée-loup en attachement et en sollicitude maternelle.

Mais, ici encore poussons plus avant l'observation, et comme nous l'avons fait pour l'*Halabe*, expérimentons.

*
* *

Aux rameaux d'un oranger, une *jabora* mère a fixé son pavillon ou dôme soyeux. Prenant à l'araignée son cocon, je lui offre celui d'une étrangère. La bête s'en saisit et semble se comporter avec le cocon étranger tout comme avec le sien propre.

Sur un arbuste voisin, deux autres *jabora*, côte à côte, veillent sur leur progéniture. J'enlève à chacune des araignées mère son berceau avec ses œufs et le donne à l'autre. Les deux bestioles ne semblent pas se douter le moins du monde de la substitution.

A la tige d'un dalhia, j'avise le dôme élégant de la *jabora* abritant l'araignée mère et sa progéniture. D'un coup de doigt je déchire le velarium de soie et de verdure. Le surlendemain je constate que la *jabora* a réparé le désastre. Coupant la tige du dalhia, je transporte le pavillon et ses hôtes dans une de mes cages d'études, à couvercle de verre. Que fait notre *jabora* ? Elle abandonnera sans doute, pensez-vous, l'abri protecteur dont, la veille, elle a réparé les brèches avec tant de soin, pour aller s'installer dans quelque recoin de la cage et y mettre son berceau en lieu sûr ? Pas du tout : la bête va occuper, elle et sa progéniture, contre le couvercle de verre de la cage,

à l'endroit le plus apparent, une position correspondant à celle qu'elle avait sous le "dôme-abri" du dalhia.

Mais voici que dans une autre de mes cages d'études, j'observe qu'une *jabora* mère à qui j'ai enlevé son cocon pour le lui présenter ensuite à côté de celui d'une étrangère, a repris son berceau, laissant l'autre à terre. Dès lors à cette *jabora* mère fidèle j'enlève, à nouveau, son cocon ; puis introduisant dans la cage une autre *jabora* mère, elle aussi privée, au préalable, de ses œufs, j'offre à mes deux araignées quatre cocons réunis, les deux qui leur sont propres et deux autres provenant de bêtes étrangères. Ma *jabora* court sus à l'intrus, l'occit et le dévore ; puis, parmi les quatre berceaux, se saisit de celui qui renfermait sa progéniture vraie et l'emporte, en semblant l'étreindre avec amour : Agirait-elle avec discernement ? Continuons à expérimenter :— Le lendemain, enlevant encore à ma *jabora* son cocon, je le replace dans la cage à côté des trois autres de la veille. Cette fois ce n'est plus le sien mais l'un des trois autres que la bête saisit pour lui prodiguer, les jours suivants, sa sollicitude maternelle ! Ce berceau étranger je l'enlève encore à ma *jabora*, après quelques jours : puis je remets l'araignée en présence des quatre cocons. Cette fois ce n'est plus d'un seul, mais de deux des berceaux étrangers qu'elle s'empare. Durant quelques jours elle semble leur donner ses soins, puis elle les quitte pour aller aux deux autres, les reprend ensuite encore pour les quitter à nouveau, passant ainsi des uns aux autres.

* * *

Diverses expériences, semblables à celles que je viens d'exposer succinctement, renouvelées plusieurs fois sur des "Sphases de Lucas," m'ont donné généralement des résultats analogues qui ne semblent pas militer en faveur d'un discernement intelligent chez cette araignée pas plus que chez l'*Halabe*, comme nous l'avons vu plus haut.

III

GASTERACANTHA FORMOSA (*Vinson*)

Les "Gasteracanthes" (*Plectanes* de Walckenaer), se rapprochent beaucoup des *Epeires* par le nombre et la disposition des yeux. Elles s'en éloignent par la conformation du corps et par celle des pattes. La chaîne entre les deux genres semble preparée par ces Epeires bifides ou anguleuses et définitivement établie par la famille des *Epeires gastérachantides*. Ces formes, de plus en plus irrégulières, deviennent en s'exagérant des caractères chez les *Gasteracantha*. Ces faits démontrent, ainsi que le professait M. de Blainville, que les yeux seuls chez les Aranéides, ne sauraient satisfaire aux règles d'une bonne classification. Les *Gasteracantha*, établissent une toile à la façon des Epeires avec un réseau vertical composé de fils en spirale croisés par des rayons droits qui partent du centre où l'araignée se tient immobile.—La *Gasteracantha formosa* est commune dans la région des hauteurs centrales de Madagascar.— "Jaune rougeâtre, ayant environ 10 millimètres de longueur sur 20 millimètres de largeur, elle présente une série de points enfoncés sur le devant et l'arrière du test, qui est incurvé, armé antérieurement et postérieurement de deux petites épines mais d'une très forte épine latérale. — Le corselet, rougeâtre est petit, incliné, recouvert par le bord de l'abdomen ; la tête est bombée et évasée vers le bandeau ; les mandibules sont bombées et inclinées en avant, les pattes

sont fines et petites ; les postérieures un peu plus longues que les deux premières paires antérieures qui semblent d'égale longueur —L'abdomen ou test est vaste, offre six épines latérales se relèvent des deux côtés comme de grandes cornes. Il est peu long, fort large, le bord antérieur vu à la loupe est bordé et finement denté; il est armé d'une petite épine antérieure, oblique et orné de dix points imprimés ou scillés qui vont en diminuant de dehors en dedans.—Entre les épines latérales et postérieures est disposée une autre rangée de neuf points enfoncés. Un second plan en arrière et au-dessus offre deux petites épines. Au centre du test, qui est jaune orangé, sont quatre autres points disposés en carré. Le dessous de l'Aranéide est conique bordé de points en avant et en arrière. Il existe un fort tubercule conique sous le ventre entre l'insertion du corselet et la rosette des filières.—

Le Dr. Auguste Vinson à qui j'emprunte cette description de notre "*Gasterachanta formosa*" femelle, en a présenté plusieurs spécimens bien conservés au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il ne semble pas avoir connu le mâle dont je joins plusieurs spécimens à ceux de l'araignée femelle dans mon envoi au Muséum d'histoire naturelle de Tananarive.

J'ai pu faire quelques expériences nouvelles au sujet de notre "Gasterachante magnifique."

Sous la veranda de ma case exposée à l'Ouest, une "Gasterachanta" femelle a établi sa toile. Je jette sur cette toile deux jeunes " Linyphies," petites Aranéides parasites des larges toiles de nos Nephiles ou grandes Epeires malgaches. Tout comme ces dernières, la *Gasterachanta formosa* laisse ces "Linyphies" séjourner en paix sur ses domaines soyeux et n'en fait pas sa proie ; les deux espèces d'Aranéides semblent avoir fait un pacte d'alliance, se considérant mutuellement comme utiles l'une à l'autre.

Sur cette même toile de notre "Gasterachanta" je jette une jeune "Nephila Madagascariensis" ou *Halabe* encore à ses premiers âges et bien vivante. Le "Gasterachanta" se précipite aussitôt du centre de sa toile sur la jeune "Néphile," la ligote et, une fois bien ligotée, l'emporte et la dévore.

***

Un autre jour je jette sur la toile de notre Gasterachante un morceau de papier blanc. L'araignée se hâte d'en débarrasser ses réseaux soyeux, et d'une façon fort adroite. Je prends alors le morceau de papier et y fixe par la patte une autre jeune "Nephile" semblable à celle que le Gasterachante a ligotée et dévorée : puis je jette papier et jeune "Nephile" y adhérant sur la toile de la Gasterachante. Celle-ci court au papier, mais sans y toucher, puis revient bien vite au centre de sa toile. Après quelques instants de ...*réflexion*, peut-être ? elle revient au papier, en débarrasse une grande partie de ses réseaux soyeux et, peut-être effrayée de voir le papier se mouvoir avec la petite "Néphile" qui y adhère, retourne au centre de sa toile, pour revenir à nouveau, après mûre *réflexion* sans doute (?), vers le papier et la jeune "Néphile" y adhérant ; pour en faire sa proie, pensez-vous ? Nullement ; mais bien pour continuer à débarasser sa toile du papier, sans toucher à la jeune "Néphile." Alors je jette à nouveau sur la toile de notre Gasterachante une autre jeune "Néphile" vivante semblable à celle que j'avais fixée au morceau de papier. Cette fois la Gasterachante fond sur elle et la dévore.

Je recommence alors l'expérience du papier avec la jeune "Néphile" y adhérant que

se projette sur la toile de la Gasterachante. Celle-ci se comporte comme précédemment et débarrasse sa toile du morceau de papier sans toucher à la proie qui y adhère.

IV.

EPEIRA OPUNTIŒ. (*Léon Dufour*).

— "A M. Léon Dufour appartient le mérite d'avoir fait connaître, par la publication d'intéressants travaux, cette belle "Epeire" commune à l'Espagne, à l'Algérie et aux îles de la Réunion, Maurice et Madagascar.

Déjà, dès l'année 1800, dans un manuscrit de J. Bte. Dumont, une étude fort remarquable sur cette Epeire était faite avec beaucoup de soin et de vérité ; mais demeurée malheureusement inédite, elle ne peut prendre place aujourd'hui qu'après le travail de M. Léon Dufour; toutefois elle est si parfaite et si complète que je ne crois devoir mieux faire que de la reproduire ici tout entière : — "Araignée filandière veloutée ; longueur 7, 8 et même 9 lignes.—Corselet et pattes gris-fauve. Corps noir bifide ; des taches disposées en zigzag sur les côtés ; des poils d'un gris blanc sur toutes les parties, à peine sensibles sur le corps qui a l'aspect du velours. A la base de l'abdomen, poils blancs dressés en avant. Corselet circulaire ; tête petite séparée du corselet par une ligne très sensible. Yeux petits brillants. Pattes moyennes, noires avec une nuance fauve, ou bien d'un gris bleuâtre, annelées. Corps quadrilatéral, allongé, très incliné ; bord antérieur arrondi, le postérieur bifide. Face supérieure légèrement convexe, de chaque côté une rangée de tubercules, les premiers saillants, les autres à peine sensibles, des taches obliques formées d'un duvet blanc sur chaque tubercule et se continuant par des traits fort déliés ; le dessous de l'abdomen est noirâtre ; les mandibules sont noires et saillantes. Au centre de la face supérieure de l'abdomen on remarque, entre les deux rangées de tubercules, deux lignes blanches qui prennent naissance au milieu, sur le bord antérieur et qui vont, en formant trois ou quatre anneaux en s'entre-croisant, se terminer vers l'extrémité postérieure........"

Lorsque l'époque de la ponte de *l'Epeira opuntiæ* est venue, elle file une coque en forme de nacelle qu'elle place au milieu de sa toile dans une position verticale. Cette coque a huit à neuf lignes de long sur six lignes de largeur. Oeufs nombreux. Quelque temps après, elle fixe un autre cocon pareil au premier, ce qu'elle continue de faire jusqu'au nombre de six à neuf. Tous ces cocons sont placés au bout les uns des autres, comme un chapelet, et de manière que leurs extrémités se touchant, se croisent et sont assujeties par un assez grand nombre de fils. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces cocons c'est la différence de couleur des deux faces ; la face convexe est verdâtre et la face plane, d'un blanc vif...Les petits percent cette enveloppe à l'endroit de l'union des faces ; après en être sortis, ils restent un certain temps dessus et dans les environs : ils s'en éloignent ensuite et vont se fixer sur l'un des bords de la toile, qu'ils agrandissent en y ajoutant de nouveaux fils, de manière que la toile qu'ils forment a des adhérences avec la première, sans avoir de communication. — Si l'on poursuit l'une de ces araignées, elle ne passe jamais d'une toile dans l'autre.

Si le vent souffle avec violence, *l'Epeira opuntiæ* va se blottir, dit M. Léon Dufour, derrière un faisceau d'épines où viennent aboutir plusieurs fils de son canevas. J'ai remarqué, à l'île de la Réunion que pour se préserver de la pluie, cet Aranéide avait soin d'arrêter la feuille la plus convenable qui venait à tomber sur sa toile ; elle la fixait d'une

d'une manière sûre et l'érigait en toit impénétrable sous lequel elle allait se cacher en se ramassant.

Dans le bulletin de la Société philomatique, Tome I, part. II, page 18, on trouve dit Walckenaer, l'extrait d'une lettre datée de Buenos-Ayres, qui vient à l'appui des observations de M. Léon Dufour. Il y est dit que dans ce pays on trouve une espèce d'Araignée qu'on nomme *l'Araignée-soie*. — Ces araignées vivent bien ensemble et se nourrissent d'insectes sur le Nopal (*Cactus opuntia*) ; elles craignent le froid ; leur cocon est de la grosseur d'un œuf de pigeon...Il peut se filer en entier : la soie en est moelleuse et peut se carder sans "préparation"(1) —

Le Dr. Vinson dit qu'à l'île de la Réunion on rencontre *l'Epeira opuntiæ* sur toutes espèces de plantes, dans les haies d'orangers, de citronniers ; mais sa prédilection à établir sa toile dans les Agaves et les *opuntia* est un fait très réel.

A Madagascar, sur les hauteurs du centre, j'ai remarqué que *l'Epeira opuntiæ* semblait avoir cette même prédilection pour s'établir sur les Agaves et les "*Tsilo*" ou "*Raiketa*" (*Cactus opuntia*) ; mais je l'ai rencontrée en d'autres habitats. J'ai observé aussi que les couleurs de cette Epeire varient selon les âges : claires chez les jeunes, noires chez les adultes, rousses chez les vieilles, si je ne me trompe.—Elle semble aussi y craindre le froid. En Juin, par grand vent froid de l'Est, j'ai remarqué qu'elle se blottit sous une feuille sèche enchevêtrée dans sa toile et semble s'en faire un paravent ou abri. Néanmoins les jeunes mères, qui ont pondu leurs œufs developpés dans le cocon, semblent dédaigner ce paravent ou abri pour rester près de leur progéniture.

Quant à la feuille...*parapluie* dont parle le Dr. A. Vinson, j'ai observé que *l'Epeira opuntiæ* se tient, en effet, sous une feuille sèche pendant la pluie, quand elle n'a pas à veiller sur son ou ses cocons ; dans ce dernier cas, c'est sous le cocon qu'elle s'abrite. De plus, par grand soleil de midi, j'ai observé aussi que la feuille sèche de la toile, *paravent*, quand souffle la brise froide, *parapluie*," quand tombe une ondée, devient alors...*parasol*." C'est à son ombre que viennent se mettre les *Epeira opuntiæ* qui n'ont pas de cocon ; tandis que celles qui en ont se mettent, elles, à l'ombre du cocon. Mais il m'a semblé remarquer que, en temps de pluie, l'araignée se tient immédiatement sous l'abri tandis que, en temps chaud et par grand soleil, elle se tient un peu au-dessous et du côté opposé au soleil, comme pour laisser un courant d'air entre elle et son toit ou abri.

*
* *

Une *Epeira opuntiæ* vient de faire son cocon, dans les premiers jours de Mai. J'enlève ce cocon et y substitue une boulette de coton légèrement coloré en vert avec un suc végétal, laissant toutefois le cocon à la portée de l'araignée sur sa toile. Elle se comporte avec la boulette de coton comme si c'était son cocon. Mais le lendemain, je constate que le cocon a été remis à sa place et que la boulette de coton a été rejetée. Quelques jours après j'enlève de nouveau le cocon de cette même araignée et y substitue, cette fois, un cocon en vert un peu comme le vrai cocon de l'Epeire ; laissant encore ce dernier à la portée de l'araignée mère, aux confins de sa toile. La bête se comporte avec le leurre comme si c'était son cocon. Le lendemain 20 Mai, la bête continue à soigner le leurre; délaissant son vrai cocon. Le 21, je transporte le vrai cocon plus près de l'araignée-mère et du centre de sa toile. Néanmoins, depuis ce jour jusqu'au 23 Juin, c'est-à-dire durant

(1) *Cfr : " A Vinson :" Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar.*

plus d'un mois, j'observe que l'araignée mère continue à soigner le leurre ; son vrai cocon contenant sa progéniture restant toujours abandonné sur la toile tout près du leurre.

*
* *

Une autre *Epeira opuntioe* a fait son premier cocon sur un *Cactus opuntia*: Le 3 Juin, j'enlève le cocon et y substitue, cette fois, un morceau de liège enveloppé d'un chiffon. La bête ne tarde pas à se saisir du leurre et se comporte avec lui comme s'il renfermait sa progéniture, sans s'occuper davantage de son vrai cocon tombé à terre. Encore durant plus d'un mois la bestiole couva liège et chiffon !

Le 27 Juillet je fais expérience analogue sur une autre *Epeira opuntioe*. Mêmes résultats jusqu'au 31, jour où l'araignée mère pond un second cocon qu'elle ajoute au leurre de liège et chiffon, tout comme s'il était vraiment son cocon, lequel reste délaissé aux confins de la toile. Mais voici que le 2 Novembre l'araignée a repris son vrai cocon et l'a ajouté aux deux autres, un peu séparément. Jusqu'au 20 Janvier l'araignée a pondu 5 cocons ; le premier, le faux ou leurre, n'étant pas cependant symétriquement aligné comme les autres. L'Epeire, à la longue, se serait-elle aperçu de son erreur ?

V.

EPEIRA ŒDIFICANS (*Sp. nov.*)

J'ai déjà signalé dans une note parue au "Bulletin de l'Académie" (1) cet intéressant Aranéide, mais sans en donner détermination scientifique.—Elle semble devoir être placée parmi les Epeires nocturnes, famille des *Ovalaires*, race des "*Cordiformes*" de Vinson..—De couleur fauve brunâtre, elle a son abdomen cordiforme tacheté de blanc cendré. Le céphalothorax dilaté et arrondi en arrière est plus étroit en avant. Les yeux sont au nombre de huit ; les quatre latéraux rapporochés par paires, les quatre intermédiaires figurant un quadrilatère. Des quatre paires de pattes la troisième est la plus courte. Elle construit sa demeure ou nid en forme de " Corne d'abondance" bâtie ou maçonnée avec des parcelles de quartz et de terre silico-argileuse agglomérées qui en constituent la paroi extérieure ; l'intérieur est garni d'un revêtement soyeux qui fait liaison. Au moyen de fils savamment combinés elle suspend aux graminées cette corne maçonnée. Je propose de la nommer *Epeira oedificans*(2).

L'*Epeira oedificans* pond, dans le gynécée de sa maison de pierre, une vingtaine d'œufs dont l'éclosion a lieu en Mai. Les jeunes araignées commencent à bâtir, dès le premier âge.

J'ai pu faire encore diverses observations et insituer quelques expériences

(1) *"Bulletin de l'Académie Malgache" Tananarive.—Une araignée maçonne."*

(2) *Epeira œdificans*, (sp. nov.) *Colore fusco fulvo.—Abdomine forma cordis repræsentante, maculis cinereis plus minusve distincto.—Cephalothorace lato rotundato ad basim ; ante angustato. — Pedibus flavo-rubris. — œdificat nidum saxosum quem graminibus suspendit et ibi habitat.* (*Madagascar*).

analogues à celles décrites plus haut, en cages d'études, au sujet de l'*Epeira edificans*(1).

Que conclure de ces diverses observations et expériences ?

"L'animal ne se règle pas sur la notion spécifique des objets ? ce qui le pousse, ce n'est pas une notion, c'est une sensation. Quand il se trouve en présence des objets les plus différents, s'ils réveillent en lui la même sensation et que cette sensation le porte à s'en emparer, il prendra indifféremment les uns et les autres" ? (2)

Néanmoins "les différences de structure entre un homme et une araignée sont si nombreuses et profondes que celui qui déduit l'état mental d'une araignée d'après une action donnée ne devrait pas se hâter de prendre des conclusions positives..." (3)

Dès lors, avec mes pauvres petites observations et expériences sur nos araignées malgaches, petits cailloux ou grains de sable ramassés le long du chemin, il serait présomptueux de vouloir bâtir, en prenant telle ou telle conclusion positive ou généralisation précise.—Naguère, à Tananarive, il s'agissait de construire un édifice royal : Hommes, femmes, enfants s'empressaient, à l'envi, d'accourir de divers points du royaume portant chacun sa "*sobika*" de matériaux, sable, caillou, pierre. Au monde des observateurs de la nature, que chacun, grands et petits, apporte lui aussi, sa "*sobika*" de *faits*, simplement et loyalement; un jour viendra où, réunis en quantité suffisante, ces matériaux pourront peut-être servir utilement à élever un monument conforme à l'Immanente Vérité reine des intelligences.

VI

SELENOPS MADAGSCARIENSIS (*Vinson*) ou *sp nov.* ?

Le Dr. A. Vinson a décrit et représenté dans son ouvrage sur les Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar le "*Selenops madagascariensis*." L'araignée que je communique aujourd'hui au Museum de Tananarive, si elle ne peut être identifiée avec ce "*Selenops madagascariensis* en est voisine ; soit variété, soit espèce nouvelle.

VII

DOLOMEDES (*sp. nov.*) ?

Ce genre se rapproche beaucoup du genre "Lycosa" ; mais il s'en éloignerait par les yeux et les pattes, d'après le Dr. A. Vinson qui a décrit et représenté le *Dolomedes Borbonicus*" de l'ile de la Réunion, araignée dont se rapproche beaucoup le specimen que je communique au Museum de Tananarive, s'il ne doit pas lui être identifié.

(1) *Cette Note présentée et lue à l'une de Séances de l'Académie Malgache de Tananarive, quelque temps avant la déclaration de guerre de 1914 n'a pu paraître au Bulletin de cette Académie : l'impression de ce Bulletin ayant été retardée jusqu'aujourd'hui par suite de circonstances de force majeure.—Or, dans un des derniers Bulletins du Museum d'Histoire naturelle de Paris (Année 1920 ; n° 5) qui vient de me parvenir, je lis une Note sur une araignée de Madagascar et sur son industrie, par M. Lucien Berland qui, n'ayant pu avoir connaissance de ma description, a décrit et représenté l'araignée dont il est ici question, et l'a placée dans le genre Nemoscolus, de la famille des Argiopidæ —(Nemoscolus Waterloti, nov. sp.)*

(2) "*L'instinct et le transformisme*" *J. de Bonniot*

(3) "*Some observations on the mental powers of spiders*" *George W. and Elisabeth G. Peckham.*

VIII

EPEIRA LIVIDA (*Vinson.*)

Aspect général :—"Ovoïde, allongée. Le corselet et les pattes noirs, quelquefois avec une teinte rouge brun. Les yeux saillants ; l'abdomen variable, lilas blanchâtre, livide ou gris cendré ou noir.— Le céphalothorax est d'un noir luisant, quelquefois rougeâtre. La tête est ronde, bombée ; les yeux latéraux sont placés sur une petite éminence allongée aux extrémités de laquelle chaque œil est logé l'un en avant, l'autre en arrière ; les quatre intermédiaires sont enfoncés dans une petite élévation, sans pédicule. Le corselet est arrondi sur ses bords, déprimé au centre par un enfoncement, rayonné, bordé de rougeâtre ou d'une couleur plus pâle. L'abdomen recouvre une partie du corselet par son inclinaison en avant et son développement en dessus ; il est ovoïde, arrondi, étalé uniformément développé et gros. Il est d'une couleur lilas clair, pâle ou livide, et quelquefois cendré : d'autres fois d'un noir grisâtre. Sa surface est marquée de quatre, six ou sept points noirs enfoncés ; quatre de ces points sont plus gros et posés en quadrilatère. Sous le ventre, quatre taches blanches, rondes, sont disposées sur deux lignes parallèles, deux en avant et deux en arrière.

Les pattes sont fortes, allongées, noires, luisantes ; quelquefois le fémoral est en partie d'un rouge brun. Les mandibules sont d'un noir brillant, bordées de jaunâtre ; la lèvre est ovalaire et arrondie supérieurement.

L'*Epeira livida* est commune, à Madagascar. Elle se bâtit de grands tubes sous le bord avancé des toitures ; elle se réfugie au fond de ces fourreaux de soie qu'elle a tissés et qui offrent même d'assez grandes dimensions. A côté se trouve sa toile qui est inclinée ou verticale. L'Aranéide se tient endormi dans sa retraite, durant le jour, mais le soir, au crépuscule ou même si le temps devient sombre, il descend sur son réseau pour chasser ; il y reste toute la nuit (1)."—

***

Le mâle de l'*Epeira livida* est beaucoup plus petit que la femelle : tandis que celle-ci mesure de 22 à 25 m/m. de longueur, celui-ci ne mesure que 6 à 8 m/m.

J'ai observé que l'*Epeira livida* se comporte avec ses proies d'une façon analogue à celle de l'*Epeira* ou *Nephila Madagascariensis*(2).

Selon la nature de l'animal qui vient à donner dans sa toile la tactique varie : a-t-elle affaire à quelque chétif et débile insecte, elle s'en empare de haute lutte. Mais si l'intrus a "bec et ongles" pour se défendre efficacement, elle y mettra plus de circonspection : Commençant par reconnaître l'adversaire, elle se tiendra hors de portée jusqu'à ce que ses lassos habilement et prudemment lancés, l'aient suffisamment ligoté pour paraliser ses moyens de défense.

A l'heure du coucher du soleil, moment favorable pour la chasse, je jette à la toile de l'*Epeira livida*, une " Mante " de grande taille, d'environ dix à douze centimètres de longueur du corps. L'araignée va sus à l'intrus, mais non sans précautions, se mettant le plus possible au-dessus du corselet de l'orthoptère, afin de se garantir des atteintes

(1) *Dr. A. Vinson —Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar.*
(2) *Cfr.* "*Revue des Questions scientifiques*" l'araignée

des redoutables faux-cisailles de celui-ci. Après un quart d'heure de lutte, les lassos de l'araignée ont si bien ligotté l'orthoptère et complètement paralysé ses moyens qu'il ne peut plus nuire à son vainqueur qui l'emporte alors au milieu de sa toile où, se plaçant sous l'abdomen du vaincu, il en fait sa proie et le dévore.

Tout en assistant à la lutte j'observe que le mâle de l'araignée accourt se mettre prudemment à l'abri, pendant la bataille, au dessus de l'abdomen de la femelle et y reste jusqu'à la fin du combat.

*
* *

Nos Malgaches désignent parfois l'*Epeira livida* sous la dénomination de "TARABIBY ;" mais, sous cette même dénomination, ils comprennent d'autres espèces d'Aranéides dont ils considèrent la morsure ou piqûre comme dangereuse.

J'ai dit ailleurs ce que je pensais de la nocuité du venin des araignées(1)

Ces insectes possèdent un venin(2) secrété par des glandes spécialement développées chez certaines espèces qui, un peu dans tous les pays, semblent avoir, d'ailleurs, mauvaise réputation. On raconte du Maréchal de Saxe qu'il fut obligé de s'arrêter, un jour, dans une hôtellerie où il n'y avait de libre qu'un lit dans lequel étaient morts tous les voyageurs qui avaient osé y coucher, sans que l'on pût savoir pourquoi !

Le Maréchal prit néanmoins possession du lit fatal et fit asseoir son domestique à ses côtés. Or, au bout de quelques instants, celui-ci fut étonné de voir son maître pâlir, se pâmer et avoir l'air de mourir sans rien dire. En essayant de le faire revenir, le domestique perçut sur la poitrine du Maréchal une grosse araîgnée toute noire qui lui suçait le sang !......

En Italie l'araignée qui fait...... "se pâmer et mourir," si l'on ne hâte de jouer au patient quelques airs de musique, c'est la " Tarentola. "

" O sœur, je vais mourir ; car c'est la Tarentule.
Vois, mon pied saigne et mon front brûle. "

En Espagne, en Corse, en Sardaigne, c'est la "Malmignatta."

Au Chili, la "Guina" ou "Paliu."

Dans la Colombie, au Vénezula, au Brésil, l'"Arana Cangrejo."

En Nouvelle-Zelande le "Katipo."

A Madagascar, outre la "Taribiby," c'est la "Hala Menavody," l'"Amboabe," etc. J'en passe, et des meilleurs sans doute, ou de...pires encore, dont la légende, tissée par cette "Araignée de l'histoire et de la science," qui est l'imagination populaire a grossi les méfaits.

Le venin des Aranéides, mortel pour les insectes dont les arthropodes ont coutume de faire leur proie et pour certains autres animaux, ne semble, si je ne me trompe,

(1) *Cfr. "Revue des Questions scientifiques. "Araignée et leur venin" ; par Paul Cambou' S.J.*

(2) *Le Dr. A. Vinson a signalé des travaux entrepris, à Mexico, par MM. Raphaël Lucio et Ignace Alvarado sur le venin des Arachnides et son emploi en thérapeutique. Suivant ces auteurs ce serait un des plus puissants sudorifiques connus et un siccatif des plaies les plus rebelles, telles qu'en présentent la syphilis, la lèpre etc. ("Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar.*

produire des conséquences fatales chez l'homme que dans des circonstances particulières telles que : grande sensibilité de la partie du corps lésée par la morsure ou piqûre de la tête ; état de santé ou idiosyncraisie du sujet lésé ; insalubrité du pays, de la saison ou du climat, défaut, inintelligence ou retard dans les remèdes ou soins à apporter.

Positis pondendis, j'appliquerais volontiers à l'Araignée ce qui est dit de la Salamandre: "Les Salamandres ont fait naître d'incroyables légendes : tout homme mordu par un de ces animaux était frappé de mort ; on ne pouvait être sauvé qu'en appelant autant de médecins que la Salamandre offrait de taches, etc. Maupertuis fit justice de ces fables en montrant que la morsure des Salamandres est inoffensive : et que des chiens, des chats, des dindons, etc. peuvent manger leur chair sans le moindre danger ; mais Laureti établit que l'humeur laiteuse inoculée à de petits animaux (Lézards, Moineaux) peut déterminer la mort après des convulsions etc. (1) " De par ailleurs il est raconté dans un ouvrage ancien (2) qu'une femme "embarrassée de son mari, voulant l'empoisonner, lui fit manger une Salamandre qu'elle mêla dans un ragoût ; mais il n'en souffrit en aucune manière." Cependant, ajoutait le naïf et bon vieil auteur : "Le plus sûr est de n'en point manger."

— "Teny atsipin' ny mpanam-panahy, ka raisin' ny mpahalala," dit un proverbe malgache. Traduisez : "A bon entendeur, salut !

(1) *Cfr.* "*Nouveau Dictionnaire de médecine et chirurgie pratiques*" *XXXIX* : *art.* "Venin". *Paris, 1886.*

(2) "Ephémérides *d'Allemagne*," *Decurie première* ; *année seconde. Cité par Valmont de Bomare dans son* "*Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle.*" *art.* "Salamandre."

La température sur le Tsiafajavona

par le R. P. ELIE COLIN.

Avant de discuter les résultats de la température sur le Tsiafajavona, pendant les années 1914, 1915 et les trois premiers mois de 1916, je dois prévenir le lecteur qu'à partir du 15 Juin 1914 jusqu'au 20 Avril 1915, les valeurs thermométriques ne comportent pas une rigoureuse exactitude. En voici la raison.

Dès l'installation de l'instrument, le 29 Octobre 1913, j'étalonnais le thermographe par plusieurs comparaisons avec un thermomètre à mercure de précision. Cet étalonnage demeura intact jusqu'au 15 Juin 1914 ; ce jour-là, le milicien chargé de remonter le mouvement d'horlogerie eut la malencontreuse idée de manœuvrer la vis de graduation de l'instrument et modifia une première fois le zéro ou point de repère du diagramme. En dépit de mes avertissements, de nouveaux déréglages eurent lieu les 13 Juillet, 12 Septembre et 22 Septembre de la même année. Nous avons essayé tout de même d'utiliser les diagrammes obtenus dans des conditions aussi désavantageuses et de rétablir par le calcul le point de repère, en comparant les résultats avec les mêmes mois de 1915 et 1916 pendant lesquels on déterminait chaque semaine les lectures directes d'un thermomètre ordinaire, d'un maxima et d'un minima. Mais ces retouches indispensables ont bien pu introduire dans la température de cette période une légère erreur qui n'excède pas, croyons-nous, 1° d'écart.

Cette réserve faite, nous diviserons notre étude de la température sur le Tsiafajavona en trois parties. Nous analyserons dans la première la marche moyenne diurne du thermomètre ; dans la seconde, sa variation durant les saisons chaude et froide ; dans la troisième, les variations accidentelles qu'éprouve la température sous l'influnce de divers agents physiques et cosmiques.

I. Marche moyenne diurne du thermomètre

Le tableau suivant réduit en graphique contient la température moyenne pour chaque heure de la journée sur le Tsiafajavona et à Tananarive, pendant les deux années 1914 et 1915.

TABLEAU I.

Jour thermométrique moyen

TSIAFAJAVONA.

Années	0h	1h	2h	3h	4h	5h	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h
1914	6°9	6°7	6°6	6°5	6°5	6°7	7°2	7°9	8°9	9°8	10°4	10°8	11°1
1915	7.5	7.3	7.1	7.0	7.0	7.2	7.6	8.3	9.1	9.9	10.6	10.8	11.3
Moyenne	7.2	7.0	6.8	6.7	6.7	6.9	7.4	8.1	9.0	9.8	10.5	10.8	11.2

Années	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	Moyenne
1914	11°0	10°6	10°1	9°4	8°7	8°2	7°9	7°6	7°4	7°3	7°1	8°4
1915	11.4	11.1	10.5	10.0	9.3	8.7	8.4	8.2	8.0	7.9	7.7	8.8
Moyenne	11.2	10.8	10.3	9.7	9.0	8.4	8.1	7.9	7.7	7.6	7.4	8.6

TANANARIVE

Années	0h	1h	2h	3h	4h	5h	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h
1914	15.2	14.9	14.6	14.4	14.1	13.9	13.9	14.4	15.4	17.1	18.7	20.3	21.7
1915	15.9	15.6	15.4	15.1	15.0	14.8	14.8	15.5	16.4	18.0	19.5	21.0	22.2
Moyenne	15.5	15.2	15.0	14.7	14.5	14.3	14.3	14.9	15.9	17.5	19.1	20.6	21.9

Années	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	Moyenne
1914	22.8	23.1	22.9	22.2	21.0	19.6	18.2	17.3	16.5	16.0	15.6	17.6
1915	22.9	23.2	22.9	22.3	21.2	19.8	18.6	17.8	17.1	16.7	16.2	18.2
Moyenne	22.8	23.1	22.9	22.3	21.1	19.7	18.4	17.5	16.8	16.3	15.9	17.9

Les résultats contenus dans le Tableau précédent donnent lieu aux observations suivantes.

1° Les deux courbes du Tsiafajavona et de Tananarive, présentent une certaine dissymétrie. Dans le premier endroit, la température s'élève lentement le matin, le soir elle s'abaisse rapidement. Au contraire, dans le deuxième endroit, la propagation de la chaleur est rapide le matin, lente le soir.

A quelle cause faut-il attribuer cette différence d'allure thermique entre les hautes et les basses régions ? — Nous décrirons plus loin les conditions très diverses dans lesquelles se trouvent les deux stations et qui influent sur la température. Pour le moment, nous répondrons que, à 2530 mètres d'altitude, la force du rayonnement de l'air et du sol est légèrement inférieur à la force calorifique émise par le soleil et absorbée par la roche, durant la matinée ; aussi, la première contrebalance-t-elle l'action de la seconde. C'est pourquoi, la température s'élevant pendant 8 heures de temps ne progresse qu'avec lenteur. Sur le plateau central, le rayonnement du sol et de l'air produit à ce moment de la journée une force relativement faible ; le calorique solaire agit donc d'une manière rapide et intense pendant le même nombre d'heures. Le soir, le thermomètre baisse très vite sur le Tsiafajavona à cause de l'énergique rayonnement de l'air et du sol qui surpasse la quantité de chaleur péniblement acquise pendant la matinée. Dans les basses régions, l'absorption considérable du calorique par le sol a pour effet immédiatement de retarder le refroidissement.

2° Comparons d'abord les heures, ensuite les valeurs extrêmes des maxima et des minima entre le Tsiafajavona et Tananarive.

VARIATION ANNUELLE DE LA TEMPÉRATURE

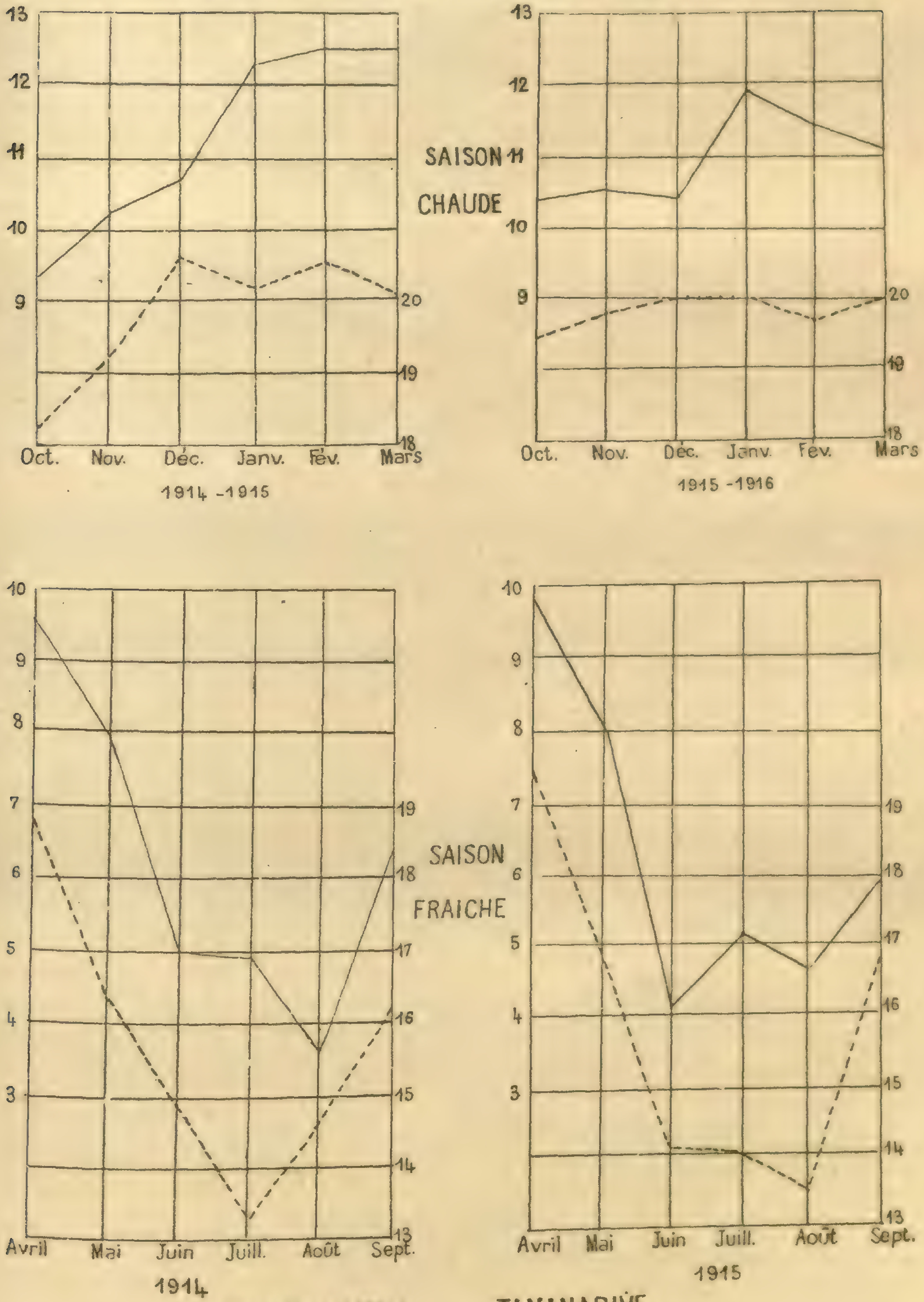

TSIAFAJAVONA ——— TANANARIVE ------

Litho. du S. G. de Mad.

JOUR THERMOMÉTRIQUE MOYEN

TSIAFAJAVONA

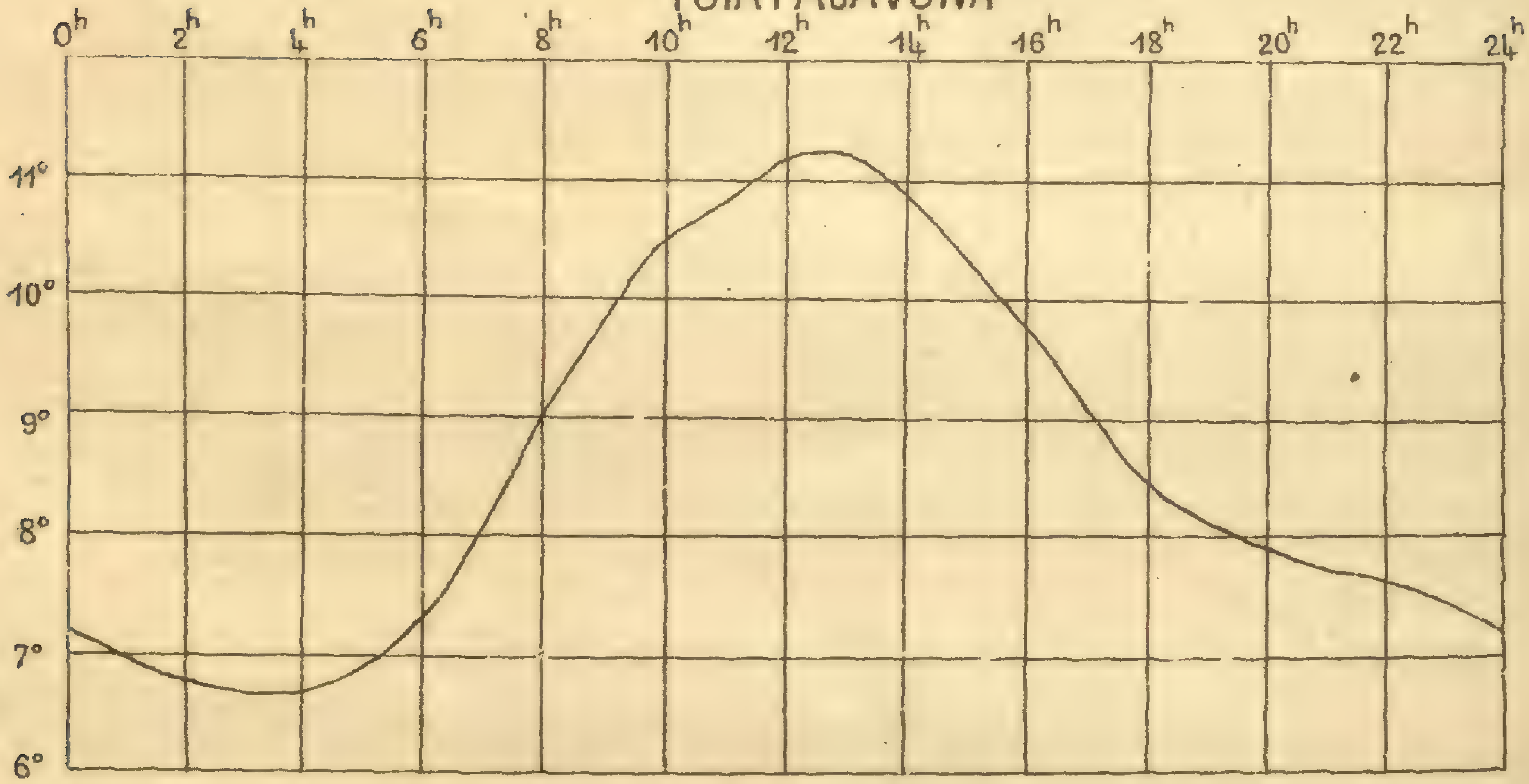

TANANARIVE

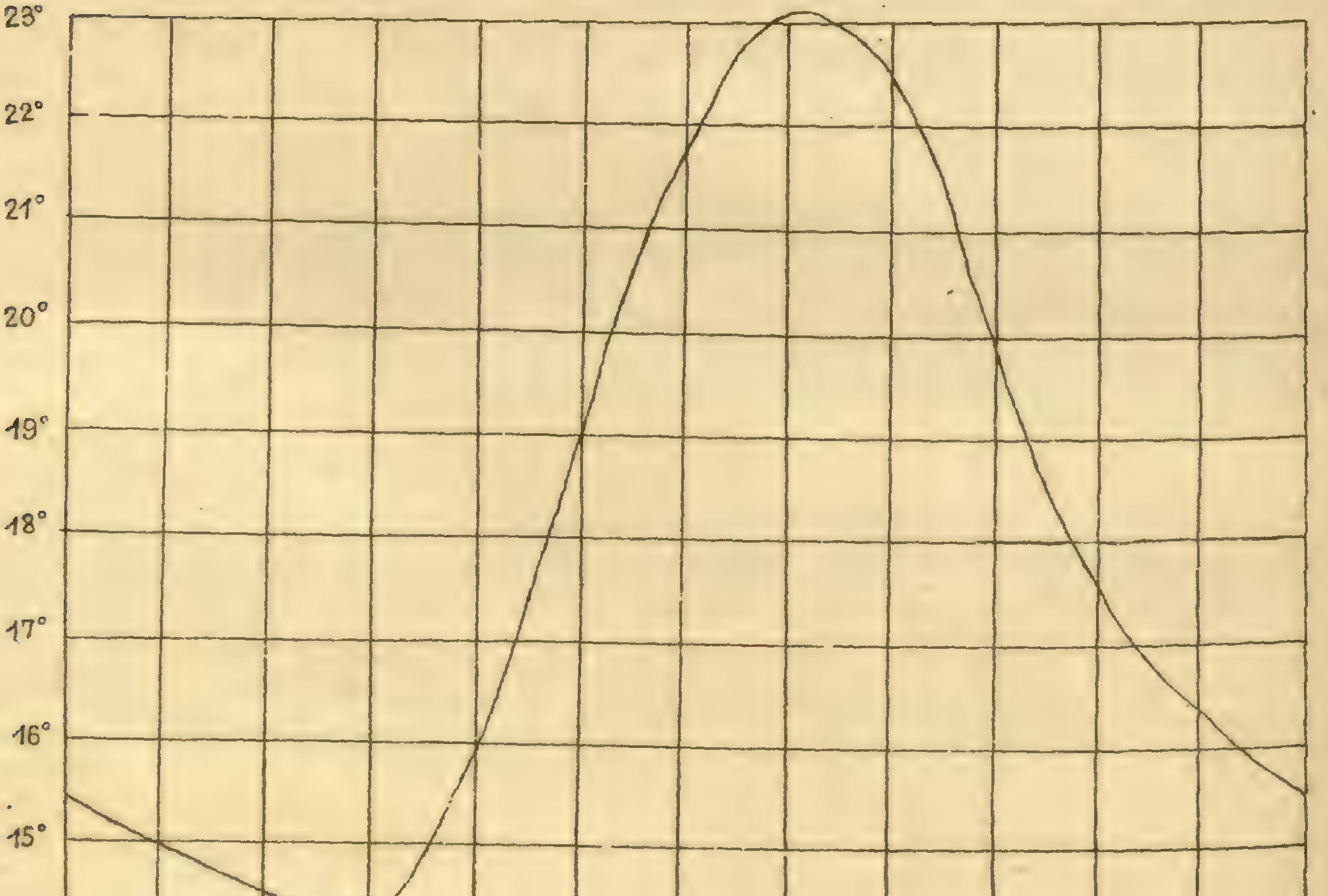

Litho. de la S.G. de Mad.

A l'altitude de 2630 mètres, on ressent le plus grand froid dès 3 et 4 heures, un peu avant le lever du soleil, ou bien au moment même du lever. Le maximum de chaleur arrive à 12 et 13 heures sur la montagne, et à 14 heures sur le plateau central. La température coïncide avec sa moyenne diurne deux fois par jour, à 8 heures dans le poste élevé, à 9 heures dans les régions inférieures ; le soir, à 18 heures dans le premier endroit, à 19 heures 20 minutes dans le second.

D'où il suit, que sous l'action combinée des radiations nocturnes et solaires, sous certaines influences locales, le maximum, le minimum et la température moyenne diurne sur les hauts sommets de Madagascar, précède de 1 heure environ ces mêmes éléments thermiques se reproduisant à une altitude inférieure.

Signalons, en outre, les valeurs extrêmes obtenues dans les deux stations, durant 1914 et 1915.

En 1914, le plus fort maximum sur le Tsiafajavona s'éleva à 18°7, le 28 Décembre ; nous enregistrions ici 30°6, le 25 du même mois ; par conséquent, trois jours plus tôt.

Le plus grand froid constaté sur la montagne — 2°3 eut lieu le 28 Juillet ; nous avions noté ici les 24 et 25 du même mois + 5°4 ; encore, trois jours plus tôt.

En 1915, le maximum de la station élevée 20°1 se produisit le 30 Octobre ; deux jours auparavant, le 28, nous observions à Tananarive 32°6.

Le minimum dans le premier poste descendit à — 2°6 le 15 Juin ; dans le second, nous avions déjà relevé 2 jours avant, le 13, 5°3.

Ces températures extrêmes n'offrent rien d'excessif, et arrivent après que nous les avons éprouvées dans le plateau central,

3° Pendant les deux années 1914 et 1915, l'amplitude totale de la variation diurne, c'est-à-dire, la différence entre le maximum et le minimum de la journée égale 4°5 sur le Tsiafajavona et 8°8 à l'Observatoire, environ le double. Le faible résultat que donne le poste de la montagne démontre avec évidence que le calorique absorbé par le sol diminue suivant l'altitude. Cette remarque aura son application plus loin.

4° La température moyenne des deux années 1914 et 1915 égale 8°6, à 2630 mètres, et 17°9 à 1400 mètres : la différence pour 1230 mètres d'altitude, dans le centre de Madagascar, serait donc de 9°3, ce qui revient à une diminution de 1° pour 150 mètres, valeur normale constatée aussi en Europe. Toutefois, nous avions signalé précédemment entre Tamatave, bord de la mer, et Tananarive des quantités plus fortes : 245 mètres pour une diminution de 1°.

II. Variation thermométrique pendant les deux saisons

Nous avons réuni dans le Tableau suivant les moyennes mensuelles de la température sur le Tsiafajavona et à Tananarive, d'après la suite des mois, depuis 1914 jusqu'à Mars 1916.

TABLEAU II.

Moyenne thermométriques mensuelles

TSIAFAJAVONA

années	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil,	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyen
1914	11°9	11°6	10°0	9°6	7°9	5°0	4°9	3°6	6°3	9°3	10°2	10°7	8.4
1915	12.3	12.5	12.5	9.8	8.1	4.1	5.1	4.6	5.9	10.4	10.5	10.4	8.8
1916	11.9	11.4	11.1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Moyen.	12.0	11.8	11.2	9.6	8.0	4.5	5.0	4.1	6.1	9.8	10.3	10.5	8.6

TANANARIVE

1914	19.7	20.6	20.0	18.8	16.4	14.9	13.3	14.6	16.2	18.3	19.2	20.6	17.7
1915	20.2	20.5	20.1	19.4	16.8	14.1	14.0	13.4	16.8	19.4	19.7	20.0	17.8
1916	20.0	19.7	20.0	...	...	...	...	...	...	...	—	...	..
Moyen.	19.9	20.2	20.0	19.1	16.6	14.5	13.6	14.0	16.5	18.9	19.4	20.3	17.7

La discussion et l'étude comparative des résultats obtenus pendant les deux saisons chaude et froide nous ont obligé d'extraire de ce Tableau d'ensemble les valeurs propres à ces deux périodes et de les réduire en quatre graphiques.

Il suffit de jeter un coup d'œil ou sur le Tableau précédent, ou mieux encore sur les graphiques de la température du Tsiafajavona, pour se convaincre que pendant la saison chaude 1914—1915, la marche générale du thermomètre diffère de celle de 1915—1916 ; au contraire, elle a une certaine analogie pendant les deux saisons froides. Nous essaierons d'analyser cette variation qui survient à l'époque des chaleurs, en étudiant chaque année séparément ; puis, nous réunirons dans un même paragraphe les résultats réguliers obtenus en période froide.

Saison chaude de 1914—1915. De la comparaison des valeurs mensuelles de la saison chaude 1914—1915 entre le Tsiafajavona et Tananarive ressort une particularité intéressante : on observe simultanément dans les résultats mensuels tantôt une hausse thermométrique dans l'une des stations, et une baisse dans l'autre ; tantôt le contraire. Ainsi, tandis qu'en Novembre le poste de la montagne enregistre un maximum secondaire, ici nous enrégistrons un minimum. Au minimum secondaire du Tsiafajavona en Décembre correspond un maximum dans nos parages. Une hausse avec allure rapide se produit en Janvier dans le premier point, une baisse secondaire dans le deuxième. Dès le mois de Février, peut-être sous l'influence des cyclones, ces contrastes disparaissent.

En Europe, on remarque souvent de pareilles inversions entre les observatoires de montagne et ceux de la plaine, pendant les nuits froides de l'hiver, rarement pendant le jour. Entre les stations du Tsiafajavona et de Tananarive, ces phénomènes sont fréquents, persistent pendant plusieurs mois consécutifs, se manifestent même en pleine saison chaude. Ce fait, peut-être particulier aux grandes altitudes tropicales, ne revèle pourtant rien d'anormal, comme nous allons le constater par l'analyse des deux cas les plus caractéristiques de Décembre et de Janvier.

Pendant le mois de Décembre 1914, les héliographes de l'observatoire ont enregistré 253 heures 40 minutes de clarté solaire, résultats élevés pour cette époque. Neuf soirées pluvieuses ont, de plus, fourni une hauteur d'eau de 75 m/m 49, valeur très

inférieure à la normale. La vitesse du vent comparée avec les mois précédents et suivants donne un rendement peu important. D'une manière générale, la situation atmosphérique de Décembre présente cette triple particularité : longue insolation, nuages et pluie rares, vent faible, autant de causes favorables au rayonnement nocturne. En effet, le thermomètre du Tsiafajavona descend la nuit au-dessous de zéro les 13, 23 et 24 ; il marque — 1° 0, — 1° 5 et — 0° 4. Ces basses températures ont une influence sensible sur les résultats de la moyenne mensuelle dont elles diminuent notablement la valeur en Décembre.

Aux mêmes dates, nous relevons ici un minimum de 13° 0, 12° 1 et 12° 0. Toutefois, ces fraîches matinées n'empêchent point les rayons solaires alors verticaux d'échauffer l'atmosphère et le sol, comme le prouvent les résultats diurnes. Ajoutons à l'appui de cette dernière remarque l'observation thermométrique faite durant la journée du 25 : 30 heures après le plus fort minimum, la température s'élevait à 30° 6 à l'ombre, occasionnant par là même une assez forte oscillation thermique.

La chaleur baisse en Janvier 1915, sous l'effet de diverses causes. Indiquons entre autres, la nébulosité importante pendant ce mois, le total de clarté solaire 197 heures 26 minutes très inférieur à celui de Décembre, la quantité assez forte de pluie tombée pendant 16 soirées : 277mm. 81.

Il est moins facile d'élucider le deuxième détail du phénomène précédemment signalé, à savoir, l'élévation rapide de la température pendant le mois de Janvier, sur le Tsiafajavona, par suite des rares données météorologiques qu'elle fournit actuellement. L'explication suivante nous paraît cependant fondée sur des raisons très probables.

Cette hausse se reproduit en l'année 1916, ce qui donnerait lieu de supposer l'action de quelque cause permanente, par exemple, la différence dans les conditions topographiques entre les basses et les hautes régions. On nous permettra d'insister un peu longuement sur les propriétés particulières à chaque station qui modifient d'une manière permanente les phénomènes thermiques.

L'argile compacte de l'Imerina est mauvaise conductrice du calorique et laisse difficilement rayonner la chaleur qu'elle a emmagasinée. En second lieu, la végétation qui recouvre le sol graminées, arbres, arrêtent au passage, pendant le jour, une fraction de calorique nécessaire aux fonctions vitales de la plante, à l'énergie chimique qu'elle développe ; la nuit, le végétal absorbe l'humidité de l'air et présente aussi une certaine somme de résistance au rayonnement. En troisième lieu, la vapeur d'eau qui des rizières se dégage dans l'atmosphère, arrête, pendant le jour, une portion de chaleur incidente ; pendant la nuit, retient celle qui pourrait s'échapper sous forme de radiations obscures. Enfin, d'autres phénomènes parmi lesquels jouent un rôle actif la diminution du calorique absorbé d'après l'altitude, la densité de l'air, son degré de pureté fort inférieur à celui de la haute station, la vitesse du vent ..etc. constituent dans le mécanisme thermique de l'atmosphère des hauts plateaux, un puissant et parfait régulateur.

Il n'en est pas de même sur le Tsiafajavona. On ne rencontre, à cette altitude, que bien peu d'agents modérateurs de la chaleur. D'une part, pendant le jour, les rayons solaires verticaux en Janvier transmettent à l'air tout l'échauffement dont ils sont capables ; la nuit, cet air raréfié se refroidit très vite, devient plus dense, descend dans les vallées avoisinantes, est remplacé au fur et à mesure par une couche plus chaude qui s'élève des bas-fonds vers le sommet. Ainsi s'établit entre la haute et la basse atmosphère un courant ascendant et descendant qui acquiert sa plus grande intensité à l'époque des chaleurs. La perte du calorique étant inférieure au gain de la journée

n'entraîne pas, durant ce mois, une forte oscillation nocturne ; il y aurait donc en ce lieu à la fois accumulation et élévation de température. D'autre part les roches volcaniques noirâtres, basaltes, néphélinites, qui constituent ce haut massif, sont essentiellement athermanes, c'est-à-dire, ont la propriété d'absorber à un haut degré le calorique solaire pendant le jour, et de le rendre parcimonieusement à l'atmosphère pendant la nuit. Les quelques touffes d'herbe éparses çà et là ne régulariseront jamais le jeu des rayons calorifiques qui s'opère soit le jour, soit la nuit, comme dans les régions inférieures.

Telles seraient, suivant notre opinion, quelques-unes des causes qui élèveraient rapidement la température sur cette montagne, pendant le mois de Janvier.

Saison chaude de 1915 1916. Pendant la période de chaleur de 1915-1916, les deux courbes thermométriques du Tsiafajavona et de Tananarive ont quelque analogie, sauf en Janvier. A partir d'Octobre, la température reste uniforme jusqu' en Décembre dans les deux stations météorologiques. Ce ralentissement et cette constance thermique qui se prolongent trois mois durant, pourraient être attribués à la pluie et à la nébulosité considérables à cette époque. Le jour, les nuages arrêtent une forte proportion de chaleur ; la nuit, le rayonnement dans l'atmosphère s'opère avec difficulté, circonstances qui diminuent l'amplitude de la variation diurne. Chacune des stations conserve donc son degré de chaleur propre.

Au mois de Janvier a lieu le maximum de température soit à Tananarive, soit sur le Tsiafajavona, fait normal puisque le soleil passe pour la seconde fois au zénith des deux stations qu'il réchauffe par ses rayons verticaux. D'après les résultats des héliographes à l'observatoire, en Janvier 1916, nous constatons une insolation notable qui occasionne une augmentation de chaleur dans l'air et le sol, puis une diminution des nuages. Les mêmes faits ont dû se reproduire à 2630 mètres d'altitude.

Troisième remarque ; de Décembre à Janvier, le thermomètre monte rapidement à la station de la montagne, lentement au contraire à Tananarive. Nous avons essayé plus haut d'expliquer ce fait, nous n'y reviendrons pas.

En résumé, il ressort clairement des comparaisons et des résultats différents obtenus sur le Tsiafajavona pendant les deux saisons chaudes 1914-1915, 1915-1916, que la première saison possède un caractère spécial, absolument distinct de la deuxième qui paraît beaucoup plus régulière.

Saison froide de 1914 et 1915. Théoriquement parlant, Juin devrait être sous nos latitudes le mois le plus froid, puisqu'à cette époque les rayons du soleil très obliques se rapprochent de notre horizon Nord et échauffent moins le sol. En réalité, dans les résultats mensuels du Tsiafajavona nous relevons durant l'année 1914, une baisse au mois d'Août ; en 1915, le thermomètre indique les plus grands froids en Juin. Pendant ces deux années, la période hivernale sur cette montagne n'arriva donc pas à échéance fixe, mais varia, suivant certaines circonstances encore peu connues, durant l'intervalle de trois mois.

Rapprochons les résultats du Tsiafajavona et de Tananarive, durant les mêmes années. En 1914, la température descendit ici à son minimum au mois de Juillet, par conséquent un mois plus tard que dans la station élevée. En 1915, l'époque la plus froide eut lieu en Août, soit deux mois plus tard que sur le Tsiafajavona. Il convient d'ajouter que, dans le plateau central, les froids continus arrivent rarement en Juin et Août, mais en Juillet. Sur 25 années d'observations, nous relevons 4 fois une basse température en Juin, 18 fois en Août, 2 fois durant les mois consécutifs de Juin et Juillet, ou bien de Juillet et d'Août.

Sous l'effet de la baisse qui se produit en Juillet, à Tananarive, une faible inversion thermique a lieu sur le Tsiafajavona. Les moyennes mensuelles et les graphiques indiquent en ce dernier point une hausse légère de chaleur à cette époque. Cette anomalie s'explique assez facilement. D'après 26 années de remarques sur la nébulosité à l'observatoire, après les diagrammes enregistrés par les héliographes, le ciel de Juillet est, en général, beaucoup plus couvert de nuages que pendant les mois précédents et suivants, à cause de aires anticycloniques et des vents qui se saturent d'humidité en traversant l'Océan Indien. Ces vents chargés de vapeurs non entièrement condensées se heurtent sur le massif élevé de l'Ankaratra : les nimbus s'amoncellent et cachent le plus souvent la montagne durant cette période ; ils interceptent les rayons du soleil pendant le jour, le thermomètre monte dès lors très peu. Pendant la nuit, le rayonnement est presque nul. Dans ces conditions, la température varie faiblement et conserve la légère hausse acquise pendant la journée.

Dès le mois d'Août, la situation atmosphérique change. Par suite de l'éloignement du centre anticyclonique, la montagne se dégage de son enveloppe de nuages. L'air et le sol perdent la faible chaleur emmagasinée le mois précédent : pendant la nuit le refroidissement s'effectue avec intensité jusque vers les 4 ou 5 heures du matin. La température baisse et subit un minimum qui deviendra principal ou secondaire, selon que le thermomètre baissera profondément ou légèrement.

III

Variations accidentelles de la température

(a) Le retard des températures extrêmes sur celles de Tananarive, constaté dans la première partie de cette Note, nous a suggéré l'idée de rechercher si le même fait se reproduit pendant les vagues de chaleur ou de froid que l'on ressent tous les mois, dans notre climat tropical. Sur 50 observations mensuelles des maxima et minima du Tsiafajavona, il y a eu 10 fois avance sur Tananarive, 17 fois coïncidence de phénomènes, et 23 fois retard, ce qui donne une proportion de 20 % dans le premier cas, 34 % dans le second, et 46 % dans le troisième.

D'après ces statistiques, d'après les conclusions de notre Note précédente, les écarts des deux principaux éléments météorologiques, la pression et la température, sont ressentis en général, d'abord dans la basse atmosphère, puis se propagent avec lenteur dans les hautes régions.

(b) Au cours d'une Note antérieure, nous avions aussi établi l'influence qu'exerce la nouvelle et la pleine Lune sur la température. D'après nos conclusions, un maximum se présentait pendant la première phase et un minimum pendant la seconde. Il était intéressant de connaître si ces mêmes résultats apparaissent dans la haute atmosphère. Sur 52 observations, les maxima ont précédé la nouvelle Lune 5 fois, les minima ont précédé la pleine Lune 5 fois aussi. Il y a eu coïncidence avec ces deux époques, pour les maxima 7 fois, pour les minima 3 fois seulement. Un maximum a suivi la nouvelle Lune 13 fois, et un minimum a suivi la pleine Lune 19 fois.

Ces nombres réduits donnent le pourcentage suivant : 20 fois %, les maximum et minimum ont précédé la nouvelle et pleine Lune ; 20 fois % aussi, ils ont coïncidé le jour même ; enfin 50 fois %, la chaleur ou le froid a suivi de quelques jours ces deux phases.

Cette conclusion corrobore en premier lieu l'influence qu'exerce la lune, non seulement dans les basses, mais aussi dans les régions très élevées de Madagascar. En second lieu, elle fournit une nouvelle preuve de la lenteur avec laquelle se propagent dans la haute atmosphère les phénomènes de température.

(c) Recherchons si les périodes de chaleur et de froid désignées en Europe par des dictons populaires ont leur application sur l'une des plus hautes montagnes de Madagascar. Ainsi que nous l'avons écrit dans notre étude sur la température, la période de chaleur dite des Léonides (été de la St. Martin) se manifeste à Tananarive du 7 au 13 Novembre ; nous retrouvons sur le Tsiafajavona aux mêmes dates un maximum sensible. Celle des Perséïdes constatée du 10 au 13 Aout en Europe, et du 9 au 15 ici, a lieu le 8 Aout 1914 et le 10 Aout 1915 sur la station élevée.

Il existe en Europe deux périodes de froid qui se produisent du 20 Avril au 15 Mai ; elles sont communément désignées sous le nom de saints de glace dans le Nord de la France, et des quatre Cavaliers dans le Midi. Le premier refroidissement a lieu du 23 Avril au 3 Mai. Nous trouvons, de fait, dans le graphique de la température moyenne à Tananarive, une baisse rapide qui s'étend du 26 avril au 1er mai. On remarque aussi sur le Tsiafajavona, en 1914 une baisse caractéristique du 27 au 30 Avril : en 1915, elle a lieu les 21, 27 et 28 Avril. Ce refroidissement de la température qu'arrive en Europe à époque presque fixe est ressenti aussi sous les climats tropicaux.

Le deuxième minimum se manifeste dans les hautes latitudes du 11 au 13 Mai. Le graphique de la température pour Tananarive signale une baisse du 13 au 15. Les diagrammes de Mai, sur le poste élevé, indiquent en 1914, une baisse du 16 au 19 ; en 1915, du 16 au 17. Faut-il attribuer cette diminution de température à une cause cosmique, ou bien à la décroissance progressive qui s'opère pendant ce mois ?—Nous n'osons pas formuler à ce sujet une réponse bien catégorique.

(d) Signalons, en terminant, une deuxième baisse de la température qui survient du 8 au 11 Février, exactement à 6 mois d'intervalle de la période de chaleur dite des Perséïdes. Le graphique des moyennes diurnes de Tananarive indique en effet un minimum les 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14 et 15 ; sur le Tsiafajavona, une baisse se produisit en 1914, les 5, 6, 8 ; en 1915, les 7, 8, 9, 10, 11 ; en 1916, les 8 et 9 Février.

* * *

Cette étude qui embrasse seulement 27 mois d'observations constitue une simple reconnaissance des mouvements généraux de l'atmosphère à 2630 mètres d'altitude. Elle nous a prouvé tout le parti qu'on peut tirer de cet instrument fort simplifié qu'est le barothermographe ; elle nous a montré la marche diurne, mensuelle, annuelle, accidentelle de la pression et de la température ; elle nous a révélé l'existence de plusieurs phénomènes nouveaux dont nous avons recherché l'origine, suivi les effets, examiné les relations avec ceux des basses régions, déduit quelques conclusions, tout en soulevant au passage quelques problèmes de météorologie dynamique non encore résolus. Nul doute qu'une fois en possession du météorographe perfectionné que nous devrons bientôt à la sollicitude éclairée de l'Académie malgache et à la libéralité du gouvernement de la Colonie, nous ne puissions atteindre des résultats encore plus appréciables et assurer l'étude complète et définitive de la circulation atmosphérique dans la grand Ile.

PERIODE DE CHALEUR

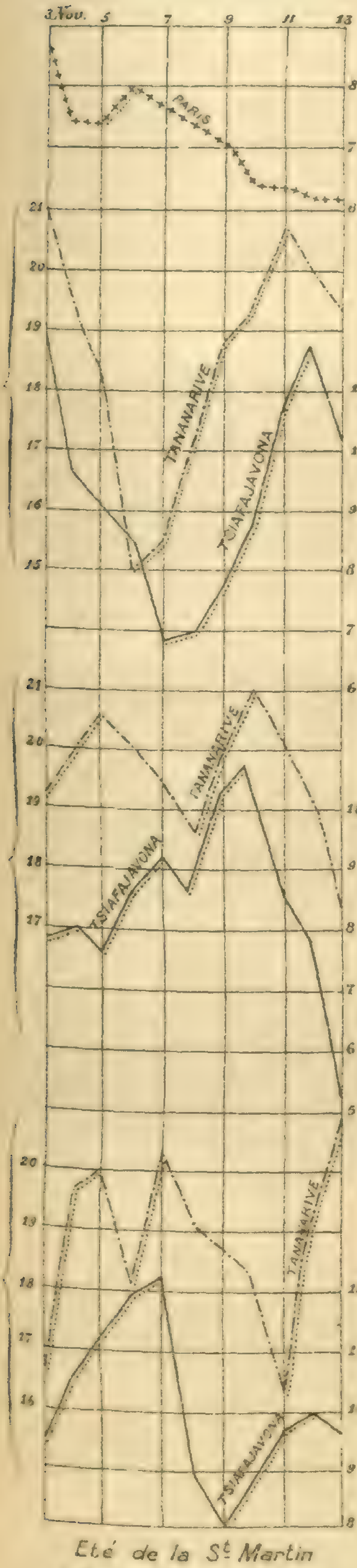

Eté de la St Martin
à Paris, à Madagascar

PERIODE DE FROID

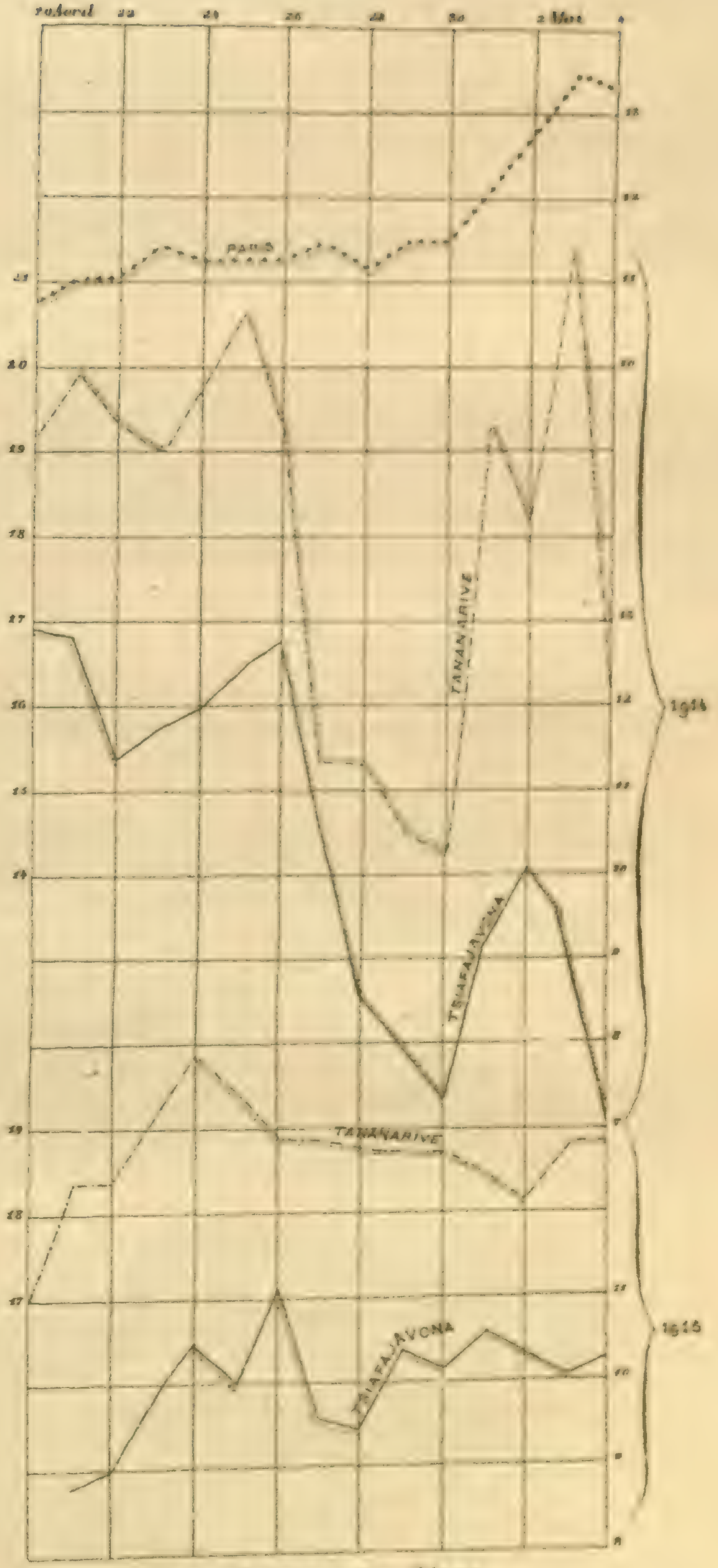

Les Saints de Glace
à Paris, à Madagascar

Litho des S. G. de Mad.

La pression atmosphérique sur le mont Tsiafajavona (2.630 mètres)

par le R. P. ELIE COLIN

Il semble au premier abord qu'à cause de la faible distance qui sépare Tananarive du Tsiafajavona, 55 km., les résultats barométriques comparés entre les deux stations devraient suivre une marche symétrique. Or, malgré la régularité de la pression sur cette montagne, il n'en est pas toujours ainsi. Certaines causes physiques résultant de l'altitude contribuent à modifier les effets de cet élément météorologique sans toutefois les altérer profondément. Nous nous proposons de signaler aujourd'hui plusieurs cas de perturbations qui se produisent en ce lieu pendant les variations diurnes, mensuelles et accidentelles.

I. Variation diurne

La variation barométrique diurne, telle que nous l'avons étudiée dans une note précédente, suppose deux conditions essentielles, d'abord la détermination des deux maximum et minimum qui constituent l'onde double diurne, ensuite la connaissance de la pression moyenne à chaque heure d'une journée entière. Nous développerons dans cette première partie ces deux résultats obtenus d'après les diagrammes du barothermographe.

1° Le tableau suivant contient les quatre écarts par lesquels passe la pression en 24 heures, sur le Tsiafajavona.

TABLEAU I

Valeurs mensuelles de la marée barométrique

	Juil. m/m	Août m/m	Sep. m/m	Oct. m/m	Nov. m/m	Dec. m/m	Janv. m/m
1er Min. nocturne ...	— 1.05	— 1.15	— 1.30	— 1.30	— 1.15	— 1.20	— 0.95
1er Max. diurne	1.05	1.10	1.25	1.15	1.15	1.15	1.40
2e Min. diurne	— 0.50	— 0.55	— 0.75	— 0.95	— 0.95	— 0.95	— 0.90
2e Max. diurne	0.50	0.65	0.85	1.10	0.90	0.95	0.95

	Fev. m/m	Mars m/m	Avril m/m	Mai m/m	Juin m/m	Moyenne m/m
1er Min. nocturne ..	— 0.90	— 1.05	— 1.00	— 0.90	— 0.80	— 1.07
1er Max. diurne	1.45	1.10	0.80	1.05	1.05	1.08
2e Min. diurne	— 0.90	— 0.90	— 0.80	— 0.75	— 0.65	— 0.79
2e Max. diurne	0.85	0.95	0.80	0.65	0.55	0.80

Expliquons en détail les effets physiques qu'expriment ces valeurs numériques : comparons-les avec celles des observatoires de Tananarive et de Maurice.

(*a*) *Premier minima nocturne.* Ce minima fait partie intégrante de l'amplitude nocturne qui peut être assimlée à une demi longueur d'onde ; le 2e maxima nocturne formerait l'éminence, le premier minima nocturne formait le creux. Comme nous le verrons dans la suite, le maxima de la nuit est essentiellement variable soit à Tananarive soit au Tsiafajavona ; de plus, le thermomètre baisse vers 4 heures du matin beaucoup plus sur la montagne que dans les régions inférieures : d'où il suit que les changements fréquents de convexité de cette moitié d'onde auront leur répercussion sur les résultats barométriques mensuels. En effet, à l'observatoire de Tananarive, la *hauteur de l'amplitude* nocturne diminue d'une manière progressive pendant 6 mois, depuis Juillet jusqu'en Decembre. Or, dans le poste élevé, cette durée est loin d'être aussi longue ; la diminution a lieu seulement de Juillet jusqu'en Septembre et Octobre, époque pendant laquelle le réchauffement de l'air s'accentue ; cette amplitude augmente ensuite jusqu'au mois de Février où elle atteint son *maximum*. Ici ce même maximum avait eu lieu déjà en Janvier. La variation mensuelle du premier minima nocturne est donc soumise aux divers états de température : en outre, elle retarde d'un *mois sur* Tananarive. Dans les deux stations, on observe en Mars un léger minimum *occasionné* peut-être *par* les cyclones.

L'amplitude nocture moyenne est de 1mm07 sur le Tsiafajavona, 0mm99 à Tananarive, et 1mm18 à Maurice, quantités sensiblement égales.

(*b*) *Premier maxima diurne.* Cette période correspond d'une part avec la coïncidence du minimum de froid et de pression, d'autre part avec la plus grande hauteur du baromètre. On comprend dès lors, qu'étant donnés les écarts considérables par lesquels passent parfois ces deux éléments météorologiques, durant cet intervalle du temps, le premier maxima diurne soit sujet à des fluctuations considérables.

De Juillet à Octobre, les oscillations paraissent régulières dans les deux barographes de Tananarive et du Tsiafajavona ; elles croissent jusqu'au mois de Décembre, dans cette dernière station. Ici, nous enregistrons dès Octobre une augmentation à laquelle succède une diminution dont le terme est Janvier. Dans le poste élevé, la variation suit son cours jusqu'en Février, faiblit au mois d'Avril, puis se relève en Mai et Juin. A Tananarive, Mai présente un léger maximum, Juin un minimum.

Dans le poste de la montagne, les deux valeurs moyennes du premier minimum nocturne 1mm 07, et celle du premier maximum duirne + 1mm1 concordent à un dixième de degré près ; concordance fortuite, causée par l'important minimum thermométrique.

Nous obtenons ici le même résultat, — 0mm90 ou — 1mm0 dans le premier cas, et + 1mm2 pendant le maximum diurne.

Même coincidence avec Maurice, — 1mm18 ou 1mm2 pendant le premier minimum nocturne, et + 1mm2 pendant le maximum diurne.

On peut donc tirer rigoureusement la conclusion suivante : de 4 heures à 9 heures du matin, le baromètre monte dans ces trois stations d'une quantité presque égale à celle de l'amplitude nocturne.

(*c*) *Deuxième minima diurne.* Des quatre variations qu'éprouve la marche du baromètre, durant 24 heures, celle de l'amplitude diurne peut être considérée, comme la plus régulière, parce que les conditions d'échauffement et de refroidissement de l'atmosphère pendant le jour s'effectuent avec uniformité.

Entre Tananarive et le Tsiafajavona, l'onde diurne de 9 ou 10 h. à 15 h. se creuse suivant une forme symétrique ; elle parvient à sa plus forte baisse en Novembre,

MARCHE ANNUELLE DE LA PRESSION

1914 - 1916

TSIAFAJAVONA

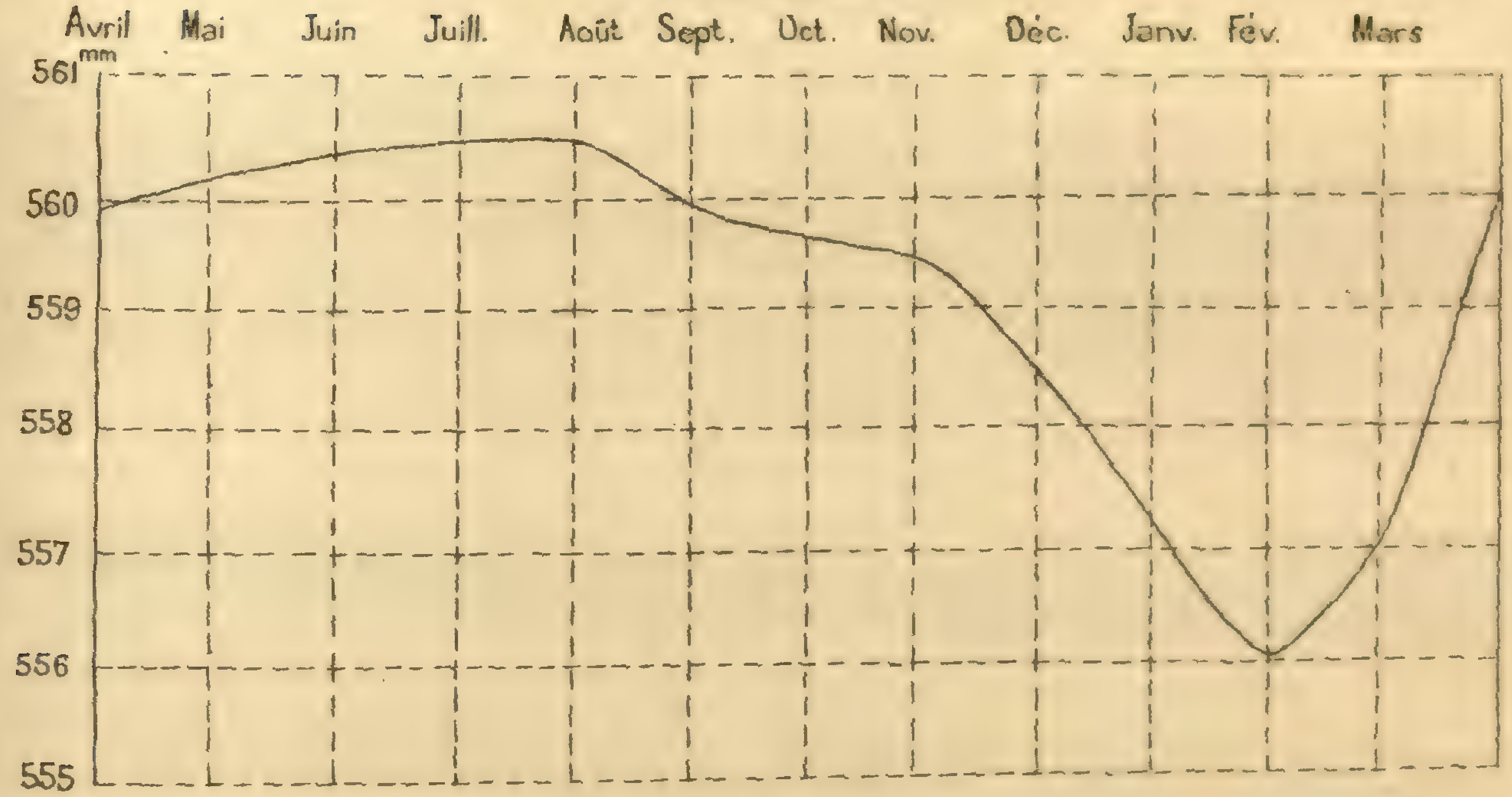

TANANARIVE

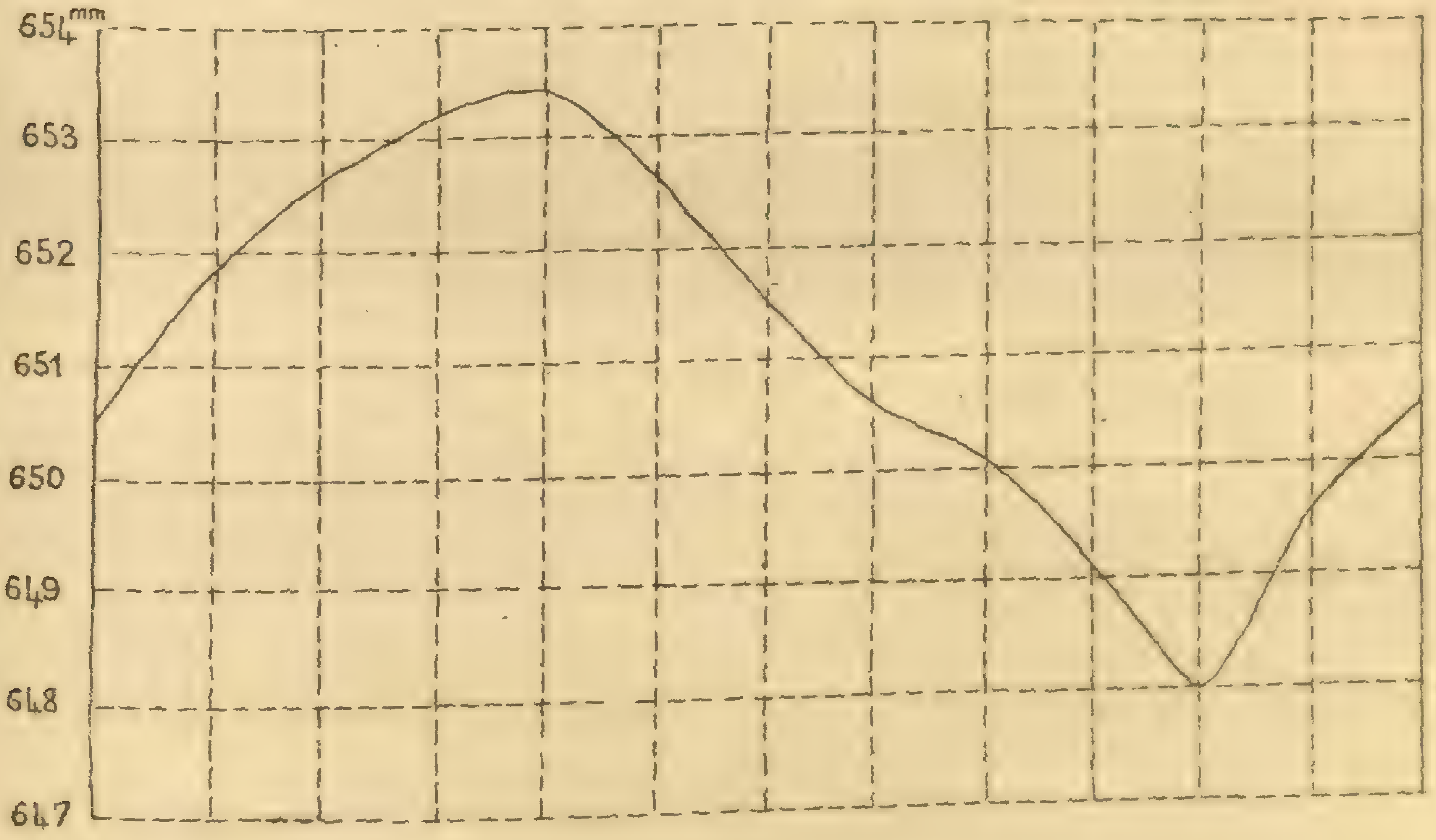

Litho du S. G. de Mad.

MARÉE BAROMÉTRIQUE DIURNE

TSIAFAJAVONA

Altitude 2630m.

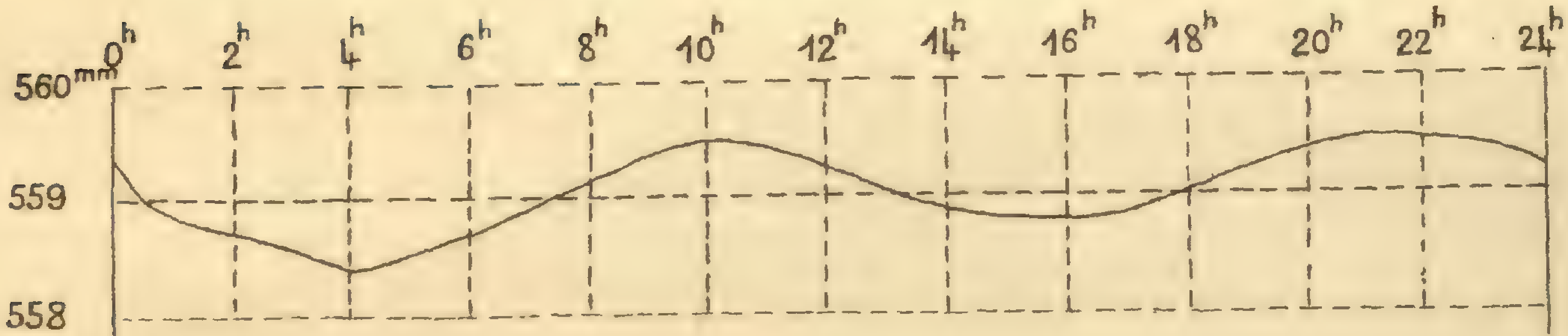

TANANARIVE

Altitude 1400 m.

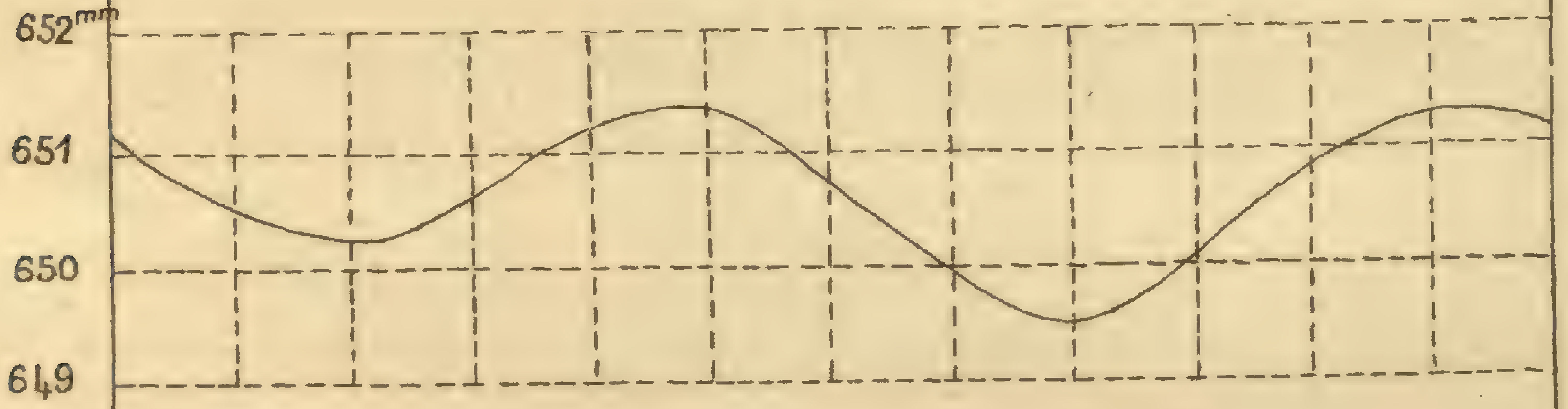

MAURICE

Altitude 57m.

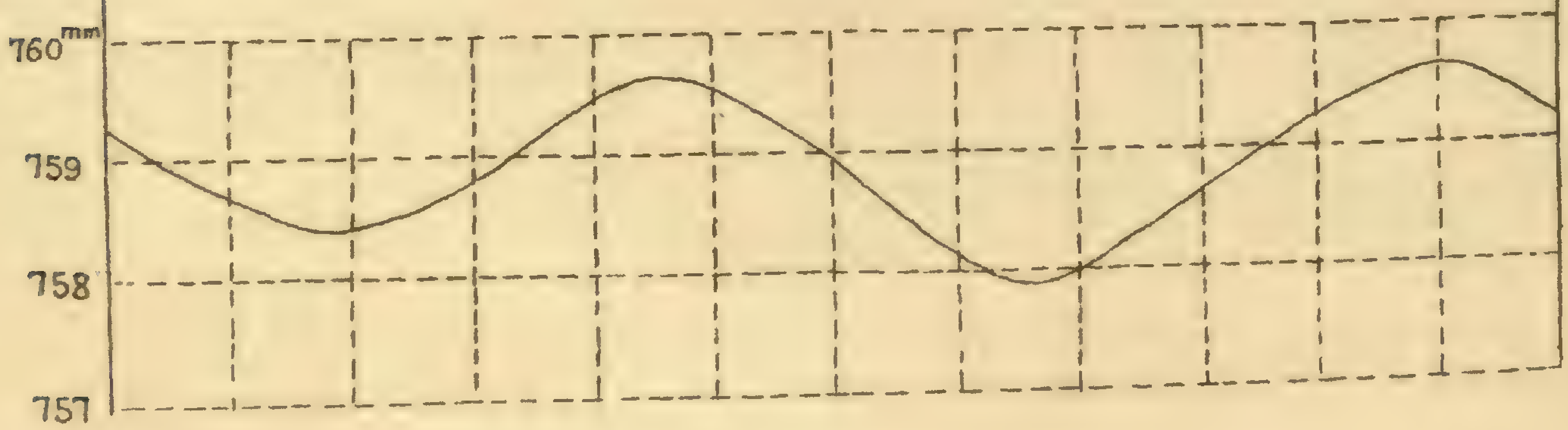

époque où le soleil passe au zénith des deux lieux. De part et d'autre, l'écart des oscillations depuis Juillet jusqu'à Janvier, conserve une constance remarquable, malgré l'apparition d'une légère différence depuis Février au mois de Mai.

Sur le Tsiafajavona, la variation annuelle du deuxième minimum diurne égale + 1 mm. 1 à 10 heures, et—0 mm. 8 le soir vers 15 heures. D'où il suit que le baromètre baisse pendant la soirée moins que pendant le minimum nocturne, phénomène local qui s'explique, comme nous l'avons déjà dit, par la forte baisse thermométrique du matin.

La colonne mercurielle de Tananarive augmente de 1 mm. 0 vers les 9 ou 10 heures, et descend à 16 h de 1 mm. 8. Contrairement à la marche des régions supérieures, le minimum barométrique de la soirée est plus accentué de 0 mm. 8 que celui de la matinée.

Les résultats de Maurice ne diffèrent guère des nôtres ; vers les 9 heures, le baromètre monte de 1 mm. 2 dans cette île, et descend le soir de 1 mm. 7. Comme ici, le minimum diurne baisse plus que celui de 4 heures du matin.

(d) *Deuxième maxima nocturne.* Cette hausse de la pression arrive pendant la dernière partie du jour et la première partie de la nuit, alors que, dans le trois stations, la température décroît dans une proportion inégale. Aussi cet élément est-il sujet à une certaine irrégularité.

De Juillet à Octobre, les valeurs augmentent normalement ici et sur la haute station. Dans ce dernier lieu, le maximum se produit en Octobre, à cause de l'échauffement du sol, de l'atmosphère et de l'absence de pluies pendant une notable partie de ce mois. Tananarive n'observe le minimum qu'en Décembre. Sur le Tsiafajavona, léger minimum secondaire dès Février occasionné peut-être par la température relativement haute à cette époque.

En ce même lieu, la pression avait diminué de 0 mm. 8 vers 15 heures ; elle augmente d'une quantité presque égale, 0 mm. 7, à 21, 22 et 23 heures. Le second maxima nocturne est un peu inférieur à celui du maxima diurne.

Ici, nous constatons, à 4 heures du soir, une baisse de 1 mm. 8 ; le maxima de la nuit atteint une hauteur à peu près identique 1 mm. 7.

Les valeurs obtenues à Maurice ont une grande analogie avec les nôtres. La hausse de la nuit et la baisse de la soirée donnent la même quantité 1 mm. 7.

Les résultats précédents s'appliquant à la moyenne annuelle théorique, autour de laquelle oscillent plus ou moins les valeurs de la pression atmosphérique. Or, en certains cas le baromètre de Tananarive au lieu de monter de 1 mm. 3 pendant le maximum nocturne s'élève à peine de 1 mm.

Cette diminution ressentie simultanément sur le barographe du Tsiafajavona produit un effet immédiat ; la pression reste stationnaire comme au moment du minimum diurne, et ainsi disparaît le maximum nocturne. On remarque fréquemment pareille anomalie dans les deux stations en Juin et Juillet, parfois aussi durant les autres mois. Elle se réalise à Tananarive lorsque l'atmosphère remplit les trois conditions suivantes : forte baisse thermométrique, humidité importante de l'air, enfin vent calme ou du moins très faible.

2° *Jour barométrique moyen.* Le Tableau suivant contient le jour barométrique moyen calculé pour la série des deux années pendant lesquelles le barographe a fonctionné sur le Tsiafajavona, La moyenne de ces résultats a été réduite en un graphique auquel nous avons ajouté comme terme de comparaison celui de Tananarive, d'après 22 années d'observations et celui de Maurice d'après 26 années.

TABLEAU II

Jour baromètrique moyen sur le Tsiafajavona.

	0h.	1h.	2h.	3h.	4h.	5h.	6h.	7h.
1914—15	559.51	559.29	559.07	558.92	558.87	558.91	559.13	559.32
1915—16	58.96	58.65	58.45	58.30	58.28	58.34	58.51	58.73
Moyenne	59.23	58.97	58.76	58.61	58.57	58.62	58.82	59.02

	8h.	9h.	10h.	11h.	12h.	13h.	14h.	15h.
1914—15	559.58	559.75	559 83	559.75	559.60	559.40	559.20	559.11
1915—16	58.97	59.13	59.18	59.10	58.92	58.73	58.60	58.53
Moyenne	59.27	59.44	59.50	59.42	59.26	59.06	58.90	58.82

	16h.	17h.	18h.	19h.	20h.	21h.	22h.	23h.
1914—15	559.14	559.24	559.42	559.56	559.71	559.78	559.17	559.70
1915—16	58.55	58.68	58.85	59.00	59.15	59.20	59.19	59 09
Moyenne	58.84	58.96	59.13	59.28	59.43	59.49	59.48	59.35

Le Tableau précédent suggère trois observations.

(*a*) Le baromètre passe à la valeur de la pression moyenne annuelle, 559 mm 09, quatre fois en 24 heures, à 0 h. 30m, 7h., 13h. et 17 h. 30 m. Nous avions indiqué dans une Note précédente les heures suivantes spéciales à Tananarive, 1 h. 30 m., 6 h., 12 h. et 19 h. 36 m. Ce passage se produit donc à 1 heure d'intervalle entre les deux stations, tantôt avec avance pendant la nuit, tantôt avec retard pendant le jour. Maurice observe un résultat pareil au nôtre, 1 h. 25 m., 6 h. 10 m, 11 h. 55 m. et 18 h. 55 m.

(*b*) Le premier minima nocturne se manifeste dans les deux postes à 4 h. du matin. La premier maxima diurne est enregistré à 9 h. ici, à 10 h. sur le Tsiafajavona. Le deuxième minima diurne survient à 15 h. en ce dernier endroit à 16 h. dans l'autre. Le deuxième maxima nocturne se produit à 21 heures sur la montagne, à 22 et 23 h. dans la station inférieure.

(*c*) Le graphique du Tsiafajavona marque un ralentissement dans l'amplitude nocturne entre 1 h. et 2 h. Cette sorte d'arrêt momentané représenterait-elle le faible maximum secondaire découvert dans les hautes latitudes par Mr. Rykatchef ? ou bien proviendrait-elle d'un défaut dans la série des observations ayant une durée trop courte ? ou bien serait-ce une coïncidence fortuite de chiffres ? Quoiqu'il en soit, aucune trace de ce maximum n'apparait dans les deux stations de Tananarive et de Maurice.

Résumons les anomalies de faible importance constatées sur le Tsiafajavona, pendant les études comparatives et la variation barométrique diurne. Sous l'effet du froid, le baromètre baisse plus dans la matinée que dans la soirée ; le deuxième maximum nocturne disparait fréquemment ; les heures du maximum diurne ont lieu une heure plus tard que dans les régions inférieures, tandis que les deuxièmes minimum diurne et maximum nocturne se manifestent une heure plus tôt.

II. Variations barométriques mensuelles

Nous avons groupé dans le Tableau suivant la pression moyenne mensuelle relevée sur les diagrammes du Tsiafajavona. Afin que le lecteur juge mieux des divergences et

des concordances que présentent cet élément, nous y avons ajouté les pressions atmosphériques mensuelles enregistrées à Tananarive durant cette même époque, ainsi que la différence moyenne des deux résultats.

TABLEAU III

Variations baromètrique mensuelles

TSIAFAJAVONA

	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars
1914—15	560.5	560.4	560.9	560.6	561.0	560.0	559.7	559.4	558.7	557.1	556.2	557.4
1915—16	59.4	59.9	59.8	60.2	59.9	59.6	59.6	59.4	57.9	57.4	55.8	56.6
Moyenne	59.9	60.1	60.3	60.4	60.4	59.8	59.6	59.4	58.3	57.2	56.0	57.0

TANANARIVE

	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars
1914—15	650.8	651.9	652.9	653.2	653.7	652.8	651.6	650.5	650.7	649.4	648.3	649.8
1915—16	50.1	51.9	52.4	53.2	53.2	52.4	51.4	50.7	49.5	48.4	47.8	49.1
Moyenne	50.4	51 9	52.6	53.2	53.4	52.6	51.5	50.6	50.1	49.0	48.0	49.4

Différence entre les deux stations

	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
1914—15	90.3	91.5	92.0	92.6	92.7	92.8	91.9	91.1	92.0	92.8	92.1	92.4
1915—16	90,7	92.0	92.6	93.0	93.3	92.8	91.8	91.3	91.6	91.0	92.0	92.5
Moyenne	90.5	91.7	92.3	92.8	93.0	92.8	91.8	91.2	91.8	91.9	92.0	92.4

Comparons mois par mois les résultats du Tsiafajavona avec ceux de Tananarive.

1° D'Avril au mois d'Août, la pression s'élève assez régulièrement ici de plusieurs millimètres. Sur la montagne, cette hausse à peine sensible se réduit à quelques dixièmes de millimètres, d'avril à Juillet et Août, période maximum. Notons en passant que ces deux mois constituent en ce lieu la saison la plus froide. Dans la première station le baromètre baisse progressivement d'Août à Février ; dans la deuxième, la descente reste symétrique avec Tananarive d'Août à Septembre ; puis, la variation se ralentit en Octobre et Novembre ; à partir de ce dernier mois jusqu'en Février, saison chaude, la colonne mercurielle baisse uniformément dans les deux stations ; elle s'élève à une allure notable de Février à Mars. Mars et Avril ne donnent à Tananarive qu'une variation de peu d'importance ; au contraire, sur le Tsiafajavona, le baromètre monte avec rapidité et occasionne une hauteur exceptionnelle que confirment des observations à lecture directe. Trois séries d'expériences barométriques déterminées sur ce sommet durant les journées du 20 et 23 Avril 1877 par le P. Roblet, et 20 Avril 1915 par le P. Aurand, fournissent des résultats à peu près conformes aux précédents ; 561mm06, 560mm36, 561mm11. A quelle cause faut-il attribuer une telle accentuation de pression durant ce mois ? — Ce problème ne peut être résolu pour le moment ; il faudrait connaître à cette époque l'humidité du lieu, la fréquence de la pluie, les inversions possibles de température entre le haut et le bas de la montagne, données météorologiques que nous ne possédons pas.

2° La différence de pression entre Tananarive et Tsiafajavona représente le poids de la colonne d'air qui s'exerce sur les deux instruments. Ce poids varie suivant les

saisons ; durant notre hiver, la colonne aérienne acquiert une densité plus considérable que pendant l'été. Le tableau précédent confirme en effet ce résultat ; la différence d'Août, mois assez froid, atteint 93mm0 ; tandis qu'en Novembre, mois assez chaud pendant lequel le soleil passe au zénith des deux stations, elle égale 91mm20. Les écarts extrêmes ont été constatés le 7 Août 1915 : 94mm3, valeur maximum, et le 2 Février 1916 : 89mm5, valeur minimum.

Comme on a pu s'en rendre compte, nous laissons de côté le mois exceptionnel d'Avril.

3° D'Après ce que nous avons écrit dans une Note précédente, la hauteur moyenne annuelle du baromètre de Tananarive égale 650mm4, résultat qui concorde avec les moyennes mensuelles d'Avril et de Novembre. Par suite de l'anomalie signalée en Avril sur le Tsiafajavona, la pression moyenne annuelle ne se produit en ce lieu qu'une fois l'an, au mois de Novembre.

En résumé, la marche mensuelle du baromètre comparée entre les deux stations diffère seulement du mois d'Avril *au mois* d'Août, sous l'influence de certaines causes locales, qui, pour le moment, échappent à nos investigations. Le reste du temps, malgré quelques divergences de détail, l'allure de la pression au Tsiafajavona ressemble à celle de Tananarive.

III. Variations accidentelles de la pression atmosphérique.

Examinons d'abord dans les diagrammes des deux barographes les heures des maxima barométriques secondaires.

Sur 23 comparaisons, les hausses ont été simultanées 5 fois seulement ; elles ont éprouvé du retard 11 fois ; 7 fois enfin, l'heure du maximum de la montagne a devancé celle des régions inférieures.

Non seulement ces pressions élevées arrivent à des heures variables, mais la hauteur du baromètre dévoile en pareil cas une irrégularité frappante, ainsi que nous allons le constater dans l'analyse de deux aires anticycloniques principales.

Le 29 Août 1914, le baromètre de Farafangana monte à 772mm7, valeur présentant un excès de 3mm8 sur la moyenne mensuelle. Cette perturbation se répand sur l'île tout entière ; elle parvient à Tananarive en 35 heures ; la colonne mercurielle s'élève ici à 656mm 9 le 31 vers minuit ; différence + 3mm2 avec la normale. Le même jour 31, à 7 heures du matin, le barographe du Tsiafavona enregistre le maximum 562mm5, différence + 2mm1 avec la moyenne mensuelle. Il résulte de ces observations, 1° que la haute pression se développe à l'altitude de 2630 mètres 7 heures après nous ; 2° que son mouvement ascensionnel à 1230 mètres de hauteur peut être évalué à l'allure assez lente de 176 mètres à l'heure ; 3° que la comparaison des trois différences 3mm8 à Farafangana, 3mm2 à Tananarive, 2mm1 sur la montagne, dénote une décroissance rapide des isobares suivant l'altitude.

Le 27 Juin 1915, vers 7 heures du matin, la colonne barométrique de Farafangana s'élève à 774mm9, *maximum supérieur de 5mm6 à la normale*. Celle de Tananarive marque 656mm5 le même jour vers 9 heures, différence + 3mm3 au dessus de la moyenne mensuelle. Quoique cette aire de surpression soit supérieure à celle du 29 Août 1914, quoique par sa position géographique, la station du Tsiafajavona se trouve plus rapprochée du centre de la perturbation que la capitale malgache, néanmoins les premiers symptômes de la hausse commencent à se manifester en ce lieu élevé le

lendemain 28, à 9 heures, premier retard de 24 heures ; le baromètre atteint sa hauteur maximum 561mm8 le surlendemain 29, à 21 et 22 heures ; différence + 1mm6 avec la pression moyenne mensuelle. Cette deuxième situation atmosphérique révèle encore trois faits principaux : 1° la lenteur avec laquelle se propage la vague atmosphérique à 2630 mètres surpasse celle de l'anticyclone précédent ; 2° les trois différences de 5mm6 sur le bord de la mer, 3mm3 à l'observatoire, 1mm6 sur la montagne, confirment la particularité signalée plus haut, à savoir, la diminution du gradient dans le sens vertical ; 3° la hauteur irrégulière du baromètre 561mm8 est inférieure à celle du 29 Août 1915 : 562mm5, malgré l'expansion exceptionnelle de cette haute pression.

Les modifications barométriques qu'amènent dans l'atmosphère les aires anticycloniques sont naturellement bien moins profondes, bien moins désastreuses que celle des dépressions secondaires et principales.

Sur 19 minimum secondaires, la baisse barométrique a été simultanée 6 fois, sensiblement comme avec les maxima ; 6 fois aussi, celle du Tsiafajavona a été en avance sur nous ; 7 fois enfin, on a noté des retards.

Avant d'examiner les traits généraux et particuliers que présentent les vastes dépressions, et de fixer les heures des minimum et la hauteur barométrique observés sur le Tsiafajavona à ces moments, il importe de remarquer que les trois cyclones choisis comme sujets d'étude correspondent à des types de caractère et de phases différentes. Le premier d'entr' eux conserve son énergie initiale, alors même qu'il ait évolué au Nord et au Sud de Madagascar, les deux autres la perdent au contraire en cours de route ou bien durant la seconde partie de la trajectoire, ou bien durant la première ; l'un éloigné de la station s'éteint dans l'île même ; l'autre assez rapproché se comble loin de nos régions.

Le 2 Mars 1914, le centre d'un cyclone aborde le littoral N.—E de Madagascar. Le baromètre d'Antalaha atteint 751mm4 à 6 heures du soir, résultat inférieur de 7mm1 à la normale. La tempête traverse le Nord de l'île : son action s'étend jusque dans nos régions. Le vent de S.—E souffle dans la capitale Malgache avec une vitesse moyenne de 35 km. à l'heure, la plus forte baisse barométrique a lieu le 3, vers 15 et 16 heures 646mm31, quantité inférieure de 2mm4 à la normale.

A en juger d'après la courbe du barographe du Tsiafajavona, démesurément agrandie par des oscillations continues, le vent souffle en rafales sur ce sommet. Vers 16 heures, comme à l'observatoire, l'instrument enregistre le minimum 556mm6, différence — 1mm1 au-dessous de la pression moyenne mensuelle, et par conséquent moitié moindre que celle de Tananarive.

L'ouragan s'éloigne de nous momentanément, se dirige vers le canal de Mozambique, s'infléchit et exécute la deuxième branche de sa trajectoire ; il traverse ensuite la région Sud de Madagascar. Pour la seconde fois et sous l'influence de la même tempête, le baromètre de l'observatoire baisse le 10 ; il atteint son minimum vers 16 heures, 644mm52, hauteur inférieure de 4mm3 à la normale. Le barographe du Tsiafajavona n'enregistre ce même minimum que le 11 à 2 h de la nuit 554mm4, différence — 3mm3 au-dessous de la moyenne mensuelle. Cette station étant un peu plus rapprochée du centre que Tananarive aurait dû, suivant les circonstances ordinaires, en ressentir les effets avant nous ; or, la vague aérienne ne parvient à 1230 mètres au-dessus de nous que 10 heures plus tard, nouvelle anomalie constatée dans la distribution verticale de la pression. Ce mouvement de translation en hauteur, se déplaçant à raison de 113 mètres à l'heure est même inférieur à celui de l'anticyclone du 29 Août 1914.

Les deux différences de l'observatoire 4mm3 et de la montagne 3mm3, nous donnent aussi le moyen de mesurer la hauteur du cyclone dans les régions élevées de l'atmosphère ; il ne dépassait guère 5 km. tandis que son diamètre s'étendait sur un millier de kilomètres. Toutes proportions gardées, ce seraient les dimensions d'un plateau circulaire de 1 mètre de diamètre et de 5 mm d'épaisseur. Enfin, il est certain que l'intensité de la perturbation décroît avec l'altitude.

Le 17 Février 1915, une deuxième tempête s'abat dans la région S—W de Madagascar ; elle arrive par le canal de Mozambique et exécute la deuxième partie de sa trajectoire. Le minimum barométrique survient à 14 heures sur le Tsiafajavona, 550 mm. 6, différence — 5 mm. 4 avec normale. Nous l'enregistrons à Tananarive le même jour, deux heures plus tard, à 16 heures, 643mm2, soit 5 mm 2 au-dessous de la moyenne mensuelle.

Le trait caractéristique de cette dépression consiste 1° dans l'égalité de la baisse barométrique à 1400 et 2630 m. d'altitude, ce qui implique une répartition anormale des isobares ; 2° le tourbillon se comble, fait assez fréquent lorsqu'il traverse des parages où prédomine la sécheresse. Point de rafales ; les courbes des enregistreurs, les heures des minimum offrent une régularité exceptionnelle. Pareil à une machine à vapeur qui cesse de fonctionner par suite du manque d'eau dans le générateur, ainsi, le cyclone s'éteint doucement, sans réaction, faute d'humidité dans la basse atmosphère nécessaire à l'alimentation de ses forces vives.

Le 5 Mars 1915, un troisième cyclone aborde Madagascar par le Nord de Ste Marie. Le vent S.—E souffle en rafales sur le Tsiafajavona, à en juger d'après les oscillations qu'il imprime à la plume du barographe, depuis le 3 au soir jusqu'au 5. Le 6, lorsque la tempête se rapproche de la station, environ 280 km. Nord, la brise faiblit ; le baromètre descend vers 6 heures du matin à 553 mm 9, valeur inférieure de 5mm2 à la normale, la pression se relève ensuite jusqu'à 10 heures de la nuit ; puis, la plume tombe brusquement de 1 mm. ; de nouvelles ondulations se forment à 7 jusqu'à 8 heures du matin interrompues par deux chutes, l'une de 1mm5, l'autre de [illegible]mm0 vers midi.

Pendant ce temps, le barographe à poids de l'observatoire plus perfectionné que l'instrument de Tsiafajavona trace depuis midi jusqu'à 2 heures du lendemain matin une série continue de crochets. La veille, la pression était tombée, vers 3 heures à 645mm 1, inférieure de 5mm2 à la normale.

D'après l'analyse de cette perturbation, les deux différences observées : 5mm2 et 4mm0, à peu près égales à celles du deuxième cyclone ci-dessus mentionné, de plus, la forme singulière des deux diagrammes, indiquent d'abord que l'axe de rotation du tourbillon se déplace successivement, circonstance qui présage sa désagrégation prochaine, ensuite que l'altitude de ce cyclone dans la haute atmosphère est supérieure à celle du 2 Mars 1914.

La tempête se dirige vers le N.—W de Madagascar et se comble dans le canal de Mozambique.

De l'ensemble des constatations relevées au cours de cette troisième partie du travail, se dégagent quelques conclusions générales qui donneront une idée de la circulation atmosphérique aux grandes hauteurs, en temps de profonde perturbation.

1° A 2630 mètres d'altitude, les hautes et les basses pressions se propagent avec lenteur, comme si l'inertie de la masse aérienne leur opposait une résistance ;

2° Elles causent une répartition inégale des isobares dans les couches supérieures de

l'atmosphère, 3° pendant ces deux sortes d'aires cycloniques et anticycloniques, la hauteur de la colonne mercurielle varie beaucoup moins que dans les régions inférieures ; 4° ces amplitudes relativement faibles du baromètre démontrent que la haute atmosphère ressent dans une proportion réduite les mouvements violents qui s'exercent au-dessous d'elle, sans toutefois causer de haut en bas aucun changement important dans les phénomènes météorologiques.

***

L'analyse et la discussion des résultats barométriques que nous avons abordés dans plusieurs Notes, vous ont montré, MM., d'abord les modifications diurnes mensuelles, annuelles, accidentelles qu'exercent sur la pression certaines influences cosmiques et géophysiques, ensuite la diversité de répartition des isobares sur Madagascar pendant le temps calme, agité et l'ouragan.

Il resterait à compléter notre pécédente étude thermométrique en y ajoutant cette donnée récemment acquise : la température sur le Tsiafajavona. Nous en ferons l'objet d'une communication ultérieure.

En terminant, j'ai le regret d'annoncer à l'Académie Malgache que le barothermographe installé sur le Tsiafajavona en Octobre 1913, a été volé au mois d'Avril dernier avec une série de thermomètres Tonnelot maxima N° 13507, minima N° 13068, ordinaire N° 10111. Malgré les recherches, ces instruments n'ont pas encore été retrouvés.

Or, en raison même des documents scientifiques nouveaux que nous venons de présenter aujourd'hui à l'Académie, et de ceux que peut nous réserver l'avenir ; attendu que l'étude de plusieurs phénomènes météorologiques encore inexpliqués s'impose, et qu'il serait regrettable de ne point profiter des exceptionnelles conditions anémométriques, hygrométriques et hydrologiques de ce lieu balayé par les vents, "constamment dans le brouillard," source de plusieurs bassins principaux ; et étant donné également qu'on peut assurer le fonctionnement des instruments par le concours dévoué des miliciens d'Ambatolampy, nous avons le ferme espoir que le gouvernement de la Colonie réconstituera, améliorera même ce matériel scientifique par l'achat d'un météorographe qui enregistrerait non seulement la pression et la température, mais encore l'humidité, la vitesse du vent, la quantité de pluie tombée et son dégré de chaleur.

Dans ce cas, des précautions seraient prises contre les vols, en enfermant les appareils dans une double grille de fer, surtout, en rendant responsables de pareils méfaits les habitants des villages voisins qui fréquentent ce lieu pour y offrir leurs sacrifices et enduire de graisse les pierres de l'abri météorologique ; car, c'est sans doute l'un de ces peu scrupuleux pélerins qui, pour compléter ses pratiques rituelles, aura cru bon de s'adjuger le barothermographe disparu.

Le Pseudaelurus à Madagascar

Par C. LAMBERTON.

Parmi les documents mis au jour dans les fouilles entreprises par l'Académie malgache, figurent quelques ossements de Carnivores dont l'étude s'est montrée très intéressante. Ces débris sont malheureusement très peu nombreux. Ils consistent en mandibules plus ou moins complètes.

Deux de ces mandibules, ainsi que les boîtes crâniennes doivent être rapportées à des animaux appartenant au genre *Cryptoprocta* et même très probablement à l'espèce *C. ferox* qui vit encore actuellement à Madagascar.

Mais trois autres mandibules, au lieu de porter quatre molaires comme dans le genre Cryptoprocta n'en portent que trois bien développées, avec une quatrième antérieure tout à fait rudimentaire. Cette disposition caractérise un genre de carnassiers qui vivaient à l'ère tertiaire : les *Pseudaelurus* que les zoologistes regardent comme les ancêtres des fosas actuels.

Par sa taille, comme par sa forme, la mandibule du Pseudaelurus malgache parait se rapprocher beaucoup de celle du *P. Edwardsi* des phosphorites du Quercy : Elle est cependant plus grêle et moins convexe en dessous. La partie postérieure est aussi notablement différente. Cependant, pour ne pas compliquer la Nomenclature, nous ne ferons de notre animal qu'une variété malgache du P. Edwardsi et nous le nommerons P. Edwardsi var madagascariensis.

Les auteurs font remarquer la ressemblance des Pseudaelurus avec les Cryptoprocta. Cette ressemblance est très accentuée dans nos documents. La carnassière est tout à fait semblable dans les deux types. Il en est de même des autres molaires. On doit cependant noter qu'elles sont un peu dirigées en dedans et en arrière et posées un peu de travers sur l'axe de la mandibule, disposition qui n'est pas semblable chez le Fosa. D'autre part la canine est plus puissante que chez ce dernier animal, sa base notamment est relativement volumineuse; sa pointe, peu recourbée en arrière, porte à sa partie interne une arête mousse, mais nettement indiquée.

Ces ressemblances dans la forme générale ainsi que dans la taille entre ce Pseudaelurus et les Cryptoprocta, la présence simultanée de ces deux animaux dans nos gisements subfossiles, donnent à espérer qu'une étude plus complète des espèces désignées sous le nom de *fosa* et vivant actuellement dans les diverses régions de l'île pourrait bien faire découvrir que le Pseudaelurus persiste encore de nos jours. Pareil fait ne s'est-il pas déjà produit pour un Rongeur, l'*Hypogeomys antimena*, connu à l'état fossile, avant de l'avoir été à l'état vivant. D'ailleurs les Antakarana du nord-ouest semblent distinguer au moins deux espèces de *fosa* qu'ils désignent sous les noms de "fosa" et de "Kavay."

Si la découverte de notre nouveau subfossile n'apporte pas un fait vraiment nouveau à la science, elle nous semble cependant intéressante par certains côtés. Elle montre d'abord combien fut vaste la répartition géographique des *Pseudaelurus* puisqu'on les a déjà trouvés en Amérique et en Europe. Mais d'autre part si l'on remarque que les espèces américaines et européennes étaient éteintes avant la fin du tertiaire, on voit que ce carnassier a persisté beaucoup plus longtemps dans notre île, ce qui provient probablement de ce qu'il n'a pas été en concurrence avec d'autres Carnivores plus spécialisés, comme cela s'est produit en Amérique et en Europe.

Il nous semble intéressant enfin de noter que la présence récente et peut-être même actuelle de ce Pseudaelurus à Madagascar, en même temps que les Lémuriens, semble être une caractéristique de notre faune spéciale. Ce carnassier comme le Cryptoprocta actuel y jouerait le rôle d'associé ou plus exactement de parasite. C'est ainsi que les grands Félins vivent sur la faune des herbivores en Afrique. Si nous retrouvons en effet le Pseudaelurus contemporain des Lémuriens à Madagascar, nous les voyons déjà voisiner dès l'époque miocène, en Europe et en Amérique.

TÉTRAPROTODONTES

Major

Amphibius Standini

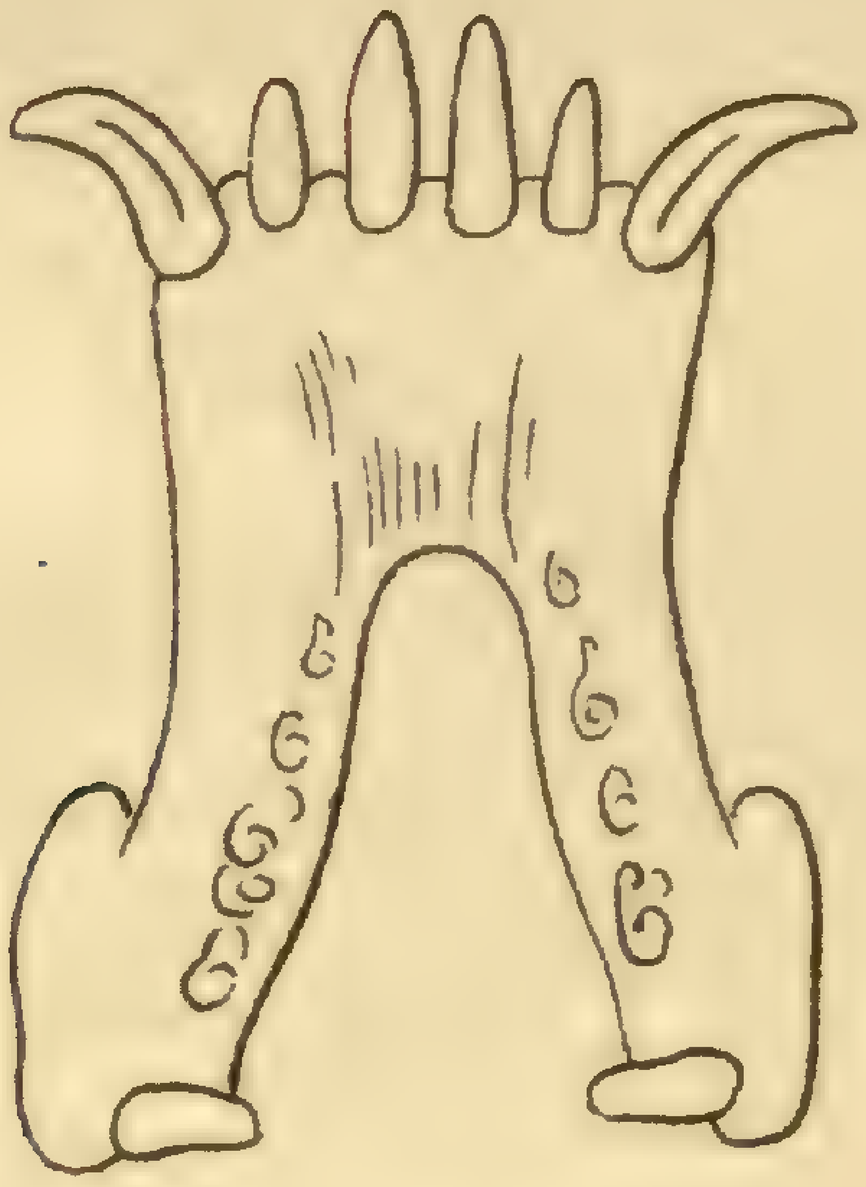

Lemerlei

Mandibules d'Hippopotames

Litho du S.G. de Madag.

HEXAPROTODONTES

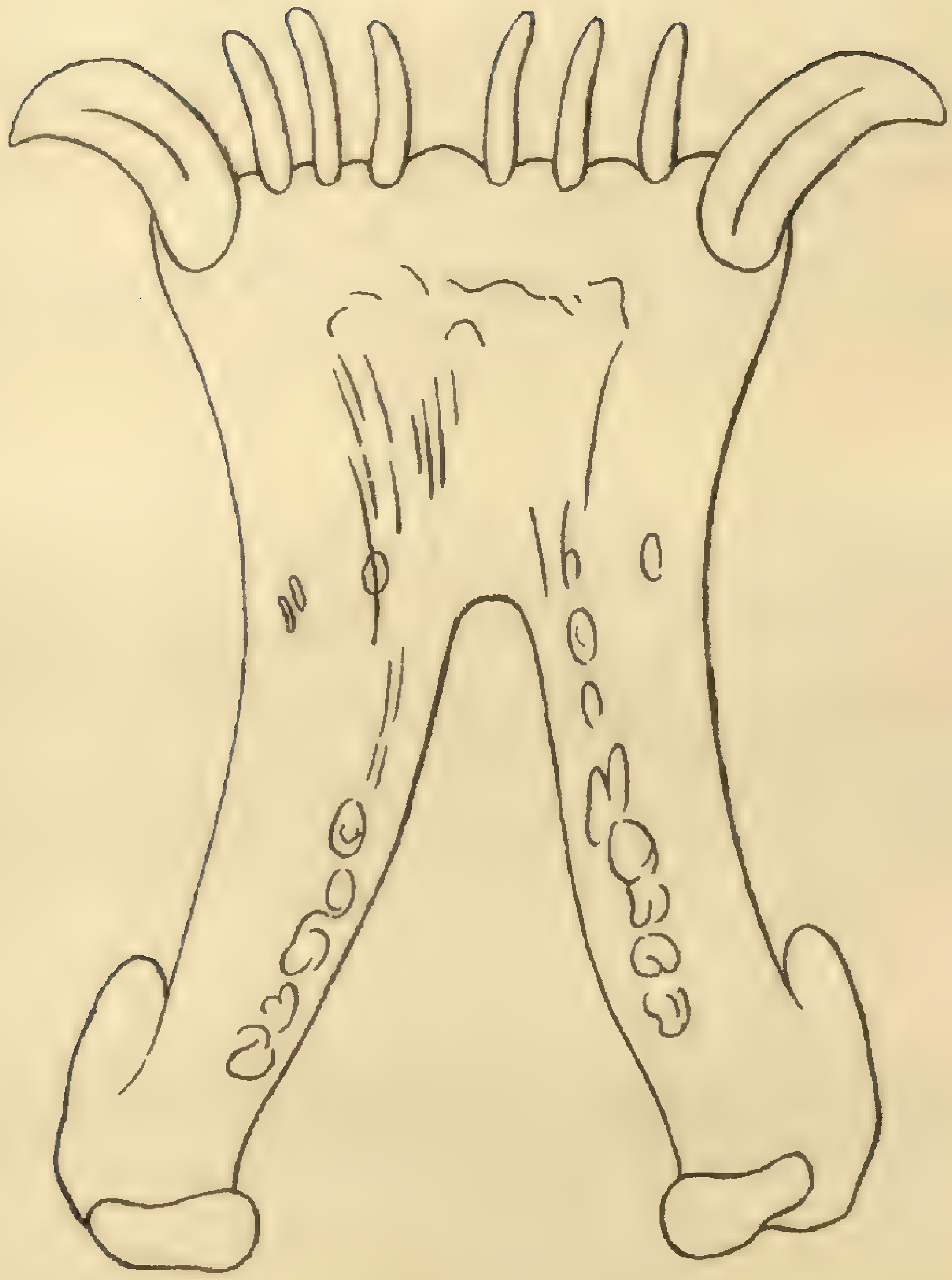

Sivalensis

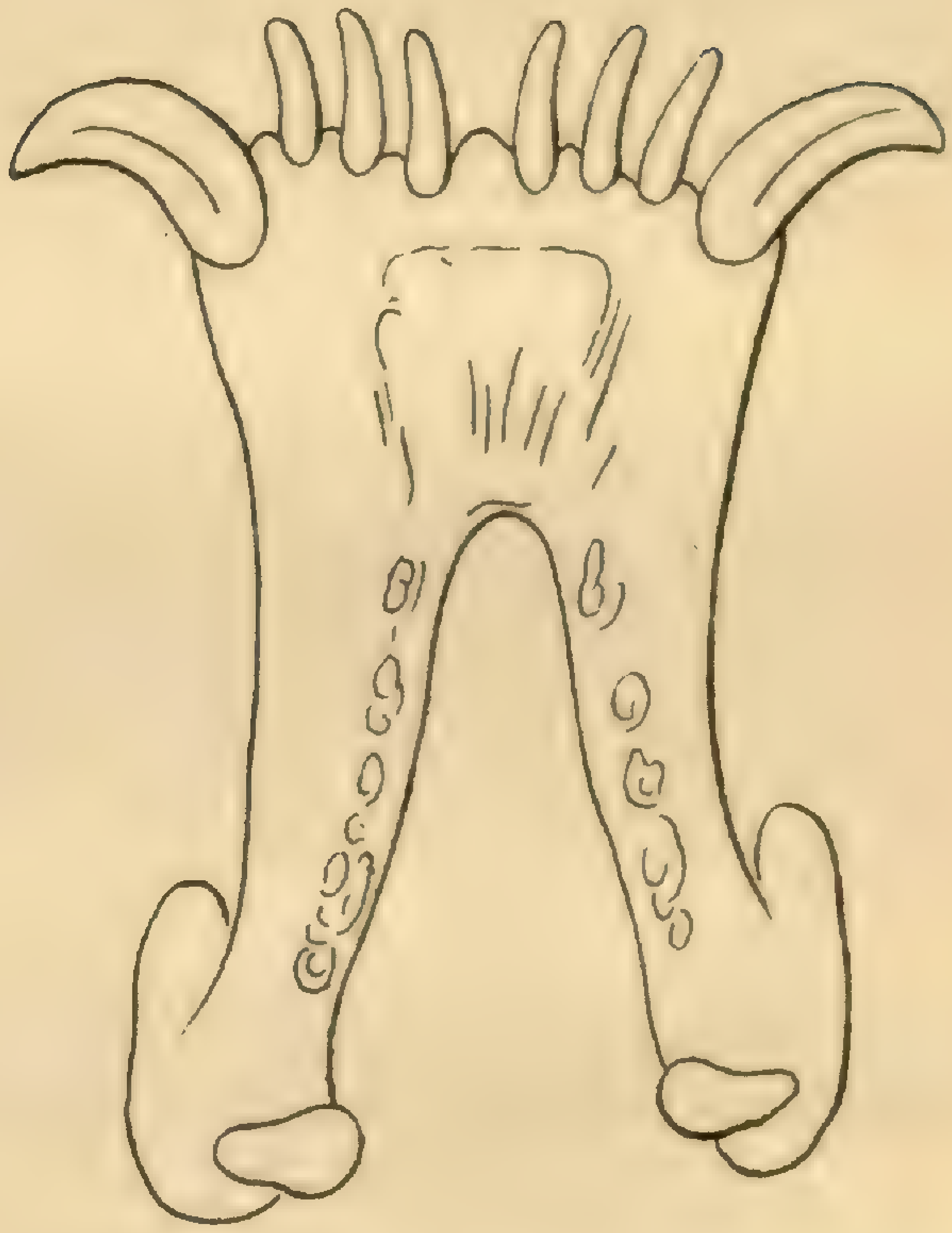

Palœindicus

DIPROTODONTES

Liberiensis

Mandibules d'Hippopotames

Litho du S.G. de Madag.

Note sur des ossements subfossiles de la Region de Mananjary.

PAR LE DR. MONNIER ET C. LAMBERTON.

Nous avons l'honneur, M. LAMBERTON et moi, de vous présenter un lot d'ossements subfossiles provenant de la côte Est, et mis à jour par les travaux de percement du pangalana de Fompona à 2 1/2 kilomètres au Sud de Mananjary, à 1 m. 20 de profondeur.

Avant toute autre chose nous devons adresser de très vifs remerciements aux divers services : Affaires Civiles, Travaux Publics et Province de Mananjary pour l'amabilité et la diligence avec lesquelles cette trouvaille nous a été réservée et expédiée.

***

Parmi ces débris, en excellent état de conservation, nous pouvons distinguer :

1° un demi-maxillaire inférieur d'un jeune ruminant indéterminé ;

2° les maxillaires supérieurs d'un potamochère ;

3° des plaques osseuses cutanées d'un animal aquatique encore indéterminé ;

4° enfin des vertèbres, des côtes, un avant-bras, le bassin presque entier et le maxillaire inférieur d'un hippopotame qui constitue le principal objet de cette communication.

Malgré une étude plutôt sommaire imposée par le manque de documents bibliographiques, nous ne craignons pas d'affirmer que cet hippopotame représente une espèce nouvelle pour Madagascar.

Si nous comparons ce nouveau spécimen aux plus puissants hippopotames de Lemerle que nous possédons, nous sommes immédiatement frappés par sa taille plus grande. Mais ce ne serait pas là une raison suffisante pour une différenciation spécifique si nous ne trouvions des caractères anatomiques particuliers.

Nous nous permettons de vous rappeler que les hippopotames fossiles et actuels sont classés d'après la disposition de leurs dents incisives à la mâchoire inférieure. Les espèces fossiles de l'Inde (*H. Siralensis, H. Palaeindicus*) portent six incisives inférieures, et sont pour cette raison qualifiées *d'hexaprotodontes*. Les Hippopotames fossiles du Sud de l'Europe, du bassin du Pô, du Rhône, de la Seine et même du Comté de Kent en Angleterre, ainsi que ceux de l'Algérie, trouvés généralement dans les dépôts pliocènes supérieurs ou pléistocènes sont à 4 incisives, dont les deux externes très atrophiées au profit des deux internes. Ils sont appelés *tétraprotodontes*, donnant le type de l'*H. major*.

C'est à ce dernier groupe que se rattache l'espèce vivant actuellement en Afrique et dénommée *H. Amphibius*.

La disparition complète des incisives externes est réalisée dans une espèce en voie d'extinction et confinée actuellement aux environs immédiats de la rivière St. Paul, au Libéria.

Cette espèce *diprotodonte* désignée sous le nom d'*H. Libériensis* n'atteint qu'une taille très réduite qui dépasse rarement celle d'un porc. Notre hippopotame de Lemerle, ainsi que ses variétés *H. Leptorynchus* et *H. Madagascariensis*, encore insuffisamment établies et qu'une étude plus approfondie peut faire disparaître est aussi tétraprotodonte : mais l'atrophie des incisives externes est beaucoup moins marquée que dans l'*H. Amphibius* ce qui le place anatomiquement entre ce dernier et les hexaprotodontes fossiles de l'Inde.

Pour la taille au contraire l'*H. Lemerleï* serait intermédiaire entre l'*H. Palæindicus* et *l'amphibius H. Liberiensis* d'autre part, ayant, au maximum, la longueur du zébu actuel.

Le nouveau spécimen que nous vous présentons aujourd'hui, montre, comme vous le voyez, une tendance beaucoup plus marquée à la disparition des incisives externes et par ce caractère semble se confondre avec l'*H. Amphibius* dont il se rapproche encore par sa taille beaucoup plus forte que celle de l'*H. Lemerleï*.

Nous croyons donc pouvoir le considérer comme une variété de l'*Amphibius* que, sous le nom d'*Hippopotamus Standini*, nous dédions à notre collègue le Docteur Standing dont les travaux ont si fort contribué à faire connaître la faune subfossile de Madagascar.

Il y a une douzaine d'années environ, l'un de nous avait vu chez M. Hodoul planteur sur le bas Mangoro une dent molaire trouvée dans les alluvions de ce fleuve et qu'il avait de suite reconnue comme ayant appartenu à un Hippopotame, grâce aux replis de l'émail qui présentent la figure si caractéristique de deux as de trèfle. Il avait pu remarquer dans la suite que la grosseur de cette dent était beaucoup plus forte que celle d'une molaire d'*H. Lemerleï* qu'il vit pour la première fois à Tananarive en 1905. Frappé de ce fait il voulut consulter à nouveau ce document du Mangoro, qui malheureusement, entre temps, avait disparu.

Ce petit fait rapproché de la trouvaille de Mananjary amène à penser que cet hippopotame était répandu sur toute la Côte Est et fait espérer que les grands travaux de terrassement commencés dans cette région mettront à jour de nouveaux matériaux d'étude sur cette espèce.

En outre un nouveau et vaste champ pour la paléontologie subfosssile de Madagascar semble s'ouvrir car jusqu'ici les plateaux du centre, l'Ouest et le Sud de l'Ile nous avaient seuls fourni des documents sur la faune malgache récemment éteinte.

Un point d'Histoire Malgache

par M. AUJAS.

Essais de frappe de monnaies et médailles

Jusqu'à la conquête définitive de Madagascar par la France (1894-1897) la Grande Ile jouissait d'un régime monétaire des plus défectueux. Dans la plus grande partie du pays, le système des échanges par le troc suppléait à l'insuffisance de la monnaie. Celle-ci n'était représentée depuis plusieurs siècles que par des piastres espagnoles, mexicaines, françaises. Pour les sommes inférieures à cinq francs, on avait eu recours à la monnaie coupée. En fractionnant la piastre par moitié, par tiers, par huitième, etc...on obtenait des morceaux d'argent qui servaient d'appoint au commerce pour les transactions(1).

C'est au XVIe siècle que les écus d'argent commencèrent à se répandre sur la côte. Certains récits de voyageurs de l'époque mentionnaient l'existence de mines d'argent à Madagascar, mais sans préciser(2). Il est plus vraisemblable d'admettre que ce métal venait des marins portugais relâchant dans les ports malgaches. Les voyageurs laissaient dans le pays des piastres ou bien des objets d'argent. Au surplus, pour les échanges avec les étrangers, les naturels préféraient aux piastres, des chaines d'argent. Ils s'en servaient comme parures dans les cérémonies rituelles—Aux pieds, ils portaient des anneaux, aux bras des cercles de ce métal en forme de bracelets qu'on appelait des "manilles." Ils n'acceptaient et ne conservaient les piastres, le plus souvent, que pour les fondre et en faire des bijoux lourds et disgracieux.

On peut lire dans le "Tantara ny Andriana" Tome I, page 68 que les rois et les nobles faisaient jadis usage de plats d'argent. Toutefois, la fabrication locale de ces plats est toute récente : elle ne date que de Radama 1er (1810-1828). Car, autrefois, ajoute le chroniqueur, l'argent était rare dans ce pays.

Il est intéressant de donner ici la traduction d'un passage du "Tantara" sur le travail de l'argent en Imerina (Voir Tome 1 page 71). On y voit mentionnées des coutumes assez

(1) *L'usage de la monnaie coupée remontait au règne d'Andriamasinavalona (1675-1710).*

(2) *On n'a jamais trouvé de mine d'argent exploitable à Madagascar. Pourtant, le minerai argentifère existe. M. Lacroix dans le Bull. Soc. franc. minéral XXIII 249-1900 écrit : L'argent se trouve en quantité qui n'a pas été déterminée dans la galène d'Ambatofangehana (est d'Ambositra. En examinant les échantillons de cérusite de cette mine j'ai rencontré un échantillon recouvert de croûtes cristallines d'un jaune verdâtre de chlorure d'argent (cerargyrite) facile à couper au couteau. C'est à ma connaissance le 1er minéral exclusivement argentifère trouvé dans la Grande Ile.*

curieuses concernant l'emploi des bijoux d'argent. Enfin, en dernier lieu, l'auteur relate l'habileté des faux-monnayeurs et l'ancienneté relative de la fabrication de la fausse-monnaie en Imerina. On sait que les indigènes qui travaillent les métaux—depuis le ferblantier jusqu'à l'orfèvre— se recrutaient et se recrutent encore dans les deux castes nobles des "Andrianamboninolona" (bijoutiers) et des "Andriandranandro" (ferblantiers) tous originaires des environs de Tananarive (Ilafy et Ambohipiara)—Les faux-monnayeurs se retrouvent dans quelques-unes de ces familles, même aujourd'hui—On peut dire que c'est presque un usage ancestral et que le métier est enseigné de père en fils. Certains villages sont connus aux environs de la Capitale comme renfermant d'habiles orfèvres. Quelques-uns sont d'ailleurs très experts dans l'art d'imiter nos monnaies. Il ne se passe pas d'année que l'on ne condamne un de ces individus, pour fabrication ou émission de fausses pièces d'argent (5frs—2frs ou 1fr). Voici la traduction du passage relaté plus haut :

"C'était une coutume très ancienne que de donner en paiement un bracelet, lors-"qu'on avait été puni d'amende pécuniaire. Les ancêtres disaient : j'ai donné un bracelet "et une boucle d'oreilles. L'un comme l'autre de ces objets était une parure. Les gens "d'autrefois ne payaient pas en argent, en cas de punition d'amende, car l'argent n'était "pas aussi répandu qu'aujourd'hui. Il y en avait peu.—On ignorait son usage. Ceux "qui en possédaient l'employaient pour la parure du corps, le fondaient et le travail-"laient pour en faire des bracelets et des boucles d'oreilles. Plus tard, lorqu'il y eut "beaucoup de monnaies dans le pays, nombreux furent les gens qui commencèrent à "connaître la manière d'acquérir et de vendre toutes sortes de choses C'est alors qu'ap-"parurent les pièces qu'on coupa et dont on fit la monnaie coupée ou brisée ("vaki-"vakim-bola" ou torotorom-bola") — Une partie des pièces d'argent que les ancêtres "avaient obtenues des "Vazaha" fut par eux fondue et ensuite transformée en bracelets, "en boucles ou en gros, moyens ou petits anneaux—Le reste était conservé en piastres ou coupées en morceaux et utilisé comme monnaies (vakivakim-bola)."

"Nombreux étaient ici les habitants d'Imerina qui fondaient et travaillaient l'argent en vue de faire des bijoux : soit des perles ("sampilahy") ou des chaînes à anneaux ronds ou ovales très gros ("volalahy") ou de petites statuettes figurant un bœuf(1) ou des chaînes à anneaux tournant l'un à droite l'autre à gauche (tongalika) ou des chaînes à fils tressés (rojovola), soit encore des bracelets, des boucles d'oreilles, des anneaux de pieds ou de bras, des palets (atsipilavaka), des assiettes. Les anciens se servaient de tout cela comme parures du corps et aussi comme offrandes aux idoles ou comme amulettes (sikidy et vintana).

Les bracelets ou anneaux dits "haba" ou "hasina" étaient faits d'une seule pièce ; les bracelets appelés "masombola" étaient composés de nombreux anneaux assemblés bout à bout. Les uns comme les autres se portaient au poignet et non aux pieds suivant la coutume ancienne. Ils servaient uniquement d'ornements mais jamais pour les idoles ou dans le "sikidy." Le souverain et les gens riches en possédaient ; ils portaient les "masombola" sur l'épaule en forme de baudrier et les employaient comme parure dans la cérémonie de la circoncision ; dans les fêtes publiques, ils mettaient des anneaux aux pieds et aux mains, des perles au cou—Aujourd'hui, sauf dans la cérémonie de la circoncision, on ne les porte plus.

(1) *Ces statuettes ou "sarinomby" n'avaient pas plus de 2 centimètres de haut. Elles étaient portées par les mpanao ody ou sorciers.*

Projet de médaille commémorative de la guerre 1884_1885

Projet de frappe de monnaie

(Dessin de Ramananakirahina)

Les "sarinomby" ou taureaux d'argent étaient portés au poignet et utilisés par les devins ou les sorciers. C'était un tout petit bijou en argent figurant un bœuf en métal poli. Les fabricants le mettaient en vente sur les marchés et, dans ces réunions jadis, on en trouvait en grande quantité. Le poids de ce bijou était variable, il y en avait pesant une pièce de monnaie de 0f. 40 ou de 0f. 60. Le prix d'achat se calculait d'après le poids.

Les chaînes appelées "rojovola" ou "tongalika" ou "volalahy" servaient de parures aux ancêtres. Parfois on les utilisait dans la cérémonie du "sikidy" ou comme offrandes aux "sampy." Avec la chaîne "rojovola," on entourait le col des calebasses employées dans la cérémonie de la circoncision ou bien on en entourait les amulettes et les "sampy."

Quant à la chaîne "volalahy" voici comment elle était portée : Lorsqu'un roi sakalava faisait sa soumission au Roi merina il lui offrait un bœuf taché de blanc et un fusil d'argent (ou le fusil qu'il possédait) en guise d'hommage au souverain.

Le peuple sakalava ou ses délégués payaient 3 piastres par famille. Le roi merina prenait en outre des fusils, de la poudre et des silex ; telle était la cérémomie habituelle pour les soumissions (la formule du serment consistait dans la promesse de ne pas se révolter contre Ambohimanga et Antananarivo). Le roi merina donnait en échange une chaîne d'argent (volalahy), un lamba de soie noire et un chapeau rouge.

Il y avait aussi des individus qui savaient fabriquer de la monnaie d'argent, mais le métal à ce destiné faisait défaut : il n'y a rien que ne sache faire le Merina, disait-on, mais il ne sait pas faire l'argent monnayé. Pourtant la fabrication des monnaies était connue d'eux ; ils en faisaient d'absolument semblables aux vraies piastres. Pour cette fabrication ils prenaient du cuivre qu'ils argentaient légèrement, ce qui lui donnait l'apparence de la monnaie véritable. C'était cependant une tromperie, puisque le métal n'était en somme que du cuivre ou encore du fer, de l'étain ou du zinc. Le roi et le peuple réprouvaient ces procédés qui n'étaient qu'une falsification, d'ailleurs de faible durée, car à l'usage le cuivre apparaissait assez rapidement.

Pour les individus qui fabriquaient de la fausse monnaie, le souverain avait édicté cette loi : "Tous ceux qui se livreront à la fabrication de la fausse monnaie, seront "punis, car je ne supporterai pas cette fraude, au moyen de laquelle on trompe les femmes et les enfants." Le roi punissait d'amende ce délit, afin qu'il disparaisse de son royaume. Aujourd'hui, lorsqu'un individu émet de la fausse monnaie, on la détruit en la brisant, celui qui en fait usage n'est nullement remboursé de cette perte et le fabricant, s'il est découvert, est mis en prison.

***

Ces faux-monnayeurs étaient jadis difficiles à découvrir. La pièce fausse une fois coupée en petits morceaux d'un voamena (0f. 20) d'une sikajy (0f. 60) ou même d'un kirobo (1f. 20) se distinguait très malaisément au son, des vraies pièces. On ne pouvait découvrir la fraude qu'à l'usage, le cuivre apparaissant alors ; mais la pièce avait déjà circulé de main en main depuis quelque temps. Aussi les rois ne cessaient-ils de faire des recommandations au peuple pour l'engagar à ne pas conserver de la fausse monnaie.

Dans un kabary du 26 janvier 1872, la Reine Ranavalona II à propos des piastres espagnoles et mexicaines que les marchands n'acceptaient pas, sans une forte diminution du change, avait déclaré qu'elle enverrait ses représentants sur chaque marché afin que chaque détenteur de pièces fausses puisse s'en défaire entre leurs mains. A cette

condition, aucune punition n'était infligée. Mais de sévères punitions étaient promises à l'égard de ceux qui détenaient indûment ces monnaies. Dans ce kabary la Reine confirmait, toutefois, l'admission à la circulation des piastres mexicaines appelées "Tanamasoandro".

En 1881, le Code des 305 articles ne changea rien à cet usage. L'article 160 reconnaissait officiellement pour la 2e fois à ces pièces américaines (mexicaines, boliviennes, uruguayennes) la même valeur qu'aux pièces françaises ou de l'Union latine.

Il fallut l'affaire de l'argent Kingdon(1) pour que le Gouvernement hova ouvrît les yeux et prît des mesures pour protéger la bonne monnaie contre la mauvaise.

Le 21 alohotsy (27 mars) 1894, la Reine Ranavalona III promulgua un édit modifiant l'article 160 du Code de 1881.

La lettre d'envoi aux Gouverneurs délégués de la Reine et l'édit royal nous paraissent présenter un intérêt historique et à ce titre devoir être cités intégralement :

"N° 126 Tananarive, le 21 Alohotsy (27 mars) 1894 (2).

"A Raininandriamampandry 15hrs Off. du Palais et aux Manamboninahitra et "Andriambaventy à Tamatave.

"Je vous dis ceci. Comme vous le savez, les piastres "Tanamasoandro" (piastres "mexicaines) et les autres piastres ayant une valeur monétaire inférieure ont été intro-"duites dans notre royaume par quelques personnes et transformées en monnaies coupées "pour être échangées ensuite contre de bonnes piastres moyennant une légère réduction "ou contre des monnaies coupées obtenues avec les bonnes piastres. Ces pièces ont été "achetées en pays étranger à raison de 2f., 2.20, 2.50 ou 2f. 70 l'une.

"Nos sujets les ont acceptées d'abord ; cependant elles ont été refusées par les "Etrangers lorsqu'on les leur a présentées en paiement de marchandises. De ce fait "l'Administration prévoit maintenant que si on laisse continuer cet état de choses, les "bonnes pièces de cinq francs disparaîtront de notre pays. Il en résultera une grande "perte dans un bref délai tant pour le Gouvernement que pour le peuple.

"En conséquence l'article 160 du Code des 305 articles relatif à l'argent a été "modifié par un Edit royal dont vous trouverez un exemplaire sous le même pli.

"Faites des Kabary à vos ressortissants dans le sens de ce kabary royal.

"Veillez à la bonne marche des affaires du Gouvernement royal.

"Adieu et portez-vous bien.

"Dit : Rainilaiarivony Premier Ministre et Commandant en Chef.

"N.B. Même lettre a été adressée aux Komandy, aux Manamboninahitra et An-"driambaventy, Chefs des Territoires côtiers, des Hauts Plateaux ainsi qu'aux Gouver-"neurs en Imerina.

"Moi, Ranavalomanjaka III, par la grâce de Dieu et la volonté du peuple, Reine "de Madagascar et protectrice de la loi de mon pays etc......

---

(1) *Kingdon, d'accord avec le 1er Ministre avait introduit à Madagascar en 1893 des piastres "Tanamasoandro" toutes neuves mais qui avaient un fort alliage de cuivre.*

(2) *Nous prenons le texte de la lettre adressée au Gouverneur de Tamatave (Archives du Gouvernement Général—Correspondances du 1er Ministre avec les Gouverneurs* 1893-1894).

"Voici ce que je vous dis, ô peuple : D'après la Loi du Royaume, dictée par mes "ancêtres et qui a été publiée par voie de kabary à la date du 1er Alakarabo (29 mars) "1881, il est dit que cette Loi pourra être complétée ou modifiée si je le juge nécessaire pour le bien du peuple.

"En conséquence l'article 160 ainsi conçu :—Les piastres quelles qu'elles soient : "Ngita (piastre espagnole) Tanamasoandro (mexicaine) Tsanganolona (3e République) "Tokazo (bolivienne) Malamakely (effigie de la 1re République) Behaloka (effigie de "Louis XVIII ou Charles X) Tombotsisina (Union latine) doivent être acceptées aux "mêmes taux et échangées de même, du moment qu'elles sont de bon aloi. Si le change "diminue pour l'une d'elles il diminue pour toutes ; il en sera de même si le change "monte. Ceux qui ne se conformeront pas à la présente loi seront punis d'une amende "d'un bœuf et d'une piastre. S'ils ne peuvent pas payer ces amendes, ils seront mis en "prison, à raison de 0f. 60 (sikajy) par jour jusqu'à concurrence du montant de l'amen- "de—est modifié ainsi qu'il suit, motif pris de ce que certaines pièces d'argent n'ont pas "la même valeur monétaire que les autres.

"Nouvel article 160 de la Loi.

"Les piastres dites "Malamakely", Behaloka" Tombotsisina" ainsi que celles de bon "aloi, que ce soit des écus ou de la monnaie coupée, ont, seules, cours à Madagascar.

"Elles doivent être acceptées au même taux et échangées de même du moment qu'el- "les sont de bon aloi. Si le change diminue pour l'une d'elles, il diminue pour toutes. Il "en sera de même si le change monte. Ceux qui ne se conformeront pas à la présente "loi seront punis d'une amende d'un bœuf et d'une piastre. S'ils ne peuvent pas payer ces "amendes, ils seront mis en prison à raison d'un sikajy (0f. 60) par jour jusqu'à concur- "rence du montant de l'amende.

"Les autres pièces par contre notamment le "Tanamasoandro" (pièce mexicaine) et "toutes celles semblables qui ont une valeur monétaire inférieure, qu'elles soient sous "forme d'écus ou de monnaies coupées, ne seront plus désormais admises dans le ter- "ritoire du Royaume.

"La présente Loi sera applicable dans le Royaume de Madagascar un mois après les "kabary de promulgation.

"Dit Ranavalomanjaka III.

"Reine de Madagascar etc.

"Fait dans mon Palais à Tsarahafatra, le 21 Alohotsy(27 mars) 1894.

"Telle est la parole de Ranavalomanjaka, Reine de Madagascar.

"Dit Rainilaiarivony, Premier Ministre Commandant en Chef."

*
* *

L'usage de la monnaie coupée se perpétue même après l'annexion. Cette monnaie indigène ne fut complètement retirée de la circulation qu'en 1900. Un rapport du Général Pennequin sur la situation de la Colonie au 1er mars 1900 donne comme un évènement saillant le retrait de la monnaie coupée. Il fut opéré à raison de 30 grm. de monnaie coupée pour 5 francs. A cette date, 4.990k. 520 de monnaie coupée avaient été remplacés dans la circulation par 831.753 fr. 47 de monnaie française. A la fin de l'opération, il fut retiré au total pour 843.778 fr. 98 de monnaie coupée.

D'ailleurs, de suite après la guerre de 1883—1085, le Gouvernement malgache avait senti la nécessité impérieuse d'obvier aux inconvénients de plus en plus grands de ce système monétaire primitif.

Un Anglais nommé Kingdon s'était offert même avant 1885 à émettre de la monnaie et avait engagé des pourparleurs avec le 1er Ministre Rainilaiarivony.

Un projet de contrat avait été préparé pour la fabrication des monnaies divisionnaires d'argent et de cuivre. Il était, d'ailleurs, lié à l'émission d'un emprunt de 20 millions que cet étranger s'engageait à lancer en Angleterre. Il fallait, en effet, que le Gouvernement malgache trouvât des ressources pour acquitter le dette contractée vis-à-vis de la France et lui payer l'indemnité de 10 millions prévue au traité du 17 décembre 1885 (art 8).

Le contrat d'emprunt signé allait être réalisé. Il fallut toute l'énergie de notre premier Résident Général M. Le Myre de Vilers pour que cet acte ne reçut pas son exécution.

A titre de curiosité, nous croyons devoir donner ici le projet de fabrication de monnaie qui avait été alors ébauché entre Kingdon et le Gouvernement malgache. La traduction de ce document rédigé en langue malgache est la suivante :

Les monnaies.

"Il convient de faire frapper d'abord pour 50.000 piastres (250.000 francs) de mon-
" naies, conformément aux indications ci-après :"

Monnaies divisionnaires d'Argent.

NOMBRE	POIDS	VALEURS
32,000 pièces de 2 fr. 50	208 grains (1)	80.000 francs
70.000 id de 1 fr. 25	104 grains (2)	87.500 francs
68.000 id de 0 fr. 60	52 grains (3)	42.500 francs
96.000 id de 0 fr. 30	26 grains (4)	15.000 francs

Monnaies divisionnaires de cuivre.

24.000 pièces de 0 fr. 20	200 grains (5)	5.000 francs
72.000 id de 0 fr. 10	100 grains (6)	7.500 francs
103.000 id de éranambatry (0 fr. 069)	70 grains (7)	7.500 francs
72.000 pièces de diminventy (0 fr. 035)	35 grains (8)	2.500 francs
36.000 pièces de iraiventy (0 fr. 007)	7 grains (9)	2.500 francs

(1) *Le grain est ici un poids anglais qui constitue la 480e partie de l'once pesant 3 grammes 1935—Le grain anglais pèse donc 0 gr 064. Ces poids sont employés pour les matières précieuses. La pièce de 2f. 50 pesant 208 grains devait donc peser : 13 gr. 312.*

(2) *soit* 6 *gr.* 656.

(3) *soit* 3 *gr.* 328.

(4) *soit* 1 *gr.* 664.

(5) *soit* 12 *gr.* 800.

(6) *soit* 6 *gr.* 400.

(7) *soit* 4 *gr.* 480.

(8) *soit* 2 *gr.* 210.

(9) *soit* 0 *gr.* 448.

"Lorsque ces monnaies seront parvenues à Madagascar, le Gouvernement fera retirer de la circulation, par voie d'échange, les monnaies coupées d'un poids égal aux monnaies divisionnaires et cet argent coupé sera envoyé à Londres pour être échangé à nouveau contre de la monnaie divisionnaire. Et ainsi continuellement, le Gouvernement fera retirer l'argent coupé et il recevra en échange de la monnaie divisionnaire."

" Le nombre de pièces de 2 fr 50, de 1 fr. 25, de 0 fr. 60 et de 0 fr. 30 etc......peut être diminué ou augmenté suivant les besoins de la population. Comme les indigènes semblent devoir apprécier particulièrement la pièce d'argent de 0 fr. 20, on ne fera fabriquer celles de cuivre qu'en petite quantité. Si la population ne porte pas ses préférences sur celles-ci, on pourra même en arrêter la fabrication.—Si le Gouvernement expédie de l'or, il aura comme bénéfice 8 °/° —S'il envoie de la monnaie coupée, son profit sera de 3 °/° Le bénéfice sur le cuivre sera de 33 °/°"

Ce projet ne fut pas réalisé. Comme cependant la question monétaire préoccupait toujours le Gouvernement malgache, des pourparlers furent à nouveau engagés en 1889 entre celui-ci et un Français Monsieur Alfred RIGAUD, Ingénieur.

M. Rigaud, avait en effet, songé dès son arrivée dans l'île aux moyens propres à accroître et à faciliter la circulation monétaire. Il sollicita du 1er Ministre, Rainilaiarivony, l'autorisation de fabriquer de la monnaie d'argent, pour remplacer le "vekivakimbola" (monnaie coupée). Son projet primitif comportait la fabrication de pièces de loso (2 fr. 50) de kirobo (1 fr. 25) de sikajy (0 fr. 60) et de voamena (0 fr. 20).

Il échangea à ce sujet, diverses correspondances avec le 1er ministre. Celui-ci traina l'affaire en longueur. Les passages des réponses du Gouvernement relatifs à ce projet sont intéressants à reproduire.

Une 1ère lettre est un simple accusé de réception.

N° 84 — Tananarive, le 20 août 1889.

Monsieur A. RIGAUD

Ingénieur du Gouvernement malgache.

J'ai reçu votre lettre du 10 juillet.........Je vous remercie.........de ce que vous avez fait pour l'affaire de la monnaie et de ce que vous me ferez parvenir pour que j'en entreprenne l'étude.

Signé : Rainilaiarivony(1)

Premier Ministre et Commandant en Chef.

M. Rigaud avait fait appel à des capitalistes français pour réaliser son projet. La Société Française d'Etudes, fondée au capital de 300.000 francs sur l'initiative et avec le concours du Comptoir National d'Escompte de Paris, de la Société Générale et du Crédit Industriel et Commercial, traita avec M. Rigaud pour la concession et l'exploitation relatives à la frappe de la monnaie divisionnaire d'argent et de cuivre.

Il ne restait plus qu'à obtenir du Gouvernement malgache un contrat en bonne et due forme.

M. Rigaud s'était assuré la collaboration de Ramanankirahina, architecte diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et qui était d'ailleurs son dessinateur.

Un lettre de Rainilaiarivony à M. Rigaud permet de croire que l'affaire touche à sa fin.

---

(1) *Correspondances diverses du Premier Ministre avec les étrangers* 1889-1891 *page* 252 (*archives du Gouvernement Général*).

En voici la traduction :

N° 140. Tsinjoarivo, le 8 septembre 1890.

Mr. A. RIGAUD

Igénieur en Chef du Gouvernement malagache.

Mon ami,

J'ai reçu votre lettre du 20 août me rappelant l'affaire de la monnaie.

....

Au sujet de l'affaire de la monnaie divisionnaire je dois d'abord examiner les moyens de la réaliser d'autant plus que j'attends encore les gravures que doit m'envoyer Ramanankirahina.

Votre ami RAINILAIARIVONY Premier Ministre et Commandant en Chef.(1)

Le contrat fut enfin signé le 24 décembre 1890. Le Gouvernement de la Reine Ranavalona III accordait à M. Rigaud le droit exclusif de fabriquer et d'émettre à Madagascar de la monnaie divisionnaire. Ce droit lui était reconnu pendant vingt années. Des modèles des différents types de pièces devaient être soumis au préalable à l'agrément du Gouvernement. L'exécution de cette dernière clause donna lieu à de grosses difficultés qui retardèrent la mise en train de l'affaire.

Le premier modèle qu'établit Ramanankirahina ne fut pas accepté par la Souveraine. Elle prétendit que son image n'était pas ressemblante (ratsy ny sary).

Un 2e type ne lui plût pas également, à cause de l'inscription portée sur le bord de la pièce. La reine demanda qu'on changeât cette inscription en la remplaçant simplement par de petites incisions parallèles.

Le lettre, dont la traduction est donnée ci-après, marque la lenteur et même la mauvaise volonté du Gouvernement :

N° 36 Antananarivo, le 28 juillet 1892.

Monsieur A. RIGAUD

Ingénieur en Chef du Gouvernement malgache.

J'ai reçu votre lettre du 11 juin..................

En ce qui concerne le portrait de Sa Majesté sur la monnaie divisionnaire, je regrette bien de vous dire que je ne peux encore vous envoyer l'échantillon, attendu que Sa Majesté tient absolument à voir son portrait bien fait. A ce sujet, j'aurais encore beaucoup de détails à vous communiquer et que je ne puis vous écrire. Il en est de même pour les explications que vous ont demandées les capitalistes.

....

Votre ami

RAINILAIARIVONY Premier Ministre Commandant en Chef.(2)

Enfin, le 3me modèle fut accepté et l'ordre fut donné à M. Rigaud de commencer la fabrication.

Sur ces entrefaites, la guerre de 1894-1895, éclata entre la France et le Gouvernement hova. M. Rigaud fut contraint de quitter la Grande Ile sans pouvoir réaliser ses projets.

(1) *Correspondances du 1er Ministre avec les Etrangers* 1890—1892 *page* 66.

(2) *Correspondances diverses du 1er Ministre avec les Etrangers* 1890-1892 *page* 140.

Parmi les modèles que le dessinateur Ramanankirahina a dû fournir à maintes reprises, il s'en trouve un du type d'une pièce de cinq francs. La gravure nous en a été donnée par cet indigène ; elle est reproduite ci-contre.

*
* *

A cette occasion, d'ailleurs, qu'il nous soit permis de montrer aussi l'esquisse d'une médaille commémorative préparée par Ramanankirahina sur l'ordre du Premier Ministre, en 1886. La commande lui en avait été faite par Rainilaiarivony tout de suite après la guerre de 1883-1885. Celui-ci avait l'intention de distribuer cette médaille aux sous-officiers et aux soldats qui s'étaient distingués pendant le campagne.

Ramanankirahina qui nous a fait don de ce dessin nous a expliqué que le Premier Ministre avait trouvé le modèle présenté trop grand et que pour cette raison il n'avait pas donné suite à son projet.

*
* *

Pour en revenir au contrat Rigaud, indiquons succinctement ses dispositions essentielles :

Il devait être frappé pour deux millions de pièces d'argent. Sur la quantité mise en circulation, M. Rigaud recevait une part proportionnelle. Il acceptait de prendre en échange la monnaie coupée dont il était autorisé à se servir pour la fonte et la frappe des nouvelles pièces.

La convention comportait l'émission de pièces d'argent et de cuivre. Les pièces divisionnaires d'argent étaient :

1° le loso ou 2 fr. 50 du poids de 13 grammes ;

2° le kirobo ou 1fr.25 du poids du 6 gr. 76 ;

3° le sikajy ou 0 fr. 60 du poids de 3 gr. 38 ;

4° le voamena ou 0 fr. 20 ;

Les pièces de cuivre étaient :

1° le ilavoamena ou 0fr. 10 du poids de 10 grammes.

2° le varifitoventy qui était la 7e partie du précédent.

Quelques pièces furent frappées— à titre d'échantillon — par la Monnaie de Paris. J'ai eu, il y a quelques années, entre les mains un type d'un kirobo (1 fr. 25). — La pièce qui était un alliage d'argent et de cuivre et qui portait des traces d'étain et de fer pesait exactement 6 grammes 72. La proportion de cuivre était plus forte que dans l'alliage de nos pièces d'argent. Le son n'en était pas aussi clair que celui de nos pièces françaises.

Cet essai fut le dernier. La guerre de 1895 fit de Madagascar une possession française et la Reine n'eut pas la satisfaction — même pour une courte période de temps — de voir son effigie frappée en monnaie, et, par ce moyen, son souvenir conservé par les générations futures des collectionneurs.

Notes sur les coulées basaltiques de l'Antsifitra et du Iavoko et sur les vallées de comblement qu'elles ont provoquées

Par G. CARLE.

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie Malgache un croquis des volcans de la Maritampona situés dans la vallée de l'Andrantsay entre Antsirabe et Betafo. L'un de nos collègues, Madame Carle, doit donner d'un de ces volcans, l'Antsifitra, une description détaillée indiquant le caractère original de ce cratère, de la grotte qu'il cache, de la flore qui le couvre. Je n'ai pas à y revenir, je voudrais indiquer aujourd'hui les formations nouvelles provoquées dans la vallée primitive de l'Andrantsay par suite de la venue de ces deux nouveaux hôtes. Leur éruption a été en effet la cause de la formation de deux vallées de comblement ; le cas est fréquent dans les régions volcaniques de Madagascar, il m'a été donné en maints endroits, dans l'Ankaizina notamment, de constater la cause relativement récente de la formation de cuvettes, aujourd'hui plus ou moins partiellement comblées et cultivées.

Les volcans de Maritampona sont formés par 2 cratères jumelés, l'Antsifotra et l'Iavoka ; ils présentent ces particularités d'avoir leur échancrure tournée pour le premier au Nord, pour le second au Sud. Ils se sont formés dans une grande vallée archéenne parfaitement dessinée, dont le thalweg est encore indiqué au km. 15 de la route (cote 1500) et le km. 23 (cote 1300) ; au milieu de cette vallée à une époque que je crois difficile de déterminer mais que nous appellerons d'après M. Lacroix celle des volcans de Betafo, correspondant à la troisième période d'activité volcanique du massif du Vakinankaratra, ont surgi très sensiblement au milieu de la vallée, les 2 volcans précédemment nommés. L'un et l'autre ont donné des coulées ou cheires de 2 à 3 km. de long qui sont venues buter contre les flancs de la vallée, formant au travers de celle-ci 2 barrages ; en amont de ces barrages les rivières ont accumulé leurs eaux, formant des lacs qui se sont comblés, laissant encore du coté de l'Andrantsay notamment des marais partiellement cultivés.

De ces deux vallées, celle de l'Andrantsay et la plus importante. Sa mise en culture a été entreprise d'une part en dérivant les eaux de l'Andrantsay sur les flancs du volcan de l'Antsifotra et en les amenant à flanc de coteau jusqu'au lac de Betafo (v. la figure ci-jointe). Le périmètre dominé est de plus de 1.200 hectares.

L'œuvre commencée par la nature fut facilitée en permettant l'écoulement des eaux des marais en amont de la coulée du Iavoka. C'est ce qui fut réalisé en abaissant le seuil de la rivière à l'endroit où elle traverse la cheire du Iavoka.

Celui-ci, nous l'avons dit, dans la légende des photographies, est formée en surface de roches divisées, accumulées en ce point par les eaux. Le nouveau lit put donc être tracé plus facilement que s'il s'était agi de roches brutes.

Enfin pour permettre l'arrosage des terres situées à des niveaux inférieurs et qui profitaient auparavant du barrage naturel que nos travaux ont fait disparaître, il a fallu créer une seconde dérivation qui traverse le nouveau lit rectifié sur une bache surélevée.

La connaissance des phénomènes, tant anciens qu'actuels qui ont provoqué la formation des sols, que les hommes cultivent est absolument nécessaire aux techniciens qui cherchent à améliorer la production de ces sols.

Dans les vallées purement archéennes (celle du Betsimitatatra par exemple) les mouvements tectoniques qui les ont formées sont plus difficiles à déceler, ils se sont passés pour quelques-uns à la formation de la croûte terrestre ; dans les régions volcaniques, agissant dans un milieu déjà formé, il est plus aisé de déterminer la succession des phénomènes qui ont amené les terres à l'état où nous pouvons les observer aujourd'hui.

Carte IV

Litho. du S.G. de Madag.

Note complémentaire à l'étude des poissons fossiles de Bobatomendry

Par H. POISSON.

Dans le district autonome d'Ambilobé on a trouvé depuis longtemps, dans différents endroits (Ambolimagodro, Bobasatrana, Betankilotra) entre Anaborano, Ambanja, dans l'Andavakoera (Ranomafana, Beresiky) des poissons fossiles. Les premiers auteurs qui les ont décrit, les ont rapportés au système liasique; depuis on a reconnu qu'ils étaient triasiques.

Au cours d'une tournée d'Inspection, j'ai eu l'occasion de visiter une station de ces poissons à Bobatomendry, à 4 kilomètres environ au N.E d'Anaborano. Les échantillons que j'ai recueillis sont dans des nodules de grès schisteux, au milieu de grès roses micacés, très friables représentant bien les homologues, de ceux trouvés par Lemoine, et revus par moi entre Ambakirano et Beramanja. J'ai reconu dans les échantillons trouvés, les genres *Amblyures* Ag et *Lepidotus* Ag, décrits par Merle en 1908; il y en a certainement d'autres, mais je n'ai aucun terme de comparaison, ni aucun ouvrage permettant de les déterminer exactement.

J'ai pu recueillr des poissons entiers, des nageoires, des queues, et je suis arrivé à en prendre des empreintes, soit au fusain, soit à la sanguine pour les plus difficiles, empreintes que j'ai reproduites par impression directe en photographie.

Index Bibliographique

Lemoine. — Etudes géologiques dans le Nord de Madagascar (Thèse de Doctorat ès Sciences 1906) pages 35 et 121.

Thévenin. -- Conférences Coloniales du Muséum. Les fossiles de Madagascar 1905 page 6.

Merle. — Note sur les poissons fossiles de la Région d'Andavakoera (Nord de Madagascar) Bull-Ac. Malgache 1908 — Vol VI. page 13 - planche 4 et 5.

Zittel. — Traité de Paléontologie — T-III page 201.

Claus —Traité de Zoologie (traduit par Moquin Taudou) 1881-T-III page 1233.

Bordeaux.—Les mines d'Or de la région d'Ardavakoera, Revue universelle des mines T.XXX 4e Série, 54e année 1910 page 60. Reproduit Bull. Econ. Madagascar 2me Semestre 1910 page 187.

Levat.—Richesses minérales de Madagascar 1912 pages 124-125-238 (carte des trias)—264.

Douvillé.—Sur la découverte du trias marin à Madagascar (Bulletin Soc. Géologique de France, 4me Série T. X page 125.

Douvillé. —Les explorations géologiques de Monsieur Perrier de la Bâthie à Madagascar. (Extrait des C.R. Ac. Sci. —T. 153 page 414— 14 Août 1911). Bull. Econom. Madagascar 1er Semestre 1912-page 89.

Perrier de la Bâthie et Zeiller.—Sur une flore Triasique, découverte à Madagascar (Extrait des C. R. Ac. Sci. T. 153 page 230 — 24 Juillet 1911). Bull-Econom. Madagascar 1er Semestre 1912—page 85.

Perrier de la Bâthie.— Note sur la vallée Permo-triasique, et le contact des terrains métamorphiques et des terrains sédimentaires dans l'Ouest de Madagascar—Bull. Econom. Madagascar. 2me Semestre 1910 — page 199.

Principaux facies biologiques de Diégo-Suarez

PAR H. POISSON

Les Calcaires

Tout autour de Diégo-Suarez existent des régions calcaires d'âges quelquefois différents ; mais qui, au point de vue de la flore et de la biologie, offrent des caractères très intéressants.

C'est en effet dans ces terrains que l'on retrouve des représentants de la flore désertique telle q'elle existe dans plusieurs contrées du sud de l'Ile. On retrouve dans ces points particuliers de l'extrême nord des plantes caractéristiques des plateaux calcaires Mahafaly (Province de Tuléar) ou de la pénéplaine de l'Androy.(1)

Les régions calcaires de Diégo-Suarez sont :

I° LA MONTAGNE DES FRANÇAIS.

II° LE CAP DIÉGO.

III° LES SOMMETS DE WINDSOR CASTLE, DOWER CASTLE ET BABAOMBY VATOBE.

IV° LA MURAILLE CALCAIRE DE L'ANKARA.

V° LES FORMATIONS ENTRE AMBONDROFE ET AMBERY.

1° Le massif des Français est une chaine placée dans une direction N-O.-S-E. s'étendant sur une cinquantaine de kilomètres environ depuis la baie des Français jusqu'à celle de Rigny. Elle est constituée à la base par des argiles et marnes cénomaniennes ; puis des calcaires blancs disposés en falaises abruptes d'âge Sénonien. On y voit ensuite des grès, sables et calcaires au-dessus ; et en différents endroits un couronnement très abrupt de calcaires nummulitiques(2).

A la base des grès existent le gypse et la pyrite. Les formations calcaires sont creusées de gorges profondes et de grottes dont les plus curieuses et les plus importantes

(1) Voir *Defoort — L'Androy. Essai de Monographie. Flore : chap VII.* (*Bull, Econ. Madagascar 2e Trim.* 1913, 13*e Année No 2 pages* 148 *à* 152.) *Geay — Rapport d'Explorations aux régions NE, S, SO — E, S et SE de Madagascar* 1904—1907, *Paris in* -8, 1908, *pages* 68 *à* 102.

H. POISSON—Recherches sur la flore méridionale de Madagascar. Thèse de Doctorat ès Sciences Naturelles Paris 1912—*Chapitres III, IV, et V.*

(2) *P. LEMOINE — Etudes Géologiques dans le Nord de Madagascar. Paris* 1906 (*Thèse de Doctorat ès Sciences*).

sont celles de l'Andavakoera, d'Antsoha et du Moine ; les flancs de ce massif sont très boisés et représentent un ancien réseau hydrographique.

Il se produit fréquemment dans ces régions des phénomènes de perte des eaux(1)

Au milieu de la baie des Français se trouve un îlot irrégulièrement conique appelé le "Pain de Sucre" (Nosy Lango), 122 mètres, couvert de forêts et également calcaire.

II° Le Cap Diégo situé en face d'Antsirane est encore un rocher calcaire à plantes xérophiles. Ce massif a deux sommets séparés par un col et s'élève à 70m environ au-dessus de la mer. Il est composé de calcaires à foraminifères les inférieurs à *alvéolina* et *orthophragmina* ceux des horizons supérieurs à *alvéolina oblonga* D'orb, ce qui correspond au Lutétien(2).

III° Les sommets de Windsor Castle (395m), Dower Castle (329m) et Babaomby Vatobe (263m) sont des pitons calcaires nummulitiques homologues de ceux du Cap Diégo et des sommets de la chaîne des Français. Dans la montée du Windsor Castle on franchit depuis la plaine d'Andramaimbo deux plateaux où l'on rencontre çà et là des rochers calcaires très errodés avec une végétation analogue à celle des autres régions calcaires déjà citées. Quelques plantes sont spéciales à cette région (3).

Ces trois pitons calcaires font saillie, le plus haut fortement en retrait vers le S.O au milieu d'un plateau, celui de Babaomby constitué par des massifs de grès et d'argiles.

Vu de Diégo-Suarez ce plateau reconnaît comme premier plan terrestre le plateau basaltique à latérite rouge de Cap Diégo ; ce n'est que plus loin que le plateau gréseux apparaît avec les sommités ruiniformes calcaires nommées précédemment.(4)

---

(1) *L'altitude moyenne du massif des Français est d'environ 250 m. à 300m. Les sommets les plus hauts sont : Les bastions 340 m. le Mont Carré 370m. — Lors de l'établissement du poste d'Anosiravo une source existant en 1916 était tarie et une autre était apparue 500 m plus au nord ; c'est celle qui actuellement est captée pour ce poste (Sanatorium Vétérinaire pour animaux ostéomalaciques.)*

(2) *Gaey—Loc-cit. page* 9.

(3) *C'est ainsi que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer sur les pentes du Windsor un* Pachypodium *nouveau que j'ai appelé* P—Windsori *dont la description a été envoyée à l'Académie Malgache. J'ai essayé de cultiver sur rocher, dans mon jardin, cette espèce qui a périclité longtemps et a fini par mourir. Il est vrai que j'avais comme roche non du calcaire mais du basalte Cet essai est à recommencer.*

(4) *Voir à ce propos — H. POISSON. Mission d'Inspection Sanitaire effectuée au Cap Diégo et à Babaomby—Revue Agricole et vétérinaire de Madagascar et Dépendances No 16 Fév. 1918 - 2e Année pages 65 et 66.*

En allant au Windsor par mer, du côté de la baie des Cailloux blancs, on rencontre un petit pain de sucre de 100m d'altitude appelé îlot du Sépulcre parce que les Antankara enterraient leurs morts dans cet îlot, calcaire également, et peu accessible ; on y rencontre des gorges et des grottes et la végétation xérophile des calcaires.

IV. — La muraille calcaire de l'Ankara est située dans une direction NE-SO depuis les environs d'Ambondrofé jusqu'à la rivière Ankatoko. C'est, au milieu d'une plaine basse, sablonneuse, à Satra (*Hyphaene coriacea* Gaertn), un véritable mur de 200 à 300m de longueur. La largeur du massif de l'Ankara est de 30 kilomètres environ et appartient comme âge géologique au jurassique inférieur. Au point de vue biologique elle possède une végétation analogue à celle des autres points calcaires de la Province.

Cette muraille est extrêmement découpée, creusée de grottes, de gorges, de passages où les rivières et cours d'eau de la région se sont creusés des lits à travers le roc, constituant des grottes très curieuses (grottes de l'Ankara, de la Mananjeba), très habitées par les crocodiles malgaches, (*C. madagascariensis*). A certains endroits, de véritables couloirs ou portes d'une largeur de 200 à 400m. et plus, laissent voir l'endroit où autrefois a passé un fleuve ou une rivière, et qu'à l'heure actuelle, l'herbe de la steppe environnante, seule, recouvre(1). Plus encore que dans les autres massifs l'érosion a creusé les blocs de calcaire ; c'est à une véritable dentelle de pierre que l'on a affaire et les excursions dans ces terrains sont extrêmement pénibles ; d'ailleurs on y retrouve la flore calcicole des autres formations.

V.—Les calcaires qui se trouvent entre Ambondrofé et Ambéry appartiennent au Jurassique inférieur (Altitude moyenne 650m). Là encore les plantes sont en rapport avec le terrain.

Il est un fait bien connu en biologie, c'est que le terrain calcaire est chaud et sec et que les végétaux qui y vivent doivent être organisés pour résister à cette sécheresse, et dans les climats tempérés, ces plantes ne révèlent pas toujours par des caractères extérieurs particuliers cette adaptation, cela tient à une insolation moindre : mais dans les régions tropicales il en est tout autrement car il y a une action du soleil beaucoup plus intense. Les végétaux adaptés à la vie désertique, à la vie en climat sec, ont été appelés des xérophytes (*de xeros sec et phuton plante*)(1). Ces végétaux revêtent par leur structure anatomique les aspects les plus intéressants.

Les caractères principaux de ces plantes à feuillage souvent caduc, quelquefois aphylles sont :

1° Soit l'existence d'un revêtement duveteux blanc à la surface de la tige, des rameaux, ou de la plante tout entière.

2° Soit l'existence d'une couche cireuse protectrice contre l'évaporation (Euphorbes—Asclépiadées).

3° Soit la présence de stomates petits et refoulés dans les cannelures de la tige (Euphorbes).

---

(1) C'est ce qu'on constate au N-O d'Antsaravibé, entre ce village et Ambohibéry où l'on a une large passe à travers l'Ankara, près de 800m, tandis que plus au N. la Mananjeba passe à travers la muraille calcaire par deux grottes très curieuses (grottes d'entrée et de sortie), ce passage représente le cours ancien de la Mananjéba, laquelle, comme tous les cours d'eau de la province d'Ambilobé, est sujette à de fréquents changements de lits. Toutes ces rivières descendent du massif très élevé du Tsaratanana 2879m ou de ses contreforts et débouchent très rapidement dans une plaine basse et sans relief ; aussi en saison des pluies conservent-elles une allure torrentielle au premier chef et n'est-il pas étonnant que des changements de lits aient lieu presque chaque année.

(2) Voir à ce sujet—J. Costantin. Les végétaux et les milieux cosmiques. — J. Costantin. La nature tropicale.

4° Soit la succulence de la tige ou des bourgeons (Euphorbes-Asclépiadées) ou des feuilles (Crassulacées *Aloé, Bégonia, Impatiens,* etc.(1).

5° Soit la présence d'épines caulinaires ou foliaires (Euphorbes—*Pachypodium, Asparagus.*)

6° Soit au point de vue anatomique, une structure comprenant une mœlle largement développée (*Pachypodium,* Euphorbes) souvent fibreuse avec peu de tissu ligneux et beaucoup de fibres corticales, soit au contraire une partie ligneuse très dure et très développée (Ebéniers, Palissandres).

Il y a chez toutes ces plantes des phénomènes de convergence intéressants ; les végétaux épineux de différentes familles se ressemblent beaucoup et l'affinité paraît plus encore quelquefois par la structure anatomique. C'est ainsi que certaines asclépiadées ont une structure presque identique à celle de certaines Euphorbiacées.

Ces généralités énoncées il importe de passer en revue les différents végétaux calcicoles.

(*a*) Végétation des premiers plateaux dominant les plaines. Cette portion de terrains calcaires ne diffère pas beaucoup de la végétation des plaines ; on y trouve le sol recouvert par une steppe à Graminées ou le Danga (*Heteropogon contortus R et S.* les Vero (*Andropogon Austro Caledonicum L.*) dominent avec quelques rares *Crotalaria* jaunes, ou *Indigofera* nains à fleurs rouges (Légumineuses). Les seuls arbres que l'on rencontre de loin en loin sont quelques Madiro (*Tamarindus Indica L.* Légumineuses) quelques Sakoa (*Sclerocarya caffra* Soudes Anacardiacées) le Tsimiranja (*Cordia subcordata* Lam. Borraginées)(2); cet arbre est connu ici sous les noms de faux Teck ou Teck d'Arabie.

(*b*)—Lits des ruisseaux.—On y trouve : le Palmier Dara (faux Dattier *Phœnix reclinata* Jacq) diverses espèces de *Cyperus* et la *Typha augustifolia* Boj (Vondrona) des Fougères (*Nephrodium molle* Des) ou des Rhizocarpées ; *Marsilea quadrifolia* Bory.

(*c*)—Rochers calcaires épars sur les plateaux.—

Là sont des xérophytes vrais ; on y voit :

Gasteria sp ? (Liliacées(3).

Asparagus vaginellatus Bak.—Nom indigène Kariboka(2) Liliacées.

Plusieurs espèces d'Euphorbes épineuses ou charnues : *E Laro* Drake, *tirucalli*, L.

---

(1) *Quelquefois la succulence de la tige n'est pas uniforme et c'est la base seulement qui est gonflée en outre* (Pachypodium Windsori *H P.*) ; *d'autres fois ce sont les racines qui sont renflées (beaucoup de lianes calcaires).*

(2) *Cet arbre est de petite taille, quelques mètres, généralement tortueux, il est caractéristique des endroits où les feux de brousse sévissent et où la steppe a remplacé l'antique forêt ; il possède de grandes feuilles oblongues, son écorce sert à faire des liens, les fruits sont en grappe rappelant ceux du raisin ; ils servent à faire de la colle ; les racines sont très développées—Voir E. Delgove, Rapport sur la colonisation par l'agriculture dans la province de Diégo-Suarez. Son état actuel, son avenir. Bull, Econ, de Madag.—13e Année, 2e Série—1915. No 2 page 162.*

(3) *Ces* Gasteria *sont très colorés en rouge et se profilent en étoiles sur les rochers ; ils ont un système radiculaire profondément ancré dans le roc et donnent un très bel épi de fleurs jaunes rougeâtres. Ces végétaux existent aussi dans les calcaires du Sud (Voir H. POISSON loc cit Pl XIII—pages 96 et 97.*

(4) *Cet* asparagus *lianoïde et épineux est également du Sud (Voir H. POISSON loc cit page 94 et 95 fig 13.*

splendens Boj (à belles fleurs écarlates) *lophogona* Lam. ?(1) *platyacantha* Drake (nom indigène dans le sud—Agavo(2).

Une Urticacée genre ? et espèce ? buissonnante, à fleurs petites en grappes, à feuilles velues et couvertes de poils urticants, très répandue. Le tronc est quelquefois assez renflé et enchassé très profondément dans le rocher.

Une Gesnériacée Genre ? et espèce ? à belles fleurs jaunes, à fond pourpre, dont les fleurs apparaissent avant les feuilles (Anosiravo-Windsor Castle).

Pachypodium Rutenbergianum Vatke, à fleurs blanches très odorantes. Ces arbres épineux fourchus, dans le haut, ont le tronc légèrement conique ou ventru et atteignent jusqu'à 6 ou 7 mètres.

P. Lamerei Drake. Massif de Belle Eau (Montagne des Français).

P. Windsori H.P.—nain à fleurs rouges (Windsor Castle).

Vitis quadrangularis Drake Ampelidées (Montagne des Français).

Bégonia sp ? petite espèce à larges feuilles, d'un vert tendre caduques, à petites fleurs roses très jolies ; la tige et la racine sont confondues en un gros tubercule très profondément enchassé dans les anfractuosités des rochers et recouverts d'écailles brunes.

Impatiens bisaccata Warb (Balsaminées). Cette espèce donne de jolies fleurs roses émanant d'une tige grêle renflée en un tubercule succulent à la partie inférieure et logée dans les fissures des calcaires (3).

(d) Falaise calcaire proprement dite.

Le sol à pic n'est occupé que par une végétation arborescente très clairsemée : dans les endroits où la pente était assez douce, la scie du vazaha et la hache de l'indigène ont accompli l'œuvre de destruction qui rapporte du "Vola" et qui ruine l'avenir(4) aussi

(1) *J'ai mis ce nom avec point de doute pour une Euphorbe à tige polygonale, à petites fleurs roses cupuliformes et à feuilles cordiformes de taille petite et qui se rapproche par certains caractères d'E.* lophogona *mais ce serait une forme réduite de l'espèce type. Les malgaches l'appelleraient un lophogonakely ? (Anosiravo) très commune.*

(2) *Espèce à feuilles ovales et très petites 0 cm 5 rapidement caduques, fleurs blanches 7 à 8 émergeant d'un périanthe cyathiforme. Espèce naine très épineuse (Windsor Castle).*

(3) *La monographie de ce genre, en ce qui concerne la description le synopsis et la distribution géographique des espèces malgaches, a été faite il y a quelques années par le professeur Costantin et moi-même Voir Contribution à l'étude des Balsaminées de Madagascar et des Mascareignes par MM J. Costantin et H. Poisson Bull-Soc. Bot. de France tome 54-4ème série Tome VII-1907 pages 465 et seq. Séance du 28 Juin 1908.*

*En ce qui concerne l'*Impatiens bisaccata*, je rappelle que l'herbier du Museum contient un échantillon de Boivin (numéro barré 2425) baie de Diégo Suarez et No 107,—Bernier 2me envoi fleurs bleues taille 2 pieds. Or j'ai examiné bien des exemplaires vivants de cette espèce très commune au Cap Diégo, au Windsor et à Anosiravo : je l'ai dessinée (No 18 de mon album d'aquarelles) et je ne l'ai jamais vue que rouge ou pourpre clair : d'autres espèces* Sacculata *Warb. (Sakalava) Comorensis Bak (Orangéa) Catati Drake (Forêt d'Ambre) ont des fleurs rouges, roses ou lilas, je ne connais pas de balsaminées bleues et me demande, s'il n'y a pas eu confusion, de la part de Bernier, avec une autre plante.*

(4) *Voir à ce propos les justes réflexions du biologiste éminent Perrier de la Bâthie—Histoire d'un changement de Facies ou les modifications récentes ou actuelles de la flore malgache Bull Acad Malgache 1912 No X—1er Semestre).*

dans ces emplacements, les formations buissonnantes et lianoïdes ont-elles seules envahi le terrain.

Les bois dominants sur les falaises calcaires sont : des Ébéniers (plusieurs espèces de *Diospyros*) et des Palissandres (*Dalbergia* plusieurs types également) ; on y rencontre aussi en raison de la proximité de la mer différents baobabs (*Adansonia Bozy*, Jum et Pér ; *abla*, Jum et Pér ; *rubrostipa*. Jum et Pér ; des adabo (*Ficus Sakalavarum F.*) des *Catophyllum*, des Rotra (*Eugenia Parkeri* Bak *Eugenia* sp ? Myrtacées) etc.

Les plantes buissonnantes et les lianes n'ont rien de caractéristique : on y trouve tout le fouillis grimpant qui fait suite à la forêt coupée, en terrain calcaire, sablonneux ou latéritique ; j'y ai noté parmi les plus fréquentes, des Légumineuses: *Bauhinia* sp ? deux espèces ; *Mimosa asperata* et *delicatula* H. Ba appelées Fatipatika par les malgaches et du reste très épineuses. *Clitoria ternata* L à belles fleurs bleues, *Abrus precatorius* L, des Convolvulaçées ;) ? *Ipomea* purpurea. Lam ; *Ipomea Cuamoclit* L au feuillage élégant et aux mignonnes fleurs rouges cinabre, une clématitie *Clématis saxicola* Hifs et Boj—Renonculacées) ; une sorte de melon sauvage (Cucurbitacées) ; diverses espèces de *Landolphia* ou Vahéa, (Apocynées) ; la liane sans feuille (*Sarcostemma Viminale* R. Br Asclépiadées— "Trié" du Sud.) et peut-être (?) car je n'ai vu que la tige le "Folotsy" (*Folotsia sarcostemmoides*, Cost et Bois) ; Gorges d'Andavakoera, Montagne des Français (1). Je signalerai encore des Salsépareilles *Smilax* sp ? (Liliacées) de petits bambous à tige grêle rampante ou grimpante (*Bambusa* sp ? Graminées) qui dans les gorges D'Andavakoera forment des espaces assez étendus et assez denses pour que l'on y pénètre qu'avec le coupe—coupe. On trouve dans ces forêts et dans les buissons peu d'épiphytes, quelques Orchidées du genre *Angræcum* ubiquistes d'ailleurs et non calcicoles par exemple : *Angraecum leonis* Veitch. (section macroplectrum) *Angraecum stylosum* Reffe. (section raphydorhynchus souvent saxicole (Windsor, Anosiravo) *Angræcum aphyllum* Thouars (section Raphydorhynchus) très commun sur les Ebéniers et les Palissandres, plantes minuscules à petites fleurs à éperon aussi long que l'ovaire, blanches et teintées de vert d'eau, très jolies malgré leur exiguïté.

Dans le sous-bois, parmi les plantes herbacées, beaucoup sont ubiquistes et non calcicoles ; je citerai le Tsindahora *Sida rhombifolia* L — (Malvacées) *Bidens leucantha* Wild (Composées) *Gomphocarpus fruticosus* R. Br. (Asclépiadées), de nombreuses Acanthacées souvent épineuses, à fleurs jaunes, rouges ou violettes (2) *Salvia* sp ? (rare) (Anosiravo — Labiées)—Des Orchidées terrestres très jolies ; un *Peristylus* sp ? (Anosiravo, Massif de Belle-Eau, du groupe des Ophrydées) l'autre plus rare beaucoup plus intéres-

(1) *Ce genre de la famille des Asclépiadées a été créé pour deux espèces le* F. Grandiflorum *Jum et Pér ancien* Decanema grandiflorum *des mêmes auteurs (calcaires de l'Ambongo) et pour une espèce du Sud le* F. Sarcostemmoides *Cost et Bois, trouvée par Geay dans les collines calcaires entre le Fiherenana et l'Onilahy (Province de Tuléar). Au point de vue systématique, ce genre se sépare du* Decanema *par une corolle en forme de cloche et non rotacée et une coronule simple et non double. (Voir pour la bibliographie de la question : H. Poisson loc cit, page 70 et la description des espèces sus-indiquées ibidem page 74 fig 7 et page 77.*

(2) *N'ayant ici en main aucune monographie de cette famille je ne puis donner de nom générique ni spécifique à ces végétaux que j'ai tous dessinés ou peints.*

sante au point de vue biologique est un *Haemaria* sp ?(1) du groupe des Néotties, à feuillage coloré avec trois bandes pourpre-cuivre sur fond vert foncé en dessus, uniformément rose en dessous — *Pogonia* sp ? du même groupe (Anosiravo). Une Aroïdée vivant dans les parties profondes, les creux des rochers ou les grottes. *Amorphophallus campanulatus* L (Windsor).

Parmi les calcicoles je citerai plusieurs sortes de *Kalanchoe pinnata* Pers., sp ? (Crassulacées), cette dernière espèce très facile à cultiver se reproduit très abondamment par des sortes de petits bulbilles placés à l'extrémité des feuilles et qui donnent de nouvelles plantes.

Dans les gorges et grottes, profondes de 30 à 50m parfois, même en plein midi, il fait frais et un jour très atténué y pénètre ; l'accès de ces endroits est assez difficile : outre les pointes calcaires des rochers, les lianes et les nombreux insectes (Guêpes notamment), lorsqu'on arrive en bas on se trouve dans le pays de l'humidité, il faut marcher sur des écorces et des troncs d'arbres pourris. Aussi la végétation est-elle saprophytique, à part un Scolopendre (Fougères), je n'ai trouvé que des champignons, *Lepiota* sp ? (deux espèces) *Pluteus sp* ? *Boletus* sp ? sur un vieux tronc de Palissandre (Gorges d'Andavakoera) ; l'amadouvier (*Polyporus fomentarius* L.) d'autres *Polyporus* sp ? (Cap Diégo, Anosiravo) l'un voisin du *Versicolor* L. des *Dedallea* sp ? etc.(2).

Cet exposé est encore bien incomplet, il existe dans ces régions bien des végétaux intéressants comme par exemple des Composées éricoïdes (Massif de Belle-Eau) voisines des *Cullumia* du Cap et des *Cullumiopsis* du Sud. Quand plus tard il sera plus facile de visiter ces pays, lorsqu'on sera mieux armé comme moyens d'études, il y aura encore beaucoup à trouver et bien des sujets d'études nouveaux. J'ai pu suivre dans une autre branche des sciences naturelles, l'entomologie, les patientes recherches de Monsieur Melou, Instituteur à Antsirane, en 1916-1917 et grâce à la sagacité et à l'habileté de ce chasseur on a trouvé à la Montagne des Français, à Anosiravo même, des merveilles(3).

L'étude de la botanique ici sera aussi féconde ; je ne puis malheureusement l'entreprendre car je n'ai ni le temps, ni le matériel utile, ni la compétence en systématique. J'ai voulu seulement donner un aperçu des caractères biologiques de la végétation des calcaires, comme je compte le faire prochainement pour celle des sables, de la Mangrove (flore des Palétuviers) ; des plateaux et des montagnes basaltiques comme le Masif d'Ambre, dont le revêtement forestier revêt un caractère tropical.

J'insiste, en terminant cette note, sur les phénomènes de similitude et de convergence avec les xérophytes du Sud. Cette réflexion me faisait dire à une conférence(4)

(1) *Cette espèce est très voisine d'*Haemaria discolor var Dawsoniana, *cultivée dans les serres d'Europe, originaire de la Malaisie. Cette plante que j'ai trouvée sur les rochers calcaires d'Anosiravo est très curieuse car elle établit un lien de parenté avec les plantes de l'Archipel Malais et avec la flore qui a pu exister lors de la formation du continent Australo-Indo-Malgache, à l'époque Triasique. J'ai tenté en vain de la cultiver dans mon jardin où elle a périclité et est morte.*

(2) *H. POISSON. Sur les champignons de Diégo-Suarez (Madagascar). Actualité Scientifique 6me Année, Août-Septembre* 1917 *pages* 392 *à* 394.

(3) *G. MELOU — Dix ans de chasses entomologiques aux Colonies : Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar (Tananarive* 1918).

(4) *Conférence de Garnison faite aux Officiers le* 16 *Août* 1917. "*La flore Malgache.*"

sur la végétation de Madagascar qu'à Diégo-Surez on retrouvait en petit les principaux faciès biologiques végétaux de l'île.

A la forêt d'Ambre on rencontre le faciès équatorial de la côte est.

Avec les plateaux à latérite de Tanambao, de Sakaramy, de Cap Diégo, de Tsarehena etc., le faciès central ou occidental.

Avec la flore des calcaires le faciès méridional. Quant aux autres flores particulières : flore des Palétuviers, flore des marais et plaines basses, le fond du cul-de-sac Gallois, la plaine d'Anamakia, la baie de Rigny en sont des types. La flore montagnarde s'y rencontre également (Sud de la province d'Ambilobe).

Le Nord de Madagascar est donc une région des plus intéressantes en biologie végétale, renfermant de très nombreux types des plus curieux.

Notes sur un Pachypodium nouveau de la région de Diégo-Suarez

Par M. H. POISSON.

L'année dernière, je trouvais aux environs de Diégo-Suarez un *Pachypodium*, à fleurs rouges qui n'était pas encore décrit. Mon ami, M. Decary, vient d'en trouver un autre à fleurs blanches, que j'ai revu avec lui dans une autre station ; cette plante est également nouvelle et je suis heureux de lui en donner la dédicace ; je l'appellerai donc : *Pachypodium Decaryi* sp. nov.

Description — Tronc grisâtre, renflé en forme de cône un peu aplati ou pyriforme, lisse et luisant dans sa partie supérieure, légèrement verruqueux à la base et maculé de blanc par endroits. Du sommet et latéralement partent quelques rameaux cylindriques plus ou moins tordus et non épineux, sauf à l'extrémité, de même couleur que le tronc. Le sujet découvert par M. Decary a les dimensions suivantes :

Circonférence ou pourtour du tronc : 0m48

Diamètre longitudinal : 0m17.

Diamètre transversal : 0m12.

Rameau principal : 0m65 (bifurqué à 0m10).

Rameau secondaire : 0m26.

On ne rencontre d'épines que sur les deux derniers centimètres. Ces organes se trouvent autour du bourgeon terminal et des cicatrices florales et foliaires ; elles sont triangulaires, à large base, de couleur pourpre foncé, à mucron très petit (5/10 de millimètre environ).

Les cicatrices florales affectent la forme de demi-cercles à courbure dirigée vers le bas mesurant 0m003 à 0m005 de diamètre. Leur couleur varie du blanc grisâtre au gris franc.

Les feuilles, sessiles, rares (au moins sur les sujets étudiés) naissent exclusivement à l'extrémité des rameaux, comme dans les autres *Pachypodium*(1)

Sur le deuxième exemplaire trouvé, la plante était beaucoup plus grande et mesurait environ 2m de hauteur ; la partie renflée du tronc, encastrée dans le rocher était

---

(1) *Sur les deux échantillons vivants étudiés, les feuilles sont ovales, oblongues, de 0m. 015 de long sur 0m. 004 avec une nervure médiane bien marquée et des nervures secondaires parallèles, recouvertes de fins poils blanchâtres. Elles paraissent rapidement caduques. Peut-être en saison chaude atteignent-elles de plus grandes dimensions.*

plus régulièrement conique et environ trois fois plus volumineux. Tout à côté croissait une jeune plante de 0m15, à partie renflée en forme de saucisse. La partie tuberculeuse mesurait 0m07 de long sur 0m04 de diamètre et était surmontée d'une petite tige grêle de 0m08. Cet exemplaire a été envoyé au Muséum d'Histoire naturelle pour culture(1).

L'inflorescence naît sur une sorte de coussinet placé à l'extrémité des rameaux, il en sort généralement trois pédoncules uniflores. La fleur mesure 0m06 de haut sur 0m08 de large (partie étalée de la corolle). Le pédoncule est arrondi, épais, cylindrique et de 0m07 de largeur.

Le calice, glabre est à cinq pièces épaisses, en forme de triangle isocèle de 0m005 de hauteur, de couleur vert émeraude, à mucron pourpre. La corolle est composée d'une partie tubuleuse, verte de 0m05 de hauteur et d'une partie libre à cinq pétales, blanc-d'ivoire, ovales et largement étalés formant une sorte de rosace de 0m25 à 0m30 de tour. Le tube de la corolle présente une partie basilaire cylindrique de 0m015 de large à laquelle fait suite un renflement de 0m01 de large qui se rétréecit graduellement jusqu'au sommet et mesure 0m035 de hauteur.

Dans le bouton, de couleur vert tendre, puis blanc à l'extrémité, la préfloraison est tordue et la partie libre des pétales très légèrement marquée de pourpre. Cette couleur disparait totalement à l'épanouissement de la fleur.

Les étamines restent incluses dans la portion renflée du tube corollaire.

Le fruit et la graine sont inconnus.

Diagnose latine — *Arbuscula saxicola caules basi carnosi velut tubercula subronica crassa: ramis paucis, parvis erectis, glabris nisi superne (spinosis minutissimis) foliis lanceolatis minutis leviter tomentosis Inflorescentiae (3 generaliter flores) obscure corymbiformes, sepalis late triangularibus minutis, viridibus acuminatis, purpureis glabris. Corolla eburnea, ampla, basi in tubo confecta. Fructus ignotus. semen que. Floret in Junio.*

Cette curieuse espèce a été trouvée par M. Decary pour la première fois à la Montagne des Français au massif de l'Antanalatsaka. Quelques jours plus tard M. Decary et moi, nous la rencontrions de nouveau sur la falaise calcaire d'Anosiravo (Montagne des Français). Nous ne l'avons jamais vue ailleurs.

Cette plante, qui se développe dans le creux des rochers calcaires, ne se trouve qu'à partir de 300m d'altitude environ, jamais plus bas.

Elle est très ornementale, avec ses grandes fleurs blanches, qui tiennent bien en fleur coupée. Elle possède une odeur spéciale, très caractéristique, assez forte, rappelant un peu celle du chocolat mélangé à des épices.

Par son habitat et son port cette espèce se rapproche du *P. Windsori*, mais s'en distingue par ses fleurs blanches très grandes, un calice glabre, et la forme de ses feuilles. Si par plusieurs caractères botaniques elle rappelle le *P. Rutenbergianum*, elle s'en éloigne par son port, la rareté de ses épines, et ses fleurs non plissées.

---

(1) *Remis à M. Fauchère*

Pachypodium Decaryi H. Poiss. *(nov. sp.)*

Planche X

Litho du S.G. de Mad

Notes sur un Pachypodium nouveau du nord de Madagascar

Par M. H. POISSON

Le genre *Pachypodium* a été donné à des plantes de la famille des Apocynées dont le tronc est épais et plus ou moins épineux. Ce sont des végétaux xérophiles et vivant généralement sur les calcaires.

Ce genre est bien représenté à Madagascar où il comprend une dizaine d'espèces, et quelques formes encore mal connues. Il a d'ailleurs été très étudié(1) et certaines espèces même (*P. Geayi* Cost. et Bois) sont introduites dans les cultures.(2)

Lors d'une excursion au Windsor Castle mon attention fut attirée par un *Pachypodium* nain à belles fleurs rouges, très abondant en cet endroit et que je n'avais encore pas vu ailleurs. J'ai pu rapporter des échantillons vivants, que j'ai mis dans mon jardin sur rocailles, et qui s'y développent bien jusqu'ici.

Si l'on consulte les monographies précitées on voit que cette plante ne correspond à aucune de celles qui y sont décrites. Si par la couleur de ses fleurs elle se rapproche du *P. Baroni* Cost et Bois, elle s'en distingue par ses feuilles non cotonneuses en dessus et un calice nettement velu. De plus le *Pachypodium* de Windsor-Castle est nain avec un gros tronc renflé sphérique ou en forme de gourde ce qui n'a lieu que dans une espèce, le *P. brevicaule* Bak, mais cette dernière a des fleurs petites et jaunes.

Ce *Pachypodium* me semble donc nouveau et je me propose de l'appeler *P. Windsori*, j'en donnerai la diagnose suivante :

Pachypodium Windsori *Sp. nov.* Planta saxicola nana, caules basi, manifeste ventricosi velut tubercula sphærica crassa, superne ramosi pauci parvi erecti, ramis spinoris cylendraceis, foliès ovatis aut obscure quadrangularibus, apice obtusis, haud

---

(1) *Voir pour la Bibliographie de ce genre — Costantin et Bois — Contribution à l'étude du genre* Pachypodium (*Annales des Sc Nat 9me Série T. VI p. 308*) :— *Sur les* Pachypodium *de Madagascar* (*C.R. Ac Sci 22 Juillet* 1906) : *Végétation du S.O de Madagascar in-Revue Hort : Novembre 1907.*

H. Poisson. — Recherches sur la flore méridionale de Madagascar (*thèse de Doctorat ès Sciences* 1912) *Chapitre IV.*

Les Pachypodium *pages 65 à 70.*

(2) *Le* P. Rutenbergianum *est cultivé au jardin de l'Hôtel de la Défense, depuis fort longtemps et y fleurit et fructifie chaque année.*

pilosis superne, tomentosis inferne ; infloresceentia umbelliforma parva (4 à 5 flores) cangesta ad pédunculi apicem, sépalis minutis rufis triangularibus paulo pilosis ; corolla magna (5 c/m altea) rubra cinabrea in medio (tubo) lutia ; fructus folliculus élougatus.

Cette plante est très curieuse en raison de sa conformation, et de son habitat. Au Windsor-Castle où elle se trouve en abondance elle est constituée par de gros troncs sphériques d'un gris verdâtre brillant. De cette boule partent de une à cinq tiges cylindriques vert-grisâtre de 10 c/m à 80 c/m ces rameaux sont pourvus d'épines, surtout dans les parties supérieures. Ces épines sont simples et très petites 0 m/m5. La tige se termine par un bouquet de feuilles au nombre de 4 à 6, opposés deux à deux. Ces feuilles sont coriaces et luisantes sur la face supérieure, tomenteuses à la face inférieure. Elles sont irrégulièrement ovoïdes, ou plutôt presque quadrangulaires, presque sessites, à pétiole très court et trapu. Les nervures secondaires sont à angle droit, avec la nervure médiane, et très nombreuses, en creux en dessus et en relief en dessous. Elles mesurent pétiole compris de 4 à 6 c m de long sur 3 à 5 c/m de large. — Dans cette rosette de feuilles nait l'inflorescense ombelliforme avec 5 ou 6 fleurs de 5 c/m de long, la partie libre de la corolle a la même largeur. — Les sépales sont constitués par des languettes triangulaires rougeâtres, très légèrement poilues et formant un calice cupuliforme de 4 m/m. Le tube de la corolle est très légèrement rétréci et comme la partie lobée d'un beau rouge cinabre, avec un point jaune d'or dans la partie centrale. Les étamines ne sont pas saillantes, et restent enfermées dans le tube corollaire.

Le fruit est un follicule comme dans les autres espèces de *Pachypodium*, il est étranglé au sommet et à peu près fusiforme, renflé dans sa partie moyenne.(1)

Dans la région de Diégo-Suarez, il m'a été donné de voir en dehors de cette espèce deux autres *Pachypodium*, l'un très commun sur les calcaires de Cap-Diégo, d'Anosiravo et aussi dans la vallée des Caïmans, à Orangéa, Antongobato, Mahatsinjo dans l'Andavokœra, l'Antsakay à Antaniveka Manambato ; dans l'Ankara à Ambondrofe etc, en un mot dans tous les endroits où il y a un peu de calcaire, et un terrain désertique. Cette première espèce est le P. *Rutenbergianum* Vatke(2).

On voit cette espèce aussi avec les baobabs, le long de la mer(3). Cette plante si curieuse, est très connue ici et ses fleurs blanches aux corolles dentelées et odorantes(4) apparaissent avant les feuilles.

Une autre espèce beacoup plus rare, dont j'ai vu une seule fois un échantillon, venant du massif de Belle Eau (Montagne des Français) a une corolle également blanche, mais beaucoup plus grande et non dentelée. Les épines sont aciculaires et par

(1) *Sur un exemplaire cultivé dans mon jardin, et dont les gousses ne sont pas encore arrivées à complet développement, les follicules mesurent 8 à 9 cm sur 1 cm environ.*

(2) *Je rappellerai que cette espèce la mieux connue, des espèces malgaches a été étudiée par MM. Jumelle et Périer de la Bâthie comme textile (fibres de l'écorce). Notes sur quelques plantes utiles ou intéressantes du Nord-Ouest de Madagascar — Annales de l'Institut Colonial de Marseille — Cinquième volume — 2me série (5e année 1907, pages 356 à 361).*

(3) *Cette remarque avait déjà été faite par Hildebrandt — Etiquette herbier du Muséum de Paris 3037. Le même établissement possède des échantillons de cette espèce de Baron No 89—768—853, d'Alluaud-Majunga — de Perier de la Bâthie 934 Suberbiéville.*

(4) *L'odeur rappelle la fleur d'Oranger, ou de Papayer.*

Pachypodium Windsori. H. Pois. *(nov. sp.)*

Planche IX

G. de Mad.

trois, il semble donc que cette epèce puisse être le P. *Lamerei* Drake, dont la description jusqu'à ce jour est incomplète, et qui est du Sud de l'Ile(1).

En tous cas, il est assez intéressant de rappeler, à propos de ce genre, les différents types de ce genre à Diégo-Suarez.

C'est un petit point de géographie botanique qui complète un peu ce que l'on sait jusqu'à ce jour, sur ces plantes xérophiles bizarres.

---

(1) *La flore des calcaires des environs de Diégo-Suarez contient plusieurs plantes du Sud* (*Euphorbia Laro, E. tirucalli, E. Betondra* ; *Folotsia sarcostemmoïdes* ; *Vitis quadrangularis,* etc.) *c'est que climat et le sol calcaire rappellent les plateaux Mahafaly, ou la pénéplaine de l'Androy.*

Nouvelles observations biologiques sur les Pachypodium malgaches

Par MM. H. POISSON et R. DECARY

Le genre *Pachypodium* a déjà été étudié, il y a une dizaine d'années, aux points de vue systématique et anatomique dans un travail d'ensemble, dont l'étude nous a servi de guide, par M.M. Costantin et Bois(1). Outre la description des espèces, ces auteurs qui ont fait un travail très documenté sur ces végétaux, ont été amenés à reconnaître différents types biologiques.

Pendant que l'un d'entre nous séjournait à Diégo-Suarez pendant trois ans, l'autre faisait un séjour dans l'extrême sud, au poste de Beloha (Province de Fort-Dauphin), puis revenait à Diégo-Suarez en traversant les plateaux des pays Baras, du Betsileo et de l'Emyrne. Nous avons été réunis de nouveau pendant plusieurs mois, et avons pu étudier de très près la vie de ces Apocynées xérophiles, et le résultat de nos observations fait l'objet de la présente note.

*
* *

Les espèces étudiées par nous, au nombre de 9, dont deux particulières à l'extrême nord et nouvelles, sont :

1. *Pachypodium brevicaule* Bak.
2. *Pachypodium Decaryi*. H. Poiss.
3. *Pachypodium densiflorum*. Bak.
4. *Pachypodium Geayi*. Cost et Bois.
5. *Pachypodium Lamerei*. Drake.
6. *Pachypodium ramosum*. Cost et Bois.
7. *Pachypodium rosulatum*. Bak.
8. *Pachypodium Rutenbergianum*. Vatke.
9. *Pachypodium Windsori*. H. Poiss.(2)

(1) Constantin et Bois — *Contribution à l'étude du genre* Pachypodium (*Annales des Sciences Naturelles 9e Série, Tome VI page* 308). *Voir aussi, des mêmes auteurs : Sur les* Pachypodium *de Madagascar* (*Comptes rendus Académie des Sciences* 22 *juillet* 1906). *Végétation du Sud-Ouest de Madagascar* (*Revue horticole* 1er *novembre* 1907). H. Poisson, *Challamel* 1912, *page* 65 *à* 70.

(2) *Petite clef permettant la détermination facile des espèces de la région de Diégo-Suarez.*

Fleurs blanches { *Arbre très épineux, fleurs à pétales plissés sur les bords*. . . . P. Rutenbergianum.
Arbuste à épines rares et minuscules, fleurs à pétales lisses. P. Decaryi.

Fleurs rouges ....P. Windsori.

1° Distribution géographique des espèces étudiées

(a) Pachypodium du Nord de Madagascar.

On distingue trois espèces. La plus commune est le P. *Rutenbergianum*, Vatke, que l'on rencontre dans la région de Diégo-Suarez dans tous les terrains secs et arides (Montagne des Français, Cap Diégo, Mahatsinjo, collines bordant la vallée des Caïmans, etc.) Ensuite viennent le *P. Decaryi* H. Poiss. et le *P. Windsori*, H. Poiss., espèces de rochers dont l'habitat est, pour le premier, différents points de la Montagne des Français (Massifs d'Anosiravo et de l'Antanalatsaka), et pour le deuxième, la falaise abrupte du Windsor Castle, dans le Babaomby.

(b) Pachypodium de la région centrale.

Trois espèces existent dans les pays Baras et Betsileo(1) ; ce sont : *P. brevicaule*, Baker, *P. densiflorum*, Bak, *P. rosulatum*, Bak. Le premier a été rencontré par l'un de nous dans les localités suivantes : Zazafotsy, dans le Betsileo (échantillon d'herbier No 1-21 octobre 1918), la vallée de l'Ihosy au pays Bara. Le second à Zazafotsy (échantillon d'herbier N° 2, 21 octobre 1918), à Vohibato, au pays Bara (échantillon d'herbier N° 3, 19 octobre 1918). Le troisième à Ambatolahy, au pays Bara, entre Betroka et Tsivory (échantillon d'herbier N° 4, 16 octobre 1918(2).

(c) Pachypodium du Sud de Madagascar.

L'Androy, qui caractérise la région sèche du sud de l'Ile, renferme les espèces suivantes : *P. Geayi* Cost et Bois : différentes localités du district de Tsihombe (sud d'Ankilitelo, Kokomba(3), Tsimilofo, Behorofo, Tranoroa) ; *P. Lamerei* Drak gorges du fleuve Menarandra, *P. Ramosum*, Cost et Bois, Est de Tsihombe, Sud d'Ankobo, sur le Manembovo (district d'Ambovombe).

La position des stations citées ici est indiquée dans les croquis ci-joints.(4)

2° Classification systématique des espèces et renseignements complémentaires

Pour être complets, il nous a semblé utile de donner de nouveau ici la description des caractères principaux des espèces du Nord nouvellement connues.

(a) Pachypodium Decaryi. H. Poiss. — Arbuste saxicole à tronc épaissi à la base, charnu, formant une sorte de tubercule subconique épais ; rameaux peu nombreux et peu élevés, glabres, sauf à l'extrémité qui est recouverte d'épines minuscules. Les feuilles sont petites, lancéolées, légèrement tomenteuses. L'inflorescence (en général à trois fleurs) est vaguement corymbiforme. Les sépales largement triangulaires, petits, sont pourpres et glabres. La corolle est ample, d'un blanc mat, soudée en un tube depuis la base jusqu'à la partie épanouie. Les étamines sont enfermées dans le tube de la corolle. Le fruit et la graine sont inconnus.

---

(1) *La délimitation ethnographique des pays Betsileo et Bara est devenue incertaine en raison de l'affluence de plus en plus grande des betsileos sur les confins des pays baras.*

(2) *Ces échantillons sont destinés à l'herbier du Museum d'Histoire naturelle.*

(3) *Les petits* Pachypodium *vus par Geay dans cette région ne sont probablement pas des espèces distinctes : ce sont des formes jeunes de* P. Geayi.

(4) *Pour faciliter la lecture de ces croquis, les espèces sont simplement indiquées à coté des noms de localités par les chiffres d'ordre alphabétique, portés à la première page.*

(*b*) *Pachypodium Windsori*. H. Poiss. — Plante naine, saxicole à tronc manifestement ventru figurant une sorte de tubercule sphérique épaissi, surmonté de quelques tiges cylindriques épineuses en haut. Les feuilles sont ovales ou obscurément quadrangulaires obtuses au sommet, non poilues en dessus, tomenteuses en dessous. Inflorescence ombelliforme (4 à 5 fleurs), en bourrelet à la base du pédoncule. Les sépales sont petits, rougeâtres, trianglaires, légèrement poilus. La corolle est ample (5 cm. de haut), rouge cinabre, jaune au milieu et dans le tube ; le fruit est un follicule allongé, les graines aigrettées.

(*c*) *Fruits et graines des P. brevicaule et P. densiflorum* Ces organes n'ont pas été décrits par les auteurs qui nous ont précédés.

P. brevicaule. — Le fruit est un follicule allongé, étroit, mesurant 6 à 8 cm. de long sur 5 à 7 m/m de large, d'un gris violacé foncé en dehors, recouvert de fins poils blancs nombreux, donnant une apparence pruinée ; en dedans, le fruit est blanc crême. Les graines sont ovalaires, aplaties, brun cuir, de 7 m/m. de long sur 3 m/m de large, surmontées d'une aigrette soyeuse blanche de 15 à 16 m/m.

P. densiflorum. — Le fruit est un follicule beaucoup plus long que le précédent mesurant 16 à 17 cm. de long, fusiforme, pointu à l'extrémité, de 6 à 10 m/m, de largeur, de même couleur que celui du *P. brevicaule*, et également pubescent, jaunâtre à l'intérieur. Les graines sont ovales, de 5 mm. de long sur 2 mm. de large, à aigrette soyeuse jaunâtre de 10 à 12 m/m. (planche ci-jointe).

(*d*) *Fleurs du P. Geayi*. D'après les observations de l'un de nous, les fleurs du P. *Geayi* sont grandes et blanches. Les conditions dans lesquelles elles ont été observées n'ont malheureusement pas permis d'en récolter.

(*e*) *Place dans dans le tableau synoptique des espèces nouvelles.*

Dans la monographie précitée de MM. Costantin et Bois, il existe un tableau synoptique permettant de reconnaître les espèces malgaches , nous avons cru utile de le reproduire ici en le complétant.(1)

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPECES MALGACHES DU GENRE PACHYPODIUM (Ex Costantin et Bois).

I. Calice glabre *Fleurs blanches*
- Epines isolées
  - *Arbre très épineux, cereiforme, fleurs à pétales plissés sur les bords.* — P. RUTENBERGIANUM Vatke *N° 8*
  - *Arbuste à épines rares, tronc conique boursouflé à la base, fleurs à pétales lisses et non plissés.* *P. Decaryi H. Poiss. N° 2*
- Epines par trois.................................P. LAMEREI Drake *N° 5*

[Le *P. Geayi* se rattache probablement à cette série, mais les fleurs sont inconnues]. [A cette remarque de MM. Costantin et Bois, nous ajouterons *fleurs blanches. N° 4.*]

(1) *Tout ce qui est en caractères* romains *est la reproduction de la clef primitive, les additions étant en caractères italiques Les numéros en caractères italiques correspondent à l'ordre alphabétique du début, et des croquis.*

- II Calice velu
  - Etamines saillantes........................P. DENSIFLORUM BAK. *N° 3*
  - Etamines non saillantes
    - Fleurs petites (en général 2cm de haut) P. BREVICAULE BAK. *N° 1*
    - Fleurs assez grandes (5 cm. de haut)
      - Calice à sépales allongés, 6 à 10 m m, effilés... P. ROSULATUM BAK *N° 7*
      - Calice à sépales courts, 3 *à 4 mm.*, triangulaires
        - . Fleurs jaunes, feuilles glabres, calice très velu P. DRAKEI Cost. et Bois
        - . . Fleurs rougeâtres, feuilles cotonneuses en dessus, calice glabrescent. P. BARONI Cost. et Bois(1)
        - . . . *Fleurs rouge cinabre, à tube corollaire jaune, pédoncule floral nul ou presque, feuilles obtuses au sommet, non cotonneuses en dessus* P. WINDSORI, H. POISS. *N° 9*

Le *P. ramosum* Cost et Bois (*N° 5*) est insuffisamment connu pour prendre place dans ce tableau (Note des auteurs précités) [*L'un de nous a reçu cette espèce non fleurie et l'a reconnue d'après la photographie publiée dans la monographie de MM. Costantin et Bois Pl. I. fig. 13*]

3° Particularités biologiques

(A.) Cycle évolutif

(*a*) *Age des sujets.*— Chez tous les *Pachypodium*, les espèces à tronc cereiforme et arborescentes se développent plus vite que les espèces à tronc épais, difforme, conique ou globuleux. Comme tous ces végétaux ne donnent qu'une floraison annuelle, on peut, par les cicatrices florales, compter les années sur les tiges et voir les croissances. Chez le *P. Rutenbergianum*, par exemple, il y a un accroissement de 7 à 10 cm par an, tandis qu'il n'y a que quelques millimètres chez le *P. Windsori* ou le *P. Decaryi*. Ces plantes arbustives à tronc plus ou moins monstrueux peuvent bien avoir 50 ans ou plus.

Dans le jeune âge, chez certaines espèces (*P. Geayi P. Rutenbergianum*) la croissance est beaucoup plus active et peut atteindre 20 cm. par an :

L'augmentation en épaisseur est bien plus difficile à observer, et se produit lentement, surtout après l'âge adulte.

(*b*) *Epoques de floraison.* — Nous considérons comme âge adulte l'année où la plante fleurit pour la première fois. Chez la plupart des types observés, cette floraison n'a lieu que lorsque la plante présente une bifurcation de la tige. Quant à l'époque de floraison, elle a lieu en général à la fin ou au milieu de la saison sèche, exceptionnellement au début de la saison des pluies(2).

(1) *D'après la description des auteurs*, P. Windsori *se distingue du* P. Baroni *par la couleur rouge foncé de ses fleurs, ses feuilles à sommet obtus et non acuminé au sommet, son pédoncule floral nul et ses feuilles non cotonneuses en dessus.*

(2) *Il est à remarquer que la plupart des plantes malgaches fleurissent au contraire au milieu de la saison pluvieuse et chaude (janvier).*

Nous avons pu enregistrer :
En Juin — *P. Decaryi.*
En Juillet — *P. Lamerei, P. Geayi.*
En Août — *P. Geayi, P. Rutenbergianum.*
En Septembre — *P. Rutenbergianum, P. densiflorum.*
En Octobre — *P. densiflorum, P. brevicaule, P. rosulatum.*
En Décembre — *P. Windsori.*

(*c*) *Epoques de foliation.* — On a distingué (1) deux sections dans les *Pachypodium*: ceux ayant à la fois feuilles et fleurs, c'est le cas des P. *Windsori, densiflorum, rosulatum, brevicaule* (2); et ceux ayant successivement fleurs et feuilles comme les *P. Decaryi, Geayi, Rutenbergianum.* Ce caractère, comme l'ont montré MM. Costantin et Bois et comme nous avons pu le voir par nous mêmes, n'a de valeur que pour les espèces à habitat bien tranché, septentrional ou méridional, et, dans la région centrale (faciès de transition), il est variable avec les années.

(B) Types morphologiques.

Nous avons été amenés par les affinités qui existent entre les P. *Windsori* et *Decaryi* d'une part, et les P. *brevicaule* et *densiflorum* d'autre part, à considérer toutes les espèces à tronc ventru comme des arbustes, malgré le nanisme de certains d'entre eux (P. *brevicaule* et quelques *Windsori*).

Nous distinguerons donc deux types morphologiques :

1° Les arbres (en forme de fuseau, de cierge ou de pain de sucre) toujours très épineux, tels que P. *Geayi, Lamerei, Rutenbergianum.*

2° Les arbustes à tronc gros, ventru, à rameaux grêles ; les uns très épineux tels que P. *brevicaule, densiflorum, rosulatum,* les autres presque désarmés tels que P. *Decaryi* et *Windsori.*

(C) Relations entre la forme des diférents types de Pachypodium et l'habitat de ces végétaux.

Le type *arbre,* à tronc allongé, est un végétal de plaine ou de plateau, mais vivant toujours dans un endroit découvert où il peut se développer largement.

Le type *arbustif* à tronc globuleux est un type rabougri et de rocher ; c'est la vie dans le roc qui en a fait une sorte de monstruosité.

(D) Relations entre la composition géologique du sol et les différentes espèces.

Nous avons pu distinguer des espèces :
1° *Calcicoles* (P. *Windsori,* P. *Decaryi*).
2° Vivant à la fois sur les *calcaires* et les *argiles* (P. *Rutenbergianum*).
3° Vivant sur des *gneiss latéritisés* plus ou moins (P. *Geayi*).
4° Vivant sur le *gneiss rocheux et sans terre* (P. *brevicaule,* P. *densiflorum*).

---

(1) *Schumann a fait dans le genre* Pachypodium *une section* Gymnopus *basée sur l'absence de feuilles à la floraison.*

(2) *Le* P. brevicaule *a été vu par l'un de nous avec feuilles et fleurs ; or MM. Costantin et Bois le signalent comme toujours dépourvu de feuilles sur les exemplaires fleuris qu'ils ont étudiés.*

(E) Altitudes auxquelles se développent les différentes espèces :

Ces altitudes sont résumées dans le tableau suivant :

De 50 à 200 m. au Nord. — P. *Rutenbergianum*.

De 150 à 250 m. au Sud. — P. *Geayi*, P. *Lemerei*, P. *ramosum*.

Autour de 300 m. au Nord. — P. *Decaryi*.

De 350 à 400 m. au Nord. — P. *Windsori*.

De 850 à 1100 m. Plateau central. — P. *brevicaule*, P. *densiflorum*, P. *rosulatum*.

Ceci montre nettement qu'à mesure que l'on s'élève en altitude, les espèces deviennent plus naines et plus rabougries.

Tous les *Pachypodium* sont des plantes de soleil qui sont toujours exposées de telle sorte qu'elle aient le plus d'insolation possible.

(F) Peuplements des différentes espèces.

On peut distinguer au point de vue de la densité des espèces trois groupes :

(*a*) Espèces solitaires ou vivant par groupes de quelques individus isolés. Types— *P. Rutenbergianum*, *P. Decaryi*.

(*b*) Espèces vivant par *petits groupes* sur les rochers —Types—*P. Windsori*, *P. rosulatum*, *P. densiflorum*.(1)

(*c*) Espèces en *groupes fort nombreux* formant de véritables bois. Types — *P. Geayi* *P. Lamerei*.

(4°) CONCLUSIONS.

Malgré ces observations, il reste encore dans l'histoire des *Pachypodium* malgaches des lacunes à combler, que l'avenir seul éclairera. Ceci tient aux difficultés d'observation, de récolte, de conservation en herbier ou en liquide de ces végétaux.

Ces plantes sont néanmoins très intéressantes à introduire dans les cultures. L'espèce qui porte le nom de Geay a été rapportée par ce voyageur depuis 1907, et est cultivée dans les serres du Museum d'Histoire Naturelle à Paris. Les deux espèces nouvelles du Nord viennent d'être envoyées par l'un de nous à cet établissement, et confiées aux bons soins de M. Fauchère. Cela a été facile ici parce que l'on est à proximité d'un port; les espèces du Sud et du Centre sont plus difficiles à se procurer et à envoyer, en raison de l'état des routes, de la rareté des communications et du petit nombre de porteurs dont peut disposer le voyageur.

---

(1) *Le* P. densiflorum *couvre parfois des rochers entiers ; si la roche est très large, le groupe s'étend en conséquence.*

Planche XI

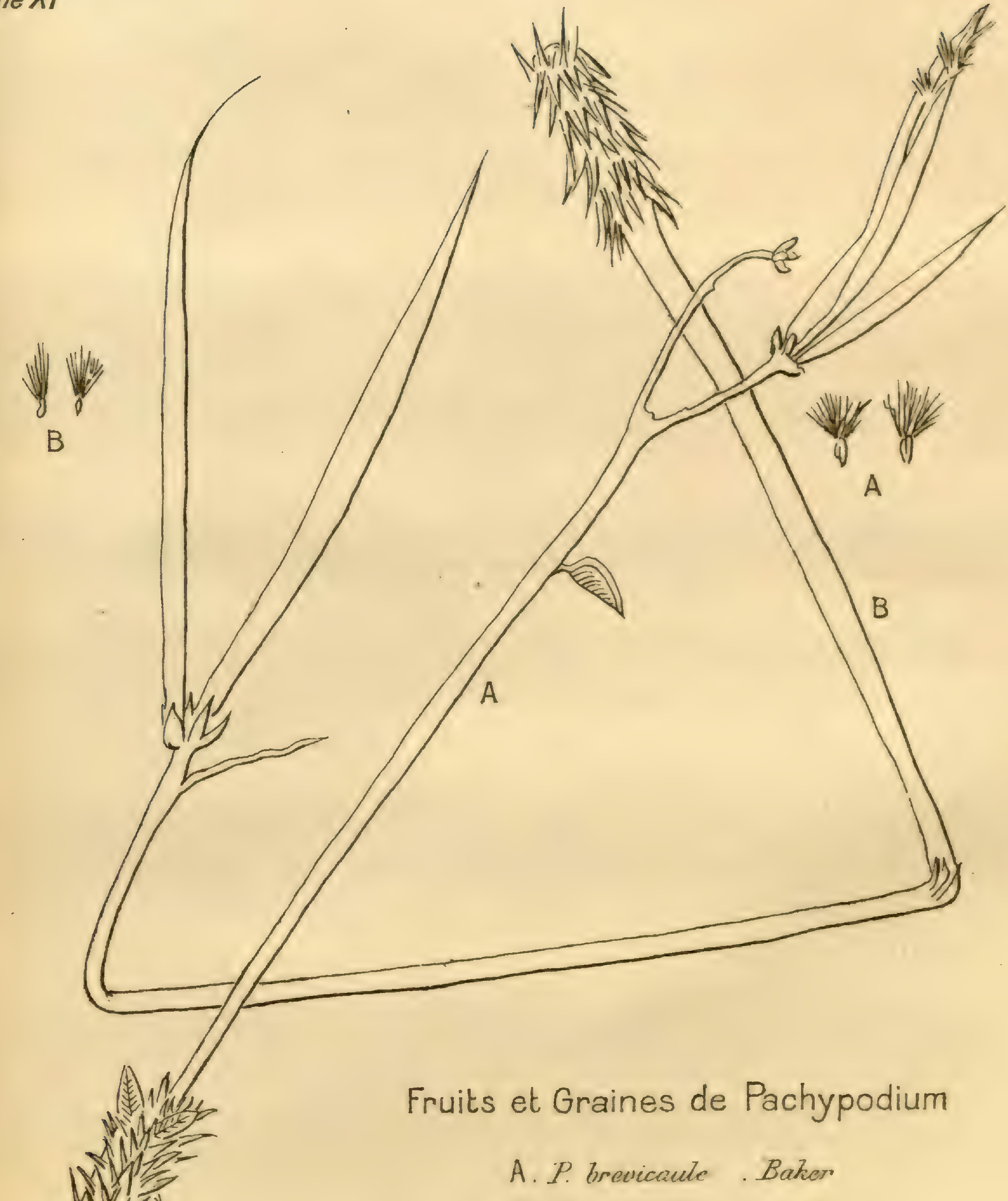

Fruits et Graines de Pachypodium

A. *P. brevicaule* . *Baker*

B. *P. densiflorum* . *Baker*

Provenance : Zazafotsy (Betsileo)

Collecteur : Mr Decary Octobre 1918

Litho. du S. G. de Madag.

Stations de Pachypodium observées dans le nord de Madagascar

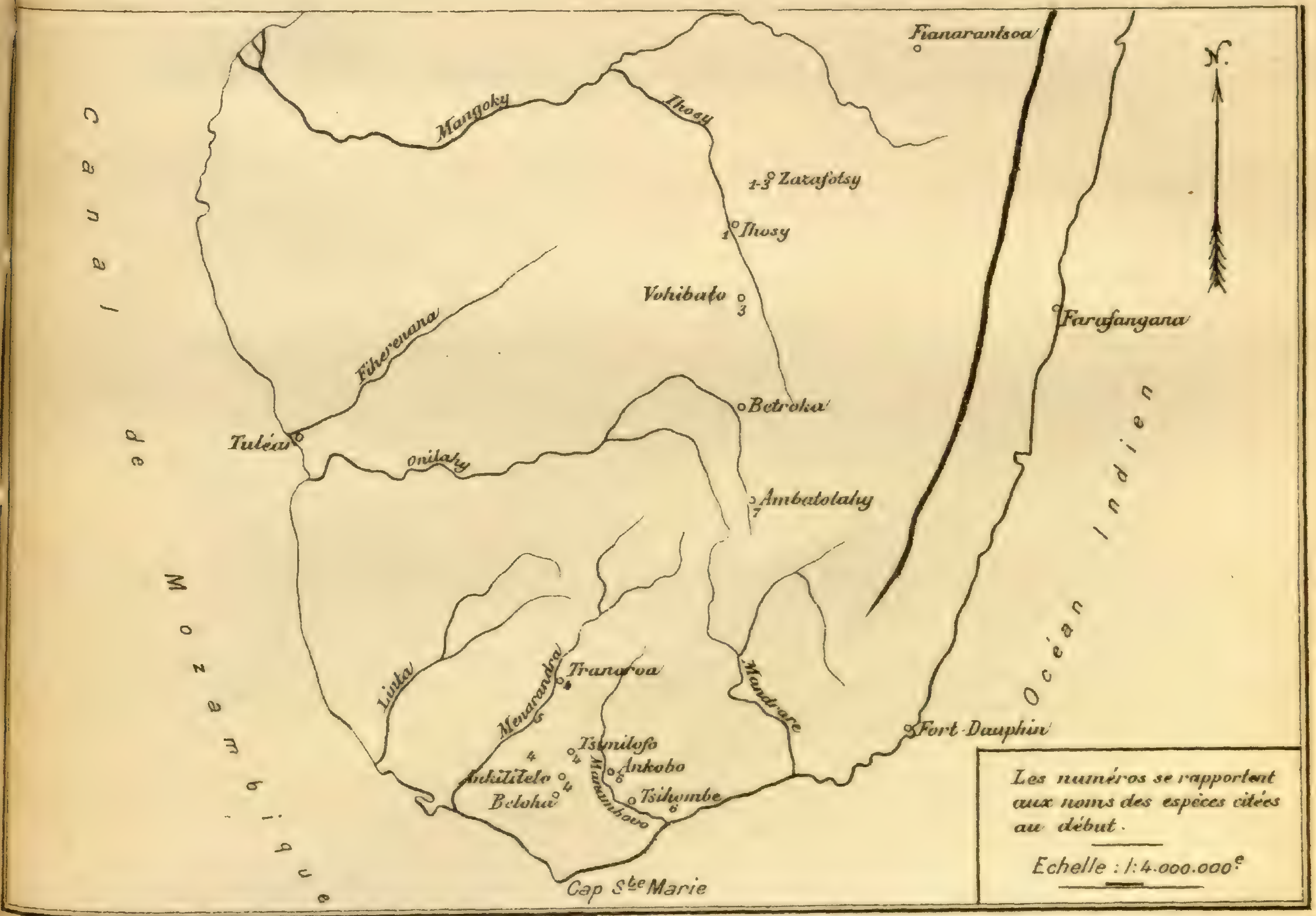

Stations de Pachypodium observées dans les régions centrale et méridionale de Madagascar

Litho. du S.G. de Mad.

Note biologique sur des Lépidoptères de Madagascar

Par le R. P. CAMBOUÉ

Le Professeur A. Witz, présidant l'une des dernières Assemblées générales de la Société scientifique de Bruxelles, la première depuis 1914, a rendu hommage aux membres partis pour l'au-delà durant la guerre :

"Nous avons sonné le ralliement et vous avons convoqués à cette Assemblée générale qui doit nous faire entonner l'Alleluia de la délivrance et marquera la résurrection de notre activité.

"Cette sonnerie, vous l'avez entendue et vous êtes venus à son appel. Hélas ! Que de vides dans nos rangs décimés. En attendant que nous rendions à cette élite un hommage digne d'elle, je ne peux aujourd'hui que nouer un crêpe autour des noms de ceux que nous pleurons......

"Il était bien des nôtres, cet homme simple et bon, ce scrutateur sagace et ingénieux des mœurs des insectes que Darwin appelait "l'observateur inimitable," le narrateur exquis et le poète enthousiaste en qui Victor Hugo saluait un confrère ; vous avez reconnu à ces traits l'ermite et le patriarche de Sérignam, Fabre, qui s'est éteint, en 1915, âgé de 92 ans, auréolé des rayons d'une gloire qu'il n'avait pas cherchée et dont il ne fut pas ébloui... ... Il devra surtout sa célébrité à la méthode d'observation qu'il a créée et qui fait l'honneur du génie français."(1)

Cette méthode d'observation, J.H. Fabre nous l'a indiquée dans ses admirables "Souvenirs entomologiques"(2) :—"Vaut-il bien la peine de dépenser son temps, ce temps qui nous manque si vite, cette étoffe de la vie, comme dit Montaigne, à glaner des faits de portée médiocre, d'utilité très contestable ? N'est-ce pas enfantillage que de s'informer avec tant de minutie des actes d'un insecte ? Trop de préoccupations autrement sérieuses nous tiennent à la gorge pour nous laisser le loisir de ces amusements. Ainsi nous fait parler l'âpre expérience de l'âge ; ainsi conclurais-je en mettant fin à mes recherches si je n'entrevoyais dans le tumulte des observations quelques éclaircies sur les plus hauts problèmes qu'il nous soit donné d'agiter. Qu'est-ce que la vie ? Nous sera-t-il jamais possible de remonter à ses origines ? Nous serait-il permis de susciter dans une goutte de glaise les vagues frémissements, préludes de l'organisation ? Qu'est-ce que l'intelligence humaine ? En quoi diffère-t-elle de l'intelligence de la bête ? Qu'est-ce que l'instinct ? Les deux aptitudes psychiques sont-elles irréductibles ? Se ramènent-elles à un facteur commun ? Les espèces sont-elles reliées l'une à l'autre par la filiation du transformisme ? Sont-elles autant de médailles immuables, frappées chacune avec un coin distinct sur lequel la morsure des siècles n'a de prise que pour l'anéantir tôt ou tard ? Ces questions font le tourment de tout esprit cultivé, et le feront toujours, alors même que l'inanité de nos efforts pour les résoudre nous conseillât de les abandonner dans les

(1) *Cfr.* "*Annales de la Société Scientifique de Bruxelles*" (*1er fascicule*) ; 1919-1920

(2) *Cfr.* "*Souvenirs entomologiques*" (*4ème Série*) ; *Ch. III.*

limbes de l'incogniscible. Dans la superbe de ses audaces, la théorie donne aujourd'hui réponse à tout ; mais comme mille vues théoriques ne valent pas un fait, la conviction est fort loin de gagner les censeurs affranchis de systèmes préconçus. Pour de tels problèmes, que la solution scientifique en soit possible ou non, il faut un énorme faisceau de données établies, où l'entomologie, malgré son humble domaine, peut apporter un contingent de quelque valeur. Et voilà pourquoi j'observe, pourquoi surtout j'expérimente Ce fut un axiome de l'ancienne philosophie, axiome irrécusable, aujourd'hui encore, que l'action est expression de l'agent. "Agere sequitur esse." L'effet est une manifestation de la cause. Pour arriver à savoir ce qu'est l'animal il faut donc observer ses actions ou opérations.

"Observer c'est déjà quelque chose, mais ce n'est pas assez : il faut expérimenter c'est-à-dire intervenir soi-même et faire naître des conditions artificielles, qui mettent l'animal dans la nécessité de nous dévoiler ce qu'il ne dirait pas, livré au courant normal. Admirablement combinés pour atteindre la fin poursuivie, ses actes peuvent nous en imposer sur leur réelle signification et nous faire admettre, dans leur enchaînement, ce que nous dicte notre propre logique. Ce n'est pas la bête que nous interrogeons alors sur la nature de ses aptitudes, sur les ressorts primordiaux de son activité, mais bien nos propres vues, donnant toujours réponse favorable aux idées que nous caressons...... Dès lors l'observation seule peut être souvent un leurre ; nous traduisons les données d'après les exigences de nos systèmes. Pour en faire émerger le vrai, doit nécessairement intervenir l'expérimentation, seule capable de sonder un peu le ténébreux problème de l'intellect chez la bête".

A cette expérimentation J. H. Fabre apportait non seulement tous ses soins consciencieux, mais encore il la provoquait chez les autres observateurs des insectes, afin qu'elle pût être contrôlée par des expériences parallèles. Pour étudier avec quelque fruit les facultés psychiques de la bête, il ne suffit pas de savoir profiter des circonstances qu'un heureux hasard présente à l'observateur ; il faut savoir en faire naître d'autres, les varier autant que possible les soumettre à un contrôle mutuel. C'est ainsi qu'après m'avoir ouvert la voie, et encouragé pour mes premiers travaux sur la psychique de la bête, J. H. Fabre m'engagea à faire des observations et instituer des expériences, à Madagascar, sur des insectes similaires à ceux qui avaient servi à ses observations et expériences en France.

Les charges de mon ministère dans la brousse, ne me permirent pas, à cette époque, de répondre aux "desiderata" de J.H. Fabre. Les ans et les infirmités m'ayant fait quelques loisirs, je puis aujourd'hui présenter à l'Académie le résutat d'observations et expériences instituées en ce sens sur des Lépidoptères de Madagascar. Elles continuent celles que j'ai faites sur divers Aranéides, et dont j'ai communiqué les résultats à l'Académie, il y a déjà quelque temps.

***

"Le Bombyx du mûrier possède dans son estomac un dissolvant particulier que le papillon nouveau-né dégorge contre la paroi du cocon pour la ramollir, en dissoudre la gomme agglutinant les fils et se frayer de la sorte une issue, sous la seule poussée de la tête. A la faveur de ce réactif, le reclus peut victorieusement attaquer sa prison de soie par le bout d'avant, par le bout d'arrière, par le flanc ; comme je le constate en retournant la chrysalide dans la coque fendue d'un coup de ciseaux, puis recousue. Quelque

soit le point à forer pour la sortie, point que mon intervention fait varier à ma guise, le liquide dégorgé imbibe et ramollit promptement la paroi ; alors le captif, s'escrimant des pattes antérieures et poussant du front dans le fouillis des fils désagrégés s'ouvre un passage avec la même facilité que dans la libération naturelle(1).

J'opère de la même façon sur des cocons de Bombyx du mûrier, choisis parmi les mieux conditionnés et gracieusement mis à ma disposition par la magnanerie Grandjean, d'Androibe.

L'insecte à l'état parfait ou papillon nouveau-né, non seulement dégorge son dissolvant pour ramollir la paroi de la coque soyeuse et se frayer une issue par l'un ou l'autre bout indistinctement, selon la position où j'ai placé la chrysalide, après avoir fendu cette coque ; mais encore il continue à agir de même, dégorgeant son dissolvant pour faire sa trouée dans la paroi d'une coque que j'ai tronquée et dont j'ai bouché la troncature par une mince feuille de papier.

Je poursuis l'expérimentation, faisant naître d'autres circonstances. — Je fends le cocon, soit dans sa longueur de bout à bout, soit par le milieu et par l'extrémité, sans le coudre ou le fermer à nouveau, laissant ainsi au papillon une large ouverture béante pour sa sortie. L'insecte agit tout de même comme si la coque était close ; et si je puis m'exprimer ainsi, "enfonce une porte ouverte".

* * *

Dans des circonstances analogues à celles que j'ai fait naître pour le Bombyx du mûrier, comment va se comporter le ver à soie Malgache "Landibe"(2).

Je fais récolter par des élèves de l'Ecole Normale de la Mission catholique, à "Ambohipo," près Tananarive, un assez grand nombre de cocons de "Landibe" en parfait état, encore adhérents à la plante nourricière "Rotra" (*Eugenia*), avec chrysalides vivantes ; et je mets ces cocons en cages d'observations.

Le 6 Décembre, sort d'un premier cocon un papillon ou insecte à l'état parfait, femelle, qui éclot normalement, dégorgeant, comme le Bombyx du mûrier, un dissolvant particulier contre la paroi de la coque soyeuse pour la ramollir et s'y frayer issue par une poussée de la tête. — Cette femelle "Landibe" fécondée, en cage, par un mâle venu du dehors, pond, dans la nuit du 6 au 7, cinquante œufs environ.

Le surlendemain éclosion de deux autres papillons "Landibe", femelles. Cette fois le cocon préalablement fendu, j'avais renversé ou retourné la chrysalide et ensuite cousu la fente de la coque soyeuse. Le papillon nouveau-né se fraya néanmoins une issue et sortit en parfait état par le bout opposé.

Varions encore l'expérimentation. Je coupe le cocon du "Landibe" avec des ciseaux de façon à y pratiquer une large ouverture, soit dans sa longueur, soit à l'un des bouts fendu en quatre ; ouverture plus que sufisante pour la sortie du papillon. Je retourne ou renverse la chrysalide dans sa coque ainsi ouverte. L'insecte à l'état parfait pour sortir de la coque ainsi largement ouverte, dégorgera, quand même, contre les bords de l'ouverture son dissolvant libérateur.

---

(1) *Cfr.* "*Souvenirs entomologiques*" *Loc. cit.*"

(2) Borocera, *Bdv.—Comme l'a fait remarquer M. J. de Cordemoy ce mot malgache "Landibe" qui peut se traduire en français par l'expression Grande soie s'appliquerait plutôt aux paches soyeuses produites par des chenilles grégaires telles que celles du "Bombyx Radama." Mais l'usage a prévalu sur l'étymologie, et le terme "Landibe" est aujourd'hui normalement admis pour désigner la "Borocera Madagascariensis" et ses variétés.*

Mais voici plus suggestif. — Dans un des cocons du "Landibe" ainsi ouvert se trouve une chrysalide parasitée(1). Au lieu de l'insecte à l'état parfait, ce sont des larves de Diptères qui en sortent. Sera-ce par la fente largement ouverte? Non, elles pratiquent, comme le papillon, et par un procédé analogue, dans la paroi de la coque soyeuse une petite ouverture circulaire, à leur taille, par où elles se frayent une issue au dehors. Comme le Bombyx du mûrier le "Landibe" de Madagascar "enfonce les portes ouvertes."

Le Grand-Paon,(2) le plus gros papillon des régions où J. H. Fabre observait et expérimentait, se file un cocon robuste au pied des amandiers. Pour éclore ou sortir de sa coque, le Grand-Paon n'est pas doué comme le Bombyx du mûrier et le "Landibe" malgache, d'un moyen de délivrance par un dissolvant. L'estomac du Grand-Paon est inhabile à la préparation du corrosif propre à ruiner en un point quelconque l'enceinte défensive, maintenant mur de prison. Si je renverse, en effet, la chrysalide dans son cocon, ouvert puis refermé par une couture, le papillon périt toujours, impuissant à se dégager. Le point à forcer changeant, la délivrance est rendue impossible. Pour sortir de cette coque, vrai coffre-fort, une méthode spéciale est donc nécessaire, sans rapport aucun avec la méthode chimique du Bombyx du mûrier. Disons, après tant d'autres, comment les choses se passent.

Au bout antérieur du cocon, bout conique tandis que l'autre est arrondi, les fils ne sont pas agglutinés entre eux ; partout ailleurs, la trame de soie est cimentée par un produit gommeux qui le transforme en un robuste parchemin impénétrable. Ces fils de l'avant, à peu près rectilignes, convergent, par leur extrémité libre, et forment une série de palissades en cône, dont la base commune est le cercle où brusquement cesse l'emploi du ciment gommeux. On ne saurait mieux comparer cette disposition qu'à l'embouchure des nasses où le poisson aisément s'engage en suivant l'entonnoir des baguettes d'osier, mais d'où l'imprudent ne peut plus sortir, parce que l'étroit passage resserre sa palissade au moindre effort pour la franchir.

Une autre comparaison fort exacte nous est fournie par les souricières dont l'entrée se compose d'un faisceau de fil de fer coupés en cône tronqué. Attiré par l'appât, le rongeur pénètre en agrandissant, sous une faible poussée, l'orifice du piège ; mais quand il s'agit de s'en aller, les fils de fer, si dociles d'abord, deviennent infranchissable barrière de hallebardes. Les deux engins permettent l'entrée et défendent la sortie. Disposons les palissades coniques en sens inverse, dirigeons-les de l'intérieur à l'extérieur, et leur rôle sera renversé ; la sortie sera permise, et l'entrée défendue.

Tel est le cas du cocon du Grand-Paon, avec un degré de perfection à son avantage; son embouchure de nasse et de souricière est formée d'une nombreuse série de cônes emboîtés et de plus en plus surbaissés. Pour sortir, le papilon n'a qu'à pousser du front devant lui ; les diverses rangées de fils non agglutinés cèdent sans difficulté. Une fois le reclu libéré, les mêmes fils reprennent leur position, si bien qu'à l'extérieur rien ne dit que le cocon soit désert ou habité.

Sortir aisément ne suffit pas ; il faut, de plus, retraite inviolable pendant le travail de la métamorphose. Le logis, à porte libre pour la sortie, doit avoir la même porte

(1) *Divers insectes, appartenant, en particulier, à l'ordre des Hyménoptères et des Diptères, vivent, en parasites, aux dépens du "Landibe."*

(2) Saturnia pavonia major" *ou* Attacus pavonia major," *Linon.*

close pour l'entrée, afin que nul malintentionné ne pénètre. Le mécanisme de l'embouchure de nasse remplit supérieurement cette condition, aussi nécessaire au salut du Grand-Paon que la première. Entrer à travers les mutiples enceintes des fils convergents, qui font obstacle plus efficace à mesure qu'on les presse, serait impraticable pour qui s'aviserait de vouloir violer le logis. Vainement, je connais à fond les secrets de cette serrurie qui sait, comme toute belle œuvre, associer la simplicité des moyens à l'importance des résultats : je suis toujours émerveillé lorsque, un cocon ouvert entre les doigts, j'essaie de faire passer un crayon à travers l'embouchure. Poussé de l'intérieur à l'extérieur il est invinciblement arrêté. Je m'attarde en ces détails pour montrer combien importe au Grand-Paon la bonne confection de sa palissade de fils. Mal ordonnée, enchevetrée et, par suite, peu docile à la poussée, la série des cônes emboités opposera résistance insurmontable, et le papillon périra, victime de l'art incorrect de la chenille. Géométriquement construite, mais en rangées clairesemées, non assez nombreuses, elle laissera la retraite exposée aux dangers de l'extérieur, et la chrysalide deviendra pâture de quelques intrus, comme il y en a tant, en quête des nymphes somnolentes, proie facile. C'est donc, pour la chenille œuvre capitale que cette embouchure à double effet. Elle doit y dépenser tout ce qu'elle possède en clairvoyance, en lueurs rationnelles, en art modifiable quand les circonstances l'exigent ; elle doit enfin y faire preuve des meilleures ressources de son talent. Suivons-la dans son travail, faisons intervenir l'épreuve expérimentale, et nous en apprendrons de singulières sur son compte.

Le cocon et son embouchure marchent de pair pour la construction. Quand elle a tapissé tel ou tel autre point de la paroi générale, la chenille se retourne, si besoin est, et de son fil non interrompu vient continuer la palissade à brins convergents. A cet effet, elle avance la tête jusqu'au fond de l'entonnoir ébauché, puis la retire en doublant le fil. De cette alternative d'avances et de reculs résulte un circuit de filaments doublés non adhérents entre eux. La séance n'est pas longue ; la palissade enrichie d'une rangée, la chenille continue le travail de la coque ; travail qu'elle abandonne encore pour s'occuper de l'entonnoir ; ainsi de suite, à de nombreuses reprises, où, tour à tour, est suspendue l'émission du produit gommeux quand il faut laisser les fils libres, ou bien copieusement faite quand il convient de les agglutiner pour obtenir solide tissu.

L'entonnoir de sortie n'est pas, on le voit, ouvrage d'exécution continue : la chenille y travaille par intermittence, à mesure que l'ensemble de la coque progresse. Du commencement à la fin de sa période de fileuse, tant que les réservoirs à soie ne sont pas épuisés elle en multiplie les assises, sans négliger le reste du cocon. Ces assises se traduisent par des cônes emboîtés l'un dans l'autre et d'angle de plus en plus obtus, si bien que les derniers filés se surbaissent jusqu'à devenir presque des surfaces planes.

Si rien ne vient troubler l'ouvrière, le travail est conduit avec une perfection que ne désavouerait pas une industrie judicieuse se rendant compte du pourquoi des choses. La chenille jugerait-elle, si peu que se soit, de l'importance de son œuvre, du rôle futur de ses palissades coniques superposées ? C'est ce que nous allons apprendre.

Avec des ciseaux, j'enlève l'extrémité conique tandis que la fileuse est occupée à l'autre bout. Voilà le cocon largement ouvert. La chenille ne tarde pas à se retourner. Elle engage la tête dans la grande brèche que je viens de pratiquer ; elle paraît explorer l'extérieur et s'informer de l'accident survenu. Je m'attends à voir réparer le désastre et refaire en plein le cône détruit par mes ciseaux. Elle y travaille quelque temps, en effet ; elle dresse une rangée de fils convergents puis sans autre souci du sinistre, elle applique ailleurs sa filière et continue d'épaissir le cocon.

Des doutes graves viennent : le cône édifié sur la brèche est à brins clairsemés ; il est, en outre, très surbaissé et bien différent en saillie de ce qu'était le cône primitif. Ce que je prenais d'abord pour œuvre de réparation est simplement œuvre de continuation. La chenille, mise l'épreuve par mes malices, n'a pas modifié le cours de son travail ; malgré l'imminence du péril, elle s'est bornée à l'assise de fils qu'elle aurait emboîtée dans les précédentes sans mon coup de ciseaux.

Quelque temps, je laisse faire ; et quand l'embouchure a de nouveau pris consistance je la tronque pour la seconde fois. Même défaut de clairvoyance de la part de la bête, qui remplace le cône absent par un cône d'angle plus obtus, sans aucun essai de restauration à fond, malgré l'extrême urgence. Si la provision de soie touchait à sa fin, je compatirais aux misères de l'éprouvée, qui de son mieux réparerait la case avec les rares matériaux encore disponibles ; mais je vois la chenille sottement prodiguer son produit en supplément de tapisserie pour une coque dont la solidité pourra déjà suffire et l'économiser avec lésinerie pour une clôture qui, négligée, livrera le logis et son habitant au premier larron venu. La soie ne manque pas : la filandière en met couche sur couche dans les points non ruinés ; elle n'en utilise sur la brèche que la dose requise dans les habituelles conditions. Ce n'est pas économie imposée par le déficit ; c'est l'aveugle persévérance dans les usages. Alors ma commisération devient ébahissement devant une si profonde stupidité, qui s'applique au superflu de la tapisserie dans une demeure désormais inhabitable, au lieu de veiller, tandis qu' il en est temps encore, à la réparation.

Pour la troisième fois, je répète ma section. Quand le moment est venu de reprendre la série de ses cônes emboîtés, la chenille hérisse la brèche de cils assemblés en disque, comme ils le sont dans les dernières assises du travail non troublé. A cette confirmation se reconnait la fin prochaine de l'ouvrage. Quelque temps encore le cocon est renforcé ; puis le repos se fait, et la métamorphose commence dans une demeure à mesquine clôture insuffisante pour tenir en respect le moindre envahisseur.

En somme, inhabile à démêler ce qu'aura de périlleux une palissade incomplète, la chenille après chaque troncature du cocon, reprend son ouvrage au point où elle l'avait laissé avant l'accident. Au lieu de restaurer à fond l'embouchure ruinée, ce que lui permettrait la provision de soie fort abondante encore, au lieu de refaire, sur la brèche, un cône saillant à couches multiples qui remplacerait ce que mes ciseaux ont enlevé, elle y dresse des couches de fils graduellement surbaissés, suite et non reconstruction des couches absentes. Ce travail de clôture d'impérieuse nécessité pour qui jugerait, ne paraît pas d'ailleurs préoccuper la chenille plus que d'habitude, car elle l'alterne à diverses reprises avec le travail du cocon, bien moins pressant. Tout se passe dans l'ordre réglementaire, comme si le grave accident de l'effraction n'était pas survenu. En un mot la chenille ne recommence pas la chose faite, puis détruite ; elle la continue. Le début de l'ouvrage manque, n'importe la suite vient sans modification dans les plans(1).

*
* *

Nous avons, à Madagascar un Lépidoptère de grande taille appartenant à la famille des *Saturnidæ*(2), dont les mœurs m'ont paru être un peu semblables à celles du Grand-Paon.—La chenille de ce Saturnide file une robuste coque réticulée, composée de filets multiples et mesurant environ cinquante millimètres de plus grande longueur sur trente de plus grande largeur. Cette coque, comme celle du Grand-Paon, a son bout

(1) *Cfr.* "*Souvenirs entomologiques*" *Loc. cit.*

(2) Saturnia (*ou* Antherina) Suraka, *Blv.*

davant conique tandis que le bout arrière est plus ou moins arrondi. Le bout conique est aussi formé par des fils qui ne sont pas agglutinés entre eux ; tandis que partout ailleurs la trame de la soie du cocon est comme cimentée par un produit gommeux. Les fils de l'avant, ou bout conique, convergent par leur extrémité libre et forment comme des palissades en cône. De sorte que le cocon de *S. Suraka*, comme celui du Grand-Paon, peut être comparé à une nasse à poisson, mais où la disposition des palissades coniques serait en sens inverse, permettant la sortie et défendant l'entrée. La chenille du *S. Suraka* travaille à la construction de sa coque de même façon que la chenille du Grand-Paon à la sienne.

La chenille du *S. Suraka* est polyphage ; mais elle semble particulièrement friande des feuilles du Laurier rose (*Nerium oleander*). Ce végétal se trouve en assez grande quantité dans le jardin de la Mission Catholique à Tananarive, et j'ai pu me procurer de nombreuses chenilles pour mes expériences en des cages d'observations et d'études.

Une chenille de *S. Suraka* commence à filer son cocon. Avec des ciseaux, j'enlève l'extrémité conique. La chenille répare la brèche de même façon que celle du Grand-Paon, en filant un cône plus surbaissé que le premier, et en continuant l'ouvrage comme si rien d'anormal n'était survenu...... Je tronque le cône à nouveau : La chenille le remplace par un autre, d'angle plus obtus encore...... Pour la trosième fois je coupe ce cône obtus... Le travail ordinaire de protection est fini pour la bête, qui, sans plus chercher à remédier à une clôture devenue insuffisante pour protéger la chrysalide contre ses ennemis, se met au repos et se métamorphose dans sa coque ainsi tronquée.

De même que chez *Saturnia Pavonia major* tout semble se passer chez *Saturnia Suraka* dans l'ordre réglementaire, comme si le grave accident de l'effraction n'était pas survenu. Le bête ne recommence pas la chose faite, puis détruite ; elle continue comme si rien d'extraordinaire n'était survenu. Le début de l'ouvrage manque ; n'importe ; la suite vient sans modification dans les plans(1).

De ces expériences il semblerait qu'il faut conclure, avec J.H. Fabre, que l'animal n'est ni libre ni conscient dans sons industrie, pour lui, fonction externe dont les phases sont réglées presque avec autant de rigueur que les phases d'une fonction interne... Il ignore ses merveilleux talents de même que l'estomac ignore sa chimie savante. Il ne peut rien y ajouter d'essentiel, rien y retrancher pas plus qu'il n'est maître d'accroître ou de diminuer les pulsations de son vaisseau dorsal... La chenille tisse son cocon comme elle en secrète la soie .. A l'insecte manque l'aptitude qui réfléchit, qui revient en arrière et qui remonte à l'antécédent sans lequel le conséquent perdrait toute sa valeur. Dans les phases de son industrie, tout acte accompli compte pour valable par cela seul qu'il a été accompli ; l'insecte n'y revient plus si quelque accident l'exige ; le conséquent suit sans préoccupation de l'antécédent disparu. Une impulsion aveugle l'engage de tel acte dans le second, de ce second dans un troisième, etc., jusqu'à l'achèvement de l'œuvre sans possibilité pour l'insecte de remonter le courant de son activité, si des conditions accidentelles viennent à l'exiger, même de la façon la plus impérieuse. Le cycle entier parcouru, l'ouvrage se trouve logiquement fait par un ouvrier dépourvu de toute logique...(1)

* * *

Mais pour me conformer aux recommandations de mon vénéré et regretté maitre je pousse plus avant mes expériences et observations :

(1) *Cfr. "Souvenirs entomologiques" Loc. cit.*

Après la troncature du cône d'un cocon de *S. Suraka*, la chenille continuant sa palissade, je place ce cocon appuyé par le bout tronqué près de la paroi de la cage d'observations. L'insecte applique les fils surbaissés du second cône contre cette paroi ; mesure radicale, il est vrai, pour protéger la nymphe ou chrysalide, mais laquelle va ainsi se trouver enmurée dans son cocon. Le papillon pourra-t-il se frayer une issue, après éclosion, afin de sortir du cocon ? J. H. Fabre nous a dit que chez le Grand-Paon qui est inhabile à la préparation du corrosif propre à miner l'enceinte défensive du cocon, il a observé que le papillon mourait toujours dans ce cocon quand il y retournait ou renversait la position de la chrysalide. — J'institue dès lors sur le *S. Suraka* des expériences analogues ; et je constate que le papillon ne meurt pas toujours enmuré dans sa prison et peut parvenir à se frayer une issue.

Plusieurs chenilles *S. Suraka* ont terminé leurs coques dans mes cages d'observations. Je fends les cocons avec des ciseaux et je retourne ou renverse la position de la chrysalide en plaçant la tête face au bout opposé à celui de la sortie normale.

Une première chrysalide se transforme en papillon ou insecte à l'état parfait, lequel, malgré tous ses efforts, ne peut arriver à sortir du cocon et y meurt.

Une seconde chrysalide se transforme encore en un papillon qui, lui aussi, meurt dans le cocon, sans avoir pu se frayer un passage dans le treillis de la coque.

Une troisème chrysalide donne naissance à un papillon qui, lui, arrive après de multiples efforts et poussées de la tête, à faire une trouée dans le treillis, et par laquelle je l'aide un peu à sortir.

Une quatrième éclosion de papillon se produit. Cette fois l'insecte se fraye une issue dans le treillis, par ses propres moyens, efforts et poussées de la tête comme le précédent mais il sort du cocon dans un état de conformation défectueuse.

Une cinquième métamorphose donne naissance à un papillon qui arrive aussi à se frayer une issue, comme le précédent, mais en meilleur état, ce semble que celui-ci, puisqu'il peut s'envoler, dès la tombée de la nuit.

Enfin une sixième métamorphose donne naissance à un insecte à l'état parfait ou papillon (femelle) qui, non seulement arrive comme les deux précédents à sortir du cocon par le bout opposé à l'ouverture normale ou ordinaire, mais encore en telle condition qu'il peut pondre des œufs nombreux(1) ; et il ne meurt que sept jours après son éclosion.

Ces expériences et observations sur le *Saturnia Suraka* de Madagascar instituées parallèlement à celles du savant entomologiste et biologiste de Sérignan, J.H. Fabre, sur le *Saturnia Pavonia major* de France, ne concorderaient-elles pas entièrement, voire même, ne sembleraient-elles pas, pour une raison ou pour une autre, différer et aller un peu à l'encontre de ses conclusions, rapportées plus haut ?......

Continuons l'expérimentation en faisant varier encore les circonstances :

Une chenille de *S. Suraka* termine sa coque, le 27 Octobre, dans une de mes cages d'observations. Je tronque cette coque par le bout de sortie normale de l'insecte à l'état parfait, de façon à y pratiquer une très large ouverture ou brèche ; puis, je retourne ou renverse la position de la chrysalide. Le 4 Décembre a lieu l'éclosion du papillon qui s'obstine à essayer de se frayer un passage par le bout opposé, mais sans succès, et meurt dans une prison dont la porte est grand ouvert pour lui faciliter la sortie.

(1) *Environ 250 ; les Larves éclosent peu de jours après la ponte : et je puis en surveiller l'éducation sur Laurier-Rose dans le jardin de la Mission à "Andohalo."*

Je tronque encore un autre cocon de *S. Suraka*, mais en y laissant, cette fois, la chrysalide dans sa position normale. Durant la nuit du 7 au 8 décembre, la transformation s'opère ; et l'insecte à l'état parfait sort à travers les palissades, bien que la troncature ou coupure de la coque lui offre une plus large ouverture et plus facile issue, ce semble.

Deux autres cocons de *S. Suraka* sont entièrement achevés dans mes cages d'observations. Je fends l'un longitudinalement de bout à bout et l'autre horizontalement ou par le travers moyen, laissant ainsi une ouverture plus que suffisante pour la sortie du papillon ou insecte à l'état parfait. La position des chrysalides est retournée. Après transformation les deux papillons s'obstinent à percer la coque par le bout anormal et meurent dans leur prison sans profiter de la large issue que j'y ai pratiquée.

Mais voici du déconcertant. Deux chrysalides nouvelles de *S. Suraka* dont j'ai encore préalablement fendu la coque de façon à laisser une large ouverture, se transforment en papillons qui, après des efforts pour arriver à percer la coque par le bout opposé à la sortie normale finissent par trouver la fente libératrice et sortir de leur prison.

Faisons de nouvelles observations et expériences. Dans la matinée du 26 Mars un de mes jeunes chasseurs d'insectes me porte un cocon ébrêché où la chenille de *S. Suraka* ne s'est pas encore métamorphosée en chrysalide et n'a pas achevé le travail de filature du treillis. Comment va-t-elle se comporter dans la circonstance ? Je constate qu'elle est sortie par la brèche du cocon et s'en est allée au loin semblant abandonner son ouvrage détérioré pour le recommencer ailleurs dans de meilleures conditions. Je la prends alors et la remets à coté de la coque endommagée. Elle y rentre et la continue, de telle façon que la brèche se trouve finalement aveuglée ou bouchée.

Une autre chenille de *S. Suraka* commence son cocon dans une de mes cages d'observations. J'interromps son travail en coupant moi-même la coque commencée et j'en fais sortir la chenille qui, durant toute la journée, rôde dans la cage, passe et repasse près de sa coque vide et enfin y rentre et la continue.

Le 23 Avril, vers 14h. une autre chenille de *S. Suraka* commence à filer le treillis de sa coque. Vers 21 h. ce treillis est encore assez clair. Le 24 à 4 h. il est plus épais mais non encore terminé. Avec des ciseaux je coupe alors la coque par le côté, d'un bout à l'autre, et j'en fais sortir la chenille, en ayant soin de ne pas rompre la fil de soie qui relie la chenille à sa coque. Je remets ensuite dans la cage la chenille à coté de la coque vide et j'ajoute des feuilles et branchettes qui recouvrent la coque et la chenille. Celle-ci ne rentre pas dans sa coque qu'elle ne continue pas et se métamorphose en chrysalide sous les feuilles et branchettes. Après une semaine, le 2 Mai, des larves de Diptères parasites sortent de la chrysalide. Le parasitisme serait-il la cause de la paresse de la chenille à continuer sa coque et à se métamorphoser sous les feuilles et branchettes ? Ce qui semblerait l'indiquer c'est que, en opérant sur une autre chenille de *S. Suraka* comme avec la précédente, mais celle-ci non parasitée, je constate qu'elle se met à filer une coque nouvelle à côté de celle que je l'ai forcée à quitter et s'y métamorphoser normalement.

J'opère encore sur une autre chenille de *S. Suraka*. de même façon que je l'ai fait sur les deux précédentes. Le 1er Mai cette chenille, elle non parasitée comme l'était la première dont j'ai parlé tout à l'heure, n'agit pas cependant comme la seconde non parasitée elle aussi ; et je constate qu'au lieu de continuer et d'achever sa coque comme celle-ci, elle laisse de côté cette coque commencée et se transforme comme celle-là, sous les feuilles et branchettes, en une chrysalide normale.

Il semble donc résulter de mes expériences et observations que certaines d'entre elles iraient à confirmer les données de J. H. Fabre que j'ai relatées plus haut, tandis que certaines autres sembleraient leur faire quelque brèche et viendraient à l'appui d'opinions ou conclusions d'autres savants biologistes, de l'éminent Académicien Em. Blanchard, par exemple, qui dans son ouvrage sur les "Métamorphoses des insectes", a dit que l'insecte n'agit pas à la manière d'une machine, qu'il se rend compte de la situation où il est placé et d'une foule de circonstances fortuites; et que, si pour l'exécution du travail, des obstacles surviennent, des accidents se produisent, l'individu tourne l'obstacle et pare à l'accident." D'ailleurs J.H. Fabre dans ses Souvenirs entomologiques attribue à l'insecte le "*discernement*":—"Dans la psychique de l'insecte, deux domaines fort différents sont à distinguer. L'un est l'instinct proprement dit, l'impulsion inconsciente qui préside à ce que l'animal accomplit de plus merveilleux dans son industrie......Mais avec sa rigidence science qui s'ignore, l'instinct pur, s'il était seul laisserait l'insecte désarmé dans le perpétuel conflit des circonstances......Un guide lui est nécessaire......Ce guide, l'insecte le possède......C'est le second domaine de sa psychique. Là, il est conscient et perfectible par l'expérience. N'osant appeler cette aptitude rudimentaire "intelligence," titre trop élevé pour elle, je l'appelerai "discernement".—

Mais ce "discernement" ainsi compris n'est-ce pas une forme de l'intelligence ? se demande E. L. Bouvier dans son ouvrage "*La vie psychique des insectes.*" J. H. Fabre aujourd'hui voit la verité adéquate mais il n'est plus ici-bas pour répondre au point d'interrogation de l'éminent Professeur du Museum, Membre de l'Instiut de France. S'il m'était permis de répondre à la place de mon regretté maître, d'ailleurs avec d'autres psycho-physiologistes qu'il ne renierait pas, j'ai tout lieu de le croire, je dirais volontiers que ce "*discernement*" chez l'insecte n'est pas "*intelligent*" dans le sens précis du mot, mais "sensationiste" c'est-à-dire inclinant l'insecte à la poursuite ou à la fuite de ce qui impressionne ses sens en quelque façon agréable ou désagréable. Rechercher le plaisir et fuir la peine ; c'est à cela que se porte l'insecte non pas par *raisonnement*, non pas *machinalement* mais "*sentimentalement*," si je puis m'exprimer ainsi, par suite d'excitations senties.—Du reste le savant auteur de "*La vie psychique des insectes*" ne se répondait-il pas lui-même, dans la conclusion de son livre récent "*Habitudes et métamorphoses des insectes*" où il dit que "*les manifestations essentielles du psychisme humain sont un produit de l'intelligence*" qui souvent abandonne au mécanisme des habitudes le soin de les réaliser matériellement, tandis que l'*Insecte confie aux mécanismes instinctifs les manifestations les plus merveilleuses de son activité*, et au discernement le soin de les adapter comme il convient dans le perpétuel conflit des circonstances ?

Néanmoins je terminerais volontiers en disant avec mon regretté maître J.H. Fabre : "Sur le sol mouvant des faits contradictoires, la marche précise est impraticable. On risque, à chaque pas, de s'enliser dans la tourbière de leurs interprétations"—"L'ignorance humaine, a dit un penseur(1), est semblable à un sable mouvant ; à une vaste et profonde ornière où la science sous toutes les formes vient jeter quelques gravois, pierres et cailloux, afin de la combler." Ces matériaux sont surtout constitués par des faits honnêtement et patiemment observés. Les théories, elles ne font souvent que rendre le sable plus mouvant, l'ornière plus bourbeuse.

Que disent, en effet, les théories au sujet de la psychique des bêtes : Vieille de plusieurs milliers d'années, et encore en vogue de nos jours, voici la théorie qui croit voir plus ou moins, dans la bête comme une incarnation ou participation d'âme humaine. A

(1) *Littré.*

l'extrême opposé, c'est la théorie de l'animal machine "ou automate mécanique.' Entre ces deux extrêmes, c'est l'opinion moyenne "de l'automate psychique" mû par des instincts appelés parfois habitudes innées, ou par des connaissances sensibles et des appétences. Tout en inclinant vers cette dernière théorie ou opinion moyenne, la vérité étant également éloignée des extrêmes (*In medio stat virtus*), je terminerai volontiers par ces paroles qu'un homme d'esprit supérieur, qui exerça autour de lui une grande autorité, prononçait, un jour dans la péroraison d'un discours mémorable. Soyons honnêtes dans nos études ; ne rejetons aucun fait prouvé,...... Ayons toujours devant les yeux la distance immense qu'il y a entre les faits et les théories. Les faits peuvent parfois sembler se contredire les uns les autres. En pareil cas, soyons patients, sûrs qu'il ne peut y avoir de contradiction réelle(1).

Apporter quelques faits nouveaux, bien que minimes, pour une analyse ou étude plus documentée de la psychique des animaux, de l'insecte en particulier ; essayant ainsi de jeter un tout petit "caillou", dans "l'ornière" ma Note d'aujourd'hui n'a point d'autre prétention.

---

(1) *Lord Ripon.*

Notice sur une pierre sculptée trouvée à Sainte-Marie

Par G. FONTOYNONT

La pierre que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen ne présente au point de vue artistique qu'un intérêt assez médiocre, mais il n'en est pas de même, je pense, au point de vue historique.

L'examen de la pierre suggère à première vue une tentative de représentation grossière du groupe allégorique figurant sur les écus de cinq francs frappés sous la première et la troisième république. En ce qui me concerne je pencherais pour une autre hypothèse, celle de la représentation symbolique d'un "fatidra" et c'est ce que je veux tenter de prouver en esquissant une histoire rapide mais documentée de l'île de Ste-Marie.

Dès 1642 des relations assez suivies existèrent entre les naturels de Ste-Marie et les équipages des bateaux faisant la traite sur toute la côte Est, mais ce n'est qu'à partir de 1750 que l'île devient terre française. Ratsimilo, l'ancienne souveraine, venait de mourir peu de temps avant, laissant à sa fille Bety ses droits sur l'île, tandis que son frère Dianazanahary régnait sur Foulpointe. Bety fit abandon de ses droits de souveraineté à la Compagnie des Indes avec l'approbation de Dianazanahary ; tout alla bien jusqu'en 1752, où, à la suite d'exactions commises par des traitants, la population européenne en fut massacrée par les indigènes à l'exception de quatre personnes qui purent s'enfuir sur une embarcation et gagner la côte de Madagascar.

En 1753 la Cie des Indes reprit possession de l'île, un grand kabary fut tenu à nouveau, et pour établir d'une manière tangible les droits de la Compagnie des Indes et partant de la France, il fut érigé une pyramide tronquée en pierres, dans laquelle fut encastré un médaillon représentant les armes de France, avec au-dessus celles de la Compagnie des Indes et le millésime 1753. Cette pyramide fut vraisemblablement démolie vers 1860 1861, époque à laquelle furent élevés les bâtiments actuels servant à la maison de force.

Après l'abandon, vers la fin de 1671, de Fort-Dauphin à la suite du massacre des blancs par les indigènes du pays, la Compagnie des Indes abandonna presque complètement les différents comptoirs qu'elle avait établis sur la côte Est, et les anciens établissements ne reprirent une certaine vie qu'avec le baron de Benyowski qui avait installé le siège de son commandement dans la baie d'Antongil. Ce renouveau ne dura guère et en 1786 la France n'eut plus à Madagascar qu'un commerce d'escales sous la protection de petits groupes de soldats détachés de la garnison de Bourbon dans les postes principaux ; pendant les guerres du premier empire tous les postes furent concentrés à Foulpointe et surtout à Tamatave, sous la direction de Sylvain Roux, agent commercial pour la France. Les choses en étaient là, quand au commencement de 1811 parut devant Tamatave une escadre anglaise dont le Commandant, le Capitaine Linne, somma le 18 février Sylvain

Roux d'avoir à remettre tous les établissements français existants aux mains du gouvernement britannique. Sylvain Roux ne pouvait songer à résister ; il entreprit néanmoins des négociations qui lui permirent d'obtenir la liberté pour les Européens et le personnel occupant les différents postes, la conservation des marchandises et immeubles, sauf en ce qui concernait les forts et autres ouvrages de défense. Telles furent les grandes lignes de la capitulation qui fut signée entre les représentants de la France et de l'Angleterre.

Le traité de Paris du 30 Mai 1814 allait remettre toutes les choses en état. L'article 8 du traité stipulait en effet la restitution à l'Angleterre des établissements de tout genre que nous possédions hors des eaux d'Europe avant 1792, à l'exception de quelques-uns nominativement désignés. Dans ces conditions, il ne semblait pas qu'il put y avoir le moindre doute sur la validité des droits que possédait la France à Madagascar. Tel ne fut cependant pas l'avis de Sir Robert Farquhar, gouverneur de l'île de France ; se basant sur le même article 8 du traité qui portait cession à la Grande Bretagne de l'île de France et de ses dépendances, il prétendit que les établissements français à Madagascar étaient implicitement compris dans la cession, comme ayant dépendu de l'île de France antérieurement à 1792. Des négociations furent entamées entre les deux gouvernements, et le 18 Octobre 1816 Sir Robert Farquhar recevait l'ordre de remettre immédiatement à l'administration de Bourbon les anciens établissements français à Madagascar.

Le ministre de la marine, Vicomte du Bouchage, qui était à la tête de ce département depuis le 24 Septembre 1815 et n'en partit que le 23 Juin 1817 pour faire place au Maréchal Gouvion de St. Cyr, donna l'ordre aux autorités de Bourbon, le 4 Mars 1817, de procéder à la reprise de possession des nos établissements. En même temps il chargeait M. le Conseiller d'Etat Forestier, vice-président du comité de la Marine, de rechercher dans les archives de ce département les documents permettant de voir le parti qu'on pourrait en retirer. Les documents étaient peu nombreux, pas précis ; heureusement Sylvain Roux se trouvait à Paris accompagné d'un ancien chef de traite et grâce aux renseignements qu'ils fournirent, le 20 Mai 1817 était présenté au Ministre un mémoire sur un projet d'établissement à Madagascar qui concluait à l'occupation définitive d'un certain nombre des anciens points occupés auparavant par la Compagnie des Indes en se servant pour base de Sainte-Marie, dont la situation paraissait particulièrement propice à la réalisation des projets en vue. La première expédition devait comprendre en tout 248 personnes (1 administrateur en chef, 14 officiers civils, 113 officiers, sous-officiers et soldats et 120 colons) ; elle devait s'installer à Sainte-Marie pour de là occuper Tintingue et relier entre eux les anciens postes qui nous appartenaient sur la côte Est ; les frais étaient évalués à 1.200.000 francs. La chose paraissait décidée ; mais en présence de l'état des finances à l'époque, le ministre de la Marine le Comte de Molé, par décision ministérielle du 25 Septembre 1817, prononça l'ajournement de l'expédition jusqu'en 1819 ; toutefois il fut décidé qu'une commission spéciale serait envoyée sur les lieux pour explorer le pays et reconnaître le point où pourrait être installé un établissement de culture et de commerce.

Le 9 Octobre 1817 une ordonnance ministérielle fixait la composition de la commission spéciale placée sous les ordres de Sylvain Roux et qui comprenait un ingénieur-géographe, Schneider, un arpenteur, Petit de la Rhodière, le jardinier-botaniste du roi à Bourbon, Bréon et un colon de Bourbon, Cloppy-Desgranges, et désignait la flûte "le Golo" sous le commandement du capitaine de frégate, Baron de Mackau, pour transporter la commission.

Après avoir vu d'abord Tamatave, puis Foulpointe et Tintingue, l'expédition toucha Sainte-Marie, et le 15 Octobre 1818 reprit solennellement possession de l'île en présence des chefs et des principaux habitants réunis en kabary solennel et le drapeau français fut hissé à côté de la pyramide élevée en 1753 par la Compagnie des Indes.

En Avril 1819 Sylvain Roux s'embarqua à Bourbon et arriva sur la fin de Juillet à Paris où le baron de Mackau l'avait précédé de quelques semaines.

La reprise de possession de Sainte-Marie, en Octobre 1818 et de Tintingue le 4 Novembre suivant, n'avait été accompagnée d'aucun déploiement de forces; le baron Milius, gouverneur de l'Ile Bourbon, jugea nécessaire pour assurer à notre pavillon le respect qui lui était dû et veiller à la conservation de nos droits, d'établir des postes militaires sur ces deux points ; aussi le 7 juillet 1819 la goëlette "l'Amaranthe", sous le commandement de l'enseigne de vaisseau Frappas, partit de Bourbon pour Sainte-Marie où elle arriva le 12 du même mois. A bord du navire s'étaient également embarqués M. Schneider, l'ingénieur-hydrographe qui avait déjà fait partie de la mission Sylvain Roux ainsi que M. Albran professeur au collège de l'île de Bourbon qui devaient compléter l'étude de Ste-Marie et Tintingue, puis explorer, de concert avec l'enseigne de vaisseau Frappas, la côte est de Madagascar, de Ste-Marie à Fort Dauphin. Conformément aux ordres reçus, un poste militaire fut d'abord établi à Ste-Marie, sous le commandement de M. Carayon, officier d'artillerie ; puis quelques jours après un détachement alla occuper Tintingue.

Entre temps le gouvernement français s'était préoccupé à nouveau du projet de colonisation de Madagascar, en commençant par Ste-Marie. M. le baron Portal, ministre de la marine depuis le 29 Décembre 1818, avant de céder aux sollicitations de jour en jour plus pressantes de Sylvain Roux réunit une commission comprenant avec Sylvain Roux, M. M. de Mackau et Frappas, d'autant que la seconde mission s'était prononcée vivement en faveur de Fort-Dauphin contre Ste Marie. Cependant c'est en faveur de ce dernier point que la commission se décida et le Capitaine de vaisseau de Freycinet sur le point de partir remplacer le baron Milius à la tête du Gouvernement de l'île de Bourbon ayant, après examen des dossiers, partagé cet avis, le baron Portal soumit au conseil des ministres un plan de colonisation qui reçut l'agrément du roi et des Chambres. On affecta à cet essai un crédit global de 760,000 francs réparti sur quatre exercices savoir : en 1820 pour frais d'expédition et de premier établissement 480,000 francs, pour chacune des deux années suivantes 93,000 francs et 94,000 francs pour 1823.

L'expédition comprenait 79 personnes : Un commandant particulier, un ingénieur militaire, deux officiers de santé, un secrétaire greffier, un garde-magasin, un commis aux écritures, un mécanicien, un arpenteur en même temps instituteur, un jardinier-botaniste, un interprète, un maître de port, un maître charpentier calfat, soixante officiers et ouvriers militaires de la marine, six colons volontaires, hommes et femmes.

La gabare "la Normande" et la goëlette "la Bacchante" furent affectées au transport du matériel et du personnel et destinées à rester à Ste-Marie où elle devaient commencer à servir de caserne, d'hôpital et de logements en attendant qu'il soit élevé les constructions nécessaires.

Cette fois encore l'expédition fut placée sous le commandement de Sylvain Roux qui reçut le titre de Commandant particulier des établissements français à Madagascar, mais restait subordonné au Gouverneur de Bourbon.

Partis de Brest le 7 Juin 1821 les navires arrivèrent seulement fin Octobre à Ste Marie et on commença de suite les travaux de terrassement et de construction à l'îlot Madame, mais dès le mois de Décembre, avec l'hivernage, les maladies commencèrent à frapper les membres de l'expédition tant et si bien qu'à la fin de Janvier 1822, il ne restait plus sur pied qu'un nombre infime de marins et d'ouvriers et un seul enseigne de vaisseau ; Sylvain Roux fut également atteint et ne se rétablit qu'avec peine. Toutefois, grâce à une centaine d'indigènes que put recruter le commandant de Ste-Marie les travaux furent poussés rapidement et en Septembre 1822 le personnel restant put être installé à terre.

Entre temps, en Novembre 1821, un bâtiment de guerre anglais commandé par le capitaine Moresby mouilla en rade de Ste Marie et son commandant demanda au nom des autorités anglaises du Cap de Bonne Esperance et de Maurice à quel titre les Français étaient venus s'installer à Ste-Marie et ce qu'ils comptaient faire dans l'avenir. Sylvain Roux se borna à répondre que Ste-Marie s'était librement donnée ; qu'en ce qui concernait Madagascar tout le littoral oriental s'était soumis et placé sous l'autorité de la France et qu'il protestait à l'avance contre toute intervention qui porterait atteinte à son droit de propriété. Peu de temps, après un échange d'explications eut lieu entre le Gouverneur de Bourbon, M. de Freycinet, et le Gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquhar qui déclara que Madagascar était une puissance indépendante liée à l'Angletere par des traités d'alliance et d'amitié et que son gouvernement ne reconnaissait le droit à aucune nation d'occuper un point quelconque de Madagascar sans l'autorisation du souverain malgache qui saurait d'ailleurs faire respecter ses droits. Les effets de cette politique ne se firent point attendre et en Avril 1822 le roi des Hova, Radama, en même temps qu'il faisait proclamer sur toute la côte Est la nullité de toute cession de territoire qu'il n'aurait pas approuvée, envoyait un corps de 3 000 hommes commandés par Rafaralahibe qui était accompagné et conseillé par l'agent anglais Hastie qui avait avec lui un officier du génie anglais et quelques soldats. En Juin 1822 il s'emparait de Foulpointe et établissait son camp à côté de la pierre même qui constatait les droits de la France.

Fort de l'appui promis par les chefs du pays de Tanibe, Sylvain Roux en rendant compte de ces événements au Gouverneur de la Réunion demandait l'envoi de renforts importants pour chasser les Hova : M. de Freycinet se borna à lui envoyer quelques bâtiments armés pour contribuer, en cas de besoin, à la défense des établissements mais avec ordre formel de ne pas entamer les hostilités et même de faire tout le possible pour les éviter.

Dans le même temps, M. de Freycinet informait le ministre de la marine des derniers événements et insistait pour le renvoi de Ste-Marie de Sylvain Roux qu'il considérait comme dangereux à cause de son esprit aventureux, outre qu'il ne semblait vouloir tenir aucun compte des réglements administratifs. Comme ces reproches n'étaient pas les premiers, la révocation de Sylvain Roux fut décidée et prononcée à la suite d'un rapport présenté au Roi le 4 Décembre 1822. M. de Freycinet nomma comme chef de Ste-Marie le capitaine du génie Blévec qui s'y trouvait déjà et la même depêche datée du 29 Avril 1823 contenait la révocation de l'ancien commandant, mais quand elle parvint, Sylvain Roux n'existait plus ayant succombé aux fièvres du pays le 2 Avril 1823. Le nouveau commandant de Ste Marie ne tarda pas à être averti que Radama se proposait de venir prochainement à Foulpointe avec des forces considérables ; ne pouvant pas songer, avec le peu de monde qu'il avait, à défendre les postes de Tintingue, de la Pointe à Larrée et de Ste-Marie, il se décida à organiser la défense de ce dernier point et, à cet effet,

compléta et renforça le fort qu'avait déjà établi la Cie des Indes au lieu dit "la Possession", colline en face de l'îlot Madame et dominant toute la baie et une partie du canal de Ste-Marie.

***

De cet exposé historique il ressort qu'en 1753 et en 1818 les droits acquis par la France sur l'île de Ste Marie furent solennellement reconnus et proclamés en présence des chefs et des notables indigènes assemblés en kabary. Or en ces temps, les indigènes n'avaient pas encore atteint un degré de civilisation bien avancé et un traité n'avait pour eux de signification et surtout de valeur que s'il était accompagné du serment du sang ; rien d'impossible donc qu'on ait voulu conserver un souvenir durable de la cérémonie, que les intéressés puissent avoir constamment sous les yeux, d'où le dessin grossier figuré sur la pierre et qui prend alors toute sa signification. Que la pierre remonte à 1753 lors de la reprise de possession de l'île par la Compagnie des Indes, je ne crois la chose guère possible. Le dessin taillé dans le corail aurait eu peu de chances d'exister dans l'état où il se trouve au bout de près de deux siècles. De plus, étant donné qu'une pyramide commémorative portant en un médaillon les armes du Roi de France et de la Compagnie des Indes avait été érigée, la pierre objet de ce travail, ne semble répondre à rien et en tous cas aurait été semble-t-il incrustée dans la pyramide au même titre que le médaillon ; or d'après tous les renseignements recueillis, jamais il n'en a été parlé.

Lors de l'assemblée qui eut lieu le 15 Octobre 1818, les circonstances n'étaient plus les mêmes. Nous avions été obligés sous la pression des événements d'abandonner les établissements que nous possédions à Madagascar et c'était le même Sylvain Roux, qui s'était vu contraint de capituler devant le représentaut de l'Angleterre, qui venait au nom de la France reprendre possession du terrain qui avait été cédé en 1753. Comme nous l'avons vu plus haut, la mission ne comprenait qu'un très petit nombre de personnes et certainement Sylvain Roux qui avait déjà passé de longues années parmi les indigènes, qui connaissait leurs mœurs et leurs coutumes, du moins est-il logique de le supposer, voulut frapper l'esprit des habitants ; ne pouvant faire le déploiement de forces usité en pareilles circonstances, il dut très vraisemblablement sous le couvert du drapeau hissé à nouveau sur la terre Saint-Marienne, faire le serment du sang avec le principal chef. Cela me paraît d'autant plus certain que l'endroit choisi pour la cérémonie fut cette même Colline de la Possession où déjà en 1753 avait été élevée la pyramide de la Compagnie des Indes.

Que la pierre sculptée date de cette époque, cela me parait à peu près certain, le temps écoulé n'a pas été suffisamment long pour que le dessin gravé ne puisse subsister en partie, ce qui est. De plus une circonstance de fait milite en faveur de cette hypothèse. A la suite de l'enquête faite parmi les vieux du pays, j'ai pu acquérir la certitude que la dite pierre était encore, il y a une trentaine d'années, encastrée dans un des murs de pierres sèches qui soutenaient les terres du glacis de l'ancien fort de la Possession et non loin de la pyramide dressée en 1753 par la Compagnie des Indes, par conséquent non loin de l'endroit où Sylvain Roux réunit le 15 Octobre 1818 les chefs et les principaux habitants du pays.

Des recherches ultérieures parmi les anciennes relations et les archives du temps permettront, je l'espère, un jour de fixer ce point de l'histoire Saint-Marienne et je ne serais point étonné, pour ma part, de voir confirmer l'hypothèse que j'ai émise, hypothèse qui m'a paru tout au moins vraisemblable.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
COMPOSITION DU BUREAU ...	3
LISTE DES MEMBRES ...	3
PROCÈS-VERBAUX ...	7
Séance du 27 Janvier 1916 ...	7
Séance du 24 Février 1916...	9
Séance du 24 Mars 1916 ...	10
Séance du 28 Avril 1916 ...	12
Séance du 26 Mai 1916 ...	13
Séance du 23 Juin 1916 ...	15
Séance du 28 Juillet 1916 ...	16
Séance du 25 Août 1916 ...	18
Séance du 22 Septembre 1916 ...	20
Séance du 27 Octobre 1916 ...	21
Séance du 24 Novembre 1916 ...	25
Séance du 22 Décembre 1916 ...	26
Séance du 26 Janvier 1917...	28
Séance du 26 Février 1917...	31
Séance du 23 Mars 1917 ...	33
Séance du 27 Avril 1917 ...	35
Séance du 26 Mai 1917 ...	37
Séance du 28 Juin 1917 ...	40
Séance du 26 Juillet 1917 ...	46
Séance du 23 Août 1917 ...	48
Séance du 27 Septembre 1917 ...	50
Séance du 25 Octobre 1917 ...	52
Séance du 22 Novembre 1917 ...	56
Séance du 20 Décembre 1917 ...	58
NOTES SUR LE PAYS DES BARA-IMAMONO, par C. Le Barbier ...	63
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ...	63
CARACTÈRES TYPES DE LA RACE ...	71
CROYANCES ...	77
SUPERSTITIONS ...	83
ORGANISATION POLITIQUE ...	97
ORGANISATION SOCIALE...	105
Contes et Légendes Bara ...	121
I. — Le RAT et le CHAT (*Première Version*) ...	121
II. — Le RAT et le CHAT (*Deuxième Version*) ...	121
III. — Le RAT et le CHAT (*Troisième Version*) ...	122
IV. — Le HÉRISSON et le CAIMAN ...	124
V. — Le CHIEN et le SANGLIER (*Première Version*)...	124

VI. — Le CHIEN et le SANGLIER (*Deuxième Version*) ... ... PAGE 124
VII. — Le PAPANGO et la POULE 125
VIII. — Le CAIMAN et le CHIEN 125
IX. — Le PERROQUET et la SAUTERELLE (*Première Version*) 126
X. — Le PERROQUET et la SAUTERELLE (*Deuxième Version*) 127
XI. — Le LITOTSY ; le TAKODARY et le NDOVY 127
XII. — L'HOMME et le COQ 128
XIII. — Le BOEUF et le CAIMAN 129
XIV. — Le CAIMAN, le CAMÉLÉON et le SITRY 130
XV. — La PINTADE et la POULE 131
XVI. — Le FANIHY 132
XVII. — Le SANGLIER, le CHIEN et le HÉRISSON 133
XVIII. — Le DINDON et le PIGEON 134
XIX. — La FOURMI ET L'ABOALY 135
XX. — Le RAT, le HATAKA et le BOKY 136
XXI. — Le TELOFORY, le HIRA et L'ATAMBA 137
XXII. — Le BOUC et le MOUTON 137
XXIII. — La TORTUE et le RERE 138
XXIV. — La GRENOUILLE et le SANGLIER 139
XXV. — Le TANDRAKA et le HÉRISSON 141
XXVI — TSIKOTRY 142

TANTARA 143
I. — HISTOIRE de NDRIANANAHARY. — Origine de la Terre 143
II. — ORIGINE de l'HOMME, de la ROYAUTÉ, du FATIDRA (*Première Version*) 143
III. — ORIGINE de la CIRCONCISION — de Certains animaux — du riz — des sacrifices de bœufs 144
IV. — ORIGINE du FATIDRA — Les deux Amis (*Deuxième Version*) ... 145
V. — ORIGINE et GÉNÉALOGIE des PREMIERS ROIS — mots spéciaux employés par les seuls mpanjaka à l'exclusion des gens du peuple 146
VI. — ORIGINE des DIVERSES PEUPLADES du PAYS des BARA-IMAMONO ... 147
VII. — ORIGINE de l'HUMANITÉ — Histoire de la première femme ... 149
VIII. — ORIGINE de la MORT — de la PLUIE : Histoire d'ATAOKOHOINONA 150
IX. — ORIGINE des ANIMAUX. — Création des espèces diverses 151
X. — ORIGINE du FOSA. — L'homme et le chien 152
XI. — ORIGINE du travail : l'occupation des oiseaux 153
XII. — ORIGINE du DINDON 154
XIII. — ORIGINE du MIEL et du COMMERCE : L'ABEILLE 155
XIV. — ORIGINE de la MOUCHE 157
XV. — ORIGINE du RIZ : le FOLY (*Deuxième Version*) 157
XVI. — ORIGINE du MANIOC : le PERROQUET 158
XVII. — ORIGINE du MAIS : le CORBEAU et L'ONGONGO 159
XVIII. — ORIGINE des ARBRES et des PIERRES 160
XIX. — ORIGINE des SIMPLES : l'HOMME, le TAKATRA, et le FAKARA ... 161

L'Acien volcan D'AMBATOLAMPY (ANKARATRA), par le R.P. MUTHUON PAGE 163
Sur de nombreux affleurements de diabase dans la région d'ANTANAMALAZA, ... par le R.P. MUTHUON 165
Voyage géologique dans les régions sud et ouest de l'ANKARATRA, par le R.P. MUTHUON 167
Notes biologiques sur quelques aranéides de Madagascar, par le R.P. CAMBOUÉ 173
La Température sur le TSIAFAJAVONA, par le R.P. ELIE COLIN 191
La Pression atmosphérique sur le mont TSIAFAJAVONA, par le R.P. ELIE COLIN... 199
LE PSEUDAELURUS à Madagascar, par C. LAMBERTON 209
Notes sur des ossements subfossiles de la région de MANANJARY, par le Dr. MONNIER et C. LAMBERTON 211
Un point d'histoire malgache, par M. AUJAS 213
Notes sur les coulées basaltiques de l'ANTSIFITRA et du IAVOKA, par G. CARLE 223
Note complémentaire à l'Etude des poissons fossiles de BOBATOMENDRY, par H. POISSON 225
Principaux faciès biologiques de DIEGO-SUAREZ, par H. POISSON 227
Note sur un PACHYPODIUM nouveau de la région de DIEGO-SUAREZ, par H. POISSON 235
Note sur un PACHYPODIUM nouveau du Nord de Madagascar, par H. POISSON... 237
Nouvelles observations biologiques sur les PACHYPODIUM Malgaches, par ... H. POISSON et R. DECARY 242
Note biologique sur des Lepidoptères de Madagascar, par le R.P. CAMBOUÉ 247
Notice sur une pierre sculptée trouvée à Ste-MARIE, par G. FONTOYNONT ... 259

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte physique du district D'AKAZOABO 62
Carte ethnographique du district D'ANKAZOABO 70
Plan d'une case bare 93
Coulées de l'acien volcan d'AMBATOLAMPY 164
Jour thermométrique moyen 192
Variation annuelle température 192
ÉTÉ de la St-MARTIN et les SAINTS DE GLACE 198
Marée barométrique diurne et marche annuelle de la pression 200
Mandibules d'hippopotames 210
Médailles et monnaies 214
Coulées basaltiques de l'ANTSIFITRA et du IAVOKA 224
PACHYPODIUM DECARYI 236
PACHYPODIUM WINDSORI 238
Fruits et graines de PACHYPODIUM 246
Carte des stations de PACHYPODIUM à Madagascar 246